SUPPLÉMENT

AU

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DE

MATIÈRE MÉDICALE.

OUVRAGES DE M. MÉRAT

QUI SE TROUVENT CHEZ LE MÊME LIBRAIRE.

TRAITÉ DE LA COLIQUE MÉTALLIQUE ou colique des peintres, etc. Deuxième édition. Paris, 1812, 1 vol. in-8.

RECHERCHES SUR LES IPÉCACUANHA. Paris, 1818, 1 vol. in-8, figures.

ÉLÉMENTS DE BOTANIQUE. Sixième édition. Paris, 1827, 1 vol. in-12.

DU TŒNIA OU VER SOLITAIRE, et de sa cure radicale par l'écorce de racine de Grenadier. Paris, 1832, 1 vol. in-8. (Prix Montyon.)

NOUVELLE FLORE DES ENVIRONS DE PARIS. Quatrième édition. Paris, 1836, 2 vol. in-18.

SYNOPSIS **DE LA NOUVELLE FLORE DES ENVIRONS DE PARIS.** 1 vol. in-18. Paris, 1837.

MANUEL DES EAUX MINÉRALES DU MONT-D'OR. 1 vol. in-18. Paris, 1838.

NOTICE SUR UNE HÉPATIQUE, regardée comme l'individu mâle du *Marchantia conica*, L. Paris, 1840, in-8, figure.

REVUE DE LA FLORE PARISIENNE, suivie du texte du *Botanicon Parisiense* de *Vaillant*, avec les noms linnéens en regard. Paris, 1843, in-8, de 500 pages. 5 fr. 50 c.

Ouvrage servant de complément aux quatre éditions (et au SYNOPSIS) de la NOUVELLE FLORE DES ENVIRONS DE PARIS (du même auteur) et à toutes celles publiées jusqu'ici.

MÉMOIRE SUR LA POSSIBILITÉ DE CULTIVER LE THÉ en pleine terre et en grand, en France, avec des observations sur la préparation de ses feuilles, leur usage, etc., etc. Paris, 1844, in-8.

Paris. — Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

SUPPLÉMENT

AU

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DE

MATIÈRE MÉDICALE

ET DE

THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE;

CONTENANT L'INDICATION, LA DESCRIPTION ET L'EMPLOI DE TOUS LES MÉDICAMENTS CONNUS DANS LES DIVERSES PARTIES DU GLOBE;

DE MM. MÉRAT ET DE LENS.

SUPPLÉMENT OU TOME VII,

PAR F.-V. MÉRAT,

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS,
ANCIEN CHEF DE LA CLINIQUE INTERNE DE LA MÊME FACULTÉ, MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE, DE LA LÉGION D'HONNEUR, ETC.



A PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,
Rue de l'École-de-Médecine, 17.

A LONDRES, CHEZ H. BAILLIÈRE, 219, REGENT-STREET.

1846.

PRÉFACE.

Je publie, après douze années de travail, un supplément au *Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique générale*.

Je m'étais associé, pour la publication de l'ouvrage primitif, achevé il y a douze ans, un collaborateur; la rédaction et la mise au jour d'un traité aussi immense le nécessitait, et je ne pouvais mieux choisir que l'honorable confrère que la mort vient de nous enlever; déjà, lorsque je fus chargé de la direction du *Dictionnaire des sciences médicales*, connaissant son mérite et son savoir, je n'hésitai pas à le placer au nombre des auteurs de ce grand ouvrage, où il fut chargé de la *chimie médicale*, objet particulier de ses études. Je priai donc M. le docteur de Lens de vouloir bien traiter de nouveau pour le *Dictionnaire universel de matière médicale*, cette même partie. Je lui remis les notes, extraits et documents, au nombre de plus de six mille, que j'avais re cueillis pendant trente ans pour ce travail; et à l'aide de ces matériaux, auxquels il joignit ceux qui lui étaient propres, il traita dans notre dictionnaire des principes élémentaires des végétaux, des animaux et des minéraux, des eaux minérales, etc.; l'emploi médical de ces corps devint son domaine. Je demeurai chargé des articles généraux de mé-

decine sous le point de vue de la thérapeutique, de ceux de thérapeutique proprement dits, c'est-à-dire de l'action des médicaments dans les maladies, de la classification de ces médicaments, de la description et de l'emploi des végétaux, de ce qui concernait la pharmaceutique, de la synonymie immense qu'on trouve dans cet ouvrage, et de la bibliographie, qui concernaient ma partie, etc., c'est-à-dire qu'environ les deux tiers de notre œuvre me resta en partage. Bien que nos travaux fussent faits isolément, nous lisions la seconde épreuve de nos articles respectifs. Je donne ces détails parce que l'on a exagéré la part de l'un ou de l'autre, suivant la disposition des esprits pour l'un ou l'autre des auteurs.

Dans ce supplément, j'ai pu suffire à un travail bien moins considérable, et la mort, d'ailleurs, m'ayant privé de celui qui avait pu m'aider jadis. Sans aucun doute, ce supplément pourra s'en ressentir; aussi dois-je réclamer l'indulgence des lecteurs : cependant tel qu'il est il m'a coûté des recherches considérables, parce que j'ai tâché de ne rien omettre de ce qui a enrichi la matière médicale et la thérapeutique surtout, pendant les douze années qui viennent de s'écouler. Pour le mettre complétement à jour, j'ai ajouté, dans un *Addenda*, à la manière des naturalistes, ce qui a paru de nouveau sur la matière pendant l'impression du volume.

Tous les articles du premier travail auxquels il a été fait quelque addition ou rectification, sont marqués dans ce supplément d'un astérisque qui n'existe pas aux nouveaux. J'ai eu le soin de mettre en haut de chaque page le chiffre du volume et de la page où on trouvera l'article additionné ou rectifié. J'ai suivi exactement la forme d'impression des volumes publiés de 1829 à 1834, et autant que possible le

faire suivi et son mode d'exécution, établissant de plus la concordance entre plusieurs articles de l'œuvre primitif, et rapprochant par des renvois les mots qui se correspondaient.

On comprend que je n'ai pu, le plus souvent, donner que des résumés, mais toujours je renvoie aux sources, afin de pouvoir étudier le sujet à fond. Les articles sont ordinairement courts, puisque ce ne sont que des suppléments à des sujets traités *in extenso.*

Enfin, je termine par une sorte d'*Index morborum* ou indication alphabétique de l'emploi des principaux médicaments dans un certain nombre de maladies, et par un *Errata* fort étendu de nos six premiers volumes et du supplément. Le nombre des corrections n'étonnera pas dans un ouvrage de plus de cinquante mille articles.

Paris, 31 août 1846.

SUPPLÉMENT

AU

DICTIONNAIRE

UNIVERSEL

DE

MATIÈRE MÉDICALE

ET DE

THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

Les *Astérisques* indiquent des suppléments aux articles qui se trouvent dans le volume et à la page notés après les titres courants. Les articles qui n'ont pas d'astérisques ne figuraient pas dans le Dictionnaire.

A

A-Poo. Nom chinois de l'*Urtica nivea*, L. Voyez *Urtica* (VI, 814), et ce Supplément au même mot.

Abaca. Nom indien du *Musa textilis*, Perrottet (IV, 522).

Abama. Nom de l'*Anthericun ossifragum*, L., dans les vieux auteurs (I, 316).

Abbatsjogo. Petits bulbes de Liliacées qu'on emploie en Abyssinie contre le *tænia*, que nous a fait connaître le docteur Aubert-Roche. Ils contiennent, à l'état frais, un suc laiteux, et répandent alors une odeur très pénétrante si on les ouvre. La dose est de deux onces, mangés à jeun, crus ou grillés sur une plaque de fer; on les regarde comme moins efficaces contre ce ver que le *Cusso*. (Voyez ce nom dans ce Supplément.) M. Aubert-Roche ne dit pas le végétal auquel ils appartiennent.

Abelicea. Nom du *Quercus abelicea*, Lamarck. C'est le *Planera abelicea*, Schult., qui n'est pas congénère du *Planera aquatiqua* de Michaux. On le trouve dans les hautes montagnes de Candie (Tournefort). Il est congénère du *Planera Richardi*, Michaux, et peut-être identique avec lui. Voyez *Quercus abelicea* (V, 578).

ABHAL. Un des noms arabes du Lablab, *Dolichos lablab*, L. (II, 666).

*ABIES. L'*Abies canadensis*, Mich. ; Sapinette de Canada, *Hemock spruce* des Anglais, est un arbre des Etats-Unis dont les branches les plus tendres servent à préparer une sorte de bière qui a été recommandée par le docteur Keraudren, médecin en chef de la marine, comme antiscorbutique et très propre à entretenir la santé des équipages (*Bull. de la soc. de la faculté de méd. de Paris*, I, p. 116. — 1807).

A. cedrus, L. Cet arbre, qu'on croyait n'exister que sur le Liban, a été retrouvé abondamment en Algérie, où il forme des forêts assez étendues, et où on en voit de très gros pieds; ils peuvent avoir fourni ces tables si renommées par leurs grandes proportions chez les Romains, et dont parlent Pline et Cicéron. Belon l'avait déjà observé dans diverses régions de l'Asie-Mineure, et c'est sur le Liban qu'il est aujourd'hui le plus rare.

On croyait avoir trouvé une seconde espèce de Cèdre en Algérie, outre la commune, et on l'avait même nommée *Cedrus argentea*, à cause de ses feuilles argentées en dessous ; mais le capitaine Durieu, botaniste de la commission scientifique de l'Algérie, ayant vérifié sur place avec plus d'attention ces deux végétaux, n'y a pas observé de différences assez notables pour constituer deux espèces.

Le Cèdre donne une petite quantité de résine très transparente. Il y a lieu de croire qu'elle s'observe à la surface supérieure des feuilles, comme cela a lieu pour le *Larix europea*, Desfontaines, dont le Cèdre est congénère pour cet auteur, comme pour beaucoup d'autres. Ce serait alors une substance analogue à ce qu'on a appelé *Manne de Briançon*. Voy. *Cedria* (II, 168) et *Manne* (IV, 227).

Abies europea, Voyez *Pinus larix*, L. (V, 324).

Quant à l'*Abies pectinata*, DC. (*Pinus picea*, L., et à l'*Abies excelsa*, DC. (*Pinus abies*, L), voyez *Pinus* (V, 322), et ce même nom dans ce Supplément.

ABNOUS. Nom arabe de l'Ébène. Voy. ce mot (III, 47).

ABOBRA. Synonyme d'*Abobrinha do mato*.

ABOBRINHA DO MATO. Nom brésilien de plusieurs Cucurbitacées, telles que les *Momordica purgans*, Martius, et *M. verticillata*, Vell.; les *Bryonia tayuya*., Vell. et *B. pilosa*, Vell., d'après Martius (*Syst. mat. med. bras*, p. 79-81) (1).

(1) M. Martius a publié, dans le tome II de son *Voyage au Brésil*, conjointement avec M. Spix, la liste des plantes médicinales usitées dans ce pays, dont il rapportait les noms brésiliens à des noms scientifiques. M. A. Richard, dans les tomes III et V du *Journal de Chimie médicale*, a donné une analyse de

Abricot d'Amérique ou de Saint-Domingue. Nom du fruit du *Mammea americana*, L. (IV, 240), aux Antilles. On le donne aussi, mais à tort, à celui du *Mangifera indica*, L. (IV, 246).

ABSAC (Eaux d'). synonyme de Availles (Eaux d') (V, 505).

Abou-fouroa. Nom arabe d'une variété de citron en Égypte.

Aboulschamm ou ahouschm. Voy. *Basskam*, dans ce Supplément.

*ABRUS. On en retire un principe tout-à-fait analogue à celui de la réglisse de l'*A. precatorius*, L. (*Journ. des sc. méd.*, XLIX, 124).

***Absinthe de Galien.** Un des noms de l'*Artemisia pontica*, L., dans quelques auteurs (I, 451).

*ABSORBANS.

Alberti (M.). *De absorbantium utilitate et damnis in praxi medicâ; respondit:* J.-B. Bruch. *Halæ*, 1722, in-4.

***Abuta flavescens**, Aubl. Nous avons parlé de ce végétal de la famille des Ménispermées, à *Cocculus flavescens*, DC. (II, 326), mais surtout à *Cissampelos pareira*, Lam. (II, 296). Sa racine est mêlée avec le *Pareira* du commerce, et donnée à sa place à Cayenne, suivant Aublet. L'*Abuta amara*, Aubl., est une Aristoloche.

*ACACIA. Ajoutez :

A. angico, Mart. Voy. *Ecorce astringente* dans ce Supplément.

A. arabica, Lam. On prépare avec les graines de cet *Acacia* un collyre très estimé, pour fortifier les paupières et les yeux des individus sujets à des ophthalmies chroniques, en Arabie, etc. (*Bull. de thér.*, VII, 62).

A. astringens. Reise. Voy. *Ecorce astringente* dans ce Supplément.

Acacia catechu, Willd. Un médecin anglais se loue beaucoup de la teinture de cachou, appliquée deux fois par jour avec un pinceau très doux sur les gerçures qui surviennent au sein des nourrices.

Pereira. Observations sur les *cachous* adressées à M. Guibourt (*Journal de pharmacie*, XVII, 703). — Girardin (J.), de Rouen, et Freissez. Note sur le cachou (*Journal de pharmacie*, XXVI, 50, 1840).

---

ce travail que nous avons suivi dans le *Dict. univ. de Mat. méd.* Depuis peu de temps (juill. 1843), M. Martius a publié seul un petit ouvrage de 156 pag. in-8°, à Leipzig, intitulé : *Systema materiæ medicæ vegetabilis brasiliensis*, où il fait connaître toutes les plantes employées par les naturels et les médecins, par famille naturelle, avec les noms de pays et scientifiques. Ceux-ci ne sont pas toujours les mêmes que dans le *Voyage*, par suite d'un examen plus approfondi sans doute. Les noms des plantes médicinales brésiliennes ne sont pas non plus les mêmes, dans l'ouvrage du docteur Riédel, que M. Guillemin a fait connaître dans les *Annales des Sciences naturelles*, XII, 212, que ceux de Martius. Nous citerons souvent en abrégé l'ouvrage de ce dernier.

Acacia decurrens, Willd. Son écorce a été donnée pour le *Cortex astringens brasiliensis* (II, 441), d'après M. Batka (*Journ. de pharm.*, XVI, 295).

A. Farnesiana, Willd. On se sert en Égypte des fruits de cette espèce, à fleurs odoriférantes, pour le tannage des cuirs, d'après ce que nous écrit M. le professeur Figari; on y appelle ce végétal *Garad*. On trouve une analyse de ses gousses dans le *Journal de pharmacie* (XVI, 569), par M. Ricord-Madiana.

A. Jurema, Mart. Voy. *Geremma* (III, 369) et *Ecorce astringente* dans ce Supplément.

A. Lebbeck, Willd. Cette espèce, appelée *Bois Noir* à l'Ile de France, a des fleurs très odorantes; son feuillage, quoique un peu amer, sert de nourriture aux bestiaux, d'après le docteur Chapotin.

A. Orfot, N. Voyez *Orfota* (V, 97).

A. Sassa, N. Voyez *Opocalpasum* (V, 66).

A. scandens, Willd. Cœur de saint Thomas. Des Bois de Rochefort dit que le bois de cette espèce entre dans le rob de Laffecteur; en Amérique on s'en sert, assure-t-il, pour guérir le pian, la lèpre et la vérole (*Mat. méd.*, II, 208). La mer rejette parfois ses énormes gousses sur les côtes d'Écosse (Deleuze, *Amour des plantes*, 344). M. Bonastre a trouvé dans ses semences cordiformes une couleur bleue, à l'aide de l'acide hydrochlorique (*Journal analytique*, 3, 150). Les articulations de cette gousse servent à faire de petites boîtes, de petites tabatières, etc.

A. Seyal, Delile. Cette espèce d'Égypte est, suivant M. Delile, le *Spina sitiens* de Pline (*lib.* XIII, c. 25).

A. vera, Willd. Paulet, d'après Martyn, dit que cette espèce est l'*Acacia* de Virgile.

Savi (G.). Mémoire sur quelques Acacias d'Egypte (*Archives de botanique*, 1, 373).

Acacia fourrage. Nom que l'on donne à la variété *inermis* du *Robinia pseudo-acacia*, L., que l'on greffe sur l'espèce pour servir de fourrage.

Acacia des jardiniers. *Robinia pseudo-acacia*, L. (VI, 100).

— rose. *Robinia hispida*, L. (VI, 102).

Acapaiston. Nom du meilleur miel du mont Hymette, chez les Grecs. Voy. *Miel* (IV, 419).

Acaciroba. Les botanistes rapportaient ce nom brésilien à l'*Hydrocotile umbellata*. L. Dans le *Syst. mat. med. brasil* (p. 68), Martius dit qu'il appartient à l'*Hydrocotile bonariensis*, Lam., tandis que jusqu'à ce travail il l'appelait aussi *H. umbellata*. Ce nom s'écrit encore *Acaricabo* et *Acaricoba*, comme nous le disons à *Hydrocotile* (III, 560).

*Acafrao. C'est aussi un des noms du Roucouyer, à Bahia. Voyez *Bixa* (II, 609).

*ACAJOU DE GAMBIE. Il croît dans le pays des Mandingues ; Bodwich, qui le décrit sans nommer le végétal qui le fournit, le croit supérieur à celui de Sierra-Leone ; les naturels le nomment *Khai*. Il est pesant et va d'abord au fond de l'eau (Bodwich, *Excursions*, etc., p. 403).

ACAJOU DE MADÈRE. Nom qu'on donne en Angleterre au bois du *Laurus indica*, L. A Madère on le nomme *Vigniatica* (Barrow, *Voyage*, I, 36).

ACANTHOSPERMUM XANTHIOIDES, Kunth. Cette plante du Brésil, de la famille des Composées, est, ainsi que sa variété, l'*A. hirsutum*, DC., amère, visqueuse, aromatique ; on l'estime tonique, diaphorétique et diurétique chaude, d'après Martius (*Systema mat. med. bras.*, p. 44). Ses semences sont nuisibles aux volailles, d'après le même.

*ACARNA. Ce genre, de Willdenow, se rapporte à l'*Atractylis*. Voy., pour l'*Acarna gummifer*, Willd., l'*Atractylis gummifera*, L. (I, 487).

*ACER.

Cubières. Sur la manière d'extraire le sucre de la sève de l'érable (*Congrès de Stutgard*, 1844). — Spach (E.). *Revisio generis acerum* (*Annales des sciences naturelles*, II, 160). — Wilbrand (S. L. P.). Mémoire sur l'érable à feuilles de frêne du Canada. Paris, 1805, in-8.

*ACETOSELLA. Ce nom se donne encore à l'*Oxalis acetosella*, L. (V, 132).

ACHÆMENIUM COSTUM. Nom d'un aromate dans Horace, qu'on croit être le *Costus* (II, 448).

*ACHAOVAN ABIAT. Nom du *Cineraria maritima*, L., dans Prosper Alpin. Voyez *Cineraria* (II, 290).

*ACHE D'EAU. *Sium latifolium*, L. (VI, 369).

— DES MARAIS. *Apium graveolens*, L. (I, 364).

*ACHILLEA.

Achillea clavennæ, L.

Sprechis (P.). *Antabsinthium clavennæ*. Venetiis, 1611, in-4.

A. millefolium, L. L'analyse de cette plante, que nous avions recommandée aux chimistes, a été faite par Bley, qui a surtout examiné les semences. Elle est insérée dans le *Bulletin des Sc. méd. de Férussac* (XXII, 119) ; celle des feuilles et des fleurs est aussi dans le même ouvrage (XVI, 254, février 1829). Gray regarde la racine comme un succédané du Contrayerva (*Soc. de méd. bot. de Londres*, p. 27 — 1830). Le même ajoute que la décoction de la plante est utile contre les hémorrhoïdes.

ACHITE. Écorce tinctoriale du Brésil provenant du *Trichilia catigua*, A.-St-Hil. Voyez *Trichilia* dans ce Supplément.

ACHITH. Nom de la Vigne à Madagascar.

*ACHRAS. Voyez *Beurre de galam* dans ce Supplément.

On cultive à Maurice, sous le nom de *Sapotillier negro*, un arbre

du genre *Achras*, dont les fruits, de la grosseur et de la forme d'une grosse pomme, sont violets-verts, à chair noire, ce qui éloigne d'en manger, quoiqu'ils soient d'un goût sucré. Ils contiennent trois noyaux, gros comme des dragées (*Musée d'Argentel* ou Carporama) (1). Voyez *Chrysophyllum*.

ACHUPALLA, ACHUPAYA. Noms du *Pourretia lanuginosa*, Ruiz et Pavon, au Pérou (V, 500).

*ACIDE BENZOÏQUE. M. le docteur Chabrely, de Bordeaux, a expérimenté que l'acide benzoïque a une action particulière sur les muqueuses, qui explique son emploi dans quelques cas de phthisies; il l'emploie avec un succès marqué dans les incontinences d'urine nocturnes. Il cite des guérisons de cette infirmité où le nitre, etc., avaient échoué. Voyez *Nitre* dans ce Supplément.

*ACIDE CITRIQUE.

Robiquet. Sur les acides citrique et gallique (*Journal de pharmacie*, XXV, 77).

*ACIDE CYANHYDRIQUE. Voyez *Cyanogène* (II, 529).

*— GALLIQUE.

Robiquet. Sur l'acide gallique (*Comptes-rendus hebdom. de l'Academ. des sciences*, p. 548. — 1836).

ACIDE MUCIQUE ou MUQUEUX. Poudre blanche, peu soluble, que l'on obtient en traitant à chaud, par l'acide nitrique, soit du sucre de lait, soit de la gomme, comme l'a fait Schéele en 1780. Il est inusité.

Serrane (J. B.) Essai sur les acides oxalique, muqueux et subérique. Montpellier, an XII, in-4.

*ACIDE OXALIQUE.

Tripier (F. M.). Note sur la préseac e de l'acide oxalique dans les champignons (*Journal de pharmacie*, XXIV, 638. — 1838).

*ACIDE PECTIQUE. Voy. *Gelée végétale* (III, 348).

*— PRUSSIQUE. Voy. *Cyanogène* (II, 529).

— SUBÉRIQUE. Poudre blanche peu sapide, fusible, cristallisable, qui résulte de l'action de l'acide nitrique sur le liége, ou *Suber*.

*ACIDE SULFO-SINAPIQUE. C'est maintenant le *Sulfo-sinapisine* (VI, 600).

— SULFURIQUE GLACIAL. Voy. *Soufre* (VI, 460).

— SULFURIQUE DE SAXE. Voy. *Soufre* (VI, 460).

*— URIQUE.

---

(1) Ce musée, qui renfermait la plupart des fruits des tropiques, naturels ou cultivés à Maurice, modelés dans une pâte indestructible, dont le secret appartenait à M. d'Argentel, colon de cette île, a été ouvert à Paris sous le nom de *Carporama*. Ce secret paraît perdu, son auteur étant mort sans le communiquer. Il voulait le vendre au gouvernement, ainsi que sa curieuse collection; celui-ci refusa d'en donner le prix qu'en exigeait son propriétaire. Ces fruits avaient leur couleur et leur forme naturelles. On doit regretter surtout la représentation du *Tacca pinnatifida* qui en faisait partie, etc.

Vohler (F.) et Liebig (J.). Recherches sur la nature de l'acide urique (*Journal de pharmacie*, XXIV, d'après les *Annalen der pharm.*, XXVI, 241).

*ACIDES. Ajoutez :

La présence d'acides dans les premières voies, surtout dans l'estomac, explique pour quelques chimistes la solubilité de certains médicaments insolubles à l'instant où ou les administre. La plupart de ceux-ci ont besoin, d'après cette nouvelle théorie, d'être chimiquement modifiés par le suc gastrique : ainsi, suivant M. Mialhe, le sucre a besoin du suc gastrique qui le modifie à l'état de glucose pour pouvoir être alimentaire; l'albumine, la fibrine, le gluten, ont également besoin de cette influence pour être nourrissans, tandis que, suivant le même, la dextrine, la lactine et la glucose n'ont nul besoin du suc gastrique et reçoivent au contraire des alcalis (Voyez *Alcalis* dans ce Supplément) du sang leur condition assimilatı ice (*Mialhe, Art de formuler*, pag. VII et IX). Les alcalis organiques qu'on administre sont saturés par les acides de nos humeurs, comme on le voit pour ceux qui surabondent parfois dans l'estomac et que la magnésie absorbe. Les urines naturellement alcalines ne deviennent acides que dans quelques occasions morbifiques, comme dans le diabète, etc. Les alcalis organiques sont à peine solubles dans l'eau; mais à la faveur des acides lactique, chlorhydrique et autres, contenus dans le suc stomacal, ils le deviennent facilement : seulement, il faut les donner à petites doses. Dans certaines affections, comme la gastrite chronique, l'hypochondrie, les affections vermineuses et goutteuses, le suc gastrique est plus acide. C'est alors que les médicaments insolubles, la magnésie, la chaux, le bismuth, l'antimoine, les alcalis végétaux, etc., sont à leur maximum d'effet. La diminution d'acidité n'est pas connue (*Idem*, p. CCLXXXII). Tous les métaux ne sont médicaments que par l'intervention du suc gastrique, qui les rend solubles, à l'exception de l'or, de l'argent et du platine. La nourriture animale rend le suc intestinal neutre ou même acide, comme dans le diabète. Il y a lieu de croire que la végétale en augmente l'alcalinité, comme cela a lieu chez les herbivores, dont les urines sont aussi acides (*Idem*; p. CCLXXXII).

Les acides concentrés qu'on administre coagulent l'albumine du sang et font périr les sujets s'ils sont pris en trop grande quantité. L'acide oxalique tue en moins d'une heure; l'acide nitrique, qui ne coagule pas le sérum du sang, met plusieurs heures; quelques autres, comme les acides arsénieux, acétique, etc., ont leur coagulum soluble. Tous les acides végétaux imparfaitement destructibles par l'oxigène du sang, le citrique, le tartarique, l'oxalique,

le benzoïque, sont non assimilables (*Idem*, p. CCLIV). M. Mialhe convient lui-même que cette théorie, qui lui est propre, attend la sanction de l'observation.

Acides minéraux.

L'empoisonnement par les acides minéraux se traite par la magnésie calcinée : une once par litre d'eau, dont on donne un verre toutes les deux minutes. A défaut de magnésie, on donne le savon (demi-once par litre d'eau). On administre ensuite le bicarbonate de soude, qui résout les caillots du sang étant absorbé. On prescrit encore la craie, les yeux d'écrevisse en poudre, la corne de cerf râpée, en boisson, en lavement. Les vomitifs seraient nuisibles.

Orfila. Recherches médico-légales sur l'absorption de certains acides minéraux et végétaux (*Ann. d'hygiène*. Paris, 1842, t. XXVIII).

ACIDIE. Voy. *Acidia* (I, 465).

ACIMINE. Synonyme d'*Asimine*. Voy. *Annona triloba*, L. (I, 310).

*ACIPENSER, Esturgeons. Ajoutez : M. A. Lovetski (*Mém. sur les espèces du genre Esturgeon appartenant aux eaux de l'empire Russe*. Voy. *Bull. des sc. nat.* Férussac, XXIII, 131) cite l'*A. schypa*, Gm. de la mer Caspienne, du lac Baikal, du Volga, etc., comme ayant la chair moins jaune et plus savoureuse que celle de l'Esturgeon ordinaire (*A. sturio* L. figuré *Faune des médecins*, pl. XLVI, f. 1). Au sujet de l'*A. huso*, L., Hausen ou grand Esturgeon, dont la chair est blanche, et moins estimée, de même que son caviar, que celle des autres espèces, il rapporte, avec Pallas (*Dict.* I, 683; II, 486), que les reins des plus grands et des plus vieux individus contiennent quelquefois des calculs rayonnés durs, blancs, auxquels le peuple russe attribue une grande efficacité comme diurétiques, lithontriptiques, utiles dans les accouchements laborieux, qui sont d'un prix très élevé : c'est la *Pierre de Biélouge* (nom russe du Hausen) ou de *Beluge*. Il cite comme espèce distincte, à chair blanche et plus savoureuse que celle du précédent, l'*Acipenser nudiventris*, de Sibérie, que Pallas regarde comme une variété ; l'*A. stellatus*, des mêmes mers que le Hausen, est plus estimé pour sa chair, son caviar et son ichthyocolle, etc.

*ACONIT. Nom français de l'*Aconitum napellus*, L.

*ACONITINE. Ajoutez : M. Hesse en a retiré des feuilles sèches de l'aconit, comme on extrait l'atropine de celles de belladone. A l'état le plus pur elle est blanche, grenue (elle ne semble pas susceptible de cristalliser) ; elle est parfois sous forme de masse transparente, inaltérable à l'air, inodore, non volatile, de saveur amère, puis âcre, sans être forte, ni persistante, tandis que

la plante engourdit la langue en causant une ardeur qui dure parfois douze heures ; elle est peu soluble dans l'eau, beaucoup dans l'alcool, les éthers, etc. (*Journal de pharm.*, XX, 165). Le docteur Turnbull a beaucoup vanté la teinture d'aconitine (une partie sur huit d'alcool) dans les maladies des yeux et de l'oreille, parfois si rebelles, autour de l'organe malade; ainsi on en frotte le front dans l'amaurose, l'iritis; on en entroduit dans le conduit auditif, pour celles de l'oreille, pour rétablir l'écoulement du *cérumen*, etc. On n'emploie que deux ou trois gouttes de la teinture pour commencer, mais on peut s'élever successivement jusqu'à vingt ou trente (*Bull. de thérapeut.*, XX, 19). La delphine et la vératrine, alcaloïdes qui ont beaucoup de rapport avec l'aconitine, peuvent être employées comme celle-ci.

*ACONITUM. *A. ferox*, Wallich. Cette espèce, du Népaul et de plusieurs autres régions de l'Inde, a des propriétés vénéneuses très marquées. On la nomme dans ce pays *Bisch*, *Bich*, *Kadoyabick*. Les naturels se servent de sa racine pour empoisonner leurs flèches. Cette espèce est un poison violent, et son extrait appliqué sur des surfaces dénudées ou très absorbantes tue par asphyxie, en produisant la gêne de la respiration, la diminution de l'irritabilité du cœur, la paralysie des extrémités, etc., comme le fait notre Aconit, mais avec moins d'intensité de la part de celui-ci. M. le docteur Pereira, qui a fait des expériences propres à constater ces effets de l'Aconit féroce, a appris de M. Wallich (qui l'a décrit dans le 2e fascicule de ses *Plantæ Asiaticæ rariores*, t. 41) qu'on l'emploie fréquemment dans l'Inde contre les affections rhumatismales, et qu'on en obtient de très bons effets. On prescrit surtout sa racine, qui paraît le plus violent poison de l'Inde (*Edinburgh Journal of natural*, etc., juillet 1830; *Journal de chimie médicale*, t. II, p. 111 de la 2e série).

A. napellus, L. Cette espèce de Linné a été divisée en un assez grand nombre de sous-espèces, comme on peut le voir dans la monographie que Reichenbach a publiée sur ce genre. M. Soubeiran a proscrit l'extrait d'aconit préparé à une haute température; il préfère à bon droit la teinture alcoolique faite avec dix parties de la plante fraîche, contuse, et huit d'alcool à 36 degrés (*Journ. de pharm.*, XIX, 602). On lit un fait curieux d'empoisonnement par l'aconit, guéri par des doses répétées d'émétique, dans la *Gazette de santé* de janvier 1844. M. Eades le recommande en frictions sur le lieu douloureux des névralgies, et dit en avoir obtenu de bons effets (*Abeille médicale*, octobre 1845).

Suivant lui, l'Aconit ne trouble pas primitivement et spécifique-

ment les fonctions des nerfs cérébraux spinaux ; mais, à dose toxique, il paralyse ceux du sentiment, sans amener ni stupeur, ni couvulsions ; il affaiblit ; il rend la station incertaine, la peau insensible ; il agit sur les animaux d'un ordre inférieur aussi puissamment que sur ceux d'un ordre supérieur, ce qui distingue son action de celle des Solanées, qui en ont une si manifeste sur les animaux d'une classe élevée, et si faible sur ceux placés plus bas.

J.-J. Rousseau, dans sa deuxième lettre au maréchal de Luxembourg, en lui décrivant le canton de Neuchâtel, dit que le Napel est une plante si vénéneuse, qu'on ne peut la toucher, et surtout la garder (dans la main sans doute) sans danger ; qu'elle cause de cette sorte de grands accidents, etc. Nous n'avons pas besoin d'observer que cette assertion est exagérée ; qu'on peut prendre, manier et garder dans la main le Napel sans en éprouver d'accidents, ce qui nous est arrivé maintes fois. D'un autre côté, il nous paraît difficile d'admettre que les habitants du nord de l'Europe en mangent les pousses en salade, car le 8 mars 1838, nous avons goûté les premières pousses du Napel dans notre jardin, et nous les avons trouvécs très âcres.

On reconnaît la bonté de l'extrait d'aconit lorsqu'il pique et engourdit les lèvres, suivant M. Bouchardat (*Annu. de thérap.*, 1846, pag. 27).

Blom (C. M.). Essai sur l'*Aconitum napellus*, L., en médecine. — Encontre (D.) et De Candolle (P.). Mémoire sur l'aconit des anciens. 1813, in-8. — X. Z. Y. De l'Aconit. (*Gazette de santé*, 1834, p. 18). — Notes sur les propriétés emménagogues de l'aconit. (*Bull. de thérapeutique*, IX, 307). — Fleming (A.). An Inquiry into the physiological and medicinal properties of the Aconitum, etc. London, 1845, 8o.

A. Stœrkianum, Reichenb. D'après M. Moritz de Berghes, il a les mêmes propriétés que l'*A. napellus*, L., dont il n'est qu'une variété (*Archives de botanique*, II, 191).

*ACORUS CALAMUS, L. Le roseau aromatique croît assez près de Paris, sur les bords de la Voire, près son embouchure dans l'Aube, dans un cours de 6 lieues. Sa racine et sa tige exhalent une odeur pénétrante ; celle-ci s'élève à 6 pieds ; on en donne comme fourrage aux bestiaux dans le pays, et on en fait de la litière. La racine est employée comme aromate ; on en met dans l'eau-de-vie de Dantzig, etc. (*Note sur quelques plantes de l'Aube*, par Desétangs, dans les *Mém. de l'Aube*, 1841.) Le docteur Endelicher assure que cette racine est un remède excellent dans la goutte chronique ; qu'elle en apaise les douleurs ; qu'elle assouplit les articulations. On la donne en poudre à la dose de 18 à 20 grains, chaque deux heures (*Ann. gén. de méd. d'Altinburg* — 1809).

ACQUA SANCTA. Voy. *Palerme* (V, 168).

ACRIDIUM. Genre d'insectes orthoptères qui comprend, pour Olivier, ceux qui ont les cuisses longues et propres au saut, des antennes filiformes renflées à l'extrémité, un corselet non prolongé en arrière sur l'abdomen entre les élytres, des tarses à trois articles. Il renferme les sauterelles voyageuses, dont quelques unes sont un fléau pour l'agriculture, puisqu'elles s'abattent en nuées sur des cantons qu'elles dévorent. Les espèces étrangères sont très nombreuses; mais, ne voulant en parler ici que sous le rapport de l'usage alimentaire qu'en font quelques peuples, nous n'avons pas à distinguer les espèces, dont la plus fréquente est l'*A. migratorium*. Il y a longtemps qu'on mange des sauterelles, et les peuples acridophages sont signalés dans la plus haute antiquité. Saint Jean-Baptiste en faisait sa nourriture principale (d'après l'*Évangile selon saint Jean*, chap. 3). Diodore de Sicile a donné des détails sur la manière dont les Éthiopiens se les procuraient et les conservaient pour s'en nourrir au besoin; car on remarquera que c'est surtout dans les pays brûlés du soleil, comme l'Arabie, le Sahara, la Tartarie, etc., qu'on voit ces myriades d'insectes, et qu'on s'en nourrit parfois, faute de mieux sans doute. On en vend sur les marchés à Médine, à Taif, en Égypte, en Nubie, etc., mais il n'y a que les gens pauvres qui s'en nourrissent. On les fait cuire dans l'eau bouillante pendant quelques minutes, puis on les sèche au soleil en leur ôtant la tête, les pattes, les ailes, puis on les ensache pour les vendre. On les mange parfois grillées et beurrées, etc. (Burckard, *Voyage en Arabie*, III, 345). On voit parfois en Provence des nuées de sauterelles qui passent la mer, emportées par des tourbillons de vent d'Afrique. En 1834, nous en avons vu jusque dans le département de la Nièvre, par un été très chaud, qui couvraient la terre de plus d'un pouce par place, mais qui disparurent promptement.

ACRIVOLIA. Un des noms de la Capucine dans quelques auteurs. Voyez *Tropœolum majus*, L. (VI, 778).

ACROCLIDIUM CAMARA, Schomb., genre de la famille des laurinées, des forêts de la Guiane, qui donne un fruit appelé *Muscade accawai*, employé dans la dysenterie, la diarrhée et autres maladies du canal intestinal (*Écho du monde savant*, 21 octobre 1844).

ACROCOMIA SCLEROCARPA, Mart. Ce palmier du Brésil, où on le nomme *Macauba*, a ses semences enveloppées de mucilage; leur chair est oléagineuse (Martius, *Syst. mat. med. Bras.*, p. 16).

ACROCORION. Nom de la Perce-neige, *Galanthus nivalis*, L., dans Pline.

*ACROSTICUM. L'*A. furcatum* Forst. n'est pas un synonyme de l'*A. alcicorne*, Willd., comme nous l'avons dit, trompé par un article de Forster dans le *Deuxième voyage de Cook* (II, 119) ; on ne connaît pas de fougère de ce nom. Il paraîtrait, d'après ce que nous en a dit feu l'amiral d'Urville, que le botaniste anglais a appelé ainsi le *Pteris esculenta*, qui croît dans les plaines de la Nouvelle-Zélande, où ne vient pas l'*A. alcicorne*, W.

Par une autre erreur nous avons renvoyé de *Fougère odorante* (III, 284) à *Acrosticum scandens ;* c'est *Ophioglossum scandens* que nous devions dire.

A. dichotomum, Forsk. (*Asplenium radiatum*, Sw.). On applique les feuilles broyées de cette fougère, en Arabie, sur les brûlures, d'après Forskal ; on l'appelle *Mejahoèse* dans ce pays.

On mêle, au Pérou, les racines de l'*Acrosticum huacsaro* parmi celles de la calaguala, *Polypodium calaguala*, Ruiz. (II, 14).

*ACTÆA RACEMOSA, L. Le docteur Young est le premier qui ait parlé de cette plante dans le traitement de la chorée, bien que depuis longtemps elle fût connue parmi le peuple des États-Unis sous ce rapport. Le docteur Kirkbride en a aussi obtenu les plus heureux succès dans cette maladie. Il prépare d'abord ses malades par des purgatifs, ce que nous ne croyons pas très nécessaire, et administre ensuite la poudre de la racine à la dose d'une cuillerée à thé pendant trois jours ; puis on suspend quelques jours, et on recommence ensuite jusqu'à ce que le malade en ait pris sept ou huit doses, en frictionnant la surface du corps avec la teinture de la même racine (II, 286). L'*Actæa racemosa*, L., est une plante populaire en Amérique contre le rhume, en infusion et en décoction (*American Journal of the med.*, février 1832). On trouve l'analyse de sa racine dans le *Journal de pharmacie*, X, 676. Voyez *Cimifuga*.

*ACTINOPHYLLUM ANGULATUM, Ruiz et Pavon. On cultive cette plante à Maurice, où on la nomme *Danda*. Son écorce y est employée contre le flux de sang.

*ACUPUNCTURE. Ce procédé thérapeutique assez employé en 1829, lorsque nous publiâmes le premier volume de notre dictionnaire, est à peu près inusité aujourd'hui ; lorsqu'on s'en sert encore, c'est en y joignant la chaîne galvanique, dont le courant passe à travers les deux aiguilles qu'on place aux extrémités du lieu malade. Cette opération, appelée *Galvano-puncture* ou Électro-puncture, est très douloureuse et son succès fort incertain, ainsi que nous l'avons éprouvé nous-même.

Thion. Observations sur l'Acupuncture. In-8, Orléans, 1826. — Siamo (E.). Essai sur l'Acupuncture considérée comme moyen thérapeutique. Paris, in-4, 1831. (Thèse.)

ACUTI. Un des noms du *Cavia aguti*, L. (II, 162).

ADAERCA. Voyez *Alcionelle des étangs* dans ce Supplément.

ADAMARAM. Nom malabare du Badamier, *Terminalia catappa*, L. (VI, 684).

*ADANSONIA. Il paraît qu'il faut beaucoup rabattre de l'âge du Baobab exprimé d'après les couches concentriques de cet arbre, puisque M. Perrottet, qui a habité plusieurs années le Sénégal, affirme qu'il s'en forme deux par an, aux deux époques où la végétation est le plus vigoureuse, ce qui réduit déjà cet âge de moitié: ainsi il a compté 75 couches concentriques sur un sujet planté depuis 35 ans. Jonston prétend que les habitants du Caire mêlent de l'argile à la pulpe friable de son fruit, ce qui a pu lui valoir le nom de *Terre de Lemnos* qu'elle porte dans quelques auteurs (Bélon, *Singular*. 67). Cet arbre est souvent creux, et contient, dans la saison des pluies, de l'eau qui s'y conserve et sert à désaltérer les hommes et les animaux. Les troupeaux se mettent à l'abri sous son immense feuillage. L'écorce sert à faire des tissus, etc. (*Abrégé des voyages*, III, 6). On puise de bons détails sur cet arbre dans la *Flore de Sénégambie* de MM. Guillemin et Perrottet, tome I, p. 76.

ADAPE-TIAN-KEING. Nom indien de l'*Erythrina spinosissima*, Pers. (III, 147).

ADATHODA. Voyez *Justicia adathoda*, L. (III, 699).

ADENOPELTIS. M. Bertero donne ce nom générique au *Colliguaja* de Molina. Voyez ce nom (II, 364).

ADENOROPIUM OPIFERUM, Mart. *Syst. mat. med. bras.*, 84. Nous avons parlé de ce végétal à *Jatropha opifera*, Martius (III, 679), nom que ce botaniste lui avait alors donné. On nomme cette plante dans le pays *Raiz da cobra* et *Raiz de teiu*.

*ADEPS PAVONIS. Nom de la graisse du dindon dans les formulaires. Voyez *Meleagris* (IV, 289).

ADJOUÉ. Nom arabe de la pâte de Dattes. Voyez *Phœnix* (V, 268).

ADOTTUS. *Sparus adotus*, Rafin (VI, 492).

ADOXA MOSCHATELLINA, L. Moschatelline, Petite Musquée. Cette petite plante vivace, qui croît naturellement dans nos bois couverts, au printemps, de l'octandrie tétragynie de Linné, et de la famille des saxifrages, a dans toutes ses parties une légère odeur de musc à laquelle elle doit son nom. On a attribué à ses racines des propriétés détersives, résolutives, vulnéraires. Elle est peu employée et toujours à l'extérieur. Ce végétal se reconnaît à ses petites fleurs verdâtres en tête, et à ses feuilles à folioles ternées, glauques et glabres. Fodéré dit qu'elle sert à falsifier le vin, qui devient enivrant et cause alors des vertiges (*Dict. des sc. méd.*, LVIII, 111.)

ADS. Nom arabe de la Lentille, *Ervum lens*, L.

ÆCHÆMENIS. Nom d'une herbe qui, au dire de Pline (*lib.* XXVI, c. 19, 4), étant jetée parmi les ennemis, avait la propriété de les faire fuir.

ÆGAGRE. Nom français du *Capra ægagrus*, Gmel. (II, 78).

*ÆGAGROPILE MARINE. Nom des tumeurs formées par le renflement des tiges du *Conferva marina*, L. (II, 382). On donne improprement le même nom aux boules produites par le roulis de la mer, formées des poils feutrés de la base du *Zostera marina*, L. (VI, 1013), mieux nommées Pelotes marines, *Pila marina*. Dubuc. Mémoire sur les Ægagropiles (*Précis de l'Acad. de Rouen*, 1810, p. 40).

*ÆGILOPS. C'est encore le nom du *Quercus ægilops*, L. (IV, 578). Voyez sur le prétendu changement de l'*Ægilops* en *Triticum* et en *Hordeum*, ces deux mots, *Dict.* et *Supplément*.

*ÆGLE MARMELOS, Correa. Ajoutez : Ce végétal sécrète une résine blanche caustique, propre à faire un vernis usité à Java. Son fruit exhale l'odeur du melon (Perrottet, *Cat. rais.*, etc., mai 1824). Il est très agréable à sa maturité, et se mange avec du sucre au dessert. C'est le *Cratæva marmelos*, L. (II, 461) et le *Covalam* de Rhede.

ÆGYLOPS. Voyez *Ægilops*.

*ÆRUGO. Complétez cet article par celui de *Verdet* à CUIVRE (II, 504).

*ÆSCHYNOMENE ASPERA, L. Ajoutez : Dans les *Miscell. botanical* de Hooker on trouve une dissertation intéressante sur le papier de Chine, où on établit que ce n'est pas avec la pâte de riz qu'il est fabriqué, mais avec la moelle de l'*Æ. aspera*, ou de l'*Æ. paludosa*, que les naturels appellent *Sola*. Vu la quantité énorme de papier qui se fait à la Chine, nous doutons que la moelle d'un arbuste suffise à cette fabrication ; peut-être n'y a-t-il qu'une sorte de papier qui se fait ainsi. Ceci nous fait penser que plusieurs de nos arbres abondants en moelle, le sureau par exemple, pourraient être essayés sous ce rapport. Si le papier de Chine se faisait avec la pâte de riz, bien certainement on en fabriquerait aux Etats-Unis, en Piémont, etc., où on cultive le riz.

*ÆSCULUS HIPPOCASTANUM, L. Ajoutez : Son fruit contient de la saponine et peut servir d'une sorte de savon ; on en peut faire même, dit-on, de la chandelle. Il contient, outre la saponine, de l'*acide æsculique*, suivant M. Frémy fils (*Journ. de chimie médicale*, X, 470), qui s'obtient en traitant la saponine par l'acide hydrochlorique étendu d'eau. Cet acide, qui se présente sous forme de poudre blanche, est très peu soluble dans l'eau ; il l'est dans l'alcool, où il cristallise ; il est insipide, etc.

(*Journ. de pharm.* XX, 243). M. Mottet a adressé à l'Académie des sciences un procédé pour retirer du marron d'Inde une fécule amylacée propre à l'alimentation (*Comptes-rendus hebdomad.*, 27 mars 1837). Le docteur Jobert, de Lamballe, a employé avec avantage dans plusieurs névroses gastriques la teinture de l'écorce du marronnier à la dose d'une cuillerée à bouche dans un verre d'infusion de chicorée sauvage (*Bulletin de thérap.*, XXII, 386. — 1842).

Chevallier. Note sur les usages assignés aux différentes parties du marronnier d'Inde (*Journ. de chimie médicale*, V. 42, 2me série, 1836).

Æsculus. On donnait, chez les anciens, ce nom à un arbre qui paraît être le *Quercus ægilops*. L. (V, 578). Il ne faut pas le confondre avec le *Quercus esculus*, L.

*Æthiopis. Herbe magique d'après Pline (*lib.* XXVI, *c.* IX, 4), puisqu'elle a la propriété de dessécher les fleuves et les étangs, ce qui pourrait rigoureusement s'appliquer à quelques plantes tourbifères, comme les *Sphagnum* et quelques conferves, et aussi d'ouvrir les serrures, etc., ce qui ne peut s'appliquer à rien.

*Æthiops graphitique. Voyez *Mercure* (IV, 338).
— de malouin. Voyez *Sulfure de mercure* (IV, 343).
— orpimental. Voyez *Mercure* (IV, 338).
— végétal. Voyez *Iode* (IV, 622).

*ÆTHUSA. Ajoutez : M. le docteur Lallé a vu deux cas d'empoisonnement par l'*Æ. cynapium*. L. (*Bull. des sc. méd.* Férussac, XXI, 308). Quelques auteurs prétendent que la variété *elata* de cette plante, qu'on observe dans les jardins, n'est pas délétère, ce qui pourrait venir de l'ancienneté de sa culture qui l'aurait adoucie ; fait qui a lieu pour quelques autres végétaux. Nous avons observé qu'elle se ressème d'elle-même et se reproduit depuis plus de quinze ans sous nos yeux, quelque soin que nous prenions de l'extirper de notre propre jardin.

Æxtoxicum punctatum, Ruiz et Pavon. Cet arbre élevé du Pérou, dioïque, de la famille des rhamnées, a ses fruits vénéneux, surtout pour les chèvres, ce qui lui a valu son nom générique; la forme de ce fruit l'a fait appeler *Aceytunillo*, petite olive.

Afoulh. Nom indien du *Ficus terebrata*, Willd. Voyez *Ficus* dans ce Supplément.

*AFRIQUE. Ajoutez : Voyez *Ethiopie* (III, 171), *Hamman-Meskonteen* (III, 453 et ce Supplément), *Morega* (IV, 407), et *Swartberg* (VI, 614).

*Agalloche. Voyez *Agallochum* (1,37) et *Aloexylum* (I, 198).
*Agami de Cayenne. Nom du *Psophia crepitans*, L. (V, 528).

AGARIC FEMELLE (I, 634).

— MALE (*id.*)

— MOUCHE. *Amanita muscaria*, Pers. (I, 218). Voyez *Amanita* dans ce Supplément.

*AGARICUS.

L'*Agaricus atramentarius*, Bull., contient une matière noire dont on peut fabriquer une encre, ainsi que s'en est assuré M. Coste, de Philadelphie, qui a publié une brochure à ce sujet, dont le manuscrit était écrit avec cette encre, ainsi que la lettre d'envoi de son mémoire à l'Académie des sciences (*Comptes-rendus hebd. de l'Acad. des sc.*, XIV, 667). Il y a lieu de croire que toutes les espèces du genre *Agaricus*, de la section des *Coprinus* (II, 423), sont dans le même cas.

L'*A. attenuatus*, DC., est mentionné à *Pivoulade de saule* (V, 356); à *A. colubrinus*, Bull., et à *A. procerus*, Schœff. On a indiqué la rectification de la nomenclature de ces deux espèces à *Coquemelle* (II, 423).

A. emeticus, Pers. On cite un empoisonnement par cette espèce dans le *Journal de chimie médicale* (X, 241). Trois personnes moururent pour avoir mangé ce champignon ramassé dans le bois de Vincennes; du moins c'est le seul vénéneux qu'on trouva sur la place où les victimes indiquèrent qu'ils en avaient recueilli, ce qui laisse quelques doutes; car l'*A.* (Amanita) *bulbosus* Pers., qui est la cause la plus ordinaire des empoisonnements, pouvait y avoir existé avant d'avoir été ramassé par ces malheureux.

A. Muscarius, L. Voyez *Amanita muscaria*, Pers. (I, 218); c'est aussi l'*A. pseudo-aurantiacus*, Bull. Voyez *Fungo* (III, 314). Il possède un pouvoir coagulant remarquable avec l'albumine, que partage aussi le champignon de couche, et surtout le seigle ergoté, ce qui le rend hémostatique, d'après M. Mialhe.

*AGAVE AMERICANA, L. Ajoutez : Ce végétal est presque naturalisé dans plusieurs localités du littoral de la Méditerranée, d'après M. Robert, directeur du jardin de la Marine à Toulon. Il dit qu'il fleurit tous les trente à quarante ans, et que sa hampe acquiert alors, en deux mois, jusqu'à 22 pieds de haut, sur 15 à 16 pouces de tour. L'arbrisseau meurt, ajoute-t-il, l'année d'ensuite. On l'appelle *Aloès* dans le midi de la France, en Espagne, etc. (Robert, *Cat. du jard. de la Marine*). Aux Canaries, on se sert de ses feuilles pour couvrir les toits; leurs fibres préparées sont employées à faire des tresses, des cordages, des nattes, des tissus, etc. (de Buch, *Coup d'œil sur la flore des Canaries*). La décoction des racines de ce végétal a été vantée contre la syphilis (Sprengel, *Hist. de la méd.*, VI, 347).

A. cubensis, Jacq. Ajoutez : M. Bazire dit que cette espèce fournit la soie végétale ; elle résulte de ses fibres préparées. On en fabrique aussi du papier, et le congrès du Mexique a même défendu de se servir d'aucune autre espèce de papier. Son bois léger sert à préparer des cuirs à rasoir. On en retire le magney, boisson agréable, distincte de la pulque, fort en usage au Mexique, mais provenant d'une autre espèce de ce genre (*Journ. de pharm.*, XX, 520).

*AGATOPHYLLUM. Le ravendsara, *A. aromaticum*, Willd., arbre de la famille des laurinées, naturel à Madagascar, donne par la distillation de ses feuilles une huile essentielle plus estimée que celle de girofle et de muscade. L'écorce de l'arbre a une odeur forte ; le fruit est moins parfumé que la feuille, que les cuisiniers emploient en poudre de préférence aux épices, parce qu'elle est plus délicate (Rochon, *Voyage à Madagascar*, 373).

*AGE.

Cendrin. De l'influence de l'âge sur les maladies. Paris, 1840, in-8.

Agi. Un des noms américains du Piment, *Capsicum annuum*, L. (II, 81).

*Agihalid. Un des noms du *Balanites Egyptiaca*, Delile, d'après cet auteur, dans P. Alpin (I, 111), mais que nous en croyons différent avec Lippi.

Agnanah. Nom de l'absinthe dans l'Écriture sainte.

Agnau de cernières. Voy. *Gauville* (III, 333).

Agneau de tartarie, Agneau végétal. Noms du *Polypodium Barometz*, L. (V. 437).

Agnotes. Nom des tubercules de l'*OEnanthe pimpinelloides*, L. (V. 12), dans quelques provinces.

Agougle. Nom de l'*Aquila* ou bois d'aigle dans l'Inde (*Abrég. des voyages*, VI, 149).

Agria. Nom du Houx, *Ilex aquifolium*, L., dans quelques auteurs.

Agromo. Un des noms du *Prunus coccumiglia*, Tenore, en Calabre (V. 521).

Agrumi. Un des noms italiens des Citronniers ou Orangers.

Agua raz. Nom portugais de l'essence de térébenthine.

*Agura-quiya. Ce nom brésilien est celui du *Solanum pterocaulon*, Dun. (variété du *S. nigrum*, L.), d'après Martius, qui ajoute la syllabe *acu* à ce nom (*Syst. mat. med. br.*, p. 119).

Aguti. Un des noms du *Cavia aguti*, L. (II, 162).

Ahée. Synonyme d'*Ahi*, *Inocarpus edulis*, Forst. (III, 612).

Ahlilei. Nom arabe du *Myrobalanus ehebula*, Gærtn.

*Ahouai. *Cerbera ahouai*, L. (et non *Cerbera thevetia* L., comme il a été dit à ce dernier mot).

Aigle de mer. C'est encore le nom du *Sciæna aquila*, Cuv. (VI, 255).

Aigrette des bois. Nom de l'*Asphodelus ramosus*, L., à Rochefort.

Ail des mulots. *Allium angulosum*, L. (I, 181).

— des prés. Un des noms du Colchique.

*AIMANT.

Poly (J. X.) Saggio sulla calamita e sulla virtu medicinali. Palerme, 1811. — Mouzin (Ph.). De l'emploi de l'aimant dans le traitement des maladies. Paris, 1843, in-8.

AIMER. *Ficus mauritiana*, Lam. Aux Philippines il y a un arbre de ce nom qui a des fruits comestibles, et dont le tronc fournit une eau bonne à boire, qui sert aux chasseurs à se désaltérer (*Abrég. des voyages*, III, 451).

AIPI. Un des noms brésiliens du Manihot, *Jatropha manihot*, L. (III, 676).

AIR COMPRIMÉ. L'action à l'aide de laquelle on introduit des gaz en quantité plus ou moins abondante dans certains réservoirs, et surtout ce qui se passe dans quelques expériences de physique, a fait naître l'idée d'exposer plusieurs parties de l'homme à l'action d'un air condensé sous un petit volume. M. Tabarié, physicien, a inventé une machine à l'aide de laquelle il fait respirer un air très comprimé, pendant un certain temps, de une à trois heures chaque jour. C'est surtout dans les maladies du larynx, et particulièrement dans l'aphonie qui dépend de laxité, de débilité et d'engouement muqueux du conduit aérien, qu'il réussit. Nous avons eu connaissance de deux succès obtenus par cette méthode; l'un sur mademoiselle F..., célèbre cantatrice de l'Opéra, l'autre sur M. F..., membre de l'Académie des sciences. Nous avons pu surtout l'apprécier sur ce dernier, dont nous avons suivi la maladie et vu l'incurabilité jusqu'à l'époque où il fit l'emploi du remède de M. Tabarié.

Le docteur Junod, connu par le procédé des *grandes ventouses* (voyez *Méthode hémospasique* et *Ventouse* dans ce Supplément), a aussi imaginé des appareils à l'aide desquels il exerce une pression atmosphérique sur le corps ou une partie du corps : ce qu'il appelle *bains pneumatiques*. La portion plongée dans un air condensé, comprimé, éprouve, suivant lui, de puissantes modifications. Il emploie ce procédé surtout dans les affections de la poitrine et du larynx, dans les anorexies, les scrofules, le marasme, certains cas de surdité, les maladies de la peau qui proviennent de l'affaiblissement de cet organe, etc. Il assure pouvoir porter la pression atmosphérique à plus de cent mille livres sur l'économie, au lieu de vingt-six mille, qui est la pression ordinaire, et il ajoute que son moyen est facile à appliquer, ce qu'il fait journellement, par une sorte de spécialité, moins pourtant encore que les ventouses *monstres*.

Le docteur Pravaz a donné un mémoire sur les bons effets des bains d'air comprimés dans l'inertie des poumons, pour réveiller la vitalité de ces organes affaiblis, augmenter la force et la richesse du sang, etc. (Paris, 1840, in-12). Voyez *Ventouses* dans ce Supplément.

Gondret. Mémoire sur les effets de la pression atmosphérique sur le corps humain. Paris, 1819, in-8. — Junod. Recherches sur les effets de la compression et de la dilatation de l'air tant sur le corps que sur les membres isolés. Paris, 1835, in-8. — *Id*. Considéra-

tions sur un nouveau et puissant moyen curatif. Paris, in-8.— Tabarié. Lettres à M. Arago sur les avantages de l'air comprimé (*Comptes-rendus hebdomadaires de l'Acad. des sciences*, 18 mars et 6 juillet 1840).

AIR NATAL. Quelques médecins ont pensé que l'air natal pouvait avoir de l'efficacité dans plusieurs maladies chroniques, lentes, où le système nerveux est surtout affecté. Ils ont supposé que les organes qui avaient été *élevés* au milieu de cet air fonctionneraient mieux si on le leur rendait, accoutumés et façonnés qu'ils étaient à son action. On cite même des guérisons presque miraculeuses dues à son influence, de sorte que la prescription de l'air natal est fréquente. En admettant cette modification heureuse de la santé par cette cause, elle serait complexe; car l'air natal n'agirait pas seul: il y aurait l'eau natale, le sol natal, le site natal, l'habitation natale, la nourriture natale, etc., etc. Nous ne croyons pas beaucoup à cette efficacité; car, à supposer que l'air natal ait pu, dans un temps où nous n'étions pas malade, entretenir la santé, il n'est pas dit qu'il nous eût empêché de tomber malade, ou qu'il nous eût guéri si nous l'eussions été en y restant. Nous croyons que nos organes, modifiés par le temps qui s'est écoulé depuis que nous avons quitté le pays de notre naissance, n'en reçoivent plus la même influence, et que c'est une expérience nouvelle que l'on fait réellement en y renvoyant les anciens nés; pourtant nous comprenons que si cet air est sain, tandis que celui que l'on respire est mauvais, nous comprenons, disons-nous, qu'il soit utile de l'aller respirer, et qu'il peut en résulter de l'avantage, tandis qu'il faudrait le fuir dans le cas contraire. Au demeurant, le bien-être que l'on peut recevoir en allant respirer l'air natal tient à certaines circonstances qui agissent ici comme pour les eaux minérales, c'est-à-dire que les malades ont de la distraction, revoient des amis, font de l'exercice, ont des souvenirs intéressants, une vie différente, etc. C'est en ce sens surtout qu'on peut expliquer l'avantage de l'air natal, c'est-à-dire qu'il n'entre peut-être pour rien dans le bien qu'on attend de son usage. Voyez *Atmosphère* (I, 481).

*AIX EN PROVENCE (Eaux minérales d').

Freycinet. Lettres à M. Arago sur les eaux d'Aix en Provence (dont il faisait usage). La 1re est dans les *Comptes-rendus hebdomadaires de l'Acad. des sciences*, I, 445; la 2me dans ceux de 1836.

*AIX EN SAVOIE (Eaux minérales d').

Francœur. Notice sur les eaux d'Aix en Savoie, in-8. 1822. — Despinea (fils). Manuel de l'étranger aux eaux d'Aix en Savoie. 1 vol. in-8, figures. Annecy, 1834. — Despinea (fils). Observations de médecine pratique faites aux bains d'Aix en Savoie. 1 vol. in-8. Annecy, 1838. — Bonjean. Sur les eaux d'Aix en Savoie, 1845.

Aizoon. Nom du *Sedum acre*, L., dans Dioscoride et Pline, d'après M. Godier.
Ajonc. Un des noms de l'*Ulex europæa*, L. (VI, 798.)

AJUAPAR. Un des noms américains du *Hura crepitans*, L. (III, 553).

*AJUBATIPITA. Ajoutez : Ses fruits sont rouges, ont la forme de l'orange, le goût du coing ; ils sont bons dans la dysenterie. Le suc des fruits non mûrs est blanc et noircit au point de servir d'encre, dont les traces durent sept à huit jours (*Abr. des voyages*, XII, 234).

AJURATIBIRA. Synonyme d'*Ajubatipita*.

AKI. Un des noms indiens du *Madar* ou *Mudar*, *Asclepias gigantea*, L. (I, 466).

AKOUCHY, AKUSCHY. Noms du *Cavia akuschy*, L. (II, 162).

AKOUND. Un des noms du *Madar*, *Asclepias gigantea*, L. (I, 466). Voyez ce mot dans ce Supplément.

ALAFREIRA. Arbre de l'Inde, dont la fleur blanche, jaune à la base, y est employée à l'instar du safran en Europe (*Abrégé des voyages*, VI, 149).

ALAGO. Synonyme d'*Adyao* (I, 83).

ALAH. Nom du Térébinthe, dans l'Écriture sainte.

ALALONGA. Nom français du *Scomber alalunga*, L. (VI, 226).

ALBOTIN. Nom syrien du *Pistacia narbonensis*, L.

ALBUM CANDIENSE. L'oxyde d'étain dont il est parlé à la ligne 5 de cet article est l'étain de glace, c'est-à-dire le bismuth.

*ALBUMINE. Ajoutez : M. Mondière (J.-T.), médecin de l'hôpital de Loudun, a publié un Mémoire sur le traitement de la dysenterie par l'albumine (blanc d'œuf) en boisson et en lavement. Il prescrit de vingt-cinq à trente blancs par jour ; il en a éprouvé beaucoup d'efficacité (*Comptes-rendus hebd. de l'Acad. des sc.*, 27 mars 1837). L'albumine se trouve parfois abondamment dans l'urine, produite surtout par la maladie appelée *Albuminurie*.

Desir (A.) Présence de l'albumine dans l'urine. Paris, 1835 (Thèse). — Denis (P.-S.). Études chimiques, physiologiques et médicales, faites de 1835 à 1840, sur les matières albumineuses, etc. Commercy, 1843, in-8.

ALCAJA. Nom arabe du *Trichilia emetica*, Vahl. (VI, 766).

*ALCALIS. Des alcalis libres ou à l'état salin imprègnent nos humeurs, surtout le tube digestif, tandis que l'estomac reçoit plus particulièrement le suc gastrique, qui est acide (voyez *Acides* dans ce Supplément). Au nombre de leurs usages physiologiques, on a pensé qu'ils aidaient la solution de certains médicaments. Suivant cette théorie, le soufre, l'iode, le phosphore, les oxydes minéraux ne se dissolvent que par leurs moyens ; les huiles fixes, les résines, les baumes, sont saponifiés en partie par les alcalis ou bases alcalines contenues dans nos humeurs. Le gros intestin renferme particulièrement des sucs alcalins, ce qui explique pourquoi les substances résineuses, et surtout l'aloès, sont parti-

culièrement dissous dans le gros intestin et agissent plus sur lui que sur toute autre partie du tube intestinal : aussi faut-il ajouter un peu d'alcali aux résines, pour faciliter leur action. La pratique était arrivée à ce résultat avant que la chimie eût éclairé ce point de doctrine. La quinine pure, qui est insoluble, peut être absorbée dans l'estomac à cause du suc gastrique, qui est acide, mais ne le serait pas dans le gros intestin, dont le suc est alcalin; il faudrait, si on l'administrait par l'anus, l'acidifier. La morphine est absorbée dans toute la longueur du canal intestinal, parce qu'elle se combine aussi bien avec les alcalis qu'avec les acides. Ces agents de dissolution, dit M. Mialhe, auquel nous empruntons cette théorie, n'avaient pas été signalés avant nous, et n'étaient point appréciés dans leur rôle chimico-physiologique (*Traité de l'art de formuler*, p. CCXLVIII). Il veut qu'on boive de l'eau pure ou de l'eau légèrement alcaline, ni acide, ni sucrée, immédiatement après l'ingestion de ces substances, et qu'on ne boive plus après. L'action des médicaments insolubles est d'autant plus grande que la proportion d'eau ingérée est moindre, selon lui. Il y a des substances assimilables à nos humeurs par les alcalis ou l'oxygène contenus dans le sang; tels sont l'albumine, la caséine, la fibrine, le gluten, le sucre de raisin ou glucose, l'amidon modifié ou dextrine, les corps gras, l'alcool, les oxydes de fer, le phosphate calcaire, quelques huiles essentielles, etc.; on ne peut les rencontrer dans nos humeurs que lorsque celles-ci sont viciées : ainsi le sucre, chez les diabétiques, ne se montre que par l'absence, dans le sang, des alcalis libres ou carbonatés (*Idem*, p. CCXLIII). Il y a au contraire des substances non assimilables par l'albumine et les alcalis du sang : tels sont la plupart des sels, des iodures, des chlorures alcalins, des sels métalliques, la plupart des acides végétaux, la matière colorante de certains fruits ou racines, etc. La plupart de ces substances arrivent promptement à tous les émonctoires, surtout aux urines (*idem*). Comme M. Mialhe le dit, cette théorie attend la sanction de l'expérience.

Les médicaments insolubles doivent être donnés à doses fractionnées, afin que chacune d'elles puisse devenir soluble à l'aide des acides ou des alcalis de nos humeurs, ce qui ne saurait avoir lieu sur toute la masse. Ainsi la limaille de fer fait moins d'effet dans la chlorose si on la donne à grande dose, parce que le suc gastrique agit plus facilement sur la petite quantité répétée que sur la grande ; il en est de même de l'émétique, du kermès. Les alcalis du suc intestinal dissolvent des fractions de copahu, et

ne pourraient en dissoudre des masses; il en est de même pour la résine de jalap, etc.

Les chlorures alcalins de nos humeurs se comportent de même que les alcalis : une petite dose de calomel agit plus qu'une grande; elle produit le ptyalisme; une plus forte purge, parce qu'elle n'est pas dissoute par les chlorures et qu'elle agit en quelque sorte mécaniquement. Les enfants, qui ont leurs humeurs peu riches en chlorures, supportent plus facilement le calomel que les adultes; il en est de même pour les chlorures insolubles de plomb et d'argent. L'usage des boissons *déchlorure* les humeurs, surtout après une longue diète : alors le calomel n'a que peu ou point d'action chez eux; les marins, au contraire, en éprouvent une action si forte, que la plupart des médecins qui les soignent sont forcés de n'en point faire usage chez eux.

L'idiosyncrasie des sujets s'explique par la composition des humeurs chez eux. Les maladies font aussi varier cette composition: ainsi, les diabétiques ont tous les humeurs acides (Mialhe, *idem*, p. CCLXXVI).

Les chlorures alcalins et autres sels inorganiques vont toujours en diminuant dans les maladies; on en trouve moins alors dans le sang et les urines, d'après M. Becquerel, surtout si on a ingéré une grande quantité de boisson. Dans l'état de santé, le *sérum* du sang est salé comme le bouillon très salé. Chez les malades soumis à une longue diète, il est insipide comme l'eau. Le sang des typhoïdes au 15, 21 et 30e jour de maladie, contient trois quarts moins de sels que celui à l'état normal : aussi sont-ils bien peu impressionnés par les sels de plomb, de mercure, qui empruntent aux chlorures leurs propriétés médicales. Le calomel purge un homme en santé; la même dose ne purge plus un homme qui est soumis aux délayants, au régime, etc.

Les sels alcalis végétaux organiques sont décomposés par les alcalis du sang, et comme c'est par leur base organique qu'ils exercent leur action médicale, il en résulte que tous les sels, ayant la même base, ont à peu près la même vertu : ainsi les sulfate, lactate, valérianate de quinine, peuvent être employés indifféremment, puisqu'ils n'agissent que par celle-ci, s'ils ont la même quantité de cet alcaloïde pour base (*idem*, CCXCVI).

L'usage des alcalis augmente la combustibilité du sang, d'après M. Chevreul, c'est-à-dire qu'il est plus apte à recevoir l'oxigène de l'air. Ils rendent les urines plus alcalines, et ce liquide peut tenir alors en dissolution une plus grande quantité d'acide urique, car l'urate de soude est plus soluble que l'acide urique. C'est pour

cela que les alcalis sont utiles dans la goutte caractérisée et accompagnée d'un excès de production d'acide urique; comme ils rendent le sang plus combustible, il y a plus d'urée de produite que d'acide urique, laquelle est très soluble (Bouchardat, *Annu. de thérap.*, 1846, p. 96).

M. Mialhe établit en principe que tous les alcalis végétaux, sans exception, doivent être administrés à l'état salin, et même plutôt à l'état de sel acide qu'à l'état de sel neutre ou basique (*Traité de l'art de formuler*, CCXXVI).

Dans les empoisonnements par les alcalis fixes concentrés, le contre-poison est le vinaigre, le suc de citron, et, à leur défaut, l'eau pure. Les vomitifs y sont au moins inutiles.

On prépare une pommade alcaline contre la teigne; on sème de la potasse en poudre sur la teigne. La cendre de bois est la base, dit-on, de la poudre des frères Mahon contre la teigne (Bouchardat, *Annu. de thérap.*, 1841, p. 146; *idem*, 1844, p. 258; *idem*, 1846, p. 98).

Orfila. Mémoire sur l'empoisonnement par les alcalis fixes. Paris, 1842, in-4.

*ALCALOIDES. Voyez l'article précédent, où nous mentionnons l'action physiologique des humeurs sur les alcaloïdes. M. Bouchardat a découvert des propriétés optiques à plusieurs alcalis végétaux, qu'il a indiquées dans son *Annuaire de thér.* de 1844, p. 258.

Henry (O.). Tableau des alcaloïdes (*Journal de pharmacie*, XX, 62 et 87).

Alcana (faux). Voyez *Orcanette* (V, 89).

Alcassus bravo. Nom que porte au Brésil le *Cassia fruticosa*, Manso. On l'y nomme aussi *Boigordo* (*Ann. des sc. nat.*, XII, 220).

Alcassuz. Nom du *Periandra dulcis*, Mart., au Brésil. Voyez *Periandra* dans ce Supplément.

Alcalcaz. Nom espagnol de l'*Arum colocasia*, L., qui paraît dérivé de l'arabe.

Alchimie, Alchymie. Voyez *Pierre philosophale* (V, 307).

Alcionelle des étangs. C'est l'*Adaerca* de Dioscoride, d'après M. Vallot (*Revue médicale*, XV, 129).

Alcomeli. Sorte de manne du figuier. Voy. *Manne* (IV, 228).

*ALCOOL. Ajoutez : Ce liquide, dont l'abus et parfois l'usage produisent des maux fort graves, peut aussi être un remède aux maladies qu'il a causées; c'est ainsi qu'on a vu des individus habitués à en faire une grande consommation tomber dans une sorte de délire par la privation complète et subite de ce stimulant. On guérit ce mal appelé *OEnomanie* par M. Rayer, *Dipsomanie* par Hufeland, et *Trunck-Sucht* par les habitants du Nord, à l'aide des opiacés, auxquels on ajoute des quantités raisonnables d'alcool (*Mém. de l'acad. royale de méd.*, I, p. 215; 1828).

Brouaut (L.). Traité de l'eau-de-vie, ou Anatomie théorique et pratique du vin. Paris,

1646, in-4. — Dubuc. Notice sur les alcools...; les changements qu'ils éprouvent, etc. (*Ann. de chimie*, LXXXVI, 314). — Roesch (E.). De l'abus des boissons spiritueuses, etc. Paris, 1839, in-8. — Janziou (M.). Quelques réflexions sur les effets morbides produits par l'abus des liqueurs alcooliques. Montpellier, 1834 (Thèse). — Fouris (F.-M.). Aperçu sur les effets fâcheux des boissons alcooliques. Montpellier, in-4, 1837 (Thèse).

*ALCORNOQUE. Ajoutez : M. Lherminier, pharmacien à la Guadeloupe, a donné de nouveaux détails sur ce végétal dans le *Journal de pharmacie* (XIX, 379), où il émet l'opinion que c'est un arbre de la famille des légumineuses voisin des *Bauhinia*. Il nous a dit de vive voix qu'il soupçonnait que c'était un *Pterocarpus*.

*ALCYONIUM. Ajoutez : Tournefort dit que les dames de Milo se fardent avec la poudre de l'*Alcyonium durum*, d'Imperati (*Voyage* I, 179).

ALECRIM DO CAMPO. Nom brésilien du *Lantana microphylla*, Mart.

— BRAVO. *Hypericum laxiusculum*, St-Hil.

ALEKONDE, ALICONDI. Nom du Baobab, *Adansonia digitata*, L., au Louango.

ALENÇON (eaux minérales d'). On vient de trouver aux environs de cette ville deux sources froides qui paraissent fournir du naphte, d'après M. Desnos. Dans les fouilles on a rencontré des débris de construction romaines autour de ces sources, qui semblent indiquer qu'elles ont été usitées autrefois (*Comptes-rendus hebd. de l'Acad. des sciences*, 3 juillet 1837).

ALÈVE. Un des noms du Pin sylvestre ou Pinastre, en différents lieux de France, d'après Bélon.

ALEXANDRIA-TROAS (Eaux d'). Voyez *Eskitembul* (Eaux d') dans ce Supplément.

ALGA. Nom latin des *Fucus* chez les anciens auteurs. Voyez *Fucus* (III, 303).

ALGÉRIE (Eaux minérales de l').

Guyon. Analyse de quelques eaux thermales de l'Algérie (*Gazette médicale*, 1841, p. 425).

ALFALFA. Nom espagnol de la Luzerne cultivée, *Medicago sativa*, L. (IV, 271).

ALFAVACA DA COBRA. Un des noms brésiliens du *Monniera trifolia* (il y a des auteurs qui écrivent *Monnieria*).

ALGARROBO. Nom d'un *Inga* de la province de Santiago. Voyez *Inga* (III, 604).

ALGOROVILLA. Un des noms de pays du *Poinciana coriacea*, Willd. (V, 409).

*ALHAGI. *Hedysarum alhagi*, L Voyez aussi *Manne* (IV, 227). On peut sur la *Manne d'alhagi* consulter les *Comptes-rendus hebd. de l'Académie des sciences* de 1836, p. 479. M. Figari nous écrit qu'en Égypte la décoction des racines de ce végétal est employée comme un purgatif léger. On appelle l'*Alhagi* en Arabie, *Agu*, *Agueul* ou *Agoul*.

*ALHUZAR. Nom arabe de l'*Asclepias syriaca*, L. Il est probable que c'est la même chose que l'*Alhasur* de Bélon. Voyez ce dernier mot (I, 167) et *Manne* (IV, 227).

*ALI (Eaux minérales d').

Giusepe Zicci. Lettres sur l'analyse chimique de l'eau thermale minérale d'Ali. Naples, 1835, in-8 (en italien).

ALICASTRUM. Voyez *Brosimum* (I, 673).

*ALIMENT. MM. Bernard et Barreswill ont avancé, dans un travail lu à l'Académie des sciences, que le caractère essentiel d'un aliment était d'être assimilé sans laisser de traces dans les humeurs, préalablement dissous par le suc gastrique, puis injecté dans les veines. Ils citent en exemple le sucre et l'albumine, qui s'assimilent entièrement quand on les administre avec du suc gastrique, tandis que les mêmes substances se retrouvent en nature dans les urines, sans avoir subi aucune modification, lorsqu'on les injecte comparativement, à la même dose, mais seulement dissoutes dans de l'eau simple. Si au contraire elles ne sont pas assimilables, elles ne disparaissent jamais dans le sang, bien qu'elles aient été dissoutes dans le suc gastrique en proportions quelconques. On les retrouve toujours en nature dans les excrétions; tel est le cas du prussiate de potasse, qui est toujours éliminé par les urines (Mialhe, *Traité de l'art de formuler*, p. VII et VIII). Ces caractères ne sauraient convenir à toutes les substances alimentaires, et conséquemment la définition n'est pas rigoureuse: ainsi le lait injecté sans addition de suc gastrique ne se retrouve plus au bout de quelques jours dans le sang, qui reprend ses caractères accoutumés: donc l'aliment n'a pas toujours besoin du suc gastrique. D'un autre côté, les sels de cuivre injectés, dissous dans le suc gastrique, ne se retrouvent pas dans les humeurs, et seraient alimentaires d'après ces auteurs (*idem*). On ne peut donc admettre l'hypothèse de MM. Bernard et Barreswill, et M. Mialhe pense même qu'il y a des substances qui n'ont nul besoin du suc gastrique pour devenir alimentaires, telles que la dextrine, la lactine, la glucose, qui reçoivent au contraire des alcalis du sang la condition assimilatrice (*idem*, p. IX).

Les aliments végétaux rendent les humeurs alcalines, comme on le voit aux herbivores. Les aliments animaux les rendent neutres ou même acides, ce qui, pour le dire en passant, fait voir qu'on avait tort de nourrir les diabétiques de viandes; d'un autre côté, la fécule, la gomme, contenus dans les aliments maigres, peuvent donner lieu à la formation de la glucose, de sorte que le mieux serait de ne les nourrir ni de l'un ni de l'autre dans ce cas. On a proposé le *Gluten*, qui est en quelque sorte un aliment mixte et qui paraît parfaitement convenir, en usant en même temps des boissons alcalines.

M. Weiss, de Saint-Pétersbourg, traite avec succès la diarrhée des enfants nouvellement sevrés en les nourrissant avec de petits morceaux de viandes crues. M. Bouchardat dit que ce traitement lui a réussi, ce qu'il attribue à l'activité dissolvante du suc gastrique des jeunes animaux sur la chair non cuite. MM. Marotte et Désormeaux pensent qu'on n'animalise pas assez la nourriture des enfants; qu'on devrait leur donner du bouillon, des laits de poule, etc., pour remédier aux accidents intestinaux qu'ils éprouvent si souvent (*Annu. de thérap.*, 1846, p. 147).

Broussais (C.) Des différents moyens de conservation des substances alimentaires. Paris, 1838, in-4. — Aulagnier (A. F.). Dictionnaire des aliments et des boissons, etc. Paris, 1839, in-8, 2me édit. — Garnier et Harel. Des falsifications alimentaires et des moyens chimiques de les reconnaître. Paris, 1844, in-12. — Chevallier. Sur les altérations et les falsifications des substances alimentaires. Paris, 1844, in-8. — Mélier (F.). Études sur les subsistances examinées dans leur rapport avec les maladies et la mortalité (*Mémoires de l'Acad. roy. de medecine*, X, 171).

ALIMONE (Eaux d').

Mauri (A.). Analyse chimique de l'eau minérale d'Alimone. Naples, 1813, in-8 (en italien).

Alisari. Nom de la garance dans l'Orient. Voyez *Rubia* (VI, 125).

Alise (Eau d'). Guy Patin (lettre I, p. 36), dit qu'on donne ce nom aux eaux de Sainte-Reine.

*ALLEMAGNE (Eaux minérales d'). On trouve un rapport sur un travail manuscrit de M. Fontan, relatif aux eaux minérales de ce pays, ainsi que de la Belgique, de la Suisse et de la Savoie, par M. Pelouze, dans les *Comptes-rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences* du 24 mai 1841 (XII, 935).

Heyfelder. Aperçu sur quelques eaux minérales d'Allemagne. Stuttgard, 1834, in-8.— Granville (A.-B.). The spas of Germany. London, 1re édit. 1838; 2e 1839, in-8.

Alletari. Voyez *Amomum* (I, 257).

ALLEVARD (Eaux minérales d'). Elles sont sulfureuses-salines; leur température est de 28° centigrades. M. Dupasquier a publié un volume sur ces eaux du département de l'Isère; il les conseille dans les scrofules, les maladies cutanées, les engorgements lymphatiques, etc. On doit à ce médecin un instrument appelé *Sulfydromètre*, à l'aide duquel il mesure avec une grande facilité le principe sulfureux contenu dans les eaux minérales (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, VI, 967).

Dupasquier (A). Histoire chimique, médicale et topographique des eaux minérales d'Allevard (Isère). Paris, 1841, in-8. — Rigollot. Allevard, son établissement thermal et ses environs. Grenoble, 1842, in-18.

Alliage fusible de Darcet. Voyez Plomb (VI, 373).

Alliaria. Nom du *Sisymbrium alliaria*, L. Dans les anciens auteurs, ce nom a été donné à plusieurs autres plantes d'une odeur alliacée : tel est le *Bawang* des Moluques (I, 561), etc. Voyez *Odeur alliacée* (I, 180) et ce mot à la ligne suivante.

*ALLIACÉE (Odeur). C'est l'*Asa-fœtida* qui sent l'ail, et non la plante qui le produit. Il en est de même du *Sagapenum*, où elle est bien moindre (III, 247). A *Ibirarema* (III, 585), nous avons indiqué deux végétaux à odeur d'ail, qui sont deux *Petiveria*. Voy. *Ibirarema* dans ce Supplément. Le *Seguiera alliacea*, Mart., est dans la catégorie des végétaux alliacés ; il faut y ajouter les *Agaricus alliatus*, Schœffer, et les *Agaricus præcox*, Pers., et *prasiosmus*, Fries.

ALLIEZ. Un des noms de l'Ers en arabe.

*ALLIUM. *Allium cepa*, L. A Serpho, dans l'archipel Grec, les oignons sont fort doux, parce qu'ils croisseut dans des fonds humides, d'après Tournefort, qui affirme que ceux de Provence sont âcres, parce qu'on ne les arrose pas (*Voyage* I, 215). Cette croyance n'a pas été admise ; car chez nos maraîchers, où on arrose beaucoup les oignons, ils n'en sont pas moins âcres. On a attribué avec plus de raison le moins d'âcreté de l'oignon au climat ; dans ceux où la chaleur est le plus marquée, ce légume est plus doux, comme il arrive pour ceux d'Égypte, d'Espagne, etc. Burnes dit qu'en Asie on croit qu'en mangeant les oignons d'un pays, on s'y acclimate (*Voyage à Bokhara*, p. 72).

Il y a au Kamtschatka, d'après Krusenstern, un ail sauvage dont on fait un grand usage alimentaire ; on l'y appelle *Tcheremcha*, et on l'y estime un excellent antiscorbutique, qui peut remplacer la choucroute. On prépare par infusion une sorte de boisson avec cet ail, qui n'est pas désagréable, et que l'on peut renouveler pendant quatre semaines tous les jours (Krusenstern, *Voyage*, I, 285).

Allium fistulosum. L., Ciboule. Cette plante, dont la patrie n'est pas connue, est cultivée dans la plupart des jardins pour ses feuilles fistuleuses, qu'on emploie comme condiment à cause de leur forte odeur alliacée. On les coupe jeunes et on les met hachées sur les salades, dans les sauces, les ragoûts, etc. On en mêle les pousses fines et coupées dans la pâtée des jeunes dindons, pour stimuler leur appétit.

La teinture alcoolique de l'*Allium sativum*, L., est propre à guérir les fièvres intermittentes, d'après le docteur Klokow ; après l'administration de quelques évacuants, il en donne une demi-once aux sujets vigoureux, à prendre à l'approche du froid, et autant à sa cessation. Il faut continuer ce moyen après la suppression de la fièvre, à la même dose, matin et soir, pendant quinze jours, sans autre médicament (*Gazette médicale de Paris*, février 1830, p. 84).

Schmidt. *Cepis et alliis, apud Aegyptios et cultis.*

Allopathie. Voyez *Enantiopathie* (III, 113).

Allouchier. Nom français du *Cratægus aria*, L. (II, 460).

ALLYRE (Saint-). Source ou plutôt ruisseau, situé à Clermont-Ferrand, dont les eaux, séléniteuses, ferrugineuses et acidules, jouissent de la propriété incrustante au plus haut degré. On y met toute espèce de corps, comme des oiseaux, des quadrupèdes, etc., etc., qu'on retire enveloppés d'une couche minérale au bout de quelque temps. On a formé une espèce de musée de ces différents objets dans un des faubourgs de cette ville, près du ruisseau, qu'on montre aux étrangers curieux, et que nous avons visité, ainsi que les eaux, sur lesquelles on a établi un pont fait avec leurs incrustations.

Lemery (N.). Note sur une fontaine pétrifiante des environs de Clermont (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1700). — Girardin (J.). Analyse chimique des eaux minérales de Saint-Allyre. Rouen, 1836, 8o (*Journ. de pharm.*, XXIII, 257).

*Almecegeira. Nom des *Amyris* (icica) au Brésil.

Almendron. Un des noms américains du *Bertholletia excelsa*, Humb. (I, 579).

Alo. Nom que les nègres donnent aux feuilles pulvérisées de l'*Adansonia digitata*, L. (I, 73).

*ALOE. Ajoutez : L'Aloès ne se prescrit guère que dans les maladies chroniques, et dans les cas de dérangements des fonctions intestinales, notamment de celles du gros intestin, sur lequel il agit de préférence, parce que les alcalis qui résident dans cette partie de l'organisme le réduisent en une espèce de savon qui en rend la solution plus facile. Cela explique encore pourquoi il ne faut donner que de petites doses d'aloès et pourquoi il n'agit que 12, 24 et même 36 heures après son administration ; il ne produit que peu de selles, mais son action est néanmoins fort utile pour remédier à la dyspepsie et rétablir les forces digestives : de là le nom de *Pilules gourmandes*, de *Grains de vie*, etc., qu'on donne aux préparations d'aloès. Il paraît avoir aussi une action évidente sur le foie et faciliter l'écoulement de la bile. Le docteur Salgues a employé l'aloès sur les vésicatoires, pour vaincre la constipation ; la coloquinte lui a encore mieux réussi. On prépare toujours à Soccotra, par l'évaporation du suc des feuilles de cette plante au soleil, l'aloès soccotrin. C'est même, avec le sang-dragon, le seul produit de cette île (*Écho du monde savant*, 16 novembre 1843).

Fabroni. Nouvelle teinture qu'on peut tirer de l'aloès soccotrin. Florence, 1796 (en italien). — Wedekind. Mémoire sur l'aloès. *Isis*, 1825 (analysé dans le *Bull. des Sc. méd. de Férussac*, XII, art. 57). — Salm-Dyck. *Monographia generum aloës*, etc., Dusseldorf, 1835 et suivantes, 4 livraisons in-fol., fig. — Observations sur les aloès adressés par M. Pereira à M. Guibourt (*Journ. de pharm.*, XVII, 700).

Aloès. Ce que l'on appelle ainsi dans le midi de la France, en Italie, en Espagne, est l'*Agave americana*, L. (I, 107).

Aloès de la barbade. Nom synonyme d'Aloès caballin (I, 197).

*ALOÈS (Bois d'). Ce qu'on nomme ainsi n'est pas le bois des espèces du genre *Aloe*, c'est celui de l'*Agalloche*. Voy. *Agallochum* (I, 97). Il est très commun à la Cochinchine, à Madagascar, etc. Flacourt dit (p. 52 de son *Voyage*) qu'il en envoya en France, en 1650, 52 milliers pesant d'excellente qualité (Rochon, *Voyage à Madagascar*, p. 6). Burkhard en a vu faire beaucoup d'emploi en Arabie comme aromate. Les riches en brûlent dans des cassolettes, sur leur pipe, etc. On en fait des chapelets ainsi qu'avec le bois de sandal et autres bois aromatiques usités dans l'Orient. On en donne en présent, etc. Les caravanes en apportent de l'Inde, de la Mecque, etc., ainsi que du baume de ce dernier pays, etc. (Burkhard, *Voyage*, I, 157). Le bois de Calambac s'est vendu jusqu'à 160 fr. l'once, à Batavia, d'après Barrow (*Voyage*, II, 152).

ALOINE, ALUINE. Noms de l'Absinthe, qui viennent d'Aloès, de l'amertume de ce végétal.

*ALPINIA. Ajoutez : Suivant M. Batka, la graine de paradis provient de l'*Alpinia granum paradisi*, Afzélius; et le cardamome de celles de l'*A. Madagascariensis*. Il dit ces deux plantes différentes de l'*Amomum malaguetta* (*Archives botan.*, II, 95). Voyez *Amomum* (I, 257), et *Malaguetta* (IV, 199).

ALQALY. Nom arabe du *Salsola kali*, L. (V, 567).

ALSTROEMERIA SALSILLA, L. Cette liliacée du Chili y est connue, d'après Feuillée, sous le nom de *Salsilla* (il l'appelle *Hemerocallis*). Sa racine ressemble à celle de la salsepareille, d'où lui vient son appellation espagnole; on assure dans le pays qu'elle a les mêmes propriétés. Elle est de couleur obscure en dehors, blanche en dedans, ligneuse, irrégulière, etc. On en use surtout dans les douleurs d'estomac (Feuillée, *Chili*, II, 715).

ALTE. Un des noms de l'*Annona triloba*, L. (I, 311).

*ALTHÆA.

Trommsdorf (A.). Analyse de la racine de guimauve (*Bull. des Sc. méd. de Férussac*, XX, 278. — 1830). — Larocque. Examen chimique de la racine de guimauve. Paris, 1844, in-4o.

*ALTINGIA. Voyez DAMMARA dans ce Supplément.

ALUM. Nom d'un *Diospyros* du Sénégal, d'après M. Leprieur, dont on mange les fruits dans ce pays.

*ALUMINE. Dans les terres bolaires et anhydres, l'alumine est insoluble dans l'eau, inactive par conséquent; mais par l'action dissolvante des humeurs gastriques, qui sont acides, elle acquiert des propriétés astringentes très marquées (Mialhe, *Essai sur l'art de formuler*, p. xcv).

M. Bonjean, de Chambéry, a constaté la présence de l'alumine dans la chair d'un lièvre qui avait causé quelques symptômes

d'empoisonnement. Il en a aussi trouvé dans celle d'un poulet (*Comptes-rendus hebd. de l'Acad. des sc.*, XVII, 134).

ALUMINE VÉGÉTALE. Voyez GLUTINE (III, 386).

*ALUN. M. Mialhe dit que l'alun des officines est un sulfate d'alumine et de potasse (*Essai sur l'art de formuler*, p. XCVI). A petite dose, l'alun dissous est astringent; à haute dose il est irritant et produit d'abondantes expuitions de mucosités. Dans le premier cas, il est utile dans les affections aphtheuses, le mal de gorge, la stomatite mercurielle, etc. Dans le second, contre l'enrouement, la diphthérite, etc. A petite dose et en injection, il réussit dans les leucorrhées commençantes, mais il les augmente si on la porte à des quantités élevées. A haute dose et en poudre, il produit le ptyalisme (c'est dans ce but qu'on l'emploie dans l'aphonie des chanteurs, etc.), parce qu'il fluidifie les humeurs, etc.

M. le docteur Bénati traitait les aphonies chroniques avec des gargarismes composés d'alun en poudre, suspendu dans l'eau, d'abord à la dose d'un gros en quatre paquets pour quatre gargarismes, qu'il augmentait successivement jusqu'à 4 gros par jour, aussi en quatre fois: il rendit, par ce moyen, la voix à plusieurs chanteurs célèbres qui en étaient privés depuis longtemps. Nous avons été témoin du succès fort remarquable de ce procédé, dans une maladie rebelle à la plupart des autres traitements, qui n'a d'ailleurs aucun inconvénient, puisqu'on n'avale pas, ou très peu, du médicament; qu'on peut mêler l'alun avec partie égale de sucre. D'autres fois, il soufflait les mêmes doses d'alun à sec dans le fond de la bouche. Voyez plus bas *Ammoniaque*.

Le docteur Griffin donne l'alun dans la gastralgie non inflammatoire, celle appelée nerveuse, et qu'il croit provenir d'une lésion de la moelle épinière, à la dose d'une once par jour; il répète la même dose, dont on peut diminuer la force en l'associant aux préparations aloétiques. Il administre encore l'alun de cette manière dans le pyrosis, dans les paroxismes violents de douleurs névralgiques, etc. (*Revue médicale*, II, 398-1835, d'après le *Quarterly Review*).

M. le docteur Barthez administre depuis 40 grains jusqu'à 2 gros d'alun, en vingt-quatre heures, dans la fièvre typhoïde, pour remédier aux ulcérations intestinales qui ont lieu lorsque cette maladie a duré un certain temps. Il s'est assuré par l'expérience que ce sel cicatrise ces lésions pathologiques; qu'il arrête les hémorrhagies qui dépendent de ces ulcérations, resserre les membranes intestinales, fortifie l'estomac, donne de l'appétit, etc. Il en prescrit jusqu'à 4 ou 5 gros par jour sans inconvé-

nient, dans une potion gommeuse (*Bulletin de la Faculté de méd.*, mai 1819, III, 655). Le docteur Delarue a employé aussi l'alun avec succès dans les inflammations et ulcérations des membranes muqueuses (*Bulletin de thérapeutique*, XIX, 978).

Quelques chirurgiens emploient la solution d'alun concentrée en injections pour la cure radicale de l'hydrocèle, et disent réussir aussi bien qu'avec le vin et la teinture d'iode.

Le docteur Pétrequin emploie de trois manières l'alun dans la surdité : 1° en gargarismes, à la dose de 1/2 à un et deux gros dans quatre à six onces de liquide, plusieurs fois dans le jour, en le gardant un certain temps dans la bouche ; 2° en insufflant, plusieurs fois par jour, un mélange d'alun et de sucre, de 15 à 30 grains chaque fois, dans l'arrière-gorge, à l'aide d'un tuyau de plume ; 3° en touchant avec la pierre d'alun, tous les deux ou trois jours, les parties malades. Il assure avoir obtenu, par ce traitement, de notables guérisons de surdité, qu'il explique par les relations de l'arrière-bouche avec l'oreille et la réaction qu'on opère sur celle-ci au moyen de l'autre.

Acétate d'alumine. Le procédé de M. Gannal pour la conservation des corps (et non l'embaumement, puisqu'il n'emploie pas d'aromates) consiste à injecter par la carotide une solution d'acétate d'alumine ; il faut 5 à 6 pintes de la solution de ce sel déliquescent. De cette manière, on peut conserver les cadavres un certain nombre d'années sans détérioration, sauf le cerveau, qui se putréfie, sans doute parce que l'injection n'y pénètre pas suffisamment. Le 13 octobre 1835, M. Gannal nous a montré des sujets injectés depuis deux mois, laissés à l'air, et qui n'avaient d'autre odeur que celle de l'acide acéteux. Comme cette méthode est très peu dispendieuse, on peut l'employer pour la conservation des corps destinés aux démonstrations anatomiques (quoique cette injection corrode les scalpels), ou à leur conservation pendant un certain nombre d'années de leur enfouissement dans la terre, surtout si on vernit la peau. Si on injecte le cadavre avec le sulfate d'alumine, il ne les conserve que pendant deux mois environ. Voyez *Arsenic* et *Soude* (*Sulfite de*) dans ce Supplément.

On ne saurait nier que l'alun ne soit une substance importante, et qu'on doit à bon droit classer parmi celles dont notre art tire le plus d'avantages.

Orfila. Sur les effets de l'alun (*Ann. d'hygiène*, I, 235. — 1829).

Alypayon. La feuille de cet arbre des Philippines, qui resemble au Platane, nettoie parfaitement les plaies et avive les chairs (*Abr. des voyages*, t. III, p. 455).

*Alyxia Reinwardti, Waitz. Ce végétal javanais est employé par les naturels comme antispasmodique (*Medical botanic. Society*, p. 7).

*Amadou. Voyez dans ce Supplément *Papepillo*. Le *Boletus igniarius*, L., contient de l'acide bolétique (I, 31). On trouve dans les *Champignons comestibles* de Persoon, p. 92, une dissertation sur l'amadou. D'après M. de Brébisson, on peut faire des estompes avec les bolets ligneux.

AMAIGRISSANTS. Nous nous servons de ce mot, faute d'autres plus appropriés, quoique sa signification soit fort claire. Ils se composent de tout ce qui a la propriété de faire maigrir. L'usage des eaux alcalines, par exemple, a parfois pour résultat de produire l'amaigrissement : telles sont celles de Vichy. De tout temps on a regardé les alcalis comme propres à produire la maigreur chez les sujets qui en usent ; ce que l'emploi du bicarbonate de soude fait parfois, ainsi que M. Mélier l'a confirmé il y a peu de temps. Les acides ont encore cette puissance à un plus haut degré : témoin celle du vinaigre chez les jeunes filles. Fleming a publié en 1757 un Traité sur la nature, les causes et la guérison de l'obésité, où il préconise l'usage du savon composé où l'alcali domine comme le médicament le plus propre à y parvenir ; des observations publiées en Allemagne, dans le *Journal de Graëfe*, ont confirmé la valeur de ce moyen. Nous croyons pourtant qu'une diminution graduée dans la quantité des aliments, jointe à un exercice longtemps prolongé, réussirait encore mieux, et nous possédons par devers nous plusieurs exemples qui nous montrent le bon effet de cette méthode.

Wadd. L'embonpoint considéré comme maladie, etc. ; sa guérison. Traduit de l'anglais par Léon. Paris, 1839, in-12.

Amalago. Nom du *Piper amalago*, L., dans Rumphius (VI, 328).

*Amandes de Rio-Grande. Graines du *Bertholletia excelsa*, Humb. (I, 579), que l'on vend publiquement à Paris, chez les marchands de comestibles.

*AMANITA. Ajoutez à l'*A. Muscaria* Pers. (I, 218) : Nous avons vu, en 1829, au mois d'octobre, des gardes du corps recueillir, dans la forêt de Saint-Germain, de longs chapelets de la fausse oronge, et manger ce champignon sans la moindre hésitation, malgré l'observation que nous leur fîmes du danger de s'en nourrir. Ils répondirent aux craintes que nous manifestions que dans le midi de la France, d'où ils étaient la plupart, ils en faisaient un usage continuel, sans qu'ils en eussent jamais éprouvé le moindre dommage : effectivement, ils n'en ressentirent pas

de ceux qu'ils récoltèrent devant nous. Voyez plus haut : *Agaricus*, et l'ouvrage du docteur Beauvais, intitulé *Effets toxiques*, etc., p. 13. Paris, 1845.

Krachenemiuikov. Effets toxiques de l'*Agaricus muscarius*. Lemgo, 1776, in-4 (en russe).— Paulet. Mémoire sur les Agarics à volva (*Mém. de la Soc. roy. de méd.*, I, 473). — *Id.* Sur le même sujet (*Mém. de l'Acad. des Sc.* Paris, 1775, in-4). — Georgi. Observations sur l'*Agaricus* (amauita) *muscarius*. Leipsig, 1783 (en allemand). — Vadrot (E.). Observations sur l'empoisonnement par les champignons, particulièrement par l'espèce appelée *fausse oronge*. Paris, 1814.

Amaracos. Synonyme d'*Amaracus*. Voyez ce dernier nom (I, 220).

*Amaranthus tricolor, L. Il est nommé *Herba papagalli* dans Lémery, *Dict.*, 750.

Amarinier. Un des noms du *Salix vitellina*, L. (VI, 184). D'autres donnent ce nom au *Salix pentandra*, L. (VI, 185).

*AMARYLLIS (Hæmanthus) TOXICARIA, Ker. Suivant Burkell, son feuillage est bleuâtre et ses bulbes vénéneuses. Le suc de celles-ci sert aux Bochismans à empoisonner leurs flèches; ils en font sécher au soleil, et le mêlent alors au venin des serpents (*Voyages*, édit. de Walkenaër, XX, 130). M. Alcide d'Orbigny nous a cité, au contraire, une espèce d'*Amaryllis*, de la province de Corientès, dont la bulbe cuite servait de maturatif aux colons espagnols dans le traitement de leurs abcès, etc. On l'y nomme *Lirio banado*.

Ambassa. *Centropomus ambassis*, Lacep. (II, 175).

*Ambavatzi. Nom madécasse du *Cytisus cajan*, L., d'après Flacourt.

*Ambel. Nom malabare du *Nymphæa lotus*, L. (IV, 641).

AMBOULE (Eaux d'). Elles sont situées dans une vallée de ce nom, à Madagascar. Lislet Geoffroy, savant mulâtre, en a envoyé, en 1787, à M. le duc de Larochefoucault, à Paris. On ignore ce qu'elles sont devenues (*Comptes-rendus hebd. de l'Académ. des sciences*, septembre 1836, p. 207).

Ambre blanc. Un des noms de la résine copale (II, 421).

*AMBRE GRIS.

Kœmpfer. Dissertation sur l'ambre gris (*Descript. du Japon*, tom. II, pag. 46; cité par Krusenstern, *Voyage*, II, 84).

Ambre jaune. Un des noms du succin (VI, 576).

— occidental. Nom d'une préparation des excréments humains d'après Paracelse. Voyez *Homme* (III, 522).

*AMBROSIA MARITIMA, L. M. le docteur Figari nous écrit qu'en Égypte cette plante, nommée par les Arabes *dem'sysch*, y est employée vulgairement comme tonique et antispasmodique.

Ambulam. Nom que porte dans Rhéede le *Spondias mangifera*, Willd. (VI, 510).

Amélanchier. *Mespilus amelanchier*, L. Voyez *Mespilus* dans ce Supplément.

Amenari. Végétal dont l'écorce, suivant le docteur Hancock, a été trouvée très efficace dans les fièvres rémittentes pernicieuses, lorsque le quinquina est sans action ou nuisible. On la donne

en infusion, en y ajoutant du *Caramata* ou de l'*Hérilali* concassés, une demi-once de chaque dans une pinte d'eau, administrée chaude, par fraction, de deux heures en deux heures, avec du vin, suivant l'urgence du cas (*Med. botan. Societ. of London.*, janvier 1831). On ne donne aucun renseignement sur les noms scientifiques de ces deux dernières substances.

AMER CINCHONIQUE. Voyez *Quinquina* (V, 623).

AMÈRE-DOUCE. Un des noms du *Solanum dulcamara*, L., plus volontiers appelé Douce-amère (VI, 410).

AMERI. Un des noms malabares de l'*Indigofera tinctoria*, L., dans Rumphius (I, 509).

AMERTUME. Sensation produite par les *Amers* sur la langue et le palais. Elle est parfois employée pour éloigner les enfants de certaines pratiques nuisibles : ainsi l'on frotte les doigts d'aloès, d'absinthe, aux enfants qui les tettent. On en enduit aussi le mamelon, pour éloigner les enfants qui tettent trop et fatiguent leurs nourrices. La sensation de l'amertume est parfois mise en jeu pour faire trouver bonnes ou agréables certaines boissons. Par exemple, dans quelques contrées de l'Afrique, on met dans sa bouche une *Noix de Kola* (VI, 531), qui fait trouver douces et même sucrées les eaux qu'on boit après. On prétend, en Égypte, qu'en frottant un vase avec des amandes amères, on clarifie l'eau du Nil (*Comptes-rendus hebd. de l'Acad. des sc.*, février 1839); ce qui n'a pas lieu pour l'eau de la Seine. Voyez *Amers*.

Guillemin (J.-B.-A.). Considérations sur l'amertume des végét. Paris, 1832, in-4 (Thèse).

*AMIDINE. C'est le nom que donne à la substance intérieure des globules de fécule M. Chevreul, appelée *Dextrine* par M. Biot. Voyez *Dextrine* dans ce Supplément.

*AMIDON. Ajoutez : On s'en sert, étant dissous, dans l'eau qu'il épaissit, à imbiber des compresses dont on entoure les membres fracturés ; celles-ci, en se desséchant, forment une sorte d'enveloppe ou boîte qui maintient les extrémités osseuses en rapport, et en facilite la consolidation ; on mouille l'appareil pour l'enlever. Ce moyen est actuellement assez employé (Voyez *Triticum*, VI, 775).

Payen. Mémoire sur l'amidon, considéré sous les points de vue anatomique, chimique et physiologique, in-4, 1838 (inséré d'abord dans le tome X des *Ann. des Sc. nat.*).

AMIDONNIER. Nom du *Triticum amylaceum*, Seringe, espèce de blé cultivé en grand dans plusieurs de nos provinces, et dont le grain est blanchâtre.

*AMMANITA. Voyez AMANITA.

*AMMI. Ajoutez : Swédiaur rapportait l'*Adiovaën* (I, 76) à l'*Ammi copticum*, L. ; mais Hahnemann dit que c'est un *Ligusticum*, Roxburg, qui en a fait son *L. ajowan* (IV, 113).

AMMONIAQUE. M. le docteur Ducros, d'après une opinion qui lui est propre, pense que les maladies du système nerveux peuvent être guéries par un *ébranlement*, une perturbation de ce système, et particulièrement lorsqu'on le porte sur la moelle de l'épine. Il désigne plusieurs points où les nerfs plus à nu peuvent être le siége de cet ébranlement, comme les creux mastoïdiens, le trou surcilier supérieur, la partie postérieure moyenne et presque inférieure du crâne, le trajet du nerf brachial interne, du crural, etc. Il exerce donc sur ces points des pressions très fortes et du plus de durée possible, qui ne dépassent pas quelques secondes, et ordinairement elles suffisent pour faire cesser des douleurs de tête, d'épaule, de poitrine, de ventre, etc. Il se contente parfois d'opérer des pincements vigoureux de la peau au voisinage d'une douleur de cuisse, de genou, de pied, etc., disant que, par ces moyens de pression et de pincement, il agit sur des nerfs qui correspondent avec le cerveau et la moelle spinale, y opèrent un ébranlement qui modifie le rhythme morbifique et fait cesser la douleur, etc., qui le provoquait. Il a souvent réussi par ces procédés à enlever de vives douleurs, même anciennes.

Ces ébranlements ne sont pas toujours suffisants pour emporter ces douleurs, et alors il agit sur les plexus pharyngiens, qui sont presque à nu sous la muqueuse du fond de l'arrière-bouche, et sont, suivant lui, le point le plus près du cerveau et de la moelle allongée, qui leur sert de lien et qu'il appelle le *point vital*. Il applique sur ce point de l'ammoniaque liquide à l'aide d'un pinceau, ce qu'il renouvelle plusieurs fois, s'il est nécessaire, à quelques minutes d'intervalle et pendant plusieurs jours. Il en résulte de la douleur, de l'irritation et des expulsions de crachats, de mucosités, qui amènent du soulagement et même la solution des maladies. Il produit un ébranlement considérable dans le système nerveux, qui a bien plus de force que celui causé par les pressions, les pincements, etc. : aussi l'emploie-t-il dans les cas où ceux-ci sont impuissants, ou dans des affections graves où il faut agir de suite et avec toute l'intensité possible, comme dans l'apoplexie, l'asthme intense, la lipothymie, la suffocation, l'épilepsie, la paralysie, la rage, etc.; car il prétend guérir ces maladies, chose assurément que nous sommes loin d'affirmer. Nous avons pourtant la preuve qu'il a mis fin à des angines pharyngées chroniques, des coryzas rebelles, des dyspnées, des aphonies, des catarrhes très anciens et graves, et des névralgies. Il fait des applications plus faibles d'ammoniaque lorsque le mal est plus léger et ne menace pas les jours du sujet; mais il les pratique largement et

en barbouille pour ainsi dire la bouche dans le cas de péril extrême, et il a eu des succès qui tiennent du prodige. Voilà une branche nouvelle de thérapeutique, c'est-à-dire un mode non encore indiqué d'application de cette science; ce qui nous a fait entrer dans quelques détails sur cette nouvelle manière d'envisager et de soigner les maladies nerveuses, les plus difficiles de toutes à traiter et surtout à guérir, basée sur une théorie particulière. M. Ducros a en ce moment une sorte de vogue à Paris, à cause des succès qu'il a obtenus par le traitement de ces maladies chez des personnes considérables. Il assure qu'aucun asthme, aucune aphonie, aucune sciatique, etc., ne résiste à ce traitement, et l'ammoniaque appliquée sur les plexus pharyngiens devient entre ses mains une panacée.

La méthode d'application de l'ammoniaque de M. Ducros s'est répandue, et plusieurs médecins distingués de la capitale l'ont mise en usage, mais seulement comme dérivative, ce qui est probablement son seul mode d'action. M. le docteur Monneret a pratiqué cette cautérisation chez une femme affectée de catarrhe bronchique avec dyspnée et râle. Le soulagement a été immédiat, et, depuis, ce moyen a été expérimenté par lui avec succès dans une foule de cas semblables.

M. le docteur Rayer préfère appliquer l'ammoniaque liquide sur la voûte palatine, au lieu d'en enduire le fond de la bouche, ce qui produit le même résultat et a moins d'inconvénient. Ce procédé s'exécute en trempant un pinceau dans l'ammoniaque liquide étendue d'un tiers d'eau, dont on touche rapidement, soit la voûte palatine, soit le pharynx. Il en résulte une douleur particulière, avec expectoration abondante de mucosités, de crachats, etc.

Nous remarquerons que le docteur *Bénati* insufflait dans le pharynx l'alun en poudre à haute dose dans l'aphonie; mais ce n'était pas comme agissant sur un centre nerveux, sur un *point vital;* il voulait seulement opérer localement sur un organe malade, et il réussissait le plus souvent.

Nous ferons observer cependant que l'alcali volatil est un médicament très actif, et qui est susceptible de causer des accidents graves s'il était avalé en abondance; il faut donc, dans les applications qu'on en fait, avoir l'attention qu'il n'en tombe pas dans l'œsophage, etc., et pour cela, il faut que le pinceau n'en contienne qu'une certaine proportion. Les brûlures faites localement, dans le cas où on en barbouille abondamment le fond du gosier, ne se guérissent qu'au bout de huit ou dix jours, et ne permettent

guère de déglutition complète qu'après trois jours. Jusque là, on ne peut presque ni boire ni manger.

M. Levrat-Perroton a donné avec succès l'alcali volatil à la dose de cinq ou six gouttes dans une potion de 4 onces dans la coqueluche des enfants (*Revue médicale*, juin 1844, p. 72).

M. le docteur Rayer donne l'ammoniaque liquide à la dose de douze gouttes dans une potion de 4 onces, à prendre en vingt-quatre heures, contre l'emphysème du poumon, pendant quatre ou cinq jours, après lesquels une amélioration notable a lieu ; il faut cesser après ce temps s'il survient des maux de cœur (*Abeille médicale*, février 1845). On l'a conseillée dans le *Delirium tremens*.

Le sous-carbonate d'ammoniaque fait la base de la poudre de Leayson, composition mystérieuse anglaise dont on use contre la faiblesse de la vue, les douleurs de tête, les congestions de cette partie, en présentant le flacon qui la contient devant les yeux.

M. le docteur de Breyne fait respirer le gaz ammoniacal dans les vertiges, dans l'ascension de ces *aura* qui a lieu des *plexus* inférieurs du trisplanchnique aux supérieurs, tels que les *aura hysterica*, *epileptica*, *apoplectica*, *chorea*, etc. (*Thérap. appliquée*, p. 12). Nous avons publié dans la *Revue médicale* (octobre 1844) un Mémoire sur les maladies des nerfs ganglionnaires, où nous traitons de quelques unes de leurs maladies, dues, suivant nous, à des gaz impondérables, à des *aura*. On a aussi conseillé de faire respirer les vapeurs d'ammoniaque dans l'asthme nerveux, dans l'empoisonnement par l'acide cyanhydrique ; on prescrit d'y exposer les yeux dans l'amaurose, la conjonctivite, les ophthalmies chroniques, etc.

Lémery (N.). Sur un sel ammoniac naturel trouvé près du Vésuve (*Mém. de l'Acad. des Sc.*, 1701). — Iberti (J.). Mémoire sur les effets de l'alcali volatil sur les substances animales (*Mém. de l'Acad. de Madrid*, tom. I).— Perez (P.). Des beaux effets de l'ammoniaque dans l'hydropisie ascite. Montpellier, 1834, in-4 (Thèse).

*AMMONIAQUE (Gomme). Ajoutez : M. Srowitz, botaniste russe, qui voyageait en Perse en 1830, et qui y a observé la plante qui donne la gomme ammoniaque, l'appelle *Ferula ammoniacum*. M. Don assure qu'elle provient d'une Ombellifère de Perse, qui constitue un genre qu'il appelle *Dorema*, et la plante *D. ammoniacum*, Don (*Archives botaniques*, I, 372). On peut donc aujourd'hui être certain que la gomme ammoniaque n'est sécrétée ni par un *Heracleum*, ni par un *Ferula*, ni par un *Bubon*, ni par un *Selinum*, ni par un *Peucedanum*, comme le veut Nées, qui l'appelle *Peucedanum ammoniacum*, mais par une plante qui con-

stitue un genre particulier enfin bien connu, qui a encore été nommé *Diserneston* par MM. Jaubert et Spach.

Note sur les plantes qui fournissent la gomme ammoniaque et le galbanum (*Bull. universel*, faisant suite à la *Biblioth. britan.*, XLVI, 111. — 1831).

AMMONIFERA. Nom que Lémery donne à la plante qui fournit la *Gomme ammoniaque*. Voyez ce dernier mot au *Dictionnaire* et l'article précédent.

AMOMUM. Aromate célèbre chez les anciens, et dont Virgile parle dans plusieurs endroits de ses ouvrages. On le tirait d'Assyrie et de Tyr, c'est-à-dire par le commerce de ces deux pays. On a beaucoup disserté sur ce que c'était que cette plante des anciens, et, comme de coutume, on a nommé plusieurs végétaux fort éloignés les uns des autres. Rien ne s'oppose à ce que ce soit l'*Amomum racemosum* de nos officines, ainsi qu'on le voit aux passages de Dioscoride et de Pline qui en traitent (Fée, *Flore de Virgile*, p. 15).

Dans l'Inde, on use de plusieurs espèces du genre *Amomum*: ainsi on y fait un grand usage des cardamomes. A Java, les dames en mâchent pour s'aromatiser l'haleine; elles en portent sur elles et en offrent comme nous faisons chez nous du tabac (Barrow, *Voyage*, II, 138). On accommode tout au cardamome dans les régions orientales, où il remplace le poivre, quoiqu'il coûte trois ou quatre fois plus cher. Voyez, sur la distinction difficile, quant aux plantes qui produisent les cardamomes, ce qu'en conjecture M. Guibourt (*Journ. de chimie méd.*, VII, 403). On trouve l'analyse des petits cardamomes par Trommsdorf dans le *Journ. de pharm.* (XX, 643).

Martinelli. *Ragionamenti sopra l'amome e calamo aromatico*, etc. Venetiis, 1604, in-4. — Rhein (J.-G.). *De cardamomis*. Ienæ, 1704, præses : Cransius (R.-G), in-4. — Trommsdorff (L.-B.). Analyse chimique des petits cardamomes (*Journ. de pharm.*, XX, 643).

*AMPELOS AGRIA. Nom de la Douce-amère dans Dioscoride. Voyez *Solanum dulcamara* (VI, 444).

AMPHION (Eaux d'). A un quart de lieue d'Évian, il existe une source minérale froide, ferrugineuse, acidule gazeuse, dite d'Amphion, du nom du village d'où elle sourd; elle est tonique, apéritive, emménagogue, utile dans la chlorose, l'anémie, etc. (*Courrier des Alpes*, 25 août 1845).

AMRITA. Nom sanscrit du Myrobolan emblic, *Phyllanthus emblica*, L. (III, 71).

AMSION. Un des noms arabes de l'Opium (V, 48).

*AMULETTE. Ajoutez à la Bibliographie :

Rodet (J.-B.-C.). Des amulettes corporelles, considérées dans leur influence sur la conservation, etc. (*Mém. de la Soc. des Sc. de Lille*, 1834, pag. 541).

AMUYON. Fruit des Philippines, de la grosseur d'une noisette,

d'une saveur poivrée, qui guérit les maux causés par le froid (*Abr. des voyages*, III, 455).

AMYGDALINE. Nom donné par MM. Robiquet et Boutron-Charlard au principe blanc, inodore, cristallisable, azoté, des amandes amères; il est d'abord de saveur sucrée, puis amère. Avec l'acide nitrique, il donne naissance à un acide qui a tous les caractères du benzoïque, ainsi que le fait l'essence d'amandes amères (*Journ. de pharm.*, XVII, 150); il paraît être l'unique cause de leur amertume et un des composants de leur huile essentielle. Il existe dans le son de ces amandes, mêlé à une substance albuminoïde (sorte de ferment) (*Journal de chimie médicale*, VI, 751, 2ᵉ série). Il donne naissance à deux poisons : l'huile volatile d'amandes amères et l'acide hydrocyanique; car, d'après les auteurs modernes, ni l'un ni l'autre ne préexistent dans ce fruit. L'amygdaline, mise en contact avec l'émulsine par l'intermédiaire de l'eau, donne pour un des produits de sa décomposition de l'acide cyanhydrique. Seule, l'amygdaline ne cause aucun accident, même prise à trois gros, quoique cette quantité soit susceptible de produire dix-huit grains d'acide cyanhydrique anhydre (Bouchardat, *Annu. de thérap.*, 1841, p. 6).

A l'aide de l'amygdaline, on peut représenter les eaux distillées d'amandes amères, de laurier-cerise, etc., ayant une action toujours égale; car dix-huit grains de ce principe, dissous dans huit onces d'émulsion faite avec sept gros d'amandes douces, à laquelle on ajoute dix-huit grains d'émulsine, donnent, après une heure, temps nécessaire à la décomposition, un liquide représentant une once d'eau distillée d'amandes amères saturée, qui contient un grain d'acide cyanhydrique pur ou anhydre, exactement comme l'eau distillée de laurier-cerise bien et nouvellement préparée (Bouchardat, *Annu. de thérap.*, 1841, p. 6).

MM. Liebig et Wœhler ont donné un travail sur les amandes amères, où ils prouvent que l'amygdaline donnée de suite après l'émulsine fait développer l'acide cyanhydrique, qui peut empoisonner. Isolément ce sont deux boissons innocentes. Les acides annulent cette propriété de l'émulsine (ou synaptase) de réagir sur l'amygdaline, ce que fait le suc gastrique. Il n'y a pas empoisonnement si l'émulsine est donnée une demi-heure après l'amygdaline, mais il aurait lieu si on les ingérait simultanément (Voyez *Émulsine* dans ce Supplément).

Robiquet et Boutron-Charlard. Nouvelles expériences sur les amandes amères et sur l'huile volatile qu'elles fournissent (*Journ. de pharm.*, XVII, 144. — 1830). — *Id.* Notice historique sur les travaux entrepris sur les amandes amères, etc. (*Journ. de pharm.*

XXIII, 589. — 1837). — Liebig et Wœhler. Sur la formation de l'huile d'amandes amères (*Journ. de pharm.*, XXIII, 394).

*AMYGDALUS. L'Amande douce ne contient pas d'Amygdaline.

Deux enfants, empoisonnés pour avoir mangé cent amandes amères, furent guéris à l'aide de vomitifs, en buvant de l'eau beurrée, puis de l'eau sucrée avec quelques gouttes d'ammoniaque, et leur lavant le corps avec de l'eau vinaigrée (Bouchardat, *Annu. de thérap.*, 1844, p. 30).

D'après M. Mahier, pharmacien à Château-Gontier, le résidu de sirop d'orgeat, la pâte d'amandes, nettoient parfaitement les vases où il y a eu des huiles essentielles, de l'huile de foie de morue, de la créosote, de l'eau-de-vie camphrée, etc., étant battus avec de l'eau dans ces vases, qui restent propres et sans odeur. Il faut au préalable rincer avec de la cendre ou de la potasse ceux qui sont gras, ou avec de l'alcool ceux qui ont contenu des teintures résineuses. La pâte d'amandes amères réussit encore mieux pour ces nettoyages. Les feuilles de laurier-cerise, réduites en pulpe, nettoient fort bien aussi; leur eau distillée également, ainsi que celles de tous les fruits, feuilles ou fleurs qui contiennent de l'acide hydrocyanique (*Journ. de chimie méd.*, octobre 1845).

Le sirop d'orgeat affaiblit l'odeur du musc, d'après le docteur Stanle; celle de six grains de musc a été tellement affaiblie par dix gros de sirop d'orgeat, qu'à peine si quelques personnes y reconnaissaient son odeur. Le même effet est produit par les amandes amères, d'après M. Bouchardat (*Annu.*, 1843, p. 59).

Voyez, au sujet des amandes amères, ce que nous en disons dans ce Supplément à *Amygdaline*, et plus loin à *Émulsine*.

*AMYRIS. Ajoutez et rectifiez :

A. agallocha, Roxb. (*Hora indica*, Wall. *mss.*). Arbre du nord-est du Bengale qui produit une résine molle, d'une odeur forte, laquelle devient suave exposée à l'air, qu'on exporte de Calcutta; elle a du rapport avec l'élémi, d'après Roxburg et le docteur Carey; elle a reçu le nom indien *Gugul* ou *Guggul*. On ne connaît pas d'usage particulier à cette nouvelle résine élémi du Bengale (*Journ. de chim. méd.*, VI, 745). On croyait le *Gugul* synonyme du *Bdellium*, à tort d'après ce renseignement.

A. ambrosiaca, L. Ajoutez : La résine qu'il excrète est le *leyova* ou *lyowa* des naturels de la Guiane. Elle est liquide, odorante, etc. On l'emploie dans cette colonie, mêlée avec du lait et du sucre, contre la toux avec amaigrissement, matin et soir, d'après Baker (*Bull. des sc. méd. de Férussac*, XXVII, 194).

A. balsamifera On donne à tort, dans quelques ouvrages (*Journ.*

ae pharm., XX, 372), le nom d'*Amyris balsamifera* à l'*A. gileadensis*, L. (I, 269); c'est une erreur d'autant plus fautive qu'il y a sous ce nom un *Amyris* qui est un tout autre végétal.

A. carana. Ajoutez : Les naturels de la Guiane se servent de la résine caragne dans les fluxions catarrhales, la toux, les affections du poumon; ceux du Haut-Canada l'emploient dans l'inflammation de cet organe. Les nègres d'Essequibo disent que, mêlée avec de l'huile et passée, quand elle est chaude, c'est un excellent emplâtre contre les vieux ulcères, etc. (*London and Paris observat.*, 25 oct. 1831, p. 686; extrait *Bull. des sc. méd. de Férussac*, XXVII, 194).

A. gileadensis, L. Le baume de la Mecque, analysé par Trommsdorf, lui a donné, pour 500 parties : huile volatile, 150; résine insoluble dans l'alcool, 20; résine soluble dans l'alcool, 320; matière extractive colorante, 2; perte, 8. Cette analyse confirme ce que l'on savait déjà, que la résine fluide dite baume de la Mecque ne contient pas d'acide benzoïque, et est mal placée parmi les baumes (*Journ. de chim. médic.*, VI, 537).

On cultivait autrefois l'arbre du baume de la Mecque au village de Matarée; il a des feuilles semblables à la Rue. Ce baume a une saveur qui tient de l'Encens, de la Térébenthine et de la Sarriette sauvage. L'arbre n'existe plus aujourd'hui en Égypte; déjà il avait cessé d'y exister du temps que Maillet était consul au Caire (Savary, *Lettres sur l'Égypte*, I, 123). D'après Paw (*Recherches philosophiques sur les Égyptiens*, etc., I, 319), ce serait Cléopâtre qui aurait transporté le Baumier de l'Arabie en Égypte.

Bonastre. Essai analytique sur le baume de la Mecque (*Journ. de pharm.*, XVIII, 64).

A. heterophylla, Willd. C'est de ce végétal que découle l'*Elémi du Brésil* (appelé encore *Baume aracouchini*). Il est d'autant plus abondant que les lieux où l'arbre croît sont plus secs; dans les provinces du Brésil qui se rapprochent le plus de la ligne, on en trouve des masses, au pied des arbres, qui pèsent plus de trente livres, et dont on se sert pour calfater les vaisseaux (*Ann. des sc. nat.*, XII, 221).

A. kafal, Forsk. Le bois de cet arbre, qui est rouge, est, en Égypte, la base d'un commerce assez étendu. Comme il est odorant, on l'y emploie pour parfumer, à l'aide de sa fumée ou de sa décoction, les carasas (vases à rafraîchir l'eau). On dit qu'on en donne aux femmes en couches pour faire couler les lochies ou leur ôter leur fétidité.

A. kataf, Forsk. On ne distingue pas cette espèce, en général, de l'*A. kafal*, parce qu'elle en est très voisine: cependant Forskal dit que son bois est blanc, tandis qu'il est rouge dans l'*Amyris*

kafal. Suivant cet auteur, il se produit des tuméfactions sur le *kataf*, dans la saison des pluies, dont on retire une poudre aromatique, que les femmes arabes emploient à se parfumer les cheveux. On rapporte que la même chose arrive au *Kafal* (*Dict. des sc. nat.*, XXIV, 364).

Anacahuita. Maldmado dit que cette plante, indigène du Mexique, est très utile dans la consomption pulmonaire. On se sert de la décoction des feuilles (*Med. bot. Societ. of London*, 1830, p. 12).

*ANACARDIUM OFFICINARUM, Gaertn. Le pédoncule des fleurs est gonflé, jaunâtre, et acquiert au sommet le volume d'une pomme d'api; le fruit y est enchâssé d'environ un tiers par la base; ce fruit est comprimé, ovoïde; son amande est blanche. On extrait du pédoncule un suc acide dont on fait une sorte de limonade, du vin, du vinaigre, par la fermentation. Le fruit renferme dans ses enveloppes celluleuses un suc résineux, âcre, de consistance oléagineuse, d'un brun tirant sur le rouge; il se coagule au-dessous de 10 degrés R., et reste liquide après 15; il s'épaissit à l'air; l'alcool le dissout très bien, mais il est complétement insoluble dans l'eau. On extrait cette résine par l'infusion alcoolique des enveloppes de l'amande de ce fruit, ou par leur ébullition dans l'eau, et on la recueille à sa surface, etc. Elle est caustique et peut servir de vésicant et même d'escarrotique; elle peut être substituée aux cantharides dans le pays où croît le végétal qui la produit, en l'associant à la cire ou à la graisse; donnée à l'intérieur à la dose de deux grains, elle provoque des selles bilioso-séreuses, d'après le docteur Bally; à un demi-grain, elle stimule doucement le canal intestinal. Les Indiens emploient ce suc résineux frais, à petite dose, dans les affections scrofuleuses, syphilitiques, etc. Il sert à marquer le linge d'une manière indélébile.

L'enveloppe extérieure ou coque du fruit contient beaucoup d'acide gallique, du tannin, une matière extractiforme, une substance gommo-résineuse et un principe colorant vert, d'après Cadet. On peut se servir de cette coque pour préparer l'encre en place de noix de galle.

Au Brésil, le pédoncule se nomme *Salsepareille des pauvres*, parce qu'ils s'en servent dans la syphilis. L'amande fraîche, qui est comestible, donne par l'ébullition une huile douce, très âcre si le fruit est ancien. On s'en sert intérieurement, étant nouvelle, dans le rhumatisme, les inflammations; on l'applique sur les entorses, etc. Lorsqu'elle est ancienne, elle est si active qu'on l'emploie comme vésicant. On extrait de l'arbre par incision un suc

blanc, caustique, dont on fabrique le *Vernis de Siam*, ou de *Corsama*, ou de *Sylhet* (*Encycl. botan.*, VIII, 494). Il exsude aussi de cet arbre une gomme dont les propriétés sont presque les mêmes que celles de l'arabique, mais plus astringentes; on s'en sert au Brésil à peu près comme de cette dernière. Ce végétal est la *Bhèla* des Indiens, et son fruit est appelé *Bibo* à l'Ile de France, et *Cajneiro* à Fernambouc (Voyez *Semecarpus* dans ce Supplément).

Saint-Hilaire (A.). Observations sur le genre *Anacardium* (*Ann. des Sc. nat.*, XX, 268, — 1831). — Do Mattos (J.-A.-V). Dissertation sur l'usage du fruit de l'*Anacardium occidentale*, etc., in-4. Paris, 1831 (Thèse). On en trouve un extrait *Journ. de pharm.*, XVII, 625.

ANADIOMÈNE. Production végétale marine que Lamouroux regardait comme un polypier flexible, et à laquelle il donnait ce nom, conservé par M. Bory-Saint-Vincent. On l'observe à Nizée, à l'arrière-saison, dans les eaux de la plage. Cette ulvacée est à réseaux, comme l'*Hydrogeton fenestralis*. On la retrouve aux Canaries; on en rencontre des fragments dans ce qu'on appelle la *Mousse de Corse*, et M. Bory dit s'être assuré qu'elle est vermifuge (figurée dans la *Relation du voyage scientifique en Morée*, 37[e] livraison, 1836).

*ANAGYRIS FOETIDA, L. On trouve une analyse qualitative du bois de cet arbrisseau dans le *Journal de chimie médicale*, t. VI, p. 65—1830). Elle n'offre rien de particulier.

*ANALEPTIQUES.

Alberti (M.). *Dissert. de analepticis*. Respons. *Pitzsch. Halæ*. 1745, in-4.

ANANANSEIRA. Nom d'un ananas des Indes, à fruit musqué (*Abr. des voyages*, VI, 150).

*ANAS. Ajoutez :

A. bernicla, Gmel., Cravant. Lémery (*Dict.*, 181) dit sa graisse émolliente et fort résolutive. L'*A. clypeata*, L., Canard-Souchet, est élevé depuis longtemps en Russie, d'après C. Mayer (*Journ. d'Hufeland*, extrait *Nouvelle bibliothèque médicale*, III, 443), seulement pour l'usage qu'on y fait de son sang comme préservatif et curatif de l'hydrophobie. L'*A. fusca*, L., Double Macreuse, est deux fois plus gros que la Macreuse (*A. nigra*, L.), mais moins commun qu'elle et aussi peu estimé (*Faune des médecins*, VI, 124). L'*A. molissima*, L., Eider, fournit l'édredon, employé pour faire des couvertures très chaudes et très légères; il habite la Norvége, le Groënland, etc. Ses œufs sont très estimés.

*ANASTATICA.

Mergiletus (A.-F.). *Theses botanicæ de rosâ Jericho*, respons. Mappus (M.). Argentorati 1700, in-4.

Anatherum bicorne, Pal. Bauv. On estime sudorifique la racine de cette graminée du Brésil, et on s'en sert en décoction comme du Chiendent chez nous; c'est le *Caapim peba* de Marcgraff (Martius, *Syst. mat. med. br.*, 21.).

Anatripsologie. Synonyme d'Iatraleptique (III, 582).

*Anchusa tinctoria, L. (I, 284). Voyez aussi *Orcanette* (IV, 89).

*ANCISTRUM ARGENTEUM, Poiret. *Acarna argentea*, Vahl. Plante du Chili, de la famille des rosacées, où elle se nomme *Proquin*; elle est estimée un excellent vulnéraire, pilée et appliquée en cataplasme sur les plaies. Elle est représentée dans la Flore du Pérou, f. 103, lettre B.

*ANDA. Ce genre, qui ne renferme que l'*A. brasiliensis*, Raddi, qui est l'*A. Gomesii*, A. de Jussieu, a son fruit connu sous le nom de *Frutta de arara* au Brésil. Une seule de ses semences suffit pour purger un homme, et l'émulsion de trois fait un drastique très fort. Elles enivrent les poissons (Martius, *Syst. mat. med. bras.*, 83). La dose de l'huile qu'on en extrait est de 3 gouttes; à 12, elle cause des superpurgations. Voy. *Johannesia* dans ce Supplément, et *Aleurites* dans le Dictionnaire (I, 161).

Andiroba. Nom brésilien du *Carapa guianensis*, Aublet, *Xylocarpus carapa*, de Sprengel. Son fruit est estimé anthelmintique.

Andjoudan. Un des noms du *Ferula asa-fœtida*, L., dans Avicenne (III, 244).

Andouillers. Nom de l'extrémité des cornes du cerf (11, 190).

ANDRÉ D'APCHON (Eau de Saint-). Située dans la commune de ce nom (Loire). Cette source froide, découverte par M. Poitier, ne mérite aucun intérêt, d'après l'analyse qu'en a faite M. Henry, et le rapport qu'il en a présenté à l'Académie royale de médecine, au nom de la commission des Eaux minérales (*Bullet. de l'Acad. roy. de méd.*, t. VI, p. 782-1841).

*ANDROMEDA MARIANA, L. Le miel que les abeilles recueillent sur cette plante de l'Amérique septentrionale est, d'après Nicholson (*Journ.*, p. 163), un peu vénéneux.

*ANDROPOGON. Ajoutez: *A. squænanthus*, L. En Égypte, on en mêle en poudre dans le pain, contre la colique venteuse (*Bull. des sciences méd. de Férussac*, mars 1828, p. 231). Les Indiens ne font pas autant de cas que nous de cette plante, car ils en donnent à manger aux chevaux et aux chameaux; elle atteint parfois huit pieds de haut. On l'emploie contre la fièvre, la toux, les aphthes, etc., dans leur pays (*Trans. phil. abr.*, t. I, p. 183). On a publié dans le *Journ. de pharmacie* (XIX, 605) un article sur le Squænanthe, dont on ne cite pas les sources, et un autre

dans le *Bulletin de pharm.* (VI, 244), moins certain encore.

Anahoa. Nom de pays de l'*Atherina japonica*, L. (II, 318).

Andi, Andivi. Voyez *Soie* dans ce Supplément.

*Andyra. Riegel écrit ainsi le nom générique *Andira*, dont nous avons traité (I, 287). Il désigne plus particulièrement sous ce nom l'*A. inermis*, Kunth, quoique le *Geoffroya* (1) *andyra*, Spr., l'Angeline (*A. racemosa*, Lam.) soit pour lui l'*A.* (et non *Geoffræa*) *vermifuga*, Mart. (*Annal. des sciences nat.*, t. XII, 216).

Andiroba. Nom brésilien du *Carapaguianensis*, Aublet (I, 85).

Ane des indis. Un des noms du Rhinocéros.

*Anemone limonia. Nom de la tulipe dans Théophraste, d'après Gesner (*Annales de la Société d'hort.*, XXII, p. 90). M. Bory prétend que la fleur de l'*Anemone pavonina*, Lam., suit le cours du soleil plus qu'aucune autre fleur désignée sous le nom de tournesol (*Relat. du voyage scientifique en Morée*, I, 209).

*ANÉTIQUES. On a renvoyé de ce mot (I, 296) à *Parégoriques*. C'est à *Anodyns* (I, 312), autre synonyme, qu'il en a été traité.

Anghivi. On trouve ce nom dans Rochon (*Voyage à Madagascar*, 281). Il paraît être synonyme de *ang-hive* et *anghive*, c'est-à-dire être celui du *Solanum nigrum*, L., ou morelle: seulement, ce serait la variété à fruit rouge. Cet auteur ajoute qu'à Madagascar on met cette baie dans les boissons pour leur donner un goût amer qui est agréable à ces insulaires. Lamarck en fait une espèce à part, sous le nom de *Solanum anguivi* (*Encyclop. botan.*, VI, 409).

Angelot. Un des noms du *Squalus squatina*, L. (VI, 518).

Angico. Nom brésilien de l'*Acacia angico*, Mart. Voyez *Ecorce astringente* dans ce Supplément.

Angio. Écorce jaunâtre, lisse, d'une odeur très pénétrante, alliacée, usitée, surtout étant fraîche, par les Fantées, nègres qui habitent la Côte-d'Or, et qui en mêlent dans leurs aliments (Busseuil, *Voyage manuscrit à la côte d'Afrique*).

*ANGLETERRE (Eaux minérales d').

Lee (E.). Des eaux minérales de l'Angleterre, et de leurs effets curatifs, avec des remarques, etc. (en anglais). Londres, 1841, in-8.—Granville (A.-B.). *The Spas of England and principal sea-bathing places*. London, 1841. 2 vol. in-8.

Angostora cuspare, R. et S. Un des synonymes d'*Angusture* (I, 300). Voyez dans ce Supplément ce dernier nom.

---

(1) C'est ainsi qu'il faut écrire ce nom, puisque le savant à qui Linné a dédié ce genre s'appelait *Geoffroy*; c'est à tort que Linné a imprimé *Geoffræa*, ce qui a obligé de suivre son orthographe, qu'il convient de rectifier dans la crainte de rencontrer un homme qui s'appellerait *Geoffroi*, auquel on pourrait attribuer ce genre.

ANGOURE, ANGURE. Synonymes d'Agoure, *Cuscuta europæa*, L.

ANGUILLE DE HAIE. Nom qu'on donne parfois à la Vipère, *Vipera berus*, Daud. (VI, 909).

*ANGUIS ODORATUS. Cet article est à supprimer. Voyez *Ongle odorant* (V, 36).

ANGUIVI. Nom que porte à Madagascar un *Solanum* appelé par Lamarck *S. anguivi*. Voyez *Solanum* dans ce Supplément, et plus haut *Anghivi*.

*ANGUSTURE. Ajoutez : C'est l'écorce du *Galipæa cusparia*, DC., dont les synonymes sont *Cusparia febrifuga*, Humboldt; *Evodia febrifuga*, A. St-Hilaire; *Sciuris corymbosa*, Sprengel (d'après Steudel), et *S. multiflora*, Nées (d'après Martius); *Esenbeckia febrifuga*, Mart.; *Angostora cuspare*, R. S., et *Bonplandia trifoliata*, Willd. Voyez *Angusture*, Dictionnaire (I, 300) et Supplément.

*AUGUSTURE (fausse). Nous avons dit à cet article (I, 303) que l'écorce du *Strychnos colubrina* n'était pas délétère; cela n'est vrai que jusqu'à un certain point, puisqu'elle produit des vertiges et des secousses tétaniques. C'est du *Strychnos nux vomica* qu'on affirme que provient la fausse Angusture. Voyez *Strychnos* (VI, 563).

ANICOT. Un des noms de l'*Œnanthe pimpinelloides*, L. (V, 12), dans quelques cantons.

ANIGA. Nom de plusieurs *Arum* dans Pison. Voyez ce mot (I, 461).

ANIMA ARTICULORUM. Nom des Hermodactes chez les anciens (III, 487).

— HALECIS. Nom donné par quelques auteurs anciens à la vessie natatoire du hareng. Voyez *Clupea* (II, 319).

*ANIMÉ (résine). Outre cet article il faut consulter *Hymenæa* (III, 565) et *Arendrante* (I, 394).

*ANISÉE (odeur). Ajoutez : Les *Agaricus anisatus*, Pers., *A. cochleatus*, Pers., *A. fragrans*, Sow., et *A. odorus*. Bull., ont une odeur d'anis étant frais, que la cuisson leur ôte; le *Mesua ferrea*, L. (IV, 412), sent aussi l'anis.

ANISOSPERMA. Voyez *Castanha de bugre* dans ce Supplément.

*ANISUM STELLATUM, Off. Nom officinal de l'*Illicium anisatum*, L. (III, 592).

*ANJOU. Ancienne province de France dont les seules eaux minérales ont été indiquées aux mots *Epervière* et *Joannete*.

*ANODINS.

Louis. Mémoire sur les anodyns (prix de l'Académie de chirurgie, II, 105). — Guyot, Mémoire sur les anodyns (*id.*, II, 157). — Fabre. Mémoire sur les remèdes anodyns (*id.*, II, 247).

ANTAFARA. C'est le nom que porte à Madagascar le bois laiteux de l'Ile de France (Rochon, *Voyage*, 277), qui est un *Tabernæmontana*, et probablement le *T. citrifolia*, L. Voyez *Tabernæmontana* (VI, 624).

ANTHELMINTIQUES. Voyez *Vermifuges* (VI, 869).

Aubert (L.). Mémoire sur les substances anthelmintiques usitées en Abyssinie (*Mém. de l'Acad. roy. de méd.*, IX, 689). Voyez plus haut : *Abbatsjogo*.

ANTHEMERON. Nom d'un vésicant inventé par Asclépiade. Voyez *Vésicants* (VI, 881).

*ANTHEMIS NOBILIS, L. Rectifiez à cet article ce qui concerne l'huile grasse de camomille d'après celui de la note de la page 44, tome II, et l'article *Myagrum* (IV, 528).

*ANTHERICUM BICOLOR, Desf. Ajoutez : M. Loiseleur-Deslongchamps n'a obtenu ni purgation ni vomissement en faisant prendre 60 grains de ses racines en poudre (*des Succédanés*, etc., p. 78).

ANTHRAKOKALI. Mélange de charbon de terre porphyrisé et de potasse caustique à la chaux en solution, auquel on ajoute parfois du soufre, qu'on prescrit dans quelques maladies de la peau, surtout contre les dartres. Le premier mélange se nomme anthrakokali simple, le second anthrakokali sulfureux.

Polya. Note sur l'anthrakokali et sur l'emploi de ce médicament dans quelques affections herpétiques, etc. (*Gazette médicale*, 1840, pag. 129 et 183).

*ANTHYLLIS. Voyez *Erinaceus* (III, 140).

*ANTI-ARTHRITIQUES. A ce mot (I, 320) nous avions renvoyé à une liste de substances proposées contre la goutte, qui n'a pas été insérée, comme inutile.

*ANTICHOLERICA. Un des noms du *Sophora heptaphylla*, L. (VI, 440).

— CONTAGIEUX. Voyez *Désinfectants* (II, 620).

*— FEBRILIS. Nom que porte en Allemagne l'écorce du *Salix fragilis*. L. (VI, 183). Dans la Matière médicale de Schœpf, c'est celle du *Salix nigra*, Marsh., qui porte ce nom (VI, 184).

ANTI-OPHTHALMIQUES. Voyez *Ophthalmiques* (V, 47).

ANTIPÉRIODIQUES. On donne ce nom aux médicaments qui guérissent les maladies qui reviennent à des intervalles à peu près égaux. Ce nom ne s'est longtemps appliqué qu'à ceux qui guérissaient les fièvres intermittentes, et au quinquina surtout ; mais comme il y a aussi des maladies non fébriles qui guérissent également par le quinquina, lorsque leur retour suit un rhythme régulier, il a fallu reconnaître que le nom de périodiques ne s'appliquait pas qu'aux fièvres intermittentes, quoique quelques médecins aient appelé les autres maladies périodiques des *fièvres larvées*, sans doute parce que le quinquina les guérissait comme les pyrexies intermittentes. Quant à ces dernières, le quinquina n'est pas le seul antipériodique qui les subjugue, puisque l'arsenic, par exemple, est regardé par quelques praticiens comme leur plus puissant remède ; il y aurait pourtant plus que de l'imprudence à se servir de ce métal contre les fièvres pernicieuses, parce

que ce n'est pas un agent assez sûr, et jusqu'ici on ne l'a pas employé contre les maladies périodiques dites fièvres larvées, qui guérissent d'autant plus sûrement que la périodicité est plus marquée : ainsi il faut donc admettre des antifébriles et des antipériodiques. Voyez *Fébrifuges* (III, 219) et *Quinquina* (V, 12).

*ANTISEPTIQUES.

Billard (J.-P.). *Antisepticorum medicamentum natura vires et selectes* (dans les Dissertations françaises de Billard fils. Vésoul, 1820).

*ANTISPASMODIQUES.

Les agents thérapeutiques compris dans la classe des antispasmodiques sont presque aussi nombreux et aussi variés que les maladies auxquelles on les applique. Nous avons déjà indiqué les diffusibles, tels que les éthers, les alcoolats, qui agissent avec rapidité et énergie, qui sont indiqués dans les spasmes subits, parce que leur action est prompte ; nous avons aussi parlé des antispasmodiques chauds, aromatiques, excitants, comme le macis, la muscade, la cannelle, le girofle, les huiles essentielles ; des antispasmodiques fétides, tels que l'asa-fœtida, le galbanum, l'huile empyreumatique, la valériane, etc. Il y a aussi les stimulants sédatifs, comme l'opium, les solanées, le camphre à petite dose, le nitre, etc.; puis enfin les antispasmodiques antiphlogistiques, comme la saignée, les délayants, les bains, la glace, etc.

Salinger (A.). *De antispasmodicorum differentiâ*. Berolini, 1829, in-8 (Thèse).

ANTISYPHILITIQUES.

Payan (P.-S.). Des remèdes antisyphilitiques ; de leur appréciation et de leur application thérapeutique, in-8, 1845.

*ANTIAR. Nom de l'*Antiaris toxicaria*, Lesch., à Java (I, 333).

On a beaucoup disserté sur la prétendue atmosphère dangereuse de l'*Upas* (*Antiaris toxicaria*), qui a été révoquée en doute, à juste titre, par M. Leschenault. Aujourd'hui on sait qu'il y a une caverne au voisinage du principal lieu où on observe cet arbre, dont l'air est mortel : c'est une espèce de grotte du Chien. On trouve la description de ce lieu et de son effet sur les animaux dans l'ouvrage de M. Lasègue, intitulé *Musée botanique de M. B. Delessert*, p. 272.

Newbold. Sur le poison appelé *upas* ou *ipos*, employé par quelques tribus indigènes de la péninsule Malaise (*Transactions philosophiques* de 1857, in-4 (en anglais).

ANTICANTHAROS. Nom grec du Proscarabée, *Meloë proscarabæus*, L. (IV, 317).

*ANTIDOTES.

Everart (G.). *De antidotis libri* 11 (cité dans le tome LXIII de la *Biographie universelle de Michaud*, pag. 468). — Montagna (B.). *Antidotarium* (à la suite de ses *Consilia medica*. Venetiæ, 1637, in-fol.).

*ANTIMOINE. L'antimoine pur en poudre a presque autant d'action que l'émétique, parce qu'il s'oxyde vite dans les premières voies. M. Trousseau veut que l'antimoine et ses préparations

agissent toujours comme toxiques. Pour obtenir les effets généraux de l'antimoine, c'est-à-dire le ralentissement de la circulation et de la respiration, il faut préalablement tenir le malade à une diète sévère, et, pour les effets locaux, il faut le donner à une petite dose et en une seule fois. A haute dose, il ne fait pas vomir, parce que l'acide chlorhydrique du suc gastrique, qui peut bien en changer une petite quantité en émétique, ne le peut plus si la dose est trop grande; les acides gastriques et les alcalis intestinaux facilitent l'introduction dans la circulation générale des oxydes et acides antimoniaux déjà solubles en partie dans l'eau. Leur action est en raison directe de leur propriété (Mialhe, *Art de formuler*, p. cc.

L'antimoine et ses préparations ne doivent donc pas être considérés seulement comme des moyens de faire vomir et de purger, c'est-à-dire ayant un effet local; c'est encore un agent modificateur général, surtout vis-à-vis des organes de la circulation et de la respiration, suivant les principes de la médecine rasorienne, expliquée et éclairée par la chimie physiologique (Mialhe, *Traité de l'art de formuler*, p. CCVII et suivantes).

C'est parce que les préparations d'antimoine ralentissent la circulation et la respiration qu'elles sont utiles dans la péripneumonie; et si d'ailleurs la couenne du sang n'est pas de la fibrine, comme semblent le prouver les dernières recherches de Mulder; si elle est due à l'oxydation des éléments protéiques du sang (albumine, fibrine, caséine), ces préparations diminueront cette tendance à s'oxyder, puisque le sang qui fournit cet oxygène sera ralenti dans son mouvement.

On retrouve de l'antimoine dans les urines, après avoir pris ses préparations à dose ordinaire, jusqu'au dix-neuvième ou vingtième jour après leur ingestion, d'après MM. Millon et Lavéran (*Comptes-rendus hebdom. de l'Acad. des sciences*, XXI, 36. — 1845. — *Annuaire de chimie*. Paris, 1846, p. 715).

Émétique. Voyez pour cette préparation antimoniale ce mot dans ce Supplément, dont nous avons fait un article à part à cause de son importance.

Kermès minéral. Cette préparation antimoniale exécutée par la voie humide, selon le procédé de Cluzel, est la plus vomitive. Voyez sur la préparation du kermès : Bouchardat, *Annu. de thérap.*, 1846, p. 113.

Delaunay de Thairie. Faculté et vertu de l'antimoine (ouvrage cité dans les *Lettres sur la Saintonge* de Lesson aîné, page 290, sans autre indication). — Trousseau et Bonnet. Essai thérapeutique sur l'antimoine. Paris, 1833, in-8.—Liebig. Note sur le kermès minéra (*Journ. de pharmacie*, XX, 168. — 1834).

L'*oxyde blanc* ou protoxyde d'antimoine est un nouvel agent thérapeutique, employé depuis une douzaine d'années. On l'a substitué à l'emploi de l'émétique à haute dose dans le traitement de la péripneumonie et du rhumatisme aigu, parce qu'il n'a pas, comme ce sel, l'inconvénient de causer des vomissements ou des superpurgations : cependant on n'en a pas recueilli toujours le même succès. M. Chomel dit même en avoir donné jusqu'à une once par jour, sans obtenir de guérison, dans le rhumatisme (*Leçons de clinique*, t. II, 313). M. Bally paraît l'avoir employé avec plus d'avantage dans le catarrhe pulmonaire rebelle (*Bull. de thérap.*, février 1838). Voyez *Émétique* dans ce Supplément.

Grandjean (N.). Dissertation sur l'emploi de l'oxyde blanc d'antimoine dans le traitement de la pneumonie aiguë et du rhumatisme aigu. Strasbourg, 18 août 1834, in-4 (Thèse).

ANTIMOINE VÉGÉTAL. Nom donné à l'huile de ricin par Cauvane (VI, 92).

*ANTIMONIAUX. On a présenté comme contre-poisons des antimoniaux la décoction de noix de galle, et comme nuisibles l'ipécacuanha, les vitriols blanc et bleu.

*ANTIRRHINUM. L'anonyme qui a donné la dissertation citée à l'*A. cymbalaria* (I, 356) est Zwingerus (T.).

*ANTOLFE, *lisez : Anthofle*; *Caryophyllus aromaticus*, L. (II, 119).

ANTSCHAR. Un des noms javanais de l'*Antiaris toxicaria*, Lesch. (I, 333).

AOU-PH. Nom du *Tephrosia toxicaria*, Sw., dans les îles de la mer du Sud. Voyez *Galega* (III, 324) et *Tephrosia* (VI, 664).

AOUICATE. Nom caraïbe du *Laurus persea*, L., d'où on a fait *Avocatier*.

AOUSTE (Eaux d'). Bourg sur la Drôme, près de Crest (Drôme). C'est à tort qu'on a voulu donner le nom de minérales aux fontaines qui coulent dans ce lieu.

AOUTA. Nom que porte à Taïti le Mûrier à papier, *Broussonetia papyrifera*, Vent. (I, 673).

*APALACHINE. Dans cet article nous avons confondu, avec la plupart des auteurs, le thé des Apalaches, fourni par les *Ilex cassine*, *I. peragua*, et *I. vomitoria*, avec celui du Paraguai, que donne l'*I. mate*, Saint-Hil. (III, 590). Voyez *Ilex* (III, 588).

APAPE-SERAP. Nom d'une espèce d'*Erythrina* de l'Inde (III, 147).

APHANES ARVENSIS, L. Ajoutez : En Angleterre, d'après le traducteur de Daléchamps, les femmes font communément usage de cette plante, de la famille des sanguiorbées, comme diurétique (*Encyclop. bot.*, IX, 699).

*APHRODISIAQUES. Dans l'Inde comme dans tous les pays où la pluralité des femmes est permise, les Aphrodisiaques sont très employés. C'est même cette médication qu'on réclame le plus souvent des médecins européens voyageurs. Les Chinois usent des holothuries, qu'on va chercher pour eux sur les côtes de la Nou-

velle-Hollande. On y emploie aussi les nids d'hirondelle salangane. Dans d'autres lieux de l'Orient, on vante les ailerons de requin ou de squale, le pied de cerf, certains coquillages qu'on sale légèrement et qu'on mange à moitié corrompu (Péron, *Voyage aux Terres-Australes*, II, 249). En Égypte, on prescrit le bupreste sacré, etc. Voyez ce dernier mot dans ce Supplément.

*Api. Ajoutez : c'est aussi le nom du Céleri en Touraine. Voyez *Apium*. (I, 364).

Apiapi. Nom d'un Manglier. Voyez : *Bungalon* (I, 687).

Apiastrum. Ajoutez : c'est encore le nom du *Melissa officinalis*, L. (IV, 295), dans quelques vieux auteurs.

Apiine. Principe du persil, découvert par M. Braconnot (*Ann. de chimie et de physique*, IX, 250).

Apis. Nom que les anciens Égyptiens donnaient au taureau sacré, qu'on désignait encore par ceux d'*Onuphis* et de *Mnevis* (Paw., *Recherch. philos.*, etc. I, 144).

*APIS. Abeilles. Ajoutez : On lit plusieurs exemples de mort après la piqûre des abeilles dans la *Revue médicale* de juin 1837, p. 397.

*APIUM. Ajoutez : M. Payen a retiré de la mannite du célerirave, *Apium graveolens*, L., var. *tuberosa*. (*Journal de chimie médicale*, X, 206).

L'*A. petroselinum*, L., persil, a été vanté de nouveau contre la fièvre intermittente, à la dose de 3 onces de son suc, par le docteur Potot, médecin à Saulieu (*Acad. roy. de méd.*, 2 août 1836).

L'huile essentielle de persil a été conseillée dans la blennorrhagie, surtout si elle est aiguë et l'écoulement abondant, par le docteur Lallemand, à la dose de deux ou trois gouttes par jour dans un verre d'eau; on augmente successivement cette quantité. On a encore remarqué qu'elle réussit d'autant mieux que la maladie a résisté aux autres moyens employés, comme le baume de copahu, l'essence de térébenthine, etc. (*Journ. de chim. méd.* IV, 30, 2e série).

M. Bolle a présenté des considérations chimiques sur le stéréapton de l'huile de persil, qu'on peut lire dans le tome XV, p. 580 du *Journal de pharmacie*.

Doin et Laburthe. — Du suc de persil dans le traitement de l'uréthrite. Paris, 1835, in-8. — Péraire. Mémoire sur les préparations de persil et son emploi. Bordeaux, 1842, in-8, et *Journ. de chim. médic.*, VIII, 588, 2e série. — Sur l'huile de persil (*Journ. de pharm.*, XX, 349).

Apium risus. Un des noms, dans les vieux auteurs, de l'*Herba sardoa*, *Ranunculus sceleratus*, L. (III, 20).

APOCYNE. Préparation extraite de l'*Apocynum cannabinum*, L. Pour l'obtenir, on épuise par l'eau distillée la racine de cette

plante, on rapproche l'infusion en extrait qu'on traite à plusieurs reprises par l'alcool; l'on filtre et l'on fait bouillir cette solution avec un peu de magnésie pure et évaporer jusqu'à siccité. Le résidu est une masse rougeâtre, déliquescente, nauséeuse, très amère, qui est, suivant M. Griscom, l'apocyne presque pure. Elle est douée de propriétés émétiques et sudorifiques qui existent dans la plante entière. On l'emploie surtout contre l'hydropisie aux États-Unis. (*Revue méd.*, octobre 1833, et *Journal de chimie médicale*, X, 95 et 567).

APDHTE. Nom tagul du *Cyperus esculentus*, L., aux Philippines.

APOLLINAIRE. Un des noms de la Jusquiame, *Hyosciamus niger*, L. (III, 568).

APOS. Cet oiseau est l'*Hirundo apus*, L. (III, 511).

APOYOMATSI. Synonyme de *Petzisiranda*, *Cyperus articulatus*, L. (II, 566).

APPALIA. Un des noms du *Momordica balsamina*, L. (IV, 441), aux Philippines.

APPÉTIT. Un des noms de la Ciboule, *Allium schœnoprasum*, L. (I, 186).

AQUA NAPHÆ. Un des noms de l'eau de fleurs d'Oranger. Voyez *Citrus* (II, 301).

AQUA SANTA (Eaux d'), situées dans les États romains, à 12 milles d'Ascoli. Ces eaux sont sulfureuses, et ont de 27 à 28° Réaumur de température; on y a signalé de l'iode. La source est assez abondante pour faire tourner un moulin. Le comte Picolomini Centini vient de faire réparer les bâtiments, et cinquante personnes peuvent à la fois se baigner dans la grotte qui sert de piscine à ces eaux. Il y a en outre des bains particuliers, des douches, etc. C'est contre les maladies cutanées et les obstructions des viscères qu'on en fait usage. Antonin en parle dans son Itinéraire sous le nom de *Solaria ad aquas*. Elles ont des boues dont on se sert aussi; le docteur Corsini en est le médecin (*la Presse*, 4 août 1845).

AQUARA GUIYA. C'est le nom du *Solanum oleraceum*, Dunal, dans Pison (VI, 419).

*AQUILARIA. Les plus gros morceaux de bois d'aigle, venant du royaume de Siam, sont appelés *Calambo*; au Japon, d'après Kæmpfer, on l'envoie en présent. Le bois s'appelle *Sinkoo*.

*AQUILICIA. Ajoutez : L'*Aquilicia sambucina*, L. (*Leea sambucina*, Willd.) La décoction de ses feuilles est usitée en Guinée, où croît aussi ce végétal, pour les femmes enceintes dont le ventre est douloureux; elle dissipe les nausées, etc. La poudre de l'écorce sert à frotter les parties enflées, etc. (Bodwich, dans Walkenaër, *Voyages* XII, 470).

AQUILINA. Nom de la Fougère commune, *Pteris aquilina*, L. (V, 531), dans les vieux auteurs.

ARABOUTAN. Nom brésilien du *Cœsalpinia echinata*, L., ou bois de Brésil.

*ARACACHA. Ajoutez : On prépare en Amérique une fécule

qu'on extrait de ses racines et qu'on vend au Chili 10 fr. la livre; on ne la donne qu'aux malades ; elle est plus pesante d'un huitième environ que celle de pomme de terre, d'après M. Gilet Laumont, et elle exige moitié plus d'eau que celle-ci pour être dissoute. Sa solution est légèrement bleuâtre et transparente.

M. Goudot (J.) a de nouveau présenté l'aracacha comme une plante fort utile, donnant 40,000 hectolitres par hectare, et pouvant se cultiver dans le midi de l'Europe et l'Afrique française. Elle ne met que trois mois à donner ses grosses racines et se reproduit de leur éclat (*Acad. des sc.*, 27 octobre 1845).

Boussingault. Rapport sur un Mémoire de M. Goudot relatif à l'aracacha (*Comptes-rendus hebdom. de l'Acad. des Sc.*, XXI, 1149. — 1845). — Notes sur l'aracacha (*Biblioth. univ. de Genève*, XLVI, 213, et XLIX, 27).

ARACHIDE. Nom français de l'*Arachis hypogœa*, L.

— DE CURACAO. Voyez : *Arachis* (I, 376).

*ARACHIS HYPOGEA, L. Ajoutez : Les graines de cette plante conservent longtemps leur faculté germinative. Nous en avons semé qui avaient plus de quarante ans et qui ont bien levé. Les Maures nourrissent leurs chevaux avec cette semence, d'après Bodwich (*Excurs.*, etc., p. 392). On l'a proposée grillée pour remplacer le café. Nous voyons que le Sénégal a envoyé par les vaisseaux français pour deux millions d'Arachis en France en 1843, qui a servi à fabriquer de l'huile.

Ermandel. Instruction sur la culture de la pistache de terre, et son emploi pour remplacer le café, etc. (en allemand) (*Journ. de la littér. étrang.*, IX, 168). — Dubuc. Mémoire sur la pistache de terre, et examen de son huile (*Journ. de pharm.*, VIII, 231). — Bivoli (J.). Lettre sur l'*Arachis hypogea*, L., Milan, 1807. — Bouché-Doumeny. Notice sur l'Arachis. Montpellier, 1838.

ARACHNÉ. Synonyme d'Araignée. Voyez *Aranea* (I, 380).

ARACHNIDE. Ce nom dans Théophraste a semblé, à quelques commentateurs, indiquer la pomme de terre; pour d'autres, c'est l'*Arachis* (Voyez *Solanum*, VI, 424).

*ARAIGNÉE. Voyez *Aranea* (I, 380).

— CRABE. Nom du *Mygale avicularia*, Welt. (IV, 529).

— ARAC. Un des noms arabes du *Salvadora persica*, L. (VI, 189).

*ARAK. Ajoutez : C'est le nom collectif sous lequel on désigne plusieurs alcools, tels que celui provenant de la fermentation du riz, qui est le plus ordinaire; quelquefois on ajoute à l'eau de fermentation du riz le suc ou sève du palmier *Areca catechu*, L. A Batavia, c'est le produit de la fermentation du riz avec le résidu de la canne à sucre et la noix de coco. Une autre sorte d'arak est, dans ce pays, obtenue de la distillation de la sève fermentée de l'*Arenga saccharifera*, Labill. (I, 378), qu'on appelle *Arak* ou *Arrak* (Voyez *Arenga* dans ce Supplément). Suivant Péron, l'*Arak* est la même chose que l'eau-de-vie de moût de la canne à sucre

(*Voyage*, II, 384), et il donne le nom de *Rak* ou *Rack* à celle de riz. Dans les livres, ces deux noms s'appliquent ordinairement à cette dernière. Voyez *Arrack tuba* (I, 426).

*ARALIA. A l'*A. hispida*, Michaux, ajoutez : Il croît dans les terrains abandonnés du pays de Massachussets; on emploie sa racine, dont le goût est douceâtre; on prescrit sa décoction comme diurétique; elle est agréable à boire (*Journ. de pharm.* XXIII, 352.—1837).

*ARANEA. Ajoutez : Le docteur Dassis vante l'efficacité des toiles d'araignées dans les fièvres intermittentes; celles qu'il emploie avec le plus de succès sont celles que l'on trouve dans les boulangeries. On les administre en pilules de quatre à cinq grains, dont on donne trois ou quatre avant la fièvre, pendant trois jours (*Bulletin de thérapeutique*, XX, 159). Les essais de ce moyen faits à l'Hôtel-Dieu n'ont été suivis d'aucun avantage, d'après M. Bouchardat.

Bon, Dissertation sur l'araignée. Paris, 1710, in-8.

ARARIBA, de Marcgrave. Poudre grossière d'un arbre du Brésil, peut-être de la famille des légumineuses, d'après Martius (*Syst. mat. med. Bras.*, p. 125), qui sert à la teinture, et que l'on emploie aussi dans les maladies de la peau. M. Schweinsberg, qui appelle cette poudre *Araroba*, dit qu'elle doit être nuisible aux yeux (*Bull. des sciences méd.* de Férussac, t. XX, 277).

ARBOL DE CERA. Nom du *Condaminea utilis*, de la résine duquel on prépare un vernis, auprès de Bogota. Voyez *Condaminea* dans ce Supplément.

ARBOR ALUMINOSA. C'est le nom que porte, dans Rumphius, le *Decadia aluminosa*, Lour. (II, 605).

— LACTARIA. Nom que porte dans Rumphius le *Cerbera manghas*, L. (II, 182).

— INSANIÆ. Arbre de la Folie. Nom de l'*Amyris carana*, Humb. (I, 267), dans quelques vieux auteurs. Voyez aussi *Caragne* (II, 84).

— TULIPIFERA. Nom du *Liriodendrum tulipifera*, L. (IV, 130).

ARBRE A L'AIL. Voyez *Alliacée* (odeur) (I, 180).

— D'ARGENT. Nom du *Protea argentea*, L., au Cap (V, 516).

— A CANNELLE. *Laurus quixos*, Lam. (IV, 67).

— DU DIABLE. Ce nom se donne encore au *Morisonia americana*, L. (IV, 462).

— D'EAU ROUGE. Nom d'un arbre de Sierra-Leone qu'on croit être l'*Erytrophleum* (III, 148).

— A ENIVRER. Nom du *Galega sericea*, Thunb. (III, 324). Beaucoup d'autres végétaux ont également la propriété d'enivrer le Poisson, tels que le *Piscidia*, etc.

— A LA FIÈVRE. Voyez *Vismia* (VI, 923).

— A FLÈCHE. Nom de l'*Aloë dichotoma*, L. (I, 190).

— DE MATACHAN. *Melanorrhœa usitatissima*, Wallich. (IV, 286).

— MARIE. Un des noms du Baumier qui donne le Baume de Tolu dans l'isthme de Darien (*Abr. des voyages*, XI, 426).

ARBRE A PAIN DU CAP, ARBRE A PAIN DES HOTTENTOTS. Noms du *Cycas caffra*, Thunb. (VI, 978), qui est le *Zamia caffra*, Gærtn. (II, 556).

— DES PAGODES. Ce nom, qui est celui du *Ficus religiosa*, L. (III, 257), s'applique aussi au *Ficus bengalensis*, L. (III, 257).

— A PIPA. Nom du *Rhus venenata*, DC. (VI, 82).

— A POIS CAFFRE. Nom de l'*Erythrina corallodendron*, L. (III, 147).

*— DU POISON. Un des noms du *Rhus toxicodendron*, L. (VI, 78).

ARBRE PONTIQUE. Hérodote dit (tome III, p. 217 de ses œuvres) qu'il y a en Scythie, chez les Argipéens, un arbre de ce nom, de la hauteur d'un figuier, qui porte un fruit à noyau ressemblant à une fève. Lorsqu'il est mûr, on le presse, et il en sort une liqueur noire appelée *Aschy*, qu'ils boivent mêlée avec du lait.

ARBRE A SALADE. Nom de l'*Olax zeylanica*, L. (V, 21).

— DE SANG. Voyez *Vismia* (VI, 923).

— DE SOIE (Faux). *Asclepias gigantea*, L. (I, 406).

*ARBRE A LA VACHE. Outre le *Galactodendrum utile*, Kunth (III, 320) il faut aussi consulter *Tabernæmontana utilis*, Smith (VI, 624), dans ce Supplément, qui est un nouvel arbre à la vache, appelé *Hya-Hya*, *Matapalo* (*Dict.* et *Suppl.*).

ARCHE DE NOÉ. Voyez *Arca Noë*, L. (I, 388).

*ARECA.

A. catechu, L. On rapporte dans l'*Abrégé des voyages* (III, 447) que son fruit est le remède de la morsure des Caïemans.

ARÉNATION. Voyez *Bains de sable chaud* (I, 532).

ARENG. Nom malais de l'*Arenga saccharifera*, Labill.

*ARENGA SACCHARIFERA, Labill. (I, 395) (non *Sagus farinifera*, Gaertner). Ajoutez et rectifiez : Les Indiens écrivent sur les feuilles de ce palmier.

On ne retire pas de sagou de ce végétal, d'après l'assurance écrite que nous en a donnée M. La Billardière, dans une note qu'il nous remit, en 1833, sur ce palmier (et sur le sagouier des Moluques, *Sagus genuina*, Labill., VI, 156). Il est figuré planche 13 du premier volume de l'Herbier d'Amboine.

Cet arbre est remarquable par le vin qu'on en retire. Il suffit de couper le pédoncule de ses fleurs et de le placer dans un vase recouvert, afin que l'air ne l'altère pas, pour recueillir six à huit pintes et plus, en vingt-quatre heures, d'une liqueur agréable, sucrée, appelée *saguero*, et cela pendant près de deux mois, en prenant la précaution de rafraîchir chaque jour le pédoncule. On peut voir cet appareil sur la planche citée de Rumphius. Pour empêcher ce vin de passer trop vite à l'aigre, on le conserve dans des barils ou vases de bois faits du *Soulamea amara*, Lam., ou bien on se contente d'y jeter quelques morceaux de bois de calac

(*Carissa xylopicron*, Dupeth.) pendant quelques instants, d'après M. Lesson (*Voyage médic.*, p. 88). Cela lui communique une saveur un peu amère, qui en rend les premières gorgées peu agréables, surtout aux Européens, et lui ajoute une propriété enivrante plus marquée. Les Malais font un grand usage de ce vin ou sève, qui est d'une couleur blanche de lait, appelé *tual*. Si on fait rapprocher ce suc frais par l'évaporation, il reste une sorte de sucre noirâtre, appelé par les naturels *goulan-itan* (sucre noir) très usité parmi eux, bien qu'ils possèdent celui de canne, qui est, à la vérité, sept ou huit fois plus cher. Ils en font usage à jeun, mêlé au riz et fermenté. On obtient de sa distillation l'*arak de Batavia*. On fait des confitures avec les jeunes fruits de cet arbre, quoique leur écorce donne un suc très âcre lorsque ces mêmes fruits sont mûrs, ce qui l'a fait appeler *Eau infernale*.

La base des pétioles de ce palmier est revêtue de filets noirs, criniformes, formant une sorte de bourre que l'on emploie à tresser des cordes, des sacs, des tissus, etc., qui servent à maints usages dans le pays. Le sagouier des Moluques, *Sagus genuina*, Labill., est dans le même cas et a aussi cette bourre appelée *gomuto* dans ces îles.

Il ne faut pas donner pour synonyme à ce palmier le *Raphia vinifera*, Palisot, comme on le fait dans plusieurs ouvrages. C'est un arbre tout différent, de la côte ouest d'Afrique, qu'il a figuré dans sa *Flore d'Oware et de Benin* (t. 44). Voyez notre *Dictionnaire* (VI, 160). Il n'a pas les crins des deux palmiers dont nous venons de parler.

L'*Arenga saccharifera*, qui est le *Saguerus* de Rumphius, doit être également distingué du sagouier qui est le *Seguaster*, ou arbre qui donne le sagou aux Moluques, ainsi que nous l'avons observé à l'article *Sagus* (VI, 156). Il y a dans les auteurs un peu de confusion sur les palmiers qui donnent un suc sucré que l'on boit, et sur ceux qui donnent du sagou, parce qu'il y en a plusieurs qui donnent l'un et l'autre. Nous croyons que ce que nous venons d'en dire dans cet article *Arenga* et ce que nous en dirons à *Sagus* (*Dict.* et *Supplément*) aideront à la faire cesser.

Arès. Terre odorante qui est apportée d'Aden et très employée dans le désert comme parfum (Burkhardt, *Voyage en Arabie*, III, 166).

Arésou. Nom du Sureau à Madagascar, d'après Rochon, *Voyage*, 980.

Argali. Nom qu'on donne en Sibérie au Mouton de montagne, *Ovis ammon*, L. (V, 128).

*ARGANIA SIDEROXYLON, R. et S. Ajoutez: Les feuilles et

la racine de ce végétal bouillies dans du lait sont regardées comme un antidote contre la morsure des serpents venimeux. L'écorce, pilée avec de l'huile, forme un liniment utile dans les affections rhumatismales (Ainslie, *Mat. med.*, t. II, p. 89). Bowdich dit qu'à Benjole on l'estime un bon antiscorbutique (*Excurs.*, p. 394).

*ARGEMONE.

A. mexicana, L. Ajoutez : L'âcreté de ses feuilles les fait employer au Brésil, écrasées, en cataplasmes, pour déterger les ulcères, surtout les syphilitiques. Desséchées, elles sont usitées au Mexique et à la Caroline, sous le nom d'*Herba cardui flavi*, en infusion théiforme, à laquelle on attribue des propriétés sudorifiques bien prononcées. Le suc jaune de cette plante desséché se donne dans les maladies chroniques de la peau et dans les hydropisies. La décoction des graines est regardée, à l'Ile de France, comme utile pour la pousse des cheveux et pour empêcher leur chute. L'huile qu'on en retire est regardée au Brésil, à l'Ile de France et dans l'Inde, comme un purgatif qu'on peut assimiler à celle de ricin, d'après le docteur Schort, mais plus active ; un gros, mêlé avec un jaune d'œuf, produit cinq selles abondantes, qui ordinairement ne sont accompagnées d'aucune colique. Trente gouttes équivalent à une once d'huile de ricin ; son action purgative ne se manifeste qu'au bout de cinq ou six heures. Elle possède aussi des qualités anodines, d'après le docteur Muddie. Les praticiens du pays disent qu'elle soulage à l'instant les douleurs de colique (*Med. bot. soc. of London*, p. 14 ; 1830).

ARGEMONE. Ce nom chez les anciens s'appliquait à un Pavot que Linné a cru reconnaître dans son *Papaver argemone* (V, 185).

*ARGENT.

M. Mialhe affirme que le nitrate d'argent se modifie en muriate dans l'économie, et que c'est ce dernier sel seulement qui colore la peau en olive. Suivant lui, le nitrate d'argent cristallisé est aussi actif que le nitrate d'argent fondu ; tous les deux sont anhydres (*Art de formuler*, p. CLXXXV). Contre les empoisonnements par le nitrate d'argent, il préfère le sulfure de fer hydraté, comme antidote, au chlorure de sodium étendu d'eau, proposé par M. Orfila. Thompson a proposé d'associer au nitrate d'argent, pour l'empêcher de causer la coloration du derme, l'acide nitrique, ce qui est irrationnel, d'après M. Mialhe, parce que le chlore précipite l'argent, même en dissolution dans l'acide nitrique. M. Patterson a proposé de substituer l'iodure d'argent au nitrate de ce métal, parce qu'il n'a pas la propriété de se décomposer à la

lumière ni au contact de la plupart des substances animales et végétales; mais il n'a jamais porté cet oxyde qu'à une faible dose (1/8 à 1/4 de grain). A cette quantité le nitrate ne cause jamais la coloration de la peau, à supposer d'ailleurs qu'il ait les propriétés de celui-ci, comme il l'affirme (*idem*, p. CLXXXIX). Enfin on a donné l'oxyde d'argent pour remplacer le nitrate dont il a les propriétés; mais comme il n'agit qu'après avoir été transformé en chlorure par l'acide chlorhydrique et les chlorures avec lesquels il se trouve en contact dans le corps, la quantité en est si petite qu'il ne peut qu'agir faiblement, ce qui explique pourquoi il colore difficilement la peau (*idem*, p. CXC).

Le nitrate d'argent est un des agents thérapeutiques les plus employés de notre époque par les chirurgiens et par les médecins. Son mode d'action est : 1° de détruire une partie malade pour donner naissance à une saine, comme lorsque l'on cautérise les ulcères sordides; 2° de modifier l'inflammation de certaines plaies vives ou pustuleuses, etc., comme les chancres syphilitiques, les ulcères aphteux de la bouche, ceux de la carie, les boutons de variole, les granulations du vagin, etc., et par là d'en obtenir la guérison; 3° de couvrir d'une fausse membrane protectrice certaines plaies plus ou moins étendues des amygdales, du pharynx, de la conjonctive, etc., dans le même but; 4° d'empêcher une inflammation de s'étendre, comme lorsque l'on cautérise les bords d'un érysipèle, etc.

On a donné le nitrate d'argent à l'intérieur dans les maladies des membranes muqueuses intestinales. Le docteur Boudin le donne même à 1/3 de grain deux ou trois fois par jour avec de l'amidon, en pilules, contre la gastralgie, la gastrique chronique, l'épilepsie, etc. Il faut donner ces pilules fraîches, sans quoi l'azotate se décompose. On trouve dans le *Bull. thérapeut.* (XXI, 244) un cas d'entérite chronique guérie par ce sel en pilules et en lavements. Le docteur Hudson, qui a aussi employé avec succès le nitrate d'argent dans quelques affections des membranes muqueuses, l'a vu avoir une action topique sur les parties enflammées, congestionnées ou ulcérées du canal alimentaire, analogue à celle qu'il exerce sur les affections semblables de la surface du corps; il le regarde comme un stimulant de la circulation capillaire de diverses régions du corps aussi bien que de l'utérus et du cerveau. Il lui croit une propriété tonique de la plus grande force (*Gazette médicale* de 1840, p. 457).

M. Serres, de Montpellier, en 1838, a vanté les cyanures et les chlorures d'argent contre les affections syphilitiques, mais

ils n'ont eu aucun succès entre les mains des docteurs Biett et Cazenave.

On emploie le nitrate d'argent en solution à haute dose dans les ophthalmies purulentes (*Bulletin de thérapeut.*, tom. XXII), et M. Vautier a publié des observations sur l'emploi de ce sel appliqué de cette manière dans la conjonctivite purulente recueillie à l'hôpital de la Charité dans le service de M. Velpeau (*Gazette médicale* de 1840, p. 215).

Il résulte des recherches de M. Boyer qu'il ne faut pas ajouter de laudanum dans les collyres où il y a du nitrate d'argent ou un sel de plomb, parce qu'il se fait de suite des précipités insolubles qui restent sur l'œil; avec les autres sels métalliques, cela n'a aucun inconvénient, malgré l'opinion contraire de M. F. Cunier, de Bruxelles.

Le nitrate d'argent, si employé aujourd'hui dans les collyres, a montré localement le même inconvénient qu'il manifeste sur la peau étant pris à l'intérieur; il colore parfois la conjonctive et même la cornée en bronze; M. le docteur Frestel dit en avoir vu plus de trente cas, dont l'un remontait à 14 ans, un autre à 18, un autre à 39; c'est après dix-sept jours de la première application qu'a eu lieu la coloration dans le cas le plus rapproché; il a suffi parfois de cesser le collyre pour que la couleur bronze se dissipât. La dose du nitrate a été de un à trois grains dans les collyres qui ont amené cette coloration, à laquelle on ne connaît pas plus de remède qu'à celle de la peau (Frestel, *Abeille médic.*, août 1845).

M. Teissier, de Lyon, fait avorter le coryza en bassinant l'intérieur des narines avec un tampon de charpie imbibé d'une solution de trois grains de nitrate d'argent dans une once d'eau, en prenant garde d'en laisser tomber sur les lèvres (ce qui oblige de presser un peu la charpie avant de l'introduire); on le promène sur la partie antérieure et inférieure des narines pendant six ou huit secondes, puis on se couche sur le dos, de manière que l'humidité se répande à la région postérieure des narines. Il assure qu'une seule application suffit pour arrêter un coryza récent; on en fait pendant quelques jours s'il est chronique. M. Teissier assure que ce remède est sans douleur, pourvu qu'on n'approche pas trop les bourdonnets des sinus frontaux (*Abeille médicale*, octobre 1845).

On a injecté la solution de nitrate d'argent dans les fistules lacrymales, dans le canal de l'urètre, la balanite, contre les affections blennorrhagiques, etc. C'est surtout le docteur Debeney qui

a insisté sur l'utilité de l'injection de la solution concentrée de nitrate d'argent pour faire avorter les blennorrhagies, et, suivant lui, elle réussit constamment et ne cause jamais d'accidents; quelques praticiens assurent pourtant avoir vu ce mode de traitement produire de violentes inflammations du canal de l'urètre : il y a lieu de croire que dans ce dernier cas on avait exagéré la dose de nitrate, ou trop répété les injections. Nous préférons, nous, les injections vineuses que nous avons proposées, il y a vingt-sept ans, dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (XXV, 217). Elles agissent peut-être moins promptement dans quelques cas, mais elles ne produisent jamais d'accidents. On cautérise aussi les chancres avec le nitrate d'argent pour faire avorter la syphilis : les uns veulent qu'on les cautérise lorsqu'ils sont récents, d'autres seulement lors de leur suppuration, et le plus grand nombre, à toutes les époques, ce qui est notre avis.

Le nitrate d'argent peut être employé à l'extérieur comme moyen de guérison dans toute inflammation bornée, isolée, qu'il peut cerner en la cautérisant, comme les pustules de variole, les chancres, les ulcères peu étendus, etc.; on les fait avorter si on opère assez à temps, et on en simplifie la guérison lorsque le mal est plus avancé. On a même proposé de cautériser le pourtour de la cornée dans l'amaurose, et même la cataracte. La cautérisation de la cornée détermine presque à l'instant la contraction de la pupille, et excite par conséquent la rétine, d'après les expériences de MM. Serres de Montpellier, et d'Uzès (Debreyne, *Thérapeut. appliquée*, p. 59). On a employé ce sel en pommade appliquée sur les tumeurs scrophuleuses comme fondant et résolutif (Bouchardat, *Annu. de thérap.*, 1845, p. 234).

Serres. Mémoire sur l'affinité des injections du nitrate d'argent cristallisé dans les maladies de l'urètre. Paris, 1830, in-8. — *Id.* Mémoire sur l'emploi des préparations d'argent dans les maladies vénériennes. Paris, 1836, in 8. — Woll. Morean. Emploi des injections avec la solution de nitrate d'argent. Paris, 1836, in-4 (Thèse), — Lavallete (E.). De la cautérisation par le nitrate d'argent de quelques maladies des voies urinaires. Montpellier, 1836, in-4 (Thèse). — Joaquim Moraes Sarmento (J.). Emploi du nitrate d'argent. Paris, 1837, in-4 (Thèse). — Anizon (P.). Emploi du nitrate d'argent. Paris, 1837, in-4 (Thèse). — Blénorrhagies guéries par le contact du nitrate d'argent chez les femmes (*Revue médicale*, juillet 1837, p. 118). — Baraseut. Emploi thérapeutique du nitrate d'argent. Paris, 1837, in-4 (Thèse). — Roland (L.-J.-A.). Essai sur l'emploi du nitrate d'argent dans la fistule lacrymale. Montpellier, 1837, in-4 (Thèse). — Lachaume (J.-J.). Observations tendant à montrer l'utilité du nitrate d'argent dans quelques maladies des membranes muqueuses. Montpellier, 1837, in-4 (Thèse). — Vigaroux (J.-B.). Essai sur l'action du nitrate d'argent fondu, surtout dans le traitement de la plupart des maladies des yeux. Montpellier, 1837 (Thèse). — Bonnet-Malherbe (J.). Emploi de nitrate d'argent. Paris, 1838, in-4 (Thèse). — Benoist (J). Emploi thérapeutique du nitrate d'argent, et spécialement de l'emploi de cette substance dans les maladies des membranes muqueuses. Montpellier, 1839, in-4 (Thèse).—Sicard (A.). De l'emploi thérapeutique de l'argent dans le traitement des maladies vénériennes. Montpellier, 1839, in-4 (Thèse).—Cazenave (J.-J.).

Études expérimentales et pratiques sur le nitrate d'argent fondu et sur la cautérisation du rétrécissement de l'urètre. Paris, 1840, in-8. — Debeney (A.). Mémoire sur le traitement de la blennorrhagie par l'azotate d'argent à haute dose. Paris, 1843. in-8 ; — *Id.* Considérations nouvelles sur la méthode des injections caustiques à toutes les périodes de l'urétrite. Paris, 1843, in-8. — Venot (J.). État réel de la question sur le traitement abortif de la blennorrhagie par les injections caustiques d'azotate d'argent. Bordeaux, 1845.

Argentan d'Allemagne. Combinaison de cuivre, de nickel et de zinc. Voyez *Zinc* (VI, 991).

*Argile. Ajoutez : Dans l'Amérique du nord, près la rivière Savana, Bartram dit qu'il y a une croûte épaisse d'argile grasse, insipide et blanche, que toutes les bêtes à cornes lèchent avec avidité et mangent, puisque leurs excréments, répandus sur le sol, semblent être de l'argile, et que, séchés par l'air et le soleil, ils forment une sorte de brique. Les chevaux surtout en mangent beaucoup (*Voyage dans la partie sud de l'Amérique septentrionale* I, 90).

Aricine. Principe alcaloïde du quinquina jaune. Voyez *Quinine* (V, 594).

Arietinum. Nom du Pois ciche dans les anciens. Voyez *Cicer* (II, 278).

Aristoloche. Nom de l'*Aristolochia clematitis*, L. (I, 411).

— longue. *Aristolochia longa*, L. (I, 414).

— petite. *Aristolochia pistolochia*, L. (I, 415). C'est l'*A. tenuis* des officines.

— ronde. *Aristolochia rotunda*, L. (I, 415).

*Aristolochia cava seu fabacea (I, 417). Rectifiez : C'est le nom que porte la racine du *Fumaria bulbosa*, L. (III, 310).

— maurorum, L. Son nom est *Razut*. Lémery en parle à ce nom dans son Dictionnaire, et dit qu'on l'emploie aux mêmes usages que les autres espèces d'Aristoloches.

*ARISTOLOCHIA. Le nom de *Milhomens* d'après Martius (*Syst. mat. med. bras.*, 107), s'applique chez les Portugais du Brésil aux aristoloches. L'*A. grandiflora*, Gomès, serait l'*A. cymbifera*, Mart., et l'*Ambuia ambo* de Marcgrave serait l'*A. labiosa*, Bot. Regist. On dit dans le *Journal de chimie médicale* (V, 419) que l'*A. grandiflora*, Gom., est l'*A. ringens*, Swartz (c'est Link qu'il fallait dire), tandis que Martius fait cette dernière plante synonyme de son *A. brasiliensis*. M. le docteur Guillemin, à son retour du Brésil, nous a remis du bois de cette dernière plante, qui est d'une odeur fétide et de consistance subéreuse.

Le docteur Biermann a donné avec succès la poudre de la racine d'aristoloche ronde à plus de trente malades attaqués de fièvres intermittentes, et les a parfaitement guéris sans aucune récidive (*Journ. der practischem Keilkunde*).

Ajoutez à la bibliographie de l'*Aristolochia serpentaria*, L., l'article suivant :

Expériences avec la serpentaire de Virginie (*Bull. des sc. méd.*, XXV, 92).

Une espèce du genre aristoloche, appelée par les Espagnols de

la province de Corientès *Pitilo* (petite pipe), de la forme de ses fleurs, et *Ipora* par les Guaranis, est regardée comme un remède souverain contre la morsure des serpents venimeux, d'après M. Alcide d'Orbigny, qui nous a assuré que sa fleur avait un éperon de plus d'un pied, et que ses feuilles étaient trilobées.

ARISTOTELIA MACQUI, l'Hér. C'est le *Cornus chilensis*, Molina. Voyez *Cornus* (II, 435).

ARKA. Nom sanscrit du Madar, *Asclepias gigantea*, L. (I, 466).

ARLANE (Eaux minérales d').

Bravarde. Propriétés médicales et emploi thérapeutique des eaux minérales d'Arlane. Paris, 1837, in-4 (Thèse).

*ARLES (Eaux minérales d').

Bouis fils. Note sur les eaux minérales sulfureuses d'Arles (*Journ. de chim. méd.*, VI, 71, 2me série).

ARMENIACA. En Syrie, il y a des abricotiers qui ont l'amande douce (*Annal. d'hort.*, XXVII, 190).

*ARMERIA. C'est aussi le nom d'un Statice, *S. armeria*, L. (VI, 557).

ARMURES MAGNÉTIQUES. Assemblage de pièces aimantées. Voyez *Aimant* (I, 121).

*ARNICA.

A. montana, L. M. le docteur Joerg s'est assuré par des expériences comparatives, sur dix personnes, que l'Arnica jouit d'une propriété résolutive très marquée ; qu'il stimule les fonctions des vaisseaux absorbants, et exerce une dérivation sur le cerveau : aussi l'a-t-on employé avec succès contre les épanchements cérébraux et contre les indurations de certains organes (*Bull. des sc. méd.*, XXV, 96).

Le docteur Szerlecki dit que la teinture d'*Arnica*, étendue de quatre fois son poids d'eau, calme les tumeurs hémorrhoïdales, en topique. Le docteur Liedbeck prescrit l'infusion d'arnica contre les varices des femmes enceintes, et M. Thielmann, la même infusion contre la chorée (*Gazette de santé*, 20 décembre 1845).

On a retiré de la saponine de cette racine. On peut lire des détails historiques intéressants sur cette plante dans l'*Histoire de médecine* de Curt Sprengel, traduction de M. Jourdan, tome V, p. 472.

AROC. Un des noms persans présumé être celui du *Salix babylonica*, L. (VI, 183).

AROCIRA. Nom brésilien du *Schinus areira*, L. (VI, 250), d'après Marcgrave.

ARODA. Nom du *Petiveria alliacea*, L., aux Antilles (V, 248).

ARONDE AUX PERLES. Nom du *Mytilus margariferus*, L. (IV, 56).

AROW-ROOT. Voyez *Arrow-Root*.

*AROUAROU. Ajoutez : Voyez aussi *Tacamaque sublime* (VI, 626).

ARRACACHA. Voyez *Aracacha* (I, 375), et ce Supplément à ce mot.

ARRAK. Voyez *Arak*.

ARRINGA-IBA. Nom brésilien de l'*Arum arborescens*, L. (I, 456).

*ARROW-ROOT. Sous ce nom, comme nous l'avons dit, on comprend la fécule de plusieurs plantes inter-tropicales. Il faut ajouter à celles que nous avons citées, celles provenant des racines de plusieurs *Canna* (Voyez ce nom dans ce Supplément); celle du *Convolvulus batatas*, L., est dans le même cas, ainsi que celles de plusieurs *Curcuma*, du *Tacca*, du *Manihot*, etc. Il en résulte qu'on ne peut donner la forme des grains de la fécule de l'*Arrow-root*, puisque sous ce nom on a un mélange. Voyez *Patate* au Supplément. Voyez aussi *Moussache* à *Jatropha manihot*, L. (III, 678). M. Stonlywalsh a écrit une dissertation sur les Arrow-root, dont on trouve un extrait dans le *Journal de pharmacie* (XIX, 431).

*ARSENIC. A l'état métallique pur, l'arsenic n'est pas plus vénéneux que les autres métaux, aussi au même état, mais il trouve dans l'oxygène des liquides du corps (dans le sang) et les sels qu'on y observe, des agents qui le modifient en acide arsénieux dans une certaine proportion, capable de produire alors l'intoxication et la mort.

Le réalgar et l'orpiment, lorsqu'ils ne contiennent pas d'acide arsénieux, ne sont pas vénéneux, au dire d'Hoffmann et de Renault; mais s'ils séjournent longtemps dans la cavité stomacale, ils éprouvent la double influence de l'air et des chlorures alcalins contenus dans les liquides gastriques, et alors ils le deviennent. Les sulfures artificiels d'arsenic, qui portent les noms de réalgar et d'orpiment dans le commerce, contiennent de l'acide arsénieux et sont vénéneux. L'orpiment naturel, appliqué sur le tissu cellulaire, produit constamment la mort, d'après MM. Smith et Orfila, parce qu'il est là en contact avec l'oxygène du corps. Pris par la bouche, il peut ne pas produire d'accidents fâcheux. Le cobalt récent est de l'arsenic pur ou presque pur; plus tard, par son exposition à l'air, il fournit une certaine quantité d'acide arsénieux et forme alors la poudre noire appelée *poudre aux mouches*, qui est vénéneuse (Mialhe, *Art de formuler*, p. LXXXII). Deux gros d'arsenic, réduits en boulettes avec des herbes, ont fait périr un bœuf trois jours après, avec tremblement, yeux ternes, faiblesse, diarrhée sans sang, mucosités des naseaux, plaintes, urine augmentée, etc. A l'ouverture du corps, on a trouvé le sang noir dans les vaisseaux, et point d'inflammation, point de météorisme, mais seulement des plaques rosées dans l'estomac, dont l'analyse a retiré de l'arsenic; le tissu musculaire rouge-noir, ce qui prouve que chez l'animal, comme chez l'homme, c'est plutôt sur le système nerveux que le métal agit que comme

agent d'inflammation. On a reconnu l'arsenic par l'analyse de l'estomac avec facilité. Ce métal tue aussi les moutons à la dose de un gros dix-huit grains, d'après M. Magendie, contrairement à l'assertion de M. Gasparin, qui affirme que M. Cambassedo les guérit de la pleurésie chronique en leur administrant une once de ce métal; ce qui faisait conclure au premier qu'il n'était pas un poison pour ces animaux. M. Bouley dit qu'il en faut deux onces environ pour tuer un cheval. Il signale, dans ce cas, des ecchymoses à la base du ventricule gauche du cœur, déjà aperçues par M. Orfila (Rufz, *Des empoisonnements pratiqués par les nègres*, dans *Ann. d'hygiène*, XXXII, p. 172 à 190. — 1844).

Le sulfure de fer hydraté est le contre-poison de l'acide arsénieux, comme il l'est de la plupart des sels métalliques. Il est préférable, selon M. Mialhe, au peroxyde de fer hydraté proposé par M. Bunsen; il transforme plus vite l'acide arsénieux en sulfure d'arsenic insoluble, que l'hydrate de peroxide de fer, même prescrit à haute dose et nouvellement préparé. (*idem*, p. XCIII.) Le but du thérapeutiste doit être le plus souvent possible, dans le cas d'empoisonnement, de changer un sel soluble en un sel insoluble. On ajoute à ce moyen les vomitifs, l'eau tiède et le lait en abondance. Le foie de soufre, la thériaque, le quinquina et le vinaigre y sont inutiles.

De grands travaux thérapeutiques ont eu lieu depuis la publication de notre article *Arsenic;* mais ils sont la plupart relatifs à la médecine légale, et surtout à la possibilité de reconnaître la présence de ce métal dans le corps humain, lors même qu'il y serait en petite quantité, qu'il serait déjà passé dans les secondes voies, et que le sujet qui aurait succombé à son action serait mort depuis plus ou moins de temps, et jusqu'à cinq ou six ans et plus. Ces beaux résultats sont dus à M. le professeur Orfila, et ne sont pas un de ses moindres titres de gloire. Nous les citons à notre article *Bibliographie*, la nature de notre ouvrage ne nous permettant pas de nous en occuper ici. Mais disons seulement qu'il résulte des discussions sur la thérapeutique des empoisonnements par l'acide arsénieux qui ont eu lieu à l'Académie de médecine, dans une suite nombreuse de ses séances (voyez le tome III, p. 1124, de ses *Bulletins*), que la saignée préconisée par M. Orfila, lors de la réaction qui s'établit au bout du deuxième jour, y est fort utile, mais qu'elle n'est pas le spécifique, ainsi que le veut le docteur Campbell, ni ne doit pas en être proscrite, ainsi que le prétend M. Rognetta, qui y substitue l'emploi des toniques.

M. le docteur Boudin, médecin en chef de l'hôpital militaire de

Versailles s'est fait, dans ces derniers temps, le défenseur de l'emploi de l'arsenic contre les fièvres intermittentes. M. le docteur Bally ayant combattu, d'après sa propre expérience, dans la séance du 19 août 1845, à l'Académie de médecine, la prétendue efficacité de l'arsenic dans ces maladies, inefficacité appuyée par M. Rochoux, et combattue par M. Guéneau de Mussy, M. Boudin écrivit, à la séance suivante, à cette compagnie, qu'après s'être soumis lui-même pendant longtemps à l'usage des préparations arsenicales, et s'être pleinement convaincu de leur innocuité absolue à dose thérapeutique, et avec la seule observation des précautions ordinaires dont on entoure maintenant le maniement de tous les médicaments héroïques, il les avait administrées, depuis 1840, à deux mille neuf cent quarante-sept malades, et *qu'il n'avait pas constaté une seule fois l'accident le plus léger imputable à ce médicament.* Le plus grand nombre de ses malades soumis au traitement arsenical était atteint de fièvres intermittentes ou rémittentes ; plus de deux mille avaient été traités antérieurement de une à dix fois par la quinine. Plus de cinq cents venaient de prendre vainement et pendant plusieurs jours de la quinine avant de lui être adressés. Ces malades n'ont été l'objet d'aucun triage préalable; tous indistinctement, et pendant des années entières, ont été soumis par centaines au traitement arsenical et avec un résultat tel, qu'il lui est arrivé de rester souvent plus d'un an sans avoir à recourir à l'emploi de la quinine. Il n'a fait choix d'aucun âge, d'aucune saison : seulement, il a reconnu pendant plusieurs étés la nécessité d'augmenter la dose moyenne d'arsenic. Il a donné ce métal à des malades venant du Sénégal, de l'Algérie, de la Corse, de l'Italie, de la Syrie, etc. Pendant ces cinq années qu'ont duré ses essais, ses succès ont été publiés dans tous les pays, et les médecins de tous ces pays ont répété sa méthode. Le traitement a été en général court, les récidives peu fréquentes; ce qu'il attribue à ce qu'il continue le traitement pendant huit à dix jours à très faible dose, après la cessation de la fièvre. M. Boudin n'emploie que l'acide arsénieux (un grain dans une livre d'eau) ; la dose moyenne est d'un cinquième de grain, qu'il répète une ou deux fois, à deux heures d'intervalle, jusqu'à ce que la fièvre soit coupée : alors il revient à une seule dose. Il avait essayé l'acide arsénieux à 1/100 ou 1/200 de grain, et quelquefois il a réussi à cette faible quantité ; mais généralement elle est insuffisante, et expose ceux qui l'emploient trop rigoureusement à recourir à la quinine. Quant à ceux qui reprochent l'emploi de l'arsenic, il leur répète ce que Paracelse disait il y a trois cents ans : *C'est préci-*

sément parce que c'est un poison qu'il guérit (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, X, 1010—1845).

M. le docteur Gintrac a répété à Bordeaux le mode de traitement de M. Boudin sur trente-trois malades; dans six cas la guérison a été définitive; dans sept la fièvre est devenue continue et a cessé peu après; dans quatre il y a eu cessation, mais récidive; dans seize il n'y a eu aucun effet de produit. Cependant il est difficile d'administrer ailleurs que dans un hôpital les préparations arsenicales aux malades, parce que l'on peut faire prendre le médicament devant soi, et en surveiller la distribution, l'effet, etc. Nous noterons comme cas singulier que le docteur Jones a observé une salivation due à un long usage des préparations arsenicales.

On a de nouveau préconisé l'emploi de l'arsenic dans la rage. D'après le journal italien *Republica di Lugano*, ce métal, donné à un chien mordu pour le tuer, a empêché la rage de se développer (*Echo du monde savant*, 17 octob. 1844). Le docteur Semmola avait déjà publié, en 1841, des expériences sur l'arsenic, comme antidote de la rage, en italien. Tous les faits acquis ne justifient pas suffisamment la bonne opinion que quelques médecins ont de ce moyen dans cette maladie.

La solution d'arsenic a été indiquée, en injection, pour conserver les cadavres, par plusieurs médecins italiens. Nous avons vu un sujet, en 1835, injecté avec deux litres d'acide arsénieux, depuis deux mois; nous croyons qu'il était plutôt momifié que conservé. Ce corps suintait l'arsenic par tous les points de sa surface et attirait les mouches à cause de son odeur empestée.

Nous noterons qu'on vient de trouver une source en Algérie qui contient de l'arsenic (voyez *Hamman-mez-Koutin* dans ce Supplément) et que le docteur Gilgenkrantz a vu se développer dans une solution d'arsenic un cryptagame du genre *Leptomitus* (*Journal de pharm.*, t. XXIII, 38). On sait que cette solution tue les végétaux phanérogames, lorsqu'on les en arrose.

M. Bouchardat (*Annu. de thér.*, 1846, p. 26) remarque que l'arsenic est bien plus dangereux pour l'homme que pour les poissons, etc.

On peut voir sur les *Arsenicaux* un bon résumé pharmaceutique dans l'*Annu. de thérapeut.* de M. Bouchardat pour 1842, p. 66 à 104, etc., et 1844, p. 106. On y verra des détails précis sur l'appareil de Marsh, avec figures; des formules pour l'emploi des différents composés tirés de ce métal; leur prescription dans les affections squameuses de la peau, les fièvres intermittentes, les névralgies, la phthisie pulmonaire, etc. Ce dernier emploi re-

monte jusqu'à Pline et Dioscoride, qui indiquaient dans cette maladie les sulfures rouges et jaunes d'arsenic sous le nom de *Sandarake*, ce qui donna l'idée à M. Trousseau de les imiter et de les administrer à l'intérieur et en cigarette contre cette affection, sans succès bien marqués à la vérité, mais avec quelque soulagement pourtant (*idem*, p. 72—1842).

Orfila. Mémoire sur l'empoisonnement par l'acide arsénieux (*Bull. de l'Acad. de méd.*, III, 426. — 1838). — *Id.* De l'empoisonnement par l'acide arsénieux (*id.*, 616). — *Id.* Mémoire sur les moyens de s'assurer que l'arsenic obtenu des organes y a été porté par absorption, et ne provient pas des réactifs ou des vases, etc. (*id.*, p. 1049).—*Id.* Mémoire sur l'arsenic que peuvent contenir les terrains des cimetières (*id.*, IV, 40). — *Id.* De l'arsenic naturellement contenu dans le corps de l'homme (*id.*, IV, 878). — *Id.* Mémoire sur plusieurs affaires d'empoisonnements par l'arsenic (*id.*, V, 465). — *Id.* De l'existence de l'arsenic dans certains peroxides de fer (*id.*, VI, 116). — *Id.* Du traitement de l'empoisonnement par l'acide arsénieux (*id.*, VI, 130). M. Orfila a résumé ces différents Mémoires pour les gens du monde, dans trois articles publiées dans le journal *la Presse*, nos des 25 et 31 juillet, et 7 août 1844. — Bjerken (P.). De l'effet de l'arsenic sur les chancres (*Ann. de la Soc. de méd. de Stockholm*).— Taillefer (A.-C.). De l'acide arsénieux. Paris 1834, in-4 (Thèse). — Motard (E.-A). De l'arsenic considéré comme médicament et comme poison. Paris, 1835, in-4 (Thèse). — Adam (J.-P.). De l'arsenic et de ses préparations considérées sous le rapport de leurs propriétés chimiques, toxiques et pharmaco-dynamiques. Strasbourg, in-4, 1836 (Thèse). — Ollivier d'Angers. Rapport sur le traitement de l'empoisonnement par l'acida arsénieux proposé par M. la docteur Rognetta (*Bull. de l'Acad. de méd.*, III, 1124). — Dujat (C.). Note sur la conservation des cadavres humains pour les études de l'anatomie (*Journ. de pharm.*, XXVI, 226.—1840).—Dauger et Flandin. Recherches médico-légales sur l'arsenic (*Comptes-rendus hebd. de l'Acad. des sc.*, 26 déc. 1840). — *Id.* De l'arsenic, suivi d'une instruction propre à servir de guide aux experts dans les cas d'empoisonnement. Paris, 1831, in-8. — Vanden-Broëck. Sur la présence de l'arsenic dans le sang (*Revue scientifique*, 1840). — Tiersut. Observation sur l'emploi de l'oxyde de fer contre l'empoisonnement par l'acide arsénieux. Paris, 1840, in-8. — Fabrège (P.). Guide du médecin dans l'empoisonnement par l'acide arsénieux, etc., in-8. Paris, 1841. — Salvagnoli. Expériences sur l'emploi de l'arsenic dans les fièvres intermittentes, etc. (*Gazetta Toscana*, avril 1843). — Bouley. Efficacité du peroxyde de fer comme antidote de l'arsenic (*Ann. d'hygiène*, XVI, 134). — Garbighetti (A.). Traitement des fièvres intermittentes par l'acide arsénieux (*Écho du monde savant*, 25 juin 1844).—De l'arsenic dans la terre des cimetières, par M. Ollivier (*Bull. de l'Acad. roy. de méd.*, 1844; 16 juillet, tom. IX, p. 985). — Gintrac. Quelques faits relatifs à l'emploi des préparations arsenicales, etc. (*Journ. de méd. de Bordeaux*, novembre 1845).

*ARTEMISIA.

A. absinthium, L. On obtient dans l'analyse de l'Absinthe un acide *absinthique* d'après M. Braconnot, qui paraît être le même que l'acide succinique selon M. Zwenger (*Annalen der chemie*, etc., XLVIII, 122).

Luck. Sur l'acide contenu dans l'absinthe (*Revue scientifique*, XXIII, 83. — 1845).

A. austriaca, Jacquin. Cet auteur dit que ses semences ont les propriétés du *Semen contra*, et qu'on en mêle avec lui dans le commerce.

A. dracunculus, L. M. Laurent (A.) a publié des recherches sur l'essence d'estragon dans les *Comptes-rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences* (volume de 1841, p. 764).

A. fragrans, Willd. Cette espèce ne fournit pas de *Semen contra*; c'est *A. odoratissima*, Desf., qu'il faut lire (VI, 302).

A. indica, Willd. Ce n'est qu'une variété de l'*A. vulgaris*, L., d'après Sprengel. Nous sommes de son avis *de visu*.

A. judaica, L. M. Delile dit que ce sous-arbrisseau croît en Égypte, où les Arabes le nomment *Chyck*. Il l'a figuré dans la flore d'Égypte. D'après lui, il ne donne pas de *Semen contra*, malgré l'assertion de Rauwolf et de Lippi (*Description de l'Égypte*, Hist. nat., II, p. 265). M. Figari nous écrit qu'il est très employé comme tonique.

A. maritima, L. M. Martin, pharmacien, est parvenu récemment à isoler le principe actif de cette plante, de manière à pouvoir l'administrer intérieurement (*Bull. de thérap.*, XXI, 113).

A. pontica, L. Bélon prétend que la plante que l'on vend dans les boutiques à Constantinople, d'après l'inspection qu'il en a faite, est l'absinthe ordinaire, en tout semblable à notre absinthe vulgaire (*Singularités*, p. 167). L'absinthe du Pont se nommait chez les Grecs *Seriphium*. Voyez ce mot (VI, 326).

A. vulgaris, L. Le docteur Wurtzer s'est servi de la racine d'armoise avec succès contre l'épilepsie et les affections spasmodiques des enfants. Il donne aussi avec avantage le suc de la racine contre les fièvres intermittentes. Il conclut de ses expériences : 1° que la racine d'armoise est un de nos meilleurs antispasmodiques ; 2° que c'est un anti-épileptique puissant, qui ne le cède à aucun autre, s'il ne surpasse la plupart en efficacité ; 3° que son action est bien plus efficace encore contre les accidents spasmodiques des enfants qui ont leur cause dans un trouble du système nerveux et non dans des altérations organiques ; 4° qu'elle est supportée par des enfants à la mamelle aussi bien que par l'adulte ; 5° qu'il n'y a pas de circonstances qui contre-indiquent l'usage de ce médicament ; 6° que le suc exprimé de la racine guérit les fièvres intermittentes tierces légères. La poudre se prend en substance de 25 à 30 grains, dose que l'on peut porter successivement à 40 et 50 grains pour les jeunes sujets adultes (*Revue méd.*, I, 114—1830, d'après les *Annales allemandes* de Hecker).

Delaruelle, Observations sur l'emploi de la poudre de la racine d'armoise contre l'épilepsie (*Trans. médic.*, IV, 291).

*ARTOCARPUS INCISA, L. On conserve le fruit de l'arbre à pain, lorsqu'on l'a cuit au four, quatre et cinq mois ; c'est alors une grande ressource. Frais, il ne dure que vingt-quatre heures en bon état. Thunberg prétend qu'on en prépare quinze espèces de mets à Ceylan (*Voyage*, IV, 293). Il découle du tronc de l'arbre une résine dont nous possédons un *Specimen*. M. Lesson dit qu'aux

îles Tonga, où on l'appelle *Tapa*, on applique ce fruit, dont le goût a celui de la banane, en ignition sur les tumeurs indolentes, ce qui produit des phlyctènes et de la suppuration (*Mém. sur l'arbre à pain*, dans les *Ann. des Voyages*, année 1819). D'après les recherches de M. Ricord Madianna, 4 onces de ce fruit contiennent: fécule 3 gros 33 grains; savon végétal 24 grains; résine 3 grains; sarcocolle 1 grain; gluten uni à de la fibrine 5 gros 58 grains; eau et autres principes évaporables 2 onces 4 gros 37 grains (*Journ. de pharm.*, XVI, 306). Mangé en trop grande quantité, il produit chez les Européens des dysenteries souvent fâcheuses; mais en proportion convenable, il guérit le scorbut des équipages qui ont longtemps tenu la mer, comme tous les fruits ou végétaux frais.

Dans les temps de disette, on mange dans les Moluques le fruit de l'*Artocarpus* sauvage. Les feuilles de cet arbre crépitent en brûlant, ce qui les fait employer pour éloigner les serpents (d'Urville, *Voyage au pôle Sud*, V, 417).

Sonnerat. Description du *rima* ou arbre à pain (*Observ. sur la physique*, VII, 209). — Forster (J.-G.-A.). Description de l'arbre à pain (en allemand), traduit en français. Cassel, 1784, in-4. — Martin. Note ~~sur~~ la farine de l'arbre à pain (*Bull. de la Soc. philom.*, A. 9, p. 158). — *Id.* Note sur la culture de l'arbre à pain, etc. (*id.*, *id.*, 180). — Richard (L.-C.). Note sur la culture de l'arbre à pain (*id.*, *id.*, *id.*).

ARTERIACA. Synonyme d'*Amuctica* (I, 260).

ARTHANITINE. Principe actif du *Cyclamen*. Voyez *Cyclamen* dans ce Supplément.

ARTICHAUT DE JÉRUSALEM. Un des noms du *Bonnet d'électeur*, fruit du *Cucurbita melopepo*, L., var. *Clypeata* (II, 492).

— DE TERRE. On donne encore ce nom au Cepe, *Boletus edulis*, Bull., (I, 633), en Anjou.

ARTOIS. Ancienne province de France qui n'offre que deux sources minérales, celles de *Gauchin* et de *Saint-Pol*. Voyez ces mots (III, 338, et IV, 419).

ARTON. Nom d'une variété recherchée du Bananier, *Musa paradisiaca*, L. (IV, 519).

ARUM.

A. seguinum, L. (I, 460). Ajoutez : Cette plante, qui passe pour très vénéneuse aux Antilles, et dont on accuse les nègres de se servir pour empoisonner, ne le ferait que peu ou point, d'après le docteur Rufz, qui en a fait manger une livre et demie à des animaux sans qu'il en soit résulté d'accidents. Il leur a aussi donné le suc et l'extrait de cette plante, appelée *Arum causticum* dans quelques vieux auteurs, sans plus d'inconvénients (Rufz. *Des empoisonnements pratiqués par les nègres*, p. 129).

ARUM CAUSTICUM. Nom que porte parfois l'*A. seguinum*, L., dans quelques auteurs anciens.

*ARUNDO.

A. donax, L. Le docteur Michel a observé à Barbantane une maladie causée par une poussière noirâtre qui recouvre les tiges de cette plante dont l'écorce est désorganisée; le vent porte ce détritns au visage des ouvriers qni arrachent les cannes, et leur cause de la céphalalgie, une tuméfaction de la face et de la tête, avec formation de vésicules, et, si la poussière a été avalée, il y a des symptômes de gastro-entérite aiguë, en un mot, une sorte d'empoisonnement. Un phénomène qui se manifeste presque constamment, c'est une sorte de fluxion vers les parties génitales, avec satyriasis chez les hommes et nymphomanie chez les femmes. Cette affection se guérit par les bains tièdes, les boissons délayantes, les onctions huileuses, etc., en un mot, par le traitement antiphlogistique. Il y a desquamation de l'épiderme (*Revue scient.*, X, 1845, p. 470). Le docteur Michel croit cette affection causée par une production cryptogamique de la nature de l'ergot du Seigle.

A. isiaca, Delile. On observe cette plante, qui croît dans le Nil, sur la table isiaque, ce qui indique qu'elle avait quelque usage dans l'antiquité. On l'appelle *Sari* en Égypte, d'après Paw. Voyez *Sari* dans ce Supplément.

A. phragmites, L. Il passe pour faire avorter les vaches, d'après Lergerke. C'est d'ailleurs un foin dur et peu goûté des animaux.

Provenzale (G.-F.). Memoria sulle cannucia paluslre, *Arundo phragmites*, in-8. Fiorenze, 1809.

A. saccharifera. Ce nom de la canne à sucre, dans les anciens auteurs, n'a pas été adopté par Linné, qui désigne ce végétal sous celui de *Saccharum officinarum* (VI, 146).

Arvore d'incenso. Arbre du Mexique qui donne une sorte d'encens. Voyez ce mot (III, 117).

Arynca. Graminée mentionnée dans les auteurs grecs, qu'on croit être une variété du blé.

Asana. Bois des Philippines, où on le nomme encore *Naga*, dont on fait des vases qui colorent l'eau en bleu, en la rendant plus saine (*Abr. des voyages*, III, 451).

Asarone. En distillant de l'eau avec les racines d'Asarum, on en obtient une espèce de camphre, d'après MM. Blanchet et Sell, qui le nomment *Asarone* (*Revue scientifique*, janvier 1845).

*ASARUM

A. europæum, L. Le *Journal de pharmacie* (XX, 347) dit qu'on obtient un véritable camphre de sa racine.

*Ascaricida anthelmintica, Sweet. Ajoutez : Les semences sont noirâtres, petites et extrêmement amères. On en prend deux fois

par jour contre les vers, le poids d'une pagode (Ainslie, *Mat. med. ind.*, II, 55). La plante est un des ingrédients de la *poudre* composée *contre la morsure des serpents*, usitée dans l'Inde.

ASCHOUR. Un des noms arabes de l'*Asclepias gigantea*, L.

ASCHY. Voyez *Arbre pontique* dans ce Supplément.

*ASCLEPIAS. *A. gigantea*, L. Ajoutez : Cette plante a été indiquée surtout, et d'une manière particulière, contre la lèpre, l'éléphantiasis, par le docteur Casanova, qui a publié une dissertation à son sujet, où il vante ses propriétés et où il cite des exemples de guérison de ces maladies, ainsi que d'ulcères rebelles syphilitiques. Il y relate les travaux d'Ainslie, de Playfair, de Makensie, de Twining, de Cuming, d'Hamilton, de Robinson et de Duncan, sur ce végétal, dont la plus grande partie sont mentionnés dans notre article du Dictionnaire sur cette plante. Il parle de trois cas de guérison de lèpre en Europe, qui ont eu lieu en six semaines par l'usage du madar ou mudar, qui sont des noms indiens de l'*Asclepias gigantea*. Il en note un d'ulcère syphilitique rebelle, qui céda également à ce moyen, et successivement plusieurs autres exemples de diverses guérisons d'affections de la peau, qui furent également traitées avec succès par son administration. Un voyageur, M. Germon, lut à la *Société de médecine* de Paris, dans sa séance du 3 février 1837, une Notice où il affirme qu'en 1829, il y avait dans les hôpitaux du Brésil trois mille trois cent soixante hommes affectés d'éléphantiasis, et cent femmes, et que, traités par le madar, il en restait si peu à son départ de ce pays, qu'ils étaient presque tous déserts; il se flatte que, grâce à l'usage de ce végétal, cette horrible maladie disparaîtra de cette contrée. Il assura la compagnie qu'on en avait également éprouvé de bons effets aux États-Unis et dans l'Inde, où ce traitement a été employé primitivement, et où on le croit utile aussi contre la morsure des serpents, le ver solitaire, etc.

On comprend combien il serait avantageux de se procurer une plante aussi précieuse, ce qui n'est pas impossible. D'abord, les jardins botaniques où elle est cultivée pourraient nous la fournir. Elle croît aussi aux Antilles, au Brésil, etc. La racine, conservant sa propriété plusieurs années, pourrait nous être envoyée de l'Inde et de ces pays. Une espèce très voisine croît en Égypte : c'est l'*Asclepias procera*, Ait. Robert Brown a séparé du genre *Asclepias* l'*A. gigantea*, L., représenté planche 51 du tome II de l'*Hortus malabaricus*, et l'*A. procera*, Aiton, qui est le *Beid el ossar* de Prosper Alpin, dont il forme le genre *Calotropis*; il y a ajouté

une troisième espèce de l'Inde sous le nom de *Calotropis madarii*, Rob. Brown., représentée dans l'ouvrage de Casanova, et sur la planche XIV de l'*Auctuarium* de Rumphius, sous le nom de *Madari*, appelé *Akond* au Bengale. Ces trois plantes, distinctes sous le rapport botanique, ne le sont nullement sous le rapport médical, et la confusion qui règne dans les auteurs qui les ont employées montre assez leur analogie sous ce dernier point de vue. Quoi qu'il en soit, on donne la poudre de l'écorce de la racine du madar à la dose de 2 à 3 grains par jour, et on l'augmente successivement jusqu'à 30 ; le traitement dure parfois six mois.

Le docteur Bancrof, de la Martinique, croit à l'efficacité du madar contre la lèpre; suivant lui, il aurait la propriété de guérir la lèpre non tuberculeuse des Antilles, et nuirait dans la tuberculeuse. Nous fûmes chargés de faire, sur cette plante, un rapport à l'Académie royale de médecine, que cette société entendit en octobre 1835; il n'a pas été imprimé, le *Bulletin de ses séances* n'existant pas encore à cette époque, mais il le fut, à ce que nous pensons, dans la *Gazette de santé* de cette date. Voyez *Ionidium marcucii*, Hamilt., dans ce Supplément.

Le docteur Duncan a analysé la racine de l'*Asclepias gigantea*, et plus récemment, M. Casanova, de Cadix. Celui-ci y a trouvé un alcaloïde qu'il nomme *Madarine*, soluble à l'eau et dans l'alcool, une résine, de la gomme, de l'amidon, de l'albumine, un peu d'huile et de la fibre végétale. Sur 50 grains, M. Ricord Madianna y a reconnu : résine pure, 9 grains; huile grasse, 4; baume solide, 9; cérine, 12; caoutchouc muqueux, 8; ligneux, 6; perte, 7 (*Journ. de chimie médicale*, I, 430, 2me série).

Ricord Madianna. Histoire naturelle de l'*Asclepias* géant (extrait *Journal de pharm.*, XVI, 92. — 1830). — Duncan. Dissertation sur l'emploi de la racine de *Calotropis mundarii* (*Edinb. journ.*, no 100 (en anglais). — Casanova (J.-N.). Essai sur le Madar, etc., traduit de l'anglais par Richy. Calcutta, 1833, in-8.

A. procera, Ait. En Perse, on récolte sur les feuilles de cet arbrisseau une espèce de sucre ou manne, qui ne se voit pas en Égypte, non plus que la larve de la mouche qui paraît le sécréter. On appelle cette plante *O'char* dans ce dernier pays (*Descript. de l'Égypte*, partie d'hist. nat., II, p. 9).

A. pubescens, L. Il a sa racine employée, à Benjole, sur la côte ouest d'Afrique, comme un violent purgatif, sous le nom de *Saftan* (Bowdich, *Excursions*, etc., p. 388).

Asclepias vincetoxicum, L. Il y a une analyse de cette plante, par M. Feneuille, dans le *Journal de pharmacie* (XI, 305—1825). M. Casanova veut que le principe actif et soluble de cette plante dans l'eau, l'alcool et l'éther, soit de la *Madarine*. Au congrès de

l'Allemagne de 1836, le comte Pelcki a donné une recette contre la rage, usitée en Russie : elle est composée de 6 gros de racine de cet *Asclepias*, de 2 gros d'écorce jeune du *Cratægus torminalis*, L., de neuf têtes d'ail ; on fait bouillir le tout plusieurs heures dans une pinte d'eau ; puis on donne cette décoction par cuillerées à bouche, cinq pour un adulte. On ne s'occupe pas des morsures (*Revue méd.*, 1836, p. 243). Nous croyons ce prétendu remède fort inefficace, et nous l'assimilons à tous ceux dont la Russie regorge contre cette maladie, et dont pas un n'a encore guéri la rage.

ASELBAN. Nom arabe du Romarin, *Rosmarinus officinalis*, L. (VI, 117).

ASELLATION. Exercice de l'âne. Voyez *Equus asinus* (III, 127).

*ASELLUS. C'est encore le nom de la morue, *Gadus morrhua*, L. (III, 319).

ASIMINIER. Nom français de l'*Annona triloba*, L. (I, 311).

ASPARAMIDE. Nom donné par MM. Boutron-Charlard et Pelouze au principe appelé *Asparagine* par M. Robiquet.

*ASPARAGINE. Ajoutez : MM. Boutron-Charlard et Pelouze ont trouvé cette substance identique avec l'althéine (I, 204). On rencontre l'Asparagine dans toutes les variétés de pomme de terre, dans la réglisse, la grande consoude, la guimauve, et même dans la belladone, d'après M. Biltz, pharmacien à Erfurth (*Journ. de pharm.*, XXI, 178). Le docteur Menici en a retiré du *Vicia sativa*, L., étiolé ; il remarque que, dans l'étiolage, l'amidon, le sucre, etc., se changent en Asparagine (l'*Abeille médicale*, 1re année, p. 260).

Plisson et Henry. Monographie de l'Asparagine (*Journ. de pharm.*, XVI, 713). — Boutron-Charlard et Pelouze. Mémoire sur l'Asparamide (*Journ. de pharm.*, XIX, 208. — Regimbeau. Mémoire sur l'Asparagine (*Journ. de pharm.*, XX, 631). — Biltz. Note sur l'Asparagine (*Journ. de pharm.*, XXI, 178). — Pria. Note sur l'Asparagine (*Comptes-rendus hebd. de l'Académie des sciences*, XIX, 575).

*ASPARAGUS.

A. falcatus, L. Cette espèce est regardée comme antivénérienne à Benjole (Bowdich, *Excursions*, etc., p. 385).

A. officinalis, L. Il y a une variété d'asperge qui ne donne pas d'odeur aux urines ; elle est blanche dans presque toute sa longueur, parce qu'on la coupe sous terre aussitôt qu'elle pointe : c'est l'asperge de Belgique, de Marchienne. L'Asparagine n'existe que dans la partie verte, ce qui doit faire conclure qu'elle n'existe pas dans l'asperge étiolée d'hiver. L'odeur y est à l'état latent, d'après M. Chevreul. Les gens qui souffrent de la vessie les ont plus fortes lorsqu'elles mangent des asperges. Sous le rapport médical, l'asperge a été en grande réputation il y a quelques années. On préparait un sirop de pointes d'asperges qui a été fort en vogue (*Journ. de pharm.*, XIX, 667), et présenté comme un puissant sédatif, surtout des palpitations de cœur, d'après Brous-

sais; il ne paraît pas avoir soutenu cette réputation, car son usage est beaucoup tombé aujourd'hui. D'un autre côté, M. de Laharpe prétend que l'asperge, qui n'agit pas sur la qualité de l'urine, irrite la vessie, et il cite une cystite qui se déclara chez un sujet qui en avait mangé pendant trois semaines (*Revue médicale*, juin 1838, p. 409). Pour notre compte, nous déclarons n'avoir jamais vu ce dernier effet, bien que nous ayons connu des gens qui mangeaient énormément d'asperges. Cependant l'action de ces turions sur les voies urinaires est notable; il est vrai qu'on n'emploie, en médecine, que les racines, qui ne contiennent pas d'asparagine, tandis que les pointes en recèlent notablement.

M. Lodibert a publié, dans le *Journal de médecine militaire*, une notice sur la culture de l'asperge et le produit de la fermentation alcoolique de ses baies.

Asperge. *Asparagus officinalis*, L. (I, 470). Voyez aussi l'article précédent.
— du Cap. Nom de l'*Aponogeton distachyon*, L. (I, 369).

Aspergettes. Nom des pousses de l'*Ornithogalum pyrenaicum*, L. (V, 101), aux environs de Genève, où elles sont comestibles.

ASPERUGO. Genre de la famille des Borraginées, de la pentandrie monogynie de Linné. La seule espèce qu'il renferme, l'*A. procumbens*, L., est une plante couchée, rameuse, à feuilles lancéolées-linéaires, tres rudes au toucher, ce qui la fait appeler *Rapette*. Elle passe pour remplacer la bourrache, et, en Italie, d'après Columna, on mange ses feuilles cuites dans la soupe.

*ASPHODELUS.

A. luteus, L. Asphodèle jaune. M. le docteur Gussone nous a rapporté que l'on mange ses pousses en Sicile et en Calabre. On lit dans la Flore de Grèce, n° 456, quc, dans les temps de misère, les habitants mangent les bulbes fasciculés de cette plante cuits (*Voyage scientifique en Morée*, Relation, I, p. 208).

Aspic de Cléopatre. *Viverra haje*, Daudin (VI, 913).
*Aspidium furcatum, Forster. Voyez *Cyathea* (II, 555).

ASPIRATION (Méthode thérapeutique par). Quelques personnes prétendent aujourd'hui traiter les maladies en faisant parvenir dans le poumon, à l'aide de l'aspiration par un tube qui plonge dans un flacon à double tubulure, les émanations qui s'échappent de décoctions médicamenteuses ou de liquides composés qu'on y a placés au moyen du tube droit. On emploie ainsi et l'on fait respirer les vapeurs de stramoine, de ciguë, de digitale, de belladone, de jusquiame, etc., et des préparations chimiques gazeuses, telles que l'eau chlorurée étendue d'eau, etc. (Voyez *Chlore* (II, 248), et ce mot dans ce Supplément). Il y a à

Paris un ancien pharmacien qui traite toutes les maladies à l'aide de cette méthode; il fait respirer, au moyen de cet appareil, les émanations des substances médicamenteuses qu'on prescrirait contre les maladies où on les donne ordinairement : ainsi il fait respirer les décoctions de salsepareille dans la syphilis chronique, le sureau dans le rhumatisme, la guimauve dans le rhum, etc.; il ajoute des teintures balsamiques, alcooliques, etc., suivant qu'il les croit nécessaires; et on assure qu'il obtient des guérisons parmi le peuple de son quartier, qui lui font une espèce de réputation. L'idée de faire pénétrer des émanations médicamenteuses dans les voies de la respiration n'est pas nouvelle; mais le mode de les faire parvenir sur la muqueuse pulmonaire à l'aide de la respiration et dans *toutes* les maladies est moderne. Nous pensons que cette méthode facile, peu dispendieuse, de prescrire les médicaments, si elle était bien administrée et intelligemment employée par quelqu'un de capable, mériterait de faire un sujet d'étude pour un homme instruit, qui n'aurait en vue que l'avancement de la science et le bien de l'humanité. Les fumigations, à peu près sans avantages dans les maladies très aiguës de la poitrine, en offrent dans les affections chroniques.

On aspire encore, à sec, pour ainsi dire, les émanations du camphre, du musc, du goudron, des résines, etc., en plaçant ces substances dans un tube à travers lequel passe l'air que l'on aspire. M. Raspail use surtout de cette manière de prescrire le camphre. Voyez *Cigarettes* dans ce Supplément.

*ASPLENIUM. Ajoutez :

A. nidus avis, L. Langue de bœuf. Cette fougère, de Maurice, de l'Inde, de la Polynésie, etc., sert d'aliment. On mange ses jeunes feuilles cuites, comme les épinards chez nous, ou crues en salade. On les met dans la soupe avec du lard; elles sont très bonnes, d'après l'amiral Dumont d'Urville (Voyage de l'*Astrolabe*, V, 522).

A. ruta muraria, L.

Berniz (M.-B.). *Ruta muraria et muscus crustaceus in cranio humano* (Acad. cur. nat., dec. 1. A. 2. — 1671).

ASQYT. Nom arabe de la Scille maritime (VI, 256).

ASSAI. Nom brésilien du Palmier nommé *Euterpe edulis* par Martius.

ASSENCALIÉ. Bains thermaux mentionnés par Tournefort, dans son voyage au Levant (*Voyage*, III, 286).

ASSTHIRAK. Nom arabe du *Styrax* (VI, 568).

ASTÉNIQUES. Remèdes qui débilitent ou du moins qui ne donnent pas de ton, ce qui est presque synonyme, car nos organes

ayant besoin d'un excitant continuel, tout ce qui n'en sert pas les débilite. Voyez *Débilitants* (II, 604), et *Sténiques* (VI, 530).

ASTER ATTICUS. Nom de l'*Inula bubonium*, L., dans Dioscoride, d'après Linné (I, 683).

ASTERIAS. Étoiles de mer. Genre d'Échinodermes pédicellés, dont la décoction passait pour apéritive, la fumée qu'ils répandent lorsqu'on les brûle pour anti-épileptique, et les cendres de leur charpente osseuse pour dessiccative.

*ASTRAGALUS.

A. excapus, L. Ajoutez : Sa racine est pivotante, forte, charnue, ordinairement simple ou seulement ramifiée près du collet, longue de dix-huit à vingt pouces, brune ou jaunâtre, marquée çà et là de cicatrices; elle est légère et spongieuse, avec un *Meditullium* jaune-serin qui la distingue de toutes les autres racines; sa saveur est sucrée, son odeur aromatique, approchant de celle de la réglisse. L'analyse y démontre une substance particulière, de la résine aromatique, de l'huile grasse, du sucre, de l'amidon et quelques sels. M. Fleurot, de Dijon, qui a publié des recherches historiques sur la racine d'astragale sans tige, dit que c'est Winter, médecin de Bude, en Hongrie, qui fixa le premier l'attention des praticiens sur son emploi; il l'a vu prescrire sur les frontières de la Turquie, etc. Ce pharmacien affirme qu'à Dijon elle a réussi dans la syphilis, etc.

Pallas. *Species astragalorum.* — De Candolle. *Astragalogia*, 1 vol. in-fol. Paris, 1802. — Fleurot. *Recherches historiques, chimiques et pharmaceutiques* sur la racine d'Astragale sans tige (*Journ. de chim. médic.*, X, 656).

A. tragacantha, L.

Guibourt. Note sur la gomme adragante, etc. (*Journ. de chim. médic.*, VIII, 419, in-8).

*ASTRINGENTS, Ajoutez : Ce sont des médicaments qui agissent sur la tonicité, en produisant une sorte d'astriction fibrillaire; ils forment tous avec l'albumine du sang des composés insolubles, suivant M. Mialhe (*Essai sur l'art de formuler*, p. CCXL, etc.). Ils effacent le diamètre des interstices organiques en expulsant les liquides, etc. Ils diffèrent des caustiques en ce qu'ils ne forment pas, comme ceux-ci, des *coagulum*, en détruisant les tissus. Cependant un caustique peut devenir successivement cathérétique et astringent : tel est le nitrate d'argent, qui est de sa nature caustique étant entier, cathérétique en solution concentrée, mais seulement astringent s'il est en solution faible, comme cela a lieu dans les collyres. Il y a deux classes d'astringents : les uns dont l'action peut se faire sentir dans la profondeur des tissus, comme l'alun, le sulfate de zinc, le sulfate de cadmium, etc.; et ceux dont l'action est plus superficielle, tels que l'acétate et le sous-

acétate de plomb, le nitrate d'argent très affaibli, le tannin, etc. Les premiers redissolvent le *coagulum* à la faveur des agents de dissolution que nos humeurs renferment, et l'effet astrictif est changé en détersif, tandis que le *coagulum* des caustiques qui a détruit les tissus ne peut se redissoudre (*idem*, p. CCLIV). Les cathérétiques sont, pour M. Mialhe, des coagulants superficiels qui se confondent avec les astringents (*idem*). Tous les astringents ne manifestent pas leur action avec une égale intensité; les sels qui sont avec excès d'acide, les sels qui ont pour base un acide métallique peu électro-positif, abandonnant aisément l'acide auquel ils sont unis, constituent, en général, des astringents plus efficaces : c'est ainsi, par exemple, que le *coagulum* fourni par le sulfate de zinc est plus profond que celui auquel l'acétate de plomb donne naissance, etc. (*idem*, p. CCXLIII).

Tous les astringents du règne végétal ont le tannin pour base, et lui doivent cette propriété : exemple, le ratanhia, le cachou, le quinquina, la bistorte, le colombo, le *monesia*, etc., etc. presque tous les astringents minéraux sont hémostatiques.

Ce n'est que dans les affections chroniques, ou du moins non inflammatoires, qu'il convient de faire usage des astringents.

Alberti (M.). *Dissert. de astringentium perversa in hemorrhagiis usu et affectu*, responsit : Deniclerc. Halæ, 1729, in-4. — Crantz. *De astringendis firmandisque stirpium generibus discursus*. Lipsiæ, 1767, in-8. (A la suite de son Traité des Ombellifères.) — Stenhouse. Examen des substances astringentes (*Philosophical Magazine*, XXII, 417, et XXIII, 331. — 3e série).

ASTROCARYUM AYRI, Martius. Palmier du Brésil à fruits comestibles, qu'on vend au marché de Rio-de-Janeiro (*Ann. des sc. nat.*, XII, 225). On retire une huile grasse de ses semences, ainsi que de celles de l'*A. murumuru*, Mart., et de trois autres espèces congénères de ce pays (*Syst. mat. med. bras.*, 16).

A-TÉ ou ATÉ. Nom chinois du fruit de l'*Annona squamosa*, L. L'Alta ou Atta est le fruit de l'*Annona triloba*, L.

*ATEIRA ou Pomme de canuelle; c'est le fruit de l'*Annona triloba*, L.

*ATHANASIA MARITIMA L. Ajoutez : D'après M. Labillardière (qui a voyagé en Syrie, etc.), les Orientaux emploient l'infusion de cette plante avec succès contre les graviers (*Encyclopédie botan.*, VI, 503).

ATHEL-ATLE ou plutôt ATLÉ. Nom arabe du *Tamarix mannifera* (IV, 226; VI, 637).

ATHER-AGUL. Nom persan de l'essence de rose.

ATHERINA. Genre linnéen de poisson, dont deux espèces, l'*A. japonica* et l'*A. Brownii*, Gmel., sont mentionnés à l'article *Clupea* (II, 318).

ATHERINE. Nom du *Clupea atherinoides*, L., en Italie.

ATINGA ou ATINGUE. *Diodon atinga*, L. (II, 654).

ATMIATRIE. Emploi des fumigations internes et externes. Voyez *Aspiration*, *Bains de vapeurs*, *Fumigations*, *Gaz*, *Vapeurs*, Dict. et Supplément

Martin-Solon. De l'atmiatrie pulmonaire (*Gazette médic.*, 1834, no 12).

*ATMOSPHÈRE.

Beddoës (Th.). Considérations sur l'usage médicinal des airs factices. — Tribe. De l'heureuse influence de l'atmosphère des pays marécageux sur la tuberculisation du poumon. Montpellier, 1813. — Leprieur. L'homme considéré dans ses rapports avec l'atmosphère. Paris, 1825, 2 vol. in-8.

ATOCHA. Nom espagnol du Genêt (III, 354).

*ATRACTYLIS GUMMIFERA, L. Ajoutez : En Espagne, on fait de l'amadou avec les aigrettes de cette plante, que Desfontaines appelait *A. glandulosa* (*Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Paris*. 1790, p. 49), à cause, sans doute, de la propriété qu'ont les semences de ce végétal de sécréter un suc résineux, qui a quelques unes des propriétés du caoutchouc, d'après M. Gussone, déjà reconnu par M. Geiger (*Bull. des sc. méd. de Férussac*, XVIII, 110). On s'en sert comme de glu en Sicile et en Espagne. M. Macaire a analysé ce suc, appelé en Sicile *vischio di masticogna*, d'où le nom de *viscine* qu'il donne à la portion regardée comme voisine du caoutchouc. C'est sans doute à ce dernier principe qu'il faut attribuer les accidents causés par cette plante, au dire d'une note envoyée à l'Académie des sciences, le 12 mars 1838.

Macaire, Mémoire sur la Viscine (*Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Genève*, VI, part. 1, analysé *Journ. de chim. médic.*, X, 89).

ATRIC APILLA. Un des noms du Bec-figue. Voyez *Motacilla* (IV, 493).

*ATROPA BELLADONA. Il faut lire dans Sprengel (*Hist. de la médecine*, V, 477, traduit par Jourdan) l'histoire de l'emploi de la belladone chez nos devanciers, et dans la *Bibliothèque de thérapeutique* de M. Bayle (II, 331) le résumé des travaux faits sur cette plante célèbre, ainsi que celui qu'en donne la *Gazette médicale* (mars 1830, p. 115).

Nous allons indiquer plusieurs emplois nouveaux de la belladone, et confirmer plusieurs de ceux mentionnés dans l'article que nous lui avons consacré dans le Dictionnaire

Nous avons dit, dans notre article *Belladone*, que les anciens avaient remarqué que cette plante, en fumigation, calmait la toux férine, et qu'on en administrait la vapeur aux phthisiques. On a fait une nouvelle application de la belladone au traitement de l'hémoptysie. M. Schvoëder a fait jeter sur des charbons des feuilles de belladone coupées menu, et en a fait aspirer la fumée à des hémoptysiques qui ont vu cesser immédiatement leur crachement de sang. Elle provoque parfois un peu de toux, mais son

effet est agréable aux malades, à cause du bien-être qu'ils en ressentent. On n'obtient pas le même résultat avantageux avec les vapeurs qui se dégagent d'une décoction saturée des mêmes feuilles, ou de leur administration à l'intérieur. Schonlein a recommandé aussi ce moyen dans l'hématémèse (*Revue médicale*, août 1845, d'après les *Annali univer. di medic.*, avril 1845).

L'extrait de belladone pour dilater l'iris continue d'être employé par les chirurgiens lors de l'opération de la cataracte, afin de procurer la dilatation de l'iris. On s'en sert de même pour rompre les adhérences légères et récentes qui se forment parfois entre la pupille et les parties voisines, ou les prévenir. Enfin, on en use encore chez les cataractés, parce qu'en dilatant cette partie, on augmente momentanément le champ de la vision.

La belladone a continué d'être employée dans la coqueluche, et à y être très utile. Nous avons vu des enfants en être soulagés comme par miracle, et les accès si répétés de cette fâcheuse maladie céder en quelques jours à son administration. Pour les très jeunes enfants, un grain de son extrait, délayé dans 4 onces d'eau sucrée, prises dans la journée par cuillerées à bouche, a suffi pour améliorer leur position ; on l'augmente, s'il est nécessaire, comme il est indispensable de le faire pour ceux plus âgés. Les frictions sur l'ombilic pour les très jeunes sujets qui ne peuvent ou ne veulent pas boire, ont eu la même efficacité. En général, on néglige trop ce facile remède, qui échoue si on emploie un extrait mal préparé, trop vieux, etc.; il vaut mieux se servir alors de la poudre de la plante, ayant une année de récolte au plus.

L'effet préservatif de la belladone dans la scarlatine a été mis de nouveau en évidence. Le docteur Sazimot rapporte que sur seize enfants auxquels il prescrivit la belladone comme préservatif, douze en furent complétement mis à l'abri, quoiqu'ils fussent exposés à la contagion. Chez quatre il n'y eut pas d'éruption, et le mal se borna à une légère angine (*The London medic. and physic.*, etc., VI, 361 de la nouvelle série). Le docteur Hillem-Kamp, pendant une épidémie de scarlatine, prescrivit la solution d'extrait de belladone à cent vingt enfants de un à six ans; sur ce nombre, la moitié prit le remède régulièrement; vingt à trente en usèrent irrégulièrement; vingt-cinq à trente n'en prirent pas du tout; des premiers, cinq seulement eurent la scarlatine; des seconds, huit, et des derniers, onze. Aucun de ceux qui avaient pris la belladone ne mourut. Ce médecin se servait d'une solution de 2 grains d'extrait dans une once d'eau de cannelle, dont il

donnait matin et soir autant de gouttes que l'enfant avait d'années (*Journ. de Hufeland*, mars 1832). On peut lire d'autres preuves de cette efficacité dans la *Revue médicale* (juillet 1837), et dans le Mémoire publié par M. Stiévenart (in-8°, Paris, 1843).

Le professeur Graves, de Dublin, a publié une notice sur l'emploi avantageux de la belladone dans certaines fièvres graves avec rétrécissement de la pupille (*Dublin Journal*, etc., juillet 1838), dont on trouve un extrait dans la *Revue médicale* (août 1838, p. 260).

Le docteur Dubla, connaissant tous les avantages de l'emploi de la belladone dans les spasmes des parties, l'a administrée contre la colique néphrétique, dans deux cas suivis de succès, en frictions sur les lombes avec une pommade faite avec 15 grains d'extrait dans une demi-once d'axonge (Notice insérée par extrait, *Revue médicale*, III, 447.—1831). Le docteur Lolatte a eu le même résultat dans la même maladie (*Gazette médicale*, 1834, p. 8).

Dans la hernie étranglée, le docteur Dupongat a vu dans quatre cas l'extrait de belladone, ramolli avec un peu d'eau, faire cesser tous les accidents en en frictionnant l'anneau inguinal (*Revue médicale*, IV, 211. — 1831).

M. Long (E.) a constaté les bons effets de l'extrait de belladone dans le rétrécissement spasmodique de l'urètre (*The Lancet*, 1830-31, tom. II, p. 41). On lit dans un autre journal anglais l'histoire d'un matelot affecté d'une dysurie, avec cessation complète des urines depuis vingt-quatre heures, que les saignées, les bains chauds, le cathétérisme, etc. ne purent vaincre, et qui céda à l'introduction d'une bougie enduite d'extrait de belladone, au bout de quelques secondes, alors qu'on eut porté sur le point rétréci du canal la bougie, qu'on y laissa quelques temps, avant de l'introduire dans la vessie (*London medic. and physic.*, etc., 1832).

Dans le phimosis et le paraphimosis, on a employé avec avantage les onctions locales de pommade avec l'extrait de belladone (Voyez le *Bull. de thérap.*, XX, 259 et XXIII, 319). De nouvelles observations ont été publiées sur cette efficacité par M. Mignot (P.) de Bordeaux (Bordeaux, in-8°, 1842).

Dans la constriction de l'anus, cette plante a eu aussi des succès, en frottant la marge de cet orifice avec une pommade de belladone ou son extrait (*Journ. compl. des Sc. méd.*, XXXVII, 427).

Le docteur Spath a confirmé, dans plusieurs cas, les observations de Chaussier sur l'utilité de la belladone en extrait, uni à l'axonge, dont il introduisait gros comme une fève, toutes les demi-heures, dans l'orifice utérin, à l'aide d'une pince conve-

venable, pour le dilater, dans les accouchements difficiles et douloureux. La dose est de 2 grains pour 180 d'axonge (*Medicinches correspondentz-blatt.* — 1838).

M. Rognetta a publié un Mémoire sur les vertus de la belladone, et en particulier sur son emploi dans le traitement des maladies de l'œil, dans les inflammations, l'iritis, etc., de cet organe (*Gazette médicale*, 581. — 1838).

Dans les névralgies, la belladone est toujours prescrite comme une sorte de remède spécial d'autant plus avantageux qu'on s'en sert extérieurement, manière, au surplus, plus certaine d'en faire usage qu'en l'administrant à l'intérieur. Ainsi M. Claret cite cinq observations de névralgies frontales guéries par 10 grains d'extrait de belladone en frictions, ramolli en consistance de pommade avec de l'eau, dont il frottait, trois ou quatre fois par jour, le lieu douloureux (*Revue médicale*, 1, 31. — 1830).

M. le docteur Deleau a fait cesser une névralgie faciale, rebelle à tous les autres moyens, par l'application d'un cataplasme de pulpe de racine de belladone (*Archiv. génér. de méd.*, II, 2e partie, p. 128. — 1833). Nous avons nous-même employé la racine de belladone fraîche et réduite en bouillie, appliquée sur une névralgie des genoux; nous devons avouer que ce fut sans succès, mais aussi sans inconvénient; nous en appliquions à nu, à peu près une once matin et soir, et cela pendant quatre jours. Le malade se lassa et cessa d'en faire usage. Il faut dire que tous les autres remèdes avaient été également impuissants. La névralgie sciatique a été également guérie par la pommade de belladone, par les soins de M. le docteur Debreyne (*Bull. de thérap.*, XXII, 52). Ce médecin est un grand partisan de la belladone; il prescrit son extrait dans toutes les névralgies, même l'épilepsie, où il dit avoir *toujours* soulagé, l'hystérie, la chorée, le tremblement nerveux, la sciatique, la coqueluche (comme préservatrice et remède), la nyctalopie, l'asthme, la toux nerveuse, la phthisie, les constrictions, les fissures, etc. Il rapporte des exemples de guérison dans toutes ces maladies, à l'aide de ce moyen, dont il dit qu'on donne, en général, les doses trop faibles, surtout la teinture : on ne la porte guère qu'à 24 ou 36 gouttes par jour, mais on peut l'administrer au double et au triple, suivant lui (Debreyne, *Thérap. appliquée*, 10 et 270).

Enfin, dans les névroses, son emploi, quoique moins suivi de chances heureuses, n'en doit pas moins être tenté. M. Séguy l'a donnée dans l'épilepsie et en a retiré des bons effets (*Revue méd.*, août 1839, p. 50, et *Bull. de thérap.*, XXII, 272).

M. Leuret a répété l'emploi de la belladone dans l'épilepsie, conjointement avec M. Ferrus, à Bicêtre. Déjà M. Picard, élève interne, publia, avec l'assentiment de ces messieurs, trois cas d'épilepsie où l'extrait de belladone produisit une amélioration des plus manifestes (*Gazette médicale*, 24 mars 1838), qui s'est soutenue. Ils ont continué leurs expériences, et sont arrivés à couclure que la belladone exerce, dans quelques circonstances, un effet puissant sur les accidents les plus graves de l'épilepsie, particulièrement chez les individus arrivés au dernier degré de la maladie, en en élevant progressivement la dose; ils ont vu que les épileptiques aliénés en supportent des quantités plus fortes que ceux qui ne le sont pas. M. Guyault, de Marseille, a traité douze épileptiques gravement affectés, dont moitié hommes, auxquels il a donné le suc non dépuré de belladone réduit en pilules (à l'aide d'une poudre sans doute, mais qu'on ne désigne pas), contenant chacune un grain du remède (nous ne comprenons pas bien comment il estimait cette dose; c'était sans doute un grain pesant de suc de belladone); le troisième jour de cette administration, les douze malades eurent subitement leurs accès suspendus, ce qui se soutint pendant vingt jours environ, après quoi ils reparurent chez tous, malgré la continuation du remède, porté jusqu'à 20 et 25 grains, suivant l'âge, dose à laquelle il produisait les phénomènes accoutumés : nausées, défaillances, spasmes nerveux, et par dessus tout une dilatation de la pupille, avec affaiblissement de la vue, qui força de le suspendre. Ce médecin regrette de n'avoir pas augmenté la dose de la belladone pendant les vingt jours de suspension des accès. MM. Leuret et Ferrus se proposent de continuer l'emploi de cette plante sur des épileptiques non aliénés, d'après le procédé de M. Guyault, en la faisant prendre devant eux (*Bull. de l'Acad. royale de médecine*, II, 765).

Il n'y a pas jusqu'à l'hydrophobie où on ait tenté de donner la belladone. Les docteurs Baker et Leese rapportent, dans les *Transactions médicales*, un cas de cette maladie où ils prescrivirent 24 grains de belladone en trente-six heures sans succès. Ils craignent de n'en avoir pas prescrit assez, et disent qu'il eût fallu en administrer 10 grains, répétés, en en augmentant la dose chaque fois qu'ils en eussent prescrit, etc. (*Lond. med. and physic. Journ.*, LXVI, X de la nouv. série, p. 275).

L'incontinence d'urine, chez les enfants, a été traitée, par M. Morand, par l'administration de la belladone à la dose d'un 2/5 de grain d'extrait matin et soir pour ceux de quatre à six

ans ; puis, au bout de huit jours, 4/5, puis un grain huit jours encore après, s'il n'y a pas de résultat de produit, mais en en surveillant l'effet; on augmente la dose chez les enfants plus âgés. Deux à trois mois suffisent ordinairement pour une cure radicale.

Le docteur Philippe a prescrit la belladone comme fondant du système glandulaire ou ganglionnaire, dans l'orchite, l'épididymite, les adénites, etc., en frictions, avec une pommade composée de 1 partie d'extrait et 3 d'axonge, dont on emploie 2 grains en frictions, deux fois par jour, etc. (Bouchardat, *Annu. de thér.*, 1846, p. 17).

La préparation de l'extrait de belladone, qui est la plus usitée, est très importante pour le succès de cette plante. La meilleure de toutes se fait en mettant le suc non filtré des feuilles évaporer au bain-marie, et renouvelant tous les ans cet extrait, ainsi que le fait M. Chapoteau, pharmacien à Bourbon-Lancy, qui en fournit, à cause de cette bonne préparation, à plusieurs pharmaciens de la capitale. Il est d'un vert très vif. M. Pinot, médecin des eaux de cette ville, nous a, en 1834, rapporté l'avoir empolyé avec succès dans les névralgies, les rétentions d'urine, etc., en frictions, à la dose de 1 à 2 gros en plusieurs fois.

Les baies de la belladone, d'après le docteur Koesler, agissent exclusivement sur le système nerveux central (nerf trisplanchnique), tandis que les feuilles et les racines, qui sont plus excitantes, plus âcres qu'elles, portent leur action sur la déglutition, de manière à opérer un resserrement du gosier qui a quelque analogie avec celui produit par l'hydrophobie, mais sans inconvénient (*Gazette médicale*, 10, 1832, n° 11), ainsi que Cullen l'avait déjà remarqué.

Dubuc. Note sur quelques propriétés chimiques des baies de belladone, etc. (*Précis des travaux de l'Acad. de Rouen*, 1815, p. 50). — Gardarein (T.). Coup d'œil sur la belladooe et ses effets, etc., Montpellier, in-4, 1835 (Thèse). — Stiévenart. De l'emploi prophylactiqne de la belladone dans la scarlatine, etc. Paris, 1843, in-8.

A. mandragora, L. Ses fruits ont l'apparence d'une pomme de reinette de petite grosseur. M. Gussone nous a dit qu'il y a eu en Italie des accidents causés par l'emploi des feuilles de la mandragore prises pour celles de bourrache. Nous avons vu cette plante pulluler chez nous dans un jardin où on en avait semé autrefois.

ATSCHIER. Nom bengalais du *Strychnos potatorum* (VI, 563).

ATTAGAS. Un des noms de la Gélinotte, *Tetrao bonasia* (VI, 700).

ATTALEA FUNIFERA, Mart. Les filaments gros et noirs de la tige de ce palmier du Brésil servent à faire des cordages indestructibles à l'eau ; on l'appelle *piacaba* dans ce pays (*Ann. des Sc. nat.*,

XII, 226). L'*A. spectabilis*, Mart., et deux autres espèces du Brésil, les *A. compta* et *excelsa*, Mart., ont des amandes qui, triturées avec l'eau, forment une émulsion ou lait végétal dont on fait un grand usage dans la médecine interne et externe de ce pays (Martius, *Syst. mat. med. bras.*, p. 17).

ATTALETH. Nom d'un Gommier du Maroc. Voyez *Gomme arabique* (III, 394).

AUCTOVILLE (Eaux minérales d'). Cette source froide, du département du Calvados, a une saveur ferrugineuse prononcée, et contient, par litre, 0,021 de gaz acide carbonique. C'est à la faveur de cet acide que la plus grande partie du fer qu'elle renferme s'y trouve dissoute à l'état de carbonate de protoxyde. Elle contient, en outre, du sulfate de chaux, des chlorures de magnésium, du sodium, du calcium, des traces de carbonate de soude, du carbonate de chaux, du peroxyde de fer, avec des traces légères de manganèse, des matières organiques azotées, etc. (*Journ. de pharm.*, XXVI, 431).

AUCUPARIA. Nom du Sorbier des oiseaux, *Sorbus aucuparia*, L. (VI, 442), dans quelques auteurs anciens.

*AUDINAC (Eaux d'). Ajoutez : Ces eaux, magnésiennes et gazeuses, ont beaucoup d'analogie avec celles de Vichy. On les recommande dans les affections chroniques des membranes muqueuses avec ou sans écoulement, comme le catarrhe pulmonaire, celui de la vessie, dans la leucorrhée, etc. (*Gazette médicale*, 1836, p. 400).

Santein (fils). Des eaux minérales d'Audinac, près Saint-Girons (Ariége). Foix, 1840, in-8.

AURADE. Matière cristallisable du Néroli. Voyez *Citrus* (II, 305).

AURICHALCUM. C'est le laiton ou cuivre jaune, suivant Lémery.

AURIMALE. Sorte de fruit comestible des lieux froids des Andes (*Abrég. des voyages*, XII, 26).

AUROCHS. Nom français du *Bos urus*, Gmelin.

AUTEUIL (Eaux minérales d'). A cet article, on mentionne une source située à Auteuil, près la Ferté-Milon, sur laquelle M. Henry a fait un rapport à l'Académie de médecine, inséré dans le Bulletin de cette compagnie (VI, 787, 1841), duquel il résulte qu'elle est légèrement ferrugineuse, et d'ailleurs sans importance.

AUVERGNE. Ancienne province de France, riche en eaux minérales célèbres; la haute Auvergne présente celles de la *Bourboule*, du *Mont-Dore*, de *Chaudes-Aigues*, de *Jaleyrac*, de *Langeac*, de *Péruchès*, de *Roubelet*, de *Vic-en-Carladez*; la basse, celles de *Besse*, de *Chanonat*, de *Clermont-Ferrand*, de *Saint-Jean-de-*

Glaines, de *Saint-Mars*, de *Marties-de-Veyre*, de *Médagne*, de *Saint-Nectaire*, du *Vernet*, de *Vic-le-Comte*; la Limagne offre les eaux de *Bar*, de *Beaulieu*, de *Chatel-Guyon*, de *Saint-Myon*; enfin le petit pays de Combrailles renferme celles d'*Évaux*. On doit à M. Lecoq (*Bull. des sc. nat. de Férussac*, XXVI, 160) l'analyse des eaux de *Sainte-Claire* (*à Clermont-Ferrand*), et un tableau comparé des autres eaux du Puy-de-Dôme, savoir, *Saint-Nectaire*, *Mont-Dore*, *Château-Neuf*, la *Bourboule*, *Javelle* et *Château-Fort*. Voyez ces différents noms.

AUZARAOUS. Sous ce nom, on vend à Alger une sorte de laque qui vient de l'intérieur de l'Afrique, d'où les Maures l'apportent; elle est en bâtons, percée de petits trous, insipide au goût, ne se fondant pas dans la bouche. On en fait dans ce pays un onguent contre les blessures, en la dissolvant dans l'huile, etc., d'après le rapport de M. le docteur Moricheau-Baupré, alors médecin en chef de l'armée d'Afrique, qui nous en a remis.

AVA. Nom d'une boisson enivrante qu'on prépare à Taïti avec le suc sucré de la racine du *Dracæna terminalis*, L. Celle préparée avec le *Piper methysticum* se nomme *Kava*, et c'est à tort que les Européens les confondent.

*AVAILLES (Eaux d').

Dassit (M.). Des eaux minérales d'Availles. Paris, 1839, in-12.

AVAREMO, AVAREMOTEMO, ABAREMOTEMO. Ces noms brésiliens appartiennent, suivant Martius, à son *Pithecollobium avaremotemo*, qui est, suivant lui, la même plante que le *Mimosa cochliocarpus* de Gomès (*Syst. mat. med. bras.*, 53), et, suivant Willdenow, à son *Mimosa unguis cati*, W. (III, 607). On écrit encore ces noms *Avaremo-Temo*, *Abaremo-Temo*.

AVELANÈDE, AVELANIDE, VELANEDE, VELANI. Noms de la cupule du gland de chêne dans le Levant, et surtout de celle du *Quercus ægylops*, L. (V, 578). Voyez aussi : *Gallon* (III, 329).

AVELINE DES INDES. Un des noms de la Noix d'Arec, *Areca catechu*, L. (I, 393).

*AVENA. *A. sativa*, L. Ajoutez : Bruce dit l'avoir trouvée naturelle aux sources du Nil, où elle avait le double de hauteur de la nôtre (passage cité dans les *Études de la Nature* de Bernardin de Saint-Pierre, II, 458, dans la note). Le docteur Thémont dit que la décoction d'une poignée d'avoine est un diurétique puissant (*Abeille médicale*, 9 sept. 1844). C'est dans le tome VI, p. 337, du *Bulletin de Pharmacie* que M. Journet a imprimé sa note sur le principe odorant contenu dans l'avoine. Nous observerons que l'*Avena nuda*, L., n'est pas une variété de l'*A. sativa*, comme il est dit à cette plante dans le Dictionnaire; c'est une espèce distincte.

Avenca, Avencao. Nom des fougères au Brésil, que l'on emploie à l'instar du Capillaire, *Adianthum capillus veneris*, L. (Voy. Martius, *Syst. mat. med. brasil.*, p. 60).

*AVENE, AVENNES (Eaux d'). Ajoutez : Cette eau, qui peut servir pour faire le pain, et, étant froide, de boisson habituelle, ce qui montre qu'elle n'a nulle odeur et nulle sapidité, offre l'exemple remarquable d'une eau non sulfureuse employée contre les maladies de la peau, comme dartres, ulcères aux jambes, etc., qui en éprouvent de notables avantages. Il s'y rend environ 200 malades par an. Les animaux qui en boivent deviennent très vigoureux, d'après M. Savy, qui a publié une Notice sur ces eaux, dont nous extrayons ces détails.

Averne (lac). Voyez *Aguano* (I, 113).

*Averrhoa. Il faut réformer ce qui a été dit à cet endroit (I, 508) d'après l'article *Cicca* (II, 277).

Avet. Un des noms anciens du Sapin, *Abies taxifolia*, DC., qui vient d'*Abieto*, dont on a fait *Abies*.

Aviculaire. Un des noms de la Renouée ou Centinode, *Polygonum aviculария*, L. (IV, 430).

Ayalla. Arbre des Moluques mentionné par Rumphius et dont l'écorce, qui reflète les couleurs de l'iris, se mâche avec le bétel. Les Malais s'en servent comme de contre-poison.

Ayapa. Nom galibis de *Virola sebifera*, Aubl. (VI, 917).

AYDENDRON CUJUMARY, Nées. Arbre brésilien de la famille des Laurinées, qui paraît être le *Cuchery* de la relation de La Condamine (p. 143), dont les semences aromatiques donnent une huile grasse abondante, comme celle de la fève pichurim. Réduites en poudre, on les prescrit dans les faiblesses d'estomac, les débilités gastriques, etc. (Martius, *Syst. mat. med. bras.*, p. 110).

Ayondron laurel, Nees. Voyez *Ocotea* (nectandra) *puchury*, Mart. (V, 4).

*AYLANTHUS.

A. glandulosa, Desf. Ajoutez : Il a un bois d'un jaune pâle, veiné, et peut s'employer en ébénisterie ou à des charpentes légères. Les Chinois nomment cet arbre *Tsi-chu*. On trouve dans la *Description de la Chine*, par Grossier (I, 484), des détails étendus sur la culture de cet arbre, la récolte de son vernis, si tant est que ce soit lui qui fournisse le vernis dit du Japon ; quant à celui de la Chine, il est produit par l'*Augia sinensis*, Lour. (I, 411). La gelée que l'écorce renferme est de l'acide pectique.

Desfontaines (R.-L.). Mémoire sur un nouveau genre d'arbre, *Aylanthus glandulosa* (*Mem. de l'Acad. des sc.*, 1786).

Aymoutabou. Nom galibi du *Moutabea guianensis*, Aubl. (IV, 500).

Aypi. Un des noms brésiliens du Manioc, *Jatropha manihot*, L. (III, 676).

AYRI. Nom brésilien du palmier nommé par Martius *Astrocarium ayri*. Voyez plus haut : *Astrocaryum*.

AYUN. Arbre des Moluques, figuré dans Rumphius, à écorce très fine, dont les baies rafraîchissantes, cordiformes, sont abreuvées d'un suc qui tache la bouche en violet; elles servent aussi à teindre en noir. Voy. *Anacardium*.

AYVAL. Arbre à suc laiteux des Moluques, dont les pousses se mangent comme des asperges, figuré dans Rumphius (*Amb.*, IV, 36).

*AZALEA. De Candolle dit, d'après Nicholson, qu'il y a des *Azalea* de l'Amérique septentrionale qui fournissent un miel vénéneux (*Physiologie végétale*, I, 243). Les feuilles de l'*A. indica* sont présentées comme étant le *faux Thé du Labrador*. Le vrai est le *Ledum latifolium*, L. (IV, 82).

AZÉROLE. Synonyme d'Azarolle, fruit de l'Azarolier, *Mespilus azarolus*, L. (IV, 411).

AZOB, EZOB, ESOB, ESOBH. Noms arabes de l'Hysope. Cette plante est indiquée dans les livres saints comme le plus petit végétal connu dans le pays. On a cru y voir le *Gymnostomum truncatulum*. Hedw., qui croît effectivement sur les murs de Jérusalem ; d'autres le *Câprier*, etc. (*Écho du Monde savant*, 25 août et 5 sept. 1844).

*AZOTE.

Oxyde, *Protoxyde d'azote*. On dit que le chimiste anglais Davy est mort, à Genève, à l'âge de cinquante ans, de l'abus qu'il faisait de ce gaz pour se procurer une exaltation passagère (*la Presse*, 8 nov. 1840).

Davy (L.). Recherches chimiques et physiques, principalement sur l'oxyde nitreux et sur les effets qu'il produit lorsqu'on l'emploie. Londres, 1806 (en anglais).— Zimmermann (P.). *De respiratione nitrogenii oxydulati commentatio inauguralis.*

AZYL. Un des noms arabes du *Cyperus esculentus*, L. (II, 566).

B

BAARAS. Josèphe (*Bell. jud.*, VII, 25) donne ce nom à une plante qui brille la nuit, et dans laquelle on a cru reconnaître la Pivoine, qui ne brille pas la nuit à notre connaissance.

BABINSON. Nom japonais du *Salvia officinalis*, L. On sait que les Hollandais portèrent cette plante à la Chine et au Japon, et l'échangèrent contre le thé, ainsi que d'autres végétaux européens.

BABYROUSSA. Nom du *Sus babyroussa*, L. (VI, 608).

BACABA. Nom brésilien de l'*OEnocarpus bacaba*, Mart., sorte de palmier dont la chair du fruit donne une huile douce (*Syst. mat. med. brasil.*, 15).

*BACCHARIS. Il y a plusieurs espèces de ce genre au Brésil, où elles portent le nom commun de *Carqueja ;* elles sont usitées à l'instar de l'absinthe chez nous à cause de leur amertume; ce sont surtout les *B. Triptera*, DC. et *B. Gaudichaudiana*, DC., d'après le *Syst mat. med. brasil.* de Martius (p. 43). Dans l'extrait du voyage de Spix et Martius au Brésil, qu'a donné M. A. Richard (*Journ. de chim. méd.*, V, 42), il les nomme *Baccharis genistelloïdes*, Lam., et *B. venosa*, Pers. Ce n'est pas la seule fois qu'on observe un désaccord entre ces deux ouvrages du même auteur; on doit croire que c'est la dernière version qu'il faut admettre. Voyez *Bursera* dans ce Supplément.

Pernetty donne au *Baccharis tridentata*, Gaud., *B. magellanica*, Vahl, sous-arbrisseau des Malouines, le nom de *Sapinette*, parce qu'on en aromatise la bière (*Voyage*, II, 63). Bougainville la nommait *Plante à bière* (*Voyage*, I, 106); il lui accorde d'être antiscorbutique. A *Coniza* (II, 403), nous avons parlé du *Baccharis salvia*, Lour.

*BACHENYN. Un des noms arabes du genre *Nymphæa*. On l'applique aux trois espèces qui croissent en Égypte (surtout au *N. cærulea*, Savigny), avec une épithète qualitative. Théophraste appelle *Corsinion* la racine du *Nymphæa lotus*, L., et les Égyptiens *Byârou*. On vend ces racines cuites dans les marchés; celles du *N. cærulea* sont les plus estimées (Delile, *Flore d'Égypte*).

BACHI-BACHI. Sorte de noix muscade sauvage de Madagascar (Rochon, *Voyages*, etc., 273).

BACINET. Nom de plusieurs espèces indigènes du genre *Ranunculus*, surtout du *R. bulbosus*, L. (VI, 19).

BADAMIER AMANDE. Un des noms du *Terminalia catappa*, L. (VI, 684).

*BADE (Eaux de) en Souabe.

Lée (E.). Les bains de Bade, etc. (en allemand). Paris, 1840, in-12.

BADEAU. Nom malais de l'arbre qui fournit l'*huile de Macassar*. Voyez ce dernier nom dans ce Supplément.

BADENJAN. Un des noms de la mélongène, *Solanum esculentum*, Dunal (VI, 415).

BADONCO. Sorte de fruit de l'Inde, d'après le père de Bèze (*Acad. des scienc.*, IV, 325).

BAGUAN. Nom indien des bézoards d'iguane. Voyez *Lacerta* (IV, 8).

*BAGNÈRES-DE-BIGORRE.

Marchant (E.). De Bagnères et de ses eaux thermales. Bordeaux, 1839, in-8.— Ganderax (C.). Essai sur les eaux minérales de Bagnères-de-Bigorre. Montpellier, 1840, in-4.

*BAGNÈRES-DE-LUCHON.

Bonbée. Travaux entrepris pour obtenir de nouvelles sources, etc. (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sciences*, 1836, p. 534. — Seguier (A.). Quelques observations faites en août et septembre 1836 à Luchon (*id.*, 21 novembre 1836).

BAGNETS. Plante dont on extrait, à Madagascar, un indigo par putréfaction dans l'eau. Il croît aussi dans cette île deux *Indigofera* (Rochon, *Voyage*, 318).

BAGUENAUDIER. *Colutea arborescens*, L. (II, 371).

— (FAUX). *Coronilla emerus*, L. (II, 438).

— ORIENTAL. *Coluta orientalis*, Lam. (II, 371).

*BAGNOLES (de l'Orne).

Lédemé. Notice sur les eaux minérales en général, et sur celles de Bagnoles en particulier. Bagnoles, 1841, in-12. Il existe encore une autre notice in-4 sur ces eaux; mais ce n'est qu'un *prospectus*. — Desnos (L.). Notice topographique et médicale sur les eaux minérales de Bagnoles. Paris, 1845, in-8.

*BAGNOLS (Eaux de), appelé plus habituellement *Bagnols-les-Bains*, département de la Lozère, pour le distinguer des eaux de Bagnoles ou Bagnolles (Orne).

M. Ossian Henry a trouvé cette eau très limpide à sa source, d'une température de 28 à 32 degrés Réaumur, exhalant en bouillons une forte odeur d'acide hydrosulfurique très fugace, qu'elle perd presque complétement après son exposition à l'air. Sa saveur est fade et peu prononcée. Elle contient de l'azote et de l'acide sulfurique en quantité inappréciable, de l'acide carbonique libre, du chlorure de sodium, du sulfate de chaux anhydre, des bicarbonates de chaux, de magnésie et de soude anhydre, du fer carbonaté ou sulfuré, de la silice, de l'alumine, de la glairine ou de la barégine (*Journal de Pharmacie*, XXIII, 110. — 1837).

Comba (J.-B.). Quelques considérations sur les eaux thermales de Bagnols-les-Bains. Montpellier, 1834, in-4 (Thèse). — Chevallier (L.). Notice sur l'établissement de Bagnols-les-Bains. 1839, in-8.— Recherches et observations sur les eaux thermales de Bagnols-les-Bains. Paris, 1840, in-8.

BAHAZARD. Synonyme de bézoard, dans les vieux auteurs français.

BAHIRA. Nom du *Myrobalanus bclerica*, Roxb., dans l'Inde.

BAICILLA. Un des noms américains de l'ipécacuanha officinal.

BAIE D'ALLEMAGNE. Un des noms de l'alkékenge, *Physalis alkekengi*, L. (V, 295).

— DE NORLAND. Fruit du *Rubus arcticus*, L., en Suède, d'après Rosen et Murray.

BAILLARGE. Nom qu'on donne à l'orge distique, *Hordeum distichon*, L. (III, 527).

*BAIN (en général).

Cuisin. Les bains de Paris et des principales villes des quatre parties du monde, etc. Paris, 1822, 2 vol. in-12.—Girard (P.-S.). Recherches sur les établissements de bains publics à Paris, depuis le IVe siècle jusqu'à présent (*Ann. d'hygiène*, 1832, t VII, p. 1). — Du Fossat (J.-J.). De l'usage des bains. Montpellier, 1835, in-4. (Thèse). — Corbel (S.-J.). Emploi hygiénique et médical des bains. Paris, 1837, in-4 (Thèse). — Lafarge (A.-C.). Essai sur les bains généraux. Montpellier, 1841, in-4. — Mayor. De la localisation des bains, et de l'application du froid et de la chaleur sur les diverses parties du corps humain. Lausanne, 1844, in-18.—Corbel-Lagneau. Traité complet des bains, etc. Paris, 1845, in-12. — Mayor (M.). Les bains sans baignoires, in-8, 1846.

BAIN D'AIR COMPRIMÉ. Voyez *Air comprimé* dans ce Supplément.

— DES POUMONS. Stoll donne le nom de *Balma pulmonum* aux fumigations aqueuses d'eau simple reçues dans les voies aériennes.

BAINS ENCHANTÉS. Voyez *Hammam-Meskouten* (III, 453), et ce même mot dans ce Supplément.

— FROIDS (eau douce et eau de mer).

Routhier (C.). Emploi thérapeutique des bains froids d'eau douce et d'eau de mer. Paris, 1837, in-4 (Thèse).

*BAINS DE MER, page 530.

Brochot (P.-N.-F.). Considérations sur les bains de mer. Paris, 1833, in-4.—Couppey (A.). Des bains de mer. Paris, 1834, in-4 (Thèse). — Gaudet. Nouvelles recherches sur l'usage des bains de mer. Paris, 1836, in-8, 2e édit.; 1844, 3e édit.— Note sur l'établissement des bains de mer de Calais, in-8, 1837. — Guastalla, Traité des bains de mer. Trieste, 1842.? — Leconte. Hygiène des bains de mer. Paris, 1844, in-8.

*BAINS DE VAPEUR (page 532). Dans les campagnes, où on n'a pas d'appareil de bains de vapeur, on peut en faire un des plus simples : un entonnoir en fer-blanc, emboîtant par son rebord un seau, terminé par un tuyau courbe de même métal, d'un pouce de diamètre, se place renversé sur ce seau, rempli d'eau très chaude ou même bouillante, dont les vapeurs iront par le tuyau dans le lit, où on a placé son extrémité aux pieds du malade; la vapeur qui s'échappe provoque celle du malade. M. le docteur Serres, d'Alais, a imaginé de faire un bain de vapeur par un procédé très ingénieux et plus simple encore : il place de chaque côté du malade un morceau de chaux non éteinte, gros comme les deux poings, enveloppé dans un linge mouillé recouvert de linge sec. La vapeur chaude qui s'exhale de ces deux foyers provoque celle du malade, même de ceux qui ne suent jamais. L'action de ces pierres dure deux heures; on peut les ôter lorsque la sueur est assez abondante (*Bull. de thérap.*, décembre? 1845).

*BAINS PRÈS ARLES, BAINS D'ARLES, ou tout simplement BAINS ARLES (qu'il ne faut pas confondre avec Arles, Bouches-du-Rhône), est un petit village situé dans le département des Pyrénées-Orientales, à 2 lieues de Céret et 8 de Perpignan. Il renferme 350 habitants et 80 maisons, et est situé sur la rive gauche du Mondoni, d'où l'on aperçoit la chaîne des Pyrénées et le Canigou, toujours couvert de neige, en perspective, puis la Méditerranée, le Fort-les-Bains, etc. Les eaux sont thermales, très abondantes, alcalino-sulfureuses. La fontaine principale du *Gros-Escaldadou* a 61,25 centigrades de température. Elles contiennent de l'hydrochlorate de soude, des carbonates de soude, de potasse, de chaux et de magnésie, des sulfates de soude et de chaux, du chlorure de sodium, de la glairine et de la silice. Les deux autres fontaines en suite sont celles de *Manjolet* et de *Réfrigération;* elles ont une température moins élevée. On prend ces eaux en bains, en boisson, en douches, etc.; il y a même un bassin de na-

tation, tant ces eaux sont abondantes. On en use dans le rhumatisme, les névralgies, les vieilles plaies d'armes à feu, etc.

Notice sur l'établissement thermal des bains d'Arles. Montpellier, 1840, in-18.

BAKATI. Substance qui entre dans le *Voorara* (VI, 967).

BAKIN. Nom japonais du pourpier, *Portulaca oleracea*, L. (V, 458).

BAKU. Nom japonais de l'orge, *Hordeum vulgare*, L. (III, 527).

BALA-POLA. Nom indien de l'*Epidendrum scriptum*, L. (III, 124).

*BALÆNA MYSTICETUS, L. En Laponie, les accouchées boivent un grand verre de son huile, pour se fortifier (Regnard, *Voyage*, I, 113).

Cuvier (G.). Sur la détermination des diverses espèces de baleines vivantes (*Ann. des Sc. nat.*, II. — 1824).

BALANGHAS. Nom de pays du *Sterculia balanghas*, L. (VI, 532).

*BALANITES. Ajoutez: le *B. Ægyptiaca*, Delile, figuré planche 28 de la flore d'Égypte, est un joli arbrisseau épineux qui a pour fruit des espèces de prunes jaunes, dont la chair, un peu âcre, est saine, mangeable et rafraîchissante; elle renferme un gros noyau, dont l'huile qu'on extrait de son amande est employée contre les meurtrissures, préférablement au baume de Giléad (Maundrell, *Voyage d'Alexandrie à Jérusalem*, etc., 1697). M. Delile croyait le fruit du *Balanites* le *Persea* (V, 243) des anciens et l'*Agihalid* d'Alpin. Ce végétal est appelé par les Arabes *Zac-cho-ne*, qu'on trouve écrit *Zaccone*, et même *Zachum* dans les auteurs. Voyez *Zaccone* (VI, 977).

BALANOY. Voyez *Torongil* (VI, 757).

*BALANUS MYREPSUS. Synonyme de *Balanus myrepsica*, chez les anciens. Voyez *Moringa aptera*, Gærtn. (IV, 460).

*BALARUC (Eaux de).

Compte-rendu sur les eaux de Balaruc-les-Bains. Montpellier, 1839, in-8.

BALATA. Nom de l'*Achras balata*, Aubl., à Cayenne (I, 24).

BALATÉ. Nom des holoturies (III, 453, et ce mot dans ce Supplément). Voyez aussi *Trépang* (VI, 764, et ce mot dans ce Supplément).

BALBETA. Végétal de l'Abyssinie, dont les graines pilées et bouillies constituent un remède contre le ver solitaire, d'après MM. Galinier et Ferret (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, XIX, 885, 1844). Voyez plus haut : *Abbatsjogo*.

BALBISIA BERTERII, DC. Arbrisseau dioïque de la famille des composées, qui croît à l'île de Juan-Fernandez, et dont il suinte une résine odorante qui sert de parfum aux naturels, qui la nomment *Resino imbra*, ou *Hembra*, et encore *Incienso*. On l'emploie au Chili et au Pérou, où elle jouit d'une certaine célébrité, d'après le récit que nous en a fait notre regrettable et savant ami le docteur Bertero au retour de son premier voyage, mort au second, naufragé sans doute, puisqu'on n'a plus eu de ses nou-

velles depuis son départ de Taïti, non plus que du vaisseau qui le portait.

BALEINE FRANCHE. *Silurus glaucis*, L. (VI, 345).

*BALLOTA. Ajoutez : Le *Ballota disticha*, L., est une plante aromatique de l'Inde, d'une odeur un peu camphrée, que l'on emploie dans son pays natal comme cordiale, fortifiante (Ainslie, *Mat. med. ind.*, II, 477).

Ballota lanata, L. Il a été préconisé par Bréra (V.-L.) dans le rhumatisme chronique, et même contre la goutte. Il dit en avoir fait usage avec un grand succès et en avoir obtenu des résultats inespérés. Cet auteur croit que cette plante a des affinités pour les acides urique et phosphorique, avec lesquels elle se combine, et qu'elle les fait sortir par les urines (*Revue médicale*, septembre 1836, p. 398). Le docteur Luzzati a vu trois cas de ce succès (*id.*). Par confusion, sans doute, on a attribué au même auteur (Bréra) une opinion semblable au sujet du *Ballota nigra*, L. (*Journal médico-chirurgical*, septembre 1835), et également au marrube blanc (*France médicale*, 10 décembre 1836), plante d'un autre genre (*Marrubium album*, L.). Voyez dans ce Supplément : *Marrubium*.

BALSAMINA. Nom du *Momordica balsamina*, L. (IV, 441), dans quelques vieux auteurs.

*BALSAMITA

B. suaveolens, Desf. Cette plante, d'après ce que nous mande le docteur Figari, est fort employée en Égypte, où les naturels la nomment *ben-sanech* ou *mel-sanech*, comme tonique.

*BAMBUSA ARUNDINACEA, L. Ajoutez : Ses tiges creuses servent de vases dans la plus grande partie de l'Asie, et les plus fortes de mâts de chaloupe, etc., à cause de la dureté et de l'incorruptibilité de leur bois, ce qu'explique la silice abondante qu'on y observe. On en fait des tasses, des verres à boire, etc. On y renferme le Sagou, etc.

BAMIEH. Nom arabe du gombo, *Hibiscus esculentus*, L. (III, 491), dont on mange le fruit en Égypte et ailleurs ; on le nomme aussi *Bamia*. *La Contemporaine en Égypte* l'appelle *Bambiès* (*Mém.*, tom. Ier).

BAN. Ce nom, qui est un de ceux du café en Égypte, est encore celui du *Salix Ægyptiaca*, Forsk. (VI, 197).

BAN MALLICA. Nom indou du *Jasminum angustifolium* (III, 373).

BANAI (ou BANAY) CAMAGSA. Nom chinois d'une fausse espèce de squine des îles Philippines. Voy. *Smilax* (VI, 376).

BANANA. Nom indou du bananier. Voyez *Musa* (IV, 519).

BANDE D'ARGENT. Nom du *Clupea atherinoides*, L. (II, 317).

BANILLA. Nom de la vanille à la Guiane. Voyez *Vanilla* (VI, 840).

BANTAMARA. Nom iolof du *Cassia hirsuta*, L. f. (II, 129).

*BAPHIA NITIDA, Loddig. Arbre de la famille des légumineuses, qui croît à la côte d'Afrique, et dont le bois est un objet de commerce, sous le nom de *bois de cam*. Il est préféré au bois de Brésil, parce qu'il donne un plus beau rouge. Il peut servir jusqu'à sept fois (*Abr. des voyages*, II, 318).

BAQUEY. Nom d'une plante de Cuba, qui jouit de la réputation de guérir les tumeurs et d'être utile dans le traitement des maladies des femmes (*Med. botanic society*, etc. 1830, p. 10).

BAR. *Sciæna punctata*, Bloch. Poisson de mer du genre *Perca* de Linné, très délicat, que l'on voit sur les marchés à Paris.

BARALIK, dans le Caucase. Voyez *Podkouma* (V, 406).

BARATHRON. Un des noms de la Sabine, *Juniperus sabina*, L. (III, 695), dans Dioscoride. Voyez aussi *Juniperus* dans ce Supplément.

BARBABIETOLA. Nom italien de la betterave, *Beta vulgaris*, L. (I, 581).

Cirone (T.-V.). *Della cultivazione della barbietola in Piemonte*, etc. Torino, 1837, in-8.

BARBASCO. Nom brésilien du *Budleja brasiliensis*, Jacq. fils. (*B. connata*, Mart.).

*BARBE DE BOUC. Ce nom a été donné à plusieurs plantes. Outre le *Tragopogon pratense*, on l'applique encore au *Spiræa aruncus*, L., (VI, 506), à l'*Hydnum imbricatum*, L. (VI, 506), et au *Clavaria coralloides*, L., (II, 310).

BARBE DE CHÈVRE. On donne encore ce nom au *Spiræa aruncus*, L. (VI, 506).

— ESPAGNOLE, DE VIEILLARDS. Noms du *Tillandsia usneoides*, L. (VI, 743).

BARBILLON. Jeune barbeau. Voyez *Cyprinus* (II, 569).

BARBOT (PETIT). C'est la loche, *Cobitis barbatula*, L. (II, 323).

BARCELONE (Eaux de). Village du canton de Chabeuil, arrondissement de Valence (Drôme). Il y a une source froide qui a joui autrefois d'une réputation qui y attirait des malades; elle est un peu sulfureuse, et laisse sur les cailloux une teinte jaunâtre qui indique du soufre. Elle est à peu près oubliée aujourd'hui.

BARD (Eaux de). Commune près d'Issoire, Puy-de-Dôme; elle contient une source froide, bouillonnante, dont on use dans les affections viscérales. Dans le même arrondissement, celles de Besse et dê Baulieu, etc., ont des propriétés semblables (*France pittoresque*, Puy-de-Dôme, I, 21). Toute l'Auvergne est, pour ainsi dire, remplie de sources minérales froides, outre plusieurs chaudes importantes.

BARDANE. *Arctium lappa*, L. (I, 389).

— (PETITE). *Xanthium strumarium*, L. (VI, 969).

BARDEAU. Un des noms du *Viburnum lantana*, L. (VI, 887).

Bardossier. Un des noms de l'*Imbricaria borbonica*, Gærtn., à Bourbon (III, 594).

Barégine. Principe végétal organisé des eaux minérales. Voyez les *Comptes-rendus hebdomadaires des Séances de l'Académie des sciences* du 21 janvier 1836 et de février 1837, p. 200, où l'on trouve d'amples détails sur cette production.

Barerico do campo. Nom brésilien de la racine d'une iridée (cypura?), employée au Brésil comme purgative, d'après Martius (*Syst. mat. med. bras.*, 78).

Barilla moradera. Nom espagnol du *Mesembryanthemum glaciale*, L. (IV, 410).

Barnavi. Voyez *Berghe.*

Barnewell (Eaux de). Voyez : *Caroline du Sud* (II, 113).

Barsez ou **Barszez.** Préparation du chou analogue au saverkraut des Allemands, dont on use en Pologne (III, 478).

*__Barsim.__ Nom de la luzerne en Égypte. Il paraît qu'on l'applique à d'autres plantes fourragères, car on le donne aussi au fenugrec et au trèfle (*Trifolium Alexandrinum*, L.).

Bartogon. Nom qu'on donne au thé en briques à la Chine (VI, 712).

Baryosmos. Nom de l'*Oppopanax* dans Dioscoride, *Pastinaca oppopanax*, L. (V, 216).

*__BARYUM.__ Ajoutez : La baryte pure n'est pas employée en médecine, mais elle pourrait l'être, car elle jouit des mêmes propriétés que ses composés salins, par suite de sa solubilité propre, et de celle qui lui serait communiquée par les acides des premières voies ; elle exercerait alors sur l'économie une actiou des plus marquées (Mialhe, *Art de formuler*, p. CXXVII). Le carbonate de baryte, insoluble dans l'eau, agirait à la manière des sels de baryte solubles, à la faveur de ces acides et des chlorures alcalins de nos humeurs, qui en opéreraient la dissolutiou. Le chlorure de barium, à peu près le seul sel usité, est porté dans la grande circulation dont les liquides renferment des carbonates, des phosphates et des sulfates alcalins; il ne tarde pas à être entièrement décomposé et transformé en carbonate, phosphate et sulfate barytiques, tous insolubles à peu près, qui obstruent les capillaires, diminuent la fréquence du pouls, ainsi que l'a observé M. Lisfranc, ce qui a fait essayer ce sel dans les affections organiques du cœur, mais sans succès (*idem*, p. CXXVIII). Il est, au surplus, très difficile de reconnaître la présence dans l'urine des sels de baryte, ainsi que l'a prouvé M. Cramer. La propriété antiscrofuleuse de la baryte est loin d'être démontrée à M. Mialhe, qui reconnaît au contraire celle des carbonates, acétates et iodures alcalins, qui

appartiennent à la classe des agents accélérant la circulation, c'est-à-dire, aux fluidifiants ou désobstruants (*idem*, p. CXXIX).

L'*Hydrochlorate de Baryte* ou *Barite* a été remis en usage par M. Pirondi, de Marseille, qui en a donné jusqu'à 2 gros par jour dans les affections scrofuleuses. Ce sel est soluble dans l'eau distillée, ne précipite ni à l'air ni à la lumière. S'il se fait un précipité, c'est que l'eau n'est pas pure. Il réduit, dit-on, les pulsations du cœur jusqu'à 25 par minute.

M. Lisfranc, en 1835 et 1836, a employé ce sel contre les tumeurs blanches et autres affections scrofuleuses, et assure en avoir éprouvé beaucoup d'avantages. Il le donne à la dose de 6, 12 et 18 grains par jour; il y associe des frictions mercurielles et la compression, de sorte qu'il est difficile de savoir auquel de ces moyens est due la guérison (*Bull. de thérapeutique*, X, 346). M. Payan a également employé, en Provence, l'hydrochlorate de baryte contre les maladies scrofuleuses. Il en conseille 2 à 3 grains dans 3 à 4 onces de véhicule, à prendre par cuillerées dans les 24 heures (*Bull. de therap.*, XX, 156).

On combat les accidents causés par les sels de baryte avec le sulfate de magnésie à dose purgative. M. Lisfranc conseille le blanc d'œuf battu dans l'eau, et M. Pirondi le vin sucré.

Payan (P.-S.). Mémoire sur l'hydrochlorate de baryte dans les maladies scrofuleuses. Aix, 1841, in-8.

BARYTE ou BARITE. Voyez *Baryum*.

*BASO. Un des noms japonais du *Pisang*, variété du bananier. Voyez *Musa* (IV, 519).

BASSKAM. Ce mot, qui veut dire odoriférant en arabe, est le nom d'un baumier des montagnes de la Mecque, dont le fruit se mange, et dont les graines s'appellent *Graines de baume*. Il sort des plaies faites à ce végétal une liqueur qui se concentre en rougissant; on soupçonne que ce pourrait être le *Carpobalsamum* des anciens qui serait alors l'*Amyris oppobalsamum*, Forskal (*Arab.*, 79), qui n'est qu'une variété de l'*Amyris gileadensis*. Cependant on le dit différent. Les noms d'*Aboulschamm*, *Abuscham*, *Ahouscham*, sont synonymes de *Basskam*.

*BASSIA. Ajoutez : L'arbre à beurre, *B. butiracea*, Roxb., est figuré à la page 42 du *Voyage* de Durand au Sénégal, sous le nom de *Shea*. La planche représente un chicot avec quelques feuilles lancéolées, oblongues, obtuses, et séparément il y a deux noyaux de la grosseur d'une aveline, qui paraissent avoir des érosions ou rides inégales. Ce végétal a été rencontré par Mungo-Park à trois milles à l'est de Sibikillim, un peu avant d'arriver à

Badon, où il s'appelle *Kinkeca* (Mollien, *Voyage*, notes d'Eryès, II, 306). On possède une analyse chimique du *Beurre de galam*, par Vauquelin (*Journ. de Pharm.*, XVI, 53.—1830), et une autre de M. O. Henry (*id.* XXI, 503).

Le *Bassia longifolia*, auquel quelques auteurs attribuent le *Beurre de galam*, s'appelle *madaooka* en sanscrit, d'après Ainslie (*Mat. med. ind.*, II, 100). Voyez *Beurre de galam* dans ce Supplément.

On lit dans le *Journal de Pharmacie* (XXV, p. 501) un article rempli de redites et d'inexactitudes sur les beurres végétaux. On y dit que le *Bassia longifolia* s'appelle *Madhouca* en sanscrit, au lieu de *Madooka ;* que le Beurre de galam est jaune, tandis qu'il est blanc ; qu'il est solide, ce qui n'a lieu que l'hiver dans notre climat ; que le Beurre d'*Elaïs* est vert, tandis qu'il est rougeâtre, etc., etc.

*Bassorine. Elle entre dans une grande proportion dans les tubercules des orchidées, unie à la fécule. (A. de Jussieu, *Éléments de Botanique*, 586).

Bastin. Enveloppe fibreuse extérieure du Cocotier (II, 342).

Batan. Nom indien du *Durio*, L. (II, 693).

*Batata de purga. Nom brésilien du *Convolvulus operculatus*, Gomès, *ipomœa operculata*, Martius, et le *Piptostegia Gomesii*, Hoffmansegg, genre nouveau que nous indiquions, en 1830, en traitant de cette plante dans notre Dictionnaire (II, 409).

*BATH (Eaux de).

Falconer (G.). Essai sur les eaux de Bath. 1770, in-8; 2e édit. 1774, 2 vol. in-8. — *Id.* Essai sur les eaux d'usage ordinaire à Bath. 1776, in-8. (Ces deux ouvrages en anglais.)

Batis, Batos (Βατος, Βατις). Noms de la raie bouclée, *Raia clavata*, L., dans Aristote.

Battate cathartique. Nom que Hernaudez donne à une racine du Mexique, où elle s'appelle *Cacamothie thlanaquiloli* (II, 4). Ce nom s'appliquerait très bien aussi au *Convolvulus operculatus*, Gomès (II, 409).

*BAUHINIA. Ajoutez : Une espèce de l'Afrique méridionale a ses racines comestibles, étant cuites dans du lait. On se nourrit aussi de ses graines et on en fait des colliers. Ce végétal s'appelle dans le pays *Tammani* ou *Litammani*, et la racine *Tamma* (Burchell, *Voyage*, p. 281, édit. de Walkenaër).

Baume aracouchini. Voyez *Amyris heterophylla*, Willd. (I, 272).

— copalme du Mississipi. Un des noms du *Styrax*. Voyez *Liquidambar styraciflua*, L. (IV, 129).

— d'eau. Nom des menthes aquatiques (I, 559). Voyez *Mentha* (IV, 325).

Baume de giléad. Nous avons dit que ce nom était synonyme

de celui de baume de la Mecque (*Amyris gileadensis*), et qu'on nommait *Faux-Giléad*, le baume de Canada *Abies balsamea*. On donne encore ce dernier nom à une plante du Cap appelée *Cacalianthemum* (II, 4).

Baume de muscade. Un des noms de l'huile coucrète de la noix muscade. Voyez *Myristica* (IV, 535).

— d'ormeau. Voyez *Ulmus* (VI, 800).

*— du Pérou. On donne encore ce nom au mélilot bleu, *Melilotus cœrulea*, Lam. (IV, 292).

— du poumon. Un des noms donnés au *Benjoin* (I, 575).

— de la terre des États. Nom que l'on donne à la gomme qui découle du *Bolax gummifer*, Sprengel (I, 652).

*BAUMES.

Dulong d'Astafort. Sur la résine des baumes (*Journ. de Pharm.*, XII, 53. — 1826). — Frémy (F.). Mémoire sur les propriétés chimiques des baumes (extrait du rapport de M. Pelouze sur ce travail, dans les *Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Acad. des sciences* de 1828, p. 609 et 826).

*Baumier. *Populus balsamifera*, L. (V, 452).

Baumiers. Arbres produisant des baumes ou des substances rangées parmi eux. Voyez Baumes (I, 560).

Bayugo. Nom que porte aux Philippines l'*Acacia scandens*, L. (I, 14).

*BDELLIUM. Ajoutez : M. Perrottet, qui a résidé longtemps au Sénégal, y a observé le *Niouttoutt* végétal, qu'Adanson dit donner le *Bdellium*, qui est l'*Heudelotia africana*. Rich. (*Flore de Sénégambie*, I, p. 150, f. 39), arbre de la famille des Térébenthacées, et qui produit effectivement cette gomme-résine, ce qui détruit toutes les hypothèses avancées sur l'origine de cette substance. La seconde espèce de *Bdellium* du commerce, dont nous avons omis de parler à cet article dans notre Dictionnaire après l'avoir annoncée, est celle qui provient de l'Inde. On la trouve dans la myrrhe, ce qui l'a fait appeler *myrrhe de l'Inde*. Voyez *Myrrhe* (IV, 549).

Bdellomètre. Instrument propre à remplacer les sangsues. Voyez *Hirudo* (III, 507) et *Ventouses* (VI, 853).

Beache de mer. Nom des holoturies à la Chine, nourriture de luxe pour les classes riches, qui en distinguent de trois espèces, suivant M. Dobel, résident russe qui a passé sept années dans ce pays (*Voyage*, 250). Voyez *Holothuries* dans ce Supplément.

*BÉARN. Ajoutez : Ancienne province de France, assez riche en eaux minérales. Voyez : *Aecous*, *Aigues-Caudes*, *Bedoux*, *Borse*, *Bonnes*, *Escot*, *Gan*, *Lurde*, *Ogen* et *Ortès*.

*Beatsonia portulacæfolia, Roxb. Arbrisseau de la famille des frankéniacées, de l'île Sainte-Hélène, dont les feuilles sont appelées *Thé de Sainte-Hélène*, et dont les Anglais font usage en guise de thé (Lesson, *Voyage médical*).

Beauce. Ancienne province de France, qui n'offre aucune eau minérale importante. Voyez *Abbecourt*, *Bures*, *Chartres*, *Saint-Denis-sur-Loire*, *Saint-Dié* et *Segray*.

Bébééru. Arbre de la Guiane anglaise, qui a une écorce amère, laquelle jouit de propriétés fébrifuges, d'après le docteur Macaglau. Ce médecin y a découvert deux alcaloïdes, la *Bébéérine* et la *Sipéérine*, et un acide bébéérique (*Annalen der chemie und pharm.*, XLVIII, 106). Voyez *Nectandra* dans ce Supplément.

Bécasse de mer. Brochet volant. C'est le *Scomber gladius*, Bloch (VI, 266).

Bécasseau. Nom du *Tringa ochropus*, L. (VI, 771).

Bedmon. Nom calmouk du *Phlomis tuberosa*, L. (V, 266).

*BEGONIA. On trouve dans l'*Histoire de la médecine*, par Sprengel (VI, 347), que les lavements faits avec le *Begonia balmigiana*, plante qu'on dit du Mexique, sont purgatifs. Les ouvrages de botanique n'indiquent pas de végétal de ce nom; c'est peut-être le *B. evansiana*, Haw., que cet auteur a voulu dire.

Bejay. Nom tonquin du *Lechea* ou *Litchi*. Voyez *Euphoria* (III, 191).

*Bejuco de guaco. *Mikania guaco*. Liane à serpent. *Guaco* est le nom d'un oiseau qui a découvert la prétendue propriété attribuée à cette plante de guérir la morsure des serpents.

Bejuques. Liane. Nom francisé de *bejuco*, *bejucos*, qui signifient aussi liane en Amérique.

*Bel ayé, bela-lahe. Ajoutez: Le même qui avait prétendu, dans le tome VI du *Bull. de pharmacie*, que le premier de ces noms était celui de l'écorce du *Nerium antidysentericum*, dit, t. XVI, p. 137, 1830, et XVII, 27, du *Journal de pharmacie*, que c'est celui du *Cinchona stadmanni*, *Quinquina de l'Ile de France*, qui est un *Mussænda* pour De Candolle, d'après un catalogue des plantes de cette île, dont l'auteur n'est pas indiqué. Cette assertion a des probabilités; mais elle aurait besoin de la confirmation d'une personne plus au fait de l'étude de la partie botanique de la matière médicale. On cultive ce végétal de Madagascar à l'Ile de France. M. Guibourt dit que le *Bela-lahe* est le *Costus amer*. Voyez ce dernier mot dans ce Supplément.

Bel droga. Nom portugais du pourpier, *Portulaca oleracea*, L. (V, 458).

— saneth. Un des noms arabes du *Balsamita suaveolens*, Desf. (I, 111).

Belen, Belenuncia. Noms gaulois de la jusquiame, *Hyosciamus niger*, L. (III, 568).

*Bellevue-les-Bains. Synonyme de Bourbon-Lancy (I, 655).

Belone. Voyez *Esox* (III, 151).

*Ben album, offic. *Moringa aptera*, Gærtn. (IV, 460).

— rouge. Voyez *Ben rubrum*.

— rubrum, offic. *Moringa pterigosperma*, Gærtn.? (IV, 460).

BENDJ, BENG, BENI. Noms arabes de l'*Hyosciamus niger*, L. (III, 568), ou, suivant M. Bonastre, de l'*H. albus*, L. (*idem*).

BENEDICTA. Un des noms de la pivoine dans les vieux auteurs (V, 162).

BENGIRI. Ce nom est bien celui de pays de la *Noix d'enfer*, provenant d'un *Sapium*, mais il n'est pas celui du *S. aucuparium*, Jacq., d'après Dupetit-Thouars. Voyez *Sapium* (VI, 219).

*BENINCASA.

Savi (G.). *Memoria supra una pianta cucurbita.* Milano, 1818, in-8.

BENINGANION. Fruit comestible de Sierra-Leone.

BENJAMINA. Voyez *Ficus benjamina*, L. (III, 257).

*BENJOIN. Ajoutez : Dans l'Inde, le benjoin porte le nom de *lou*. Les plus jeunes arbres produisent le meilleur, qui est noirâtre; le blanc sort des vieux. On les mêle dans le commerce (*Abr. des voyages*, VI, 154). Le benjoin est regardé comme un puissant pectoral tonique et antispasmodique; mais il doit être assimilé, sous ce rapport, au baume de tolu.

M. le docteur Fahnestoch, médecin américain, assure avoir obtenu les plus grands avantages de l'emploi de la teinture composée de benjoin sur les brûlures, en application sur ces plaies, à l'aide de coton qu'on en imbibe de temps en temps. Il cite deux cas de guérison d'enfants tombés dans la saumure bouillante ou la friture, auxquels il appliqua immédiatement cette teinture, avant que les vésicules fussent levées. Au bout de dix minutes; les douleurs furent calmées, et ils guérirent en très peu de temps et sans accident (*Americ. Journ. of medic.*, etc., février 1831).

Le benjoin a la propriété de conserver la graisse sans altération, pendant plusieurs années, d'après l'expérience de M. Deschamps, pharmacien, en la faisant fondre au bain-marie avec 1/40 de son poids de benjoin. Il propose d'employer cette graisse *benjoinée* à la préparation de toutes les pommades pharmaceutiques, qui ne ranciraient plus aussi vite qu'elles le font dans leur état ordinaire. Il a été conduit à cette préparation par l'inspection de l'onguent *populeum*, que la résine de peuplier empêche de rancir aussi facilement que les autres onguents (Bouchardat, *Annu. de thér.*, 1844, p. 195).

Deux heures après l'ingestion de l'acide benzoïque ou d'un benzoate soluble, l'acide utique est transformé en acide hippurique (presque le même que l'acide benzoïque), lequel forme avec la soude, la potasse, l'ammoniaque, etc., des sels extrêmement solubles, ce qui est très avantageux chez les sujets catarrheux ou goutteux, d'après le docteur Ure. M. Leroy d'Étioles a déjà fait une fois l'emploi de l'acide benzoïque chez un sujet qui charriait

des sables d'acide urique, qui disparurent après deux jours de traitement, pour être remplacés par la sortie d'acide hippurique. M. Debouy, qui a aussi constaté cette métamorphose, rappelle que 10 parties d'eau en dissolvent une d'hippurate de chaux, tandis qu'il en faudrait 440 pour en dissoudre une d'urate de chaux. L'acide benzoïque constituerait ainsi le meilleur des lithontriptiques. M. Bouchardat, qui a donné cet acide à 18 grains dans un litre d'eau, n'a pas vu ce changement d'acide urique en acide hippurique; mais, du moins, l'urine de son malade, qui déposait de l'acide urique spontanément, cessa d'en déposer après cet emploi, et pendant trois jours il y eut le même résultat (*Annu. de thérapeutique,* 1842, p. 208). Les expériences sur ce sujet sont encore trop peu nombreuses pour avoir des résultats assurés. Il faut les continuer et donner cet acide aux graveleux, aux calculeux, aux goutteux, et en suivre les effets. Qui sait si nous n'arriverons pas à des avantages marqués, en variant la dose et le mode d'emploi de ce médicament? Du reste, Schiudler avait constaté l'existence spontanée de l'acide hippurique dans l'acide urique; mais c'est un cas très rare que ce fait, cité par M. Bouchardat dans sa *Monographie du diabète sucré* (inséré dans son *Annuaire thérapeutique* de 1841, p. 181).

Kopp (E.). Sur le benjoin (*Comptes-rendus hebd. de l'Acad. des sciences,* XIX, 1269. —1844). Imprimé en entier sous le titre de *Recherches sur les résines du benjoin* (*Revue scientifique*, janvier 1845). Il cite les travaux d'Unverdorhen et de Vander-Vliat sur cette substance.

BENNE. Nom que porte dans l'Amérique du Nord le sésame.

BENOITE AQUATIQUE. *Geum rivale*, L. (III, 371).

BENTAMARA. Nom du *Cassia hirsuta*, L. F., parmi les Iolofs (côte d'Afrique).

BERBERINE. Principe alcaloïde extrait de la racine du Berberis. Dans son état le plus pur, il a l'aspect d'une poudre légère, composée d'aiguilles fines d'un éclat soyeux, d'une couleur jaune claire très vive. Sa saveur est amère, fort fraîche, et persiste longtemps; il est inodore. La berberine colore en vert le papier de tournesol, est peu soluble dans l'eau froide et l'alcool, insoluble dans l'éther pur, froid ou bouillant; également insoluble dans le carbure de soufre; à la dose de 10 à 12 grains, elle est tonique et non irritante. Dans les arts, elle sert à teindre les étoffes (*Journ. de pharm.*, XXI, 408).

*BERBERIS. Ajoutez : On trouve une analyse de la racine et de l'écorce de Berberis dans le *Journal de pharmacie* (XXIV, 39). On lit dans le numéro d'octobre 1834 des *Transactions philosophiques*, que le Lycion est un Berberis. On nous a apporté des baies du Berberis vulgaire qui avaient été prises, après avoir été in-

fusées dans le vinaigre, et qui ont été rendues entières. On pensait que c'étaient des vers intestinaux.

BERCA. Nom des fruits mangeables de quelques palmiers de l'Inde.

BERDIN. Nom vulgaire du gribouri de la vigne dans l'Auxerrois.

BERDY. Nom arabe du papyrus, *Cyperus papyrus*, L. (II, 567).

BERGHE. Composition médicamenteuse de l'ancienne médecine des Égyptiens, dont on ne connaît pas la composition, assimilée à l'opium par quelques antiquaires (Paw, *Recherches philosoph. sur les Égypt.*, I, 326).

BÉRIL. Voyez *Salsola* (VI, 189).

BERRY. Ancienne province de France qui n'offre d'eaux minérales que celles de *Bourges* et de *Saint-Goudon*.

*BERTHOLLETIA EXCELSA, Humb. Ajoutez : On retire 10 onces d'huile semblable à celle d'olive d'une livre des amandes de son fruit (*Bull. de la facult. de méd.*, II, 1.— 1810). On trouve une analyse du fruit du *Juvia* ou *Bertholletia* dans le *Journ. de pharm.* (X, 61). C'est le *Castanha de maranha* des Portugais; on le nomme encore *Tucari* au Brésil.

Volkamer (J.-G.). *De papoae odore ambræ et rariori Castaneæ brasiliensis* (Ephem. cur. nat., cent. IV et V, p. 90).—Dubuc. Mémoire sur la châtaigne du Brésil et sur l'huile qu'on en retire (*Précis de l'Acad. de Rouen*, 1810, p. 14).

*BESLERIA. Ajoutez : M. Roulin dit (*Revue des Deux-Mondes* du 1er octobre 1833) qu'un nègre carondas lui apporta, étant dans l'Amérique centrale, plusieurs plantes de ce genre, comme utiles contre la morsure des serpents, qu'ils nomment (les serpents) *Coutra*. On peut remarquer que dans les pays où ces animaux sont communs, les peuples attribuent à une multitude de végétaux la propriété anguicide, comme, avant la découverte du quinquina, nous avions un nombre considérable de plantes fébrifuges en Europe.

BESSEMA. Substance végétale employée en Abyssinie contre le tænia, et plus active que le *Cousso* : aussi les habitants ne la prennent-ils que quand ils veulent se délivrer complétement de ce ver (Lefebre, *Rapport manuscrit à M. le ministre de l'agriculture*, etc. 1843). Ce nom n'est celui d'aucun des trois végétaux que M. Aubert-Roche indique comme étant usités en Abyssinie contre le ver solitaire, qui sont le *Cousso*, le *Bisenna* et l'*Abbatsiogo*. (Voyez son Mémoire inséré dans le tome IX, p. 689, *Mémoires de l'Académie royale de médecine* pour 1841.) Cependant il est probable que c'est le *Bisenna* de M. Aubert, qui aura écrit autrement ce nom; ni l'un ni l'autre ne le rapportent à une appellation linnéenne. Voyez plus loin *Bisenna*.

*BETA.

B. vulgaris, L. Ajoutez : La fabrication du sucre tiré de la

betterave a fait de grands progrès depuis 1829, que nous avons écrit notre article, non pas que le nombre des fabriques ait beaucoup augmenté, car il n'est guère que de trois cents en ce moment, après avoir été bien plus nombreuses, mais elles fabriquent plus et mieux. On obtenait autrefois à peine cinq pour cent de sucre du moût; aujourd'hui qu'on se sert de la méthode de dessiccation de la racine, puis de sa décoction, le produit va jusqu'à dix pour cent. Malgré l'impôt mis sur ce sucre, on estime qu'on peut obtenir soixante millions de livres de sucre de betterave en France, ce qui est à peu près la moitié de la consommation du pays (Dumas, *Concours de la faculté de médecine*, février 1838).

La betterave rouge, mangée en trop grande quantité, rend parfois les urines passagèrement rouges comme du sang, sans causer, d'ailleurs, d'altération de la santé.

Achard (F.-C.). Instructions sur la manière de préparer le sucre brut, le sirop et l'eau-de-vie de betterave. Berlin, 1800, in-8. — *Id*. Preuves de la possibilité d'extraire en grand le sucre de betterave, et des avantages que j'ai retirés de ma fabrique. Berlin, 1800, in-8. — Tessier et Deyeux. Instruction sur la manière de cultiver la betterave, etc., et sur l'extraction du sucre. Paris, 1811, in-8. — Avantages de la culture de la betterave champêtre pour la nourriture et l'engraissement du bétail (*Biblioth. univ. de Genève*, XLVI, 169.—1831. — Burdiu. *Instruzione della barbabietola*, etc. Torino, 1837. — Peligot (E.) et Decaisne. Recherches (chimiques) sur la betterave à sucre (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, 20 novembre 1838). — Decaisne (J.). Recherches sur l'organisation anatomique de la betterave à sucre (*Ann. des Sc. nat.*, janvier 1839, p. 49). — Baudrimont (A.). Du sucre et de sa fabrication. Paris, 1841, in-8, fig.

Bête des boulangers. *Blatta orientalis*, L. (I, 644).

— à la grande dent. Un des noms du *Trichecus dugong*, Gmel. (VI, 766).

*Betel. Ajoutez : Son usage fortifie l'estomac, aide à la digestion, laisse une bonne odeur à la bouche; il préserve de la gravelle, de la pierre, etc. On fait blanchir les feuilles du poivre betel au moyen d'arrosements journaliers, ce qui paraît les adoucir (*Abrégé des voyages*, VI, 152).

Betleira. Fruit très estimé des Indiens (*Abr. des voyages*, VI, 161).

*BETONICA. Ajoutez : M. Loiseleur-Deslongchamps a essayé la racine de bétoine comme vomitif; il l'a donnée tantôt avec l'ipécacuanha et tantôt seule. Dans le premier cas, il a obtenu ce qu'aurait fait l'ipécacuanha seul, et dans le second 24 grains de sa poudre n'ont produit ni vomissements ni selles (*Mémoires sur les succédanés*, p. 26).

Betterave. Voyez *Beta*, Dictionnaire et Supplément.

*BETULA. Ajoutez : Jeannet des Longrois propose les embrocations sèches des feuilles de bouleau, *Betula alba*, L., contre l'hydropisie (Sprengel, *Hist. de la médecine*, VI, 470).

Sobrero. Note sur l'huile essentielle de bouleau (*Journ. de Pharm. et de Chim.*, II, 207).

*BEURRE.

Schmelzinger. *De butyro veterum.* — Opoix. Beurre conservant longtemps ses qualités, etc. Provins, 1828, in-8.

— DE CACAO. Huile solide de l'amande du cacao. Voyez *Beurres* (I, 587) et *Theobroma* (VI, 721).

— DE CIRE. Voyez *Cérine* (II, 184).

*BEURRE DE GALAM. M. Prieur, pharmacien et botaniste, qui a habité quatre ans le Sénégal, nous a assuré, contre l'opinion reçue jusqu'ici, que ce beurre provenait d'un *Achras*, et qu'il était de couleur jaune-verte. Celui que nous possédons, et que M. le docteur Geoffroy, qui a habité aussi le Sénégal, a bien reconnu pour tel, était blanc. Le même M. Prieur nous a affirmé que le beurre de *Shea* n'était pas différent du beurre de *Galam*, et que *Shea* était le nom du lieu d'où on le tirait, tandis que l'on croyait, jusqu'ici, qu'il était le même que le beurre de palme, qui provient de l'*Elaïs guineensis*. On trouve une analyse du beurre de Galam, par Vauquelin, dans le *Journal de pharm.* (XVI, 56.—1830). Ce chimiste l'attribue au *Bassia longifolia*. Le beurre qu'il a obtenu était d'une grande blancheur; il observe qu'il ne rancit que difficilement, car des échantillons venant du Sénégal étaient aussi frais que celui qu'il a obtenu dans son laboratoire. On voit que sous le nom de *beurre de Galam*, il pourrait y en avoir de deux espèces différentes, puisqu'on le signale sous deux couleurs différentes et qu'on indique deux végétaux comme le produisant. Voyez *Bassia*, page 95 de ce Supplément.

BEURRE D'OR On donne ce nom, aux Canaries, à une huile solide africaine, qui est peut-être le beurre de Galam ou celui de bambouc (*Abrégé des voyages*, II, 294 et 301).

BEURRE DE ROSE. Un des noms de l'huile essentielle de roses, à cause de sa consistance. Voyez *Rosa* (VI, 108).

*BEURRE DE SHEA. On l'attribuait à l'*Elais guineensis*, puis à un *Bassia*. M. Perrottet croit qu'il provient d'un *Achras*. Voyez plus haut *Beurre de Galam*.

BEURRE DU SOUDAN. D'après Robert Brown, il s'obtiendrait d'un *Micadenia*, genre de la famille des sapotées (que nous ne trouvons pas encore dans le *Genera* d'Endeliker). Ce botaniste anglais pense qu'il est probablement le même que le *Shea* de Mungo-Park, que nous venons de dire être le même que l'un des beurres de Galam (R. Brown, *Examen des plantes centrales de l'Afrique*, p. 34, traduit de l'anglais). Il doute si ce beurre ne proviendrait pas du *Vitellaria paradoxa* de Gærtner fils. On voit combien il reste encore à désirer sur l'origine exacte ou la distinction des

beurres venant de l'intérieur de l'Afrique, dus pour la plupart aux palmiers ou à la famille des sapotées.

BEURRERIA. Voyez *Echites* (III, 56).

*BÉZOARDS. Ajoutez : Séba dit que les meilleurs bézoards sont extraits des singes de Bornéo et non des gazelles, des chèvres ou des chevrotins. Cependant les chèvres de Golconde en contiennent dans l'estomac ou les intestins, qui sont d'autant plus estimés qu'ils sont plus gros. Ces concrétions sont formées de couches successives, avec un corps étranger au centre. Un bézoard de 5 onces vaut 2000 fr. On les grossit parfois avec de la gomme, mais les marchands les font tremper dans l'eau, avant de les payer, pour découvrir la fraude. Ceux-ci savent, en tâtant le ventre de ces animaux, combien ils contiennent de bézoards (*Abr. des voyages*, III, 326; VI, 191). On en trouve dans le hérisson, le porc-épic et même la vache; ce sont ceux du porc-épic qu'on nomme *Pedra de porca*. Buffon (article *Gazelle*) dit que le vrai bézoard vient d'un ruminant, qu'il est d'un vert olive, brun en dedans, formé de substance moelleuse; l'occidental est d'un jaune plus ou moins terne, de substance sèche.

Sur cinq calculs intestinaux pris au hasard, M. Guibourt n'en a rencontré aucun formé de phosphate ammoniaco-magnésien seul. Le premier était d'oxalate de chaux avec un peu de sulfate de chaux; le deuxième, *idem;* le troisième avait les deux sels précédents et quelques autres; le quatrième, qui était un bézoard occidental, était composé de phosphate de chaux et un peu de phosphate ammoniaco-magnésien. Le cinquième, qui était oriental, contenait du phosphate de chaux et du phosphate de magnésie.

Fourcroy et Vauquelin appelaient les bézoards orientaux *résineux*, parce qu'ils ont une cassure brillante, nette, qu'ils brûlent à la lumière; ils sont amers, aromatiques, solubles dans l'alcool, où ils déposent de l'acide litho-fellique; il y en a de verts qui viennent de l'Ægagre, et de bruns-jaunes. Ces derniers sont plus solubles dans l'alcool (*Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Ac. des sc.*, XVI, 130, 16 janvier 1843).

Kennedy (I.). Traité sur le bézoard (*Nouvelles Transact. philosoph.*, 1, 3). L'ouvrage de C. Bauhin sur les bézoards a une 2e édit. de 1625, et une 3e de 1629.

BÉZOARD DU CERF. Voyez *Cervus* (II, 189).

— HUMAIN. Un des noms des calculs urinaires (I, 594).

*— MINÉRAL. On les assimile à la chaux carbonatée pisiforme. L'analyse d'un bézoard de cette espèce, pris dans la collection de M. Pelletier, a montré à M. Guibourt qu'il était formé de phosphate de chaux sesquibasique, combiné à 6 atomes d'eau.

Il propose d'appeler cette concrétion *Pelletiérite*, parce qu'elle constitue une espèce minéralogique (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Ac. des sciences*, XVI, 133.—1843).

Bézoard de rhinocéros (VI, 70).

*Bézoardiques (Médicaments).

Everart (G.), *Opusculum de medicamentis bezoardicis.*

Bibirine. Alcaloïde retiré du *greenhaert*. Voyez ce mot dans ce Supplément.

Bibles. Arbre des bords de l'Amazone dont on mange la moelle (*Abrégé des Voyages*, XI, 289). C'est sans doute un palmier.

Biblos. Nom du *Papyrus* (II, 567) dans Hérodote (1,364) et Strabon (*lib.* 17). Du temps de ce dernier auteur, il venait encore dans la Basse-Égypte. Les fermiers qui avaient cette branche de commerce en arrachaient pour le rendre plus rare et plus cher (Savary, *Lettres sur l'Égypte*, I, 322), ce qui a fini par causer sa destruction. Hérodote dit que sa racine se fait cuire au four. *Biblos* veut dire *livre*; c'est de ce nom qu'est venu *bible* et *bibliothèque*.

Bibo. Nom du fruit de l'*Anacardium officinarum*, Gærtn., à l'Ile de France.

Bicho. Nom portugais de la chique, *Pulex penetrans*, L.

*Bicuiba. Ce nom est celui de la muscade du Brésil qui avait été confondue avec celle des Moluques, *Myristica officinalis*, L. F., *M. aromatica*, Lam. On l'en a distinguée : c'est le *Myristica Bicuiba*, Schott, et le *M. officinalis*, Mart. (*non* Lin. fil.).

*BIDENS. Ajoutez : Selon Collie, les insulaires de Taïti emploient le *Bidens paniculata*, Hooker, infusé dans le lait de Coco, comme cathartique; ils le nomment *Motu* (*Ann. des sc. nat.*, VII, 249).

Bien salée. Nom du *Coniza retusa*, Lam., à l'Ile de France (II, 413).

*Bière. La levûre de bière est le meilleur remède contre la brûlure, étant appliquée dessus, d'après M. le docteur Szerlecki (*Abeille méd.*, juillet 1845).

Bifesse. Bois de teinture très rouge et très dur du royaume de Loango. Sa racine se nomme *Angensi abifesso* (*Abrégé des voyages*, III, 4).

Bigarreautier. Nom français du *Cerasus duracina*, DC. (II, 179).

Bigeon. Nom ancien de la térébenthine du sapin, *Abies pectinata*, DC.

*BIGNONIA. Ajoutez : Le *Bignonia antisyphilitica* du Voyage de Spix et Martius, d'après l'extrait qu'en a donné M. Achille Richard, dans le *Journal de chimie médicale* (V, 424), est aujourd'hui le *Cybistax antisyphilitica* de Martius (*Syst. materiæ medicæ brasiliensis*, 66), ouvrage où il a changé beaucoup des noms de ses publications antérieures. L'écorce des jeunes branches de

l'arbre est un des remèdes les plus utiles contre les tumeurs vénériennes : on en emploie la décoction à l'extérieur, ainsi que l'écorce sèche et pulvérisée en application topique. La dose est de deux drachmes en infusion par jour, à l'intérieur. Cette plante agit sur les reins, et rend les urines critiques; c'est le *Bignonia cærulea* de Gomès.

Le *Bignonia catalpa*, L., *Kallusju* des Japonais, a été essayé par les médecins de Naples, d'après les rapports favorables de Kæmpfer et de Thunberg, qui l'ont préconisé dans l'asthme, et surtout par les professeurs de clinique Bréra et Guis Antonucci, qui ont obtenu des avantages incontestables de ce végétal dans cette maladie à l'aide de la décoction de ses fruits (*Gazette médicale*, p. 8, 1834, et *Journ. de chimie médicale*, X, 164). Kæmpfer dit qu'on applique ses feuilles sur les parties douloureuses, parce qu'elles sont *amies des nerfs*.

Le *Bignonia chrysantha*, Jacq., végétal du Brésil, a l'écorce purgative. Il est à remarquer que cette plante n'est pas dans Martius, non plus que d'autres, de ce pays; *an Tecoma speciosa DC?*

Le *Bignonia copaia*, Aubl., est actuellement le *Jacaranda procera*, Sprengel, *Kordolephis syphilitica*, Aruda. On le croyait la même plante que le *Bignonia antisyphillitica*, ainsi que nous l'avons dit à *Bignonia* (I, 600) et à *Caroba* (II, 113). Nous ferons remarquer à ce sujet combien la nomenclature des plantes est variable. M. Martius a changé la plupart des noms qu'il avait donnés à celles du Brésil, dans la relation qu'il a publiée de ce pays, et souvent, dans son *Systema materiæ medicæ brasiliensis*, il fait des genres nouveaux d'espèces qu'il avait regardées d'abord comme connues par d'autres auteurs. Il attribue au *Bignonia copaia* des propriétés antisyphilitiques, surtout contre les bubons. C'est dans cet article (*Syst. mat. med. bras.*, p. 66) qu'il appelle la vérole *Morbus gallicus*.

Le *Bignonia guyra*, Riedel, a des racines drastiques; on les emploie comme telles fréquemment dans le haut Amazone (*Ann. des sc. nat.*, XII, 114).

Le *Bignonia tomentosa*, L., appelé *Tong* à la Chine, donne de ses semences une huile dont on prépare du noir de fumée qui entre dans la composition de l'*encre de la Chine*.

Le *Bignonia tulipifera*, Tunb, a son écorce employée contre la dysenterie par les nègres.

On lit dans le *Journal de pharmacie* (XIX 314) qu'il y a un *Jacaranda echinata*, Martius, au Brésil, qui remplace la Salsepareille. Il n'y a pas de plante de ce nom dans le *Syst. materiæ medicæ*

brasiliensis de Martius, qui contient toutes les plantes médicinales du Brésil nommées par lui.

A *Colladi* (II, 363), nous avions renvoyé, à *Bignonia bijuga*, Vahl., au Supplément; il n'en a pas été traité, et nous ne trouvons rien à en dire dans nos *Notes analytiques*.

*BIJON. Ajoutez : Il faut coordonner ce mot, qui s'applique à différents produits résineux, avec Pin (V, 321), Sapin (*Abies*, I, 4), et surtout avec les résines dont il est question à *Térébenthine*, dans le Dictionnaire (VI, 665) et dans ce Supplément. Voyez aussi *Barre*, *Colophane*, *Goudron*, *Huile de cade*, *Huile de noix*, *Poix blanche*, *Poix de Bourgogne*, *Poix noire*, *Pisseleon*, *Noir de fumée*, *Résine jaune*, *Térébenthine* et *Torche*, Dictionnaire et Supplément.

BILE.

La bile du bœuf est présentée par le docteur Allnatt comme un très bon remède contre la constipation, étant donnée en lavement, à la dose de 2 onces dans une livre d'eau, ou en pilules. Il cite trois cas de réussite de ce moyen, où d'autres avaient échoué. Il pense que la bile est non seulement nécessaire pour entraîner au dehors les matériaux de la digestion non absorbés, mais qu'elle est encore indispensable à la nutrition, et que sa diminution entraîne l'amaigrissement, par suite de l'altération de cette fonction. L'opium, suivant lui, ne remédie à arrêter le dévoiement qu'en agissant sur la bile par suite de l'espèce de torpeur qu'il imprime au foie, qui diminue la sécrétion biliaire, ce qui explique la constipation qui suit l'usage de l'opium et gêne lorsqu'on ne veut assurer que l'action sédative de cette dernière substance. Il paraît que la bile diminue aussi l'action narcotique de l'opium; s'il faut en croire l'auteur anglais dont nous extrayons ces opinions, une once de fiel de bœuf, épaissi par l'évaporation, neutraliserait les effets narcotiques d'un grain d'opium, pour ne lui laisser que son action sédative (*Abeille médic.*, nov. 1845, p. 277).

Reich. *Dissertatio fel taurinum inspissatum e numero præstantium anthelminticum expugnandum esse*. Francf. ad Viadrum, in 4, 1794. — Bouchardat. Des calculs biliaires et du traitement des affections qu'ils occasionnent (*Annu. de thérap.*, 1845, p. 276). — Fauconneau-Dufresne. Mémoire sur les calculs biliaires, dans *Revue médicale*, 1841. — Bouisson (F.). De la bile, de ses variétés physiologiques. Montpellier, 1843, in-8.

*BILIN ou BILLIN (Eaux de). Cette eau, a 9° 5 de température; elle est limpide, légère, acidule, faiblement mousseuse; elle a été analysée par M. Redtenbacher, qui y a observé différents sels, sulfate, chlorures de potasse et de soude, et surtout des carbonates de soude, de lithine, de chaux, de magnésie, d'oxyde ferreux, du phosphate d'alumine basique et de l'acide silicique, plus de l'acide carbonique libre, et d'autre uni au carbonate de soude

(*Annalen der Chemie und Pharmacie*, LV, 228. Extr. *Ann. de Chimie*, 1846, p. 354).

Billagoh. Grand arbre de Sierra-Leone, dont les feuilles sont purgatives (*Abr. des voyages*, II, 123).

Bimauve. Synonyme de guimauve (Voyez *Althæa*, I, 202).

Bindj. Un des noms indiens du chanvre ou bangue.

*Binnouge. Synonyme de *bisnunga* et de *binunga*, qui est le nom du ricin (VI, 95).

BIRMENSTROFF (Eaux minérales de). Elles sont situées en Argovie (Suisse) et sont salines, purgatives à la dose de 6 à 8 onces; en plus grande quantité (une bouteille), elles causent parfois des coliques et toujours des évacuations plus abondantes. Le docteur Pfeufer les dit propres à exciter l'intestin, évacuantes et utiles contre la pléthore humorale, dans les obstructions indolentes, les maladies qui exigent des dérivations abdominales, comme les paralysies, les congestions cérébrales, etc. On dit ses effets très analogues à ceux de l'eau de Pulna et supérieurs à ceux des eaux de Seidschiltz et de Sedlitz; l'eau est limpide; sa pesanteur spécifique est 1,020; elle contient, d'après l'analyse de Bolley, des sulfates de soude, de magnésie; du chlorure de magnésium; des carbonates de chaux, de magnésie; du peroxyde de fer; de la silice et de l'alumine (Extrait d'un *Avis sur les eaux de Birmenstroff*, publié en 1843).

Birz-bindj. Nom de l'*Hyosciamus datora*, L., en Égypte.

Bisaille. Un des noms du *Pisum arvense*, L. (V, 354).

Binny. Synonyme de *Lotus*.

Bisch, Bigh. Noms indiens de l'*Aconitum ferox*, Wall. Voyez *Aconitum* dans ce Supplément (p. 9).

Biscutella didyma, L. Lémery, qui parle de cette plante sous le nom de *Thlaspidium*, dit qu'elle est dessiccative (*Dict. des drog.*, 773).

BISENNA. Grosse écorce d'Abyssinie, appelée ainsi par M. Aubert, qui est probablement le *Besemma* de M. Lefebre, et que M. d'Abbadie nomme *Morenna* et d'autres *Murenna*, noms qui sont sans doute des prononciations différentes du même mot. On l'emploie dans cette contrée de l'Afrique contre le tænia. Elle provient, d'après le premier de ces voyageurs en Abyssinie, d'un arbre vert semblable au genévrier de Virginie. On en donne, suivant lui, la décoction à la dose d'une once; on en use aussi en poudre incorporée dans du miel auquel elle donne un goût de térébenthine. Cette écorce est assez active et cause parfois des irritations d'entrailles: aussi lui préfère-t-on le *cousso* ou *cosso*. Voyez ce nom et *Juniperus* dans ce Supplément.

Biserula pelecinus, L. C'est le *Securidaca* de Lémery (*Dict. des drogues*, 707). Voyez *Securidaca* (VI, 279).

Bisma. Nom indien d'un *Caltha* de ce pays, usité comme antifébrile. Voyez *Caltha* (II, 36).

Bismith. Nom d'un saule de Perse, qui paraît être le *Salix babylonica*, L. (VI, 183).

*BISMUTH. Le blanc de fard (sous-nitrate de bismuth), introduit dans l'estomac, devient soluble, à la faveur des agents de dissolution que nos humeurs contiennent, et son action sur l'économie est alors incontestable, quoique moins prompte que celle de certains autres composés métalliques analogues, parce que ce sous-sel de bismuth, décomposé et dissous par les acides de l'estomac, tend à éprouver le phénomène de l'absorption; il rencontre les humeurs alcalines des intestins qui le transforment de nouveau en sous-sel insoluble, etc., de sorte qu'on ne peut pas constater la présence du métal aussi promptement qu'on y signale celle du zinc, de l'étain, de l'antimoine, etc. (Mialhe, *Art de formuler*, p. CLX). Ce sel constipe comme tous les composés insolubles non irritants, colore les fèces en gris noirâtre pendant son administration, parce qu'une portion est rejetée à l'état de sulfure. Il faut le classer parmi les légers astringents, un peu sédatifs. Il convient aux personnes dont les digestions sont laborieuses, qui ont des rapports nidoreux, mais nullement quand ils sont acides. C'est au sulfure ferreux, hydrate de fer, que les praticiens doivent s'adresser comme antidote s'ils avaient à combattre les effets délétères des composés bismuthiques.

Le sous-nitrate de bismuth a une composition constante d'après M. Dulk, malgré l'opinion contraire de plusieurs chimistes (*Repertorium der pharmacie*, XXXIII, 1).

Bisnunga. Nom du *Ricinus mappa*, L., dans Cameli. Voyez *Ricinus* (VI, 95).

Bissy. Arbre de Sierra-Leone dont l'écorce rouge-brunâtre sert à teindre la laine. Les nègres emploient le bois à faire des canots (*Abrégé des voyages*, II, 123).

Bit-laban. Préparation du myrobalan emblic avec le sel marin, usitée dans l'Inde. Voy. *Emblica* (III, 71).

*BITUMES.

Virley (T.). Mémoire sur les bitumes. In-12. — Boussingault. Mémoire sur la composition des bitumes (il y en a un extrait dans les *Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.* de septembre 1836, p. 375).

Pétrole. En voulant obtenir de l'eau par le forage de puits artésiens, on a donné issue dans plusieurs localités à des jets d'huile de pétrole, ainsi que cela a eu lieu il y a six ou sept ans dans le département du Bas-Rhin, et antécédemment en Amérique (*Journ. de pharm.*, XXVII, 314.—1841). Il y a aux environs de Carthage des fontaines de pétrole, où on plongeait les animaux

pour les guérir de la gale, etc., d'après Vitruve (*Archit.*, lib. VIII, c. 3). Pline parle aussi de l'utilité du pétrole d'Agrigente contre la gale, soit celle de l'homme, soit celle des animaux (lib. XXXV, c. 3 et 15) et pour brûler. On découvrit en 1460, dans le duché de Modène, une fontaine de pétrole (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, 5 août 1839).

Eyrinis. Dissert. sur l'huile de pétrole obtenue de la pierre asphaltique du Val-de-Travers. Paris, 1771 (en latin). — Hess. Recherches sur l'huile de pétrole (*Journ. de pharm.*, XXIV, 15. — 1838).

Huile de schiste. Sous ce nom, M. Sellingue parle d'une sorte de bitume liquide qui rentre probablement dans le pétrole; et qu'il a, dit-il, employé utilement contre la gale, à l'exemple de Pline. Le rapprochement que fait ici M. Sellingue semble confirmer l'identité de ce qu'il appelle *Huile de schiste* avec celle de pétrole.

Biverono. Nom italien de la mactre poivrée; *Lutraria piperata*, L. (IV, 16).

*BIXA. La pellicule rougeâtre des semences du *B. orellana*, L., fournit la matière colorante désignée sous le nom de *Rocou.*

Girardin. Mémoire sur les falsifications que l'on fait subir au rocou. Rouen, 1836, in-8 (*Journ. de pharm.*, XXII, 101).

Bizr-balteh. Colliers que l'on fait en Égypte avec des semences diverses, parmi lesquelles on distingue celles du *Chæmerops humilis*, L., celles du *Canna indica*, L., etc. On leur attribue la propriété de préserver de maladies (*Description de* l'Égypte, *Hist. nat.*, II, 82).

Bladen. Source minérale voisine de Fayetteville, dans la Caroline du nord, recherchée par les goutteux, suivant M. Alibert (*Précis historique sur les Eaux minérales*, 536).

Blanc de Hollande. Un des noms du *Populus alba.* L. On donne aussi ce nom à une préparation de céruse. Voyez *Plomb.*

Blaps. *Tenebrio mortisuga*, L. (VI, 663). Il ne faut pas confondre cet insecte avec la blatte, *Blatta orientalis*, L., (I, 614).

*Blatte de byzance, *Strombus lentiginosus*, L. (VI, 542). Il faut également ne pas confondre cet animal, qui appartient aux mollusques, avec ceux du genre *Blatte*, de la famille des insectes.

*Blé de Barbarie. On donne encore ce nom au Maïs. Voyez *Zea* (VI, 981).
— cornu. Un des noms de l'ergot du Seigle. Voyez *Ergot* (III, 131).
— d'Égypte. *Triticum durum*, L. (VI, 772).
— épeautre. *Triticum spelta*, L. (VI, 772).
*— de Guinée. C'est encore un des noms du Maïs. Voyez : *Zea* (VI, 982).
— de Moscovie. Un des noms de l'*Hordeum distichum*, L. (III, 527).

*Bled. C'est encore le nom d'un arbre de Barbarie qui fournit de la gomme arabique (III, 394).

Blepharis. Voyez : *Acanthus edulis*, Forsk. (I, 16).

*Bleu de composition. Voyez le complément de cet article à *Acide sulfurique* (VI, 463).

Bleuets. Nom des fruits du myrtile au Mont-Dore d'Auvergne (VI, 825).

Blotti. Nom du pays du *Sonneratia acida*, L., dans Rhéede (VI, 440).

Boa-sansa. Fruit de l'intérieur de l'Afrique dont les noyaux sont un excellent vermifuge (Barrow, *Voyage*, etc., II, 142).

Bobornik. Nom de l'*Amygdalus nana*, L., près du Volga (I, 266).

Bobu. Nom du *Decadia aluminosa*, Lam., dans Burmann (II, 605).

Bocchoe. Nom du pays du *Diosma crenata*, L. (II, 655).

Bodwichia. Voyez *Alcornoco* (I, 157).

Boehmeria caudata, Sw. Cette plante du Brésil, où elle est connue sous le nom d'*Asa peixe*, a ses feuilles usitées en décoction et en bain contre les douleurs hémorrhoïdales (Martius, *Syst. mat. med. bras.*, 5).

*BOERHAAVIA. Ajoutez : la racine de *Janlopès*, qu'il ne faut pas confondre avec celle de Jean Lopez (III, 680), provient du *B. diffusa*, L.

Boeuf unicorne. Synonyme de Rhinocéros (VI, 70).

Bogahas. Un des noms indiens du *Ficus religiosa*, L. (III, 257).

Boia. Nom que les Arméniens donnent à la garance. Voyez *Rubia*.

*Bois. (Voyez *Arbres*).

Chevaudier (E.). Recherches sur la composition élémentaire de différents bois. Paris, 1845. — Boucherie. Note sur la conservation des bois (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, XXI, 1153).

*Bois d'acacia. C'est encore un des noms de l'*Inga* (mimosa) *unguis cati*, L. (III, 607).

*— d'aguilla. Voyez *Alouchi* (I, 199).

*— d'aigle. A *Santal* (III, 202), on dit qu'il provient de l'*Aquilaria ovata*, Cav., et à *Bois d'aigle* (I, 622) de l'*Aquilaria malaccensis*, Lam. (I, 373). Il fallait ajouter que ces deux noms sont synonymes; on le nomme aussi *Kinam* (III, 715) dans l'Inde. Voyez *Tramhu* dans ce Supplément.

*Bois d'anis. On donne encore ce nom au *Mesua ferrea*, L. (IV, 412).

— de l'anse. Nom que porte aux Antilles le *Randia latifolia*, Lam. (VI, 17).

— de la Sainte-Baume. Un des noms de l'if (*Taxus baccata*, L.) en Provence, parce qu'il est commun sur la montagne de ce nom.

*— blanc. C'est encore le nom du bois du *Quassia glauca*, Humb. (V, 572).

— de camphre. Nom du bois du *Laurus porrecta*, Roxb. (IV, 67).

*— chandelle. Ajoutez aux végétaux connus sous ce nom le *Cinchona caribæa*, Jacq.

— de chien. Un des noms du *Cornus florida*, L. (II, 436) et du *Piscidia erythrina*, Lam. (V, 346).

— de coissi. Un des noms du bois du *Quassia amara*, L., à Surinam.

— de colophane. Voyez *Colophane* (II, 367).

*Bois DE CRABE. Ce nom vient de *Cravo*, cloud en portugais. Les fleurs non mûres des *Myrtus caryophyllata*, L , s'appellent Clous de girofles.

— DE CUIR. Un des noms français du *Dirca palustris*, L. (II, 659).

*— E CYPR E OU DE CYPRÈS, *Cupressus disticha*, L. Voyez *Schubertia* (VI, 253). Le bois est blanc dans une variété, ce qui le fait appeler *Cyprès blanc;* noir dans un autre, qui prend le nom de *Cyprès noir*.

Bois DE DEMOISELLE. Nom qu'on donne à l'Ile de France au *Guillandina bonducella*, L. (III, 439).

*— A ENIVRER. *Piscidia carthaginensis*, L. Le *P. erythrina*, L., sert au même usage. Voyez *Piscidia* (V, 346).

*— DE FER. On joint aux végétaux qui portent ce nom, que nous avons indiqués, le *Swartzia tomentosa*, DC., et le *Diospyros ebenum*, L. F. (A. de Jussieu, *Éléments de botan.*, 632, 649).

— DE FER BLANC. *Syderoxylum cinereum*, Lam. (VI, 340).

*— D'HUILE. C'est encore le nom du *Dryandra cordata*, Thunb. (II, 362).

— HUONG. C'est une sorte de bois d'aigle pris sur les arbres les plus jeunes (Barrow, *Voyage*, II, 362).

*— D'INDE. Quelques uns veulent que l'*Hæmatoxylon campechianum*, L. (III, 449) soit le vrai bois d'Inde, et qu'il soit synonyme de bois de campêche. On donne encore le nom de bois d'Inde à celui d'un laurier d'Amérique, appelé *Aeourou* (I, 23). Dans quelques vieux auteurs, on le donne même au gaïac. Voyez *Guajacum* (III, 432). Le nom de bois d'Inde est collectif chez les écrivains du temps de la conquête, et a été appliqué à la plupart de ceux qui venaient alors de l'Amérique.

Bois DE JASMIN. *Erythalis fruticosa*, L. (III, 141).

*— JAUNE. Ce nom s'applique encore à l'*Antirrhea borbonica*, Gmel. (I, 355), qui est le *Malanea verticillata*, Lam. On donne le nom de *Bois jaune des Antilles* au *Zanthoxylum clava herculis*, L. (VI, 979).

*Bois DE LAIT. On donne encore ce nom au *Tabernæmontana citrifolia*, L. (VI, 624), ainsi qu'au *Couma* (II, 454).

Bois LÉGER. C'est le nom, dans l'île de Darien, d'un gros arbre dont le bois est si léger, qu'il en faut beaucoup pour la charge d'un homme. On l'emploie à faire des radeaux (*Abr. des voyages*, XI, 423).

*Bois SAINTE-LUCIE. Labat dit qu'il y a aux Antilles un végétal que l'on appelle ainsi (*Voyage*, III, 211), qui sent si mauvais, étant frais, qu'on l'appelle *Bois de merde* (nom qu'on donne à celui du *Capparis ferruginea*, L.). Sec, il sent fort bon. Labat ajoute qu'il communique sa mauvaise odeur aux viandes que

l'on cuit avec. En Europe, c'est le *Prunus mahaleb*, L., que l'on appelle *Bois de Sainte-Lucie*.

*Bois de merle. On croit que c'est un *Celastrus* (II, 169).

— de nattes. Un des noms de l'*Imbricaria borbonica*, Gærtn. (III, 592).

— de Pernambouc. C'est la même chose que bois de Fernambouc. Voyez *Bois de Brésil*.

— de pitte. *Agave americana*, L. (I, 107).

— pliant. Un des noms de l'*Osyris alba*, L. (V, 126), à Rochefort.

— de plomb. Un des noms français du *Dirca palustris*, L. (II, 65).

*— puant. *Anagyris fœtida*, L. (I, 277).

— quarré. Un des noms de l'*Evonymus europaeus*, L. (III, 194).

— de quassia. Nom du *Quassia amara*, L., à Surinam (V, 569).

*— de rape. Ajoutez aux végétaux connus sous ce nom le *Ficus politoria*, Lam. (III, 257).

*— de rose (ou de Rhodes) de la Jamaïque, *Amyris balsamifera* (I, 267). M. Martius dit que le *bois rose de Cayenne*, qui se trouve aussi au Brésil, est le *Licaria guianensis*, Aubl., dont il fait le *Dicipellium caryophyllatum*, Nées (*Syst. mat. med. bras.*, III).

Bois de rose de la Martinique. *Cordia sebestena*, L. (II, 428).

— salé. *Conyza retusa*, Lam. (II, 413).

— de sang. Ce nom appartient surtout à l'*Hematoxylon campechianum*, L. (III, 449).

— de satin. Nom d'un bois qu'on tire du Brésil, d'après Barrow (*Voyage*, I, 203).

*— de serpent. C'est aussi le nom d'une espèce de *Seriphium* du cap de Bonne-Espérance (VI, 306).

— de scorpion. On rencontre vers la mer Rouge, après Baiad, un végétal dont le bois, appelé de ce nom, a une racine tortueuse qui est renommée contre la piqûre de ces insectes (Savary, *Lettres sur l'Égypte*, II, 55).

— taba montagne. Un des noms du quinquina piton, *Cinchona* (Exostemma) *floribunda*, Sw., à la Guadeloupe (V, 649).

— de tulipe. On tire ce bois du Brésil, d'après Barrow (*Voyage*, I, 203). Martius n'en parle pas, ce qui n'a rien d'extraordinaire, puisqu'il ne mentionne que les végétaux usités dont il a eu connaissance. C'est peut-être *Bois de tulipier* que veut dire Barrow; mais le Tulipier en arbre est de l'Amérique septentrionale.

Bois de vie. Un des noms du Gaïac, *Gajacum officinale*, L, (III, 432).

BOISSE (Eau de la). Elle est située à une petite demi-lieue de Chambéry; elle est ferrugineuse, et a joui autrefois de beaucoup de vogue, mais elle est aujourd'hui presque abandonnée (*Courrier des Alpes*, 25 août 1845).

BOISSONS FROIDES. Les boissons glacées, le corps étant en sueur, causent de fréquentes maladies, et même des morts promptes et quelquefois subites. On a vu des pneumonies, des pleu-

résies, des entérites, le *cholera-morbus* sporadique, etc., naître par cette cause, d'autant plus redoutable qu'il y a plus de différence entre la température du corps et celle de la boisson ingérée, ce qui a lieu surtout dans les chaleurs de l'été. On doit traiter ces maladies par la méthode ordinaire, et suivant la nature de celle développée. Il faut en général boire tiède dans les cas où l'on est en sueur, et plutôt des boissons sucrées, alcooliques, toniques, comme le punch, le vin chaud, le grog, aromatisés de cannelle, etc., que d'avoir recours à celles très froides, aux limonades, etc. On remarque que les glaces, les sorbets, causent moins souvent des accidents que les liquides à la glace, parce qu'on les prend par petites cuillerées, au lieu de les avaler d'un seul trait comme ceux-ci. Il faut, si on n'a de rafraîchissements qu'à la glace, les boire à petites gorgées. Si on éprouve des commencements d'accidents par leur usage, on doit se hâter de faire de l'exercice, de danser, marcher, etc., courir, pour rétablir la transpiration; user de boissons chaudes, aromatiques, etc., dans le même but.

Guérard (A.). Mémoire sur les accidents qui peuvent succéder à l'ingestion des boissons froides lorsque le corps est échauffé, etc. Paris, 1842, dans les *Ann. d'hygiène*, etc. (tome XXVII, pag. 43 et suiv.).

Boite a savonette. On donne ce nom à quelques fruits qui s'ouvrent en travers, comme les boîtes où on renferme le savon à barbe; tels sont ceux du *Feuillea scandens*, L. (III, 250), du *Strychnos spinosa*, Lam. (VI, 565), du mouron rouge, *Anagallis arvensis*, L. (I. 276), qui sont dans ce cas.

*Bol, Terres bolaires. Complétez ces articles par *Terres* (VI, 687).

*BOLAX GUMMIFERA, Spreng. Ajoutez : On lit dans la *Notice des productions naturelles du cap Horn et de la Terre des États* du capitaine Webster (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XXII, 310), que le suc qui découle des feuilles de ce végétal est résineux, odorant, concret, et qu'il possède beaucoup des propriétés du copahu; il le nomme *Baume de la Terre des États.* S'il en était ainsi, cette production ne serait pas la même que celle que nous avons observée sur le *Bolax gummifera* que nous a communiquée M. Lesson, et que nous possédons dans notre droguier; car c'est une gomme, tandis que celle signalée plus haut est un suc résineux qui doit être le produit d'une autre plante. Serait-ce d'un *Bursera* qu'il serait question ?

Commerson, qui faisait partie de l'équipage de Bougainville, donne la description d'une petite plante des Malouines, qui vient par touffes sur la terre, où elle forme comme des loupes, et qui

est le *Bolax gummifera*, Spreng., et la plante que nous a remise M. Lesson. Il dit qu'elle porte à sa surface, ou entre ses courtes tiges, une sorte de gomme aromatique, dont l'odeur approche de celle de la térébenthine, et qui ne se dissout que dans les spiritueux, ce qui est le propre des gommes-résines et des résines; cependant il ajoute que l'eau de pluie fait fondre cette production avec le temps. Suivant lui, plusieurs matelots se sont servis de cette gomme avec succès pour guérir leurs blessures (*Voyage de Bougainville*, I, 103).

*BOLBEC (Eaux de). Ajoutez : M. Bailleul (H.) a envoyé à l'Académie de Rouen un travail manuscrit sur ces eaux, qu'on nomme aussi de *Nointot*, en 1837. On les cite aussi dans le rapport des eaux minérales inséré au *Bull. de l'Ac. de méd.* (VI, 995), comme ayant guéri deux cas d'hydropisie passive, et M. Henry a fait un rapport à la même compagnie sur cette source dans le tome VI, p. 780, après deux envois de ces eaux faits par M. le docteur Bailleul, qui leur attribue des propriétés énergiques. Elles sont froides, ferrugineuses, sans odeur, très limpides, quoique déposant un résidu ocréacé au voisinage de la fontaine; à la source, elles ont une saveur atramentaire, qui n'existe plus dans l'eau envoyée à l'Académie, de même que la noix de galle n'indique aucune parcelle de fer dans celle-ci. Un *magma* gélatiniforme recueilli dans la rigole par où s'écoule l'eau contenait du fer combiné à l'acide crénique; l'eau n'a fourni que quelques particules de sels insignifiants, ce qui porte le chimiste de l'Académie à conclure que cette eau, qui peut bien avoir quelque usage dans le pays, ne saurait être employée loin de la source.

Henry (O.). Eau de Nointot, près Bolbec (*Bulletin de l'Acad. de méd.*, VI, 780.—1841).

*BOLETUS. B. *Laricis*, Jacq. La propriété anti-diaphorétique de l'*Agaric blanc*, déjà annoncée par De Haën et Barbat, a été confirmée depuis notre article par Burdach, de Triebel; il en a donné contre les sueurs des phthisiques, 4 grains le matin et 6 à 8 le soir; si le malade est peu irritable, on fait répéter cette dose dans le courant de la journée : on la donne dans un mucilage de gomme arabique ou dans un extrait amer, sous forme de pilules. Dans le cas de diarrhée, il combine l'agaric blanc avec le kino, l'alun. Son mélange avec l'opium réussit moins bien. (*Der practischen heilkunde*, mars 1830; extrait *Rev. méd.*, 1830, t. II, p. 124).

M. Bisson, le 14 octobre 1832, a présenté à l'Académie des sciences un mémoire sur l'emploi de cet agaric contre les sueurs des phthisiques, d'où il résulte : 1° que cette subtance peut être employée avec avantage contre les sueurs nocturnes de ces ma-

lades; 2° qu'à la dose de 4, 6, 8 et 10 grains pendant quelques jours, elle fait ordinairement disparaître ces sueurs lorsque les sujets n'ont pas de diarrhée (c'est-à-dire lorsque la maladie est tout au plus à sa seconde période); 3° qu'aux mêmes doses et combiné avec l'extrait gommeux d'opium, il peut également être employé avec avantage; 4° que dans la phthisie, si le dévoiement, d'abord passager, devient continu, malgré les opiacés, l'agaric cesse d'être utile; 5° qu'il aggrave les diarrhées rebelles à l'opium, et ne doit pas être employé chez les phthisiques dans de semblables conditions; 6° enfin que, lorsqu'il agit avec efficacité et fait cesser les sueurs, il rend le sommeil plus calme, prévient et ralentit l'épuisement, et si la phthisie ne peut être guérie par ce moyen, il rend au moins plus lents les progrès du mal, en faisant cesser un de ses symptômes les plus pénibles. M. le professeur Andral a également éprouvé les bons effets de l'agaric blanc contre les sueurs des phthisiques, et l'a donné depuis 8 jusqu'à 60 grains, avec succès et sans accidents (*Journ. de pharm.*, XX, 589).

Bisson. Mémoire sur l'emploi de l'agaric blanc contre les sueurs dans la phthisie pulmonaire. Paris, 1832, in-8.

B. pomaceus. C'est une variété du *Boletus pseudo-igniarius*, Bull., qui entre dans le remède contre le goître de Bazière, approuvé par l'Académie royale de médecine, fort à tort suivant nous, à cause de sa composition indigeste et de l'ignorance médicale de celui qui s'en dit l'inventeur.

B. suaveolens, L. Linné dit qu'il est estimé aphrodisiaque chez les Lapons (Persoon, *Champ. comestibles*). La dissertation d'Euslin que nous avons citée sur ce bolet est in-4°, et de 1784; l'édition de 1785 a été publiée à Mantoue.

B. tuberaster, Jacq. C'est la *Pietra fungaria* des Italiens. M. Gasparini a présenté à l'Académie des sciences un mémoire sur cette pierre, duquel il a été fait un rapport le 8 juin 1840. On la considère comme un énorme champignon qu'enveloppe une multitude de particules hétérogènes, telles que pierres, terres, débris végétaux, etc. On propose d'en faire un nouveau genre sous le nom de *Micelithe*, et d'appeler l'espèce *M. fungifera* (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, 8 juin 1840, X, 893).

On emploie en Chine un *Boletus* qui y est nommé *Fo-lin*, contre les fièvres, les maladies éruptives, à cause de ses qualités sudorifiques; on le donne à la dose de 3 grains dans un verre d'eau. Le nom de *Fo-lin* veut dire *Lait de tigre*. Est-ce que ce bolet serait laiteux comme certains agarics? Ou bien les tigres s'en nourriraient-ils?

Bollo. Substance nutritive dont on fait du pain que l'on mange habituellement à Carthagène des Indes; il est d'un usage fort sain (*Abrégé des Voyages*, XI, 430). Serait-ce la cassave?

*BOMBAX.

B. ceiba, L. Ajoutez : On le nomme *Mapou* dans l'Inde, et les Français *Fromager* aux Antilles. Il doit ce dernier nom à la mollesse de son bois. On emploie en Angleterre le duvet de ses semences pour arrêter les hémorrhagies, qu'on applique à la manière de l'amadou, et pour fabriquer des chapeaux.

*BOMBYX. Ajoutez : Les Chinois mangent comme un aliment très délicat le ver à soie glacé dans du sucre, à l'instar des fleurs d'oranger, etc., chez nous ; ils mangent aussi, réduite en pulpe ou frite, sa chrysalide (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, 16 juillet 1828).

M. Bassi a reconnu que la maladie appelée *muscardine*, dans le ver à soie, était produite par une plante cryptogamique qui se développait à sa surface. M. Turpin, qui l'a examinée et dessinée, l'a reconnue pour un *Botrytis*, qu'il nomme *B. bassiana* (*idem*, 1836, p. 166).

*Bonati. Cet arbre paraît être un *Ophyoxilon* (V, 46).

Bonaviste. Sorte de fruits de l'île de la Barbade qui forment une partie de la nourriture des nègres. Ils proviennent de l'île de Bonavista, l'une de celles du cap Vert, au Sénégal, où on les appelle encore *Pois de saint Christophe* ou *Pois de sept ans*, parce que la plante en porte pendant sept ans. (*Abr. des voyages*, XXXVIII, 42).

*Bondea. Un des noms de l'*Erytrophleum* au Loango. Voyez *Erytrophleum* (III, 148).

*Bonducella, nom du *Guilandina bonducella*, L. (III, 438).

Bongo. Nom du *Piper betle*, L., aux Philippines (V, 329).

*BONNES (Eaux).

Vaslel (E.). Guide des voyageurs et des malades aux Eaux-Bonnes. Paris, 1818, in-18 (il y a un extrait étendu de ce travail dans la *Revue médicale*, septembre 1838, p. 458).

Bonnette. Un des noms français du *Prunella vulgaris*, L. (V, 520).

Bonton. Arbre aquatique de l'Inde dont la racine teint en jaune ; sa feuille est par paire (Rochon, *Voyage*, 313).

Booah, Booga. Noms des cochons dans la mer du Sud, suivant Cook. Voyez *Sus* (VI, 608).

Borabora. Nom portugais du potiron, *Cucurbita maxima*, Duch, appelé *Jurumu* par les Brésiliens.

*BORAGINÉES. Ajoutez : M. Bellanger a observé une Boraginée à racine épaisse et farineuse qui sert d'aliment aux Arméniens (Férussac, *Bull. des Sciences naturelles* XIX, 226).

Boraunetz. Nom du mouton en Sibérie. Voyez *Ovis* (V, 128).

*Borax. Voyez *Borate sursaturé de soude* (VI, 389) et *Bore* (I, 643).

Borche. Un des noms du panais, *Pastinaca sativa*, L. (V, 217).

*BOS. Nous avons mentionné à cet article du Dictionnaire l'usage que faisait faire F. Hoffmann de l'urine de vache contre la cachexie, quoique ce fût une indication bien vague : aussi ce moyen était-il tombé en désuétude ; pourtant, dans les campagnes, quelques personnes continuaient d'en user dans certains cas, persuadées que tant de végétaux broutés par cet animal devaient laisser leurs propriétés à cette humeur. M. Boussingault s'est assuré par l'analyse que l'urine des herbivores contient du bicarbonate de potasse, et non du sous-carbonate, comme on le croyait ; de sorte qu'il pense qu'on pourrait employer l'urine de vache, par exemple, contre le calcul avec bien plus d'efficacité que l'eau de Vichy (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Ac. des sc.*, 7 juillet 1845, t. XXI, 4). M. le docteur Schmid, médecin au Noyer, près Sancerre, nous écrit, à la date de janvier 1841, qu'il a guéri une anasarque récente essentielle en faisant boire à la malade, femme accouchée nouvellement, et qui avait contracté cette maladie pour avoir été trop promptement aux champs, de l'urine de vache. Dès le premier jour, elle rendit dix litres d'eau, et successivement elle désenfla complétement par le même moyen. Un homme avait été guéri complétement, aussi par le même moyen, de la même maladie.

*BOTANIQUE MÉDICALE. Ajoutez à la bibliographie :

Zorn (B.). *Botanologia medica*. Berolini, 1714, in-4. — Gmelin. *Botanica et chimica ad medicam applicatæ*. Tubingæ, 1755. — Sheldrake, *Botanicum medicinale, an herbal of medical plants*, etc. Loodon, io-folio, figures (circo 1759). — Hill. *Medical botany*. 2 vol. in-8, figures (*malè*), 1772. —Woodville (W.). Lo premièrc édition anglaise est de 1791 ; nne seconde a commencé sa réimpression à partir de 1803 jusqu'eo 1832 ; 5 vol. in-4, fig. coloriées. Les figures sont de Sowerby (en anglais). — Nocca (D.). *Flora pharmaceutica*. Pavie, 1826, 2 vol. in-8, fig. — Stephenson (J.) et Churchill (J.-M.). *Medical botanic*, etc. Londres, 1827-1834, 3 vol. in-8. — Roques, Phytographie médicale, 2e édit., Paris, 1835, 3 vol. in-8, 150 pl. — Rafinesque. *Medical flora*. Philadelphie, 1828, 2 vol. in-12, fig.—Rigot. Éléments de botanique médicioale. Paris, 1831, in-8.—Gobel. Botanique pharmaceutique. Eisenach, 1827-1832 (en allemand). — Kostelezki. Flore médicinale. Pragne, 1831 (en allemand). — Rennie's. Botanique médicale. Londres, 1834, in 8 (en anglais). — Vavasseur (P.) et Cotterean (P.-L.). Botanique médicale, etc. Paris, 1835, in-4, fig. — Pouchet. Botanique appliquée, cootenant..., et les genres de plantes médicioales. Paris, 1835, 2 vol. in-8. — Spratt's (G.). Botaoique médicale. 1836, in-8 (en anglais). — Julia Fontenelle. Dictionnaire de botanique médicole. Paris, 1836, 2 vol. in-8. — Barnes's (J.). Flore médicale. 1837, in-8 (en anglais). —Voyez, à *Plantes médicinales* (V, 366), les ouvrages de Hayne, de Nees, de Bischoff, etc., qui eussent pu être iodiqués ici.

Boudourrice (Eaux minérales de). Voyez *Eaux de Pechlaumet* (V, 225).

Boue des couteliers. Voyez *Cimolia* (II, 287).

Bougas. Nom du Porc à Tanna, île de l'Océan Pacifique.

*Bougies médicinales. Jusqu'ici les bougies médicinales dont on se servait étaient, quoique flexibles, fabriquées avec des tissus solides qui présentaient de la résistance et pouvaient permettre

de les retirer à volonté. Le docteur Leclerc a eu l'ingénieuse idée d'en faire préparer de flexibles, mais susceptibles de se fondre par la chaleur des parties, et de produire des effets médicinaux au moyen des médicaments qui les composent, et qui se trouvent alors appliqués localement. Ainsi il en prescrit de faites avec le tannin, la belladone, l'opium, etc., mêlés à de la gomme, à de la gélatine, auxquelles il donne la forme appropriée aux parties où il les applique : celle de bougie pour l'urètre ; de pessaire, de tampon, etc., pour le vagin ; de suppositoire pour le rectum, etc. Ainsi il emploie une *bougie utérine*, qu'il fait pénétrer dans la matrice, pour y remplacer les injections, qui ne sont pas sans danger aux yeux de quelques médecins qui craignent de les voir pénétrer dans le péritoine par les trompes. Il fait aussi un petit entonnoir pour y placer le col utérin malade et le tenir à l'abri des mucosités âcres, etc., vaginales, qui sont souvent cause de la lésion de cette partie, de son ulcération superficielle, des granulations qu'on y observe, etc. (Bouchardat, *Annuaire de thérapeut.*, 1844, p. 96).

Jacobi (J.). *Nonnulla de cereolorum in curanda urethræ strictura usitatissimorum origine in usu.* Berolini, 1830, in-8.

Bougna-genaymaura. Fleurs de Timor, très odorantes, dont l'essence sert aux parfums, aux embaumements. La racine de la plante qui les porte est très amère et fort grosse ; elle est employée dans les fièvres pestilentielles, etc. (*Abrégé des Voyages*, III, 380).

Bouillard. Un des noms du peuplier noir, *Populus nigra*, L., en Touraine.

*Bouillon.

Maurial-Griffoul. Observations sur le régime actuel des bureaux de bienfaisance, suivies de considérations sur le bouillon. Paris, 1838 ?, in-8.

Boula, Boullat. Noms de l'Osier, surtout en Saintonge. Voyez *Salix* (VI, 178).

Boule de neige. Variété stérile du *Viburnum opulus*, L. (VI, 887).

— d'or. Nom qu'on donne parfois au *Trollius europœus*, L. (VI, 778).

Boulet de canon. Un des noms français du fruit du *Couroupita guianensis*, Aubl. (II, 456).

Bourache. *Borago officinalis*, L. (I, 641).

— (petite). On donne parfois ce nom au nombril de Vénus, *Cynoglossum omphalodes*, L. (II, 564).

*BOURBON-L'ARCHAMBAULT (Eaux de).

Regnault (E.). Précis descriptif et pratique sur les eaux minéro-thermales et les eaux minérales de Bourbon-l'Archambault. Moulins, 1842, in-8. — *Id.* Eaux thermales de Bourbon-l'Archambault, de leurs effets, etc. Moulins, 1843, in-4.

BOURBON-LA-VILLE (Eaux de). Les mêmes que celles de *Pontivy* (V, 450).

*BOURBON-LANCY. Les eaux de cette source sont claires

comme de l'eau de roche, dissolvent le savon, n'ont ni saveur ni odeur sensibles: aussi en fait-on le pain, la soupe, et servent-elles à tous les usages économiques de l'eau ordinaire, comme savonnage, lessive, etc. Ces eaux sont abondantes, d'une température élevée; on est obligé de les laisser refroidir dans des bassins un certain temps avant de s'en servir. On les estime excellentes contre les rhumatismes chroniques et les dérangements d'estomac, les digestions difficiles causées par l'irritation, la chaleur des entrailles, ce que leur douceur permet d'espérer, plus que de celles de Vichy, si actives, si désagréables au goût. Quoique très chaudes, elles ne brûlent pas dans l'estomac comme de l'eau commune à la même température, et ne provoquent pas le vomissement comme celle-ci, ce qui prouve qu'elles renferment des principes différents quoique non appréciables à nos sens. Nous avons fait usage de ces eaux, pendant une saison, contre des douleurs de rhumatisme chronique et contre les suites de la cholérine, en 1834, et nous en avons retiré d'assez bons effets. Les malades n'ont que des logements peu commodes et en petit nombre : aussi leur personnel est-il borné. En ce moment on bâtit quelques hôtels, pourvus d'appartements convenables. L'air de ce pays est sain, et la vie est très bonne en gibier, poisson de Loire, mouton, légumes, fruits; mais bien loin du confortable qu'on trouve à Vichy, au Mont-Dore, etc. C'est dans cette petite ville qu'on nous montra un vieillard qui avait eu plus de cent enfants légitimes ou naturels, à ce que nous rapporta un médecin fort âgé de Bourbon-Lancy.

BOURBONNAIS. Ancienne province de France, riche en eaux minérales, décrites aux articles *Bourbon-l'Archambault*, *Châteldon*, *Haute-Rive*, *Moulins*, *Nèris*, *Saint-Pardoux* et *Vichy*.

BOURBONNAISE. Un des noms du *Lychnis viscaria*, L. (IV, 164).

BOURBONNE-LES-BAINS.

Bastien et Chevallier. Essai sur les eaux minérales de Bourbonne-les-Bains (*Journ. de chim. méd.*, X, 24. — 1834). — Athenas (R.-A.). Guide général des baigneurs aux eaux minérales de Bourbonne-les-Bains. Chaumont, 1843, in-12.

BOURBOULE (Eaux de la).

Établissement thermal de la Bourboule, près le Mont-Dore. 1828, in-8 (sans nom d'auteur).

BOURDIN-ITTURIA. Nom de pays de la source ferrugineuse de *Cambo*, suivant Carrère (*Catalogue*, 268).

*BOURDON. C'est encore le nom du *Sagus vinifera*, Pers., en Guinée (VI, 161).

BOURGÈNE. Un des noms du *Rhamnus frangula*, L. (VI, 55).

BOURGOGNE. Ancienne province de France, peu riche en eaux minérales remarquables. Voyez *Prêmeaux* et *Sainte-Anne* dans le Dijonnais; *Cessei*, *Sainte-Reine* dans l'Auxois; *Bourbon-*

Lancy, la *Craute* et le *Creuzot* dans l'Autunois; enfin *Dige*, *Flétrive*, *Pourrain* et *Touci* dans l'Auxerrois.

BOURSE DE MER. Sorte de Polypier. Voyez *Alcyonium* (I, 159).

BOUSA, BOUSAC. Boisson faite en mettant fermenter dans l'eau du pain de teff. Voyez *Poa abyssinica* (V, 405).

BOUT-JAA. Nom d'une sorte de thé à la Chine (VI, 710).

BOUTARCHA. Nom italien de la boutargue.

BOUTARGUE. Sorte de caviar composé avec les œufs du *Mugis cephalus*, L. (IV, 508).

*BOUTON D'ARGENT. Nom du *Ranunculus aconitifolius*, L. (VI, 18).

BOVA. Variété de vanille (VI, 841).

BOX-TREE (Arbre à boîte). Nom anglais du buis, *Buxus sempervirens*, L. (I, 694).

BOYA. Un des noms turcs de la garance, *Rubia tinctorum*, L. (VI, 694).

BRAC, BRAI. Noms des *Fucus* sur les côtes de Normandie, et surtout du *F. serratus*, L. (III, 307).

BRAGALOU. Un des noms de l'*Aphyllanthes monspeliensis*, L., eu Provence.

*BRASSICA. Ajoutez : L'abbé Voisin, supérieur des missionnaires français à la Chine, a rapporté depuis sept à huit ans de ce pays un chou, le *Brassica chinensis*, L., ou *pé-tsaie* en chinois, alimentaire dans le céleste empire, où il acquiert un volume considérable, puisqu'on représente sur les papiers peints de ce pays des hommes traînant des brouettes chargées par un seul de ces choux. En France, on n'a pu obtenir que de médiocres produits de ce végétal; à peine ont-ils le volume d'une salade; et leur feuillage a paru bien inférieur, étant cuit, à ceux de nos choux ordinaires. Cette plante croît facilement dans les bons terrains frais et profonds, et parfois y développe une racine très grosse qu'on pourrait manger comme légume. Elle est très précoce; semée à l'automne, elle supporte 4 à 5 degrés de froid dans l'hiver, et fournit au printemps (fin d'avril) un fourrage très précieux à cette époque. Elle donne en outre des graines nombreuses dont on pourrait retirer de l'huile. On voit donc que le *pé-tsaie* peut avoir plus d'une sorte d'utilité chez nous. Nous avons publié deux articles sur cette plante dans les *Annales de la Société d'horticulture*; MM. Tasson, Ducros et Pépin ont aussi donné des notices sur le *B. chinensis*, dans les tomes XXI, XXII et XXIII du même Recueil.

BRATYS. Nom de la Sabine dans Dioscoride. Voyez *Juniperus sabina*, L. (III, 699).

BRAUNA et GRAUNA. Noms brésiliens du *Melanoxylon brauna*, Schott. Arbre de la famille des légumineuses. Voyez *Melanoxylon* dans ce Supplémennt.

*BRAYERA ANTHELMINTICA, Kunth. Ajoutez : Ce végétal est celui que Bruce a figuré n° 91 de l'appendice de son *Voyage en*

Abyssinie, sous le nom de *Banksia abyssinica*, Bruce, qu'on nomme *Cousso* dans ce pays. Ce sont les fleurs, qui seules sont employées, qui ont été analysées botaniquement par M. Kunth, et reconnues pour former un genre nouveau. Lamarck changea d'abord le nom de Bruce, déjà donné à un genre de végétaux de la Nouvelle-Hollande, en celui d'*Hagenia*, dont M. Kunth n'eut pas connaissance, car il n'eût pas manqué de l'adopter; Lamarck l'a figuré sous ce nom, planche 311 de l'*Encyclopédie botanique*. M. Aubert-Roche, médecin français, qui a séjourné trois ans en Abyssinie, y a vu employer le *Cosso* contre le ver solitaire, très commun et presque naturel chez les habitants de ce pays, ce qu'il attribue à leur habitude de manger de la chair crue. La dose est de 4 à 6 gros de ses fleurs, incorporées dans du miel ou suspendues dans l'eau ou la bière; et ordinairement dans les 24 heures, si le malade va à la selle, il rend le ténia, qui ne sort que par des évacuations naturelles; car ce végétal ne purge pas, et n'a ni saveur ni odeur désagréables, ce qui fait que les malades le reprennent volontiers, parce qu'il est rare que le ver soit rendu entier. Nous avons pu nous-même observer les bons effets de ce médicament, aujourd'hui employé en Égypte, en Turquie et dans une partie du Levant. On y a découvert un principe particulier appelé *Kwoseine*. Voyez ce mot dans ce Supplément.

Duméril et Mérat. Rapport sur un Mémoire de M. Aubert sur des substances anthelmintiques usitées en Abyssinie (*Bull. de l'Acad. de méd.*, VI, 492).

BRAYETTES. Un des noms de la Primevère, *Primula veris*, L. (V, 507).

BREDES CAGA. Nom que les noirs de l'Ile de France donnent aux jeunes pousses du *Cleome pentaphylla*, L., qu'ils mangent malgré leur odeur fétide (d'Urville, *Voyage de l'Astrolabe*, VI, 524). Voyez *Cleome* (II, 312).

BREDES LANGUE DE BOEUF. On appelle ainsi les jeunes pousses de l'*Asplenium nidus avis*, L., Voyez *Asplenium* (I, 474).

— SOAGE. On donne ce nom aux feuilles de l'*Arum esculentum*, L. (I, 457).

BREMI. Nom du *Gratiola monniera*, L., dans Rhéede (III, 424).

BRESEL. Nom du *Chiococca racemosa*, L. (II, 234).

BRESSE. Ancienne province de France, dont les seules eaux signalées comme minérales sont celles de *Ceseriat* et de *Pont-de-Vesle*. Voyez ces mots.

BRETAGNE. Ancienne province de France assez remarquable pour ses eaux minérales. Voyez : *Châteaulin*, *Dicq*, *Dinan*, *Saint-Joan*, *Lannion*, *la Plaine*, *Pornic*, *Saint-Servan*, *Saint-Suliac* et *Vitré*.

BRIE. Ancienne province de France dont les seules sources minérales sont celles de *Sully*, dans la haute Brie; de *Provins*,

dans la basse Brie; de *Buissard* et de *Château-Thierry*, dans la Brie pouilleuse, et enfin d'*Antilly*, dans le Valois.

Brinvilliers. Nom français du *Spigelia anthelmia*, L. (VI, 500), de celui d'une célèbre empoisonneuse.

*Britannica. Quelques commentateurs voient dans la plante que Pline a appelée ainsi (lib. XXV, c. 3) le *Cochlearia officinalis*, L. (II, 337).

Broas. Un des noms du porc à Mallicolo, dans la mer Pacifique.

Brochet-Perche. *Perca lucioperca*, Blainv. (V, 237).

*BROME. Ajoutez : Quelques expériences, dues à M. Fournet, tendent à faire regarder ce poison comme utile dans la goutte chronique rebelle, administré en frictions ou donné en potion. C'est la solution alcoolique dont il se sert, et il l'a prescrite en potion de 2 à 60 gouttes graduellement, dans 4 onces de véhicule (*Bull. de thérapeut.*, février, 1838).

M. Bouchardat s'est assuré, par des expériences directes, que les dissolutions aqueuses de brome ont une action très intense sur les animaux d'un ordre inférieur; sur ceux qui vivent dans l'eau, ces poisons agissent avec beaucoup d'énergie. Il trouve que le chlore et l'iode ont, sous ce rapport, une grande analogie entre eux; mais que le chlore a plus d'action que le brome, et celui-ci plus que l'iode, à poids égaux (*Annuaire de thérap.*, 1846, 222).

*BROMELIA. Ajoutez : Suivant M. Segond, médecin à Cayenne, le fruit du *Bromelia ananas*, L., est froid, lourd, indigeste, et il n'en permet jamais l'usage aux malades (*manuscrit communiqué*). Le suc de ce fruit peut servir à préparer un vin exquis (Ligon, *Histoire de la Barbade*, p. 57). Cette espèce s'appelle *Pinhes* en Amérique, d'où on a fait *Pitte*, filasse en espagnol. On retire effectivement des feuilles de l'ananas un chanvre assez fin, mais moins que du *B. pigna*, Perrot.

On prépare un sirop usité aux Antilles avec le suc des fruits du *Bromelia karatas*, L., réputé sudorifique léger. On en envoie parfois en Europe (*Journal de pharm.*, III, 184).

Broodboom. Nom de pays du *Cycas caffra*, Thunb. (II, 556).

Brosse de santé. Voyez *Frictions* (III, 294).

Brouille. Un des noms du *Festuca fluitans*, L. (III, 249), appelé aussi *Manne de Prusse* ou *de Pologne*.

*Brousse ou Broussa (Bains de). On nomme encore cette ville de l'Asie-Mineure *Pruse*, *Prusa*, *Prousa*, d'où on a fait Brousse. Voyez, sur ces eaux, *Pruse* (V, 524).

*BROUSSONETIA PAPYRIFERA, Vent. Ajoutez à cet article

son complément, qui est à *Papyrier* (V, 198). Cet arbre réussit très bien dans nos jardins; mais les individus femelles n'y mûrissent pas complétement leurs fruits, ainsi que nous avons pu nous en assurer plusieurs années de suite. Le *B. tinctoria*, Kunth, s'appelle *Tni juva* au Brésil, et *Tataiba* dans Pison. Il sert à teindre en jaune, ainsi que deux autres espèces du même pays.

*BRUCEA.

Lamarck. Mémoire sur un nouveau genre de plantes appelé *Brucea*, et sur le faux brésillet (*Mém. de l'Acad. des sc.*, 1785, p. 457).

Brugiera. Voyez *Rhizophora* (VI, 71).

Brugnon. Sorte de pêche lisse. Voyez *Persica* (V, 244).

*Brunsfelsia. Il y a au Sénégal un végétal rapporté à ce genre par Adanson, dont le fruit, acide comme un limon, s'y mange (*Dict. des sc. naturelles*, LIV, 484).

Bruquet. Un des noms du *Boletus edulis*, L. (I, 633). Voyez aussi *Suillus* (VI, 597).

Bruscus. Un des noms du fragon, *Ruscus aculeatus*, L. (VI, 139).

*BRYONIA. Ajoutez : Nous devons d'abord rectifier sur la bryone commune deux erreurs que nous avons commises. Nous avons dit que les *Bryonia alba* et *B. dioica* étaient la même plante, et que la seconde était la plus rare chez nous. Ce sont deux espèces distinctes, et c'est la seconde qui est la seule qu'on observe dans nos environs; l'autre ne se trouve que dans le nord et l'est de l'Europe. M. Loiseleur Deslongchamps a fait des expériences directes sur la racine de bryone. Donnée en poudre à la dose de 36 grains, elle a procuré huit selles, sans vomissement, et seulement trois chez un paralytique à la même dose (*Essai sur les succédanés*, etc., p. 71).

Il y a au Brésil une bryone célèbre, le *Bryonia ficifolia*, Lam., dont Martius fait son genre *Trianosperma*, à laquelle on attribue des vertus nombreuses, purgatives, fondantes, etc., qu'on emploie dans les fièvres malignes, putrides, contre la morsure des serpents, les maladies chroniques, la syphilis, l'hydropisie, l'engorgement des viscères, la goutte, l'éléphantiasis, la mélancolie, l'épilepsie, l'aménorrhée, etc., etc. On s'en sert en extrait, en sirop, en poudre, etc. (Martius, *Syst. materiæ medicæ bras.*, p. 79).

Le *Bryonia tayuya*, Vell., qui appartient au même genre de Martius que la précédente espèce, et est du même pays, est émétique à petite dose, et purgatif à une plus grande, qu'on ne détermine pas dans l'ouvrage cité (*idem*).

Enfin le *Bryonia glandulosa*, Poppig, également du genre *Trianosperma*, est de même un drastique (*idem*). On lit dans les *Annales des sciences naturelles* (XII, 222), qu'il y a au Brésil

plusieurs *Bryonia* (dont on a formé le genre *Epelina*), et dont les semences, appelées *Tai juia*, sont usitées dans ce pays comme purgatives. C'est du *B. tayuya* qu'on veut parler. Martius n'a pas de genre *Espelina*.

Buaranhem. Nom d'un végétal usité au Brésil sous le nom de *Monésia*. Dans Martius, on nomme *buranhem* le *Monésia*, qu'on rapporte au *Chrysophyllum buranhem*, Martius. Voyez *Chrysophyllum* dans ce Supplément.

*BUBON. Ajoutez : Don prétend que le *Galbanum* ne provient pas du *Bubon galbanum*, L., parce que cette plante n'a ni l'odeur ni le goût de cette résine ; il assure que le végétal qui le fournit forme un nouveau genre près du *Siler*, et il propose de l'appeler *Galbanum officinale*, Don (*Archives botaniques*, I, 373). Sprengel en avait fait le *Selinum galbanum*, après l'avoir appelé, dans son *Nov. prov.*, *Agasillis galbanum*.

Ludowig (W.), Note sur le *Galbanum* (*Journ. de chim. et de pharm.*, I, 116).

Bucail. Nom du blé noir ou sarrasin, appelé encore *Carabin*. Voyez *Polygonum fagopyrum*, L. (V, 432).

Buccari. Voyez *Argile* (I, 410).

Buchu. Un des noms de pays du *Diosma crenata*, L. (II, 655).

Bucida buceras, L. Cet arbre, de la famille des combrétacées, a son écorce employée aux Antilles pour le tannage des cuirs ; elle est estimée très astringente (De Candolle, *Essai*, etc., p. 151).

Budgari. Espèce d'aristoloche de l'Inde mentionnée par le docteur Hancock ; elle est amère, aromatique, et il l'a présentée comme d'un grand avantage dans les maladies du foie, la dyspepsie, à doses modérées ; à doses plus fortes, c'est un bon sudorifique. Il la dit utile aussi dans le marasme, la consomption pulmonaire. On donne en infusion une once de la tige dans une pinte d'eau bouillante, dont on boit trois verres par jour. On ajoute un peu de rhum ou d'eau-de-vie, pour empêcher la décomposition de cette tisane, à cause de la chaleur du climat (*The medic. botan.*, etc., 1816, p. 16).

BUDLEJA. Ce genre de la famille des scrophularinées a deux de ses espèces usitées au Brésil comme émollientes. Leurs fleurs et leurs feuilles y remplacent celles du *Verbascum* chez nous : ce sont les *Budleja brasiliensis*, Jacq. (*B. connata*, Mart.), et *B. australis*, Vell. Le premier s'appelle *Barbasco* dans le pays, et dans Pison *Basoura*.

*Bufonites. Dents du *Sparus aurata*, L. ; *S. bufonites*, Lacép. (VI, 493).

Buisson de cire. Nom du *Myrica cordifolia*, L., au Cap (IV, 531).

Bukku. Un des noms du *Diosma crenata*, L., au Cap (II, 655).

Bula. Voyez *Dacalo-tendalo* (II, 576).

*BULBE.

Weddell. (G.-W.). *De bulbo veterum*. Ienæ, 1701, in-4.

BULBUS VOMITORIUS. Consultez sur ce nom *Bulbe* (I, 686) et *Narcissus* (IV, 569).

BULL-FROG. Nom anglais du *Rana grunniens*, Daud. (VI, 16).

BULLO. Sorte de bière en Guinée (*Abrég. des Voyages*, I, 20).

BUMELIA. Genre de la famille des sapotacées, ayant une grande affinité avec le *Syderoxylon*, dont une des espèces, appelée *B. dulcifica*, mâchée, fait trouver bonnes les substances que l'on mange après, d'après Schumacher (*Plantes de Guinée*. Copenhag., 1827, in-4°), cité par le *Journ. de pharm.* (XVIII, 705). Nous ne trouvons pas le nom de cette plante dans les auteurs.

*BUNIAS. Ce genre de la famille des crucifères a deux de ses espèces usitées, le *B. maritima*, L., dont il a été parlé à *Cakile* (II, 13), et un autre, le *B. erucago*, L., mentionné à *Erucago* (III, 143).

BUNNING. Sorte de bulbe de liliacée de Sierra-Leone, que les Anglais, habitants de ce pays, mettent dans les sauces (*Abr. des Voyages*, II, 131).

BUNUNTA. Voyez l'article *Caucase* (II, 152).

BURANHEIN. Voyez *Buaranhem* dans ce Supplément, p. 125, et *Monésia*.

BURD. Un des noms de la racine du *Papyrus* chez les anciens Égyptiens. Théophraste dit (*lib.* IV, *c.* 9) que l'on ne les faisait que sucer, ce qui a fait croire à quelques érudits que c'était la canne à sucre. On l'appelait aussi *Berd*.

BURNET. Nom anglais de la pimprenelle, *Poterium sanguisorba*. L. (V, 492).

*BURSERA BALSAMIFERA, Pers. Dans la *Flore des Antilles*, M. de Tussac érige en genre, sous le nom de *Caproxylon*, le sucrier de montagne, qu'on a placé à tort, suivant lui, dans les *Bursera* (Hedwigia) (*Bull. des sc. médic.* de Férussac, mars 1829, X, 428).

Aublet dit que le *Bursera gummifera*, L., donne une gomme semblable à l'arabique (*Guiane*, 310). Cette assertion est tellement contraire à ce qui est connu qu'on peut craindre qu'il ne se soit glissé ici quelque erreur. Serait-ce de la gomme du *Bolax* qu'il serait question? Le nom de *Gommier*, donné à tort aux *Bursera*, qui ne sécrètent que des résines, comme toutes les térébinthacées, pourrait expliquer cette méprise.

BUSEI. Nom japonais de la *rave* (I, 665).

BUSPETZ, BUZPESCH. On donne ces noms à un mélange de tabac et de chanvre que fument les Hottentots (*Abr. des Voyages*, III, 110).

*BUSSANG (Eaux de).

Grandclaude (P. A.). Des eaux ferrugino-gazeuses de Bussang. Remiremont, 1838, in-8.

— Rapport de M. Henry sur l'eau minérale de Bussang (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, VI, 783. — 15 juillet 1841).

BUSSIARES (Eaux de). M. Corriol, pharmacien à Paris, dit que le village de Bussiares est situé dans le département de l'Aisne, à 3 lieues de Château-Thierry. La source, située dans un terrain marécagenx, a été assainie et transformée en un agréable séjour. L'eau monte verticalement au-dessus du sol, à la manière d'un puits artésien; sa température est de 8° 3/4 R., et ne varie jamais; sa saveur est légèrement ferrugineuse à sa sortie de la source; elle fournit un dépôt presque entièrement formé d'oxyde de fer carbonaté. Elle contient de l'air atmosphérique, de l'acide carbonique, des sulfates de chaux, de soude; des carbonates de soude, de magnésie; du muriate de soude; de l'oxyde de fer. On l'emploie dans les maladies chroniques (*Gazette médicale*, 1838, p. 55).

BUTEA.

B. frondosa, Roxb. Suivant M. Guibourt, le suc qu'on observe sur son écorce est une laque (*Journ. de chim. méd.*, VII, 210).

*Butomus umbellatus, L. Rectifiez à la première ligne : *Feuilles* par *tiges stériles*. Ajoutez que les racines de cette plante se mangent en Sibérie. Voyez *Jonc Henri* (III, 684).

*Butua. Nom du *Cocculier* au Brésil, d'après Martius. M. Auguste Saint-Hilaire dit que c'est le nom du *Cissampelos ebacteatus*, Saint-Hil. Enfin on donne encore ce nom comme étant celui du *Piper umbellatum*, L., dans ce pays.

Butua do corvo. Un des noms du *Cochleospermum insignis*, Saint-Hil., au Brésil (II, 339).

Buxine. Nom donné par M. Fauré à une substance cristalline, alcaloïde, reconnue par lui dans le *Buxus sempervirens*, L. Elle existe dans toutes les parties de la plante; sa couleur est rougeâtre, sa saveur amère; elle est soluble dans l'éther, l'alcool, insoluble dans les alcalis, etc. 16 onces d'écorce de buis ont fourni 16 grains de buxine (*Journal de chimie médicale*, VI, 29.—1830). M. Bley en a donné l'analyse (*idem*, X, 562). Elle provoque l'éternument.

*BUXTON (Eaux de).

L'ouvrage cité de Pearson à la bibliographie de ces eaux est de 1783 et en 2 volumes in-8. — Pearson. Instructions pour combiner les eaux de Buxton, soit avec leur propre gaz, soit avec des gaz étrangers, etc. Londres, 1783, in-8 (en anglais).

*BUXUS SEMPERVIRENS. Rectifiez : A la suite du nom linnéen ajoutez *buis*, et, à la fin de l'article, au lieu de : On mêle frauduleusement, parfois, avec les feuilles de buis celles de séné, etc., dites le contraire. M. Fauré, pharmacien de Bor-

deaux, a trouvé, sur 1,000 parties, dans le buis : chlorophylle, 6 parties; matière particulière (*buxine*), 3; cire, 14; matière grasse azotée, 11; résine, 40; extractif, 141; malate de buxine, 11; gomme, 44; ligneux, 678; cendres, 52 (elles sont formées de sulfates de potasse, de chaux; de sous-carbonate de chaux; de magnésie; de phosphate de chaux; d'oxyde de fer et de silice). (*Journ. de pharm.*, XVI, 428. — 1830).

BYBLOS. Nom égyptien du *Papyrus*. Voyez *Biblos*.

BYDINGAK. Nom arabe de la Mélongène. Voyez *Solanum esculentum*, Dunal (VI, 410).

BYSSUS. Sous ce nom, on a désigné dans l'antiquité des fibres végétales que les uns ont dit être le coton, les autres le lin. Les toiles qui enveloppent les momies sont en lin et non en coton, comme on le croyait. M. Dutrochet pense que les Égyptiens n'ont connu ni le coton, ni le chanvre. En revanche, il a prouvé que la laine mérinos forme les tissus qui enveloppent quelques momies.

Fabroni (J.-V.-M.). *Byssus* des anciens. Pérouse, 1782, in-8 (en italien). — Dutrochet, Recherches sur la structure des toiles des momies (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sciences*, 20 mai 1827). — *Id.* Rapport sur des échantillons trouvés dans les tombeaux de l'Égypte, etc. (*Mém. de la Société royale et centrale d'agriculture*, 1846). — Viviani (D.). *Degli Bisso antichi*, etc. Gênes, 1833.

C

*CAA-ATAJA. D'après Martius, c'est le nom brésilien du *Vandellia diffusa*, L. (*Syst. mat. med. bras.*, 36). Il écrit ce nom *Caa-taya*, et Pison *Caa-ataica*. Voyez *Vandellia* (VI, 839).

CAA-CHIRA. Nom brésilien de l'*Indigofera brasiliensis*, Sp.

CAA-CUA. Nom d'une *Scrophulaire* du Brésil usitée en médecine (VI, 273). Nous remarquerons que Martius ne mentionne pas de *Scrophulaires* dans son *Syst. mat. med. bras.*; mais nous observerons qu'il ne mentionne pas toutes les plantes médicinales de ce pays dont ont parlé Marcgrave et Pison et même de quelques autres auteurs, que nous avons signalées dans notre Dictionnaire ou dans ce Supplément.

*CAA-PEBA. Nous avons dit que c'était le nom brésilien du *Cissampelos caa-peba*, L. Le *Cissampelos pareira* du même auteur est le même végétal. Le nom de *Caa-peba* est celui de plusieurs *Piper* usités du même pays. Voyez Martius, *Syst. mat. med. brasiliensis*, p. 99.

CAA-PIM-PEBA. Nom brésilien de l'*Anatherum* (Andropogon) *bicorne*, Pal., dans Marcgrave. Voyez dans ce Supplément, p. 44, *Anatherum*. Le *Caa-pim-cheiroso* est le *Kyllingia odorata*, Vahl., employé comme aromatique, diaphorétique, etc.

*CAA-ROBA. Nom brésilien du *Bignonia copaia*, Aubl. (Martius, *Syst. mat.*

med. bras., 66). Nous croyons que par erreur nous avons appliqué le nom de *Caa-roba* au *Ceratonia siliqua*, L., que Martius n'indique pas au Brésil. Riedel dit que le *Caa-roba* est le *Jacarandà* (bignonia) *brasiliana*, Pers., qui ne se trouve pas dans Martius.

CAA-TIGUA. Nom brésilien du *Trichilia catigua*, St-Hil.

CABALLO (Eaux de). Elles sont situées à une demi-lieue de Talavera, en Espagne; leur nature est sulfureuse et saline; on les emploie dans les affections du bas-ventre, telles que l'hydropisie, les coliques, la néphrite, etc. Plusieurs observations en attestent l'efficacité (Limon de Montero, *Espejo cristalino de las Fuentes*, in-fol., p. 140. Alcala, 1697).

CABANE (Eaux minérales de la); elles sont situées dans les Hautes-Pyrénées.

Caillard (A.) de Mauléon. Note sur les eaux minérales de la Cabane. Tarbes, 1845,? in-8.

CABESSA NEGRITO. Nom espagnol du *Cyperus esculentus*, L., aux Philippines.

CABION ou CABIOU. Sorte de condiment usité à Cayenne, fait avec le suc de manioc, dont on retire la fécule, qu'on évapore en consistance épaisse, et auquel on ajoute du piment.

*CABRILLA. Voyez *Lutjanus* (IV, 162).

CABRILLET. Nom du fruit de l'*Ehretia tinifolia*. L. (III, 56).

CABURE IBA, CAPUREUVA. Noms brésiliens d'un *Myrospermum* dont le baume est analogue à celui du Pérou (Martius, *Syst. mat. med. bras.* 115).

CAC-LEANG. Sorte de mil, usité comme aliment à la Chine; c'est une des espèces de céréales que l'empereur sème chaque année.

CACAOQUAHUITL. Nom mexicain du cacaoyer, *Theobroma cacao*, L. (VI, 719).

CACATREPOLA. Nom de la Macre, *Trapa natans*, L., en Italie.

CACHU. Nom des herbes au Chili.

CACODYLE. Sorte de préparation arsenicale.

CACONE. Nom créole des fruits des *Passiflora maliformis* et *laurifolia*.

*CACTÉES.

Turpin. Observations sur la famille des Cactées (*Bull. des Sc. nat.* de Férussac, XXV, 73).

*CACTUS. Pison dit qu'au Brésil il y a des *Cactus* qui s'élèvent aussi haut que des arbres, qui donnent des fruits délicieux et dont on prescrit le suc des feuilles aux fiévreux. On applique celles-ci écrasées sur les ulcères de mauvaise nature, etc. (Pison, *Bras.*, p. 99). M. le comte de Lasterye assure qu'en Espagne on retire par incision un suc des tiges de *Cactus* qui se concrète et qui offre une substance analogue à la gomme adragante, et qu'on peut employer à sa place dans les arts (*Ann. de la Soc. d'hortic.*, 1832). Probablement il s'agit ici du *Cactus tuna*, fort voisin de l'*opuntia*, mais dont on dit que la gomme ressemble plus à la gomme de Bassora qu'à l'adragante. On fait, avons-nous dit dans notre article, des haies formidables en Amérique avec le *Cactus opuntia*,

L. A Jaffa, les dromadaires et les chameaux mangent les feuilles épineuses de ces *Cactus*, dont le fruit est médiocre. On ne conçoit pas comment leur palais peut résister à ces épines (*Voyage* du duc de Raguse, III, 95). Le fruit de cette espèce varie en grosseur. En Corse et en Sardaigne, il est petit, et on en donne beaucoup aux porcs (Valery, *Voyage en Corse*, I, 80; II, 120). En Sicile, où il est plus gros, les paysans ne se nourrissent que de sa chair pendant les mois de juillet à novembre, dont 25 à 30 coûtent un sou de Naples; à cette époque, c'est en quelque sorte la nourriture commune; passé ce temps, il fait grand'faute. On en sèche, on en compose des masses compactes pour l'hiver. On peut en garder de frais en y laissant un peu de la plante qui les supporte (Gasparin, *Coup d'œil sur la Sicile*, p. 25, 1839). On peut retirer du sucre du fruit du *C. opuntia* (*Comptes-rendus hebd. de l'Acad. des sciences*, 1839, p. 380).

En Algérie, les Arabes se nourrissent presque uniquement du fruit du *Cactus opuntia* pendant les grandes chaleurs; on fait manger à l'étable les feuilles de la variété peu ou point épineuse aux troupeaux; les moutons et les vaches en sont très friands, et comme cette plante vient dans les endroits les plus arides, et où aucun autre végétal ne pourrait croître, elle est extrêmement précieuse : aussi l'abbé Landemann, curé de Moustapha, près d'Alger, qui communique ces détails à la Société d'agriculture, ajoute-t-il que, si un jour le grand désert est destiné à refleurir, ce sera principalement à la *Karthous nozura* (figue de chrétien, *Cactus opuntia*) qu'on le devra. Les Européens l'appellent *Figuier d'Alger*.

M. Turpin a observé une quantité prodigieuse de cristaux d'oxalate de chaux dans la tige du cierge du Pérou, mort au Jardin du Roi en 1830, après y avoir vécu 130 ans (*Journ. de chim. méd.*, VI, 181).

C'est surtout sur les feuilles du *Cactus opuntia*, L., qu'on élève le *Coccus* de la cochenille, à Alger et en Espagne du moins.

Thiébault de Berneaud (A.). Mémoire sur le *Cactus opuntia*, L. Paris, in-8.

Cadelari. Nom sous lequel on connaît en Amérique plusieurs *Achyranthès* (I, 25).

*Cadia. Ce qui est dit à cet article (II, 8) s'applique au *Cadia purpurea*, Forsk.

*Cadmie naturelle. Synonyme de *Cadmie native*. Voyez Zinc (VI, 993).

*CÆSALPINIA.

C. coriaria, W. C'est un arbre de Guatimala, dont les gousses ont plusieurs courbures, et renferment une matière pulpeuse

desséchée, très astringente, qui sert au tannage des cuirs; on les nomme *Nacascol* et *Wouatta-pana* dans la nomenclature des arbres de la Guadeloupe. Quelques auteurs désignent cet arbre sous le nom de *Libidibi*, d'après M. Bazire (*Journal de pharmacie*, XX, 522).

Le *C. pluviosa*, DC., est un arbre de l'Amérique du Sud qui attire, dit-on, les nuages et suinte des gouttes d'eau de l'extrémité de ses branches, ce qui est d'un grand secours dans les lieux arides où il croît (De Candolle, *Prodromus*, II, 483).

CAFARD. Nom du *Blaps mortisaga*, Fab. (I, 613).

CAFÉ DU CAP. Un des noms des fruits du *Zamia cafra*, Thunb. (VI, 978).

*— DU SOUDAN. Rectifiez ce synonyme d'après l'article du *Sterculia acuminata*, Pal. (VI, 532). Il appartient aux semences de ce dernier végétal.

CAGAITERIA. Voyez *Cogaiteria*.

CAHINCA. Un des noms du *Chiococca racemosa*, L. (II, 234).

*CAIL CEDRA. Rectifiez ce synonyme d'après l'article *Swietenia* (VI, 614).

CAILLELAIT BLANC. *Galium mollugo*, L. (III, 326).

— JAUNE. *Galium verum*, L. (III, 326).

CAILOUN. Herbe du Kamtschatka, estimée sudorifique et porter les abcès à la suppuration (*Abr. des Voyages*, XVI, 340).

CAIRÆ (radix). Un des noms de la racine du *Chiococca racemosa*, L., dans quelques auteurs (II, 236).

*CAJANUS. Le pois d'Angole est aussi cultivé en grand sur les bords du Zaïre; sur ceux du Congo, où on le nomme *Voando* et *Owendo*, suivant Marolla (Walckenaër, *Voyage*, XV, 178). A Madagascar, ses feuilles servent dans quelques contrées à nourrir les vers à soie (Rochon, *Voyage*, 268).

CAJENNÉAM. Nom malabare de l'*Eclypta prostrata*, L. (III, 52).

CAJU. C'est encore le nom de l'*Anacardium orientale*, L.

— SANGA. Nom d'un *Hernandia*, L., qui fournit un vernis à la Chine (VI, 873).

CAJUEIRO. Nom de la noix d'acajou à Fernambouc. Voyez *Anacardium* (I, 274).

CAJURA. Un des noms indiens du dattier. Voyez *Phœnix* (V, 268).

CALAF. Autre nom arabe du *Salix ægyptiaca*, Forsk. (VI, 179).

CALAFU, Synonyme persan de *Calafur* ou giroflier. Voyez *Caryophyllus*.

*CALAGUALA.

Dierbach. Sur la racine de calaguala (Geiger's *Magaz. für pharm.*, mars 1830). Il y en a un extrait *Bull. des Sc. nat. de Férussac*, XX, 272.

CALAMBA PEPITA. Nom de la fève Saint-Ignace aux Philippines. Voyez *Strychnos* (VI, 551).

CALAMBO. Synonyme de *Colombo* (II, 326).

CALAMENT DE MONTAGNE. *Melissa calamintha*, L. (IV, 294).

*CALAMUS. Ajoutez : Le bois du *Calamus rotang*, L., sert à faire des cannes fort connues sous le nom de *rotin*; son écorce est épineuse. On coud les bordures des pirogues avec les feuilles du rotin, dont on fait des cordes qui servent à cet usage dans les

Moluques, les îles de la mer du Sud, etc. Les fruits sont en longues grappes, gros comme des noisettes, couverts de petites écailles brillantes, imbriquées ; leur chair a un goût aigrelet ; on les suce pour apaiser la soif; on en confit au sel, etc. (Thunberg, *Voyage*, II, 375).

Le *Calamus zalacca*, Gaertn., a des fruits acides, de saveur agréable, rafraîchissante, qui les fait rechercher, d'après Rumphius (*Encyclop. bot.*, VI, 307).

Calamus aromaticus. Ajoutez : Au Brésil on appelle *Calamus aromaticus* l'*Hypoporum nutans*, Martius (Voyez son *Syst. mat. med. bras.*, p. 64).

*Calappa. C'est aussi le nom de la concrétion qu'on trouve parfois au centre du fruit du cocotier, plus volontiers appelé *Calappite*, *Calappites*. Voyez *Cocos* (II, 343).

Calavanzas. Nom d'un petit *Dolichos* à semences comestibles de la Nouvelle-Guinée (d'Urville, *Voyage de l'Astrolabe*, IV, 581).

Calcas. Nom du seigle ergoté dans quelques cantons du Lyonnais.

Calcédoine. C'est encore le nom du *Lychnis calcedonica*, L. (IV, 164).

*Calceolaria. Ajoutez : Le *Calceolaria serrata*, Lam., est une plante du Chili, estimée vulnéraire et détersive. On la prend sèche et réduite en poudre. Une autre espèce non nommée, citée aussi par Feuillé, est réputée laxative (*Plantes médicinales*, III, 13).

*CALCIUM. L'oxyde de calcium est assez peu soluble dans l'eau ; mais il a la plus grande tendance à se combiner avec les acides et à former des sels dont plusieurs sont solubles et quelques uns même déliquescents; introduit dans la cavité de l'estomac, il serait en grande partie absorbé, comme la magnésie, à la faveur des mêmes agents de dissolution qui concourent à l'absorption de celle-ci, avec laquelle il a la plus grande analogie chimique et même d'action médicale (Mialhe, *Essai sur l'art de formuler*, p. cxxiv) ; le carbonate de chaux et les autres sels calcaires insolubles sont absorbés par les mêmes réactions que l'oxyde. La *décoction blanche de Sydenham* a, comme on sait, le phosphate de chaux basique (corne de cerf calcinée) pour principal ingrédient, qui se transforme en acide soluble et partant absorbable. Ce composé est immédiatement transformé en un phosphate basique gélatineux insoluble par une très minime proportion d'une base alcaline quelcouque, propriété à laquelle ce composé doit son efficacité thérapeutique, par suite du dépôt gélatiniforme qui obture momentanément les espaces intercellulaires, incruste la muqueuse intestinale et met fin à la diarrhée (*idem*, p. cxxv).

Calculs de Tivoli. Concrétions calcaires appelées aussi *Pisolithis* (V, 348).

*CALDAMIERA (Eaux de). Source minérale située en Corse, sur laquelle l'Académie royale de médecine a reçu des renseignements cités dans le rapport de la commission des eaux minérales en 1834. Il n'y avait pas alors de médecin-inspecteur.

*CALDAS DA RAINHAS.

Withering (G.). Analyse chimique des eaux minérales de Caldas da Rainha. Lisbonne, 1795, in-4 (en portugais).

CALDAS DE CUNTIS. Petit village à 5 lieues de Saint-Jacques-de-Compostelle, en Espagne, où se trouvent deux sources minérales, l'une très chaude, l'autre tempérée; celle-ci usitée en bains, de temps immémorial, dans les cas d'hydropisie et autres affections des viscères abdominaux (Limon de Montero, *Espejo cristalino de las aguas de Espana,* lib. II, trat. 3, c. XIV, p. 325, in-f°. Alcala, 1697).

CALDAS DE MONTEIGNAS. Eaux chaudes minérales, situées dans la ville de Monteignes, province de Beira, à 6 lieues de Garda. Elles sont sulfureuses et très renommées contre les rhumatismes chroniques, d'après ce que nous écrit M. Jeronimo José de Mello.

CALDAS NOVAS. Eaux minérales du Brésil, près Santa Crux, employées contre la *morphée*, sorte de maladie endémique dans quelques parties de ce pays, analogue à la lèpre, etc., d'après M. le docteur Faivre (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, IX, 1154).

Faivre. Analyse des eaux thermales de *Caldas Novas*. Rio de Janeiro, 1844, in-8.

CALDETTES. Voyez *Chaldettes*.

CALEBASSE DOUCE. Un des noms du *Cucurbita lagenaria*, L.

CALECO DE VIDE (Eaux de). Sources minérales sulfureuses froides, situées dans l'Alentejo, en Portugal, très usitées contre les dartres furfuracées et les anciens ulcères, d'après ce que nous écrit de Coimbre M. le docteur Jeronimo José de Mello, le 3 janvier 1835.

CALEMBOUC. Voyez *Calumbac*.

*CALENDULA, *C. officinalis*, L. Ajoutez : Les anciens regardaient le souci comme un bon dépuratif. On l'applique en topique sur les écrouelles, et Dioscoride le préconise de la même manière contre le stéatome. Le docteur Carter dit avoir employé avec succès l'extrait de souci officinal, à la dose de 3 grains, en pilules, de trois heures en trois heures, contre le vomissement opiniâtre, combattu inutilement jusque là par les moyens connus. En huit jours, le malade fut complétement guéri (*Gaz. méd.*, janvier 1831, n° 2, p. 28). On confit parfois les boutons du *Calendula arvensis*, L., au vinaigre, en guise de câpres, et on met les fleurs sur les salades, d'après Magnol. On fait une teinture jaune avec les fleurs

de souci et l'alun, et on colore, dit-on, le beurre en jaune avec ces mêmes fleurs.

CALINGA. Nom d'un arbre des Philippines, dont l'écorce est aromatique. Il jette, en brûlant, une odeur fort douce (*Abr. des Voyages*, III, 451).

*CALISAYA, CALYSAYA. Noms du quinquina jaune royal (V, 620 et 647).

— PALUDA. Nom de l'écorce pelée du *Cinchona ovalifolia*, Humb. (V, 647).

— DE SANTA-FÉ. Il est distinct du *Calisaya de Lima* (V, 647).

CALLICOCCA IPÉCACUANHA, Brot. Nom de l'ipécacuanha officinal. Voyez *Ipécacuanha* (III, 639).

*CALLIGONUM POLYGONOIDES, Pall. Ajoutez : C'est le *Polygonoides* dont parle Tournefort (*Voyage*, III, 214), qu'il trouva au pied de l'Ararat, dans les steppes de la Perse, où on le nomme *Torloh*. On y emploie aussi sa fumée aromatique contre les ophthalmies, quoiqu'on doive peu croire qu'une fumée guérisse cette maladie, qu'elle cause plus volontiers.

CALLOPISMA. Ce genre de plante, de la famille des gentianées, est appelée *Centaurea* par les Portugais du Brésil, parce qu'on emploie les racines du *C. infoliatum* et *amplexicaule*, Mart., à l'instar de notre gentiane et de notre petite centaurée (Martius, *Syst. mat. med. bras.*, 41).

CALMARS. Nom de quelques espèces de mollusques du genre *Sepia* (VI, 325).

*CALOPHYLLUM. Ajoutez : Le *C. brasiliensis*, Camb., donne au Brésil une résine jaune, amère, dont on use dans les maladies des chevaux (Martius, *Syst. mat. med. bras*, 116). Le *C. calaba* (1) croît abondamment dans les plaines de Saint-Martin, province de Maynas, Amérique du Sud, d'où est venu le nom de *Maynas* que porte sa résine dans ce pays. A l'état récent, elle est blanche et limpide ; elle s'épaissit à l'air et prend alors une couleur jaunâtre. Elle forme de petits cristaux dans l'alcool bouillant, etc. On la nomme encore *Palo de Maria* dans les plaines de l'Orénoque, et *Palo di aceita* dans le Cauco. On trouve une analyse de la résine du *C. calaba* dans les *Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Acad. des sciences*, tome XVIII, p. 442. Dans le

(1) Suivant le *Nomenclator botanicus* de Steudel, il y aurait deux plantes sous le nom de *Calophyllum calaba* : celui de Linné, qui est de l'Inde, et qu'il appelle *C. apetalum*, Willd. ; et celui de Jacquin, qui est des Antilles, auquel resterait le nom de *C. calaba*. Le *C. inophyllum*, L., qui est aussi de l'Inde, serait encore pour Steudel une espèce distincte. L'un des deux *Calaba*, celui des Antilles, a son huile incolore ; celui de l'Inde l'a un peu verdâtre. Il faut se rappeler que De Candolle, qui a examiné avec soin ces deux dernières espèces, déclare qu'elles ne lui paraissent que des variétés du *C. calaba*.

Voyage de MM. Humboldt et Bonpland, l'*Aceite* ou *Aceyte di Maria incolorum*, est dit provenir du *Calophyllum longifolium*.

CALOTROPIS. Voyez *Asclepias*. Dictionnaire (I, 466) et Supplément à *Asclepias*, p. 71.

CALPASI. Végétal qui donne la *Gomme de Sassa* (III, 393 et 403). Voyez *Opocalpasum* (V, 66).

CALUNGA. Nom brésilien du *Simaba ferruginea*, Saint-Hil. (VI, 345).

CALVA. Préparation alimentaire faite avec le sésame (VI, 333).

*CALYPTRANTHES. Les *C. caryophyllifolia* et *jamborana* sont les mêmes plantes d'après Steudel (*Nomenclator bot.*, I, 263).

CAMARA-APEBA. Nom brésilien de l'*Ageratum conyzoides*, L. Voyez *Ageratum* à l'*Addenda* de ce Supplément.

CAMBION (Eaux minérales de). Ajoutez : Elles sont situées commune de Saint-Cernin, département du Cantal. M. Blondeau, qui les a analysées, y a observé du bicarbonate de soude, des carbonates de chaux et de magnésie, du sulfate de soude, du chlorure de sodium, de l'acide carbonique libre, des traces de matière organique. On voit qu'elles contiennent à peu près les mêmes principes que les eaux de Vichy, en quantité moindre. On n'y a rencontré aucune trace de carbonate de fer. Ces eaux sont un peu purgatives, excitent l'appétit; elles sont peu usitées, et leurs propriétés médicales peu connues (*Journ. de pharm.*, XX, 674).

CAMBOYE. Un des noms de la gomme-gutte. Voyez *Stalagmitis* (VI, 520).

CAMCHAIN, CAMPKIT. Oranges très estimées à la Chine.

CAMCHOU. Sorte de boisson usitée ordinairement à la Chine.

CAMÉLÉON MINÉRAL. Combinaison de l'acide manganésique avec les alcalis. Voyez *Manganèse* (IV, 213).

*CAMELINE. Ajoutez : On peut nourrir les vers à soie avec les feuilles du *Camelina sativa*, DC. (*Myagrum sativum*, L.), mais elles leur profitent moins que celles du mûrier (*Annal. de la Société lin. de Lyon*, p. 15.—1836). On l'appelle quelquefois *Camomen*, et même, en Flandre, *Camomille*.

CAMGAMBA. Un des noms brésiliens du *Francisca uniflora*, Pohl. (III, 289).

CAMIDA DE VENADOS. Nom espagnol des fruits du *Strychnos brachia*, Ruiz et Pavon (VI, 552).

CAMOINS (Eaux de). Elles sont situées à deux lieues de Marseille, près de la *maison de santé*, où sont placés les cabinets des bains; des promenades agréables les entourent. Elles sont froides, sulfureuses; on y observe du sulfate de chaux, des carbonates calcaire et de magnésie, du sulfure hydrogéné de chaux, et de la barégine, etc. On les emploie dans les maladies cutanées, lymphatiques, les obstructions, les rhumatismes chroniques, etc.

On en boit de huit à douze verres. Les habitants de la campagne, voisins de cette source, en usent fréquemment. Pour ceux qui veulent s'en servir en bains, on les chauffe dans un appareil qui empêche toute déperdition du gaz sulfureux ; on en use également en douche. Nous recueillons ces renseignements dans la brochure que nous citons ici, et où, comme d'ordinaire, M. le médecin inspecteur a fait mousser son eau, suivant l'expression spirituelle du docteur Castel.

Dor. Notice sur les eaux minérales sulfureuses de Camoins. Marseille, 1841.

CAMOMILLE JAUNE. *Anthemis tinctoria*, L. (I, 316).

— DES TEINTURIERS. *Anthemis tinctoria*, L. (I, 316).

CAMOUCHE. Nom que porte à Cayenne le *Palamedea cornuta*, L. (V, 167).

CAMOUNE. Nom que porte à Alger une espèce de cumin employé comme carminatif : c'est notre *Cuminum hispanicum* (II, 517).

*CAMPAGNE (Eaux minérales de).

Bonnafoux. Recherches sur les eaux minérales carbonatées, salines et ferrugineuses de Campagne. Limoux, 1837, in-8. — Belard. Un mot sur les eaux minérales de Campagne. Limoux, 1841 ?, in-8.

CAMPAGNOL DES PRÉS. Nom du *Mus economus*, Pallas (IV, 519).

*CAMPANETTE. Nom des liserons en Aunis.

*CAMPANULA. Ajoutez : Il y a dans Forskal un *Campanula edulis* qui croît dans l'Arabie-Heureuse, où on l'appelle *Briam*, dont la racine est alimentaire, sous le nom de *Chols-el-Okeb*. En Perse, M. Bellangé a observé une campanule dont la tige, piquée par un insecte, exsude un suc gommo-résineux délétère (*Bull. des sc. nat.* de Férussac, XIX, 226). Le *Campanula rapunculus*, L., est cultivé par les jardiniers comme salade de printemps, à l'instar de la mâche.

CAMPHÈNES. MM. Soubeiran et Capitaine désignent sous ce nom les huiles essentielles dont les éléments sont le carbone et l'hydrogène, unis dans le rapport atomique de 5 à 8, et qui possèdent la propriété de former avec le gaz chlorhydrique des combinaisons qui sont connues sous le nom de *camphre artificiel* (*Journ. de pharm.*, XXVI, 1).

*CAMPHOROSMA. Ajoutez : La *Camphrée de Montpellier* a été administrée à la dose d'une once et plus en décoction contre l'asthme et le catarrhe avec dyspnée, par le docteur Debreyne (Voyez la *Revue médicale*, mars 1821). Le docteur Alloneau vante aussi ce moyen dans le même cas.

*CAMPHRE. Ajoutez : Toutes les substances qui ont une saveur fraîche et piquante contiennent du camphre; telles sont les Menthes, les Cardamomes, etc., etc. Voyez le mémoire de

M. Dumas, dans les *Annales de physique et de chimie* (L., 225), sur les substances végétales qui se rapprochent du camphre.

Suivant M. Blume, le vrai camphre du Japon, qui provient, selon lui, du *Dryobalanops aromatica*, Gærtn., ne se voit point en Europe ; il coûte trois fois le prix de celui de l'Inde ; il est beaucoup moins volatil que ce dernier (*Conversation*, 31 octobre 1834).

C'est uniquement à l'évaporation du camphre et à sa dissolution dans les couches d'eau qui l'environnent que l'on doit, suivant M. Matteucci, les mouvements rotatoires de cette substance (*Journ. de pharm.*, XX, 35. — 1834).

Le docteur Luca Scuderi, de Messine, a fait des expériences avec le camphre sur lui et sur quelques uns de ses confrères, desquelles il résulte : 1° que le camphre, à la dose de 8 à 10 grains, ne produit sur l'homme sain que de légers troubles, ce qui permet de l'employer dans le cas de maladies à la quantité d'un à deux scrupules divisés en plusieurs doses ; 2° que ce médicament augmente l'excitabilité et l'énergie vitale en activant la circulation et la chaleur animale ; 3° qu'il n'a pas une action irritante sur l'estomac et l'intestin, et qu'il n'y produit aucune douleur ; 4° qu'il détermine parfois la constipation, et a la propriété d'expulser les vers du canal intestinal, ainsi que l'ont constaté les expériences de Menghinei ; 5° que le camphre agit électivement sur l'appareil génito-urinaire, dont les fonctions se trouvent alors augmentées de force et d'énergie, ce que prouvent les symptômes voluptueux, l'éréthisme des organes de la génération, et la sensation de brûlure qui se développe le long de l'urètre ; 6° que c'est spécialement sur le système nerveux que le camphre agit, soit par l'intermédiaire du cerveau ou du grand sympathique, ce que semblent indiquer les vertiges, les douleurs de tête et les autres phénomènes auxquels il donne lieu ; 7° que l'action du camphre est augmentée lorsqu'on l'unit à une substance stimulante ; qu'au contraire, son action diminue, ou du moins qu'on le supporte beaucoup plus facilement, lorsqu'on le combine avec des médicaments de nature opposée, et principalement avec le nitre, qui affaiblit considérablement son énergie (*Opusc. delle soc. Acad. chirurg. de Bologne*, tome IV, 1829).

M. Raspail a reconnu l'efficacité du camphre pris comme le tabac à priser, ou en cigarette, que l'on fume à froid, c'est-à-dire en aspirant dans un tuyau de plume, de paille, ou un cylindre de papier, rempli de camphre concassé, dont l'extrémité est bouchée de papier joseph, l'air qui y passe, en même temps qu'on avale la salive que la présence de la cigarette provo-

que. Il emploie aussi des compresses imbibées d'alcool saturé de camphre sur la surface malade. Cette nouvelle manière d'administrer le camphre est conseillée dans la toux, le catarrhe, la dyspnée, le croup, la coqueluche, etc., etc. (*Bibl. thér.*, XV, 512). Il a même imprimé un petit livre où il prescrit le camphre sous toutes les formes pour guérir toutes les maladies (*Manuel annuaire de santé*, par Raspail, 6[me] édition, Paris, 1846, in-18), ce qui en a fait faire un grand usage et doubler le prix de cette substance.

Le docteur Tradini a indiqué le camphre pour combattre la tympanite. Il en donne 6 grains toutes les heures, unis à 8 grains d'extrait de quinquina, en faisant des frictions sèches sur le ventre. Il cite trois cas de guérison opérés par cette méthode (*Gazette médicale*, p. 3.—1835).

M. Malgaigne a employé le camphre à l'extérieur, dans plusieurs cas d'érysipèle, appliqué entre deux linges mouillés, où à la surface d'un cataplasme, afin que l'évaporation en soit moins prompte. En deux heures, le linge imbibé d'eau-de-vie se dessèche, ce qui oblige d'en entretenir l'humidité; il cause en s'évaporant la sensation de froid, de sorte que M. Malgaigne pense qu'il pourrait remplacer la glace (*Gazette médicale*, 3 juillet 1832). M. Baumès applique un cérat de camphre (une partie de camphre sur quinze de cérat) sur les maladies de la peau, dont il calme les démangeaisons, la chaleur, et amène parfois la guérison (*Annu. de thérapeut.*, 1844, p. 44).

Lémery (N.). Observations sur le camphre et sa purification (*Acad. des Sc.*, 1701). — Expériences sur le camphre (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XXV, 96). — De Lormel. De l'emploi du camphre en vapeur dans le traitement de la goutte et du rhumatisme (*Revue médicale*, II, 297.—1829). — Joerg. Expériences sur le camphre (*Journ. de chim. méd.*, 498. — 1834). — Péligot. Sur la nature du camphre ordinaire (*Comptes-rendus hebd. de l'Acad. des sc.*, 3 avril 1837). — Millot (J.-L.). Histoire pharmacologique du camphre. Strasbourg, 1837, in-4 (Thèse).—Pelouze. Sur les huiles essentielles en général, et particulièrement sur les essences du *Dryobalanops camphora* (*Journ. de pharm.*, XXVI, 645).

*CAMPHRE DE L'ANÉMONE. Voyez *Anémone* (I, 294).

*— ARTIFICIEL. Voyez sur ce sujet les *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences* du 27 novembre 1839.

CAMPHRÉE, CAMPHRÉE DE MONTPELLIER. Voyez plus haut *Camphorosma*.

CANALOU (Eaux de). Elles sont situées dans le village de Duron, près la ville de Beleta, en Espagne; elles sont froides, ont une propriété corrosive extrêmement prononcée et sont renommées dans le traitement des ulcères de mauvaise nature (Limon de Montero, *Espeja cristalino de las aguas de Espana*, lib. I, trat. 2, c. XVI, p. 150, in-f°, Alcala, 1697).

*CANANG, CANANGA. Noms de l'*Unona odorata*, Dunal (*Uvaria odorata*, Lam.), et non de Linné, comme on le dit à ce mot. On

appelle encore ainsi et de celui d'*Aguillon* l'*Uvaria longifolia*, Lam. Voyez *Uvaria* (VI, 821).

CANARI. Nom que porte aux Moluques le *Canarium commune*, L. (II, 57).

*CANARIUM. Ajoutez : Les rameaux du *C. balsamiferum* servent à faire des torches pour s'éclairer. La noix du *C. commune*, que nous avons dit à tort être le *Pimela oleosa*, synonyme qui appartient au *C. microcarpum*, Willd., étant torréfiée, sert à Amboine à confectionner des gâteaux sucrés que les habitants aiment beaucoup. Cette espèce fournit le *copal oriental*, suivant quelques droguistes. Voyez *Copal* (II, 421). Le *C. chinense* donne de ses fruits une mauvaise huile que les Chinois importent aux Moluques. Le *C. hirsutum* sécrète une résine qui sert à calfater les vaisseaux. On retire de cette résine une huile odorante dont les femmes du pays parfument leurs cheveux. On obtient du *C. microcarpum* une résine qui a les mêmes usages, d'après l'amiral d'Urville (*Voyage au pôle sud*, V, 417, 426). Voyez *Damar* dans ce Supplément.

CANCAME. *Amyris kataf*, Forsk. (I, 273). Voyez aussi *Cancamom* (II, 58).

*CANCAMON. Voyez *Amyris kataf* (I, 273).

*CANCAVALLE (Eaux de). Voyez *Dicq* (Eaux de). II, 627.

*CANCER ASTACUS, L.

Cuvier (G.). Dissertation critique sur les espèces d'écrevisse des anciens, etc. (*Ann. du Muséum*. — 1803).

CANDEL. Nom de pays du *Rizophora candel* (VI, 71).

CANGÉ. Nom de la bouillie de riz à Siam (*Abr. des Voyages*, V, 54).

CANICHE. Nom caraïbe du sucre.

CANILLÉE. Un des noms de la lentille d'eau, *Lemna minor*, L. (IV, 85), que les canards mangent avec avidité.

*CANIS.

Les Chinois mangent de la chair de chien avec plaisir, et c'est chez eux un mets vulgaire. On met en vente sur leurs marchés de petits chiens de lait, comme on vend des cochons de lait sur les nôtres. Si nos préjugés ne s'opposaient pas à ce que cet animal fût chez nous alimentaire, combien cette ressource serait grande! Cependant on ne s'en nourrit pas en France, hors certains temps de disette; mais dans un grand nombre de régions du globe, c'est un aliment, et on n'a jamais appris que personne en ait été incommodé. L'opinion que la chair du chien est fétide nous paraît très exagérée. L'odeur de cet animal réside dans sa peau, et non dans la chair musculaire, et le feu qui sert à la cuire et les assaisonnements qu'on y ajoute lui ôtent ce qui pourrait lui rester de désagréable.

Canis hyæna, L. Voyez *Dom* (II, 668).

CANIS PONTICUS. Un des noms du *Castor fiber*, L. (II, 136).

*CANNA. Ajoutez : Le *C. coccinea*, Pers., appelé *tolola*, *tolo-*

mane aux Antilles, a un rhizome dont on retire deux onces de fécule par livre, plus belle que l'arrowroot, d'après M. Ricord (*Journ. de pharm*, XVI, 307). Le *C. discolor* a un rhizome gros, pesant, onduleux, à renflements successifs, du poids d'environ un kilogramme à chaque plante, qui donne une fécule amylacée fine, d'un blanc un peu gris et douce au toucher. 36 onces de racines ont fourni 7 onces de fécule à M. Chapel, pépiniériste à Montpellier, qui a cultivé cette plante dans le climat de cette ville, et qui pense qu'on pourrait la cultiver en grand sous ce rapport. Il suinte de sa racine une matière brune, opaque, insoluble dans la bouche, une sorte de caoutchouc, qui est à étudier pour en connaître la nature exacte.

Chapel. Note sur le *Canna discolor* et sur la fécule qu'on peut en retirer. Montpellier, 1838, in-8.

Le *C. indica*, L., n'a pas ses semences enveloppées dans une pulpe rouge, comme nous croyons l'avoir dit dans le tome 1er de notre Dictionnaire, dans un passage que nous ne retrouvons pas.

CANNA FISTULA DOS GRANDES. Au Brésil, on nomme ainsi, d'après le docteur Riedel, le *Cathartocarpus brasiliana*, Pers., *Cassia baccilaris*, L.

*CANNABIS. Ajoutez : Le chanvre ne fut connu et employé en Europe que vers la fin du XVe siècle, d'après Mongez. Toute la toile employée jusque là était de lin ou de coton. Le rouissage du chanvre cause des maladies dans les campagnes par l'odeur qu'il répand, et parce qu'il gâte les eaux ; il empoisonne les animaux qui en boivent, ainsi que l'a constaté M. Dubaud, vétérinaire, qui a vu dix-sept bœufs ou vaches périr en trois ans chez le même propriétaire, pour avoir bu de l'eau d'un étang où on en mettait rouir ; les poissons mouraient par la même cause (*Écho du monde savant*, XIe année, p. 976). Cependant, M. Parent-Duchâtelet assure avoir bu de l'eau de rouissage du chanvre sans inconvénient, ainsi que sa famille. Le rouissage peut s'opérer, sans aucun dommage, en vingt-quatre heures, dans les eaux chaudes, ainsi que Montaigne l'a vu en Italie (en 1580), aux thermes de Viterbe (*Voyages*, II, 489), et nous à celles de Bourbon-Lancy, en 1834. On peut encore le rouir dans le sable humide, comme on le pratique au Brésil. Enfin, on pourrait se servir de l'eau en vapeur, aujourd'hui que la vapeur en produit abondamment dans un grand nombre d'usines, etc.

Il paraît que notre chanvre d'Europe n'a pas les propriétés narcotiques et exhilarantes de celui des régions tropicales, quoique fort rapproché par les caractères botaniques de ce dernier. Celui d'Égypte produit les effets de celui de l'Inde, mais non pas celui

de France, ce qui tient probablement au défaut de chaleur de notre climat, où il ne produit pas la sécrétion résineuse qui existe dans celui-là. M. Parent-Duchâtelet n'a jamais pu avec lui produire les extases, la béatitude, du chanvre indien, quelles que soient les doses qu'il ait employées, et la préparation du nôtre. D'après le docteur O'Shaughnessy, il se concrète une véritable résine, d'une odeur narcotique, pénétrante, d'un goût âcre, sur les tiges, les feuilles et les fleurs du chanvre de l'Inde, d'un gris noirâtre quand elle est pure. Il a employé cette résine et sa teinture particulièrement dans le tétanos, les maladies convulsives, etc., la plante à la dose de 2 à 3 grains d'extrait tous les jours, et la teinture à celle de 18 grains à 1 gros (*The Lancet*, 1840).

Un médecin qui a pris trois fois du *hatchit*, ou *hachisch*, noms que l'on donne à la préparation du chanvre indien, rapporté d'Égypte, a éprouvé à chaque fois des rêves délicieux, non érotiques pourtant, un bien-être inconnu qui a duré deux à trois heures. Il en prenait gros comme une noisette, en buvant une tasse de café par dessus.

Rougier de la Bergerie (J.-B.). Mémoire sur la culture, le commerce et l'emploi du chanvre, etc. Paris, 1799, in-12. — Marc (C.-H.-C.). Consultation sur des questions de salubrité relatives au rouissage du chanvre (*Ann. d'hygiène publique*, I, 335. — 1829). — Parent-Duchatelet (A.-J.-B.). Le rouissage du chanvre considéré sous le rapport de l'hygiène publique (*Ann. d'hygiène*.—1832). — Lallemand (F.). Le hachisch. Paris. 1843, in 18. — Liautaud. Du hachisch (Bouchardat, *Annu. de thér*. 1845, p. 29). — Moreau de Tours. Du hachisch et de l'aliénation mentale. Paris, 1845, in 8.

*CANNE A SUCRE. Ajoutez : Voyez *Cerosie* dans ce Supplément.

— MARONE. *Arum seguinum*, L. (I, 460).

— DE RIVIÈRE. Nom français du *Costus spicatus*, Sw. (II, 449).

— DE TAÏTI. *Saccharum violaceum*, Tussac (VI, 148).

— VIOLETTE. *Saccharum violaceum*, Tussac.

CANNEBERGE. Un des noms du *Vaccinium oxicoccos*, L. (VI, 825).

*CANNELLA ALBA, Murray. Elle contient de la mannite, d'après MM. Pétroz et Robinet, ce que confirment les recherches de MM. Mayer et Raichel (*Annuaire de chimie*, 1845, 324).

CANNELLE (grosse). Un des noms du *Cassia lignea*, *Laurus cassia*, L. (IV, 52).

CANNELLE D'ALEP. Ce nom, qu'on trouve dans les anciens auteurs, est celui de la cannelle de Ceylan, *Laurus cinnamomum*, qui parvenait autrefois par la mer Rouge, puis, par terre, à Alep, d'où elle passait en Europe avant la découverte du cap de Bonne-Espérance par les Portugais (Desjardins, *Drogues*, p. 100).

*CANNELLE BATARDE. C'est encore le nom du *Myrthus caryophyllata*, L. (IV, 555).

*— FAUSSE. Un des noms du *Myrtus caryophyllata*, L. (IV, 555).

— DE CAYENNE. Elle provient du *Laurus cinnamomum*, L., cultivé dans cette île.

CANNELLE DE L'INDE. Un des noms du *Cassia lignea* dans Bergius.

— DE JAVA. Nom de l'écorce du *Laurus burmanni*, Wait. (IV, 52).

*— MATE. Écorce du tronc du cannellier. Inusitée.

— NOIRE. Nom de l'écorce de l'*Agathophyllum aromaticum*, L. (*Journ. gén. de méd.*, LII, 431).

— PLATE. Nom de bois peu odorants qu'on vend à vil prix, qui ne paraît être que celui du Cannellier ou du *Cassia lignea*, *Laurus cassia*, L. (IV, 52).

CANNELLE SERPENT. Variété de cannelle appelée dans l'Inde *Nai couroundou*, provenant du *Laurus cinnamomum*, L. (IV, 53).

CANNELO DO MATO. Nom brésilien de la cannelle plate, *Laurus cassia*, L. (IV, 52).

CANNETIÉE, CANNETILLE. Noms du *Lemna minor*, L.

CANNETILLOS. Nom espagnol des petites écorces de quinquina.

CANTHARELLI. Nom donné dans les anciens formulaires, soit au *Lucanus cervus*, L., soit surtout au *Meloe proscarabeus*, L. (IV, 317).

CANTHARIDE NOIRE. *Meloe antumnalis*, L. (IV, 321).

— DES ANCIENS. *Meloe cichorii* (IV, 316).

*CANTHARIDINE.

Pullini (T.). Recherches sur l'action des cantharides et la cantharidine (*Journ. de chim. méd.*, II, 360, 2e série. — 1836). — Poumet (J.-Y.). Nouvelles recherches et expérimentations médico-légales sur l'empoisonnement par les cantharides, dans les *Annales d'hygiène*, 1842, t. XXVIII, p. 347 et suiv.).

CANTHARUS ONCTUOSUS, Off. C'est le *Meloe proscarabeus*, L. (IV, 317).

CANTUA. Le *Periphragmos flexuosus* de la flore du Pérou, qui rentre dans le genre *Cantua*, a des feuilles dont l'infusion est savonneuse (*Dict. des sc. nat.*, LVI, 178).

CANUDE. Nom français du *Labrus cynœdus*, L. (IV, 3).

CAO-KEN. Nom chinois des semences des fruits des cardamomes.

CAO-LEANG. Nom d'une espèce de Sorgho, probablement le *S.* (holcus) *cernuum*, Willd., usitée à la Chine, d'après l'abbé Vérolle, comme aliment.

*CAOBO. Nom d'une sorte d'acajou à Carthagène des Indes, dont on fait des barils dans le pays.

CAOUTCHÈNE. Nom donné par M. Bouchardat à un des produits de la distillation du caoutchouc. Ce principe, entrevu par M. Faraday, est insoluble à l'eau, soluble dans l'éther; sa densité est de 0,65, etc. (*Journ. de pharm.*, XXIII, 458).

*CAOUTCHOUC.

Il faut ajouter aux végétaux qui donnent du caoutchouc le *Callophora utilis*, Mart.; le *Hancornia speciosa*, Gomès; plusieurs espèces des genres *Mabaea*, *Plumiera* et *Tabernæmontana* (*Annal. des sc. nat.*, XII, 224).

Depuis la publication de notre article *Caoutchouc*, les arts l'ont employé à une multitude d'usages. On en a fait des pessaires, des bandages, des corsets, des bretelles, des jarretières, etc. MM. Ratier et Guibal sont parvenus à le filer par des procédés aussi ingénieux que nouveaux, et en recouvrant ses fils de tissus de soie, de coton, etc., ils en font des vêtements légers, souples, élastiques.

Ainsi, on a mis à profit les deux propriétés de cette substance : imperméabilité et élasticité (*Journ. de chim. et de pharm.*, VI, 377).

L'art de dissoudre le caoutchouc a aussi fait des progrès. On l'étend en feuilles d'une minceur extrême, en le faisant tremper douze à quatorze heures dans l'éther, d'après Mitchell (*Annal. de chim. et de phys.*, XLIX, 145). On le dissout avec facilité dans l'essence de térébenthine rectifiée, dans l'huile empyreumatique, etc. (*Écho du monde savant*, 1845, p. 439), telle que celle qui reste après la distillation du charbon de terre, du goudron; celle même que donne le caoutchouc distillé, et qui fait les 11/12 de son poids, peut en dissoudre son poids, d'après M. Dumas, préparation qui sert à imprégner des tissus dont on fait des serre-tête, des collets, des manteaux, des bas, des gants, etc. Jullians, en 1780, disait déjà qu'on peut dissoudre le caoutchouc dans l'eau qu'il fournit à la distillation. Voyez *Capnomore* dans ce Supplément.

Thibout de la Fresnaye. Dissertation sur l'emploi du caoutchouc comme élastique, etc. Montpellier, 1830, in-4 (Thèse). — Bouchardat (A.). Recherches sur la distillation du caoutchouc (*Journ. de pharm.*, XXIII, 454). — Brelthauer. De la préparation du caoutchouc et de son emploi dans les arts (*Revue scientifique*, mars 1845, p. 418).

*CAPBERN (Eaux minérales de). Ajoutez : Cette source, d'après M. Latour de Trie, est limpide, d'une saveur légèrement salée; elle dépose à la longue des flocons d'une matière organique altérée. Elle est particulièrement recommandée contre les dartres, dans certaines ophthalmies chroniques ou scrofuleuses, le catarrhe de la vessie, etc. Dans l'estomac cette eau est tonique; elle est légèrement laxative lorsqu'elle a pénétré dans l'intestin (*Journ. de pharm.*, XXV, 358—1839).

*CAPILLAIRE. Ce nom provient de ce que les supports (pétioles) des expansions (feuilles) de quelques fougères sont fins et noirs comme des cheveux, et non de la finesse des découpures de ces expansions qu'on emploie comme pectorales.

CAPIM PEBA. Ce nom, qui signifie au Brésil herbe tendre, est un de ceux qui servent à désigner l'*Andropogon bicorne*. Voyez *Andropogon*, Dictionnaire et Supplément, et l'*addenda* de celui-ci.

CAPITAO DO MATTO. Nom brésilien du *Lantana pseudo-thea*, A. St-Hil., qu'on appelle encore *Cha de pedestré*.

CAPITELLI. Nom italien des *Boletus* comestibles. Voyez *Suillus* (VI, 597).

CAPITO. Sorte de poisson. Voyez *Andromos* (I, 276).

CAPNOMORE. Liquide transparent d'une odeur de rhum, de saveur très piquante, que l'on obtient de la distillation de l'huile de dippel, de la suie, surtout de celle du hêtre. Ce produit, qui joue le rôle d'acide avec les bases végétales, etc., et dont l'indication est due au docteur Reichenbach, n'a pas encore (en 1835)

d'application en médecine. On s'en sert à dissoudre le caoutchouc (*Journ. de chim. méd.*, I, 195, 2e série).

CAPOE. Sorte de coton de Siam, qui est si fin qu'il tient lieu de duvet (*Abr. des Voyages*, VI, 118).

CAPOROSA. Nom de pays du *Vismia baccatum*, Desr. (VI, 923).

*CAPPONE (Eaux minérales de). Voyez *Ischia* (Eaux minérales d').

CAPOTQUIER. Nom que porte à la Côte-d'Or d'Afrique le *Bombax ceiba*, L. (I, 637).

CAPOUS. Nom arabe du *Napeca*, *Rhamnus* (zizyphus) *napeca*, L., d'après Bélon (*Singularités*, 181).

*CAPPARIS. Ajoutez : La fleur du *C. spinosa*, L., sent la vanille étant fraîche; les grosses câpres du commerce viennent des *C. rupestris* et *ægyptiaca*. Elles sont moins estimées que les petites, qui viennent du *C. spinosa*.

*CAPRARIA. Ajoutez : On nous a envoyé plusieurs fois d'Amérique le *C. biflora* comme étant le véritable thé. C'est lui également que le père Labat a en vue lorsqu'il dit que le thé est naturel à l'Amérique (*Voyages*, IV, 225).

CAPRIER. Nom du *Capparis spinosa*, L. (*C. sativa*, Pers.), que l'on cultive abondamment et en grand en Provence, dans des champs appelés *Câprières*.

*CAPSICUM. Ajoutez : Le pigeon des Séchelles se nourrit presque entièrement des fruits du *Capsicum minimum*, Mill., à l'Ile de France, malgré sa causticité, d'après le rapport que nous en a fait le docteur Chapotin. Bernardin de Saint-Pierre atteste aussi ce fait.

Fingerhuth. *Monographia generis capsici*. Dusseldorpii, 1832, in-4.

CAPYBARA. Nom de pays du cabiai, *Cavia capybara*, L. (II, 163).

CARACHICHU. Un des noms brésiliens du *Solanum nigrum*, L., var. *oleraceum*, Rich.

CARACOLI. Alliage de l'or et du cuivre employé en médecine. Voyez *Or* (V, 74).

CARAGATE, CARAGUATE. Noms brésiliens du *Tillandsia usneoides*, L. (VI, 743).

*CARAGNE (résine). D'après le docteur Hancock, la vraie résine caragne découle de l'*Aniba guianensis*, Aubl., qui est le *Cedrota longifolia*, Willd., appelé *Achaiari* par les Galibis; on donne encore le nom de résine caragne à celles de deux *Amyris*. (*Journ. de pharm.*, XVI, 136; XIX, 314).

CARAJURU. Nom brésilien du *Bignonia chica*, Humb., liane tinctoriale (I, 599).

CARALLINE. Nom que porte dans les Alpes, d'après Villars, le *Ranunculus glacialis*, L. (VI, 20).

CARAMATA. Voyez *Amenari* dans ce Supplément.

CARAMBOU-VALLI. Canne blanche, variété de la canne à sucre. Voyez *Saccharum* (VI, 148).

CARAMANCHEL (Eaux de). Elles sont situées dans le village de ce nom, près de la sierra Morena, en Espagne; elles sont très

anciennement connues des habitants et employées contre la dysenterie; à cet effet, ils y trempent une croûte de pain qu'ils mangent, en buvant un verre de cette eau par dessus (Limon de Montero, *Espejo cristalino de las aguas de España*, lib. I, trat. 2, cap. XIV, p. 145, in-fol. Alcala, 1697).

CARAMENO. Huile tirée d'un fruit américain appelé *Hyboucouhu* (III, 556).

CARAMOTTE. Nom de la crevette du Levant. Voyez *Cancer* (II, 63).

*CARANA. Synonyme de caragne (Voyez ce mot, II, 84), *Amyris carana*, Humb. (I, 267). Voyez aussi ce Supplément, également à *Amyris*, p. 40, et à *Caragne*, p. 144.

CARANGUE. Nom français du *Scomber carangua*, Bloch. (VI, 266).

CARANX. Voyez *Scomber*.

*CARAPA.

Le *C. guineensis*, Sw., donne une huile analogue à celle du *C. guianensis*, Aubl., d'après la *Flore de Sénégambie* (I, 128), où il est figuré sous le nom de *C. touloucouna*, Perrot. On la nomme *Huile de toucoulouna*, parce qu'on l'extrait du fruit de ce végétal, qui en donne 65 pour 100 de son poids; elle est jaune et concrète, et actuellement d'un usage commercial en Europe, surtout à Marseille, où on apporte les semences du Sénégal qui la fournissent (*Journ. de pharm.*, XX, 307).

CARAPIA. Nom générique brésilien des espèces du genre *Dorstenia*, et surtout du *D. opifera*, Mart., qui est le *D. cordifolia*, Sw. Velloso écrit *Cayapia*.

CARAPIXO DE CALCADA. Nom brésilien des *Triumphetta lappula* et *T. semiloba* (VI, 777).

CARAVANSAS. Nom italien des haricots à Poli, près Rome.

*CARBONE.

Le chlorure de carbone a été employé pour la première fois à l'hôpital de Middlesex, en lotion, sur une plaie cancéreuse (un gros de sel pour une pinte d'eau), sur laquelle on appliquait aussi des compresses qui en étaient imbibées. Il en résulta immédiatement diminution de la douleur, ainsi que de la fétidité de la plaie et une amélioration pour la malade. Le docteur Tuson employa en même temps le trichlorure de carbone à l'intérieur (une goutte dans une once d'eau), trois fois par jour, qu'il porta successivement au double et au triple. Il y eut un effet sédatif très prononcé et du sommeil. Ce médecin cessa après quelques jours cet usage. La tumeur se détacha par lambeaux, et la plaie, qui paraissait de bonne nature, fut lavée chaque jour avec la solution de chlorure de carbone, sans douleur pour la malade, qui s'en trouva bien. Les autres maladies où l'emploi du trichlorure de carbone a été le plus efficace sont la gangrène sénile, les affections gangréneuses, les névralgies,

quelques névroses, etc. (Bouchardat, *Annu. de thér.*, 1845, p. 110).

En Laponie, on cautérise les plaies en y appliquant un charbon ardent; les Turcs se servent parfois aussi de cette méthode (Regnard, *Voyages*, I, 115). Le charbon a été préconisé comme l'antidote du *sublimé corrosif.* Voyez ce dernier mot.

Dubuc (G.). Mémoire sur quelques propriétés comparées de diverses espèces de charbons végétaux (*Précis de l'Acad. de Rouen*, 1817, p. 84). — *Id.* sur la faculté clarifiante de divers charbons végétaux, etc. (*Mém. de l'Acad. de Rouen*, 1838, p. 189).

Charbon de terre, houille. On a donné le nom de *goudron minéral* à l'huile que la distillation sépare du charbon de terre, qui sert, purifiée, à l'éclairage au gaz. Cette huile pyrogénée a des inconvénients que Parent-Duchâtelet a signalés (*Annales d'hygiène*, 1830, t. III, pag. 26 et suiv.). Archibald Cochrane conseille d'en imprégner les bois pour les rendre imperméables aux vers (*Biogr. univ.*, LXI, 183).

Charbon animal. Ajoutez : Le docteur Schmalz l'a employé avec succès, à la dose de 3 grains par jour, dans le cancer de l'utérus. On portait la dose jusqu'à 60 grains, et on le continuait deux ou trois mois. On le préparait en brûlant dans un tambour à café du veau ayant un tiers d'os (*Revue médic.*, 1836, p. 264). Il a été employé dans les scrofules par le docteur Speranza. Weise l'a proposé le premier en 1829, puis Kunh, Wagner, Gampert et Giadaron, contre cette maladie, à la dose de 1 à 3 grains par jour, continué pendant trois à cinq mois (*Revue médic.*, 1835, I, p. 247).

Cardillo. Nom du *Sonchus tenerrimus*, L. (VI, 439), à Naples.

*Cardinale bleue. *Lobelia syphilitica*, L. (IV, 137).

Cardon. Un des noms de l'*Euphorbia canariensis*, L., à Madère, sans doute parce qu'il est épineux.

Careillade. Un des noms de la jusquiame. *Hyosciamus niger*, L. (III, 568).

*CARDUUS. Ajoutez : On mange en Morée la moelle des chardons (*Voyage scientifique en Morée*, Relation, I, 209).

Carenful. Un des noms du girofle dans l'Orient.

Carensac (Eau minérale de). Voyez *Cransac* (II, 458).

*CAREX. Ajoutez aux *Carex*, dont les Lapons se couvrent les jambes pour empêcher les engelures, le *C. vesicaria*.

CARGIÈGHE (Eaux de). La fontaine Saint-Martin, près de ce village, en Sardaigne, donne une sorte d'eau de Seltz, limpide, acidulée, froide, sans odeur. On la boit, d'après le docteur Sacchéro, dans la jaunisse, les irritations de l'estomac, etc. On la prend en bains dans les piqûres, les blessures envenimées, etc. Elle a un dépôt ocracé qu'on applique sur les tumeurs, les contusions, les glandes engorgées, etc. (Valery, *Voyage en Corse*, etc. II, 82).

Cariacô (Eau de), Voyez *Colombie* (II, 367).

*CARICA.

C. papaya, L. C'est le suc laiteux et récent du fruit du papayer, dont on use comme anthelmintique. A la maturité de ce fruit, ce suc est clair, fade, laiteux, et n'a plus cette propriété. Les racines de l'arbre, et même toutes les parties, paraissent partager cette action vermifuge. Le *Carica proposa*, Willd., n'est qu'une variété du *C. papaya*, suivant Lamarck. Consultez, sur le papayer et son suc, les *Annales de Chimie*, XLIII, 267, 304; XLIX, 250, 306; le *Bull. de la Société philomatique*, III, 133; une lettre de M. de Cossigny, *Journal de botanique*, VI, 193; une note de M. Bajon, ancien *Journ. de méd.*, XXXIV, 60; XXXVI, 241, et le *Journ. de pharm.*, III, 472.

*CARISSA. Ajoutez : Le *C. arduina*, végétal du cap de Bonne-Espérance, a des fleurs blanches qui sentent le jasmin. Les Hottentots mangent ses baies, tout insipides qu'elles sont (*Voyage de Burchell*, p. 24, édit. de Walkenaër). Le *Carissa edulis*, Valh., a son écorce amère, fébrifuge; on l'appelle en Guinée *Tkokobessa* (*Mém. de l'Acad. de Copenhague*, III, 1828, et *Journ. de pharm.*, XVIII, 581).

CARLINE, CAROLINE. D'après Villars, les paysans du Dauphiné donnent ces noms au *Ranunculus glacialis*, L. (VI, 20).

— DES ALPES. *Carlina acaulis*, L. (II, 108). Elle est figurée *Flore médicale*, tome II, f. 98.

*CARLSBAD (Eaux de).

De Carro (J.). Almanach de Carlsbad, etc. Prague, 1838, in-12. — Schmalz. De l'usage des eaux thermales de Carlsbad, etc. Prague, 1839, in-8 (en allemand).

CARLSTHALERBAD. Synonyme de Schlangenbad (VI, 250).

*CARNAUBA. Rectifiez: Nom brésilien du palmier *Corypha cerifera*, Arrud., qu'on applique aussi à la cire fournie par ses feuilles. Voyez *Corypha* dans ce Supplément.

*CAROBA. Plusieurs bignoniacées portent au Brésil ce nom et sont estimés utiles contre les affections vénériennes. Ils appartiennent aux genres *Bignonia*, *Jacaranda*, *Cybistax* et *Sparrattosperma*. Voyez Martius, *Syst. mater. med. bras.*, 66).

CAROUBE DE JUDÉE. Nom que l'on donne à une excroissance du *Pistacia terebinthus*, L., à cause de sa ressemblance avec le fruit du caroubier. Voyez *Pistacia* (V, 352), et ce même mot *Pistacia* dans ce Supplément.

*CARPENTARIA. C'est aussi un des noms anciens de la millefeuille, *Achillea millefolium*, L. (I, 22).

CARPOUS. Nom du melon d'eau en Arménie, d'après Tournefort (*Voyage*, III, 193).

CARQUEJA. Voyez *Baccharis* dans ce Supplément

CARRAGUEN. Nom anglais du *Fucus crispus*, L. Voyez *Fucus* dans ce Supplément.

CARRERA. Champignon comestible d'Italie. Voyez *Pleuropes* (V, 372).

CARRI-VILLANDI. Nom d'un *Smilax* dans Rheede (*Malab.*, VI, 374), qui paraît être le *S. china*, L., ou le *S. Zeylanica*, L., d'après quelques auteurs.

CARTHAME. Nom français du *Carthamus tinctorius*, L. (II, 115).

*CARTHAMUS. Ajoutez : Il est parlé du *Carthamus corymbosus*, L., à *Chamæleon* (II, 198). Voyez ce mot plus bas, p. 160.

Giobert (J.-A.). *Sul cartamo cultivato come pianta tintoria ed oleifera*, etc. (dans le tome II des *Mém. de la Soc. d'agriculture de Turin*, — 1826).

*CARUA. C'est encore le nom malabare du *Laurus cassia*, L. (*Dict. des sc. nat.*, VI, 420).

*CARUM CARVI, L. Les Égyptiens emploient fréquemment ses semences comme condiment, sous le nom de *Karaouih* ou *Karaouich*.

*CARYOPHYLLUS AROMATICUS, L.

Lodibert a trouvé dans celui des Moluques une substance cristalline qu'on ne trouve pas dans celui de Cayenne.

Dumas. Recherches sur l'huile de girofle (*Journ. de pharmacie*, XX, 30).

CARYOPHYLLUS INDICUS MAJOR. Nom du *Tagetes erecta*, L., dans les anciens botanistes (VI, 629).

— — MINOR. Nom du *Tagetes patula*, L., dans les anciens botanistes.

*CARYOTA. *C. onusta*, Blanco (auteur d'une flore de Manille). Les fruits de ce palmier, qui forment des espèces de baies, ont la propriété, étant mis dans l'eau, de la rendre excitante, âcre, et propre à causer des cuissons et de la douleur à ceux qui s'y baignent ou s'en lavent, dans l'île de Soulou ou Solo, dans la Malaisie, d'après le rapport du docteur Yvan. Les habitants en jettent dans les fontaines, pour éloigner les étrangers qui voudraient s'y baigner, etc.

CASCA D'ANTA OU DA ANTA. Nom brésilien du *Drimys granatensis*, L. M. A. Saint-Hilaire appelle ainsi le *D. winteri*. Son écorce (*casca* en espagnol) est celle appelée *Melambo* ou *Malambo*. M. le docteur Guillemin croyait que c'était celle d'un *Rauvolfia* nouveau du Brésil.

CASCA DE LARANJEIZA DA TERRA. Nom brésilien de l'écorce de l'*Evodia febrifuga*, Saint-Hil. (III, 194).

— DE PARATUDO OU PARATODO. Noms de l'écorce du *Cinnamodendron* (cannella?) *axillare*, Martius (*Syst. mat. med. bras.*, 46), au Brésil Voyez *Paratodo* (V, 200) et ce supplément au même mot.

— PRETIOSA. Nom brésilien de l'écorce du *Mespilodaphne pretiosa*, Martius (*Syst. mat. med. bras.*, III), qui avait d'abord appelé ce genre *Cryptaria*.

CASCALOTE. Nom qu'on donne au Mexique à un *Mimosa* dont les gousses, riches en tannin, servent au tannage des peaux maroquinées (*Mém. de la Soc. roy. et centr. d'agric.*, t. XLIX—1837)

CASCARILLA. Nom qui veut dire écorce fine en espagnol. (Voyez la liste des différentes écorces de ce nom dans le *Cours d'hist. nat. pharmaceutique* de Fée, II, 280.)

— AMARILLA DE MUGNA, *Cinchona lanceolata*, Ruiz, variété du *C. lancifolia*. On donne aussi ce nom au *C. micrantha*, Ruiz, variété du *C. brasiliensis*, W.

— BOBA DEHOJOUS MORADAS. Écorce du *Cinchona purpurea*, Ruiz, variété du *C. cordifolia*, Mutis.

— BOVA. Écorce de *Cinchona magnifolia*, Humb.

— DE BRACOMEROS. *Cinchona scrobiculata*, Humb.

— COLORADA. Variété du quinquina rouge.

— DEL REY. Nom du quinquina jaune à écorce plate (V, 621).

— DELGADA. Écorce du *Cinchona hirsuta*, Ruiz, variété du *C. cordifolia*, Mutis.

— FALSA. Écorce du *Portlandia hexandra*, Jacq. (V, 650).

— FENA. Un des noms du *Cinchona condaminea*, Humb. On le donne aussi au *C. scrobiculata*, Humb.

— — DE HOJA AGUDA. Nom du *Cinchona acutifolia*, Ruiz.

— — DE URITUSINGA. *Cinchona condaminea*, Humb.

— LAMPIGNA ou LAMPINO. Noms des écorces du quinquina orangé, *Cinchona lanceolata*, Ruiz, variété du *C. lancifolia*, Mutis.

— MORADA. *Cinchona cordifolia*, Mutis.

— NAPELLA ou NIGRO. Noms des écorces du *Cinchona glandulifera*, Ruiz, à Chicoplaya (V, 646).

— DE LA NUEVA ANDULASIA. Un des noms du quina de *Cumanu*; écorce du *Cusparia febrifuga*, Humb. (I, 300).

— PALLIDA. Un des noms du quinquina jaune, écorce du *Cinchona cordifolia*, Mutis.

— PELUDA. Un des noms de l'écorce du *Cinchona Humboldtiana*; *C. ovalifolia*, Mutis.

— PILLAO. Synonyme de *Cascarilla tenuis*.

— TENUIS. Écorce provenant des jeunes rameaux du *Cinchona hirsuta*, Ruiz, variété du *C. cordifolia*, Mutis.

CASCARILLEROS. Nom américain des hommes chargés de récolter les écorces du quinquina.

CASEMA RONCHA. Nom de pays du *Xanthium catharticum*, Kuuth. (VI, 969).

CASSADER. Un des noms de la racine du *Convolvulus panduratus*, L. (II, 409).

CASSE OFFICINALE. *Cathartocarpus fistula*, Pers. (II, 147).

— VULGAIRE. *Cathartocarpus fistula*, L. (II, 147).

CASSIA. Sous ce nom, les anciens employaient une écorce qu'on croit être le *Cassia lignea* (Voyez *Laurus cassia*, L. (IV, 52), et *Laurus cinnamomum*, L. (IV, 56). Quelques uns y voient le *L. malabathrum*.

— CATHARTICA. Voyez *Senna* dans ce Supplément.

*CASSIA. Ajoutez: Le *Cassia acutifolia*, Delile, est figuré planche XXVII du grand ouvrage d'Égypte, partie botanique. C'est le *C. lanceolata*, Nectoux. Il n'a pas le pétiole glanduleux, comme

le *C. lanceolata*, Forsk, ce qui distingue ces deux plantes. Il fournit le séné d'Alexandrie, et celui-ci le séné de la Mecque.

La racine du *Cassia hirsuta* agit sur le système lymphatique, et est utile dans les obstructions du bas-ventre, la débilité d'estomac, l'hydropisie commençante, etc.; elle est surtout employée comme diurétique, vermifuge, d'après Martius. Les gousses (siliques) de cette plante ont trois à quatre pouces, et contiennent trente à quarante graines, qu'on emploie torréfiées, comme le café (*Journ. de chim. méd.*, V, 425). Les feuilles sont alimentaires et se mêlent au conscous des nègres. On en fait des cataplasmes, qu'on applique sur les ulcères, les tumeurs causées par le ver de Guinée; en décoction, on les donne en lavement dans la colique, etc. Cette plante est d'un usage général sur toute la côte de Guinée, où on la nomme *Bentamara* en iolof. Au Brésil, on l'appelle *Fedegoso;* dans les îles de la Sonde, *Santaigne*, etc. Au Brésil, on la nomme encore *Ajamariola.*

C. lanceolata, Forsk. D'après M. Delile, *Flore d'Égypte* (partie d'histoire naturelle, II, 129), ainsi que nous venons de le dire, cette espèce a le pétiole glanduleux et fournit le *séné de la Mecque* des Arabes. Le *C. lanceolata* de Nectoux diffère de celui-ci, ce qui l'a fait nommer *C. acutifolia* par M. Delile, qui affirme que ce dernier fournit le *séné d'Alexandrie*. Voyez *Senés* (VI, 312).

C. occidentalis. Cette plante ne paraît pas être distincte du *C. hirsuta :* aussi Bowdich lui attribue-t-il toutes les propriétés de cette dernière et l'appelle-t-il aussi *Bentamara* (Bowdich, *Excursions*, etc., 392). Il ajoute à ce que nous avons dit à celui-ci que c'est la panacée des Mandingues, qu'on fait des bains avec la décoction de ses feuilles, qu'on frotte la peau des fiévreux avec ces mêmes feuilles, etc.

C. sieberiana, Leprieur. Cette espèce, du Sénégal, est purgative et employée dans ce pays sous le nom de *Singène*, d'après ce pharmacien.

C. tora, L. Ainslie parle des propriétés de cette espèce, de l'Inde (*Mat. med. ind.*, II, 405).

C. venenifera, Meyer. Les racines de ce végétal, de la Guiane, servent à enivrer le poisson. On l'y nomme *Piawi.*

Vogel (T). *Synopsis generis cassiæ. Berolini*, 1837, in-8.

*CASSUVIUM. La portion charnue, le réceptacle pyriforme du véritable fruit, est ce qu'on appelle *pomme d'acajou* dans le *Cassuvium pomiferum*, L. Ce fruit, un peu réniforme, est la *noix d'acajou.* Le suc des réceptacles bouillis pendant deux jours, dans un vase de terre, du *C. pomiferum* s'éclaircit et fournit aux Antilles

une espèce de cidre dont on vante l'agrément (*Abr. des Voyages*, XIV, 443).

Analyse de la gomme du *Cassuvium* (*Journ. de pharmacie*, IV, 145). — Note sur les noix ou pommes d'acajou (*Journ. de chimie médicale*, VI, 747).

CASTAGNEAU. Nom français du *Sparus chromis*, L. (VI, 494).

— (petit). Nom français du *Labrus chromis*, L. (IV, 3).

*CASTANEA. Il paraît que le végétal appelé par Loureiro (*Cochinchine*) *Fagus castanea* est un *Quercus* nommé *chinensis* par Bunge et *Castanea chinensis* par Sprengel. Les Japonais conservent les marrons frais jusqu'au milieu de l'été, en les enveloppant dans de l'argile (*Ann. des Sciences nat.*).

CASTANHA DE BUGRE. Ce nom, qui veut dire châtaigne sauvage, est celui du genre *Anisosperma*. Sa graine est analogue, par ses propriétés, à la fève de Saint-Ignace des Brésiliens, *Feuillea trilobata*, L., qu'il ne faut pas confondre avec la vraie fève de Saint-Ignace, *Strychnos Ignatii*, Lam. (VI, 553).

CASTANEA DE MARANHA. Un des noms de la Châtaigne du Brésil, *Bertholletia excelsa*, Bonp. (I, 579).

CASTANOSPERMUM AUSTRALE, Cunningh. Arbre de la famille des Légumineuses, de la Nouvelle-Hollande, rapporté en France par feu M. le docteur Eydoux, médecin de la corvette *la Favorite*, qui contient dans ses gousses, à parois ligneuses et ressemblant un peu à celles du caroubier, quatre ou cinq semences, du volume d'une châtaigne, ayant la saveur des pois frais, et susceptible de servir de nourriture. Ces semences ont levé au Jardin de la Marine à Toulon, et on a vu avec surprise que chacune poussait deux tiges. Ce végétal a passé l'hiver, à la vérité fort doux de 1833, au Jardin de Toulon, en pleine terre.

CASTELJALOUX (Eau minérale de). Elle est ferrugineuse et froide, et la source trouvée en 1832, près de cette ville (Lot-et-Garonne), appartient à M. Livadon. Elle a les propriétés des eaux de cette nature. L'analyse en est consignée dans le t. VI, page 685, des *Bulletins de l'Académie royale de médecine*.

*CASTELLAMARE (Eaux de).

Sementini, Vulpes et Cassola. Analyse et propriété des eaux minérales de Castellamare, traduit de l'italien et accompagné de notes, par Rivaz. Paris, 1834, in-8.

*CASTERA VIVENT, ou DE VERDUSAN (Eaux de).

Capuron et Bazin. Notice sur les eaux minérales de Castera de Verdusan. Paris, 1830, in-18.

CASTOR OIL. Nom anglais de l'huile de ricin (VI, 92).

CASTOR ZIBETICUS, L., *lisez* : *Mus zibeticus*, Gmel. (IV, 519).

*CASTORÉUM. Il en existe de deux espèces : l'un, qui est le plus fréquemment usité, vient du Canada et autres régions de l'Amérique septentrionale ; il sent la résine de pin, parce que les

castors se nourrissent d'écorce de pin ; il est rougeâtre et fétide; il se coupe sous la dent comme de la cire ; il n'éprouve aucune action par l'acide muriatique étendu d'eau. Il est en poches pyriformes et allongées, aplaties souvent plusieurs ensemble. On l'emploie surtout dans l'ouest de l'Europe.

Le castor de Sibérie est infiniment plus rare et coûte dix à douze fois plus cher; il est en poches plus petites, plus rondes, comme bilobées. Il a une odeur d'empyreume très forte, parce que l'animal se nourrit d'écorce de bouleau ; il est jaunâtre, graveleux et cassant sous la dent comme de l'amidon ; il fait effervescence avec l'acide muriatique étendu d'eau ; il forme avec l'alcool une teinture peu colorée, tandis que celui d'Amérique se colore en rouge brun. M. Guibourt croit que le *Castoréum* de Sibérie a subi une préparation qui l'éloigne de son état naturel. D'autres pensent que sa manière d'être dépend de l'abondance du carbonate de chaux de l'écorce de bouleau, qui se retrouve dans le *Castoréum*. Ce n'est que dans le temps du rut qu'on tue les castors, afin que leurs poches soient plus abondantes en *Castoréum*. L'odeur de cette drogue paraît être due à l'acide carbolique ; cet acide, que Rung a obtenu du goudron, développe l'odeur de *Castoréum*, étant étendu d'eau (*Annuaire de chimie*, 1845, p. 521).

Guibourt. Note sur les caractères distinctifs des Castoréum de Sibérie et de Canada (*Comptes-rendus hebdomad. des séances de l'Acad. des sciences*, 13 août 1832). — Pereira. Caractères distinctifs du Castoréum d'Amérique et de Russie (*Journ. de chimie médic.*, III, 346, 2e série. — 1837). — Sur le Castoréum (*Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Acad. des sc.*, 16 janvier 1843 ; XVI, 133).

*CASUARINA. Ajoutez : Les rameaux tombants du *C. equisetifolia*, L. F., ont un feuillage très sombre et le font mettre sur les tombeaux par les sauvages de l'Océanie, comme chez nous le saule pleureur, le cyprès, etc., d'après le rapport du contre-amiral d'Urville, notre excellent ami, si cruellement brûlé, avec sa famille, à la catastrophe du chemin de fer de Versailles de la rive gauche, le 8 mai 1843 (*Conversation* du 11 avril 1833).

*CATAPLASMES. M. le docteur Guillon propose un nouveau mode d'employer les cataplasmes ; il les injecte, en les tenant un peu liquides, à l'aide d'une seringue dans le vagin, le rectum, etc., lors de l'irritation de ces parties; il les compose de farines d'orge, de riz etc., et évite celle de graine de lin presque toujours rance (*Bull. de l'Acad. royale de médecine*, IX, 489). M. Reveillé-Parise veut qu'on applique les cataplasmes froids, ou presque froids, sur les tumeurs inflammatoires, au lieu de les employer chauds, comme on le fait habituellement.

CATÉ. Nom du cachou, *Areca catechu*, L. (I, 393), dans Garcias.

*CATHARTOCARPUS BRASILIANUS, Pers. Ajoutez :

Cette espèce a un fruit presque double en longueur du *C. fistula*, Pers.; sa surface est âpre, au lieu de l'avoir lisse, comme celle de ce dernier. Sa pulpe a une saveur moins douce et qui ne purge pas plus que la casse ordinaire (*Acad. roy. de méd.*, 30 mars 1835).

CATOUBA. Sorte de Mouron de Madagascar qui sert à dissiper les enflures (Rochon, *Voyage*, etc., p. 288).

*CAUSTIQUES. Ce sont des corps qui désorganisent les tissus sur lesquels on les applique plus ou moins profondément. Il y en a de deux sortes : les *coagulants* ou plastiques, tels sont les acides minéraux, les nitrates d'argent, de mercure, les chlorures d'antimoine, de zinc, l'acétate de cuivre, etc. ; les *fluidifiants*, tels que la potasse, la soude, l'ammoniaque caustique, les acides arsénieux et arsénique, l'acide oxalique, l'acide acétique très concentré, la créosote, etc. Plusieurs de ceux-ci ont leur *coagulum* soluble, comme les acides arsénieux, arsénique, acétique, le sulfate de cuivre, les chlorures d'or et de mercure, en sorte que leur absorption médiate ou immédiate peut donner lieu à des accidents graves et même mortels. Ceux dont l'absorption ne donne lieu à aucun symptôme grave sont la potasse, la soude, les chlorures de zinc, d'antimoine, le protonitrate de mercure, la plupart des acides inorganiques. Dans ce Supplément, nous avons établi à *Astringent* la différence des vrais caustiques avec ceux-ci. Le chlorure de zinc est très employé maintenant, et préféré à la pâte du frère Côme, à la poudre de Rousselot, comme plus limitatif, lorsque le mal sur lequel on l'emploie est peu considérable (voyez *Zinc* dans ce Supplément) ; s'il l'était, c'est l'instrument tranchant dont il faudrait se servir. Parmi les premiers, il faut préférer ceux dont l'effet est local et qui ne sont pas absorbés; telle est la potasse caustique ; l'arsenic peut l'être, aussi conseille-t-on d'en fractionner la dose nécessaire ; on n'en emploie une seconde que lorsque les urines ne contiennent plus d'arsenic de la première ; car il y paraît après un temps très court (*Abeille médicale*, février 1846, d'après une discussion de la *Société anatomique*, p. 40). Le *caustique de Vienne* est préférable à la potasse caustique contre les chancres vénériens, parce qu'il n'est pas diffluent (Bouchardat, *Annu. de thér.*, 1841, p. 143).

On peut admettre une septième série de caustiques (voyez le Dictionnaire); on y placerait ceux qui ont une action perturbatrice ; tel est le cas où on va porter l'ammoniaque au fond de la gorge sur les plexus pharyngiens, suivant la méthode de M. le docteur Ducros, pour guérir l'asthme, l'aphonie et, suivant ses assertions, l'é-

pilepsie, la paralysie, la rage, la phthisie, etc., à l'aide de ce qu'il appelle l'*ébranlement nerveux*. Voyez *Ammoniaque* dans ce Supplément.

On emploie aujourd'hui les caustiques dans la plupart des maladies de la peau ou dermatoses. MM. Alibert, Bretonneau, Serres, Velpeau, etc., ont mis cette méthode en pratique presque généralement et avec succès. On cautérise le plus ordinairement avec la pierre infernale sèche (voyez plus haut *Argent*) ou mouillée, les engelures, l'érysipèle, le pemphigus, le *zona*, l'urticaire, le furoncle, le charbon (contre lequel on emploie aussi la potasse caustique ou le beurre d'antimoine), la pustule maligne, etc. On cautérise encore dans quelques exanthèmes, comme la variole, dès le premier jour de l'éruption, au moins sur le visage et surtout autour de globe de l'œil, dans la teigne naissante. Les dartres elles-mêmes ont été soumises à la cautérisation, particulièrement celles de cause externe, afin de ne pas courir le danger de la répercussion. Sur les surfaces étendues, on cautérise à l'aide de lotions faites avec une partie de nitrate d'argent dans trois parties d'eau. De tout temps on a employé les caustiques dans les affections cancéreuses, chancreuses, naissantes, dans quelques tumeurs scrofuleuses, etc. Voyez sur ce sujet le Mémoire de M. Duchesne-Duparc, cité à la bibliographie de cet article.

Hardi (A.). Emploi des caustiques. Paris, 1836, in-4 (Thèse).—Petit (de Maurienne). Recherches sur l'emploi du caustique, etc. Paris, 1838. — Payan. Mémoire sur l'emploi thérapeutique des caustiques, etc. Il propose un caustique composé avec le sulfate de cuivre en poudre délayé dans le jaune d'œuf (*Bull. de thérapeut.*, XXIII, 27).— Duchesne-Duparc (L.-V.). De la cautérisation dans le traitement externe des maladies de la peau (*Revue méd.*, août 1845). Voyez la bibliographie d'*Exutoires* (III, 207), et ce mot dans ce Supplément. Voyez encore celle de *Dessiccatifs* dans ce Supplément.

Caustique de Vienne solidifié. Mélange de chaux vive, deux parties, et de potasse, une partie, fondu à la chaleur et coulé dans des tubes. On le taille comme un crayon.

— de Filhos. Mélange de deux parties de potasse et d'une de chaux fondues et coulées en tubes (Bouchardat, *Annu. de thérap.*, 1843, 267).

— de Pollau. Mélange de 1 partie de potasse caustique, 1 de savon et 7 de chaux en poudre, mêlés, dont on fait une pâte avec de l'alcool (Bouchardat, *Annu. de thérap.*, 1843, 271).

*CAUTÈRES.

Restaurand (R.). *De inustionibus sive fonticellis*. Lyon, 1681, in-12. — Igouin. Mémoire sur l'application du feu. Bordeaux, 1834.

*CAUTERETS (Eaux de).

Orfila. Note sur les eaux de Cauterets (*Journ. de chimie méd.*, X, 65. — 1834). — Camus (C.). Nouvelles réflexions sur les eaux de Cauterets, etc. Auch, 1836, in-8.

CAUVALAT (Eaux de). Cette source, appelée de Saint-Benjamin, est située près le Vigan, département du Gard, où elle a été découverte par le sieur Verdier. Elle est froide, sulfureuse; on

la conseille en bain et en boisson dans le rhumatisme chronique, les névralgies, les affections cutanées. Elles ont été analysées au laboratoire de l'Académie royale de médecine.

Verdier. Eaux minérales hydro-sulfureuses de Convalat-le-Vigan. Nîmes, 1839, in-12, 2e édit., 1845, in-8.

CAVAI. Nom du tabac dans quelques régions de l'Amérique du Sud.

CAVEN. Nom de pays de l'*Inga caven*, N. (III, 606).

CAXIM. Nom brésilien du *Sapium illicifolium*, Willd. Voyez *Sapium* dans ce Supplément.

CAYENNE. Un des noms anglais du piment, *Capsicum annuum*, L. (II, 84).

*CEANOTHUS. Ajoutez : le *C. americanus*, L., est estimé aux États-Unis un astringent énergique. Ses feuilles ont été jadis employées à l'instar du thé ; elles ont un goût légèrement amer et styptique. Le docteur Hubbard les a prescrites avec avantage dans les affections aphtheuses des enfants, dans la dysenterie maligne, et autres maladies avec débilité, surtout en y ajoutant un peu de borax (*Journ. de pharm.*, XXIII, 354).

CÈDRE DE LA BARBADE. *Cedrela odorata*, L. (II, 168).

*— BLANC. *Bignonia leucoxylon*, L. (I, 600).

*— ROUGE. C'est encore le *juniperus virginiana*, L. (III, 698).

*CEDRELA FEBRIFUGA, Blume. Ajoutez : M. Horsfield est le premier qui ait employé cette écorce, en 1816, à Java, dans les dernières périodes de la dysenterie et dans les fièvres intermittentes. C'est un des fébrifuges les plus énergiques. Weitz le traite de *divin*, et M. Blume nous a dit, le 31 octobre 1832, qu'il avait épargné à la colonie de cette île plus de 300,000 fr., en substituant cette écorce au quinquina.

CÉDRINE. Voyez *Cedria* (II, 168).

*CELASTRUS. Ajoutez : Les Arabes mangent les feuilles fraîches du *C. edulis*, Vahl., pour se procurer une excitation analogue à celle des narcotiques (Jussieu, *Élém. de botan.*, p. 646). On lit dans les instructions dressées pour le voyage de La Pérouse autour du monde (*Voyage*, I, 197) une recommandation de reconnaître le *C. inermis* des îles de la mer du Sud, de s'informer de ses propriétés. On ne sait trop de quel végétal on a voulu parler, car il n'y a pas de *Celastrus* de ce nom décrit dans les auteurs, et on ne voit pas même de *Celastrus* parmi les plantes de l'Océanie.

Il y a au Sénégal une espèce de *Celastrus* appelée *Senegalensis* par M. Leprieur, qui est le *C. decolor*, Delile, dont les racines sont employées dans ce pays comme diurétiques et purgatives, d'après ce botaniste.

CELDA (Eaux minérales de). Ces eaux, situées dans l'Aragon, près de Fernel, en Espagne, sont remarquables par leur abondance. On les emploie en tout temps en bains, ayant, dit-on, la

propriété d'être très chaudes en hiver et très fraîches en été (Limon de Montero, *Espejo cristalino de las fuentes*, etc., p. 166, in-f°. Alcala, 1697).

CELLES (Eaux de).

Nous soupçonnons que ces eaux sont celles de *Salles*, dont nous avons parlé t. VI, p. 296, écrites différemment par l'auteur que nous allons citer. On ne trouve pas le nom de *Celles* dans les géographies.

Barrier (J.-A.). Mémoire sur les eaux minérales de Celles. Valence, 1838, in-8.

*CELTIS. Ajoutez : Le *Mallam todda vaddi* de l'*Hortus malabaricus* est le *Celtis orientalis*, L., dont toutes les parties passent pour être spécifiques dans l'épilepsie (Ainslie, *Mat. med. ind.*, II, 178). Ce petit végétal, qui a l'aspect d'un *Mimosa*, a des emplois superstitieux dans le pays (Rheede, *Hortus malab.*, IX, 37).

Cenchrus granularis, L. Voyez *Manisuris granularis*, Sw. (IV, 219).

Cendres vertes. Sorte de sous-carbonate de cuivre (II, 106).

*CENTAUREA. Ajoutez : Le *C. acaulis* a la racine douce et alimentaire; les Arabes la désignent sous le nom de *Toffs* (*Encycl. botan.*, I, 671).

M. Nativelle a extrait un alcaloïde qu'il appelle *Cuisin* du *C. benedicta*, L.; il est vomitif (Bouchardat, *Ann. de thérap.*, 1843, p. 204).

Au Brésil, on emploie les *Callopisma perfoliata* et *amplexicaule*, Mart., dans les fièvres intermittentes, sous le nom de *Centaurea*. Voyez *Callopisma* dans ce Supplément.

Pline (lib. xxv, c. 6) donne le nom de *Lepto-centaurea* à une plante à feuilles menues appartenant peut-être au genre *Centaurea*.

Centaurée (Grande). *Centaurea centaurium*, L. (II, 173).

*Centimorbia. Un des vieux noms de la Nummulaire, *Lysimachia nummularia*, L. Voyez *Lysimachia* dans ce Supplément.

Cepe noir. *Boletus æreus*, Bull. (I, 633; VI, 598).

Cepola tænia, L., flambeau. Espèce de poisson rubané de l'ordre des acanthoptérygiens, dont la chair est résolutive et émolliente d'après Lémery.

Cera du palo. Cire rouge et molle du Pérou d'après Ulloa (*Abrég. des Voyages*, XII, 34).

*CERATONIA. Ajoutez : Le fruit du *C. siliqua*, L., mâché, fait cesser l'amertume des substances amères, du quassia par exemple, d'après le docteur Guastamacchia (*Revue médic.*, 1838, p. 16).

Hary (H.). Mémoire sur la culture des caroubiers dans le royaume de Valence. — 1844? (annoncé *Écho du monde savant*, I, 984).

On appelle *Caroube de Judée* une excroissance du *Pistacia terebinthus*. Voyez *Pistacia* dans ce Supplément.

Ceratophytes. Sorte de polypiers (V, 436).

*CERBERA. Ajoutez : Le *C. manghas*, L., *manga* des Malais,

èréva des Taïtiens, *wabba* à Amboine, lorsqu'il croît le long des eaux, acquiert des dimensions énormes. Le suc laiteux qui découle de ses incisions est un faible purgatif. On mange ses feuilles (jeunes) cuites dans l'huile. On appréhende à tort, à ce qu'il paraît, l'ombre de cet arbre (d'Urville, *Voyage au pôle sud*, V, 425). Ces renseignements diffèrent de ceux que nous avons donnés; mais nous devons les croire plus exacts, puisqu'ils ont été pris sur les lieux mêmes.

Cerdana alliodora, Ruiz et Pavon. Il croît au Pérou et au Brésil. Son bois et ses feuilles sentent l'ail. On place ce végétal dans le genre *Cordia*. On l'appelle *Arbre à l'ail*.

*CÉRÉALES. On donne ce nom aux graminées dont la semence sert à la nourriture de l'homme et des animaux, de Cérès, déesse des moissons; tels sont le froment, le maïs, le riz, le seigle, l'orge, le sorgho, le millet, l'avoine, etc. Leur culture occupe la plus grande partie des habitants de la terre plus ou moins civilisée; elle est inconnue dans les îles du Grand-Océan, où celle de la patate, du taro, de l'arbre à pain, du cocotier, du sagouier, du manioc, de la banane, etc., la remplace très imparfaitement.

Curé (H.-H.). Essai bolanico-médical sur les altéralioos des céréales et leur influence sur l'écooomie, etc. Strasbourg, 130, in-4 (Thèse). — Willbcrause (J.). Iconographie des céréales. Genève, 1834. — Martio de Moussy. Essai historique sur les céréales. Paris?, 1839, in-8.

*Cereiba. C'est le *Laguncularia racemosa*, Gaertner, d'après Martius, qui remarque que la description du végétal faite par Pison à ce mot se rapporte probablement à l'*Avicennia nitida*.

*Cereibuna. Ajoutez : C'est l'*Avicennia nitida*, L., d'après Martius.

Cerejas. Nom du *Melothria pendula*, L., au Brésil (IV, 322). Martius l'appelle *Cereja de purga* (*Syst. mat. med. bras.*, 82).

*Cerinthe. Ajoutez : C'est le nom du *Galium verum*, L., dans Virgile, d'après M. Paulet, qui est loin d'être d'accord sur cela avec M. Fée (*Flore de Virgile*, 37), lequel croit que le *Cerinthe* de Virgile est le *Cerinthe major*, L., tout en s'étonnant de l'épithète d'*ignobilis gramen* que lui accole le cygne de Mantoue.

Cerises d'Alger. Quelques marchands de comestibles de Paris vendent, sous ce nom, à l'automne, les fruits du *Physalis pubescens*, L. (V, 296).

— d'Amérique. Nom du fruit de plusieurs *Malpighia* (IV, 202).

— de café. Fruit ou baie du café (II, 346).

— de Courwith. Fruit du *Malpighia urens*, L. (IV, 202).

— d'hiver. On donne encore ce nom aux fruits du *Physalis alkekengi*, L. (V, 295).

— de sable. Fruit de l'*Ephedra monostachya*, L. (III, 123).

— de la Toussaint. Nom du fruit du *Cerasus semperflorens*, DC. (II, 179).

Céromel. Mélange de cire et de miel. Voyez *Cire* (II, 294).

*Ceropegia. Ajoutez : L'espèce de ce genre dont les Hottentots mangent les racines se nomme au Cap *Melon d'eau des Hottentots*, et la racine *Kou*. Elle est remplie d'un jus que les naturels humentavec plaisir. On peut réduire cette racine, qui est arrondie et d'un goût agréable, en une sorte de farine, dont on fait une espèce de pain. C'est un mets favori des Hottentots (Thunberg, *Voyage*, II, 140 et 159).

Ceros. Fruit qu'on mange à la Cochinchine (Rochon, *Voyage*, p. 299).

Cérosie. Matière cireuse de la canne à sucre. Voyez *Saccharum* dans ce Supplément.

*CEROXYLON ANDICOLA, Humb. Ajoutez : La cire de ce palmier est d'abord un peu grisâtre; lorsqu'elle est fondue, elle est d'un jaune foncé, légèrement translucide, fragile comme de la résine de pin ; sa cassure est céroïde très prononcée; elle fond à une température un peu supérieure à celle de l'eau bouillante, devient très électrique par le frottement, brûle avec une flamme qui répand beaucoup de fumée. Elle a donné pour résultat de l'analyse qu'en a faite M. Boussingault : Carbone, 0,816 ; hydrogène, 0,133; oxygène, 0,051 (*Journ. de chim. méd.*, 1,364, 2e série, 1835). L'arbre est l'*Ibicuiba* des naturels, nom qu'on applique surtout à la cire qu'il produit, et que de M. de Humboldt nomme *Cera de palma* (*Comptes-rendus hebdomad. de l'Acad. des sciences*, XVII, année 1842-1843).

*CERVUS. Ajoutez : A Bourou, à Guam, dans les Moluques, on se nourrit surtout de la chair de cerf, *Cervus elaphus*, L., d'après ce que nous a rapporté le contre-amiral d'Urville, qui trouve cette chair saine et de bon goût. Il en approvisionna son bâtiment pour un certain nombre de jours ; on en sale aussi (*Voyage de l'Astrolabe*, V, 410).

CESTONA (Eau minérale de). Voyez *Guesalega* (III, 438).

Cetonia aurata. L. Ce coléoptère, commun dans les jardins au mois de mai, serait le remède de la rage, d'après des essais faits en Russie, s'il fallait en croire certains rapports des journaux politiques (*la Presse*, 6 nov. 1844). La Russie est le pays où on a préconisé le plus de remèdes anti-rabiques, sans que l'expérience en ait confirmé un seul.

Cetrarin. Principe amer du lichen d'Islande, *Cetraria islandica*, Ach. (IV, 100), obtenu par M. Herberger, pharmacien à Kaiserslauten. Il est tantôt en poudre entièrement blanche, semblable à la magnésie, tantôt sous forme de petits globules réunis en arborisations ; faiblement comprimé, il offre un peu l'éclat soyeux ; il est léger, inaltérable à l'air, inodore. Son amer-

tume est franche, surtout celle de sa solution alcoolique ou éthérée ; il est peu soluble dans l'eau bouillante ou froide; il est insoluble dans les huiles essentielles, la créosote, les huiles grasses; les acides minéraux, plus encore que les organiques, le précipitent de ses solutions sous forme de flocons gélatineux, etc. (*Journ. de pharm.*, XXIII, 505). Le docteur Muller a expérimenté à la dose de deux grains, uni au sucre, le *Cetrarin*, et l'a trouvé utile dans les fièvres intermittentes, mais plus faiblement que le quinquina; il a l'avantage de ne pas irriter l'estomac (*Bull. de thérapeut.*, XIII, 143).

CEVICA (Eau minérale de). Cette source, faiblement thermale, située dans un couvent près de Brihuega (province de Castille) en Espagne, est sulfureuse, et a été recommandée en boisson contre les faiblesses ou les langueurs de l'estomac (Limon de Montero, *Espejo cristalino de las aguas de Espana*, lib. I, trat. 2, cap. X, p. 132, in-folio, Alcala, 1697).

CHA CONGONHA. Un des noms brésiliens du *Maté* de ce pays, *Ilex congonha*, Mart. Voyez *Ilex* dans ce Supplément.

— PEDESTRE. Nom brésilien du *Lantana pseudo-thea*, A. Saint-Hil. (IV, 39).

CHACAS', CHACHACOMA. Noms péruviens de l'*Escallonia resinosa*, Pers. (III, 149).

CHACHERQUEN. Nom d'un médicament extrait du *Visnea mocanera*, L. F. (VI, 923).

CHACOUMI-I. Nom chinois du Sagou. Voyez *Sagou* (VI, 153), et ce mot dans ce Supplément.

*CHÆROPHYLLUM. *C. sativum*, L., Cerfeuil. Dans l'ophthalmie, M. Deval a constaté son efficacité sur plus de soixante malades. Il applique le cerfeuil en cataplasme sur l'œil enflammé, qu'il lotionne avec la décoction de la même plante. M. Demours avait reconnu le bon effet du cerfeuil contre cette maladie dès 1762, et plus récemment M. Chabrely, de Bordeaux. C'est d'ailleurs un remède populaire dans la plupart des contusions inflammatoires.

CHALDETTE (Eaux de la) ou CALDETTE. Elles sont situées près Marvejols, au lieu dit le Briau, département de la Lozère; leur température est de 30° centigrades; ces eaux, découvertes depuis 1821, sont salines, claires, sans odeur, d'une saveur analogue à celle de Bourbonne-les Bains; il s'y rend environ trois cents malades affectés de rhumatismes, de catarrhes opiniâtres, d'obstructions. On fait chauffer l'eau pour les prendre en bain (Chevallier, *Journ. de chim. méd.*, X, 144).

*CHALEUR. Ajoutez : La chaleur du four a été conseillée dans plusieurs maladies (*anc. Journ. de méd.*, LXXXIV, 305).

Les ulcères guérissent sous l'influence d'une température de 35 à 40° de chaleur ; ainsi qu'il résulte d'expériences faites à l'Hôtel-Dieu par M. le docteur Guyot, obtenues en mettant la partie ulcérée dans un appareil convenable (*Journ. de chim. méd.*, X, 317).

Peclet (E.). Traité de la chaleur considérée dans ses applications, etc. Paris, 1843, 2 vol. in-4, avec atlas in-folio.

CHALLES (Eaux minérales de). Cette source, assez abondante (douze ou quinze cents litres en vingt-quatre heures), à une lieue de Chambéry, est sulfureuse, alcaline et froide; elle a été découverte, en avril 1841, par M. le docteur Domenget, sur sa propriété. Elle contient des quantités sensibles d'iodure de potassium et des traces de bromure de sodium, etc., ainsi que le constate son analyse, faite par M. Henry sur les lieux mêmes. Elle peut être bue sans difficulté à la dose de plusieurs verres par jour, et déjà M. Domenget dit en avoir retiré de très bons effets, surtout dans le cas de phthisie commençante. Un aperçu sur les propriétés de ces eaux a été publié par lui, dans lequel il les préconise dans une multitude de maladies. La sanction de l'expérience et celle de personnes désintéressées a besoin de justifier l'emploi de cette source si récemment observée.

Domenget. Aperçu sur les eaux minérales de Challes en Savoie. Chambéry, 1841, in-8. — *Id.* Nouveau recueil de faits sur les eaux de Challes en Savoie. Chambéry, 1845, in-8. — Henry. Sur la nature chimique de l'eau sulfureuse alcaline iodurée de Challes, etc. (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, VIII, 94. —1842). — Bonjean. Recherches chimiques, physiologiques et médicales sur les eaux de Challes. Chambéry, 1843, in-12.

*CHAMÆLEON. Ajoutez : Il est difficile de savoir au juste ce que c'était que le *Chamæleon* chez les anciens; les uns veulent que ce soit la Carline (II, 108). Nous avons dit (I, 487) que le *Chamæleon* blanc était l'*Atractylis gummifera*, L., mais sans avoir de certitude complète à cet égard (voyez II, 198), en nous appuyant sur Alpin (*Plant. exotic.*, 126), qui fait observer pourtant qu'il n'est pas vénéneux, comme le veulent les anciens. Belon dit que le *Chamæleon* a une racine noire et vésicante à un degré plus marqué *cent fois* que la scille et l'ortie : seulement, il agit plus lentement, c'est-à-dire une heure ou deux après son application sur la peau, ce qui prouve que ce n'est pas la plante d'Alpin. Ce végétal croît en Lemnos. Il ajoute que le *Chamæleon* blanc y croît aussi. Dans un autre endroit (*Singul.*, 145), il assure qu'il y a à Héraclée beaucoup de *Chamæleon* noir, et que les abeilles qui sucent le produit *résineux* qu'on trouve à sa racine, appelée *Ixia* par les anciens, donnent un miel vénéneux, comme l'a rapporté Tournefort de celui que les abeilles butinent sur le *Rhododendrum ponticum*, L. Ce serait donc l'*Atractylis gummifera* qui serait le *Chamæleon* noir d'après cette dernière version.

Quant à l'opinion que le *Chamæleon* est le *Costus* des anciens, voyez *Costus* dans ce Supplément.

*CHAMÆROPS HUMILIS, L. On mange ses racines en Sardaigne. Voyez *Palmier* dans ce Supplément.

CHAMBUCLE. Nom du seigle ergoté aux environs de Lyon.

CHAMIR. Nom arabe de l'*Hermodacte* ou plutôt de la fausse *Hermodacte*, L. (III, 486). On trouve dans quelques auteurs le nom de *Chamir*, comme un de ceux du *Lichen prunastri*, L. (IV, 104).

CHAMOUNIX (Eaux minérales de). Ce village de Savoie contient une source froide encore peu connue quant à ses propriétés, et dont M. Morin, pharmacien de Genève, a donné l'analyse (*Journ. de pharm.*, XXI, 65).

CHAMPIGNON. Cet article est à tort placé (II, 205) après celui relatif aux *champignons* (II, 199); il eût dû être mis auparavant.

*— NOIR. *Boletus æreus*, Bull. (I, 633).

CHAMPIGNONS. Ajoutez : Leur principe toxique ou actif agit en coagulant l'albumine du sang et arrêtant la circulation, lorsqu'il est en quantité considérable dans la masse de ce liquide (Mialhe, *Essai sur l'art de formuler*, p. CCXCIX).

A Turin, on fait cuire les champignons en ajoutant du fer, tel qu'un ou plusieurs clous, dans l'eau de cuisson, et on assure que de cette manière on n'observe jamais d'empoisonnement produit par eux (Bonafous). Cette précaution, qu'on ne doit employer qu'en cas de doute, nous paraît peu certaine. M. Druge, de Vienne, recommande, contre l'empoisonnement par les champignons, le mélange d'huile d'olive et de charbon pulvérisé comme très efficace (*Bull. des sciences méd.* de Férussac, XXIV, 97). M. Chansarel, de Bordeaux, indique le tannin comme détruisant le venin des mauvais champignons (*Revue méd.*, juin 1839). En Périgord, on n'observe jamais d'empoisonnement par les champignons; mais on remarquera qu'on n'y mange que la *Cepe* et l'*Oronge*, deux espèces excellentes.

Loesël (*Flor. pruss.*, 82) dit que le suc laiteux du *Fungus albus acris*, C. B., qui est l'*Agaricus piperatus*, L., mêlé au sirop d'*Althaea*, rompt le calcul dans la vessie, et qu'on le rend par fragments avec les urines. Il affirme en avoir fait l'expérience. Rien n'est plus facile à vérifier que cette assertion; car ce champignon n'est pas rare chez nous, ainsi que d'autres champignons laiteux qui partagent peut-être cette propriété. Voyez *Agaricus acris* (I, 103).

On a indiqué certains champignons vénéneux comme propres

à empoisonner quelques animaux dont on voulait se défaire ; tels sont la ciguë, l'œil-de-chat, etc.

On observe que plus on va au midi de l'Europe, plus on mange d'espèces diverses de champignons ; à Paris, celui de couches est le seul qui soit alimentaire avec la Morille. Dans le Périgord et la Gascogne, le cepe et l'oronge sont au nombre des comestibles ; à Montpellier, on y ajoute quatre ou cinq autres espèces, signalées par M. De Candolle ; en Italie, d'après Micheli, on se nourrit d'un bien grand nombre, et M. d'Hombres-Firmas dit en avoir compté jusqu'à quinze espèces sur les marchés de Florence. On remarque, au contraire, que plus on avance vers le nord, plus les empoisonnements par les champignons sont fréquents, parce que l'oronge ciguë (*Amanita verna*) est la cause des trois quarts au moins d'entre eux, et qu'elle est d'autant plus abondante qu'on habite un climat plus froid de la région tempérée.

Bulliard. Histoire des champignons et des plantes de la France, XII vol., 500 figures, in-folio. Paris, 1792. — Krombholz (J.-V.). Iconographie des champignons comestibles, etc., figures. Prague, 1829—1841 (en allemand). — Letellier. Figures des champignons servant de supplément à Bulliard, 18 livrais. in-folio de 5 planches chacune. 1834 à 1842 — *Id*. Considérations sur les champignons vénéneux (*Journ. de pharm*, XXIII, 369. — 1837). — Lenz (H.-O.). Sur les champignons utiles et nuisibles. Gotha, 1831, in-8 figures (en allemand). — Vittadini. *Descrizione dei fungi mangereccie*, etc. Milano, 1832, in-4. — Viviani (D.). *Funghi d'Italia*, etc., 1834. Gênes, in-folio. — Corda. *Icones fungorum hucusque cognitorum*. Prague, 1836, in-folio, — Tripier (F.-M.). Note sur la présence de l'acide oxalique dans les champignons (*Journ. de pharm.*, XXIV, 638). — Roques. Histoire des champignons comestibles. Paris, 1841, 2e édit. in-8, atlas in-4 de 24 pl. — Noailon (L.-D.). Culture des champignons (*Ann. de la Soc. royale d'horticult.*, XXXVI, 488. — 1845).

CHAMSA. Nom égyptien du crocodile.

*CHANCHALAGUA. Ajoutez : Nous pensons que cette plante est le *Chironia chilensis*, Willd. (II, 237).

*CHANVRE INDIEN. C'est encore le nom de l'*Agave americana*, L. Ces appellations sont d'autant plus vicieuses qu'il y a un véritable *Cannabis indica*, Lam.

— DE CALCUTTA. Chanvre envoyé de l'Inde, dont on ignore l'origine. Voyez *Urtica nivea* dans ce Supplément.

— DE SIAM. *Urtica nivea*. L. (VI, 814). Voyez ce Supplément au mot *Urtica nivea*.

CHAPARAS. Nom des capriers en espagnol.

CHAPELET DE SAINTE-HÉLÈNE. Nom que les Espagnols donnent aux racines du *Cyperus articulatus*, L. (II, 566).

CHAPON DE PHARAON. Un des noms du Vautour en Égypte.

CHAPRKOUR. Racine de Virginie qui sert à la teinture.

*CHARA. Ajoutez : Ce genre, par la rapidité de sa croissance, le nombre, le volume et la ramification de ses espèces toutes aquatiques, peut donner une idée de la promptitude avec laquelle se

forme la tourbe. MM. Chevallier et Lassaigne ont publié l'analyse du chara vulgaire (*Journ. de pharm.*, IV, 153).

*CHARA.

Sibbaldia (R.). *De Chara cæsaris.* — 1710.

CHARADRIUS. Pluviers. Genre d'oiseaux échassiers qui se nourrissent de vers et dont la chair est excellente; les espèces de notre pays n'y sont que de passage; les principales sont le *C. œdicnemus*, *pluvialis*, *morinellus* et *hiaticula*, L.

CHARBON DES BLÉS. *Uredo carbo*, DC. (VI, 807).

— FOSSILE. Voyez *Carbone* (II, 95).

*CHARBON. Aucun fluide du corps humain n'a d'action sur ce corps: seulement il absorbe des matières colorantes et odorantes gazeuses ou non; il agit cependant sur les intestins comme purgatif léger d'après Chapmann, à la dose d'une cuillerée à soupe deux fois par jour; mais il n'est pas absorbé comme les vrais purgatifs; c'est par une sorte d'irritation locale et de contact qu'il produit cet effet, comme le font la magnésie, le soufre, le fer métallique, etc., ingérés à des doses plus fortes que les liquides dissolvants du tube digestif ne peuvent en dissoudre (Mialhe, *Essai sur l'art de formuler*, p. XLVI).

Palman. Recherches sur les propriétés médicales du charbon de bois, et résultats obtenus. Paris, 1829, in-8.

*CHARBONNIÈRE (Nouvelles Eaux de). Leur source est située à 500 pas de l'ancienne, qui est seulement ou presque seulement ferrugineuse, tandis que les nouvelles sont plus sulfureuses que ferrugineuses; leur température est de 12° Réaumur; leur odeur est hépathique; leur saveur d'abord sulfureuse, puis fortement ferrugineuse. On les dit utiles dans les maladies de la peau, les affections lymphatiques, les engorgements glanduleux, la chlorose, etc. La foutaine donne 28,800 litres par jour.

Moulain. Note sur les nouvelles eaux sulfureuses de Charbonnière. Lyon, 1843.

CHARBONNIÈRE. Un des noms de la grosse mésange, *Parus major*, L. (V, 207).

CHARDON A BONNETIER. *Dipsacus fullonum*, L. (II, 658).

— A CENT TÊTES. Un des noms de l'*Eryngium campestre*, L. (III, 145).

— DORÉ. Un des noms du *Carlina vulgaris*, L. (II, 108).

— HÉMORRHOÏDAL. Un des noms du *Serratula* (cirsium) *arvensis*, L. (II, 105).

— NOTRE-DAME. Un des noms du *Cnicus marianus*, Willd. (II, 105).

CHARK. Synonyme arabe de *Gulbad samour.* Voyez ce nom dans ce Supplément.

CHARPIE. Fils retirés du vieux linge avec lequel on panse les plaies. Il faut qu'elle soit préparée avec du linge blanc de lessive, un peu fin, débarrassée de corps étrangers, sèche et moelleuse. On en fait des tentes, des bourdonnets, des plumasseaux, des coussins, etc., qu'on place à sec ou enduits de préparations onguentaires, etc., sur les plaies. En Angleterre, on se sert de char-

pie de coton ; mais en France et dans le reste de l'Europe, on emploie le vieux linge de chanvre ou de lin. La charpie s'oppose à l'accès de l'air, s'imbibe des sérosités, du pus que rendent les plaies, soutient et écarte leurs bords lorsque cela est nécessaire, les comprime s'il le faut, les protège contre le contact des corps environnants, etc. La chirurgie en fait une consommation considérable. On y supplée, mais bien imparfaitement, par de l'étoupe, par le *pappus* de quelques plantes à fleurs composées, le duvet de certains végétaux, leurs feuilles même, etc.

Munier (J.-B.). *An vulneribus unicum linteum carptum?* resp. Saillant. Paris, 1772. — Terray. Mémoire sur les propriétés et l'usage de la charpie (*Ann. journ. de méd.*)

Charpie vierge. M. Gannal donne ce nom au chanvre roui et blanchi au chlore, peigné, etc. (*Revue médicale*, XV, 126). Nous ne saurions approuver l'usage d'une telle charpie.

Charrouis. Un des noms du *Sium sisarum*, L. (VI, 370).

Charve. Nom du chanvre en Saintonge.

Chasalia borboniæ, Commers. Ce végétal de l'île Bourbon, de la famille des Rubiacées, congénère des *Coffea* suivant De Candolle, a sa décoction employée dans cette île contre les dartres, ce qui l'a fait appeler *Bois dartre* par les créoles. On écrit parfois, mais à tort, *Chassalia*.

Chat bisaam. Animal qu'on rapporte à la genette (VI, 945).

— huant. Voyez *Strix* (VI, 540).

— musqué. Voyez *Moschus* (IV, 486).

Chataigne de mer. Nom vulgaire de l'Oursin, *Echinus esculentus*, L. (III, 50).

*CHATEAUNEUF (Eaux de).

Salneuve (H.). Essai sur les eaux minérales de Châteauneuf et leurs propriétés. Paris, 1835, in-8.

*CHATELDON (Eaux de).

Desbrest. Précis sur les eaux minérales de Chateldon. Paris, 1838, in-8. 2e édit. Cussets 1843. — *Id.* Promenades de Vichy à Chateldon. Paris, *id.*, *id.*

*CHATELGUYON (Eau minérale de). Elle est inodore, limpide, froide, salée et amère; elle contient des sels à base de soude et de magnésie.

Barse (J.). Analyse de l'eau minérale de Châtelguyon (*Journ. de pharm.*, XXVI, 481).

*CHATENOIS (Eaux de).

Henry. Analyse des eaux de la source de Chatenois (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, X, 162).

Chatreg. Nom arabe de la Fumeterre (III, 340).

*CHAUDESAIGUES (Eaux de).

Teilhard. Recherches sur les propriétés médicales des eaux minérales, thermale et froide, de Chaudesaigues, département du Cantal. Paris, 1842, in-8.

Chay. Plante tinctoriale des environs de Golconde ; peut-être la suivante?

*Chaya vayr (et non *Chaya ver*, comme nous l'avons écrit). Il faut rectifier cet article d'après celui de *Rubia mangith*, Roxb. (VI, 124), et donner ce nom au seul *Oldenlandia umbellata*, L. (V, 22), (qui est l'*Hedyotis umbellata*, Lam.).

CHÉ. Synonyme de *Chaya vayr.*

*CHELIDONIUM. Ajoutez : M. le docteur Séguin assure avoir vu deux cas d'aménorrhée guéris en portant de la grande chélidoine dans ses bas pendant deux ou trois jours (*Bull. de thérap.*, XX, 177). Le docteur Rath, de Coblentz, regarde la chélidoine comme purgeant doucement étant prise à l'intérieur, surtout la bile des premières voies; il prescrit son extrait en pilules, auquel il ajoute de la rhubarbe et du calomel; il donne cinq pilules toutes les deux heures contenant chacune un demi à trois quarts de grains d'extrait jusqu'à ce que l'effet purgatif ait lieu, ce qui arrive sans colique et très doucement. On peut en donner moins chez les personnes faciles à purger, mais on peut en prescrire plus sans inconvénient. Leur action est prompte et se montre après une heure ou deux au plus de leur ingestion (*Abeille médicale*, juin 1845, page 153). Rochon dit qu'à la Cochinchine on tire de la Chine une espèce de chélidoine dont on use en médecine (*Voyage*, p. 302).

CHELIDONIUM LAPIS. Pierre d'hirondelle; concrétion qu'on observe dans l'estomac de l'hirondelle rustique (III, 514), qu'il ne faut pas confondre avec de petites pierres qu'on trouve dans le lit de certains torrents (V, 305).

CHELTA. Nom du *Dillenia speciosa*, L., à l'île Maurice.

CHÊNE BLANC. *Quercus cerrhis*, L. Il ne sert que de combustible.

— A LA GALLE. *Quercus infectoria*, Oliv. (V, 581).

— AU KERMÈS. *Quercus coccifera*, Oliv. (V, 579).

— MALE. *Quercus robur*, L. (V, 585).

*— NOIR. On donne encore ce nom au *Quercus tinctoria*, Mich. (V, 590).

— VULGAIRE. *Quercus robur*, L. (V, 585).

CHÉNOPODÉES. Synonyme d'Atriplicées. Voyez *Arroches* (I, 427).

Moquin-Tandon (A.). *Chenopodearum monographicn enumeratis. Parisiis*, 1840, in-8 (inséré dans le tome XXIII des *Annales des sciences naturelles*).

*CHENOPODIUM. Ajoutez : M. de Buch (*Coup d'œil sur la Flore des Canaries*) dit que les momies de ces îles sont embaumées avec le *C. ambrosioides*, L. Au Brésil on mêle les semences de cette plante, qu'on y nomme *erva de San Maria*, pulvérisées avec l'huile de ricin, et on en forme des bols qu'on administre contre les vers des jeunes nègres (*Ann. des sc. nat.* XII, 220). On la donne dans ce pays, d'après Martius, contre la toux férine, l'embarras muqueux des poumons; on l'estime carminative, sudorifique, emménagogue, etc. (*Syst. mat. med. bras.* 101) MM. Rilliet et Barthez l'ont donnée dans la chorée des enfants, en infusion, un gros de semence pour une livre d'eau, édulcorée, à prendre dans la journée (Bouchardat. *Annu. de thér.* 1844, p. 40).

C. caudatum, W. Cette plante, qui est le *C. guineense*, Jacquin,

le *Koonaky* des naturels, est employée par les Maures en infusion à jeun contre les vers, d'après Bowdich (*Excursion*, XV, p. 386).

C. multifidum, L. Cette espèce est du Chili où elle se nomme *payco* (*C. payco*, Mol.); M. Moquin-Tandon en a fait son genre *Roubieua*. On l'emploie au Pérou, où elle croît aussi, dans les maladies des reins et de la vessie (Voyez *payco* V, 224).

C. quinoa, Willd. On cultive dans quelques jardins, à Paris, le *C. quinoa* pour sa graine, qui est alimentaire au Chili; il y en a une variété à graine blanche, qui est la plus commune, et une à graine rougeâtre. Elle se mange comme le riz dans toute l'Amérique méridionale d'après Feuillé, qui a figuré cette espèce dans le tome III de ses *Plantes du Chili* (p. 101). Cette semence est échauffante, suivant lui, et on en donne dans le pays aux poules pour les faire pondre.

Lindley, Note sur le *Chenopodium quinoa*, avec des observations de M. Prost (*Ann. de la Soc. d'horticult.*, XVIII, 197).

C. vulvaria, L. Cette espèce, appelée *C. olidum* par quelques auteurs, a été employée, d'après Cullen, dans l'hystérie et les maladies nerveuses. Boërrhaave faisait appliquer les feuilles extérieurement pour exciter la suppuration. Le docteur Houlton, qui a écrit un mémoire sur cette plante, dit qu'elle est en grande réputation parmi le peuple en Angleterre dans les affections chroniques de l'utérus, et il a vu deux cas de son administration suivis de succès. Mais il faut l'employer fraîche, car sèche elle est sans propriété; aussi Cullen veut-il qu'on en prépare un extrait en juillet et août, qui conserve ses propriétés, suivant lui, une année (*Bot. med. society of London*, p. 16.—1830); nous ajoutons toutefois qu'il sera préparé à la vapeur et non à feu libre.

Chepica. Nom d'un *Paspalum* usité à Saint-Iago du Chili (V, 208).

Cheriss. Un des noms de la saponaire d'Orient ou du Levant, *Gypsophila struthium*, L. (III, 447; VI, 221). On a cru à tort que c'était la racine d'un *Leontice* (*Journ. de pharm.*, XVII, 204).

Cherker. Sorte de manne que les Persans tirent du nord du Korassan et de la petite Tartarie; elle a paru à Olivier plus purgative que celle de Calabre. L'arbre qui la produit n'est pas connu.

Cherva major. Synonyme de *Cherva*, nom arabe du Ricin.

Cheu-kus. Nom chinois de la goyave. Voyez *Psidium* (V, 527).

*Cheval marin. On donne encore ce nom au *Trichecus dugong*, Gmel. (VI, 766).

— unicorne. Synonyme de *Rhinoceros* (VI, 70).

Chèvrefeuille des jardins. *Lonicera caprifolium*, L. (IV, 143).

Chi-ku. Nom que porte à Manille le fruit du *Dyospiros kaki*, L. (II, 657).

Chia-bang. Sorte de thé du Tonquin.

Chiampin, synonyme de *Champac*. Nom du *Michelia champaca*, L., à la Chine.

CHIAVAY. Nom tonquin d'un végétal, dont les bourgeons et les fleurs servent de thé dans ce pays (*Abrég. des voyages*, V, 291).

CHICHA. Nom d'une boisson faite au Chili avec le fruit du *Duvaua dependens*, DC. (II, 694).

CHICORACÉES. Le suc blanc des chicoracées laiteuses ne doit pas cette couleur au *Caout-chouc*, comme l'ont avancé Schrader et Pfaff; mais, d'après M. Aubergier (*Comptes-rendus des séances de l'Acad. des sc.*, 14 oct. 1842), à un mélange de cire et de résine, émulsion presque semblable à celle que fournit l'arbre à la vache dont M. Boussingault a fait connaître la nature; on trouve un extrait du travail de M. Aubergier, dans l'*Annu. de thérap.*, de M. Bouchardat, p. 17, pour 1843.

CHICRI. Nom du gros millet blanc, *Holcus sorghum*, L., à Samos (Tournefort, *Voyage*, II, 109).

*CHIENDENT. Suivant le *Menagiana*, le nom de chiendent ne viendrait pas de ce que les chiens mangent cette herbe, mais de ce que ses pousses ressemblent à la dent d'un chien (*Menagiana*, I, 165, édit. d'Amsterdam, 1713).

Dubuc. Note sur le *Triticum repens*, L. (*Travaux de la Soc. d'agriculture de la Seine-inférieure*. 1825, p. 80).

CHIENDENT DES INDES. Un des noms du vétiver.

CHILCANA. Nom d'un *Stipa* du Mogol (VI, 536).

CHILODAMIE. Nom du *Polemonium cœruleum*, L., chez les anciens (V, 420).

*CHIMIE MÉDICALE. M. Mialhe prétend qu'un être vivant est un laboratoire de chimie dans lequel s'effectuent les opérations dont l'ensemble constitue la vie (*Traité de l'art de formuler*, p. v). M. Chevreul, ainsi que M. Mialhe, n'admettent pas le principe vital, et rapportent les phénomènes de la vie aux forces qui régissent la matière. M. Dumas veut qu'on se borne à étudier le rôle de la matière dans la production et l'accroissement des êtres organisés, la part qu'elle prend à l'accomplissement de leur existence, quoiqu'on semble au contraire admettre que rien de chimique ne se passe dans le corps de l'homme qui puisse être comparé aux réactions chimiques des laboratoires. L'action chimique, suivant Giacomini, ne peut s'exercer qu'au moment même de son besoin, c'est-à-dire avant l'absorption des corps qui la produisent; une fois absorbés, ils ne peuvent en exercer d'autres; c'est aussi l'opinion de MM. Liebig et Berzélius, qui pensent qu'une pathologie rationnelle ne peut se fonder que sur des réactions chimiques.

M. Mialhe veut expliquer l'action des médicaments par les lois de la chimie; il cite à l'appui de son opinion, le traitement de la chlorose par les alcalis, l'emploi des sels comme le carbonate de soude, celui d'ammoniaque, de l'iodure de potassium, etc., et autres fluidifiants ou fondants, dans les scrofules, etc.

Le suc gastrique, l'acide chlorhydrique qu'il contient, etc., servent à rendre solubles certains médicaments qui ne le seraient sans leur intervention (voyez *Acides*, p. 7 de ce Supplément). Plusieurs alcalis libres ou des chlorures alcalins existent dans le suc intestinal qui font le même office pour d'autres substances (voyez *Alcalis*, p. 20 de ce Supplément). Il conclut, tout entier à ses idées théoriques, que l'ensemble des fonctions organiques, s'effectue à l'aide d'une suite non interrompue d'actions chimiques, et que tout ce qui les trouble, influe d'une manière plus ou moins fâcheuse sur l'organisme, et réciproquement.

Ce qu'il y a de positif, c'est que des actions chimiques ont lieu dans la plupart de nos fonctions, telles que la respiration, la digestion, l'assimilation, les sécrétions, etc., etc. Mais il y a loin de là à dire que toutes nos fonctions et tous les phénomènes maladifs sont dus à des actions chimiques.

Nous avons exprimé ailleurs nos doutes sur quelques résultats des analyses des corps médicamenteux, ayant de la peine à admettre, ou du moins à comprendre, qu'un principe qui, pour être isolé, a besoin d'être soumis à l'action d'une multitude de réactifs successifs, de passer par des calcinations, des solutions, des combinaisons nouvelles, des décompositions, des précipitations, des lotions, sorte de ces opérations à l'état de simplicité où il était primitivement dans le corps qu'on analyse, et à plus forte raison s'il y était à l'état de combinaison (car pour ceux qui y sont à l'état d'isolement comme les résines, les gommes, les huiles, etc., on comprend facilement leur extraction), et cela sans participer plus ou moins des principes qui constituent les agents employés à l'analyse; nous disons surtout cela à l'égard des acides végétaux et des alcaloïdes, que nous voyons parfois se modifier les uns dans les autres, de l'aveu des chimistes mêmes, ainsi que le démontrent les résultats d'analyses faites par ceux qui se succèdent dans les investigations du même corps, ou être parfois si peu distincts que ces savants ne peuvent assigner les caractères qui les séparent.

Nous nous rappelons l'époque qui a précédé la chimie pneumatique et où les analyses des chimistes d'alors indiquaient absolument les mêmes principes dans le chou et la ciguë. Aujourd'hui que la science chimique est arrivée à une hauteur incommensurable, on trouve, élémentairement, les corps composés d'oxygène, d'hydrogène, d'azote, de carbone et des corps simples métalliques ou non (voyez *Principes*, V, 509). En prenant la chimie de Lémery, celle de Fourcroy et celle de Berzélius, on voit trois époques bien

différentes, et des résultats d'analyse de la même substance bien disparates. Assurément, dans cinquante ans, il y aura un quatrième point de comparaison qui n'offrira pas moins de disparité.

Heureusement que ces modifications n'ont aucune importance au point de vue de la médecine; qu'elle emploie le plus souvent des produits ou des principes immédiats tels que la nature les présente, et qu'elle possède aujourd'hui la connaissance suffisante des principaux éléments composant les substances dont elle se sert, sans avoir besoin d'analyses *microscopiques* telles qu'on les pratique aujourd'hui, avec les formules pseudo-algébriques dont la chimie *transcendante* se hérisse.

Nous ferons remarquer que nous ne nions ni l'importance de la chimie médicale, ni les services qu'elle rend à la matière médicale, et par suite à la thérapeutique, et encore moins sa nécessité. Nous exposons seulement nos doutes sur la difficulté de constater qu'un corps chimique regardé comme simple, dans l'acception vulgaire de ce mot, soit uniquement dû à la substance dont on l'a extrait à l'aide d'opérations et de réactifs nombreux, et ne participe pas ou ne retient pas quelque chose de ceux qui ont servi à l'extraire. On conviendra que cette question purement spéculative n'ôte rien de la valeur thérapeutique du principe *extrait*, ni du mérite quelquefois considérable de l'extracteur.

Buchner. (A.-E.). *Cautelæ circa chimicam remediorum explorationem.* Hallæ, 1753. — Schœffel (C.-S.). *De Fatis medicamentorum chimicorum ex immodicis illarum laudibus.* Gryphswald, 1753. — Linné (C.). *De Methodo investigandi vires medicamentorum chimica* (Amenit. acad., IX, 1754). — Gmelin (P.-F.). *Systens botanicam et chimiam ad medicam applicatam praxim. Tubingæ.* 7755 — Faurat (A.). Thèses *ex materiâ medicâ et chymiâ.* Basileæ, 1757. — Vogel (R.-A.) *De analysi medicamentorum simplicium chimica ad virtutes ipsorum determinandas hactenus perperam adhibita.* Gottingæ, 1764. — Pelletan (fils). Dictionnaire de chimie générale et médicale. Paris, 1825, 2 vol. in-8. — Grosourdy. Traité de chimie dans ses applications à la médecine. Paris, 1858, 2 vol. in-8, fig. — Millon, Reisel et Hoëfer. Annuaire de chimie, contenant les applications de cette science à la médecine, etc. Paris, 1845, in-8; — 2e année 1846, in-8.

Chimonia. Nom grec du *Napeca*, *Rhamnus* (zizyphus) *napeca*, L. (VI, 1009).

Chimque ou Chamque. Nom malais du clou de girofle (II, 119).

Chin-chin. Nom du *Polygala thesioides*, Willd., au Chili (V, 428).

Chin-chou. Gelée usitée à la Chine comme alimentaire et dans les arts, faite avec des *Fucus*. Voyez *Fucus* (III, 304).

Chinæ radix. Nom de la squine dans les vieux formulaires. Voyez *Smilax*.

Chino chino. Nom de pays du Baume du Pérou. Voyez *Myroxylon* (IV, 543).

*Chinois. Il faut consulter sur ce mot non seulement l'article *Citrus* (II, 234), mais encore *Limonia* (IV, 119).

*CHIOCOCCA. Ajoutez : M. Martius (*Syst. mat. med. bras.*, 93) indique les *Chiococca anguifuga*, Mart., *densifolia*, Mart., et *racemosa*, Jacq., comme ayant les mêmes propriétés ; il ne les distingue pas sous ce dernier rapport. Ces espèces portent toutes les

trois, au Brésil, le nom de *Raiz preta*. Il paraît qu'il faut préférer les racines de ces plantes, seule partie usitée de ces végétaux dans ce pays, à celles provenant du *C. racemosa* des Antilles, où il est appelé *Cahinca*, d'après M. Clémaçon (*Journ. gén. de méd.*, CX, 117). Au Brésil, M. Martius dit qu'on emploie ces racines, dont l'écorce seule recèle les propriétés, dans les engorgements des viscères, mais surtout contre l'hydropisie, où son effet est, dit-il, *myrifique* (mais non pas contre la rage, comme on le lui fait dire dans le *Journ. de pharm.*, XV, 573). Elles agissent sur l'intestin comme purgatif, sur les voies urinaires comme diurétique, et sur la matrice comme expulsives.

C'est surtout la propriété de guérir les hydropisies (essentielles, sans doute) qui paraît la plus évidente, qui met ce médicament hors ligne et dans une grande supériorité sur ceux vantés jusqu'ici sous ce rapport. Feu M. le docteur François est celui qui a mis le plus en relief cette propriété parmi nous; il regarde le *cahinca* comme le plus puissant hydragogue connu. Il rapporte huit observations d'anasarques ou d'ascites guéris par l'emploi de cette racine à 2 ou 3 gros par jour, macérés dans 8 ou 16 onces d'eau, bouillies ensuite pendant dix minutes et bues en deux fois, à deux heures d'intervalle. Il coupait parfois la décoction avec du lait. Ce médecin rapporte une anecdote qui justifie singulièrement la propriété anti-hydropique de cette racine : un négociant du Brésil lui a raconté qu'il avait fait sa fortune en achetant des nègres hydropiques, qu'il guérissait avec le *cahinca*, et qu'il revendait au double ensuite de leur guérison (*Journ. gén. de méd.*, CVIII, p. 408). Conjointement avec MM. Pelletier et Caventou, il a publié une nouvelle analyse du *chiococca* (*Journ. de chim. méd.*, VI, 108, 1830). Au Brésil, on fait des cataplasmes avec la racine fraîche, pilée, qu'on applique sur les parties enflées.

Lœwenstein (A.-S.). *De radice caiacæ ejusque presertim in morbis hydropicis virtute.* Berolini, 1828, in-8. Analysé tome XX, p. 244, du *Bull. des sc. méd.* de Férussac.— François, Caventou et Pelletier. Recherches sur les propriétés chimiques et médicales de la racine de cahinca (*Journ. de pharm.*, XVI, 466.—1830). — Béral. Formules de divers médicaments préparés avec le *kahiaca* (*Journ. de pharm.*, XVI, 779). — Smyttère. Nouvelles observations sur l'emploi de la racine de cahinca dans le traitement de l'hydropisie (*Gazette médicale*, août 1830, p. 320).—François. Nouvelles observations sur la racine de cahinca (*Gazette médicale*, 26 mars 1831, p. 116. — Petit-Dugour (P.-A.). Essai sur l'écorce de racine de cainca. Strasbourg, 1831, in-4 (Thèse).—Lemasson. Emploi de la racine de cahinca (*Journal universel hebd.*, 1831, p. 109).

CHIQUICHIQUE. Palmier des missions de l'Orénoque, dont on fait des cordages. On ignore son nom scientifique (*Instructions des professeurs du museum à leurs voyageurs*).

*CHIRADAN (Eaux de). Voyez *Sainte-Marie* (IV. 244).

CHIRIMOLIA. *Annona chirimolia*, Lam. (I, 311).

CHIRO. Nom du thé dans le *Pinax* de Bauhin.

CHIRONGIA GLABRA, Lam. Végétal de l'Inde qui donne une sorte de gomme arabique. Voyez *Muruculu* (IV, 517).

*CHIRONIA.

M. le docteur Nepple s'est assuré par des expériences exactes que la petite centaurée, *C. centaurium*, Smith, est, après le quinquina, le meilleur fébrifuge que nous possédions, si on l'emploie en poudre fine, à des doses au moins égales à celles de l'écorce du Pérou. On peut l'unir à l'opium, à la magnésie, etc. Comme cette poudre est désagréable à prendre, il conseille d'administrer la dose à prendre par quart de lavement. Il suffit d'en prescrire pendant trois ou quatre jours pour arrêter la marche d'une fièvre quotidienne, et pendant deux pour une tierce, lors de l'apyrexie; six ou huit doses employées ainsi terminent souvent la guérison (*Arch. gén. de méd.*, XXVI, 161, 1831).

M. Dulong d'Astafort a trouvé dans cette plante un principe qu'il appelle *Centaurine*, annoncé à l'Institut il y a plusieurs années par M. Magendie.

C. chilensis, Willd. On emploie au Chili et au Pérou cette plante, surtout pour rendre le sang plus fluide et diminuer les congestions sanguines. En Espagne, où ce végétal est connu, on s'en sert aux mêmes usages. M. Attermann dit aussi qu'au Chili son infusion à froid est usitée dans les congestions sanguines des organes, et surtout de l'utérus (*Compt.-rend. hebd. des séanc. de l'Acad. des sc.*, XIX, 13 novembre 1843). M. Lebœuf vient d'adresser à la même compagnie savante, le 12 janvier 1845, plusieurs livres de *C. chilensis*, qu'il appelle *Canchalagua*, pour qu'elle en fasse faire l'essai, en témoignant le désir que la médecine française en prescrive l'usage. Il rappelle que, depuis le mémoire que M. Depas adressa sur cette plante à l'ancienne Académie des sciences en 1707, jusqu'à celui publié par Ruiz vers la fin du siècle dernier, les documents sur les propriétés du *C. chilensis* n'ont pas manqué, et qu'il les a réunis dans le mémoire sur le même sujet qu'il adresse à l'Académie des sciences. Malheureusement, cette plante n'existe pas dans le commerce; mais on pourrait en faire venir du Pérou, où on en fait un énorme emploi, dit-il (*Compt.-rend. hebdom. des séances de l'Acad. des sciences*, XX, p. 102, 12 janvier 1845).

CHIROUETTES. Synonymes de cigarres. Voyez *Nicotiana* (IV, 608).

*CHLORE. Ajoutez : L'emploi du chlore respiré se borne à peu près aujourd'hui au traitement des affections catarrhales chroniques, et encore est-il fort borné. Cependant on doit à

M. Toulmonche, médecin à Rennes, un travail intéressant sur ce point de thérapeutique. Pendant quatre ans et demi il a expérimenté sur 309 malades, hommes ou femmes, de la maison de détention de cette ville, affectés de bronchites aiguës et chroniques et de bronchorrée (pituite), l'usage du chlore respiré à l'aide du flacon à deux tubes au fond duquel on plaçait de l'eau dans laquelle on versait de l'eau chlorée par goutte, qu'on portait graduellement à 40, et que le malade respirait par le tube approprié, pendant 10 à 15 minutes, 4 à 6 fois par jour. Des 228 femmes traitées ainsi, 117 furent guéries en 9 jours; 38 en moins de 15; d'autres en 20, 30, 60 et jusqu'à 100 jours; quant aux hommes, de 65 catarrhes aigus 25 furent guéris en 3 ou 5 jours; 21 en 2, 18 en 6 à 10, et 3 en 11 à 13 : 12 catarrhes chroniques guérirent, terme moyen, en 15 à 25 jours. Ces succès, suivant lui, prouvent la supériorité de ce traitement sur celui habituel de ces maladies par les béchiques, les opiacés, le kermès, les exutoires, etc., qu'il appelle traitement banal (*Bull. de l'Ac. roy. de méd.*, I, 209; II, 1035). M. Meurer, pharmacien à Dresde, ne veut pas qu'on administre le chlore à l'intérieur, parce qu'il s'y combine à l'hydrogène et forme de l'acide hydrochlorique. Il pense que les accidents arrivés par le chlore sont dus à cet acide (*Revue médic.*, 1836, p. 267). La prescription de l'eau chlorurée en potion est à peu près nulle aujourd'hui.

Le chlore, en se combinant aux métaux, perd toutes ses propriétés physiologiques, et la combinaison ne présente plus que celle du métal qui est uni au chlore (Bouchardat, *Annu. de thér.*, 1846, 223).

Lémery (N.). Observations sur l'odeur développée pendant la précipitation de l'or dissous dans l'eau régale par l'esprit du sel ammoniac et l'huile de tartre (*Mém. de l'Ac. des sc.*, 1712). Il s'agit ici du dégagement de chlore, dont la connaissance remonterait à plus de 133 ans. — Van Moos. Memoire sur quelques erreurs concernant la nature du chlore, etc (*Mém. de l'Acad. de Bruxelles*, III, novembre 1823). — Semmola. De l'usage du chlore dans l'hydrophobie. Cinodia, 1823 (en italien). — Gannal (J.-N.). Du chlore employé comme remède contre la phthisie. Paris, 1832, in-8, avec figure de l'appareil respiratoire. — Toulmouche. Rapport sur le chlore dans la bronchite, etc. (*Bull. de l'Acad. royale de médecine*, I, 209, et II, 1035).— Jolly (P.). De l'emploi thérapeutique du chlore et de ses composés (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, III, 269).

CHLORIDE HYDRIQUE. Synonyme d'*Acide hydrochlorique*.

CHLOROFORME. On donne ce nom à un liquide très dense, limpide, transparent, qu'on obtient de la distillation de l'alcool avec du chlorure de chaux dissous dans l'eau. L'éther et l'alcool le dissolvent facilement; l'eau le précipite, etc. Ce produit se rapproche des éthers et paraît antispasmodique comme eux. On a donné à des asthmatiques, à la dose de quelques cuillerées par jour, un mélange de douze à treize onces d'eau distillée et d'un

gros de chloroforme, bien secoués au moment de le prendre; ils ont paru soulagés et ont désiré d'en continuer l'usage (Bouchardat, *Annu. de thérap.*, 1844, 35).

*CHLORURES. Pendant les quatorze années écoulées depuis notre tome II, les chlorures sont restés en possession d'être les désinfecteurs les plus certains de tous ceux connus, et les modificateurs les plus efficaces des odeurs putrides. Cependant il ne faut pas croire qu'ils ôtent aux liquides animaux leurs principes délétères; ainsi M. Renault, directeur de l'école vétérinaire d'Alfort, a vu le pus des chevaux morveux lavé et malaxé dans le chlorure de sodium, inoculé ensuite à quatre chevaux, les infecter tous les quatre et dans des organes différents (*Bulletin de l'Acad. royale de méd.*, 1843, t. VIII. p. 1117). A l'intérieur, on ne s'est guère servi que du chlorure de sodium, mais sans beaucoup de succès. Ainsi M. Lalesque fils, médecin à la Teste, a présenté à la Société de médecine de Bordeaux un Mémoire où il préconise son emploi dans les fièvres intermittentes, en 1835; mais les recherches de M. Gouzée ont montré que cette propriété était fort douteuse (*Revue médicale*, février 1836, p. 210). A l'extérieur, les chlorures de sodium et de chaux ont été prescrits avec avantage dans les maladies de la bouche (*Journ. de pharm.*, XX, 48), et dans celle des yeux (Bouchardat, *Annu. de thérap.*, 1844, 148). M. le docteur Bataille a vu un cas d'épilepsie, qui durait depuis sept ans, guéri par un verre de liqueur de Labarraque, bu pour s'empoisonner. Du reste, il faut une assez grande quantité de cette liqueur pour qu'elle soit toxique. Suivant M. Lisfranc, qui préconise le chlorure de baryum dans le traitement des tumeurs blanches (voyez *Baryum*, p. 94 de ce Supplément), il ne faut employer les chlorures dans les brûlures qu'à trois degrés du chloromètre de M. Gay-Lussac, et non à douze, quinze et dix-huit, comme on l'a fait, attendu qu'ils sont alors caustiques et qu'ils aggravent le mal (*Bull. de thérap.* XV, 39). Le chlorure de chaux ne doit pas être associé aux substances organiques; car il est sujet à détonner, suivant M. Hunoux, cité par M. Bouchardat (*Annu. de thérap.*, 1843, 78). C'est aux bases salines que nous parlerons des autres chlorures. Voyez *Étain*, *Fer*, *Mercure*, *Zinc*, etc., dans ce Supplément.

L'*Eau de javelle* peut être substituée à la *liqueur de Labarraque*, dont elle diffère à peine d'après M. Payen; elle a l'avantage de se trouver partout, et de coûter bien moins cher. C'est surtout pour les désinfections qu'elle la remplace parfaitement.

CHOA (Eaux minérales du royaume de), en Abyssinie. De

Tanjoura jusqu'au royaume de Choa, M. Rochet-d'Héricourt, voyageur français, a observé vingt-trois sources chaudes de 23 à 90° Réaumur (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Académie des sciences*, XII, 733. — 26 avril 1841).

CHOCHEREL. Un des noms de l'*Agaricus procerus*, Schœff.

CHONDRUS CRISPUS, Lyngb. Voyez *Fucus crispus*, L., dans ce Supplément.

CHOUI-LA-CHOU. Arbre aquatique de la Chine qui produit une espèce de cire usitée. Voyez *Cire de Chine* dans ce Supplément.

*CHOU DE CHIEN. On donne encore ce nom au *Theligonum cynocrambe*, L. (VI, 718).

— DE CHINE. *Brassica sinensis*, L. C'est le *Pé-tsaie* des Chinois. Voyez *Brassica* dans ce Supplément.

— DE LAPONIE. *Brassica rutabaga*, Vilm. (VI, 143).

*— MARIN. On donne encore ce nom au *Convolvulus soldanella*, L. (II, 411).

— DE SUÈDE. Autre nom du *Rutabaga*, *Brassica rutabaga*, Vilm. (VI, 143).

CHOUCHE. Nom arabe de la pêche. Voyez *Persica* (V, 244).

CHOULIN, CHOULINE, CHULINE. Synonymes de *Chynlen* (II, 276) et de *Mungo* (IV, 510).

CHOUX-GRAS. Rousseau dit qu'on donne ce nom en Suisse à la Patience. Voyez *Rumex*.

CHRISTAU (Saint-) (Eaux de). Elles sont situées commune de Lurbe, arrondissement d'Oléron (Basses-Pyrénées). La principale source, appelée des *Dartres*, fournit 8,056 litres à l'heure, d'une température de 17,5, d'une eau limpide, transparente, qui se trouble dans les temps de pluie; elle est inodore, sans saveur, onctueuse; elle dépose le long des canaux des incrustations de nature calcaire, mais aucune dans les vases. Une deuxième source, connue sous le nom de *Douce*, offre une température de 28° centigrades; l'odeur et la saveur d'œuf cuit qui dénotent la présence d'un sulfhydrate alcalin. Ces sources sont si mêlées d'eau pluviale qu'on ne peut en faire usage en ce moment; avant cette altération, qui pourrait être facilement réparée, on en usait dans les fièvres intermittentes, la chlorose, les hémorrhoïdes, les engorgements abdominaux, etc. Une troisième source, celle du *Pré*, offre des eaux un peu plus laxatives, et ressemble plus à la première qu'à la deuxième; la quatrième, ou du *Pêcheur*, est, au contraire, presque analogue à la deuxième. On cite une et même deux autres sources à Saint-Christau, mais on n'entre dans aucun détail sur leur compte. Elles sont toutes dans un rayon de soixante-quinze à quatre-vingts toises. Ces sources ont été mentionnées déjà par T. Bordeu dans sa lettre à Mme Sorbario, puis par Lamereux, qui publia à leur sujet une dissertation sur leur constitution chimique, et enfin dans la notice dont nous donnons le titre ici. Les eaux abondantes de ses sources sont froides ou tièdes,

comme toutes celles de la vallée d'Aspe. Ces eaux, peu connues, sont assez fréquentées des habitants du canton, qui en éprouvent de bons effets, et l'ont été beaucoup plus autrefois.

Courlhille (V.-M.). Notice sur le vallon de Saint-Christau de Lurbe et ses eaux minérales. Oléron, 1835.

CHRISTIANA (Radix). Racine nommée dans la matière médicale de Peyrilhe (p. 115), sans autre explication. Nous ignorons à quelle plante elle appartient.

*CHROME.

Ducatel (C.-J.). De l'empoisonnement par les préparations de chrome (*Journ. de chim. méd.*, X, 438, juillet 1834).

*CHRYSANTHEMUM. Ajoutez : Le *Chrysanthemum frutescens*, L., sous-arbrisseau des îles Canaries, que l'on cultive dans les jardins, en pot, a sa racine âcre comme celle de la pyrèthre, ce qui le faisait désigner par Tournefort par la phrase suivante : « *Leucanthemum canariense, foliis chrysanthemys pyrethri sapori.* » A Padoue, on mange les feuilles du *Chrysanthemum leucanthemum*, L., en salade, comme on le fait dans l'archipel Grec, ce que l'on pourrait faire aussi chez nous tant la plante y est vulgaire, dans les moissons, les prés. On prétend que, mise dans le lit des animaux domestiques, elle les délivre des puces, et qu'on s'en sert à cet usage en Bosnie et en Dalmatie, suivant M. Contraine (*Écho du monde savant*, 17 oct. 1844).

CHRYSOCOMA. Ajoutez : Les nègres du Sénégal et de Guinée emploient fréquemment dans le traitement de leurs maladies le *C. amara*, Schum. A leur exemple, les Européens s'en servent comme d'un amer (*Bull. des sciences nat.* de Férussac, XXIV, p. 328). A Benjole on dessèche les feuilles du *C. denticulata*, Jacq., et on les emploie dans les maladies de poitrine d'après Bodwich (*Excursions*, etc., p. 389).

CHRYSOPHORUM. Variété du succin dans Pline.

*CHRYSOPHYLLUM. M. Riedel a fait connaître une écorce usitée au Brésil sous le nom de *Buranhem*, *de guaranhem* et en Europe sous celui de *Monesia*. C'est celle du végétal nommé *C. buranhem* par lui ; au Brésil on appelle l'arbre *pao colher*. Cette écorce est grosse, dure, pesante, lactescente, d'un goût douceâtre dans le principe, puis astringent ; sa couleur est rouge-brun foncé et sa cassure nette ; elle est sans odeur. D'après ce que nous a rapporté M. le docteur Guillemin, l'arbre croît au mont Corcavado près Rio de Janeiro où il l'a récolté. Il le croyait un *Syderoxylon*, genre de la même famille (on nomme l'espèce, dans le *Journ. de pharm.* *Chrysophyllum glycophillum*, nom qui n'existe pas

dans la science). Il nous en remit un échantillon le 19 février 1841 à son retour de ce pays.

M. le docteur Forget, professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg, a fait des recherches chimiques et cliniques sur cette écorce. Son extrait donne un tannin abondant bleuissant avec le fer ; on y trouve de la gomme, du mucilage, et une matière douce, il regarde le *Monésia* comme un tonique astringent, à peu près comme le cachou ou la rathanhia. On a indiqué son emploi contre les flux du canal intestinal, particulièrement ceux qui prennent les caractères de la cholérine. On l'a aussi employé dans la chlorose. Le *monésia* a, dit-on, été très utile dans les hémoptysies, la métrorrhagie, la dysenterie, le scorbut, la leucorrhée, et même, ajoute-t-on, la phthisie pulmonaire, etc., etc. La dose est de 18 à 24 grains qu'on peut porter à un gros si le cas le requiert, etc. (*Journ. de pharm.* XXVII, 20). Voyez sur ce végétal Martius, *Syst. mat. med. bras.*, p. 48.

Il était difficile qu'on ne retirât pas un principe particulier de l'écorce de *Monésia* : aussi en a-t-on extrait un qu'on a appelé *monésou* ou *monésine ;* il se présente, à ce qu'on assure, comme une sorte de gomme un peu jaunâtre, sèche, se réduisant aisément en poudre, très soluble dans l'alcool et dans l'eau, à peine soluble dans l'éther, incristallisable, faisant mousser l'eau, etc. Il n'a été administré (en 1841) qu'une seule fois à l'intérieur à la dose de 3 grains; mais à l'extérieur on l'a employé avec avantage pour stimuler les ulcérations atoniques, etc. (*Journ. de pharm.*, XXVII, 20).

Malgré tout ce que nous venons de dire, le *Monésia* n'a pas fait fortune. Annoncé emphatiquement il y a à peine quelques années, il est à peu près sans usage aujourd'hui, parce que nous avons des médicaments qui ont avec lui des propriétés analogues, mais supérieures, tel est la *rathania*.

Derosne (B.) et Henry (O.). Tableau synoptique présentant l'essai analytique, l'indication de quelques préparations pharmaceutiques et les propriétés médicinales d'une substance végétale nouvellement importée de l'Amérique du Sud, et connue sous le nom de *Monésia*. Un grand tableau in-folio. Paris, 1839. — Derosne (B.), Henry (O.) et Payen (J.-F.). Examen chimique et médical du *Monésia*. Paris, 1841, in-8. — Riffault. De l'emploi du *Monésia* dans la chlorose (*Revue méd.*, mars 1844).

CHU CUM. Nom de pays du *Justicia paniculata*, L. (III, 700).

CHUGNA, CHUNNO, CHUNO. Noms péruviens des tubercules de la pomme de terre (VI, 424) séchés au soleil; préparation alimentaire usitée au Pérou qui a pour but de la conserver et qui consiste à la soumettre à des alternatives de gelées, dont on fait sortir ensuite l'eau à l'aide de la pression. Dans cet état on la conserve

étant sèche pendant plusieurs années. Voyez *Solanum tuberosum*, dans ce Supplément.

CHULINE. Synonyme du *Chyn len* (II, 276). Voyez *Mungo* (IV, 510) et *Thalictrum* (VI, 707).

CHYCH. Nom arabe de l'*Artemisia judaica*, L. Voyez dans ce Supplément, p. 68.

CHYRRAKHT. Nom persan de l'huile de sésame. Voyez *Sesamum*.

*CIBOA. Ajoutez : Ce palmier croît auprès de Sierra-Leone ; il est élevé ; ses feuilles servent à couvrir les cabanes ; son vin s'appelle en mandingue *banji*.

CIBORIUM. Un des noms du fruit du *Nymphæa nelumbo*, L., chez les Latins, de la forme de vase de ce fruit.

*CICER ARIETINUM, L. Ajoutez : En Égypte, où la plante s'appelle *meldneh* et les semences *hommos*, on mange celles-ci vertes et sèches ; dans ce dernier état on les fait griller ou rôtir (*Description de l'Égypte;* Hist. naturelle, II, 23).

*CICERA. C'est à tort que nous avons dit à ce mot que les *Lathyrus cicera* et *sativus* n'étaient pas distincts. Voyez *Lathyrus* (IV, 47).

CICHORÉE, CHICORÉE SAUVAGE. *Cichorium endivia*, L. (II, 279).

— CAFÉ. Variété de la chicorée ordinaire que l'on cultive en grand en Belgique pour mêler sa racine torréfiée et moulue au café.

*CICUTA.

Ortega (C.-G.). *Commentatio de cicuta*. Madriti, 1763. 4e édit. espagnole *idem*.

CICUTA AQUATICA, Offic. On donne ce nom fort à tort à l'*OEnanthe crocata*, L.

*CICUTIN, CICUTINE. Ajoutez : M. Baudelocque propose le sulfate de cicutine comme très avantageux dans le traitement des scrofules chez les enfants. Cet alcaloïde est devenu, dit-on, entre ses mains, la base d'un traitement nouveau employé par lui avec un succès très soutenu. (*Bull. de thérapeutique*, octobre 1843).

*CIDRE.

Motet (F.). Considérations hygiéniques sur les cidres. Montpellier, 1831, in-4 (Thèse).

CIGARES, CYGARRES. On donne ce nom à des feuilles de tabac roulées et préparées de manière à pouvoir être fumées à l'aide d'un tuyau de paille, de plume, de papier, etc., placé dans leur centre. On se sert ordinairement de tabacs fins, tels que ceux de la Havane, de Cuba, de Virginie, etc., pour leur confection. Il s'en fait aujourd'hui une consommation prodigieuse, la mode ayant favorisé l'usage de cette méthode de fumer cette feuille, et on voit même jusqu'à des femmes et des enfants en user de cette sorte. On prétend les rendre médicinales en y associant certaines substances médicamenteuses, et surtout des aromates, des essences, etc., ou en les composant même de végétaux actifs ayant des propriété puissantes, comme la jusquiame, la belladone, la pomme épineuse, la digitale, le chanvre, etc. On as-

socie même l'opium au tabac, et c'est de cette manière qu'on en use à la Chine, où cette méthode fait tant de victimes. Chez nous, l'usage médicamenteux des cigares est assez répandu dans une certaine classe de personnes, surtout du grand monde, etc. C'est une méthode thérapeutique nouvelle qui rappelle celle par l'aspiration tubulaire (voyez *Aspiration*), mais qui a plus d'activité, puisqu'on reçoit immédiatement dans la bouche et l'arrière-bouche la fumée du médicament, au lieu de la faire passer à travers l'eau comme dans ce dernier mode d'administration. On attribue à juste titre les mêmes propriétés à la fumée des médicaments employés qu'aux médicaments eux-mêmes, et, bien que cette action ne dépasse pas l'arrière-bouche, on les voit produire des effets souvent analogues à ceux de leur ingestion, et, comme on a la saveur de moins, on trouve des personnes qui préfèrent cette fumée des médicaments à leur décoction, leur infusion, etc., et qui usent des cigares médicamenteux, que l'on trouve aujourd'hui chez la plupart des pharmaciens. C'est surtout dans les affections nerveuses de la poitrine, telles que l'asthme, l'oppression, les douleurs précordiales, la toux convulsive, etc., qu'on en fait usage, et c'est le plus ordinairement la belladone, la jusquiame et la digitale qui en font la base. On proportionne le médicament à la nature du mal, et la durée de sa prescription à la force, à l'âge, etc., des malades qui préfèrent cette forme de le faire agir. L'aspiration de la fumée des substances qui brûlent fatigue pourtant la poitrine, et peut augmenter d'abord l'oppression, surtout chez les asthmatiques, de sorte qu'on est obligé parfois de suspendre l'emploi des cigares et de n'en user que pendant quelques minutes, sauf à y revenir plusieurs fois dans la journée. C'est la fumée du chanvre, et surtout de l'opium, qui cause ces états nerveux momentanés, si recherchés dans l'Inde et à la Chine, etc.

CIGARETTES. Ce sont de petits cigares dont on fait le même usage que des cigares ordinaires quant à la manière de s'en servir et à leur composition. Il y a pourtant cette différence, que ce sont les substances médicamenteuses en poudre ou hachées dont on use au lieu de les fumer en feuilles. Pour cela, on étend les substances pulvérisées sur une ligne, dans un morceau de papier que l'on plie en le roulant sur cette poudre; puis on allume le bout de ce papier très serré, pour qu'il brûle moins vite, et on en aspire la fumée. Ce genre d'user des médicaments est plus répandu et moins actif que celui du cigare (à l'exception pourtant des cigarettes arsenicales, proposées par M. Boudin contre l'asthme; Bouchardat, *Annu. de thér.*, 1842, p. 74) : aussi en fait-on plus

d'usage comme médicament que du cigare, dont on fume bien plus comme simple emploi du tabac remplaçant la pipe que comme moyen de traitement. On trouve des cigarettes préparées chez la plupart des pharmaciens, quoique cette sorte de médicament ne soit pas inscrite dans les formulaires autorisés, et M. Raspail a mis surtout en grande vogue les cigarettes de camphre.

CIGUE DES ANCIENS. C'est le *Conium maculatum*, L., la seule des plantes portant le nom de Ciguë qui soit abondante autour d'Athènes. M. Bonastre a écrit une dissertation purement littéraire où il veut établir que la ciguë des anciens, le Κώνειον des Grecs, le *Sykaran* des Arabes, est l'*Hyosciamus datora*, Forskal, variété de l'*H. muticus*, L., qui ne vient pas en Grèce et que, par conséquent, on ne pouvait pas employer communément à donner la mort aux criminels, tandis qu'on avait à la porte d'Athènes le *Conium* à l'état frais, qu'on broyait à chaque besoin qu'on en avait, ainsi qu'on l'apprend dans Plutarque, pour la ciguë destinée à la mort de Phocion; le bourreau lui fit payer 8 drachmes d'argent pour broyer une livre de ce poison, ce qui était probablement la dose de chaque condamné. Au surplus, on ne pouvait s'en servir que d'avril à fin octobre, puisqu'elle n'est fraîche que dans cet espace de temps : aussi fallait-il attendre, pour la donner, certains vaisseaux qui apparemment ne venaient que dans la belle saison. Il est vrai, ainsi que nous l'avions dit à *Conium*, qu'on mêlait de l'opium à la ciguë, pour rendre la mort plus douce.

Bonastre. Recherches sur la ciguë des anciens (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, 1, 203. — 1836).

CIL. Nom d'un vernis à la Chine. Voyez *Vernis* (VI, 872).

CIMENT. M. Ostermaier propose de remplir les dents cariées ou creuses avec un ciment composé de 13 parties de chaux caustique, et 12 parties d'acide phosphorique anhydre obtenu par la combustion du phosphore dans l'air sec. On fait le mélange rapidement, et on l'introduit aussitôt dans la cavité dentaire parfaitement desséchée avec du coton. Il assure qu'il se durcit au point de faire corps avec la dent (*Journ. de chim. médic.*, X, 541, deuxième série).

*CIMIFUGA. Toutes les espèces de ce genre de Linné sont reportées au genre *Actæa*. Voyez ce dernier nom dans le Dictionnaire et dans ce Supplément.

CIMOLÉE. Voyez *Cimolia* (II, 287).

CIMOLITHE. Voyez *Cimolia* (II, 287).

CINCETTES. Semences de l'*Ervum hirsutum*, L. (III, 144).

CINCHOVATINE, CHINCOVINE. Noms donnés par M. Manzini à un nouvel alcaloïde qu'il retire du *Chincona ovata*, Ruiz, qui est le *Quinquina de Jaën* du commerce, ou Quinquina blanc de La Con-

damine. Cette sorte est rejetée de l'emploi médical à cause de la faiblesse de ses propriétés fébrifuges ; elle ne contient ni quinine ni cinchonine, mais une autre sorte d'alcaloïde auquel le chimiste italien a donné ces noms. Sa préparation est exactement la même que celle de la quinine. Pure, elle se présente sous forme de cristaux prismatiques plus allongés que ceux de la cinchonine, blancs, inodores, d'une saveur amère, longue à se développer à cause du peu de solubilité de cette substance dans la salive ; elle est insoluble dans l'eau, très soluble dans l'alcool à chaud, moins dans l'éther. Les acides étendus d'eau la dissolvent et forment avec elle des sels qui cristallisent facilement, etc. (*Journ. de chim. méd.*, VIII, deuxième série, p. 861, 1842). On ne lui connaît pas encore d'application médicale.

CINNAMODENDRON AXILLARE, Martius. C'est le nom scientifique du végétal auquel Martius rapporte aujourd'hui l'écorce appelée *Peratudo*, et qu'il avait dit précédemment être celle du *Canela axillaris*. Voyez *Peratodo* (V, 200). Il la dit amère, aromatique, styptique, antiscorbutique, tonique, utile contre les fièvres muqueuses, et en gargarisme dans la débilité tonsillaire, etc. (*Syst. mat. med. bras.*, 46).

CINNO. Nom que porte au Pérou la pomme de terre séchée. Voyez *Solanum tuberosum*, L. (VI, 424).

*CINQ RACINES APÉRITIVES. Quelques personnes placent parmi elles le câprier. Voyez *Capparis*. Il en résulte qu'elles varient suivant les livres et les lieux, et qu'il y a sept ou huit racines dites apéritives au lieu de cinq.

*CIPIPA. Synonyme de *Moussache* ou fécule de manioc.

CIPO DO CABOCOLA. Nom brésilien du *Tetracera volubilis*, L. (VI, 699).

— DO CAMERAS. Un des noms brésiliens de l'ipécacuanha, *Cephaelis ipecacuanha*, Tussac (III, 639).

— CRUZ. Un des noms brésiliens du *Chiococca racemosa*, L. Voyez *Dictionnaire* et *Supplément* à ce dernier nom.

— DAS NASSAS BOTICAS. Un des noms brésiliens de l'ipécacuanha (III, 639).

— GUYRA. Un des noms brésiliens du *Bignonia guyra*, Riedel. Voyez p. 105 de ce Supplément.

*CIRE. On connaît aujourd'hui sept ou huit espèces de cires, venant de différentes parties du monde, et servant même à fabriquer des bougies dont on use en Angleterre, etc. Il est donc nécessaire, lorsqu'on veut parler sur la cire, de dire de quelle sorte on entend parler.

M. Lévy vient de donner l'analyse de la cire d'abeilles (vulgaires). La blanche est composée, suivant lui, de : carbone, 79,27 ; hydrogène, 13,22 ; et oxygène, 7,51. On y trouve de la myricine,

de la cérine et de la céroléine. A l'aide de la potasse, on obtient des acides de ces trois derniers produits, qui ont reçu les noms de cirinique, myricinique, céroléinique. L'acide nitrique, avec la cire, donne naissance aux acides margarique, adipyrique, succinique (*Compt.-rend. hebd. des séanc. de l'Ac. des sc.*, 6 janvier 1845, XX, 35).

M. Oppermann dit qu'il se trouve depuis quelque temps dans le commerce une cire végétale qui, par les caractères extérieurs, diffère peu de la cire d'abeilles. Elle nous vient en partie des Indes orientales et du Japon, et en partie des Indes occidentales et du Brésil. M. le professeur Geiger fit, il y a peu d'années, des recherches sur ces deux espèces de cire, qui présentent tant d'analogie dans leurs propriétés et leur extérieur entre elles, qu'on doit présumer qu'elles proviennent du même végétal (*Ann. de phys. et de chim.*, XLIX, 240).

Le docteur Steinbrenner a confirmé les bons effets de l'émulsion de cire pour combattre les différentes espèces de diarrhée et de dysenterie, déjà préconisée par Poerner. Il rapporte six cas de guérison par l'emploi de ce moyen (*Gaz. méd.*, 1839, p. 333), ainsi que le docteur N. Thinville, qui a donné la formule d'une potion à la cire, dont on trouve la formule dans l'*Annu. de thér.* de Bouchardat, 1843, 162).

Lémery (N.). Observations sur la cire (*Acad. des sc.*, 1708). — On peut voir dans le *Menagiana* (II, 79, édit. d'Amsterdam, 1713) les caractères des cires qui blanchissent facilement ou difficilement. — Lévy (J.-B.). Recherches sur les cires en général (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, 6 janvier 1845, — XX, 34, et *Ann. de chim. et de phys.*, XIII, 438, et 1846, p. 547).

CIRE DES ANDAQUIES, *Cera de los Andaquies*. Elle est produite par une sorte d'abeilles du Brésil nommée *Ajava*, qui forme de petites ruches sur un même arbre. Elle est d'un blanc légèrement jaunâtre, fond à 77° Réaumur. D'après M. Lévy, elle est formée de deux espèces de cire du pays, de celle provenant du *Ceroxylon andicola*, Humb., appelée *cire de palmier*, et de la cire qu'on trouve sur la canne à sucre, liées par une matière huileuse que ces abeilles vont recueillir et mêlent, ce qui est un fait très curieux, hors de doute pour l'auteur (*Compt.-rend. hebd. des séanc. de l'Ac. des sc.*, XX, 39; 5 janvier 1845).

— BICUIBA. Elle provient du *Myristica bicuhyba*, Scott. Voyez *Myristica*.

— DE CARNAUBA. Voyez *Carnauba* dans ce Supplément, p. 147.

— DE CANNE A SUCRE. On l'appelle encore *Cérosie*. On l'obtient en raclant l'écorce des cannes à sucre, surtout des violettes. Pure, elle est blanche, cristallisable, fond de 66 à 67 degrés R.; elle est très dure et se laisse facilement réduire en poudre.

CIRE DE CHINE. Elle provient du *Rhus succedaneum*, L.; elle ne fond qu'à 66 à 67 degrés R.; elle est cristallisable et d'un blanc éclatant (*Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, XX; 5 janvier 1845). On dit qu'il y a encore à la Chine une cire qui provient d'un *Celastrus* (II, 169), où elle est appelée *Pé-la*.

CIRE FOSSILE. Voyez les *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, I, 203, 328.

CIRE IBIGUIBA. Nom de la cire du palmier, *Ceroxylon andicola*, Humb.

— D'OCUBA. Elle provient d'un *Myristica*. Voyez ce nom.

— DE PENSYLVANIE. Elle est produite par le *Myrica cerifera*, L. (Voyez *Myrica*, IV, 531).

CISSAMPELINE. M. Wiggers (*Annal. der pharm.*, XXVII, 1) annonce avoir trouvé dans la racine du *Cissampelos pareira* une base végétale que l'on obtient en faisant bouillir à plusieurs reprises dans de l'eau contenant de l'acide sulfurique. On traite la dissolution par le charbon animal. Le carbonate de soude y forme un précipité jaune sale qui, séché, pulvérisé et traité à plusieurs reprises par l'éther, donne une dissolution presque incolore, dont on obtient la cissampeline en distillant l'éther (*Journ. de pharm.*, XXV, 13).

*CISSAMPELOS. Ajoutez: Le *C. glaberrima*, A.S.-Hil., qui est le *Caapaba* des Brésiliens, n'est pas le *C. pareira* de Linné. *Caapaba* est le nom de tous les cissampelos au Brésil. Ils paraissent (tous ceux du Brésil, qui sont, outre le *C. glaberrima*, le *C. ovalifolia*, DC., et le *C. platiphylla*, Saint-Hil.) avoir les mêmes propriétés. Leur racine offre de l'amertume, avec une certaine âcreté. On les estime diaphorétiques, diurétiques. Elle est employée contre les fièvres intermittentes et la morsure des serpents au Brésil (Martius, *Syst. mat. med. br.*, 43). Le véritable *Pareira* ne vient pas au Brésil, d'après Martius; mais on l'indique à la Jamaïque et autres lieux de l'Amérique du Sud, où il a reçu les trois noms de *C. guyaquilensis*, de *C. argentea* et de *C. microcarpa*, qui sont à peine des variétés. Suivant les *Ann. des sc. nat.* (XII, 213), le vrai *Pareira brava* serait la racine du *C. ovalifolia*, DC. On voit qu'à proprement parler il n'y a pas de véritable *Pareira*, puisque tous ceux que nous venons de nommer ont les mêmes propriétés.

Dale. *Dissert. medico-botanica de pareirâ bravâ*. 1723.

*CISSUS. Ajoutez: Le *C. pedata*, L., est employé à Pondichéry dans les tisanes rafraîchissantes, surtout pour le traitement des ophthalmies (*Dict. des sc. nat.*, XXXIV, 201). C'est le *Nernadaly* des naturels.

*CISTUS. Ajoutez: M. Laterrade dit que dans les *Bazadies*, près de Bordeaux, les paysans mangent des petits tubercules qui

croissent sur les racines du *cistus* (Helianthemum) *guttatus*, L., qu'ils désignent sous le nom de *turcys* (*Flore bordelaise*, p. 489). On lit dans Lémery (*Dict.*, 793) que le *Tubcraria* est détersif et astringent. Il est probable qu'il veut parler du *Cistus tuberaria*, L.

Citambas. Nom malabare du *Nymphæa malabarica*, Poiret, dans Rumphius.

Citara. Cette source a été indiquée à *Cittara* (II, 309).

Citre, Citrea, Citrus. Synonymes de *Citrum*.

Citron du Nord. Nom donné à l'*Oxalis acetosella*, L. (V, 132), dans quelques auteurs.

Citronnier (Bois de). Sous ce nom on a plusieurs espèces de bois jaunâtres, veinés, qui n'appartiennent pas tous au genre *Citrus*.

*Citrum. Ajoutez : Pline dit que l'arbre qui fournissait les énormes tables connues à Rome sous ce nom ressemblait au *cyprès femelle* (*Morceaux extraits de Pline*, I, 393). Cela semblerait confirmer que ce bois appartenait à un Tamarisc dont le feuillage a effectivement de la ressemblance avec celui du Cyprès. Le capitaine Durien, qui a parcouru l'Algérie dans tous les sens, y a vu effectivement d'énormes *Tamarisc orientalis*. Voyez *Tamarisc* (VI, 637).

Schouw, professeur de botanique à l'Université de Copenhague, vient de donner dans le t. III, p. 230 (1845) des *Ann. des sc. nat.*, 3e série, un mémoire sur les Conifères d'Italie, où il avance que le *Citrum* ou *Citrea* des anciens est le *Juniperus phœnicea*, L., d'après Pline, qui s'exprime ainsi : « *Citrea et juniperinus omniferæ habentur* » (lib. XXVI, sect. 44), opinion déjà émise par Jaume Saint-Hilaire. Il ajoute qu'on en trouve beaucoup chez les Maures de l'Atlas; mais peut-être s'agit-il du *Callitris quadrivalvis*, Vent. (*Thuya articulata*, Desf.), qui croît aussi sur l'Atlas, ou même du cèdre du Liban, qu'on y observe aussi d'après des observations récentes.

*CITRUS. *C. medica*, L., Citronnier.

Dans l'isthme de Panama, on verse sur la viande le suc de plusieurs citrons appelés *sutites* dans le pays, et l'on assure que la marmite se fait alors en trois quarts d'heure (*Abr. des Voy.*, XI, 432).

On conseille l'emploi du suc de citron versé dans les plaies par pourriture (Bouchardat, *Annu. de thér*, 1845, p. 120).

Le docteur Cohen emploie contre l'hydropisie essentielle le suc de Citron à haute dose. Il cite le fait d'un malade guéri en trois mois après avoir bu le suc de plusieurs centaines de citrons (*Revue médic.*, octobre 1840, p. 107). Le docteur Koppensdter vante également l'emploi du suc de citron dans les hydropisies idiopathiques Il a reconnu que ce moyen calme la soif inextinguible des malades et provoque la sécrétion urinaire; il donne des ob-

servations à l'appui de son opinion (*Bull. gén. de thér.*, XIX, 320).

M. le docteur Stephen Tracy a observé que le suc de citron, donné dans la pyrosis et les aigreurs d'estomac, fait cesser ces indispositions. L'usage de la limonade, dans ces cas, a suffi le plus souvent (*Journ. de méd. prat.*, décembre 1844).

Le docteur Giadorow a donné le suc de citron dans deux cas d'hémorrhagies hémorrhoïdales chroniques, accompagnées d'œdème, dans l'hydrothorax, l'ascite, avec succès. Il en faisait prendre deux cuillerées à bouche de deux heures en deux heures; chez le premier malade, la guérison eut lieu en vingt-sept jours (*Abeille médicale*, mars 1845).

L'huile essentielle de citron a été employée à l'extérieur par M. Werlitz, et il résulte de ses expériences qu'elle est avantageuse dans plusieurs affections des yeux, notamment dans les ophthalmies qui tendent à passer à l'état chronique et qui ont leur siége dans les parties extérieures du globe de l'œil, dans les ophthalmies variqueuses, scrofuleuses, dans le ptérygion, dans plusieurs cas de taie de la cornée transparente, chez les sujets où le tissu de cette membrane est ramolli. L'auteur termine son mémoire par le récit de sept cas de guérison de maladies de l'œil traitées par sa méthode, qui consiste à faire des pressions sur une écorce fraîche de citron, en dirigeant les gouttes d'huile qui s'en échappent sur la partie malade plusieurs fois par jour (*Journ. fur chir. und augenheill*, 1829).

Alpago (A.). Traduction latine de l'article consacré aux limons, dans le *Mofredat al thabbi*. Paris, 1602, in-4 (*Traité des médicaments simples* de al beither. — Resté manuscrit). — Voyez la *Biographie médicale* de Panckoucke (I, 89).

C. aurantia, L., Oranger.

L'eau de fleurs d'oranger est susceptible de s'altérer et de s'acidifier; elle dissout alors un peu du cuivre et du plomb des vases qui la contiennent, et peut devenir délétère. Des accidents produits dans ces circonstances ont éveillé l'attention des gens de l'art, de sorte qu'on ne doit la conserver que dans le verre ou le grès, et avoir soin de la visiter de temps en temps, pour s'assurer si elle ne se décompose pas, avec l'attention de la jeter dans les cas d'altération. Voyez le *Journ. de chim. méd.* (IX, 716).

*Civette. Voyez *Viverra civetta*, L. (VI, 944), et dans ce Supplément le même mot *Viverra*.

Civette. Nom de l'*Allium schœnoprasum*, L. (I, 186).

— occidentale. Voyez *Homme* (III, 522).

*Claytonia perfoliata, Don. Cette plante de l'Amérique septentrionale, de la famille des Portulacées, ressemble un peu au *Cochlearia*; elle est comestible et peut se manger cuite ou en salade. Elle est susceptible d'être cultivée avec facilité chez nous

étant semée au printemps, etc., d'après M. Madiot (*Ann. de la Soc. royale d'horticult.*, VIII, 95).

*CLEMATIS. Ajoutez : A Benjolc, en Afrique, on fait un cataplasme avec les feuilles fraîches pilées du *Clematis grandiflora*, DC, et on l'applique sur les douleurs, surtout avec celles du *C. mauritiana*, Lam. (Bowdich, *Excursions*, etc., p. 390).

*CLEOME. Ajoutez : Les nègres de l'Ile de France mangent les feuilles du *Cleome pentaphylla*, L., malgré leur fétidité ; ils la nomment *Brède caga* (D'Urville *Voyage de la Coquille*, VI, 522). Nous avons dit que ceux du Dongola en faisaient autant.

CLERODENDRUM. Ajoutez : Le *C. infortunatum*, Vent., qui est le *C. Villosum*, Blume, est le *Peragu* de l'*Hortus malabaricus*. Voyez *Peragu* (V, 236).

*CLIMAT.

Falconer (G.). Remarques sur l'influence qu'exercent sur l'homme le climat, la position géographique, etc. Paris?, 1781, in-4. — Froissac. De l'influence du climat sur l'homme. Paris, 1838, in-8. — Fuster. Des maladies de la France dans leurs rapports avec les saisons, Paris, 1840, in-8. — *Id.* Des changements dans le climat de la France, histoire de ses révolutions météorologiques. Paris, 1845. in-8. — Taylor (A.). De l'influence curative du climat de Pau et des eaux minérales sur les maladies. Pau, 1845, in-8.

CLINKER. Nom donné au mâche-fer par M. Conway, médecin anglais. Voyez *Mâche-fer* dans ce Supplément.

*CLOMPANUS MAJOR. C'est dans Rumphius le nom du *Sterculia fetida*, L. (VI, 532).

*CLUSIA. Ajoutez : le *C. venosa*, L., est appelé aux Antilles *Palétuvier de montagne* (le véritable palétuvier est le *Rhizophora mangle*, L.). Labat (*Voyage*, II, 206) dit qu'on l'y nomme encore *Quinquina*, sans doute de ses propriétés fébrifuges ; le *Clusia alba*, qui s'appelle *Vongo* à Madagascar, et le fruit *Vaasson voura*, y donne, par incision, une résine jaune d'après Rochon (*Voyage*, p. 281).

*CNEORUM. Ajoutez : Le *Cneorum pulverulentum*, Vent., plante des Canaries, a été indiquée par Broussonet comme un fébrifuge supérieur même au quinquina, d'après une notice de M. Berthelot, de Ténériffe. On en trouve les fruits dans les tombes des Guanches, anciens habitants de ce pays : leur propriété antiseptique les faisait employer dans les embaumements, sous le nom d'*Aurixama* (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sciences*, I, 127).

CNICIN. Principe actif découvert par M. Nativelle dans le chardon bénit, et qui se rencontre dans toute la série des Carduacées. C'est lui qui donne à l'artichaut son amertume ; il est d'un beau blanc, cristallisé, d'une amertume prononcée, avec un arrière goût nauséeux ; il est presque insoluble dans l'eau, très soluble dans l'alcool et l'eau alcoolisée, ne rougit ni ne verdit le tournesol, ne

forme aucune combinaison avec les acides et les bases salifiables. Il a été employé avec quelque succès comme fébrifuge, mais à un degré moindre que le sulfate de quinine, etc. (*Bull. de thérap.*, XXIII, 405).

Cnous. Nom égyptien du *Scolymus hispanicus*, L. Voyez ce Supplément à *Scolymus*.

Coadjuct. Nom indien du *Dolichos pruriens*, L. (II, 667).

*COAGULANTS. Les agents qui agissent sur les parties du sang capables de se coaguler, tels que l'albumine, la fibrine, par cela seul ralentissent la circulation, au dire de quelquesc chimistes. On comprend cet effet après l'usage des acides, des alcooliques: mais il est pourtant des substances végétales qui ralentissent la circulation sans paraître agir sur les parties coagulables du sang: telles sont la digitale et plusieurs solanées. Il est probable que, dans ce cas, ils paralysent en partie l'action vitale, et diminuent la force de circulation par suite de leur action antispasmodique. Serait-ce qu'ils ralentissent l'action de la fibre musculaire des vaisseaux où s'opère la circulation? Cette opinion est celle de quelques physiologistes.

M. Mialhe donne le nom de *coagulants* ou *plastiques* aux agents ralentissant la circulation, aux corps qui coagulent surtout l'albumine du sang; ce sont, outre quelques toniques, tous les astringents ou hémostatiques. Les principaux sont la plupart des acides minéraux, la baryte, des sels métalliques, le tannin, la créosote, le seigle ergoté, la sabine, le chlore, le brome, l'iode, l'acide acétique concentré, l'huile de *Croton tiglium*, etc. Tous ces agents produisent, avec l'albumine, la fibrine et la caséine du sang et des tissus vivants, des combinaisons insolubles plus ou moins plastiques, à l'exception des trois métalloïdes cités (iode, brome et chlore), qui sont volatils. Le premier effet des coagulants est toujours purement local; cette action locale ne tarde pas à être suivie d'une générale qui s'effectue presque exclusivement à l'aide, pour les uns, tels que les métalloïdes, les acides minéraux et végétaux, quelques oxydes métalliques, etc., des bases alcalines que nos humeurs renferment; pour les autres, tels que la plupart des sels métalliques, à la faveur des chlorures alcalins contenus aussi dans les liquides de l'économie. Or, comme l'observation démontre que tous les composés salins à base alcaline appartiennent à la classe des corps non coagulants, il en résulte qu'au moyen de ces deux uniques réactions, tous les corps précipités deviennent aptes à pénétrer dans la grande circulation, et par suite à influencer tout l'organisme à la manière des

composés immédiatement absorbables (Mialhe, *Essai sur l'art de formuler*, p. xxv).

COAHY. Boisson faite avec le fruit d'un palmier du Brésil, *Euterpe edulis*, Mart.

COAKROH. Nom tonquin d'un cataplasme d'oignons rôtis qu'on applique, dans ce pays, sur le nombril des enfants qui ont des obstructions (*Abrégé des Voyages*, V, 291).

COBAYA. Nom de pays du cochon d'Inde, *Cavia cobaya*, L. (II, 163).

COCALIA. Nom d'un *Helix* (III, 463) mentionné dans Aristote.

COCCA GNIDIA. On croit que sous ce nom les anciens désignaient les baies du *Daphne mezereum*, L. (II, 585).

COCCOLI. Nom des Oronges en Italie. Voyez *Amanita* (I, 218).

COCCOLOBA. Voyez *Paco-caatinga* (V, 550).

COCCULINE. Nom donné par Geiger à la *Picrotoxine* (V, 301).

*COCCULUS. Le *C. bachis*, Leprieur, a des racines amères qui sont employées au Sénégal contre les fièvres intermittentes et comme diurétiques.

Le docteur Flemming dit que les médecins indiens donnent la racine en poudre, à la dose de 15 grains, du *C. cordifolius*, DC., comme un puissant émétique (Ainslie, *Mat. med. ind.*, II, 378). On appelle la plante *Gulanelia* en indien, et *Guduché* en sanscrit, qui veulent dire *Vigne de lune* dans les deux langues (*Netsjatam seu batta-valli*, Rheede, *Hort. malab.*, VII, 1, t. I; *tuba baccifera*, *id.*, V, 35, t. XXII; *tuba flava*, *id.*, t. XXIV). Cette racine est d'un goût piquant, chaud, douceâtre, puis légèrement amer; elle est estimée carminative, vermifuge, et est employée dans le catarrhe, la gonorrhée. L'extrait de la racine est appelé *palo* et regardé comme un excellent remède dans les affections urinaires, la gonorrhée, le catarrhe vésical, etc. L'infusion est employée dans les maladies cutanées, etc. (*Trans. of the physic and med. Society of Calcuta*, III, 295).

C. palmatus, DC. La racine de colombo est employée par les Africains de la Mozambique dans les maladies vénériennes. Les Chinois la regardent comme aphrodisiaque. Suivant Percival, elle arrête la diarrhée et les vomissements qui accompagnent la dentition (*Med. and experimental essays*, 11). Denmann (*Introd. à la pratique des accouch.*, II, 547) la trouve plus utile que le quinquina dans la dernière période de la fièvre puerpérale (Coxe, *Amer. disp.*, 387).

Le docteur Debreyne regarde le colombo comme un remède très précieux contre les vomissements nerveux. La longue expérience qu'il en a faite, et qui remonte à vingt-cinq ans, lui donne lieu de le croire un vrai spécifique dans cette affection. Il estime

que, dans cinquante cas, il n'a pas manqué une fois d'arrêter ou au moins de suspendre les vomissements. Il en a vu, remontant à plusieurs années, cesser dès le premier jour de l'administration du colombo ; c'est à tel point qu'il lui accorde l'efficacité du quinquina dans les fièvres intermittentes. Il le donne en poudre, 30 grains en huit paquets. Chaque paquet est pris tous les jours, en trois fois : un le matin, un à midi, l'autre le soir ; ou dans du pain à chanter, avant le repas (*Bull. gén. de thér.*, XXIV, 180, 1843). Le docteur Manfredonia a vu le même succès dans un vomissement qui datait de sept mois et qui menaçait les jours du malade (*Ann. univ. de méd. ital.*, mai 1843). M. le docteur Martin-Solon a imprimé (*Bull. de thér.*, mars 1845) qu'un vomissement qui durait depuis deux ans guérit par 2 gros et demi de colombo dans une pinte d'eau, pris tous les jours en quatre ou cinq fois.

M. Debreyne adjoint parfois un peu d'extrait d'opium au colombo, s'il y a des douleurs d'estomac; de la magnésie, s'il y a des aigreurs, et du carbure de fer s'il y a anémie (*Thérapeutique appliquée*, 84).

Le docteur Hoppe a publié un mémoire sur l'emploi de l'extrait muqueux de racine de colombo dans le traitement du *cholera morbus*. D'après lui, il faut l'administrer après que les vomissements ont cessé, au moment où ils sont remplacés par des efforts vains de l'estomac, qui ne parvient à expulser que quelques gorgées d'une matière porracée, et où le hoquet fatigant ne laisse au malade aucune relâche à ses souffrances. La dose est d'une cuillerée à café du mélange d'un gros d'extrait aqueux de colombo avec 1/2 gros d'eau distillée de cerise noire ou de laurier-cerise, et 2 onces de sirop de gomme arabique. A la seconde heure, on ne prend plus cette mixture que de demi-heure en demi-heure (*Gaz. méd.*, 3 mai, n° 27).

C. (Anamirta) *suberosus*, DC. Ce végétal est, suivant M. de Candolle, celui qui fournit la coque du Levant ; mais M. Walker-Arnott assure que la semence que nous avons en pharmacie sous ce nom vient du *Menispermum heteroclitum*, Roxb., de la *Flore de Coromandel* (III, 817). Le *C. suberosus* est fort bien représenté (son fruit) dans Gaertner (*Carpol.*, I, p. 70, f. 7), et la plante entière sous le nom d'*Anamirta cocculus*, Wight, dans les *Ann. des sc. nat.* (II, 65, tab. III, 1834). Le péricarpe ou enveloppe de la graine est seul émétique dans la coque du Levant ; et c'est dans celui-ci que réside le principe vénéneux de ce végétal. On s'en sert dans plusieurs parties de l'Inde en application externe,

réduit en poudre fine, malaxé avec de l'huile de ricin, contre les douleurs, pour guérir la teigne, la gale, la vermine de la tête, etc. On en forme une pâte avec du riz cuit, pour enivrer les oiseaux, les poissons (Ainslie, *Mat. med. ind.*, II, 131). Nous avons vu répéter cette dernière expérience, et rien n'est plus curieux que de voir les allures insolites de ces animaux lorsqu'ils ont avalé des gobes préparées pour cette pêche. Ils n'ont plus le sentiment de la peur et cheminent de travers, comme un homme ivre. On dit que les brasseurs de Londres mettent de la coque du Levant dans leur porter pour le rendre plus enivrant. M. Quesneville y a trouvé de la picrotoxine (*Journ. de chim. méd.*, VI, 623). On doit une nouvelle analyse de la coque du Levant à MM. Pelletier et Couerbe (insérée *Journ. de chim. méd.*, X, 1834), et une autre à M. William Francis (*Journ. de pharm. et de chim.*, II, 241, 1842).

Bertrand de la Gresie. Mémoire sur la nature et les propriétés de la racine de colombo (*Mém. de la Soc. royale de méd.*, tome II). — Josse. Examen analytique de la racine de colombo (*id.*, tome III). — Wittstock. Nouveau principe cristallisable extrait du colombo (*Journ. de pharm.*, XVII, 80).

Coccumiglia. D'après M. Tenore, ce nom, chez les Grecs, indiquait un arbrisseau qui croît dans le royaume de Naples, où il a cru reconnaître celui qu'il a nommé, en conséquence, *Prunus coccumiglia*, Tenore. Voyez *Prunus* (V, 521).

*COCCUS. Voyez ce que nous avons dit plus haut dans ce Supplément, p. 129, du *C. cacti*, à *Cactus*, importé en Algérie. Nous lisons aujourd'hui même dans *la Presse* (27 janvier 1845) que la cochenille importée de la Havane et du Mexique aux Canaries depuis douze ans y donne actuellement une récolte annuelle de mille quintaux métriques, représentant une valeur de 500,000 fr. La Société de statistique de Marseille a fait venir de Cadix des cochenilles, pour en cultiver dans ses environs. On y a joint l'ouvrage espagnol dont nous donnerons le titre plus bas.

On distingue dans le commerce une cochenille grise et une noire, couleurs qui paraissent dues à la manière dont on les tue.

Le docteur Wachel, de Vienne (Autriche), conseille partie égale de cochenille pulvérisée et de carbonate de potasse, 15 grains de chaque, dans sept onces d'eau sucrée, à prendre par cuillerée à bouche, trois fois par jour, contre la toux convulsive. Il rapporte neuf cas de cette maladie où la guérison a eu lieu du deuxième au onzième jour. En Écosse, on emploie cette mixture en doublant la dose de carbonate de potasse (*Revue médic.*, décembre 1844, p. 512).

Guibourt. Réponse à M. Fée, sur les cochenilles (*Journ. de chim. méd.*, VII, 203, — 1831). — Llobet (M.-C.). Mémoire sur la culture du Nopal et l'éducation de la cochenille.

Cadix, 1833. Traduit de l'espagnol en français, par M. Fallot de Broignard. — Bazire. Mémoire sur la culture de la cochenille (*Journ. de pharm.*, XX, 515. — 1834). — Note sur l'acclimatation de la cochenille dans les îles Canaries, les environs d'Alger, en Corse et en Espagne (*Journ. de pharm* , XXV, 593).

Il vient sur une graminée, l'*Æluropus lævis*, Trinius, qui croît en Arménie, d'après MM. Hamel et Brant, un *Coccus* voisin de celui de Pologne, que M. Brant sépare de ce genre sous le nom de *Porphyrophora*, et l'espèce sous celui de *P. Hamelii*. Le *Coccus* de Pologne, qui s'élève sur le *Scleranthus*, est pour lui le *P. frischii*, espèce moins grosse que celle d'Arménie, et qui a 3 lignes au lieu de 4. Une livre de la première ne contient que 18 à 23,000 individus, tandis que celle de Pologne en contient de 100 à 130,000. A poids égal, elle a plus de matière colorante. Il paraît qu'on a fait autrefois un commerce considérable de celle-ci, qui n'a diminué que depuis l'introduction en Europe de la cochenille du Mexique (*l'Institut*, 9 septembre 1836; *Journ. de chim. médic.*, III, 173, deuxième série).

C. ilicis. Ajoutez: En Algérie, on fait un grand commerce de cette cochenille, qu'on y vend 500 fr. le quintal d'Alger (*Les prisonniers d'Abd-el-Kader*, I, 75).

C. lacca, Kerre. Ajoutez: La laque (1) sert aux Indes à teindre les toiles, à enduire de petits ouvrages, à mettre dans la cire à cacheter, à faire des vernis, etc. On recueille les branches des arbres qui la portent; on les met sécher; on en sépare la laque, qu'on nettoie des corps étrangers, etc., travail qui, dit-on, est malsain et produit des ulcérations aux mains, etc. Au Tonquin, la laque est blanche d'abord, liquide, puis se colore et durcit à l'air (*Abr. des Voy.*, VI, 186).

Il est difficile de croire que la laque, qui paraît différer de couleur et de nature, quoique toujours résineuse, soit due aux piqûres et à la sécrétion d'un même insecte. Peut-être plusieurs espèces de *Coccus* concourent-elles à sa production. Dans quelques régions de l'Inde on la croit due à des fourmis, qui ne paraissent venir, au contraire, sur la laque que pour la sucer. La production de cette substance a besoin d'être étudiée, ainsi que les diverses espèces qu'on recueille et qu'on voit dans le commerce, dans les collections des musées, des voyageurs, etc. La laque du

(1) Il y a cette différence, entre la laque et la cochenille, que la laque est une substance résineuse sécrétée par un insecte qui en puise les éléments dans le végétal sur lequel on l'observe, tandis que la cochenille, autre insecte bien connu, se pénètre, sur un végétal qu'elle ne quitte plus, du suc qu'elle élabore, et dont il résulte une couleur le plus ordinairement rouge. On se sert de l'insecte entier, et non de son produit, comme pour la laque.

Japon se trouve sur le *Stegmaria verniciflua*. A Guatimala, elle est en larmes pisiformes, creuses, parfois agglomérées, moins rouge que celle de l'Inde, contenant alors des débris de larves (*Journ. de pharm.*, XX, 525).

COCHE. Femelle du porc, *Sus scrofa*, L. (VI, 608).

COCHENILLE DE L'ARARAT ou D'ARMÉNIE. Voyez plus haut *Coccus*.

COCINE. Matière grasse du fruit du *Cocos nucifera*, L. (*Journ. de pharm.*, XXIV, 652).

COCINIQUE (Acide). Il a été découvert par M. Brandes dans le fruit du cocotier (*Journ. de pharm.*, XXIV, 652. — 1838).

COCO. Nom d'une boisson que l'on vend dans les rues de Paris pendant l'été, faite avec le bois de réglisse. Voyez *Glycyrrhiza* (III, 387).

— CATARRO ou CATARRHO. Noms brésiliens de l'*Acrocomia sclerocarpa*, Mart., sorte de palmier.

— DE MER. *Lodoicea Sechellarum*, Labill. (IV, 139).

— DE QUARESINA, *Cocos flexuosa*, Mart. Voyez l'article suivant.

*COCOS. Ajoutez : *C. arenarius*, Gomès (*Diplothemium littorale*, Mart.). On mange au Brésil la partie supérieure du spadix de ce palmier avant son parfait développement. Les bœufs se nourrissent des feuilles (Gomès, *Observ. bot.*, II, 14). On vend les fruits de ce palmier sur le marché à Rio-de-Janeiro.

Cocos flexuosa, Mart. Son fruit, péricarpe huileux et mucilagineux, se vend aussi sur les marchés à Rio-de-Janeiro ; on en fait des émulsions. Les habitants le nomment *Coco de quaresma* ou de *quaresima*.

Cocos nucifera, L. On extrait du sucre du lait du cocotier (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sciences*, p. 380. — 1839). Ce lait, passé à l'état vineux et distillé, donne un alcool qu'on nomme *eau-de-vie de coco*, dont on boit beaucoup à Manille (Dobret, *Sept années à la Chine*, 273). Le fruit du cocotier fournit une huile abondante dont on fait actuellement un grand commerce ; l'Europe en prépare des savons, et l'emploie à divers autres usages, sous le nom d'*huile de palme*. On en charge des bâtiments à la côte de Guinée, pour en transporter dans diverses régions du globe, où les races noires s'en servent pour leur toilette. Ils s'en frottent les cheveux, ce qui les rend roux, suivant Labat : il paraît qu'on l'extrait de plusieurs palmiers, de sorte qu'elle n'a pas toujours la même couleur ; récente, elle a une teinte de brique et est blanchâtre en vieillissant ; l'hiver, en Europe, elle se congèle et forme une sorte de graisse, ce qui la fait nommer alors *graisse de palme*. L'analyse du fruit du *Cocos nucifera*, faite par Buchner, lui a donné de l'eau, de l'albumine, du sucre, de l'acide phosphorique libre, du phosphate de chaux et un principe volatil libre. La

substance blanche qui tapisse l'intérieur de la noix contient, d'après le même auteur, sur 100 parties : eau, 31,8; stéarine et élaïne, 47,0; albumine contenant du sulfate de chaux et du soufre, 4,3; sels, 1,1; fibre ligneuse insoluble, 8,6; perte, 7,2. Voyez plus haut *Cocine* et *Coci**nique*** (acide) (*Journ. de chim. méd.*, VII, 536). Il se forme au sommet du pédoncule, dans l'intérieur du fruit, une concrétion calcaire, connue sous le nom de *pierre de coco*, à laquelle les habitants de la mer du Sud attachent un grand prix; ils la nomment *mestique*. Son analyse se trouve *Journ. de pharm* (XII, 405) et *Journ. de chim. méd.* (II, 465).

On peut consulter sur l'huile de palme Labat, *Nouvelles relations de l'Afrique*, V, 183; le *Journ. de pharm.*, V, 241 et 383; *idem*, XIX, 455; le *Bull. des sciences méd.* de Férussac, XX, 119. — 1830).

Cocos oleracea, Martius. Le chou de ce palmier du Brésil est alimentaire (*Ann. des sciences nat.*, XII, 226).

Cocos (Attalæa funifera, Mart.) *lapidea*, Gaertner. Ce palmier du Brésil a fourni à M. Bizio une substance nouvelle qu'il a appelée *Apirine* (*Journ. de chim. méd.*, IX, 595).

Cocotier du Brésil. *Cocos butyracea*, L. F. (II, 339).

Cocue. J.-J. Rousseau dit qu'on donne aussi ce nom à la Primevère, à cause de la couleur jaune de ses fleurs.

CODÉINE. Nouvelle substance alcaloïde retirée en 1833 de l'opium, par M. Robiquet, et du muriate de morphine ordinaire, qui en contient un tiers de son poids. C'est une substance blanche, cristalline, soluble dans l'eau, ce qui en rend l'administration facile, sans qu'il soit besoin de la solidifier comme la morphine. Son action paraît être distincte de celle des autres principes de l'opium (voyez sa préparation, *Journ. de pharmacie*, XIX, 57, 85; XX, 85, 697. — 1834). M. le docteur Barbier, d'Amiens, est le premier qui ait fait connaître les avantages thérapeutiques de cette substance, dans une lettre qui a été insérée tome X, p. 214, du *Journ. de chim. méd.* Suivant lui, elle est très utile contre les névroses ganglionnaires, surtout celles qui ont leur siége dans la région épigastrique, sans troubler les fonctions digestives, ce que fait l'opium, et même la morphine (IV, 463) chez quelques sujets; elle semble plutôt favoriser les selles que produire la constipation. Son usage est suivi d'un bien-être remarquable, provoque un doux sommeil, etc. Elle ne paraît pas avoir d'action sur le système cérébral : aussi n'agit-elle pas sur les nerfs qui en dépendent et elle ne soulage pas les névralgies. La dose de la codéine est d'un demi-grain en solution ou en sirop

à un grain. C'est sous cette dernière forme qu'elle est le plus usitée. Son action est assez prompte. On la prescrit dans les névroses de l'estomac, de la poitrine, telles que le mal d'estomac, la cardialgie, la dyspnée, les spasmes intérieurs, etc. Le docteur Miranda, de la Havane, a aussi vérifié les bons effets de la codéine dans les névroses de l'estomac et des intestins. Il a fait connaître plusieurs exemples de guérisons obtenues par l'administration du sirop de codéine à la dose de 2 gros à une once (qui contiennent 1/4 de grain à 1 grain), guérisons qui ont eu lieu en peu de jours (*Journ. de chim. méd.*, V, 242, deuxième série, 1839). Suivant M. Kunkel, la codéine diffère de la morphine et de l'opium en ce qu'elle ne paralyse pas les extrémités postérieures Elle porte son action sur le cervelet et la moelle allongée. A haute dose, elle produit des convulsions, affecte les organes de la respiration et de la circulation, enflamme les parties, cause la rétropulsion, etc. (*Journ. de chim. méd*, IX, 222).

Codua. Nom indien d'un *Caltha*, usité comme poison. Voyez *Caltha* (II, 360).

Cœlifolium. Un des noms du *Nostoch* (IV, 635).

Cœratia. Nom de l'*Ophioglossum vulgatum*, L., dans Pline (V, 45).

Cœur vert. Voyez *Greenheart* dans ce Supplément.

*COFFEA. Ajoutez : D'après un rapport fait à M. le ministre de l'agriculture par M. Lefèbre, voyageur français, il vient en Abyssinie beaucoup de café de la qualité de celui d'Arabie : aussi les marchands arabes viennent-ils l'y chercher, puis le transportent dans un port de l'Yémen, où il prend le nom de *Café moka*.

La décoction de café est conseillée par le docteur Chrestien, de Montpellier, contre la goutte et les graviers (*Revue méd.*, X, 44, 1836), et par M. le docteur Honoré contre l'albuminurie.

On a remarqué que la consommation du café augmente dans les pays où il y a des sociétés de tempérance : ainsi elle a doublé dans l'Amérique du Nord, de 1821 à 1830. Le café remplace dans ce pays le vin et les alcooliques, ce qui est un avantage, car il n'en a pas les inconvénients.

Hahnemann. Le café et ses effets. Leipsick, 1803. à la suite de son Exposition de la doctrine médicale homœopathique. Paris, 1845, pag. 290 à 317. — Vialla. Le café préscrvatif de la goutte et de la vérole. Paris, 1823, in-8. — Roques. Propriétés médicales du café (*Bull. de thérap.*, VIII, 289). — Observations relatives à l'emploi du café comme diurétique (*id.*, XVI, 144). — C. D'Aulnay. Monographie du café. Paris, 1832, in-8, fig. — Robiquet et Boutron-Charlard. Notice sur le café (*Journ. de pharm.*, XXIII, 101).

Cogaiteria. Nom brésilien du *Myrtus* (Eugenia) *dysenterica*, Martius (IV, 556). Cet auteur écrit *Cagaiteria* (*Syst. mat. med. br.*, 31).

Coha. Plante du Congo, haute de quatre à cinq pieds, de la famille des urticées, dont le moindre attouchement couvre le corps

de boutons très cuisants, en causant une douleur qui produit une sorte de fureur (Douville, *Voyage au Congo*, I, 224).

Cohel. Mélange d'étain brûlé et de noix de galle qui sert dans les bains, en Égypte, à noircir les sourcils, etc. (Savary, *Lettres sur l'Égypte*, I, 131).

Coing de mer. Sorte de polypier. Voyez *Alcyonium* (I, 159).

— du Japon. Voyez *Cydonia* dans ce Supplément.

Coignassier. *Cydonia vulgaris*, Pers. (II, 558).

— de la Chine ou du Japon. *Cydonia chinensis*, Thouin. Voyez *C. japonica*, Pers.

Coissiet. Nom chinois d'une terre onctueuse, blanchâtre, analogue au talc pulvérisé, employée en Chine comme rafraîchissante, digestive et utile contre les coliques, mêlée avec de l'eau et du sirop (*Notes* du docteur Busseuil, voyageur).

Coja. Un des noms du Coca, *Erythroxylum coca*, Lam. (III, 148), au Chili.

*COLCHICINE. D'après MM. Geiger et Hesse, cet alcaloïde doit être distingué de la *Vératrine* (VI, 855). On l'obtient du *Colchicum autumnale*, L. Il cristallise en aiguilles déliées, est inodore, et sa saveur est amère, puis âcre, mais non pas excessivement, comme la vératrine, qui ne cristallise pas. Il n'excite pas l'éternument, étant mis dans les narines, comme celle-ci. Il forme avec les acides des sels en partie cristallisables, dont la saveur est âpre; il est assez soluble dans l'eau (la *vératrine* est insoluble). L'acide nitrique colore en violet foncé d'indigo cette solution, et non en rouge, comme cette dernière, etc. Cette substance est très vénéneuse : 1/10 de grain a tué un jeune chat au bout de douze heures, après lui avoir fait éprouver des déjections alvines, des vomissements, des convulsions, jeter des cris plaintifs, etc. On trouva l'estomac et le canal intestinal très enflammés. La même dose de vératrine, donnée à un chat un peu plus jeune, le tua en dix minutes; mais on ne trouva d'inflammation qu'à la partie supérieure de l'œsophage, partie qui n'en eût pas été le siége avec la colchicine dans un temps si court (*Journal de pharmacie*, XX, 164).

*COLCHICUM. Ajoutez : Le docteur Layrock dit que la teinture de colchique en frictions fait passer les douleurs rhumatismales neuf fois sur dix, et que le soulagement arrive au plus tard une demi-heure après la friction. Celles qui résistent sont les douleurs très anciennes, chez les personnes âgées (*Revue méd.*, sept. 1839, p. 241, d'après le *Journ. d'Édimbourg*). Nous devons déclarer que nous avons essayé sur nous ce moyen pendant quinze jours, avec six onces de teinture de colchique, et que ce traitement n'a eu aucun succès (fin sept. 1839). Le docteur Monneret, qui employait, à la vérité, la teinture des bulbes, moins forte que

celle des semences, n'a obtenu aucune guérison chez vingt et un rhumatisants ; huit seulement ont été soulagés. Elle lui a paru plus utile dans la goutte. Le docteur Twedie, qui a confirmé les bons effets du *C. autumnale*, L., dans la goutte et le rhumatisme, assure que les cas d'insuccès de ce médicament tiennent à la mauvaise manière de l'administrer. D'après son expérience, il conseille de donner le colchique en poudre (les semences) et en substance à la dose d'un demi-gros, en plusieurs fois, dans les vingt-quatre heures, mêlée à un peu de magnésie (*The London medical and physical Journal*, LXVII, 172). Bentley-Tood a établi les données suivantes sur l'emploi du colchique dans la goutte : 1° Le colchique ne doit pas être donné dans la forme asthénique de la goutte. 2° Il ne doit jamais être administré au début d'un paroxysme, et on ne doit le faire prendre qu'après avoir évacué les instestins par de doux purgatifs. 3° On ne doit d'abord l'administrer qu'à petites doses, que l'on augmente successivement et peu à peu. 4° On ne doit jamais l'administrer seul au commencement. 5° On ne doit pas le donner à une dose susceptible de provoquer des nausées, des vomissements ou des purgations, car ces différents effets sont défavorables à son action curative. 6° On peut le considérer comme avantageux lorsqu'il augmente la sécrétion urinaire et l'évacuation de la bile, lorsque les matières fécales sont fermes, mais enduites de mucosités, et que la peau est le siége d'une sécrétion abondante. 7° Les effets du colchique doivent être surveillés, parce que, comme la digitale et quelques autres médicaments, il est susceptible de s'accumuler dans l'organisme. Ces espèces de maximes, extraites de l'ouvrage sur la goutte de l'auteur anglais, par M. Bouchardat (*Annu. de thér.*, 1845, p. 73), ne nous semblent pas à l'abri de toutes critiques. Nous n'indiquons pas la huitième, qui nous paraît en contradiction avec la première. M. Goss, chirurgien à Dowlich, assure avoir employé avec avantage le vin colchique dans le traitement de plusieurs névralgies opiniâtres, à la dose de 30 gouttes, trois fois par jour. Il cite des observations à l'appui de cette assertion (*Gaz. méd.*, 8 janvier 1833). M. Retton l'a employé en poudre et en pilules dans la leucorrhée (*Journ. de chim. méd.*, 1835, p. 29), et M. Bulloch dans l'érysipèle, en poudre ou dans le vin (*London quarterly med. Review*). Dans la même année 1839, le docteur Clutterbuck a reconnu au colchique une action particulière sur les contractions utérines. En administrant 10 grains de colchique en poudre à une femme chez laquelle la matrice s'était contractée sur le placenta, dose qui fut répétée, cet organe se

dilata, de manière que l'accoucheur put y aller saisir le placenta en état de putréfaction (*Filiatre sebasio*, mai 1843). Ce serait, si cette action était certaine, l'antagoniste du seigle ergoté, et l'art aurait ainsi la facilité de produire à volonté la contraction et la dilatation de la matrice. On trouve dans la *Revue méd.* (novembre 1835, p. 251, et février 1837, p. 246), ainsi que dans le *Journ. de chim. méd.* (VIII, 351), l'exemple d'un suicide par empoisonnement à l'aide de la teinture de colchique. Enfin, on lit dans le *Journ. de pharm.* (X, 376) une sorte d'instruction sur les préparations du colchique. M. Guibourt, qui en est l'auteur, fait remarquer que les semences de cette plante sont fort dures et ont besoin d'être broyées dans un moulin, à l'instar de celles du café, pour les avoir en poudre. La teinture vineuse se fait avec 2 onces de semences dans une livre de vin d'Espagne, et on doit en employer un demi-gros toutes les demi-heures à l'intérieur, en les répétant jusqu'à production de selles et de vomissements.

Buffon croit (article *Taupe*) que le premier aliment que les taupes donnent à leurs petits c'est l'oignon colchique, car on en trouve dans leur nid.

Kuhn. Du colchique considéré comme agent thérapeutique (*Revue médicale*, III, 191, — 1830). — Ordinaire de la Colonge. Notice sur le colchique d'automne (*Mém. de la Soc. d'agric. du Bas-Rhin*, II, 256). — Caffe. Observations d'empoisonnement par la teinture vineuse des bulbes de colchique. Paris, 1835, in-8. — Fiévée. De la goutte et de son traitement spécifique par les préparations de colchique, dans *Mémoires de médecine pratique*. Paris, 1845, in-8.

Colchique, Colchique d'automne. Noms français du *Colchicum autumnale*, L. (II, 355). Voyez l'article précédent.

*Colias. Nom du *Scomber colias*, Cuv., chez les anciens (VI, 266).

Colimaçons Animaux du genre *Helix* (III, 463). On donne ce nom dans le peuple à plusieurs mollusques à coquille univalve.

Colla (Noix de). Un des noms du fruit du *Sterculia acuminata*, Palis. (VI, 532).

*Colladi. Nom indien de l'*Inga bigemina*, Willd. Voyez *Inga* dans ce Supplément.

Collatifs. Synonyme d'*Agglutinants* (I, 110).

*Colle de peau d'ane. Les tablettes de colle de peau d'âne, qu'on reçoit maintenant de la Chine sous ce nom, ont deux à trois pouces carrés, et sont épaisses de deux à trois lignes; elles sont troubles comme la plus mauvaise colle de Flandre, dont elles semblent fort rapprochées par la composition. Les vraies portent des caractères chinois rouges.

Colletia tralhuen, Bertero. Ce végétal du Chili, où on le nomme *Tralhuen*, a son bois qui sert à teindre en rouge (Colla, *Pl. rar. du Chili*, 15, t. VIII).

Collophora utilis, Martius. Grand et bel arbre brésilien de la

famille des apocynées, qui donne une grande quantité de suc blanc et doux, dont les naturels enduisent les objets domestiques en guise de vernis. A la dose de 2 à 3 dragmes, ce suc est vermifuge. On en fait usage en y ajoutant de l'émulsion de semences de ricin (Martius, *Syst. mat. med. br.*, p. 89). On le nomme *Sorveira* dans le pays.

COLLUPA. Nom indien de l'*Illecebrum sessile*, L. (III, 592).

*COLOCASE, *Arum colocasia*, L. Ce nom vient du nom arabe de cette plante, *Qoulquas*. M. Delile dit que dans l'ancienne Égypte c'était celui du *Nymphæa nelumbo*, L., dont le fruit s'appelle *Ciborion* (*Flore d'Égypte*). On l'applique aussi aux racines du *Nymphæa lotus*, L. Aujourd'hui, on forme un genre, sous le nom de *Colocasia*, de cet *Arum* et de deux ou trois espèces voisines.

COLOMBÈCHE (Eaux minérales de). Ce sont les mêmes que celles de *Mazel-de-Chabriès* (IV, 269).

COLUTEA. C'est le nom du *Salix capræa*, L., dans Théophraste, d'après Paulet. Voyez *Salix* (VI, 183). On le trouve écrit *Colytea* dans plusieurs auteurs grecs.

COLYMBUS GLACIALIS, L. Voyez *Mergus* (IV, 407).

*COMA AUREA. C'est probablement le *Chrysocoma, coma aurea*, L., plante d'Afrique.

COMACUM. Nom présumé être celui de la Muscade dans Théophraste. Voyez *Myristica* (IV, 535).

COME. Un des noms du riz au Japon.

COMIN. Un des noms de l'Ers, *Ervum ervilia*, L. (III, 143).

COMMI. Nom d'une gomme dont on se servait pour coller les bandelettes employées à envelopper les momies, d'après Hérodote (*Traduct.* de Larcher, lib, II). On croit que c'est de la gomme arabique qu'il s'agit ici.

*COMPOSÉES. Ajoutez : Palisot-Beauvois remarque (*Flore d'Oware et de Bénin*) que c'est de la classe des composées que les peuples de l'Afrique (de la côte ouest) tirent surtout leurs médicaments. Cela ne s'applique pas aux Iolofs, d'après Bowdich, qui dit qu'ils les prennent dans toutes les classes (*Excursions*, etc., 408).

*COMPRESSION. Depuis quatorze ans, la compression, comme moyen thérapeutique, a été de plus en plus employée, et on peut lire dans le tome III de la *Bibliothèque thérapeutique*, publié en 1837, par M. Bayle, toute l'extension qu'elle a prise. C'est aujourd'hui un des meilleurs résolutifs connus, surtout dans l'hydropisie, et particulièrement dans l'ascite, maladies où on en a obtenu le plus de succès, ainsi que s'en est assuré M. Bricheteau (*Clinique médicale de l'hôpital Necker*, p. 248.—1835). On a comprimé, pour arrêter les hémorrhagies de la peau, à l'aide de bâtons fendus, ce

qui se ferait mieux encore, suivant nous, avec des pinces à coulisse, en y insinuant le repli de la peau contenant le lieu d'où le sang s'échappe. Le docteur Taxil propose de comprimer les inflammations idiopathiques de la peau, telles que l'érysipèle, à l'exemple de M. le docteur Bretonneau (*Bull. de la Soc. des sc. et arts du Var*, I, 393). M. de Lavacherie comprime avec avantage les tumeurs blanches des parties dures. D'autres ont conseillé la compression des bubons chroniques, du paraphimosis, etc. (*Abeille médicale*, 9 septembre 1844). M. le docteur Brachet, de Lyon, comprime le canal de l'urètre vers la prostate, pour guérir les pertes séminales (*Bull. de l'Ac. roy. de méd.*, mai 1845; X, 638). M. Trousseau conseille de comprimer le sein enflammé ou abcédé à l'aide de bandelettes agglutinatives, opération qui fait cesser le mal et toujours la douleur. Il faut employer la compression surtout au début, comme moyen résolutif.

Parry et Brown, comme nous l'avons dit, ont recommandé la compression dans les maladies nerveuses. A leur exemple, M. le docteur Ducros propose ce moyen pour de certaines douleurs névralgiques : ainsi il pèse fortement derrière l'oreille et en haut, sur le nerf facial, sur la région parotidienne, pour enlever les douleurs névralgiques de la tête, les migraines, les céphalées, le bourdonnement des oreilles, ce qui remédie à certaines surdités. La pression, ou plutôt un frottement vigoureux et continu pendant dix minutes ou un quart d'heure à l'avant-bras, le long du nerf radial, peut faire disparaître la gastralgie, les douleurs des plexus aortiques et du cœur, celles de la sternalgie, suivant ce médecin, passagèrement, il est vrai, le plus souvent; mais il assure qu'en répétant cet acte, on finit par obtenir la guérison de plusieurs de ces affections. Il comprime, ou plutôt il pince vivement deux points opposés le long du trajet d'un nerf, pour ôter la douleur qui y réside. L'hépatalgie peut être enlevée en comprimant sur l'hypochondre endolori ou en pinçant la face antérieure de la cuisse pendant dix minutes, etc. (*Compt.-rend. hebd. des séanc. de l'Ac. des sc.*, 14 octobre 1844, XIX; 751). Voyez *Ammoniaque*, p. 35 de ce Supplément.

La compression après avoir pratiqué des mouchetures empêche l'érysipèle qui se développe ordinairement à leur suite de faire des progrès et d'amener souvent la gangrène, comme on le voit surtout en été, ce qui fait qu'on répugne à pratiquer ces petites incisions, si nécessaires dans les hydropisies générales, etc. M. Morand, de Tours, l'a employée dans deux cas avec succès (*Mém. et observ. de cliniq.*, par Morand, de Tours).

M. Junod opère la compression à l'aide d'une sorte de pompe qui accumule l'air sur une portion du corps qu'on y renferme, et assure avoir guéri par ce moyen des hydropisies partielles des membres, etc. (*Revue méd.*, III, 111, 350, 401, 460. — 1834). Cet auteur est plus connu encore par ses ventouses monstres; voyez *Ventouses* dans ce Supplément. Enfin, M. le docteur Rognetta parle de la compression par évaporation (*Trans. med.*, XIII, 11).

Dans le cas de métrorrhagie grave pendant l'accouchement, la compression de l'aorte ventrale est le seul moyen d'y remédier, d'après M. Seutin (*Arch. de la méd. belge*, 1845). M. Piorry a arrêté par la compression de la carotide externe, faite du côté où coulait le sang, pendant vingt minutes, une hémorrhagie nasale qui avait duré la plus grande partie de la journée (*Abeille méd.*, 1846, p. 43).

Touchard et Thomassin. Dissertation sur l'utilité et l'abus de la compression. Dijon, 1785. — Bricheteau. Recherches et observations sur l'emploi de la compression méthodique, etc. Paris, 1831, in-8. — De la Vacherie. De la compression des tumeurs blanches des parties dures. Gand, 1839, in-8. — Taxil. Memoire sur la compression dans les phlegmasies, etc. (*Bull. de la Soc. des sc. du Var*, I, 395).

COMPRESSION DES PLANTES. M. Sabatté propose de comprimer les plantes après leur dessiccation, pour leur faire tenir le moins de place possible et les conserver plus facilement. Si on les comprime fortement, elles sont méconnaissables, et le public n'en veut pas; modérément, elles tiennent moins de place, et on les préserve plus facilement du ravage des insectes. La compression des plantes est connue des Américains, qui envoient dans le commerce celles qu'ils ont préparées ainsi. Au demeurant, ce mode de préparation n'est pas très avantageux, et M. Guibourt, chargé de faire, au nom d'une commission, un rapport sur le Mémoire de M. Sabatté, ne lui accorde pas son approbation (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, IX, 866).

CONDAMINEA UTILIS. Cet arbre, de la famille des Rubiacées, de la Nouvelle-Grenade, croît près de Bogota, où il est connu sous le nom d'*Arbol de cera*. Depuis l'équateur jusqu'au 40° de latitude nord, il en suinte une résine dont on vernit différents objets, après l'avoir fait bouillir pour la nettoyer et lui ôter sa couleur verte. On la colore ordinairement avec du Rocou, puis on l'étend en couches minces sur les objets qu'on en veut recouvrir; on y colle parfois un feuillet d'or, le tout fait par une température élevée, ou à la vapeur de l'eau bouillante (note de M. Goudot, dans les *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, février, 1844, tom. XVIII, p. 260).

*CONDIMENTS.

Gmelin (S.-T.). *De analepticis quibusdam nobilioribus a cinnamomo, aniso stello, et asâ fetidâ* Tubingæ, 1765.

*CONÉINE. Ce principe, appelé aussi *Cicutine* (III, 283), a été parfaitement isolé par M. Geiger, professeur à l'université de Heildelberg. C'est une substance alcaloïde, volatile, mais fixée dans la ciguë par un acide qui fait qu'elle ne passe pas lorsqu'on distille le *Conium maculatum*, L., avec de l'eau seulement. Pour l'en retirer, il faut ajouter de la potasse à l'eau de distillation. La conéine se trouve dans toute la plante; mais elle est surtout dans les graines. Outre ce principe, la Ciguë en contient un autre qui est également volatil, et qui passe à la distillation, sans addition de potasse. Ce dernier possède l'odeur de la plante, et il est sans aucune action délétère sur l'économie animale. A la température ordinaire, la Conéine est de consistance huileuse; son odeur est très pénétrante, piquante, désagréable, et diffère tout-à-fait de celle que possède la ciguë. Cet alcaloïde est plus léger que l'eau; sa saveur est âcre et nauséabonde, et a de l'analogie avec celle du tabac. Son action sur l'organisme animal est très énergique; une goutte suffit pour tuer un pigeon; huit peuvent faire périr un chien au bout de cinq à six minutes, au milieu de convulsions. Les acides diminuent beaucoup l'action de la Conéine; ils ne la détruisent pas entièrement (*Gazette médicale*, n°3. — 1832). M. Ville a donné un procédé facile de préparer la *conéine*, qu'on trouve dans l'*Annu. de thérap.* de Bouchardat, 1844, p. 14. Ce dernier assure que M. Baudelocque a déjà employé avec avantage la Conéine dans les scrofules. Il ajoute, avec raison, que cet alcaloïde pourrait être employé dans le cancer, et donner lieu à la vérification des propriétés accordées par Storck à cette plante dans cette maladie.

Deschamps. Notice sur la conéine de M. Geiger (*Journ. de pharm.*, XXI, 77. — 1835). — *Id.* Notice sur la conéine (*Journ. de pharm.*, XXII, 234.—1836).—Boutron-Charlard et Henry. Recherches sur la conicine, principe actif de la ciguë (*Journ. de pharm.*, II, 570, 2e série).

*CONFERVA.

Le nom de *Pelote de mer*, que nous avons dit être un de ceux du *Conferva ægagropila*, L., doit être réservé au *Zostera Oceanica*, L. (VI, 1013), et non au *Z. marina*, comme nous l'avons dit.

Les *Conferva catenata*, Roth, *C. pilosa*, Roth, et *C. scoparia*, L., s'observent parfois dans la *Mousse de Corse* (IV, 496).

On emploie aux eaux thermales de Vaudier, en Piémont, les conferves, qui sont abondantes dans cette source, en cataplasmes, pour calmer les douleurs locales, etc. (De Candolle, *Physiologie végétale*, I, 236).

CONGOURDE. Variété de fruit de la gourde, *Cucumis lageneria*, L.

CONICINE. Synonyme de Conéine. Voyez plus haut ce mot.

*CONIFÈRES. Ajoutez : Les feuilles des conifères, mêlées au fourrage, donnent des qualités au sang des animaux, surtout des chevaux, dans l'*hydroémie*, ou appauvrissement du sang (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*. III, 1018. — 1839).

La bibliographie de *Conifères* est à *Pinus* (V, 527).

CONINE. Synonyme de *Conicine* et de *Conéine.*

*CONIUM. Il résulte d'une notice insérée dans le tome III, p. 431, de la *Revue médicale*, en 1829 : 1° que la grande Ciguë fraîche, *Conium maculatum*, L , dans nos climats, à quelque époque de l'année qu'elle soit récoltée, est un poison pour l'espèce humaine, dont l'activité est subordonnée à l'âge de la plante, à l'exposition du sol et à la température du climat ; 2° qu'elle n'est pas un poison pour le cheval et les bêtes à cornes, tandis qu'elle l'est pour plusieurs oiseaux ; 3° que les semences de cette plante ne *paraissent* pas nuisibles à ces derniers; 4° que la Ciguë cuite, toujours dans notre climat, cueillie même lorsqu'elle commence à pousser, comme le démontre l'observation de M. Orfila, n'en est pas moins un poison violent. Le docteur Houlton (*Medico-botanical Society*, 1830, p. 21) veut qu'on prépare l'extrait de Ciguë par évaporation spontanée, ce qui ne peut avoir lieu que dans les chaleurs de l'été, en exposant le suc de la plante dans des vases larges et plats, par petites quantités. Nous croyons que l'étuve produit le même effet, et avec bien plus de facilité. Il ne faut même employer que cette forme d'extrait, car les autres modes de préparation sont à peu près sans valeur, ainsi que nous l'avons expliqué dans l'article auquel celui-ci sert de supplément.

Cependant le docteur Nelligan dit que le principe actif de la Ciguë se décompose par un degré même médiocre de chaleur, ce qui explique, suivant lui, pourquoi ce médicament est si souvent inerte. Voici la préparation qu'il propose : il exprime le suc de la Ciguë fraîche, le laisse déposer pendant quarante-huit heures, en sépare la fécule et la chlorophylle, puis ajoute au liquide décanté un quart d'alcool, ce qui suffit pour conserver à ce suc toutes ses propriétés pendant deux ans. Ce médecin dit qu'on peut, par un moyen facile, s'assurer de la présence de la Conine dans l'extrait de Ciguë : il suffit de triturer dans un mortier une certaine quantité de la préparation qu'on veut examiner avec un morceau de potasse caustique, pour qu'aussitôt l'odeur de Conine, qui est spéciale, forte, pénétrante, désagréable, se montre : odeur qu'il ne faut pas confondre avec celle de souris de la plante entière.

La Ciguë bien préparée agit en calmant l'excitabilité nerveuse, sans assoupissement; elle amène, à doses délétères, la mort sans convulsions, sans altérations appréciables du sang, simplement par la paralysie du système nerveux. Dans l'usage habituel, le seul effet qu'elle produise est une sécheresse de la gorge, une constriction qui gêne la déglutition, ce qui oblige d'en suspendre momentanément l'usage. Les maladies où M. Nelligan a employé avec avantage la Ciguë sont les affections rhumatismales subaiguës ou chroniques, surtout lorsqu'elles sont accompagnées de violentes douleurs, les névralgies, la gangrène sénile. Dans tous ces cas, il a eu le plus souvent à se louer de son administration (*Abeille méd.*, mars 1845).

M. Linard, pharmacien de Lyon, a donné la formule de la préparation d'un onguent solide de Ciguë (*Journ. de pharm.*, XVI, 20, 1830), qui conserve la couleur, l'odeur et probablement les propriétés de cette plante, et M. Mouchon, autre pharmacien, une autre préparation emplastique, faite avec la teinture alcoolique de Ciguë, mêlée au beurre de cacao, à la cire, etc., dont la formule est dans l'*Annuaire de thér.* de Bouchardat, 1844, p. 17.

La Ciguë entière a été employée en cataplasme sur la poitrine, dans le cas de phthisie, comme fondante des tubercules, par M. Trousseau, qui la prescrit aussi de la même manière dans les engorgements scrofuleux, et généralement dans les engorgements chroniques de toute nature (*Thérap. utique*, 2e édit.).

Christison, Mémoire sur les propriétés vénéneuses de la ciguë, et sur l'alcaloïde qu'on y a découvert (*Journ. de chim. méd.*, II, 461, 2e série. — 1836). — Voyez sur cette plante le tome III, p. 558, de la *Biblioth. thérap.* de M. Bayle.

CONNHY ou CONNTRY SALSAPARILLA. Noms anglais d'une racine qu'on croit appartenir à un *Smilax* (VI, 374).

*CONOHORIA LOBOBA, A. S.-Hil. On mange au Brésil les feuilles de cette plante, de la famille des berbéridées. On l'y nomme *loboloba* (*Plantes usuelles des Brasiliens*, 2e livraison).

CONRADI. Nom indien du *Grewia orientalis*, L. (III, 426).

CONSOLIDA MINOR. Nom officinal de la pâquerette, *Bellis perennis*, L. (I, 571). — REGALIS. Nom officinal du *Delphinium consolida*, L. (II, 611).

CONTRA. Nom que quelques nègres Curanderos (guérisseurs des morsures des serpents) donnent aux plantes dont ils se servent pour cette guérison (Roulin, *Revue des Deux-Mondes*, oct. 1833).

*CONTRAYERVA. Il faut ajouter aux plantes indiquées sous ce nom le *Dorstenia brasiliensis*, Lam. (II, 671), et l'*Eupatorium chilense*, Mol. (III, 176).

CONTRE-IRRITATION. Mode thérapeutique qui consiste à em-

ployer des moyens extérieurs pour modifier et guérir, s'il se peut, les affections intérieures. C'est le synonyme de *Dérivatif* (II, 619).

Granville. De la contre-irritation, ses principes et sa pratique, développés dans cent observations de maladies les plus graves et les plus douloureuses, guéries par les applications extérieures. Londres, 1838, in-8 (en anglais).

*CONTRE-POISONS. Ajoutez : Le contre-poison est un agent qui, combiné avec un principe délétère, en annule l'effet nuisible (Orfila). Il y a des moyens thérapeutiques propres à combattre l'action de telle ou telle substance nuisible, qu'il ne faut pas appeler contre-poisons, parce qu'il n'y a pas de combinaisons entre eux et cette substance délétère. Ainsi le peroxyde de fer hydraté, proposé contre l'arsenic, est un agent thérapeutique, et non un contre-poison. Il n'y a réellement que trois contre-poisons : le sel de cuisine contre le nitrate d'argent, les acides contre les alcalis, et les alcalis contre les acides (Devergie) ; mais il y a une multitude de moyens médicinaux de combattre l'action nuisible d'une autre substance, qui sont indiqués dans notre travail à l'article de chacun d'eux.

Cependant MM. Sandras et Ollivier d'Angers pensent qu'il faut considérer comme contre-poisons : 1° contre le *sublimé corrosif*, le mélange de poudre de zinc et de fer, le fer réduit par l'hydrogène, le persulfure de peroxyde de fer hydraté humide ; 2° contre le *cuivre*, le mélange de poudre de zinc et de fer, le fer réduit par l'hydrogène, le fer porphyrisé, la limaille de zinc, le persulfure de peroxyde de fer hydraté ; 3° contre le *plomb*, le persulfure de peroxyde de fer hydraté humide ; 4° contre l'acide arsénieux, le peroxyde de fer hydraté humide, le peroxyde de fer hydraté sec, et le persulfure de peroxyde de fer hydraté humide. Cette dernière préparation aurait même cet avantage, que, changeant la nature des quatre poisons que nous venons d'énumérer, elle conviendrait surtout dans les cas où la substance suspecte appartiendrait à l'une ou à l'autre de ces séries, sans qu'on puisse, *à priori*, décider à laquelle (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, VIII, 807. — 1843). D'après cette opinion, tout pharmacien devrait toujours avoir tout préparé, dans son officine, du *persulfure de peroxyde de fer hydraté humide*.

Chaussier (fils). Des contre-poisons. Paris, 1854?.

*CONTRO-STIMULANTS. Ainsi qu'on l'a remarqué, l'emploi des contro-stimulants a pris de l'extension, sans que la doctrine qui les met en usage ait acquis plus de certitude aux yeux de la plupart des praticiens. En France, ce n'est guère que dans des cas extrêmes, où les moyens ordinaires font défaut, qu'on en use ; encore ne les donne-t-on que dans les hôpitaux. Les antimo-

niaux, et surtout l'émétique, sont ceux que l'on prescrit le plus souvent, suivant cette méthode, dans les affections inflammatoires du poumon; la scille et surtout la digitale viennent ensuite contre les lésions organiques du cœur, avec dérangement, irrégularité ou accroissement de la circulation. Nous pouvons citer encore l'emploi du nitre dans les affections aiguës des articulations, celui de l'iode dans les lésions chroniques des mêmes parties; le chlorure de baryum contre le scrofule, etc., etc.

Golfin (H.). Appréciation de la doctrine des contro-stimulants (Bouchardat, *Annu. de thérap.*, 1846, p. 251).

*CONVALLARIA. Ajoutez : Lémery, à *Unifolius* (*dict.* 823), indique les propriétés du *Convallaria bifolia*, L. Le *Convallaria japonica*, L., est figuré dans Kœmpfer.

*CONVOLVULACÉES.

Choisy (J.-D.). *De convolvulaceis*, dissertatio secunda. Genevæ, 1837, in-4.

*CONVOLVULUS.

C. arvensis. M. Chevallier a analysé cette plante (*Bull. des Sc. méd.* de Férussac, XXIII, p. 122. — Octobre 1830).

C. batatas, L. Depuis que nous avons écrit l'article *Patate*, la culture de cette plante a fait de grands progrès parmi nous. Grâce aux travaux de MM. Dupuy, Sageret et Reynier d'Avignon, Robert, etc., on est parvenu à la cultiver en grand chez nous, et à lui faire produire des tubercules abondants, roses, jaunes ou blancs, comme pour les pommes de terre; une variété, la patate-igname, a donné des fleurs, d'abord chez M. Sageret à Paris, puis chez d'autres, et des graines chez le premier de ces agronomes, qui ont permis de la reproduire de semences. M. Reynier, favorisé par le climat, car la patate se plaît plus au midi qu'au nord, ce qui est le contraire de la pomme de terre, espère la produire au prix de 25 cent. le kilog., de manière à ce qu'on puisse en manger sur toutes les tables. A Alger, l'abbé Landmann est parvenu à la faire produire abondamment; il regarde ce végétal comme le plus précieux pour l'avenir de l'Algérie, et estime qu'un hectare, bien fumé et bien arrosé, peut donner 100,000 kilog. par an. On en mange les feuilles dans ce pays, et on donne les tiges aux volailles. On extrait de la patate une fécule très délicate, qu'on mêle à l'*Arrowroot* qu'on nous envoie d'Amérique, et qui a toutes les qualités de celui-ci. Le goût sucré de la patate cuite y dénote du sucre, et M. Payen croit que, si l'on avait ce tubercule en assez grande abondance, on en pourrait obtenir du suc qu'on en exprimerait. On pourrait de même en retirer de l'alcool, comme de la pomme de terre. Mais, chez nous, la patate ne sera jamais qu'un légume de fantaisie, parce qu'elle n'est pas du goût de tout le

monde et qu'on lui préfère la pomme de terre: aussi le commerce en est il peu considérable et borné à quelques amateurs. Dans la Polynésie et dans quelques unes des colonies américaines, les nègres s'en nourrissent, car la chaleur du climat n'y permet pas la culture de la pomme de terre.

Dupuy. Mémoire sur la culture de la patate. Bordeaux, 1801. — Lelieur de Ville-sur-Arce. Mémoire sur la culture de la patate et du maïs. Paris, 1807. — Gosse. Culture de la patate (*Biblioth. univ. de Genève*, III, 1818). — Robert. Note sur la culture de la patate. Toulon, 1819. — Mérat (F.-V.). Rapport sur la culture des patates de M. Reynier d'Avignon (*Mém. de la Soc. roy. et centr. d'agric.*, 1841).

C. (Ipomea) *cathartica*, Poiret. Liane purgative. Ce liseron, qui croît à Saint-Domingue et en Afrique, a sa racine employée comme purgative dans ces deux pays, d'après Nicholson. Un colon de Haïti nommé Bauduit en fabriquait un sirop purgatif qui portait son nom et était employé dans la colonie.

C. dissectus, L.? On assure que cette plante contient une quantité notable d'acide hydrocyanique, ce qui la fait employer à préparer la liqueur de noyau (Jussieu, *Éléments de botanique*, 663). Nous présumons qu'il s'agit ici de l'espèce appelée ainsi par Linné, car il y en a deux autres qui ont reçu le même nom (Steudel, *Nomencl. bot.*, 308, 2[e] édit.). Nous observerons que la liqueur de noyau des Antilles est faite avec l'amande d'un *Prunus* de ce pays. Voyez *Prunus* dans ce Supplément.

C. jalapa, L. La résine de jalap, dont M. Nativelle a donné un très bon mode de préparation (Bouchardat, *Annu. de thér.*, 1843, p. 110), est un purgatif très souvent employé en pilules ou en émulsion; mais cette substance cause parfois des tranchées, des superpurgations chez les personnes délicates : on sait que les résines ont, en général, besoin, pour être dissoutes et absorbables dans l'économie animale, du contact des alcalis, et elles en trouvent dans le gros intestin qui leur permettent de produire là leur effet purgatif; l'aloès est connu pour n'agir que sur cette partie des premières voies. La quantité de ces alcalis n'est pas toujours suffisante pour saponifier la matière résineuse, de sorte que la portion non combinée agit comme irritante : de là les coliques, les évacuations insolites, etc., ce qui prouve qu'il vaut mieux administrer de petites doses de résines que de grandes. On ajoute volontiers aujourd'hui une certaine quantité d'alcali aux résines, pour faciliter leur action. Ainsi, à 10 grains de résine de jalap, on en ajoute 2 de potasse caustique, et un de magnésie calcinée, à mettre en 10 pilules avec le savon amygdalin : moitié suffit pour une purgation ordinaire, et la totalité pour de fortes évacuations (Mialhe, *Traité de l'art de formuler*, p. CCXVII).

M. le docteur Menon a donné le jalap, à la dose d'un gros et demi, dans l'angine couenneuse qui a régné en Touraine, en 1829 (*Bull. d'Indre-et-Loire*). On a trouvé de la saponine dans la racine de jalap.

Des recherches nouvelles tendent à prouver que les racines connues en pharmacie sous le nom de jalap n'appartiennent pas au *Convolvulus jalapa*, L., et que le *Convolvulus* (ipomea) *macrorhiza*, Mich., ne le fournissent pas non plus. On doute même que ces deux plantes soient identiques, surtout parce que ce dernier végétal a des racines qui pèsent jusqu'à 50 livres, tandis que les racines tuberculeuses du jalap vont rarement au-delà de quelques livres, et communément ne dépassent pas quelques onces. On peut lire les recherches de Smith (D.-B.) à ce sujet, dont M. Guibourt a publié un extrait dans le *Journal de chimie médicale* (IX, 513. — 1833) et le Mémoire de M. Gabriel Pelletan (*idem*, X, 1. — 1834), accompagné de la figure de ce qu'il appelle le vrai jalap, qu'il nomme *Convolvulus officinalis* (*Ipomea purga*, Wend, *Jalapa schiadeana*, Zucch.). Les conjectures formées à ce sujet offrent des caractères de probabilité; mais aucun botaniste n'a encore vu la plante donner des racines analogues à celles du jalap officinal, faute d'avoir été suivie dans toutes les phases de sa croissance et assez longtemps, car il faut plusieurs années pour que ces racines acquièrent le volume qu'on leur voit dans le commerce. Au demeurant, ce point n'a d'intérêt que sous le rapport de l'histoire naturelle, puisque la racine de jalap nous arrive depuis plus de deux siècles dans l'état où nous l'employons. Il est d'autant plus difficile de distinguer si le *Convolvulus jalapa* de Linné est le *Convolvulus officinalis* de M. Pelletan, que le grand botaniste suédois ne cite pas de figure de sa plante, et qu'on est réduit sur ce point à des conjectures. Il y a d'ailleurs au Mexique, patrie du jalap, et dans d'autres lieux de l'Amérique, plusieurs *Convolvulus* (ou *Ipomea*) à racines purgatives qui augmentent encore la confusion. Aussi peut-on voir dans Steudel (*Nomenclator*, etc., 2ᵉ édit., p. 90) combien il donne de synonymes au *Convolvulus jalapa*, Linné, que M. Choisy range dans le genre *Batatas*, qu'il a établi aux dépens d'un certain nombre de *Convolvulus*. (Pour ne parler que des fleurs, Lamarck dit que le jalap les a jaunes, Desfontaines blanches, M. Pelletan roses.)

En 1830, M. Ledanois, pharmacien français établi au Mexique, a fait connaître un autre jalap, qui croît aux environs d'Orizaba, qui paraît fournir le *Jalap léger*, qu'on trouve mêlé au jalap ordinaire dans celui du commerce, qu'il appelle, lui, *Jalap mâle*,

dont la racine est fusiforme ; d'après M. Pelletan, elle appartient à une espèce nouvelle qu'il nomme *Convolvulus* (ipomea) *orizabensis*, et dont il a aussi donné la figure à la suite de celle de son *Convolvulus officinalis*. C'est un purgatif plus doux que le jalap (*Journ. de chim. méd.*, VII, 85 ; IX, 513). On trouve une analyse du *C. orizabensis* et celle du *C. officinalis*, *Bulletin de l'Académie royale de médecine*, 1837, II, 355.

M. Brasil, droguiste à Paris, a signalé une racine qu'il appelle *jalap à odeur de rose* : c'est un tubercule allongé, pointu aux deux extrémités, à surface noirâtre, sillonné profondément, blanchâtre sur les parties proéminentes, par frottement sans doute ; à l'intérieur, il est poreux, blanchâtre ; il n'offre pas cette compacité, cette dureté du jalap ordinaire. Cette racine, entière ou en poudre, a une odeur de rose, qui rappelle celle du bois de Rhodes, *Convolvulus scoparius*, L., des Canaries. Sa résine, qui est six fois moins abondante que celle du jalap, essayée par M. Rayer, n'a purgé que très faiblement (Bouchardat, *Annu. de thérap.*, 1843, p. 106). C'est un médicament par conséquent de peu d'utilité.

Bouillier. Note sur le jalap (*Journ. de pharm. et de chim. méd.*, IV, 326, 2e série. — 1838).

C. malabaricus, L. Cette espèce du Malabar et de la Cochinchine a ses racines purgatives. Elles sont usitées dans le premier de ces pays pour la médecine des animaux. C'est le *Kathi-kelengu* de Rheede (*Hortus malabaricus*, II, 205, t. LI) et le *Paymostey* des Tamouls (Ainslie, *Mat. med. ind.*, II, 291).

C. mechoacan, L. M. Smith, dont nous citons le travail à l'article *Jalap*, prétend que le *C.* (ipomea) *macrorrhiza*, Mich., ne fournit point le jalap, mais que c'est lui dont on retire le *Mechoacan* (*Journ. de pharm.*, XVIII, 340, 1832). Cette assertion ne paraît pas exacte, puisque cette dernière est une racine qui a des caractères très différents et faciles à saisir, en les comparant à ceux du jalap du commerce ; mais nous ne connaissons pas la racine du *C. macrorrhiza* à l'état sec, puisqu'elle n'est pas la même que celle du jalap, d'après les opinions des auteurs que nous venons de citer. M. Choisy veut que le *C. mechoacan* soit le *C. jalapa*, L. Peut-être pourrait-on soupçonner que le Méchoacan provient du *C. operculatus*, Gomès, car leurs noms de pays sont les mêmes, leurs propriétés sont analogues, et on ne connaît pas jusqu'ici avec certitude la plante qui le fournit.

C. operculatus, Gomès. Ajoutez : Sa racine est tuberculeuse ; ses propriétés drastiques la font employer au Brésil réduite en poudre,

à l'instar du jalap, depuis 1/2 dragme jusqu'à 1 dragme; sa résine à celle d'un à deux scrupules. C'est le *Piptostegia gomesii*, Mart. (*Syst. mat med. br.*, 78).

Le *Batata de purga*, ou *Ypu*, figuré par Plumier, et dont nous parlons dans notre Dictionnaire comme d'une plante distincte du *C. operculatus*, en est aujourd'hui séparée par Martius comme espèce différente sous le nom de *Piptostegia pisonis*. Elle a les mêmes propriétés que la précédente. C'est le *Mechoacan* de Pison, qui la nomme *Jeticucu* ou *Jeticu*, et l'*Operculina turpethum*, Manso (Martius, *Syst. mat. med. bras.*, p. 78).

C. papiru, Ruiz et Pavon. Sa racine tubéreuse est employée en infusion, au Pérou, contre la diarrhée et la dysenterie, d'après ces auteurs (*Floræ peruvianæ*, etc, II, p. 11, f. 120, A.).

C. pennatus, Desr. (*Ipomea quamoclit*, L.). Voyez *Quamoclit* (V, 568). La racine peu charnue de cette espèce sert de sternutatoire aux Indiens (De Candolle, *Essai*, etc., 221).

C. quamoclit, Spreng. Voyez *C. pennatus*, Desr.

C. senegalensis, Leprieur. On emploie sa décoction en bains au Sénégal, d'après M. Leprieur, contre les douleurs.

C. sepium, L. Le suc de cette plante, à la dose de 40 à 60 gouttes, est un bon purgatif; 20 livres de sa racine ont donné une livre 12 onces d'extrait aqueux, qui purge bien à la dose de 15 à 20 grains (*Bull. des sc. méd. de Férussac*, XXI, 425).

C. turpethum, L. Il se trouve aussi à Taïti, d'après le *Zephyritis* de M. le docteur Guillemin.

Il existe à Benjole, sur la côte ouest d'Afrique, un *Convolvulus* non décrit, appelé par les habitants *Lemilemi* (lèvres noires), qui est très purgatif. Le docteur Malcom-Ritchie a essayé avec succès sa graine en poudre, à la dose d'une cuillerée à bouche. Quoique d'une saveur un peu nauséeuse, elle purge pendant plusieurs jours, mais avec douceur et sans coliques (Bowdich, *Excursions*, p. 388).

Conyza media. Dans quelques anciens Formulaires, on désigne ainsi l'*Inula dysenterica*, L. (III, 616).

Cooapongam. Ce nom de Pison paraît être celui du *Neptunia oleracea*, Lour. (IV, 594).

Copahyva. Nom brésilien du *Copaifera officinalis*, Jacq.

Copaier. Nom français du *Copaifera officinalis*, Jacq.

*COPAIFERA. Il y a dans la Matière médicale brésilienne de Martius, p. 115, onze espèces de ce genre, qui toutes donnent du baume de copahu. Mais Riédel, qui a décrit aussi les plantes médicinales du Brésil, se plaint de la manière barbare dont on les détruit dans les forêts vierges (*Ann. des sc. naturelles*, XII, 122) pour en obtenir ce baume.

Les alcalis du suc intestinal dissolvent des fractions d'une dose de Copahu, ce qui n'aurait pas lieu pour la dose entière; c'est, comme les résines, sur le gros intestin qu'il agit surtout, attendu que c'est ce dernier qui renferme le plus abondamment de ces alcalis. On ajoute même parfois une petite quantité d'alcali au baume pour faciliter son action.

La consolidation du baume de Copahu par la magnésie a été mise en pratique sur une grande échelle, depuis que nous avons écrit notre article, où nous indiquions ce procédé d'après M. Mialhe; il faut une once de magnésie nouvellement calcinée pour solidifier en quinze jours une livre de baume de Copahu, ou au moins huit à douze jours. On s'est aussi servi d'un moyen plus certain d'éviter la saveur horrible de ce médicament : c'est d'en entourer des portions avec des enveloppes gélatineuses, ou capsules dites de Mothes, du nom de leur inventeur, que l'on avale comme on fait des bols ordinaires. On préfère les capsules de Raquin à celles de Mothes, comme ne donnant pas lieu à des renvois. Ce mode d'administration, où on peut employer le Copahu pur, est un grand perfectionnement : aussi a-t-il fait la fortune de ceux qui l'ont commercé. On peut également envelopper du Copahu solidifié de gluten dissous dans l'alcool.

Le poivre cubèbe ayant été fort préconisé contre la gonorrhée, on a pensé qu'en le réunissant au Copahu, auquel on attribue aussi, comme on sait, la propriété de guérir cette maladie, on en composerait un médicament dont la réunion aurait plus de puissance contre cette affection. On prépare donc des pilules avec ces deux substances, auxquelles on ajoute la magnésie; mais quelques praticiens préfèrent à ce mélange le Copahu seul. On mêle encore le Copahu avec la térébenthine, ce qui paraît faciliter sa solidification avec la magnésie. On l'a aussi mêlé au fer (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, VI, 167).

On remarque que quelques Copahus purs ne se solidifient pas avec la magnésie, sans qu'on puisse expliquer cette exception. On décolore le baume de Copahu par l'acide sulfurique, qui lui enlève aussi sa saveur, et probablement ses propriétés, d'après M. Bertrand, pharmacien à Lyon (*Journ. de chimie médicale*, 1844). M. le docteur Chauffard s'est assuré de nouveau de l'efficacité du baume de copahu Contre le ténia, en voyant rendre un de ces animaux à un militaire, le onzième jour de l'administration de ce médicament, prescrit contre la gonorrhée (*Trans. med.*, juillet et août 1833).

M. Mège, pharmacien, a proposé de séparer la partie huileuse

balsamique du Copahu (voyez *Oléorésines* dans ce Supplément), dans laquelle paraît résider seule sa vertu antiblennorrhagique (tandis que la résine excite et purge), à l'aide de l'acide nitrique et de différents procédés chimiques (indiqués *Bull. de l'Ac. roy. de méd.*, VI, 167), pour n'employer que celle-ci. Nous devons dire que cette idée n'a pas été goûtée, et qu'on a continué d'employer le Copahu en nature, en pilules, solidifié par la magnésie, ou pur, enveloppé dans les capsules de Mothes, de Raquin, de Fortin (dragées de Copahu), préparations qui ôtent la perception de la saveur de ce médicament sans lui retirer de ses propriétés, surtout la seconde. La dose de cette dernière préparation, dont il se fait un débit considérable, est de 2 à 4 gros par jour. On a combiné le Copahu avec une multitude d'autres agents chimiques (dont on peut voir le détail *Journ. de pharm.*, XVI, 360, 562), qui n'intéressent en rien la thérapeutique, non plus que les altérations qu'on fait subir à ce produit, en y ajoutant de l'huile de ricin, qui se dissout, comme lui, dans l'alcool (voyez Guibourt, *Hist. abr. des drogues*, II, 572).

On lit dans les *Compt.-rend. hebd. des séanc. de l'Ac. des sc.* du 2 juin 1845 un avis du ministre de l'intérieur de la Nouvelle-Grenade, inséré dans la *Gazette officielle* de Bogota, qui annonce l'utilité des pilules de Copahu dans le goître.

Gerber (J.-F.). Recherches sur le baume de Copohu et ses combinaisons (traduit de l'allemand, *Journ. de pharm.*, XVI, 73, 360, 562). — Guisard (E.). Essai sur quelques préparations de Copahu, etc. Paris, 1830, in-4 (Thèse). — Mareillaux-Cresplat (R.-E.). Considérations sur le Copahu et le cubèbe. Paris, 1832, in-4 (Thèse). — Rapport sur les capsules gélatineuses de M. Mothes (*Bull. de l'Acad. royale de médecine*, 1, 442. — 1836). — Rapport sur un nouveau moyen d'administrer le Copahu (eu l'enveloppant de gluten) de M. Raquin (*id.*, 844). — Rapport sur l'action théropeutique de diverses térébenthines el du Copahu de M. Mège (*id.*, VI, 167. — 1840).—Thierry. De la solidification du baume de Copahu et de la térébenthine (*Journ. de pharm. et de chim.*, I, 310, 2e série. — Vigne (E.). Quelques observations sur le boume de Copahu (*Journ. de chim. méd.*, I, 52, 2e série. — 1842). — Diday. Note sur l'influence thérapeutique du baume de Copahu et du poivre cubèbe, etc. (*Revue médicale*, octobre 1844).

COPAL D'AMÉRIQUE, *Hymenæa martiana*, Hayne (III, 566). Voyez *Hymenæa* dans ce Supplément.

Perrottel. Nole concernant l'arbre qui produit la résine copal du commerce (*Journ. de pharm. et de chim.*, I, 406. — 1842). — Eclaircissements relatifs à l'arbre qui produit la résine copal dite orientale, et à la note de M. Perrottet (*id.*, p. 524).—Filhol (E.). Faits pour servir à l'histoire chimique de lo résine copal (*Journ. de pharm. et de chim.*, I, 301 et 507).

COPAL DUR ou vrai COPAL. Voyez *Hymenæa* dans ce Supplément.

— DES INDES OCCIDENTALES. *Hymenæa martiana*, Hayne? (III, 565).

— ORIENTAL. *Canarium commune*, L. (II, 57).

— DE MADAGASCAR. Voyez *Hymenæa* dans ce Supplément.

— DE SANTO. Résine dont on use dans les églises du Brésil; on l'y nomme aussi *Storax* (*Journ. de pharm.*, XX, 523).

— TENDRE. Synonyme de Copal oriental.

*COPALCHI. Ajoutez : Cette écorce est en morceaux gros comme

le pouce, longs de 1 à 2 pieds. Sa saveur est moins amère que celle de la cascarille et plus mucilagineuse; elle ne répand que faiblement, lorsqu'on la brûle, l'odeur de celle-ci, d'après M. Dubail (*Journ. de pharm.*, XIX, 371). M. Guibourt croit que ce que l'on a d'abord appelé *Copalchi*, analysé par MM. Vauquelin et Mercadier sous ce nom, est l'écorce du *Strychnos pseudoquina*, A. S.-Hil., et que le vrai copalchi est une sorte de cascarille, l'écorce d'un *Croton*. Rien n'empêche que ce ne soit celle de l'espèce indiquée par M. de Humboldt et décrite par M. Kunth, le *C. suberosum* (Guibourt, *Hist. abr. des drogues simples*, II, 24 et 109).

Copalésie. Nom synonyme de *Copalchi* (écorce de).

Copalli. Nom mexicain de la résine *Copal*. Voyez ce mot et *Hymenæa* (III, 567).

Copalme blanc. Suc récent du *Liquidambar styraciflua*, L. (IV, 129).

— liquide. Il résulte de l'ébullition des rameaux du *Liquidambar styraciflua*, L. (IV, 129).

Coquatre. Coq imparfaitement châtré. Voyez *Phasianus* (V, 259).

Coqueirot. Nom brésilien du *Cocos nucifera*, L. (II, 340).

Coquilles Saint-Jacques. Valves des coquilles du genre *Pecten* (IV, 225).

Coquiol. Un des noms de l'*Ægilops* (I, 84).

*Corallina. La coralline blanche ou officinale est rapportée par M. Guibourt au *C. nodosa*. Nous croyons que c'est *C. nodularia* qu'il a voulu dire, qui est une variété de l'*officinalis*.

CORCHO (Eaux minérales de). Elles sont situées près la ville de Xérès-de-los-Caballeros, en Espagne, et sont vantées depuis longtemps contre les engorgements des viscères, ceux surtout du bas-ventre. On les recommande aussi dans l'hydropisie et les maladies néphrétiques (Limon de Montero, *Espeja cristalino de las aguas de Espana*, lib. I, trat. 2, cap. xxiv, p. 174. Alcala, 1697).

Corcium. Un des noms égyptiens de la racine de *Nymphæa lotus*, L., qu'on mange au Caire (IV, 641).

*CORDIA. Ajoutez et rectifiez: D'après M. Delile, auteur de la *Flore d'Égypte*, le *Cordia myxa*, L., croît dans ce pays. Les fleurs ont une odeur agréable, et le fruit, appelé *Sebeste*, est un drupe jaune, pruniforme, avec un noyau à quatre loges monospermes, dont deux avortent. On le vend sur les marchés, quoique d'un goût médiocre. On en retire de la glu. Les Arabes ont introduit les Sebestes dans la pharmacie sous le nom de *Sebesten*, ce qui a fait appeler ce végétal *Sebestena domestica* par P. Alpin. Les Sebestes sont réputées adoucissantes, laxatives (Delile, *Flore d'Égypte*, Hist. nat, part. II, p. 193, qui a figuré, pl. 17, l'arbre qui donne les Sebestes). Linné a eu le tort d'appeler *Cordia sebestena* un végétal des Antilles qui fournit le fruit nommé *Sebesten*, différent de celui

d'Égypte, et qui n'a aucun emploi; ce qui a produit de la confusion à cause du mot *Sebestes* et *Sebestena*.

D'après Sprengel, le *C. myxa* serait le *Lebakh* des Arabes, et, d'après Schreber, leur *Persea*, ce qui serait la même chose pour quelques auteurs, tandis que d'autres croient que le Lebakh, ou Lebakl, est l'*Acacia Lebbeck*, L., deux opinions nous semblent erronées quant à l'identité de ces végétaux avec le *C. myxa*. Clot-Bey (*Aperçu général sur l'Égypte*, II, 93) dit qu'il y a en Égypte le *C. myxa*, L., qui est le grand Sebestier, dont les fleurs sont odorantes et les fruits médiocres, et le *C. crenata*, Delile, ou petit Sebestier, qui a des fruits meilleurs. Il ajoute que le premier, qui s'élève à 30 pieds de haut, s'appelle *Mokhayet* en arabe.

A Taïti, on appelle *Étou* une espèce de *Cordia* dont la feuille sert à faire une couleur rouge avec le *Maté*, *Abrus precatoria*, L. On fait des vases avec son bois. Voyez *Varronia* (VI, 847).

CORI. Nom du *Muscari ambrosiacum*, Moënch, à Samos (IV, 523).

*CORIARIA. Ajoutez : On n'a plus entendu parler d'accidents causés par la feuille du *C. myrtifolia*, L., depuis que nous avons écrit notre article *Redoul*, dans cet ouvrage. M. Bouchardat dit qu'il renferme probablement un principe délétère qui a de l'analogie avec celui des *Strychnos*. Il cite une famille des environs de Toulouse empoisonnée pour avoir mangé des limaçons recueillis sur ce végétal, qui tue en causant des accidents tétaniques (*Annu. de thérapeut.*, 1843, 36).

Mérat (F.-V.). Note sur la présence du redoul dans la plupart des sénés du commerce (*Journ. gén. de médeciae*, CV, 210. — 1828). — Morin. Analyse chimique des feuilles du *Coriaria myrtifolia*, L. (*Journ. de chim. méd.*, V, 404. — 1829). — Dubuc. Recherches sur le principe vénéneux du *Coriaria myrtifolia*, L., suivies d'une notice sur les propriétés tinctoriales de cet arbrisseau (*Précis des travaux de l'Acad. de Rouen*, 1829, p. 14). — Mayer. Sur les propriétés vénéneuses du redoul, avec des remarques chimiques de Nées d'Esenbeck (*Journ. d'Hufeland*, avril 1829. Extrait *Bull. des sc. méd.* de Férussac, XX, 431).

C. sarmentosa, Forster. On assura au capitaine d'Urville que les Nouveaux-Zélandais faisaient une boisson enivrante avec les baies de cet arbrisseau; mais des habitants qu'il consulta à ce sujet lui affirmèrent qu'ils regardaient ce fruit comme un poison (*Voyage de l'Astrolabe*, II, 232, 477).

CORICUS, Sublets. Genre de poissons acanthoptérygiens, de la famille des Labroïdes, auquel se rapportent le *C. virescens* et *Lamarckii*, Risso, petites espèces de la Méditerranée, dont la chair est tendre et savoureuse.

CORIO. Nom iolof donné à la semence du *Cassia absus*, L. (II, 127).

CORN. Un des noms anglais du coquelicot, *Papaver rhœas*, L. (V, 186).

CORNE DE LICORNE. Défenses du *Monodon monoceros*, L. (IV, 448).

CORNES. On donne parfois ce nom aux fruits du cornouiller,

Cornus mas, L. (II, 435), qu'on nomme aussi, mais à tort, *Cormes*; ces derniers sont les fruits du *Sorbus domestica*, L. (VI, 442).

CORNETTE. Un des noms du *Melampyrum arvense*, L. (II, 285).

CORNICULARIA. Voyez *Lichen vulpinus*, L., qui est un *Evernia* pour Acharius.

*CORNUS. Ajoutez : D'après M. Bertero, le *Cornus chilensis*, Molina, est le même végétal que l'*Aristotelia macqui*, Lhér. (I, 417).

*CORONILLA. Ajoutez : A l'état frais, le *C. varia*, L., est une plante vénéneuse, d'après M. Nicklis ; à l'état sec, il fournit un bon fourrage, très estimé en Angleterre (*Prairies naturelles de l'Alsace*, p. 27). Suivant MM. Peschier et Jacquemin, il contient de la cytisine, substance émético-purgative (*Journ. de chim. méd.*, VI, 65. — 1830). C'est avec étonnement qu'on lit dans le *Journal de pharm.* (XVII, 211) que cette plante ne fait plus partie de la famille des légumineuses, non plus que les *Coronilla emerus* et *securidaca* !

CORONILLAS DE FRAYLES. Nom portugais du *Globularia alypum*, L. (III, 382).

CORPA (Eaux minérales de). Ces eaux situées à deux lieues d'Alcala, près Madrid, servent, depuis le règne de Philippe II, de boisson ordinaire aux rois d'Espagne et aux grands de leur cour. Elle passent pour laxatives et un peu diurétiques (Limon de Montero, *Espejo cristalino de las Fuentes*, in-folio, p. 158 ; Alcala, 1697).

*CORSE (eaux minérales de la). Ajoutez aux eaux minérales de *Guitera*, d'*Orezza*, de *Pietrapolla*, de *Puzzichello*, celles d'*Ametto*, d'*Alezanni*, de *Caldoniceira*, de *Porta* et d'*Urba*. Voyez ces noms : Dictionnaire, Supplément et *Addenda*.

Poggiale. Mémoire sur les eaux minérales de la Corse (*Journ. de chim. méd.*, II, 68 2e série. — 1836).

CORTUM. Nom égyptien du *Carthame* (II, 115).

CORTEX ASTRINGENS. On croit que c'est l'écorce du manglier (VI, 71) que quelques formulaires désignent ainsi.

*CORTEX ASTRINGENS BRASILIENSIS, appelé aussi *Cortex brasiliensis*. Ajoutez : Cette écorce a été introduite en Europe par Schimmelbucsh. C'est celle de *Barbatimao* (I, 547), *Inga cochliocarpos*, Gomès (III, 606), qui ne la distingue pas du *Geremma* ou *Jeremma* (*Acacia geremma*, Martius). Voyez ces différents mots (et *Inga*) qui se complètent et se rectifient dans le Dictionnaire.

Le docteur Merrem emploie cette écorce avec succès dans la gonorrhée. On la donne en décoction à la dose d'une once dans une livre d'eau réduite à moitié, ou un dragme en poudre tous les jours. On l'emploie aussi en teinture (*Journ. de chim. méd.*, VI, 204. — 1830).

CORTEX CARYOPHYLLOIDES. Nom de l'écorce du *Laurus culilawan*, L., dans Rumphius (II, 65), qui fournit la *Cannelle giroflée*.

— CHINA DE BRAZIL. Un des noms espagnols de l'écorce du *Portlandia hexandra*, Jacq. (V, 650). Voyez *Guinnata* (III, 440).

— CHINÆ. Un des noms du quinquina (II, 233) dans quelques anciens formulaires ; on l'a donné aussi à la squine.

— IGNEUS. Nom donné par Rumphius (Amboin., *Auctuarium, c.* XV) à une rubiacée appelée *Culit-api* (II, 516) dans le pays, et dont l'écorce est âcre et brûlante.

— REGIUS. On donne ce nom dans quelques ouvrages au Quinquina jaune royal ou *Calisaya*, *Cinchona lancifolia*, Mutis ? (V, 620).

— THURIS. Voyez *Encens* (III, 117).

— WINTERANUS SPURIUS. Nom de l'écorce de cannelle blanche (II, 64 et 687).

*CORTEZON. On donne encore ce nom aux grosses écorces plates du Quinquina.

CORVACEIRA (Eaux de). Voyez *Rede* (VI, 28).

*CORYLUS. Ajoutez : Le pollen des châtons mâles du *C. avellana*, L., était employé comme celui du lycopode (*Pharm. univ.* de Jourdan, II, 155). Les coques du fruit entrent dans l'opiat arabique. Voyez *Traitement arabique* dans ce Supplément.

*CORYPHA. Ajoutez : Le fruit du *C. umbraculifera*, L. est du volume et de la grosseur d'une cerise ; on ne le mange pas ; sa moelle est comestible.

Corypha cerifera, Mart. Palmier du Brésil, où on le nomme *Carnauba*, à feuilles palmées, qui se recouvrent d'une couche de poussière céracée, odorante, que l'on recueille et que l'on fond avec un peu de cire d'abeilles ou de suif, ce qui forme une sorte de cire verdâtre, à laquelle on donne aussi le nom de *Carnauba*, propre à former des bougies usitées dans le pays, et que l'on commence à introduire dans le commerce d'Europe, surtout en Angleterre, où on en brûle. Brandes a donné l'analyse de cette cire, qu'il regarde comme entièrement composée de cire végétale (*Transact. philos.*, 1811). Elle est moins fusible que celle d'abeilles, puisqu'elle fond à 83° cent., mais elle est plus friable, plus fragile (*Compt.-rend. hebd. des séanc. de l'Ac. des sc.*, XVII, 1331, octobre 1843 ; XX, 38, janvier 1845).

Le fruit du *Carnauba* est semblable à des prunes et se mange ; les feuilles servent de fourrage, le bois sert à faire des vases, et la moelle est alimentaire (*Auxiliador de industria national*, septembre 1838 ; extrait *Annal. des sc. nat.* XII, 225).

Il faut distinguer la cire du *Cornouba* de celle du *Ceroxylon andicola*, Humb., palmier à feuilles ailées, qui est jaune.

COSE. Nom du fruit du jacquier, *Artocarpus integrifolia*, L. F. (I, 455), dans le royaume de Candy (*Abr. des voyages*, III, 268).

COSSES. Nom de la cerise sauvage dans quelques régions de la France.

COSSUS. Ajoutez : D'après le goût de certains peuples pour les larves de coléoptères, on peut présumer que celle de notre hanneton serait en grand honneur chez eux et qu'ils en feraient un aliment des plus recherchés : cependant on ne voit pas qu'ils mangent les larves autres que celles qui se nourrissent de bois.

COST. Un des noms arabes du *Costus*.

*COSTUS. Celui des anciens était un aromate précieux, qui venait de l'Inde, ou au moins de l'Arabie, aujourd'hui inconnu, même quant à son origine. Il est présumable qu'il était la racine d'une drimyrrhizée, famille célèbre par ses aromates, encore aujourd'hui fort employés ; mais comme le véritable *Costus* des anciens n'est plus connu, on ne peut dire à quelle plante il appartenait. Toutes les conjectures qu'on a faites à ce sujet sont donc un peu aventurées, et le rapprochement avec les véritables *Chamæleons*, relativement au *Costus* du commerce, fait par Bélon (voyez *C. indicus*, II, 450), nous semble la moins probable de toutes, s'il s'agit de celui des anciens, puisque les *Chamæleons* ont les grosses racines de plantes de la famille des carduacées, et qu'ils croissent surtout en Europe. Quant au *Costus officinalis* de Linné, qui offre aussi des difficultés pour son origine, tout semble s'accorder à prouver qu'il provient du *C. speciosus*, Smith, ou d'une espèce voisine. Ce que nous lisons sur ce sujet dans deux articles du *Journ. de chim. méd.* (VII, 386, et VIII, 666), où plusieurs erreurs botaniques sont commises, laisse subsister le doute qui règne encore pour nous sur ce sujet, car les opinions qu'on y émet sont loin d'être des preuves. Heureusement qu'il ne s'agit ici que de conjectures. Quant aux *Chamæleons*, il y a aussi quelque incertitude sur leur compte ; nous avons ceux que les Grecs ont connus, et qui croissent encore dans leur pays. Voyez *Chamælcon*, p. 160 de ce Supplément.

Les nègres de la Guyane font usage du fruit du *Costus arabicus*, L., qui est acide, pour guérir la gonorrhée. Ils emploient contre la même maladie une décoction des tiges. Le suc du fruit de plusieurs espèces de ce genre sert à écrire et à teindre en noir (Aublet, *Guyane*, I, 2). Il y a au Brésil, sous le nom de *Canna de macaco*, les *Costus pisonis*, Lynd. ; le *C. cylindricus*, Jacq., et le *C. anachiri*, Jacq., dont le suc exprimé de la tige est mucilagineux, acidule, réfrigérant. On l'emploie dans les douleurs néphrétiques et dans la gonorrhée (Martius, *Syst. mat. med. br.*, p. 26). Les naturels mangent les jeunes feuilles de ces plantes pour se désaltérer, dans leurs excursions à travers les forêts (*Journ. de chim. méd.*, III, 550).

Le *Costus amer* est, suivant M. Guibourt, l'écorce de Madagascar appelée *Bela-ayé*, dont nous avons parlé (I, 569). Dans le *Journ. de chim. méd.* (III, 274, 1837, deuxième série), il reproduit notre article, sans dire quelle raison il a de faire ce rapprochement. Voyez *Bela-ayé*, p. 58 de ce Supplément.

Costus hortensis, Offic. Nom officinal du *Balsamita major*, Desfont., qui est le *B. suaveolens*, Pers. (I, 542).

Coto-coto. Nom brésilien du *Palicurea densiflora*, Mart. Voyez *Palicourea*, Dictionnaire (V, 169) et dans ce Supplément.

Cotonnier. Nom des végétaux du genre *Gossypium* (III, 409).

— (Faux). Faux cotonnier des Antilles. Noms de l'*Asclepias gigantea*, L., aux Antilles (I, 466).

Cotta cambar. Nom d'un *Cinchona* qui croît à Malacca, d'après Retzius et Kœnig. Serait-ce le *C. excelsa?* Voyez *Quinquina.*

Cotter-misa. Nom du *Liquidambar* chez les Turcs.

*Cotylédon. Ajoutez : Le *C.* (bryophyllum) *calycinum*, Salisb., plante qui a reçu dix noms différents (voyez Steudel, *Nomenclator botanicus*, p. 252, t. I, 2e édit.), est employé par les Malgaches à se frotter le corps pour se rendre frais et dispos (*Dict. d'hist. nat.*, XLIX, 521).

Cou du chameau. Un des noms du narcisse porillon, *Narcissus pseudo-narcissus*, L., à Rochefort.

Couane. Sorte de tortue, *Testudo couana*, Cuv. (VI, 698).

*Couemé souali. Nom que porte à Madagascar le *Joliffia africana*, Delile (III, 683).

Couetche. Variété de prune dont on fait des pruneaux renommés (V, 523).

Couguérécou. Nom de pays du *Xylopia frutescens*, Aubl. (VI, 973).

Couhaya. Un des noms de pays du *Malpighia urens*, L. (IV, 202).

Couleuvrée noire. Un des noms français du *Tamnus communis*, L. (VI, 638).

*COUMA. Ajoutez : Le suc laiteux récent du *Couma guianensis*, Aubl., est bon à boire, d'après les naturels de Cayenne. C'est une sorte d'arbre à la vache.

*COUMAROUNA. Ce genre est le *Dipterix* de Willdenow, et le *C. odorata*, Aubl., est le *D. odorata*, W. Cette espèce, qui croît au Brésil, fournit la *Fève tonka* des officines. Il y a dans ce pays deux autres espèces de *Dipterix*, les *D. oppositifolia*, W. (*Taralea oppositifolia*, Aubl.), et le *D. pteropus* Mart., qui donnent aussi des fruits à noix analogues à la fève, tonka, mais moins aromatiques (Martius, *Syst. mat. med. bras.*, 109). Les naturels mangent les cosses de ces fèves, qui ont une saveur douce (*Ann. des sciences nat.*, XXII, 222).

Couriade. Un des noms de la jusquiame, *Hyosciamus niger*, L. (III, 568), le long du Rhône.

*Courlis. Voyez *Numenius* (IV, 638).

*COURMAYEUR (Eaux de). M. Manget parle de ces eaux dans

l'ouvrage qu'il a publié intitulé : *Chamounix, le Mont-Blanc*, etc., 1841.

*Couroupita guiannensis, Aubl. On le nomme *Pekia* au Brésil.

Courucay. Résine d'un *Amyris* de Cayenne, peut-être de l'*Amyris ambrosiaca* ou d'une espèce voisine, d'après Hancock (*Journ. de pharm.* XVI, 136).

*Couscous. Nom de l'*Holcus sorghum*, L. à Benjole, sur la côte d'Afrique ; on donne le même nom à l'espèce de bouillie qu'on en prépare.

Couscuille. Un des noms pyrénéens du *Ligusticum peloponense*, L. (IV, 114).

Cousso. Synonyme de *Cusso*, *Brayera anthelmintica*, Kunth (I, 665).

Coussolier. Nom de l'arbre qui produit le cusso, *Brayera anthelmintica*, Kunth.

Coutarea speciosa, Aubl. Végétal de la famille des Rubiacées, qui est identique avec le *Portlandia hexandra*, Jacq., dont il a été traité à ce dernier mot (V, 457).

Couttourasouh. Nom du *Verbesina mutica*, Willd., en Guinée (VI, 867).

Couvain. Voyez *Miel* (IV, 418).

Cowdie (résine). Voyez *Résine cowdie* dans ce Supplément.

Cowpox. Voyez *Claveau* (II, 310) et *Vaccin* (VI, 822).

*Craie de Briançon. Ajoutez à cet article : Voyez *Talc* (VI, 631).

Cran officinal. Un des noms du *Cochlearia officinalis*, L. (II, 337).

*CRANSAC (Eaux de).

Lémery (N.). Examen de l'eau minérale de Carensac, aujourd'hui Cransac (*Acad. des sc.*, 1701). — Henry et Poumarède. Analyse chimique des eaux ferro-manganésiennes de Cransac. Paris, 1840, in-8. Extrait *Bull. de l'Acad. royale de médecine* (V, 257). — Murat (J.-J.-V.). Traité sur la nature et la propriété des eaux minérales de Cransac. Rhodez, 1843, in-8.

*CRATÆGUS. *C. oxyacantha*, L. Il y a deux rectifications à faire à cet article : 1° C'est cet arbrisseau dont on fait surtout des haies de clôture et non du *Prunus spinosa*, L., épine noire (V, 524), qu'on y observe pourtant aussi, mais venue spontanément, ou du moins qu'on emploie peu à cet usage. 2° Il faut supprimer la phrase qui commence à la ligne 14 de la page 461 : « Le docteur Juch, de Munich, etc., » qui appartient au *Prunus spinosa*, et qu'on y retrouve en substance.

C. azarolus, L. Voyez *Mespilus* (IV, 411).

*Cratæva tapia, L. Ajoutez : Les fruits de cet arbre ont le volume d'un grenade. Ses feuilles sont estimées comme calmantes dans plusieurs maladies, surtout en bains, contre les douleurs de l'anus, fréquentes au Brésil (Pison, *Bras.*, p. 69).

Craveiro ou Craveiro da terra. Noms brésiliens des fleurs non développées du *Myrthus pseudo-caryophyllus*, Gomès (IV, 558). On donne le même nom, au Brésil, au *Calyptranthes aromatica*, St-Hil. (II, 38).

Cravo, Cravo da terra. Synonymes portugais de *Craveiro*. Le clou de girofle est appelé parfois *Cravo* en portugais.

CRAVO DE DEFUNTO. Nom portugais du *Tagetes glandulifera*, Schrank, au Brésil.

— DE MARANHOO. *Laurus borbonia*, L. *ex* Steudel.

CRAX, *Hoccos*. Oiseaux de l'ordre des gallinacées, dont plusieurs espèces, *C. alector*, *C. globicera*, et surtout *rubra*, L., de la grandeur de nos dindons, les remplacent en Amérique, et dont la chair blanche, dans la jeunesse de l'animal, passe même pour supérieure à celle de la peintade et du faisan.

CRÉOSOTE. Liquide connu en France vers 1833, huileux, inflammable, transparent comme l'alcool, d'une odeur forte et désagréable, d'une saveur brûlante, caustique même, découvert par Reichenbach, et obtenu d'abord par la distillation de l'acide pyroligneux, puis de celle des goudrons (*Journ. de pharm.*, XIX, 544); elle a besoin d'être purifiée, car il lui reste à l'état d'impureté un principe vomitif très pernicieux. On trouve dans le tome XXIII, p. 629 du *Journ. de pharm.* un procédé économique de préparer ce produit. La Créosote se dissout difficilement dans l'eau, car il en faut deux ou trois cents parties pour en dissoudre une, seule manière de l'administrer à l'intérieur. M. H. Deville est porté à croire que la Créosote est une huile essentielle ou son isomère, produite par la distillation des matière résineuses contenues dans le bois, ce qui la fait varier ou même manquer suivant la nature la nature du bois (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sciences*, XIX, 134. — 8 juillet 1844). On préfère le hêtre pour cette opération. Elle a tant de rapport avec l'acide phénique, qu'il est difficile de distinguer ces deux produits, d'après M. Laurent (*idem*, XIX, 574).

La propriété principale de la Créosote est la conservation des chairs, d'où provient son nom, κρεως, chair; σοζω, je conserve; il suffit de les y plonger pour leur donner l'odeur et la saveur des bonnes viandes fumées, même à celle du poisson. Dix gouttes de Créosote dans l'eau nécessaire conservent bien les viandes qu'on y plonge, et en ôtent l'odeur putride; les vapeurs de Créosote ont la même propriété, même sur le poisson. Les cadavres qu'on en injecte ont également l'avantage de se conserver un certain temps.

C'est dans les affections gangréneuses, la pourriture d'hôpital, les plaies de mauvaise nature, les suppurations fétides, cancéreuses, la carie des os, etc., qu'on en a conseillé l'usage médical; on se sert de l'*eau créosotée*, c'est-à dire de celle où on a fait dissoudre ou mélangé de la Créosote. A l'extérieur on peut augmenter la dose de cette substance antiseptique, et la porter jusqu'à moitié avec l'eau, et même l'employer pure, assure-t-on. On la donne

aussi comme antihémorrhagique énergique, par la propriété qu'elle a de coaguler puissamment l'albumine, *coagulum* insoluble et qui ne peut être absorbé : aussi fait-elle la base de l'*eau* (astringente) *minérale de Binelli.* C'est dans la carie des dents qu'on en fait aujourd'hui le plus grand usage, en en imbibant du coton qu'on place dans la dent cariée.

En Angleterre, on a récemment préconisé l'emploi de la Créosote contre les tumeurs érectiles, à parties égales avec de l'eau distillée, en applications répétées à l'aide de compresses imbibées par ce mélange. Les tumeurs s'enflamment, s'excorient, s'ulcèrent, puis se cicatrisent après avoir suppuré (*Abeille méd.*, janvier 1845). On a encore prescrit des lotions d'eau créosotée contre certaines maladies de la peau, la gale, les dartres, les brûlures, etc. M. Curtis dit avoir retiré de bons effets de la Créosote dans la surdité, en en injectant, mêlée avec trois fois son poids d'huile d'amandes douces ou d'olives, à l'aide d'une seringue, dans l'oreille bien nettoyée du cérumen, après s'être bien assuré préalablement qu'il n'y a pas d'inflammation de cette partie (*Bull. de thér.*, XVI, 253). La Créosote, d'après le docteur Frémanger, s'oppose à la réunion immédiate des plaies (*idem*, VIII, 268). On a aussi donné la Créosote à l'intérieur dans le catarrhe chronique, et même dans la phthisie. Cette idée a pu venir de ce que cette substance peut s'extraire du goudron et d'autres matières résineuses dont quelques unes sont administrées dans cette maladie ; mais il paraît qu'on n'en a pas retiré d'avantages, car l'usage en est à peu près nul aujourd'hui sous ce rapport. On donne la Créosote à la dose d'une goutte sur deux cents d'eau au moins. On l'a aussi conseillée en gargarisme, en augmentant la dose de Créosote, dans les angines gangréneuses, couenneuses, etc. (*Revue médicale*, XV, 289). L'usage interne de cette substance, conseillée aussi dans le rhumatisme, doit être surveillé. Il en est de même dans les maladies de poitrine, où M. Pétrequin a observé que l'eau de goudron lui était préférable, à cause de sa moindre activité. Un dame, qui prit deux gros de Créosote au lieu de deux gros de teinture de Camphre, mourut dans la nuit qui suivit, empoisonnée et toute en feu, suivant son expression (*Journ. de méd. d'Edimbourg*, sept. 1839, cité dans la *Revue médicale*).

Cette substance est regardée comme la cause de la mort causée par les viandes fumées. Le docteur Kermès, de Weinsberg, signala le premier, en 1793, cette sorte d'empoisonnement, et, jusqu'en 1820, il avait déjà réuni 135 cas de ce genre. Avant lui, on était indécis sur les causes de ce désastre, et depuis, les uns

l'attribuèrent à l'acide hydrocyanique développé spontanément dans ces viandes, les autres à la putréfaction qui résultait de leur usage. Cependant les viandes fumées recèlent une grande quantité de Créosote, surtout en Allemagne, où on les place pour fumer dans des cheminées chauffées avec des bois résineux ; elles s'imprègnent de la Créosote qui s'en échappe, et les phénomènes produits par ces viandes, mangées en trop grande quantité, produisent absolument l'effet causé par la Créosote même, à dose toxique, savoir : douleur vive et brûlante à la région épigastrique, météorisme du ventre, coliques violentes, vomissements de matières sanguinolentes, respiration lente, affaiblissement du pouls, pupilles dilatées, constipation, etc. (*Ann. univers. di medicina*, 1845). On est aujourd'hui convaincu que les empoisonnements par la charcuterie fumée sont dus à la surabondance de Créosote dont elles sont imprégnées.

La suie (VI, 597), qui a plus d'un rapport avec la Créosote, peut lui être substituée dans quelques occasions.

Reichenbach (de Blansko, en Moravie). Mémoire sur la Créosote, traduit de l'allemand par Vallet (*Journ. de pharm.*, XIX, 544. — 1833). — Miguet (E.). Essai chimique et médical sur la Créosote. Paris, 1834, in-4 (Thèse). — Frémanger. Recherches et observations sur la Créosote. Paris, 1834, in-8, fig. — Buchner. Note sur la Créosote (*Journ. de pharm.*, XX, 40, 123, 400). — Nouvelles expériences et observations sur quelques usages de la Créosote (en allemand. Extrait du *Medicinisches correspondanz blatt.* 1834). — Semmola (G.). De la Créosote, de l'aconit napel, et de l'eau hémostatique, 1833 (en italien). — Hermann (L.). Histoire chimique, pharmaceutique et thérapeutique de la Créosote. Nuremberg, 1835, in-8 (en allemand). — Note sur la Créosote (*Journ. de chim. méd.*, I, 140, 2e série. — 1835). — Ellioston. Observations sur les effets médicinaux de la Créosote (*Gazette médicale*, p. 326. — 1835). — Corneliani. Résultat des expériences faites sur l'homme et les animaux au moyen de la Créosote (*Journ. de chim. med*, II, 77, 2e série). — Pétrequin. Expériences comparatives sur l'emploi thérapeutique de la Créosote dans le catarrhe pulmonaire, la phthisie à divers degrés, etc. (*Gazette médicale*, 705, — 1836, et *Revue médicale*, IV, 231. — 1836). — Cozzi (A.). Nouveau procédé économique pour obtenir la Créosote, et son application aux arts, extrait par Planche (*Journ. de pharm.*, XXIII, 629. — 1837). — Deville (H.). Recherches sur la Créosote (*Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Acad. des sc.*, XIX, 534). — Laurent (A.). Note sur la Créosote (*id.*, 16 septembre 1844; XIX, 574). — Martin-Solon. Rapport sur différents travaux relatifs à la Créosote (*Mém. de l'Acad. royale de médecine*, 1836, t. V, p. 129 et suiv.).

*CREPIS. Ajoutez : Le *C. fetida*, L. Plante indigène qui croît abondamment dans les lieux stériles, sablonneux, a une odeur forte, désagréable, qui provient des globules résineux que portent les poils glandulifères de son calice. Sa saveur nauséeuse est presque insipide. On ne fait pas d'usage de cette plante, qui doit pourtant avoir des propriétés marquées d'après son odeur et sa saveur. Le *Crepis lacera*, Tenore, plante du royaume des Deux-Siciles, est délétère, d'après M. ce professeur, qui assure que plusieurs personnes ont été empoisonnées pour en avoir mangé, et que des enfants en sont morts (*Journ. des Deux-Siciles*, 1828, *ex* Gussone). Ce fait, s'il est certain, serait fort extraordinaire,

la famille des chicoracées étant l'une des plus innocentes de tout le règne végétal.

*CRESCENTIA. Le *C. cujete*, L., a la pulpe jaune des fruits non mûrs du calebassier ; confite au sucre, elle est usitée contre les fièvres au Brésil ; celle des fruits mûrs sert à faire des cataplasmes qu'on applique sur la tête lorsqu'on y éprouve des douleurs, d'après Martius (*Syst. mat. med. bras.*, 34). Le nom de *cujete* paraît provenir de *cuiété*, son nom brésilien, ou plutôt c'est le même mot. C'est avec l'enveloppe ligneuse du fruit du *C. cujete* que les Indiens de l'Amérique septentrionale fabriquent des vases de diverses sortes, qu'ils ornent souvent de dessins et de figures fort singulières.

*CRESSON ALENOIS (ce nom vient d'*Alesco*, nourrir), *Lepidium sativum*, L. (IV, 90).

*— DU DÉSERT. C'est le nom qu'on donne aussi au *Raphanus lyratus*, Forsk. (VI, 21), en Égypte.

CREST (Eau de). Petite ville du département de la Drôme, où quelques auteurs placent des eaux minérales. Elles ne méritent nullement ce nom.

CRÊTE DE COQ. Un des noms de l'*Heliotropium indicum*, L. (III, 462).

CRETONART. Racine autrefois usitée en Égypte (Vansleb, *Nouvelle relation d'Égypte*, etc., p. 202. Paris, 1677).

CREYAT. Un des noms de pays du *Justicia paniculata*, L. (III, 700).

CRI-CRI. Nom des grillons, *Grillus domesticus*, L., et *G. campestris*, L. (III, 429).

*CRISTAU (Saint-). Voyez *Christau* (*Saint-*), p. 174 de ce Supplément.

CRISTINA (Eau minérale de Santa). Ces eaux, situées dans la Galice, en Espagne, sont froides et fort utiles en boisson dans les cardialgies, les entéralgies, ainsi qu'en injection contre l'ostalgie (Limon de Montero, *Espejo cristalino de las fuentes*, in-folio, Alcala, 1697).

CROCEUM LUTEUM. Nom de la gaude, *Reseda luteola*, L., dans Virgile (VI, 39).

CROCODILE TERRESTRE. C'est la scinque des anciens, espèce de monitor qu'il ne faut pas confondre avec le *Lacerta scincus*, L. (IV, 9).

CROCODILUS.

Cuvier (G.). Observations sur les Crocodiles vivants (*Ann. du Muséum*, X, 1807 ; XII, 1808).

*CROCUS. Dans le Gatinais, d'après ce que nous en avons vu, on met les oignons de safran en terre (il faut que celle-ci soit profonde et riche) en septembre, et on récolte la fleur à pareille époque l'année d'ensuite. Un arpent donne 5 à 6 livres de pistils de safran secs, et il faut 5 livres de frais pour en faire une de secs. Le safran a valu jusqu'à 150 fr. la livre ; il ne coûte plus que 30 à 32 depuis 1817, parce qu'on en tire d'Espagne.

Zani (A.). *De nonnullis crocis italicis ; dissert. inauguralis.* Pavii, 1834. Voyez aussi les *Bulletins des sc. nat.* de Férussac, de 1827 et 1831, où M. Gay a décrit plusieurs sa-

frans nouveaux.—Gasparin. Traité du safran (deuxième volume de ses *Mémoires d'agric. et d'économie rurale*. Paris, 1855).

CROI (Eau minérale de). Elle est froide, saline, inusitée. On en trouve une analyse dans le *Journ. de pharm.* (V, 132, troisième série), par Poumarede.

CROIX DE JÉRUSALEM. Nom français du *Lychnis calcedonica*, L. (IV, 164).

CROL (Eau minérale de). Elle est mentionnée *Bull. de l'Ac. roy. de méd.*, t. IX, p. 890, séance du 4 juin 1844.

*CROTALARIA. Ajoutez : Le *C. juncea*, L., a les fibres textiles de son écorce employées à l'instar de celles du lin, du chanvre, des *Urtica*, du *Marsdenia*, etc., dans l'Inde.

*CROTALUS.

Un homme de Rio-de-Janeiro, affecté de la lèpre au plus haut degré, et qui avait épuisé tous les traitements pour s'en guérir, sans y parvenir, ayant entendu dire que la morsure d'un serpent vénéneux pouvait le guérir, se fit mordre par le serpent à sonnettes, à la ménagerie de Rio. Il périt au bout de vingt-quatre heures, sans que sa lèpre en ait éprouvé la moindre modification : et cela devait être, car une maladie qui met des années à croître et qui envahit tout le corps ne pouvait être guérie par un agent qui agit avec la prestesse du venin des serpents. On a éprouvé le même insuccès de la piqûre de la vipère dans la rage, à Paris, quoiqu'il s'agisse, dans ce cas, d'une maladie spasmodique seulement, qui n'a pas plus de vingt-quatre à trente-six heures de durée. Il est vrai que le venin de la vipère est bien plus faible : aussi ne tue-t-il pas alors, ni dans la plupart des cas où il est introduit dans le corps humain, et jamais il ne tue en si peu de temps que celui des horribles serpents d'Amérique, comme la *Vipère fer-de-lance*, le *Boiquira*, etc.

M. Duchambon, médecin à la Guadeloupe, a écrit à l'Académie de médecine, le 12 novembre 1837, qu'il avait vu les sauvages du Para s'inoculer une petite poudre ardoisée qui les mettait à l'abri de la morsure des serpents, *ce dont il a été témoin lui-même*. De deux chiens mordus, celui auquel on avait injecté la poudre n'eut rien, et l'autre périt dans le même tonneau. Les sauvages qui se sont introduit cette poudre aux poignets et aux jambes manient tous les serpents sans en rien craindre. Ces animaux même les fuient, et si, à force de les irriter, ils les mordent, ce ne sont que des plaies simples qu'ils leur font. Il ne put reconnaître la composition de cette poudre. Un mois avant, on avait indiqué à cette compagnie un nouveau mode d'empoisonner aux colonies, qui consiste à mettre une dent de serpent dans les aliments. Si

on l'avale, elle s'arrête dans l'estomac, le blesse, et le virus qu'elle contient, et qui garde, comme on sait, sa propriété délétère plusieurs années, tue la personne, ce qui n'aurait pas lieu si la dent ne faisait pas plaie, car le venin pris à part ne tue pas. Des dents séparées des serpents depuis plus de deux ans ont tué un chat qu'on en a piqué (*Bulletin de l'Acad. de méd.*, 1837, t. II, p. 256).

*CROTON. Ajoutez: Les fumigations de cascarille, *Croton elutheria*, Sw., ont été conseillées avec quelque succès dans la paralysie (*Revue méd.*, octobre 1840, p. 106).

Duval. Recherches chimiques sur la Cascarille (*Journ. de pharm. et de chim.*, 1845).

C. tiglium, L. L'huile de *Croton tiglium* a été de plus en plus employée par les praticiens. La possibilité de purger sous un très petit volume, avec une goutte par exemple, dans une potion de quatre onces ou dans une once d'huile d'olive, ou un verre d'eau sucrée, ou dans une masse de deux ou quatre pilules faites d'extraits, de savon, de poudres de réglisse, etc., offre tant d'avantages sur les purgatifs salins, sucrés, mucilagineux, amers ou âcres, comme le séné, etc., qu'on a généralement préféré cette substance à toutes autres; elle remplace avec avantage l'huile de ricin et les médecines noires. Les constipations les plus opiniâtres, de dix et douze jours, sont vaincues par son moyen, en en doublant la dose, s'il le faut : ainsi, on traite aujourd'hui la colique métallique, à l'hôpital de la Charité, par l'huile de Croton, que l'on substitue aux purgatifs dégoûtants et dispendieux qu'on prescrivait autrefois. Une goutte par jour, dans le plus grand nombre de cas, suffit pour vaincre la constipation qui accompagne et signale cette maladie, qui cesse presque toujours avec elle. M. Sandras assure avoir employé avec succès l'huile de Croton dans le rhumatisme, le catarrhe pulmonaire, les affections du cœur, la jaunisse avec ou sans douleur à la région épigastrique, la fièvre typhoïde, etc. (*Bull. de thér.*, VIII, 102). Un médecin anglais, le docteur Cory, la donne avec succès dans les maladies graves des enfants, dans l'hydrocéphale, l'asthme de Millar, etc., toutes les fois qu'il faut produire une vive dérivation, des purgations abondantes, etc. (*The Lond. med. Gaz.*, juillet 1833).

Mais c'est surtout l'emploi extérieur de l'huile de *tiglium* qui a reçu le plus d'extension. M. le professeur Andral ayant prescrit des frictions répétées sur l'épigastre et autour de l'ombilic avec cette huile, dans l'intention de produire des évacuations, s'aperçut que cette substance déterminait une éruption pustuleuse analogue à celle de la variole, comme le fait la pom-

made stibiée. Il appliqua cette méthode à la guérison de la sciatique, en en frictionnant la région du nerf malade, puis à d'autres névralgies que cette éruption guérit ou allégea aussi. Cette vive révulsion à la peau, car l'huile de Croton en friction ne purge pas, a puissamment modifié des laryngites, des rhumatismes, des gastrites; guéri des aphonies, des paralysies d'un côté de la face, etc. (*Gaz. méd.*, 21 et 28 janvier 1832).

M. F. Boudet a vu des frictions d'huile de *C. tiglium*, faites sur les membres, produire une éruption de vésicules aux bourses, à la verge, sans aucun contact de la part des sujets (*Abeille méd.*, juillet 1845). Mais M. le docteur Potier croit que c'est à tort que M. le docteur F. Boudet dit que l'huile de croton, appliquée sur une région du corps, va produire une éruption de boutons aux parties génitales. Dans ce cas, il pense que les malades ayant porté leurs doigts sur la région où l'huile était appliquée, en ont transporté au lieu où la nouvelle éruption crotonique s'est manifestée C'est encore ainsi qu'il faut expliquer, suivant lui, les éruptions simultanées qui se remarquent parfois après l'emploi externe de l'émétique, etc. (*Abeille méd.*, novembre 1845, p. 181).

On doit une analyse de l'amande du pignon d'Inde à M. Soubeiran, qni affirme que celle de M. Nimmo, donnée comme celle de ce fruit, est l'analyse du *Jatropha curcas*, L., et que, au contraire, celle de cette dernière graine, par MM. Pelletier et Caventou, regarde le *C. tiglium* (*Journ. de pharm.*, IV, 288—1818). D'après M. Soubeiran, l'amande de *C. tiglium* contient de l'huile, de la glutine, un peu de gomme, une quantité notable de principe sucré, un peu d'acide (malique) libre, quelques sels, une matière particulière âcre, fixe. Obtenue par expression, l'huile est limpide et incolore, n'a pas d'odeur, se congèle à quelques degrés au-dessous de zéro. Sa saveur est d'abord presque nulle; mais bientôt l'âcreté se développe, augmente de plus en plus et finit par causer des accidents plus ou moins graves, qui sont produits par la matière âcre que nous venons de signaler (*Journ. de pharm.*, XV, 503 et 514 —1829).

Il est remarquable que la graine de *Croton tiglium* purge moins que l'huile (II, 481), ce qui est le contraire pour celle du Ricin.

Le journal anglais *The London medical and surg.*, etc., de décembre 1828, annonce que l'absorption de l'huile de *C. tiglium* par la main a donné lieu à des purgations, et M. Chevalier fait observer que le fait rapporté dans ce journal explique le malaise que l'on ressent quand on s'occupe de la préparation de cette huile, et

surtout le sentiment d'irritation à la gorge qui se manifeste alors (*Journ. de chim. méd.*, VI, 134).

Emploi de l'huile de *Croton tiglium* dans les constipations opiniâtres (*The North Americ. med.*, etc., p. 517. — 1830). — Short (M.-J.). Remarques pratiques sur la nature et les effets de l'huile de *Croton tiglium*, etc. (en anglais). Analysé dans *The Lancet* (I. 86. — 1830-31). — Pricur (L.-D.). Dissertation sur le *Croton tiglium*. Strasbourg, 1831, in-4 (Thèse). — Andral. Emploi de l'huile de *Croton tiglium* à l'extérieur (*Bull. de thérap.*, 21, 28 janvier 1832).—Cory. Emploi de l'huile de *Croton tiglium* dans les maladies graves des enfants (*The London medic. Gaz.*, juillet 1833). — Jorel (F.-E.). Considérations thérapeutiques sur l'huile de *Croton tiglium*. Paris, juillet 1833, in-4 (Thèse).—Macéroni (H.). *Lettera sull' olio di* Croton tiglium. Nenpoli ?, 1834, in-8.

Croton (Crozophora) *verbascifolium*, Willd. Cette espèce, qui croît en Morée, fournit aussi la couleur appelée Tournesol (Bory, *Flore de Morée*).

Cryptocaria moschata, Mart. Végétal de la famille des laurinées, et du Brésil, où il se nomme *Muscade du Brésil*, qui a un fruit d'odeur et de saveur aromatique remarquable. On l'y prescrit dans les mêmes cas que la *fève pichurim* (Martius, *Syst. mat. med. br.*, p. 110). Son écorce est épaisse, grise, aromatique, sent la cannelle et est parfois appelée *bois de crabe*.

Cubang-sore. Nom du *Sida hirta*, L., dans Rumphius. Voyez *Sida* (VI, 339).

*Cubèbe de Bourbon. Un des noms du *Piper caudatum*, Vahl. (V, 329).

Cubebin ou Cubebine. Principe alcaloïde du *Piper cubeba*, L. F., différent du *Piperin* (V, 342). Il est blanc, non volatil, insipide, inodore; il se réunit en petites aiguilles. L'eau froide en dissout à peine; il est un peu soluble dans l'eau chaude; il l'est davantage dans l'acide acétique, les huiles fixes et les volatiles. L'acide sulfurique concentré le colore fortement en rouge (*Journal de chimie médicale*, X, 680—1839, et *Journal de pharmacie*, XXV, 355).

Cubertado. Nom portugais de l'*Armadille* ou *Tatou*. Voyez *Aiocochtli* (I, 125) et *Dasypus* (II, 589).

Cuchunchilli. Nom de l'*Ionidium Marcucii* dans l'Amérique du Sud; on le donne parfois à l'*I. parviflorum*. Voyez *Ionidium* dans ce Supplément.

Cuchery. Nom brésilien de l'*Aydendron cujumary*, Nées, dans La Condamine (*Relation*, etc., 143).

Cucucji. Nom indien des vers luisants. Voyez *Lampyris* (IV, 35).

*CUCUMIS.

C. acutangulus, L. La *Papangaye* a des fruits pyriformes, à côtes très aiguës; les semences sont noires; on mange la chair des fruits lorsqu'ils sont jeunes, coupée comme les asperges ou en petits pois, dont ils ont alors le goût. On peut cultiver cette plante chez nous.

C. colocynthis, L. La décoction de Coloquinte a été recommandée en injection dans les flueurs blanches par M. Dupasquier

(*Mém. sur les flueurs blanches,* Lyon, 1843, in-8°), ainsi que par M. Serve, médecin, son compatriote. La poudre, appliquée sur des vésicatoires, a vaincu au bout de trois à cinq heures des constipations très opiniâtres, d'après M. Salgues, de Dijon, à la dose de 60 à 72 grains (*Revue médicale de Dijon* et *Abeille médicale*, février 1845).

C. melo, L. Suivant Heberger, l'écorce verte extérieure, son tissu et la racine de Melon sont émétiques et pourraient remplacer l'ipécacuanha. M. Torosiewicz a fait l'analyse de la racine, qui est insérée tome X, p. 739, du *Journ. de chim. méd.*, 1834. La *Gazette de Vérone* dit aussi qu'on retire de l'émétine de cette racine. Voyez l'article cité du *Journal de chimie médicale.*

Pons (J.). Sommaire traité des melons. Lyon, 1583, in-4; 2e édit., 1586; 3e, 1680, in-8, sous le titre de *Traité des melons.* — Jacquin (aîné). Monographie complète du melon, in-4, fig. Paris, 1833. — Chambray. Traité de la culture du melon, in-8, fig.; 2e éd. 1835. —Olaüs Celsus a donné dans les *Acta litteraria suecica*, vol. II de 1726, p. 159, un commentaire sur les concombres sauvages et les coloquintes.

*CUCURBITA.

C. citrullus, L. On lit dans le 10e volume de la *Bibliothèque médicale*, qu'à l'entrée des Français en Égypte, plusieurs soldats mangèrent des Pastèques avec un tel excès qu'ils en éprouvèrent de violentes indigestions. Le mal se déclarait par une sueur abondante, puis les malades tombaient dans une sorte d'insensibilité: le pouls était faible, lent, presque imperceptible, la bouche écumeuse; les sujets éprouvaient des tremblements convulsifs, parfois de légers vomissements. Les cordiaux les guérirent. On cultive les Pastèques dans quelques jardins à Paris et aux environs; mais elles sont mauvaises, faute de maturité suffisante.

Cucurbita leucantha, L. (*Lagenaria vulgaris*, Ser.). Il y a au Brésil des variétés de cette plante dont la chair des fruits est presque douce, d'autres qui l'ont très amère, et alors elle agit fortement sur l'intestin. On donne la chair de cette dernière péponide en lavement, à la dose de 2 dragmes, dans l'obstruction des viscères, la mélancolie, la chlorose; à plus grande dose, on l'a vue produire une hémorrhagie intestinale mortelle (Martius, *Syst. mat. med. bras.*, p. 81). Les semences de cette espèce sont rafraîchissantes, émulsives, ainsi que celles des *C. citrullus, Melo, sativus*, et font partie de celles à bon droit appelées froides, dont on use, lorsqu'elles sont fraîches, comme calmantes, tempérantes, etc., dans les maladies inflammatoires, d'irritation, etc. Rances, elles sont plus nuisibles qu'utiles, et elles le sont le plus souvent dans le commerce de la droguerie.

C. pepo, L. Cette plante, dont le fruit prend par la culture tant

de développement, a une chair sucrée, dont on retire plus de sucre que de pareil poids de betteraves. Vingt-sept quintaux de Citrouilles ont produit un quintal de sucre et un de sirop (*le Cultivateur*, X, 516 ; XIV, 516). Les graines, que l'*Encyclopédie botanique* (article *Courge*) dit ténifuges, donnent moitié de leur poids d'huile. On distingue de cette espèce le *C. potiro*, Pers., qui est le *C. maxima*, DC., espèce que d'autres y réunissent. Voyez De Candolle, *Prodomus*, III, 31.

On cultive en Piémont une variété de la citrouille, dont on mange les fruits non développés, gros comme de petits œufs, fricassés au blanc, au jus, etc. On en fait un grand usage à Turin en mai et juin, d'après M. le docteur Bonafous.

*CUCURBITACÉES.

Seringe (H.-C.). Mémoire sur les Cucurbitacées (mentionné *Ann. de la Soc. linn. de Lyon* de 1835, p. 51).

Cuiau-pouti. Un des noms du *Melaleuca leucadendron*, L., dans les Moluques (IV, 283).

Cuichunchilli. Autre nom américain de l'*Ionidium marcucii*, Hamilt. Voyez *Ionidium* dans ce Supplément.

Cuiété. Nom brésilien de la calebasse, *Crescentia cujete* (Dict. et Suppl.).

*CUIVRE.

Le cuivre est insoluble dans l'eau. Très divisé, il peut nuire : aussi la limaille de ce métal, conseillée dans l'hydropisie, est-elle un médicament dangereux. Les oxydes libres ou carbonatés constituent des composés très délétères étant ingérés, parce que les agents chimiques contenus dans les premières voies en opèrent facilement la dissolution. Quant aux sels de cuivre, il y en a d'immédiatement absorbables, tels que l'albuminate, le cuprate, l'acétate, etc., et autres à acides organiques; d'autres non immédiatement absorbables, à acides inorganiques, comme le sulfate de cuivre : son premier effet est d'abord local ou coagulant (Mialhe, *Traité de l'art de formuler*, p. CLXVIII). Les sels de cuivre à acides organiques, administrés à haute dose, ont une action fluidifiante ou désobstruante marquée.

Le sulfate de cuivre est employé en collyre (à 2 grains par 4 onces d'eau distillée) ; en injection dans la gonorrhée, la leucorrhée (3 à 6 grains dans 6 onces d'eau distillée, dont on fait trois ou quatre injections par jour) Il fait la base du *Caustique de Payan*, qui consiste à incorporer dans un jaune d'œuf suffisante quantité de sulfate de cuivre en poudre, jusqu'à consistance de pâte, laquelle cautérise vite, peu profondément, et sans laisser de cicatrice. On prépare encore une sorte de caustique en faisant fondre le sulfate de cuivre dans un creuset de porcelaine, puis le

versant dans une lingotière de cuivre semblable à celle où on coule la pierre infernale. Cette préparation, nommée *sulfate de cuivre fondu*, se trouve aujourd'hui dans la plupart des pharmacies et sert de caustique ou d'astringent, suivant qu'on la laisse plus ou moins en contact avec les parties.

De tous les moyens conseillés pour s'opposer aux empoisonnements par les sels de cuivre, le sucre, l'albumine, le fer métallique divisé, etc., c'est le protosulfure de fer hydraté qu'on doit préférer; il a, en outre, l'avantage d'avoir la même action décomposante contre plusieurs autres poisons métalliques qui pourraient être mêlés au cuivre, tels que les sels d'étain, de bismuth, de plomb, de mercure, d'argent, d'or, l'acide arsénieux, etc. (*idem*, p. CLXXIV). La limaille de fer porphyrisée, conseillée par M. Dumas, mêlée au miel, le blanc d'œuf battu dans l'eau, la farine de froment délayée dans l'eau, l'eau sucrée, etc., sont utiles dans ces empoisonnements comme adoucissants, et non comme contre-poisons.

Le sulfate de cuivre, le plus employé de tous les sels de ce métal, donné à l'intérieur, porte sa première action sur l'estomac, puis sur le gros intestin. M. le docteur Toulmouche, de Rennes, s'est assuré que, onze fois sur douze, à la dose de 4 grains, le sulfate de cuivre fait vomir; qu'à 8 ou 10 il fait toujours vomir, et sans inconvénient (*Gaz. méd.*, 1840, p. 331).

Les ouvriers qui emploient journellement le cuivre contractent parfois une colique métallique presque toujours accompagnée de diarrhée.

Les Malais se guérissent des ulcères aux jambes avec des plaques de cuivre qu'ils appliquent dessus, d'après Pyrard (*Abr. des voyages*, III, 235).

Jean-Jacques Rousseau a adressé à l'abbé Raynal une lettre sur les inconvénients de l'emploi des vases de cuivre dans les batteries de cuisine. Il cite deux personnes qui ont fait vœu de ne jamais en employer pour leur usage. Il parle de les remplacer par celles de fer battu, etc. (*Correspondance*, I, 138).

Orfila. De l'empoisonnement par les sels de cuivre (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, V, 280. — 1840). — Lefortier. De l'empoisonnement par les sels de cuivre (*Annales d'hygiène*, 1840, t. XXIV, pag. 97).

CULEBRAS. Herbe ainsi nommée aux Philippines, et *Carogtrong* par les Tagales, estimée très utile pour faire cicatriser les plaies. Le bois nommé *doctan* chez eux a la même propriété (*Abr. des voyages*, III, 455).

CULILAWAN. Ajoutez: M. Blume croit que notre Massoy, *Laurus massoy*, Mérat, est le *L.* (cinnamomum) *culilawan*, et que le vrai

Massoy est un *Cinnamomum* qu'il connaît (*Conversation avec ce savant*, 31 octobre 1834).

CUMARU ou CUMARY. Noms brésiliens du *Dipterix odorata*, Willd., qui est le *Coumaronna odorata*, Aubl. (II, 454).

*CUMINUM. Ajoutez : Ce nom vient de l'hébreu *Comon* (II, 44). Les Arabes appellent à Alger *Camouac* l'espèce de cumin que nous avons décrit sous le nom du *Cuminum hispanicum*, dans le *Prodromus* de De Candolle (voyez *Camouac*, p. 136 de ce Supplément). On trouve une analyse du *C. cyminum*, L., *Bull. des sc. méd.* de Férussac (XX, 278, février 1830).

CUMUCUS. Un des noms du poivre cubèbe, *Piper cubeba*, L. F., à Java.

CUPA-IBA, synonyme de *Copa-iba*. Nom du *Copaifera* (II, 414). Voyez aussi ce mot, p. 208 de ce Supplément.

CUPEMANI. Nom indien de l'*Acalypha indica*, L. (I, 15).

*CUPRESSUS. Ajoutez : Dans le Curdistan, on fait des fumigations contre la peste, en brûlant des noix de cyprès (Brauzeau, *Voyage manuscrit adressé à l'Académie de médecine en* 1832).

Loiseleur-Deslongchamps. Notice sur le Cyprès (*Le Cultivateur*, II, 668).—*Id.* Recherches sur l'histoire des Cyprès (*Ann. d'hortic.*, XV, 37). — Straus. Mémoire sur les Cyprès ; fig. — Bouché-Doumenq. Notice sur le Cyprès. Montpellier, 1841.

C. disticha, L. Voyez *Schubertia disticha*, Mirb. (VI, 252), et ce Supplément aussi à *Schubertia*.

CURACA. Un des noms du pays de l'*Agave vivipera*, L. (I, 108).

*CURARE.

M. le docteur Duchambon, médecin à la Martinique, a envoyé à l'Académie royale de médecine, en novembre 1837, du *Curare* desséché. Dans cet état, il ressemble à un extrait sec en écailles (à la manière des sels de la garaye). Il dit dans le mémoire joint à cette substance que les Indiens en frottent légèrement l'extrémité de leurs flèches, dont ils blessent ensuite les animaux, ce qui les engourdit et les paralyse en quelques minutes ; leur pupille vibre alors avec une rapidité extrême ; ils s'accroupissent, tombent sur le côté et meurent sans convulsions. Il présente le sel de cuisine comme l'antidote assuré et très prompt de ce poison. En aussi peu de temps qu'il eût péri, c'est-à-dire en quelques minutes, il revient à la santé (*Extrait* de son mémoire manuscrit).

*CURCUMA. Nous trouvons dans un catalogue de drogueries le nom de *Curcuma tinctoria* comme appellation linnéenne du *Curcuma* ordinaire. Nous ne voyons ce nom dans aucun auteur, pas même dans le *Nomenclator* de Steudel, 2e édit. On en distingue, d'après cette liste, deux variétés, l'une de Java, et l'autre du Bengale, mais provenant de la même plante.

Il y a une analyse du *Curcuma zedoaria*, Roxb., par M. Morin, dans le *Journ. de pharm.* (IX, 253). Voyez sur cette racine le *Joura*.

de chim. méd. (VII, 399). Quelques uns veulent que la Zédoaire longue provienne du *Curcuma zedoaria*, et la ronde du *C. aromatica*, mais ce sont des synonymes.

Monitius (S.-G.). *De ætatibus zedoariæ relatio.* Dresdæ, 1691, in-12.

*CURCUMINE.

Vogel (fils). Mémoire sur la curcumine (*Journ. de chim. et de pharm.*, II, 20).

CURKUM. Un des noms arabes du *Curcuma* (II, 524).

CURUPAHU. Sorte de *Mimosa* des rives du Parana. Voyez *Mimosa* (IV, 427).

CURUTU-PALU, variante de *Currudu palu.* Nom indien du *Nerium antidysentericum*, L. (IV, 598).

*CUSCUTA.

Le *C. europœa*, L., ne croît pas sur les graminées, ou très rarement ou isolément, de sorte qu'une bonne manière de le détruire dans un champ est d'y cultiver des céréales au lieu de légumineuses, sur lesquelles cette plante se plaît surtout. On dit qu'elle nuit au bétail par ses qualités âcres et purgatives, lorsqu'il en mange abondamment, ce qui nous paraît rare. Suivant la *Flore rochefortine* (p. 339), cette plante est utile dans l'engorgement des viscères, les fièvres intermittentes, même quartes; mais des essais faits n'ont pas justifié cette opinion. Elle fournit une couleur assez solide. Voyez *Sipo de chumbo* dans ce Supplément. Chez les anciens, il paraît que l'*Épithyme* était un aromate qu'on associait au Nard. Faber a écrit sur ce sujet une dissertation intitulée: *De nardo et epithymo*, où il discute sur les plantes auxquelles on a donné ces noms.

CUSPA, synonyme de *Cuspare.* Nom du *Cusparia febrifuga*, Humb. (I, 300). Voyez *Angusture*, et le même mot, p. 46 de ce Supplément.

CUSPARIA FEBRIFUGA, Humb. Voyez : *Angusture* (I, 300).

*CUSSO. *Brayera anthelmintica*, Kunth. Voyez p. 121 de ce Supplément.

*CYANOGÈNE.

Ferro-cyanate de fer ou *Bleu de Prusse.* Ce composé pur n'est influencé ni par les acides faibles ni par l'acide chlorhydrique du suc gastrique, et, en outre, les bases alcalines contenues dans le suc intestinal ne peuvent donner naissance, en le décomposant, qu'à de l'hydrocyanate de potasse et de fer jaune, composition dont l'action sur l'économie est à peu près nulle. Cependant on le donne en général à une dose très faible, mais il est évident qu'on peut l'élever beaucoup plus, ce que font quelques praticiens. Le bleu de Prusse du commerce contient une proportion marquée d'oxyde de fer que les acides de l'estomac peuvent lui enlever, de sorte qu'il doit alors agir à la manière des ferrugineux insolubles dont l'expérience clinique a sanctionné la valeur. Voyez *Ferrugineux* dans ce Supplément.

L'emploi du bleu de Prusse dans les maladies nerveuses, et sur-

tout l'épilepsie, est aujourd'hui assez répandu. Nous avons, pour notre part, connaissance d'une guérison qui a eu lieu sous nos yeux, quoique le mal datât de quatre à cinq ans, et qu'on eût épuisé pour son traitement tous les moyens ordinaires et extraordinaires. Le bleu de Prusse fut prescrit à un quart de gros par jour, dose qu'on éleva graduellement jusqu'à une demi-once sans inconvénient. La guérison date aujourd'hui de plusieurs années; elle exigea plusieurs mois de traitement, et le malade continue encore de temps en temps, même depuis la cessation des accès, l'emploi du bleu de Prusse.

M. Jansion donne aussi l'hydrocyanate de fer (bleu de Prusse), mais à la dose de 2 grains, soir et matin, contre l'épilepsie, en augmentant d'un grain tous les trois jours jusqu'à ce que l'on arrive à 10. On boit par-dessus l'infusion de valériane; on continue jusqu'à ce que les attaques cessent, et on reprend le traitement tous les trois mois. Nous venons de voir qu'on peut agir à plus grandes doses sans inconvénient.

Menou. Deux Mémoires sur le bleu de Prusse (*Acad. des sc.*, savants étrangers, 1750).

Ferro-cyanate de potasse ou *prussiate de potasse* (II, 532). D'après le docteur Ourleigh, ce sel diminue la fréquence du pouls et produit une sédation marquée. Il l'a employé avec succès dans la bronchite aiguë, la dyspnée avec infiltration, diverses névralgies de la tête, etc., à la dose de deux gros dans une once d'eau distillée qu'on donne depuis dix jusqu'à trente gouttes de deux à quatre fois par jour; on les augmente autant que le malade peut les supporter, jusqu'au ptyalisme même, sans trop diminuer les forces ni l'expectoration (*Revue médicale*, juin 1835, d'après *The Americ. journ.*, etc.).

Acide hydrocyanique ou *prussique* (addition au dernier paragraphe de la page 538 du tome II). M. le docteur Lefebvre a donné le sulfate de fer comme antidote de cet acide. MM. Smith, d'Edimbourg, disent que cela n'a lieu que lorsque le fer ou une partie est à l'état de peroxyde et l'autre de protoxyde, afin qu'il y ait formation de bleu de Prusse dans l'estomac, composé qui est inoffensif (*Écho du Monde savant*, 8 septembre 1844).

M. Bouchardat (*Annu. de thérap.*, 1841, 1), indique, comme préférable pour l'usage, l'acide hydrocyanique préparé suivant la méthode de M. Gea Pessina, dont il donne la formule. La dose est de quatre à six gouttes. Entre les mains de M. Andral, l'acide hydrocyanique a été peu avantageux, et ce praticien en fait rarement usage. C'est contre les quintes de toux qu'il lui a réussi le plus. Ce médicament est du nombre de ceux auxquels l'économie

ne s'accoutume pas, comme elle le fait pour l'opium, l'éther, etc.

Le docteur Robinson remédie à l'empoisonnement causé par l'acide cyanhydrique par des affusions d'eau froide; au bout de trois heures, lapins et chiens revinrent à la santé, quoique morts en apparence (Bouchardat, *Annuaire de thérap.*, 1843, p. 47).

L'hydrocyanate ferruré de quinine a été donné par les médecins italiens avec succès dans le cas où le sulfate de quinine avait échoué contre les fièvres intermittentes (*idem*, 1842, p. 216).

Quant à l'administration de l'acide prussique, voyez le *Dictionnaire* (II, 342).

Cyanure de potassium. Même préparé par le procédé de Wiggers, le cyanure de potassium pur est un poison excessivement énergique à la dose d'un quart de grain ou d'un demi-grain. Celui obtenu en calcinant de la chair desséchée avec de la potasse, débité par quelques pharmaciens, contient à peine du cyanure; on a vu des empoisonnements causés par le premier, ainsi que cela arrive de temps en temps pour les composés cyaniques. Celui-ci est souvent employé dans la galvanoplastie (Bouchardat, *Annu. de thérapeutique*, 1844, p. 20). Consultez aussi l'*Annuaire de chimie*, 1844, p. 382.

Becquerel (A.). Les effets physiologiques et thérapeutiques de l'acide hydrocyanique (*Gazette médicale*, 1840, p. 1, 17, 39). — Bonjean (J.). Faits chimiques, toxicologiques, et considérations médicales relatives à l'empoisonnement par l'acide prussique. Lyon, 1843, in-8. — Orfila. Mémoire sur le cyanure de potassium (*Ann. d'hyg.*, 1843, t. XXIX, p. 40?).

*CYATHEA. Ajoutez: Le *C. medullaris*, Sw., est une fougère de la Nouvelle-Zélande, où on la nomme *mamaghoa* (ou *mamagoa*), d'après Forster. Ses racines se mangent cuites et ont un meilleur goût, suivant cet auteur, que le Turneps (2e *Voyage de Cook*, II, 119, in-4°). D'autre part, l'amiral d'Urville dit qu'elle fournit aux Nouveaux-Zélandais un aliment composé de sa moelle, surtout de celle du bas de la tige, qu'il font cuire (*Voyage de l'Astrolabe*, II, 468). Il y a lieu de croire qu'il y a ici confusion de deux fougères, dont une, celle dont on mange les racines, pourrait bien être l'*Aspidium furcatum*, Sw., qui sont grosses à fleur de terre et charnues, tandis que celle du marin français, qu'il dit d'ailleurs n'avoir ni vue ni goûtée, est probablement le *Cyathea medullaris*, dont plusieurs autres espèces congénères ont une moelle comestible dans le tronc.

*CYCADÉES.

Morren. Expériences et observations sur la formation de la gomme des cycadées (*Bull. de l'Acad. de Bruxelles*, VI, n° 8. — 1839).

*CYCAS. Il résulte d'une note que nous a remise feu M. de Labillardière, que le *C. circinalis*, L., qui est le *Todda panna* de Rhéede

(*Malabar*, tome III, p. 9; t. XIII, f. 21), a une moelle dont on fait, au Japon, du pain, ce qui est confirmé par M. Gaudichaud. La vitalité de cet arbre est si grande que, suivant ces deux naturalistes, une tranche du tronc de ce palmier placée sur la terre y développe des racines qui produisent un nouvel arbre, phénomène qu'offrent aussi quelques autres fougères en arbre. L'auteur du *Voyage à la recherche de La Pérouse* ajoute que les fruits de *Cycas*, macérés dans l'eau, donnent, aux Moluques et à Vaigiou, une fécule dont se nourrissent les habitants; il a observé le *Cycas circinalis* au havre Carteret, près la Nouvelle-Irlande, au-delà de la Nouvelle-Guinée.

D'après les assurances d'un botaniste aussi distingué que le savant que nous venons de nommer, on doit penser qu'il y a erreur dans l'assertion émise par l'amiral d'Urville, lorsqu'il affirme (*Voyage de l'Astrolabe*, IV, 503) que la moelle du *Cycas circinalis* a empoisonné deux matelots, ainsi que nous l'avons rapporté d'après lui (en rectifiant notre récit, qui fait causer l'accident par le *chou* de ce palmier), moelle qu'il assure être d'un goût désagréable et même repoussant. Cependant le même amiral d'Urville assure dans son dernier ouvrage (*Voyage au pôle sud*, VI, 309) qu'on mange les pousses du *Cycas* comme les asperges, mais que les fruits seraient dangereux si on les mangeait sans leur faire subir une préparation. Nous pensons que, dans ce dernier cas, il s'agit bien du véritable *Cycas circinalis*, mais que, dans le premier, l'amiral parle d'un autre palmier, du *Caryota urens* peut-être, qui croît aussi au havre Carteret, tandis que, suivant le *Sertum australasianum* de M. Richard (p. XIII), le *Cycas circinalis* n'y est pas naturel; cependant, d'après l'assertion de M. Labillardière, il y vient; mais probablement M. d'Urville ne l'aura pas rapporté, ce qui aura empêché M. Richard de le comprendre parmi les plantes de cette région, dont ce professeur a fait la flore d'après les végétaux rapportés par l'expédition française.

Nous devons prévenir qu'on a figuré dans la *Flore médicale* (VI, p. 307 et 307 bis), sous le nom de palmier à Sagou (*Sagus farinifera*, Gaertn.), le *Cycas circinalis*, L.

On mange à la Nouvelle-Hollande les fruits torréfiés du *Cycas riedlei*, opération qui leur fait perdre ce qu'ils ont de nuisible. C'était, dans ce pauvre climat, avant l'arrivée des Européens, le seul aliment végétal, avec la racine de quelques fougères, quelques bulbes d'orchidées et les petites baies du *Billardiera scandens*, dont ils pussent se nourrir.

*CYCLAMEN.

C. europæum, L. Ajoutez : On doit à M. Saladin une ana-

lyse chimique de cette plante; il a trouvé dans ses tubercules un principe actif, l'*arthanitine*, non salifiable, uni à l'acide malique, de la gomme, une fécule amylacée, de l'albumine, une matière grasse verdâtre, une matière coloraute brune, se fonçaut par les alcalis, de l'acide pectique, du sous-malate de chaux, de l'hydrochlorate de potasse et de magnésie, du ligneux, de la silice et de l'oxyde de fer. Il a aussi analysé les feuilles, qui sont sans usage en médecine, et où on ne trouve pas le principe actif des tubercules radicaux (*Journ. de chim. méd.*, VI, 420).

*CINANCHUM. Ajoutez: Le *C. Arghuel*, Delile, est figuré planche XX de la *Flore d'Égypte*. On affirme que l'analyse rapportée, *Dict. des sciences méd.* (XXVI, 18), est celle du *Vetiver* et non celle du *C. ipécaenanha*, Willd., ou *Ipécacuanha blanc* de l'Ile de France (III, 651), qui est encore l'*Asclepias asthmatica*, L.

*CYNARA. Ajoutez:

Le *C. scolymus* a un suc propre rouge-orangé. M. le docteur Montain, de Lyon, a lu, le 30 août 1836, à l'*Académie de médecine*, des considérations sur l'emploi des feuilles de cette plaute comme toniques et fébrifuges. Il assure traiter et guérir chaque année un grand nombre de fiévreux par l'extrait des feuilles en pilules. M. Copemann, pharmacien de l'hôpital de Norfolk, a été amené accidentellement à essayer l'emploi de ces feuilles dans le traitement du rhumatisme, en teinture et en extrait, et il rapporte plusieurs observations à l'appui de l'opinion avantageuse qu'il a de ce mode de traitement (*The Medic. London Gazette*, 1833, extrait dans la *Gazette médicale de Paris*, 13 avril 1833). Le docteur Barrey, de Besançon, a le premier préconisé le suc des feuilles d'artichaut contre la jaunisse chronique. M. Levrat-Perroton, de Lyon, vient de la donner avec avantage dans plusieurs cas de la même maladie (*Revue médicale*, novembre 1845).

CYNAROPILES. Concrétions pileuses du chien; on l'étend à celles du mouton (I, 593).

CYNODON. Poisson du genre *Sparus* (VI, 494). Voyez *Synodon* dans ce Supplément.

CYNOMOIRE DE MER. Sorte de polypier flexible. Voyez *Alcyoninm* (I, 159).

*CYNOMORIUM.

C. coccineum, L. Ajoutez: Cette plante croît à Malte sur un seul rocher appelé la *Pierre-du-Général*. Le suc qu'on en obtient est bon contre les hémorrhagies, les crachements de sang, ainsi que sa poudre, dont les grands-maîtres donnaient autrefois en cadeau aux souverains de l'Europe (Montulé, *Voyage*, II, 102). M. le docteur Figari nous mande que ce végétal singulier croît en aboudance daus le désert d'El-Arich et celui de Gazza, où les Arabes, qui le mangent frais, le nomment *zib-el-ard*.

*Cynosurus. Ajoutez: Le *C. indicus*, L., est abondamment cultivé dans les contrées les plus chaudes de l'ancien continent, en Abyssinie, où on le nomme *Dagerissa*. Il mûrit ses grains en cinq ou six mois, et donne quarante-cinq fois la semence dont on se nourrit. On croit qu'on pourrait le cultiver en Algérie, et peut-être en Provence (*Rapport manuscrit* de M. Lefort à M. le ministre de l'agriculture, 1843).

*CYPERUS. Ajoutez: Pline parle du *C. esculentus*, lib. XIII, cap. 11 et 12. On le cultive en Italie et en Égypte en grand pour les tubercules de ses racines, que l'on mange crus, comme nos noisettes, dont ils ont le volume et un peu la forme. Le docteur Semmola en a donné une analyse. Le philosophe latin (lib. XI, c. 11) dit que c'est avec la pellicule ou liber du *C. papyrus* qu'on fait du papier, des voiles, des nattes, des cordes, des couvertures de lit, etc. Il en croissait dans l'Euphrate, d'après le même, près de Babylone, où on en faisait aussi du papier. Il ajoute que sa racine a la grosseur du bras. Strabon assure qu'il était déjà rare de son temps en Égypte, parce que les Juifs l'arrachaient, ainsi que le bananier et le dattier, pour le faire payer plus cher.

Bodoni (J.-B.). Recherches sur la plante du *Papyrus*. Parme, 1794, in-folio (en italien?). — Semmola (G.). Analyse chimique des tubercules du *Cyperus esculentus*, L. Kesuvio 1832 (en italien).—Biroli (J.). Lettres sur la culture du *Cyperus esculentus*, L., en Italie (*Soc. georg. de l'Agogna*).

*Cyphi. Ajoutez: Plutarque donne la composition de cet aromate, dont on faisait des fumigations odorantes. On croit que cet article a été interpolé dans ses œuvres. Oribase (*De simplicibus*, lib. V, c. 76) dit qu'on s'en servait, surtout dans la peste.

Cyprès blanc. Nom du bois du *Cupressus disticha*, L. (VI, 253).
— noir. Nom d'une variété de bois du *Cupressus disticha*, L. (VI, 253).

Cyprien (Eaux de). Elles sont situées près de la commune de ce nom, arrondissement et à 4 lieues de Sarlat (Dordogne). Elles sont froides, salines, gazeuses. On emploie surtout leur limon. On les dit assez fréquentées par les gens du pays. Il n'y a pas de logement. Ces eaux sont aussi connues sous le nom de *Panassou* (*Guide pittoresque*, Dordogne, p. 14, qui en donne l'analyse).

*CYPRINUS. Ajoutez: Le *C. phoxinus*, L., petite truite, a été traité à *Truite*, V, 292, et VI, 780. La truite saumonée est le *Salmo truita*, poisson qu'on voit sur les marchés de Paris, remarquable par ses taches étoilées et ses œufs gros comme des semences de vesces (*de visu*); il fraie en décembre. Le *C. barbus*, L., est figuré dans la *Faune des médecins*, pl. VI, fig. 2. On cite: 1° le *C. fimbriatus*, Bloch, poisson des eaux douces du Malabar, dont la

chair est bonne à manger ; 2° le *C. idus*, Gmel., poisson des grands lacs d'Allemagne, de Suède, de Russie, long de 18 pouces, dont la chair est tendre et savoureuse ; 3° le *C. jeses*, Bloch, des fleuves et des rivières de presque toute l'Europe septentrionale, à chair grasse, molle, remplie d'arêtes, qui devient jaune en cuisant ; 4° le *C. leuciscus*, L., de la grandeur d'une limande, qui a la chair blanche, molle, de très bon goût, pectorale et humectante, selon Lémery (*Dict.*, 445).

*Cyprus. Ajoutez : Ce nom a été appliqué abusivement au Troëne dans quelques auteurs. Voyez *Ligustrum* (IV, 114).

Cysmé. Un des noms du *Cassia absus*, L. (II, 127).

*CYTISUS. Il y a une nouvelle analyse du faux ébénier, *C. laburnum*, L., dans le *Journ. de pharm.*, VI, 65, qui confirme la présence de la *cytisine*, déjà observée par MM. Chevallier et Lassaigne.

D

Dad. Sorte de gommier du Sénégal. Voyez *Gomme arabique* (III, 393).

Dagerissa. Nom abyssinien du *Cynosurus indicus*, L. Voyez plus haut *Cynosurus*.

Daikon. Nom japonais du raifort, *Cochlearia armoracia*, L. (II, 336).

Dakka. Synonyme de *Dacka* (II, 576).

*DAHLIA. Ajoutez : Cette plante ne mûrit pas ses graines à Paris, ou difficilement, en pleine terre. A Madère, elles viennent parfaitement à maturité, et probablement en Algérie (Bowdich, *Excursions*, etc., p. 187), et même en Provence.

*DALBERGIA. Ajoutez : On se sert à Java de la racine de *D. heterophylla*, Willd., pour faire mourir les poissons ; on l'y nomme *Tubaroy* (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, janvier 1836, p. 78.) On croit que le bois de Palissandre appartient à un *Dalbergia*.

Damar. Nom d'une huile résineuse qui s'obtient de l'écorce du *Pimela oleosa*, Lour. (V, 315), qui est le *Canarium microcarpum*, Willd., et l'*Amyris oleosa* de Lamarck.

Damier. Un des noms du *Fritillaria meleagris*, L. (III, 298), ainsi nommé du réseau marqué sur sa corolle.

*Dammara alba, Lam., ou Dammar-puti. C'est l'*Altingia excelsa*, Norh. ; l'*Agathis loranthifolia*, Salisb., et le *Pinus dammara*, Lamb. On cultive ce végétal, à feuilles ovales, en France, chez les curieux, où il est encore fort rare. Voyez ces différents noms (I, 204 ; II, 703 ; V, 324). Il faut distinguer la résine liquide *Damar*, qui provient du *Pimela oleosa*, du *Dammar-puti* ou *Dammara*, résine solide fournie par l'*Altingia excelsa*. Cette dernière est distincte du copal et de l'animé (*Journ. de chim. méd.*, II, 469). Le *Rosa malla* (V, 114), parfois confondu avec le dammara, pa-

raît fournir le Styrax. Il est encore appelé *Lignum papuanum* dans Rumphius (*Amb.*, 11, p. 57, tab. XII). Ce n'est le produit ni de l'*Altingia* ni du *Canarium*. Les résines de dammar, copal et animé sont presque insolubles dans l'alcool, l'éther et l'essence de térébenthine.

Guibourt, Mémoire sur les résines connues sous les noms de *dammar*, de *copal* et d'*animé* (*Revue scientifique*, XVI, 177).

Dammar batu, résine-pierre. Synonyme de *Dammar puti*, résine du *Pinus dammara*, Lamb.

Damoro. Nom de pays du torongil (VI, 757).

Danda. Nom que porte à Maurice l'*Actinophyllum angulatum*, Ruiz et Pavon (I, 69). Voyez ce mot, p. 12 de ce Supplément.

Daneta. Un des noms de la *Tanaisie* dans quelques anciens auteurs.

Daoudaoua. Sorte de fruit comestible du Sahara, provenant d'un arbre du même nom. On le pétrit en galette, que l'on fait sécher au soleil. Il a alors, dit-on, le goût de viande. On en fait le commerce dans cette partie de l'Afrique (*la Presse*, 31 juillet 1845).

*DAPHNE.

D. mezereum, L. Ajoutez: M. Leroux, pharmacien à Vitry-le-Français, prépare un extrait alcoolique de garou, qu'il dit produire le même effet, appliqué en frictions, que l'huile de *Croton tiglium*, ce que nous croyons fort exagéré, puisqu'il emploie un gros d'extrait étendu dans quatre fois son poids d'alcool ou d'eau de Cologne pour faire ces frictions. Il en résulte, dit-il, une sorte d'éruption érysipélateuse huit à dix heures après, sans douleurs, accompagnée seulement de démangeaisons. Ce genre de frictions sèchent promptement et doivent être renouvelées (*Gazette méd.*, 24 août 1833). Nous ne voyons là qu'un révulsif, car on ne dit pas qu'il produise de selles. Le professeur Hufeland propose comme moyen d'entretenir la suppuration des exutoires un onguent de *Mezereum*, qu'il substitue aux Cantharides. Il le compose d'un gros d'extrait spiritueux de cette écorce, d'une once de cérat et de neuf onces d'axonge (*The London med. and phys. Journal*, LXVI, 265).

Dar-sini. Ce nom, qui veut dire *bois de Chine*, est celui de la *cannelle de Chine*, écorce du *Laurus Cassia*, L.

Das. Voyez *Daïs* (II, 578).

*Datisca cannabina, L. Ajoutez: Cette plante est inconnue en Égypte. On la tire de l'île de Crète ou de l'Inde, où on emploie ses semences comme vomitives (*Description de l'Égypte*, Hist. nat., II, 81).

Datora. Nom arabe de l'*Hyosciamus datora*, Forsk. (III, 568).

*DATURA. Ajoutez:

D. fastuosa, L. Cette plante a des fleurs odorantes; ses semences

sont jaunâtres, comprimées, irrégulières, plus grosses que celles du *D. stramonium*, L.

D. metel, L. Ses fleurs sont blanches, ses semences planes, noirâtres, bordées d'une ligne jaune. A Bonavista (Madère), on applique les fleurs broyées sur les plaies simples (Bowdich, *Excursions*, p. 379). On les appelle dans ce pays *Barbiaca*.

D. stramonium, L. Les propriétés de cette plante ont été confirmées par plusieurs auteurs. Le docteur Begbie a donné l'extrait du *Stramonium* avec succès dans plusieurs cas de névralgies, à la dose d'un quart ou d'un demi-grain toutes les trois ou quatre heures. Il cite à l'appui six cas de guérison (*Revue médicale*, III, 57, 1829). On peut voir dans le même journal (IV, 414) le résumé des observations du docteur Greding, cité par nous, sur l'emploi de l'extrait de *Stramonium* dans l'épilepsie et la manie. Le docteur Fott rapporte l'observation d'une jeune dame qui souffrait depuis quelques années d'un tic douloureux, et qui fut guérie en six semaines par l'usage de 8 à 15 gouttes de teinture de Stramoine de trois heures en trois heures, et d'un cautère au bras (*Betræge mecklenburgischer aerte*, 1831, B1, H2). Le docteur Amelung a employé avec succès dans le rhumatisme, la manie aiguë, l'épilepsie récente ou périodique, et quelques autres affections nerveuses, la teinture des graines de *Datura stramonium* à la dose de 12, 15 et 20 gouttes, répétée deux ou trois fois par jour, et employée avec prudence. On met une once de graines pour 3 d'alcool (*Gazette de santé*, janvier 1830, p. 8). Les chirurgiens américains préfèrent les cataplasmes de *Stramonium* à ceux de belladone pour dilater la pupille avant l'opération de la cataracte (*Journ. de pharm.*, XX, 102, 1834).

Martel (C.-J.). Emploi du *Stramonium* dans l'asthme nerveux. Paris, 1835, in-4 (Thèse). — Série d'observations relatives à l'emploi des feuilles sèches de *Datura* en fumée dans le traitement de l'asthme (*Bull. de thérap.*, XI, 12, 336). — Ducros. Observation touchant l'efficacité des feuilles de *Stramonium* dans un cas d'angine de poitrine (*Bull. de thérap.*, XII, 95). — Géry. Observations du bon emploi de l'extrait de *Datura* en pilules dans les névralgies faciales (*Bull. de thérap.*, XIV, 51). — Moreau (F.). Mémoire sur le traitement des hallucinations par le *Datura stramonium* (*Gazette médicale*, p. 673. — 1841). — Voyez sur ce végétal la *Bibliothèque de thérapeutique*, par M. Bayle, II, 249.

D. suaveolens, Willd. Au Pérou, il est employé comme purgatif. Il cause une sorte d'ivresse, des visions, etc. (*Abr. des Voyages*, XI, 206).

*Daturine. D'après M. Sims, c'est une substance cristalline blanche, demi-transparente, d'une saveur âcre et légèrement acide, cristallisant en prismes quadrangulaires allongés, ressemblant à ceux du sel d'Epsom. La daturine est insoluble dans l'eau, l'alcool froid et l'éther, un peu soluble dans l'eau bouillante, et

très soluble dans l'alcool bouillant. Les acides concentrés ont peu d'action sur elle, excepté l'acide sulfurique, qui la carbonise. Elle se combine aux acides faibles et forme avec eux des sels blancs, solubles et cristallisables (*Journ. de pharm.*, XX, 102, 1834).

*DAUCUS.

D. carotta, L. C'est à tort que nous avons dit que sa semence faisait partie des quatre semences chaudes mineures; ce sont celles du *Daucus* de Crète qui doivent y entrer; mais on met quelquefois à leur place celle de notre Carotte.

Vanquelin. Sur l'acide pectique et les racines de carottes (*Journ. de pharm.*, XV, 540).

DAUN-CONTU. Nom malais du *Pœderia fœtida*, L. (V, 159).

— CUCURANGH. Nom indien du *Curanga amara*, Vahl., dans Rumphius. Voyez *Curanga* (II, 521).

— KUPAN. Variété de nom de *Daun-cœpan*, *Cassia alata*, L. (II, 128).

— LOLAB MUBUT. Nom malais du *Bauhinia scandens*, L. (I, 559).

DAUPHINÉ. Ancienne province de France, peu riche en eaux minérales. Voyez *Argenson*, *Saint-Barthélemy*, *Châtillon*, *Die*, *Dieu-le-Fit*, *Saint-Firmin*, *Lamotte*, *Laragne*, *Mens*, *Mérindol*, *Monestier*, *Montélimart*, *Pont-de-Baret*.

Nicolas. Extrait d'un Mémoire sur les eaux minérales du Dauphiné (*Gazette salutaire*, 1774, n° 27).

*DAX (Eaux de). Mademoiselle de Montpensier rapporte qu'il y a à Acqs (Dax) une fontaine chaude qui asphyxie ou tue un chien dans un instant, mais qu'il revient si on le jette dans une froide qui est au même lieu. Elle ajoute qu'il y a des boues employées contre les entorses, et que, y ayant mis son bras, il pela et devint douloureux (*Mémoires*, V, 85, édition d'Amsterdam, in-12, 1735).

DE LA CAILLE (Eaux minérales). Cette eau est située en Savoie, à 4 lieues de Genève. Elle contient de l'acide carbonique; de l'acide sulfhydrique; de l'azote; des bicarbonates de potasse, de soude, de magnésie, d'alumine; du carbonate de chaux; du sulfure de calcium; du chlorure de sodium; des sulfates de chaux, de magnésie, d'alumine; des silicates d'alumine, de manganèse; de la glairine, etc. (*Journ. de chim. et de pharm.*, I, 109.—1842). S'agirait-il ici de l'eau de *Calliano*? Voyez l'*Ydrologia* de Bertini, p. 124.

DÈ DE LA VIERGE. Un des noms de la digitale.

DEAU AANG. Nom du *Laurus myrrha* à la Cochinchine (IV, 548); on l'y nomme aussi *Oduoc*.

*DÉBILITANTS.

Kletten (G.-E.). *De inepta remediorum debilitante denominatione*. 1807.

DÉBOLÉ. Fruit du Congo d'une acidité agréable (Douville, *Congo*, II, 12).

DEGUET. Nom que les nègres donnent à une boisson faite avec le riz fermenté, acidulée avec un peu de levain.

*Delphine.

Henry (O.). Sur la delphine (*Journ. de pharm.*, XVIII, 661).

*DELPHINIUM.

Delphinium staphysagria, L., M. Couerbe en a obtenu un principe qu'il nomme *Staphysein*. Voyez ce dernier mot dans ce Supplément.

Dem'sysch. Nom arabe de l'*Ambrosia maritima*, L.

Dendail. Un des noms du *Petiveria alliacea*, L. (V, 248), aux Antilles.

Dentaire (petite). Nom français du *Dentaria pentaphyllos*, L. (II, 615).

Denté ordinaire. *Sparus dentex*, L. (VI, 494).

DENTRE OS RIOS (Eaux minérales de). Elles sont situées en Portugal à deux lieues de Porto. Elles sont très célèbres pour la guérison des anciennes obstructions abdominales, d'après ce que nous mande M. le docteur Jéronimo José de Mello, de Coimbre (le 3 janvier 1835).

Déplacement. Méthode proposée comme propre à extraire les principes solubles contenus dans l'eau des poudres végétales, à l'aide du filtre-presse de M. Réal (*Journ. de pharm.*, II, 165, 2e série), décrite par MM. Boullay père et fils. Paris, 1833-1835, in-8o, figures.

Dausse. Mémoire sur la préparation de tous les extraits pharmaceutiques par la méthode de déplacement. Paris, 1836, in-8.

Dergmuse. Nom que les Arabes de l'Atlas donnent à l'*Euphorbia officinarum*, L. (III, 184).

*Dérivation. Voyez *Dérivatifs*.

Arloing. Considérations sur la dérivation et la révulsion (*Journ. gén. de méd.*, LXVIII, 177). — Gondret (L.-F.). Traité théorique et pratique de la dérivation. Paris, 1837, in-8.

Derw. Nom du chêne en Celtique. Voyez *Quercus* (V, 577).

DESAIGUES (Eaux minérales de). Elles sont situées dans l'Ardèche, de nature froide, saline et gazeuse. Il paraît qu'elles ont été usitées autrefois, car on a trouvé des débris antiques autour de la source; pourtant elles n'ont pas de médecin-inspecteur. L'Académie royale de médecine a reçu un travail fait par MM. Guérille, docteur en médecine, Fraydier et Varitlhac, pharmaciens, sur ces eaux, mentionné par M. Chevallier dans le rapport (manuscrit) annuel à cette compagnie pour 1834, duquel il résulte que cent parties de ces eaux contiennent : acide carbonique libre, 3,13; carbonate de soude, 4,68; de chaux, 0,20; hydrochlorate de soude, 0,17.

*DÉSOBSTRUANTS. Synonyme de *Fluidifiants*. Voyez ce dernier mot dans ce Supplément.

*DESSICCATIFS.

Charmetton. Discours sur les médicaments dessiccatifs et les caustiques (*Prix de l'Acad. de chirurgie*, II, 531). — Nannoni (A.), *Medicamentes exsiccantibus causticisque* (*id.*, 605).

*DÉTERSIFS.

Flurant. Traité des médicaments détersifs (*Prix de l'Acad. de chirurgie*, II, 459). —

Louis. Mémoire sur les remèdes détersifs (*id.*, 481). — Fabre. Mémoire sur les remèdes détersifs (*id.*, 519).

Détole. Nom des Clavaires rameuses comestibles, en Italie. Voyez *Clavaria* (II, 310).

DEXTRINE. Nom donné à la substance intérieure des grains ou vésicules de fécule, appelés ainsi par M. Biot, de sa propriété rotatoire à droite dans la polarisation de la lumière. Pour l'obtenir, on fait chauffer la fécule dans des bassines, de manière à faire éclater les cloisons intérieures de chaque grain, ce qui exige 60 à 70 degrés de chaleur, en tournant continuellement. Si la chaleur est moindre, la fécule prend une couleur chocolat. On obtient encore la dextrine plus facilement en faisant agir une partie d'orge germée sur dix de fécule dans trente d'eau (voyez *Journ. de pharm.*, XX, 299). La dextrine, que M. Chevreul appelle *amidine*, est soluble à froid, ce qui la rapproche de la gomme, qu'elle peut remplacer dans les arts; on en prépare sur-le-champ une colle excellente à froid, qui se dessèche moins vite si on ajoute un peu de sucre d'amidon; on en fait des vernis pour les tableaux, les dessins, les papiers, etc., des parements aux toiles, en mettant 2 de dextrine, 6 d'eau et 1 d'alcool, et de la colle à bouche avec parties égales de dextrine et d'eau et demi-partie d'alcool; on s'en sert aussi pour le lavis; on en fait de petits pains à manger en en ajoutant à la farine, de la pâtisserie; on en mêle au chocolat; on en prépare des boissons pectorales, du sirop, etc. Cette découverte importante a fait baisser le prix de la gomme arabique de 40 p. 0/0, qu'elle remplace dans un grand nombre de cas, car c'est une gomme sans acide. Le prix de la dextrine pulvérente n'est pas plus élevé que celui de l'amidon, puisque ce n'est que celui-ci cuit dans un four à 200 degrés environ, chaleur qui fait éclater les globules d'amidon. M. Dumas regarde la dextrine comme une véritable fusion de l'amidon; la plus pure doit se dissoudre presque complétement dans l'eau froide en formant un mucilage consistant qui ne doit point avoir de saveur sucrée (voyez *Solanum*, VI, 429).

M. Darcet a proposé d'entourer les membres fracturés d'une couche de dextrine réduite en bouillie à l'aide d'eau-de-vie camphrée et d'eau, dont on enduit des bandes de toile que l'on roule autour du membre, pour en faire un appareil qui, en se séchant, forme une sorte de moule inamovible. M. Velpeau a mis cette idée en pratique, et s'en sert journellement avec succès; il mélange 100 parties de dextrine d'abord avec 60 d'eau-de-vie camphrée, puis y ajoute petit à petit 50 d'eau, réduit le tout en consistance

de miel liquide. Il faut une livre de dextrine pour une fracture de cuisse, un peu plus de moitié pour celle de la jambe, etc.

La dextrine pure est colorée en bleu par l'iode ; si elle est obtenue par la voie de l'eau, elle est parfaitement neutre ; et en rouge vineux, si elle l'a été par l'acide sulfurique ou la diastase. Elle se rapproche beaucoup de l'inuline, mais celle-ci a le pouvoir rotatoire à gauche, etc.

Payen et Persoz. Sur les préparations de la dextrine (*Journ. de chim. méd.*, IX, 549, 569). — Silvestre. Emploi de la dextrine (*Comptes-rendus hebd. de l'Acad. des sc.*, p. 295. — 1839). — Seutin. Du bandage amidonné. Bruxelles, 1840, in-8. — Velpeau. Du traitement des fractures par le bandage dextriné (*Ann. de chirurgie*, 1841, t. I, p. 5). — Tardieu (Ch.). Des appareils inamovibles (même recueil, 1844. t. X, p. 289).—Sur la dextrine (*Abeille médicale*, janvier 1845).

Dezi dezi. Nom de pays d'un *Mimosa* du Brésil dont le fruit est envoyé en assez grande quantité au Havre pour y servir au tannage des cuirs (*Annales d'horticulture*, XXXI, 256 — novembre 1842). C'est probablement ce qu'on appelle dans le commerce *Bablah?* Voyez ce mot à l'*Addenda*.

Dhaguimit. Un des noms de pays du *Ficus mauritiana*, Lam. (III, 256).

Diabolini. Sortes de dragées aphrodisiaques usitées en Italie (II, 684).

Diacopregias. Nom d'un vésicant employé par *Cœlius Aurelianus* (VI, 881).

Diapason musical. M. le docteur Amédée Latour croit qu'on peut appliquer le diapason au diagnostic des maladies de poitrine, toutes les fois que la percussion ne peut être pratiquée, comme lors de la présence de cautères ou vésicatoires sur la poitrine, d'une éruption pustuleuse, etc.

Les vibrations de cet instrument sont plus ou moins intenses et sonores selon que les poumons sont plus ou moins perméables à l'air. Les épanchements de la poitrine, dit-il, se reconnaissent et se limitent très bien par l'application du diapason. Depuis trois ans que l'idée lui est venue de cette application du diapason au diagnostic des maladies, il a eu d'assez nombreuses occasions d'en constater l'utilité pour avoir confiance dans son emploi. Quelques essais, qui ne sont pas encore suffisants pour formuler un résultat positif, le portent à espérer que l'application du diapason pourra être d'un grand secours pour le diagnostic des fractures du crâne. Ce qu'il a vu lui permet au moins d'appeler l'attention des chirurgiens sur ce sujet. M. Despretz, membre de l'Académie des sciences et célèbre physicien, indique cette application comme pouvant être fort utile pour juger du degré de surdité. M. Vidal de Cassis a mis en usage depuis long-temps ce moyen, et en a constaté les avantages. Il suffit, pour interroger les cavités, d'appliquer le diapason sur les parties dont on veut apprécier l'état pathologique ou de l'en tenir à peu de distance, et l'instrument rend

alors des sons différents, suivant que cet état est normal ou s'en éloigne ; ce qui exige d'être assez musicien pour connaître ces différences. M. le docteur Bonnafont l'a appliqué sur le crâne de quelques sourds ; à mesure que la sensibilité diminue, l'oreille perd la faculté d'entendre le diapason à note aiguë (il en a fait construire une série dont le son répond aux huit notes de la quatrième gamme du piano), tandis qu'elle conserve celle de percevoir les notes plus graves, soit qu'on présente le diapason à une faible distance de l'oreille, soit, si la surdité est plus prononcée, qu'on l'applique sur les différentes régions du crâne. C'est à l'aide de cette série de diapasons qu'il a pu diagnostiquer d'une manière plus précise certaines surdités et classer celles qui doivent rester incurables à toute médication Ajoutons que l'emploi du diapason en médecine présente encore plus de difficulté que celui du stéthoscope, et que, de plus, il exige la connaissance des sons musicaux à un degré très marqué et la possession d'instruments gradués, etc.

Amédée Latour. Sur l'application du diapason à la thérapeutique (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, XX, 1497. — 20 mai 1845). — Bonnafont. Emploi du diapason dans les affections de l'organe de l'ouïe (*id.*, p. 1498).

DIASTASE. MM. Payen en Persoz ont isolé de l'orge germée une substance blanche, pulvérente, incristallisable, très soluble dans l'eau, complétement neutre et sans aucun pouvoir rotatoire, qu'ils ont nommée *Diastase*, à cause de la propriété qu'elle a de séparer l'amidon en deux parties, l'enveloppe, et l'*amidine* ou dextrine qu'elle contient (voyez plus haut ce dernier mot). Elle se développe naturellement pendant la germination de toutes les céréales, et généralement de toutes les plantes qui contiennent de la fécule. Pour l'obtenir on délaie de l'orge germée concassée, dans une petite quantité d'eau froide ; après un quart d'heure, on filtre, on chauffe le liquide au bain-marie jusqu'à 50 ou 60 degrés ; on filtre de nouveau, et on verse sur le liquide de l'alcool très concentré qui précipite la diastase, qu'on sépare par une nouvelle filtration. La diastase, produit de la germination, sépare exactement l'amidine ou dextrine de son tégument ; elle attaque dans toutes les plantes, par cet acte, les dépôts amylacés, et en met en liberté la dextrine, dont elle change une partie en sucre, agents qui servent à la nourriture du végétal, et aux nouvelles formations de la cellulose, base des tissus végétaux. C'est par la présence de la diastase que l'orge germée sert à préparer la bière : ici l'effet encore était connu avant que la cause eu fût expliquée. Elle sert à séparer la dextrine, dont on fait tant d'usage dans les arts, etc. Une seule partie de diastase fait éclater à l'aide de la

chaleur (60 à 70 centigrades) deux mille parties de fécule délayée dans quatre mille d'eau ; le tégument tombe au fond (*Journ. de pharm.*, XX, 299. — 1834).

Raspail. Chimie inorganique. Paris, 1838, t. I, p. 480 ; t. II, p. 95. — Mialhe. Note sur les modes d'action qu'exerce la diastase sur l'amidon (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, XX. — Mai 1845).

DIATI. Nom à Java du tek, tekk ou teak, *Tectona grandis*, L. F. (VI, 655).

*DICTAMNE (ou DICTAME) DES ANTILLES. Un des noms du *Maranta arundinacea*, L., d'après M. Ricord (*Journal de pharmacie*, XV, 306).

—ROYAL. Nom de l'*Euphorbia anacampseroides*, Lam., à la Havane (III, 178).

*DICTAMNUS. Le *Dictamnus albus*, L., est figuré *Flore médicale* (III, f. 171). Quelques auteurs ont eu l'opinion que cette plante était le *Natrix* de Pline (IV, 584); d'autres pensent que ce nom appartient à un *Ononis* (V, 43). Le naturaliste romain croyait que la plante qu'il nomme ainsi guérissait la morsure du serpent *natrix*, ce qui serait plus vrai du premier de ces végétaux que du second. D'après M. Biot, l'inflammation de la fraxinelle ne serait pas due à une atmosphère éthérée qu'exhale la plante, comme on le croyait, mais à l'ignition d'une huile essentielle renfermée dans de petites utricules verticales, lorsqu'elle arrive à un certain degré de maturation dans les étés chauds. C'est surtout autour des pédoncules floraux qu'elle a lieu. L'inflammation peut même se produire, suivant lui, dans une tige qu'on a submergée (*Ann. de chimie*, L, 386).

Nées d'Esenbeck et Martius. *De fraxinelli*, in-4, fig.

*DIÈTE. On peut consulter le mot *Diète* du grand *Dictionnaire des sciences médicales*, pour ajouter plusieurs articles de bibliographie à ceux que nous avons donnés à *Diète*. Nous ajouterons qu'il y a une édition française du traité de G. Falconer, intitulé : *Observations sur quelques uns des articles de la diète et du régime*, etc., 1778, 8°.

DIÈTE SÈCHE. Voyez *Xérophagie* (VI, 971). On l'exige dans ce qu'on appelle le *traitement arabique* de la syphilis.

DIETZ (Eau minérale de). C'est la même que celle de *Fachingen* (III, 209).

*DIFFUSIBLES. Synonyme de *Diffusifs* (II, 637). Cette classe n'est pas distincte des *Stimulants*, et même des *Excitants*, suivant quelques auteurs.

DIGESTION. Opération pharmaceutique par laquelle on met une ou plusieurs substances en contact avec un liquide à une douce température, telle que celle du bain-marie, du soleil, de la cendre chaude, du fumier en fermentation, etc., pendant un certain nombre de jours, pour y opérer des modifications qu'on suppose utiles à leur emploi.

*DIGITALINE. Cet alcaloïde, découvert par MM. Homolle et

Quevenne, qui ont fait connaître son mode d'extraction, est d'une activité extrême, puisque le cinquième d'un grain tue un chien. A un dixième de grain, il produit chez l'homme une sédation très marquée du système circulatoire et cause des accidents nerveux notables. Son activité est telle qu'on n'ose l'employer par la méthode endermique, car il occasionne une phlegmasie locale des plus intenses. Il est donc plus prudent de se servir des anciennes préparations de la digitale que de son alcaloïde (*Revue scientif.*, mars 1845, p. 595), ce qui est regrettable, puisqu'on posséderait dans la digitaline un agent toujours identique, si on pouvait s'assurer de la bonne préparation de ce médicament et de sa bonne administration. Il représente 100 fois son poids de digitale en poudre pour l'action, d'après MM. Homolle et Quevenne.

MM Bouchardat et Sandras ont injecté dans les veines d'un chien de la digitaline en solution dans un peu d'alcool et de l'eau distillée. Au bout de peu de temps, l'animal ne pouvait se tenir sur ses pattes, avait l'air ivre, a évacué et fait des efforts pour vomir. Le pouls était très irrégulier, réduit presque au quart de ses pulsations ordinaires (36 au lieu de 120). Il est mort au bout de quatre heures. Il n'y avait d'autres désordres que de longs caillots de sang qui distendaient les veines principales. Avec de la digitaline pure, l'animal est mort une minute et demie après l'injection. Dans l'estomac, la digitaline, à la dose d'un grain dans une once d'eau, a tué un chien en trois heures, l'œsophage ayant été lié. Le cœur était plein de sang, la vessie d'urine, l'estomac enflammé, etc. (*Annu. de thér.*, 1855, 60).

M. Kosmann a trouvé dans la digitale un principe nacré, différent de la digitaline, qu'il appelle *digitalin*. Au demeurant, la digitaline n'a pas encore été employée en médecine.

Homolle et Quevenne. De la digitaline (*Répert. de pharm.*, décembre 1854. Extrait *Annu. de thérap.*, 69. — 1845). — Sur la digitaline (*Journ. de chim. méd.*, X, 470).

*DIGITALIS.

D. lutea, L. (*D. parviflora*, Lam.). En Italie et en Allemagne, on se sert de cette espèce, qui contient aussi de la digitaline (1 sur 500 de la plante sèche), et dont les effets sont presque analogues à ceux de la suivante, d'après M. Kosmann.

D. purpurea, L. Ajoutez: L'emploi le plus nouveau qu'on ait fait de la digitale, depuis la publication de notre article, est en fumigation, à l'aide du flacon tubulé, que le malade respire par un des tubes. M. Pierquin assure être le premier qui l'ait employée ainsi sous forme de vapeurs. La plupart des pharmaciens de Paris mettent dans ces flacons la digitale en feuilles ou en ex-

trait, avec une certaine quantité d'eau, pour l'usage des malades. C'est dans l'asthme et dans la phthisie qu'on dit en avoir retiré le plus d'avantages. Le docteur Claiss a communiqué au congrès scientifique de Stuttgard, en 1834, un fait de *delirium tremens* guéri par l'usage de la digitale. Cette plante a été recommandée de nouveau contre la phthisie par M. Debreyne, associée à la belladone. Le docteur Magennis, de Plymouth, l'emploie dans cette maladie à dose vertigineuse, la teinture jusqu'à 120 gouttes par jour (*Revue médicale*, février 1835).

M. Cruveilhier a vu la digitale en feuille, à la dose d'un gros dans 5 onces d'eau, prise pendant vingt jours, guérir un épanchement pleurétique considérable, occupant toute la cavité gauche de la poitrine. Il y a eu des urines très abondantes de rendues dans les premiers jours ; puis elles ont diminué jusqu'à la convalescence, qui a eu lieu le vingtième jour (*Gazette des hôpitaux*, 1844). Trois autres cas semblables ont été traités de la même manière à l'Hôtel-Dieu avec le même succès.

On l'a prescrite à dose rasorienne contre l'épilepsie, et elle a suspendu les accès pendant le temps de son administration.

M. Bonjean, de Chambéry, prétend que 6 gros de digitale, administrés à des poulets, ne leur causent aucun effet, plus favorisés en cela que l'homme et le chien.

Mais c'est toujours dans les dérangements de la circulation, dans les affections du cœur, avec dyspnée, avec irrégularité fréquente du pouls, qu'on fait le plus grand usage de la digitale, où elle soulage fréquemment, surtout associée à la scille, dans le cas de complication de collections séreuses. Malheureusement, son effet n'est pas toujours constant, surtout dans les névroses de la poitrine.

L'analyse chimique de la digitale a été répétée. M. Wedeling a trouvé dans ses feuilles de l'acide gallique, du mucilage, une matière colorante rouge-brune, soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool et l'éther, de la chlorophylle, une matière sucrée, des traces de fécule, une huile volatile, une matière concrète floconneuse, une autre grasse, une extractive, du ligneux, un principe particulier (digitaline), soluble dans l'alcool et l'éther (*Journ. de pharm.*, XX, 98, 1834). MM. Brault et Poggiale ont observé dans les mêmes feuilles de la chlorophylle, une résine, une matière grasse, de l'amidon, du ligneux, de la gomme, du tannin, des sels de chaux et de potasse, une huile volatile, une huile grasse, de l'oxalate de potasse (*Journ. de pharm.*, XXI, 133). M. Morin en retire trois principes distincts : un amer (*digitaline*),

un acide fixe (*acide digitalique*), un acide volatil (*acide antirrhinique*). Voyez *Journ. de pharm. et de chim.*, n° 4, 1845).

Expériences sur la digitale pourprée (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, XXV, 19, 105. — Chrétien (A.-T.). Emploi iatraleptique de la digitale (*Revue méd.*, XV, 222). — Zeysolff (G.). Dissertation sur la digitale pourprée. Strasbourg, 1833, in-4 (Thèse).— Watson. Sur la digitale. États-Unis, 1833 (en anglais. Thèse).—Raho (V.). *De digitalis purpureæ*, etc. Neapolitanæ, 1836, in-8. — Recherches sur la digitale et la digitaline (*Annu. de chim.*, 1846, p. 628).—Morin (de Genève). Mémoire sur la digitale pourprée (*Journ. de pharm.*, avril 1845). — Kosmann (P.). Recherches sur la digitale pourprée (*Journ. des connaissances méd.-prat.*, août et octobre 1845). — Lahélonye. Mémoire sur la digitale. Paris, 1845? in-12.—Voyez aussi la *Bibliothèque thérapeutique* de M. Bayle, III. — 1835.

DIKOIKREES. Nom russe de la petite passerage, *Lepidium ruderale*, L. (IV, 89).

DILAO. La racine de ce végétal des Philippines, pilée et bouillie avec l'huile de coco, guérit les plaies des flèches empoisonnées (*Abr. des voyages*, III, 455).

DILIVARIA. Voyez *Acanthus ilicifolius*, L. (I, 16).

DIM. Nom africain de l'*Oncoba spinosa*, Forsk. (V, 35).

*DIOSCOREA.

D. alata, L. Igname rouge. Ajoutez : Les tubercules de cette espèce ont exactement la forme, le volume et la couleur des patates, ainsi que nous avons pu le reconnaître sur des racines venant du Mexique. M. Payen, qui les a analysées, y trouve : eau, 73,20; fécule, 18,45; ligneux, 4,15; sels, acide malique, substance azotée, matière grasse, etc., 1,80; substance vireuse, des traces (*Annales d'horticulture*, XVII, 176). Sa fécule donne beaucoup de viscosité.

D. sativa, L. Igname blanche. Elle est moins estimée que la rouge; elle ne donne que 2 onces de fécule par livre de tubercules (*Journ. de pharm.*, XVI, 311). Elle est cultivée aux Antilles, dans l'Inde, au Brésil, etc. Ses tubercules, comme ceux de toutes les espèces, entre autres celles qui croissent au Brésil, les *D. heptaneura*, Vell.; *D. dodecaneura*, Vell.; *D. piperifolia*, Willd., et *D. triloba*, L., se mangent cuits, absolument comme ceux de la pomme de terre (Martius, *Syst. mat. med. br.*, p. 2). L'Igname, en général, est moins estimée sous les tropiques que la Patate.

DISCARIA FEBRIFUGA, Mart. Ce végétal, de la famille des rhamnées, qui habite le Brésil, a son écorce, surtout celle de la racine, estimée fébrifuge dans ce pays et appelée, en conséquence, *Quina*. Elle contient un extrait amer qui est au nombre des meilleurs remèdes fortifiants et antifébriles connus, d'après Martius. Reuss, dans les *Archives de Kasners* (VIII, 251) et dans le *Repertorium* de Buchners (L, 210; LII, 71), a fait connaître un alcaloïde obtenu de cette écorce, qu'il appelle *Colletine*, parce qu'il nomme l'arbre *Colletia spinosa*, L., qui est un synonyme du *Discaria febri-*

fuga, et qu'il faut alors désigner par l'épithète de *Discarine* (Martius, *Syst. mat. med. br.*, 37 et 156).

*DIOSMA. Ajoutez aux volumes cités du *Bull. des sc. méd.* de Férussac, au sujet du *D. crenata*, le tome XXII, 290 du même ouvrage.

*DIOSPYROS. Ajoutez: M. Leprieur, pharmacien de la marine, nous a dit qu'au Sénégal il y avait un *Diospyros* appelé par les naturels *Alum*, dont le fruit est comestible.

Diplothemium littorale, Martius. Nom synonyme du *Cocos nucifera*, Gomès. Voyez ce dernier nom, page 191 de ce Supplément.

*DIPSACUS.

De Bac. Des cardères et de leur culture (*Écho du monde savant*, 1er juin 1845).

*Dipterix. Voyez *Coumarouna* (II, 454) et le Supplément à ce mot, page 216.

Dipterocarpus. Voyez *Dryobalanos* (II, 690).

*DIURÉTIQUES. Outre la division proposée par nous, on peut encore subdiviser les diurétiques en *minéraux*, tels que les *salins*, nitre, cristal minéral, etc., et autres sels neutres, qu'on emploie à la dose d'un gros au plus par pinte d'eau, et les *alcalins*, désignés plus volontiers sous le nom de *lithontriptiques*, comme le bicarbonate de soude, etc., et en *végétaux*, au premier rang desquels il faut mettre la scille, le colchique et la digitale, comme les plus puissants, plantes qui, étant données à trop haute dose, peuvent causer la mort par la diminution de l'énergie des fonctions vitales et par une sorte d'action contro stimulante. On ignore encore si le principe actif de ces plantes est éliminé par les urines, comme cela arrive pour les autres diurétiques minéraux. Viennent ensuite les diurétiques végétaux, aqueux ou doux, etc. (Bouchardat, *Annu. de thér.*, 1842, p. 194).

Divi-ladnen. Les Portugais de Ceylan donnaient ce nom au *Tubernemontana alternifolia*, L. (VI, 624).

Djedouar. Nom arabe du zédoaire. Voyez *Curcuma* (II, 526).

Djouat. Nom de pays du *Mirthus djouat*, Perrottet (IV, 556).

Djugan (œil de serpent). Arbre à fruit de la Chine, dont la pulpe du fruit est noire. An Litchi?

Dochna. Nom arabe de l'*Holcus saccharatus*, L. (III, 517).

Dogwood. C'est aussi le nom du *Piscidia erythrina*, Lam. (V, 346), aux États-Unis.

Dolceguini. Nom italien d'une racine cultivée près de Rosette, d'après Bélon (*Singularités*, 219), qui ne dit pas si c'est comme aliment ou comme médicament.

*DOLICHOS. Ajoutez : Les femmes égyptiennes, d'après P. Alpin (*Plant. ægypt.*, 74), emploient la décoction des semences du *D. lablab.*, L., avec du safran, pour exciter les règles. On emploie cette décoction contre la toux, la dyspnée, et pour rappeler

les urines supprimées, etc. Le *D. lablab*, L., couvre l'île de Benjole, où on le nomme *Natoo;* on en fait bouillir la graine dans de la graisse de bouc, et on s'en oint le ventre contre les flatuosités (Bowdich, *Excursions*, p. 392).

M. le docteur Graëfe a employé à l'extérieur, dans le cas de paralysie, les poils roides qui recouvrent les gousses du *D. pruriens*, L., qu'on prescrivait, jusqu'ici, à l'intérieur, comme vermifuge, incorporés dans du miel. A cet effet, il recouvre le membre paralysé d'une couche de ces poils, maintenus au moyen d'une feuille de papier fixée par du sparadrap. Le malade ressent bientôt un prurit qui va en augmentant; puis survient une inflammation cutanée superficielle, qui oblige d'enlever l'appareil. On peut renouveler l'application lorsqu'elle est dissipée. Les lotions d'eau augmentent la douleur; mais le mélange de cendre dans de la graisse ou de la bouillie de riz les calme, ce qui semblerait indiquer une nature acide dans les poils du *Dolichos*. M. Graëfe dit avoir réussi chez quelques malades, et en avoir soulagé d'autres par ce moyen (*Gaz. méd.*, 31 mars 1832). On ne possède pas ces poils dans les officines en France.

D. soya, L. Sorte de préparation chinoise, condimentaire, obtenue par fermentation du haricot soya, cuit et mêlé à de la mélasse dans de l'eau, etc. On assure que ce condiment est usité aussi en Angleterre et en Hollande.

On mange à Pondichéry les feuilles du *Dolichos trilobatus;* elles purgent parfois les enfants, et en Égypte les semences du *D. lubia*, Forsk.

Dombeya, Lam. Voyez *Pinus araucaria* (V, 323). Le nom de *Dombeya* avait déjà été donné à un genre de la famille des Malvacées par Cavanilles.

Domboc. Arbre de Sierra-Leone, dont le fruit ressemble aux cormes, et que les nègres mangent abondamment. L'infusion de son écorce est vomitive. Son bois est rouge (*Abrégé des voyages*, II, 123).

Dona anita. Plante de Cuba, où elle s'appelle encore la *Sandoval*, qui paraît avoir des propriétés très actives, d'après Maldonado. On la donne dans la fièvre putride, à la dose de 3 à 4 grains. Ces feuilles sont très amères; on les pulvérise et on les administre en pilules. On emploie aussi le suc de la plante et son extrait (*Med.-botanic Society of London*, 1830, p. 10).

Donatophorus. Voyez *Kænter-gauwa* dans ce Supplément.

Donatophorus erythrospermus, Zippeleus. Végétal de la Nouvelle-Guinée, dont une seule parcelle donne immédiatement la

mort, suivant Zippeleus, l'unique de ce pays, d'après les Papous, qui ait des propriétés aussi dangereuses (*Bull. des scienc. nat.* de Férussac, XXIV, 69).

Donga. Arbuste du Congo, dont la décoction des racines est utile dans les maux d'estomac et pour fortifier les convalescents (Douville, *Congo*, II, 15).

Donradinha. Synonyme de *Douradinha do campo*; *Palicurea diuretica*, Martius (V, 169). Le *Waltheria indica*, L., s'appelle aussi *Douradinha* au Brésil.

Dorema ammoniacum, Don. Ombellifère qui produit la gomme ammoniaque. Cet auteur croit que le nom d'*Ammoniacum* de cette substance vient d'*Armeniacum*, parce qu'elle est récoltée aussi dans l'Arménie, et non d'*Ammon*, comme on le pensait jusqu'ici: aussi dit-il *Dorema armeniacum*. Voyez *Gomme ammoniaque*, Dictionnaire et Supplément.

*DORSTENIA. Ce genre renferme plusieurs espèces dont les racines charnues, épaisses et aromatiques, amères et astringentes, sont employées contre les morsures des serpents. Au Brésil, d'après Martius, les quatre espèces qui y croissent, les *D. brasiliensis*, Lam.; *bryoniæfolia*, Mart.; *opifera*, Mart. et *arifolia*, Lam., ont les mêmes propriétés et s'appellent *Caa-apia* par les naturels et *Contrayerva* par les Portugais. Il dit que leurs racines tubéreuses contiennent beaucoup d'amidon, un extrait amer et une huile éthérée; elles sont alexipharmaques, diurétiques, diaphorétiques, fortifiantes; c'est surtout dans les dysenteries malignes qu'on en fait usage en poudre, mêlée à celle d'écorce d'orange ou en infusion froide (*Syst. mat. med. bras.*, 107).

Dos filiæ. Nom que l'on donne aux cyprès dans l'île de Candie (II, 519).

*DOSE DES MÉDICAMENTS. La médecine homœopathique, qui n'use que de fractions infiniment petites des médicaments, est obligée de les administrer liquides pour arriver à la division extrême nécessaire à leur administration.

Doellinger (I.). *Diss. de dosibus medicamentorum eo justo ea propinandi tempore.* Bambergæ, 1797, in-4.

*Douche.

Mauthner (L.-W.). Essai sur la propriété de la douche froide (en allemand). Analysé *Revue méd.*, X, 86. — 1837).

Dougour. Feu le docteur Busseuil, qui a résidé plusieurs années à la côte ouest d'Afrique, nous a rapporté qu'une racine brunâtre à écorce rude, appelée ainsi par les nègres *Iolofs*, était usitée en infusion froide chez ce peuple contre le catarrhe pulmonaire chronique; elle est aromatique et a quelque analogie pour l'odeur avec celle du cochléaria.

DOULEURS. Quelques auteurs font de la douleur un agent thérapeutique, et assurent qu'elle est parfois un moyen de guérison. La douleur annonce la maladie, mais ne la guérit pas; elle nous met sur la voie de reconnaître les organes qui en sont atteints, et par son intensité peut indiquer celle de l'altération morbifique. On s'exprime mal lorsqu'on dit qu'une grande douleur en guérit une petite : elle masque le plus souvent celle-ci. La fièvre, l'inflammation, sont parfois des agents médicateurs, ainsi que dans d'autres occasions la joie, la terreur, les passions, etc.; mais, en définitive, si le médecin philosophe peut les compter parmi les moyens qui peuvent modifier les maladies, les guérir même, il a trop d'occasion d'observer qu'ils les causent et aggravent parfois pour les ranger au nombre des agents thérapeutiques certains. Si l'opinion contraire était vraie, les maladies seraient médicatrices les unes des autres, et le rôle du médecin deviendrait entièrement passif.

Bilon. Diss. sur la douleur. Paris, an XI, in-8. — Salgues (J.-A.). De la douleur considérée sous le point de vue de son utilité en médecine. Dijon, 1823, in-12. — Mojon (B.). De l'utilité de la douleur, etc. Paris, 1843, in-12 (traduit de l'italien).

*DOUMA. On commence à voir le palmier, *Douma thebaica*, Poiret, à *Nourah*, dans la Haute-Égypte; on apporte au Caire un grand nombre de ses fruits dont on mange la pulpe, qui a le goût du pain d'épices : cette pulpe macérée dans l'eau forme une boisson salutaire, rafraîchissante, laxative; on en prépare des sorbets assez semblables à ceux qu'on fait avec la réglisse ou la pulpe de la gousse du caroubier. Le bois de ce palmier se fend en planches dont on fait des portes dans le Saïd; les fibres sont noires et entremêlées d'une moelle jaunâtre. Les feuilles sont employées à faire des tapis, des sacs, des paniers. L'amande du fruit, en séchant, se durcit et est susceptible de se polir; on en fait des grains de chapelets (*Bull. de la Soc. philomatique,* III, 81). Le duc de Raguse prétend que l'écorce de ce fruit, quoique très dure, se mange et est fort sucrée (*Voyage,* IV, 58).

DOURA. Semences soupçonnées être le *Nitta* du premier voyage de Mungo-Park, et appartenir à l'*Inga biglobosa*, Willd. (III, 605). Il ne faut pas confondre ces graines avec celles aussi appelées *Doura*, sorte et variété du Sorgho, *Holcus sorghum*, L. (III, 517).

*DRACÆNA (reptile). Il a encore été traité du *D. guianensis*, Daud., à *Lacerta indica*, Vorms (IV, 8).

*DRACÆNA (plante). Ajoutez : Forster a vu manger à la Nouvelle-Zélande les sommités du *D. australis*, Forst., en guise de chou palmiste (d'Urville, *Voyage de l'Astrolabe*, II, 343). Ce dernier dit aussi que dans la même île on se nourrit des racines cuites

du *Dracæna terminalis*, L., qui sont très douces. Les pousses apprêtées ont la saveur du chou (*idem*, III, 608).

On a découvert dans le *Dracæna draco* un principe alcaloïde appelé draconyle (*Annu. de chim.*, 1845, p. 367).

Crantz (H.-J.-N.). *De duabus draconis arboribus botanicorum.* Viennæ, 1768.

*DRACOCEPHALUM. Ajoutez : Les paysans de la Sibérie emploient le *D. ruyschiana*, L., contre toutes sortes de maux internes et contre les difformités (*Découvertes des Russes*, IV, 206). Il paraît que le *D. austriacum*, L., a aussi la propriété de la Cataleptique, c'est-à-dire de garder la position dans laquelle on place la fleur, ce qui fait trois espèces dans ce genre, savoir : les *D. virginianum*, *variegatum* et *austriacum*, pourvues de cette singulière faculté. On assure qu'on prépare une liqueur de table fort agréable avec le *D. moldavicum*, L.

Morren. Note sur la catalepsie des *Dracocephalum austriacum* et *moldavicum*.

Drageled. Nom chinois de l'*Alchimilla vulgaris*, L. (I, 149).

Dragées de Tivoli. Concrétions calcaires appelées aussi *Pisolithes* (VI, 748).

Dragon mitigé. Nom du protochlorure de mercure naturel. Voyez *Mercure* (IV, 349).

*Dragonne de la Guiane. Voyez *Dracæna guianensis*, Daud., et *Lacerta indica*, Vorms (II, 684).

Drak. Sorte de millet blanc de la régence d'Alger, dont on mange et dont on engraisse la volaille.

Drakena radix. Nom que porte dans les formulaires la racine du *Dorstenia contrayerva*, L. (II, 644). Voyez aussi plus haut dans ce Supplément *Dorstenia*.

*DRASTIQUES. Ajoutez : Ils portent parfois leur action sur l'urètre et rendent le passage des urines douloureux, ainsi que cela arrive aussi par le fait des gonorrhées ; ils gonflent également l'anus, font sortir des hémorrhoïdes, etc. Nous avons vu l'expulsion des urines douloureuse, pendant trois ou quatre jours, après l'action vigoureuse d'un éméto-cathartique.

Drimispermum dubiosum, Blume. Végétal de la famille des Thymelées, dont les Javans, au rapport de Leschenault, emploient la pulpe des baies broyées pour en frotter les enfants atteints de la gale (*Ann. des sc. nat.*, janvier 1843, p. 39).

*Drimyrrhizées. M. Batka a indiqué (*Journ. de pharm.*, XVI, 296) des rectifications à la nomenclature des Drimyrrhizées, que nous ne garantissons pas.

*DRIMYS. Ajoutez et rectifiez : Le *Drimys* du Brésil, que Martius croyait être le *D. Winteri*, a été reconnu par lui-même pour être le *D. granatensis*, L. F., dont l'écorce est appelée *Mélambo* ou *Malambo* (IV, 199, en remplaçant, ligne 30 de cette page, le mot *Winteri* par *granatensis*). M. Guibourt élève des doutes sur cette dernière origine du Malambo.

L'écorce de Winter appartient bien au *Drimys Winteri*, L. F. (*non* Martius, *non* Saint-Hilaire). On trouve quelques détails sur l'origine en médecine de l'écorce de Winter dans Sprengel (*Hist. de la méd.*, V, 492); elle fut apportée en Angleterre par le capitaine Winter, qui accompagnait Drake dans son voyage autour du monde, en 1579, ce qui la fit appeler par Clusius le premier *Cortex Winteranus*, et le végétal *Wintera aromatica* par Murray, et *Winteraaa aromatica* par Solander. Suivant Blume (*Remarques sur les propriétés méd. des Renonculacées*), l'écorce de Winter est employée dans les cas de dyspepsie, contre les glaires, comme carminative, et dans les fièvres malignes (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, janvier 1826, p. 76). Horsfield dit que le *Wintera aromatica* est employé à Java comme stimulant; probablement l'emploi qu'on en fait provient des écorces qu'on y porte, car l'arbre n'y croît pas.

Solander (D.-C.). *Botanical descript. of the* Winterana aromatica (*Soc. phys. Lond.*, V, 45). — Forster (G.). *Vintera aromatica* (Comment. Gœtting., IX, part. I, p. 13). — Westi (J.). *Diss. de cortice Winterano.* Erfodiæ, 1711, in-4.

Drogue amère. Les Anglais donnent ce nom à un médicament indien, sorte de boisson préparée avec la racine du *Justicia paniculata*, Burm. (III, 700).

*DROGUES.

Rivet. Dictionnaire des drogues simples.? — Blagrave. Notice de toutes les substances médicinales qui se vendent dans toutes les boutiques des droguistes. Londres, 1682 (en anglais). — Passerat de la Chapelle. Recueil des drogues simples médicinales. Paris, 1751, in-12. — Bonfanti. *Trattato delle droghe simplici usate in medicina*, 6 vol. in-8. Milan, 1825. — Guibourt. Hist. abr. des drogues simples, 3e édit. Paris, 1836, 2 vol. in-8.

*DROSERA.

Les espèces qu'on observe chez nous sont les *Drosera rotundifolia*, L.; *intermedia*, Hayne, et *anglica*, Huds. On dit ces plantes funestes aux moutons. Nous avons vu dans une ancienne pharmacie un *Sirop de rossolis*.

Eyselius (J.-P.). *De rore solis, vulgo* Sonnen-Thau. Erfordiæ, 1715, in-4.

Druisium. Substance trouvée sur le Chêne par M. Lemaire-Lisancourt, et annoncée par lui à l'Académie royale de médecine, dans la séance du 31 août 1830, comme étant une gomme-résine. On ignore complétement ce que c'est, et il est probable qu'il s'agit ici de quelques espèces du genre *Nemaspora*.

Dschum-za. Nom thibétain de la Rhubarbe.

Dupa. Nom du *Liquidambar orientale*, L., dans les Moluques (IV, 128).

*Durio zibethinus, L. Ajoutez: Le fruit a la blancheur du lait; son volume le plus ordinaire est celui d'un œuf; il exhale, d'après l'amiral d'Urville, une odeur d'oignon repoussante; sa saveur lui a paru médiocre; cependant les Moluquois le trouvent

exquis, habitués qu'ils y sont. Le remède pour ceux qui en mangent trop et qui en sont incommodés est le bétel. Le nom de pays de ce fruit est *Batan*.

Duy. Arbre très touffu de Sierra-Leone, dont le fruit ressemble à la gomme. Les nègres s'en servent comme cordial et restaurant (*Abr. des Voyages*, II, 123).

Dysosmon. Un des noms du *Scordium, Teucrium scordium*, L., chez les anciens (VI, 705).

E

E-aihi. Bois parfumé de Taïti, avec lequel les naturels aromatisent leur huile de cocos.

E-tahroang. Un des noms chinois de la rhubarbe.

Eaaeo. Nom taïtien de la canne à sucre d'après Bougainville (*Voyage*, II, 412).

Eaere. Nom du saule pleureur à Taïti d'après Bougainville.

Eai. Nom du *Santalum freycinetianum*, Gaud., ou d'une espèce bien voisine à Taïti, d'après M. Guillemin (*Ann. des sc. nat.*, VII, 188).

*EAU. L'emploi de l'eau pure suivant la méthode hydrosudopathique est un sujet nouveau d'étude, non seulement comme moyen thérapeutique, mais encore sous le rapport physique. Tous les prétendus inconvénients du froid instantané, de l'application de l'eau froide à l'intérieur et à l'extérieur, dont les livres et l'habitude nous faisaient tant de frayeur, disparaissent devant l'expérience fournie par cette méthode, où on applique, par exemple, une serviette imbibée d'eau froide sur une douleur, pour en obtenir la guérison; où on voit de l'eau froide bue en surabondance causer des sueurs considérables, et finalement des douleurs cesser par l'usage de l'eau froide sous toutes les formes, contre toutes les raisons admises jusqu'ici, non seulement sans danger, mais même avec avantage. Voyez *Hydrothérapie* dans ce Supplément.

On a l'habitude de considérer comme les meilleures eaux potables celles qui contiennent le moins possible de substances minérales en dissolution. Cependant il résulte d'un travail de M. Boussingault que des porcs ont trouvé dans des eaux calcaires le complément de l'ossification de leurs os, insuffisante dans leurs aliments ordinaires; dès lors ces eaux doivent être considérées comme très utiles à ces animaux, loin de leur être nuisibles; on peut aussi en inférer leur utilité pour l'homme, et conclure que les eaux les moins chargées de principes calcaires en dissolution sont loin d'être hygiéniquement les meilleures. Nous pouvons citer sous ce rapport les eaux d'Arcueil, dont s'abreuve une partie

du faubourg Saint-Germain, à Paris, et qui ont toujours été réputées très saines, malgré l'abondance des sels calcaires qu'elles recèlent. M. Dupasquier, qui a émis depuis huit ans, dit-il, les idées de M. Boussingault sur ce sujet, fait remarquer que l'eau distillée est fade, peu agréable à boire, pesante à l'estomac et indigeste. C'est donc, suivant lui, par une prévision providentielle que les eaux contiennent une plus ou moins grande quantité de substances étrangères en solution. Cependant M. Dupasquier, et tout le monde avec lui, reconnaît qu'il y a dans les eaux des substances qui peuvent être nuisibles, telles que les matières organiques à l'état de putridité, le sulfate de chaux, qui donne les eaux séléniteuses, le chlorure de calcium, le nitrate de chaux, quand ils sont un peu abondants, et d'autres utiles, qui sont l'oxygène atmosphérique, l'acide carbonique, le chlorure de sodium et surtout le bicarbonate de chaux, qu'il a, dit-il, signalé le premier comme étant dans l'eau au premier rang des substances utiles, et qui forme les 4/5 de la matière calcaire des eaux, quand il ne la constitue pas en entier, car c'est le plus facilement assimilable de tous ces sels, celui qui facilite le plus la digestion. Le carbonate de chaux forme presque le 1/5 de la matière osseuse, le phosphate calcaire les quatre autres cinquièmes; aussi MM. Fontan et Louyet (de Bruxelles) ont-ils conseillé l'introduction du bicarbonate de chaux dans l'eau distillée de mer, pour la rendre potable (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sciences*, 6 avril 1846; XXII, 598). M. Dupasquier indique comme moyen de reconnaître facilement la présence du bicarbonate de chaux dans une eau qu'on essaie, de verser 3 ou 4 gouttes de teinture alcoolique de bois de Campêche dans un verre de cette eau. S'il y a la moindre trace de bicarbonate de chaux, l'eau devient d'une belle couleur violette; ce qui provient de l'action de ce sel sur l'*hématine*, seule substance qui se comporte ainsi (*idem*).

Baccius. *De thermis, lacubus, fluminibus, balneis totius orbis*, lib. VII. Romæ, 1621, in-folio.—Opoix. Diss. sur les eaux communes. Paris, 1770, in-12.—Klatten (G.-E.). *De moderando aquæ frigidæ usu externo in diversatibus morbis curandis.* — Chaussier et Thumassin. Traite de l'emploi de l'eau froide (cité dans l'Éloge de Chaussier par Pariset). —Barry. Manière de clarifier les eaux corrompues. Paris, an XII, in-8.— Oertel. *De aquæ frigidæ usu celsiano.* Monachii, 1826, in-4.—Rognetta. Emploi chirurgical de l'eau (*Bull. gén. de thérap.*, mars 1830). — Emploi chirurgical de l'eau (*Gazette médicale* de 1832, p. 576). — Bons effets de l'eau froide dans les fractures comminutives (*Journ. de chim. méd.*, X, 319. — 1834). — Chautelou (F.). Usage de l'eau commune en médecine. Paris, 1834, in-4 (Thèse). — Duvard (J.-M.). Usage de l'eau commune en médecine. Paris, 1834, in-4 (Thèse).— Bérard jeune. Mémoire sur l'emploi de l'eau froide comme antiphlogistique (*Archiv. gén. de méd*, janvier 1835). — Philippar (I.). Emploi thérapeutique de l'eau froide. Paris, 1835, in-4 (Thèse). — Roberty. Emploi de l'eau froide dans le traitement des plaies. Paris, 1836, in-4 (Thèse). — Martineau (E.). Application de l'eau froide dans le traitement des inflammations. Paris. 1836, in-4 (Thèse). — Dupasquier. Traité des eaux de source et des eaux de rivière. 1839. — *Id.* Sur les avantages du bicarbonate de

chaux et les inconvénients des autres sels calcaires contenus dans les eaux ordinaires ou potables (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, XXII, 598). — Grimaud de Caux. Considérations hygiéniques sur les eaux en général. Paris, 1839,? in-8. — Guérard (A.). Mémoire sur les accidents qui peuvent succéder à l'ingestion des boissons froides (*Ann. d'hygiène*. Paris, 1842, t. XXVII, p. 43). — Malgaigne. De l'irrigation dans les maladies chirurgicales. Paris, 1842, in-8. — Scoutetten (H.). De l'eau sous le rapport hygiénique et médical, ou de l'hydrothérapie. Strasbourg, in-8, 1843.— Terme (J.-F.). Des eaux potagères. Lyon, 1843, in-4. — Bouchardat. Dépuration des eaux potables (*Annu. de thérap.*, 1845, p. 233).

EAU D'ARQUEBUSADE. Nom que portaient autrefois les Eaux-Bonnes (I, 639), à cause de leur efficacité pour la guérison des plaies d'armes à feu.

— DE BRYONE. Suc récent de la racine de bryone (I, 678).

— DE GONDRAN. Pédiluve composé de deux onces d'acide muriatique dans 6 à 8 pintes d'eau très chaude.

*EAU DE MER. Ajoutez: En Algérie, on guérit la gale à l'aide des bains de mer, en un ou deux jours, dit-on (*Revue méd.*, mars 1838). Ce moyen nous paraît excellent à employer toutes les fois qu'on habitera des plages maritimes et que la saison le permettra. En faisant chauffer l'eau de mer, on pourrait en user en tous temps.

On assure que les habitants de l'île de Pâques ne boivent que de l'eau de mer (*Voyage de la Favorite*, IV, 61). Les Nouveaux-Zélandais prétendent que l'usage du sel dans les aliments imprime à la chair de l'homme un goût particulier : aussi aiment-ils mieux manger les corps de leurs compatriotes que ceux des Européens (d'Urville, *Voyage de l'Astrolabe*, tome III).

Assegond (A.). Manuel hygiénique et thérapeutique des bains de mer. Paris, 1824, in-18. —Hameau. Quelques avis sur les bains de mer. Bordeaux, 1834.— Buchan (A.-P.). Observations pratiques sur les bains de mer et sur les bains chauds. Traduit de l'anglais par Rouxel. Paris, 1835, 2e édit. Voyez dans ce Supplément, page 90.

M. Paquier, pharmacien à Fécamp, prépare l'eau de mer en la filtrant et y introduisant 3 ou 4 parties d'acide carbonique. Dans cet état, il la nomme *Eau de mer gazeuse*. Une bouteille d'eau préparée ainsi purge autant qu'une d'eau de Sedlitz préparée avec addition d'une once de ce même sel de Sedlitz, suivant l'usage. La saveur en est moins désagréable que celle de l'eau de mer naturelle, et M. Rayer, qui l'a employée à la Charité, s'est convaincu qu'avec la précaution de bien boucher la bouteille à mesure qu'on en prend, et la renversant dans un vase qui contient de l'eau, les derniers verres ne sont pas plus salés que les premiers. L'eau de mer gazeuse peut se conserver plusieurs mois sans s'altérer. On pourra donc employer cette eau de préférence dans toutes les occasions où on prescrivait l'eau de mer ordinaire.

Paquier. Notice sur l'eau de mer épurée. Paris, 1843, 1 vol. in-12. — Henry et Rayer. Rapport sur les eaux de mer gazeuses préparées par M. Paquier, pharmacien à Fécamp (*Bull. de l'Acad. de méd.*, VIII, 1072. — 1843).

EAU D'OR. Nom donné à l'eau distillée du muguet (III, 399).

Eau phosphorée. Solution d'acide phosphorique formée par le contact prolongé du phosphore dans l'eau.

— virginale. Nom que l'on donne à la teinture de benjoin étendue d'eau (I, 30).

*EAUX MINÉRALES.

En 1834, il y avait 864 eaux minérales de toutes natures, connues en France, dont 756 dans les régions montagneuses, et 108 dans les pays de plaine (*Moniteur*, 29 octobre 1845).

Beaucoup d'eaux minérales contiennent de l'iode. M. O. Henry en indique dans les eaux sulfureuses des Pyrénées, celles de Vichy, d'Hauterive, de Cassel, d'Évaux, de Néris, de Saint-Honoré, de Challes et d'Aix en Savoie, etc. M. Cantu en a observé dans plusieurs de celles du Piémont (*Écho du monde savant*, 13 octobre 1845).

Falconer (G.). Essai sur les eaux minérales, in-8, 1777 (en anglais).—Ferrus. Extrait d'un rapport fait au nom de la commission des eaux minérales à l'Académie de médecine, en 1827 (*Arch. gén. de médecine*, t. XIV).—Marchant (L.). Recherches sur l'action thérapeutique des eaux minérales, etc. Paris, 1832, in-8.— Bourdon (I.). Guide des eaux minérales de la France et de l'Allemagne. Paris, 1834, in-18, 2e édit., 1837. — Legrand. Sur la chaleur des eaux minérales (*Comptes-rend. hebd. des séances de l'Ac. des sc.*, II, 210, 286.—1836). — Patissier et Bontron. Manuel des eaux minérales. Paris, 1837, 2e édition in-8. — Mérat (F.-V.). Rapport de la commission des eaux minérales, fait à l'Académie royale de médecine, sur les eaux minérales de France pendant les années 1834, 35 et 36. Paris, 1838, in-4 (*Mém. de l'Ac. de méd.*, VII).— Bertrand. Observations sur le rapport touchant les eaux minérales de France pendant les années 1834, 35 et 36.— Daubeny (C.). Rapport sur l'état présent de nos connaissances touchant les eaux minérales et les eaux thermales. Londres, 1837, in-8 (en anglais). — Lecocq. Quelques considérations sur la matière organique des eaux thermales (annoncé *Bull. de l'Acad. royale de méd.*, mai 1837, p. 586 ?). Voyez sur ce sujet le *Journ. de pharm.*, XXIII, 288. — Vetter (A.). *Theoretisch praktisches handbuch der Heilquellenlehre.* Berlin, 1838, 2 vol. in-8. — Osann (E.). *Physikalisch-medicinische darstellung der bekannten heilquellen der Vorzuglichsten lnnder Europas*, 2e édit. Berlin, 1839-1841, 2 vol. in-8. — Sabatin (G.). De l'action des eaux minérales. Paris, 1839, 1er Mémoire. — Chenu. Essai pratique sur l'action des eaux minérales, suivi d'un dictionnaire des sources minéro-thermales. Paris, 1841, 3 vol. in-8.—Revue des eaux minérales de France et de l'étranger. Paris, 1842 et 1843, 2 années de 12 cah. chacune. — Patissier. Nouvelles recherches sur l'action thérapeutique des eaux minérales, leur mode d'application dans les maladies chroniques, etc. Paris, 1839, in-8.—*Id.* Rapport sur les eaux minérales naturelles, 1841, in-8. — *Id.* Rapport de la commission des eaux minérales de l'Académie de médecine pour 1838-1839 (*Bull. de l'Acad. de méd.*, VI, 951. — 1841). — Batissier (L.). De l'origine, de la classification et de l'action des eaux minérales et thermales. Paris, 1842 in-4 (Thèse).— Bailly (N.-B.). De l'action thérapeutique des eaux thermales simples. Paris, 1844, in-4 (Thèse). — Henry (O.). Instructions sur le puisement et l'envoi des eaux minérales (*Bull. de l'Ac. roy. de méd.*, X, 760.—1845).—Herean. De l'emploi méthodique des eaux minérales. Paris, 1845, in-8, fig.— Chevallier (A.). Essai sur les eaux minérales, etc. (*Journ. de chim. méd.*, août 1845). — Description physique des eaux minérales de France connues en 1844 (*Moniteur* du 29 octobre 1845).— Henry (O.). Coup d'œil général et résumé sur l'état actuel des eaux minérales, considérées sous le point de vue chimique, au nom de la commission des eaux minérales (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, février 1846, t. XI).

*EAUX MINÉRALES ALCALINES (III, 34).

Lonchamps. On lit un extrait de ses travaux sur les eaux minérales alcalines dans les *Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, t. XIV, p. 620. — 1842.

EAUX MINÉRALES ARTIFICIELLES OU FACTICES.

Cailleau (J.-M.). Mémoire sur les eaux minérales factices. Bordeaux, 1810, in-8. — Soubeiran. Notice sur la fabrication des eaux minérales. Paris, 1843, in-18, 3e édit.

*EAUX MINÉRALES SULFUREUSES.

M. Dupasquier a soumis à l'Académie royale de médecine un instrument qu'il appelle *Sulfhydromètre*, à l'aide duquel il détermine avec précision la quantité de principes sulfureux contenus dans les eaux sulfureuses, sur lequel M. Henry a fait un rapport très détaillé, inséré tome VII, p. 728 (14 mai 1842) des *Bull. de l'Ac. royale de méd.* Son procédé consiste à prendre un volume connu d'une eau sulfureuse, froide ou refroidie, à y mêler de l'amidon dissous, puis à y ajouter, au moyen du sulfhydromètre, qui est un tube ouvert aux deux bouts et gradué, une solution iodique préparée, jusqu'à ce que ce mélange prenne une teinte bleue persistante; et alors on note le nombre de degrés ou de fractions de degrés donnés par cette saturation, qui est indiqué sur la table graduée du tube, ce qui donne la quantité de soufre existant dans l'eau à examiner.

Dupasquier (A.). Nouvelle méthode d'analyser les eaux sulfureuses (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, XII, 758, mai 1841). — Gerdy (J.-V.). Mémoires sur l'analyse des eaux minérales sulfureuses et des composés sulfureux. Paris, 1843, in-8.

ÉBÈNE BLANC. *Bignonia leucoxylon*, L. (I, 600).

— BLANC (autre espèce de Sénégal). *Diospyros melanida*, Poir. (II, 657).

— VERT. *Bignonia leucoxylon*, L. (I, 600).

— DE MAURICE. *Dispyros ebenum*, L. (II, 656).

EBOOA. Sorte de *Solanum* de Taïti qui sert à la teinture (Cook, *Premier voyage*).

ÉCAFOTTES. Nom de la coquille du *Mytilus cygneus*, L., en Picardie (IV, 560).

ECBALIUM SYLVESTRE. Voyez *Momordica elaterium*, L. (IV, 441), et ce dernier nom dans ce Supplément.

ÉCHALOTES. Nom des bulbes de l'*Allium ascalonicum* (I, 181).

*ÉCHINUS. On donne encore ce nom à une concrétion qu'on observe dans la tête du mulet, *Mugil cephalus*, L. (IV, 508).

*ECHITES. Il y a au Brésil plusieurs espèces de ce genre, qui sont employées par les indigènes, et qui ont des propriétés purgatives. L'*E. alexicaca*, Mart., est un purgatif usité dans les maladies des viscères abdominaux, dans l'ictère, etc. L'*E. cararu*, Mart., est également un purgatif que l'on emploie souvent dans les fièvres. Il faut en dire autant de l'*E. pastorum*, Mart. Quant à l'*E. venenosa*, Mart., c'est une plante nuisible aux bestiaux (Martius, *Syst. mat. med. br.*, 89).

*ECHIUM. Ajoutez : Le docteur Berthelot, de Ténériffe, a écrit une notice sur l'*E. giganteum*, L., où il assure que les feuilles de ce végétal, macérées dans l'eau, sont usitées dans ce pays pour dissoudre les tumeurs purulentes (*Soc. medico-botanic of London*,

1830, p. 9). Les feuilles de l'*E. plantagineum*, L., sont employées au Brésil comme celles de la Bourrache en France, d'après M. A. Saint-Hilaire (*Plantes usuelles des Brasiliens*, I, 25). L'*E. setosum*, Forsk., a les racines rouges, propres à la teinture, et forment une des sortes d'Orcanette du commerce; notre espèce, *E. vulgaris*, L., a également des racines légèrement colorées en rouge.

*ÉCORCES.

Fée (A.-L.-A.). Essai sur les cryptogames des écorces officinales, 2e partie et révision. Paris, 1837. La première est indiquée tome IV, p. 626, de notre Dictionnaire.

*Écorce astringente du Brésil. Nous avons renvoyé de ce nom à *Cortex astringens brasiliensis* (II, 441), et là nous avons dit qu'on ignorait le nom du végétal qui la produisait. Mais, à *Barbatimao* (I, 547), nous avions renvoyé à *Mimosa* (Inga) *cochliocarpos* (III, 606). Nous avons exposé ses propriétés au premier et au dernier de ces noms. M. Martius, dans le *Systema mat. med. bras.*, p. 53, dit que quatre arbres de la famille des légumineuses fournissent au Brésil l'*Écorce astringente*. Ce sont, suivant lui, l'*Acacia angico*, Mart.; l'*A. jurema*, Mart.; le *Pithecollobium avaremotema*, Mart. (*Mimosa cochliocarpos*, Gomès), et le *Stryphnodendron barbatimao*, Martius, qui est l'*Acacia astringens*, Reize. Il déclare que c'est ce dernier végétal qui fournit l'écorce préférable, sur laquelle Merrem a donné une notice, avec figure, en 1828. Voyez plus haut, p. 213, *Cortex astringens brasiliensis*.

Écorce fébrifuge de Cayenne. *Portlandica hexandra*, Jacq. (V, 457).

— de Sainte-Lucie. Un des noms du quinquina piton, *Cinchona floribunda*, Sw. (V, 649).

— de tapir. Un des noms de l'écorce du *Drimys granatensis*, L. F. Voyez plus haut *Drymis* dans ce Supplément.

— virginale. Écorce du *Mimosa* (Inga) *cochliocarpos*, Gomès (III, 606).

*— de Winter. C'est Lémery qui appelle *Caryocostin* les plus grosses écorces de Winter. Voyez *Drimys*, Dictionnaire et Supplément.

Eddas. Nom anglais de l'*Arum esculentum*, L. Il paraît être celui de cette plante à la Nouvelle-Zélande (d'Urville); aux îles de la Société, il s'appelle *Addoës*, d'après Cook.

Églefin. *Gadus æglefinus*, L. (III, 317).

*EGRA (Eaux de).

Osann (E.). Traité des eaux de Kaiser-Franseenschad. Berlin, 1812, in-8, 2e édition, 1828.

Eingrain. Un des noms de l'Épeautre, *Triticum spelta*, L. (VI, 772).

Ekawebia. Nom indien d'une variété de l'*Ophiorrhiza mughos*. L., d'après M. Guibourt.

El horaiac. Semences fines, inodores, luisantes, composées de deux portions inégales, accolées (ombellifères?), ordinairement séparées, ce qui fait que chacune d'elles est creuse d'un côté. On les emploie à Alger comme diurétiques; ce sont les Maures qui les vendent, et qui assurent qu'elles proviennent d'une plante

des environs de cette ville. Elles sont très mucilagineuses mâchées dans la bouche, et insipides au goût. Elles nous ont été données par le docteur Moricheau, alors médecin en chef de l'armée d'Afrique.

*ELÆOCARPUS. Voyez *Vateria* (VI, 848).

*ELÆOCOCCA. Voyez *Vernicia* (VI, 872).

*ELAEODENDRUM. Ajoutez : Le docteur Chapotin nous a rapporté qu'à l'Ile de France, où il avait pratiqué bien des années la médecine, on employait comme adoucissants, dans les maladies de poitrine, l'*E. orientale*, Jacq., connu dans le pays sous le nom de *Nourrouc*.

ÉLAIODON. Partie fluide et odorante des résines. Voyez *Résines* (VI, 43).

ÉLAIOPTON. Partie fluide des huiles essentielles. Voyez *Stearopton* (VI, 528).

*ÉLATÉRIN, ÉLATÉRINE. Matière obtenue de la semence de l'*Elaterium* par M. Morries. Elle est blanche, très amère et très styptique, insoluble dans l'eau et les alcalis, soluble dans l'alcool, l'éther, l'huile chaude, etc. Elle est décomposée par les acides concentrés. D'après ses expériences, l'élatérine paraît n'exercer aucun effet purgatif sur les animaux, même à la dose de 1/10 de grain. Lorsqu'elle est acidulée, on lui reconnaît une puissante action sur l'économie animale (*The London med. Journ.*, VI, 426).

Morries. Sur l'élatérine (*Journ. de chim. méd.*, VI, 750).

ÉLATÉRINE. Synonyme d'*Élatérin*.

*ÉLECTRICITÉ (son application à la médecine).

Necker (L.). *De electricitate*. Genève, 1747, in-4. — Cigna (J.-F.). Diss. sur l'usage de l'électricité en médecine. Turin, 1757. — Cosnier. Rapport sur les avantages de l'électricité dans la catalepsie, etc. Paris, 1775. — Petetin. Électricité animale. Paris, 1808, in 8. — Pascalis. Mémoire sur l'électricité médicale. Paris, 1819, in-8. — Paula-Candido (F.). De l'électricité animale. Paris, 1832, in-4 (Thèse). — Becquerel (A.-C.). Traité expérimental de l'électricité et du magnétisme, et de leurs rapports avec les phénomènes naturels. Paris, 1836-1840, 7 vol. in-8, atlas in folio. — Gourdon (V.-P.). Notice sur l'électricité employée comme moyen thérapeutique (*Journ. des connaissances médico-prat.*, mars 1836). — Coudret. Recherches physiologiques sur l'électricité animale, etc. Paris, 1837, in-8. — Lauring (R.). *On the primary forces of electricity*. London, 1838, in-8.—Matteucci. Note sur l'application de l'électricité au traitement du tétanos (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, 14 mai 1838). — Grimelli. Observations et expériences physiologiques destinées à constituer l'électricité médicale. Modène, 1839, in-8 (en italien). — Annales d'électricité, de magnétisme et de chimie, juillet 1840, in-8 (en anglais).—Riche (J.-B.). Des actions électriques dans l'organisme vivant (*Revue méd.*, 1840, p. 226). — Hugueny (C.-A.). Considérations sur l'électricité, le magnétisme et le calorique. Strasbourg, 1842, in-4 (Thèse). — Montely (E.-L.-J.). Quelques mots sur l'électricité. Montpellier, 1842, in-4 (Thèse). — Archives de l'électricité. Genève, 1842. Journal formant supplément à la Bibliothèque de Genève. — Galetti et Jounin. De l'électricité en général, et de ses applications en particulier. Paris, 1844, in-8. — Matteucci (C.). Traité des phénomènes électro-physiologiques, etc., traduit de l'italien. Paris, 1844, in-8, fig.

*ÉLECTROPUNCTURE.

Clavel (H.-P.). De l'électroponcture. Paris, 1837, in-4 (Thèse).

ÉLEMI DU BENGALE. Voyez *Guggul* dans ce Supplément.

— DU BRÉSIL. Voyez *Icica icicariba*, DC. (I, 268).

— DE COLOMBIE. Sorte d'Élemi en pains.

ÉLEMI D'ÉTHIOPIE. *Amyris elemifera*, L. (I, 268). Voyez aussi *Almacegam* (I, 187).

*ELEOCARPUS. Voyez *Elæocarpus*, Dictionnaire et Supplément.

*ELEOMELI. Sorte de manne du *Figuier*. Voyez *Ficus* (IV, 228).

ELEO SELINUM. Rectifiez : C'est le nom de l'Ache, et non du Persil, *Apium graveolens*, L. Voyez *Selinum* (VI, 294).

*ELEPHANTHOPUS. Ajoutez : L'*E. Martii*, Grah., *Fumo bravo* des naturels, est employé comme émollient et fondant au Brésil, en décoction et en cataplasme (Martius, *Syst. mat. med. br.*, p. 9). Voyez *Fumo bravo* dans ce Supplément.

ÉLEUTERIENNE. Nom de la cascarille dans quelques anciens auteurs (II, 474).

*ÉLIJA. Bains thermaux mentionnés par Tournefort auprès d'Erzeron en Natolie ou Anatolie (*Voyage*, III, 286).

ÉLIXIR. Nom malabar des cocos demi-mûrs (*Abr. des Voyages*, IV, 262).

*ÉMANATIONS. Dans ces derniers temps, on a voulu établir comme un fait prouvé que les émanations des lieux marécageux empêchaient la tuberculisation du poumon. On sait qu'elles produisent des fièvres intermittentes ; mais on veut aussi que, par une sorte d'antagonisme, ces fièvres s'opposent à la formation des tubercules, ce qui dépendrait toujours de l'émanation des marais. Ces deux assertions paraissent malheureusement sans fondement. Dans le nord de l'Europe, les marais ne semblent pas produire de fièvres ; sans quoi, vu leur nombre, le pays eût été inhabitable, ce qui tient sans doute à ce qu'il ne sort pas de ces lacs, etc., les émanations nuisibles que produit la chaleur.

EMBEGUACA. Plante du Brésil, à racines nombreuses, longues, à écorce dure, dont on fait des cordes. Leur fumée arrête le flux de sang, surtout chez les femmes (*Abr. des Voyages*, XII, 239).

*EMBS (Eaux d') ou EMS.

Doring (A.-J.-G.). Ems, ses eaux thermales et ses environs. Ems, 1839, in-8 (en allemand), traduit par Lendroy (J.). Ems, 1840, in-8. — Vogler. De l'usage des eaux minérales d'Ems, etc. Francfort-sur-le-Mein, 1841 (en allemand). — Franque. Des eaux thermales d'Ems. Wisbaden, 1841. — Fauconneau-Dufresne. Notice médicale sur les bains d'Ems (*Revue méd.*, mai 1844).

*EMBUAYAMBO. Nom brésilien du *Petiveria alliacea*, L. (V, 248).

*ÉMÉTINE. Rectifiez : Ce n'est pas dans le *Cynanchum vomitorium*, Lam. (*C. ipecacuanha*, Willd.), qu'a été trouvée l'émétine, mais dans le *Richardsonia scabra*, Kunth, qui avait été pris pour cette plante. MM. Barruel et Richard l'ont également extrait du *Richardsonia scabra*, regardé par eux, avec doute, comme le *Viola ipecacuanha*, L. (III, 651), plante qui paraît être effectivement encore le *Richardsonia scabra*.

*ÉMÉTIQUE. Ce sel ne fait pas vomir à haute dose, parce que le suc gastrique n'en peut dissoudre qu'une petite quantité.

M. Mialhe, de qui nous empruntons cette théorie, dit que l'effet général de l'émétique est d'autant plus marqué qu'on a plus fait abstinence, et l'effet local, tout au contraire, d'autant plus intense qu'il y a plus d'aliments dans l'estomac, parce qu'alors le suc gastrique est très acide. S'il en était ainsi, la tolérance de l'émétique, ou son action générale seulement, lors de doses élevées, encore aujourd'hui si obscure quant à ses causes, s'expliquerait facilement.

Le docteur Shanahan a préconisé l'emploi de l'émétique à dose ordinaire, pour faire cesser la rigidité de l'utérus. Il rapporte plusieurs exemples du succès de ce moyen (*Bull. de l'Acad. roy. de méd.*, 1838, t. II, p. 531). Le poëte Arnault raconte dans les *Souvenirs d'un sexagénaire* que lorsqu'on passe les Marais-Pontins, on s'administre l'émétique comme préservatif de l'*aria cativa*. Aussitôt qu'on sent une légère incommodité, en voyageant dans cette région de l'Italie, on prend l'eau du premier ruisseau; on y fait fondre un peu d'émétique qu'on avale de suite. C'est Cirillo, médecin napolitain, qui lui prescrivit, en 1797, ce moyen, ou du vin de Bordeaux à son refus, qui fut plus du goût de l'auteur de *Marius à Minturnes*.

L'emploi de l'émétique à haute dose, dans diverses maladies, mais surtout dans la péripneumonie, le rhumatisme aigu, a continué, mais peut-être avec moins de ferveur que dans les commencements de son administration, selon les habitudes ordinaires de la pratique, où tout ce qui est nouveau fixe surtout l'attention des médecins, qui semblent y attacher avec le temps moins d'importance. M. le docteur Sandras l'emploie souvent dans la première de ces maladies, ce qui le dispense de recourir à la saignée, surtout si la tolérance s'établit, ne fût-ce que le second jour, comme cela a lieu parfois. La diarrhée, qui a lieu quelquefois dans cette maladie, y est plus nuisible qu'utile; mais l'émétique à haute dose la fait souvent cesser.

On a fait usage de l'émétique à haute dose contre le croup. M. Valleix a particulièrement conseillé ce moyen. Dans cinquante-trois cas, il a employé cette médication 31 fois, et il a eu 15 guérisons. Chez 22 malades, on a donné l'émétique à petite dose : il n'y a eu qu'un cas de guérison. Il le donne, dans une potion de 4 onces, à la dose de 1 à 3 grains, suivant l'âge, par cuillerée à bouche, de quart d'heure en quart d'heure, qu'on renouvelle dès qu'elle est finie, sans relâche. L'apparition de symptômes toxiques graves doit seule faire cesser le médicament. Il joint à ce traitement une ou plusieurs saignées au début, ou des sangsues au cou, et même

la cautérisation de l'arrière-gorge avec le nitrate d'argent. Tous ces moyens doivent être employés simultanément, jusqu'à ce que le calme de la respiration et la cessation de la fièvre indiquent l'amendement, etc. (Bouchardat, *Annu. de thér.*, 1844, 56).

Nous avons à signaler l'usage de l'émétique à haute dose et l'emploi avantageux que quelques chirurgiens allemands en ont fait dans la fièvre traumatique, annoncé à la Société de médecine de Paris, dans sa séance du 6 juillet 1827, d'après la thèse que nous citons à la bibliographie de ce Supplément; et le fait curieux d'un malade qui, en ayant fait usage, eut des pustules dans l'arrière-bouche, semblables à celles que la pommade stibiée cause sur la peau qu'on en frictionne, cité dans la même séance par le docteur Gasc.

Le docteur Lafarge, de Saint-Émilion, a donné l'émétique à haute dose dans l'hydartrose, par 1/2 grain, de deux en deux heures, en élevant chaque jour la quantité, sans aller au-delà de 18 grains dans les vingt-quatre heures (*Bull. de thér.*, XXII, 215). M. le docteur Gimelle a conseillé aussi avec succès l'emploi de l'émétique à haute dose dans les hydropisies articulaires. Il prescrit, dans une potion de 4 onces, 4 grains de ce sel, qu'il porte jusqu'à 18, avec le temps, et qu'on emploie dans la journée. Dans tous les cas, l'épanchement a été résorbé dans l'espace de huit, dix ou seize jours, terme le plus long pendant lequel ce remède a été administré. Ce médecin n'a jamais fait précéder ce moyen de saignées générales ou locales.

Le tartre stibié vient d'être employé contre les syphilis primitives ou secondaires par Wittebrandt, à l'hôpital militaire de Wilsingfort, en Finlande, à la dose d'un demi-grain, six à huit fois par jour, et il en a obtenu la guérison en douze ou quinze jours, dans les cas ordinaires, et en vingt à trente dans ceux plus défavorables (*Revue scient.*, mars 1845, p. 506).

On a employé avec succès l'émétique, ou plutôt les vomitifs, dans la pneumatose stomacale des hypochondriaques, des goutteux, des hystériques, etc., où des régurgitations fréquentes, aériennes, ont lieu, d'après le docteur Marsh, qui le prescrit toutes les fois qu'il y a accumulation gazeuse dans l'estomac (*Abeille médicale*, août 1845).

M. Debourge, de Rollot, a produit des pustules dérivatives en pratiquant, à l'aide d'une lancette chargée d'un peu de tartre stibié humecté d'eau, des piqûres que l'on entretient en suppuration, à l'aide de lotions d'une solution émétisée (*idem*).

M. Ernest Boudet, chef de clinique de la Faculté de médecine

de Paris, dit avoir vu fréquemment la solution d'émétique, à haute dose, causer l'inflammation couenneuse du pharynx, du larynx et même de l'œsophage; il propose, pour éviter ce grave inconvénient, de prescrire ce sel en pilules incorporé avec la gomme adragante et suffisante quantité de sirop simple (*Bull. de l'Académie de médecine*, 16 décembre 1845, t. XI, p. 264).

Les animaux ruminants peuvent prendre des quantités considérables de préparations antimoniales, d'émétique même, sans en ressentir aucune fâcheuse influence, d'après M. Flourens. A dose égale, M. Bouchardat s'est assuré que les préparations antimoniales ont plus d'action sur les animaux qui vivent dans l'eau que l'acide arsénieux.

Quelques substances sont accusées de décomposer l'émétique: tels sont la casse (II, 148), le quinquina (III, 78), etc.

Berthollet (C.-L.). Observations sur la décomposition du tartrite de potasse antimonié et du muriate de mercure corrosif par quelques substances végétales. Paris, 1751. — Neumann (J.-W.). *Neglectus emeticorum per observata practicorum vindicatus.* Pragæ, 1781, in-8.—Danvin. Mémoire sur l'emploi du tartre stibié à haute dose dans les péripneumonies. Paris, 1831, in-8. — Frank (J.). De l'emploi du tartre stibié à haute dose contre les lésions traumatiques, prix de la Société chirurgicale d'émulation de 1833 (*Gazette du Midi*, 1834, p. 219). — Galdin (A.). Essai sur l'action du tartre stibié à haute dose. Montpellier, 1834, in-4 (Thèse). — Pontier (S.). De l'émétique, de son mode d'action sur l'homme et sur les animaux, son emploi dans les maladies. Paris, 1834, in-4 (Thèse). — Lepelletier. De l'emploi de l'émétique à haute dose, etc. Paris, 1835, in-8.— Galtier (F.). De l'émétique et de son emploi dans les maladies. Montpellier, 1835, in-4 (Thèse). — Andry (F.). Essai sur l'action thérapeutique de la médication vomitive, etc. *Revue médicale*, avril 1839. — Orfila. Mémoire sur l'empoisonnement par le tartrate de potasse antimonié (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, V, p. 19.—1840).—Mozet (R.). Action de l'émétique dans le traitement de la pneumonie. Paris, 1841, in-4 (Thèse).—Bronssais (C.). Lettre sur l'emploi du tartre stibié à haute dose. Paris, 1842, in-8.

Émigrant. Nom du *Salmo migratorius*, L. (VI, 186).

Émoi. Nom du *Polynemus emoi* (V, 436), sorte de poisson, à Taïti.

*ÉMOLLIENTS.

Grassot. Mémoire sur les émollients (*Prix de l'Acad. de chirurgie*, II. 1). — Guyot. Essai sur les émollients (*id.*, II, 43). — Louis. Mémoire sur les émollients (*id.*, II, 83).

Empirisme. Emploi des médicaments d'après les données de l'expérience, dues souvent au hasard. Quelle que soit la source de cette expérience, elle seule devrait diriger l'administration des substances médicinales, puisqu'elle seule a le degré de certitude auquel il soit permis au médecin d'atteindre. Quant aux circonstances où il convient de les prescrire, au temps opportun pour les employer, à l'espèce de ceux à administrer, il faut imiter la nature, qui juge ou guérit les maladies à l'aide de l'action excréto-éruptive, évacuante, hémorrhagique, sudorifique, phlegmoneuse, fébrile même, etc., qu'elle provoque, ce que l'art doit chercher également à imiter, quoique la tâche soit le plus ordinairement

très difficile. La médecine empirique, prise dans sa véritable acception, est la seule qu'on devrait exercer, puisqu'elle est la plus simple et la plus facile, toujours basée sur l'expérience des âges et l'observation de tous les instants. C'est donc à tort qu'on a voulu faire une secte de médecins *empiriques*, qui, à toute force, seraient mieux appelés *rationalistes*, et surtout qu'on a pris en mauvaise acception le nom d'empirique, par confusion sans doute avec le charlatanisme, qui mérite seul le mépris des honnêtes gens. L'empirisme a été la médecine primitive ; on n'a raisonné sur l'action des médicaments que plus tard : aussi les dogmatiques sont-ils d'origine plus récente, et journellement nous voyons que nous faisions fort bien ce dont la science nous explique actuellement le pourquoi. Sans doute, les proprès des sciences, surtout de nos jours, ont éclairé l'emploi des médicaments; mais la donnée première a toujours été fournie par la nature, c'est-à-dire par l'empirisme, et on est très souvent obligé d'en revenir à cette méthode dans une multitude de cas.

EMPREGNADERES. Un des noms donnés aux eaux d'*Aigues caudes* (I, 118).

ÉMULSINE. Principe albuminoïde particulier aux amandes douces et amères que l'on obtient, à l'aide de procédés chimiques, sous forme pulvérulente; il est blanc-jaunâtre, tantôt semi-transparent comme du gluten desséché, tantôt opaque et spongieux comme de la sarcocolle, très soluble dans l'eau froide, presque insoluble dans l'alcool, susceptible de se coaguler en solution dans l'eau à soixante degrés centigrades. L'émulsine sert dans les amandes amères de lien entre l'amygdaline et l'eau, ce qui l'a fait appeler *Synaptase* (*Journ. de pharm.*, XXIV, 326—1838). Elle est très abondante, et est la base des émulsions. Comme l'*amygdaline* n'existe pas dans l'amande douce, il n'en peut résulter de formation d'acide hydrocyanique ni d'huile essentielle, comme cela a lieu dans les amandes amères par le seul fait de l'addition d'eau ; mais on y parvient en ajoutant de l'*amygdaline* dans l'émulsion d'amandes douces, et aussitôt il se développe l'odeur particulière à l'acide hydrocyanique, qui augmente si on chauffe le mélange (*Journ. de pharm.*, XXIII, 406). L'*amygdaline* et l'*émulsine*, en présence dans l'amande amère, ne donnent lieu à aucun produit si on ne fait pas intervenir l'eau ; leur mélange peut donner naissance à des accidents, s'il était pris immédiatement. L'albumine végétale des pois, des fèves, etc., en contact avec l'amygdaline, ne produirait pas cet effet, preuve qu'il est de nature différente, ce qui a fait appeler celui de l'amande *émulsine*. Voyez *Amygdaline*, page 39 de ce Supplément.

*ÉMULSIONS. Ajoutez : Celle d'amandes douces ne contient jamais d'acide hydrocyanique, et, sous ce rapport, est moins calmante (Voyez *Amygdaline* dans ce Supplément); voilà pourquoi on en ajoute dans les émulsions ordinaires. Il ne faut jamais mettre d'amandes amères dans les émulsions qu'on boit après des médicaments salins minéraux, comme le calomel par exemple, parce qu'il pourrait y avoir des métamorphoses en d'autres composés plus actifs ou vénéneux, ce qui pourrait donner lieu à des empoisonnements.

ENÆMON. Voyez *Olea* (V, 23).

*ENCENS. Suivant Paw (*Recherches philos. sur les Égyptiens*, I, 319), les Ptolomées transportèrent l'arbre qui produit l'encens en Égypte. A son retour de ce pays, en 1836, M. Pariset nous a remis un morceau d'encens dans lequel est empâté un petit rameau qui nous a paru être celui d'un *Juniperus*, qu'on lui a dit être celui de l'arbre qui produit l'encens. L'ouvrage que publie M. Lefebvre en ce moment, sur son *Voyage en Abyssinie*, donne de bons détails sur l'encens et son commerce en Afrique.

Hannæus (G.). *Libanologia de thure*, libri II (*Misc. cur. natur.*, II, 8).

ENCENS DU CHILI. *Thuraria chilensis*, Molina (VI, 734).

— DE RUSSIE. Nom qu'on donne en Russie à la résine du *Pinus laricio*, L. (V, 324).

*ENDERMIQUE (Méthode). Pour employer les médicaments par cette méthode, il faut que la peau soit douce, moite: autrement les médicaments insolubles n'agiraient pas, non plus que les topiques secs, même les emplâtres (Mialhe, *Traité de l'art de formuler*, p. CCLXXX). Les alcalis végétaux sont tous absorbés dans cette méthode, mais à des degrés bien différents ; la morphine, qui est très soluble dans les alcalis, l'est avec facilité ; mais la vératrine, la strychnine et la quinine, qui sont à peine solubles dans les liqueurs alcalines, échappent plus facilement à l'absorption dermoïde. Les carbonates alcalins de nos humeurs rendent à peu près insoluble le sulfate de quinine qui a lentement pénétré à travers la peau à l'aide de l'endosmose ou de l'imbibition. On comprend comment il n'arrive qu'une petite proportion de quinine dans le torrent de la circulation, dont la présence est même difficile à constater dans les urines. Aussi, suivant M. Mialhe, la voie endermique est mauvaise pour le traitement des maladies par la quinine, sans pourtant qu'il faille conclure, comme le veulent quelques praticiens, que les alcalis végétaux ne soient point absorbables par la peau dénudée (*idem*, p. CCXXV). Voyez *Quinine* dans ce Supplément.

Au nom du docteur Lemberg, il faut joindre celui de Lesueur

pour l'ouvrage que nous avons cité à la bibliographie de cet article dans le Dictionnaire, et ajouter à celle-ci les ouvrages suivants.

Gerhard. Mémoire sur la méthode endermique, en anglais (*The North American medical*, etc., avril et juillet 1830. Extrait *Trans. medicales de la Soc. de méd.*, III, 91). — Jockson. Observations sur l'administration des médicaments par la peau (*id.*, *id.*).—Gogot (R.-F.-V.). Considérations sur la méthode endermique. Paris, 1831, in-4 (Thèse). — Trousseau (A.). Mémoire sur quelques cas de guérison par l'application de médicaments narcotiques sur le derme dénudé (*Journ. univ. hebd.*, IV, 61. — 1831). — Soorès (O.). De l'endermie et de son application au traitement des fièvres intermittentes. Paris, 1834, in-4 (Thèse). — Dotte (E.-D.). De la méthode endermique employée surtout dans les névralgies. Paris, 1834, in-4 (Thèse). — Prieur (V.-S.). De la méthode endermique en général, et de son application au traitement des fièvres intermittentes. Paris, 1834, in-4 (Thèse).

Endormie. Un des noms français de la pomme épineuse, *Datura stramonium*, L. (II, 492).

Énémoucou. Nom que porte dans l'Amérique du Sud l'*Ionidium parviflorum*, Vent.

*ENGHIEN (Eaux d').

Perrochet. Essai sur la thérapeutique des eaux minérales d'Enghien, et la topographie de la vallée de Montmorency. Paris, 1829. — Henry (O.). Recherches sur la nature, les propriétés, la richesse en soufre comparée avec celle d'autres eaux sulfureuses, etc., des eaux minérales d'Enghien (*Journ. de pharm.*, XXIII, 425. — 1837). — Reveillé-Parise. Une saison aux eaux minérales d'Enghien, etc. Paris, 1842, in-12.

Engrain. Un des noms du petit épeautre, *Triticum monococcum*, L. (VI, 776).

*Enivrants. Ajoutez : Martius a donné une liste des nombreux végétaux qui sont susceptibles d'enivrer les poissons; on les rappelle en partie, sans le citer, *Journ. de pharmacie*, XVII, 209; mais on y ajoute une multitude d'autres plantes qui n'ont jamais eu cette propriété, et d'autres qui sont des poisons et nullement des inébriants.

Enow. Nom du *Cochléaria* à la Nouvelle-Zélande.

Ensaka, synonyme d'*Ensada*, d'*Enzada*, noms du *Ficus religiosa*, L., au Loango, au Congo, etc., nommé encore *Arbor de raiz*, arbre des racines, par les Portugais.

ENSÉGURES (Eaux minérales d'). Ces eaux, situées près de Villa-Franca, en Espagne, sont limpides, froides en été, tempérées en hiver. Elles passent pour diurétiques, et sont surtout employées dans les rétentions d'urine (Cavanilles, *Obs. sur l'hist. nat. du royaume de Valence*, t. I, p. 80. Madrid 1795, in-folio).

*Ensété. Rectifiez : Nom du bananier d'Abyssinie, *Musa ensete*, Bruce (IV, 519).

Enteda gigalobium, synonyme de *Mimosa scandens*, L. Voyez *Acacia* (I, 14) et ce Supplément, page 4, au même mot.

Eoa. Nom taïtien de l'indigo.

Eora. Nom du safran des Indes, *Curcuma longa*, L., à Taïti, d'après Bougainville (*Voyage*, II, 432).

Éouse. Nom de l'*Agaricus socialis*, DC., à Montpellier (I, 99).

Éouton. Nom du *Barringtonia speciosa*, L. F., à Taïti (I, 553).

Épaule. Variété du froment ordinaire.

*ÉPEAUTRE (Petit). *Triticum monococcum*, L. (VI, 776).

ÉPÉNÉIDES. Sorte de préparations pharmaceutiques faites avec le sucre cuit à la plume. Voyez *Pénides* (V, 234).

ÉPICIA. Un des noms du *Pinus abies*, L. (I, 4; IV, 326).

*EPIDENDRUM. Ajoutez : L'*E. gavilu*, deuxième de ce nom dans Feuillée, est le *Spiranthès diuretica*, Lyndl., employé contre les rétentions d'urine au Pérou.

ÉPIDOTE. Sorte de chaux silicatée. Voyez *Calcium*.

ÉPIGLOTTIS. Plante mentionnée dans quelques anciens auteurs, que l'on croit être une digitale. Voyez *Digitalis* (II, 639).

ÉPINARD DES INDES. Un des noms français du *Phytolacca decandra*, L. (V, 298). On donne encore ce nom à plusieurs espèces du genre *Basella* (I, 554).

— D'ÉTHIOPIE. Nom français du *Tetragonia herbacea*, L. (VI, 700).

ÉPINEUX JAUNE. Nom du *Zanthoxylum clâva Herculis*, L., aux Antilles (VI, 979).

*EPITHYMUM. Ce nom se donne à plusieurs végétaux qui croissent parasites sur le thym, comme la cuscute épithyme, l'*Orobanche epithymum*. Il paraît que chez les anciens on appelait ainsi un aromate que l'on réunissait volontiers au nard, car plusieurs dissertations sont écrites *de Nardo* et *Epithymo*. Voyez *Nard.*, Dict. et Supplément.

EPONA. Nom de la rhubarbe à Taïti, d'après Bougainville (*Voyage*, II, 432). Malgré cette assertion, nous doutons qu'il croisse un *Rheum* dans cette île.

ÉPONGE DE PLATINE. Voyez *Platine* (V, 369).

EQUISETUM ARBORUM. Nom que quelques auteurs anciens ont donné au *Casuarina equisetifolia*, L. F., de la ressemblance des feuilles articulées de ces deux genres de plantes.

*EQUUS. Ajoutez : D'après M. Hamont, vétérinaire qui a longtemps résidé en Égypte, on donne aux chevaux de race du bouillon et de la viande pour nourriture ; Burnes dit qu'aux Indes on donne des épices aux chevaux pour les engraisser (*Voyage à Bokhara*, p. 82, traduit de l'anglais). M. Payen a nourri des porcs avec la chair du cheval, et la viande de ces porcs non seulement n'était pas nuisible, mais elle a été trouvée plus délicate que celle de cet animal autrement engraissé (Parent-Duchâtelet, *Hygiène publique*, tome II).

ERBA CHINÆ. Nom piémontais du *Lycopus europœus*, L. (IV, 168).

*EREA. Rectifiez : Nom du gingembre à Taïti, *Zingiber officinale*, Roscoë. Voyez *Eora* (VI, 1005), et plus haut le même mot.

*ERGOT. M. le professeur Fée a donné un mémoire très important, avec des figures exactes, où il représente l'Ergot du seigle, *Sclerotium clavus*, DC. Il adopte sur ce champignon les idées de M. le docteur Léveillé en les modifiant, et fait de cette production un genre particulier, qu'il nomme, comme M. Léveillé, *Sphacelia*,

de la famille des Mucédinées (Fée, *Mém. sur l'Ergot*; Strasbourg, 1843, in-4°). Ce champignon se développe sur le grain du seigle naissant, le plus souvent (dans les années très humides, comme en 1816 et 1845, on en a vu sur le froment et sur l'orge); il le gonfle par son développement, le rend rugueux, inégal; il le recouvre de sa substance visqueuse, le dépouille de son endosperme, le colore en violet; à mesure que le grain attaqué et malade se développe en longueur et en grosseur, en forme d'ergot, ce qui a lieu rapidement, la sphacélie se divise en trois ou quatre portions à la base, qui, en se contractant, finissent par couronner le sommet du grain. Elle se dessèche par le temps chaud ou se délaie en une sorte de sirop par la pluie, qui salit alors l'épi; le grain, altéré, monstrueux, reste à nu et coloré en violet, mais blanc à l'intérieur (*idem*).

D'après M. Bonjean, de Chambéry, il y a dans l'ergot deux principes fort distincts, l'un hémostatique, obstétrical, agissant sur les tuniques artérielles; l'autre huileux, résineux, qui est un véritable poison narcotique. Pour les obtenir, il rapproche une décoction d'ergot en consistance de sirop et y verse de l'alcool à froid en excès; il se précipite une substance gommeuse surnagée par un liquide clair qu'on évapore en extrait, qui sent l'osmazôme: c'est là l'*Ergotine* (*Comptes-rendus hebd. de l'Acad. des sc.*, 17 juill. 1843, XVII, 133), comme la nomme M. Bonjean, laquelle est douée de vertus hémostatiques, etc., vrai spécifique, suivant lui, dans toutes les hémorrhagies, même celles qui ne dépendent pas de la matrice, et agissant très promptement sur les tuniques artérielles ou les capillaires. Il rapporte des expériences d'après M. le Dr Chevalloy, professeur de médecine à Chambéry, où un tampon imbibé d'ergotine dissoute dans quinze à vingt fois son poids d'eau, et dont on continua de verser quelques gouttes sur le tampon, a arrêté le sang de blessures artérielles, où on le plaçait (*Comptes-rendus hebd. de l'Acad. des sc.*, XXI, 53). Deux gros de cet extrait en représentent 10 de Seigle ergoté. L'huile provenant de l'ergot s'obtient à l'aide de l'éther froid, en évitant toute chaleur dans l'opération pour l'obtenir. Son effet toxique ressemble à celui des narcotiques, à celui de la morphine surtout; c'est le cerveau qui en reçoit le premier l'action chez les oiseaux, ce que l'on voit à leur crête, qui noircit; un gros d'huile tue un oiseau; il équivaut à 3 gros d'ergot. Elle paralyse les muscles, l'estomac; elle produit l'ergotisme bien plus promptement que l'Ergot. 5 gros d'huile ont produit l'ergotisme convulsif chez un chien, avec paralysie du train de derrière, ce qui prouve qu'elle porte

aussi son action sur les nerfs de la moelle de l'épine. Après la mort, on trouva pour toute lésion un engorgement sanguin du côté droit de la tête, du canal rachidien et du système veineux. C'est donc à tort que le docteur Wright croit que c'est dans l'huile que réside la vertu hémostatique de l'ergot (*Journ. de pharm.*, XXVIII, 431, 1841). Dans plus de cinquante cas, dit M. Bonjean, l'effet hémostatique de l'extrait ne s'est pas démenti (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, XVI, p. 899, 10 juin 1842).

Toujours, suivant M. Bonjean, l'Ergot à cassure blanche est tout aussi actif que celui à cassure violette, contrairement à l'opinion de M. Balme, qui croyait le premier plus actif. Recueilli immédiatement après son développement, l'Ergot ne possède aucune action vénéneuse; mais sept ou huit jours suffisent pour la lui donner. L'Ergot vieux et vermoulu, pulvérisé et exposé à l'air depuis longtemps, ne perd, suivant le même, aucune de ses propriétés médicales et vénéneuses, de sorte qu'il en conclut qu'il est inutile de prendre tant de précautions pour sa conservation (*id.*). Ainsi celles indiquées par M. Mahier, pharmacien de Lyon, qui veut que, recueilli frais, on le sèche à l'étuve, puis qu'on le place dans des vases opaques bien lutés et conservés dans des armoires sèches, de même que sa poudre, seraient sans utilité, de même que le procédé Appert, aussi indiqué. La cuisson et la fermentation panaire diminuent l'action toxique du Seigle ergoté; voilà pourquoi il en faut beaucoup pour causer des accidents chez l'homme qui se nourrit de ce pain.

M. le docteur Ramsbotham dit que si une infusion de poudre de seigle ergoté, couverte pendant quelques secondes, acquiert la couleur de chair foncée, et que les parties solides soient au fond du vase lorsqu'on le découvre, l'Ergot est bon et sa vertu expulsive certaine. Si, au contraire, elle se présente sous un aspect lacto-mucilagineux, et qu'il surnage des portions d'Ergot non dissoutes à sa surface, il est mauvais (*Abeille médicale*, mars 1846).

M. Legrip assure que l'huile fixe entre pour 1/3 dans la composition de l'ergot, et que, donnée à haute dose à un jeune animal, elle n'a produit aucun effet toxique. Il en dit autant de l'extrait alcoolique, où il n'a pu trouver d'Ergotine (*Comptes-rendus des séances de l'Acad. des sc.*, XIX, 34, 1844).

Depuis que nous avons écrit notre article *Ergot* dans le Dictionnaire, cette substance a continué d'être un sujet de controverse entre les accoucheurs et les médecins au sujet de ses vertus obstétricales; les premiers soutiennent qu'elle occasionne souvent la

perte de l'enfant; les autres affirment que c'est lorsqu'on la donne sans les précautions convenables, ou lorsque l'enfant est déjà mort, qu'elle produit ce résultat. Effectivement, la cause qui a tué l'enfant peut amener l'inertie de la matrice et obliger à employer l'Ergot, et on conclut alors *post hoc, ergo propter hoc*. On trouve, dans une thèse soutenue à Paris en 1832 par M. Godquin, que, dans 20 cas recueillis par lui, le seigle ergoté a été trouvé d'une grande efficacité, administré dans des circonstances où l'indication était manifeste, et que, sur 49 cas où il avait été employé depuis 1827, dans 42 sa puissance obstétricale s'était manifestée d'une manière évidente.

MM. Boettcher et Kluge disent qu'ayant administré à 15 femmes le Seigle ergoté avant la moisson, il a été très énergique; tandis que celui ramassé dans l'aire de la grange après le battage du seigle a été nul. Ils veulent qu'on le donne à la dose de 30 à 60 grains, par 10 grains, de dix minutes en dix minutes (*Allgèmeine medicinische zeitung*, 10 novembre 1832).

L'Ergot manifeste parfois son effet au bout de sept minutes; d'autres fois il est plus long à se montrer; le terme moyen est d'un quart d'heure. Suivant le docteur S Hardy, lorsque l'enfant vient au monde vivant, l'effet a lieu dans les vingt-cinq minutes qui ont suivi son administration. Ordinairement le Seigle ergoté ralentit le pouls de la mère après quinze à trente minutes de son administration, ce qui doit faire craindre de le donner lorsque la femme est épuisée, car le pouls est déjà faible. Le même a remarqué que le ralentissement de la circulation de l'enfant suit celui de la mère, en commençant par les battements cardiaques, ce qui a lieu environ un quart d'heure après l'ingestion de l'Ergot et dure quelques jours. Lorsque les pulsations sont réduites au-dessous de 110, sans intermittences, ce que le sthétoscope et même l'oreille perçoivent fort bien, c'est une position fort grave qui oblige de terminer l'accouchement à l'aide du forceps. Enfin l'accoucheur anglais dit qu'il n'a jamais vu d'hémorrhagies utérines après avoir fait prendre de l'Ergot (*Gazette médicale* de décembre 1845, d'après *The Dublin Journal*). Il croit que les lochies sont plus rares et de couleur plus foncée après l'administration de l'Ergot que lorsqu'on ne le donne pas.

L'effet anti-hémorrhagique de l'Ergot a reçu des confirmations nombreuses. Le docteur Spajrani a rapporté plusieurs cas où il avait agi comme hémostatique dans la métrorrhagie (*Revue méd.*, I, 454; 1831), et, dans une autre note, il revient appuyer son opinion de plusieurs autres faits de réussite de cet agent dans l'é-

pistaxis, l'hémoptysie, l'hématurie, etc. Il donnait 24 grains d'ergot par jour, mêlés à du sucre (*idem*, II, 469, et *Trans. méd.*, XIV, 95). Le docteur Cabini rapporte plusieurs observations d'hémorrhagies actives, comme épistaxis, hématémèse, pneumorrhagie, métrorrhagie, où le Seigle ergoté a été très efficace depuis 2 scrupules jusqu'à 2 gros, en plusieurs doses à prendre à portions égales de deux heures en deux heures. Une observation fort remarquable, c'est de voir le Seigle ergoté guérir la chlorose, ainsi que l'écrivait le docteur Pauly à l'Académie de médecine, le 27 mai 1835; ce médecin l'a aussi prescrit avec succès dans quelques cas d'hystérie et de névralgies internes.

Les docteurs Cambini et Bazzoni ont vu l'Ergot efficace dans la leucorrhée plus ou moins ancienne, souvent dès la première dose, s'il n'existe pas d'irritation prononcée dans l'utérus (*Archives générales de médecine*, XXVII, 410). Dans l'engorgement de l'utérus, le même médecin Pauly dit avoir vu l'utilité du Seigle ergoté. Enfin le docteur Ducros jeune, de Marseille, a guéri plusieurs cas de paralysie des extrémités inférieures par l'usage du Seigle ergoté en poudre pris en guise de café, à la dose de 15 à 50 grains par jour, graduellement, en usant d'un régime très substantiel. Il cause parfois quelques spasmes cloniques dans les parties paralysées, ce qui est de bon augure. C'est d'après l'observation que l'Ergot agit sur l'extrémité de la moelle allongée (puisqu'il agit sur l'utérus) que ce médecin l'a donné dans la paraplégie; il a remarqué qu'il n'a aucune action sur la paralysie des bras (*Lancette*, 25 août 1835). Le docteur Payan a publié aussi quatre observations de paraplégies chroniques inutilement traitées par d'autres moyens, et guéries par l'Ergot à la dose de 15 grains pour 5 onces d'eau bouillante, pris tous les jours en une fois le matin à jeun (*Bull. de thérap.*, XVI, 341).

Le docteur Duhamel, qui a vu l'Ergot arrêter une hémorrhagie venue quinze jours après l'accouchement par l'administration de six grains de demi-heure en demi-heure, puis à doses plus éloignées, assure l'avoir vu remédier en quatre jours à une rétention d'urine par inertie de la vessie, en en donnant 36 grains par jour (*Bull. de thérap.*, 1841).

Le docteur Montain propose d'injecter l'Ergot en poudre à la dose de deux cuillerées dans 4 onces d'eau dans l'utérus des femmes dont l'estomac est trop délicat pour le supporter, et qui le rejettent (*Journ. de méd. et de chirurg. pratiques*, 1837, p. 13).

M. Robert a combattu avec efficacité les pollutions nocturnes

avec des pilules de 2 grains de Seigle ergoté et un de camphre, prises matin et soir.

Maas (F.). Nouvelle analyse du Seigle ergoté (Kastner's *Archiv.*, etc., XVIII). — Haese (S). *De secale cornuto ejusque vi in corpore humano salubri et inimica.* Berolini, 1830, in-8. — Doumers (A.-J.-T.). Sur l'usage du Seigle ergoté dans l'accouchement, ou examen thérapeutique sur l'emploi de ce médicament dans les cas d'inertie de la matrice. Paris, 1830, in-4 (Thèse). — Bardoulat (H). Essai sur le Seigle ergoté et sur son action sur l'économie animale, principalement pour accélérer l'accouchement, etc. Paris, 1830, in-4 (Thèse). — Huard (A.). Propositions et observations sur les effets thérapeutiques du seigle ergoté. Paris, 1830, in-4 (Thèse). — Spajrani et Pignaeca. De l'usage du Seigle ergoté dans la métrorrhagie, la congestion utérine, etc., traduit de l'italien par Chambeyron (*Trans. médicales de la Soc. de méd.*, 1831, p. 111, 127, 149).—Cabini (A.). Observations nouvelles sur l'emploi du Seigle ergoté contre les hémorrhagies actives (inséré par extrait dans les *Archives gén. de méd.*, 1831, XXVII, 414). — Cambini et Bazzoni. Emploi du seigle ergoté dans le traitement des pertes utérines, la leucorrhée, etc. (*Bull. des sc. méd.*, XXVII, 177. — 1831). — Malapert (C.-F.). Dissertation sur le Seigle ergoté administré dans les accouchements laborieux contre l'inertie de la matrice. Paris, 1831, in-4 (Thèse). — Le François la Couture (V.-F.). Emploi du Seigle ergoté contre l'inertie de la matrice. Paris, 1831, in-4 (Thèse).—Renouard (V.-P.). Considérations sur l'emploi thérapeutique du Seigle ergoté. Paris, 1831, in-4 (Thèse). — Roche (L.-C.). Mémoire sur les propriétés thérapeutiques du Seigle ergoté (*Journ. univ. hebd.*, V, 140.— 1831). — Feret (J.-B.). De l'emploi du Seigle ergoté. Montpellier, 1831, in-4 (Thèse). — Viggers. Monographie du Seigle ergoté, couronnée par la Faculté de Gottingue (extrait par Vallet, dans le *Journ. de pharmacie*, XVIII?, 525.—1832). — Levrat-Perrotton (J.-F.). Observations et réflexions sur les propriétés obstétricales du Seigle ergoté. Lyon, 1832, in-8. — Staudinger (L.-A.). Observations sur le seigle ergoté et la rouille des blés, etc., en allemand (*Isis*, 1832, p. 262. Extrait: *Archives de botanique*, II, 282). — Séguier (P.-P.). Considérations sur le Seigle ergoté. Montpellier, 1832, in-4 (Thèse).—Fayolle (A.). De l'ergotisme gangréneux. Paris, 1834, in-4 (Thèse). — Muller. Sur les effets du Seigle ergoté (*Journ. de chim. méd.*, X, 535.—1834).—Renaut. Mode d'action du Seigle ergoté. Paris, 1834, in-4 (Thèse). — Evrard (F.). Quelques mots sur le Seigle ergoté. Strasbourg, 1834, in-4 (Thèse).—Negri. Mémoire sur l'efficacité du seigle ergoté dans le traitement des hémorrhagies et de la leucorrhée (*Gazette médicale*, 1834, p. 165). — Delange (J.-F.). Essai sur l'ergotisme gangréneux. Montpellier, 1835, in-4 (Thèse). — Boullet (T.-M.). Emploi du seigle ergoté. Paris, 1835, in-4 (Thèse). — Bauer. Notice sur le Seigle ergoté. — Mosnier (L.-T.). Emploi du Seigle ergoté. Paris, 1837, in-4 (Thèse). — Levrat-Perroton (J.-F.). Recherches et observations sur l'emploi thérapeutique du Seigle ergoté. Lyon, 1837, in-8.— Rapport sur un Mémoire de M. Debourge, relatif au Seigle ergoté (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, III, 952. — 1838).— Girard de Conquans (L.). De l'Ergot du seigle comme moyen obstétrical. Paris, 1840, in-4 (Thèse). — Mojon. Note sur l'action dynamique ou constitutionnelle du Seigle ergoté (*Gazette médicale*, 1839, p. 937). — Smith. Notice sur le Seigle ergoté.—Quekett. Notice sur le Seigle ergoté. (Cette notice et celles de Smith et Bauer, écrites en anglais, se trouvent pages 440, 453 et 475, des *Trans. de la Soc. linnéenne de Londres* pour 1840).— Chailly (H.). Note sur l'emploi de la poudre de Seigle ergoté dans quelques cas d'avortement (*Revue médicale*, III, 192).—Derenzi (S.). Sur la gangrène produite par l'usage du Seigle ergoté, etc. Naples, 1841, in-8 (en italien).—Payan. Mémoire sur l'action thérapeutique et l'emploi médical du Seigle ergoté. Aix, 1841, in 8. — Plusieurs exemples de rupture de l'utérus occasionnée par l'administration intempestive du Seigle ergoté (*Bull. de thér.*, XXII, 323). — Prix relatif au Seigle ergoté (*Journ. de pharm. et de chim.*, I, 174.—1842). — Nardo (J.-D.). Sur les heureux effets du seigle ergoté dans quelques affections hystériques. Venise, 1842, in-8 (en italien).— Dehourge de Rollot. Emploi du Seigle ergoté dans la paralysie des membres inférieurs, du rectum, de la vessie, etc. (*Ann. de thérap.*, 1843, p. 82). — Fée (A.-L.). Mémoire sur l'ergot du seigle et sur quelques agames, etc., fig. Strasbourg, in-4, 1843.—Espezel. De l'action hyposthénisante du Seigle ergoté. Montpellier, 1844. in 8. — Emploi du Seigle ergoté dans certains cas d'urétrite, et de ses propriétés hémostatiques (*Bull. de thérap.*, XXIII, 78). — Parola (L.). *Nuove ricerche speri sul modo di sviluppare sull' azione et sue principii attivi dello sprone dei graminaceæ*, 1845. — Bonjean (J.). Traité théorique et pratique de l'ergot du Seigle. Paris, 1845,

in-8. — Legrip (V.). Histoire naturelle, analyse et conservation du Seigle ergoté (*Journ. de chim. méd.*, X, 372, 2e série). — Voyez au sujet du *Seigle ergoté* le tome III de la *Bibliothèque thérapeutique* de M. Bayle. — 1835.

Ergotine. M. Bonjean indique l'ergotine comme un puissant hémostatique. M. le docteur Chevallay a fait trois expériences pour confirmer cette propriété; il a ouvert la plus grosse veine de la cuisse d'un mouton, la crurale à un lapin, la carotide à une poule, et chez les trois animaux il a appliqué sur l'ouverture par où coulait le sang de la charpie imbibée d'une dissolution d'Ergotine, et, au bout de trois à quatre minutes, il a enlevé le tampon: le sang ne coulait plus, l'artère était oblitérée; aucun n'est mort de l'hémorrhagie qui avait eu lieu. La dissolution se fait avec 15 grains d'ergotine dans 4 gros d'eau; pour les gros vaisseaux, on met plus d'Ergotine (un quart ou un tiers en sus) ou on la concentre davantage, on laisse le tampon plus longtemps. L'Ergotine se prépare en mettant de l'Ergot en poudre grossière dans un entonnoir de verre où on a placé du coton au fond; on verse de l'eau froide jusqu'à ce qu'elle sorte claire, on fait chauffer cette eau pour coaguler l'albumine, on filtre, on concentre au bain-marie et jusqu'à consistance de sirop très clair (3 degrés au pèse-sirop) (*Écho du monde savant*, 24 juillet 1845).

Le docteur Ebers, de Breslau, a donné l'ergotine préparée par le procédé de M. Bonjean dans les hémorrhagies de l'utérus qui accompagnent les cancers de cet organe, à la dose de 2 grains toutes les deux heures. Douze doses ont suffi dans presque tous les cas pour arrêter l'hémorrhagie en moins d'une semaine; il a fallu vingt-quatre doses chez quelques personnes très affaiblies par des pertes considérables, ce qui est néanmoins un grand succès dans une affection aussi grave.

*ERINACEUS. Hérissons. Ajoutez:

L'*E. malaccensis*, L., contient parfois dans la vésicule du fiel des concrétions biliaires que les Portugais appellent à Java *Pedra do porco*; elles passent dans ce pays pour être douées de propriétés médicinales merveilleuses. Jetées dans le vin, celui-ci guérit les fièvres, dit-on, et est un contre-poison (Barrow, *Voyage*, II, 149).

Érithacus. Synonyme de *Phœnicurus*, selon Lémery.

Erowa. Nom d'une ortie de Taïti, dont les naturels emploient les fibres à fabriquer des lignes, etc. (*Premier voyage* de Cook).

*ERRHINS. Il faut compléter cet article par celui de *Sternutatoires* (VI, 533).

ERSERON (bains de). Tournefort, dans son *Voyage au Levant*, indique ces bains autour du grand monastère d'Erseron; il les dit moins chauds que les eaux d'Assancelé et de Elija, situés au

voisinage (*Voyage*, III, 286). On écrit aussi *Erserum* et *Arserum*.

ERVA D'AMOR. Nom espagnol de plusieurs plantes visqueuses; tel est le *Trévo* (VI, 765), etc.

— DO BICHO. Nom brésilien du *Polygonum antihemorrhoidale*, Mart. (V, 430).

— DO CAPITAO. Nom portugais de l'*Hydrocotyle bonariensis*, Lam. (III, 560).

— DO COBREZ. Nom brésilien de l'*Euphorbia capitata*, Lam. (III, 178).

— DO COLLÉGIO. Un des noms de l'*Elephantopus scaber*, L. (III, 67), au Brésil.

— DO FIGADO. Synonyme de *Tapyra pecu* (VI, 646). Martius ne parle pas de cette plante brésilienne.

*ERVUM. Ajoutez :

L'*E. ervilia*, L., mangé en vert par les cochons, leur est mortel (*Bon jardinier*, 1839, p. 327). Ritterus, médecin de Nuremberg, prescrit les semences d'*Ervum ervilia* (Orobe) dans le rhumatisme goutteux, surtout dans le lumbago, à la dose d'une pincée en infusion théiforme (Anc. *Journ. de méd.*, VI; 150).

E. lens, L. Les Lentilles sont très cultivées en Egypte, surtout vers Peluse, ce qui les faisait appeler par les Romains *Lentilles de Peluse*; elles sont rougeâtres et fort petites; on les monde parfois dans ce pays de leur écorce à l'aide d'une meule (*Description de l'Égypte*, Hist. natur., II, 23). En Europe, on ne pratique pas cette opération, qui se fait sur les pois, où elle est moins nécessaire, car l'enveloppe ou son de la Lentille en fait au moins le quart en poids et plus de la moitié en volume, ce qui est cause que, sous le même volume, elle nourrit moins que le haricot et le pois; car le parenchyme ne se digère pas, et charge inutilement l'estomac et le canal intestinal: aussi la purée de Lentille est-elle infiniment préférable comme aliment à la Lentilles entière, souvent dure, et très sujette à être dévorée par les insectes, surtout dans les années pluvieuses.

*ERYTHRONIUM. Les enfants mangent en Auvergne les racines de l'*E. dens canis*, L., qui ont la forme de dents de chien. On nomme la plante dans le pays *Viouleta*, la violette, de la couleur de ses fleurs (De Larbre, *Flore d'Auvergne*, p. 82).

*ERYTHROPHLEUM. Ajoutez : Nous avons oublié de mentionner que l'*Erythrophleum* n'avait qu'une seule espèce, l'*E. guineense*, Don., qui est le *boudu* ou *boudea* du Louango, dont on prépare la liqueur d'épreuve, appelée *Imbonda*, ce qui a lieu en faisant infuser dans l'eau la racine râpée de l'arbre, et laissant fermenter cette infusion; on a pour produit une liqueur d'une amertume excessive. Si elle est trop chargée, elle cause de suite la suffocation, la rétention des urines, etc.; les gens tombent et sont

déclarés coupables. Les riches la font avaler par leurs esclaves. Ces épreuves sont mêlées de superstition : les prêtres font tomber sur leurs ennemis la liqueur la plus chargée, la plus légère à ceux qu'ils protègent, etc. (La Harpe, *Abrégé des Voyages*, III, 12). C'est l'*Afzelia grandis*, Hort. (*ex* Steudel *nomenclator*, 596).

*Erythroxylon coca, Lam. Ajoutez : Martius dit que la poudre des feuilles agit beaucoup sur le système nerveux cérébral (*Syst. mat. med. bras.*, 61). On prend l'infusion des feuilles de ce végétal comme du thé ; on la dit excellente dans les maux d'estomac, contre la soif, la faim ; on mâche ses feuilles dans le même but (*Bull. des sciences du Var*, I, 548). Leur saveur est faiblement aromatique et amère. Les Indiens des mines en font usage pour se soutenir dans leurs travaux. On porte à 25 ou 30 millions de francs la valeur du commerce de *Coca* qui se fait au Pérou, et l'on y cultive ce végétal en grand pour l'usage (*Journ. de chim. méd.*, VIII, 475). C'est le *Pada* des Brésiliens, qui le nomment encore *Ypadu*. Il y a au Brésil trois autres espèces d'*Erythroxylon* qui sont employés par les naturels comme astringents, contre la morsure des serpents ou comme purgatifs.

Unanue (J.-H.). *Diss. sobre el aspetto, cultivo commercio y virtudes de la famosa planta del Peru nombreada* Coca. Lima, 1794 in-4, fig. — Cochet. Note sur la culture et les usages de la *Coca* (*Journ. de chim. méd.*, VIII, 475. — 1832).

Esbanasch. Un des noms arabes de l'épinard. Voyez *Spinacia* (VI, 505).

Escargot marin. Un des noms de l'*Holothurie*. Voyez ce mot dans ce Supplément.

*Escurdada, Escurdade. Noms italien et français de l'*Hydnum repandum*, L., champignon comestible (III, 556). Paulet le donne à une espèce délétère du même genre, ainsi que nous l'avons dit (III, 150).

*Esculus. Le professeur Tenore dit (*Essai sur la géographie physique, etc., de Naples*, p. 79) qu'il faut rapporter au *Quercus castagnara*, variété du *Q. robur*, L., le Chêne *esculus* de Pline, dont on mange les gros glands dans le royaume de Naples, tandis que le véritable *Esculus* de Théophraste est, suivant lui, le *Quercus esculus* de Linné.

*Esenbeckia. Le genre *Esenbeckia* de Blume est de la famille des Malvacées, distinct du genre *Esenbeckia* de Humboldt, qui est de la famille des Rutacées. Le nom de tous les deux a été changé : le premier se nomme *Thespesia*, et l'autre *Evodia*, etc. L'*Evodia altissima*, Blume, est la *Thespesia altissima*, Spreng., et l'*E. febrifuga*, L., est l'*Evodia febrifuga*, A. St-Hil., qui a reçu plusieurs autres synonymes. Voyez *Galipea*, *Angusture*, etc.

*ESKISTAMBUL (Eaux de). A la base du mont Ida (d'Asie), il existe une source abondante thermale très chaude et très saléeferrugineuse, ayant 60 degrés centigrades au moins. Ces bains sont

mi érablement tenus malgré leur efficacité. On y observe une statue d'Hercule enfant, d'origine romaine, parce que le peuple-roi lui dédiait les sources comme redonnant la force. On les dit très efficaces contre la goutte et le rhumatisme (*Voyage du duc de Raguse*, II, 182).

*ESOX. L'*E. brasiliensis*, L., Espadon, est figuré dans la faune des médecins (pl. XLVI, fig. 2). L'*E. belone*, L., Orphie (et non orphise), dont la chair est sèche, maigre, souvent molle, les arêtes naturellement vertes, et les œufs ressemblant à ceux du crapaud accoucheur, n'est guère usité que dans la classe pauvre. Il n'en est pas de même de l'*E. malabaricus*, Bloch, poisson des rivières du Malabar, à chair blanche, savoureuse, facile à digérer; ni de l'*E. osseus*, L., de l'Amérique méridionale, dont la chair est grasse et très agréable; ni enfin du Spet (*E. sphyrenæa*, L.), qui habite l'Océan et la Méditerranée, où il atteint la taille de 3 pieds, et est recherché par l'excellence de sa chair blanche et délicate (Cloquet, *Faune des médecins*).

ESPNOÏQUE. Synonyme d'*Iatraleptique* (III, 582).

ESSENCE D'AMANDES AMÈRES. Nom sous lequel est connue en Italie l'huile essentielle d'amandes amères. Voyez *Padus* (V, 157).

— DE COQ. On donne ce nom au bouillon rapproché (V, 260) par opposition au thé de poulet.

— DE ROMARIN. Un des noms de l'huile essentielle de romarin (VI, 118).

*ESTORAQUE. Nom que portent au Brésil plusieurs espèces du genre *Styrax*. Voyez ce mot (VI, 568) et dans ce Supplément.

ESTREIX (Eaux minérales des). Elles sont situées près de la Borne, à une lieue du Puy (Haute-Loire). M. Arnaud aîné y a trouvé, par pinte: sous-carbonate de soude, 10, 6/12; hydrochlorate de soude, 6; hydrochlorate de magnésie, 5; carbonate de chaux, 4, 4/12; sous-carbonate de magnésie, 1; oxyde de fer, 4,12; acide carbonique, la moitié du volume de l'eau (*Annales scientifiques de l'Auvergne*, mai 1829).

*ÉTAIN. Ajoutez: Pur, il n'est pas vénéneux; mais il le devient s'il séjourne assez longtemps dans les premières voies pour se chlorurer: il forme alors un protochlorure. L'hydrate de sulfure ferreux est préférable, dans ce cas, comme antidote, au lait, proposé par M. Orfila (Mialhe, *Traité de l'art de formuler*, p. CLVII). Cette opinion sur le danger de l'étain est contraire à celle de M. Orfila et à l'expérience des praticiens, qui ont fréquemment donné la limaille d'étain comme anthelmintique, sans voir d'accidents suivre son ingestion. Ceux qui ont été observés lors de l'emploi des vases de ce métal ont été regardés comme produits par le plomb qui y est souvent mêlé.

M. le docteur Poumet propose de donner le protochlorure d'étain comme contre-poison du sublimé corrosif. Il le réduit presque instantanément à l'état métallique, lorsque le sel mercuriel est dissous dans l'eau, en passant lui-même à l'état de deutochlorure. 36 grains de ce sel d'étain, donnés à des chiens auxquels on en avait fait avaler 18 de sublimé, étaient complétement rétablis le troisième ou le quatrième jour. Ce médecin n'avait pas encore employé ce moyen chez l'homme, parce que les empoisonnements de cette nature sont rares. Jusqu'ici, on ne prescrivait que le blanc d'œuf.

Poumet. Recherches et expérimentations sur le proto-chlorure d'étain considéré comme contre-poison du deuto-chlorure de mercure (*Ann. d'hyg.*, 1845, t. XXXIV, p. 181 et 408).

Éthal. Corps analogue à l'alcool qui s'échappe pendant la saponification du Blanc de baleine (*Comptes-rendus de l'Académie des sciences*, 1836, p. 403).

*ÉTHERS. Rectifiez : Page 167, dans la méthode de traiter le *tœnia* de Bourdier, l'éther se prend en lavement et par la bouche. Voyez notre *Traité du tœnia*, p. 32.

Page 169, à la fin du premier *alinéa*, on renvoie à *Chlore*, au Supplément qui devait être fait. Ce renvoi n'a pas eu lieu ; c'est au mot *Chlore*, du Dictionnaire (II, 239) et au même mot, p. 171 de ce Supplément, qu'il faut recourir.

M. Ducros, le même qui prescrit les frictions ammoniacales dans l'intérieur de la bouche, emploie aussi les frictions d'éther sur la langue, le voile du palais, l'intérieur des joues, etc., pour provoquer le sommeil chez les hypochondriaques, etc., où elles réussissent mieux, dit-il, que les opiacés ; il les recommande aussi dans les attaques d'hystérie, l'éclampsie, les convulsions des enfants, le serrement des mâchoires, etc. On les pratique à l'aide d'un pinceau. Des frictions semblables endorment sur-le-champ les gallinacés (*Compt.-rendus hebd. des séanc. de l'Acad. des scienc.*, XXII, 97, 16 mars 1846). Serait-ce l'effet d'une sorte d'ivresse dans ce dernier cas?

M. Bouchardat propose d'employer l'eau éthérée, c'est-à-dire de l'eau saturée complétement d'éther, comme liquide conservateur d'une multitude d'objets, fruits, tissus animaux, préparations anatomiques, etc., attendu que l'éther empêche l'eau de se corrompre et est un agent neutre, qui peut même en faire un dissolvant précieux dans une multitude d'opérations pharmaceutiques (*Annu. de thér.*, 1844, p. 35).

Liebig. Sur la théorie des Éthers (il y en a un extrait du *Journ. de pharm.*, XXIV, 6). — Malaguti. Mémoire sur l'éther citrique (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, septembre 1836, p. 380).

Éti. Nom du sang-dragon à Taïti. Voyez *Sang-dragon* (VI, 204).

*Étoa. Cook, dans son troisième Voyage, dit qu'on nomme ainsi dans les îles de la Société (à Wateeoo) un arbre qui approche du Cyprès par le feuillage.

Étoile de Bethléem. Nom qu'on donne en Angleterre à la Dame d'onze heures, *Ornithogalum umbellatum*, L. (V, 101).

Etooa. Un des noms du Sebestier aux îles Sandwich, d'après le troisième Voyage de Cook. Voyez *Cordia* (II, 427).

Étorée. Nom du pourpier à la Nouvelle-Zélande.

Étou. Autre nom du sébestier à Taïti.

*EUCALYPTUS. Ajoutez : L'*Eucalyptus mannifera*, dont nous avons parlé dans le Dictionnaire (p. 173 du t. III), d'après le docteur Mudie, et à *Manne* (p. 228, t. IV), par suite des renseignements qui nous avaient été donnés sur son compte, est de nouveau signalé comme fournissant une manne assez abondante, bien que l'arbre ne soit pas encore bien connu. Il paraît que celle qu'il sécrète est en quantité remarquable après les temps secs, car, par la pluie, elle fond et ne laisse pas de trace. Elle a, dit-on, beaucoup de rapport avec la manne de frêne; elle est moins nauséeuse et contient un principe muqueux et un cristallisable (la mannite). On assure qu'on en fait usage en Angleterre (*Journ. de chim. méd.*, III, 463, deuxième série, 1837). Il paraît que plusieurs espèces d'*Eucalyptus* de la terre de Van Diemen fournissent ce produit, qui paraît être une sécrétion de ces arbres, et non le résultat de piqûres d'insectes. Il se présente en gouttes ou en larmes transparentes, molles, jaunâtres, formant de petites masses arrondies, d'une saveur plus ou moins sucrée, moindre que le sucre de raisin ou la manne ordinaire. Il a beaucoup de ressemblance avec la mannite; mais il est plus soluble dans l'alcool (*Repertorium seu pharm.*, XLV, 141).

Eugénine. Nom donné par M. Bonastre à un principe distinct de la *Caryophylline* (II, 118). Cette substance concrète se forme au bout d'un certain temps dans l'eau distillée, trouble et chargée de girofle. Elle cristallise en lames minces, blanches, nacrées, longues de plusieurs lignes. Elle se colore et jaunit légèrement avec le temps. L'alcool et l'éther la dissolvent en toute proportion. Elle a peu de saveur, et son odeur est moins vive que celle du girofle. Elle prend de suite une couleur rouge de sang par son contact avec l'acide nitrique à froid. L'*Eugénine* ne diffère, d'après M. Dumas, de l'huile essentielle de girofle fluide que par la perte d'un atome d'eau. Elle se distingue chimiquement de la caryophylline par sa forme cristalline, sa solubilité, sa saveur, etc. (*Journ. de pharm.*, XX, 565).

*EUPATORIUM. Ajoutez : L'*Eupatorium atriplicifolium*, Vahl., est différent de la plante du même nom dans Lamarck. C'est l'espèce de Vahl qui est usitée. On a reconnu que le végétal nommé ainsi par Lamarck était l'*E. odoratum*, L.

E. cannabinum, L. Dès le temps de Dioscoride, on recommandait l'usage de cette plante contre la morsure des serpents. Peut-être le roi Eupator a-t-il le premier préconisé ce végétal dans cette blessure, ce qui lui aura fait donner son nom.

E. (mikania) *crenatum*, L. Cette plante a la saveur et l'odeur du persil; elle a au Brésil une grande réputation contre la morsure des serpents; on l'a vantée aussi contre le typhus (Gomès, *Observ. bot. med.*, I, 19).

E. (mikania) *guaco*, Mutis. On forme de cette plante célèbre le genre *Carellia*. Elle est vivace, à tige herbacée, croît dans le royaume de la Nouvelle-Grenade, et est figurée pl. LXXXIV du t. II des *Plantæ equinoxiales* de Humboldt et Bonpland, qui la nomment *Mikania guaco* au bas de la planche citée, quoiqu'il y ait écrit *M. quaco*. Ainsi que nous l'avons dit, Mutis vante beaucoup contre les morsures des bêtes venimeuses, et surtout des serpents, son suc pris à l'intérieur, à quoi il ajoute de verser de ce suc dans les plaies faites par ces animaux. Zea, Vargaz et Francisco Matis ont également loué ses propriétés dans ce cas, et renvoient au *Semenario de agricoltora* et à la *Matière médicale* de M. Alibert (II, 582), pour connaître ce qu'ils ont dit à ce sujet. M. Rochoux, qui a habité les Antilles, prétend que la propriété anguicide du *Guaco* est très peu certaine, et il affirme qu'à la Guadeloupe on a vu les serpents manger le *Guaco* (si toutefois les serpents mangent de l'herbe!). Hawkins a présenté depuis, dans un mémoire *ad hoc*, le *Guaco* comme guérissant la rage; mais, dans les exemples qu'il cite de son emploi, on ne voit pas de cas de guérison. Maldonado, dans le compte-rendu des *Travaux de la Société médico-botanique de Londres*, pour 1830, assure que l'infusion des feuilles de cette plante guérit la paralysie rhumatismale et apoplectique, bue et prise en bain. Il l'offre encore comme le remède assuré contre la diarrhée invétérée et comme un fébrifuge plus certain que le sulfate de quinine. On a affirmé que le *Guaco* guérissait la fièvre jaune.

Les médecins de Madrid disent avoir éprouvé de bons effets de l'administration du *Guaco* dans le choléra asiatique en 1834. M. le docteur Chabert, médecin français établi au Mexique, pense qu'il est l'antidote certain de cette cruelle maladie. On l'a employé dans le même cas à la Havane, à Campêche, à Guatimala (*Journ. de pharm.*, XX, 522). Feu le docteur François, de l'Académie de médecine, avait commencé sur ce sujet des expériences tendant à vérifier ce point de thérapeutique si important, et dont il regardait la réalisation comme due aux propriétés su-

dorifiques de ce végétal (*Acad. de méd.*, séance du 18 septembre 1832). Le docteur Dariste, au nom du docteur Pereira, de Bordeaux, a fait aussi connaître à cette compagnie, le 13 novembre 1832, des essais de cette plante dans le choléra; il cite onze cas de cette maladie traités par le Guaco, sur lesquels il n'y a eu que trois décès, ce qui serait assurément un beau résultat, attendu que dans la ville, comme partout, il mourait les deux tiers des malades. Au surplus, on a appris que nulle part on n'avait perdu plus de malades du choléra qu'au Mexique, pays du *Guaco*, d'où provenait celui envoyé à l'Académie, et A. Dugès, à Montpellier, n'a éprouvé aucun succès, non plus que M. Dubreuil, de son emploi dans cette maladie (*Acad. roy. de méd.*, 1er sept. 1835).

On pourrait se procurer facilement cette plante mexicaine, et peut-être même la cultiver chez nous en pleine terre.

Jusqu'à plus amples expériences, il y a lieu de douter des vertus du *Guaco*, qui guérit des maladies incurables, comme la morsure des serpents, la rage et le *cholera-morbus*; toutes ces guérisons prétendues sont le résultat du merveilleux qui règne sur cette plante dans le pays où elle croît et parmi les auteurs espagnols; son nom de *Guaco* vient de celui d'un oiseau qui va se frotter à cette plante lorsqu'il est piqué par le serpents, et qui guérit, dit-on.

La racine de *Guaco* envoyée du Mexique à l'Académie de médecine est inodore, douceâtre au goût, et semble inerte. Cavanilles dit que sèche elle est sans propriétés. Nous avons vu que c'est le suc de la plante qu'on emploie en Amérique, et on peut en prendre plusieurs onces par jour.

D'après M. Fauré, pharmacien de Bordeaux, les feuilles de *Guaco* contiennent une matière grasse, de la chlorophylle, une résine particulière (*guacine*), une matière extractive et astringente analogue au tannin, du ligneux; leur incinération laisse pour résidu de l'hydrochlorate et du sulfate de soude, du sulfate de chaux, du phosphate et du carbonate de chaux, de la silice et de l'oxyde de fer (*Journ de pharm.*, XXII, 293—1836).

Selon M. Roulin, on emploie au Mexique quatre espèces de *Mikania*, sous le nom de *Guaco*, probablement quatre espèces voisines qu'on appelle encore *Bejucos de Guaco* (liane de Guaco): 1° le vrai *Mikania guaco* dont se servait Mutis, qui a les fleurs blanches; 2° une espèce voisine ou une variété qui a les fleurs violettes (appelée *Guaco morado*), employée à la Nouvelle-Grenade; 3° une espèce appelée *Mikania amara* qui croît aux An-

tilles; 4° une espèce qu'on observe à Guatimala (Roulin, *Revue des Deux-Mondes*, 1[er] octobre 1833).

Le *Spilanthès ciliata*, Kunth, porte aussi le nom de *Guaco*. Voyez *Spilanthès* (VI, 504) et *Besleria* dans ce Supplément.

Pereira. Essais faits à Bordeaux de la plante *Guaco* dans le traitement du choléra asiatique. Bordeaux, 1832, in-4.

E. perfoliatum, L. Le docteur Peeblas assure que cette plante des États-Unis est très utile dans les toux épidémiques ou grippes, par ses qualités sudorifiques et expectorantes. La dose est d'une once de feuilles dans un litre d'eau bouillante, prise par tasse, de demi-heure en demi-heure, qu'on éloigne à mesure qu'il y a amélioration. Elle fait parfois vomir après la quatrième ou la cinquième tasse, mais cela est sans inconvénient. S'il y a retour de la maladie, on rapproche de nouveau les doses. On pourrait employer cette plante dans l'asthme, la coqueluche, etc. (*Écho du monde savant*, 16 janvier 1845).

*EUPHORBIA.

Le suc des Euphorbes s'étend sur l'eau et le mercure, à la manière de l'éther et des huiles essentielles; il en chasse l'huile, etc. (*Ann. de chim.*, XXXV, 89; XLVIII, 281). Il est susceptible de former une espèce d'encre de sympathie (*idem*, XXXIX, 281).

E. antisyphilitica, Zuccarini. C'est un arbrisseau du Mexique, où sans doute il est employé contre les maladies vénériennes, ainsi que son nom l'indique. Nous n'avons aucun renseignement sur cette plante, que nous trouvons décrite pour la première fois dans le *Plantarum novarum*, etc., du jardin de Munich (1832). Les *E. cotinifolia*, L.; *E. hypericifolia*, L.; *E. linearis*, Retz, et *E. thithymaloide*, Poit., sont aussi usités au Brésil contre ces affections, surtout en cataplasme sur les tumeurs vénériennes, etc.

E. balsamifera, Aiton. Arbrisseau de Madère, d'un aspect cactiforme, où on le nomme *Tabayba dolce*, à cause d'un lait doux dont son écorce est gonflée; les habitants extraient ce lait et le font épaissir en gelée pour le manger; il est alors entièrement blanc. Voilà encore un nouvel *Arbre à la vache* dans un genre vénéneux en général. La partie spongieuse du canal médullaire de cet Euphorbe sert à faire des bouchons dans cette île (De Buch, *Coup d'œil sur les Canaries*). Voyez *Galactodendrum*.

E. canariensis, L. On nomme cette espèce *Curdon* aux Canaries. Son suc est très caustique; ses fleurs sont d'un rouge ardent (*id.*, et *Archives bot.*, I, 297).

E. capitata, Lam. On doit à M. Ricord-Madianna quelques remarques sur cette plante, appelée aux Antilles *Mal-nommée*,

qu'il a consignées dans le *Journ. de pharm.* (XVIII, 267). On la représente comme diurétique, utile contre la morsure des serpents en instillant son suc dans la plaie, si la blessure est récente, et en la faisant prendre en poudre à l'intérieur, si le venin a pénétré jusqu'au cœur; mais M. Ricord s'est assuré par des expériences directes qu'elle n'est pas délétère, et qu'elle est probablement sans propriétés actives.

E. hiberna, L. M. Chevallier a obtenu des semences de cette espèce, récoltée au Mont-Dore, une huile qui purge à dix gouttes (*Journ. de chim. méd.*, VIII, 671).

E. hypericifolia, L. C'est dans la diarrhée et la dysenterie que le docteur Zollickoffer conseille cette plante, en infusion, à la dose d'une demi-once pour une pinte d'eau, prise par cuillerée d'heure en heure jusqu'à ce que les symptômes diminuent d'intensité. Il prescrit aussi cette infusion dans la ménorrhagie et la leucorrhée. On en prend un verre le matin, un autre à midi et un autre le soir. Sur douze cas de leucorrhée, dix ont été guéris par ce moyen (*American Journ.*, novembre 1832).

E. lathyris, L. Le suc blanc de cette espèce, appelé Tithymale, appliqué sur la peau, n'y développe son action qu'au bout de sept à huit heures chez les enfants; lorsqu'on est appelé à temps, il faut laver la peau avec de l'eau ou des décoctions émollientes si déjà il a enflammé la partie sur laquelle on l'a appliqué. Le docteur Klebe a donné ce suc à l'intérieur dans l'ictère avec succès, à la dose de 24 gouttes jusqu'à une cuillerée à café, dans un verre d'eau; dès les premiers huit jours la couleur jaune de la peau diminue ainsi que les douleurs de la région du foie et de l'estomac. Le malade qui fait le sujet de son observation fut guéri au bout de quelques mois, sans éprouver aucune souffrance de ce médicament, d'une affection très opiniâtre, à moins qu'on ne portât la dose du suc trop haut; car alors il survenait des douleurs d'estomac et des coliques (*Bibliot. german.*, I, 87).

E. myrtifolia, L. Cet Euphorbe ligneux sert à faire des haies aux Antilles, qu'on n'ose franchir, car une seule goutte de son suc qui irait dans les yeux pourrait aveugler, ce qui fait que les nègres l'appellent *Mancenillier de barrière*. On le nomme encore *Pantouflier* à cause de la forme de ses fleurs, qui sont de couleur écarlate. Ce suc est si délétère, que trois cuillerées ont suffi pour tuer un chien. L'auteur de la notice que nous allons citer sur ce végétal n'a pu s'assurer si les embryons contenaient le principe délétère; mais, dit-il, d'après les expériences de MM Boutron et Henry sur le ricin, cela n'est pas probable. Nous avons le premier

assuré qu'il n'en est rien pour le Ricin (*Dict. des sc. méd.*, t. XLIX, p. 3—1820), quatre ans avant le travail de ces chimistes, ainsi que nous l'avons déjà dit à notre article *Ricinus* de l'ouvrage auquel nous ajoutons ce Supplément (VI, 88). 18 grains de cet Euphorbe ont tué un chat en une heure vingt minutes ; la membrane interne de l'estomac était enflammée. M. Ricord donne l'analyse chimique de ce suc, qui offre de l'eau, de la résine, une huile grasse qui contient, dit il, l'*Euphorbine*, laquelle est une liqueur roussâtre, de consistance sirupeuse, de la cérine, de la myricine, de l'extractif, etc., dont on ne fait nul usage médical.

Ricord-Madianna (J.-B.). Histoire naturelle et toxique, avec l'analyse du suc laiteux, du pantouflier, etc. (*Journ. de pharm.*, XVIII, 589).

E. phosphorea, Mart. Les plus jeunes rameaux et le lait de cette espèce donnent une sorte de lueur phosphorescente. Ses rameaux contus sont appliqués sur les plaies charbonneuses au Brésil, où croît ce végétal (Martius, *Syst. mat. med. bras.*, 86).

Parolari. *De succo thithymalorum ejusque analysi.* Venetiæ, 1825, in-8 (Thèse).

*EUPHORBIACÉES.

Daënzer (F.-G.). Des Euphorbiacées, et en particulier de celles usitées en médecine. Strasbourg, 1834, in-4 (Thèse). — Dubreuil (H.). Histoire naturelle des Euphorbiacées. Paris, 1835, in-4 (Thèse).

Euphraise. *Euphrasia officinalis*, L. (III, 191).

Eurhe. Nom taïtien, d'après Cook (premier Voyage), du *Convolvulus brasiliensis*, L. (II, 402), qui assure que cette plante sert dans cette île à la teinture.

Euriale amazonica, Pœpp. (*Victoria regia*, Schomb.). Plante de la famille des Nymphéacées, appelée *Yrupé* (plat d'eau) par les Guaranis, que nous a fait connaître en France M. Tridonnet. Elle croît dans le Rio-Chuelo ; ses feuilles, longues de plus de 4 pieds, ont des piquants en dessous ; le fruit contient des amandes rondes, vertes en dehors, blanches et farineuses en dedans, de la grosseur d'un pois fort. Les naturels (les Corientès) les nomment Maïs d'eau, *Maïs del agua*. On en fait du pain, et en temps de disette on ne mange qu'elles (Alcide d'Orbigny), *Récit*, 2 juin 1836, et *Compt.-rend. hebd. des séanc de l'Acad. des sc.*, 1837, p. 892).

Euribaldi. Nom du *Trichilia moschata*, Sw., à la Guiane (VI, 767).

*EUROPE (Eaux minérales d').

Le traité d'Osann, annoncé à la bibliographie de cet article, est en 2 vol. in-8, en allemand, et publié de 1829 à 1832.

Euterpe edulis, Mart. Ce palmier du Brésil, où on le nomme *Assai*, a un fruit dont on prépare dans ce pays une boisson appelée *Coahy* (*Annal. des sc. nat.*, XII, 225). L'*E. oleracea*, Mart., autre palmier du même genre et du même pays, qu'on appelle *Palmitto*, a ses pousses recherchées comme alimentaires par les Brésiliens (*idem*, 226).

*ÉVACUANTS.

Bonniot (J.-M.). Emploi des évacuants dans quelques maladies. Paris, 1834, in-4 (Thèse). — Beau (J.-H.-S.). Emploi des évacuants dans la maladie. Paris, 1836, in-4 (Thèse).

*ÉVAUX (Eaux d').

Tripier (neveu). Essai sur les eaux minérales d'Évaux, leurs propriétés physiques et thérapeutiques, etc., in-8, 1838, fig.—Legrip. Note sur les eaux thermales d'Évaux (*Journ. de chim. méd.*, IV, 397, 2e série. 1838. — Henry (O.). Analyse de l'eau minérale d'Évaux (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, IX, 656. — 1844).

*ÉVIAN (Eau minérale d'). Ajoutez et rectifiez : Ce village est en Savoie. L'eau en est froide, alcaline, onctueuse; elle dépose une vase dont on se sert en frictions sur les tumeurs glandulaires, les *nodus* articulaires. L'eau contient de l'acide carbonique libre, des bicarbonates de soude, de magnésie, de chaux; de la glairine; elle a, par conséquent, des rapports avec l'eau de Vichy. Elle se conserve bien en bouteilles, et il en est sorti plus de vingt mille cette année. On la dit utile dans la goutte, la gravelle, les engorgements des viscères, quelques maladies de la peau (*Courrier des Alpes*, 25 août 1845).

Andrier (F.). Eaux minérales alcalines d'Évian. Évian, 1845, in-8.

*Evodia febrifuga, S.-Hil. Ce que nous présentions comme douteux est certain, c'est-à-dire que le *Casca de larengeira da terra*, écorce que les mineurs du Brésil apportent à Rio-de-Janeiro, est pour M. A. Saint-Hilaire celle de l'*Evodia febrifuga*. La cinchonine a bien été trouvée par M. Gomès dans cette plante, ainsi qu'il l'affirme dans le t. III, p. 211, des *Mém. de l'Acad. de Lisbonne*. Martius, qui nomme cette plante *Esenbekia febrifuga*, dit qu'elle est appelée *Angostora* à Bahia (*Syst. mat. med. br.*, p. 39). C'est un des synonymes du *Galipea cusparia*, DC. Voyez *Angusture* (*Dict.*, I, 300) et ce mot dans ce Supplément. L'*Evodia ravendsara*, Gærtn., est synonyme d'*Agathophyllum aromaticum*, Willd. (I, 106, et Supplément, p. 17). Voyez *Agathophyllum* (I, 106).

*EVONYMUS, L. Ajoutez : M. Saint-Martin a trouvé dans la semence de l'*E. europæus*, L., du sucre, de l'albumine, une huile volatile âcre, un principe amer, de l'huile grasse, une matière colorante, du ligneux. Il résulte de cet examen, dit-il, que la semence du Fusain, qui entre pour 6 parties dans la poudre de propreté, devrait en être retranchée comme étant peu active (*Bull. de thér.*, XXIII, 177). Voyez *Evonymus* (III, 191).

Exacon. Nom de la petite centaurée dans Pline (III, 195).

*EXACUM. Il faut ajouter aux espèces usitées de ce genre celle mentionnée à *Arrivou-taou-velou* (I, 427).

Excréments de poule, etc. (I, 40, et III, 198).

*EXOSTEMMA. Ajoutez et rectifiez : L'*E. cuspidatum*, A. S.-

Hil., fournit le *Quino domato* (voyez ce mot dans ce Supplément), et l'*E. Souzanum*, Mart., celui appelé *Quina de Piauhy*, dont il est traité tome V, page 593).

*EXOTIQUES (Médicaments).

Monti (J.). *Exoticorum medicamentorum indices*. Bononiæ, 1724. — Nées d'Esenbeck (T.-F.-L.). *Plantæ medicinales exoticæ*, etc. Bonn, 1824, in-folio, fig. (en allemand).

*EXPECTORANTS.

Doumard (A.). Essai médical sur l'abus et le danger des expectorants au début et dans le cours de la phthisie pulmonaire. Rouen, 1845, in-8.

*EXTRAITS.

Dausse. Mémoire sur la préparation de tous les extraits pharmaceutiques par la méthode du déplacement. Paris, 1836 in-8. — Ferrari. Extraits acétiques (Bouchardat, *Annu. de thérap.*, 1843, p. 40).

EXTRAIT SAVONNEUX DE L'URINE. Nom donné par Rouelle à l'urée.

*EXUTOIRES.

Vinter (M.-H.). *Diss. de fonticulis*. Altdorfii, 1680, in-4. — Schelhammer (G.-C.). *De fonticulis*. Kiloniæ, 1696, in-4. — Doering (T.). *De fonticulo*, respons. Schacher. Lipsiæ, 1722, in-4. — Thiel (F.-L.). *De curatione morborum artificiali per ulcera*. Gottingæ, 1761, in-4. — Saint-Loup. Réflexions et observations pratiques sur l'emploi des exutoires de la poitrine. Paris, 1831, in-4 (Thèse).

F

*FA. Nom des bananes à Ticopia, et du *Pandanus* à Tongatabou.

*FABA. Ajoutez : Paw dit, dans ses *Recherches philosophiques sur les Égyptiens* (I, 116), que c'est à cause de l'odeur très forte des fleurs de fèves, *Faba vesca*, Mœnch, que Pythagore les avait interdites comme nourriture, et Maillet (*Description*, etc., II, p. 13, 1re édit., in-4°) assure qu'en Égypte elles ont plus d'odeur que chez nous. Varron prétend que les prêtres flamines, à Rome, n'en mangeaient pas, à cause des lettres infernales qu'on remarque sur ces fleurs, etc. On croyait qu'elles recélaient l'âme des morts.

On mange en Égypte une variété de la fève commune, la féverolle ou petite fève; elles sont douces, et on s'en nourrit crues étant vertes, ce qu'on ne pourrait faire de notre grosse fève, qui est amère avant la cuisson. On en trouve aussi de cuites et de chaudes aux heures des repas sur les marchés de ce pays; on les fait cuire aussi lors de leur germination, ce qui leur rend leur goût de vert; les caravanes s'en approvisionnent; on en donne aux chameaux. Hérodote (lib. I, p. 307) dit que les Égyptiens ne mangent les fèves ni crues ni cuites; mais il paraît qu'il ne veut parler que des prêtres du temps où il voyageait dans ce pays, comme faisaient ceux de Rome et les pythagoriciens, dont les doctrines étaient imitées de ceux d'Égypte. La défense de manger les grosses fèves a pu être une mesure diététique, car ce légume

est indigeste (*Description de l'Égypte*, partie d'Hist. nat., t. II, p. 22).

Il vit sur la fève que l'on cultive en grand aux environs de Nice une espèce de cochenille qu'on y recueille en quantité. On en obtient un beau rouge orangé susceptible de se fixer sur divers corps. Les chimistes de Turin ont confirmé cette propriété et assurent que cette couleur est intermédiaire entre le rouge vif et l'écarlate, et qu'elle peut se fixer sur la laine et le coton. Elle résiste aux agents chimiques, comme celle de la cochenille du *Cactus* (*Bull. de la chambre d'agricult.*, etc., de Nice, 1830, in-8°).

FABACIA. Nom de la fève chez les Romains. Voyez *Faba*, Dictionnaire et Supplément.

FABAGO. Nom de pays du *Zygophyllum fabago*, L. (VI, 1015).

FAEL. Un des noms arabes du *Pistacia vera*, L. (V, 35).

*FAGUS. Ajoutez : L'huile extraite de la faîne, qui est le nom du fruit du hêtre, *Fagus sylvatica*, L., est incolore, limpide, douce : on dirait de l'eau. Fraîche, elle est assez bonne à manger. On en fabrique beaucoup en Picardie, aux environs d'Abbeville, etc. Le peuple en use fréquemment. On en expédie pour la Provence, où les marchands en mêlent à l'huile d'olive (*Récit*). Un hêtre de même âge qu'un olivier donne quatre fois plus de fruit que ce dernier, et son huile est meilleure, d'après Rauseh (*Régénération*, t. I), ce qui est loin d'être exact suivant nous.

Le docteur Fahrmann vante l'écorce du hêtre contre la fièvre intermittente ; il la récolte sur les arbres de deux à trois ans ; la dose est d'une once fraîche ou d'une demi-once sèche, en décoction dans 8 onces d'eau réduite des deux tiers, qu'on boit en une seule fois, une heure avant l'invasion de la fièvre, ce que l'on recommence plusieurs jours de suite, en édulcorant cette décoction à volonté. Nous croyons que le sulfate de quinine est plus rationnel et agit plus sûrement (*Journ. de chim. méd.*, X, 396).

M. Lefort a signalé, depuis nous, le fruit du hêtre comme poison pour les chevaux qui avaient mangé du tourteau d'huile de faîne. Leur estomac n'était point enflammé (*Journ. d'agricult. de la Côte-d'Or*, IV, 304). Linné, dans les *Amœnitates academicæ*, n'avait fait que répéter l'assertion de Bauhin sur l'ivresse que cause ce fruit aux chevaux.

Ce que l'on appelle dans le commerce de bois de teinture *Hêtre moucheté* de Cayenne n'est pas le bois d'un *Fagus*.

*FAHON. Synonyme de *Faam* et *Faham*, *Angræcum fragrans*, Dupeth. (I, 199).

*FALCO. Ajoutez : On prescrit l'estomac du *F. ossifragus*, L., ou

Orfraie, comme diurétique et lithontriptique, et son intestin séché et pulvérisé contre la colique, d'après Lémery (*Dict.*, 641).

*FALSIFICATIONS DES MÉDICAMENTS.

Richter (A.-T.). *De corruptelis medicamentorum cognoscendis tractatus medico-chymicus.* Coloniæ, 1763, in-8.—Strauss. *Diss. de medicamentis adulteratis simplicibus* Witembergæ, 1802, in-4.

FALTRANK. Voyez *Fälltrank.*

FAN. Nom chinois de l'alun.

— TSIAO. Nom chinois du poivre, *Piper nigrum*, L. (V, 336).

FANGHITS. Racine non cultivée d'un très gros volume dont l'écorce est rougeâtre, qui satisfait la faim et la soif (Rochon, *Voyage à Madagascar*, p. 268).

FANNIE. Nom que porte à la Chine le maïs. Voyez *Zea* (VI, 982).

*FARINE FOSSILE. On a présenté à l'Académie des sciences, le 3 août 1841, une pierre tendre dont on se nourrit à la Chine dans les temps de disette en en mettant 3 parties sur 2 de riz ou de maïs, pour en faire du pain. Elle est blanche, friable, composée de silicate de magnésie; elle est sans odeur et presque sans saveur. Ce pain cause des pesanteurs d'estomac, de la constipation, et on ne peut s'en nourrir que pendant deux mois, autrement il pourrait causer la mort (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sciences*, 9 août 1841, p. 35). Assurément, pour avoir des disettes qui forcent à manger de la terre, on doit croire qu'on ne cultive pas la Parmentière dans le céleste empire !

On a appelé du nom de *Farine de montagne*, *Farine de pierre*, le Bergmahl des Lapons, dont Berzélius a donné l'analyse dans les *Annales de Poggendorf* (1832). On y a trouvé une matière animale, de la silice et de l'acide crénique; ce peuple en mêle à la farine de céréales et à celle d'écorce, dans les grandes disettes, pour en faire du pain. Au microscope, ce dépôt a montré dix-neuf formes d'infusoires à carapace siliceuse; d'après Ehrenberg, plusieurs de ces fossiles sont encore vivants à Berlin (*Communication faite à l'Académie des sciences par M. de Humboldt*).

On trouve en Écosse une farine fossile, où il y a des squelettes d'infusoires, estimés à 23 p. 100 de son poids.

Biot. Notice sur la farine de montagne, de pierre, etc. (*Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Acad. des sc.*, février 1837, p. 301). — Vallot. Note sur la farine fossile (*id.*, avril 1837, p. 590).

FARINE DE MONTAGNE. Voyez l'article ci-dessus.

— DE PIERRE. Synonyme de farine de montagne.

FARP. Nom japonais de la petite rave. Voyez *Raphanus* (VI, 22).

FARO. Nom calabrais de l'épeautre, *Triticum spelta*, L. (VI, 772).

*FAROBA. On dit à ce mot que c'est le nom du courbaril, ***Hymenaea courbaril***, et à *Inga faroba* (III, 606), que c'est un arbuste

non décrit du Sénégal. C'est cette dernière version qui est la vraie.

FAROUCH. Nom anglais du *Trifolium incarnatum*, L., qu'on cultive comme fourrage en prairie artificielle.

FASHOOK. Nom marocain du *Ferula orientalis*, L., d'après De Candolle.

FASI-NOSI ou NOKI. Nom chinois du vernis, qui s'obtient du *Rhus vernix*, L., *Mat. medic.* (non *Species*) (VI, 872).

FATAQUE. Nom du millet à l'Ile de France. Voyez *Panicum* (V, 181).

FAU. Un des noms du hêtre. Voyez *Fagus* (III, 210).

FAUCILLE. Un des noms de la Luzerne, *Medicago sativa*, L., et surtout du *M. falcata*, L., plantes fourragères, ainsi appelées de la forme de leur fruit.

FAUSSE ANGUSTURE. Écorce du *Strychnos nux vomica*, L. (VI, 563).

— GARANCE. Nom donné à une écorce de Barbarie, qui paraît être celle d'un *Quercus*. Voyez *Rubia* (VI, 126).

FAUX BAUME DE TOLU. Un des noms du *Melilotus cœrulea*, Lam. (IV, 292).

— BENJOIN. Nom du *Terminalia mauritiana*, Poiret, à l'Ile de France (VI, 684).

— IPÉCACUANHA. On donne ce nom à plusieurs racines vomitives, telles que celles de l'*Asclepias curassavica*, L. (I, 465), du *Periploca mauritiana*, Poiret (V, 240), celles des *Ruellia patula* et *tuberosa*, L. (VI, 132), etc.

— PISTACHIER. Un des noms du *Staphylea pinnata*, L. (VI, 526).

— RÉALGAR. Un des noms du sulfure d'arsenic rouge (I, 434).

*— SAFRAN. Ce nom se donne aussi à l'*Amaryllis lutea*, L., ainsi qu'on l'a dit à *Safran faux* (VI, 222).

— SANTAL. Un des noms de l'*Aralia umbellifera*, Lam. (I, 379).

— THÉ DU LABRADOR. On prétend que, sous ce nom, on désigne les feuilles de l'*Azalea indica*, L., dont on fait aujourd'hui le *Rhododendrum indicum*, Sweet.

— TURBITH. Ce nom s'applique aux racines de plusieurs espèces du genre *Thapsia* (VI, 708).

FAVA DO SANTO-IGNACIO. Au Brésil on donne ce nom à l'amande du *Nhandiroba*, *Feuillea triloba*, L. La vraie fève de Saint-Ignace est la semence du *Strychnos nux vomica*, L. (VI, 563).

FAVEROLLES, FAVIOLLE. Noms du haricot, *Phaseolus vulgaris*, L. (V, 257).

*FÉBRIFUGES. Nous avons établi à *Antipériodiques* (page 47 de ce Supplément), et bien longtemps auparavant (*Dict. des sciences méd.*, XLVI, 504—1820), qu'il fallait distinguer ces deux classes de médicaments; les Antipériodiques sont ceux qui *suppriment* les maladies à intervalles réguliers, celles qui se montrent à des distances à peu près égales, et qui affectent une sorte de rhythme méthodique; qu'elles s'offrent à nous sous forme de douleurs, de fluxions, d'inflammations, d'hémorrhagies, de diaphorèses, etc., le symptôme n'est pour rien dans le traitement, c'est l'intermittence qui est l'unique, l'essentiel à combattre. Le Quinquina est par excellence l'antipériodique, le moyen suprême de détruire la périodicité, sous quelque forme qu'elle se présente; qu'elle soit ac-

compagnée de fièvre ou non, de congestions locales, de névralgies, etc., etc., tous ces accidents secondaires, souvent si graves qu'ils peuvent être mortels, qu'elle traîne à sa suite, sont anéantis par l'Antipériodique. La périodicité supprimée, il n'y a plus de maladie : inexplicable corrélation, mystérieuse réunion, qui montre ce quelque chose de *divin* que le grand Hippocrate signalait en médecine!

Les maladies intermittentes sont le triomphe de notre art!

Les *Fébrifuges* sont, suivant l'acception reçue, les médicaments qui guérissent la fièvre, c'est-à-dire la maladie aiguë la plus répandue de toutes celles qui accablent l'espèce humaine, qui revêt toutes les formes, envahit tous les organes, attaque tous les tissus, vicie toutes les humeurs; elle varie suivant son siége, son intensité, ses périodes, et pourtant reste inconnue dans sa cause, sa nature, parfois dans son siége, n'est souvent appréciable que dans son ensemble ou par ses réactions. Elle a aussi, comme on voit, quelque chose de *divin*. Les médecins, si souvent appelés à la combattre, sont bien plus embarrassés que lorsqu'il s'agit de maladies périodiques, qui se présentent aussi parfois sous forme de fièvre, et dont la guérison est alors facile. Mais lorsqu'elle n'offre pas ce fil conducteur, le médecin est réduit aux moyens généraux, à faire la médecine du symptôme, à combattre ceux qui offrent le plus de danger, c'est-à-dire que rien n'est plus vague que le nom de fébrifuge, qui s'étend depuis l'eau de chiendent jusqu'à la saignée, du lavement au moxa, etc. Concluons qu'il n'y a pas de fébrifuge spécial, puisque tout peut l'être et tout l'est; bien qu'il n'y ait pas de classe plus nombreuse, en réalité il n'y en a pas de spéciaux.

Comme les toniques, les amers, les corroborants sont assez souvent utiles dans les maladies fébriles, surtout à leur déclin, ou lorsqu'elles sont muqueuses ou accompagnées de faiblesse, ils ont reçu plus particulièrement que d'autres moyens thérapeutiques le nom de *fébrifuges;* mais, comme l'observe M. Bretonneau, les amers indigènes ne sont que d'inutiles auxiliaires de l'Antipériodique.

C'est évidemment une usurpation que ce titre de Fébrifuge; car ils ne guérissent que de certaines natures de fièvres, ou plutôt certains états maladifs qu'on désigne par le nom de fièvre. On pourrait aller plus loin et dire qu'il n'y a pas de fébrifuges, puisqu'il n'y a pas de fièvre, nom complexe adopté pour désigner un ensemble de symptômes dont l'accélération du pouls est le plus fréquent, mais qui est loin d'être constant et caractéristique, puisque

la moindre émotion le fait battre passagèrement avec tout autant de force et de fréquence que dans la fièvre. Nous ne sommes pas loin encore de l'époque où une doctrine ne voulait pas admettre de fièvre proprement dite, mais seulement des inflammations locales. Nous les admettons, nous, surtout les générales, mais en ne les considérant que comme une agglomération de phénomènes morbides liés ensemble, et se déclarant fréquemment dans la plupart des dérangements de la santé, affectant des formes diverses, suivant le système d'organes ou les tissus qui en sont le siége. Elles guérissent par des agents fort variés, très souvent par les seules forces de la nature, à l'aide de ce principe conservateur qui agit à notre insu, et malgré nos moyens souvent peu appropriés.

Le principe vital est le plus grand des fébrifuges, et la fièvre est l'agent principal des guérisons des maladies !

*FÉCAMP (Eaux sulfureuses de).

Germain. Note sur les eaux sulfureuses des falaises de Fécamp (*Journ. de pharm.*, XXIV, 21).

*FÉCULES. Ajoutez: Il résulte des recherches de M. Bouchardat qu'il faut que les diabétiques ne fassent aucun emploi des aliments où entre la fécule et le sucre; leur régime doit consister en viande, œufs, poisson, en légumes non farineux, comme chicorée, laitue, épinards, et surtout en pain et semoule de Gluten; chose facile, aujourd'hui que le gluten est extrait en grand de la farine. Voyez *Gluten*, dans ce Supplément.

La torréfaction rend les fécules solubles dans l'eau froide, propriété que n'a pas le sagou, et qu'il ne faut pas oublier, lors de certaines préparations pharmaceutiques ou culinaires. Voyez *Dextrine*, p. 241 de ce Supplément.

Payen. Des falsifications des fécules et des moyens de les découvrir (*Journ. de chim. méd.*, IX, 660). — Gobley. Coloration diverse des fécules par la vapeur d'iode (*Journ. de chim. méd.*, X, 121, 2e série). — Bouchardat. Digestion des féculents (*Annu. de thérap.*, 1846, p. 107, Supplément).

FÉDÉGOSA, FÉDÉGOSO, FÉDÉGOZO. Ce nom s'écrit de ces trois manières, suivant les auteurs qui ont traité des plantes brésiliennes. On eût dû suivre l'orthographe des premiers écrivains, ce qui est reçu pour les langues des peuples qui ne connaissent pas l'imprimerie. C'est précisément ce que n'ont fait aucun de ceux qui ont écrit après Margrave et Pison, lesquels, au surplus, n'orthographiaient pas toujours les noms de ce pays de la même manière. Quoi qu'il en soit, on a généralement regardé ce nom comme étant celui du *Cassia hirsuta*, L., F.; cependant, d'après Martius, il appartiendrait au *Cassia sericea*, Sw., et au *Cassia falcata*, L. (*Syst. mat. med. br.*, 11 et 74). On a dit aussi qu'on le donnait à

une Solanée appelée au Brésil *Aguaraciunha-acu* (I, 116), qui est une borraginée. Enfin, d'autres ont prétendu que l'*Atriplex hortensis* était désignée sous le nom de *Fedegoso* au Brésil. On voit que ce nom est en quelque sorte une appellation collective.

*FEDIA. Ce genre est distinct du *Valerianella*, et la plante dont nous avons traité est le *V. olitoria*, qu'il faut reporter à *Valerianella*. Quant au *Valerianella samolifolia*, Bertero, il appartient au genre *Betkea*, et le *Fedia grandiflora*, Wallich, au *Nardostachys grandiflora* de De Candolle. Le genre *Fedia* ne contient plus aujourd'hui que le *F. cornucopiæ* (valériane d'Alger) et une espèce confondue avec lui, le *F. graciliflora*, Durieu.

FEGARO. Un des noms de pays du *Sciæna aquila*, Cuvier (VI, 255).

FÉLIX DE PAILLÈRES (SAINT-) (Eaux de).

Henry (O). Analyse chimique de l'eau minérale de Saint-Félix de Paillières (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, IX, 490).

FEMME MARINE. Un des noms du *Trichecus manatus*, L. (VI, 766).

FENOUIL DE CHEVAL. Nom du *Seseli hypomarathrum*, L. (VI, 334).

*— TORTU. C'est encore le nom du *Seseli gummiferum*, Smith (VI, 334).

*FER. Le fer est un des plus puissants médicaments que possède la thérapeutique. On y est revenu de nos jours avec une sorte d'enthousiasme qui le place à côté du Quinquina, du Mercure, de l'Opium, etc. Ses effets sont bien connus, constants et durables. Il concourt à former l'élément organique par excellence, le *globule sanguin*. Le fer est le seul métal qui entre dans la combinaison normale du sang. Or l'énergie vitale étant en proportion des globules du sang, il est essentiel qu'il y ait toujours suffisance de ce métal, qui arrive par des éléments divers, etc., et qui est difficilement éliminé. Son insuffisance est annoncée par la pâleur, la chlorose, etc. M. Mialhe, à qui nous empruntons ces phrases, va jusqu'à le regarder comme un aliment.

La limaille de fer est administrée journellement dans la chlorose (maladie où la diminution des globules sanguins est manifeste, mais sans diminution de la fibrine) avec succès, pourvu qu'on ne donne que de petites doses de cette préparation, la plus simple de toutes celles tirées du fer. Il faut la prescrire en pilules et la continuer assez longtemps, plusieurs mois s'il le faut, en ne dépassant pas quelques grains par jour.

L'oxyde de fer hydraté a été préconisé comme pouvant combattre les empoisonnements par l'arsenic, par MM. Soubeiran et Miquel (*Journ. de chim. méd.*, I, p. 3, deuxième série, et *id.*, p. 48). Il résulte de leurs expériences que l'hydrate de tritoxyde de fer est un contre-poison de l'acide arsénieux dans le cas où cet acide n'est pas rendu inaccessible au tritoxyde par un corps qui lui sert

d'enveloppe. Le peroxyde de fer hydraté a été proposé dans le même cas par M. Bunzen, sinon comme un contre-poison, au moins comme un agent thérapeutique d'autant plus efficace qu'il est donné plus immédiatement et à plus grandes doses. MM. Deville et Sandras ont confirmé cette opinion (*Soc. de méd. du départem. de la Seine*, 1er février 1839). Le sulfure de fer hydraté est le contre-poison le plus assuré de tous les sels métalliques vénéneux, d'après M. Mialhe. Il transforme plus vite l'acide arsénieux, par exemple, en sulfure insoluble que l'hydrate de protoxyde de fer, proposé par M. Bunzen (Mialhe, *Traité de l'art de formuler*, p. CCLX).

Le *carbonate de fer* a été donné par M. Steymann comme utile dans la deuxième période de la colique de plomb, depuis quelques grains jusqu'à un demi-gros par jour (*Revue méd.*, avril 1838, p. 101). Le docteur Meillet a prétendu que l'usage du carbonate de fer était le préservatif des coliques de plomb dans les fabriques de céruse, dans une brochure dont nous indiquerons le titre à la bibliographie de cet article. M. Cullerier donnait ce sel en potion, à la dose d'un à deux gros, lorsque le mercure était nuisible, dans certaines affections vénériennes, ce qui dépendait, suivant lui, d'une constitution scorbutique; ce sel améliorait les symptômes et amenait la guérison (*Journ. de méd. et de chirurg. prat.*, 1837, p. 33).

Le *sous-carbonate de fer* a continué d'être employé, comme il l'est depuis des siècles, contre la chlorose, dont il est en quelque sorte le spécifique, sous des formes diverses, parmi lesquelles celles de M. le docteur Blaud a été une des plus souvent prescrites (voyez *Fer*, III, p. 231 du Dictionnaire), quoiqu'elle n'ait rien de préférable à celles dont on usait jadis. L'essentiel est de donner ce sel, ou seulement la limaille, en assez grande quantité pour en obtenir l'effet qu'on en attend. On a même préparé des aliments où il se trouve en suffisante quantité pour pouvoir opérer la guérison des chlorotiques ou de certains états anémiques; tels sont le pain ferrugineux de M. Derouet, le chocolat ferrugineux, etc. Le sous-carbonate de fer a été aussi indiqué contre les névralgies, en opiat. La dose est d'un gros par jour de sel dans suffisante quantité de miel, qu'on prend en trois fois dans le courant de la journée, etc. (*Gaz. de santé*, septembre 1837, p. 37).

Le *sulfate de fer* dissous dans l'eau a été conseillé, en lotions, contre l'érysipèle par M. le professeur Velpeau, ou en pommade, comme moyen d'arrêter l'inflammation; on fait dissoudre 3 gros de ce sel dans 5 onces d'eau, dont on imbibe des compresses qu'on

applique sur les parties malades. Quand la région ne le permet pas, il l'oint avec une pommade faite avec 2 gros et demi de sulfate de fer en poudre dans une once d'axonge lavé ou de beurre frais. La solution aqueuse tache le linge. La pommade doit être renouvelée souvent, car le fer tend à se cristalliser (*Abeille médicale*, novembre 1844). Le sulfate de fer a été présenté comme contre-poison de l'acide prussique (Voyez *Cyanogène*, p. 230 de ce Supplément).

Un des usages économiques les plus considérables de ce sel, que nous croyons devoir mentionner, c'est la propriété qu'a sa solution de désinfecter les matières fécales. Jetée dessus, elle y forme de l'ammoniaque solide et du sulfure de fer. Il en résulte un engrais très riche, sans odeur nuisible, recommandé par Schattemann. De cette manière, on peut vider les fosses en plein jour et en déposer le contenu où l'on veut, sans inconvénient. Comme un individu rend environ 3/4 de kilog. de matière solide et liquide par jour, c'est-à-dire 281 kilog. par an, on pourrait y trouver presque l'engrais nécessaire à la portion de terre cultivée pour les besoins de cet individu (*Compt.-rend. hebd. des séanc. de l'Ac. des sc.*, XIX, 114).

M. Gris a présenté le sulfate de fer en solution dans l'eau, dont on arrose journellement les plantes à feuilles jaunissantes, malades, comme un excellent moyen de leur rendre la santé, ce dont nous avons été témoin. On les guérit réellement de la chlorose.

M. Christison a constaté le fait d'un empoisonnement d'un enfant de quatre ans par des quantités considérables de sulfate de fer pris en solution. Toute la membrane muqueuse, de la bouche à l'anus, était couverte d'une couche épaisse de mucus noir.

M. Bouillaud a fait à l'Académie royale de médecine un rapport sur un mémoire de MM. Gélis et Conté, relatif à la préparation des pastilles de *lactate de fer*. Ce sel lui paraît préférable par sa solubilité, son absence de saveur désagréable, son inaltérabilité, son innocuité, à toutes les préparations usitées jusqu'ici, et notamment aux pilules de MM. Blaud et Vallet, si préconisées par quelques personnes. Le suc gastrique contient de l'acide lactique, de sorte qu'il se forme du lactate de fer dans l'estomac, ce qui explique le bon effet de la limaille de fer, si employée autrefois, et qui se dissout très bien dans l'acide lactique, tandis qu'il ne dissout pas les oxydes, tels que le *Safran de mars astringent*, etc. Le rapporteur a expérimenté le lactate de fer dans 21 cas de chlorose, d'anémie, ou de chlorose-anémie, et il rend compte seu-

lement de 13 soignés à l'hôpital de Clinique sous les yeux des élèves. Tous les malades se sont bien trouvés de ce sel, et tous, à leur sortie, étaient dans un état des plus satisfaisants. Au bout de quinze à vingt jours, les premiers symptômes chlorotiques étaient effacés; le bruit du souffle dans les carotides se distinguait toujours, mais faiblement; les règles reparaissaient; l'appétit devenait vif; les forces revenaient; les palpitations, les essoufflements diminuaient, etc. Les sujets prenaient 6, 8, 10, 12 et 15 pastilles chaque jour, contenant chacune 1 grain de sel, pendant huit, dix ou quinze jours, et, terme moyen, chaque chlorotique a consommé 1 gros et demi à 2 gros de lactate de fer. Ce sel a été parfaitement supporté par tous les sujets, laissant parfois un goût d'encre auquel le malade s'accoutumait facilement. M. Bouillaud a vérifié sur lui-même que l'usage d'une seule pastille pendant une dizaine de jours augmentait l'appétit. Il porte, au nom de la commission, composée, avec lui, de MM. Fouquier et Bally, un jugement favorable sur les pastilles de lactate de fer de MM. Gélis et Conté (*Bull. de l'Ac. roy. de méd.*, IV, 536, 4 février 1840).

Bouchardat. Lactate de fer et sa préparation (*Annu. de thérap.*, 1841, 56).

MM. Adet de Roseville et Bariot ont proposé un *quino-lactate de fer* qui ne paraît pas avoir été employé. Voyez *Quinine*.

Le docteur anglais Elliotson croit avoir remarqué que chez les malades sujets à la goutte l'usage des préparations de fer reproduisait volontiers la maladie (*Gazette des hôpitaux*, 15 mai 1838).

M. Moussu, pharmacien, a proposé un sirop de nitrate de fer, assez agréable, sur lequel il a été fait un rapport à l'Académie de médecine, et où on le dit propre à remplacer les sirops ferrugineux de l'ancienne pharmacie (*Bull. de l'Ac. roy. de méd.*, IV, 438, 1839). M. Dusourd a préparé un sirop ferrugineux, etc.

Kennedy (I.). Recherches sur le fer, etc. (*Nouvelles Transact. philos.*, II, 405). — Moireau (C.-S.). Du fer et de ses usages en médecine. Paris, 1834, in-4 (Thèse). — Espagnet (S.-J.). Importance des préparations martiales. Paris, 1834, in-4 (Thèse). — Soubeiran et Miquel. Recherches sur les effets de l'oxyde de fer hydraté dans les empoisonnements par l'arsenic (*Journ. de chim. méd.*, I, p. 5 et 248, 2e série, et *Journ. de pharm.*, XXI, 58). — Borelli et Damaria. Nouvelles expériences sur ce sujet (*id.*, p. 393). — Fuset Duponget. Emploi de l'oxy-phosphate de fer pour combattre le cancer (*Revue médicale*, novembre 1836, p. 202). — Mayor (M.). Usage en chirurgie du fil de fer, etc. Paris, 1836, in-8. — Morin (J.). Thérapeutique des ferrugineux. Paris, 1837, in-4 (Thèse). — Preisser (F.). Mémoire sur les couperoses du commerce (*Travaux de l'Acad. de Rouen*, 1839, p. 88). — Planche, Martin-Solon et Soubeiran. Rapport sur de nouvelles pilules ferrugineuses de M. Vallet (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, II, 706. — 1838). — A. Corne. Mémoire sur les préparations et les effets thérapeutiques des pilules ferrugineuses et leurs usages contre la chlorose (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, III, 259. — 1839). — Viger (E.). Examen thérapeutique des différentes préparations ferrugineuses. Paris, 1840, in-4 (Thèse). — Gelis (A.) et Conté (J.-L.). Mémoire sur l'emploi du lactate de fer (*Gazette médicale*, 1840, p. 550). — Semmola (G.). Des médicaments préparés avec le fer. — Guéneau de Mussy.

Rapport sur les pains ferrugineux de M. Derouel-Boissière (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, VI, p. 600). — Henry (O.). Rapport sur une préparation médicinale présentée par M. Dusourd sous le nom de *sirop ferreux* (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, VI, 612). — Meillet (A.). Note sur l'emploi des ferrugineux et sur le carbonate de protoxyde de fer comme préservatif des coliques de plomb dans les fabriques de céruse. Paris, 1844, in-8. — Mialhe. Théorie de l'action physiologique des ferrugineux, etc. (imprimé à la suite du *Traité de l'art de formuler* du même auteur. Paris, 1845. On peut également consulter la *Bibliothèque thérapeutique* de M. Bayle, tom. III, 1837, à l'article *Fer*).

Fer (Bois de). Voyez *Bois de fer*, I, 624, et ce mot, p. 112 de ce Supplément. On peut consulter aussi la liste des différents bois de fer que M. Guibourt a donnée, page 629, tome I, de son *Hist. abrégée des drogues simples*, 3e édit., 1836.

*Fernambouc (Bois de). Nom du *Cæsalpinia echinata*, Lam., appelé encore *Bois de Brésil* (I, 624).

— (Eaux de). Voyez *Pernambuco* (V, 24).

*Ferret. Préparation du fer indiquée tome III, p. 229, qui est la même que celle appelée *Ferret d'Espagne*, mentionnée au même volume, p. 238.

Feronia elephantum, Roxb. Ajoutez : Les jeunes feuilles de cet arbre offrent, étant pilées, une odeur d'anis très marquée; on les considère comme stomachiques et carminatives, et on les prescrit dans les indigestions et les maladies légères des intestins, chez les enfants (Ainslie, *Mat. med. ind.*, II, 82). La gomme que fournit cet arbre remplace dans l'Inde celle d'Arabie (De Candolle, *Physiologie végétale*, I, 171).

*FERRUGINEUX. Les préparations ferrugineuses, données comme médicaments, doivent être administrées à petites doses, parce qu'elles ne peuvent être dissoutes par les acides de nos humeurs qu'en petite quantité, et qui ne les rendent solubles qu'en proportion minime : aussi le résultat thérapeutique est-il bien plus rapide lorsqu'on donne, dans la chlorose par exemple, le fer à doses fractionnées, que si on en prescrivait chaque jour, en une seule fois, ce qu'on fait prendre en plusieurs dans les vingt-quatre heures. Si on en administre plus qu'il ne peut en être dissous, la partie non dissoute reste insoluble dans le canal intestinal, l'irrite, etc., ce qui force parfois de suspendre l'emploi de ce moyen.

Toutes les préparations martiales solubles ou pouvant le devenir sous l'influence des acides du suc gastrique, susceptibles d'être précipitées, soit immédiatement, soit seulement médiatement, par les alcalis libres du sang ou combinés à l'acide carbonique, peuvent être avantageusement employées dans le traitement des maladies qui réclament l'usage du fer, tandis que toutes les préparations martiales solubles, ou pouvant le devenir, sous l'influence des acides du suc gastrique, *non précipitables* par les alcalis libres ou combinés à l'acide carbonique, ne peuvent avoir aucune action avantageuse dans le traitement des affections qui deman-

dent l'usage du fer. Dans le premier groupe, se rangent la plupart des composés chimiques du fer connus; dans le second, qui est pour ainsi dire l'exception, il n'y a qu'un petit nombre de composés ayant presque tous pour radical le cyanogène ou ses dérivés, tels que le cyanure de potassium et de fer, le sulfocyanure de potassium et de fer (Mialhe, *Mémoire sur les ferrugineux*, p. 165 du *Traité de l'art de formuler*). Suivant cet auteur, la régénération des globules du sang est due au peroxyde de fer et non au protoxyde de ce métal. Celui-ci n'agit réellement que par sa modification en peroxyde dans l'économie.

La préparation ferrugineuse qui lui paraît préférable d'employer est celle indiquée par M. Soubeiran (*Traité de pharmacie*, II, 144), *le tartrate de peroxyde de fer et de protoxyde de potassium*, ou *tartrate ferrico-potassique*. Il est très soluble, n'a que peu la saveur styptique du fer, et ce métal y est dans un état intime de combinaison que les alcalis les plus énergiques ne peuvent détruire, dit ce chimiste, tandis que, toujours suivant lui, toutes les formules des pharmacopées ne peuvent donner que des préparations infidèles, qu'on ne peut être assuré de reproduire toujours pareilles à elles-mêmes. Ce tartrate double, qui a une saveur ferrugineuse à peine sensible, est supporté par les estomacs les plus réfractaires aux sels de fer, et pourtant il contient plus de 2 pour 100 d'oxyde ferrique de plus que le tartrate simple. On trouve la composition de ce sel dans la pharmacopée citée et dans le Mémoire sur les ferrugineux de M. Mialhe, dont nous tirons ces détails; on y voit aussi celles de la plupart des autres médicaments ferrugineux. Le *tartre martial*, le *vin chalybé* et les *boules de Nancy* doivent à ce sel double leurs propriétés.

Les préparations de fer qui méritent ensuite le plus d'être employées sont la limaille bien porphyrisée, et le sulfate de fer en solution étendue.

Pendant l'emploi du fer longtemps prolongé, les urines prennent parfois une faible teinte verdâtre ou bleue, d'après la remarque de Berzélius; quelquefois le sang menstruel, pendant la même administration, acquiert une couleur plus noire, ce qui tient à la présence d'un peu de tannate basique encore indécomposé, sorte d'encre insoluble. On a remarqué encore que les préparations de fer soluble prises en poudre colorent parfois les dents en noir; le remède est de les nettoyer avec un dentifrice où il entre une préparation tannique, comme le quina, la ratanhia, le tannin, etc. En prenant les préparations de fer en pilules, on n'a pas cet inconvénient à craindre. Les deux autres altérations

de couleur citées plus haut cessent avec l'emploi de ce médicament.

Les ferrugineux ralentissent la circulation, à cause de l'obstacle matériel qu'ils apportent à la circulation du sang, par suite de la précipitation du fer résultant de l'action des alcalis du sang qui se combinent avec les acides des sels introduits; ils agissent alors comme le sulfate de quinine : aussi a-t-on proposé le sulfate de fer comme fébrifuge, et l'a-t-on employé avant que la chimie physiologique eût expliqué son mode d'agir (Mialhe, *Traité de l'art de formuler*, p. CCXXVII).

Bouchardat. Rôle des ferrugineux dans l'organisme (*Annu. de thérap.*, 1842, 218; 1843, 215; 1844, 77; 1845, 140; 1846, 166).

*FERULA. Ajoutez :

Le *Ferula asa-fœtida*, L., se trouve à profusion à Sygham, dans le Tourkistan (Curdistan), province de Perse, et les naturels se régalent de sa gomme-résine : c'est le *Sylphion* des historiens d'Alexandre d'après Burnes (*Voyage à Bokhara*, etc., p. 129 de la traduction française). Depuis quinze ans que nous avons écrit l'article *Ferula*, le *F. asa-fœtida* a été de nouveau préconisé contre la coqueluche. Le docteur Kopp, comme nous l'avons déjà énoncé, l'emploie dans cette maladie en mixture, en triturant un gros d'*asa-fœtida* avec 4 onces de sirop simple et de mucilage de gomme arabique, mélange que l'on fait prendre par cuillerée à café aux enfants (*Clinique des hôpitaux*, II, 158). Le docteur Rieken, médecin du roi des Belges, regarde cette gomme-résine comme un des meilleurs médicaments à opposer à la coqueluche; il l'administre en lavement, à la dose de 10 grains par jour, dissous à l'aide d'un jaune d'œuf dans 4 onces d'eau, en deux fois, dont l'une le matin et l'autre le soir, en les faisant précéder d'un autre à l'eau de guimauve. D'après son expérience, l'*asa-fœtida* convient surtout dans la deuxième période de la coqueluche, alors qu'on a à combattre les accidents fébriles et l'inflammation bronchique qui l'accompagne, ce qui a lieu généralement du huitième au quatorzième jour de cette affection (*Bull. de thérap.*, XXIII, 143).

Le docteur Szerlecki a employé avec succès l'*asa-fœtida* pour combattre la colique venteuse; il le donne en lavement, à la dose d'un demi-gros étendu dans l'eau à l'aide d'un jaune d'œuf (*Bull. de thérap.*, XV, 151).

On consultera avec intérêt sur ce médicament le *Dictionnaire de médecine* de James, au mot *Sylphium*, V, 1509, et les expériences sur l'*asa-fœtida* consignés *Bull. des sciences médicales* de Fer-

russac, XXV, 102). Voyez aussi *Sylphion* dans ce Supplément.

Ferula glauca, L. On mange les turions de cette plante, cuits sous les cendres, avec du sel et du poivre, aux environs de Montpellier, où elle croît (*Bull. de la Soc. d'agric. du dép. de l'Hérault*, juillet 1836).

Ferula opoponax, Sprengel. Voyez *Pastinaca opoponax*, L. (V, 216).

Quant à la gomme ammoniaque qu'on avait prétendu être fournie par un *Ferula*, voyez dans ce Supplément *Gomme ammoniaque* et *Dorema*.

FESTUCA FLUITANS, L.

Kalm (P.). *Æconomiska nyttan of manna gras*. Abo, 1772, in-8.

FEU. Nom japonais du *Haricot*. Il y en a de beaucoup d'espèces dans ce pays.

FEUILLE DU CRAPAUD. Un des noms du *Cactus opuntia*, L., variété sans épines (II, 6).

— SAINTE. Nom de la mauve dans Pythagore.

*FEUILLEA. Les propriétés antidotaires du *F. scandens*, L., var. *trilobata*, ont été confirmées par le docteur Hamilton, de Plymouth, ce qui fait appeler sa semence *Antidote coscoon* en Angleterre (*Medico-botanic Society of London*, janvier 1831). Au Brésil, d'après Martius, on nomme les semences de ce végétal, improprement, *fèves de Saint-Ignace*, ainsi que celles d'un genre voisin *Hypanthera guapeva*, Martius. Ce botaniste dit qu'on retire des amandes du *Nhandiroba* une huile épaisse employée contre les douleurs provenant du froid, en frictions (*Syst. mat. med. bras.*, 20). Elles sont de forme aplatie, arrondie; on s'en sert comme laxatives, et leur huile peut aussi être employée à l'éclairage (*Ann. des sciences nat.*, XII, 223).

Le *Feuillea pedata*, Smith, est le *Joliffia africana*, Delile (III, 683).

FÈVE A LA DARTRE. Voyez *Faisaons d'empige* (III, 211). Ce nom ne se trouve pas dans Martius.

— GRECQUE. *Faba vesca*, Moënch. (*Dict.* et *Suppl.*).

*— DE SAINT-IGNACE. On donne encore improprement ce nom au Brésil, d'après Martius, au fruit de plusieurs végétaux du genre *Feuillea*. La vraie provient du *Strychnos Ignatii*, L. (VI, 553).

*FÉVEROLLE. On donne parfois ce nom au haricot, *Phaseolus vulgaris*, L. (V, 257).

FI. Nom japonais du *Taxus nucifera*, L. (VI, 654).

FIATOLE. Nom du *Stromateus fiatola*, L. (VI, 541), poisson de la mer Rouge.

*FIBRINE. Ajoutez: L'emploi des eaux alcalines la dissout, dit-on, ce qui expliquerait l'avantage des eaux minérales alcalines dans le traitement de la goutte et autres maladies où il y surabondance de la partie fibrineuse du sang, comme l'inflammation, le

rhumatisme, etc. C'est ce qui expliquerait les bons effets qu'on observe de la plupart des eaux alcalines minérales dans cette dernière maladie et dans la goutte, telles que celles de Contrexeville, de Vichy, etc, etc.

FICUS. Ajoutez :

Le *F. anthelmintica*, Mart., grand arbre de la région des Amazones, a un suc blanc qui est un remède souverain contre le *Tœnia*, d'après ce que rapporte Martius, à la dose de un ou deux scrupules continués pendant quelques jours. Il ajoute qu'il y a au Brésil d'autres espèces dont le suc partage cette propriété, notamment le *Ficus doliaria*, Mart. (*Syst. mat. med. bras.*, p. 88).

F. carica, L. Le figuier ordinaire est figuré pl. 166, t. III de la *Flore médicale* de Panckoucke.

Belon dit qu'on peut nourrir les vers à soie avec les feuilles de figuier (*Singularités*, p. 358).

Hoffmann (C.). *Ficus arbor philologicè considerata*. Ienæ, 1670, in-4. — Juslen (D.). *De ficu arefacta*, responsit : Helsing. Aboæ, 1724. — Carolini (P.). *Memorie per servire alla storia compiuta del fico*, etc. (dans les *Opusculi scelti* de Milan, IV, 219.— 1782).

F. indica, L. Pline parle de cette espèce de figuier, lib. XII, c. 5. Il donne de la laque, d'après quelques voyageurs. Voyez *Coccus lacca* (II, 333), et *Coccus* dans ce Supplément, p. 189.

F. panificus. MM. Galinier et Ferret ont désigné sous ce nom un figuier de l'Abyssinie, appelé dans le pays *Gotho*, parce qu'on fait une sorte de pain avec son écorce ; il paraît, d'après les mêmes, qu'on fait également du pain avec l'écorce d'une espèce voisine de la même contrée, et que les naturels n'en distinguent pas (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sciences*, XIX, 884 —1844).

F. religiosa, L. Il donne aussi de la gomme-laque. Voyez *Coccus lacca* (III, 333) et *Coccus* dans ce Supplément, p. 189.

F. terebrata, Willd., *Afoulh* des naturels (I, 213) ; il donne une sorte de caoutchouc, à Benjole, d'après le rapport des habitants (Bowdich, *Excursions*, etc., p. 395).

F. vallis. En Abyssinie, on mange les fruits de cette espèce, nouvelle d'après MM. Galinier et Ferret (*Annales des sc. nat.*, XX, 94).

Fie. Nom de l'*Epicea*, ou Pesse, dans les Vosges, *Abies excelsa*, Poiret (I, 4).

*FIDERIS (Eau minérale de). Elle est située en Suisse ; sa température est froide ; elle est légèrement gazeuse, acidule et saline. On trouve le résultat de l'analyse qu'en a faite M. Casselmann dans l'*Annuaire de chimie* de 1845, p. 222.

Fièvre. Au nombre des maladies susceptibles d'en guérir d'autres, les auteurs ont placé surtout la fièvre, et, dans plus d'une

occasion, ils ont appelé *fièvre médicatrice* celle qui, suivant eux, avait amené la résolution de l'affection dont elle était un symptôme ou la réaction. Voyez *Maladies* (IV, 197). La manière de guérir les maladies chroniques, d'après Bordeu, c'est d'exciter une fièvre médicatrice, etc.

Mezler. Des avantages de la fièvre dans les maladies chroniques. Ulm, 1790, in-8.

Figue de Barbarie. Un des noms du fruit du *Cactus opuntia*, L. (II, 6). Voyez *Cactus*, p. 129 de ce Supplément.

— des Indes. On donne ce nom au fruit du *Musa sapientum*, L. (IV, 521).

*Figuier. On donne encore ce nom (à Cayenne) à l'*Hippomane mancinilla*, L. (III, 496), à cause du suc blanc qu'il contient.

— des pagodes. Un des noms du *Ficus religiosa*, L. (III, 257).

— de Surinam. *Cecropia peltata*, L. (II, 6).

Figceira. Un des noms portugais du Bananier. Voyez *Musa*.

— branca. Nom du *Ficus doliaria*, Mart., au Brésil. Voycz plus haut *Ficus*.

— da india. Nom de plusieurs *Cactus* au Brésil.

— da inferno. Nom du Ricin et de ses variétés au Brésil. C'est le *Nhambuguacu* des naturels.

Figueiro gamellaria. On donne ce nom au Brésil au Jaca, *Artocarpus integrifolia*, L. (I, 455).

Filao. Nom madécasse du *Casuarina equisetifolia*, L. F. (II, 142). Voyez *Casuarina*, p. 152 de ce Supplément.

Filago leontopodium, L. Sous le nom de *Leontopodium*, Dioscoride mentionne une plante qui, suivant lui, a la racine résolutive, laquelle, en amulette, fait aimer la personne qui la porte. Mathiole, dans son commentaire sur Dioscoride, a représenté, en regard de ce passage, un végétal des montagnes subalpines de notre pays, dont Linné a fait son *Filago leontopodium*. La plante n'est pas usitée chez nous.

Filix baccifera. D'après Charlevoix, cette fougère du Canada porterait des baies bonnes à manger : c'est le *Polypodium bulbiferum* de Linné. Voyez ce dernier nom dans ce Supplément.

*Fimpi. Voyez *Alouchi* (I, 199).

Finguière. Nom que portent à Madagascar les arbres dont le suc laiteux donne de la gomme élastique (Rochon, *Voyage*, p. 7 et 313).

Firibonqui. Nom iolof de la Salsepareille.

Fillæa caribæa, Lherminier. Ce pharmacien de la Guadeloupe décrit cette plante des Antilles comme nouvelle (*an* Agati?) et la place dans un genre de la famille des Légumineuses, qui ne contenait jusqu'ici qu'une seule espèce, dont l'écorce, appelée, selon lui, *Manioc-agouti*, est usitée dans la leucorrhée, les hémorrhagies, etc. (*Journ. de pharm.*, XIX, 380).

Finto. Sorte d'indigo à Sierra-Leone (*Abr. des Voyages*, II, 116).

Fistularia, Offic. Nom du *Pedicularis palustris*, L. (V, 227), dans que'ques vieux auteurs.

Flagellaria indica, L. Flacourt dit que cette plante des Mo-

luques, etc., de la famille des Asparaginées, a une racine qui se mange comme celle de l'igname.

FLAVIGNY (Eaux de). Gui-Patin dit qu'on donne ce nom aux eaux de Sainte-Reine (*Lettres à Falconet*, nouv. édition, 1846, t. II).

FLÉCHIÈRE. Un des noms de la Flèche d'eau, *Sagittaria sagittifolia*, L. (VI, 153).

FLEURS DE CAFÉ. Sorte d'arille qui enveloppe la semence du café (II, 346).

*— DU COUCOU. On donne ce nom, outre la Primeverre, à un *Lychnis*, appelé *L. flos cuculi*, L., et à un narcisse, *Narcissus pseudo-poeticus*, L., plantes printanières qui fleurissent lorsque le coucou fait entendre ses premiers chants.

— DE PARADIS. Un des noms du *Poinciniana pulcherrima*, L. (V, 409).

FLEURS PECTORALES. On donne ce nom aux fleurs de plusieurs plantes adoucissantes, recommandées dans le rhume et autres affections catarrhales; telles sont celles de mauve, de coquelicot, de violette, de bouillon blanc, etc. On en boit l'infusion chaude et sucrée.

FLEURS SANGLANTES. Nom de la capucine dans quelques auteurs anciens. Voyez *Tropæolum* (VI, 778).

*— DU SOLEIL. C'est encore le nom de la fleur de l'*Helianthus annuus*, L. (III, 460), que l'on nomme ainsi à cause de sa ressemblance avec cet astre tel que nous le voyons. On donne encore ce nom au *Nostoch* (IV, 635), sans qu'on puisse bien en expliquer la raison.

— DE TURQUIE. Fleurs de l'*Aizoon canariense*, Vent., d'après M. Guibourt, qui servent, comme le *Chouan*, a la préparation du carmin.

FLOR DE HAZAHAR. Un des noms espagnols de l'écorce d'une sorte de quinquina Loxa, qu'on rapporte au *Cinchona magnifolia*, Ruiz et Pavon (*C. oblongifolia*, Mutis). Voyez *Quinquina* (V, 621).

*FLORES MÉDICALES.

Rafinesque (C.-F.). *Medica flora... of the medical botany of the United States of North America*. Philadelphia, 1828, 2 vol. in-12, fig. — Floods. Flore médicale. 2 vol. in-8, 1859 (en anglais). — Kostcletzki (V.-F.). Flore médicale et pharmaceutique universelle. Prague, 1833, 2 vol. in-8. Elle doit avoir 4 volumes.—Lindley (D.-J.). Flora medica. 1 vol. in-8. — 1838. — Barton and Castle. Flore médicale britannique, 2 vol. in-8 (en anglais).

FLOS MANORÆ. Nom du *Mogorium sambac*, Lam., dans Rumphius. Voyez *Mogorium* (IV, 435).

FLUIDIFIANTS. M. Mialhe (*Traité de l'art de formuler*, p. XXIV) donne ce nom, qu'il fait synonyme de Désobstruants, aux médicaments qui rendent le *serum* du sang plus fluide, ce qui active le cours de la circulation : tels sont la plupart des diurétiques, un grand nombre d'altérants ou d'excitants généraux, les oxydes alcalins et leurs carbonates, les sulfures et chlorures alca-

lins et autres composés à base alcaloïde; quelques acides organiques, l'acétate d'ammoniaque, les nitrates de potasse et d'ammouiaque, les iodures et bromures de potassium, les sels de plomb, de mercure, d'argent et d'or, etc., en font aussi partie. L'Iode est le plus puissant des fluidifiants connus.

Au groupe des Fluidifiants médiats, ou après absorption, appartiennent, suivant les doses auxquelles on les administre, les agents modificateurs les plus précieux, ou les agents toxiques les plus énergiques. La connaissance de leur mode d'action ouvre une voie nouvelle aux thérapeutistes, appelée à jeter le plus grand jour sur le traitement des maladies. Suivant M. Mialhe, auquel nous empruntons ces paroles, c'est à la classe des Fluidifiants qu'il faut recourir pour enrayer le début plastique de certaines affections, comme la phthisie, les scrofules, tandis que les médicaments de cette même classe, administrés à une époque plus avancée, loin d'amener l'amélioration de ces maladies, en hâteront au contraire le travail désorganisateur (*idem*, p. XXIX).

Quelques substauces, d'abord coagulantes de l'albumine du sang, le fluidifient ensuite : tel est le *sublimé corrosif;* d'autres, qui n'ont d'abord aucune action apparente sur cette humeur, la coagulent ensuite : tel est l'Iode, de sorte que ce n'est qu'un coagulant médiat (*idem*, p. XXIV).

*FOENICULUM. Ajoutez: Les Maures marchands de drogues vendaient sur les marchés d'Alger (lors de la conquête par les Français) une semence sous le nom de *Lhebath kahoule*, qui était celle d'une ombellifère qu'à sa forme et son odeur on juge être celle d'un Fenouil. Elles sont petites, oblongues, peu odorantes, âcres au goût et un peu amères. Nous les devons à M. Morichcau-Beaupré, médecin de l'armée française à cette époque.

FOIE DE BOEUF. Un des noms du *Boletus hepaticus*, Schæffer (I, 634).

— DE MORUE (huile). Voyez *Gadus morrhua*, L. (III, 349), et le même nom *Gadus* dans ce Suppplément.

— DE RAIE. *Raia batis*, L. (V, 7). Voyez aussi *Raia* dans ce Supplément.

*FOIN. Ajoutez: Suivant M. Béraud, le foin frais, placé dans une chambre, en chasse les punaises (*Comptes-rendus hebd. des séanc. de l'Ac. des sc.*, 1836, p. 516).

Le foin est, comme on sait, la nourriture de la plupart des animaux dont nous nous nourrissons. M. Boussingault a fait des expériences pour constater sa puissance nutritive pour ceux-ci, dont il résulte que 10 de foin équivalent, sous ce rapport, à 28 de pommes de terre, à 40 de betteraves, à 40 de carottes, à 50 de paille de froment, à 2,6 de tourteau de *madia* (*Comptes-rendus hebd. des séanc. de l'Ac. des sc.*, 7 mars 1842).

FOIN DE BOURGOGNE. Un des noms de la Luzerne, *Medicago sativa*, L. (IV, 271).
— GREC. *Trigonella fœnum-grecum*, L. (VI, 729).

FOLI. Nom que les Chinois donnent à la racine nommée aussi *Chyn-len* par eux, ou *Racine d'or*, qui paraît être le *Mungo* (IV, 510).

FOLIASSE. Un des noms de la Bonne-dame, *Atriplex hortensis*, L. (I, 488).

FOLIUM. Dans quelques vieux auteurs, ce nom isolé se rapporte à *Folium indicum*, c'est-à-dire à la feuille du *Laurus malabathrum*, L., pour exprimer l'excellence de cette feuille.

— ACIDUM. Feuilles du *Brindonia cochinchinensis*, Dupeth. (I, 668).

— — MINUS URSASI. Voyez *Ussaye* (VI, 818).

— CAUSSIONIS. Nom que porte dans Rumphius le *Vitis trifolia*, L. (VI, 941).

— TINCTORIUM. Nom du *Justicia tinctoria*, Lour., dans Rumphius (III, 702).

FOLLICULI BOMBYCIS. Bourre de ver à soie. Voyez *Bombyx* (I, 618).

FONGO. Voyez *Fungo*, Dictionnaire et Supplément.

*FONSANGE (Eaux de).

Broquin (L.-P.). Journal des bains de Fonsange. Nîmes, 1843, in-8.

FONTAINE ARDENTE. Fontaine qui brûle. Voyez I, 554.

— DE BOUILLON. Une des sources de Saint-Amand (Nord). Voyez I, 215.

— DE LA COMTESSE. Nom d'une des sources des eaux d'Alais (I, 134).

— DE LA CRAU. Une des sources des eaux d'Arles en Provence (I, 417).

— DE DANIEL. Nom de deux sources des eaux d'Alais (I, 134).

— EMPOISONNÉE. Voyez *Aigue-Perse* (I, 117).

— DE LA MARQUISE. Une des sources des eaux d'Alais (I, 134).

— DE SAINT-PIERRE. Une des sources d'eau minérale du bourg d'Argenson (I, 396).

— DU ROI. Une des sources d'Aigues-Caudes (I, 117).

— SAINTE. Elle est située près Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), et réputée minérale ; mais elle ne contient qu'un grain de matière saline par pinte, sans gaz. Inusitée.

— DE SEXTIUS. Une des sources des eaux d'Aix en Provence (I, 130).

— DE SOUFRE. Une des fontaines des eaux d'Aix en Savoie (I, 131).

— VINEUSE. Une des sources minérales du bourg d'Argenson (I, 396).

FONTANEIOS. Nom du *Mespilus germanica*, L., dans Pline. Voyez *Mespilus* (IV, 411).

FORBACH (Eaux minérales de). Elles sont situées à un quart de lieue de cette petite ville (département de la Moselle) ; sont limpides, incolores, et offrent une odeur d'œufs pourris, un goût saumâtre et un peu amer ; leur température est de 14° Réaumur ; elles conviennent dans beaucoup de maladies chroniques avec affaiblissement général, et contre les dartres, les rhumatismes anciens, etc.

Mége. Notice sur les eaux minérales salino-sulfureuses froides de Forbach, insérée dans le *Journal de chim. méd.*, 1, 627, 2e série, 1835.

FORCES CONSERVATRICES, FORCES MÉDICATRICES. Forces inhérentes à notre être, au moyen desquelles la nature éloigne les causes des maladies ou travaille à leur guérison, lorsqu'elle n'a pu empêcher l'organisme d'être troublé. L'art, dans ces deux genres de forces, vient à leur aide par des médicaments appropriés et

s'efforce de les remplacer même, si leur action est nulle ou impuissante contre le mal qui s'est déclaré. Les symptômes de cette impuissance sont l'accroissement de ce mal, le trouble des fonctions, l'altération des tissus et des humeurs, etc., qui montrent l'absence de toute réaction, ce qui ne manque pas d'avoir lieu, à moins que les forces de l'une ou l'autre espèce, qui n'en font probablement qu'une, un instant résolues ou perverties, se raniment, reprennent leur rhythme habituel, et ramènent cet équilibre qui constitue l'état de santé. Ces forces sont donc de véritables agents thérapeutiques combattant les causes et les effets des maladies, nous en préservant le plus ordinairement, à notre insu, et les guérissant parfois de même, et souvent malgré des traitements intempestifs. Ce sont là de grands médecins qui ne manquent pas à l'homme, qui ont même fait penser à quelques philosophes qu'elles suffisaient dans tous les cas et que notre science était un art inutile. Ils apportaient en preuve que plus des trois quarts de l'espèce humaine n'usaient pas du secours de cet art, sans s'en trouver plus mal; que chez ceux qui s'en servaient la médecine morale suffisait à plus de moitié, et que, dans l'autre portion, les forces médicatrices avaient plus pour fonction de remédier à des prescriptions aventureuses qu'à guérir des maladies.

Mais puisqu'on ne peut nier que, dans un certain nombre de cas, les forces médicamenteuses peuvent suppléer aux forces médicatrices ou conservatrices, ou du moins leur venir en aide, il y a donc lieu de s'en servir, et conséquemment de faire connaître les agents dont la médecine dispose : tel est le but de cet ouvrage.

Si le principe conservateur ou médicateur agit le plus souvent silencieusement, ne le voyons-nous pas aussi faire des efforts pour arriver à procurer la guérison? Qu'est-ce, en effet, que la fièvre, et certaines maladies qu'on voit journellement guérir d'autres maladies? Consultez à ce sujet, dans ce Supplément, *Fièvres* et *Maladies*, qui sont de véritables agents de la thérapeutique *vitale* dont nous énonçons ici quelques traits, mais qui pourrait devenir la base d'un travail de philosophie médicale plus complet.

M. Dutrochet vient de prouver que la *force vitale* n'est pas un être imaginaire, ainsi que quelques auteurs l'ont prétendu (*Comptes-rend. hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, 13 avril 1846).

FORDONGIANUS (Eaux de). Il y a dans ce village de Sardaigne, qui est le *Forum trajani* des anciens, des sources thermales, autrefois fort usitées des Romains. Les baigneurs actuels n'ont que des huttes de jonc pour les recevoir; mais il y a encore sur les lieux de superbes débris de constructions romaines (Valery, *Voyage en Corse, en Sardaigne*, etc., II, 115).

*FORGES-LES-EAUX. Une nouvelle source a été trouvée par M. le docteur Ciszeville, qui avait déjà écrit sur les anciennes en 1834, située à un quart de lieue de celles-ci, dans la propriété de M. Beauvais, négociant de Rouen. L'eau est trouble et un peu laiteuse ; son odeur est presque celle de l'eau croupie et atramentaire; sa saveur est ferrugineuse, très prononcée, mais nullement sulfureuse. Elle contient de l'acide carbonique libre ; du carbonate de protoxyde de fer, de chaux ; du chlorure de calcium, de sodium, de magnésium ; du sulfate de chaux, de magnésie; de la silice; une matière organique bitumineuse, etc. On peut regarder l'eau de cette nouvelle source comme une eau minérale ferrugineuse, ayant beaucoup d'analogie avec celle des anciennes; mais elle renferme une plus grande quantité de fer, et en outre une matière organique et du chlorure de calcium, dont celles-ci sont privées, ce qui fait qu'elle est utile dans les maladies du foie, propriété que ne possèdent pas les autres eaux du département de la Seine-Inférieure (*Journ. de pharm.*, XX, 1).

Un rapport très étendu sur les eaux de *Forges-les-Eaux* (Seine-Inférieure) a été fait à l'Académie royale de médecine le 19 août 1845 (inséré dans son *Bulletin*, X, 985). M. Henry, son auteur, nous apprend que les trois sources donnent 36,720 litres par jour, et il y a reconnu la présence d'un sel de fer soluble déjà annoncé par M. Robert en 1810, dont il confirme en tout l'analyse qu'il a faite de ces eaux ; mais ce sel, qui donne à ces eaux leurs qualités *spéciales*, ne se maintient pas à l'état soluble lorsqu'on les expédie: tout est séparé, au fond des vases, sous forme d'un dépôt rouge insoluble (ce qui a lieu aussi pour les eaux de Bussang, de Spa, etc.). De là la nécessité de boire ces eaux à la source, ce que le public ne fait pas, car leur usage sur place est à peu près abandonné, malgré les embellissements apportés par le propriétaire actuel, M. Ciszeville. De là aussi la nécessité de les analyser à leur source, ajoute encore M. Henry. A l'aide d'un appareil convenable, l'eau des sources, recueillie dans un bassin commun, est portée dans un lieu supérieur, où on la chauffe, pour pouvoir la donner en bain. Sa température naturelle est d'environ 7° 1/2. Elle n'opère jamais de dégagement de gaz. Sa saveur est notablement ferrugineuse. M. Henry la qualifie d'*eau ferro-crénatée* ou *crénatée-ferrugineuse*, ayant reconnu la présence d'un principe organique appelé *acide crénique* par Berzélius, au lieu du carbonique admis jadis par M. Robert. C'est le sel ferrugineux soluble qui donne à ces eaux leurs propriétés, ce qui lui a fait naître l'idée, ainsi qu'à M. Chevallier, d'employer le *crénate ferrique* en place des eaux de Forges par ceux qui voudraient en

faire usage loin des sources. M. Henry rapporte à ces eaux l'histoire de la cessation de la stérilité de la mère de Louis XIV, attribuée par d'autres auteurs aux eaux de Bourbon-Lancy, et même, nous croyons, à d'autres encore ; il ne fait nulle mention de la nouvelle source de M. Beauvais, signalée plus haut.

Gérardin et Marin. Rappart à M. le préfet (de la Seine-Inférieure) sur une nonvelle source découverte par M. Ciszeville. Rouen, 1837, in-8.— Quelques considérations sur les eaux minérales de Farges, communiquées par M. le dacteur Ciszeville (*Gazette médic.*, 1841, p. 425).—Henry. Analyse de l'eau naturelle ferrugineuse de Forges-les-Bains (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, X, 985. — 1845).

FORGES-SUR-BRIIS (Seine-et-Oise) (Eaux de) (1). Ce petit village, situé auprès de Limours, arrondissement de Rambouillet, dans une petite vallée où l'air est fort salubre, renferme plusieurs sources, dont les principales ont été recueillies dans deux établissements particuliers. Les eaux servent à la boisson et aux usages domestiques. Elles sont limpides, froides, légères, très pures, dissolvent bien le savon, gèlent rarement. Elles contiennent de petites quantités de carbonate de chaux et de magnésie, de sulfate calcaire et magnésien, des chlorures de sodium et de magnésium, et une légère quantité de matière organique, mais nulle trace d'iode ni de brome. Cette eau a paru efficace contre les scrofules, et M. Piton, médecin de cette commune depuis treize ans, n'y a jamais vu un scrofuleux, ce qu'il attribue à l'usage des eaux de ce pays. Il cite plusieurs cas remarquables de guérison de cette maladie par le même usage. M. le docteur Lenoble, de Versailles, a également vérifié leur efficacité sur trois sujets scrofuleux gravement atteints, nombre qui alla ensuite jusqu'à vingt-sept, dont le rapport que nous allons citer mentionne les observations. On doit donc ajouter confiance à la propriété de ces eaux contre la scrofule, et leur proximité de la capitale, où il y a tant de scrofuleux, permettra à ses habitants d'en vérifier les avantages.

Patissier. Rapport à l'Académie de médecine, fait au nam de la commissiau des eaux minérales, sur l'emplai des eaux de Farges-sur-Briis, contre les maladies scrafuleuses (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, VIII, 263. — 1843)

*FORMULAIRES.

Sainte-Marie (E.). Nauveau formulaire médical et pharmaceutique. Paris et Lyan, 1820, in-8.— Brera. *Ricettario clinico.* Padoue, 1825, in-8, traduit en allemand par Schanberg. 1839 ?. — Paris et Gray. Farmulaire anglais, etc., traduits par Prodhomme. Paris, in 18, 1835. Vayez les *Annales scientif.* de Ferussac, I, 275.—Fay (F.). Nouveau formulaire des médecins praticiens, 1 vol. in-18, 2e édit. 1837; 3e 1840. — Baries. Farmulaire médical de Mantpellier. Paris, 1838, in-8; 2e édit. — Banchardat (A.). Nouveau formulaire magistral, in-32, 1840; 3e édit. 1845. — D'Etilly (A.). Farmulaire éclectique, contenant des formules peu connues, 1 vol. in 18. Paris, 1839. — Edwards et Vavasseur. Nouveau formulaire pra-

(1) Il ne faut pas confondre ce Forges avec Forges-les-Eaux, qui s'appelle encore Forges-les-Bains, et Forges-en-Bray, dont nous venons de parler, ni avec Forges-sur-Loire, près Nantes (III, 278).

tique des hôpitaux, revu par Mialhe. Paris, 1841, in-32, 4e édition. — Mellinet (C). Formulaire magistral. Nantes, in-18. 1843. — Alamir Carcenac. Formulaire des formulaires du médecin-praticien. Paris, 1845, in-18.

*FORMULES.

Hartmann (X.). *Formulæ remediorum formularum medicorum*, etc. Franc f. ad Viad., 1754, in-4. — Bergeu (C.-A.). *Diss. med. hist. sistens chronol.*, etc. Lipsiæ. 1771, in-8. — Buccholz (C.-F.). Manuel pour la prescription et l'essai des médicaments. Erford, 1795, in-8 (en allemand); *id.* 1796. — Plenk (J.-J.). *Elementa pharmaco-catagraphologiæ sive doctrina de prescriptione formularum medicinalium*. Viennæ, 1799, in-8. — Deval et Gautherin, L'art de formuler. 1 vol. in 18, Paris, 1834. 2e édit., Paris, 1838, avec le nom de M. Gautherin seul. — Galtier. Traité sur l'art de formuler. Paris. 1836. — Mialhe. Traité de l'art de formuler, ou notions de pharmacologie appliquées à la médecine. Paris, 1845, in-12 (1).

FORT-LES-BAINS (Eaux minérales de). Tournefort assure que les soldats faisaient cuire des œufs et même des poules dans ces eaux, tant elles sont d'une température élevée. Il dit qu'elles sont en Roussillon, sans autre détail (*Voyage*, I, 194).

Fosset. Un des noms de la Mort du safran, *Rhizoctonia crocorum*, DC. (II, 468).

Fou. Un des noms du bananier à Tonga-Tabou. Voyez *Musa* (IV, 519).

Fougère musquée. Un des noms du cerfeuil musqué, *Scandix odorata*, L. (VI, 244), ainsi nommé de la forme de ses feuilles et de leur odeur.

— vulgaire. *Pteris aquilina*, L. (V, 534).

Fouraa. Nom que porte à Madagascar le *Calophyllum inophyllum*, L. Voyez ce mot (II, 35) et *Tacamahaca* (VI, 626). C'est le *Fouraha* de Rochon, qui dit que son bois est excellent pour la construction des vaisseaux, et qui ajoute qu'il fournit, comme le *Tacamahaca* de Bourbon, un baume de couleur verte, propre à guérir les plaies (*Voyage*, 275).

*FRAGARIA. Au sujet du *F. vesca*. L. Ajoutez :

En 1841, on nous a présenté, dans la saison des fraises, de petites graines recueillies dans des garde-robes, et regardées, dans l'un des cas, comme de petits vers intestinaux, dans l'autre, comme une substance propre à empoisonner. Nous avons reconnu dans ces deux circonstances les semences de fraisier, qui sont, comme on sait, abondantes sur le réceptacle gonflé de cette plante, que l'on regarde à tort comme le fruit. Cette année, 1845, un membre de l'Académie de médecine nous a encore remis des graines de fraisier rendues par une malade qui s'inquiétait beaucoup d'évacuer ces corps insolites.

Fragments précieux. Voyez aussi *Rubis* (VI, 129).

Fraise de Madagascar. Voyez *Toulouc* (VI, 758).

Fraisier. *Fragaria vesca*, L. (III, 286).

Framboise marine. Les femmes du Kamtschatka boivent sa râ-

(1) A ajouter aux ouvrages cités dans la note de la page 282 du tome III, During. *De erroribus in formularum prescriptione* (*Journ. de méd.* de Corvisart, Boyer et Leroux, XXVI, 43). — Boullay (P.). Dissertation sur les dangers des modifications successivement introduites dans les formules. Paris, 1834, in-8.

pure (suspendue dans l'eau?) pour hâter le travail de l'accouchement (*Abrégé des Voyages*, XVI, 341). Nous ignorons de quelle production il s'agit ici. An *Sargasso?*

FRAMBOISE SAUVAGE. Nom du fruit des *Rubus fruticosus*, *Cæsius*, etc. Voyez *Rubus* (VI, 130).

FRANC-ENCENS. Arbrisseau du Sénégal, à feuilles étroites, molles, épaisses, qui rendent un suc huileux, aromatique et astringent (*Abr. des Voyages*, II, 122).

*FRAXINUS.

D'après une observation de M. le docteur Martin-Solon, la décoction de la racine du frêne, *Fraxinus excelsior*, L., est purgative et vomitive (*Bull. génér. de thérap.* I, 163).

En Égypte, d'après M. Delile, on regarde les semences du *Fraxinus ornus*, L., comme étant aromatiques : aussi les emploie-t-on comme un condiment recherché (Relation d'Égypte, *Hist. nat*, II, 82, dans le texte).

FRAYJELON. Nom que porte au Pérou l'*Espeletia grandiflora*, Humb. (III, 153).

FRESAYE. Un des noms du *Stryx flammea*, L. (VI, 541).

*FRICTIONS. Ajoutez : Les lieux du corps où on doit les faire sont surtout les aisselles, les aines, la face interne des bras et des cuisses, parce que là sont des glandes, des vaisseaux absorbants, lymphatiques, etc., en plus grande abondance qu'aux autres parties du corps. M. le docteur Chassaignac assure que le sommet du crâne dans la partie médiane, depuis le front jusqu'à l'occiput, dans un travers de tiers de doigt, est une surface plus absorbante que celles que nous venons de nommer, et conseille de la frictionner de préférence avec les médicaments les plus actifs, qu'on emploie à petite dose, comme l'extrait de belladone, la morphine, etc.

FRIEDRICHSCHALL (Eaux minérales de). Auprès de la saline de Friedrichschall, située dans le duché de Saxe-Meiningen, on a découvert, en 1837, une source d'eau minérale saline qui a de l'analogie avec les eaux de Seidschutz, de Sedlitz et de Pullna. On y rencontre, outre les sels purgatifs qui en font la base, de l'iode, du brome et une matière organique. Elle a une saveur salée suivie d'amertume, est limpide, froide, un peu jaunâtre, et d'une odeur qui a quelque chose de sulfureux ; elle laisse échapper de l'acide carbonique en la chauffant et se trouble; elle est très riche en sulfate de soude, et en contient plus que les eaux que nous venons de nommer, et près des deux tiers des sels magnésiens de ces dernières (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, X, 756—1845). L'Académie royale de médecine a autorisé sa vente en

France, où elle pourra être employée dans les obstructions par engouement des viscères, dans la paralysie, la tendance à l'apoplexie, l'obésité, etc.

Creuzburg. Analyse des eaux de Friedrichschall (*Annuaire de chimie*, I, 216. — 1845). — Henry (O.). Rapport sur l'eau minérale naturelle saline iodurée de Friedrichschall (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, X, 756. — Juin 1845).

Frigoule. C'est encore le nom, à Montpellier, de l'*Agaricus socialis*, DC. Voyez *Gymnopus* (III, 446).

Froglo. Nom que porte à Sierra-Leone l'arbre à la noix de kola. Voyez *Sterculia acuminata*, Pal. (VI, 531). On nomme le fruit même *Frogola*.

*Froid.

Moricheau Beaupré. Des effets et des propriétés du froid. Montpellier, 1817, in 8. — Tauchou. Du froid et de son application dans les maladies. Paris, 1824, in-8. — Mémoire sur l'influence du froid sur l'économie (*Journ. hebd. de méd.* 1830). — Lacorbière. Traité du froid, de son action et de son emploi *intùs* et *extra*, etc. Paris, 1840, in-8.

*FROMAGE. Ajoutez :

En Laponie, le fromage de rennes sert à une multitude d'usages médicinaux et économiques. On en fait des topiques, des cataplasmes, des emplâtres avec la résine de sapin. Les naturels en extraient une huile en plongeant dans ceux qui sont très *faits* des fers rouges, dont ils frottent les endroits douloureux du corps; ils prennent à l'intérieur de cette huile contre les maux de poitrine (Regnard, *Voyage*, I, 115).

Le fromage frais, le caillé surtout, sert à la nourriture dans la plupart des pays de montagnes et de pâturages, avec le pain, et ce régime paraît suffire à l'entretien de la santé, et dans le peuple, surtout les femmes et les enfants, on s'en trouve fort bien, car on en consomme des quantités énormes; celui des villes use des fromages *faits*, ainsi qu'on les appelle, et riches en caséate d'ammoniaque. Comme on n'en mange que de petites quantités à la fois, il n'en résulte pas d'inconvénients. C'est de celui-là que l'école de *Salerne* a eu raison de dire : *Caseus ille bonus quem dat avara manus.*

Fruit du roi. Nom d'un fruit des Philippines, de la grosseur d'une pomme, de couleur pourpre, à pepins de la grosseur d'une gousse d'ail, à écorce épaisse, d'un goût très agréable (*Abr. des Voyages*, III, 531).

*FRUITS. Pour l'homme, le fruit est cette partie qui accompagne la semence des végétaux, et est propre à sa nourriture. Ainsi, dans l'amandier et le pêcher, arbres très voisins, le fruit est l'enveloppe charnue du noyau pour ce dernier, et l'amande renfermée dans le noyau pour le premier. Dans la fraise, il mange le réceptacle gonflé de la fleur, et dans la figue l'espèce d'involucre qui se referme sur les semences; dans l'ananas, ce sont les différentes parties de la floraison, greffées entre elles et devenues charnues, qui forment le fruit, etc. En général, on mange les fruits mûrs, d'autres fois blets, comme la nèfle, etc.

Couverchel. Traité des fruits tant indigènes qu'exotiques. Paris, 1839, in-8.—Braconnot.

Mémoire sur le principe gélatineux des fruits, précédé de quelques expériences sur le jus de groseilles (*Ann. de chim. et de phys.*, XLIII, 266). — Frémy (E.). Recherches sur la maturation des fruits (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, XIX, 784).

Fruits horaires. Fruits qui sont mûrs dans les chaleurs de l'été, de ωρα, canicule (III, 301).

Frutti di mare. Nom qu'on donne à Naples à la Sèche ou Seiche de mer, et qu'on y vend comme comestible. Voyez *Sepia* (VI, 322).

Fu-fu, Fu-tchock. Aliment chinois composé de haricots réduits en bouillie.

*FUCUS.

Ce genre de plantes pour Linné, constitue aujourd'hui une famille considérable, divisée en genres nombreux, et renfermant près de mille espèces bien caractérisées. Elles sont répandues dans toutes les mers du globe, mais celles des pays chauds et tempérés en contiennent la plus grande partie.

Déjà nous avons fait voir, dans notre article *Fucus*, qu'ils avaient une multitude de propriétés; qu'on s'en servait comme engrais; qu'on en extrayait des sels, de l'alcali, de l'iode, un principe colorant rouge, du sucre ou de la mannite (voyez l'*Annuaire de chimie*, 1845, p. 320; 1846, p. 639), de la gélatine, etc.; qu'ils servaient de nourriture dans beaucoup de pays, et qu'on leur attribuait des qualités médicales vermifuge, fébrifuge, antiphthisique, etc. Nous allons ajouter quelques documents nouveaux pour appuyer ces assertions.

Nous avons dit que plusieurs *Fucus*, retirés de l'eau, se recouvraient d'efflorescences blanches, les unes sucrées, les autres salines; les premières sont en aiguilles allongées (mannite), les autres arrondies et globuleuses (sels).

On en peut retirer des sels alcalins, mais ces sels conservent des hydriodates qui en rendent l'usage nuisible (*Journ. de chim. méd.*, 1831, 257 et 344). Ceux de soude y sont ordinairement plus abondants que ceux de potasse.

On a beaucoup parlé depuis quelques années d'une espèce appelée *Mousse d'Irlande*, ou *Mousse perlée d'Irlande*, et en anglais, *Peal moss* ou *Carragaheen*, qui est le *Fucus* (Chondrus) *crispus*, L. Cette espèce est verte étant fraîche, mais d'un blanc jaunâtre lorsqu'elle est sèche, cornée, crispée, sans odeur (sèche), sans saveur marquée. Elle se gonfle dans l'eau fraîche, et, en cinq minutes, elle en absorbe trois fois son poids, et sept en moins d'une heure. Ainsi imprégnée, elle est blanche et gélatineuse; dans cet état de mucilage, ce *Fucus* est analeptique; on en fait usage dans la diarrhée, la dysenterie, etc. On le prescrit aussi dans la phthisie, sous forme de gelée, avec le sucre, etc., ou dans de l'eau ou du lait qu'on donne dans le même cas, et aussi dans les

débilités générales, les maladies de langueur, l'excitation des organes digestifs et pulmonaires, etc. (*Bull. de thérap.*, VIII, 822).

Ce *Fucus* croît en abondance sur nos côtes de la Manche, de la Bretagne, en Angleterre, en Ecosse, en Irlande, en Espagne, etc. Il faut, avant de le sécher, le laver à l'eau douce, froide, dans plusieurs eaux, sans l'y laisser séjourner, et le faire sécher ensuite au soleil ou à un feu doux; on le trouve maintenant dans plusieurs pharmacies de Paris, ou ses préparations telles que sirop, gelée, tablettes; la dose est d'une demi-once à une once dans une pinte d'eau sucrée et un peu aromatisée, si l'on veut la boire dans la journée. On n'en possède pas d'analyse; mais il est probable que, comme tous les *Fucus*, il contient un peu d'iode. Les Anglais font un usage assez fréquent de la gelée de *Carragaheen*, dont ils prennent 5 à 6 onces par jour, en deux ou trois fois, dans les accès de toux, les affections de poitrine, etc. Ils usent plus rarement de la décoction.

Guibourt. Note sur la mousse d'Irlande (*Journ. de chim. méd.*, 1832). — Béral. Note sur le *Carragaheen* (*id.*, 1, 184, 2e série. — 1835).

M. Schacht prépare une gelée avec le *Lichen de Ceylan*, qui est le *Fucus lichenoides* de quelques auteurs (nom sous lequel il y a plusieurs espèces de *Fucus* confondues). Il a comparé la gelée du prétendu *Lichen de Ceylan* avec celles du *Carragaheen* et du *Lichen d'Islande*, et il en résulte que, pour obtenir la même quantité de gelée, il faut 24 parties de lichen d'Islande, 6 du *Fucus lichenoides* et 4 du *Fucus crispus*. Un autre médecin allemand, M. Sicmund, avait avancé qu'il n'y avait pas d'iode dans la gelée du *Fucus lichenoides*; mais, suivant M. Bouchardat, ce principe est facile à y démontrer (*Annu. de thérap.*, 1846, 143).

Fucus incurvatus, Huds. On en observe des fragments dans la mousse de Corse (IV, 496).

Les *Fucus* alimentaires sont fort répandus, et bien des peuples en font usage, ainsi que nous l'avons rapporté; le plus célèbre d'entre eux est celui dont les hirondelles salanganes font leur nid, et qui est si recherché à la Chine et dans les Moluques. En Chine, on en fait une gelée qu'on appelle *chin-chou*, que l'on mange et qu'on emploie à coller, ou comme substance gélatineuse pour donner de la transparence à de grandes feuilles de papier ou de grosses gazes qu'on place aux fenêtres en place de vitres et aux lanternes; on enduit les interstices des meubles ou autres objets avec cette gelée *chin-chou*, qu'on appelle encore *hui-tsai*. (Barrow, *Voyage*, II, 281). On lit dans celui du capitaine Broughton qu'aux îles de la Corée, au Japon (voyez *Sisai* dans

ce Supplément) et à la Chine, l'on mange des *Fucus* de diverses espèces. On les fait sécher pour en faire le commerce avec des peuplades de l'intérieur ; on s'en envoie en présent, etc. Il nomme parmi ces plantes surtout le *Fucus saccharinus*, L. (*Voyage de découvertes dans la partie septentrionale de l'océan Pacifique, en* 1795, 96, 97 *et* 98, par le capitaine Broughton, traduit par Eriès, 1807, I, 161 ; II, 152, 235). M. Siebold, qui a résidé au Japon, a remis à M. Delile, en 1838, un *Fucus* cartilagineux que l'on mange dans ce pays (*Notice sur un voyage horticole*, p. 61).

Les habitants de l'île de Pâques mangent une espèce de *Fucus* qu'ils ramassent sur les bords de la mer (*Voyage de La Pérouse*, III, 22).

Au cap de Bonne-Espérance, les esclaves se nourrissent de *Fucus* coupés en morceaux, après les avoir lavés à l'eau douce et séchés. On les fait ensuite infuser dans l'eau froide pendant cinq à six jours, en la renouvelant tous les matins. On les fait ensuite bouillir, et ils se fondent en une gelée transparente, ce qui en compose un mets qui n'est pas désagréable, d'après Barrow (*Voyage*, II, 280).

Nous avons émis l'idée, dans notre article *Fucus* du *Dictionnaire des sciences médicales* (XVII, p. 125—1816), qu'on pouvait faire une excellente gélatine ou colle-forte végétale avec la plupart des *Fucus* si abondants sur nos côtes, en nous étonnant de ce que l'on n'ait point encore exploité ce genre d'industrie, surtout d'après ce que nous venons de rapporter de l'usage que font les Chinois de certains *Fucus*, usage qui n'avait pas encore été publié en Europe en 1816, et dont le récit ne fait que nous confirmer dans notre opinion. Certainement cela aura lieu quelque jour chez nous, mais nous arrivons tard à tout. Il y a cependant là une source de richesse, à ce que nous croyons.

M. Nardo propose de préparer des espèces de bains de mer en faisant infuser des *Fucus* récoltés et qu'on laisse infuser dans l'eau ordinaire jusqu'à ce qu'elle ait acquis l'odeur marine. On pourrait en user ainsi en bains, et en boissons, suivant lui, dans les scrofules (Bouchardat, *Annu. de thérap.*, 1844, p. 66).

Le *F. potatorum*, Labill. (II, 316), est ce qu'on appelle trompette de mer.

FUIMORBO (Eaux minérales de). Eaux minérales de l'île de Corse, encore peu connues, indiquées seulement par les médecins de ce pays.

Fuirena. A Benjole, sur la côte ouest d'Afrique, on lave les enfants nouveau-nés avec une décoction des *Fuirena canescens*,

Vahl, plante de la famille des cypéracées (Bowdich, *Excursions*, etc., p. 383).

*FULICA. Le *F. parphyrio*, L., Poule sultane, oiseau de l'ordre des échassiers, originaire d'Afrique; elle est naturalisée aux bords de la Méditerranée, d'après Lémery, qui dit sa graisse résolutive, émolliente et anodine (*Dict.*, 709).

FULIGINE. Nom proposé pour la suie lavée, et débarrassée des substances étrangères. Voyez *Suie*, Dictionnaire et Supplément.

FULIGO-KALI. On donne ce nom à un mélange de suie et d'un cinquième de potasse caustique, proposé par M. Deschamps. Cette préparation a été employée à l'hôpital Saint-Louis par M. le docteur Gibert, à l'intérieur et à l'extérieur, et il lui a reconnu des propriétés résolutives, détersives et légèrement stimulantes (*Journ. de chim. méd.*, VIII, 591, deuxième série). Nous n'avons pas appris que cet emploi passager ait été poursuivi plus loin qu'à l'hôpital cité. On y ajoute parfois une petite quantité de soufre à ce mélange, ce qui donne le *Fuligo-kali sulfuré*.

*FUMARIA. M. Stenheil, qui a donné une notice sur les Fumeterres (*Archives de botanique*, I, 419. — 1833) et leurs propriétés médicinales, assure que les *F. media*, Loisel., et *F. capreolata*, L., sont d'une *saveur excessivement âcre et brûlante*, tandis qu'elle n'est que franchement amère dans les *F. officinalis*, L. Comme on emploie parfois le *F. media*, Loisel., très voisin du *F. officinalis*, cela pourrait expliquer le cas où M. Barbier a vu le suc de fumeterre purger. Pour nous, qui connaissons les affinités des *F. officinalis*, L., et *media*, Loisel., nous doutons de l'assertion de M. Stenheil, à moins, comme cela est présumable, qu'il n'ait voulu parler du *F. media*, DC. (*non* Loiseleur), plante qui est une variété du *F. capreolata*, L., comme l'autre, le *F. media*, Loiseleur (*non* DC.), l'est du *F. officinalis*, L. Alors, on doit avoir bien rarement à s'assurer de son assertion, car le *F. capreolata*, L., et sa variété sont aussi rares chez nous que l'*officinalis* et ses variétés y sont communs.

FUMETERRE. Un des noms du *Fumaria officinalis*, L. (III, 311). Voyez aussi l'article ci-dessus.

*FUMIGATIONS. Ajoutez: On a employé avec quelque succès une sorte de fumigation contre la surdité. Elle consiste à se remplir la bouche de fumée de tabac ou de celle de toute autre plante à l'aide d'une pipe, et, après avoir retiré la pipe, à fermer le nez et la bouche en poussant ferme sur cette fumée, qui tend à sortir par les trompes d'Eustache et le conduit externe de l'oreille, en débouchant, par conséquent, ces conduits. On a vu ainsi des sourds récupérer l'audition en peu de temps, en renouvelant

cette opération plusieurs fois par jour. Lors du passage par l'oreille, les malades disent éprouver le bruit d'une sorte de détonation. Ce moyen réussit surtout lors des surdités venues à la suite d'affections catarrhales (Debreyne, *Thérap. appl.*, p. 65).

Les fumigations peuvent se diviser en celles où on expose les parties au contact de la vapeur et celles où on aspire cette vapeur. Pour ces dernières, voyez *Aspiration*, p. 74 de ce Supplément.

FUMO BRAVO. Un des noms de l'*Élephantopus martii*, Graham, d'après Martius (*Syst. mat. med. bras.*, p. 9). Cette plante est appelée par ce dernier auteur *Fuma brava* (que l'imprimeur a écrit dans notre Dictionnaire *Fuma brara*), qu'il rapportait d'abord à un *Ageratum*, puis ailleurs à l'*Elephantopus scaber*, L. (III, 67). C'est l'*Erva* ou *Ervo do collegio* des Portugais du Brésil.

FUNGO CORVO. Probablement synonyme de *Fungo carbonario* (V, 445).

— DORMIENTE. Nom que porte en Toscane l'*Agaricus nivalis*, Vahl. (III, 446).

— MAZZUOLO. Nom que porte en Toscane l'*Agaricus nivalis*, Vahl. (III, 446).

FURUBE. Poison vénéneux du Japon. Voyez *Tetraodon*, VI, 702).

FUSTIC. Synonyme de Fustique et Fustèque. Voyez *Broussonetia* (I, 673).

G

*GADUS.

Nous n'avons guère à ajouter que quelques détails sur l'emploi de l'huile de foie de morue, *Gadus morrhua*, L., chez nous, pour compléter ce que nous avons à dire sur ce sujet.

Ce sont surtout les peuples du nord de l'Europe qui ont mis en vogue l'usage de cette huile, qu'on tire de la Hollande, pour l'emploi économique qu'on en fait dans les arts; mais on devrait recommander à ceux qui en font le commerce d'en avoir de pure et de fraîche pour l'emploi médical. Les Allemands l'ont fort vantée contre les scrofules et les maladies qui peuvent en dériver, comme l'arthritis; le rhumatisme, la phthisie, l'ostéomalaxie, le cancer même, et tous citent des guérisons, dont quelques unes paraissent miraculeuses. Il résulte de l'expérience de M. le docteur Taufflied, médecin à Barr (Bas-Rhin), qu'elle exerce une influence favorable sur l'état général des individus lymphatiques. Elle jouit surtout de la propriété de guérir les scrofules des os (le rachitisme), le carreau, l'arthritis chronique scrofuleux ou rhumatismal. La carie avec plaie et engorgement des parties molles exige que le traitement interne par l'huile de morue soit secondé par un traitement local. L'huile de morue doit être administrée avec persévérance et pendant plusieurs mois pour produire des résultats avantageux (*Gazette méd.*, 1839, p. 705). La dose pour les adultes

est de deux ou trois cuillerées à bouche, soit seule, soit dans une émulsion d'amandes douces (moitié pour les enfants). M. le docteur Gibert, médecin de l'hôpital Saint-Louis, l'a donnée à une once et demie par jour, dont un tiers en frictions, pendant deux ans, à une jeune fille qui portait un ulcère carcinomateux (esthiomène scrofuleux), qui a bien guéri, et dont la maladie avait résisté à tous les traitements mis en usage jusque là. Cependant ce médecin avoue qu'elle a échoué chez plusieurs des scrofuleux auxquels il l'avait administrée (*Revue méd.*, 1844, p. 229). M. Trousseau recommande aussi l'huile de foie de morue, à la dose de 2 à 3 gros par jour, comme le meilleur remède qu'on puisse employer contre le rachitisme. Chez le plus grand nombre des enfants, il y a de l'amélioration dès le huitième ou dixième jour de cette maladie, qu'il attribue, avec tous les médecins, à un allaitement insuffisant ou à sa privation, à quoi on doit ajouter la mauvaise qualité de la nourriture, surtout de l'animale, d'après M. Jules Guérin. M. Trousseau distingue, sous le rapport du succès, le rachitisme des scrofules; suivant lui, l'huile de morue serait très efficace contre la maladie des os, tandis que les affections scrofuleuses ne seraient que bien peu modifiées par ce médicament (*Abeille méd.*, décembre 1844); mais cette opinion étant en contradiction avec celle reçue par la majorité des médecins, il est probable qu'il y a eu quelque confusion dans son diagnostic sur ces deux maladies, si voisines l'une de l'autre, et souvent bien difficiles à distinguer nettement entre elles. On l'a donnée dans l'*Arachnitis*.

MM. Vingtrinier et Pereyra ont surtout vanté cette huile contre la phthisie. On l'a aussi prescrite contre les lombrics et les ascarides, et topiquement contre les nuages de la cornée.

Le docteur Huss, de Stockholm, dit qu'il n'y a que l'huile de morue noire qui soit bonne; que la blanche est inerte; que la brune a bien quelques propriétés, mais qu'elles sont loin d'égaler celles de la morue noire.

M. le docteur Rayer nous a dit il y a plusieurs années (2 février 1841), à l'hôpital de la Charité, que c'était à tort qu'on l'avait cité comme préconisant l'usage de l'huile de foie de morue, attendu que jamais il n'en avait employé une goutte. Ceux qui l'ont représenté comme un des fauteurs de ce médicament l'ont prié de trouver bon qu'on mît cette opinion sur un homonyme allemand, sans s'inquiéter s'il en existait véritablement, afin de ne pas avoir à se désister de cette assertion. Cela nous rappelle l'anecdote du professeur P..., qui, ayant porté une accusation grave contre un

médecin de *Paris*, et celui-ci s'en trouvant offensé, le professeur mit à l'*errata* du livre : *Paris*, lisez *Pavie*.

L'huile de foie de raie paraît avoir les mêmes propriétés que celle de morue. Voyez *Raia* (VI, 7) et ce mot *Raia* dans ce Supplément.

Carron Duvillards. Emploi de l'huile de morue dans le traitement des taches et des nuages de la cornée (*Bull. de l'Acad. de méd.*, mars 1837).— Note sur la présence de l'iode dans l'huile de foie de morue (*Journ. de pharm.*, XXIII, 501. — 1837). Bennett (J.-H.). *Teatrice on the oleum jecoris aselli*. London, 1841, in-8. — Emploi de l'huile de morue dans l'arachuitis, les scrofules, le rhumatisme chronique, la phthisie (*Journ. de méd. pratiq. de Montpellier*, décembre 1841). — Hirtz (A). Emploi thérapeutique de l'huile de foie de morue. Strasbourg, 1842, in-4 (Thèse). — Jongh (J.). *Disquisitio comparativa chemico-medica de tribus olei jecoris aselli speciebus*. Lugduni Batavorum, 1843, in-8. (Ces trois sortes d'huiles sont celles des morues noire, brune et blanche, races de la même espèce *Gadus morrhua*, dont on fait usage presque indistinctement. — Delstanche. Usage de l'huile de foie de morue dans la phthisie, (Bouchardat, *Annu. de thérap.*, 1846, p. 227).

GAGARELLA. Un des noms du *Mercurialis annua*, L. (IV, 371) en Saintonge.

GAGNA. Arbuste du Congo, dont la décoction est bonne contre le mal d'estomac et à rétablir les convalescents (Douville, *Congo*, etc., II, 25).

*GAIAC, GAYAC. Voyez *Guajacum* (III, 431).

*GAJAMARIOLA. Ce nom est celui d'un *Cassia*. Pour les uns, c'est le *C. hirsuta*, L., F., *Fedegoso* ou *Fedegosa* des Brésiliens. Pour les autres, c'est le *C. occidentalis*, L., ainsi que nous l'avons dit à *Cassia* (II, 129).

*GALACTODENDRUM UTILE, Kunth (*Brosimum galactodendrum*, Don). L'*Hoya*, ou *Hya*, dont nous parlons à cet article (III, 321), est le *Tabernæmontana utilis*, Smith (VI, 624), qui fournit un suc blanc, lactiforme, alimentaire. L'*Asclepias lactifera*, L. (I, 466), qui est le *Gymnena lactifera*, R. Brown, est un troisième exemple d'un végétal fournissant un suc blanc alimentaire. Une brochure de Semmola indique le *Ficus galactofera* de Ténore (qui est pour le premier le *Galactodendrum speciosum*) comme un quatrième, si ce végétal est différent de l'espèce de Humboldt. Nous avons indiqué, page 282 de ce Supplément, l'*Euphorbia balsamifera*, Ait., comme un cinquième arbre à la vache. On remarquera que ces arbres appartiennent tous à des familles où les végétaux ont des principes actifs, souvent vénéneux, et qu'il a fallu une modification profonde dans leurs principes constituants, pour que leur suc blanc, ordinairement délétère, pût devenir doux et nourrissant.

Boussingault et Mariano. Mémoire sur le lait de l'arbre à la vache (*Annal. de physiq. et de chim.*, XXIII, 219). — Cottereau. Sur le lait végétal fourni par le Palo de vacca (*Journ. de chim. méd.*, VI, 405.— 1830).— Semmola (G.). Essai physico-chimique sur le lait du *Galactodendrum speciosum*, 1841 (en italien).

GALANG-LAUT. Nom que porte à Ternate le *Sesuvium portulacastrum*, L. (VI, 334).

*Galanga. Voyez *Maranta* et *Vuendrang* dans ce Supplément.

*Galbanum. Voyez *Bubon* dans ce Supplément.

*Galène (Fausse). On donne encore ce nom au sulfure de zinc. Voyez *Zinc* (VI, 990).

*Galéopsis. Ajoutez : Le *G. tetrahit*, L., espèce commune dans les lieux herbeux, pierreux, a des semences dont on retire de l'huile dans les Ardennes (*Journ. d'agricult. prat.*, I, 142), ce qui est rare dans la famille des Labiées.

Galère. Nom français de l'*Holothuria physalis*, L. Voyez *Holothuries*(III, 519) et *Physalies* (V, 294).

Galinsoga. Genre de la famille des Radiées corymbifères, dont l'une des espèces, le *G. parviflora*, Cav., plante annuelle du Pérou, y est usitée comme masticatoire, antiscorbutique, vulnéraire. On s'en sert comme chez nous de la Pyrèthre, et on en boit le suc. Les *G. quadriradiata*, R. P. (appelé *Pocoyuyu* dans ce pays) et *G. quinqueradiata*, R. P., n'en sont que peu distinctes et viennent aussi au Pérou. Le *G. parviflora* est le deuxième *Bidens* dont nous avons parlé à *Bidens* (I, 596), figuré par Feuillée, tome II, p. 744, tab. 32, de ses *Plantes du Chili*. On l'appelle au Pérou *Paica-Yulo*.

*Galipea officinalis, Hanc. Ce végétal ligneux, de la famille des Rutacées, qui habite l'Amérique australe, a une écorce aromatique employée comme tonique, diurétique et diaphorétique dans ce pays. Son examen chimique a fait le sujet de la Thèse de M. Husband, soutenue à Philadelphie en 1833; il y a trouvé de la gomme, un principe amer, de l'huile volatile, une matière colorante, de la magnésie, de la chaux et du ligneux. Il conclut que les effets toniques de cette écorce sont dus au principe amer, et ses effets diurétiques et diaphorétiques à l'huile volatile (*Journal de chimie médicale*, X, 334).

La véritable Angusture est l'écorce du *Galipea cusparia*, St-Hil. et DC (*Cusparia febrifuga*, Humb.). Quant à la fausse, c'est l'écorce du *Strychnos nux-vomica*, L. Voyez : *Angusture* (I, 300) et ce mot, p. 46 de ce Supplément.

Galipot, Garipot. Rectifiez : Suc épaissi, à l'air, du pin maritime et de plusieurs autres espèces. Voyez *Térébenthine* dans ce Supplément.

*GALIUM. Le *G. verum*, L., ou Caille-lait jaune, déjà préconisé dans le traitement des scrofules par Gaspari et Cyrillo, a été vanté depuis par Ferramosca dans cette maladie, au point qu'il le regarde comme supérieur aux remèdes regardés comme les plus efficaces et même à l'iode; mais, suivant lui, il ne faut l'employer que dans les cas de scrofules purs et simples. L'analyse chimique y démontre de l'acétate de potasse, de l'acide gallique

et du tannin, ce qui explique, aux yeux de ce médecin, les avantages qu'il en avait retirés empiriquement. On donne son suc à l'intérieur à 2 et même à 4 onces, et on applique la plante pilée sur les parties malades (Bouchardat, *Annu. de thérap.*, 1843, 71).

GALIUM ALBUM, Offic. Nom officinal du caille-lait blanc, *Galium mollugo*, L. (III, 326).

— LUTEUM, Offic. Nom officinal du caille-lait jaune, *G. verum*, L. (III, 326).

*GALLA TINCTORIA, TURCICA. Noms officinaux de la noix de galle. Voyez *Quercus* (V, 582).

*GALMIER (Eaux de Saint-).

Henry (O.). Résumé des travaux sur plusieurs analyses d'eaux minérales naturelles, Saint-Galmier, etc. (*Journ. de pharm.*, XXV, 613). — Ladevèze (J.-E.-F.). Essai sur les eaux minérales de Saint-Galmier. Paris, 1844, in-8, 7e édit. (Il y a un nouveau titre de 1845.)

GALTIER (Eaux du Pré). Elles sont voisines de celles de *Cransac*, et sont nommées seulement dans le Rapport sur celles-ci, dans le *Bulletin de l'Acad. royale de médecine* (V, 265—1840).

GALUCHAT. Peau préparée du *Squalus americanus*, Gmel. (VI, 517).

*GALVANISME.

Le docteur Thomas Radfort a proposé l'emploi du courant galvanique dans le traitement des hémorrhagies utérines; on le dirige dans l'utérus, et la contraction musculaire qu'il cause met fin à l'hémorrhagie (*Journal de chirurgie*, juin 1845).

Brugnatelli (L.-G.). Observations sur le galvanisme. Pavie, 1800. — Person (C.-C.). Théorie du galvanisme. Paris, 1831, in-4 (Thèse).— Lisicki. Emploi du galvanisme dans quelques cas de paralysie partielle. Paris, 1837, in-4. (Thèse). — Cruselli (G.). Traité du galvanisme considéré sous le rapport thérapeutique. Saint-Pétersbourg, 1841, in-8 (en russe). — *Id.* Première addition au Traité sur le galvanisme, etc. Saint-Pétersbourg, 1842, in-4 (en russe). — Chapot (L.). Du galvanisme en général et de ses effets physiques, chimiques et physiologiques, et de ses applications médicales. Montpellier, 1842, in-4. (Thèse).

GALVANOPUNCTURE. Opération qui consiste à faire communiquer deux longues aiguilles enfoncées dans les chairs, à l'aide des chaînes d'une pile galvanique, comme l'*électropuncture* (III, 331) les faisait communiquer à l'aide de chaînes communiquant à une machine électrique. Nous avons employé sur nous-même ce procédé fort douloureux, pour une névralgie du genou, qu'elle a suspendue pendant vingt-quatre heures seulement après la première séance; nous y avons renoncé après la seconde, à cause de l'augmentation du mal et de l'engorgement qui s'était formé en manière de cordon cartilagineux entre les deux piqûres dont les plaies persistantes ont été plus de deux mois à se fermer.

M. le docteur Pétrequin, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, vient de proposer la galvanopuncture pour la guérison des anévrismes. Partant de ce principe qu'un courant galvanique qui traverse le sang ou le blanc d'œuf coagule ces deux liquides,

il a pensé que le sang de la poche anévrismale se coagulerait s'il le faisait traverser par ce courant. Il a essayé trois fois ce moyen thérapeutique et a réussi sur un anévrisme de la temporale; il a échoué dans deux autres cas, celui d'un anévrisme du pli du bras et sur un autre de l'artère ophthalmique, mais par des circonstances qu'il ne désespère pas de vaincre lorsqu'il aura plus d'habitude de ce mode d'opérer. Il pense que le sang coagulé dans le sac ne permettra plus le passage du sang liquide dans le vaisseau, et qu'un travail réparateur s'opérera sur les parois et les réduira beaucoup. Déjà M. Pravaz avait eu cette idée; mais M. Pétrequin l'a mise en pratique le premier. On doit encourager ce mode de traiter les anévrismes, dont le docteur Ciniselli de Crémone vient d'éprouver un nouveau succès, qui ne comporte aucun danger, et qui laisse cours aux autres moyens employés jusqu'ici, s'il ne réussit pas (*Comptes-rendus des séances de l'Acad. des sc.*, 3 nov. 1845).

Nous devons dire que, dans la plupart de sacs anévrismaux, les parois sont revêtues de couches fibrineuses que le sang traverse sans toucher au tissu de l'artère, et que pourtant le développement de leurs parois n'en continue pas moins; nous avons même vu un cas où le sang s'était creusé une route artificielle de plus de 6 à 8 pouces au travers d'une masse fibrineuse considérable, recouvrant et servant pour ainsi dire de doublure aux parois dilatées de l'artère aorte, dans laquelle masse il continuait son cours, comme s'il n'y avait pas pas eu d'anévrisme. Ce conduit était si ancien, qu'on y observait une sorte de membrane organisée, revêtant la route que s'était frayée le sang.

Galvezia (Pitavia) punctata, R. et P. Ce végétal chilien et péruvien, de la famille des Laurinées, a ses feuilles, pérennes, employées comme aromatiques, carminatives, résolutives et stomachiques (*Dict. des sciences nat.*, XLI, 160).

Galwi. Voyez l'article *Saratova* (VI, 224).

Gamelleira. Nom du *Ficus doliaria*, Martius, au Brésil. Voyez *Ficus*, p. 300 de ce Supplément.

Gandhasaté. Racine odorante de l'Inde qu'on y emploie comme parfum (*Journ. de pharm.*, XIX, 607).

*Gangi. Nom du fruit du *Ximenia americana*, L., au Congo (VI, 972).

*Garbausos. Nom arabe des pois chiches à Alger.

Garoa. Probablement synonyne de *Garo*. C'est, dit l'*Abrégé des Voyages* (VI, p. 155), une sorte d'aloès ou de calambac, dont le bois odorant est brûlé comme parfum en Orient. On l'emploie aussi en marqueterie.

Garoe. Nom du *Laurus indica*, L., à l'île de Fer (Bory, *Voyage aux îles Fortunées*, p. 220).

GARGOULETTES. Vases comestibles au Mogol. Voyez *Terres comestibles* (VI, 691).

GARIPOT. Un des noms du *Pinus picea*, L. (V, 326), et du suc épaissi à l'air de plusieurs Pins. Voyez *Térébenthine* dans ce Supplément.

GAROUSSE. *Lathyrus cicera*, L. (IV, 47).

GARRIS (Eaux minérales de).

Salaignac. Mémoire ayant pour objet l'analyse de l'eau minérale sulfureuse de Garris (Basses-Pyrénées). (*Journ. de pharm.*, XXV, 97).

*GARUM. Complétez cet article par celui de *Scomber* (VI, 268).

*GASTEROSTEUS SALLATRIX, L. C'est le *Pomatomus skib*, Lacép. (V, 446).

GASTOLE. Nom français du *Momordica operculata*, L. (IV, 444).

GATTA GAMBEER. Un des noms de pays du *Nauclea gambir*, Hunter (IV, 585).

GATTILIERS (les). Synonyme de *Verbénacées* (VI, 867).

*GAULTHERIA PROCUMBENS, L. L'infusion de ses feuilles, dont nous avons goûté, est agréable à boire, étant sucrée, et nous en avons vu faire usage à Paris dans les maladies des voies urinaires. Les marins qui vont à Terre-Neuve ne manquent pas d'en rapporter en France. On emploie depuis quelque temps, dans le commerce de la parfumerie, une essence appelée de *Winter green*, que l'on retire par la distillation des feuilles dn *Gaultheria procumbens*, L., et qui est la plus pesante de toutes huiles volatiles. On trouve une analyse de cette huile essentielle dans les *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, XVII, 1348—1843. On dit qu'elle entre dans un remède antisyphilitique aux États-Unis.

GAZ HILARIANT. Voyez *Protoxyde d'azote* (I, 514), et le même mot, page 87 de ce Supplément.

GAZON ANGLAIS. Un des noms du *Lolium perenne*, L., Ray-grass des Anglais (IV, 141).

— D'ESPAGNE, D'OLYMPE. Noms français du *Statice armeria*, L. (VI, 527).

GEDWER. Nom que Clusius (*Exotic.*, 378) donne à une espèce de Zédoaire.

*GEILNAU (Eau minérale de). Ajoutez : M. Liebig, qui a répété son analyse, a trouvé qu'elle contenait du chlorure de sodium, du sulfate de potasse, des carbonates de soude, de chaux, de magnésie, de protoxyde de fer, de la silice et de l'acide carbonique libre. 100 grammes d'eau, prise à la source, contiennent 168,30 centigrammes de cet acide libre (*Journ. de pharm. et de chim.*, II, 137—1842).

GEITJE. Nom que porte au cap de Bonne-Espérance une sorte de Lézard, *Lacerta geitje*, Sparm. (IV, 7).

*GÉLATINE. Nous avons, dans notre article sur cette substance, dit tout ce qu'il était utile d'en savoir comme objet médicamenteux. Depuis qu'il est écrit, une opinion a été émise, la seule que nous devions examiner pour compléter notre travail.

On a élevé des doutes sur les qualités alimentaires de la géla-

tine. On a prétendu qu'elle ne nourrissait pas, et de plus qu'elle causait des maladies à ceux qui ne prenaient qu'elle pour tout aliment. M. Gannal est un des premiers qui aient écrit que la gélatine était une nourriture dangereuse; que non seulement elle n'était pas alimentaire, mais que les animaux qu'on soumettait à n'avoir qu'elle pour aliment tombaient dans des cachexies qui les faisaient périr. Il a soutenu et soutient encore cette opinion. M. Donné a également prétendu établir les propriétés délétères de la gélatine comme aliment, et a aussi publié des notes pour appuyer son opinion. M. D'Arcet, fort de son expérience, de celles de plusieurs hôpitaux où on fait depuis longues années l'emploi de la gélatine pour remplacer une portion de la viande qui sert à confectionner le bouillon, a continué son usage et à prétendre non seulement à l'innocuité de la gélatine, mais encore à ses avantages comme aliment, associée à d'autres substances nutritives.

Voici un résumé donné par M. D'Arcet pour appuyer la nécessité de l'emploi de la gélatine comme aliment. En 1789, chaque habitant de Paris consommait 7 onces de viande par jour; en 1838, 5 onces 1/2 seulement, et pourtant son prix a toujours été en augmentant. En 1842, il y avait 85,000 pauvres à Paris, outre les gênés et les nécessiteux, mal qui augmente tous les jours. Dans un état de choses aussi funeste et aussi dangereux, est-il prudent, dit le savant économiste, de ne pas employer pour le soulagement des malheureux toutes les ressources alimentaires disponibles? C'est après une expérience de quatorze années dans les hôpitaux, les comités de bienfaisance, les dépôts de mendicité, etc., à Paris, Lille, Lyon, Metz, Strasbourg, Utrecht, etc., que M. D'Arcet a pu se convaincre qu'il avait rendu un grand service à l'humanité en persévérant à recommander l'emploi de la gélatine convenablement préparée avec les os frais de la viande de boucherie, dont les hôpitaux ont eu à vendre 130,660 kilogrammes en 1841, à 12 francs les cent kilogrammes. On extrait 92 p. 100 de gélatine de ces os, suivant M. D'Arcet (*Moniteur de l'industrie*, nov. 1843).

W. Edwards a fait des expériences nombreuses pour s'éclairer sur les avantages et les inconvénients de la gélatine, et il est arrivé, par une déduction rigoureuse de faits, à conclure que la gélatine était un aliment favorable lorsqu'elle était employée convenablement. Enfin une commission composée de plusieurs membres de l'Académie des sciences, nommée à la demande de M. D'Arcet, après neuf années de travail et de recherches propres à s'éclairer, a conclu que, donnée seule, la gélatine ne nourris-

sait pas suffisamment, et que, si on persistait à ne donner qu'elle aux animaux, ceux-ci pouvaient en périr par une sorte d'inanition ou de décomposition des humeurs ; quant à l'homme, la commission a dit qu'elle n'avait pas examiné sur lui les effets de la gélatine, et qu'elle ne pouvait rien conclure quant à présent. Depuis ce Rapport, publié en 1841, la question de la gélatine est à peu près assoupie, et celui qui s'était donné mission de la défendre des attaques parfois passionnées et même violentes dont elle a été l'objet étant mort, il semble que la querelle le soit aussi. On peut craindre que le chagrin causé par ces attaques dans une question toute scientifique et d'humanité, qui aurait dû être traitée avec tous les ménagements que méritait le savant chimiste qui s'en était fait le défenseur, n'ait pas été étranger à sa perte prématurée.

M. D'Arcet n'a jamais dit qu'il fallait nourrir avec de la gélatine seule, et surtout il n'a jamais dit qu'il fallait employer des gélatines grossières extraites des peaux d'animaux ou de rognures d'intestin, de la colle forte, en un mot. Il n'employait et ne donnait que celle des os de viande de boucherie, et même des os frais. C'est en prenant cette double précaution qu'il affirme que la gélatine est un aliment sain, et qu'elle peut suppléer, pour la nourriture de l'homme, une portion de la viande qu'elle y remplacerait, procurer par conséquent une économie considérable pour les hôpitaux, les pauvres, et tous les grands rassemblements d'individus. C'est pour en avoir agi autrement, involontairement peut-être, qu'on a pu avoir des mécomptes qu'il serait injuste de rejeter sur la substance mal employée. Il y a des opinions populaires qu'il est difficile de ne pas admettre, et certes celle de la salubrité de la gélatine est de ce nombre. Toutes les gelées de viande sont reconnues de tout temps pour l'aliment le plus nourrissant et le plus digestible que nous connaissions, et tous les raisonnements du monde auront bien de la peine à ôter cette antique opinion chez ceux qui s'occupent d'économie domestique et de ménage.

D'après M. Baudrimont, la gélatine n'existe pas. C'est une transformation du tissu cellulaire qui, lui, est insoluble dans l'eau froide, et le tissu cellulaire n'est, à ses yeux, que de l'albumine (*Thèse du concours pour la chaire de matière médicale*).

Il faut qu'avant de se servir de la gélatine, on la fasse tremper un quart d'heure dans l'eau froide, sans quoi elle se dissoudrait mal.

Fabroni (J.-V.-M.). De l'extraction de la gélatine des os. Pistoie, 1816 (en italien). — Edwards. Recherches statistiques sur l'emploi de la gélatine comme substance alimentaire. Paris, 1835, in-8. — Donné. Mémoire sur l'emploi de la gélatine comme substance alimen-

taire. Paris, 1835, in-8.—Rapport fait à l'administration du dépôt de mendicité de la ville de Lyon, sur l'emploi alimentaire de la gélatine. Sept. 1838 et 39, in-8.—D'Arcet. Nouveaux documents sur la gélatine, en 1840.— *Id.* Note sur l'emploi continu et régulier de la gélatine pendant neuf années. Paris, 1838, in-8. — Bergsma. Lettres (5) adressées à M. D'Arcet, sur l'emploi de la gélatine, in-8. Utrecht, 1842. — Magendie. Rapport fait à l'Académie des sciences au nom de la commission dite de la gélatine. Paris, 1841. (*Comptes-rendus hebd. de l'Acad. des sc.*, XXIII, 237. — Lainé. Gélatine. Quelques erreurs à son égard. Paris, 1843, in-4. — D'Arcet. Amélioration du régime alimentaire des hôpitaux (à l'aide de la gélatine). Paris, 1844, in-8. — Ces deux dernières brochures répondent au rapport de M. Magendie (1).

*GEMIL (Saint-) en Portugal. Ajoutez: D'après ce que nous écrit M. José de Mello, le 3 janvier 1835, il résulte que ces eaux thermales sont très estimées contre les rhumatismes dans ce royaume.

*GEN SENG. Ajoutez: Un missionnaire français qui a résidé quinze ans à la Chine, évêque de Colombo, et vicaire apostolique de la Mantchourie, l'abbé Vérolle, a apporté à Paris des racines de *Gen seng*, dont il a bien voulu nous remettre. Elles sont de deux espèces. La naturelle est blanche comme la racine d'iris, grosse comme le doigt, dure, compacte, sans fibrilles, un peu ridée, ayant quelques côtes, divisée en bas en deux ou trois rameaux, ou terminée par un seul recourbé; en haut, elle est resserrée en un collet dont part la tige. La pellicule est peu épaisse et à peine apparente. Cette racine n'a nulle odeur, et sa saveur est un peu piquante d'abord, puis un peu sucrée, et ensuite assez analogue à celle de la Réglisse. L'autre est, dit-on, la même espèce confite; elle est semi-transparente, en morceaux droits, plus minces, plus longs et plus unis que la première; on n'y distingue plus de tissus ni de pellicule extérieure, le sucre ayant pénétré partout. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que sa saveur a aussi quelque chose de la Réglisse, mais n'est pas sucrée comme nos fruits confits, dont elle a la teinte. C'est surtout dans la Corée qu'on prépare le Gen seng confit; le naturel se tire surtout de la Tartarie mongole, où il est très rare. Au dire de l'évêque de Colombo, le prix du Gen seng est considérable et l'égal de celui du diamant. Il assure qu'il vaut 3,000 fr. l'once et 50,000 fr. la livre; celui de la Corée est bien moins cher, parce qu'il est bien plus commun; mais il coûte encore 400 fr. l'once. On comprend qu'il n'y a que l'empereur et les plus riches mandarins ou gens d'une grande fortune qui puissent faire usage de cette précieuse racine; c'est pourquoi les voyageurs ordinaires ne peuvent s'en procurer, et il a fallu que des néophytes chrétiens en procurassent en cachette au missionnaire, aujourd'hui prélat chinois, pour qu'il pût en apporter quelques racines en

(1) Tous les documents de M. D'Arcet sur la gélatine ont été réunis en un volume in-8.

France. On leur attribue de grandes propriétés ; elles ont surtout, aux yeux des stupides Chinois, celle de prolonger la vie : aussi ne veulent-ils pas qu'elles sortent de leur empire, et il y a peine de mort contre celui qui tenterait d'en donner à l'étranger ou d'en répandre la semence, peine qui s'élude facilement dans un pays si mal gouverné et si vaste, selon les rapports de notre compatriote. D'après quelques cures racontées par lui, il paraît que cette racine est un tonique merveilleux, qui fortifie en peu d'instants celui qui en ingère, auquel elle donne une vie nouvelle. Il paraîtrait même qu'il ne faut en prendre que gros comme une noisette à la fois pour procurer ce résultat, et qu'il ne serait pas sans danger d'en administrer davantage, circonstance que nous ne croyons nullement, d'après le peu de sapidité de cette racine. Il est vrai que nous n'avons goûté que des parcelles de chacune, ne voulant pas gâter nos échantillons. L'abbé Vérolle nous a remis aussi des graines de Gen seng, venant de celui de la Corée, qui nous ont paru être celles d'une Araliacée ; mais elles sont un peu altérées et n'ont levé ni au Jardin du Roi ni à celui de Caen, auxquels il en avait aussi donné. Dans le premier de ces établissements, on a reçu à plusieurs reprises, de la Chine, des graines de soi-disant Gen seng, qui ont donné le plus souvent l'*Aralia hispida*, Michaux, mais pas toujours. Or, cette espèce croît aussi dans l'Amérique septentrionale, ainsi que nous l'avons dit du *Gen seng* du père Lafitau.

Lorsque, dans l'article *Gen seng* (III, 356) de notre Dictionnaire, nous concluions que cette substance était peut-être aujourd'hui un être fabuleux, nous ignorions ces détails, que nous avons tout lieu de croire exacts, mais probablement fort exagérés par les rapports des naturels. Cependant ils nous laissent toujours dans l'incertitude où nous étions de savoir s'il y a plusieurs Gen sengs, et nous confirment dans l'opinion que nous émettions alors, que ses propriétés sont pour le moins fort incertaines et peut-être fabuleuses, car une vertu si admirable que celle de prolonger les jours ou de ramener facilement la santé aurait franchi depuis longtemps, malgré tous les obstacles, les frontières du Céleste-Empire, et serait, comme le Thé de ce pays, répandu dans tout l'univers.

Paw (*Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*, I, 176) cite un ouvrage de Deckers rempli, dit-il, d'enthousiasme sur cette plante. Comme il ne s'explique pas et que cet ouvrage ne nous est pas connu, nous ne savons si c'est à un médecin ou à un poëte hollandais de ce nom qu'on le doit.

GENDARUSSA. Nom de pays du *Justicia gendarussa*, L. (III, 700).

GENÊT D'ESPAGNE. Nom français du *Spartium junceum*, L. (III, 354).

— ROUGE. Nom français de l'*Osyris alba*, L. (V, 125).

GENETTE. Un des noms français du *Narcissus poeticus*, L. (IV, 570).

GENÉVRIER ROUGE DE VIRGINIE. *Juniperus Virginiana*, L. (III, 698).

GENGILÉE. Un des noms du Sésame. Voyez *Sesamum* (VI, 322).

*GENIS (Eaux de SAINT-). Cette source contient de l'iode assez abondamment, ce qui explique ses propriétés contre le goître. On l'emploie contre l'obésité, les engorgements du foie et des glandes, etc. On la boit par verrée. Il n'y a pas de baignoires.

GENSENG. Voyez *Gen seng*, Dictionnaire (III, 356), et l'article de la page 324.

*GENTIANA.

Le *G. chirayita*, Roxb., espèce de l'Inde, y est regardé comme très efficace dans les obstructions des viscères, ou pour exciter la sécrétion de la bile. Associé au *Guilandina bonduc*, L., il guérit les fièvres intermittentes (*Medico-botanical Society of London*, janvier 1831).

G. lutea, L.

Guillemin et Jacqnemin (d'Arles). Essai d'une analyse chimiqne du *Gentiana lutea*, L. (*Journ. de pharm.*, avril 1819).

GENTIANE CROISETTE. *Gentiana cruciata*, L. (III, 362).

— DES MARAIS. *Gentiana pneumonanthe*, L. (III, 365).

*GENTIANEINE, GENTIANIN, GENTIANINE. Ajoutez : Il résulte des recherches de M. Leconte : 1° que la *Gentianine*, qui était considérée comme le principe amer de la gentiane, ne contient qu'une faible proportion de l'amertume de la racine (du *G. lutea*); elle est composée de *Gentisine* ou matière cristallisable insipide, et de proportions variables de matière amère, grasse, odorante; 2° que la matière cristalline de la gentiane, que M. Leconte appelle *Gentisine*, est un corps dépourvu d'amertume dans lequel on trouve une propriété acide très prononcée, que ce pharmacien considère comme le principe colorant de la gentiane; 3° que la glu de la gentiane est composée de cire, d'huile et de caoutchouc.

Henry et Caventou. Recherches sur le principe qui cause l'amertume de la gentiane (*Bull. de la Soc. méd. d'émulation*, 1821, p. 104). — Leconte. Faits pour servir à l'histoire chimique de la racine de gentiane (*Journ. de pharm.*, XX, p. 465. — 1837, extrait de sa thèse).—Trommsdorff. Note sur le gentiunin (*Journ. de chim. méd.*, III, 585.—1837, 2e série). — Dulk. Note sur la substance active de la gentiane (*Journ. de pharm.*, XXIV, 658. — 1838).

GENTISINE. Principe colorant du *Gentiana lutea*, L., d'après M. Leconte. Voyez l'article précédent.

GENZELY. Un des noms du *Sesamum orientale*, L. (VI, 332).

*GERANIUM. Le *G. maculatum*, L., se donne à la dose de 20 à 40 grains; on trouve son analyse *Journal de chimie médicale*, VII,

188. Le *G.* (Erodium) *moschatum*, L., a ses feuilles usitées comme condiment sur les salades à Naples (*Bull. de la Soc. d'agricult. de l'Hérault*, juillet 1836). On trouve l'analyse du *G.* (pelargonium) *zonale*, L., par Braconnot, *Journ. de pharm.*, XIX, 238. M. Cappa vient de proposer de se servir de la capsule tortillée des *Geranium* comme hygromètre (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sciences*, XIX, 112 — 1844). On dit retirer une huile essentielle analogue à celle de la rose du *Geranium* (pelargonium) *roseum*, L'hér., cultivé en grand pour cet objet.

GERATACA. Un des noms du *Francisca uniflora*, Pohl, au Brésil (III, 289).

GERMANDRÉE DE MONTAGNE. *Teucrium montanum*, L. (VI, 705).

GERMON. Nom du *Scomber germo*, Lacép. (VI, 266).

*GERVAIS (Eaux de Saint-).

Matthey. Eaux de Saint-Gervais, in-8. Paris? — G... (lord). Les eaux de Saint-Gervais en 1836. Genève, 1837, in-8? — Saint-Gervais-les-Bains et le Mont-Blanc, in-18.— 1838. — Dutermes (J.). Une saison aux eaux de Saint-Gervais, en Savoie. Paris, 1841, in-18.

GESSE CICHE. *Lathyrus cicera*, L. (IV, 47).

GHAKKATOO. Nom siamois ou cingalais de l'arbre à la gomme-gutte, *Stalagmitis cambogioides*, Murr. (VI, 521).

GIBELIÉ. Nom arabe du *Lotus gibelia*, Vent. (IV, 147).

GIGONDAS (Eaux de). On signale dans le rapport des eaux minérales de l'Académie royale de médecine pour 1834, des eaux de ce nom, comme n'ayant donné lieu à aucun rapport de la part du médecin inspecteur. Ce village est dans le département de Vaucluse, près Baumes; nous n'avons aucun détail sur ces eaux.

GILÉAD DES ANGLAIS. Un des noms de la résine du *Pinus balsamea*, L. (V, 323).

GIN-CHEN. Une des variantes du nom de *Gen-seng* (III, 356).

GIN-SENG. Autre variante du nom de *Gen-seng* (III, 356).

GINGEMBRE BLANC DE L'INDE. Sorte de gingembre. Voyez *Zingiber officinale* (VI, 1003).

*GINKO BILOBA. Il y en a un arbre à la Chine qui a quatre pieds de tour et dont l'âge paraît remonter à la dynastie des Juan (*Ann. des sciences nat.*, II, 124—1834).

*GIRASOL. On donne aussi ce nom en Italie au *Ricin commun* (VI, 86).

GIRVAO. Synonyme de Gervao, *Verbena jamaicensis*, L., au Brésil (VI, 865).

GIULIANO (San). Voyez *Saint-Julien* à l'article *Pise* (V, 347).

GLABIS. Racine des Philippines dont on fait une sorte de pain, et qu'on mange aussi cuite sous la cendre (*Abrégé des Voyages*, III, 452).

*GLACE. On la conserve dans des glacières pour l'usage alimentaire ou médicinal. Dans les campagnes, on ne peut pas s'en procurer en été, ce qui prive la thérapeutique d'un agent précieux dans de fréquentes occasions: aussi devrait-on en posséder une dans chaque commune, comme on y a des pompes à incendie, etc. On

fait de la glace artificielle à l'aide de procédés chimiques simples qu'on peut lire *Journal de chimie médicale*, X, p. 460.

Tout récemment, M. Villeneuve a inventé un appareil qu'il appelle *Congélateur portatif*, à l'aide duquel il prépare une glace artificielle en une heure de temps et de la manière la plus facile ; il a soumis son procédé à l'Académie des sciences, qui l'a approuvé à cause de l'utilité où il sera dans les campagnes, les petites villes où on ne possède pas de glacière, etc. Il se sert du sulfate de soude mélangé à de l'acide chlorhydrique (muriatique) affaibli. Le prix de revient est de sept à huit sous la livre, mais il serait moindre si on en fabriquait plus de 4 livres, qui est la dose ordinaire pour l'appareil, dont le prix est de vingt-cinq francs. Au moyen de ce procédé, on peut se procurer facilement de la glace, que fabriquerait, par exemple, le pharmacien, puisque c'est surtout sous le rapport thérapeutique que nous parlons ici de l'appareil de M. Villeneuve. On sait que, dans une multitude de maladies, on applique de la glace sur la tête dans les congestions cérébrales, sur les anévrismes ; à l'intérieur, on en donne dans les soifs ardentes, la sensation de chaleur brûlante, l'atonie des voies digestives, etc. ; on en met dans les boissons, on en laisse fondre dans la bouche; on pourra conserver avec son aide les médicaments sujets à se décomposer, comme les potions, les loochs, etc. (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sciences*, XX, 1706—12 juin 1845).

La glace est un modificateur très remarquable de la circulation. Nous avons vu des sujets dont le pouls diminuait de douze à quinze pulsations par minute, et se régularisait, par l'application de la glace sur la tête, sur la région du cœur, etc., au bout d'un quart d'heure. On connaît la grande action des douches froides dans le délire, etc.

On complétera cet article par les mots *Bain* (I, 533) et *Réfrigérant* (VI, 28).

Glans Ægyptiaca. Nom que porte dans les anciens auteurs le *Moringa aptera*, Gaertn. (IV, 400). Dans plusieurs endroits de notre Dictionnaire, il y a à rectifier, d'après cet article *Moringa* (IV, 459), la confusion des auteurs sur les deux espèces de ce genre.

*Glastum. Chez les anciens, ce nom était celui du pastel (*Isatis tinctoria*, L.). M. Lesson (*Lettres sur la Saintonge*, p. 96) dit que la mercuriale s'appelle *Glas* en Bretagne ; les Bretons en retiraient une couleur bleue dont ils se tatouaient, coutume qu'ils tenaient de leurs voisins les Pictes ou Poitevins, qui l'avaient reçue de leurs ancêtres les Scythes.

*Glaucium. Complétez cet article par celui de *Mamiraan* (IV, 209). On lit dans les *Transactions philosophiques abrégées*, tome I, p. 429, que le *Glaucium*, *Chelidonium glaucium*, L., occasionne parfois le délire, et que tout semble alors être changé en or.

*GLECHOMA, L. On mentionne dans l'ouvrage sur les *Prairies artificielles de l'Alsace*, de Nicklès, p. 42, que les excroissances qui viennent parfois sur le Lierre, *G. hederacea*, sont vénéneuses pour les chevaux, d'après Sprengel. Nous croyons que la plante entière, à cause de son odeur et de sa saveur, n'est jamais mangée par ces animaux; mais nous ne pensons pas que ses excroissances, que l'homme mange dans quelques pays, leur soient plus nuisibles que la plante même.

*Glossopètre. M. Darou a écrit à l'Académie des sciences, le 29 novembre 1841, qu'il a vu faire usage d'eau commune dans laquelle on avait mis séjourner pendant quelque temps un fossile appelé glossopètre, contre la morsure des animaux venimeux (*Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, XIII, 1035).

*GLU. Mathiole indique un usage économique de la glu qui est ingénieux. Il dit qu'en Toscane on en met aux pousses des arbres à fruit, à la vigne, etc., pour empêcher les chenilles de les dévorer; elles s'y prennent et ne peuvent s'en dépêtrer (*Comment.*, 320). Il faut compléter l'article *Glu* par le mot *Viscum* (VI, 920). La Gentiane, la Viorne, l'*Atractylis*, etc., sont à ajouter aux plantes dont on peut retirer de la Glu. Voyez *Gentiane*, dans ce Supplément, ainsi que *Viburnum lantana* (VI, 887), et *Atractylis gummifera*, L. M. Hardy a écrit une lettre, lue le 17 mars (1845) à la séance de l'Académie des sciences, où il dit que la glu de gui ou de houx, mêlée à une certaine quantité de cire jaune, guérit le *tic douloureux* (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, XX, 893—24 mars 1845). Voyez *Viscine* dans ce Supplément.

GLUCOSE. Nom donné à une espèce de sucre qu'on obtient de la fécule. On fait agir de l'acide sulfurique étendu d'eau sur de la fécule; on sature le liquide surnageant avec de la craie; on laisse déposer; on filtre sur du charbon d'os, et le liquide écoulé est mis à rapprocher. Après son refroidissement, on obtient, suivant le degré de rapprochement, une masse solide cassante, ou une masse granulée, ou un sirop. C'est l'analogue de ce que l'on appelait jadis Sucre de raisin, etc.

On n'emploie pas moins de 5,000,000 de fécule (qui représentent 30,000,000 de pommes de terre) à cette préparation, car la Glucose a déjà un grand nombre d'emplois économiques : liquide,

elle sert à la préparation de l'alcool, à l'amélioration des vins faibles, de la bière, du vinaigre.

Outre ces emplois, très permis et très utiles, on se sert de la Glucose en masse solide ou en grain, pour en falsifier la cassonade, car elle ne cristallise jamais et ne peut se confondre avec le sucre, bien qu'on en obtienne des agglomérats auxquels on peut donner la forme de pain compacte. Comme elle est trois fois moins sucrée que le sucre, on comprend le tort que ces falsifications peuvent faire au commerce, puisque son prix est d'ailleurs plus de moitié moindre que celui du sucre. On met de la glucose liquide dans la manne, dont le prix actuel est de 12 francs, ce qui est une tromperie encore plus forte, etc.

On a demandé aux chimistes les moyens de reconnaître ces fraudes, et ils en ont indiqué un qui semble facile à pratiquer. Une solution de potasse caustique en contact avec une de Glucose donne un liquide presque noir au mélange. Avec les sucres de canne et de betteraves, le liquide est seulement coloré en brun, et la couleur tire d'autant plus au noir qu'il y a plus de glucose dans le mélange essayé.

Chevallier (A.). Sur les falsifications du sucre de canne par la glucose. Paris, 1844, in-8, et *Journ. de chim. méd.*, 1844.

M. Payen propose un autre moyen: c'est de faire une Glucose qui ne se solidifie jamais. Il remplace l'acide sulfurique faible par la *diastase*, qui est l'agent naturel de la dissolution des fécules, ce qui élimine les sels calcaires que la préparation par l'acide sulfurique et la craie laissaient dans la glucose préparée comme nous avons dit plus haut, et ne permet plus le mélange avec les cassonades (Payen, *Rapport à la Société royale et centrale d'agriculture*, t. V, p. 164 de ses *Bulletins*, 1845).

*GLUTEN. Ajoutez: Un nouvel usage économique de cette substance vient d'être proposé. On double et triple la quantité de Gluten naturel à la farine au moyen de celui qu'on retire de la farine dont on obtient l'amidon, et on pétrit ce gluten avec le double de son poids de farine ordinaire, puis on le granule, et on sèche le produit à un feu doux. On obtient ainsi une sorte de semoule de Gluten, très agréable en potage et susceptible de cuire avec une facilité extrême, en cinq minutes au plus, dans le bouillon, le lait, etc. Ce produit, supérieur au vermicelle et aux autres pâtes, plus nourrissant qu'elles lorsqu'il est préparé avec soin et dans les proportions indiquées, peut fournir un aliment qui se conserve avec facilité, qui, sous un petit volume, est très restaurant, et ne revient pas à plus de 8 sous la livre au fabricant, lorsque

la farine est d'un prix modéré. On sait qu'on a prescrit le pain de Gluten pur dans le diabète, comme moyen de le guérir. Cette pâte de Gluten peut y contribuer aussi. Elle doit être plus appropriée et plus fortifiante que les pâtes ordinaires, si, comme on le dit, le Gluten est en quelque sorte de la chair végétale. Des animaux, chiens, bœufs, etc., ont été promptement engraissés par l'usage du Gluten pur. Les équipages de mer, les troupes en campagne, etc., pourront s'en approvisionner, si, comme on l'espère, les mites qui rongent le *biscuit*, les farines et les pâtes ordinaires, ne l'attaquent pas. Le Gluten granulé a été fabriqué pour la première fois par MM. Véron frères, de Liguge, près Poitiers. Ils en préparent de trois ou quatre sortes; pour le volume des granules, à l'aide d'un tamisage approprié (*Rapp. de MM. Payen*, *Chevallier*, etc., à la Société d'encouragement, à la Société centrale d'agriculture, à l'Académie de médccine, 1845).

MM. Véron peuvent extraire de leurs fécules plus de 4,000 livres dc Gluten par jour, et leur Gluten granulé contient 1/3 de Gluten et 2/3 de farine.

Chevallier. Rapport au nom d'une commission sur le gluten granulé de MM. Veron frères, de Poitiers (*Bull. de l'Acad. roy. de méd.*, X, 508. — 31 mars 1845).

Glutine ou gélatine végétale. On l'obtient en traitant le Gluten par l'alcool et laissant refroidir. Il s'en sépare des flocons qui la constituent. Elle n'a aucun usage. M. Mulder en a donné l'analyse (*Revue scientifique*, octobre 1845).

*Glycine. Ajoutez : On mange dans l'Inde les feuilles du *G. triloba*, Vahl.; on les emploie aussi à purger les enfants et les vieillards.

*GLYCYRRHIZA.

Dans le commerce, on distingue, comme variétés de la racine ordinaire, celles provenant de France, de Sicile ou d'Espagne.

Une espèce de ce genre, appelée *Ozozuz*, qui croît sur les bords du *Rio-Negro*, a une racine fort sucrée, qui est estimée très rafraîchissante par les colons espagnols, qui en font grand cas, d'après ce que nous a rapporté M. Alcide d'Orbigny (*Notes communiquées*).

Zier. Recherches comparatives sur le suc de réglisse brut du commerce et sur celui purifié (*Journ. de pharm.*, XIX, 226).

Gmelina. Ajoutez : Le *G. parviflora*, Roxb., qui est le *Shieri goomoodoo* des Tamouls, est employé comme adoucissant dans l'Inde. On en use en tisane dans la gonorrhée et autres maladies qui réclament les adoucissants (Ainslie, *Mat. ind.*, II, 886).

*GNAPHALIUM. Le *G. italicum*, W., est employé à faire de l'amadou en Espagne. Voyez *Amadou* (I, 213).

On cultive à Ollioule, en Provence, le *G. orientale*, L., dont on

fait un grand commerce avec Paris. Il y sert à faire les couronnes d'immortelles dont on orne les tombes ; on en compose des bouquets d'hiver, etc.

GNEMON FUNICULARIS. Nom que porte dans Rumphius l'*Abutua indica*, Lour. (I, 10).

GOBAAR. Nom qu'on donne en Perse, suivant Kœmpfer, à l'Opium obtenu des premières incisions du pavot.

GOBE-MOUCHE. Nom français du genre *Muscicapa* de Linné (IV, 523).

— -MOUCHE NOIR. Un des noms du *Bec-figue*. Voyez *Motacilla* (IV, 492).

GOLA, synonyme de *Kola*. Voyez *Sterculia acuminata* (VI, 541).

GOLAISE (Eaux de la). Cette source, qui prend son nom de la montagne de la Golaise, frontière du Valais, à douze lieues de Genève, est froide, sort en bouillonnant d'un rocher, et dégage à sa sortie une odeur d'œufs pourris; sa saveur est sulfureuse, légèrement amère ; sa limpidité est parfaite quand elle a été décantée avec soin et renfermée dans des vases clos. Elle contient de l'acide carbonique pur et libre, des bicarbonates de chaux et de magnésie, du sulfate de chaux anhydre, du sulfate de magnésie, du chlorure de sodium, de l'hydrosulfate de chaux, du sulfure de fer noir, du phosphate de chaux, de l'albumine, une matière azotée (se présentant à l'air libre en lames brunâtres micacées), de l'azote. Cette eau sulfureuse et ferrugineuse est utile dans une foule d'affections de la peau, des intestins et de la poitrine.
Henry. Analyse de l'eau de la Golaise (*Journ. de pharm.*, XXIV, 115. — 1838).

GOLONDRINE. Herbe des Philippines qui guérit sur-le-champ la dysenterie (*Abr. des Voyages*, III, 414).

GOMA LACRA. Nom portugais de la résine des *Vismia*. Voyez *Vismia* (VI, 923).

*GOMME ADRAGANTE. On distingue dans le commerce deux sortes de gomme adragante, l'une en filet ou vermiculée, plutôt jaune que blanche; l'autre en plaques blanches, appelée aussi *Adragante de Smyrne*. La première est plus estimée et est attribuée par Martius à l'*Astragalus creticus*, Lam., de Morée. Elle se gonfle beaucoup plus et beaucoup plus tôt que la seconde, regardée comme le produit de l'*A. verus*, Oliv. (Guibourt, *Histoire abrégée des drogues simples*, II, 473). De Candolle assure (*Physiologie végétale*, I, 171, 178) que la gomme adragante ne paraît être que la gomme arabique retenue dans des cellules, comme l'amidon est de la gomme dans le même cas.

GOMME ADRAGANTE (Fausse). Voyez : *Gomme sacquis* (III, 403). M. Guibourt donne aussi ce nom à la *Gomme sassa* (*Journ. de chim. méd.*, VIII, 419). Il fournit un moyen de la distinguer de la vraie adragante, dont la solution ne précipite pas en bleu par l'hydriodate de potasse iodurée, ce que fait la fausse. Il a, comme nous, l'opinion que la *Gomme de Bassora* (III, 400) est identique

avec la *Gomme sassa* et provient du même végétal, *Mimosa* (acacia) *sassa*, Bruce. Voyez plus bas *Gommes*.

GOMME D'AMERA. Voyez *Amera* (I, 229).

— D'AMÉRIQUE. Suc desséché, mais toujours visqueux, des *Hypericum* de Cayenne. Voyez *Vismia* (VI, 923).

*GOMME ARABIQUE. D'après la *Flora senegalensis* de MM. Perrottet et Guillemin (I, 246), leur *Acacia verec* (ou *verek*), qui est l'*A albida*, Delile, et le *Mimosa senegalensis*, Lam. (non *Mimosa senegal.*, L.) est le *Gommier blanc*. Le *grand gommier rouge* est leur *Acacia Adansonii*, et le *Mimosa astringens* de Thonn et Schum., le *Gonakès* ou *Gonatiès* d'Adanson. (Nous devons dire que la synonymie de MM. Perrottet et Guillemin ne s'accorde pas toujours avec celle d'Adanson.) Le *petit gommier rouge* est l'*A. nilotica*, L., *A. vera*, Willd. D'après la statistique du Sénégal, on a exporté en France, en 1827, 613,504 kilogr. de gomme arabique de ce pays.

Il faut ajouter à tous les usages internes de la gomme arabique plusieurs emplois externes. Le docteur Blimd enduit une partie brûlée avec une solution de gomme arabique, puis l'expose à l'air; aussitôt la dessiccation, on répète l'application et jusqu'à trois et quatre fois, ce qui exige huit ou dix minutes et est ordinairement suffisant. Il faut faire les premières applications un peu plus liquides, pour qu'elles pénètrent. De cette façon, la partie brûlée se trouve recouverte et protégée par une couche de gomme, à l'aide de laquelle elle guérit. S'il y a des vésicules, il faut les ouvrir avant l'application de la solution gommeuse (Bouchardat, *Annu. de thér.*, 1845, 227).

Un médecin allemand se sert aussi d'une solution gommeuse pour enlever les corps étrangers entrés dans l'œil et placés entre les paupières. On verse, lors de l'introduction d'un corps semblable, quelques gouttes d'eau de gomme épaisse, en écartant la paupière pour l'y faire entrer, en la poussant, au besoin, avec une barbe de plume. Elle enveloppe ce corps et calme à l'instant la douleur; puis, par des pressions ménagées, on la pousse au dehors (*idem*, 1846, p. 142).

GOMME ARABIQUE DE L'INDE. Voyez *Feronia elephanthum*, Roxb. (III, 237).

— — NOIRE. Nom d'une gomme arabique impure, noirâtre, qu'on trouve à Alger, sous le nom de *Holc*. Elle est insipide et se fond en partie dans la bouche. Elle ressemble au *Bdellium* de l'Inde, d'après le *specimen* que nous a transmis M. Moricheau, alors consul de France à Alger.

*— DE BARBARIE. Ajoutez: Elle vient de Mogador, royaume de

Maroc, et on la croit produite par l'*Acacia gummifera*, Wild. Elle est en larmes irrégulières, impures, ternes, un peu verdâtres, d'une transparence douteuse, tenace sous la dent, imparfaitement soluble dans l'eau. A rejeter de l'usage médical (Guibourt, *Hist. abr. des drogues*, etc., II, 490).

*GOMME DE BASSORA. M. Guibourt la croit identique avec la *Gomme de Kutera* de Martius, et la regarde comme le produit d'une plante grasse. On la rencontre en petite quantité dans la *Gomme du Sénégal*, et souvent mêlée avec le *Bdellium* de l'Inde.

On a dit à *Sophora* (VI, 441) que le *S. japoniea*, L., sécrète une gomme semblable à celle de *Bassora*. On a avancé la même chose de celle des *Cactus*. Voyez plus bas *Gommes*.

GOMME DE CEYLAN. Quelques auteurs donnent ce nom à la Gomme-gutte qui provient du *Cambogia* (Hebradendron) *gutta* et de quelques espèces du genre *Garcinia*.

— CYNÉRAÏQUE ou de CYRÈNE. Résine que les anciens retiraient du *Laser* (IV, 45).

— DE FRANCE. Synonyme de *Gomme nostras* ou de pays (III, 402).

*— DU GENÉVRIER. On donne encore ce nom à la résine du *Juniperus communis*, L. (III, 692).

— A LA GOUTTE. Un des noms de la Gomme-gutte. Voyez *Stalagmites cambogioides*, Murr. (III, 335, et VI, 521). (Les autres auteurs écrivent *Stalagmitis.*)

— -GUTTE (ou GOUTTE) D'AMÉRIQUE. Elle provient des *Vismia*. Voyez ce mot (III, 923).

— -GUTTE DE CEYLAN. Elle provient du *Stalagmites cambogioides*, Murr. (III, 335, et VI, 221).

*— DE L'INDE. Gomme brune formée de larmes molles soudées ensemble, et cassée en morceaux angulaires, à peu près de la grosseur de la gomme du Sénégal, impure, transparente là où elle n'est pas souillée de sable, etc. Elle fond facilement dans l'eau; est molle et glutineuse sous la dent (Guibourt, *Hist. abr. des drogues simples*, II, 489).

— DE KUTERA. Nom que Martius donne à la gomme de Bassora, d'après M. Guibourt.

— LUISANTE. La même que *Gomme mamelonnée*. Voyez plus bas.

— LIGNIRODE. Celle du Sénégal est en marrons et est formée de *Gomme arabique* pétrie avec des détritus de bois. Celle de l'Inde est composée de *Gomme de Bassora*, mélangée également de détritus de bois. Ces mélanges paraissent dus au travail de quelques larves d'insectes (Guibourt, *Journ. de chim. méd.*, VIII, 430).

— MAMELONNÉE OU LUISANTE. Sorte de gomme du Sénégal, en

morceaux irréguliers, allongés, souvent creux, à surface mamelonnée, d'une apparence glacée. A rejeter de l'usage.

GOMME DE NOPAL. C'est celle qu'exsudent les *Cactus*. Voyez, p. 129 de ce Supplément, *Cactus*. Elle est analogue à celle de Bassora, d'après M. Guibourt, et ne peut être d'aucun usage, contrairement au sentiment de M. Lasteyrie. On ne voit pas la raison qui fait attribuer cette gomme plutôt au *C. cochinillifer*, L., qu'à tout autre de la section des *Opuntia*.

*GOMME D'OREMBOURG. Voyez *Pinus larix*, L., Dictionnaire et Supplément.

*— PELLICULÉE. Sorte de gomme du Sénégal, ordinairement jaune-rougeâtre, ayant une pellicule jaune opaque qui recouvre quelques points de sa surface. Elle est tenace sous la dent.

*— DE SÉNÉGAL. Celle qui conserve ce nom est celle du bas du fleuve; elle est la plus estimée lorsqu'elle est triée; celle du haut, ou de *Galam*, est plus vitreuse, plus cassée, et moins estimée. On croit qu'elle provient de l'*Acacia vera*, et l'autre de l'*A. Senegal*.

— DE SIAM. Suc épaissi du *Stalagmites cambogioides*, Murr.

— DE SICILE. C'est une gomme semblable à celle de nos arbres fruitiers.

— DE VERNIS. Un des noms de la Sandaraque, *Thuya articulata*, Desf. (VI, 707).

— VERTE. Ajoutez : Sa couleur verte disparaît à la lumière et est alors blanc-jaunâtre. La surface de cette gomme est luisante et mamelonnée, vitreuse à l'intérieur; elle est tenace sous la dent. A exclure de l'emploi médical.

*GOMMES. M. Guérin a lu à l'Académie des sciences, le 7 novembre 1831, un Mémoire sur les gommes. Il ne considère comme telles que les substances qui, traitées par l'acide nitrique, donnent de l'acide mucique. Il montre que cette propriété est due à deux principes immédiats qui se suppléent quelquefois, et quelquefois se trouvent réunis. L'un de ces principes est l'*arabine*, partie soluble, l'autre la *bassorine*, partie insoluble. Il assigne à chacun de ces principes leurs caractères; puis il divise les gommes en deux grandes classes, suivant que l'*arabine* ou la *bassorine* prédomine. Il donne ensuite une analyse des différentes gommes et fait connaître les proportions de leurs éléments immédiats (*Ann. de chim. et de physique*, XLIX, 246, 1832).

M. Guibourt admet dans les gommes de nos pruniers un troisième principe nommé *césarine*, qu'il rencontre aussi dans quelques gommes insolubles du Sénégal; mais M. Guérin ne le reconnaît pas. Voyez le Mémoire cité, dont on a imprimé un extrait dans le tome VII, p. 732 du *Journ. de chim. méd.*

*GOMMES-RÉSINES.

Mouchon (E.). De la dépuration des gommes-résines, etc. (*Journ. de chim. méd.*, IX, 481. — 1833).

Gommi, gommi de Goa, gouth-gambe, etc. Différents noms de pays de la gomme-gutte ou goutte. Voyez *Stalagmitis* (VI, 520).

Gommier. Un des noms du *Conyza robusta*, Roxb. (II, 413).

— jaune. Péron dit qu'il y a le long de la rivière de Hunter, à la Nouvelle-Hollande, un arbre qui donne une résine jaune : c'est probablement le *Xanthorrea hastilis*, R. Brown. (*Découvertes aux Terres australes*, II, 413).

— des Malouines. Nom du *Bolax gummifera*, Spreng. Voyez *Bolax*, Dictionnaire, et page 114 de ce Supplément.

— rouge. On donne encore ce nom à l'*Eucalyptus resinifera*, White. (III, 173).

— — (Grand). *Acacia Adansonii*, Pérrott. et Guillemin. Voyez plus haut *Gomme arabique*.

— — (Petit). *Acacia vera*, Willd. Voyez plus haut *Gomme arabique*.

Gommoutou, Gommuto, Gommutus. Noms des filaments criniformes de la base des pétioles de l'*Arenga saccharifera*, Labill. (I, 395, et Supplément, p. 55), et du *Sagus genuina*, Labill. (VI, 157). Les cordages qu'on en fait sont plus légers que ceux de chanvre, sans rien perdre de leur solidité ni de leur flexibilité : aussi l'amiral d'Urville engage-t-il les marins à s'en procurer aux Moluques. Il les a employés avec une grande efficacité dans les instants les plus difficiles où il aurait peu compté sur les cordages ordinaires (*Voyage de l'Astrolabe*, V, 174).

Gonarda. Racine parfumée de l'Inde ; on l'y emploie comme aromate (*Journ. de pharmacie*, XIX, 607).

GONTAI (Eaux de). Elles sont situées département de la Loire. Il est dit dans le rapport manuscrit sur les eaux minérales pour 1833, fait à l'Académie royale de médecine en 1834, par M. Chevallier, qu'on a reçu quelques documents sur ces eaux, sans autres détails. Il n'y a pas de médecin-inspecteur.

Goo. Un des noms japonais du mûrier. Voyez *Morus* (IV, 479).

Gorami. Poisson de la Chine et du Japon qu'on a transporté à l'Ile de France et aux Antilles, où il sert à la nourriture, ayant pu s'acclimater dans les eaux douces de ces pays. C'est l'*Osphronemus olfax*, Comm. (V, 114).

Gormella. Un des noms de la *Patate* dans les îles du Tropique, d'après Forster (2e *Voyage de Cook*). Voyez *Convolvulus batatas* (II, 401).

Goro. *Sparus osbeck*, Lacép. (VI, 494).

Goronda. Nom de l'arbre à la cannelle à Ceylan (*Abrég. des Voyages*, III, 272).

Gorteria pectinata, Thunb. Cette plante de la famille des Radiées, que l'on cultive dans quelques jardins sous le nom de *Gazania speciosa*, Less., a ses feuilles aromatiques. M. Boursault, célèbre

horticulteur, nous a assuré que, séchées et infusées à la manière du thé, elles formaient une boisson très agréable.

*GOSSYPIUM. Ajoutez :

Hérodote dit qu'il y a aux Indes des arbres qui portent de la laine, dont on fait des vêtements meilleurs que ceux de la laine des brebis (t. III, p. 134, de la traduction de Duryer, 3e édit.). Le coton est le *Byssus* de l'Écriture; on trouve les momies enveloppées dans des tissus de lin, mais jamais de coton, d'après les modernes (voyez *Byssus*, p. 178 de ce Supplément); c'est aussi l'opinion de Pline. Il faut, au surplus, distinguer deux sortes de *Byssus* parmi ceux dont on fabriquait des étoffes : l'un *végétal*, qui est le lin, l'autre *animal*, qui est la soie de la pinne marine M. Chateaubriand dit qu'il a mangé, à Kircagach, près Pergame, en Anatolie, du miel récolté par les abeilles dans les fleurs des cotonniers lequel était très blanc et de très bon goût (*Itinéraire à Jérusalem*, I, 177).

D'après Pouteau, le coton est la substance la plus propre à faire des *moxas*. Le coton cardé a été proposé par Anderson, de Glascow, pour être employé en application sur les brûlures à tous les degrés (quelques personnes disent qu'il est inutile de s'en servir dans le premier et le quatrième degré). Il a produit des résultats surprenants, tels que la cessation des douleurs, etc.; il faut peu renouveler les pansements. Le docteur Payan, d'Aix, associe le liniment oléo-calcaire au coton, ce qui ajoute un degré de plus, suivant lui, à la méthode de traitement d'Anderson. D'après ce médecin provençal, on étend le liniment sur la brûlure, puis on le recouvre de coton cardé; lorsque la suppuration est abondante, on renouvelle seulement la portion de coton qui ne tient pas à la plaie, etc. (*Revue médicale*, février 1845, p. 255).

Les fils de coton trempés deux minutes dans une dissolution bouillante de potasse caustique deviennent blancs ou jaune clair; ceux de lin, jaune foncé. Bouillis avec de l'acide nitrique, les tissus animaux sont colorés en jaune; ceux des tissus ligneux restent blancs (*Annu. de chimie*, 1845, p. 457).

Binoli (J.). Lettres sur les cultures du coton en Italie (*Soc. georgiquo de l'Agrogna*).— De Lasteyrie (C.-P.). Du cotonnier et de sa culture. Paris, 1808, in-8, figures. — Tessier. Sur la culture du coton en France. Paris, 1808, in-8, 2e édit. — Gerspach (J.). Considérations sur l'influence des filatures du coton sur la santé des ouvriers. Paris, 1827, in-4 (Thèse). — De l'emploi du coton comme moyen de dessécher les vésicatoires. 1830. (Voy. *Vésicatoires*). — Saint-Hilaire (F.-T.). Quelques réflexions sur les brûlures et son traitement par le coton. Montpellier, 1831, in-4.— 1831. (Thèse).— Sicaud (A.). Mémoire sur l'emploi du coton en chirurgie. Montpellier 1839. — Mémoire sur les diverses espèces de coton cultivées dans le royaume de Naples. Naples, 1839, in-4 (en italien).

*GOUDRON. Voyez *Térébenthine* (VI, 680), et le même mot dans ce Supplément.

*— MINÉRAL. Voyez *Carbone* dans ce Supplément, p. 146.

GOULAR-FAM. Nom du miel produit par l'*Apis Peronii*, Lat., à Timor (IV, 420).

*GOUROU (Noix de). Rectifiez : Nom de la semence du *Sterculia acuminata*, Pal. Beauv. (VI, 531), (et non de l'*Inga biglobosa*, comme il est dit).

GOUTTE GAMBE. Un des noms indiens de la gomme gutte. Voyez *Stalagmitis* (VI, 523).

GOYAVE ou GOUYAVE BLANCHE. *Psidium pyriferum*, L. (V, 527), aux Antilles.

— ROUGE DES SAVANES. *Psidium pomiferum*, L. (V, 527), aux Antilles.

GRAINES D'ANDRINOPLE. On croit qu'elles proviennent du *Rhamnos amygdalina*, Desf.; elles sont usitées pour la teinture.

— DE CASSIER. Nom des semences du *Cassia sophera*, L. (II, 130), à l'Ile de France.

*— D'ÉCARLATE. Rectifiez : C'est le nom d'une sorte de cochenille, *Coccus ilicis*, L., qui se trouve sur le *Quercus coccifera*, L. (V, 579). Voyez *Coccus* (II, 333), et le même mot, p. 189 de ce Supplément.

— DE GUINÉE. Synonyme de graines de paradis, *Amomum* (Alpinia) *granum-paradisi*, L. (I, 257).

— DE PERSE. Un des noms qu'on donne en teinture à la graine d'Avignon, *Rhamnus infectorius*, L. (VI, 56); d'autres disent qu'elles proviennent du *Rhamnus saxatilis*, L., ce qui est peu probable, ce sous-arbrisseau croissant surtout en France et autres lieux montagneux du midi de l'Europe.

GRAINETTE. Un des noms de la graine d'Avignon, *Rhamnus infectorius*, L. (VI, 56).

GRAINS DE VIE. Nom d'une préparation aloétique (I, 194).

*GRAISSE, CORPS GRAS. MM. Kluge et Thiernesle ont signalé les inconvénients de l'usage trop abondant des huiles (voyez *Huile* dans ce Supplément); les graisses ont une partie de ces inconvénients, si elles sont prises en trop grande quantité; elles diminuent l'appétit, pèsent sur l'estomac, dérangent la digestion, affadissent et provoquent des nausées et même des vomissements. Comme les huiles, la graisse prise en trop grande quantité n'est pas absorbée par les chylifères; sa présence détermine l'afflux de la bile, et elle purge sous ce double point de vue, qu'elle permet aux matières à expulser de glisser plus facilement, et par l'appel qu'elle fait du suc biliaire. Comme l'huile, la graisse fondue purge de 2 à 4 onces. On la dit utile en petite quantité dans la glucosurie, etc., en remplaçant les aliments sucrés et féculents, dont l'usage est parfois proscrit, unie aux alcooliques.

Les animaux qu'on veut engraisser se trouvent fort bien sous ce rapport d'une portion de graisse mêlée à leurs aliments, d'après MM. Payen et Boussingault.

GRAISSE DE LA LUNE. Un des synonymes de *Terre sigillée* (VI, 689).

GRAMEN MARIN, *Gramen marinum*, Offic. On lit dans le t. I[er] du *Voyage de La Peyrouse*, p. 191, qu'au Groënland on se sert d'une plante de ce nom contre le scorbut, que les habitants préfèrent au *Cochléaria*, comme plus efficace dans cette maladie. On recommandait, dans les instructions de matière médicale données à ce marin, de recueillir cette plante. Comme il n'a pas fini son voyage, qui devait se terminer par ce pays, il n'a pu satisfaire à cette recommandation, de sorte que nous ne la connaissons pas.

GRAMEN DE MONTAGNE. *Smilax aspera*, L. (VI, 374).

— SŒLTING. Un des noms du *Triglochin maritimum*, L. (VI, 769).

*GRAMINÉES. En Abyssinie, les indigènes récoltent les semences de plusieurs graminées sauvages, dont ils se nourrissent. M. Lefebvre, voyageur français dans ce pays, dit qu'ils recherchent surtout celles d'un *Eragrotis*, d'un *Agrostis*, d'un *Panicum* et d'un *Bromus* (*Rapport manuscrit à M. le ministre de l'agriculture et du commerce*).

Révision des genres et espèces de graminées, 1828. — Kunth (C.-S.). *Agrostographia synoptica*, etc. Stuttgard, 1833.

GRAMMEDOUC. Fruit de l'Inde décrit par le père de Bèze (*Acad. des sc. de Paris*, IV, 325).

GRANA NIGRA. Variété de cochenille peu estimée. Voyez *Coccus cacti*, L. (II, 331), et *Coccus*, p. 189 de ce Supplément.

— REGIUM. Nom de la semence de Ricin dans Mésué.

GRAND BEFROI. *Turdus tinnicus*, Gmel. (VI, 791).

— COUSIN. Nom du *Triumphetta lappula*, L. (VI, 777).

— IPÉCACUANHA. Sorte de *Dolichos* de l'Ile de France (II, 666).

— TURC. *Zea maïs*, L., en Italie (*Abr. des Voyages*, II, 128).

GRANDE VERGE A PASTEUR. *Dipsacus sylvestris*, L. (II, 658).

GRANDIF (Eaux minérales de). Cette source se trouve au bourg de Grandif, arrondissement d'Ambert, département du Puy-de-Dôme. L'eau est froide, d'une saveur acidulée; elle pétille quand on la verse. Son odeur est peu sensible, désagréable. Elle contient de l'acide carbonique, des carbonates de fer, de magnésie et de chaux. Il n'y a ni sulfate ni muriate, d'après M. Carré (*Journ. de chim. méd.*, II, 478, deuxième série). L'Auvergne est pleine de sources pareilles.

GRANUM VIRIDE. Nom du fruit du *Pistacia vera*, L., dans quelques anciens auteurs (V, 353).

GRAPPE MARINE. Un des noms du *Botrylus stellatus*, Pall. (I, 649).

*GRATIOLA. Ajoutez : M. Mukebeck a prescrit l'extrait de gratiole dans le *delirium tremens*, à la dose de 3 grains, avec un scrupule de nitrate de potasse, à prendre dans une quantité suffisante d'eau toutes les heures, à un malade qui, après en avoir pris 21 grains dans l'espace de sept heures, devint plus calme; on le fit

coucher, et il s'endormit au bout d'une demi-heure, pour ne se réveiller qu'après sept heures de sommeil. Depuis ce moment, le malade alla très bien. Évidemment, ce traitement a eu plus de succès que celui par l'opium. Peut-être cela tient-il à ce qu'il y a plusieurs espèces de *delirium tremens*. Dans tous les cas, l'opium ne convient pas lorsque cette maladie s'accompagne de symptômes inflammatoires (*Journ. d'Hufeland*, juin 1830).

Marchand. Faits pour servir à l'histoire critique de la gratiole. In-8.

GRATIOLINE.

M. E. Marchand, de Fécamp, a reconnu que la gratiole contenait, outre les substances signalées par Vauquelin, de l'acide tannique combiné avec la *matière résinoïde* qu'il y avait trouvée. Celle-ci renferme, en outre, un principe qu'il appelle *Gratioline*, ou plutôt *Gratiolin*, parce qu'il n'est pas alcaloïde, dans lequel résident les propriétés de ce végétal (*Journ. de chim. méd.*, *de pharm. et de toxicol.*, oct. 1845, p. 517).

*GRATTE-CUL. Nom du fruit des Rosiers sauvages, appelé aussi *Cynnorhodon* (VI, 111).

GRAUNA. Synonyme brésilien de *Brauna*, *Melanoxylon brauna*, Schott. Voyez ce mot *Melanoxylon* dans ce Supplément.

GRAVIÈRE. Un des noms vulgaires du *Vicia sativa*, L. (VI, 893).

*GRÈCE (Eaux minérales de la).

Landerer. Sur les eaux minérales de la Grèce. Athènes, in-8.—1840? (en grec). — Bonros. Sur les eaux minérales de la Grèce. Milan, 1840 (en italien). Ce mémoire, qui n'est peut-être qu'une traduction italienne du précédent, a été lu au congrès scientifique de Pise.

GREENHEART. Ce nom, qui veut dire en anglais *cœur vert*, est celui d'un arbre de la famille des Laurinées, lequel possède des propriétés fébrifuges remarquables, suivant le docteur Maclagan, qui a publié un travail sur ce sujet. Son bois contient un alcaloïde qu'il nomme *bibirine*, qu'il assure pouvoir remplacer le quinine (*Écho du monde savant*, 31 octobre 1844). Ce journal ne dit pas le nom scientifique du végétal appelé par les Anglais *Greenheart*.

GRENADINE. Alcaloïde du grenadier. Voyez *Punica* dans ce Supplément.

GRENOBLE (Eaux minérales de).

Leroy (C.). Essai statistique et médical sur les eaux minérales des environs de Grenoble, in 8 (Extrait du *Bull. de la Soc. de statist. de l'Isère*, 1839).

GRENOUILLÈTE. Un des noms du *Ranunculus aquatilis*, L. (VI, 18).

*GRÉOULX (Eaux de).

Boullay et Henri. Analyse d'une nouvelle source d'eau minérale découverte à Gréoulx (*Bull. de l'Ac. roy. de méd.*, I, 613. — 1837).

*GREWIA. Ajoutez : Les baies du *G. flava*, DC., végétal du cap de Bonne-Espérance, distillées par les Hollandais, donnent une sorte d'alcool (Burchell, *Voyage*, p. 67, édit. de Walckenaer, t. XX de son *Histoire des voyages*).

GRINDWURZ. Ce nom, qui signifie racine contre la gale, est celui qu'on donne en Allemagne à la racine de patience, *Rumex patientia*, L. (VI, 136).

GRIPPO. Nom que porte à la Barbade une sorte de boisson fermentée.

GRISSINI. Espèce de petits pains, en longues baguettes cassantes, de très facile digestion, dont on fait beaucoup d'usage en Italie, surtout à Turin. On les recommande dans les digestions laborieuses, les dérangements d'estomac. Le roi Louis XVIII, dit-on, n'en mangeait pas d'autres.

GROG. Boisson faite avec l'eau et l'eau de-vie, dont on use beaucoup dans les armées anglaises, et chez nous actuellement en y ajoutant du sucre.

GROMO. Un des noms du *Prunus coccumiglia*, Ten. (V, 521), en Calabre.

GRONDIN. Ce poisson est le *Trigla cuculus*, L. (VI, 769).

GRONAU. Ce poisson est le *Trigla lyra*, L. (VI, 769).

GROS PIGNON D'INDE. C'est la même plante que le Grand pignon d'inde, *Jatropha curcas*, L. (III, 674).

GROSEILLER. *Ribes rubrum*, L. (VI, 84).

GROSEILLERS, GROSSULARIÉES. Synonymes de Ribésiacées (VI, 85).

GROSS-NENNDORFF (Eau minérale de). Voyez *Nenndorff* (IV, 589).

GROSSAGNES, GROSSARD, GROSSAILLES. Nom d'une variété du blé ordinaire, *Triticum sativum*, Lam.

GROSSE CASSE. Un des noms du fruit du *Cassia brasiliana*, Lam.

GROSSULARIA. Nom du groseiller ordinaire, *Ribes grossularia*, L., dans les anciens (VI, 83).

GROTTE-DU-CHIEN. Voyez *Agnano* (I, 112). On appelle *Grottes*, dans le royaume de Naples, des cavités où se rencontrent des vapeurs chaudes, humides, qui s'élèvent de la terre, et qu'on emploie comme médicaments, à l'instar des bains minéraux : telles sont les grottes d'*Ischia*, de *San-Germano*, etc.

GRUGEUR. Nom du *Blatta orientalis*, L. (I, 614).

GRUMATO PROUAZZA. Nom italien de l'*Agaricus araneosus*, Bull. (II, 442).

GUACANA. Un des noms du *Diospyros lotus*, L., (II, 657), dans les anciens auteurs.

*GUADELOUPE (Eaux de).

Dupuy (P.-P.). Recherches analytiques sur les eaux thermo-minérales de la Guadeloupe. In-8, 1843.

*GUAGNO (SAINT-ANTOINE-DE-) (Eaux minérales de). Ajoutez: Ces eaux sulfureuses, analogues à celles de *Pietra-Pola* et de *Bagnères-de Luchon*, contiennent par litre, d'après M. Thiriaux (eaux de la grande source) : eau, 999,475; acide hydrosulfurique, 0,32; acide carbonique, 187; hydrochlorate de soude, 0,99; sous-carbonate de soude, 0,25; sulfate de soude, 0,44; sous-carbonate de chaux, 0,20; sous-carbonate de magnésie, 0,17; sulfate de chaux, 0,41, silice, 0,28; glairine, 0,32. Leur tempé-

rature est de 40 à 50° Réaumur (la petite, appelée *Fontaine-des-Yeux*, n'a que 20 à 30°; mais, à cela près, elle est de la même nature). Ces températures auraient besoin de plus de précision. L'eau de Guagno est d'une saveur salée, douceâtre, hydrosulfureuse; en 1834, il y est venu 538 malades, 900 en 1835; en 1825, elle n'en comptait que 310. M. Poggiale en est le médecin inspecteur. M. Franchi dit qu'un quart des malades s'en va guéri, un tiers soulagé. Peu de médecins font de semblables aveux. Les bains coûtent 10 centimes, 30 dans les baignoires. Ces eaux rapportent 110 fr. à la commune et 150 au médecin. Les malades laissent 24,000 fr. dans le village. On voit à ces détails, qui remontent à 1836, combien un semblable établissement coûte peu aux malades; mais aussi le pays est d'une pauvreté remarquable. Il y a une autre analyse de ces thermes dans le rapport que nous avons fait à l'Académie de médecine en 1838, sur les eaux minérales, pour 1834, 1835 et 1836, d'où nous avons extrait ces détails.

Thiriaux (J.-8.-J.). Essai sur la topographie physique et médicale de Saint-Antoine de Guagno (Corse), etc. Strasbourg, 1823, in-4 (Thèse).

*GUAJACUM.

Voici l'analyse que Trommsdorff donne du *G. officinale*, L.: 1,000 parties d'écorce de gaïac contiennent : résine particulière, différente de la résine propre, 23; gomme, 8; matière extractive amère, 48; principe colorant, 41; extractif muqueux, avec sulfate de chaux, 120; ligneux, 760. — 1,000 parties de bois ont donné : résine de gaïac, 260; matière extractive amère, 8; extractif muqueux combiné à un sel calcaire, 28; résine semblable à celle de l'écorce, 10; ligneux, 694 (*Journ. de chim. méd.*, VII, 429. — 1836).

Le docteur Beverly-Morris a confirmé dans deux cas une opinion déjà émise par Bel de Barrhead sur l'efficacité du gaïac contre l'inflammation aiguë des amygdales. Il fait une sorte d'électuaire avec sa poudre et du miel ou un sirop, dont on prend trois fois par jour une demi-once à chaque avec succès (*Abeille médicale*, mai 1845).

Thierry. Note sur l'acide gaïacique et sur l'extrait du gaïac (*Journ. de pharm.*, XXVII, 381. — 1841. — Pelletier et Deville. Mémoire sur la résine de gaïac (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, XIX, 132. — 1844).

GUALTHERIA. Voyez *Gaultheria*, Dictionnaire (III, 339) et Supplément, p. 321.

GUAMAJACU ATINGA. Nom brésilien du *Diodon atinga*, L. (II, 654).

GUANABATE. Un des noms du Corrosol. Voyez *Annona* (I, 310).

GUANO (Eaux minérales de). Synonyme de *Guagno*. Voyez plus haut.

GUANO. Sorte d'engrais dont on fait quelque emploi en médecine.

GUAPEVA. Nom brésilien de l'*Hypanthera guapeva*, Manso. Voyez *Hypanthera* dans ce Supplément.

Guarahem. Voyez plus haut, p. 175, *Chrysophyllum buranhem*, Riédel, et *Monésia* dans ce Supplément.

*Guarana. Ajoutez : Ce médicament composé, que nous avons le premier fait connaître en France d'après ses véritables bases, a depuis été étudié plus à fond au lieu même où on le fabrique, c'est-à-dire chez les Indiens-Maulie, avec les graines du *Paullinia sorbilis*, Mart., qui sont amères, huileuses; on les sèche, puis on les pile après en avoir ôté l'arille rouge; on en forme une pâte avec du cacao, de la farine de manioc et de l'eau, qu'on fait sécher, après avoir donné à ce mélange la forme cylindrique qu'on lui connaît; il est alors dur, pesant, d'un goût astringent. Voyez *Paullinia sorbilis*, dans ce Supplément, pour l'emploi de cette espèce d'opiat.

Guaranhem. Nom brésilien de l'écorce du *Chrysophyllum buranhem*, Riédel, plus connue en Europe sous le nom de *Monésia*. Voyez *Chrysophyllum*, p. 175 de ce Supplément.

Guararema. Un des noms brésiliens du *Seguiera alliacea*, Mart. Voyez *Seguiera* dans ce Supplément.

Guariroba. Nom brésilien du *Cocos oleracea*, Mart. Voyez p. 129 de ce Supplément.

Guélot. Un des noms du *Sinapis arvensis*, L., à Évreux.

Guépier. Nom français du *Merops apiaster*, L. (IV, 408).

GUERANDE ou GUERANDA (Eaux de). Dans le rapport, resté manuscrit, fait à l'Académie de médecine par M. Chevallier, en 1834, sur les eaux minérales de 1833, il est dit qu'on a reçu des documents sur ces eaux minérales, sans donner plus de détails.

Guerte. Nom de l'*Arachis hypogæa*, L. (I, 376), au Sénégal.

Guettarda speciosa, L. Cet arbrisseau de la famille des Rubiacées, originaire des Moluques, qu'on cultive dans les jardins des amateurs, ne fleurit que la nuit, et sa fleur délicate se fane au moindre rayon du soleil : aussi ne croît-il, dans son pays natal, que sous les arbres. Les Malais font avec ses feuilles une tisane qui provoque les contractions utérines (d'Urville, *Voyage au pôle sud*, VI, 308).

Gugul. Voyez plus haut *Guggul*.

*Guggul, Gugul, etc. On croyait ces noms synonymes de *Bdellium*; mais ils appartiennent, d'après ce que nous avons dit à *Amyris agallochum*, Roxb., à une résine molle de l'Inde. Voyez *Amyris*, p. 40, dans ce Supplément. Voyez aussi le *Journal de chimie médicale*, VI, 745.

Guiabo. Un des noms de pays de l'*Hibiscus esculentus*, L. (III,

491). C'est probablement le même fruit que celui appelé *Guiatambos* dans l'*Abr. des voyages* (XII, 26).

GUIABORA. Voyez *Uvero* dans ce Supplément.

GUIACINE. Résine particulière que l'on retire du guaco, *Eupatorium guaco*, Humb. (III, 176). Ses propriétés physiques et chimiques sont: d'avoir une couleur blonde un peu foncée, d'être sans odeur, friable, de se liquéfier facilement à la chaleur de l'eau bouillante, d'être soluble en toute proportion dans l'alcool et dans l'éther, un peu moins dans ce dernier, de se dissoudre en assez grande proportion dans l'eau bouillante, d'où elle se précipite par le refroidissement, d'être peu soluble dans l'eau froide. L'acide nitrique concentré la dissout complétement. La Guiacine est plus abondante dans les feuilles que dans les autres parties de la plante. Elle ne paraît avoir aucune action alcaline, etc. (*Journ. de pharm.*, XXII, 214, 1836).

GUIBIBOUQUI. Un des noms iolofs de la Salsepareille, d'après le docteur Busseuil. Voyez *Smilax*, Dictionnaire et Supplément.

GUIÉSEN-GUEBIN. Espèce de manne excellente à manger, non purgative, qui se récolte au Curdistan et au nord de la Perse, sur un végétal inconnu. On en fait à Mossul, à Bagdad et dans les villes de la Perse, de petits gâteaux blancs qui ont le goût et l'apparence d'amandes fort sucrées. Cette manne est très différente de celle fournie par l'alhagi (Olivier, *Voyage dans l'empire othoman*, etc., II, 359).

GUIGUES DE CÔTE. Nom donné aux fruits de la Belladone en Bretagne. Voyez *Atropa* (I, 490).

*GUILANDINA. Ajoutez: Le *G. bonduc*, L., a des semences appelées *Ojos del cato* par les Espagnols aux Philippines, et *Buyad cambin* (testicules de chien) par les Indiens. On en fait des amulettes en les enchâssant dans de l'argent, pour se préserver des venins, des virus contagieux, des enchantements, etc. On emploie ces graines pulvérisées, à la dose d'un gros à deux, dans la diarrhée, l'asthme, la fièvre tierce, etc. On couvre quelquefois le corps dans ces pays des feuilles de cet arbre pour faire sortir la petite-vérole, la rougeole, etc. La racine mâchée dissipe les maux de dents, etc. (*Trans. philos. abr.*, I, 104). On trouve en abondance de ces semences chez nos marchands d'histoire naturelle sous le nom vulgaire d'*œil-de-chat*.

Le fruit du *Guilandina bonducella*, L., passe à Benjole, sur la côte ouest d'Afrique, pour être utile dans les engorgements glandulaires; les feuilles en gargarisme y sont usitées dans le même cas. L'arbre se nomme dans ce pays *Koory* (Bowdich, *Excurs.*, p. 393).

GUILBOQUI. Nom chilien du *Lardizabala biternata*, Vent. (IV, 42).

GUILIELMA. Palmier du Brésil, dont il est question à *Periguao*. Voyez ce mot dans ce Supplément.

*GUILLON (Eaux de).

Lambert. Notice sur l'établissement et les eaux minérales sulfureuses de Guillon. Paris, 1842, in-18.

GUIMAUVE BLANCHE. Nom qu'on donne parfois aux racines de l'*Alcea rosea*, L. (I, 148), qu'on vend fréquemment chez les herboristes pour celles de la vraie guimauve, et qui en a d'ailleurs toutes les propriétés.

GUIN GOMBO. Un des noms brésiliens de l'*Hibiscus esculentus*, L. (III, 491).

GUINÉ. Un des noms brésiliens du *Petiveria alliacea*, L. (V, 248).

GUIRI. Nom brésilien du *Diplothamium littorale*, Mart. Sorte de palmier de ce pays, qui est le *Cocos nucifera*, Gomès. Voyez ce dernier nom, p. 191 de ce Supplément.

GUITTAIE MOU. Un des noms de pays de la gomme gutte. Voyez *Stalagmitis* (VI, 520).

GUIZOTIA OLEIFERA, DC. Cette composée, qui croît dans l'Inde et en Amérique, a des semences dont on extrait de l'huile. C'est le *Verbesina sativa*, Roxb., et le *Ramtilla* de De Candolle, l'*Heliopsis platiglossa*, Cassini, etc. Nous en avions parlé à *Verbesina* (VI, 867). On trouve des détails dans la septième livraison des *Plantes rares du jardin de Genève*, par MM. De Candolle sur ce végétal.

GULBAD SAMOUR. Nom persan d'un végétal qui signifie *qui empoisonne le vent*, parce que, d'après l'opinion des habitants, le vent qui passe dessus est mortel; il croît en Caramanie, où il est appelé *Chark* par les Arabes. Il a un suc laiteux épais, âcre, piquant, selon Chardin (*Voyage*, IV, 29, édit. de 1672).

GUMMI RUBRUM ASTRINGENS. Nom latin du *Kino* (III, 715). Voyez aussi *Kino* dans ce Supplément.

— TORREDONENSE. Nom latin de la gomme fournie par l'*Acacia sassa*, N. (III, 393).

GUMMIRA LITTOREA. Nom que porte dans Rumphius le *Premna integrifolia*, L. (V, 505).

GUNDELIA TOURNEFORTII, Linné. Tournefort observa le premier et figura cette plante herbacée du Levant (*Voyage*, etc., III, 98), à deux ou trois journées de Trébisonde. Elle appartient à la section des Carduacées, de la famille des Composées; elle rend un lait fort doux, qui se grumèle en séchant. Olivier, qui a aussi observé le *Gundelia* en Perse, dit que ses racines sont bonnes à manger cuites, parce qu'elles sont charnues et savoureuses, ce que l'on fait en Mésopotamie, etc.; il les préfère à celles de Scorzonère. Il ajoute qu'on pourrait le cultiver en France (Olivier, *Voyage dans l'empire othoman*, etc., III, 463). Nous l'avons vu à l'école de botanique du Jardin du Roi, où il croissait plus élevé que dans son pays natal, où ce végétal ne dépasse pas un pied de hauteur.

GUNDJEYD. Nom persan du Sésame. Voyez *Sesamum* (VI, 332).

GURGUL. Synonyme de Guggul. Voyez plus haut, p. 344.

GUSA. Nom japonais du *Chenopodium scoparia*, L. (II, 225).

GUTTA PERCA, GUTTA TUBAN. Substance voisine du Caoutchouc, préparée avec le suc laiteux d'un arbre de Sincapore; elle se ramollit dans l'eau bouillante, de manière à pouvoir en faire des manches d'outils, des vases, etc., par la solidité qu'il prend au-dessous de 45°. D'après le docteur Montgomerie (*Écho du monde savant*, 17 août 1845), on en possède en Angleterre, où on se propose d'en faire des bouchons, en la mêlant à la poudre de liége, etc.

*GYMNASTIQUE.

Broussais (C.). De la gymnastique considérée comme moyen thérapeutique, etc. Paris, 1828, in-8.—Amoros. Manuel d'éducation physique, gymnastique et morale. Paris, 1830, 2 vol. in-18 avec atlas.—Foissac. De la gymnastique des anciens, comparée à celle des modernes. Paris, 1838? in-8. — Werner (J. A.-L.). Traités sur la gymnastique médicale (au nombre de six, en allemand). Berlin, 1834-38, 6 vol. in-8. — Sur la gymnastique populaire de M. Clias (*Bull. de l'Acad. roy. de méd.*, XI, 726—60. — 1845).

GYNOPOGON. Voyez *Alyxia* (I, 212).

*GYPSOPHILA. *Gypsophila struthium*, L. Ajoutez : Cette plante est la *Saponaire du Levant*, d'*Orient*, d'*Espagne*, d'*Allemagne*, etc. (voyez ce que nous en avons dit, tomes III, 347; VI, 221), voyez aussi *Leontice* (IV, 87). On se sert, dans le Levant, en Égypte, etc., de la décoction de cette racine pour dégraisser les châles, laver les moutons après la tonte, etc., à cause de la saponine qu'elle contient et de sa propriété de rendre l'eau mousseuse, ce qui, suivant M. Bussy, est une des conditions des agents végétaux savonneux et un indice certain de la présence de ce principe. On use de ses racines dans l'art du dégraisseur, même à Paris, dans les cas où l'on craint l'action alcaline du savon sur les couleurs ou les tissus. Cette racine se trouve dans le commerce en morceaux cylindroïdes, longs de deux pouces à un pied jusqu'à deux, avec une épaisseur de six à dix-huit lignes, recouverts d'un épiderme jaune; le centre est d'un jaune blanc; elle est âcre; sa poudre fait éternuer. Elle devient gluante par sa macération dans l'eau, etc. (*Journ. de chim. méd.*, VI, 747). Notre saponaire indigène a des propriétés presque analogues.

Bussy. Recherches chimiques sur une racine connue dans le commerce sous le nom de Saponaire d'Égypte (*Journ. de pharm.* XIX, 1.— 1833).—Moutillart. On trouve quelques renseignements sur le *strutnium* dans une note sur la Saponine par cet auteur, que nous avons citée à *Saponine*, dans ce Supplément.

GYPSE. Voyez *Calcium* (II, 28).

*GYROLE, GYROLLE. Ce nom appartient à plusieurs champignons. Outre ceux que nous avons indiqués, on le donne encore au *Clavaria coralloides*, L. (II, 310), au *Merulius cantharellus*, L. (IV, 409), etc.

— ROUGE. On appelle ainsi le *Boletus aurantiacus*, Bull. (I, 633), et le *Boletus scaber*, Bull. (I, 635, et VI, 598).

H

HAB. Nom arabe du *Cyperus esculentus*, L. (II, 566).

*— AB NIL. Ces monosyllables sont identiques avec le mot *Habbanil*, et désignent ainsi que lui le *Convolvulus nil*, L. (II, 409).

— EL-MOLOUK. Nom arabe du *Croton tiglium*, L. Prosper Alpin l'appelle *Abelmeluk*.

HABA. Nom égyptien de l'*Inga* (mimosa) *unguis cati*, L. (III, 607).

HABEL-ASSIS. Nom arabe du souchet, dont on a fait *Abélésie*, *Cyperus rotundus*, L.

HABERSCHLE. Nom du fruit du *Prunus insititia*, L., en Alsace. d'après Spielmann.

HABCHITT, HACHISCH. Voyez plus bas, p. 350, *Haschissch*.

HABILLA. Arbre de Carthagène des Indes, dont le fruit est une sorte de fève large d'un pouce sur 9 lignes, plate, en cœur, dont le noyau a une amande qui ressemble à l'amande ordinaire, très amère. On dit que c'est l'antidote le plus assuré contre la morsure des serpents, en en mangeant à jeun. Les chasseurs en portent sur eux. Il ne faut prendre que le quart d'une de ces semences et ne pas boire après (*Abr. des voyages*, XI, 426).

HACCHIC. C'est, suivant Garcias, le nom de l'arbre dont on retire le cachou, *Mimosa* (acacia) *catechu*, L. (I, 11).

*HAGENIA. Ce genre de plante, créé par Lamarck pour le Cusso, *Banksia abyssinica*, de Bruce, a été depuis nommé *Brayera* par M. Kunth, qui ne s'est pas rappelé la figure de Bruce dans son *Voyage en Abyssinie* et celle que Lamarck a fait graver planche 213 des *Illustrations* de l'Encyclopédie botanique. Le botaniste prussien n'avait pu en observer que les fleurs, ou même des fragments de fleurs; de là son erreur. Il place le *B. anthelmintica*, Kunth, dans les rosacées, auprès de l'Aigremoine, au lieu des térébenthacées, auxquelles on le croyait appartenir. C'est contre le ténia qu'on emploie les fleurs de ce végétal en Abyssinie, et non contre les ascarides, ainsi que le dit Bruce, d'après les renseignements fournis par des voyageurs plus modernes. Il paraît d'ailleurs que le mot ascarides est une faute du traducteur du voyageur anglais. Il faut donc rectifier notre article *Hagenia* par celui de *Brayera* (I, 665), son synonyme, ce que l'on ne savait pas à l'époque où notre premier article a été écrit (Voyez notre rapport sur des substances anthelmintiques rapportées d'Abyssinie, t. VI, p. 492 des *Bull. de l'Ac. roy. de méd.*, 1840, et le Mémoire de M. Aubert-Roche sur le même sujet, inséré dans les *Mém. de*

l'Ac. roy. de méd., IX, 689, 1841). Voyez aussi *Brayera*, p. 121 de ce Supplément.

HAGIN. Nom arabe du dromadaire. Voyez *Camelus* (II, 43).

HAHUELILOCA QUAHOITH. Nom mexicain de l'*Amyris carana*, Humb. (I, 267).

HAIE FLEURIE. *Poinciana pulcherrima*, L. (V, 409).

HAKCHIS. Voyez plus bas, p. 350, *Haschissch*.

HALADI, HALEG, HELIG. Noms arabes du *Balanites ægyptiaca*, Delile (II, 537).

HAMBACH et SCHWOLLEN (Eaux minérales de). Elles sont situées dans le grand-duché d'Oldenbourg, et M. le docteur Ricken, premier médecin du roi des Belges, vient de publier à leur sujet une brochure allemande qui en contient l'analyse, faite en 1836 par M. Kasner. On en trouve un résumé dans le *Journ. de chim. méd.*, VI, 531, deuxième série, 1840.

HAMMAM-BERDA (Eaux minérales de). Elles sont situées en Algérie, et les *Compt.-rend. hebd. des séanc. de l'Ac. des sc.* du 11 novembre 1839, p. 599, donnent quelques détails à leur égard, fournis par M. Tripier.

HAMMAM-MESCOUTINE (Eaux minérales de). Voyez l'article suivant.

*HAMMAN-MEZ-KHOUTIN (Eaux minérales de). Ces sources sulfureuses sont situées en Algérie, sur la route de Bone à Constantine, et ont jusqu'à 76° Réaumur de chaleur. L'eau est abondante, fétide, et dépose tant de matière saline à leur orifice qu'il s'y forme de petits monticules pyramidaux qu'on prendrait pour des tombes, vus de loin, d'où l'eau jaillit par le sommet ou les côtés. Parfois ces cônes se bouchent, et alors l'eau va sourdre plus loin et y produit d'autres élévations. On a trouvé des vestiges romains à ces eaux, et le nom de Pompée sur quelques uns de leurs débris (*Compt.-rend. hebd. des séanc. de l'Ac. des sc.*, 1er janvier 1839).

Ces remarquables sources, qu'on appelle *Bains enchantés*, contiennent de l'arsenic à l'état d'arséniate de strontiane, ce qui semble justifier l'épithète de *Bains maudits* que lui donnent encore les Arabes, et qui est l'indice de l'insalubrité que ce peuple attribue à la rivière dans laquelle se jettent les eaux de ces sources (*idem*, 18 février 1839, p. 255). On trouve encore un troisième article de M. le docteur Guyon, médecin de l'armée française en Afrique, auteur des deux premiers, sur les eaux de *Hamman-mez-Khoutin*, dans le même recueil du 11 novembre 1839, p. 600.

M. Baudens, chirurgien principal de l'armée d'Afrique, a également recueilli des observations curieuses sur ces eaux, qu'il appelle d'*Hammam-Mescoutine*, différence qui tient probablement à la prononciation des personnes. Il les a adressées à l'Académie royale de médecine, qui a publié dans ses *Bulletins* (III, 886. — 1839) le rapport de M. Henry, chef de son laboratoire de chimie, sur leur com-

position, qui rappelle les circonstances mentionnées par M. Guyon. M. Baudens adressa à l'Académie deux petites bouteilles, l'une de l'eau à 76° Réaumur, qui fut trouvée avoir beaucoup d'analogie avec les eaux sulfureuses de la chaîne des Pyrénées, et plus encore avec celles de Guagno et de Caldoniceia (voyez ce dernier nom à l'*Addenda* de ce Supplément), en Corse. La seconde bouteille, prise à la source, à 40°, était saline, terreuse, et montra être de nature incrustante, où dominent les carbonates terreux. M. Baudens avait joint à son envoi une croûte blanchâtre assez épaisse, provenant des cônes pyramidaux remarqués sur le plateau des sources, qui provenait de l'évaporation des eaux et était formée de couches successives, presque entièrement composées de carbonates de chaux et de magnésie. Il y a, dit l'auteur, *une foule* de sources, ce qui peut expliquer le grand nombre de cônes en forme de tombes qu'on voit dans ce lieu (*Bull. de l'Ac. roy. de méd.*, III, 886).

Un second rapport de M. Henry sur ces mêmes eaux a été fait sur un autre travail de M. Baudens (*Bull. de l'Acad. de méd.*, X, 1001.—1845). Ce chimiste rappelle la particularité des cônes ou pyramides, au nombre de 45 à 50, dont quelques uns ont 3 mètres de haut, qu'on observe à ces sources. Il a constaté la présence réelle d'un arséniate de chaux dans ces eaux : cependant leur saveur est fade, leur odeur est un peu sulfureuse. Les Arabes s'y baignent, en boivent, y font cuire des légumes, ce que permet leur haute température (95° cent.), et n'en éprouvent aucun dommage, parce que la quantité d'arsenic est très peu considérable, puisqu'elle ne pourrait être appréciée en poids que sur des masses énormes de cette eau, outre que l'insolubilité de cet arséniate calcaire ou barytique éloigne l'idée d'une action toxique et de tout danger. Ce rapport donna lieu à la demande d'un membre, qui s'informa si cette eau avait quelque effet sur les fièvres intermittentes du pays, à laquelle personne ne put répondre, de sorte que l'Académie arrêta de prier M. le ministre de la guerre de faire faire une information à ce sujet. D'autres membres ayant émis des doutes sur la vertu curative de l'arsenic dans les fièvres intermittentes, et même déclaré son effet toujours nuisible, M. le docteur Boudin, médecin en chef de l'hôpital militaire de Versailles, écrivit à la séance suivante qu'ayant donné l'arsenic dans les fièvres intermittentes à 2,947 malades depuis 1840, *il n'avait pas constaté une seule fois l'accident le plus léger imputable à ce médicament* (*Bull. de l'Acad. roy. de méd.*, X, 1010). Voyez page 65 de ce Supplément.

*HANCORNIA. Ajoutez : L'extrait de l'écorce est sans odeur, d'un brun jaunâtre, d'une saveur d'abord douceâtre, plus tard

amère. Il se dissout complétement dans l'alcool; il contient de la matière extractive amère, de l'albumine et un peu de tannin. Employé avec précaution et à petite dose, c'est un excellent remède contre les obstructions du bas-ventre, surtout contre celles du foie, contre l'ictère et les maladies cutanées chroniques (*Journ. de chim. méd.*, VI, 205, 1830). Les fruits des deux espèces ont un suc gommeux, saccharin, vineux, acide, délicieux, d'après Martius; on les mange crus ou confits au sucre (*Syst. mat. med. br.*, p. 25). M. A. Richard dit que le genre *Hancornia* est synonyme du *Willubgbeia*, ce que ne disent ni Martius ni Steudel (*Nomenclator*, édit. 2).

HANEA. Herbe dont Élien dit qu'on usait comme calmante et antispasmodique (citée par Sterne dans *Tristam Shandy*).

HANNEBANE. Un des noms de la jusquiame, *Hyosciamus niger*, L. (III, 371).

HARAINKOT. Nom du *Rhinanthus crista galli*, L., dans les Pyrénées-Orientales.

HARICOT D'ÉGYPTE. Un des noms du *Dolichos lablab*, L. (II, 666).

HARMALINE. Nom donné par M. Goëbel au principe colorant, d'un beau rouge, obtenu de la poudre des graines du *Peganum harmala*, L. Il se présente sous forme de cristaux transparents, d'un brun jaunâtre à la lumière réfléchie, en prismes à base rhomboïdale, terminés par des faces octaédriques. Leur saveur est d'abord amère, puis âcre, astringente. Ils colorent la salive en jaune, sont assez solubles dans l'alcool, peu dans l'eau et dans l'éther. Ils neutralisent les acides et forment avec eux des sels jaunes, solubles et cristallisables en partie (*Journ. de pharm. et de chim.*, I, 150, 1842). Voyez *Peganum* (V, 230), et ce mot dans ce Supplément.

HARONGAN. Arbre de Madagascar qui donne une sorte de Sang-dragon; ses feuilles servent à teindre en rouge les nattes, les paniers, etc. (Rochon, *Voyage*, 279).

HARRA. Nom arabe du *Sinapis harra*, Forsk. (VI, 351).

HASCE. Nom arabe du *Satureia capitata*, L. (VI, 229).

HASCHIS, HASCHYS et HACHISCH. Voyez *Haschissch*.

*HASCHISSCH. Ajoutez : Ce nom veut dire *herbe* en arabe. C'est celui d'une préparation de chanvre dont on use en Orient pour se procurer des rêves agréables. Quelques uns veulent qu'elle soit l'eau distillée des étamines des fleurs de cette plante ; mais cela est impossible, quand on connaît leur organisation et leur peu de volume. L'effet enivrant est produit par toutes les parties du chanvre; mais c'est surtout avec la poudre des feuilles que l'on forme une sorte d'électuaire dont on fait usage pour se procurer des jouissances extatiques. Si on en mésuse, on peut devenir aliéné (*Compt.-rend. hebd. des séanc. de l'Ac. des sc.*, 4 avril 1842,

XIV, 517). Voyez *Cannabis* (II, 68, et Supplément, 140). M. Chaniac, médecin de la marine royale, a donné une notice sur le haschissch (Bouchardat, *Annuaire de thér.*, 1845, p. 13).

HATCHIBALY. Sorte de racine qui entre dans le *Voorara* (VI, 967).

HATSIS. Un des noms japonais du *Nymphæa nelumbo*, L.

HATTE. Un des noms de l'*Annona triloba*, L.

HAVILLO. Nom que porte au Chili un végétal célèbre contre les empoisonnements des animaux. On croit que c'est une légumineuse, et qu'elle a du rapport avec l'*Habilla* (*Abr. des Voyages*, XII, 97). Voyez ce mot plus haut.

HEAL-ALL. Nom anglais du *Viola clandestina*, Pursh. (VI, 902).

HEBULBEN. Sous ce nom on a, à Constantinople, des semences qui ont un emploi médical non indiqué, d'après Bélon (*Singularités*, 166).

*HEDERA. Ajoutez : L'*H. umbellifera*, DC., végétal des Moluques, produit la gomme-résine aromatique appelée à Amboine *Sararu*. On nomme quelquefois l'arbre *Faux-Santal*.

*HEDYSARUM. Ajoutez : l'*H. coronarium*, L, est cultivée en prairie en Espagne, en Sicile, etc., sous le nom de *Sulla*. Chez nous, on le nomme *Sainfoin d'Espagne*. Il est vivace. Sous le nom d'*Hedysarum*, Dioscoride semble indiquer le *Biserrula pelecinus*, L. Voyez *Securidaca* (VI, 279).

*HEILBRUNN (Eaux de). Ajoutez : D'après une analyse récente de M. Barruel, cent litres contiennent : chlorures de sodium, 73,800 ; carbonate de soude, 9,503 ; iodure de sodium, 1,828 ; bromure de sodium, 0,604 ; sulfate de soude, 9,950 ; carbonate de chaux, 1,002 ; carbonate de magnésie, 0,464 ; silice, 0,260 ; peroxyde de fer, 0,115 ; matière organique, des traces. Les médecins allemands emploient surtout cette eau dans les scrofules (*Gazette de santé*, 16 avril 1836).

*HÉLÉNINE. C'est l'huile volatile concrète et cristallisable de la racine d'Aunée, appelée de ce nom par Berzélius, qui est distincte aujourd'hui de l'inuline. M. Gerhardt l'a décrite (*Ann. de phys. et de chim.*, XII, 188, 3e série).

*HELIANTHUS. Ajoutez :

Helianthus tuberosus, L. La racine du Topinambour est plus recherchée du gros bétail que celle de la pomme de terre. Donnée en trop grande quantité, d'après M. Degorge, vétérinaire, elle produit quelquefois, chez les bœufs et les moutons, une sorte d'ivresse, d'autres fois les rend fourbus, boiteux, etc. Trempée dans l'eau pendant six à douze heures, et donnée aux animaux trop abondamment, elle cause parfois des météorisations mortelles, surtout chez les moutons (*Nouv. biblioth. médic.*, VIII, 426—1831).

Jonchay. Considérations sur la culture et l'emploi du topinambour (*Le Cultivateur*, octobre 1845).

*HELIOTROPE D'HIVER. *Tussilago fragrans*, Villars (VI, 794).

HELIX. Ajoutez : Pline parle des bons effets de l'usage des coquilles d'escargot contre la pierre. M. Leroy d'Etiolles, qui cite ce passage du chapitre 8, livre XXX, du naturaliste romain, dans la préface de son *Histoire de la lithotritie*, croit sans doute qu'il s'agit de notre escargot commun, *Helix pomatia*, L., car Pline et Dioscoride donnent le nom de *pomatica* au limaçon commun en Grèce et en Italie ; mais ce n'est pas le nôtre, quoique Linné ait donné au nôtre le nom de celui de Grèce et d'Italie, qui s'appelle *Helix naticoides*, Chem.; il est probable d'ailleurs que la coquille de ces deux espèces a des propriétés analogues.

Nous avons fait bassiner pendant quinze à vingt jours, et plusieurs fois par jour, le visage d'une jeune fille affectée d'une éruption subérysipélateuse de cette partie avec du bouillon de limaçons, avec un succès tel que nous ne craignons pas de recommander ce moyen dans tous les cas semblables.

*HELIX. C'est le nom ancien d'un saule, *Salix helix*, L. (VI, 184).

HELLÉBORACÉES.

M. Bouchardat croit que ces plantes agissent surtout sur le système nerveux de la vie organique, ce qui produit des troubles remarquables dans les fonctions de la circulation et de la respiration, qui ne sont pas ordinairement précédés de vertiges, etc., comme lors de l'action de certains narcotiques, action qui se passe spécialement sur le système nerveux central, d'où découle, suivant lui, deux conséquences : la première, que l'effet des Helléboracées peut s'étendre à des animaux de l'échelle inférieure où ce système est plus marqué ou existe parfois seul, et la seconde que ces médicaments sont plus rebelles à l'accoutumance, phénomène qui a lieu dans les nerfs cérébraux, suivant lui. Quelques uns exercent une vive action sur le tube digestif, même à faible dose, soit primitivement, soit secondairement. L'action des Helléboracées sur la circulation les place dans la série des contro-stimulants, car c'est la diminution de l'action circulatoire du système excité qui caractérise l'agent contro-stimulant proprement dit (Bouchardat, *Annu. de thérap.*, 1846, p. 25).

HELLÉBORE DES ANCIENS. *Helleborus orientalis*, Lam. (III, 472).
— OFFICINAL. *Helleborus orientalis*, Lam. (III, 472).
— VERT ou à fleurs vertes. *Helleborus viridis*, L. (III, 473).

HELLEBORUS.

Le *Journal de Paris* du 28 août 1837 dit qu'en Amérique on guérit la gale avec la décoction d'hellébore, sans dire lequel. Le même journal dit qu'on a essayé ce moyen en Angleterre, et qu'il

n'a pas réussi, sans doute, ajoute-t-il, parce qu'on n'a pas opéré avec l'hellébore d'Amérique. Or il n'y a aucune espèce d'hellébore naturel à l'Amérique! Peut-être veut-on parler de l'*Helleborus trifolius*, L. (III, 487), qui est le *Coptis trifolia*, Salisb., lequel croît effectivement dans l'Amérique septentrionale.

Sonntag (C.-A.). *De helleboro veterum cui epimetrum de veratro albo a recentioribus usitato accedit.* Ienæ, 1822, in-8.

Hellenine. Voyez plus haut *Helenine.*

Hellenia. Voyez *Galanga* et *Maranta* dans ce Supplément.

Hématosine. Voyez *Zoohematine* (VI, 1012). C'est le nom donné à la matière colorante du sang par M. Lecanu (*Journ. de pharm.*, XVI, 734).

Hemidesmus indicus, R. Brown. Voyez son synonyme *Periploca indica*, L. (V, 239).

Hemlock-spruce. Nom anglais de la Téréhenthine du *Pinus canadensis*, L. (V, 323).

Hémospasique (Méthode). Voyez *Méthode hémospasique* dans ce Supplément.

Hémostatiques. Médicaments qui ont la propriété d'arrêter le sang sortant des vaisseaux. Ce sont des astringents qui portent leur action sur le système sanguin, quel que soit le lieu par où l'écoulement de ce liquide se fasse, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. Le suc d'ortie est peut-être le plus efficace. Voyez *Urtica* dans ce Supplément. Le *Piper matica*, N., est de ce nombre, ainsi que l'Ergotine, etc. On les a encore désignés par le nom de Stagnotiques. Voyez *Stagnotiques* dans ce Supplément.

Herba admirationis. Nom que porte dans Rumphius le *Phlomis zeylanica*, L. (V, 266).

— arthritica. Un des noms du *Primula veris*, L. (V, 508).

*— britannica. Voyez *Britannica* (I, 669). Koch, *Synopsis floræ germanicæ* (édit. II, 709) croit que l'*Herba britannica* des anciens est l'*Acetosa hispanica maxima*, Munt., qui est son *Rumex hispanica*, Koch.

Munting. *Dissert. de verâ herbâ britannicâ*, figure.

— do rato ou Erva dorato. C'est le nom de plusieurs *Palicurea* du Brésil. Voyez ce mot, *Dictionnaire* (VI, 169) et *Supplément.*

— dos-fatidos. Nom du *Canna glauca*, L., au Brésil, où il est encore appelé *Albara.* Martius écrit *Dos feridos.*

— dysenterica. *Inula dysenterica*, L. (III, 616).

— malabarica. Un des noms du *Nerium antidysentericum*, L. (II, 442), ou *Coru* de Dacosta.

— papa galli. Un des noms de l'*Amaranthus tricolor*, L. (Lémery, *Dict.*, 750).

— paralysis. Nom latin de la primevère. Voyez *Primula veris*, L. (V, 508).

— sacra. Un des noms du *Salvia officinalis*, L. (VI, 19).

— sardoa, sardonia. Noms latins du *Ranunculus sceleratus*, L. (VI, 20),

dans Pline. Virgile remarque (*Eclog.*, VII) que les herbes de Sardaigne sont amères.

HERBA TRAMONTANA. Nom que portent les Lichens tinctoriaux qu'on recueille sur les rochers de Sardaigne et de Corse, d'après M. Valéry (*Voyage en Corse*, etc., II, 7).

HERBARIUM. Voyez plus bas *Herbier médicinal*.

*HERBE D'AMOUR. On donne encore ce nom au Réséda (VI, 40).

— AUX BRULURES. Un des noms du *Bacopa aquatica*, Aubl. (I, 520).

— AUX CENT MIRACLES. Un des noms de l'*Ophioglossum vulgatum*, L. (V, 45).

— AUX CHAPEAUX. *Tussilago petasites*, L.

— AUX CHEVILLES. Un des noms du Peigne de Vénus, *Scandix pecten veneris*, L. (VI, 245).

— DE LA CHINE. Un des noms du *Lycopus europæus*, L., en Piémont.

— DU CŒUR AU LAIT DE NOTRE-DAME. Un des noms de la pulmonaire, *Pulmonaria officinalis*, L.

— DES COULEUVRES. Un des noms de l'*Euphorbia capitata*, Lam. (III, 178).

— A COURESSE. Un des noms du *Piper procumbens?* (V, 340).

— SANS COUTURE. Un des noms de l'*Ophioglossum vulgatum*, L. (V, 45).

— DU DEFFAUT. Un des noms de la Sanicle, *Sanicula europæa*, L. (VI, 210).

— DORÉE. C'est aussi le nom du *Senecio doria*, L. (VI, 308).

— DOUCE. Nom de l'*Heracleum sphondylium*, L., au Kamchatka, de la propriété de ses feuilles de se couvrir d'une couche sucrée blanchâtre (*Abr. des Voyages*, XVI). Nous ne voyons rien de pareil chez nous.

— DES FAKIRS. Un des noms du chanvre en Orient, qui sert à préparer le *Haschissch*. Voyez ce mot plus haut, page 350.

— SAINT-FIACRE. Un des noms du bouillon blanc, *Verbascum thapsus*, L.

— DES FIÈVRES. Un des noms du *Teucrium chamædrys*, L. (VI, 703).

*— DE FLAC ou de FLACQ. C'est encore le nom à Maurice du *Sigesbeckia orientalis*, L. (VI, 341).

*— DE GUINÉE. C'est encore le nom du *Panicum polygamum*, Sw. (V, 182).

— DE FER. Un des noms, dans le Gatinais, du *Polygonum aviculare*, L., de sa résistance aux corps qui le broyent sur les chemins, à l'ardeur du soleil, etc. (V, 431).

— SAINT-INNOCENT. Un des noms de la Curage, *Polygonum hydropiper*, L. (V, 433).

— DE SAINT-LAURENT. Un des noms de la Sauicle, *Sanicula Europæa*, L. (VI, 210).

— SAINT-JACQUES. *Senecio Jacobæa*, L. (VI, 308).

— DU LION. Nom qu'on donne aux *Orobanches* (V, 102).

— DE LOCCA. Nom de la *Douce-amère* à Montpellier. Voyez *Solanum* (VI, 410).

— AUX MAMELLES. *Lapsana communis*, L. (IV, 42).

— SAINT-MARC. Un des noms de la Tanaisie, *Tanacetum vulgare*, L. (VI, 639).

— A MÉCHANT. Nom de l'*Arum hederaceum*, L. (I, 458), aux Antilles.

— AU MOINEAU. On a donné ce nom en Amérique à une plante qui est le contre-poison de la morsure des serpents, parce qu'on rapporte que l'oiseau en question va en manger s'il est blessé par eux (*Abr. des Voyages*, XII, 55). Il est probable qu'il est ici question du Guaco, *Eupatorium guaco*, Mutis (III, 176). Voyez plus haut, p. 279, *Eupatorium*.

HERBE AUX OLIVES. Un des noms du *Satureia obovata*, Lagasca (VI, 229), en Espagne, parce qu'on l'emploie pour assaisonner les Olives.

— AUX PLATEAUX. Un des noms du Nénuphar, *Nymphæa alba*, L. (IV, 640).

— A LA PLIQUE. Un des noms du *Lycopodium clavatum*, L. (IV, 66).

— DE PLOMB. Un des noms du *Lantana camara*, L. (IV, 39).

— CONTRE LE POISON. Un des noms du *Dorstenia contrayerva*, L. (II, 672).

— AUX PORCS. *Lycopodium selago*, L. (IV, 169).

*— AUX POUX. On nomme encore ainsi le *Pedicularis palustris*, L. (V, 227) et l'*Asclepias vincetoxicum*, L. (I, 468).

— AUX PRÊCHEURS. Nom qu'on donne dans les Ardennes à l'*Arnica montana*, L.

*— SAINT-ROCH. *Inula dysenterica*, L. (III, 616).

— DES SAGES. Un des noms de la Laitue chez les galénistes. Voyez *Lactuca* (IV, 10).

— SAINTE. Nom du Tabac dans quelques vieux auteurs, *Nicotiana tabacum*, L. (IV, 606).

*HERBE AUX SERPENTS. Il faut ajouter à la liste des plantes qui portent ce nom, mentionnées par nous, les *Prenanthès altissima*, L., et *P. serpentaria*. Pursh (V, 365), et le *Polygonum bistorta*, L., celui-ci à cause de la forme de sa racine.

— DE SOIE. Végétal qui croît aux lieux humides de l'isthme de Darien, ressemblant au jonc, à tige plate, à racine noueuse, à feuilles ensiformes, dentelées, que l'on coupe, sèche et bat pour les réduire en étoupe; puis les tordre pour en faire des cordes, des hamacs, des bas, des lacets de couleur jaune, etc. Cette plante est recherchée, parce qu'elle est plus forte que le chanvre (*Abrégé des Voyages*, XI, 422).

HERBE DE TAC. Un des noms de la pulmonaire. Voyez *Pulmonaria officinalis*, L. (V, 535).

*HERBES. Ajoutez : Un grand nombre sert à la nourriture des animaux et même de l'homme, ou du moins quelques unes de leurs parties. Dans quelques régions, l'homme est herbivore et frugivore seulement, faute d'aliments animaux.

Layet. Mémoire sur l'homme considéré comme herbivore (*Bull. de la Soc. des sc., etc., du Var*, II, 33).

*HERBIER MÉDICINAL.

Il y a des droguistes qui vendent des Herbiers des plantes médicinales tout préparés. A Strasbourg, la faculté de médecine exige des récipiendaires qu'ils présentent un Herbier médicinal préparé par eux, sur la proposition du professeur Fœdéré, d'après l'idée que nous en émîmes dans notre article *Herbier* du grand *Dictionnaire des Sciences médicales*.

Roth (A.-G.). *Herbarium vivum plantarum officinalium*. Hanov., 1785, in-folio. — Ebermaier (J.-E.-C.). *Herbarium vivum plantarum officinalium*, etc. Brunswick, 1790-92, in-4. On peut consulter aussi notre article *Herbier* du Dictionnaire des sciences médicales (XXI, 48, — 1817).

HERBLOU (Eaux minérales de Saint-). Elles sont situées près d'Ancenis, à 10 ou 11 lieues de Nantes. Suivant M. Trevet, l'eau prise à la source est froide, presque incolore, inodore, d'une forte saveur ferrugineuse, qu'elle perd en dix ou quinze heures, sans laisser dégager de gaz. Elle est employée avec succès dans les aménorrhées, les affections scrofuleuses, etc. (*Journ. de chim. méd.*, X, 730).

*HÉRISSON. C'est encore le nom du *Diodon hystrix*, L. (II, 654).

HERMINIERIA ELAPHROXYLON, Guill. et Perrott. Arbre de la Sénégambie, de la famille des légumineuses, qui a le bois formé d'un tissu cellulaire si lâche et si léger qu'il sert comme de liége au Sénégal pour les filets, et qu'on en fixe au fond des boîtes pour y attacher les insectes. En Algérie, le bois de l'*Agave americana*, L., est employé aux mêmes usages; mais aucun d'eux n'a l'élasticité du liége et ne peut servir de bouchon.

*HERNANDIA. Complétez cet article par celui de *Sanga* (VI, 207).

HERNIAIRE ou HERNIOLE. Noms français de l'*Herniaria glabra*, L. (III, 388).

HERVA DO SANTO MARIA. Nom brésilien du *Chenopodium ambrosioides*, L. (II, 223).

HÊTRE. *Fagus sylvatica*, L. (III, 210).

— MOUCHETÉ. Sorte de bois de teinture.

HEUDELOTIA AFRICANA, A. Richard et Perrottet. Arbrisseau de la famille des térébinthacées, qui produit le *Bdellium* d'Afrique. (*Archives de botanique*, I, 420). Voyez *Bdellium*, p. 97 de ce Supplément.

*HEVEA GUIANENSIS, Aublet. C'est le *Jatropha elastica*, L. F. (III, 676), et le *Siphonia elastica*, Pers. (VI, 361).

HEYA, HYA. Noms d'un arbre du genre *Tabernæmontana*, lactescent, de Démérari (III, 321). Voyez page 317 de ce Supplément.

HHOLTYT. Un des noms de l'*Asa fœtida* (III, 244) dans Avicenne.

HHORF. Nom d'une petite semence ovale, plate, qu'on emploie comme purgative à Alger. Sa saveur est légèrement amère, d'après M. le docteur Moricheau, alors médecin en chef de l'armée d'Afrique, qui nous l'a procurée.

HIA-TSAO-TONG-KENG. Nom chinois d'une plante voisine du *Gen seng* (III, 356).

*HIBISCUS. Ajoutez: La graine de l'*H. abelmoschus*, L, analysée par M. Bonastre, lui a fourni quatre substances principales: 1° une huile fixe, fluide; 2° un produit odorant; 3° une matière grasse, concrète et cristallisable; 4° une matière poisseuse analogue aux résines (*Journ. de pharm.*, XX, 331.—1834). L'*H. esculentus*, L., sert à Saint-Domingue pour clarifier le vésou. L'*H. senegalensis*, Cav., est employé en Afrique comme purgatif et vermifuge, d'après Bowdich (*Excursions*, etc., p. 390). L'*H. syriacus*,

L., Mauve en arbre, a ses feuilles et ses fleurs adoucissantes et émollientes, selon Lémery (*Dict.*, 465); on le cultive dans les jardins. Les feuilles de l'*H. trionum*, L., sont employées à rendre le riz acidule, étant bouillies avec lui, ce qui est recherché et utile dans les climats chauds, à Benjole, par exemple, où on appelle la plante *Dummodo*; les Maures font avec elle un sirop qu'ils nomment *basab* et qu'ils donnent contre la toux (Bowdich, *Excursions*, etc., p. 390).

*HIERACIUM. Ajoutez: L'*H. pilosella*, L., a une action diurétique qui l'a fait employer dans la rage (*Journ. gén. de méd.*, XLIX, 53).

HIGHGATE. Voyez *Résine hyghgate* (III, 41).

HIING. Nom persan du suc gommo-résineux, appelé *Asa fœtida*. Voyez *Ferula*; la plante se nomme *Hingisach* dans la même langue.

HIPPOMANE. Quant au fluide muqueux de la cavale auquel on donne ce nom, complétez ce que nous en disons ici avec ce qui en a été mentionné à *Equus* (III, 129).

*HIPPOMANE (végétal).

H. mancinella, L. De nouveaux renseignements, fournis par feu M. le docteur Cavenne, médecin à la Martinique, confirment ce que M. Ricord-Madianna avait déjà écrit: qu'il fallait rabattre de la réputation dangereuse faite à ce végétal. Ainsi son suc mis sur la peau ne l'enflamme pas; la racine est peu ou point vénéneuse; l'eau distillée des feuilles ne contient rien de délétère. Le feu détruit ce que le lait de cet arbre a de nuisible. Déjà le premier auteur cité avait réduit à néant la prétendue mortalité de l'ombre et des émanations de l'arbre. Enfin, d'après le docteur Barham, qui exerçait à la Martinique en 1774, la résine du Mancenillier a les propriétés de celle du gaïac, car il employait à la place de cette dernière une résine que lui fournissait un nègre, qui lui avoua plus tard que c'était celle du mancenillier (*Extrait d'un travail manuscrit de M. Cavenne*). Le docteur Rufz, en 1844, a publié des observations sur les empoisonnements pratiqués par les nègres: 6 gros de suc de Mancenilier ont tué un mulet au bout de dix-sept heures, et une once un chien en six heures, en laissant des traces d'inflammation. Ce suc conserve ses propriétés délétères pendant six mois; il cause sur la peau qu'on en frictionne une sorte de vésication, fait tomber les poils, mais n'empoisonne pas administré de cette sorte, non plus qu'introduit à l'aide d'instruments piquants. Ces ponctions produisent seulement une inflammation locale plus ou moins vive, suivant l'étendue de la piqûre. Du reste, les animaux ne touchent jamais aux herbes sur lesquelles on a versé du suc de Mancenillier. On n'a pas d'exem-

ple, dans nos colonies, d'un homme empoisonné involontairement par une partie quelconque du Mancenillier ; et en huit années de séjour à la Martinique, ce praticien n'a pas connu un seul cas d'intoxication par ce végétal. Les feuilles de l'arbre qui tombent dans les ruisseaux n'en empoisonnent nullement l'eau, comme on l'a dit, et les bestiaux la boivent comme toute autre eau, parce que les substances délétères qu'elle contient étant de nature résineuse, elles ne s'y dissolvent pas. Le même médecin essaya sans succès ce suc contre l'épilepsie (Rufz, *Recherches sur les empoisonnements*, dans *Annales d'hygiène*, t. XXXII, p. 196 et suiv.).

Au dire de M. Germon, médecin naturaliste, voyageur au Brésil, le suc du Mancenillier est le remède du cancer. Les naturels, qui le nomment *mappam*, tue-homme, entourent la partie non malade avec la pâte de rocou, et versent sur celle cancéreuse du suc de Mancenillier, qui se coagule sur-le-champ, en faisant éprouver au sujet, dans cet instant, une sueur considérable, et parfois un flux d'urine notable; la respiration s'oppresse, etc.; mais cela ne dure pas. Lorsque l'escarre produite par le suc tombe, la plaie est cicatrisée. Quelquefois, il faut une seconde application, qui doit être faite avec un soin extrême, car si le suc tombait sur une partie non cancéreuse, mais vive, le malade pourrait succomber par l'absorption qui s'en ferait. L'ichor cancéreux est annulé par le suc de l'arbre, et ce mélange, donné à des animaux, ne les tue pas, ce qui aurait lieu par tout autre mélange (*Récit fait par M. Germon à la Société de médecine de Paris*, le 3 février 1837). On comprend que la causticité du suc de mancenillier peut faire sur quelques plaies chancreuses ce que font nos caustiques; mais il est plus que probable que ce moyen ne guérirait pas un cancer du sein, etc. Nous ne donnons, d'ailleurs, l'opinion de M. Germon qu'avec toute réserve, ce qui vient d'être dit du peu de danger du Mancenilier nous rendant un peu incrédule sur tout ce qui concerne ce végétal.

HIPPOBDELLA. C'est l'*Hirudo vorax*, Huzard, ou Sangsue de cheval.

*HIRUDO. Il a paru en 1845 un Mémoire remarquable sur les sangsues, de M. Joseph Martin, *négociant en sangsues* à Paris, donnant sur ces animaux des détails précieux, qui feraient honneur à un naturaliste, essentiels à connaître, et qu'il a puisés dans l'étude de la grande quantité de ces annélides de tous les pays, que son commerce étendu lui a permis d'en faire. Nous allons en donner un précis.

Les Sangsues que l'on emploie en France sont surtout les *Hirudo officinalis* et *medicinalis*. Cette dernière se trouve particulière-

ment dans les eaux du nord de notre pays, l'autre dans celles du midi. Toutes les deux sont caractérisées par des bandes parallèles verdâtres, variées, etc. On se sert aussi du *S. obscura*, qui a une teinte noirâtre, quoique moins bon pour l'usage, appelé *sangsue bâtarde* dans le commerce, de même qu'on y nomme *vaches* les grosses sangsues, et *filets* les petites. Une bonne Sangsue est vive, égale et mince quand elle s'allonge, ce qui peut aller à 10, 11 et 12 centimètres pour les moyennes, dont 1,000 pèsent de 1 kilo 125 à 1 kilo 250, c'est-à-dire à peu près vingt-quatre grains pour une Sangsue, et dès lors le kilo. en contient de 12 à 1,300. Plus une sangsue se contracte, et plus elle est en bon état, ce que son avidité à piquer dénote encore mieux. Plus la Sangsue est vide, vierge, comme on s'exprime en terme marchand, et plus elle est avide de sang.

Dans les marais où habitent les Sangsues, c'est surtout dans la vase où elles se plaisent et où elles se réfugient dans les grands froids et les grandes chaleurs. Elles s'y enfoncent d'autant plus que l'un ou l'autre est plus marqué. Dans les temps doux, elles vaguent et montent même sur les herbes des bords, dont elles ne paraissent faire aucun usage. Leur nourriture se compose de petits animaux gélatineux, de frai de poisson, de quelques insectes aquatiques et des animaux qu'elles peuvent saisir, comme très petites grenouilles, petites limaces, etc. Ajoutez-y les chairs de mammifères, d'oiseaux, etc., qu'on jette dans l'eau ou qui s'y trouvent naturellement. Il résulte de ces dernières circonstances que le quart à peu près des Sangsues qu'on pêche rend du sang, mais toujours en petite quantité, et de manière à pouvoir être utilisées, parce qu'il ne va pas à plus de 6 à 8 pour 100 de leur poids. Les Sangsues peuvent rester des mois entiers sans nourriture et n'en sont que plus vives. Au commencement de la saison, c'est-à-dire avant avril, aucune sangsue ne présente de sang. Les Sangsues ont à peu près un degré de calorique de plus que le milieu où elles vivent. Gelées dans l'eau, elles peuvent revenir à la vie en les mettant dans un milieu où l'eau dégèle lentement. Pêchées et mises dans de l'eau claire, elles y rendent, au bout de quarante-huit heures, une matière verdâtre, gélatineuse, qui paraît être le résidu de leur nourriture de marais. On pêche encore 1,000,000 ou 1,200,000 Sangsues par an en France, quantité qui est bien loin de suffire, puisque, en 1844, il en est entré 30,000,000, venant de l'étranger, surtout de l'Espagne, de l'Allemagne, de la Hongrie, de la Turquie, de l'Égypte, de l'Algérie, etc., par la voie du commerce, d'où on les amène en poste dans de grands sacs de toile

mouillée, qu'on rafraîchit de temps en temps, ce qui n'empêche pas qu'il périt beaucoup de ces animaux en route, quelque précaution que l'on prenne.

La rareté de Sangsues, et surtout de grosses Sangsues, a donné lieu à une fraude des plus blâmables, et qui nuit beaucoup à leur usage. On les gorge de sang de bœuf, en en versant dans les vases ou dans les réservoirs où on les renferme, ou on y place des chairs d'animaux qu'elles sucent, cela afin de les gonfler et de leur donner plus de poids, car on les pèse dans le commerce en gros, au lieu de les compter, comme dans celui en détail. Beaucoup de Sangsues sont gorgées de 25 jusqu'à 50 p. 100 de sang: au-delà, elles ne seraient plus vendables. Les filets et les bâtardes gorgés de sang peuvent être alors mêlés aux sangsues ordinaires, dont ils acquièrent le volume. Dans cet état, ces animaux sont lourds, pesants, paresseux, piquent peu ou pas. S'il y a longtemps, plusieurs mois, par exemple, qu'ils ont été gorgés de sang, celui-ci est vers l'orifice anal; si c'est récemment, il est vers l'oral. Jamais on ne gorge de sang les Sangsues qu'on veut faire voyager au loin: on risquerait d'en perdre trop. C'est lorsqu'elles sont dans le pays où on les débite qu'on leur fait subir cette opération, sous le prétexte de les empêcher de mourir de faim, ce qui est précisément le contraire de ce qui a lieu, car les Sangsues gorgées de sang vivent moins longtemps dans l'eau que celles qui sont vides. Plus il est avalé récemment, et moins elles ont faim. C'est le sang qui se putréfie dans les Sangsues qui est la cause la plus fréquente de leur mort.

Une Sangsue vide ou vierge, celle qui n'a pas été gorgée de sang, en suce quatre fois plus, étant employée, que celle qui en a été préalablement gorgée, et l'écoulement qui a lieu après qu'elle est tombée est double de celui de la sangsue gorgée, qui pique toujours mal. Elle peut absorber jusqu'à sept fois son poids de cette humeur, en moyenne cinq, plus l'écoulement subséquent. Pour les appliquer, on doit laver le lieu d'apposition avec de l'eau et le bien essuyer, mais jamais avec du lait ou de l'eau sucrée; on le rase s'il y a lieu. On peut aussi le frotter de viande fraîche. En les privant d'air, on les excite à mordre. La raclure de feutre sert à arrêter le sang qui coulerait trop avec plus de certitude qu'aucun autre moyen. On reconnaît qu'une Sangsue a été vidée à ses rides et à la ventouse orale, qui est gonflée et blanchâtre. Le mieux est de ne se servir d'une Sangsue vidée que plusieurs mois après, dans la crainte qu'elle n'ait absorbé un sang vicié, bien que les craintes, à cet égard, ne reposent sur aucun fait probatoire.

La cherté des sangsues a fait penser à se resservir de celles qui avaient déjà été employées. De tous les moyens indiqués, tels que la cendre, le sel marin, où on les fait se dégorger sur un tamis placé au-dessus de l'eau chaude, puis les plongeant dans l'eau tiède et les lavant après le dégorgement, etc., la méthode d'expulser le sang qu'elles contiennent à l'aide de la pression entre le pouce et l'index de la main droite, la sangsue tenue par l'autre main, est la plus certaine. On presse de l'anus à la bouche, en poussant le sang devant soi et le faisant sortir par la bouche de l'animal, avec les doigts nus, sans rien déchirer. Si on pressait en sens contraire, de la bouche à l'anus, le sang sortirait aussi, mais en blessant certaines parties qui rendent l'animal malade, tandis que, par le moyen indiqué, il pourrait être réappliqué de suite. Par ce moyen, on ne perd actuellement que le cinquième des sangsues qui ont servi, et on en a vu qui ont été réappliquées cinq fois, toujours en les exposant, avant de s'en servir, à la vapeur de l'eau chaude. On s'aperçoit aussi que les sangsues qu'on achète ont avalé du sang par la même opération, quoiqu'il y en ait bien moins que lors de leur succion sur l'homme. Quant à ces dernières, abandonnées sans être vidées, elles ne reviennent que très lentement à leur état naturel, et il en périt un grand nombre; elles sont plusieurs mois à digérer ce sang. Les Sangsues gorgées commercialement sont à peu près les seules que l'on trouve chez les herboristes et chez beaucoup de pharmaciens, ce qui explique pourquoi elles sont actuellement si peu susceptibles de *prendre*. Les vierges, quoique plus petites, coûtent 10 centimes de plus la pièce; mais il n'en faut que le quart des autres pour tirer autant de sang, de sorte qu'elles sont encore en définitive à meilleur marché. On a l'avantage, avec elles, d'obtenir de suite la saignée locale qu'on désire et de satisfaire le médecin et le malade, surtout celui-ci, qui attend la santé de cette évacuation sanguine.

La Sangsue ne paraît faire qu'une ponte par an; elle place ses *cocons* à deux pouces et demi ou trois de profondeur, et à 5 ou 6 au-dessus du niveau de l'eau; elle paraît vivre trois ou quatre ans après l'époque où elle a commencé à s'accoupler. Pour empêcher le dépeuplement des étangs, on ne devrait pêcher ni les trop grosses sangsues, qui sont celles qui reproduisent, les vaches, ni les trop petites, les filets. On devrait ne pêcher ces étangs que par portion, par quart, par exemple, afin de les laisser se reproduire, ce qui exigerait de les assujettir à la garde des messiers. Il faut conserver celles dont on ne se sert pas actuellement dans des réservoirs frais,

enduits à moitié d'argile sur les côtés et au fond, placés dans des lieux herbeux où la Sangsue puisse se promener. On renouvelle l'argile de temps en temps, en en séparant les sangsues à chaque fois. Celles gorgées ou dégorgées doivent y être placées jusqu'au retour de l'état de santé, ce qui exige plusieurs mois, en ayant grand soin d'ôter les mortes. Quant à celles placées dans des bocaux pour le débit journalier, il faut les changer d'eau tous les jours et placer ces vases à la cave.

Les maladies les plus fréquentes qui attaquent les Sangsues réunies sont la pourriture muqueuse, la putridité, la nouûre, etc., qui ont presque toujours lieu par la grande chaleur et leur trop grand nombre.

M. Martin termine son mémoire en disant qu'on devrait taxer les Sangsues comme on taxe le pain, etc. Il est certain que, dans l'intérêt des malades, l'*éducation* des Sangsues devrait être assujettie à des règlements de police, afin d'en empêcher la destruction et d'en rendre le prix plus abordable, car elles valent près de 300 fr. le mille, au lieu de 15 fr. qu'il coûtait en 1823. Aux Antilles, on les paie jusqu'à 5 fr. la pièce. La Société d'encouragement a proposé deux prix, l'un de 2,500 fr. pour la multiplication en grand des Sangsues, et un de 1,000 fr. à l'expérimentateur qui aura trouvé des moyens économiques de faire dégorger les Sangsues ayant déjà servi (*Annales de l'agriculture française*, 1840, p. 29). On devrait, dans chaque commune, porter les Sangsues qui ont servi aux hôpitaux, où un réservoir les recevrait, de sorte qu'elles serviraient aux malades après leur retour à l'état naturel.

Depuis douze ans, l'emploi des Sangsues a plutôt diminué qu'augmenté, ce qui provient de leur haut prix, et peut-être aussi de la cessation de la doctrine dite physiologique, qui voyait partout des inflammations nécessitant des applications fréquentes de ces annélides. Il vient de se former une association par action pour le commerce des Sangsues.

Relativement à l'emploi des Sangsues, nous n'avons à ajouter à ce que nous en avons dit, que l'opinion de M. le docteur Petit, qui affirme que l'usage des Sangsues ne vaut rien aux goutteux; qu'il s'abstient de leur en faire appliquer, parce qu'elles les soulagent rarement, même momentanément; qu'elles les affaiblissent ensuite et rendent leur convalescence difficile. Il leur préfère l'usage des eaux de Vichy!

A Pondichéry, on emploie le *Sanguisuga granulosa*, d'après ce que nous a rapporté M. Leschenault. Au Chili, il y a une espèce de sangsue qui se trouve sur les feuilles des plantes, d'après M. C. Gay

(*Compt.-rend. hebd. des séanc. de l'Ac. des sc.*, p. 322, 1836).

On dit dans une note du traité de Rosen, sur les *Maladies des enfants*, qu'il faut éviter de se servir de Sangsues avec les ictériques, attendu qu'il devient difficile d'en arrêter le sang. Cette circonstance, indiquée par M. Debreyne (*Thér. appliquée*, p. 156), à l'appui de laquelle il cite un fait, ne s'est pas présentée à nous, dans un assez grand nombre de cas où nous avons cru devoir appliquer ces annélides sur le foie des ictériques. En cherchant avec soin ce passage dans la traduction donnée par Lefebvre de Villebrune, nous ne l'avons pas trouvé; seulement, à la page 336, Rosen dit que dans l'ictère, le sang étant plus fluide, il peut résulter de cette fluidité des hémorrhagies dangereuses, des hydropisies, etc.

Rochette (G.). Essai médical sur les sangsues. Paris, 1803, in-8 (Thèse). — Andio-Rouvière. Plus de sangsues. Paris, 1827, in-8. — Polioière (I.). Études cliniques sur les émissions sanguines artificielles. Paris (Lyon), 1827, in-8. — De Blainville (H.-D.). Essai d'une monographie des hirudinées (*Dict. des sc. nat.*, XLVII, fig., 1827).—Aulagnier. Mémoire sur l'*Hirudo vorax* do l'Algérie. Paris, 1835, in-8. — Faudras. Mémoire sur la sangsue officinale des environs de Lyon, et sur huit autres sangsues qu'on y observe (*Ann. de la Soc. linnéenne de Lyon*, 1836).—Charpeotier (A.). Monographie des sangsues médicinales. Paris, 1838, in 8. — Boullay et Guibourt. Rapport fait à la Société de pharmacie sur un Mémoire de M. Charpentier, intitulé : Observations pour servir à l'histoire des sangsues (*Journal de pharmacie*, XXIV, 310). — Guibourt, Henry et Huzard. Rapport sur un Mémoire de M. Derheims, intitulé : Quelques considérations physiologiques sur les moyens d'économiser les sangsues (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, VII, 981. — 1842).—Mérat et Huzard. Rapport sur une note de M. Fabien Rey, relative aux causes de la cherté des sangsues et aux moyens do remédier à cette cherté (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, IX, 787. — 1844). — Martiu (J.). Histoire pratique des sangsues, in-8. Paris, 1845. — Chevallier. Note sur le commerce des sangsues et sur les fraudes nuisibles pratiquées dans la vente de ces annélides. Paris, 1845, in-8. — Chevollier. Note sur le commerce des sangsues et sur les fraudes nuisibles pratiquées dans la veute de ces annélides (*Ann. d'hygiène*, t. XXXIV, p. 41. Paris, 1845). — Moquio-Tandon. Monographie de la famille des hirudinées. Paris, 1846, 2e édit., in-8, avec 14 planches coloriées.—Olivier. Notice critique sur la reproduction des sangsues (*Abeille médicale*, mars 1840) (1). On trouve à la p. 166 du 42e volume des *Annales maritimes* le titre de plusieurs ouvrages sur la conservation des sangsues en mer, dans les colonies, etc.

HIRUNDINARIÆ (Radix), Offic. Un des noms de la racine de Dompte-venin, *Asclepias vincetoxicum*, L. (I, 468), dans quelques vieux auteurs.

(1) L'auteur, médecin au Pont-de-l'Arche, ne croit pas que ce qu'on appelle *cocons* soit le *nid* où la sangsue place ses œufs; il dit que c'est le mucilage où l'animal s'enveloppe l'hiver dans les trous de glaise où il se recèle. Les vrais œufs, suivant lui, ressemblent à des cochenilles d'Oranger, et les sangsues les accrochent aux plantes aquatiques en avril. Chacun renferme de 5 à 11 petites sangsues, qui sortent en perçant la coque pour aller vivre sur ces plantes et de leur suc; ils éclosent vers la fin de mai ou juin : le produit n'a la forme de sangsues qu'à la fin d'octobre ou novembre; quant à l'acte de la génération, il avoue n'en rien connaître. Ce qu'on appelle *filet* en fait de sangsues a déjà deux ou trois ans, si on l'en croit, et la sangsue propre à l'usage en a quatre ou cinq; quelquefois le filet est devenu bonne sangsue en un an, lorsqu'on le place dans un étang bien sain. Trois œufs pèsent le 1|5 d'un grain.

*HIRUNDO. Ajoutez :

L'*H. esculenta*, Lath., est la Salangane. Cette espèce fait son nid aux rochers ; il ressemble à un morceau de glu durcie ; il a un pouce de diamètre et le huitième d'un pouce d'épais. Ces nids sont appliqués par rangs et symétriques ; leur apparence extérieure est un peu fibreuse. On en trouve en quantité dans le détroit de la Sonde, et on en vend beaucoup à la Chine, à la Cochinchine, etc., où ils passent pour aphrodisiaques ; ils paraissent faits de la gelée de *fucus* ramollis dans l'estomac de ces animaux, et cette gelée est très nourrissante, ce qui explique pourquoi on use de ces plantes comme alimentaires dans une multitude de contrées du globe.

Hiva hai (fruit aigre en garrani). Grand arbre indéterminé, commun sur les rives du Parana, qui a un fruit jaune, d'un pouce et demi à deux pouces de diamètre, spongieux, aigre, que les naturels mangent pour se rafraîchir ; il est un peu purgatif (*Notes données par M. Alcide d'Orbigny*).

Hockiak. Un des noms de la colle de peau d'âne à la Chine.

Ho-kilam. Nom chinois d'un bois d'aloës.

Hodueg. Nom égyptien du *Cyperus rotundus*, L. (II, 567). Prosper Alpin l'appelle *Hodveg*, et le figure p. 113 de son *De plantis Ægyptiis*.

Holba. Nom du fenugrec, *Trigonella fenum græcum*, L., à Alger et dans l'Atlas, Voyez *Trigonella* (VI, 770). C'est l'*Helbé* des Égyptiens.

Holc. Nom de la *Gomme arabique noire* d'Alger. Voyez *Gomme arabique noire* dans ce Supplément.

*HOLCUS. Ajoutez :

A Benjole, on nomme *Couscous* l'*Holcus sorghum*, L., d'où est venu sans doute celui des potages qu'on en prépare (II, 546). On fait aussi une espèce de pain avec sa graine bouillie. Sa tige donne une teinture rouge foncée (d'après Bowdich (*Excursions*, etc., p. 754).

En Abyssinie, on cultive abondamment l'*Holcus sorghum*, variété *bicolor* qu'on y appelle *Machilla*. C'est la nourriture du plus grand nombre des habitants. Cette plante donne jusqu'à 110 pour 1 ; c'est peut-être la graminée la plus productive du globe (*Renseignements fournis par M. Lefebvre*, *voyageur*). On la néglige trop dans le midi de la France.

Arduin a retiré du sucre de l'*Holcus cafer*, Ard., ainsi qu'il l'explique dans la brochure suivante.

Arduino (P.). De l'extraction du sucre de la plante appelée *Holcus cafer* (traduction de l'italien en français insérée dans le *Journ. de botanique* de Desvaux, III, 193).

Lagasca a fait de l'*Holcus spicatus*, L., appelé *Millet des nègres*,

le *Cenchrus spicatus*, en espagnol *Centro espigado*, et a écrit sur cette graminée l'ouvrage suivant.

Lagasca. *Dissertation sobre el cencro espigado* (*Amenidades de las espanas*, 1, 1, mars 1811).

Holl. Fruit charnu, de la grosseur d'une prune, de couleur violette, d'un goût sucré, ayant un noyau pyriforme, irrégulier, contenant deux semences dans chacune de ses deux loges. On le dit fiévreux (*Note de feu M. Busseuil*, *médecin de la marine au Sénégal*).

*HOLOTHURIES. Ajoutez : *Holothuria tubulosa*, L. Cette espèce est le *Tripang*.

On lit dans le tome II, page 247 du *Voyage de Péron aux terres australes*, que les Malais de Macassar viennent recueillir aux îles de Bougainville et aux bords de la baie Rafles, sur la côte N.-O. et N. de la Nouvelle-Hollande, des Holothuries qu'ils portent à la Chine, où on en fait un grand usage comme aphrodisiaques, sous le nom de *Tripan* ou *Tripang*. Chaque année des flottilles de pros malais viennent chercher ce zoophite, mou, cylindrique, long de 18 à 20 pouces sur trois à quatre de diamètre, sans apparence d'organes extérieurs, qui reste collé au fond de la mer où il faut plonger pour l'avoir. Après qu'il est retiré de l'eau, on l'expose sur des nattes au soleil, où il perd plus de moitié de ses dimensions. Quand ces animaux sont parfaitement desséchés, on les porte à Batavia, à Macassar, de là à la Chine. Pour en user, on les fait bouillir et on mange la gelée mucilagineuse qui en résulte. Peut-être que la forme de ces animaux est pour quelque chose dans l'opinion qu'on a de leur propriété aphrodisiaque. L'amiral d'Urville a également vu faire la pêche des holothuries à la Nouvelle-Hollande. Il dit que pour les préparer on les plonge deux minutes dans l'eau de mer bouillante, ce qui leur fait jeter beaucoup de mucosité ; puis on les fend en deux pour en retirer les intestins ; on les plonge alors dans une seconde chaudière où ils cuisent encore dans l'eau de mer, puis on les fume à la fumée de l'écorce d'un *Mimosa* du pays ; on les met sécher ensuite et on les embarrique. Le tripang, suivant lui, a le goût du homard étant entier et sec. On les vend sur les marchés de la Chine 7 à 8 sous la livre (*Voyage au pôle sud*, VI, 53— 1844). On les nomme aussi *Trépan*.

Hom. Arbre de la Perse que l'on dit propre à procurer l'immortalité. On croit que c'est le même dont Plutarque parle sous le nom d'*Omomi*, que les Persans employaient dans des sacrifices superstitieux (Paw, *Rech. philosoph. sur les Égyptiens*, etc., I, 331).

HOMBOURG (Eaux minérales de). Eaux froides, très salées, gazeuses, ferrugineuses, situées en Allemagne, près de Francfort-sur-le-Mein, au pied du Taunus; les sources sont au nombre de cinq; les sels y sont si abondants qu'un bain contient 5 kilog. de sels, surtout de sel marin, et qu'on l'en extrait pour le commerce. On les emploie depuis 1833 en médecine, et, en 1843, il y avait 2,700 malades à ces sources. Elles portent leur action sur les muqueuses intestinales, les canaux qui contribuent à l'acte digestif et les organes glanduleux; elles sont résolutives, utiles dans les affections chroniques des viscères abdominaux, la carie des os, les affections cutanées rebelles, etc. M. Liébig en a donné l'analyse.

Trapp (E.-C.). Eaux minérales de Hombourg-ès-Monts, 1843. — Stœberg (V.). Notice sur les eaux minérales de Hombourg. Paris, in-12, 1844.

*HOMME. On complétera l'article *Graisse de l'homme* (III, 520) par ce qui est dit à *Graisse* (III, 417), et dans ce Supplément au même mot, page 38. Voyez aussi *Huile* dans ce volume.

*HOMOEOPATHIE.

Hahnemann. Traité de matière médicale, ou de l'action pure des médicaments homœopathiques. Paris, 1834, 3 vol. in-8.— *Id.* Exposition de la doctrine médicale homœopathique, 3e édit. Paris, 1845, in-8. — *Id.* Doctrine et traitement homœopathique des maladies chroniques, trad. par A.-J.-L. Jourdan. Paris, 1846, 3 vol. in-8.—Duringe. De l'homœopathie, etc. Paris, 1834, 2 vol. in-8. — Perrussel. Voyage d'un médecin homœopathe, etc. Lyon, 1835, in-8. —*Id.* Lettre sur les progrès de l'homœopathie, etc. Lyon, 1838, in-8.—*Id.* Critique de l'homœopathie et de l'allopathie. Nantes, 1843, in-8. — Thouvenel (G.-F.). Principes fondamentaux de la médecine homœopathique. Paris, 1835, in 4 (Thèse). — Bigel. Homœopathie domestique, etc. Paris, 1839, in-18.— Léon Simon. Leçons de médecine homœopathique. Paris, 1836, in-8. — Beauvais. Clinique homœopathique. Paris, 1836-1839, 9 vol. in-8. — *Id.* Effets toxiques et pathogénétiques de plusieurs médicaments. Paris, 1845, in-8. — De Boret. Notice sur la médecine homœopathique, etc. Paris, 1837, in-8. — Anonyme. *Dissertationi hahnemanniani con annotazioni critiche.* Crémone, 1839, in-8. — Jahr. Nouvelle pharmacopée et nosologie homœopathiques... de l'administration des doses. Paris, 1841, in-12.— *Id.* Notice élémentaire sur l'homœopathie, etc. Paris, 1844, 2e édit., in-18. — *Id.* Nouveau manuel de médecine homœopathique en deux parties : 1o matière médicale; 2o répertoire de thérapeutique, 4e édition. Paris, 1845, 4 vol. in-12.—Velpier. Essai justificatif de l'homœopathie. Nîmes, 18...? in-8. — Bœnninghausen. Tableau de la principale sphère d'action des remèdes antipsoriques. Paris, 1846, in-8. — *Id.* Manuel de thérapeutique homœopathique. Paris, 1846, in-8.

HONCHELOUP (Eaux minérales de). Ces sources, situées à deux lieues de Mirecourt (Vosges), sourdent au pied d'un côteau et sont formées par deux fontaines; l'eau en est claire, limpide, sans odeur, d'une saveur salée laissant sur le palais une impression d'âcreté qui dure longtemps. Elle contient des sulfates de magnésie, de chaux; de l'hydrochlorate de magnésie, de chaux; une matière organique; un peu de silice. On la regarde comme purgative. Elle est estimée plus altérante et plus fondante que que celle de Contrexeville.

Perrot (M.). Dissertation sur les eaux minérales de Honcheloup. Strasbourg, 1834, in-4 (Thèse).

*HONORÉ (Eaux de Saint-). Ajoutez: Ce village, où il y a 900

habitants, est situé dans un canton auquel aucune grande route pavée ne conduit, ce qui rend son abord difficile ; aussi l'eau n'est-elle fréquentée que par les gens des environs. Il n'y a pas d'établissement thermal et on n'y trouve que peu de logements commodes. M. Renault en a publié une analyse en 1821. Ces eaux guérissent les maladies de la peau, les dartres, etc.

Henry (O.). Résumé des travaux sur plusieurs analyses d'eaux minérales, savoir, de Saint-Honoré, etc. (*Journ. de pharm.*, XXV, 697).

Hontah. Un des noms arabes du blé, *Triticum sativum*, Lam. (VI, 772).

Hordeolum. Nom de la cévadille, *Veratrum sabadilla*, Retz. (VI, 861), dans quelques anciens auteurs.

*HORDEUM. Ajoutez : Nous avons déjà mentionné à *Triticum* (VI, 772) le prétendu changement en blé des *Ægilops ovata*, L., dont le genre est voisin, mais fort distinct, question sur laquelle on peut consulter l'ouvrage de M. Loiseleur-Deslongchamps, cité à la bibliographie de *Triticum* de ce Supplément. Mathiole (lib. IV, p. 452), veut que l'Orge se change aussi en Ægilops, et Bernardin de Saint-Pierre, qui adopte ce changement, auquel nous ne croyons pas plus qu'à celui du froment, cite le père de Galien pour avoir fait l'observation de cette mutation (*Études de la nature*, I, 457).

Le professeur Villiams a éprouvé maintes fois que des cataplasmes faits avec de l'orge fermentée étaient très propres à combattre le mauvais état des plaies qui tendent à la gangrène ou donnent un pus fétide ; ils lui ont paru préférables à l'emploi du chlorure de soude ou de chaux, à l'acide pyroligneux. On les prépare en mettant l'orge fermentée dans la bière bouillante en suffisante quantité pour en faire une bouillie épaisse. On les renouvelle deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures (*American Journal of medic. scienc.*).

L'*Hordeum nudum* n'est pas une variété de l'*H. vulgare*, L., comme nous l'avions dit, mais une espèce distincte. Il faut le distinguer aussi des *Hordeum distichum* et *vulgare*, qui ont tous les deux aussi une variété nue ; la variété nue de la première est l'*Orge de Nampto*. Voyez : *Ottong* dans ce Supplément.

Dubuc. Note sur l'orge distique ou blé de Moscovie (*Mém. d'agric. de la Seine-Infér.*, I, 375).

*Horky. Nom arabe de la Coloquinte. Voyez *Cucumis* (II, 486).

Hortus. Le mot de jardin a été employé quelquefois comme synonyme de recueils de descriptions ou de figures de plantes médicinales ou non, tels sont l'*Hortus amboinensis* de Rumphius, l'*Hortus malabaricus* de Rheede, celui de Petiver intitulé *Hortus peruvianus medicinalis*, etc., Londres, 1715, in-folio, etc.

Horse-balme. Un des noms anglais du *Collinsonia canadensis*, L. (II, 365); on le nomme encore *Horse-weed*.

Houang-che. Sorte de Haricot usité à la Chine, où il y en a de plusieurs espèces qui y servent de nourriture.

Hounits. Arbre de Madagascar, dont le bois est de couleur jaune et l'écorce rouge. Il en découle par incision un suc rouge de corail ; on tire de l'écorce une belle teinture (Rochon, *Voyage*, p. 278).

Hoza. Arbre des forêts du Congo, à tronc tortueux, à feuilles petites, semblables à celles du chêne; le bois est rouge, pesant; l'écorce tire sur le noir; il pourrait servir à la teinture (Douville, *Congo*, I, 194).

Huacsero. Voyez *Calaguala* (II, 15). Il faut reporter ce mot à *Acrosticum* (I, 66).

Huam-xuen. Nom chinois de l'*Agaricus deliciosus*, L. (I, 104).

Huanaco noiratre. Un des noms péruviens de l'écorce du *Cinchona glandulifera*, Ruiz et Pavon (V, 646).

Huanu. Nom indien des excréments humains.

Huche. Nom français du hucho, *Salmo hucho*, L. (VI, 186).

Huckles. Fruits ou baies de Virginie, agréables à manger (*Abr. des Voyages*, XII, 330).

*HUILE. Ajoutez :

L'absorption des huiles a lieu, comme celle des résines, à l'aide des alcalis ou bases alcalines contenues dans le liquide de la muqueuse des intestins, qui les saponifie en tout ou en partie. M. Mialhe, qui établit cette opinion, ne veut pas qu'on les donne conjointement avec des acides, ni même avec des substances organiques aisément acidifiables, telles que le sucre et l'amidon; il prescrit qu'on leur fasse franchir promptement le pylore afin que leur contact avec le suc gastrique cesse le plus tôt possible, et pour cela il conseille d'ingérer immédiatement après leur administration deux ou trois verres d'une infusion théiforme non sucrée ou de bouillon gras coupé, ou une eau légèrement alcaline, et de supprimer ensuite toute espèce de boisson pendant quelques heures. Aussi conclut-il qu'il faut n'administrer les huiles qu'en petite quantité, à cause du peu d'alcali des humeurs intestinales qui les dissout ; effectivement, une demi-once ou une once d'huile de ricin purge aussi bien que deux ou quatre onces (*Traité de l'art de formuler*, p. CCXIV).

D'après les observations de MM. Sandras et Bouchardat, les huiles, prises en quantité, traversent l'estomac sans être absorbées ni modifiées, et parviennent parfois jusqu'à l'extrémité de l'intestin qu'elles lubréfient sans éprouver de changement.

Il résulte du travail de MM. Kluge et Thiernesse que les huiles grasses, quelles que soient les voies par lesquelles on les administre, ou injectées dans les veines, ont une tendance marquée, si on les

donne abondamment, à se déposer dans le foie, les poumons et les reins, soit qu'elles s'épanchent dans leur parenchyme en transsudant à travers les capillaires sanguins, soit qu'elles aboutissent par les mêmes voies dans les cellules biliaires, dans les vésicules pulmonaires ou dans les canaux urinaires. Toutefois, si on n'en injecte qu'une petite quantité à la fois, les animaux n'en paraissent pas incommodés et survivent longtemps. L'huile disparaît dans ce cas du sang, puis successivement du foie, des poumons et des reins. Une administration trop abondante d'huile fait perdre l'appétit aux animaux ; ils maigrissent, toussent, éprouvent de la dyspnée, puis une véritable péripneumonie, et les chiens succombent au bout d'un mois environ. A l'autopsie, on trouve les poumons hépatisés localement, un dépôt de matière grasse dans le foie, l'accumulation d'un liquide graisseux dans le parenchyme des organes cités. Ces auteurs en tirent la conséquence qu'il ne faut pas administrer à l'homme des huiles en trop grande abondance, qu'il est nécessaire, dans tous les cas, d'exercer fortement pendant ce temps les muscles, les poumons. Ceci s'applique surtout à l'huile de foie de morue, dont on donne souvent pendant longtemps des doses qu'il faut restreindre avec soin dans de justes limites. Voyez *Gadus morrhua*, page 315 de ce Supplément.

M. le professeur Mojon a observé que dans les pays où on se servait beaucoup d'huile d'olive dans les aliments (comme à Gênes, où il habitait), elle se tranformait souvent dans le canal intestinal en une sorte de concrétion adipocireuse, qu'on pouvait confondre avec celles qui proviennent du foie, mais que leur nombre, leur nature et parfois leur volume les en distinguaient (*Revue médicale*, juin 1844). Nous avons publié un fait confirmatif de cette opinion dans le même journal de septembre suivant.

Toutes les huiles, même les volatiles, l'alcool, etc., dissolvent le phosphore : aussi faut-il en appliquer de suite sur les brûlures causées par ce corps, qui sont si cruelles et dont l'eau, dont on se sert le plus souvent, ne fait qu'augmenter les souffrances ; on frotte d'huile ordinaire la partie attaquée par le phosphore, ce qui calme d'abord, puis fait cesser le mal ensuite (*Écho du monde savant*, 25 mai 1845).

L'huile répandue sur une fosse d'aisances permet de la vider sans que l'odeur d'excréments se manifeste, d'après M. Robinet: il faut un litre d'huile par mètre carré de la fosse, ce qui pro-

duit un millimètre d'épaisseur de la couche d'huile et est suffisant pour ce mètre.

Arnemann (J.). *Commentatio de oleis unguinosis.* Gottingæ, 1785, in-4. — Morren. Observation sur la formation des huiles dans les plantes. Bruxelles, 1839, in-8. — Fauré. Examen analytique et comparatif des huiles fixes, etc. (*Actes de l'Acad. des sc. de Bordeaux* pour 1839, p. 389). — Girardin (J.). Rapport sur l'oléomètre à froid de M. Lefebvre (*Précis analytique de l'Acad. des sc. de Rouen*, 1843, p. 78, in-8). — Kluge et Thiernesse. Action des huiles grasses sur l'économie, etc. (Bouchardat, *Annu. de thér.*, 1845, p. 271).

*Huile d'ail. On donne ce nom à l'huile mêlée à l'ail pilé. Voyez *Allium* (I, 184).

— animale. État naturel de la graisse qui est liquide dans les animaux vivants, à sang chaud. Voyez *Graisse* (III, 414).

— de camphre. Huile que l'on obtient en perçant l'arbre qui fournit ce produit et recueillant le liquide qui s'en écoule.

— de foie de morue. Huile du foie du *Gadus morrhua*, L. Voyez *Gadus*, *Dictionnaire* et *Supplément*.

— de frégate. Nom de la graisse des frégates, *Pelecanus aquilus*, L. (V, 232).

— de liquidambar. Voyez *Liquidambar* (IV, 129).

— de Macassar. On prépare dans cette île, avec les amandes du fruit d'un arbre qui ressemble au noyer, appelé *badeau* en malais, une huile extraite par ébullition. On y mêle d'autres ingrédients, qui ajoutent à ses propriétés de faire croître les cheveux et de les conserver. Elle est alors rousse, épaisse, a une odeur de créosote qui n'a rien d'agréable. Elle coûte à Macassar une roupie (2 fr. 14 c.) les quatre bouteilles, d'après le récit de M. Desgraz, officier de l'expédition au pôle sud (d'Urville, *Voyage au pôle sud*, VI, 341). C'est cette prétendue huile, qui n'a de Macassar probablement que le nom, que les parfumeurs vendent comme cosmétique.

Huile de palme. C'est encore le nom de l'huile qu'on retire du fruit de l'*Elaeis guianensis*, L. (III, 58), appelée aussi *beurre de palme*, parce que, dans l'hiver de notre climat, elle est concrète (I, 590).

— de papier. Lémery donne ce nom au liquide qui suinte du papier incinéré (V, 198). Voyez *Pyrotonide* (V, 564).

— de sapin. En Italie, on donne ce nom à la térébenthine ordinaire, qui provient de l'*Abies pectinata*. Voyez *Térébenthine* (VI, 666), et ce mot dans ce Supplément.

— de schistes. Voyez *Bitumes*, p. 109 de ce Supplément.

— de Sicile. Nom de l'huile de pétrole d'après Pline (*lib.* XXXV, *c.* 15), parce qu'on la recueillait dans les environs d'Agrigente. Voyez *Bitumes* dans ce Supplément, p. 109.

— stercorale. Voyez *Homme* (III, 522).

— de terre. On donne encore ce nom au prétrole. Voyez *Bitumes* (I, 607), et ce mot, p. 109 de ce Supplément.

— de touloucouna. Nom de l'huile obtenue du *Carapa guineensis*, Sw., *Carapa touloucouna*, Perrottet. Voyez *Carapa*, p. 145 de ce Supplément.

*HUILE VOLATILE DE TÉRÉBENTHINE. Il faut joindre cet article à celui de *térébenthine* (VI, 667). Voyez aussi ce Supplément à *Térébenthine*.

— DE WITNEBEN. Un des noms de l'huile de *cajeput* en Allemagne. Voyez *Melaleuca* (IV, 284) et ce mot dans ce Supplément.

*HUILES VOLATILES. Ajoutez : M. Bouchardat affirme qu'elles agissent avec plus de violence comme poison que l'acide cyanhydrique lui-même sur les animaux et les plantes qui viennent dans l'eau (*Compt.-rend. hebd. des séanc. de l'Ac. des sc.*, 13 janvier 1845).

Raybaud. Observations sur les huiles essentielles (*Journ. de pharm.*, XX, 437.—1836). — Gerhardt (C.) et Cahours (A.). Recherches chimiques sur les huiles essentielles (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, 30 novembre 1840, p. 900).

HUÎTRES ÉPINEUSES. Nom des espèces de coquilles du genre *Spondylus* (VI, 541).

HUITZILXOCHITL. Un des noms mexicains de l'*Icica icicariba*, DC. (I, 266, 296; III, 586).

HUMEURS DU CORPS HUMAIN (sous le point de vue thérapeutique). Les différents liquides du corps humain renferment de l'oxygène, du sel marin, du sel ammoniac, de l'acide chlorhydrique, etc. Suivant M. Mialhe, ces liquides de nos humeurs sont des agents importants pour la solution des médicaments ingérés. L'estomac contient un suc acide qui rend solubles certaines substances insolubles, en agissant sur elles : ainsi, la limaille de fer n'aurait aucune action sans l'acide du suc gastrique. Tous les métaux (excepté l'or, l'argent, le platine), leurs oxydes, les alcalis organiques, etc., sont dans le même cas. Les alcalis contenus dans le suc intestinal sont également la cause de la dissolution d'un grand nombre d'autres médicaments insolubles sans cela, tels que le soufre, le phosphore, l'iode, les acides minéraux, les huiles grasses, les résines, les baumes, etc. Il faut donner ces médicaments à petites doses plutôt qu'à de grandes, comme on le voit pour la résine de jalap, le baume de copahu, à cause de la petite quantité de ces alcalis. Enfin, les humeurs intestinales contiennent des carbonates et des chlorures alcalins qui aident également à la dissolution des oxydes et des sels de plomb, de mercure, d'argent, d'or, de platine, etc. : témoin le calomel, bien moins actif chez les enfants, et qui, conséquemment, le supportent mieux, parce que leur suc intestinal est moins riche en chlorures. Ce chimiste veut qu'on ne boive que quelques heures après l'ingestion des premiers. Il fait boire, au contraire, immédiatement après celle des seconds et troisièmes, afin de provoquer l'abondance du suc gastrique dans le premier cas, et pour procurer plus vite le contact des médicaments avec les sucs intestinaux dans les deuxième et troisième catégories (*Traité de l'art de formuler*, p. CCL et

CCLXXXIII). L'oxygène du sang, ses chlorures, etc., aident aussi à la solution de quelques médicaments. L'idée principale, celle qui domine dans l'ouvrage publié par M. Mialhe, sous le titre de *Traité sur l'art de formuler*, et qui serait mieux désigné, suivant nous, sous celui d'*Essai de thérapeutique chimico-physiologique*, est que les médicaments n'agissent que lorsqu'ils sont dissous; il adopte surtout la devise *Corpora nisi soluta non agunt*. Ils ne le sont, suivant lui, que par les éléments acides, alcalins ou chlorurés de nos humeurs, agents de dissolution dont personne, dit-il, n'avait parlé avant lui, ni apprécié le rôle physiologique. Toute la thérapeutique s'explique, d'après M. Mialhe, par la chimie, et la solubilité est la condition indispensable de cette action, à tel point qu'il érige en principe que les plus solubles sont les plus actifs ou les plus promptement actifs (*ouvrage cité*, p. CXLVII).

La différence de composition ou de proportion des humeurs explique les variations d'action des médicaments, ce que l'on attribuait à l'idiosyncrasie. La variation de ces humeurs dans l'état de maladie donne aussi la clef de certains changements dans l'action habituelle de ces médicaments chez le même individu (*même ouvrage*, p. CCLXXV et CCXXXIV). En preuve, nous citerons l'état de jeûne et l'état de santé; dans le premier, chez les sujets depuis longtemps malades, les sels inorganiques sont très diminués, et l'action des composés insolubles métalliques sera affaiblie, le calomel, par exemple, ne purgera plus le malade comme l'homme bien portant chez qui les chlorures abondent, etc.

*HUMULUS. Nous avons dit à ce mot (III, 550) que la *Lupulite* était synonyme de *Lupuline*. A ce dernier mot (IV, 159), nous les séparons, d'après des travaux plus récents. On peut substituer, selon Redtenbacher, pour la fabrication de la bière, l'extrait ou l'huile essentielle de houblon au houblon même, de sorte qu'on aura ce produit toujours au même prix, tandis qu'il est sujet à de grandes variations, suivant les années (*Revue scientifique*, mars 1845).

D'après un travail sur le houblon, M. Fodéré dit qu'on en distingue cinq variétés; qu'il y en a de hâtif, de tardif; que le meilleur et le plus estimé vient de Bohême, et ensuite celui d'Alsace. On en reçoit aussi de l'Amérique septentrionale. Une houblonnière ne rapporte bien qu'au bout de cinq ans, et en dure quinze à vingt. Cette plante (son fruit) donne de la force et du goût à la bière et l'empêche de passer à la fermentation acéteuse (*Mém. de la Soc. d'agricult.* du Bas-Rhin, I, 84). Planche a fait des observations sur l'eau-de-vie qu'on retire du houblon (voyez son éloge,

Journ. de pharm., mars 1842). On lit dans la *Revue médicale* de 1835, d'après le *London med. Gaz.*, qu'une petite fille qui avait les mains gercées, les ayant mises, pour se réchauffer, dans des cônes de houblon entassés depuis huit jours, y éprouva une cuisson semblable à celle que cause l'ortie, ainsi qu'à la face, avec efflorescence, disposition au sommeil et trouble de la vue. Le lendemain, il y avait érythème du visage, tuméfaction accompagnée de sommeil, qui dura toute la journée, avec production de vésicules au front et aux mains; dès lors, tout alla en diminuant, et la desquamation eut lieu le quatrième jour. On voit par cet exemple qu'il est essentiel de ne pas donner le houblon pur sans précaution, puisqu'il a une action si vive; qu'il porte au cerveau et à la peau, etc.

Humus. Couche la plus superficielle de la terre, composée de débris végétaux et animaux. Elle est la plus fertile de toutes celles cultivables. Voyez *Terres* (VI, 686, etc.).

*Hura crepitans, L. Ajoutez : M. Chevallier a signalé les inconvénients de la vente publique des capsules de sablier, à cause des qualités vénéneuses de ses amandes (*Ann. d'hygiène publique*, VII, 199). Trois gros d'amandes n'ont rien produit chez le chien; d'après le docteur Rufz; 2 gros de leur huile ont causé cinq vomissements, sept à huit selles douloureuses, chaleur brûlante, etc. (Rufz, *De l'empoisonnem. pratiqué par les nègres*, dans *Annales d'hygiène*, t. XXXII, p. 396).

M. Courtin-Desfossés, pépiniériste à Orléans, a fait connaître un fait d'empoisonnement par ces mêmes semences (*Annal. de la Soc. roy. d'hortic.*).

Martius dit que le suc blanc du *Hura brasiliensis*, Willd., est réputé anthelmintique par les naturels du Brésil, et employé par eux pour enivrer le poisson (*Syst. mat. med. br.*, p. 87). Le suc de plusieurs autres euphorbiacées est également réputé vermifuge.

Hutchinsia atro-rubens, Agardh. Cette petite algue entre dans la poudre de Sansi. Elle contient un peu d'iode, d'après M. Guibourt (*Hist. abr. des drogues simples*, II, 392).

*Hya hya. Ajoutez : C'est le *Tabernœmontana utilis*, Smith (VI, 624).

*HYACINTHUS. Ajoutez : Dioscoride, d'après Mathiole, indique l'*H. comosus*, L., au lib. IV, et dit que sa racine (son bulbe) empêche le poil de croître, qu'elle est astringente, etc. (*Comment. sur Diosc.*, 394, I). En nettoyant des oignons de jacinthe orientale à l'état sec, les jardiniers éprouvent une démangeaison marquée, qui est causée, suivant M. De Candolle, par de petits cristaux salins qu'il appelle *raphides*. M. Delile a vu cet effet pro-

duit chez un ouvrier qui avait des dartres aux mains (Delile, *Notice sur un voyage horticole*, etc., p. 57).

Hydrocharis morsus-ranæ, L. Boerhaave attribue à cette plante aquatique les mêmes propriétés qu'au *Nymphæa alba*, L. Quelques botanistes la placent dans la même famille que cette dernière.

*HYDROCOTILE. Voyez *Acaciroba*, p. 4 de ce Supplément, pour une rectification relative à l'*H. umbellata*, L., d'après une seconde version de Martius (*Syst. mat. med. br.*, 68).

*Hydrocyanique (Acide). Voyez dans ce Supplément *Cyanogène*, p. 231. On trouve dans l'*Annuaire de chimie* de 1846, p. 246, une nouvelle préparation médicinale de cet acide.

*Hydrogène.

Chevallier (A.). Recherches sur l'hydrogène arsénié, et observations sur l'appareil de Marsh et son emploi. Paris, 1839. in 8. — Relativement à l'*Hydrogène arséniqué*, voyez *Arsenic* (I, 454).

Hydropathie. Voyez les deux articles suivants.

Hydrosudopathie. Voyez *Hydrothérapie*.

HYDROTHÉRAPIE. Méthode de traiter les maladies chroniques par l'usage interne et externe de l'eau froide, à l'aide de la sueur qu'elle produit; d'où il suit que l'expression *Hydrosudopathie* serait plus convenable pour la désigner que celle d'*Hydrothérapie*, qui a prévalu. L'emploi de l'eau froide pour le traitement de quelques maladies chirurgicales remonte à la plus haute antiquité (voyez l'article *Emploi de l'eau en chirurgie*, par Percy, dans le grand *Dict. des sc. méd.*, X, 469). Floyer et les docteurs Sigismond Hahn, père et fils, en avaient fait aussi quelque emploi en médecine vers la fin du seizième siècle et le commencement du dix-septième. Le rustique paysan Priestnitz en fit la base d'une méthode de traitement qu'il appliqua à un grand nombre de maladies. Cet illettré forma un établissement, d'abord peu suivi, sur une montagne de la Silésie autrichienne; puis il s'y rendit au bout de peu d'années un concours immense de malades, jusqu'à des princes, qui vinrent y subir sa méthode, et souvent, dit-on, avec profit. Plusieurs médecins francais ont eu le désir de vérifier ce mode de traitement, tels que MM. Gibert, Devergie, Scoutetten, Robert Latour, etc., et n'ont pu s'empêcher d'avouer qu'elle était suivie de succès dans beaucoup de cas. Il est vrai que d'autres, tels que M. Roche, Bouillaud, Velpeau, etc., ont blâmé l'usage aveugle de l'eau froide fait par cet empirique, même en le bornant aux affections chroniques, seules maladies où elle doit être usitée (*Bull. de l'Acad. roy. de méd.*, V, 496. — 1840). C'est sur lui-même que Priestnitz essaya le traitement des

maladies par l'eau froide, et de vétérinaire il se fit médecin. Il traita d'abord des malades dans l'auberge de son père, à Grœnfenberg, petit hameau de la Silésie autrichienne ; dès 1835 sa réputation franchit sa province, et des établissements semblables au sien se formèrent sur différents points de l'Allemagne.

Voici comment on opère, suivant sa méthode. Le malade, dépouillé de tout vêtement, est roulé dans une couverture de laine, comme dans un maillot, ne laissant à découvert que la face et la tête, qui est entourée d'une serviette. On le place alors sur un lit de sangle, et on le recouvre d'autres couvertures, ce qui a lieu dans une chambre d'une température peu élevée. Dans ces conditions, la chaleur ne manque pas de s'élever peu à peu ; la face se colore, etc. Aussitôt que la sueur ruissèle, on ouvre la fenêtre, et on fait boire tous les quarts d'heure de l'eau froide au malade, par quart de verre d'abord, puis graduellement par grandes verrées, de telle manière que la sueur traverse bientôt le lit et peut être recueillie par pintes. On peut donner deux séances par jour, au lieu d'une grande de quatre à cinq heures, si le malade est faible ; puis on le démaillotte, et on l'immerge dans une cuve d'eau froide, tout suant et haletant, où il reste huit à dix minutes, en se donnant le plus de mouvement possible ; puis on le retire, on l'essuie, on le frotte. Il s'habille rapidement et va se promener au grand air. Une réaction s'opère vers la peau ; une douce chaleur et un sentiment de bien-être se manifestent, etc. Une heure après, il rentre et se met à table, etc.

Les malades faibles ne font que plonger dans l'eau froide, et les débiles n'y sont pas soumis du tout, et on remplace l'immersion par des applications de linge mouillé. On peut lire sur diverses modifications de cette méthode et pour plus de détails l'*Exposé*, etc., de M. Trifet, dans la *Revue méd.* de mars 1844. Nous dirons seulement que, pour en obtenir tout le succès dont elle est capable, elle exige un air pur, dans un lieu élevé, un courant d'air dans la pièce où l'on fait le *traitement*, et beaucoup d'exercice de la part du malade, etc. On use de l'eau froide, dans cette méthode, non seulement en boisson, en bain, mais encore en demi-bain, en pédiluve, en douches, en injections, c'est-à-dire en lavement, etc. On en pousse dans les narines ; on s'en gargarise, etc. La nourriture est à la volonté du sujet, qui doit manger tant que son appétit le demande. Il y a en France plusieurs établissements de ce genre, et jusqu'aux portes de Paris, où on traite les malades par la méthode hydrothérapique du paysan allemand. Un des plus remarquables est celui de M. le docteur Lubanski, à

Pont-à-Mousson. M. Baldou en a établi un aux Thermes, et M. Robert Latour à Auteuil, près Paris.

M. Vertheim a essayé l'hydrothérapie à l'hôpital Saint-Louis, sous les yeux de MM. Gibert et Devergie, contre des maladies de la peau, incurables en général; dans l'ichthiose brune, où il y a eu guérison apparente ; dans le *prurigo* invétéré, qui a été guéri; dans la lèpre vulgaire, qui a été presque guérie ; dans le psoriaris, qui a empiré, etc. Voyez l'*Annu. de thér.* de M. Bouchardat pour 1843, p. 128.

Wertheim. De l'eau froide appliquée au traitement des maladies, etc. Paris, 1840, in 8. —Bigel. Manuel d'hydrosudopathie ou traitement par l'eau froide, la sueur, etc., suivant la méthode employée par Priestnitz. Paris, 1840. in 18. — Boyer (A.-L.). Recherches historiques sur l'hydrothérapie. Strasbourg, 1843, in-8.—Munde (C.). Hydrothérapeutique ou l'art de prévenir et de guérir les maladies sans médicaments, etc. Paris, 1842, in-18. — Heidenheim et Ehrenberg. Exposition des méthodes hydriatiques de Priessnitz, etc. Paris, 1842, in-18. — Legrand. Exposition et appréciation théorique et pratique de la thérapie. Paris, 1843, in-8. — Bachelier (J.). Exposé critique et méthodique de l'hydropathie, etc. Pont-à-Mousson, 1843, in-8. — Scoutetten. Rapport adressé à M. le ministre de la guerre sur l'hydrothérapie. Strasbourg, 1843, in-8 ; 2e édit. 1844. — Trifet (A.). Exposé de l'hydrothérapie, etc. (*Revue médicale*, mars 1844, p. 321). — Van Swygenhoven. Un mot sur l'hydrosudopathie. Bruxelles, in-24. — Lubanski. De l'hydrothérapie et de son application au traitement des maladies chroniques. Paris, 1845, in-8. — Gilbert-Dhercourt. Observations sur l'hydrothérapie. Paris, 1845, in-8. — Schedel. Examen clinique de l'hydrothérapie. Paris, 1845, in-8 (extrait *Revue médicale*, mars 1846). Voyez la bibliographie de *Eau*, page 254 de ce Supplément.

HYLA. Un des noms des rainettes. Voyez *Rana* (VI, 12).

*HYMENÆA. Les bois et les *campos* du Brésil renferment plusieurs espèces d'arbres de ce genre excrétant une résine abondante qui se coagule souvent en masses informes à leur pied, offrant dans leur intérieur une teinte vineuse, qui est, suivant Martius, le *Copal du Brésil*, que les Anglais ont continué d'appeler *Résine animé*, d'où cette erreur a passé, dit-il, dans les livres, lesquels attribuent la résine animé des pharmacies d'Allemagne, qui provient d'une térébenthacée (*Amyris*), à une *Hymenœa* (*H. verrucosa*, Lam.). Cette résine des *Hymenœa* sert plus dans les arts, pour les vernis, etc., qu'en médecine. Cependant les médecins brésiliens l'emploient dans la faiblesse du poumon, la phthisie pituiteuse, la toux chronique, en la triturant avec quelques gouttes d'alcool, du sucre et de l'eau, pour en former une sorte d'émulsion (Martius, *Syst. mat. med. bras.*, p. 114).

Suivant les conjectures de M. Guibourt (*Hist. abr. des drogues simples*, II, 524), le copal vrai, le copal dur, le copal de Madagascar, car il porte tous ces noms dans les livres, est produit par l'*Hymenœa verrucosa*, Lam., végétal de Madagascar et de l'Inde. Celui du Brésil, ou copal tendre, ou faux copal, il lui applique tous ces noms, vient du Brésil sans mélange, et on en trouve mélangé dans celui de l'Inde ; il est incolore comme le cristal lors-

qu'on l'a nettoyé de la terre qui le recouvre; il est en larmes globuleuses, jaunissant à leur surface en vieillissant, friable, d'une odeur douce assez agréable, etc. Nous venons de voir que M. Martius dit qu'il est le produit d'un *Amyris*. Quant à la *vraie résine animé* sécrétion du courbaril, *Hymenæa courbaril*, L., c'est une résine distincte pour le même auteur du copal vrai ou du *Copal du Brésil;* on la tire du Mexique, du Brésil et des Antilles. Elle est jaunâtre, transparente, difficile à dissoudre, etc.

Paoli. Note sur la résine animé *ethiopica* et sur le courbaril d'Amérique (*Journ. de Brugnatelli*. Pavie, 1823, in-4, pl.). — Manzini (J.). Études sur la résine animé (*Journ. de pharm.*, XXVII, 722. — 1841).

*HYOSCYAMINE.

Brandes (R.). Sur la substance narcotique de la jusquiame (*Arch. bot.*, I, 475. — 1832).

*HYOSCIAMUS.

Hyosciamus albus, L. Le docteur Chanel dit avoir employé avec succès les feuilles de la jusquiame blanche en cataplasme dans plusieurs cas de hernies et de *phymosis*. Il rapporte plusieurs observations à l'appui de cette pratique.

HYPANTHERA GUAPEVA, Manso. Les semences de ce végétal volubile du Brésil, de la famille des Euphorbiacées, sont huileuses et amères; à la dose d'une ou deux, répétées, elles sont avantageuses dans l'ictère; si on en donne davantage, elles purgent (Martius, *Syst. mat. med. bras.*, p. 20).

*HYPERICUM. C'est l'écorce de l'*H. lanceolatum*, Lam., qui est employée en décoction, à l'île Bourbon, contre la syphilis. Le baume de ce végétal sert aux usages ordinaires de cette classe de médicaments, d'après M. Desvaux (*Journ. de pharm.*, III, 120).

HYPOCAUSTUM. Nom latin des étuves (III, 172).

HYSSOPINE. Nom donné par M. Herberger à une substance particulière qu'il a découverte dans l'hyssope officinale. Elle est soluble dans l'eau, plus soluble dans l'alcool ou l'éther; elle forme, avec les acides malique et tartrique, des combinaisons solubles dans sept parties d'eau, etc. (*Journal de chimie et de pharmacie*, VI, 633).

I

I-TAN-HIANG. Nom chinois du bois de sandal. Voyez *Santal*.

IAMBORANDI. Nom brésilien du *Piper nodosum*, Mart. (V, 340).

IANCOSS. Nom iolof d'un tubercule de ce pays, ressemblant un peu à la pomme de terre, et dont la chair est blanche, analogue à celle du radis, et qui se mange cru; on enlève préalablement avec l'ongle une petite pellicule très mince qui le recouvre. Il a un peu le goût du navet (Busseuil, *Manuscrit d'un voyage à la côte d'Afrique*).

*IATRALEPTIQUE (Méthode).

Saintespegs. De la méthode iatraleptique. Paris, 1834, in-4 (Thèse).

IBIÉ. Nom de l'*Inocarpus edulis*, L., à Vanicoro, d'après l'amiral d'Urville (*Voyage de l'Astrolabe*, V, 337).

*IBIRAREMA. Ajoutez : Les deux végétaux mentionnés dans cet article sont le *Petiveria alliacea*, L., et le *P. tetrandra*, Gomès, d'après Martius, qui sépare ces deux plantes de genre (*Syst. mat. med. bras.*). Il écrit *Ybirarema*. La seconde espèce est nommée *Raiz de Pipi*, *Seguiera alliacea*, Martius. Voyez *Petiveria* (V, 248), et *Seguiera* dans ce Supplément.

IBIS BLANC, IBIS SACRÉ. Voyez *Numenius* (IV, 638).

Cuvier (G.). Sur l'ibis des anciens Égyptiens (*Bull. de la Soc. philomat.*, juin 1800).

IBUCUIBA. Nom de pays du *Ceroxylon andicola*, Humb. Voyez *Ceroxylon*, Dictionnaire (II, 185), et p. 158 de ce Supplément.

ICHTHYOCTONOS MONTANA, Rumph. Les naturels d'Amboine se servent de l'écorce de la racine de cet arbre pour enivrer le poisson et en prendre en abondance : ils en jettent des fragments sur l'eau, et, au bout d'une demi-heure, le poisson surnage mort ou engourdi. Des lotions de décoction de cette écorce causent à l'homme un léger prurit (d'Urville, *Voyage au pôle sud*, V, 419).

ICHTYOTHERE CUNABI, Mart. Synanthérée du Brésil dont on se sert dans ce pays pour étourdir le poisson. Martius a énuméré les différents végétaux susceptibles de produire cet effet ; ils sont fort nombreux et appartiennent à 20 familles (*Bull. des sciences nat.* de Férussac, XXIV, 64). On remarquera la coïncidence de nom et de propriétés de ce végétal avec le précédent.

*ICICA. Ajoutez : Le nom d'*Almecegeira* est commun aux quatre *Icica* qui croissent au Brésil, où on les appelle encore *Icirariba*, d'après Martius (*Syst. mat. med. bras.*, 118). Voyez l'analyse de la résine d'*Icica*, par F. Scribe, dans les *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences* (XIX, 129—1844). Cet auteur l'appelle *Storax de Cayenne*.

ICKORIES. Sorte de noyer d'Amérique : son amande donne de l'huile ; elle est agréable à manger (*Abrégé des Voyages*, XII, 332). On fait des manches de ligne, etc., avec son bois.

ICONO. Nom du camphre à Sumatra. Voyez *Camphre* (II, 46).

ICOTLI. Poisson du Mexique appartenant au genre *Cerbera?* (II, 182).

ICTODES FOETIDUS, Bigelow. Voyez *Dracuntium fœtidum*, L. (II, 682), et *Pothos fœtidus*, Mich. (V, 493).

IFI. Nom du Maqui, *Inocarpus edulis*, Forst., à Routouma (III, 612).

IGASIER. Nom que porte aux Philippines le fruit du *Strychnos ignatii*, Lam. (VI, 554).

IGCIEGA. Végétal du Chili qui excrète une sorte de mastic usité pour le traitement des plaies dans ce pays (*Abr. des Voyages*, XII, 233).

*IGNAME. Martius dit qu'au Brésil on donne parfois ce nom au *Caladium esculentem*, Vent.

— COUCHE OU COUCHE-COUCHE. *Dioscorea triphylla*, L. (II, 654).

— DE SAINT-THOMAS. *Dioscorea alata*, L. (II, 654).

IGNAN. Nom malais du *Rhus vernix*, L. (VI, 82 et 873).

ILACMA. Sorte de girofle (II, 43).

ILAMMAM MESCERATINE (Eaux de). Sous ce nom on trouve, dans le tome II, p. 574, du *Bulletin de l'Académie royale de médecine*, l'annonce d'une source d'eau minérale de l'Algérie. Le *Bulletin* a mal écrit ce nom, ce qui pourrait faire croire à l'existence d'une source minérale nouvelle, tandis qu'il ne s'agit que de celle d'*Hamman-mez-Koutin*, dont il a été traité page 348 de ce Supplément, et dont M. Baudens avait présenté deux bouteilles à l'Académie de médecine, le 27 mars 1838.

ILLANCA. Nom du *Salmo illanca*, Wartm. (VI, 186).

*ILLICIUM. Il y a au Japon un *Illicium* appelé *Smiki*, d'après M. Siebold, qui l'a nommé *I. religiosum*, que l'on confond avec l'*Illicium anisatum*, L. Son fruit étoilé ressemble à celui de ce dernier, mais il n'est pas aromatique, etc. (Siebold, *Flora Japonica*).

ILLMU. Nom péruvien du *Conanthera bifolia*, Ruiz et Pavon (II, 379).

IM-FO-CO. Nom des têtes de pavot en Chine.

IMBONDA. Voyez *Bondea* (I, 639) et *Erytrophleum* (III, 148).

IMBONDERO. Le plus gros, le plus majestueux arbre des forêts du Congo. Son tronc se creuse, et il sert alors de citerne, de prison, de tombeau même. Son fruit peut être employé à faire de la colle, et son amande de l'huile (Douville, *Voyage au Congo*, I, 132). Serait-ce le Baobab?

*ILEX. Ajoutez : M. Hubert, officier de santé à Bazoches (Loiret), dit que l'emploi du houx contre les fièvres intermittentes lui a été indiqué par M. Millier, ancien bénédictin, le 11 novembre 1808, à Montargis, en présence de M. Dufour, médecin. Il donne les feuilles eu poudre, à la dose de 2 gros, infusées pendant la nuit dans un verre d'eau froide, qu'on boit le matin, le jour de la fièvre. Il estime que depuis 1768, époque où M. Durande administrait déjà le Houx contre les fièvres, ce professeur, MM. Millier, Royer-Souparant et lui ont *guéri* sept mille malades de la fièvre intermittente par son moyen (*Revue médicale*, décembre 1835, p. 446). M. Rousseau a publié un *Mémoire sur l'efficacité des feuilles de Houx* dans ces fièvres, qui contient une histoire botanique et physique du Houx, ainsi que l'analyse de ses feuilles, par M. Lassaigne, et celle de la matière qu'elles contiennent, par M. Deleschamps, qui y a découvert le principe fébrifuge qu'il appelle *Ilicine*. Il conseille la décoction des feuilles à une demi-

once, dans 10 onces d'eau ; la poudre à 2 gros délayée dans du vin blanc ou de l'eau, et l'extrait à 1 gros; il prescrit l'ilicine à 6, 12, 18 et 24 grains en pilules. Il rapporte ensuite des cas de guérison (67) par MM. Magendie, divers praticiens de Paris et lui, dont il forme un tableau à la fin de son mémoire.

Corbin. Nouvelles expériences sur l'emploi de la poudre de Houx dans le traitement des fièvres intermittentes (*Gazette médicale*, n° 4, p. 31.—1830). — Rousseau (L.-V.-E.). De l'efficacité des feuilles de Houx dans le traitement des fièvres intermittentes. Paris, 1831, in-8. — Chomel (A.-F.). Observations relatives à l'emploi de la poudre des feuilles de Houx dans le traitement des fièvres intermittentes (*Mém. de l'Acad. royale de méd.*, III, 334. — 1833).

I. mate, St-Hil. ; *Ilex paraguariensis*, Lambert. Cet arbre, qui est pour plusieurs naturalistes le même que le *Gongonha*, *Ilex gongonha*, Lamb., en est distinct d'après Lambert et Martius, quoique ce dernier eût d'abord fait cette confusion, qui pouvait tenir à ce que, dans plusieurs lieux du Brésil, le nom de *Gongonha* se donne aux deux végétaux. La seconde espèce était pour Spix et Martius le *Cassine gongonha*, car ils la séparaient même comme genres; mais dans le *Syst. mat. med. bras.*, ce dernier la laisse espèce du genre *Ilex*. Il est vrai que les deux végétaux et les deux genres sont bien voisins. Ces deux plantes sont figurées dans l'appendice du traité des Pins de Lambert.

Dans son ouvrage sur la matière médicale végétale du Brésil, Martius dit que les *Ilex paraguariensis*, *gongonha* et *theezans*, Martius, ont les mêmes propriétés; que ce sont de précieux diaphorétiques et diurétiques; qu'ils contiennent de l'acide tannique, un extractif teignant en jaune, une résine qui renferme des vestiges de matière alcaloïde qu'on pourrait peut-être regarder comme de l'extractif amer. Il ne fait pas de distinction entre ces végétaux, quant à l'usage théiforme qu'on en fait au Brésil; il ajoute (p. 126) que l'*Ilex macoucoua*, Pers. (qui est le *Macoucoua guianensis*, Aublet) sert à teindre en noir. Les Indiens de la Virginie boivent avec délice l'infusion des feuilles et des bourgeons d'un *Cassine* qu'ils nomment dans leur langue l'*Arbre bien-aimé*, qu'on avait cru être un *Ilex*. Les Cherokées et les Creeks l'ont en vénération (Bartram, *Voyage dans la partie sud de l'Amér. sept.*, II, 156).

Saint-Hilaire (A.). Note sur l'arbre du Paraguay (*Archives de bot.*, 1, 29. — 1833).

IMAGINATION.

Boucher de la Villejossy. De l'imagination comme moyen thérapeutique ou morbifique (*Revue médicale*, juillet 1836, p. 5).

IMMORTELLE SAUVAGE. Nom du *Gnaphalium stœchas*, L., en Saintonge (III, 389).

IMPÉRATOIRE. Nom français de l'*Imperatoria ostruthium*, L. (III, 595).

INCACA. Synonyme de *Panda* (V, 129).

*INCENSO. C'est encore le nom d'une variété de la gomme-résine appelée *Resina* (VI, 40).

INCIDENTIA. Un des noms latins des Incisifs. Voyez ce dernier mot.

*INDIGÈNES (médicaments). Ajoutez : C'est à Pline qu'il faut faire remonter le sage conseil d'employer de préférence les plantes de son pays à celles venant des royaumes étrangers. Voici comment s'exprime ce grand philosophe : *Nos nec indicarum arabicarumque mercium aut externi orbis attingineus medicinus. Non placent remediis tam longe nascentia non nobis gignuntur* (Pline, lib. XX, c. LVI (1). Au livre XXIV, c. I, voici encore ses paroles : *Naturæ placuerat esse remedia parata vulgo, inventu facilia, ac sine impendio et quibus vivimus.... Statim compositiones et mixturæ inexplicabiles decantantur : ulceri quc parvo medicina à Rubro mari imputatur* (2).

Les avis du célèbre naturaliste latin n'ont point persuadé les nations, qui n'estiment les objets qu'en proportion de la difficulté qu'on a à se les procurer et de leur cherté. Dans notre France, il n'y a que le peuple qui emploie les plantes indigènes, et les herboristes qui les prescrivent ; il en use sur leur vieille réputation. Les médecins, qui les connaissent d'ailleurs fort peu, en prescrivent comme boissons domestiques ; encore emploie-t-on plus fréquemment celles que l'on cultive que celles qui croissent dans leurs sites naturels !

Euporista. Ce traité grec sur les plantes indigènes est attribué à Dioscoride. C'est le premier qui ait été écrit sur ce sujet. — Borch (O.). *Tractatus de usu plantarum indigenarum in medicinâ*, etc. Copenhague. 1688, in-8 (traduit en allemand). — Hamnerin (P.). *Diss. sistens vires medicas plantarum indigenarum*. Upsaliæ, 1737, in-4. — Bœhmer (G.). *De virtute loci natalis in vegetabilia*. Vittenbergæ, 1761, in-4. — Joerling (E.). *De usu quarumdam plantarum indigenarum præ exoticis*. Lond. Goth., 1769, in-4. — Kœnig. *De indigenorum remediorum ad morbos cuivis regioni endemios efficaciâ*. Hafniæ, 1777, in-8. — Brugmans (S.-J.). Discours sur l'utilité d'une étude plus exacte des plantes indigènes, 1787 (indiqué ainsi dans la *Biographie universelle* de Michaud, LIX, 344). — Savi (G.). *Materia medica vegetabilia indigena*. Florence, 1804, in-8. — Frank. Substances propres à remplacer plusieurs médicaments exotiques. Vienne, 1809, in-8 (en allemand). — Lejeune. *De quarumdam indigenarum plantarum commentarii*, etc. Leodini, 1820, in-4. — Mottet (P.). Réflexions sur quelques substances médicinales indigènes. Paris, 1833, in-4 (Thèse).

*INDIGO. Cette matière colorante végétale, que l'on extrait de plusieurs plantes, a reçu en thérapeutique un emploi important

(1) Je ne m'occupe pas ici des drogues qu'on nous apporte de l'Inde, de l'Arabie et d'un monde étranger. Je n'aime point les remèdes qui naissent si loin ; ils ne sont pas produits pour nous (*Morceaux extraits de Pline ; traduction de Guéroult*, II, 119).

(2) La nature avait mis les remèdes à notre portée ; elle avait voulu qu'ils se trouvassent sous la main..... Bientôt on a vanté des compositions et des mélanges qu'il serait impossible d'analyser..... Il faut pour un petit ulcère des drogues apportées de la mer Rouge (*Id.*, II, 122).

depuis l'époque où nous écrivions notre article sur son sujet, ou du moins cet emploi était si nouveau alors qu'on l'ignorait encore en France : c'est son administration dans les affections nerveuses, et surtout dans l'épilepsie. Le docteur Idler, médecin des aliénés et des épileptiques de la Charité de Berlin, est le premier qui proposa l'emploi de l'Indigo dans le traitement de l'épilepsie, sous forme d'électuaire, à la dose de 2 gros, avec 6 à 8 grains d'une poudre aromatique, incorporés dans du miel ou du sirop, pris en deux fois dans la journée, puis en une seule. On se sert de l'Indigo du commerce. Il a traité de la sorte 16 épileptiques, dont 5 ont guéri sans récidive, et les 11 autres ont éprouvé de l'amélioration après quelques mois de traitement. L'effet de l'indigo est de causer parfois des nausées, des vomissements, de la diarrhée, l'urine devient brune, symptômes qui ne doivent pas empêcher d'en continuer l'usage, car on a remarqué que les cas qui guérissent le plus souvent sont ceux où ces phénomènes ont lieu, quoique les accès augmentent aussi parfois dans le commencement de ce traitement (*Lancette*, 7 juillet 1835). Le docteur Moritz-Strahl a confirmé les bons effets de l'Indigo dans cette maladie; il en porte la dose jusqu'à une once par jour. Il a employé la même substance contre l'hystérie, à 2 dragmes par jour, avec avantage, ainsi que contre les douleurs néphrétiques, qu'il a calmées. Son emploi dans l'aménorrhée avec spasmes a fait cesser ceux-ci et rétabli la menstruation. Il l'a trouvé sans effet contre la danse de Saint-Guy (*Journ. de pharm.*, XXI, 328). En France, on a donné l'Indigo avec des résultats divers; il a réussi dans les mains de quelques médecins. A la Salpêtrière, on l'a essayé; mais on a été parfois obligé d'y renoncer, à cause des dérangements d'entrailles qu'il causait. MM. Andral, Bérard, Pariset, etc., disent n'en avoir pas éprouvé de bons effets. Nous l'avons vu réussir chez un malade qui prend encore de l'Indigo, quoiqu'il n'ait plus d'accès depuis deux ans. Il a porté la dose jusqu'à une once par jour en électuaire, sans autre dérangement que du malaise et du dévoiement, sous la direction de M. le docteur Lenoble, de Versailles. On trouve insérés tome Ier, deuxième série, p. 423 du *Journ. de chim. méd*, des exemples de son emploi dans cette maladie.

Le docteur Podreca associe l'Indigo à l'*Asa-fœtida* et au *Castoréum* contre l'épilepsie, bien que seul il soit déjà efficace dans l'épilepsie idiopathique. Il fait prendre des pilules faites avec un gros 18 grains d'indigo, 18 grains d'*Asa-fœtida*, et 10 de castoréum, avec suffisante quantité de miel, dont on forme vingt pi-

lules, à prendre chaque jour, d'heure en heure. On associe aussi l'indigo à l'armoise dans le même but.

Le docteur Lesueur en a prescrit à plus petites doses dans la danse de Saint-Guy, et l'a guérie radicalement en peu de jours. On voit que les succès de l'indigo sont balancés; cependant, comme il a réussi chez le quart environ des malades auxquels on l'a administré, et qu'on n'en éprouve pas d'effets dangereux, nous conseillons d'en tenter l'usage, surtout chez les sujets jeunes, où le mal ne reconnaît pas de causes organiques, lorsque la maladie est peu ancienne, cas où il y a toujours plus de chances de succès que dans les conditions contraires. Ici on n'a pas à craindre les inconvénients de la coloration de la peau, comme par le traitement avec le nitrate d'argent, et le remède n'a pas la violence de ce dernier.

On traite aussi, comme nous l'avons dit, les maladies nerveuses par le bleu de Prusse, mais à doses bien moindres. Il ne faut pas confondre ces deux substances, comme on le fait dans le peuple, sous le nom de *bleu*, parce que le bleu de Prusse, ou ferro-cyanate de fer, peut être dangereux à trop haute dose. L'Indigo ne l'est jamais, puisqu'on peut en prendre jusqu'à une once par jour.

*INDIGOFERA. Genre qui renferme les plantes qui fournissent le plus d'indigo, et les meilleurs de tous les végétaux indigofères connus. Le nom d'*Indigo* vient d'Inde, région du globe d'où on en a retiré dans l'origine, ce qui l'a fait aussi appeler autrefois *pierre indique*. Aujourd'hui, l'indigo s'obtient aussi de l'Amérique du Sud, des Antilles, etc., où on cultive les végétaux qui en donnent dans l'Inde. Au Brésil, on possède deux autres espèces d'*Indigofera*, dont on retire de l'Indigo de qualité médiocre, d'après Martius (*Syst. mat. med. br.*, p. 126).

Il faut ajouter aux plantes indigofères dont nous avons donné les noms le *Spilanthès* (Adenostemum) *tinctoria*, Lour., et le *Cissus tinctoria*, Mart. Il faut en retrancher les *Mercurialis annua* et *perennis*, dont la couleur bleue n'est pas de l'indigo, d'après M. Chevreul.

Perrottet. Mémoire sur la culture des indigofères tinctoriaux. Paris, 1832, in-8. — Lherminier. Résumé des observations faites sur plusieurs espèces indigofères de la Guadeloupe (*Journ. de pharm.*, XIX, 237). — Saint-Hilaire (A.). Histoire de l'indigo, depuis l'origine des temps historiques jusqu'à l'année 1833 (*Ann. des sc. nat.*, VII, 110). — Mémoire sur l'indigo (*Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Acad. des sc.*, 19 décembre 1836, p. 743. — 1836). — Dumas. Mémoire sur l'indigo, sa composition, et quelques produits auxquels il donne lieu (*Journ. de chim. méd.*, III, 66. — 1837). — Erdmann (O.-L.). Recherches sur l'indigo (traduit de l'allemand dans le tome XXVI, p. 460, du *Journ. de pharm.*, 1840). — Rapport sur le concours proposé pour l'extraction de l'indigo du *Polygonum tinctorium*, Lour. (*Journ. de pharm.*, XXVI, 274).

Indote. Fruit féculent du royaume de Choa (Abyssinie) que l'on broie pour en former une pâte employée aux mêmes usages que le savon, d'après M. Rochet-d'Héricourt (*Compt.-rend. des séances de l'Académie des sciences*, XII, 735; 26 avril 1841).

*INGA. Rectifiez et ajoutez :

I. cochliocarpos, Mérat. C'est, suivant Martius (*Syst. mat. med. bras.*, p. 53), un des végétaux dont l'écorce est regardée comme fournissant l'*écorce astringente du Brésil*, mais non la vraie. Voyez cet article, p. 259 de ce Supplément. L'ouvrage allemand de M. Merrem (Cologne, 1828, in-8°), que nous avons cité sur ce végétal, est analysé *Revue médicale*, III, 100—1830. D'après Martius (*loc. cit.*), le *Barbatimao* est une plante distincte du *Mimosa* (inga) *cochliocarpos*, Gomès, de genre et d'espèce, et non le même, comme le croyait le botaniste portugais. Martius nomme ce dernier végétal *Stryphnodendron barbatimao*, Mart.

Inga sassa, Willd. Le *Mimosa sassa*, Bruce, serait un *Inga* d'après Jussieu. Voyez, pour les caractères de la substance excrétée par cet arbre, l'article *Acacia sassa*, N. (I, 13); *Gomme de sassa* (III, 403). Voyez aussi *Bassora* (Gomme de) et *Bassorine* (I, 556, 557). M. Fée assure que la gomme *Opocalpasum* ou myrrhe d'Abyssinie ne diffère pas de la gomme de Bassora.

Sur les rives du Parana, il y a une sorte d'*Inga* appelée *Timbo*, dont le bois est employé à la menuiserie : la pulpe de sa gousse est sèche et dure; on s'en sert en guise de savon, en l'écrasant sur le linge, dont elle enlève les taches. Elle est d'un grand usage chez les indigènes des missions. Sur les racines de cet arbre, et parfois enterrée, on trouve une résine blanche, transparente, qu'on brûle en guise d'encens dans les temples, et que les jésuites emploient à la préparation d'un vernis d'une grande beauté (*Notes manuscrites* d'A. d'Orbigny). Suivant le même voyageur, il y a, aussi dans la province de Santiago et lieux voisins, un *Inga* dont la pulpe sucrée et farineuse sert à préparer une liqueur fermentée très agréable et très restaurante. On la conserve pour cette préparation. Cette farine sert encore à faire un pain de difficile digestion lorsqu'on n'y est pas habitué, et d'ailleurs assez médiocre, mais auquel on recourt lorsque la récolte manque, ce qui a lieu parfois d'une manière si fâcheuse que les habitants de ces localités sont obligés de s'expatrier. Cette espèce s'appelle dans le pays *Algarobo*.

Ingogne. Nom de l'alcool d'une sorte de pêche dans le pays de Sine au Sénégal.

*INJECTIONS. Ajoutez : La matière des injections n'est pas for-

cément toujours liquide; elle peut être presque molle, comme le propose M. Guillon (voyez *Cataplasme*, p. 152, dans ce Supplément), ou en vapeur (l'injection des gaz s'appelle *insuflation*), comme cela a lieu pour la fumée de tabac poussée dans le rectum, dans le traitement des noyés. On emploie les injections dans une partie où une congestion a eu lieu, témoin l'hydrocèle qu'on guérit en provoquant l'inflammation factice de la tunique vaginale où était l'épanchement. On injecte des conduits fistuleux, des plaies profondes pour les nettoyer, y exciter la formation de bourgeons charnus qui amèneront l'adhérence de ces parties. On injecte des liquides excitants dans l'urètre pour guérir les gonorrhées; dans la vessie pour chasser les graviers, après la lithotritie, pour calmer cet organe, etc. Les lavements sont de véritables injections. On a coutume, dans la médecine vétérinaire, d'injecter de l'eau dans l'utérus des femelles dont la parturition est difficile, à cause de la sécheresse des parties due à ce que le liquide amniotique est écoulé depuis longtemps. Un accoucheur d'Edimbourg a appliqué ce procédé à l'espèce humaine, avec succès, sur deux femmes qui n'auraient pu accoucher sans forceps; un litre d'eau tiède injectée amena l'accouchement dans les deux cas (*Abeille méd.*, 9 septembre 1844). Cependant quelques accoucheurs prétendent qu'il faut bannir les injections de la thérapeutique des accouchements, parce qu'elles sont douloureuses parfois, et que, dans d'autres circonstances, on a vu le liquide passer dans le péritoine par les trompes et occasionner la mort (*Revue méd.*, août 1840, p. 259). Peut-être, dans ces derniers cas, avait-on injecté trop de liquide; nous venons de dire qu'il ne fallait pas dépasser un litre. M. J. Cloquet injecte de l'eau dans l'estomac, et la reprend à l'aide d'une pompe, pour enlever certaines substances toxiques avalées. On y injecte du bouillon pour nourrir, etc. Voyez, relativement aux *injections urétrales*, le mot *Argent*, p. 57 de ce Supplément.

*INJECTIONS DANS LES VEINES. Ajoutez:

On a objecté que, lors des injections veineuses, surtout de celles qui ont lieu dans les veines supérieures et voisines du cœur, comme les jugulaires, les sous-clavières, il pouvait y pénétrer de l'air, et le cas devenir mortel, ainsi qu'on en a des exemples. Cette crainte fort juste doit donc éloigner de jamais les faire dans ce voisinage, et engager à les pratiquer dans les veines les plus éloignées possible, comme aux membres inférieurs, où d'ailleurs la réussite est la même.

L'émétique injecté dans les veines a guéri la catalepsie dans un cas cité (*Revue médicale*, II, p. 112—1836).

En Angleterre, on a injecté des solutions salines dans les veines, dans le *cholera* asiatique, lorsque la circulation était à peu près nulle, le corps bleu, glacé, etc. On trouve deux cas observés par R. Lewins, d'Édimbourg, et rapportés par le docteur Gent, dans l'*Abeille médicale* d'août 1835, p. 194, où cette injection ramena la chaleur et la vie : dans le premier, plus de 23 livres (anglaises) de la solution saline furent injectées en 7 heures, et dans le second, près de 26 en 12 heures. Un troisième fait est mentionné : c'est celui d'une femme grosse de six mois, presque sans pouls, agonisante, à laquelle on injecta dans la veine du bras une solution d'un gros de sel de cuisine et 10 grains de carbonate de soude dans 3 livres d'eau tiède (à 41 degrés centigr.). Après avoir reçu le tiers de l'injection, le pouls reparut; à deux tiers, le *facies* redevint naturel et la malade put parler. Il y eut plusieurs alternatives dans son état : on fut obligé d'injecter jusqu'à 7 livres de la solution en une seule fois; la malade revint complétement à la connaissance; elle eut des vomissements, puis une fausse couche, et finalement se rétablit. Les médecins anglais croient le mode de l'injection dans les veines (le mot *transfusion* doit être réservé pour l'injection du sang dans les veines) utile dans les hémorrhagies utérines qui mettent la vie en danger; il paraît qu'ils en ont usé dans plus d'une occasion de ce genre avec quelque succès, et toujours sans inconvénients; car le docteur Lewins remarque que, sur plus de cent cas d'injection dans ces vaisseaux, tant à Leith qu'à Édimbourg, il n'y a eu aucun accident d'introduction d'air dans les veines. Ces injections se font facilement à l'aide de la seringue à lavement ordinaire, à laquelle on ajuste un petit tube dont l'extrémité puisse entrer dans une veine de grosseur ordinaire. Il faut que la seringue soit pleine lorsqu'on fait l'injection, afin que le sang n'entre pas dans sa cavité, où il doit toujours y avoir plus d'eau qu'on ne veut en injecter en une fois. On comprend qu'on arrête le liquide dans la veine en comprimant comme pour arrêter la saignée. Il glisse d'ailleurs avec facilité, ce que ne fait pas le sang sorti de la veine d'un autre sujet, qu'on veut injecter, à cause de la viscosité et de la consistance qu'il prend à l'air, et pourrait même, comme l'a vu M. Magendie, devenir une cause de mort, parce qu'il remplirait les artères pulmonaires et ne pourrait traverser les capillaires du poumon, ce qui a lieu aussi pour l'huile ou tout autre liquide visqueux, ou épais, ou coagulant; le sang porté de bras à bras n'a pas cet inconvénient.

Elsholz (J.-S). *Glysmatica nova, sive ratio quâ in venam sectam medicamenta immiti possunt.* Coloniæ, 1667, in-8.—Bouillaud. De l'introduction de l'air dans les veines.

Paris, 1838, in-8. — Amussat. Recherches sur l'introduction de l'air dans les veines. Paris, 1839, in-8.

Inka. Bois du Congo qui a la propriété d'enivrer (Douville, *Congo*, II, 198).

Insomma. Euphorbe arborescent du Congo, à branches quadrangulaires, si fragiles étant sèches qu'un coup les met en poudre (Douville, *Congo*, I, 71).

*INSUFFLATION. Ajoutez : On insuffle de l'air dans d'autres parties que le poumon. Ainsi le docteur King, de Glascow, a mis fin à une constipation de six jours, qui avait résisté à tous les moyens mis en usage pour la vaincre, en distendant le *rectum* à l'aide de l'air introduit au moyen d'un soufflet, ce qui donna lieu à une évacuation qui fit cesser le danger qu'avait couru le malade (*Revue médicale*, XV, 439).

On sait que l'air introduit dans les veines est mortel pour l'homme, ce qui a lieu parfois dans la saignée de la jugulaire, etc. Voyez l'article ci-dessus, *Injections dans les veines*.

*INULA.

I. crithmoïdes, L. On confit les pousses de cette plante maritime comme la vraie Criste-marine (Lesson, *Flore rochefortine*).

I. helenium, L. Les anciens faisaient de cette plante un usage bien plus fréquent que nous, qui avons, il est vrai, une matière médicale autrement étendue que la leur. Ils connaissaient son action sur l'utérus, que Dioscoride signale, ainsi que nous l'avons dit dans le Dictionnaire. M. le docteur de Lens a, depuis cet article, donné une notice (*Revue médicale*, août 1836, p. 293) où il signale les avantages de cette plante contre les flueurs blanches et dans les scrofules. Dans son opinion, c'est l'utérus qui sécrète le liquide des flueurs blanches, de sorte qu'il a pu être conduit à la prescription de l'Aunée dans ce cas, d'après l'idée des anciens sur son action utérine. Cependant ce n'a pas été là la cause première de cet emploi ; c'est en la donnant comme stomachique qu'il a vu cesser l'écoulement blanc qui acompagne souvent le *mal d'estomac*, et qu'il en a déduit son utilité contre les écoulements leucorrhéiques. On pourrait contester l'opinion que ces écoulements soient fournis par la cavité utérine, seule du moins, quand on fait attention à son peu d'étendue, tandis que, suivant lui, le vagin, qui a une surface cinq ou six fois plus graude, qui est le siége d'humidités continuelles, et est si fréquemment enduit de mucosités, n'y contribuerait pas. Enfin on pourrait encore objecter qu'il est incertain si le flux blanc dépend du mal d'estomac ou si le mal d'estomac dépend du flux blanc, de sorte qu'on pourrait dire que l'Aunée, en guérissant le mal d'estomac, fait cesser le flux. Quoi qu'il en soit, il assure avoir donné avec un succès presque certain ce végétal, à la dose d'une demi-once, en décoction dans une

livre d'eau, prise en trois fois dans la journée, contre cette infirmité; dès le quatrième ou cinquième jour de cet usage l'écoulement diminue, et cesse au douze ou quinzième. Chez une malade, affectée en même temps de leucorrhée et de glandes scrofuleuses, celles-ci diminuèrent plus lentement, il est vrai, mais aussi sûrement, pendant l'usage de la décoction d'Aunée.

I. undulata. L. Cette espèce, ainsi que l'*I. crispa*, Sieber, qui n'en est probablement qu'une variété, est très aromatique, surtout la dernière. On l'emploie comme tonique et stimulante en Égypte, d'après ce que nous mande M. Figari.

Il faut rapporter la bibliographie du Dictionnaire qui termine l'article *Inula* à la suite de l'*I. helenium.*

*IODE. Ce métalloïde, ainsi qu'on l'appelle, est, dans l'opinion de M. Mialhe, le plus puissant des fluidifiants ou désobstruants. Il doit constamment être administré à l'état liquide, et jamais en pilules, et toujours à l'extérieur, tandis que l'iodure de potassium est pour les prescriptions internes. L'iode est très peu soluble dans l'eau, et lorsqu'on mélange sa teinture alcoolique, qui est la préparation la plus employée, avec deux tiers d'eau, mélange ordinaire prescrit par M. Velpeau pour les injections, il se précipite, d'après le chimiste que nous venons de nommer, les 17/18 de l'iode contenu dans la teinture, de sorte qu'il voudrait qu'on filtrât ce liquide avant de s'en servir, attendu qu'il pourrait survenir de l'inflammation là où ce précipité se déposerait. Quant à son absorption, elle n'est pas à craindre, puisqu'il n'y a que la petite quantité qui reste dissoute dans le liquide injecté qui pourrait l'être et passerait dans le torrent de la circulation, et qu'une aussi minime proportion ne peut avoir d'inconvénient : aussi n'observe-t-on pas cette sorte d'empoisonnement.

M. Guibourt dit aussi que la teinture alcoolique d'iode fraîchement préparée, mêlée avec l'eau, laisse précipiter l'iode en nature, sous forme d'une poudre verdâtre. D'après ce chimiste, ce dépôt doit irriter les parties là où il a lieu, les enflammer, etc. Au bout d'un mois ou deux de préparation de la teinture, il n'y a plus qu'un précipité peu abondant, et alors son injection n'a plus les inconvénients de la première. Pour pouvoir employer de suite la teinture d'iode, il veut qu'on y ajoute de l'iodure de potassium, parce qu'il n'y a plus de précipité (*Bull. de l'Académie de méd.*, 1846, t. XI, p. 374). M. Guibourt assure que, pour que la teinture d'iode ne déposât jamais, il faudrait la composer, à parties égales, d'iode, d'iodure de potassium, d'alcool et d'eau.

M. Velpeau assure que la teinture d'iode ne lui a jamais offert

d'inconvénients dans son emploi, quelle qu'ait été la nouveaute ou l'ancienneté de celle dont il s'est servi.

Ce chirurgien a fait un emploi nouveau et très efficace de la teinture d'iode pour la cure radicale des amas de sérosité dans des kystes séreux, et dès 1837 il a publié dans le numéro d'avril de la *Revue médicale* un premier article sur l'emploi des injections iodurées pour celle de l'hydrocèle, en remplacement des injections vineuses, etc., généralement employées jusque là. Le 6 mars 1843, il a publié le complément de sa doctrine sur ce point de thérapeutique, étendant le mode d'injections iodées à tous les kystes séreux. Il affirme que, généralement, elles causent moins de douleurs que celles avec le vin; que ces douleurs durent moins longtemps, et que la guérison est plus prompte et plus assurée; qu'elles réussissent dans le plus grand nombre des cas : aussi sont-elles presque généralement adoptées, les opposants n'étant guère que d'anciens chirurgiens habitués à la pratique de leur époque, et ne s'en départant que difficilement. Avec la nouvelle, il y a très rarement des accidents inflammatoires, assez communs dans l'ancienne méthode. Il n'est pas rare que le malade puisse se livrer à ses travaux, s'ils sont sédentaires, dès le troisième ou quatrième jour après l'opération, et la guérison complète a lieu du quinzième au vingtième, pour l'hydrocèle du moins. On comprend que les congestions des genoux, des grands kystes synoviaux, l'hématocèle, etc., demandent un temps plus long; mais les guérisons étaient des plus rebelles avec tous les autres procédés : l'on y gagne encore. La ponction des kystes séreux du genou, autrefois si redoutée, se fait aujourd'hui presque innocemment, suivant M. Velpeau, avec les injections iodées. MM. Thierry et Leblanc s'en sont servis avec succès dans le traitement des *vésignons* (hydropisie du genou) du cheval (*Compt.-rend. hebd. des séanc. de l'Ac. des sc.*, XX, 875, 24 mars 1845).

On cite plusieurs exemples de l'efficacité de la teinture d'iode pure dans la fistule à l'anus: l'occlusion a eu lieu dès le septième jour (*Abeille médicale*, 9 sept. 1844).

Le docteur Coster offre plusieurs observations de l'efficacité de la teinture d'iode pure, appliquée par la méthode endermique dans quelques cas d'hydropisie générale ou partielle (*Bull. de thér.*, VII, 51).

Le docteur Castiglioni, de Milan, a administré l'iode à plus de deux cents sujets, sous diverses formes. Il a constaté qu'un demi-grain d'iode décelait sa présence dans les urines au bout de douze heures. Dans cinquante cas il l'a donné en frictions. S'il l'appli-

quait sur l'épiderme dénudé, il le retrouvait dans les humeurs; autrement il ne l'y observait pas, même s'il donnait un demi-dragme d'iodure potassique mélangé à un peu d'axonge, continué deux mois, comme cela eut lieu chez un sujet où le goître disparut. Il conclut qu'il ne faut pas l'employer par la méthode endermique, mais sur la peau entière, ou bien il faut être plus réservé sur la dose. Il veut aussi qu'on ne le donne jamais à l'intérieur aux enfants (*Revue médicale*, février 1845).

C'est parce que l'huile de foie de morue, celle de foie de raie, les fucus, l'éponge, l'eau de mer et celles de quelques sources, contiennent de l'iode que ces agents sont utiles dans les scrofules, le goître, etc.

Richond des Brus (L.-F.-R.-A.). Considérations générales sur l'iode (*Archives gén. de méd.*, 1824). — *Id.* Nouvelles observations sur l'iode, etc. (*Ann. de physiol.*, 1826). — Note sur la présence de l'iode dans l'huile de foie de morue (*Journ. de pharm.*. XXIII, 801).— Del Rio. Nouvelles combinaisons de l'iode avec les métaux, etc. (*Journ. de chim. méd.*, III, 89, 2e série. — 1837).— Guibourt. Remarques sur l'administration et le danger de donner en nature de trop hautes doses d'iode (*Revue médic.*, août 1837, p. 229). — Velpeau. Emploi des injections iodées dans les diverses sortes de kystes séreux (*Bull. de thérap.*, XXI, 292. — 1841). — *Id.* Recherches sur les cavités closes (*Ann. de chirurgie*, 1843, t. VII et VIII). — *Id.* Rapport sur l'emploi des injections iodées dans l'hydarthrose scapulo-humérale (*Bulletin de l'Académie de médecine*, 1846, t. XI, p. 289). — Mialhe. Note sur l'iode (*Journal des connaissances médicales pratiques*, in-8. — 1844).

IODURES. L'iode à l'état simple n'a aucune action médicamenteuse sur nos organes; mais comme il trouve dans leurs humeurs des principes qui s'y unissent, il en résulte des composés iodurés qui deviennent solubles et que l'art imite. C'est donc toujours à l'état d'iodure, porté à une dose suffisante, qu'il faut administrer ce métalloïde, si on veut avoir de suite les résultats dont il est susceptible. On peut lire dans l'*Annuaire de thérap.* de M. Bouchardat, pour 1844, les phénomènes physiologiques causés par l'usage de l'iodure de potassium, dont les principaux sont une éruption à la peau; de là douleur à l'estomac, et parfois de la salivation, de l'enchifrènement, etc.

Les composés iodiques conservent toujours les propriétés de l'iode, contrairement au chlore, qui les perd en se combinant avec les métaux.

L'*iodure de potassium*, ce sel blanc, solide, d'une légère odeur, âcre au goût, fusible à la chaleur rouge, susceptible de se volatiliser à une plus forte, un peu déliquescent, soluble dans l'eau, moins dans l'alcool, est de toutes les compositions d'iode la plus employée, et celle dont on retire le plus d'avantages. C'est, au dire de tous les praticiens, la meilleure préparation de ce médicament et le plus puissant des fondants connus. On le donne dans une boisson mucilagineuse étendue et convenablement sucrée,

afin de déguiser autant que possible la saveur salino-âcre qui le caractérise (Mialhe, *Traité de l'art de formuler*, XLVI à LXI). La dose est depuis 10 grains jusqu'à 36, et même 1 gros et demi par jour dans de l'eau distillée, etc. Ce sel est toujours sans inconvénient, même chez les enfants, et jamais il ne produit l'amaigrissement des glandes, comme le fait l'iode pur dans quelques cas. On en fait aujourd'hui un usage considérable.

C'est dans les scrofules, dans les ulcères atoniques, le rhumatisme articulaire, etc., qu'on prescrit surtout l'*Iodure de potassium*.

Au premier rang des affections où ce sel montre son efficacité sont les symptômes secondaires ou tertiaires de la maladie syphilitique. M. Ricord a constaté dans une multitude d'occasions ses bons effets, dans les cas de cette maladie réputés rebelles au mercure (*Bull. de thér.*, XXI, 279) : telles sont souvent la carie, l'exostose, l'ulcération de la gorge, etc. Cet iodure semble gagner alors en propriétés ce que le mercure perd : seulement il faut souvent continuer son emploi pendant plusieurs mois. Une multitude de praticiens ont confirmé les bons effets de cet iodure dans ces cas, et aujourd'hui c'est un des médicaments les plus employés sous ce point de vue. On le substitue au mercure dans une infinité d'occasions.

D'un concours ouvert devant la Société de médecine de Paris, sur les cas où on devait préférer l'iodure de potassium au mercure dans le traitement de la syphilis, il est résulté la conclusion suivante : que si le mercure est préférable dans les symptômes primitifs et de transition, l'iodure est plus efficace dans ceux appelés tertiaires par les praticiens ; que, par exemple, dès les premiers jours de l'emploi de ce moyen, les douleurs ostéocopes cessent, tandis que le mercure les aggrave souvent, etc.

Dans la phthisie, on a essayé l'emploi de l'iodure de potassium, non pas avec le même succès que dans la syphilis, mais non sans quelque avantage.

Ainsi le docteur Upshub, de Norfolk, combat la phthisie pulmonaire, même au troisième degré, par l'iodure de potassium, et dit avoir réussi dans six cas à guérir les malades (*Abeille méd.*, juin 1845). M. Dupasquier a aussi employé contre cette maladie le proto-iodure de fer neutre incolore, qui est, dit-il, à la fois tonique, astringent et résolutif, et qui conséquemment facilite l'hématose et l'assimilation, fait cesser la sécrétion exagérée de la muqueuse bronchique et les sueurs nocturnes ; il provoque la résolution des produits organiques déposés dans le parenchyme pulmonaire (les tubercules), hâte la cicatrisation des cavernes, etc. (Debreyne, *Thérap. appliquée*, 134).

MM. Dupasquier et Serve recommandent l'iodure de potassium en injections vaginales, dans les flueurs blanches.

L'Académie des sciences, dans sa séance publique du 10 mars 1845, a décerné une indemnité à M. Melsens pour l'emploi de l'iodure de potassium dans les empoisonnements chroniques dus au mercure et au plomb.

On prépare une pommade d'iodure de potassium avec 18 grains de ce sel et une once d'axonge récente (une semblable dose d'iode pur serait trop irritante à employer en frictions). Celle du *Codex* est faite avec un gros d'iodure et une once et demie d'axonge. On a reconnu qu'il valait mieux, pour faire cette pommade, employer le cérat sans eau, et dissoudre l'iodure dans l'eau distillée, que de le porphyriser et le mêler au cérat ordinaire; de cette manière, la pommade ne présente pas de coloration en rouge, ne rancit pas aussi vite, et n'irrite pas comme celle faite autrement.

On fait des pastilles d'iodure de potassium dont chacune contient un quart ou un demi-grain d'iodure dont on prend une à six par jour (qu'il faut tenir closes, pour qu'elles ne se ramollissent pas).

On a fait quelques emplois des iodures de fer, de mercure, mais leur usage est abandonné, ou à peu près, pour celui de l'iodure de potassium, où l'iode conserve le plus de ses propriétés adoucies par cette combinaison. On a remarqué que l'iodure de fer, employé longtemps, colore les dents en bleu; des lotions de sous-carbonate de soude font passer cette couleur (*Abeille méd.*, février 1845).

M. Mége, pharmacien des hôpitaux de Paris, a adressé à l'Académie royale de médecine, le 22 septembre 1840, une note sur l'emploi de l'iodure d'amidon comme vermifuge.

On peut voir dans le *Traité de l'art de formuler* de M. Mialhe et dans l'*Annuaire de thérapeutique* de M. Bouchardat, 1842, 112, et 1843, 253, diverses formules de médicaments iodurés.

Iodhydrargyrate d'iodure de potassium. Combinaison du bi-iodure de mercure avec l'iodure de potassium découverte par M. Boullay (P.), employée par M. Puche, qui est, selon M. Bouchardat, l'agent mercuriel le plus certain et le plus facile à doser. Il donne la composition de ce sel d'après M. Limouzin-Lamothe (*Annu. de thérap.*, 1844, p. 84).

M. Boutigny, pharmacien à Evreux, a obtenu un nouveau composé d'iode, de chlore et de mercure qu'il nomme *Iodhydrargyrate de chlorure mercureux.* Son énergie est trop grande pour l'employer à l'intérieur. M. le docteur Rochard l'a prescrit à l'exté-

rieur en pommade, et en a obtenu des guérisons inespérées dans les maladies de la peau, notamment dans le *psoriasis*, le *lichen*, l'*eczema chronique*, l'*herpès*, les *macules*, etc., et l'a même étendu aux scrofuleux gravement affectés avec le même avantage (*Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Acad. des sciences*, XXII, 671—20 avril 1846).

On a encore signalé une autre association de l'iodure de potassium avec le cyanure de mercure, ce qui a fait appeler ce composé *Cyanhydrargyrate d'iodure de potassium* (*Annu. de thér.* de Bouchardat, 1845, 166). Il n'a encore été employé que par M. Castelnau dans la syphilis ulcéreuse, et est fort peu connu.

Grosourdy. Des iodures de fer, de plomb et de mercure. Paris, 1836, in-4 (Thèse). — Gibert. Rapport fait à la Société de médecine sur l'iodure de potassium dans le traitement des affections syphilitiques (*Revue médicale*, septembre 1845). — Payan. De l'emploi de l'iodure de potassium dans les maladies syphilitiques (*Revue médic.*, octobre et novembre 1841, et avril 1846, 535). — Guibourt. Moyen de reconnaître l'iodure de potassium mélangé de bromure (*Journ. de chim. méd.*, mars 1846?). — Gauthier. Observations sur le traitement des maladies syphilitiques par l'iodure de potassium. Lyon, 1845, in-8.

*IONIDIUM. Ajoutez : L'*I. Marcucii*, Hamilton, appelé *Cuichunchilli* à Guyaquil, dans l'Amérique du Sud, où il a été observé par le docteur Marcucius, est employé dans ce pays contre la lèpre avec succès, d'après une note de ce médecin, insérée dans les *Mémoires de la Société d'agriculture d'Angers* (II, 322). La dame Riby, sage-femme, introduisit à la Guadeloupe, à la suite d'un voyage dans cette contrée, cet *Ionidium*, et les docteurs Pétra et Lherminier le donnèrent à une lépreuse qui s'en trouva bien, mais dont la guérison ne put être complète, par le manque du médicament. Il est à remarquer qu'une once en poudre du *Cuichunchilli* fut vendue 1,000 fr. au gouverneur de la colonie par cette dame pour cet essai. Dès 1839, M. ministre de l'instruction publique soumit la racine de cet *Ionidium* à l'examen de l'Académie royale de médecine, et nous en fîmes le rapport le 14 août 1841 (inséré tome VI, p. 948 du *Bulletin des séances* de cette compagnie). On y trouve une analyse de cette racine, faite par M. Henry. Il est fâcheux pour les pays où la lèpre se montre de n'avoir pas ce médicament en suffisante quantité pour répéter les essais des médecins de la Guadeloupe, et s'assurer si les propriétés accordées à cette plante sont exactes. Nous avons parlé ailleurs du *Madar* (*Asclepias gigantea*, L.), contre la même maladie. Voyez *Asclepias*, Dictionnaire (I, 466), et p. 71 de ce Supplément.

IPÉ, IPEUVA. Noms brésiliens du *Bignonia chrysantha*, Jacq. On donne aussi le nom d'*Ipé* à d'autres espèces du même genre dans ce pays.

*IPÉCACUANHA. Ajoutez :

Plenk a donné une figure de l'ipécacuanha dans ses *Icones*

plantarum medicinalium, pl. 731, sous le nom de *Cephaelis ipecacuanha*, ce qui reporte à une année l'antériorité de ce nom, puisque ce volume a paru en 1812 ; peut-être tenait-il aussi cette appellation de M. de Tussac, qui la lui aura communiquée. C'est donc à tort que nous le voyons, encore aujourd'hui, attribué à un auteur qui avait à peine douze ans à cette époque, erreur que nous avons déjà signalée plus d'une fois, qui ne s'en perpétue pas moins.

Martius, qui est resté plusieurs années au Brésil, a augmenté, dans son *Systema materiæ medicæ vegetabilis brasiliensis*, le genre *Cephaelis* d'une autre espèce, le *C. ruelliæfolia*, Cham., qu'il prétend vénéneuse ; il affirme que c'est la plante figurée par Pison sous le nom de *Tangaraca* (II, 302, *fig. dextra*). Les noms de pays de l'ipécacuanha mentionnés par cet auteur, *Poya*, *Poaya preta*, ne sont pas toujours les noms brésiliens de Pison, Marcgrave et de M. A. Saint-Hilaire, ce qui nécessairement apporte de la confusion sur ce sujet.

Après le *Cephaelis ipecacuanha*, dont il attribue le nom à M. A. Richard, et qu'il appelle encore *Poaya verdadeira* ou *de botica*, et dont le nom est, suivant lui, une corruption de *Picahonha*, il mentionne le *Richardsonia scabra*, L. (ipécacuanha blanc ou amylacé), ou *Poaya branca* ou *do campo* des naturels ; puis vient un *Richardsonia emetica*, Martius (*R. rosea*, St-Hil.), puis les *Borreria ferruginea*, DC., *Poaya da praia* des Brésiliens ; *B. poaya*, DC., le *Poaya do campo* du pays (*Spermacoce poaya*, St-Hil.) ; le *B. emetica*, Martius, *Poaya de hasta comprida* des habitants ; le *B. verticillata*, Meyer, et enfin le *Machaonia brasiliensis*, Willd., *Poaya do rio*, *da praia* des indigènes. Toutes ces racines de Rubiacées, dit-il, participent à différents titres, d'après les habitants, de la propriété émétique de l'*Ipécacuanha* ; mais, ajoute-t-il, aucune d'elles n'agit si promptement, ni si sûrement, ni si *agréablement* que le véritable ipécacuanha (p. 91).

Nous devons avouer que l'emploi de l'ipécacuanha n'a repris aucune faveur dans la pratique médicale, pas plus que les vomitifs en général. L'émétique, d'ailleurs, est un agent si certain, si facile à se procurer, et si peu dispendieux, qu'on n'hésite pas à le préférer à la racine du Brésil dans le cas où on n'a besoin que de l'action vomitive simple.

Restent donc quelques affections particulières que nous avons exposées dans notre Dictionnaire, où on prescrit encore l'Ipécacuanha. Cependant on ne compte plus autant parmi elles la dy-

senterie que le faisaient nos devanciers, Storck en particulier, qui l'appelait l'*ancre sacrée* de la dysenterie, maladie qu'il disait ne pouvoir traiter sans cette célèbre racine.

Frank et Duncan avaient déjà indiqué l'emploi de l'émétique, et surtout de l'ipécacuanha, dans les hémorrhagies utérines, mais d'une manière vague. Osborne, professeur de l'université de Dublin, a fait une suite d'expériences qui mettent hors de doute l'efficacité de la racine brésilienne dans ces maladies. Il a administré l'ipécacuanha à la dose d'un scrupule comme vomitif, ce qu'il fait suivre d'un purgatif salin acidulé le lendemain matin; l'effet est des plus satisfaisants, car le plus souvent l'hémorrhagie cesse dans les vingt-quatre heures, ou est tellement diminuée qu'il n'est plus nécessaire de revenir à ces prescriptions. dans un petit nombre de cas, l'écoulement sanguin reparaît au bout de quelque temps; mais quand cela a lieu, il suffit de répéter la dose d'ipécacuanha une ou deux fois pour qu'il cesse complétement (*Gazette médicale*, 17 mars 1832).

Un des emplois les plus remarquables de l'ipécacuanha est celui qu'en ont fait quelques médecins italiens contre l'épilepsie. Le docteur Ferrara a publié des observations sur les avantages de donner la poudre de cette racine à doses répétées, dans cette maladie (*Gazette médicale*, 1831, p. 53).

Le docteur Bodiu a confirmé la propriété anti-catarrhale et anti-asthmatique de l'ipécacuanha dans deux cas, rapportés dans le même journal, même année, p. 167, guérisons qu'il attribue à son action incisive, vertu d'ailleurs généralement admise.

Le docteur Frieger a vu un pileur qui, après avoir pulvérisé et respiré pendant trois heures la poudre d'ipécacuanha, en éprouva une suffocation très marquée, qui ne céda ni à la saignée, ni aux pédiluves, ni à l'émulsion d'*asa-fœtida*; ayant reparu au bout de cinq heures, elle ne résista pas à la décoction d'*uva ursi* dans laquelle on délaya de l'extrait de ratanhia (*Rust's Magazin*, etc., extrait dans le *Bull. des sc. méd.* de Férussac, XXV, 84. — 1831).

IPÉCACUANHA. On donne ce nom à Saint-Domingue à la racine de l'*Euphorbia anacampseroides*, Lam. (III, 178).

— DE L'ILE BOURBON (Faux). *Periploca mauritiana*, Poir. (V, 240).

— EUROPÉEN. *Bryonia dioica*, L. (I, 679).

— DE L'ILE DE FRANCE. Rectifiez à la seconde ligne la dernière phrase, qui doit être reportée à l'article suivant : *Ipécacuanha indigène*.

— DES INDIENS. Un des noms du *Spiræa trifoliata*, L. (VI, 507).

*— NOIR. Suivant quelques personnes, on donne encore ce nom au *Polygala glandulosa*, Humb. et Bonpl. (V, 523).

— NOSTRAS. Un des noms du *Plumbago europæa*, L. (V, 401).

Ipoh. Synonyme d'*Ipo* et d'*Upas* ou *Oupas*. Voyez *Antiaris* (I, 333, et *Antiar*, p. 48 de ce Supplément). Voyez aussi *Strychnos* (VI, 665).

*Ipomea. L'*I. papyrus*, R. et P., a sa racine tubéreuse employée au Pérou en infusion dans les diarrhées et les dysenteries (*Flora peruv.*, II, partie II, t. 120, A.).

On lit dans les *Annal. de chim. et de pharm.* allemandes (LI, 81) des recherches de Kayser sur la résine de jalap. Il affirme qu'il y a deux sortes de jalap, l'un qui provient de l'*Ipomea* (jalapa) *schiadeana*, Zucch. (Steudel, *Nomenclator*, dit Hamilton), et l'autre de l'*I. Orizabensis*, G. Pelletan. C'est de la résine de la première plante, qui est le vrai jalap, qu'il a fait l'analyse; on en trouve tous les détails dans l'*Annuaire de chimie* de MM. Milon et Reizet pour 1845, p. 381.

Ipora. Nom guarrani d'un Aristoloche de la province de Corientès, appelé *Pitilo* par les naturels espagnols. Voyez *Aristolochia*, page 61 de ce Supplément.

*IRIS. Ajoutez : *I. florentina*, L. Ce sont les musulmans qui ont appris aux Européens à se servir des racines d'iris pour fabriquer des pois à cautère. Forskoal, à son retour d'Arabie, transmit en Suède leur méthode, d'où elle a passé dans le reste de l'Europe, d'après le rapport de M. le docteur Louyer-Villermay à l'Académie royale de médecine, le 28 novembre 1835.

I. fetidissima, L. La racine de cette plante est employée depuis quelque temps par M. le docteur Récamier, surtout dans le traitement des hydropisies, d'après l'indication des anciens, et avec succès. M. Lecanu en a fait l'analyse et l'a trouvée composée d'une huile volatile très âcre, d'une matière résineuse, d'une substance amère colorante jaune-rouge, d'une autre gommeuse, d'un acide libre, de cire, de sels et de ligneux (*Journ. de pharm.*, XX, 320. — 1834).

I. germanica, L La racine de cette espèce falsifie parfois celle de l'iris de Florence, surtout réduite en poudre. Le 28 mai 1838, une personne annonça à l'Académie des sciences qu'elle avait trouvé le moyen de faire une encre bien noire avec les fleurs de cet iris, sans s'expliquer davantage.

I. pseudo-acorus, L.

Levrat-Perolon. Notice sur l'iris jaune des marais. Lyon ?, in-8.

I. versicolor, L. Bartram dit que sa racine est un puissant cathartique, et que chaque ville indienne de la portion sud de l'Union en cultive une petite plantation dans des mares artificielles pour son usage (*Voyage dans la partie sud de l'Amérique septentrionale*, II, 322).

Iris gigot. *Iris fetidissima*, L. (III, 656). Voyez l'article précédent.

— **jaune des marais.** *Iris pseudo-acorus*, L. (III, 658). Voyez l'article précédent.

IRIS DES MARAIS. *Iris pseudo-acorus*, L. (III, 658).

IRRIGATIONS D'EAU FROIDE. On a proposé comme moyen thérapeutique un écoulement continu d'eau froide sur telle ou telle partie du corps, pour le traitement de plusieurs maladies. Ce moyen rentre, jusqu'à un certain point, dans la douche froide, dont il diffère parce que le liquide n'est pas projeté avec une vitesse ou une force aussi grande. Voyez *Douches* (II, 676).

Roger (J.-J.). Sur l'irrigation continue d'eau froide. Paris, 1835, in-4 (Thèse).—Omonton (F.). Emploi des irrigations froides continues. Paris, 1835, in-4 (Thèse).

*IRRITANTS.

Dubois (S.-F.). Du mode d'action des agents dits irritants sur le système capillaire (*Bull. des séances de l'Acad. royale de méd.*, VI, 191. — 1841).

IRUPÉ. Nom que les Guarranis donnent au *Victoria regia*, Schomb. Voyez *Euryale*, p. 284 de ce Supplément.

ISATIS. Ajoutez : Desbois de Rochefort dit qu'il y a des exemples de carie et de douleurs ostéocopes guéries par le Pastel, *Isatis tinctoria*, L., à la dose d'une demi-once (*Mat. med.*, II, 160). On peut consulter sur le Pastel un Mémoire de M. Chevreul (*Annales du Muséum*, XVIII, 251); le *Journ. de physique et de chimie*, LXXXIV, 360, et les *Voyages de Pallas*, I, 117).

*ISCHIA (Eaux de). Ajoutez: Ces sources sont au nombre de douze et toutes thermales, mais leur température n'excède guère celle de l'air ambiant. L'eau se rapproche beaucoup, pour les qualités, de celles du mont Dore, de Vichy et autres eaux acidules thermales (*Journ. de chim. méd.*, II, 126, deuxième série). M. Vallery (*Voyage*, etc., III, 377) dit qu'il y a au *Monte della Misericordia* un établissement thermal très important et très salutaire pour les malades.

Chevalley de Rivaz. (S.). Description de l'eau thermale minérale d'Ischia. Naples, 1828, in-8 (en italien).—*Id.* Description des eaux minérales thermales et des étuves de l'île d'Ischia. Naples, 1837, in-8.

ISCHKER. Un des noms asiatiques de la Saponaire d'Orient, *Gypsophila struthium*, L. (III, 447).

ISCHL (Eaux de). Elles sont situées dans la ville de ce nom, qui est dans la partie méridionale de la Styrie. Elles sont froides et contiennent des hydrochlorates de soude, de chaux, de magnésie. Il y a une source sulfureuse sur le flanc de la montagne. Il y a aussi des bones dont l'usage extérieur paraît avoir de bons effets dans le traitement des maladies cutanées, et surtout dans les ulcères atoniques ou scrofuleux. On les chauffe pour les prendre en bain dans les affections catarrhales, arthritiques, hépatiques, dans l'hystérie, la chlorose, etc., d'après Bréra (*Ischl et Venise*, 1 vol. in-8°, 1838. Il y a un extrait de ce Mémoire dans la *Revue médic.* d'octobre 1838).

*ISLANDE (Eaux minérales de l'). Ajoutez : Cette île volcanique présente un grand nombre de sources légèrement sulfureuses, presque inodores, sans sapidité, d'une chaleur qui dépasse celle de l'eau bouillante, puisqu'il y en a qui ont jusqu'à 124° centigrades. On y fait cuire de la viande, des légumes, et plus anciennement on chauffait les demeures voisines en faisant passer l'eau dans des tuyaux qui circulaient le long de leurs parois. Les bassins d'où sortent ces sources s'appellent *geysers* (III, 174). Quelques uns sont incrustés par des dépôts de silice et de soufre qu'elles abandonnent. Il y a des sources qui jaillissent à plusieurs pieds du sol, et d'autres intermittentes, qui jettent l'eau avec accompagnement d'un bruit profond, puis qui restent silencieuses après. Suivant Black, 10,000 grammes d'eau (20 livres) du grand geyser contiennent : soude, 0,95; alumine, 0,48; silice, 5.40; muriate de soude, 2,46; sulfate de soude, 1,46.

On ne paraît pas faire usage de ces eaux dans le pays. Il est possible que le froid qui y règne habituellement en empêche la prescription. Dans tous les cas, un établissement propre à rendre leur usage sans danger serait indispensable (Gaimard, *Voyage en Islande*, 6me livrais., p. 50).

ISPAGHUL. Nom indien du *Plantago ispaghula*, Roxb. (V, 358).

*ITALIE (Eaux minérales d').

Andria (N.). *Trattato delle acque minerali*. Neapoli, 1775, in-8; 2e édit. 1783. — Carminati. *Della acque minerali artefatte e native del regno Lombardo trattato medico*. Milano, 1829, in-8.

IULAN. Nom chinois du *Magnolia iulan*, L. (VI, 710). On le cultive en pleine terre chez les curieux en France.

IVARANCURHA (et non IWARANCUAS). Nom indien de l'*Andropogon ivarancurha* (I, 290).

IVOIRE FOSSILE. Voyez *Mammouth* (IV, 211) et *Mastodonte* (IV, 253).

— VÉGÉTAL. Nom qu'on donne au périsperme corné du *Phytelephas macrocarpa*, Ruiz et Pavon. Voyez *Phytelephas* dans ce Supplément.

IVOIRIER. *Phytelephas macrocarpa*, Ruiz et Pavon. Voyez *Phytelephas* dans ce Supplément.

IWONICZ (Eaux de). Ces sources existent en Galicie à Iwonicz, et ont été décrites par le docteur Matuzynski. Quoiqu'elles ne soient pas aussi célèbre que celles de l'Allemagne méridionale et celles des Pyrénées, elles n'en sont pas moins aussi efficaces dans beaucoup de maladies : elles renferment l'iode et le brome à l'état de pureté, en combinaison avec la soude à l'état d'iodure et de bromure de sodium. Iwonicz est un joli village éloigné de 25 lieues de Luwow, capitale du pays. Cette eau paraît jaunâtre de loin et en masse ; dans un verre, elle est sans couleur ; elle a une forte odeur

de naphte, une saveur salée très prononcée. Sa température est de 7 à 9° Réaumur. Elle est utile dans les affections du système lymphatique, les ophthalmies scrofuleuses, les maladies chroniques, celles des organes urinaires, dans le rachitisme, les embarras gastriques, les engorgements des viscères de l'abdomen, etc. On la boit depuis un ou deux verres jusqu'à un litre par jour, à la source, etc. (*Gazette médicale* de 1839, p. 619).

J

JAAJAH. Un des noms africains du palétuvier ou manglier. Voyez *Rhizophora mangle* (VI, 71).

*JABORANDI. Ce mot était regardé comme variété de prononciation de *Iaborandi*. Aujourd'hui on le donne comme le nom brésilien du *Serronia* (piper) *jaborandi*, Guillem. Voyez dans ce Supplément *Serronia*. On l'a aussi attribué à d'autres plantes, comme à un *Monnieria*, etc.

JABURANDIBA. Un des noms brésiliens du *Monnieria trifolia* (V, 446).

*JACARANDA. Synonyme de *Caroba*, *Bignonia cœrulea*, L. (1,600). M. Guibourt soupçonne que le *Bois rose* des ébénistes est le *J. obtusifolia*, Humb.

JACQUE ou JAQUE. Noms du fruit de l'*Artocarpus integrifolia*, L. F. (I, 455).
JACQUES HAPUCH. Nom suédois de l'*Arbutus uva ursi*, L. (I, 86).

*JADE. Ajoutez : Montaigne raconte qu'un religieux sujet à la gravelle et aux douleurs qu'elle cause ne s'en ressentait plus lorsqu'il portait cette pierre en amulette. Si un philosophe aussi sceptique que cet illustre personnage affirme de pareilles erreurs, combien ne doit-on pas être indulgent pour ceux qui nous ont transmis tant de fables sur la matière médicale! science qui semble en être le réceptacle, et où l'on compte tant de gens intéressés à en accréditer de nouvelles, à vanter la vertu de telles ou telles substances, qu'ils débitent à beaux deniers comptants, et auxquelles le public attache d'autant plus de croyance que ces moyens sont plus absurdes et coûtent plus cher. Les temps de superstition et d'ignorance étaient le siècle d'or des polypharmaques et des rêveurs en médecine comme les modernes le sont de la duplicité et du charlatanisme; triomphes des trompeurs et des fripons! Il a fallu les progrès des sciences et des lumières pour en nettoyer en partie la médecine et placer la pharmacologie au rang qu'elle occupe de nos jours.

Jaen-saem. Un des noms du *Gen seng* à la Chine. Voyez *Gen seng*, Dictionnaire (III, 356), et p. 324 de ce Supplément.

Jaggaria, synonyme de *Jagre*. Nom du sucre de palmier dans l'Inde ou, suivant d'autres, d'une variété de sucre de canne.

*Jalap. Nom donné à la racine de plusieurs *Convolvulus* ou *Ipomœa*. Voyez *Convolvulus*, Dict. (II, 403), et p. 204 et 400 de ce Supplément.

*— faux. Nom qu'on donne aussi à la racine du *Convolvulus oribazensis*, G. Pell. Voyez *Convolvulus oribazensis*, p. 206 de ce Supplément.

— léger. Variété du jalap. Voyez *Convolvulus* (II, 404), et ce mot, p. 204 de ce Supplément.

— a odeur de rose. Voyez *Convolvulus*, p. 204 de ce Supplément.

— d'oribaze. Voyez *Convolvulus*, p. 204 de ce Supplément.

— piqué. C'est un jalap altéré. Voyez *Convolvulus* (II, 404), et Supplément, p. 204.

Jalapao. Un des noms brésiliens du *Jatropha opifera*, Martius (III, 679).

Jamakacu. Nom brésilien de plusieurs *Cactus*, à fruits comestibles ou usités (II, 8).

Jambosier. *Eugenia jambos*. Voyez *Myrthus* (IV, 553).

Jamma-sansio. Un des noms japonais du *Fagara piperita*, L. (III, 209).

Jamogi. Nom japonais de l'Armoise, dont on fait le *Moxa* au Japon. Voyez *Artemisia* (I, 447).

Jania rubens, Lam. Synonyme de *Corallina rubens*, L. (II, 425).

Japota. Un des noms du *Feuillea triloba*, Spreng., au Brésil, le *Nhandicoba* de Pison (III, 250).

Jaquetiba. Nom d'un bois du Brésil excellent pour les constructions, d'après Barrow (*Voyage*, I, 178).

Jaracacia. Nom brésilien d'un *Cactus* du Brésil, à fruits comestibles. Voyez *Cactus* (II, 8), et ce Supplément, p. 129.

Jarat. Un des noms de la jarosse, *Lathyrus cicera*, L. (IV, 47).

*Jardin médical.

Vrolik. Liste des plantes médicales du Jardin des Plantes d'Amsterdam (en hollandais). — Rapin. *Hortorum libri*, in-8. Ultrajecti, 1672.

Jardinière. Un des noms du *Carabus auratus*, L. (II, 84).

Jasione. Voyez *Concilium* (II, 379).

Jatai, synonyme de *Jatahy*. *Hymenæa courbaril*, L. (III, 565).

Jatrobdella medicinalis, Blainv. Nom scientifique donné à la sangsue médicinale, *Hirudo officinalis*, L., par M. de Blainville.

*JATROPHA. Ajoutez :

Le *J. curcas*, L., est nommé *Pinhaõ paraguay*, *Pinheiro de purga*, au Brésil ; c'est le *Mundubi* (Martius dit *Munduy*) *guacu* de Pison.

J. manihot. L. Les Indiens de Cayenne préparent des liqueurs fermentées avec le manioc, telles que le *Virou*, le *Cachiri*, le *Paya*, le *Payaouarou*, etc. On fait avec la farine des cataplasmes émollients, des tisanes rafraîchissantes, etc., comme avec toutes les fécules (*Manuscrit* envoyé à l'Académie de médecine par feu

M. Cavenne, en mars 1838). Il ne faut pas confondre cette plante avec l'*Hibiscus manihot*, L. (*Dict.*, III, 490; *Supplém.*, 357).

Il résulte du travail de MM. Henry et Boutron-Charlard que le principe vénéneux du manioc amer est l'acide hydrocyanique. L'analyse de la racine de cette plante leur a donné pour résultat de la fécule amylacée, de l'acide hydrocyanique libre, une petite quantité de sucre, un sel à base de magnésie dont l'acide organique lui est particulier, un principe amer, une matière grasse cristallisable, une matière très azotée (Osmazome végétale?), du phosphate de chaux, de la fibre ligneuse. Le suc de manioc, reçu d'Amérique dans un bon état de conservation, a fait périr un cabiai, auquel on en avait donné de 6 à 10 gros; il a suffi de 2 à 3 du suc récent de la racine, également arrivée en bon état de fraîcheur, parce qu'il contient quatre fois plus d'acide hydrocyanique, pour produire le même effet sur un animal de même espèce; et les deux ont péri entre 40 et 55 minutes, avec des convulsions, des cris, ayant des déjections alvines et urinaires, etc. Leur cadavre acquérait de suite une rigidité remarquable (*Recherches sur le principe amer du manioc*). On explique, d'après la nature de l'acide hydrocyanique, pourquoi la moindre chaleur ou la plus petite fermentation le fait évaporer et ôte tout danger au manioc. Dans la distillation de son suc, ce sont les premières onces de liquide qui contiennent tout l'acide. Aussi 55 gouttes de cette première eau ont-elles suffi pour tuer un nègre empoisonneur en peu d'instants (*idem*).

D'après M. Rufz, il suffit de l'exposition à l'air du suc de manioc pendant quelques heures pour lui ôter son action vénéneuse, tant ce principe vénéneux est volatil. Une chienne, à qui on fit avaler cinq cuillerées du suc récent, mourut au bout d'une demi-heure, avec des tremblements, des convulsions tétaniques; on observa le ballonnement du ventre, l'injection des centres nerveux, la coloration en violet de l'estomac, le sang noir et fluide, etc. Il en fallut plusieurs bouteilles pendant plusieurs jours pour tuer un cheval. La vache oppose encore plus de résistance à l'action du manioc. La vache et le cheval ne touchent point au suc de manioc, mais le mouton et le cochon le boivent, dit-on, et s'empoisonnent immédiatement s'il est frais. Mêlé au sirop, au café (à sa propre fécule), il n'empoisonne plus. Dans les colonies anglaises, on en fait des sauces en le faisant concentrer sur le feu. M. Rufz ne croit pas à l'empoisonnement volontaire par le suc de manioc; il ajoute que frais il sent l'amande amère très fortement, que le moindre mélange lui ôte sa qualité véné-

neuse, et que le grand air, une température un peu élevée, la fermentation, lui font perdre aussi cette vénénosité. Ce médecin affirme qu'il tue un homme en un quart d'heure, s'il est avalé immédiatement après son expression, bu en suffisante quantité. Il confirme l'asssertion que, si on distille du suc frais, les premières parties qui passent tuent en deux ou trois minutes un chien, à la dose de trois cuillerées. Donné dans l'épilepsie, cette maladie n'en a pas été modifiée. La chair des animaux empoisonnés par le suc de manioc est susceptible d'incommoder, mais non de causer la mort. Suivant lui, les auimaux mangent les feuilles de cette plante et ne paraissent pas en souffrir (Rufz, *Des empoisonnements pratiqués par les nègres*, dans *Annales d'hygiène*, t. XXXII, p. 365).

Herbert (H.-N.). *De cassavæ nmericæ surinamensis radice*. Marpourg, 1753, in-4. — Fermin. Mémoire sur le manioc (*Acad. des sc. de Berlin*, 1764). — Henry (O.). Note et essai analytique sur le suc de la racine du manioc amer (*Journ. de pharm.*, XX, 622. — 1834). — Henry (O.) et Boutron-Charlard. Recherches sur le principe vénéneux du manioc amer (*Mém. de l'Acad. roy. de méd.*, V, 212. — 1830; et *Journ. de pharm.*, XXII, 118. —1836). On peut consulter les *Archives botan.*, II, 240, pour counaître les auteurs qui ont écrit sur l'histoire du manioc, par M. A. Saint-Hilaire.

Jatus. Un des nom du Teck, *Tectona grandis*, L. F., à Amboine et dans Rumphius (VI, 656). M. Hombron, chargé de la partie botanique du *Voyage au pôle sud*, de l'expédition de l'infortuné d'Urville, croit que ce pourrait bien n'être pas celui des botanistes, et que nous avons deux arbres sous le même nom. Voyez *Tectona* dans ce Supplément.

Jaune de Naples. Voyez *Plomb* (V, 374).

Jaunelet. Un des noms du *Merulius cantharellus*, L. (IV, 409), ainsi appelé de sa couleur. On avait à tort mis Jeaunelet.

Jaunetrolle. Un des noms de la prèle, *Equisetum arvense*, L. (III, 126), en Anjou.

Jaunette. Un des noms du *Narcissus poeticus*, L. (IV, 570).

Javelle (Eau de). Nom vulgaire des chlorures de potasse et de soude (II, 254). Une source située près de Pougibaud porte aussi ce nom (V, 449).

Jeca. Voyez *Chœris* (II, 226).

Jéjémadou. Nom indigène du fruit du *Virosa sebifera*, Lam. (VI, 917).

Jema. Un des noms du tabac dans l'Amérique du sud.

Jenó abrà. Huile que les Japonais extraient des semences d'une plante que l'on croit être l'*Ocimum basilieum*, L. (V, 3).

Jenwa. Nom japouais des nids de Salanganes. Voyez *Hirundo esculenta* (III, 511).

Jequitinguacu. Fruit gros comme une forte fraise, qui a un noyau dur, du volume d'un pois, noir, rond. Il sert de savon (*Abr. des voyages*, XII, 234). An *Sapindus saponaria*, L.?

Jérérouçou. Un des noms de pays du *Xylopia frutescens*, Aubl. (VI, 973).

JERNOTTE. Sorte de Maïs sauvage, renfermé dans une cosse rouge, à épi de deux pieds de long. Les nègres de Sierra-Leone le préparent comme le Maïs ordinaire pour leur nourriture (*Abr. des voyages*, II, 124).

*JETICUCU. Nom brésilien du *Convolvulus operculatus*, Gomès. Voyez *Convolvulus* dans ce Supplément, p. 207.

JIAN SIBON. Nom de la muscade dans Avicenne. Voyez *Myristica* (IV, 535).

JITO. Un des noms du *Guarea trichilioides*, Aubl. (III, 437), dans Marcgrave.

*JOHANNESIA PRINCEPS, Gomès. Synonyme d'*Anda* (I, 285), qui est l'*Andaa-cu* des naturels du Brésil. C'est encore l'*Aleurites brasiliensis* de quelques auteurs (I, 161).

JOLIE PREMIÈRE. Un des noms de la primevère à Rochefort, où elle s'appelle aussi *Perce-neige* (Lesson, *Flore rochefortine*).

JOMBO. Synonyme indien de Jambos, *Eugenia jambos*, L. Voyez *Myrthus* (IV, 553).

*JONC. Ajoutez : Ce nom vient de *jungere*, lier. On en faisait des bagues pour les mariages, d'où le nom est resté à certaines bagues. On en fabrique des joujous d'enfant appelés jonchets. Les cannes dites *joncs* sont faites avec le *Calamus rotang*, d'après les auteurs; mais M. Poiteau, botaniste voyageur, qui a vu ce palmier vivant, en doute beaucoup (*Bon jardinier*, 1839). On fait avec nos joncs indigènes une multitude d'objets d'utilité, comme des clayons, etc., pour le laitage. Les jardiniers emploient beaucoup de ceux tenaces et flexibles pour lier les plantes, etc.

JONC AROMATIQUE D'AFRIQUE OU OFFICINAL. Un des noms du *Schænanthus* chez les anciens, qui ne paraît pas appartenir à l'*Andropogon schœnanthus*, L.

— DES CHAISIERS. Nom du *Scirpus palustris*, L., parce qu'il sert à garnir les chaises communes. On le fend pour en faire des liens de jardinage.

— MARIN. Un des noms de l'*Ulex europæus*, L.

JOTTE. Un des noms de la Poirée en Touraine. Voyez *Beta* (1, 580).

JOUBARBES. Famille naturelle, à fleurs polypétales, à ovaires supères en nombre égal à celui des pétales, ainsi que les étamines, qui sont parfois en quantité double de ces organes. Chaque ovaire est terminé par un style et un stigmate simples, devient un fruit uniloculaire, polysperme, à deux valves. Les plantes de cette famille ont les feuilles épaisses, charnues, succulentes, simples. Elle contient des végétaux mucilagineux, à suc abondant, en général doux, insipide. Le *Sedum acre*, L., paraît seul faire exception.

JOUOR. Nom indien de la laine ou bourre du tronc du palmier *Arenga saccharifera*, Labill., aux Philippines.

*JUGLANS. Ajoutez :

J. cylindrica, Lam. On extrait une huile de son fruit, qui a, comme celle de la noix ordinaire, la propriété de diviser le mer-

cure, d'après M. Planche (*Journ. de pharm.*, XXV, 712. —1839).

Notre Noyer, *Juglans regia*, L., doit son nom patronymique à l'excellence de son fruit, car les Grecs appelaient *Basileos, Rex* des Latins, tout ce qui leur semblait supérieur. Le docteur Négrier a publié un travail sur les avantages que l'on peut retirer de l'emploi des feuilles du noyer contre les affections scrofuleuses. Il s'est servi de la poudre des feuilles pour panser, ou de leur décoction pour laver les ulcères de cette nature, injecter dans les trajets fistuleux, etc. Il prescrit l'infusion en boisson et l'extrait en pilules (*Journ. de chim. méd.*, VIII, 400, 2e série, 1842). M. le docteur Sandras a également vérifié l'utilité de l'extrait des feuilles de noyer contre les scrofules, et M. Bouchardat assure qu'on en use avec avantage à l'Hôtel-Dieu dans cette maladie. Le docteur Brown, de Thoun, canton de Berne, assure avoir observé que le lait des vaches s'en allait lorsqu'on leur donnait des feuilles de noyer à manger; aussi dit-il que, dans les fermes de ce pays, on a soin de les ôter de la litière, parce que si ces animaux et les chèvres en mangent, elles perdent effectivement leur lait (*Medico-botan. Society of Lond.*, janvier 1831). Ce résultat pourrait peut-être faire employer ces feuilles en application sur les mamelles des femmes qui veulent faire passer leur lait, ainsi que sur celles des animaux, etc.

L'extrait de brou de noix a été employé avec avantage contre l'angine tonsillaire ancienne par le docteur Becker, étendu d'eau et porté sur les amygdales engorgées, qui sont revenues en peu de temps à leur grosseur normale. Ce brou est la base du *remède Darbon* contre le ver solitaire, auquel on ajoute peut-être la racine de grenadier, pour le rendre plus certain.

On a regardé l'ombrage du noyer comme délétère. M. d'Hombres-Firmas s'est assuré que l'air qu'on trouve sous cet arbre n'est pas d'une autre nature que l'air ordinaire; de sorte qu'il faudrait attribuer à l'odeur des feuilles ce qu'il peut avoir de nuisible, si le fait était prouvé. On sait d'ailleurs que nos moyens physiques ne nous permettent pas de distinguer un air nuisible de celui qui ne l'est pas, témoin l'air des marais, des salles de malades, etc., qui renferment absolument les mêmes éléments que celui pris sur une haute montagne.

Jujuba. Nom du *Zizyphus sativa*, Lam. (*Rhamnus jujuba*, L.), qu'il ne faut pas confondre avec le Jujubier, *Zizyphus sativa*, Desf., ou *Z. vulgaris*, Lam. (VI, 1010), qui fournit le fruit appelé *Jujube*, que l'on cultive en Italie, etc.

Junca. Sous ce nom, on connaît au Brésil la racine d'une cy-

péracée qui est le *Gramen odoratum* de Pison, mais dont le genre et l'espèce ne sont pas connus, parce qu'elle vient de l'intérieur des terres. Elle est noueuse, fibrillaire, aromatique, âcre, chaude, un peu amère, revêtue de petites écailles. On la donne dans ce pays en décoction, à la manière de la salsepareille et de la squine (*Journ. de chim. méd.*, VI, 208). Cependant, cette nature aromatique chaude indique d'autres propriétés que celles de ces deux dernières racines. Voyez Martius, *Syst. mat. med. br.*, 64.

*JUNIPERUS. Ajoutez: En Russie, on fait prendre la poudre de baies du *Juniperus communis*, L., à partie égale avec celle de baies de laurier. On fait aussi des frictions avec la même poudre et les fleurs de soufre contre la gale (*Revue méd.*, février 1841).

Aux environs d'Alais, on distille les branches des vieux genevriers pour en obtenir l'*huile de Cade*, qui sert à guérir la gale, en en frictionnant à trois ou quatre reprises les pustules. Quelques dartres ou autres maladies de la peau ont cédé à ces onctions. M. Ferry, d'Alais, qui indique ces propriétés, dit que c'est surtout contre les ophthalmies scrofuleuses rebelles qu'elle est excellente. On en frotte l'intérieur de la paupière inférieure avec un pinceau; puis on l'abandonne. En cinq ou six jours, la guérison s'obtient, ou il faut cesser le moyen. Il y joint parfois les bains de sublimé, à 36 grains pour un enfant, le double pour un adulte (*Bull. gén. de thér.*, février 1846).

Le *Juniperus lycia*, L., est figuré *Flore médicale*, t. V, f. 253.

On a prétendu que la présence du *Juniperus sabina*, L., empêchait les arbres fruitiers d'être attaqués de champignons parasites; nous avons la preuve que c'est une opinion erronée.

Le docteur Letheby cite un cas de mort chez une femme grosse de huit mois, arrivé au bout de douze heures, pour avoir pris de la sabine. On trouva une congestion sanguine au cerveau, les intestins injectés; il y avait eu des selles sanguinolentes, des vomissements, etc.

Le docteur Feist a confirmé l'utilité de la sabine dans les hémorrhagies utérines passives, déjà attestée par le docteur Gunther, ainsi que nous l'avons dit (*Dict.*, III, 697). Dans les cas où elles durent depuis longtemps et où le sang est décoloré et exhale une odeur fétide, il donne un mélange composé de 3 gros de feuilles en poudre, 2 gros d'extrait et 24 grains d'huile distillée de sabine, dont on forme des pilules de 3 grains, que l'on prend au nombre de 5 à 10 par jour (*Gazette médicale*, février 1831, p. 641). Le docteur Aran a également employé la sabine, mais dans les métrorrhagies qui surviennent hors les cas de grossesse,

qu'il donne en poudre, à la dose de 18 à 24 grains dans les vingt-quatre heures.

M. le docteur Sauvan a fait connaître à l'Académie royale de médecine six cas de traitement des accidents secondaires de la blennorhagie par la sabine en décoction (demi-once dans une livre d'eau, avec une once de sirop de cannelle), dont on donne deux cuillerées à bouche quatre fois par jour. Il en fait aussi gargariser les malades dans les angines syphilitiques, en ne mettant que moitié de sabine. Il saupoudre les végétations avec la poudre de ce végétal (*Bull. de l'Ac. roy. de méd.*, III, 564, 1838). M. Cullerier, en présentant à cette compagnie le rapport sur le travail de M. Sauvan, dit n'avoir pas été aussi heureux que lui dans l'emploi de la sabine.

D'après la *Flore des Canaries*, de Buch, on dit que le *Juniperus thurifera*, L., est d'Amérique, et non d'Espagne ou de Portugal, comme on le prétend dans les livres.

Le *Juniperus virginiana*, L., ou une espèce voisine, a son écorce employée en Abyssinie sous le nom de *Bisenna* ou de *Murenna* (*Bull. de l'Ac. roy. de méd.*, VI, 478). Voyez *Bisenna* dans ce Supplément, p. 108.

Cubières (S.-L.-P.). Mémoire sur le *Genévrier rouge de Virginie* ou *Cèdre rouge*. Paris, 1805, in-8. — Nicolet. Essai physiologique et chimique sur les fruits du genre *Juniperus* (*Journ. de pharm.*, XVII, 309. — 1831). — Bonastre. Note sur l'huile volatile de cèdre de Virginie, etc. (*Journ. de pharm.*, XX, 177. — 1834).

JUPICANGA. Nom brésilien du *Smilax jupicanga*, Griseb. On a rapporté la salsepareille, connue sous ce nom au Brésil, à différents *Smilax*. Voyez ce dernier nom dans ce Supplément.

*JUREMA. Voyez *Écorce astringente du Brésil* dans ce Supplément, p. 259.

JURIBALI. Nom américain du *Trichilia moschata*, Sw. (VI, 767).

*JURUMU. La curbitacée ainsi nommée au Brésil est le potiron, *Cucurbita potiro*, Pers. (II, 493), *C. maxima*, DC.

JUS DE RÉGLISSE. Un des noms de l'extrait de réglisse. Voyez *Glycyrrhiza* (III, 386).

JUSEAGME. Nom de la muscade dans Sérapion. Voyez *Myristica* (IV, 535).

*JUSTICIA. Ajoutez : *J. bivalvis*, L. Cette espèce n'est pas mentionnée à son genre, mais à *Adulasso* (I, 82).

K

KA-YONG-MOA. Nom chinois du *Polygonum tinctorium*, Lour. (V, 436).

KABARGA. Nom sibérien du *Moschus moschiferus*, L. (IV, 482).

KABHAB. Un des noms arabes du *Baobab*. Voyez *Adansonia* (I, 72).

KADJAN-TAUNAH. Nom javanais d'une fève de terre, dont on tire beaucoup d'huile (Barrow, *Voyage*, II, 137). An *Hypogea?*

KADSURA. Nom japonais de l'*Uvaria japonica*, Thunb. (VI, 821).

KAHINCA. Un des noms brésiliens du *Chiococca anguifuga*, Mart. (II, 234). Voyez aussi *Chiococca*, p. 169 de ce Supplément.

KAI. Plante grimpante du Japon, dont la racine, qui ressemble au gingembre, est comestible, d'après Kæmpfer.

— -KATEA. Nom du *Podocarpus dacrydioides*, A. Rich., à la Nouvelle-Zélande (V, 407).

— -PAKEHA. Nom d'un igname de la Nouvelle-Zélande, préférable à celui des Antilles.

— -POUTI. Un des noms malais du *Melaleuca leucadendron*, L. (IV, 283).

KAJA. Un des noms japonais du *Taxus nucifera*, L. (VI, 654).

KAJUPUT. Un des noms de la *Maniguette*, ou Graines de paradis, *Amomum granum paradisi*, L.

KAKA-TODDALIE. Nom malabare du *Paullinia asiatica*, L. (V, 221).

KAKII. Nom d'un palmier du Congo, dont on retire du vin, etc. (II, 194).

KALI.

Jussieu (Ant.). Mémoire sur le *Kali* d'Alicante (*Mém. de l'Acad. des sc.*, 1717, p. 73). C'est probablement notre *Salsola beril* (VI, 189).

KALUNGA. Nom brésilien du *Simaba ferruginea*, Saint-Hil. (VI, 345).

KAMA. Nom arabe de la truffe. Voyez *Tuber* (VI, 782).

KAMBALEC. Nom persan du *Trigonella fœnum græcum*, L. (VI, 770).

KAMBAN. Nom du *Melodinus scandens*, L. F., à la Nouvelle-Irlande (IV, 298).

KAMBE. Nom d'un bois de Sierra-Leone qui teint en rouge (*Abr. des Voyages*, II, 90).

KAMENNOIÉ-MIASLO. Nom sibérien du beurre de pierre (I, 589).

KAMPHUR. Un des noms malais du camphre (II, 46).

*KANE-LA-CHOU. Nom que porte à la Chine un arbrisseau buissonneux sur lequel un insecte vient déposer une sorte de cire qui sert à l'éclairage. C'est le *Croton sebiferum*, L. (II, 476).

KAO-LYANG. Nom chinois du *Sorgho*. Voyez *Holcus* (III, 517).

KAPANE. Nom de la pomme de terre à la Nouvelle-Zélande.

KAPOUR BARROS. Nom présumé être celui du *Shorea robusta*, Roxb. (VI, 337), dans les îles de la Sonde.

KARAKA. Grand arbre de la Nouvelle-Zélande, cité par Anderson, dont les feuilles ressemblent à celles de l'oranger, et dont les naturels mangent les fruits jaunâtres cuits sous la cendre ; ils ont la forme d'une olive, et renferment une amande onctueuse ; ils sont d'une odeur désagréable (d'Urville, *Voyage de l'Astrolabe*, II, 605).

KARAMARANGA. Voyez *Amaranga* (I, 220).

*KARAOUICH. Synonyme de *Karaouih*, *Carum carvi*, L. (II, 117).

KARAPA. On trouve parfois le nom du genre *Carapa* écrit ainsi.

KARATE. Écorce d'Abyssinie qui fournit un principe colorant rouge, qui est employée jusqu'en Égypte (Lefebvre, *Rapport manuscrit*, 1843).

KARAWADE. Nom de pays du *Stromateus cinereus*. Bloch, lorsqu'il est préparé (VI, 541).

KARETTA AMELPODI. Voyez *Ameli* (I, 228).

KAROO-NAVIE. Nom indien d'une variété du *Puchanavie* (V, 533).

KAROT. Nom égyptien du fruit de l'*Acacia nilotica*, L. (I, 14 ; III, 393).

KARRI. Synonyme de *Carri* (II, 115). Barrow dit que ce condiment est composé surtout de poivre long et de feuilles de Basilic (*Voyage*, II, 138).

KARTOUS NOZARA. Nom arabe du fruit du *Cactus* à Alger. Voyez *Cactus* (Dictionnaire et Supplément).

KASCHKARA. Un des noms sibériens du *Rhododendrum chrysanthum*, L. (VI, 73).

KASSAB. Nom de la canne à sucre en Égypte (VI, 147).

KAT. Nom arabe du *Celastrus edulis*. Voyez *Celastrus*, Dictionnaire et Supplément.

*KATAF. Voyez dans ce Supplément à *Amyris*, p. 40.

KATHA SAFFAID. Un des noms indiens d'une sorte de Cachou (Guibourt, *Hist. abr. des drogues*, II, 425).

KATOU-TAKKA. Un des noms du *Tectona grandis*, L. F. (VI, 656).

— TSJEROE. Nom malais de l'*Uvas inferno* de Rumphius (VI, 821).

KATY. Grand arbre de Sierra-Leone, dont l'écorce et les feuilles sont employées en médecine (*Abr. des voyages*, II, 123).

KAUE. Un des noms belges du Narcisse des prés, *Narcissus pseudo-narcissus*, L.

KAUREBONNE, KEURBOOM. Noms du *Sophora capensis*, L., au Cap (VI, 440).

KAVOURIS. Nom grec d'une espèce de crustacé d'eau douce du genre *Thalphuse*. Voyez ce dernier nom dans ce Supplément.

KEGLEK, synonyme arabe de Kegleh. *Strychnos nux vomica*, L. (VI, 551).

KEN, KENPORAS. Noms japonais de l'*Hovenia dulcis* (III, 530).

KENKOO. Végétal qui sert à faire le papier au Japon. Serait-ce le *Mûrier à papier?*

KENTAN. Nom d'un lis du Japon, dont l'oignon est comestible. Il y a beaucoup l'espèce du genre *Lilium* au Japon. An *L. japonicum*, L. (IV, 116).

KERFÉ, QUEFEH. Noms arabes de la cannelle, χαρφη des Grecs.

*KERMÈS MINÉRAL. Voyez *Antimoine* (III, 346), et ce Supplément, p. 48, à ce mot.

— NATIF. Antimoine oxi-sulfuré. Voyez *Antimoine*.

*KERZEBRE (ou KHER-ZCHRE). Nom persan, qui signifie *Fiel* ou *Poison d'âne*, qu'on donne à un végétal qui paraît être un *Rhododendrum* vénéneux, mentionné par Chardin (*Voyage*, etc., IV, 29, édit. de 1672).

KESCHRÉ. Nom de l'enveloppe de la graine du café, que l'on boit en infusion en Arabie (*Voyage de Burckhardt*, I, 34).

KÉTULE. Un des noms de l'*Arenga saccharifera* (I, 395, et p. 55 de ce Supplément).

KEURBOOM, synonyme de Kaurebonne. *Sophora capensis*, L. (VI, 440).

KHAROUA. Nom arabe du Ricin. Voyez *Ricinus* (VI, 86).

KHARROUB. Nom arabe du Caroubier. Voyez *Ceratonia* (II, 180).

KHER-ZCHRE. Synonyme de *Kerzebre*.

KHORMA. Nom persan des dattes, fruit du *Phœnix dactylifera*, L. (V, 268).

KI-KOKUN. Nom japonais d'un médicament composé avec l'écorce du *Limonia trifoliata*, L. (IV, 119).

KIEN-HOA. Un des noms chinois du *Nymphæa lotus*, L., appelé aussi *Leen-gao*.

KIEOU. Un des noms du *Moxa* (IV, 500), à la Chine ; il signifie *mortier*, et provient sans doute de ce que l'on réduit en pulpe, ou mortier, les feuilles d'absinthe pour le préparer.

KIGLEH. Nom arabe du *Portulaca oleracea*, L. (V, 458).

*KIMKECA. A ce mot (III, 714), on dit que le *Beurre de shea* vient peut-être d'un *Elæis ;* à *Beurre de galam* (I, 590), on affirme cette source ; à *Bassia* (I, 555), on dit que le *beurre de galam* provient du *Bassia butyracea*, Roxb. M. Perrottet affirme que le *beurre de shea* ne diffère pas de celui de *galam*, et qu'on les obtient tous les deux d'un *Achras*, genre de la famille des Sapotées, comme le *Bassia*. Voyez, dans ce Supplément, *Bassia*, p. 95, et *Beurre de galam*, p. 103.

KIN. Un des noms du riz sec à la Chine.

KIN, KIN-KIN. Noms du quinquina dans l'Amérique centrale ; quelques auteurs ont aussi écrit *Quin*. Voyez *Quinquina* (V, 615).

KIN-HOA. Nom chinois d'une plante à fleurs radiées de la Chine, que l'on croit être le *Matricaria parthenium*, L. (IV, 265).

KIN-KI. Nom chinois d'une espèce de poule (V, 499).

KINA ABIAD. Nom d'une écorce inconnue vendue par les Maures à Alger (V, 652).

*— BICOLORATA. Il y a trois fautes dans cet article de six lignes : 1° c'est *Solanum pseudo-quina* qu'il fallait écrire, et non *S. pseudo-china ;* 2° ce *Solanum* est de M. A. Saint-Hilaire et non de Martius ; 3° il n'est pas certain que cette plante fournisse cette écorce ; on le soupçonne seulement.

KINA JAUNE. Voyez *Quinquina jaune* (V, 620).

— KINA. Un des noms de l'écorce du Quinquina. Voyez *Quinquina* (V, 615).

— LOXA. Variété du *Quinquina gris*. Voyez ce dernier nom (V, 619).

*— NOVA COLORATA. Synonyme de *Quinquina nova* (V, 651).

— ROUGE. Voyez *Quinquina rouge* (V, 621).

*KINAM. C'est le nom qu'on donne à la Cochinchine au Calambac, *Aloexylon agallochum*, Lour. (I, 198).

KINKECA. Un des noms du *Shea*, *Bassia butyracea*, L. (I, 555).

KINKINA URENS. On soupçonne que c'est l'écorce du *Drymis Winteri*, L. F. (II, 689), que l'on désigne ainsi.

*KINO. M. le docteur Sandras a guéri avec le kino en pilules et une tisane de chiendent ou de riz, des diarrhées ou dévoiements chroniques sans douleur, en quatre ou cinq jours, à la dose de 12 ou 15 grains par jour, quand ils ne duraient que depuis deux ou trois mois ; il l'a même vu guérir une diarrhée de trois ans (*Gazette de santé*, p. 24, 1830).

Au point de vue de la thérapeutique, il y a la plus grande analogie entre les sucs épaissis, rouges, astringents, plus ou moins solubles, peu sapides, inodores, appelés *Kino*, *Cachou*, *Sangdragon*. Le *Santal rouge*, l'extrait de *Ratanhia*, celui du *Swietenia febrifuga*,

Roxb. (IV, 115), du *Butea frondosa* (sorte de cachou), etc., peuvent leur être assimilés, ayant tous pour base le tannin. La droguerie a multiplié les noms de ces différentes substances, suivant le lieu d'où elles viennent, le végétal dont on les retire, noms que nous indiquons à ces mots en particulier. Quant à leur usage en médecine, il est à peu près le même, tous ayant presque exactement les mêmes propriétés, et provenant assez souvent du même genre. Ainsi le genre *Pterocarpus* fournit un kino, un sangdragon, le santal rouge ; aussi y a-t-il aujourd'hui de la confusion dans la nomenclature de ces médicaments : les uns appelant Cachou ce qui est Kino pour un autre auteur, etc. Tous ces produits se donnent comme astringents et toniques dans la dyscnterie, la diarrhée, les flux muqueux, les hémorrhagies, l'appauvrissement des humeurs, etc.

Pereira. Sur les kinos (*Journ. de pharm.*, XVII, 708. — 1831).

Kino d'Amboine. Il est attribué à l'*Uncaria gambir*, Roxb. Voyez *Nauclea* (IV, 585). Il a été analysé par Vauquelin (*Ann. de chimie*, XLVI, 321). On le nomme *Cachou cubique* dans la droguerie.

— de la Colombie. On croit qu'il provient du *Rhizophora mangle*, L. Il est en pains de deux à trois livres.

— de la Gambie. Suc rouge mêlé de gomme du *Pterocarpus erinaceus*, Lam.; d'autres l'attribuent au *Pterocarpus marsupium*, Roxb. Il est en espèce de larmes.

*— de la Nouvelle-Hollande. Il provient de l'*Eucalyptus resinifera*, With.; il n'existe en France que dans les droguiers. Voyez *Eucalyptus* (III, 173). On le regarde comme un *Cachou*.

*— de l'Inde, des Indes orientales. Le même que le *Kino* d'Amboine.

— de la Jamaïque. On croit qu'il provient du *Coccoloba uvifera*, L. Il est en fragments.

— vrai. Le même que celui de Gambie, *Pterocarpus erinaceus*, Lam.

*KISSENGEN (Eaux de). Des deux sources, l'une contient beaucoup d'acide carbonique, et l'autre du muriate de soude. On trouve aussi dans celle-ci des sels de potasse, de magnésie, etc., du fer, du brome, de l'iode. On les prescrit dans les affections cutanées, arthritiques et catarrhales (*Gazette médicale*, 1841, p. 576).

Wendt. Sources minérales de Kissengen en Bavière. Kissengen, 1839, in-8. — Balling. Kissengen, ses eaux et ses bains. Francfort-sur-le-Mein, 1839, in-12.

Kjoo. C'est aussi le nom japonais du Gingembre sauvage.

Ko. C'est le nom d'un arbuste rampant de la Chine, dont l'écorce sert à faire une étoffe appelée *Ko-pou*, après avoir été rouïe. Cette étoffe est transparente, légère, etc. (*Abr. des Voyages*, VII, 154).

— muggi. Nom japonais du froment.

Koelreuteria paniculata, L. Ce charmant arbrisseau de la Chine, de la famille des Sapindacées, qu'on cultive dans quelques

jardins d'agrément, donne une gomme semblable à l'arabique, d'après Paoli, cité par M. De Candolle (*Physiologie végétale*, I, 171). Nous n'avons pas observé cette sécrétion dans ceux de nos jardins.

Koentea-gauwa. Nom du *Donatophorus erythrospermus*, Zippel, plante vénéneuse de la Nouvelle-Guinée.

Kohhel. Un des noms arabes de l'antimoine.

Koikjo. Nom japonais de l'Anis étoilé. Voyez *Illicium* (III, 592).

Kokohai. Nom zélandais de l'Ocre rouge.

Koleste. Sorte de pois dont les prêtres mangeaient en Égypte (Paw, *Recherches sur les Égyptiens*, etc., I, 118).

Koleho. Nom du fruit du genre *Scapha* à Java (VI, 245).

Kollilu. Herbe de Sierra-Leone, qui ressemble à l'épinard, et qu'on y mange comme lui en Europe (*Abr. des voyages*, II, 127).

Komo. Un des noms africains de l'arbre Sang-dragon (*Abr. des Voyages*, II, 119).

Kona. Nom africain d'un *Echites* vénéneux (III, 51).

Konnab. Un des noms du *Chanvre* en Orient.

Kooalunin. Nom japonais du *Trichosanthes cucumerina*, L. (VI, 767).

Koradi. Nom du *Phormium tenax*, Forst., à la Nouvelle-Zélande (V, 270); on l'y appelle encore *Ariki-kai*.

Korrat. Un des noms arabes du Poireau, *Allium porrum*, L. (I, 183).

Kosuk. Nom japonais du Panais. Voyez *Pastinaca* (V, 217).

*Kouchou. Arbre de la Chine, dont le liber sert à faire du papier. Il rend un suc laiteux, et ressemble au mûrier sauvage. An *Morus papyrifera?*

Koudi. Nom que porte à la Nouvelle-Zélande le *Podocarpus zamiæfolia*, A. Rich. (V, 407).

Koumara. Fourmi comestible de Cayenne qui appartient au genre *Termes* (VI, 684).

Koumara. Nom de la Patate à la Nouvelle-Zélande. Voyez *Convolvulus* (II, 401).

Kountchout. Nom du Sésame à Astracan. Voyez *Sesamum* (VI, 332).

Kourouma. Synonyme de *Koumara*.

*KRAMERIA. Depuis la publication de notre article *Ratanhia* (*Krameria triandra*, R. et P.), on a fait un usage pour ainsi dire chirurgical de ce végétal. M. Bretonneau, de Tours, considérant que la fissure à l'anus est due à la déchirure des fibres du rectum dans les constipations dues à l'affaiblissement des fibres musculaires de la fin de cet intestin, a eu l'idée de mettre en usage les propriétés astringentes et toniques de la Ratanhia, en prescrivant son extrait à la dose d'un gros à un gros et demi dans un quart de lavement, qu'on administre après avoir vidé le rectum à l'aide d'un autre entier à l'eau ou à la graine de lin, afin que le médicamenteux soit gardé. Dans plusieurs cas, il a obtenu la guérison de cette douloureuse infirmité, en continuant ce moyen huit

à quinze jours. M. Trousseau dit l'avoir aussi employé cinq fois avec plein succès (*Revue médicale*, p. 261, août 1840). Le docteur Cousin a également prescrit l'extrait de ratanhia de la même manière et dans la même maladie, avec un égal avantage (*Bull. de thérap.*, XXII, 195 ; et XXIV, 123). D'après ces résultats, MM. Marchal de Calvi et Blache, vu l'analogie, n'ont pas balancé à s'en servir en lotion contre les gerçures du sein chez les nourrices, maladie presque aussi douloureuse que la fissure à l'anus, et ils disent avoir réussi à les guérir (*Abeille médicale*, première année, p. 255). Nous pensons qu'on pourrait également employer la solution d'un gros de cet extrait dans quatre ou six onces d'eau en fomentation sur les engelures des pieds et des mains, qui guérirait sans doute aussi ces douloureuses et incommodes ulcérations causées par le froid ; et peut-être pourrait-on proposer aussi la solution d'extrait de ratanhia dans quelques espèces d'ulcères atoniques, etc., pour les amener à cicatrisation.

On donne avec avantage l'extrait de ratanhia contre les flueurs blanches, l'incontinence d'urine, le flux spermatique, etc.

Le docteur Igounet remarque avec raison que la ratanhia réussit mieux dans les hémorrhagies par affaiblissement que dans celles par congestion; on peut ajouter qu'il en est de même de toutes les substances analogues. Pour les dernières, la saignée et les dérivatifs sont plus appropriés. Voyez plus haut *Kino*.

Soubeiran. Note sur les préparations de ratanhia (*Journ. de pharm.*, XIX, 596. — 1833). — Clerget (F.-X.). Essai sur la ratanhia. Strasbourg, 1834, in-4 (Thèse).

KRÉOSOTE. Synonyme de Créosote. Voyez ce dernier mot, p. 219 de ce Supplément.

KU-Y. Plante fabuleuse de la Chine, regardée comme produisant l'immortalité, ainsi que le *Pusu*, le *Gen-seng*, etc. (Paw, *Rech. phil. sur les Égyptiens*, etc.).

*KUA. C'est surtout le nom de la Zédoaire longue dans Rhéede (*Hort. malab.*, XI, t. VII).

KUAJE. Un des noms du *Kæmpferia rotunda* dans l'Inde (III, 703).

KUFAUDER. Un des noms de la racine du *Convolvulus panduratus*, L. (II, 409).

KULABA. Nom que porte chez les Papous le *Tupinambis indicus*, L. (VI, 789).

KULIT-LAWANG (écorce giroflée). Nom malais du *Laurus culilaban*, L. (IV, 58).

KULLUSUTAN. Nom que porte à Amboine l'Arbre à pain, *Artocarpus incisa*, L. (I, 454).

KUMBA. Nom qu'on donne au Caire aux semences de l'*Uvaria aromatica*, Lam., dont on fait une sorte de piment.

KURBARIS. Arbre très gros et touffu qui croît sur les bords de la Gambie, dont le fruit présente trois ou quatre noyaux ; leur amande a de la ressemblance pour la couleur et le goût avec le pain d'épice ; le tronc jette une gomme insoluble, aromatique (*Abr. des Voyages*, II, 117).

KURKA. Nom malabare d'une plante à racine tuberculeuse comestible, d'après Rhéede (*Hort. malab.*, XI, t. 25), et qu'on nomme *Oumines* à l'île de France.

KUS. Nom chinois d'un camphrier peu estimé à la Chine.

KUTEERA. Nom d'une sorte de gomme arabique de Coromandel provenant du *Sterculia urens*, L. (VI, 532).

KUTRELLOO, KUTS Y ELLOO. Noms indiens du *Guizotia oleifera*, DC. Voyez p. 345 de ce Supplément.

KUWA. Noms des mûriers blanc et noir à la Chine. Voyez *Morus*.

KWOSÉINE. Principe cristallisable retiré de la fleur du kwoso, ou cusso, *Brayera anthelmintica*, Kunth. Elle se présente en cristaux d'un blanc soyeux, d'une saveur styptique, solubles dans l'alcool et dans l'éther sulfurique. Les acides sulfhydrique, azotique et chlorhydrique les dissolvent sans les décomposer. Il a été découvert par M. Saint-Martin, pharmacien. Voyez *Brayera anthelmintica*, Kunth, p. 121 de ce Supplément.

KWOSO. Un des synonymes abyssiniens de *Cusso*, *Brayera anthelmintica*, Kunth. Voyez ce mot, p. 121 de ce Supplément.

L

LABARTHE DE NESTE (Eaux de). Sources nouvellement découvertes, où il n'y a d'établissement que depuis 1843, situées dans les Pyrénées, près Capvern et Bagnères-de-Bigorre, au bord de la route qui conduit d'Auch en Espagne. Elles sont froides (11° Réaumur), sans odeur ni saveur, onctueuses au toucher à cause de la barégine qu'elles contiennent; elles se corrompent étant exposées à l'air pendant quelque temps, etc. M. Barruel, qui les a examinées, n'y a trouvé presque aucuns principes salins; cependant MM. Latour et Rosier, pharmaciens du pays, y ont signalé de l'acide carbonique et quelques sels en petite quantité; on les estime toniques, fortifiantes, purgatives, etc. On les prend en boisson et en bain, en les faisant chauffer : on les donne dans les maladies de la peau, contre le rhumatisme chronique, les névralgies, etc.

Montagnan. Quelques recherches et observations sur les eaux minérales de Labarthe de Neste. Saint-Gaudens, 1844, in-12.

*LABIÉES. Ajoutez : Le suc des plantes de cette famille est préconisé contre la morsure de la vipère, des abeilles, etc., instillé dans les plaies faites par ces animaux (*Mém. de la Soc. d'agricult. d'Angers*, II, 329).

LACATOYA. Citrouille du Chili qu'on fait grimper sur les toits (*Abr. des Voyages*, XII, 99).

*LACERTA. Ajoutez :

Le *L. salamandra*, L., est un lézard noir en dessus, qui vit dans l'eau, au fond des bassins des jardins, où nous l'avons observé jusqu'autour de Paris. Aux environs d'Auxerre, il est fréquent dans les fossés aquatiques ; on le nomme *Ta* dans ce pays, et on lui compare proverbialement les personnes dont le teint est très brun.

*Lacque. Voyez *Coccus lacca*, Ker. (II, 333), et ce Supplément à *Coccus*, p. 189. — cinchonique. Suc épaissi, rouge, qu'on récolte sur le *Cinchona laccifera*, Ruiz (V, 646).

Lacre. Un des noms brésiliens du *Vismia baccifera*, Mart. ; on le donne aussi au *V. parviflora* du même auteur. Le premier se nomme aussi *Caa-opia*,

Lacross. Nom du *Cyperus esculentus*, L., chez les nègres Fantées de la côte d'Or.

Lacryma, larmes du sapin. Un des noms de la térébenthine de l'*Abies excelsa*, DC.

Lactan. Un des noms indiens du *Cocculus suberosus*, DC. (II, 230).

Lactine. Synonyme de sucre de lait.

*LACTUCA.

L. sativa, L. Nous avons parlé, dans notre article *Lactuca* du Dictionnaire, de la *Thridace* et même du *Lactucarium*. Nous devons ajouter que ces deux substances extraite de la laitue, et qui diffèrent en ce que la première est le suc blanc qui sort de cette plante à l'aide d'incisions qu'on y pratique au moment de sa plus grande vigueur, c'est-à-dire à l'instant de sa fleuraison, et que l'on fait sécher à l'air ou dans des étuves à 25 degrés, tandis que la seconde est tout simplement l'extrait obtenu par le rapprochement du suc exprimé de la laitue fraîche, à l'aide du pilon et de la presse, sont souvent confondues dans les pharmacies où on ne donne que ce dernier sous ces deux noms. Nous dirons que les médecins anglais, et même quelques français, appellent *Lactucarium* notre Thridace et réciproquement, ce qui est une source de confusion.

La Thridace est un médicament dont on n'obtient jamais qu'une petite quantité, parce que le suc blanc, bien qu'abondant dans la laitue ordinaire, ne donne tout au plus que le quart ou le cinquième de thridace, et que celle fournie par la plante jeune (au moment où elle tourne) ne laisse suinter qu'un suc douçâtre dont il ne résultera qu'une thridace presque sans propriété. On la distingue parce qu'elle est soluble en entier dans la salive, après l'avoir mâchée quelques instants, tandis que celle obtenue par le suc de la plante *montée* et en fleurs donne un suc amer dont la

Thridace est presque entièrement insoluble, d'après M. Leroy, pharmacien de Bruxelles (*Journ. de chim. méd.*, VIII, 241). Cette dernière, la seule qu'il faille employer, est en morceaux de différentes grosseurs, d'un brun gris, avec des points brillants, d'une odeur un peu vireuse, très amère, friable, offrant la cassure de l'opium sec. Mastiquée dans la bouche, elle y laisse les 7/8 de son poids d'une substance molle, blanchâtre, insoluble dans la salive, dont l'eau dissout très peu, et celle à 80 degrés guère plus.

La vraie Thridace est donc une substance à peu près insoluble. Celle qu'on pourrait appeler *fausse Thridace*, qu'on obtient de la plante non formée, dont le suc est douçâtre, l'est, mais elle doit cet état à sa composition chimique. Effectivement, elle contient une grande quantité de mannite qu'on n'observe que dans des proportions minimes dans celle donnée par le suc amer de la laitue montée, qui renferme un principe particulier, appelé *Lactucin* par M. Aubergier, synonyme de *Lactucine*, dans lequel résident toutes les propriétés de cette substance.

Le suc blanc de la Laitue a presque la consistance de la crême; il s'épaissit à l'air et perd les 3/4 de son poids lorsqu'il est desséché, en prenant une teinte jaunâtre qui brunit ensuite. Les morceaux se recouvrent ensuite d'une efflorescence blanche qui est de la Mannite plus ou moins abondante, suivant l'état et l'âge de la Laitue dont on a extrait le suc. Si on ajoute un peu d'alcali au suc de laitue mêlé avec de l'eau, il se manifeste une couleur rose, et ce suc perd son amertume, que l'action d'un acide ne lui rend pas. Ce n'est pas à la présence du caoutchouc, comme le croyaient Schrader et Pfaff, mais à celle de la cire et d'une sorte de résine qui y forme une espèce d'émulsion, comme dans l'*arbre à la vache*, que le suc de laitue doit sa blancheur. Effectivement, il résulte de l'analyse de la Thridace de M. Aubergier (qui l'appelle *Lactucarium*), pharmacien de Clermont, qu'elle contient une matière amère cristallisable (*Lactucin*), de la mannite, de la résine, de la cérine, de l'asparamide, une matière colorante brune, une acide libre (acide oxalique), des sels et pas de caoutchouc (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, VII, 259. — 1841). La matière amère est en cristaux aiguillés, très peu solubles dans l'eau froide, insolubles dans l'éther, complètement solubles dans l'eau bouillante et l'alcool fort ou dilué; elle brûle sans laisser de résidu et est à l'état neutre (*idem*).

Cette insolubilité du principe actif de la laitue dans l'eau a fait penser à M. Aubergier qu'il ne fallait pas le prescrire en potion, mais en pilules, dont la dose est de 1 à 3 grains. Cette forme sauve

aussi l'odeur nauséabonde de cette préparation. Dans un second article publié dans l'*Annuaire de thérapeutique* de M. Bouchardat pour 1845, p. 19, M. Aubergier voudrait même qu'on retirât, à l'aide de l'alcool affaibli (à 21°), le principe actif de la Thridace (lactucine), pour administrer l'extrait qu'on en obtiendrait, et qui se trouverait débarrassé ainsi de la cire, de la résine, etc., qui l'enveloppent. M. le docteur Serres, membre de l'Académie des sciences, a obtenu des avantages marqués de l'administration de cette lactucine pure retirée de la Thridace.

Quant à l'extrait préparé par le suc exprimé de la laitue au moyen du pilon et de la presse, il ne contient pas notablement de lactucine, qui est insoluble dans l'eau. Elle reste presque en entier dans le marc. C'est donc une préparation à peu près inerte comme Thridace, et à rejeter, sous ce rapport, de l'emploi médical, quoique ce soit la préparation que l'on vende le plus habituellement dans la droguerie, et souvent dans les pharmacies, sous le nom de *Lactucarium*, et dont l'Allemagne tire abondamment de France, dit-on. De là le discrédit dans lequel est tombé le *Lactucarium* et la Thridace elle-même, que l'on confond souvent avec lui. Cette dernière préparation, dans son état de pureté, est toujours fort chère (8 à 10 fr. l'once).

Si on voulait absolument se servir de l'extrait de laitue, il faudrait le préparer à l'aide de l'alcool affaibli.

Quant aux propriétés de la Thridace, nous les avons indiquées dans notre article *Lactuca* du Dictionnaire. C'est un substitutif adouci de l'opium. M. le docteur Bricheteau l'a donnée avec quelque succès à quatre malades affectés de toux convulsives, à la dose de 2 à 3 grains, qu'elle a calmés mieux que ne le fait ordinairement le sirop diacode. On prépare un sirop de Thridace dont M. le docteur Homolle a fait plusieurs fois emploi pour calmer les souffrances causées par les plaies ulcérées du sacrum, etc., chez un sujet qui avait éprouvé une fièvre ataxique.

Comme la laitue cultivée est une plante annuelle, et que la quantité de suc blanc qu'elle donne est toujours bornée, M. Aubergier propose d'extraire celui-ci du *Lactuca altissima*, Bieberst., plante robuste et vivace du Caucase, qui s'élève à six et sept pieds dans nos cultures, et qui fournit un suc épais très abondant, dont on obtient jusqu'à 30 p. 100 de Thridace. Il assure qu'il a toutes les propriétés de celle du *L. sativa*. Nous croyons que cette dernière assertion doit subir la sanction de l'expérience; car nous allons voir qu'une espèce plus voisine du *L. sativa* que le *L. altissima* présente des différences assez marquées avec la première de

ces plantes pour élever quelque doute sur l'identité des propriétés de la plante du Caucase avec celle de nos jardins.

L. virosa, L. Nous avons dit que le suc blanc de cette laitue avait été employé dès la plus haute antiquité, de sorte que l'usage de la thridace remonte à plus de deux mille ans, c'est-à-dire à Dioscoride. Nous avons signalé surtout l'espèce de spécialité de ce suc dans l'angine de poitrine. M. Bouchardat vient de chercher à remettre en honneur le suc de la laitue vireuse, sans doute d'après l'analyse qu'un chimiste allemand, M. Walz, en a faite, espèce qui est d'ailleurs bien plus active que la Laitue cultivée. Il y a découvert aussi le principe amer cristallisable qu'il nomme *Lactucin*, mais présentant pourtant quelques différences d'avec celui de la laitue cultivée, comme d'être plus soluble dans l'eau froide, d'être complétement soluble dans l'éther, etc. Il n'y signale pas d'asparamide ni de mannite, etc. Il y trouve deux résines, deux espèces de graisse, etc. (Rapport de M. Boullay, *Bull. de l'Ac. de méd.*, VII, p. 264).

Mouchon (fils). Sur l'eau distillée du *Lactuca virosa*, L. (*Journ. de pharm.*, XVIII, 699. - 1832). — Leroy. Note sur le *Lactucarium* (*Journ. de chim. méd.*, VIII, 241. — 1832). — Chevallier. Note sur le *Lactucarium* et la Thridace (*id.*, 246). — Boullay. Rapport sur les recherches de M. Aubergier relatives au *Lactucarium* (*Bull. des séances de l'Acad. royale de méd.*, VII, 259. — 1841). — Nouvelle note sur le *Lactucarium* (*Journ. de chim. méd.*, 2e série, 1844). — Walz. Analyse de la laitue vireuse (dans le *Compte-rendu des travaux chimiques*, par Berzélius, en 1844). — Aubergier. Sur l'extrait alcoolique du *Lactucarium* (*Annu. de thér.*, 1845, 19).

Lactuca marina. Un des noms de l'*Ulva lactuca*, L. (VI, 802). On le donne aussi au *Fucus vesiculosus*, L. (III, 308).

*Lactucarium. Extrait préparé avec le suc exprimé de la laitue cultivée. Quelques auteurs (Duncan, etc.) donnent ce nom à la *Thridace*, qui est une préparation du suc blanc de la laitue, extrait par l'incision des tiges et concrété à l'air ou à une douce chaleur. Voyez plus haut *Lactuca*.

Lactucin. Principe amer, cristallisable, obtenu du suc blanc séché à l'air du *Lactuca sativa*, L. Voyez plus haut *Lactuca*.

Lactucine. Principe amer, cristallisable, obtenu du suc blanc séché à l'air du *Lactuca virosa*, L., presque analogue au *Lactucin*. Voyez plus haut *Lactuca virosa*.

Ladanon. Synonyme de *Ladanum*.

*Ladanum. Ajoutez (III, p. 139) : Hérodote dit qu'il en vient en Égypte et qu'on le ramasse à la barbe des boucs. Il faut ajouter à la citation que nous faisons de Pline celle qu'il mentionne de ce produit, lib. XII, c. 17 de son *Histoire du monde*.

Lægtan. Un des noms du *Cocculus suberosus*, DC., dans l'Inde (II, 328).

Lagenaria. Nom du *Cucurbita leucantha*, L. (II, 492), dans les anciens auteurs.

LAGNÉ. Nom portugais des Cocos demi-mûrs au Malabar (*Abr. des Voyages*, V, 262).

LAIDOUR. Nom iolof du séné employé à la côte d'Afrique, et dont les follicules sont usités comme purgatifs en infusion, d'après feu le docteur Busseuil (*Voyage manuscrit*). Serait-ce le *Cassia elongata?* (VI, 314).

LAINE DU CEIBO. Aux environs de Guyaquil, on tire d'un fruit d'un arbre haut et touffu (Ceiba ?) une filasse qui a la finesse de la soie. On en remplit les matelas (*Abr. des Voyages*, XII, 13).

*LAIT. Le lait des carnivores ne contient pas de sucre de lait (*Dumas*).

Le lait (des herbivores) de bonne qualité doit être alcalin, ce que l'on reconnaît facilement avec le papier tournesol. Les vaches nourries en plein air l'ont toujours ou presque toujours ainsi. Lorsqu'il est un peu acide, il est sujet à tourner promptement; c'est toujours parce qu'il s'y développe de l'acide qu'il subit cette décomposition. On peut remédier à cet inconvénient en ajoutant une petite quantité de potasse, ou mieux un peu de sous-carbonate de soude à ce lait, ce qui le ramène à l'état naturel et lui permet de se conserver plusieurs jours, même pendant l'été. M. D'Arcet, auteur de ces observations, a indiqué ce moyen à la laiterie Sainte-Anne, qui fournit le meilleur lait de la capitale, et aujourd'hui la plupart des laitières de Paris s'en servent et ajoutent une petite quantité de ce sel à leur lait pour qu'il se conserve. Cela n'en change pas la saveur, surtout en employant le sel de soude.

Lorsque le lait passe mal chez un malade, c'est presque toujours parce qu'il est acide; en y ajoutant du bicarbonate de soude, il est ramené à l'état alcalin et est digéré; c'est ce qui explique pourquoi, chez ceux qui vomissent le lait, l'eau de Vichy, avec laquelle on le coupe, à la source et ailleurs, le fait passer quoiqu'il y ait très peu de bicarbonate de soude dans cette eau: aussi l'addition du sel même est-elle encore plus efficace; cela rend raison pourquoi on envoie à Vichy les gens qui ne digèrent pas le lait qu'on leur donne comme moyen de traitement et de guérison.

Les nourrices doivent avoir leur lait alcalin pour que les enfants le digèrent bien; lorsqu'il est acide, ce qui arrive à la plupart des petites maîtresses de Paris, qui vont dans le monde, s'échauffent par des veilles prolongées, etc., les enfants le rejettent, ont des tranchées, dépérissent, tettent leur nourrice à chaque instant, ce qui fatigue la mère et l'enfant, etc. (1). Dans ce cas, on rend le

(1) Les éloquentes phrases de Rousseau sur la nécessité pour les mères d'allaiter leurs enfants ont fait, nous le croyons, plus de mal que de bien. Combien de mères faibles, maladives, affairées, ont donné un lait peu nourrissant, altéré,

lait alcalin en ajoutant aux boissons de la première un peu de bicarbonate de soude ou un peu d'eau de Vichy. Alors le lait passe, les enfants ne vomissent plus, et ils reprennent de l'embonpoint. On doit donc essayer le lait des nourrices avant de les accepter (au lieu de l'examiner à l'œil, de le goûter, etc.) à l'aide du papier de tournesol, qui rougit si le lait est acide et qui verdit s'il est alcalin. Les nourrices à lait acide qu'on envoie à Vichy l'ont bientôt alcalin. Ces précieux renseignements, donnés par le chimiste habile et si regrettable que la mort nous a ravi depuis quelques années, sont trop utiles pour être négligés, et c'est avec grand soin que nous les consignons ici, tels qu'ils résultent de plusieurs entretiens que nous avons eus avec lui en 1834, et dont on trouvera le résumé dans une lettre que nous citons à la bibliographie de cet article, et qu'il a bien voulu écrire à notre prière.

Le lait, rendu médicinal à l'aide de médicaments donnés à l'animal qui le fournit, est à peu près inusité, surtout à Paris, où on ne peut se procurer d'animaux propres à ces expériences. Les essais faits ont pourtant donné quelques bons résultats, surtout dans le traitement de la syphilis des enfants. Le célèbre chimiste Berthollet, dans sa thèse de réception (*De lacte animalium medicamentoso*), rapporte qu'il fit frotter des chèvres d'onguent mercuriel sans trouver jamais un atome du métal dans le lait, même après avoir employé jusqu'à 26 gros d'onguent en huit jours sur le même animal, ce qui prouve que ce lait peut être antisyphilitique sans la présence *appréciable* du mercure.

Le lait est sujet à être altéré, ainsi que nous l'avons dit dans notre article du Dictionnaire. La moins coupable de ces altérations est celle où on l'allonge avec de l'eau. On possède maintenant un instrument appelé *lactomètre*, à l'aide duquel on reconnaît ce mélange, et les préposés de l'octroi peuvent essayer le lait

---

portant le germe de maladies diverses à leurs enfants! et combien de ceux-ci ont été victimes de cette fausse tendresse! Nous avons vu des mères succomber sous des nourritures réitérées, et des enfants cacochymes rester faibles et malades pendant leur courte existence, après de semblables allaitements. Si nous ajoutions les états nerveux où les femmes, qui passent les nuits au bal, dans les fêtes, etc., ont laissé leurs enfants, ce tableau serait bien propre à faire proscrire de pareilles nourrices. Nous croyons qu'il y a peu de femmes des villes qui doivent nourrir, et une paysanne robuste et saine nous a toujours paru plus propre à cet acte que la femme urbaine, ou livrée aux tracas du commerce et des affaires, etc., sans parler de celles maladives, vaporeuses, phthisiques, etc. La mère et l'enfant s'en trouveront parfaitement bien ; seulement, il faut surveiller cette nourrice d'aussi près que possible, et empêcher les désordres physiques chez celle dont on aura fait choix.

entrant dans Paris : aussi est-il arrivé plus d'une fois qu'il a été jeté sur le pavé à la barrière, lorsque la proportion d'eau était trop forte.

La qualité alcaline du lait sain pourrait expliquer, jusqu'à un certain point, la propriété lithontriptique que lui attribue Lagerstroëm, disciple de Linné, qui a vu dans deux cas la pierre être dissoute par le régime lacté. Il en dit autant de la goutte (*De genesis calculi*, etc., 1749).

Chez les chlorotiques l'acide lactique est plus abondant dans l'estomac que dans l'état de santé, d'après Corneliani, professeur de physique à l'Université de Pavie. La limaille de fer qu'on donne alors est transformée en lactate de fer.

Le docteur Guillot (1), d'après M. Chrestien, a donné le lait pour tout aliment et médicament dans un cas d'hydropisie ascite, qui fut guérie par ce moyen dans l'espace de deux mois. M. Chrestien avait déjà éprouvé les bons effets de ce traitement chez plusieurs sujets atteints de la même maladie. Il prescrit le lait froid à la dose de 4 à 7 pintes par jour (*Journ. de méd. et de chir. prat.*, année 1837, p. 24).

Le lait produit de la graisse, s'il constipe; s'il dévoie, de la bile.

Accoramboni (J.). *Tractatus de naturâ et usu lactis.* Venetii, 1536, in-8. Réimprimé à la suite du traité de Sextus Plautius: *De medicina ex animalibus.* Nurembergiæ, 1538; Uratislæ, 1578, in-4. — Billard (J.-P.). *De lactis usu in febribus* (c'est un commentaire sur l'aphorisme 64, sect. 5, d'Hippocrate), consigné dans les diss. françaises de Billard fils. Vésoul, 1820. — Chrestien. De l'utilité du lait administré comme remède et comme aliment dans le traitement de l'hydropisie. Paris, 1832, in-8. — Simon (J.-F.). Le lait de femme considéré sous ses rapports chimiques et physiologiques. Berlin, 1838, in-8 (en allemand). — Darcet et Petit. Lettre à M. le président de la Société de médecine de Paris, sur les qualités chimiques du lait dans leur rapport avec la santé des enfants et le choix d'une nourrice (*Revue médicale*, 1839, p. 211). — Chevallier (A.) et Henry (O.). Mémoire sur le lait, sa composition, ses modifications, ses altérations. Paris, 1839, in-8 (*Journ. de chim. méd.* Il y en a un résumé dans les *Bull. des séances de l'Acad. royale de méd.*, III, 608). — Quevenne. Mémoires sur le lait : 1 et 2 (*Annales d'hygiène*, 1841, t. XXVI et XXVII) — Cattaneo. Le lait et ses produits. Milan, 1842? (en italien). — Devergie (A.). Sur la valeur de l'examen microscopique du lait dans le choix d'une nourrice (*Mém. de l'Acad. royale de méd.*, t. X, p. 206). — Huzé (G.). Du lait et de ses emplois en Bretagne. Nantes, 1845, in-8. — Donné (A.). Conseils aux mères sur l'allaitement et sur la manière d'élever les enfants nouveau-nés, 2e édition. Paris, 1846, in-12.

LAIT DE COCOS. Partie liquide de l'amande du fruit du Cocotier avant sa concrétion. Voyez *Cocos* (II, 342).

*— DE TIGRE. Consultez sur cet article *Fo-lin* (III, 269).

*— VÉGÉTAL. Voyez *Galactodendron*, p. 317, et *Lactuca*, p. 415 dans ce Supplément.

LA MALOUE (Eaux de). Voyez *Maloue (la)* (IV, 201).

LAMAN. Nom du *Solanum nigrum*, L., aux Antilles (VI, 417).

LAMAZOULE (Eaux de). Il y a près de Constantine, en Algé-

(1) Un autre médecin presque homonyme, Guyot, a publié un opuscule sur ce point : *A lactæ calculus*, en 1645.

rie, dans les montagnes qui terminent la plaine de Lamazoule, des eaux tièdes dans lesquelles les Maures viennent se baigner. Elles sont fades, sans âpreté ni acidité. Elles déposent un sédiment ocracé (Poiret, *Voyage en Barbarie*, I, 186).

LAMOTHE-CHALANÇON (Eaux de). Bourg de 1,247 habitants, arrondissement de Dié, département de la Drôme. La source est froide et employée contre les rhumatismes, les affections de la peau, etc. On ne s'explique pas sur sa nature (Delacroix, *Statistique du département de la Drôme*, 1817, p. 281). Il ne faut pas confondre ces eaux avec celles de Lamotte, département de l'Isère, près Grenoble, dont la source est chaude (IV, 34).

LAMPSANE. *Lapsana communis*, L. (IV, 42).

LAN. Nom chinois du *Polygonum tinctorium*, Lour. (V, 432).

LANA SUCCIDA. Laine grasse, laine surge. Voyez *Ovis* (V, 129).

LANCHASTAEDT (Eaux de). Ces eaux minérales, froides et salines, ont été analysées par M. Marchand. On en trouve le résumé *Annuaire de chimie* (1845, p. 212).

LANDE. Nom de l'Ajonc en Bretagne. Voyez *Ulex*.

LANGENAU. Voyez l'article *Steben* (VI, 629).

LANGEOVAS. Sorte de gingembre plus fort et plus chaud que celui des Moluques, qu'on trouve aux Philippines (*Abr. des Voyages*, III, 453).

*LANGUE DE BOEUF. A l'île Maurice, on donne ce nom à l'*Asplenium nidus avis*, L. On appelle encore ainsi le *Boletus hepaticus*, L., qu'on désigne plus volontiers par le terme de *Foie de bœuf*.

— DE FEMME. On donne ce nom au *Cactus* vulgaire ou Raquette; à Rochefort on appelle ainsi, sans qu'on en aperçoive le motif, le *Briza media*, L.

LANIUS EXCUBITOR, L. Voyez *Pie-grièche* (V, 303).

LANSAS. Synonyme de *Lansium* (IV, 39).

*LANTANA. Ajoutez : Martius indique sept espèces de *Lantana* au Brésil, qui sont toutes employées en bains dans les douleurs rhumatismales; on prescrit leurs feuilles, qui sont aromatiques, ainsi que les fleurs, contre les affections catarrhales, en infusion. Ce sont les *Lantana Camara*, L.; *L. aculeata*, L.; *L. involucrata*, L.; *L. brasiliensis*, Link; *L. Sellowiana*, Link; *L. pseudo thea*, A. St.-Hil.; et *L. microphylla*, Mart. (*Syst. mat. med. br.*, p. 103).

LANTOR. Synonyme de Lantar.

LAP'HET. Nom burman du Thé de la Chine.

LAPIS MEMPHYTES. Voyez *Memphites* (IV, 323).

— SYRIACUS. Voyez *Pointes d'Oursin* (V, 400) et *Echinus* (III, 50).

*LAPSANA. Ajoutez : Lémery parle (*Dict.*, 835) d'un *Lampsana* qui paraît être le *L. Zacintha*, L., sous le nom de *Verrucaria*; il le dit résolutif, et propre à dissiper les verrues, etc. Peut-être est-ce cette espèce que l'on mange dans le Levant.

*LAQUE. Voyez *Coccus lacca*, Kerr. (II, 333), et *Coccus*, page 189 de ce Supplément.

LARANGEIRA DO MATO. Nom brésilien de l'*Esenbeckia febrifuga*, Mart.

*LARDIZABALA. Ajoutez : Le *L. biternata*, Ruiz, est le *Guilbaqui* des Chiliens.

LAREGE. Un des noms italiens du Larix, *Pinus larix*, L., *Larix europœa*, Desf.

LARESSE. Un des sources d'Aigues-Caudes (I, 117).

LARICA, LARIGNA. Anciens noms de la térébenthine du Mélèze, de *Larix*, nom de cet arbre.

LARICIO. Nom de pays du *Pinus laricio*, Poiret (V, 324).

LARINA. Plante vénéneuse du Congo, dont le suc est promptement mortel, d'après Douville (*Congo*, III, 132).

LARIX. C'est le nom du mélèze, *Larix europœa*, Desf. (IV, 43).

*LARIX EUROPÆA, Desf. Mélèze. Outre cet article, nous avons parlé du Mélèze à *Pinus larix*, L. (V, 324). Nous avons mentionné ses produits : 1° la térébenthine de Venise à *Térébenthine* (VI, 669) ; 2° la manne de Briançon à *Manne* (IV, 226) (voyez aussi *Manne* dans ce Supplément) ; 3° la gomme d'Orembourg, au mot *Pinus larix* de ce Supplément.

LARMES DE PIN. Nom du produit résineux du *Pinus orientalis*, L. (V, 326).

*LASER. Ajoutez : Della-Cella dit qu'étant campé à Spagué, dans la Cyrénaïque, au milieu de la région sylphifère, la plupart de leurs chameaux moururent pour avoir mangé d'une ombellifère à feuilles décomposées, à divisions charnues, fines, luisantes, à fruits membraneux, grands, arrondis, ayant trois nervures longitudinales sur le dos. Il crut y reconnaître le Sylphion ou Sylphium des anciens, surtout à ses propriétés vénéneuses (*Voyage de Della-Cella de Tripoli de Barbarie aux frontières d'Égypte*, 1817). Voyez *Laserpitium* (IV, 44). Burnes (*Voyage à Bokhara*, p. 129) dit que le Sylphion est pour les historiens d'Alexandrie l'*Asa-fœtida*, dont la plante, *Ferula asa-fœtida*, L., croît en abondance dans le Tourkistan, à Sygham (*Dict. de méd.* de James). Voyez dans ce Supplément *Ferula*, p. 298, et *Sylphion*.

Doulé (P.). *Antirrheticus pro diatriba de liquori succo Cyrenaico defensio*; advers. Bertinums Dieuxvoye. Parisiis, 1659, 3 parties, in-4.

LASERRE (Source de). L'une de celles de Bagnères de Bigorre.

LATACAN. Les rois de Perse donnaient une herbe de ce nom à leurs ambassadeurs, afin qu'ils eussent l'abondance partout où ils iraient ! (Pline, *lib.* XXVI, c. 19.)

LATHABY. Nom du vin retiré du tronc du *Phœnix farinifera*, Roxb., en Afrique (V, 270).

*LATHYRUS. Ajoutez : Le *L. cicera*, L., jarosse, est un sujet de discussion pour les agronomes et les médecins. On regarde, en général, ses semences comme dangereuses pour l'homme et pour le cheval : ainsi le pain où il entre de la farine de jarosse en certaine

proportion est nuisible. Le numéro de septembre du journal *le Cultivateur* rapporte un jugement du tribunal civil de Niort, qui condamne un fermier à l'amende et à faire une pension de 60 francs par an à un ouvrier auquel il avait donné à manger du pain où entrait de la farine de jarosse, en vertu des articles 317 et 319 du Code pénal. Le même avait déjà fait 50 francs à quatre autres ouvriers dans le même cas, qui en éprouvaient des douleurs, de la claudication, etc., qui les empêchaient de travailler. Une note ajoutée à cet article mentionnait qu'on a vu deux années de suite périr des chevaux dans les environs de Paris, pour avoir mangé de la jarosse. M. Dupuy, ancien professeur d'Alfort, dit que c'est par une sorte d'asphyxie que les chevaux périssent dans ce cas; que le propre de la jarosse est d'épaissir le sang, qui s'attache aux piliers du cœur et ne peut plus passer dans le poumon, à cause de sa plasticité, de sorte qu'il en résulte syncope et cessation de la respiration (*séance de l'Académie royale de médecine*, 2 juillet 1839). Cependant M. Desbant combat cette prétendue propriété toxique de la jarosse (*Bull. de thér.*, XIX, 300), et plusieurs cultivateurs affirment en avoir donné avec avantage aux bœufs, aux moutons et aux cochons (*Ann. d'hygiène*, 1841, t. XXVI, p. 126). Peut-être ne s'agit-il, dans ce dernier cas, que des feuilles de la plante, tandis que les semences seules seraient vénéneuses pour l'homme et le cheval. C'est donc un sujet qui demande encore de nouvelles expériences, et on doit s'abstenir jusque là de mettre les graines de jarosse dans le pain et d'en donner aux chevaux.

Une espèce non décrite de *Lathyrus*, de Benjole, où elle se nomme *Nboum*, y est usitée contre les douleurs intestinales, en infusion (Bowdich, *Excursions*, etc., 394).

L. tuberosus, L. On vend les tubercules radicaux de cette plante, fréquente dans les moissons du Gatinais, sur les marchés de ce pays, comme objet de nourriture. Nous avons vu de ces tubercules qui avaient le volume de la châtaigne.

*Latus. Poisson du Nil, très délicat, qui paraît être l'*Oxyrinchus* des anciens, d'après Bruce (*Voyage*, IX, 419). On le nomme aussi *Binny*.

Laudau. Nom que les montagnards des Philippines donnent au Sagou des Moluques (*Abr. des Voyages*, III, 449).

*Laurel. C'est encore le nom de la cire du *Myrica cerifera*, L., dans la Colombie.

Laurent-sur-Sèvre (Saint-). Voyez *Treisevents* (VI, 764).

Laurier cannelle. *Laurus cinnamomum*, L. (IV, 53).

*LAURUS. Ajoutez : Ce genre, si nombreux en espèces, qui croissent presque toutes entre les tropiques, et dont les produits sont célèbres par leur bonne odeur et leur utilité, offre des difficultés

pour l'appréciation de ces espèces lorsqu'il s'agit de les rapporter aux produits qu'on leur attribue, tant à cause de leur éloignement des botanistes qui pourraient les étudier que par l'analogie de ces produits, fournis souvent par des espèces distinctes de ce genre.

L. borbonica, L. C'est le *Persea caryophyllata*, Mart. Son écorce est fine, lisse, offre une odeur de girofle, un goût aromatique; on en extrait une huile essentielle semblable à celle du girofle (*Ann. des sc. nat.*, XII, 216). C'est le *Cravo de Maranho* des Portugais.

L. (cinnamomum) *cassia*, L. Cannelle de Chine. M. Blume nous a dit, le 31 octobre 1834, que le *L. cassia* était extrêmement rare et qu'il croyait être le seul qui possédât ce végétal dans son herbier. Il paraît effectivement que le *L. cassia* des serres chaudes d'Europe est le *L. malabathrum*, L. (M. Batka a commis une erreur en avançant que le *L. cassia* n'était pas distinct du *L. cinnamomum*, comme il l'affirme dans les *Archives botaniques*, t. II, p. 95). Suivant le même, le *Cassia lignea* de Chine et les bourgeons du *Cassia* du commerce appartiennent à une espèce de *Laurus* non décrite, distincte du *L. dulcis*, Roxb.

L. cinnamomum, L. On peut voir dans l'*Histoire abrégée des drogues simples* de M. Guibourt, t. II, p. 12, la liste des variétés de cannelle, avec leur nom de pays. On tire de l'huile du fruit, qui ressemble à un petit gland, par ébullition dans l'eau, dont on se frotte le corps, contre les douleurs rhumatismales. Cette huile est blanche et concrète, de sorte qu'on en fabrique des bougies. L'écorce du cannellier est blanche sur le tronc; elle ne se colore qu'en desséchant (*Abr. des Voyages*, III, 273).

Nées d'Esenbeck. Révision du Mémoire intitulé : *De cinnamomo disputatio*. Bonne, 1823 (*Bull. des sciences nat.* de Férussac, XXVII, 75). — Dumas et Péligot. Sur l'huile de cannelle (*Journ. de pharm.*, XX. 545. — 1834). — Marschal (H.). Observations sur la cannelle (*Journ. de chim. méd.*, VI, 534, 2e série, 1840).

L. malabathrum. M. Guibourt croit que l'écorce appelée *Cassia lignea* est celle de cette espèce, et non du *L. cassia*, comme on le dit généralement, sans expliquer les motifs de son opinion (*Hist. abr. des drogues*, II, 18). M. Blume assure que les feuilles appelées *Malabathrum* dans la droguerie sont celles du *L. nitida*, Hooker.

L. (Cinnamomum) *culilaban*, L. Il fournit la *Cannelle-giroflée*.

L. (Oreodaphne) *fœtens*, Aiton. Il a le bois puant lorsqu'on le scie, d'où lui vient son nom. Il est très dur (Bowdich, *Excursions*, 183). On le nomme *Til*.

L. (Persea) *indica*, L. Malgré son nom patronymique, cette es-

pèce est de Madère et des autres îles voisines, où on l'appelle *Garoï* et *Santo*, arbre saint. Il distille par jour des feuilles de cet arbre plus de vingt flacons d'eau pure, qu'il puise dans les nuées ou provenant de la rosée de la mer (Bory, *Voyage aux îles Fortunées*, p. 220). Le bois de cet arbre est employé aux mêmes usages que l'acajou : aussi l'appelle-t-on *Acajou de Madère*. On l'y nomme aussi *Vinhatico*.

L. massoi. Notre ami le contre-amiral d'Urville, si célèbre par ses trois voyages autour du monde et la catastrophe où il perdit la vie, le 8 mai 1843, sur le chemin de fer de la rive gauche de Paris à Versailles, avait bien voulu nous promettre de nous rapporter du Massoi et des échantillons de l'arbre dont on retire l'écorce appelée aussi *Massoi*. Malheureusement, diverses circonstances de son troisième voyage ne lui permirent pas de visiter la terre des Papous, et conséquemment de pouvoir dire au juste ce qu'est l'arbre appelé *Massoi*, et dont nous avons fait provisoirement une espèce du genre *Laurus*. Nous devons dire que cette solution serait pourtant possible, car M. Lesson aîné nous a raconté, depuis que notre article du Dictionnaire est écrit, qu'il avait rapporté un échantillon en fleur de cet arbre, qu'il avait remis à M. Kunth, botaniste prussien, à cette époque à Paris pour la publication des *Nova genera et species* du voyage de M. de Humboldt. Au surplus, on trouve l'écorce du Massoi dans quelques drogueries à Paris, sous le nom d'*écorce de sassafras*, qui n'est pas celle de ce nom indiquée par M. Guibourt (*Hist. abr. des drogues simples*, I, 590). Or, celle dont nous parlons est très épaisse et exactement semblable, pour la couleur et l'odeur, à celle que nous a remise M. Lesson. Ce n'est donc que par conjecture qu'on l'a nommée ainsi. On n'en fait aucun usage en pharmacie. M. Guibourt croit que la sienne appartient au *L. pichurim*, dont le fruit porte parfois le nom de *Noix de sassafras*, et l'écorce celui d'*écorce de sassafras*. L'écorce de Massoi pourrait servir à préparer la liqueur de table si estimée des Chinois.

L. nobilis, L. A Saint-Malo, les Lauriers viennent en pleine terre et sont magnifiques.

Maingral. Sur l'extrait et l'huile de laurier (*Journ. de pharm.*, XXI, octobre 1835).

L. persea, L. (*Persea gratissima*, Gaërtn.). Le noyau ou graine pèse de 5 à 6 onces, et jusqu'à 8 et 9 ; le fruit depuis 12 onces jusqu'à une livre et demie. M. Avequin, pharmacien à Saint-Domingue, a donné une longue et minutieuse analyse de ce fruit et de son noyau.

Avequin. De l'Avocat et de sa graine (*Journ. de chim. med.*, VII, 467. — 1831).

L. (Oreodaphne) *pichurim*, Herbier de Berlin.

Sthamer (B.). Sur les matières grasses contenues dans les *Pichurim* (*Annuaire de chimie*, 1846, p. 541).

L. sassafras, L. (*Sassafras officinale*, Nées). L'huile essentielle de Sassafras, placée à une température de 40° Fahrenh. pendant douze ou quatorze heures, forme des cristaux qui, étant exposés à la chaleur, fondent et redeviennent de l'huile pure (*Lond. med. and surgic. Journ.*, VII, 2501.—831). Il faut, au sujet de ce Laurier, consulter la note de la page 63 du t. IV du Dictionnaire, et l'article *L. massoi*, p. 60 du même volume.

Saint-Evre. Recherches sur l'huile essentielle de Sassafras (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. royale des sc.*, XVIII, 705. — 1844).

LAVA MANI. Nom toscan du *Galega officinalis*, L. (III, 323).

LAVANDE MALE. *Lavandula spica*, L. (IV, 71).

— VULGAIRE OU FEMELLE. *Lavandula vera*, DC. (IV, 72).

*LAVEMENTS.

Nous avons vu à *Cataplasmes*, p. 152 de ce Supplément, que M. Guillon conseille d'en faire parvenir dans le rectum à l'aide de la seringue, en les tenant plus mous que de coutume, pour combattre les cas d'inflammation, de rétrécissement, de spasme, etc., de l'intestin. Il nous semble qu'ils conviendraient surtout dans les constipations.

Pilancier. Considérations médicales sur l'utilité des diverses injections nommées clystères. Paris, 1835, in-4 (Thèse). Son auteur l'a dédiée *à tout le monde*.

*LAWSONIA. Le *L. inermis*, L., est la même plante que le *L. spinosa*, L., et ces deux végétaux ne diffèrent pas du *L. alba*, Lam., qu'on trouve à Amboine, où les habitants le nomment *Alcanna* (d'Urville, *Voyage au pôle sud*, V, 426).

LAZA. Herbe du Congo qui empêche le cuivre de se couvrir de vert-de-gris (Douville, *Congo*, III, 47).

LAYONG-LAYONG. Nom de la Salangane, *Hirundo esculenta*, L., à Sumatra (III, 511).

LEBARKH. Synonyme de Lebakl, *Balanites Ægyptiaca*, Delile (I, 537).

LECHUGUANA. Nom d'une guêpe qui donne un miel sirupeux au Brésil. Voyez *Miel* (IV, 420).

*LECYTHIS. Ajoutez : Les semences de plusieurs espèces de ce genre donnent une huile qu'on dit aphrodisiaque. On en prépare des émulsions émollientes dont les naturels usent dans les affections catarrhales, etc. (Martius, *Syst. mat. med. br.*, 18). Le bois très dur de la plupart des espèces de ce genre sert à faire des meules pour les sucreries.

LEDEN. Radical arabe de *Ladanum* (Voyez ce mot, IV, 16) ; de même que Lédou, qui a été appliqué à plusieurs autres végétaux.

LEEN-GAO. Nom chinois du *Nymphæa lotus*, L. (IV, 641). On le nomme encore *Kien-loa* dans ce pays.

LEG ou LEQ. Variété de vanille. Voyez *Vanilla* (VI, 842).

LEICHE. *Squalus americanus*, Gmel. (VI, 517).

LEITERA. Nom que porte au Brésil l'*Euphorbia papillosa*, A. Saint-Hil. (III, 187).

*LEMNA. La lentille d'eau, sans distinction d'espèce, est indiquée par Grushuis dans son Mémoire sur les suppurants, comme propre à faire des cataplasmes émollients (*Prix de l'Ac. de chir.*, II, 342). M. Cheminais dit que le *Lemna* est propre à dissondre le sang caillé, infusé dans du vin blanc (notes du *Botanicon parisiense* de Vaillant, p. 115).

LENIENTIA. Nom latin des *Adoucissants* (I, 79).

LEONINA HERBA. Nom que portent les Orobanches dans quelques vieux auteurs, probablement de leur couleur rousse. Voyez *Orobanche* (V, 102).

*LEONTICE LEONTOPETALUM, L. D'après ce que nous mande M. Figari, cette plante, que nous avons reçue des îles de la Grèce, est fréquente dans le désert d'El-Arich et celui de Gazza, en Égypte. Ses tubercules radicaux servent souvent à dégraisser le drap, nous dit-il. On les emploie aussi en poudre, avec du lait, contre les hémorrhoïdes, d'après le même botaniste.

*LEONTOPODIUM, C'est le nom du *Filago leontopodium*, L., dans Dioscoride, d'après Matthiole. Voyez *Filago*, p. 301 de ce Supplément.

LÉPIDINE. Principe amer de *Lepidium iberis*, L. Voyez l'article suivant.

*LEPIDIUM. Ajoutez : MM. Cagnon et Leroux ont pensé que la saveur amère du *Lepidium iberis*, L., y indiquait une qualité fébrifuge. Ils en ont extrait un principe qu'ils appellent *Lépidine*, auquel ils attribuent cette propriété (*Compt.-rendus hebdom. des séances de l'Ac. des sc.*, décembre 1836, p. 725).

LEPTOTIS BICOLOR, Lyndl. Orchidée du Brésil, dont le fruit a l'arome du *Coumarouna odorata*, ou Fève tonka (*Ann. des sc. nat.*, XV, 62).

LEUCADENDRON. Nom du *Melaleuca leucadendron*, L. (IV, 283), dans les anciens auteurs, qui l'appliquent à plusieurs autres arbres à feuillage ou bois blancs.

LÉZARD. Nom français du genre *Lacerta* (IV, 4).

LHEBALT KAHOULE. Nom présumé celui d'une espèce de Fenouil à Alger. Voyez *Fœniculum* dans ce Supplément, p 303.

LIANE BRULANTE. Un des noms français du *Tragia volubilis*, L. (VI, 761).

— CARRÉE. Nom du *Paullinia pinnata*, L. (V, 221).

— LEJOLIFF. Un des noms du *Joliffia africana*, Delile (III, 684).

— DU VOYAGEUR. Nom français du *Vitex indica*, L. (VI, 924).

*LIBANOTIS. Ajoutez : Gesner croit reconnaître dans la plante ainsi nommée par les anciens l'*Athamantha cretensis*, L. (I, 480).

LIBBI. Nom du *Sagoutier* aux Moluques.

LIBIDIBI. C'est le nom que l'on donne dans le commerce de la droguerie a une

écorce propre au tannage, nouvellement introduite en France, et qui paraît provenir du *Cæsalpinia* (Libididia) *coriaria*, Willd.; *Poincinia coriaria*, Jacq. (V, 409).

*LICHE. C'est aussi le nom du *Squalus americanus*, Gmel. (VI, 517).

*LICHEN. Ajoutez :

L. esculentus, Pall. Ce curieux lichen, qui appartient au genre *Lecanora*, d'après Eversmann, tandis qu'Acharius le rapporte à l'*Urceolaria*, se rencontre en Perse, dans les déserts de la Tartarie, en Crimée, etc., toujours à terre, où il est porté, soit par les vents, soit par sa chute des montagnes voisines; il y forme parfois des couches de plusieurs pouces d'épaisseur. Les brebis s'en nourrissent, et les hommes en font une espèce de pain que les pauvres mangent, et regardent comme une sorte de manne que la providence leur envoie. C'est le même Lichen dont nous avons parlé dans une note de la p. 108 de notre tome IV, et qu'on n'a pas encore vu dans son lieu natal. M. Nées d'Esenbeck (T. F. L.) en a formé le genre *Spherothallia*.

Une nouvelle *pluie* de ce lichen vient d'avoir lieu, en 1845, dans le dictrict de Jenischehir, sur une épaisseur de 3 à 4 pouces. Les habitants ont pu s'en nourrir pendant plusieurs jours (comme en 1828). M. le docteur Léveillé en avait recueilli sur plusieurs points de la Crimée. (*Revue botanique*, avril 1846).

Eversmann. *In lichen esculentum Pukasii* (*Act. Acad. Cæs. leop.*, etc., XV, 11, p. 350, t. LXXVIII).

L. fagineus, L. Voyez *Variolaria* (VI, 847).

L. (Cetraria) *islandicus*, L. Cette espèce, qui ne croît pas en Islande, d'après ce que nous a rapporté M. Gaimard, est la plus importante du genre, sous le rapport de la thérapeutique, par le grand usage qu'on en fait en pâte, sirop, gelée, etc., employés dans les affections catarrhales, et même contre la phthisie. Composé de deux parties bien distinctes, une substance amère (*cetrarin* des chimistes) et une féculente, on s'adresse tantôt à l'un, tantôt à l'autre de ces principes, suivant qu'on veut obtenir des effets médicamenteux ou nourrissants de ce Lichen. On élimine le principe amer en faisant tremper vingt-quatre heures la plante dans de l'eau froide chargée d'un peu de potasse, qui le dissout; puis on la lave jusqu'à ce que l'eau ne soit plus amère ni alcaline. C'est là le Lichen nourrissant (*lichnine*) propre à faire des gelées alimentaires, dont 24 parties absorbent 76 d'eau. On peut les sucrer, les aromatiser, etc. Elles ont les vertus adoucissantes, restaurantes, etc., des autres gelées, et peuvent s'employer de même au début des affections de poitrine, dans le rhume, etc. On y associe souvent un peu d'opium pour les rendre calmantes, sédatives, ce

que l'on n'avoue pas toujours, comme on agit pour la pâte de jujube, de Regnault, etc. Comme médicament, c'est le Lichen non privé de son principe amer que l'on emploie en poudre, en tisane, en sirop, en gelée, en pâte, en chocolat. La dose est d'un demi gros de Lichen pour une pinte d'eau, édulcorée avec le sirop de gomme. Le sirop se fait avec 1/60 de lichen en poids, et la pâte avec 1/50, non privé du principe amer dans toutes ces préparations, tandis que, comme le remarque M. Bouchardat, et contre l'intention du Codex, la plupart des pharmaciens le privent de cette partie, la seule médicamenteuse (*Annu. de thér.*, 1843, 207). M. Mialhe dit qu'on a découvert de l'iode dans ce Lichen, ce qui expliquerait ses avantages dans les affections par engorgement du poumon.

Renard (L.-A.). Histoire naturelle, chimique et médicale du Lichen d'Islande, Paris, 1836, in-8.—L'ouvrage de Regnault, dont nous avons donné le titre, a eu trois éditions anglaises et deux françaises dues aussi à M. Regnault.

Lichen (Endocarpon) *miniatus*, L. Fausse orseille. Petit lichen grisâtre qui croît sur les rochers, dont la fructification est dans l'épaisseur de la croûte, et qu'on distingue au point rouge de son ostiole; il sert à la teinture; mais comme il y est moins propre que le *L. pustulatus*, L., on l'y mêle en fraude.

Lichen (Umbilicaria) *pustulatus*, L. Cette espèce de *Lichen* à expansions arrondies, d'un gris noirâtre, étant sèche, fauve étant mouillée, pustuleuse, croît sur les rochers de grès à Fontainebleau, Nemours, etc., dans les Alpes, en Auvergne, dans presque toute l'Europe. On s'en sert depuis quelques années, sous le nom d'*Orseille de terre*, pour la teinture des soies à Lyon, où on l'envoie au prix de dix sous la livre. On racle les rochers pour l'obtenir, puis on le renferme dans des sacs où il sèche, avant de s'en servir. On tire à Paris cette plante de Fontainebleau, etc.

L. (Parmelia) *physodes*, L. Cette espèce, qui croît dans nos environs, est employée par les Tartares Kirguis, mâchée et appliquée sur les plaies récentes pour leur guérison, ainsi que nous l'avons dit à *Poresma* (V, 455).

L. (Parmelia) *parietinus*, L.

Herberger (J.-E.). Traité chimique sur le lichen des murailles (en allemand), analysé par Vallet, *Journ. de pharm.*, XX, 556. — 1834).

L. (Evernia) *prunastri*, L. Forskal dit qu'il vient de l'archipel grec, en Égypte, des bâtiments chargés de ce Lichen, qu'on nomme au Caire *Chamir*. On le réduit en poudre, et lorsqu'il est un peu aigri, on l'ajoute à la farine qu'on emploie pour faire le pain azyme, ce qui lui donne un goût que les Turcs aiment. On emploie au

même usage le *L. furfuraceus*, L.; mais il en arrive bien moins que du *L. prunastri* (*Extrait du voyage dans la Russie méridionale* par Demidoff, p. 148).

L. (lecanora) *parellus*, L.

Analyse chimique de la *Lecanora parella* (*Revue scientif.*, XXIII, 45. — 1845).

L. (Sticta) *pulmonarius*, L.

Breynius (J.). *De musco pulmonario* (*Misc. cur. nat.*, 1672, 511).

L. (Cladonia) *rangiferinus*, L. Il n'y a pas que les Rennes qui se nourrissent de ce lichen; nos moutons en mangent, et ceux de Sologne savent bien le chercher l'hiver sous la neige; mais les mérinos n'en veulent pas. Les animaux mangent la plupart des Lichens rameux, comme les *Lichen coccifcrus*, *fraxineus*, *pixidatus*, *usnea*, etc. En Laponie, les rennes grattent aussi la neige pour déterrer les lichens; mais, lorsqu'elle est trop gelée, ils mangent les usnées qui pendent aux Sapins (*Voy. de Regnard*, I, 127). Les hommes dans ce pays pourraient aussi s'en nourrir, et certes ils y trouveraient plus de substance alimentaire que dans l'écorce d'arbres, dont ils mêlent la poudre à leur farine. Au Japon, d'après Kempfer, les habitants mangent plusieurs Lichens de cette section.

L. (roccella) *roccella*, L. Cette espèce est figurée *Flore médicale*, V, 259. Sous ce nom, Linné paraît avoir confondu trois plantes, fort voisines à la vérité: 1° le véritable, qui est le *Roccella tinctoria*, Achar., qui croît surtout dans la région méditerranéenne, et qui a probablement servi autrefois pour faire la pourpre des anciens; 2° le *Roccella phycopsis*, Ach., qui est abondant sur les côtes de l'Océan, en Bretagne, etc., où il remplace le précédent; 3° le *Roccella purpura-antiquorum* (Bory, *Dict. classiq. d'hist. nat*, XIV, 630). Suivant ce botaniste, il croît en Espagne, à Madère, à Alger, en Crète, aux Baléares, en Provence, etc, et c'est avec lui que les anciens fabriquaient leur pourpre. Il assure que c'est de lui que parle Pline, lib. XXVI, Cap. X, lorsqu'il dit : *Phycos Thalassion tertium crispis foliis quò in Creta vestes tinguntur ct Alga crispa in Creta*. C'est avec ce Lichen qu'on fabrique l'Orseille des Canaries, des îles Madère, de Porto-Santo (*Voyage aux îles Fortunées*, c. V, p. 308), que Bory regarde comme la pourpre de Tyr des anciens qu'on allait chercher aux îles Elysiennes des Phéniciens, mentionnées dans Ézéchiel (*cap.* XXVI, *verset* 7) (Bory, *Botanique* du Voyage en Morée, p. 310).

L. (Evernia) *vulpinus*, L. M. Babert en a extrait une subtance particulière, de couleur jaune, qu'il appelle *Vulpine* (*Journal de chimie médicale*, VI, 696).

Au congrès médical de Stuttgard de 1834, le docteur Nardo a entretenu l'assemblée des vertus médicinales des *Sphærroccus utricularis* (*Mucor furfuracens*, L.?). Nous n'avons aucun détail à ce sujet.

Rochleder et Heldt, Recherches sur quelques espèces de lichens (*Annuaire de chimie*, 1845, 446). — Knop. Recherches chimico-physiologiques sur les lichens (*id.*, p. 449).

Lichen de Ceylan. Nom que porte dans la droguerie le *Fucus* (sphærococcus) *lichenoïdes*, L. Voyez *Fucus* dans ce Supplément, p. 312.

*LICHENÉES. Les lichens forment une classe nombreuse et importante parmi les végétaux; ils recèlent une quantité considérable de fécule, ce qui les rend nutritifs pour les animaux et les hommes; quelques uns contiennent un principe amer qui les fait prescrire contre les fièvres, les affections catarrhales. Enfin quelques autres ont un principe tinctorial bien connu des anciens et des modernes. Leur abondance est extrême, surtout dans les régions froides, polaires, pendant l'hiver, après les pluies. C'est une ressource alimentaire abondante pour ces régions désolées, comme les champignons dans les contrées tempérées du globe, etc., avec cette différence qu'il n'y a pas de Lichen nuisible.

Hoffmann (G.-F.). Son ouvrage latin sur les lichens a été traduit en français. Lyon, 1787, in-12. — Schunck (E.). Note préliminaire sur quelques substances des lichens qui fournissent les matières colorantes (*Journ. de pharm. et de chim.*, 1, 206. — 1842).

Lichtfield (Eaux minérales du comté de). Voyez l'article *Connecticut* (II, 392).

Licti. Arbre commun au Chili, dont l'ombre fait enfler le corps de ceux qui dorment dessous. Le *Pelboqui* en est le remède (*Abr. des Voyages*, XII, 95).

LIEU (Changement de). Ce moyen a été considéré comme exerçant une action thérapeutique utile dans plusieurs circonstances. Pas de doute qu'il ne faille fuir un lieu malsain, où règnent des épidémies graves, des maladies dangereuses, fréquentes, où des accidents physiques peuvent passagèrement compromettre la santé, etc., ainsi que nous l'avons dit dans ce Supplément, page 19, à *Air natal*. Le séjour dans un air plus pur, à la suite de maladies, dans leur convalescence, est recommandé avec juste raison par les médecins pour le rétablissement des forces et des fonctions digestives. A l'automne, certains lieux sont le foyer de fièvres intermittentes, dont il est bon de s'éloigner si on le peut. Au printemps, certains autres deviennent le siége de maladies inflammatoires qu'il faut fuir aussi. Il y a des personnes qui ne conservent leur santé qu'en passant l'hiver dans les pays chauds, et celles qui habitent ces derniers qu'en allant respirer le frais des montagnes dans les chaleurs de l'été. On voit des maladies guérir par le seul changement de lieu; telles sont quelques

fièvres intermittentes, des diarrhées chroniques, certains scrofules que l'air de mer améliore; la tendance à la phthisie, qui se trouve combattue par celui des hautes montagnes, puisque, d'après le docteur Bertrand, on n'en voit pas au Mont-Dore. Certains tempéraments ne peuvent se faire à telle ou telle localité, et les sujets qui en sont doués sont obligés de les quitter, s'ils veulent conserver leur santé. Par exemple, la céphalalgie, si fréquente à Paris et dans l'air épais des grandes villes, se dissipe par l'habitation des champs, etc. Quelques individus ont besoin de changer d'habitation, de lieu, de sites, etc., sans cesse.

Le docteur Clarke a écrit un traité sur ce point d'hygiène médicale, dont on peut lire un extrait, *Revue médicale* de juillet 1836, p. 108.

LIÈVRE MARIN. *Blennius lepus*, Lacép. (I, 615).

*LIGATURE. Ajoutez : Le docteur Négrier a indiqué de lier le bras du côté où une hémorrhagie nasale a lieu pour l'arrêter (*Gazette des hôpitaux*, octobre 1842).

Alberti (M.). *Diss. de ligaturæ usu medico*; responsit J.-L. Wancke. Halæ, 1747, in-4.

LIGGIA (Eaux de). Elles sont situées sur la rive méridionale du golfe de Smyrne, sur la route de Clazomène; elles ont 56 degrés centigrades de température, point de saveur, et ne fournissent à l'analyse qu'une petite quantité de carbonate de fer. Ces sources sont situées dans un très beau pays, mais sans culture et presque sans habitants. On y a fait des réparations depuis quelque temps (*Voyage du duc de Raguse*, II, 196).

*LIGNITE. Le docteur Lucas, de Vattin, près de Hall, emploie l'huile de lignite contre la goutte. Le docteur Thaër, qui a fait connaître cet emploi, prescrit des pilules de 2 grains, dont on prend six à huit par jour, composées de 30 parties huile de lignite, autant de sulfure noir d'antimoine et de douce-amère. et de 8 d'oliban, dont on continue l'usage au-delà de trois mois; au bout de huit à quinze jours, on éprouve une augmentation notable d'appétit et bientôt un bien-être notable (Bouchardat, *Annu. de thérapeut.*, 1844, 64). Ce remède est connu en Allemagne sous le nom de *pilules de Thaër*.

*LIGNUM PAPUANUM. Nous avons dit à ce nom que c'était l'*Altingia excelsa*, Norh.; mais la figure de Rumphius (*Amboine*, II, p. 157, f. 12) n'est ni l'*Altingia excelsa* ni le *Canarium commune*, ainsi que quelques auteurs le veulent, car elle représente un végétal à fleurs en ombelle simple, figuré pl. 47 du même volume, et non nommé.

LIGNUM VISCI QUERCINI, Offi. Bois du *Loranthus europæus*, L., d'après Savi. Voyez *Loranthus* (IV, 145).

LIGULARIA. C'est le nom de l'*Euphorbia neriifolia*, L., dans Rumphius. Voyez *Euphorbia* (III, 184).

LIGUSTRINE. Nom donné par M. Potex à une substance qu'il a découverte dans l'écorce du *Ligustrum vulgare*, L. Elle est en masse jaune, extractiforme, hydroscopique, et retenant fortement quelques traces d'acétates et de matière mucoso-sucrée, soluble dans l'alcool et l'eau, mais insoluble dans l'éther et l'alcool absolu; les sels métalliques et les alcalis ne la précipitent pas; avec l'acide sulfurique, on obtient sur-le-champ une coloration azurée très belle et d'un bleu d'indigo intense, quand la ligustrine est concentrée, ce qui n'a pas lieu avec l'acide sulfurique faible et étendu d'eau (*Journ. de chim. méd.*, V, 171, 2e série — 1839).

LILACINE. Principe amer cristallisé que M. Alphonse Milet a obtenu des feuilles et surtout des fruits verts du lilas. Il se présente en houppes formées de petites aiguilles, légères, semblables à de la méconine; mais si on en laisse évaporer spontanément une solution faite à froid, elle cristallise en prismes quadrilatères à sommet dihèdre. Sa saveur est amère, franche, à peu près comme celle des sels de quinine; il est insoluble dans l'eau et les acides, si ce n'est dans l'acide acétique chaud. On n'a aucune donnée sur sa valeur thérapeutique (*Journ. de pharm. et de chim*, I, 25—1842). Voyez *Syringa vulgaris*, L. (VI, 620).

LILAG. Un des noms persans du Lilas, *Syringa vulgaris*, L. (VI, 620).

*LILAS DES ANTILLES. *Melia sempervirens*, L. Voyez ce Supplément à *Melia*.

*LILIUM.

L. camschatcense, L. Cook, dans son troisième voyage, signale les bulbes de cet ognon, qui ont, dit-il, la grosseur de l'ail, composés de bulbilles granulées, comme servant de nourriture au Kamchatka; on les fait cuire, et il prétend qu'ils ont la saveur du salep (*Abr. des Voyages*, XXIII, 372). Krusenstern les a également vu servir de nourriture dans ce pays (*Voyage*, II, 314), ce que Buffon avait déjà annoncé dans ses écrits. D'après un passage de l'*Abrégé des Voyages* (XVI, 355), on les mange aussi en Sibérie, pilés avec les baies du *Rubus chamæmorus*, L., après avoir fait cuire ce mélange.

LILIUM CONVALLIUM. Nom officinal du *Muguet*. Voyez *Convallaria* (II, 398).

*LIMAX. Les limaces des jardins sont à Paris au nombre de trois : la rouge, qui habite surtout dans les allées couvertes des parcs et qui est très grosse; la noire, qui, lorsqu'elle est petite, ressemble à une sangsue; et la grise, la plus commune de toutes. Ces deux dernières n'ont pas le quart du volume de la rouge, et

se trouvent autour des plantes, sous les feuilles et s'enfoncent en terre l'hiver et dans les chaleurs du jour; pour cela il faut que celle-ci soit meuble, car il n'y a pas de limaces dans les terrains battus. Elles sortent après les pluies douces, chaudes, par le temps sombre, la nuit, et elles détruisent les jeunes plantes et dévastent les cultures. On les prend à la fraîche et on les écrase, mais leur destruction est difficile, à moins qu'on ne les prenne au premier printemps avant leur complet développement à l'aide de feuilles fraîches de salades, de choux, etc., qu'on place sur les plantes qu'elles viennent ronger. A cette époque, la plupart sont très petites, ce qui prouve qu'elles ne vivent qu'un an, et on en tue par centaines tous les matins, de manière à en être délivré pour le restant de l'année, ce qui ne peut avoir lieu que pour un terrain de peu d'étendue. On prend en même temps et par le même appât de très petites coquilles, la plupart du genre *Helix*, qui se nourrissent de feuilles et même de fleurs plus tendres encore, et qui causent également du dommage dans les jardins. Quant aux gros helix des jardins, avec de la patience on parvient à s'en délivrer en les écrasant. L'emploi de ces animaux, comme mucilagineux, est peu répandu; cependant leur propriété comme adoucissants est réelle et non assez utilisée. Comme cosmétique, en lotions, on en retire également des avantages pour adoucir la peau, etc.

Cuvier (G.). Mémoire sur la limace (*limax*) et le limaçon (*helix*) (*Ann. du Mus.*, VII.—1806).

LIMESTONE (Eaux de). Près de cette ville, dans l'état de l'Ohio, Amérique septentrionale, il y a une source d'eau minérale sulfureuse, d'un goût désagréable, dont on fait un assez grand usage (Montulé, *Voyage*, I, 226).

LIMEUM. Sorte de poison dont les Gaulois se servaient pour empoisonner leurs flèches, d'après Pline (lib. XXVII, c. 2). On croit que c'est le suc du *Ranunculus thora*, L., qu'ils employaient à cet usage; d'autres y ont vu le suc du *Napel*, de l'*OEnanthe crocata*, L., de l'*Ellébore noir*, etc. Il est remarquable qu'avant l'invention de la poudre à canon, la plupart des peuples non civilisés empoisonnaient leurs flèches, afin d'accroître le nombre des morts de leurs ennemis.

LIMMER (Eaux minérales de). Voyez l'article *Meinberg* (IV, 282).

LIMON VERT PÉTRIFIÉ DE LA RIVIÈRE DES AMAZONES. Voyez *Jade* (III, 668).

*LIMONIA TRIFOLIATA, L. Ajoutez : Au Japon, où ce végétal se nomme *Tsi* et *Karataz-banna*, on fait sécher l'écorce du fruit, et

on en prépare, mêlée avec d'autres substances, un médicament appelé *ki-kokun*, d'après Kœmpfer.

Lingo. Liane de Madagascar, dont la racine et l'écorce servent à teindre le fil en jaune et en rouge (Rochon, *Voyage*, 279).

Lingoa. Un des noms malais du *Pterocarpus indicus?* (d'Urville, *Voyage de l'Astrolabe*, V, 465).

*LINUM. Ajoutez :

Les semences du *Linum usitatissimum*, L., se mettent en poudre à l'aide de moulins particuliers: aussi les pharmaciens et les herboristes ne préparent-ils pas cette farine. Elle est souvent mélangée de son, de farines de maïs, d'orge, ce qui, pour l'emploi le plus commun, ne nuit pas beaucoup à son effet et permet de la donner à meilleur marché; on l'altère avec de la sciure de bois ou de la poudre de tourteaux de lin dont on a tiré l'huile. On assure qu'on use à Paris 350,000 kilog. de graines de lin entière ou en poudre, dont une bonne partie se tire du Nord, surtout de Riga. Gesner dit que l'huile de lin fraîche est excellente à boire dans la pleurésie.

Lion marin. *Phoca leonina*, L. (V, 266).

Liqueur anodine végétale. Voyez *Éther* (III, 170).

— fumante de Boyle. Voyez *Soufre* (VI, 482).

— des Hollandais. Un des noms du gaz oléifiant, ou *Hydrogène percarburé*, Voyez *Hydrogène* (III, 561), et ce Supplément, p. 321, à *Gaz hilariant*.

— probatoire d'Hahnemann. Voyez *Soufre* (VI, 473).

*LIQUIDAMBAR. Ajoutez :

L. orientale. Au sujet du *Rosa molla*, cité à cet article, consultez ce nom (VI, 114). Il ne produit pas le Styrax officinal ou liquide, mais une sorte de baume appelé *Rosa mala*, voisin du Styrax liquide.

L. styraciflua, L. Il se trouve au Mexique, à la Vera-Cruz, dans les régions dont la température moyenne ne s'élève que de 17 à 19 degrés centigrades ; il se trouve aussi dans plusieurs provinces de l'Amérique septentrionale. M. Rey, de Montpellier, a proposé de purifier le Styrax au moyen du filtre à beurre de cacao, c'est-à-dire au moyen d'un entonnoir placé dans un bain-marie (*Ann. de Montpell.*, 1805, p. 327). M. Bouillon-Lagrange a donné aussi un procédé pour sa purification (*Journ. des pharmaciens*, in-4°, p. 209). On trouve une analyse du Styrax liquide dans le *Journ. de pharm.* (XVII, 339), où on signale une substance particulière appelée *Styracine* (Voyez ce mot, VI, 568), déjà observée. Comme le baume de copahu a une saveur très désagréable, le docteur Lhéritier a proposé de le remplacer par le styrax liquide dans le traitement des blennorrhées et de la leucorrhée où il offre,

suivant lui, les mêmes avantages (*Bull. de thérap.*, octobre 1833). Il emploie le baume en y ajoutant s. q. de poudre de réglisse, pour en faire des bols, dont on donne 6 à 12 par jour. Depuis la découverte de la solidification du copahu par la magnésie, cette substitution a moins d'importance.

Le Liquidambar, car on donne le nom de l'arbre au suc qui s'en écoule, et ce nom devrait être préféré (ou celui de copahu), pour ne pas être confondu avec celui de *Storax* (qui provient du *Styrax officinale* (VI, 568), est très liquide en sortant du tronc, et s'appelle *Huile de liquidambar;* il prend ensuite la consistance sirupeuse qu'on lui connaît dans le commerce, puis il se dessèche, perd alors presque toute son odeur, et acquiert de l'amertume (Guibourt). Ces trois formes ont souvent fait croire à trois produits différents.

LIRIO-BANADO. Nom d'un *Amarillys* de l'Amérique du Sud. Voyez ce nom dans ce Supplément, p. 33.

LIRIODENDRINE. Principe alcaloïde de l'écorce du *Liriodendrum tulipifera*, L. découvert par Emmet, dont on peut lire le long détail dans le *Journal de pharmacie*, tome XVII, p. 400.

M. Bouchardat a donné plus récemment une analyse chimique de cette écorce, dont les conclusions sont qu'elle renferme de l'huile essentielle, du piperin, une résine molle, un alcali végétal, du tannin, de la pectine, de la gomme, du ligneux, etc. (*Bull de thérap.*, XIX, 248).

*LIRIODENDRUM TULIPIFERA, L. Ajoutez : A la suite de son travail d'analyse cité dans l'article précédent, M. Bouchardat dit que, contre les fièvres intermittentes, il faut donner la poudre de l'écorce de Tulipier à la dose de un gros à un gros et demi par jour; l'extrait alcoolique à celle de 18 grains ; il préfère à ces deux préparations le vin de Tulipier, fait avec l'écorce infusée dans partie égale d'alcool, auquel on ajoute du vin blanc, sept ou huit fois le poids de l'infusion alcoolique (*Bull. de thérap.*, XIX, 248). Le Tulipier est assez fréquemment cultivé en pleine terre chez nous, pour suffire aux besoins de la pharmacie ; reste à savoir s'il aura les mêmes propriétés que dans son pays natal, l'Amérique septentrionale.

Cubières (S.-L.-P.). Histoire du Tulipier. Paris, 1800, in-8. — Bouchardat. Recherches sur l'écorce du Tulipier (*Annu. de thér.*, 1841, p. 75).

LIS BLANC, LIS VULGAIRE. *Lilium candidum*, L. (IV, 116).

LISARY, synonyme d'*Alysari*. Nom de la Garance. Voyez *Rubia* (VI, 125).

LISERON ÉPINEUX. Nom français du *Smilax aspera*, L. (VI, 374).

*LITHONTRIPTIQUES. Le lithontriptique le plus ordinaire est le bicarbonate de soude étendu dans beaucoup d'eau, 18 grains

par litre, et comme les eaux de Vichy en contiennent plus, M. Bouchardat, qui donne cette formule, assure qu'elles sont trop actives. Suivant lui, les grands buveurs d'eau n'ont jamais la pierre, et ce liquide serait le meilleur des lithontriptiques (*Annu. de thér.*, 1842, 203). Il y joint le régime végétal, parce que l'azote fait prédominer l'acide urique dans les urines, prédominance qui est, au surplus, la condition la plus ordinaire des calculeux.

Le bicarbonate de soude, administré trop abondamment dans des liquides peu étendus, et en donnant des aliments trop animalisés, change de suite la nature des urines alcalines. A la vérité, d'acides elles deviennent alcalines; mais, au lieu de déposer de l'acide urique, elles déposent du phosphate de chaux, du phosphate ammoniaco-magnésien, et même du carbonate de chaux (*idem*, 203).

La Magnésie a été également préconisée comme un bon lithontriptique. Voyez plus bas, p. 448, *Magnésie*.

Le suc gastrique a été présenté par M. Millot comme propre à fondre les calculs vésicaux. On l'obtient à l'aide d'une ouverture faite à l'estomac sur les animaux, suivant la méthode indiquée par M. Blondebat (*Recherches relatives à l'action spéciale du suc gastrique sur les calculs vésicaux*, Compt.-rend. hebdom. des séanc. de l'Acad. des scienc., XVII, 785, 9 oct. 1843). L'urine des diabétiques a été signalée comme capable de dissoudre certaines concrétions urinaires; il paraît qu'elle ne dissout que le mucus qui les imprègne, mais ils se désagrègent plus facilement ensuite. C'est en injectant le suc gastrique et ces urines dans la vessie des calculeux qu'on peut agir sur les pierres qu'elle renferme.

M. Ure recommande comme le meilleur dissolvant de l'acide urique le boro-tartrate de potasse, d'après la remarque de Liebig que, chez les habitants des bords du Rhin, qui font usage des vins légers de ce pays, abondants en tartre, l'affection calculeuse est inconnue (*Annu. de thér.*, 1843, 145).

Bohl (J.-C.). *Dissertatio exhibens medicamenta lithontryptica anglicana revisa.* Kœnigsberg, 1741, in-4. — Blackrie. Recherches sur les remèdes capables de dissoudre la pierre, etc., traduit de l'anglais par Guilbert et Bourru. Paris, 1775, in-8. — Bouchardat. Des lithontriptiques en général, etc. (*Annu. de thérap.*, 1842, 199). — Payen. Note sur le principe actif du suc gastrique (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. royale des sc.*, XVII, 654. — 1843). Voyez plusieurs ouvrages sur les lithontriptiques, cités en note de la page 35 du tome VI de notre Dictionnaire.

*LITHOSPERMUM. Ajoutez: Les espèces de ce genre ont des fruits qui contiennent beaucoup de carbonate calcaire, d'après M. Lehante (*Journ. de pharm.*, XIX, 313), ce qui explique leur dureté, et leur apparence pierreuse. Voyez *Orcanette* (V, 89).

LITOPHYTES. Section des *Polypiers*. Voyez ce dernier nom (V, 436).

LITORNE. *Turdus pilaris*, L. (VI, 790).

LITSÆA. Voyez sur les espèces de ce genre les mots *Dawul kurundu* (II, 603) et *Laurus* (IV, 53, 58, 59, 60 et 66).

LIUTO. Sorte de Lis du Chili, dont l'ognon réduit en farine blanche sert à préparer des pâtes, etc. (*Abr. des Voyages*, XII, 94).

LOBACKH. Un des noms du *Persea*, *Laurus persea*, Jacq. (IV, 64).

LOBALO. Plante de la famille des labiées, employée en infusion (conjointement avec le *Boinfal* et la racine de *Dongour*) pour guérir la fièvre chez les Iolofs, d'après le docteur Busseuil (*Notes manuscrites*). Nous ignorons le nom scientifique de ces deux végétaux.

*LOBELIA. Ajoutez : De tous les faits recueillis sur le *Lobelia inflata*, L., il résulte, suivant le docteur Noach, de Leipsick, qu'il agit d'une manière spéciale sur le système nerveux pneumo-gastrique, et que, par suite, il jouit d'une influence remarquable sur la membrane muqueuse des bronches. Ce végétal s'est acquis en Allemagne une grande réputation pour le traitement de l'asthme spasmodique (*Journal de chimie et de pharmacie*, I, 454, deuxième série). Il paraît jouir de propriétés vraiment spécifiques dans les affections de cette nature. D'après les observations de M. le docteur Ellioston, dans deux cas d'asthme spasmodique, dont les accès étaient très violents, 20 à 30 gouttes de teinture alcoolique de *Lobelia inflata* dans suffisante quantité d'eau distillée, en trois fois dans la journée, eurent un succès rapide, et les accès disparurent complétement au bout de trois jours. Cette plante est utile dans les cas de bronchite chronique, d'aphonie, de toux nerveuse, de coqueluche, etc., en général dans les maladies des bronches et du larynx. On l'a même administrée dans les convulsions, le tétanos, la danse de Saint-Guy, etc. (*The Lancet*, 23 février 1833). Il faut que les maladies soient purement nerveuses pour que la Lobélie y soit utile, et son effet bienfaisant se manifeste parfois au bout de quinze à vingt minutes. Suivant les médecins anglais, aucun médicament n'est aussi utile dans l'asthme que ce végétal. Les Indiens fument le *Lobelia inflata* comme du tabac, ce qui est une bonne manière de l'administrer, car cette fumée est très douce. On prépare une teinture avec ses feuilles au moyen de l'alcool, et une avec l'éther. Celle-ci ne se donne qu'à la dose de 7 à 8 gouttes, tandis qu'on peut aller jusqu'à un gros avec l'autre. Cette plante triennale est d'une saveur âcre et porte au vomissement si on la tient quelque temps dans la bouche. On la cultive dans quelques jardins d'amateurs chez nous.

Suivant le docteur Rufz, le *Lobelia inflata*, L., n'est nullement

vénéneux (*De l'empoisonnement pratiqué par les nègres*, p. 139). Sigmond. Sur les propriétés des *Lobelia inflata* et *syphilitica* (*Journ. de chim. méd.*, IX, 587. — 1833).

LOBÉLINE. Colhoun donne ce nom au principe actif du *Lobelia inflata*, L., qui réside dans une matière molle, presque fluide, ressemblant, par ses propriétés physiques, à la *Nicotine* de Berzélius. Sa saveur est celle de la plante et pique vivement la gorge. Ce corps est très soluble dans l'alcool, à peine dans l'éther, qu'il ne teint même pas. Le charbon ne peut le décolorer entièrement. La Lobéline forme des sels avec les acides. Le tartrate est déliquescent. Ils peuvent être obtenus cristallisés et offrent la saveur de la Lobéline à un haut degré (*Journ. de chim. méd.*, X, 467, d'après le journal pharmaceutique de Philadelphie de janvier 1834).

LOBLOLLY. Nom d'une sorte de gruau de maïs à la Barbade.

LOCASTE. Fruit comestible à la Barbade (*Abr. des Voyages*, VII ? 70).

LOCUSTE. Arbre de Sierra-Leone qui porte des paquets de cosses, dont les jeunes nègres se nourrissent (*Abr. des Voyages*, II, 117).

*LODOICEA SECHELLARUM, Labill. C'est en 1759 qu'on découvrit pour la première fois l'arbre qui porte le *Coco de mer*; et avant cette époque il n'était pas rare de vendre un de ses fruits 10,000 fr., sous le nom de *Nux medica*, à cause de sa rareté et de sa prétendue propriété d'être le remède de tous les poisons. On le nomme encore *Nux indica* (Rochon, *Voyage à Madagascar*, p. 322). Son amande est réputée aphrodisiaque.

*LOESCH, LOUESCH. Voyez *Louèche* (IV, 148).

LOEGTAN. Un des noms indiens de la *Coque du Levant*. Voyez *Cocculus* (II, 330), et *Cocculus*, p. 187 de ce Supplément.

*LOLIUM. Ajoutez : Le docteur Bailleul a publié un cas d'empoisonnement par l'Ivraie sur de pauvres gens qui avaient fait du pain, où il entrait en grande quantité. D'après Parmentier, les accidents causés par l'Ivraie sont d'autant plus à craindre que l'eau de végétation est plus abondante, de sorte que moins les graines sont mûres, et plus elles sont nuisibles. Il croit donc qu'en les exposant à la chaleur du four, elles pourraient être alimentaires (Peuchet, *Botanique appliquée*, I, 128). D'autres pensent que c'est la fermentation qui y développe le principe délétère.

LONG-YEN. Nom d'un fruit comestible de la Chine, probablement celui de l'*Euphoria longana*, Lam. (III, 191).

LONICERA. Il y a dans le *Pen-tsao*, livre chinois sur les plantes, à l'article *Plantes grimpantes*, un long article sur un vin préparé avec les baies d'un chèvrefeuille. Serait-ce avec celles noirâtres du *L. japonica*, qu'on cultive maintenant dans nos jardins, à cause de l'odeur suave de ses fleurs?

LONS-LE-SAULNIER (Eaux de). M. Chevallier dit qu'on a

signalé du Brome dans les eaux salines de Lons-le-Saulnier (Jura) (*Bull. de l'Ac. roy. de méd.*, II, 740).

LOOSE-STRISE. Nom anglais du *Lysimachia vulgaris*, L. (IV, 171).

*LOTOS ou LOTUS. Hérodote dit qu'il y a dans la Libye, du côté de la mer, un peuple qui se nourrit de Lotos, fruit qui ressemble à celui du Lentisque (c'est sans doute de la Pistache qu'il veut parler), aussi agréable à manger que la datte, et dont on fait aussi du vin (tome III, 362, de la traduction de Larcher). Le voyageur Burckhard nous apprend que le fruit du *Lotos* nourrit les Arabes de Médine pendant plusieurs mois; il mûrit en mars et remplace les dattes. Il y en a de grands tas, dit-il, dans les marchés. Pour lui, le Lotos est le fruit du *Rhamnus lotus*, L. (*Zizyphus lotus*, Lam.) ou celui du *Rhamnus zizyphus*, L. (*Zizyphus vulgaris*, Lam.) qui tous les deux font partie du genre *Zizyphus* et donnent des fruits comestibles. Voyez *Zizyphus* (VI, 1009).

LOTUS, synonyme de *Lotos*. Ce nom s'applique aussi à plusieurs espèces des genres *Nymphœa* et *Nelumbium*.

— BLANC. *Nymphœa lotus*, L. (IV, 641).

— BLEU. *Nymphœa cerulœa*, Savigny (IV, 641).

— ROSE OU SACRÉ. *Nymphœa nelumbo*, L. (IV, 642).

LOU. Un des noms du *Benjoin* dans l'Inde.

LOUAN-JOVY. Nom de l'encens à Java.

*LOUESCHE (Eaux de).

Foissac. Notice sur les propriétés médicales des eaux de Louesche. Paris, 1836, in-8.

*LOUP DE MER. C'est encore le nom du *Perca punctata*, L. (V, 237).

LUB. Nom de pays du *Gadus brosme*, Gmelin (III, 317).

*LUCET. Ajoutez : Molina dit que le Lucet des Malouines est l'*uguy*, *Mirthus uguy*, Mol.; mais, d'après l'observation des botanistes français d'Urville et Gaudichaud, ce mirthe ne se trouve pas aux Malouines, mais bien le *Mirthus nummularifolius*, Cavanille (ce dernier a même écrit une notice sur ce végétal). On l'y appelle *Lucet musqué*, *Lucet muscat*, *Lucet de Bougainville;* quelques uns les ont confondus ensemble. Ce nom de Lucet vient de celui que portent chez nous les fruits du *Vaccinium myrtillus*, L. (VI, 825), dont ils ont la forme et le volume.

LUCHON (Eaux de). Voyez *Bagnères de Luchon* (I, 526).

LUCULI-SWA. Voyez *Luculia*.

LUCULIA GRATISSIMA, Sweet. Arbre des Indes, où on le nomme *luculi-swa*, dont l'écorce est regardée comme une sorte de Quinquina, et qui fait partie des Cinchonées de M. De Candolle.

*LUCUMA. Ajoutez : Le *L. serpentaria*, Kunth, plante de Cuba, où elle est appelée *Sapote de coulcuvra*, doit son nom trivial à ses propriétés anguisides. On ne laisse aujourd'hui dans le genre *Achras*

que l'*A. sapota*, L. Tous les autres appartiennent au genre *Lucuma*.

Lucumo. Voyez *Lucuma* (IV, 154).

Luffa. C'est aussi le nom du *Momordica luffa*, L., en Égypte (IV, 444).

Lum. Nom arabe des fruits du *Pistacia atlantica*, Desf. (V. 349).

Luma. Nom chilien du *Mirthus luma*, Molina (IV, 557).

*Lumbricus. Ajoutez :

Le *Lumbricus terrestris* est alimentaire en Chine, et se sert sur les tables comme un mets très recherché. On les prépare pour être conservés en les salant, les séchant, puis on les coupe menu (*Voyage de la Favorite*, II, 173). Nous ne savons pas si c'est exactement la même espèce que celui de nos jardins, ou Ver vulgaire, qui, sous ce nom, en renferme jusqu'à six espèces différentes, d'après M. Savigny. Ils mangent aussi le *Sipunculus edulis*, L., sorte de ver des sables (VI, 361), qu'il faut aller chercher à dix-huit pouces de profondeur. Les habitants du céleste empire ont un goût marqué pour ce genre d'alimentation, qui n'est pas plus bizarre que chez nous celui de certaines personnes pour les limaçons, etc., animaux qui ne sont pas moins dégoûtants à la vue que le Ver de terre et les chrysalides de ver à soie, etc., etc.

Lumen constans. Un des noms du *Phosphore* dans les livres des alchimistes (V, 272).

Lune (influence de la). Sans accepter toutes les croyances populaires, sur l'influence de la lune, relatives à la santé, il est hors de doute que le corps humain en éprouve des effets qui ont été reconnus par les médecins de tous les âges : les écoulements périodiques des femmes, qui répondent à la durée des mois lunaires; l'action de cet astre, dans ses différentes phases, sur certains phénomènes maladifs, cérébraux surtout, ce qui a fait désigner ceux qui les éprouvent sous le nom de *lunatiques;* sa pression sur l'atmosphère terrestre, etc., etc., sont autant de circonstances qui donnent lieu de penser que ce satellite de la terre n'est pas sans produire certains résultats sur notre organisme. Il paraît en causer également sur les végétaux, et de plus marqués encore, s'il faut en croire les jardiniers, les sylviculteurs, les agronomes, etc. Mais l'action lunaire sur l'homme, etc., a été peu étudiée et est à peu près inconnue, de sorte qu'on n'y croit que peu ou point, et que les absurdités racontées à son sujet ont trouvé plus de foi que les effets véritables.

Grossier (F.-F.). Essai sur les influences lunaires (*Travaux de l'Acad. de Rouen*, 1828, p. 75). — Olbers (H.-G.-M.). De l'influence de la lune sur les saisons et sur le corps humain (*Annales du bureau des longitudes*, 1832).

Lunebourg (Eaux de). On en trouve une analyse, par Hinüber, dans l'*Annuaire de chimie* de 1845, p. 212.

*LUPINUS. Ajoutez : Les tiges du *L. albus*, L. peuvent se rouir comme le chanvre, et on en détache ensuite la filasse, dont on se sert pour faire des cordes en Bretagne (*le Cultivateur*, 1835). Les moutons, etc., mangent ses tiges fraîches ; brûlées, elles font le meilleur charbon pour la poudre à canon. Les graines sont amères et se mangent en Égypte, après les avoir fait macérer dans l'eau salée, dépouillées de leur robe (Description de l'Égypte, *Hist nat.*, II, 24). A Naples, d'après ce que nous a rapporté un témoin oculaire, on graisse les voitures avec les feuilles de lupin, qu'on place comme le vieux oint, à cause du gras de ces feuilles ; les anciens ajoutaient des tiges de lupin dans leur *Zythum* ou bière (en place de houblon qu'ils ne connaissaient pas), au dire de Columelle (Paw, *Recherches philosophiques sur les Égyptiens*, etc., I, 135).

Savi. Observations sur le *Lupinus albus*, L. Pise, 1844, in-8 (en italien).

LUPININE (et non *Lupuline*). Principe alcaloïde, obtenu de la farine de Lupin, par M. Cassola, chimiste italien, qui a opéré sur celle du *Lupinus termis*, Forsk., qui se trouve en Sicile. Desséché, ce principe est solide, de couleur jaunâtre, ressemble à la gomme arabique, est transparent, fragile. Exposé à l'air, il se fond lentement et prend la consistance sirupeuse, est très amer, soluble dans l'eau comme dans l'alcool à 40 degrés, insoluble dans l'éther, etc.

M. le docteur Rienzi espère que, dans beaucoup de cas, la Lupuline pourra remplacer le Quinquina et ses préparations (*Bull. de thérapeutique*, VII, 95).

LUTAT. Un des noms du Merisier à grappes, *Padus avium*, Moënch (V, 152).

*LUXEUIL (Eaux de).

Molin. Notice sur Luxeuil. Paris, 1833, in-8. — Longchamp. Note sur une source ferrugineuse de Luxeuil (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, 2e semestre 1836, p. 111). — Revillon (V). Recherches sur les propriétés chimiques et médicales des eaux de Luxeuil. Paris, 1838, in-8. — Braconnot. Analyse des eaux de Luxeuil (*Journal de pharm.*, XXIV, 229. — 1838).

LUZURIAGA RADICANS, Ruiz et Pavon (*non* Rob. Brown). Ce végétal du Chili appartient à la division des Smilacées ; il a des racines qui fournissent une sorte de salsepareille usitée dans ce pays.

*LYCHNIS. Ajoutez : M. Preys, droguiste à Pesth, en Hongrie, assure que le lavage des laines avec la décoction de la racine du *Lychnis dioica*, L., les rend supérieures aux autres laines (*Rapp. sur les travaux de la Société d'économie rurale de Moscou*, p. 36). Probablement cette plante contient de la saponine, ainsi que le *Gypsophila struthium*, L., le *Saponaria officinalis*, L., et peut-être

quelques autres plantes voisines de la même famille des Caryophyllées.

*LYCION. Ajoutez : Le Lycion de Dioscoride, de Clusius et de Garcias est le *Cachou* (voyez I, 11). Des trois Lycions mentionnés par Alpin, le premier est l'*Agihalid* (I, 111), qui est le *Balanites Ægyptiaca*, suivant Delile ; le deuxième, qu'il appelle *Uzeg*, ou *Lycium indicum*, est un *Lycium* qui n'est pas décrit, suivant nous ; le troisième qu'il nomme *Lycium creticum*, et que nous avons dit être le *Lycium afrum*, L., est plutôt le *Lycium carnosum*, L. M. Forbes-Royle (J.) a publié, en allemand, une dissertation sur le *Lycium* de Dioscoride, dans laquelle il dit que les anciens admettaient un *Lycium* de l'Inde et un de Lycie. Pour lui, il croit que c'est un *Berberis* (*Transact. philos.*, 31 oct. 1834 ; extrait *Ann. des sciences nat.*, II, 181).

LYCIUM. C'est un synonyme de *Lycion*. Il vaut mieux employer ce dernier nom pour le distinguer du genre *Lycium* des modernes.

*LYCOPERDON. Ajoutez : La poudre du *L. bovista*, L., plante abondante en France, et dont les propriétés sont sans doute partagées par les autres espèces de ce genre, si fréquentes sur les gazons des bois, est excellente pour arrêter les hémorrhagies, d'après M. Chatenay, pharmacien à Saint-Imier, canton de Berne. On fait sécher le champignon au four, on le met en poudre fine, et on en saupoudre les plaies où il se manifeste une hémorrhagie, qu'elle arrête sur-le-champ. Le docteur Toll, Allemand, en mêle au sirop de gomme dans les douleurs causées par le calcul rénal et les graviers (*Abeille médicale*, février 1845).

L'ouvrage homœopathique du docteur Beauvais, intitulé *Effets toxiques et pathogénétiques de plusieurs médicaments*, etc., indique 639 symptômes produits par le *Lycoperdon bovista*, qu'il représente comme toxique (p. 58 et suivantes). Les naturels de la Virginie font une sorte de pain avec le *Lycoperdon solidum*, L., d'après Clayton (*Flora virginica*, 176), qu'ils appellent *Tuckatroo*.

*LYCOPODIUM. Ce genre muscifor me, nombreux en espèces, est le type d'une famille appelée Lycopodiacées. Le *L. lepidophyllum* est hygrométrique ; il se roule en boule par le temps sec, comme la Rose de Jéricho ; il se redresse à l'humidité. La poussière du *L. clavatum*, L., est propre à guérir les ulcères sanieux, si on les en saupoudre plusieurs jours de suite, enlevant à chaque fois l'ancienne avec de l'eau de savon, d'après le docteur Fœrster (*Abeille médicale*, juillet 1845). Le docteur Beauvais, à l'ouvrage cité à l'article précédent, décrit 915 symptômes ou phénomènes produits par cette plante, que nous ne croyons pourtant pas vé-

néneuse, malgré l'opinion que s'en forme l'auteur. Nous avouons que son langage est inintelligible pour nous.

*LYGEUM.

Richard (L.-C.-M.). Mémoire sur les *Lygeum spartum*, L. (*Ann. de la Soc. d'hist. nat. de Paris*).

LYNCARIUM. Nom d'une variété du *Succin* dans Pline (VI, 576).

*LYSIMACHIA. Ajoutez : Le *L. nummularia*, L. Nummulaire, Herbe aux écus, plante des lieux frais, remarquable par ses tiges couchées, ses feuilles rondes et ses belles fleurs jaunes, a son suc qui entre dans l'*emplâtre opodeldoch* de l'ancien *Codex*. Elle est réputée vulnéraire, astringente ; elle se prescrivait autrefois dans la diarrhée, la dysenterie, les hémorrhagies, etc. ; on la donnait même dans les ulcérations du poumon et l'hémoptisie, etc., d'après l'opinion qu'en avait Boerrhaave, ce qui l'a fait appeler encore Herbe aux cent maux, *Centimorbia*. Aujourd'hui on peut dire qu'elle n'est pas employée dans un seul.

*LITHRUM SALICARIA, L. Ajoutez : Le *L. salicaria*, L., est présenté comme vomitif dans les *Mémoires de l'Académie royale de médecine*, t. I, p. 469, sans dire d'après quelle autorité. MM. Coste et Willement l'ont employé dans la diarrhée avec utilité (*Mat. méd. indigène*, p. 100). Voyez sur cette plante le *Ratio medendi* de Dehaën, tome I, page 226. Cullen nie tous ces prétendus avantages (*Mat. méd.*, II, 52).

M

*MABY. Ce nom se donne aussi à une boisson fermentée qu'on prépare avec les patates à la Barbade.

MABOL. Synonyme de *Mabolo*.

MACA BUBAY, MACABUCHA, synonymes de *Macaboucay*. Voyez *Smilax* (VI, 377).

MACAM. Fruit comestible de l'Inde, décrit par le père Debèze (*Mém. de l'Acad. des sc.*, IV, 325).

MACCAI. Sorte de chardon de Surinam, dont les fruits (le réceptacle ?) se mangent (*Abr. des Voyages*, XII, 243).

*MACER. Les Portugais de l'Inde l'appellent *Arbore de Santo Thomæ*.

*MACHE-FER. Cette substance, appelée *Clinker* par les Anglais, a été présentée de nouveau comme utile dans la chlorose, les cachexies, à cause de ses qualités toniques et stimulantes. Le docteur Conway en forme un opiat, après l'avoir pulvérisée et mêlée à de la thériaque en suffisante quantité pour la réduire en bol, à quoi il ajoute le douzième en poids de magnésie et autant de gingembre ; on en prend plein une cuillère à thé matin et soir pendant trois jours, puis on laisse trois jours d'intervalle pour y reve-

nir, etc. (*Provinc. med. and surgical Journal*, extrait *Journ. de chim.* VII, 501, 2e série, 1842).

MACHILLA. Nom d'une variété du Douro en Abyssinie. Voyez *Sorgho bicolor*, L. (III, 507).

MACHO. Variété de la gomme-résine du Chili appelée *Resina* (VI, 40).

*MACLURA AURANTIACA, Nutt. Ajoutez : M. le docteur Bonafous dit que ses feuilles peuvent être données pour nourriture aux vers à soie; et effectivement, dans l'Amérique septentrionale, on le nomme *Mûrier des Osages*.

Bonafous (M.). Des feuilles du *Maclura aurantiaca*, Nutt., comme succédanées de celles du Mûrier (*Mém. de la Soc. royale et centrale d'agric.* pour 1835). — Delile. Mémoire sur le *Maclura aurantiaca*. Montpellier, 1835.

MACOMEIRA. Palmier indien qui donne des fruits agréables de la forme et du volume d'une pomme.

MACQUI. Nom chilien de l'*Aristotelia macqui*, Lher. (I, 417).

*MACRE. C'est aussi un synonyme du *Macer* (IV, 173).

MACROPIPER. Nom des épis non développés du *Piper longum*, L., dans les anciens formulaires (V, 335).

*MADAR, MUDAR, MUDARI. Noms du *Madar*, *Asclepias madari.* Voyez *Asclepias*, p. 71 de ce Supplément.

MADD. Nom africain d'un *Vahea* à fruit comestible (VI, 827).

MADDER. Nom anglais de la Garance. Voyez *Rubia* (V, 125).

*MADIA. Ajoutez : On a cultivé le *M. sativa*, Mol. (variété *oleifera*) en grand en France et en pleine terre pour en extraire de l'huile. Cette plante vient effectivement très bien chez nous, croît en quarante à cinquante jours, et donne des graines nombreuses dont on extrait le quart en poids d'une huile un peu épaisse, un peu visqueuse, et d'une odeur qui n'a rien d'agréable; elle se colore facilement et ne peut servir d'aliment. Elle est, sous ce rapport, à mille lieues de la bonne huile d'olive, qu'elle ne remplacera jamais. On la dit excellente à brûler. Cette facilité à croître, ce qui la met à l'abri de la gelée, puisqu'on peut ne semer le *Madia* qu'en mai, le peu de soin qu'exige sa culture, etc., n'ont pu faire continuer de la cultiver en grand. Les semences ne sont pas faciles à récolter parce que les unes sont mûres, et tombent à terre, lorsque les autres sont encore vertes, etc. Sa fane est un bon engrais, mais elle ne vaut rien aux bestiaux, étant gluante et d'une odeur forte.

Philippar. Sur le *Madi* ou *Madia oleifera*. Paris, 1840, in-8.—Girardin. Documents recueillis sur la culture et les avantages du *Madia sativa*. Rouen, 1841, in 8. — Boussingault. Recherches sur la culture du *Madia sativa* pendant les années 1840 et 1841 (*Comptes rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, 7 mars 1842).

MADOOKA. Nom sanscrit du *Bassia longifolia*, L. (I, 556), d'après Ainslie.

MADORIUS. Nom indien du *Gardenia florida*, L., dans Rumphius (III, 335).

MÆNOMENOA. Nom grec du miel provenant du *Rhododendrum ponticum*, L. (VI, 75).

MAGLIA. Nom de la pomme de terre au Chili.

MAGNANITAS. Ce nom est synonyme d'aphrodisiaque dans quelques vieux auteurs, où on trouve parfois des compositions *ad magnanitatem*.

*MAGNÉSIE. La magnésie calcinée ou décarbonatée est si peu soluble dans l'eau que ce n'est pas à cette propriété que ses effets doivent être rapportés, mais bien aux composés salins auxquels elle donne naissance avec les acides du suc gastrique, et aussi avec l'acide lactique produit par la décomposition du sucre, lorsque ce dernier lui est associé, ce qui se fait presque toujours. Il en est de même pour le carbonate de magnésie (Mialhe, *Traité de l'art de formuler*, p. C.) Cet auteur distingue trois qualités de magnésie calcinée : celle dite officinale ou du *Codex* est préparée en France, et sa calcination a été ménagée de manière à lui faire perdre tout son acide carbonique et toute son eau; elle est très blanche, très légère et très soluble dans les acides en donnant de la chaleur; elle possède la propriété, étant anhydre, de rester liquide quand on la met avec une certaine quantité d'eau, et devient solide en s'hydratant, au bout de vingt-quatre heures de contact. La deuxième variété de magnésie est anglaise ainsi que la troisième; elle contient 12 à 20 pour 100 d'eau, de sorte qu'elle s'appelle *magnésie hydratée* ou éteinte. Broyée avec quatre ou cinq fois son poids d'eau, elle forme un lait magnésien qui se conserve liquide, contrairement à ce qui arrive à la magnésie du *Codex;* elle est très blanche, très légère, très soluble dans les acides, et ne contient que peu ou point d'acide carbonique; elle est un peu plus légère que la magnésie calcinée. On croit que cette espèce n'est mise en vente qu'après avoir été exposée à l'air humide après sa calcination, la magnésie calcinée ayant, comme la chaux, plus d'affinité pour l'eau que pour l'acide carbonique; ces deux substances ont beaucoup de ressemblance, suivant cet auteur (*Id.*). La troisième variété de magnésie, appelée surtout *magnésie anglaise* ou *de Henry* (qui n'est pas le chimiste français de ce nom), ou *magnésie lourde*, est plus mate, plus lourde et en grains plus séparés que les deux autres *oxydes magnésiens* dont nous venons de parler. Mise en contact avec de l'eau, elle reste constamment liquide; elle ne s'hydrate pas comme la précédente; elle est à peine soluble dans les acides faibles, et ne donne lieu qu'à un léger dégagement de chaleur; elle ne solidifie même que très lentement et très imparfaitement le baume de copahu.

La première de ses variétés, la magnésie vive, calcinée ou caustique, ou du *Codex*, ne devrait jamais être employée à haute dose,

mais elle est la seule convenable pour solidifier promptement et convenablement le copahu ; elle est moins soluble dans les acides de l'estomac que la magnésie hydratée (la deuxième variété), et elle solidifie jusqu'à dix fois son poids d'eau, ce qui peut arriver dans l'estomac ; et comme on l'administre depuis 2 gros jusqu'à une demi-once, cela explique la soif qui a lieu après son ingestion, qui oblige de boire abondamment ; il faut lui préférer la magnésie hydratée, à moins qu'on ne donne celle du *Codex* à faible dose comme absorbante ; mais à dose purgative, c'est-à-dire à dose plus forte, l'avantage est du côté de la magnésie lourde, ou de Henry, quoiqu'un peu moins purgative que l'autre, parce qu'elle fatigue moins l'estomac et qu'elle ne solidifie pas les humeurs. Une cuillerée à bouche de magnésie anglaise lourde pèse un gros et demi, celle de magnésie calcinée ou du *Codex*, le tiers seulement. Au surplus, on peut empêcher la magnésie calcinée de *happer* les humeurs de l'estomac ; il suffit pour cela de la broyer avant de l'administrer avec quatre ou cinq fois son poids d'eau, puis de porter ce mélange à l'ébullition en agitant sans discontinuer ; on obtient par ce procédé une magnésie entièrement hydratée, laquelle est préférable à la magnésie lourde anglaise, ou de Henry.

La magnésie calcinée est employée pour détruire les acides des premières voies par une action chimique directe ; elle agit aussi comme purgative lorsqu'on l'emploie à plus haute dose, en irritant pour ainsi dire les premières voies, dont les acides ne peuvent plus suffire à la salifier : aussi une certaine quantité est-elle rejetée en nature dans les évacuations, auxquelles elle donne une consistance de purée, au lieu de la séreuse que procurent les sulfates de soude et de magnésie. La magnésie ne purge que s'il y a des aigreurs dans l'estomac, autrement peu ou point. L'action purgative de la magnésie n'a lieu qu'après six à huit heures de son administration, et quelquefois même après seize, vingt, vingt-quatre, et même trente-six heures ; mais l'addition de sucre avance l'effet purgatif de plusieurs heures, car il n'en dépasse pas alors douze ou quinze. La continuation de l'usage de la magnésie à dose purgative produirait un état d'irritation et même d'inflammation de la muqueuse des premières voies. La dose purgative est d'un gros seul ; on peut la porter à deux et même à deux et demi, en y ajoutant cinq à six fois son poids de sucre. Quelques auteurs prétendent que le carbonate de magnésie est aussi purgatif que la magnésie calcinée, ce qui n'est exact que si on administre plus

de magnésie carbonatée que les premières voies ne peuvent en dissoudre ; mais, à dose un peu faible, ou associée au sucre, l'avantage est tout entier pour la magnésie calcinée. Ce que l'on appelle *médecine blanche* est composé de 2 gros de magnésie officinale broyée dans 2 ou 3 onces d'eau, chauffée jusqu'à ébullition, en agitant sans cesse, puis on y ajoute une once et demie de sucre, et demi-once d'eau de fleurs d'oranger. On la prend en une seule fois. Elle purge abondamment à chaque selle, qui sont peu nombreuses, sans fatigue ni coliques ; il faut boire un demi-verre d'eau par dessus, mais pas davantage ; elle agit en cinq à six heures (*idem*, p. CXVI).

L'hydrocarbonate de magnésie et son bicarbonate ont une saveur désagréable et donnent lieu à des renvois acides, dus à l'acide carbonique qui se dégage, qui doivent faire éloigner de l'usage ces deux états de la magnésie.

Les propriétés lithontriptiques de la magnésie, indiquées par Hoffmann et mises hors de doute par Brande, Horne et Henry, ont justifié son emploi contre la gravelle. L'acide urique, cause et matière de la gravelle, est susceptible de former avec la magnésie une combinaison plus soluble que l'acide urique même. On la donne à 9 ou 18 grains par jour, pour s'opposer à la formation de cet acide, de préférence aux bicarbonates de soude et de potasse, qui sont pourtant plus employés aujourd'hui, mais dans l'intérêt de quelques sources (*idem*).

Dans l'Indiana, l'une des provinces des États-Unis, il y a un grand nombre de grottes, dont l'une d'elles, située sur les bords de l'Ohio, est célèbre par les masses de sel d'Epsom (sulfate de magnésie) qu'on y trouve (*Journ. de chim. méd.*, VI, 26, deuxième série). Ce sel est en ce moment très employé comme purgatif ; on en donne une once, une once et demie, et même deux, en solution dans une pinte d'eau qu'on boit en trois ou quatre verres.

M. Bussy, dans un travail offert à l'Académie des sciences, le 18 mai 1846, présente la magnésie pure, faiblement calcinée, telle qu'on la trouve dans toutes les pharmacies, comme le meilleur contre-poison de l'acide arsénieux avec lequel elle forme un sel insoluble, tandis que le charbon, indiqué comme possédant le même avantage, ne l'a nullement. Il ajoute qu'il la regarde en outre comme propre à retarder l'absorption des alcalis organiques, tels que la morphine, la strychnine, etc. Elle décompose aussi l'émétique, le sublimé, et il y a lieu de croire, d'après lui, qu'on pourra l'employer à atténuer les effets toxiques de leurs

sels et même ceux des sels métalliques en général (*Comptes-rend. hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, XXII, 845).

Henry (de Manchester). De la magnésie lourde (Bouchardat, *Annu. de thér.*, 1836). — Mialhe. Considérations sur les différentes magnésies, etc. Paris, 1844, in-12.

*MAGNÉTISME ANIMAL. Les treize années qui se sont écoulées depuis que nous avons écrit notre article *Magnétisme animal* n'ont changé aucunement nos idées sur ce sujet. Les jongleries démasquées par l'Académie royale de médecine, un prix considérable proposé par un des membres de cette compagnie (M. Burdin), en faveur de celui qui démontrerait un seul fait réellement magnétique, comme de lire à travers un livre, par exemple, et qui n'a jamais attiré le moindre concurrent, n'ont fait que nous confirmer dans notre incrédulité sur ce moyen que quelques personnes voudraient faire envisager comme un remède à la plupart de nos maux. Quoi qu'il en soit, nous allons donner la liste des ouvrages publiés sur ce sujet et dont nous n'avons pas publié les titres dans notre précédent article.

Mesmer (F.-A.). Mémoire sur ses découvertes. Paris, 1779, in-8; 2e édition avec des notes, par J.-L. Picher Grandchamp. Paris, 1826, in-8. — Aphorismes de Mesmer, dictés à ses élèves, etc., par Caullet de Vaumorel. Paris, 1784, in-8. — Thouret. Recherches et doutes sur le magnétisme animal. Paris, 1784, in-12. — Paulet. Anti-magnétisme, etc. Paris et Londres, 1784, in-8. — *Id.* Mesmer justifié. Constance et Paris, 1784, in-8. — Pomme. Notice sur l'électricité, le galvanisme et le magnétisme (dans la 3e édition de son Traité des affections vaporeuses. Paris, 1805. — Petetin. Électricité animale. Paris, 1808, in-8. — Annales du magnétisme animal. Paris, 1814-1816, 8 vol. in-8. — Bibliothèque du magnétisme animal. Paris, 1817-1820, 8 vol. in-8. — Deleuze (J.-P.-F.). Histoire critique du magnétisme. Paris, 1819, 2 vol. in-8. — *Id.* Instruction pratique sur le magnétisme animal, 3e édition. Paris, 1846, in-12. — *Id.* Mémoire sur la faculté de prévision. Paris, 1836, in-8. — Robert. Recherches et considérations critiques sur le magnétisme animal, etc. Paris, 1824, in-8. — Dupotet. Expériences publiques sur le magnétisme animal, etc. Paris, 1826, in-8. — *Id.* Cours de magnétisme. Paris, 1840, in-8. — Mialle (S.). Exposé par ordre alphabétique des cures opérées en France par le magnétisme animal depuis Mesmer. Paris, 1826, 2 vol. in-8. — Filassier (A.). Quelques faits et considérations pour servir à l'histoire du magnétisme animal. Paris, 1832, in-4 (Thèse). — Dubois (d'Amiens). Examen historique et raisonné des expériences prétendues magnétiques faites par l'Académie de médecine. Paris, 1833, in-8. — *Id.* Rapport à l'Académie royale de médecine et discussions (*Bulletin de l'Acad.*, t. I, p. 957; t. II, p. 18 et suiv.). — Les dangers du magnétisme animal, considérés sous le point de vue moral et religieux (*Revue médicale*, janvier 1833). — Bernu (D.-J.). Expériences et considérations à l'appui du magnétisme animal. Paris, 1833, in-4 (Thèse). — *Id.* Examen et réfutation du rapport de M. Dubois (d'Amiens) sur le magnétisme animal. Paris, 1838, in-8. — Humard (C.-P.). Expériences sur le magnétisme animal. Paris, 1833, in-4 (Thèse). — Foissac. Rapport et discussion de l'Académie royale de médecine sur le magnétisme animal. Paris, 1833, in-8. — Lafont-Gouzi (G.-G.). Traité du magnétisme animal considéré sous le rapport de l'hygiène, de la médecine légale et de la thérapeutique. Toulouse, 1839, in-8. — Frappart. Lettres sur le magnétisme et le somnambulisme. Paris, 1839, in-8. — Pigeaire (J.). Puissance de l'électricité animale et du magnétisme vital. Paris, 1839, in-8. — Saura (R.). Du magnétisme animal. Paris, 1839, in-4 (Thèse). — Despina. De l'emploi du magnétisme animal et des eaux minérales dans les maladies nerveuses. Paris, 1840, in-8. — Teste (A.). Manuel pratique du magnétisme animal, etc., in-12. Paris, 1840; 2e édit. 1842; 3e édit. 1846. — *Id.* Transactions du magnétisme animal, journal mensuel, 1841, 1 vol. in-8. — *Id.* Le magnétisme animal expliqué. Paris, 1845, in-8. — Ricard (J.-J.-A.). Traité théorique et pratique du magnétisme animal, etc. Paris, 1841, in-8. — *Id.* Physiologie et hygiène du magnétiseur. Paris, 1845, in-18. — Burdin (C.) et Dubois (F.). Histoire académique du ma-

gnétisme animal. Paris, 1841, in-8.—Henry. Recherches concernant l'électricité et le magnétisme. Philadelphie, 1841, in-4 (en anglais).—Kuhnoltz (H.). Du magnétisme animal, 1841, in-8. — Charpignon (J.). Lettres à M. Frappart sur le magnétisme. Orléans, 1841, in-8.— *Id.* Physiologie, médecine et thérapeutique du magnétisme. Orléans, 1841, in-8.— Le Magnétophile, journal mensuel, janvier 1842, 2 nos.—Lepelletier (de la Sarthe). Le magnétisme éclairé par l'expérience. Le Mans, 1842, in-8. — Laurent (A.). Système des passes magnétiques. Nantes, 1843, in-8. — Aubin-Gauthier. Introduction au magnétisme. Paris, 1840, in-8.—*Id.* Histoire du somnambulisme chez tous les peuples. Paris, 1844, 2 vol. in-8. —*Id.* Traité pratique, etc., du magnétisme et du somnambulisme. Paris, 1845, in-8.— *Id.* Revue magnétique, journal, décembre 1844.

MAGNEY ou MAGUEY. On donne aussi ce nom à l'*Agave cubensis*, Jacq., au Mexique (I, 108).

MAGNOLIER. Nom français du genre *Magnolia* (IV, 192).

MAHAMÉ. Nom du bananier à Tongatabou. Voyez *Musa* (IV, 519).

MAHAUT. Synonyme de *Mahot*.

MAHO. Autre synonyme de *Mahot* (IV, 195).

MAILLECHORT. Alliage de cuivre jaune, 4 parties avec une de nickel (le cuivre jaune est composé de: cuivre rouge, 2; zinc, 1), fondu deux fois. On a signalé quelques accidents de l'usage de ce composé employé pour la monture des fausses dents; mais il n'a pas été prouvé qu'ils ne vinssent pas de la dent avalée, etc. Voyez *Zinc* (VI, 992).

MAKAREKAR. Arbre des Indes, qui a ses racines hors terre, de sorte que la tige est élevée au-dessus du sol. Les fleurs sont blanches, longues d'un pied, d'une odeur agréable. Les amandes du fruit se mangent comme les pignons doux chez nous (*Abrégé des Voyages*, VI, 161).

MAIN DE DIEU. Un des noms des dicotylédons des Pins, de leur forme palmée ou digitée. Voyez *Pinus* (V, 320).

— DE LADRE. Sorte de polypier. Voyez *Alcyonium* (I, 159).

— DE MER. C'est encore le nom d'une sorte de polypier. Voyez *Alcyonium* (I, 159).

MAÏS D'EAU. *Euriale amazonica*. Voyez ce nom dans ce Supplément, p. 284.

— NOIR. Un des noms de l'*Holcus spicatus*, L. (III, 518).

— PELADERO. Nom d'une altération du maïs à la Colombie (III, 137).

MALA INSANA. Rectifiez: C'est par erreur que nous avons dit qu'on désignait sous ce nom la Pomme d'amour, *Solanum lycopersicum*, L. C'est la Mélongène, *Solanum melongena*, L., qu'il eût fallu dire. Voyez *Solanum esculentum*, Dunal (VI, 415).

*MALABATHRUM. Blume, dans son ouvrage sur celui de Rumphius, a donné une dissertation sur ces feuilles, où il établit que celles qui portent ce nom dans la droguerie n'appartiennent pas au *Laurus* (voyez *Laurus*, Dict. et Suppl., p. 425) *malabathrum*, L., mais bien au *L. nitidus*, Hooker (voyez *Ann. des sc. nat.*, V, 374). Le véritable *L. malabathrum* fournit le *Cassia lignea*, d'après M. Guibourt.

MALACHITA. Un des noms du poivre à la Jamaïque.

*MALADIES (comme moyen de guérir d'autres maladies). Voyez *Douleurs*, p. 251 de ce Supplément; *Fièvre*, *id.* p. 300. Tout ré-

cemment, on a prétendu que les miasmes paludéens préservaient de la phthisie et de la fièvre typhoïde, etc. (*Annu. de thér.*, 1843, 251; 1844, 109; 1845, 191).

Alberti (M.), *De arte sanandi per morbum*. Halæ, 1739, in-4.

*Malagué. Un des noms français du *Prunus mahaleb*, L. Voyez *Prunus* dans ce Supplément.

*Malambo, *Drimys granatensis*, L. F. Il faut consulter, outre l'article *Melambo* dans le Dictionnaire, celui de *Drimys* (t. II, p. 688) et *Drimys*, p. 252 de ce Supplément. M. Guibourt, qui ne pouvait connaître en 1836 l'opinion de Martius, ne voulait pas alors que le *Malambo* fût l'écorce du *D. granatensis*. Il pensait qu'il provenait d'un *Bonplandia* ou *Cusparia*, d'après Bonpland (*Traité des drogues simples*, II, 40).

Malao-manghit. Arbre de Madagascar, dont le bois devient très rouge à l'air, et dont le fruit, analogue à la noix muscade, en a les propriétés, d'après les naturels (Rochon, *Voyages*, 272).

MALAXATION. Méthode qui consiste à agir par un mouvement alternatif de pression et de relâche sur une partie, pour en faire sortir un corps étranger qui y a pénétré. On comprime ensuite cette partie d'une manière continue, pour en empêcher le retour. On l'emploie dans la hernie, et surtout dans les engorgements blancs des articulations, les infiltrations, etc. Sa durée, relative à l'intensité du mal, n'est pas au-dessous de cinq minutes et point au-dessus de vingt, si ce n'est dans la hernie, où la malaxation peut durer plusieurs heures, avec des intervalles de repos. M. le docteur Amussat nous a assuré avoir réussi, après huit et dix heures de tentatives aidées de bains, etc., à réduire des hernies qu'on voulait opérer. On comprend qu'il y a des conditions à ces tentatives de réduction, comme l'absence d'inflammation, et surtout de gangrène. Ce moyen thérapeutique, appliqué aux hernies, demande beaucoup d'habitude et d'instruction pathologique pour être employé avec succès.

Malope trifida, Cav. Nous avons vu chez un herboriste des bottes de cette malvacée, qu'on y vendait pour de la mauve. On la cultive dans les jardins sous le nom de *Mauve à grandes fleurs*. Nous ne voyons pas d'inconvénients à cette substitution.

*MALOU (LA) (Eaux de). Ajoutez : Il y a deux sources froides, celle de *Capus*, plus faible et un peu martiale, et celle de *La Verguière*, plus forte. Il y en a une troisième qui est thermale : c'est celle dont on a traité.

*Malt. Ce nom se donne surtout à l'orge germée, séchée et privée de ses germes ; il est synonyme de drèche.

Malum assyriæ. Un des noms du citron, *Citrus medica*, L. (II, 306), dans les anciens.

MALUM CITREUM. Autre nom du citron chez les anciens.

— GRANATUM, PUNICUM. Noms du fruit du grenadier chez les anciens. Voyez *Punica granatum*, L. (V, 538).

— MEDICAM. Autre nom du *Citrus medica*, L., chez les anciens. Voyez *Mala* (IV, 196).

— PERSICUM. Nom du Pêcher chez les anciens. Voyez *Persica vulgaris*, Mill. (III, 244).

*MALUS.

Dubuc. Mémoire sur l'extraction du sucre liquide retiré du suc de pommes et de poires (*Ann. de chim.*, LXVII, 113; LXXI, 163; LXXVII, 151).

*MALVA. Ajoutez : Encore aujourd'hui on mange en Morée les feuilles des Mauves cuites (*Voyage scientifique en Morée*, Relation, I, 209).

MAMAGHOA, MAMAGHOU OU MAMAGOU. Noms que porte à la Nouvelle-Zélande le *Cyathea medullaris*, Swartz (Voyez *Cyathea* dans ce Supplément, p. 233).

MAMOERA. Sorte de Papangaye à Saint-Domingue. Voyez *Cucumis acutangulus*, L. (II, 485).

*MANA. C'est encore le nom indien d'une variété du *Paspalum frumentaceum*, Rottl. (V, 208), à Pondichéry.

MANBOU. Sorte de canne (bambou) des Philippines, qui est comme une liane épineuse, et dont il sort de l'eau claire par l'extrémité inférieure coupée, dont on se désaltère. On la nomme aussi *Vexuev* (*Abr. des Voyages*, III, 452).

MANCENILLIER DE BARRIÈRE. Nom que les naturels des Antilles donnent à l'*Euphorbia myrtifolia*, L., de l'usage qu'on en fait. Voyez *Euphorbia*, p. 283 de ce Supplément.

MANCINILLA. Synonyme de *Mancinella* et de *Mancenilla*. Ce mot, qui est le nom du Mancenillier, *Hippomane mancinella*, L., s'écrit de diverses manières. Cette dernière est celle de Linné.

MANDANAUZA. Petit arbrisseau du cap Vert, dont le fruit, de la grosseur d'une prune, ressemble un peu à l'Abricot. Il passe pour malsain. Les feuilles de ce végétal ressemblent à celles de l'if (*Abr. des Voyages*, II, 122).

MANDIOCA. Synonyme de manioc au Louango. Voyez *Jatropha* (III, 676).

MANDUY. Nom des fleurs du Coquelicot, *Papaver rhoeas*, L. (V, 186).

*MANETTIA. Ajoutez : Il y a au Brésil plusieurs espèces de ce genre, entre autres le *M. auratiflora*, Manso, qui ont les racines émétiques, et qu'on y emploie en infusion contre l'hydropisie et la dysenterie (Martius, *Syst. mat. med. br.*, 92).

MANGA-NOUI. Voyez *Ambulia*.

*MANGANÈSE. Ajoutez : Ceux qui le travaillent, qui pulvérisent son oxyde noir, éprouvent parfois la paralysie des nerfs du mouvement, d'après Ebers; mais ils ne ressentent jamais de tremblement, comme le plomb et le mercure en causent aux ouvriers qui s'en occupent (*Revue médicale*, mai 1837, p. 268).

Le sulfate de manganèse, à la dose d'un gros dans une livre d'eau, produit au bout d'une heure des évacuations liquides, dans lesquelles l'analyse démontre les principes de la bile. Ce sel est reconnu pour augmenter la sécrétion de cette humeur, d'après les expériences de Gmelin. Ce cholagogue a un goût frais et amer, approchant de celui du sel de Glauber. Thomson recommande de l'employer à la dose d'une demi-once à une once; mais des quantités bien moindres suffisent pour purger. On le prescrit dans la goutte, maladie où l'acide urique prédomine aux dépens de la bile, d'après les recherches du docteur Ure. Les eaux de Carlsbad, de Marienbad, etc., contiennent du proto-carbonate de manganèse, qui les rend efficaces dans cette maladie (*Écho du Monde savant*, 2 octobre 1845).

MANGAS-BRAVAS. Arbre de l'Inde, dont le poison est très subtil, et cause a mort à l'instant même. Son fruit est vert, plein d'un suc blanc, gros comme un coing; son noyau a une écorce fort dure; il a peu de pulpe (*Abr. des Voyages*, III, 310).

MANGEET. Synonyme de Manjith, *Rubia manjith*, Roxb, (VI, 124).

*MANGIFERA. Au *M. indica*, L. Ajoutez : M. Avequin a donné dans le *Journal de pharmacie* (XVII, 421.—1831) une analyse de la semence de la Mangue, fruit comestible provenant de ce végétal. On prépare avec cette graine une encre qui ne le cède en rien à celle préparée par la noix de galle, à laquelle on la substitue. On y ajoute une huile essentielle pour l'empêcher de moisir. Nous avons dit à *Sorindia pinnata*, Dupetit-Thouars (VI, 443), que c'était le *Mangifera pinnata*, L. F., dont il a été traité aussi à *Spondias mangifera*, W. (VI, 510).

MANGIUM EXCELSUM. Nom du *Rhizophora gymnorhiza*, L., dans Rumphius (VI, 71).

*MANGLIER. Pison signale trois sortes de végétaux qu'il nomme Manglier, avec des épithètes différentes: le Manglier amer, le *Cereibuna* des naturels du Brésil, est l'*Avicennia nitida*, L. (I, 508); le deuxième, le *Guaparaiba*, Manglier vermeil, qui est le *Rizophora mangle*, L. (VI, 71); et le troisième, le *Cereiba*, Manglier blanc, est le *Laguncularia racemosa*, Gaertner, d'après Martius, qui remarque que la description de Pison paraît cependant se rapporter à l'*Avicennia nitida* (*Syst. mat. med. br.*, 49).

MANGOUSTE D'ÉGYPTE. Un des noms du *Vivera ichneumon*, L. (VI, 946).

*MANGUE. L'*Abrégé des Voyages*, de La Harpe, que nous citons souvent, dit (VI, 162) qu'aux Indes on distingue plusieurs variétés de ce fruit, qu'on y appelle *carciras*, *malejas*, *nicolas*, *satias*, etc.

MANI. C'est aussi le nom de l'*Arachis hypogœa*, L. (I, 376).

*MANI (résine). M. Guibourt dit qu'on trouve cette résine, pro-

venant du *Moronobea coccinea*, Aubl. (IV, 463) chez quelques droguistes, qui la vendent comme résine caragne (*Hist. abr. des drogues*, II, 323).

*MANIGUETTE. Ce nom se donne aussi au poivre d'Éthiopie, *Unona* (VI, 805). Outre l'article *Amomum*, il faut encore consulter *Malaguetta* (IV, 197). On peut voir dans l'*Hist. abr. des drogues simples*, de M. Guibourt (II, 290), l'indication de plusieurs semences appelées *Maniguette fausse, petite, de Démérari*, dont on ne se sert pas en médecine.

MANING. Nom d'un Ricin de la Nouvelle-Guinée. Voyez *Ricinus* (VI, 95).

*MANIOC AMER. Variété du *Jatropha manihot*, L., ainsi appelée par opposition à la variété non vénéneuse.

MANIOQUE. Un des noms du *Jatropha manihot*, L. (III, 676).

*MANJA-KUA. M. Guibourt fait ce nom de Rumphius synonyme de *Curcuma longa*, sans dire d'après quelle autorité.

MANJOLET. Une des sources des bains d'Arles, indiquée dans le catarrhe de la poitrine (*Bull. de l'Ac. de méd.*, mars 1839, p. 493).

MAKAPA. Sorte de myrte de Maurice. Voyez *Mirthus* (IV, 557).

*MANNE. On la falsifie, surtout l'espèce commune, avec la *glucose*. Celle-ci vaut 8 sous la livre, la manne de belle qualité dix et douze fois autant. M. Benoît, pharmacien à Saumur, a reconnu qu'on pouvait aussi la falsifier avec de l'amidon (*Journ. de pharm.*, XXIV, 471).

Lémery (N.). Observations sur la manne (*Acad. des sc.*, 1708). — Dierbach. *De manna* (in *Geiger magaz.*, février 1826). — Leuchweiss. De l'analyse des différentes mannes du commerce (*Annu. de chim*, 1846, 656).

MANNE D'AUSTRALIE. On donne ce nom à celle qui provient de l'*Eucalyptus mannifera*, cité par nous à *Manne*, p. 228 du t. IV. Voyez aussi *Eucalyptus*, p. 379 de ce Supplément.

*— DE BRIANÇON.

Bonastre. Essai sur la comparaison de la manne de Briançon avec celle de Calabre (*Journ. de pharm.*, XIX, 445 et 626).

— DES HÉBREUX. Pour les uns, c'est celle provenant du *Tamarix mannifera* (IV, 226), et pour d'autres celle de l'*Alhagi* (*idem*). Voyez *Tamarisc* dans ce Supplément.

— DE PRUSSE. Un des noms du *Festuca fluitans*, L. (III, 249).

*MANNITE. Ajoutez : Il en existe dans le *Fucus saccharifera*, L., et dans quelques autres espèces, où elle cristallise en longues aiguilles; dans le chiendent; dans le *Canella alba*, etc. (*Annuaire de chimie*, 1845, 321).

Boutron-Charlard et Guillemette. Note sur l'identité de la mannite et de la grenadine (*Journ. de pharm.*, XXI, 169. — 1835).

MANSAROKE. Nom portugais d'une sorte de céréale d'Afrique (*Abr. des Voyages*, II, p. 14 et 129).

MANTEIGAS (Eaux de). Situées en Portugal, province de

Beira, à six lieues de Guarda. Elles sont sulfureuses, thermales, ce qui les fait désigner dans le pays sous le nom de *Caldas de Manteigas*. Ce sont les plus renommées de tout le royaume contre les rhumatismes chroniques, d'après ce que nous écrit M. Jeronimo José de Mello (3 janvier 1835).

MANTÈQUE. Voyez *Autruche* (VI, 543).

MAPPAM. Nom du mancenillier, suivant M. Germon, médecin voyageur, parmi quelques peuplades du Brésil; nom qui veut dire *tue-homme*, d'après le même. Voyez p. 357 de ce Supplément, le mot *Hippomane*.

MAQUEREAU BATARD. Nom du *Scomber trachurus*, L. (VI, 268).

MAQUIMAQUI (Terre de). Sorte de terre des environs de Carthagène des Indes, qui guérit la gale (*Abr. des Voyages*, XI, 256).

MARACAIBO. Écorce d'une sorte de quinquina qu'on vend aux États-Unis. Voyez *Quinquina* (VI, 648).

MARÆNA, MARÈNE. Noms du *Salmo marœna*, L. (VI, 186).

*MARANTA. Le *M. arundinacea*, L., produit la *Moussache des Barbades*, appelée aussi *Dictamne*; le *M. indica*, Tussac, l'*arrowroot* de l'Inde. Celui-ci a des rejets traçants, l'autre pas. Voyez plus loin *Moussache*. M. Guibourt dit connaître quatre sortes de Galanga (*Journ. de chim. méd.*, VII, 389, 1831), qui n'en constituent, dit-il, que deux. Les conjectures qu'il forme à leur sujet, car on ne peut leur donner d'autre nom, ne pourraient être acceptées que si elles étaient basées sur la connaissance des plantes auxquelles appartiennent ces racines, que les auteurs qu'il cite ni lui n'ont vues. Nous croyons qu'il ne faut pas embarrasser l'histoire des drogues, déjà si obscure, de spéculations qui peuvent être vraies, mais dont rien ne prouve pourtant la réalité. Nous nous bornerons donc à ce que nous avons dit de la seule espèce de *Galanga* que l'on trouve dans le commerce, et dont on ne fait, d'ailleurs, aucun usage dans la médecine actuelle. Dans la troisième édition de son *Hist. abr. des drogues simples* (1836), il n'admet plus que trois galangas, savoir : l'ordinaire, ou *Petit galanga*, ou *Galanga de Chine*, qu'il attribue à l'*Hellenia chinensis*, Willd.; le *Grand galanga*, qu'il croit être la racine du *Maranta galanga*, L.; et un troisième qu'il désigne par l'épithète de *Galanga léger*, et qu'il *suppose* venir d'une plante voisine de celle qui fournit le *Galanga minor* (*idem*, I, 489), ou *Galanga de l'Inde* ou *de Java*.

MARATEK EL DAHABI. Plaques minérales, très lourdes, jaunâtres, brillantes (galène), que les Maures vendent à Alger, dont on prépare une sorte d'onguent en les broyant avec de l'huile et du vinaigre, et dont on panse les brûlures, les plaies d'armes à

feu, d'après le docteur Moricheau (*Récit*), autrefois médecin en chef de notre armée d'Afrique.

MARC (Eaux minérales de SAINT-). Lieu situé près Clermont (Puy-de-Dôme), commune de Chamelière. M. Lizet, qui prend le titre de médecin inspecteur de ces eaux, les a décrites fort au long dans le *Guide pittoresque*, t. IV, à l'article de ce département. Ce sont de ces eaux aigrelettes, astringentes, dont toute l'Auvergne regorge, et dont celles qui abreuvent la ville de Clermont nous paraissent participer plus ou moins. Les eaux de Saint-Marc ont 33° centigr., et il n'y a que quelques baignoires entourées de planches, etc. Il ne faut pas confondre ces eaux avec celles de Saint-Mard-lès-Roye (VI, 123), ni avec celles de Mard (IV, 238).

MARC DE RAISIN. Voyez *Bain* (I, 521) et *Vitis* (VI, 933).

MARCASSITE D'OR. Un des noms du Zinc au XIII[e] siècle. Voyez *Zinc* (VI, 990).

*MARCHANTIA. Ajoutez : M. Shortt, médecin de l'infirmerie royale d'Édimbourg, ayant reconnu l'inefficacité des moyens généralement employés dans le traitement de certaines hydropisies, résolut d'essayer le *Marchantia hemisphærica*, L., remède populaire en Irlande contre ces maladies. Dans un grand nombre de cas, il a produit des effets surprenants; mais, comme les autres diurétiques, il a échoué dans plusieurs. On l'emploie en décoction, et le plus souvent en cataplasme, qu'on prépare avec deux poignées de la plante fraîche, lavée et mise à bouillotter dans un litre d'eau pendant douze heures, et ajoutant de l'eau à mesure de son évaporation. On pulpe ensuite cette plante, en y ajoutant de la farine de lin, pour en former un cataplasme qu'on applique sur l'abdomen. Il produit une transpiration considérable et paraît agir puissamment sur les reins, surtout si on donne en même temps des boissons tièdes et abondantes. L'auteur rapporte huit observations d'hydropisies traitées par ce moyen (*The Edinb. med. and surg. Journal*, janvier 1833). Nous observerons que le *M. hemisphærica*, L., n'est pas commun chez nous, mais que le *L. polymorpha*, L., qui lui ressemble beaucoup et doit avoir toutes ses propriétés, est abondant à la fin de l'été et à l'automne, dans les lieux humides, sur les pavés des cours de nos maisons, etc.

M. le docteur Levrat-Perroton, médecin à Lyon, emploie avec succès la décoction de *Marchantia* contre la gravelle. Il cite les cas dans lesquels cette plante lui a réussi, chez des malades où il avait employé les remèdes connus, et sans aucun avantage, pour combattre cette douloureuse affection. M. le docteur Gensoul, de la même ville, l'emploie depuis longtemps comme un bon diurétique, d'après Pollini (*Revue médicale*, novembre 1845). Il n'in-

dique pas la dose à employer du *Marchantia;* mais comme la plante n'est pas active, on peut en mettre une once ou deux par pinte d'eau et rapprocher la décoction à moitié. A Lyon, le *Marchantia polymorpha* n'est pas le plus commun : c'est le *M. conica*, mais toutes ces espèces ont les mêmes propriétés.

MARFUMA. Nom de la farine de Manioc au Congo (Douville, *Voyage au Congo*, I, 208).

MARGOL. Nom du *Lolium multiflorum*, Lam. Raygrass d'Italie, dans la campagne, où il est cultivé comme fourrage.

MARGOSA. Nom anglais du *Melia azadirachta*, L. (IV, 289), dont ou a fait *Margousier*.

*MARIA VIEGAS (Eaux de). Ajoutez et rectifiez : Source sulfureuse froide, située en Portugal, près de la frontière d'Espagne, à deux lieues de Castello de Vide, très renommée contre les maladies de l'estomac et celles de la peau. Leur réputation dans ces dernières est si grande que les médecins de Madrid y envoient fréquemment des malades, d'après ce que nous mande le docteur José de Mello (3 janvier 1835).

*MARIAGE.

Ryan. *The philosophy of marriage in its social moral and physical relations.* London, 1839, in-12. — Serrurier. Du mariage considéré dans ses rapports physiques et moraux sur la santé. Paris, 1845, in-8.

*MARIE (Eaux minérales de SAINTE-) (Hautes-Pyrénées).

Fontagnères. Eaux minérales de Sainte-Marie et Siradan (Cadiac). Paris, 1837, in-4 (Thèse).

MARIGOUJA. Nom du *Passiflora fœtida*, L., aux Antilles (V, 210).

MARJOLAINE SAUVAGE. Un des noms de l'Origan, *Origanum vulgare*, L. (V, 98).

MARMEER. Un des noms japonais du *Cydonia japonica*, Pers. (II, 559).

MARMOTTE, MARMOTTE DES ALPES. *Mus alpinus*, L. (IV, 517).

MAROUETTE. Nom français du *Rallus porzana*, L. (VI, 10).

*MARRUBIUM. Ajoutez : Ce nom vient de *Maria-Urbs*, ville d'Italie, d'après Linné. Le *M. vulgare*, L., est surtout utile dans le rhumatisme chronique, donné en infusion, depuis quelques gros jusqu'à une once et demie par jour, pris matin et soir; l'extrait à 12 grains. On donne sa décoction en douche de vapeurs sur la partie malade, etc. Voyez dans ce Supplément *Ballota*, p. 92.

Furnari. Nouvelles recherches sur l'emploi du marrube blanc (*Journ. des connaissances médic.*, extrait *France médic.*, 10 décembre 1836, p. 45).

MARSDENIA TENACISSIMA, Wight. Plante de l'Inde, de la famille des asclépiadées, dont les fibres textiles servent à fabriquer des cordes, des tissus, etc., très solides, d'après Roxburg. On l'appelle *Jatee* dans le pays.

MARSILEA COROMANDELIANA, Willd. Les feuilles de cette plante, de la famille des marsiléacées, servent d'aliment dans plusieurs endroits de l'Inde, où on les nomme *ara-kourou* et *awré-kiray*, sui-

vant les localités. Nous avons en Europe, et même en France, un *Marsilea quadrifolia*, L., qui est une très petite plante, incapable de fournir aucune nourriture par son peu de volume.

MARTINSIA PHYSALODES, DC. Cette légumineuse du Brésil est mortelle aux animaux, d'après le rapport des habitants de ce pays (De Candolle, *Prodromus*, I, 236). On l'y nomme *Timbo*.

*MARTRES-DE-VEYRE (Eaux de). Nous disons à cet article (IV, 244) que ces eaux sont près de Vic-le-Comte; et à *Vic-le-Comte* (VI, 888) nous parlons des sources de ce pays. C'est la même eau sous deux noms différents.

MARZANA (Eaux de). Situées en Sardaigne, auprès de celles de Planu-Espis. Elles sortent en bouillonnant d'un sable doré et fin. Elles sont froides. On les préfère dans ce pays au quinquina dans le traitement des fièvres intermittentes, d'après M. Valery (*Voyage en Corse*, etc, II, 288).

MAS. Nom arabe du *Phaseolus mas*, L. (V, 257).

MASOHY. Synonyme de Massoi, *Laurus massoi*, Mérat (IV, 60). Voyez aussi ce Supplément à *Laurus massoi*, p. 425.

*MASSAGE. Ajoutez: M. le docteur Récamier emploie un *massage* qu'il appelle *cadencé* contre les spasmes, les crampes, la constriction des conduits, etc. (*Revue médicale*, janvier 1838, p. 89).

Dreyfus (B.). Du massage (*Revue médic.*, mai 1841, p. 215).

MASSUE D'HERCULE. Un des noms du *Zanthoxylum clava herculis*, L. (VI, 979).

MASTIC FEMELLE, MASTIC MALE. Variétés du *Mastic*. Voyez *Pistacia lentiscus*, L. (V, 349).

— GALLORUM. Nom du *Thymus mastichina*, L., dans quelques anciens ouvrages (VI, 736).

MASTICHINE. Voyez *Manne de cèdre* (IV, 227).

MATA-PALO. Nom d'un arbre lactifère, à lait édule, différent du *Galactodendrum utile*, Humb., d'après le docteur Hamilton. On donne aussi ce nom au *Ficus dendrocida*, Humb., des bords du fleuve de la Madeleine (*Mém. de la Soc. d'agricult. d'Angers*, II, p. 332 et 337), et enfin à une liane qui étouffe l'arbre auquel elle s'attache, qui est peut-être l'un des végétaux dont nous venons de parler. Voyez *Galactodendrum*, p. 337, et *Tabernæmontana utilis* dans ce Supplément.

MATA-PASTO (M. Guillemin écrit aussi *Mato-pasto*). Nom brésilien du *Cassia sericea*, Swartz, qui se nomme aussi *Fedegoso* ou *Fedegoza*. Voyez ce nom dans ce Supplément, p. 291.

MATABA. Nom qui paraît synonyme de *Matoubé* (IV, 264).

MATAMATA. Sorte de tortue, *Testudo matamata*, Brug. (VI, 698).

MATARÉE (Eaux de). Petit village près d'Héliopolis, où se trouve la seule fontaine d'eau douce qu'on observe en Égypte.

Les chrétiens et les musulmans viennent boire de ses eaux, qu'on regarde comme souveraines pour la guérison de toutes les maladies (Savary, *Lettres sur l'Égypte*, I, 122).

Maté. Nom tahitien d'un figuier dont le suc du fruit, mêlé à celui du Sebestier (*étou*), donne une couleur rouge (*Premier voyage de Cook*).

Mati. Nom du raisin à Taïti, d'après Bougainville (*Voyage*, II, 432). Il doit être question ici d'un autre fruit que de celui de la vigne, car nous n'avons pas appris que, surtout à cette époque, on l'y ait cultivée.

*Matica. Depuis l'article que nous avons écrit sur le poivre de ce nom, ce qui nous l'a fait désigner dans nos notes manuscrites sous le nom de *Piper matica*, on a cru y reconnaître le *P. asperifolium*, Ruiz et Pavon, de la flore du Pérou. Notre opinion est que ce serait plutôt le *P. hispidum*, Humb. C'est donc à ce *P. hispidum* que nous ajouterons ce que nous avons à dire sur les propriétés de ce végétal.

*MATIÈRE MÉDICALE. Cette partie de la médecine a fait des progrès très sensibles depuis l'époque où nous avons écrit notre article sur ce sujet. Les voyageurs ont depuis treize années sillonné les diverses parties du globe connu et en ont rapporté des substances médicinales, en s'enquérant plus qu'on ne le faisait jusque là de leur origine, des végétaux, des animaux et des minéraux qui les fournissent. Les noms linnéens, les noms scientifiques ont été placés en regard des noms de pays, toujours importants à savoir pour se reconnaître dans les anciens voyageurs. L'instruction plus étendue des navigateurs leur a procuré plus de facilité à reconnaître, à distinguer la nature des substances employées par les différents peuples, à nous donner leur histoire, les détails de leur récolte, de leur préparation, et surtout à nous instruire des localités précises d'où on les tirait. Aussi, aujourd'hui, la plupart des médicaments simples employés en médecine sont bien connus sous ces différents rapports. Il ne reste plus d'obscurité que pour quelques uns d'entre eux, relativement au nom précis de la plante ou de l'animal qui les procurent, et on peut espérer que, dans peu d'années, les doutes restant à leur égard seront levés.

C'est au sujet de ces dernières substances que l'on voit des personnes s'évertuer à rechercher dans leur cabinet et souvent dans leur imagination ces origines, et donner leurs idées ou leurs raisonnements pour des vérités, heureux quand leurs connaissances en botanique ou en histoire naturelle les rendent propres à cette sorte de recherches! Il nous semble que ces conjectures sont tout-à-fait inutiles, qu'elles embarrassent et surchargent la science de

choses vagues, incertaines, fausses souvent, et qu'il vaut mieux attendre du temps, qui ne saurait être long, la connaissance de l'origine véritable de ces médicaments, encore cachée, quant à leur source.

Sous le rapport de la composition intime des corps employés, la chimie, avec l'exubérance de ses moyens actuels et son langage algébriforme et transcendant, a pénétré plus avant que jamais dans la connaissance de leurs éléments constitutifs. Aujourd'hui on en est presque arrivé à distinguer l'élément actif ou médicamenteux de chaque substance si elle en a un actif. On pourrait faire en quelque sorte la médecine avec cette seule partie, qui est, pour ainsi dire, le représentant de ce corps, et ne faire usage du médicament que sous ce plus petit volume possible, pratiquer en quelque sorte la médecine avec des atomes. Nous en sommes arrivés à avoir l'*alcaloïde* de chaque être thérapeutique. Nous pensons qu'il y a peut-être abus sous ce rapport : si l'analyse d'un médicament peut offrir quelque utilité comme complément scientifique, nous croyons qu'il y en a beaucoup moins au point de vue de son emploi. Sauf quelques exceptions, nous avons l'opinion que c'est le médicament entier qu'il faut employer et non son alcaloïde, qui est lui-même un autre médicament dont il faut étudier l'action. A part la quinine et deux ou trois autres alcaloïdes, quels sont ceux dont la pratique tire un véritable secours? Nous croyons qu'on peut répondre : aucun. La plupart sont de véritables poisons, tant ils ont de force et même de violence; ils ont été la source de bien des accidents et ne donnent pas d'ailleurs toujours la propriété de la substance originaire. Il y en a plusieurs centaines de connus actuellement; il est vrai que beaucoup d'entre eux ne diffèrent que de nom, ainsi que l'ont observé plusieurs chimistes dans des travaux plus récents.

Nous allons donner la continuation de la liste des auteurs qui ont écrit sur la matière médicale, en rectifiant quelques unes de nos indications précédentes, et prévenant qu'il y a des modifications dans le placement des ouvrages cités dans le Dictionnaire, qui n'étaient pas toujours à leur ordre chrono logique.

Théophraste. *Historia plantarum.* Tarvisii, 1484, editio princeps.

Herbarius ou Krauterbuch, 1485. Corps de matière médicale écrite en allemand, avec figures (*Bibliothèque Delessert*).

Macer (E.). Propriétés des plantes, écrites en vers latins, 1522, figures (*Bibliothèque Delessert*).

Braunschwig (H.). *Distillierbuch* (en allemand). Francfort, 1533, figures (*Bibliothèque Delessert*).

Faleucci (N.). *Liber de materiâ medicâ.* Venetiis, 1535, in-folio.

Herbarium imagines vivæ. Francfort, 1536, in-4, fig. (*Bibliothèque Delessert*).

Herbolario volgare Venise, 1539, in-8, fig. (*Bibliothèque Delessert*).

Le granl herbier en françoys. Paris, 1545, fig.

Dioscurides. La traduction latine de Matthiole (de 1565) a été traduite en italien à Venise en 1604, 2 vol. in-folio, sous ce titre : *I discorsi di P. A. Matthioli aelli sei libri della materia mediciaales.*

Garcia ab Horto ou del Huerto. *Coloqnios dos simples e drogas da Iadia.* Goa, 1575 (très rare. — *Bibliothèque Delessert*).

Quercetanus (J.). *De priscorum philosophorum veræ medicinæ materia, deqne simplicium sigaaturis.* Genevæ, 1609, in-8.

Borel. La 2e édition de son ouvrage est de 1669.

Sylvius Delhoë (F.). Ajoutez : *Index materiæ medicæ idea nova.* Lugduni Batavorum, 1671, in-12.

Krause (E.-G.). *De temerario quorumdam simplicium a priscis commendatorum contemptu.* Ienæ, 1700, in-4.

Alberti (M.). *De dubiis vexatis materiæ medicæ*, responsit Endeler. Halæ, 1719, in-4.

Meyer. *Materia medica.* Norimbergæ, 1746, in-8.

D... Introduction à la matière médicale. Paris, 1753, in-12.

Piquerii (A.). *Medicina vetus et nova secundis curis retracta et aucta ad tyrones* Mantuæ, 1758, 3e édit.

Gerhard (C.-A.). *Materia medica.* Berolini, 1766, in-8.

Retzius (A.-J.). Abrégé des principes de la pharmacologie. Stockholm, 1769 (en suédois), traduit en latin et en français.

Id. *Prolegomena in pharmacologiam regai vegetabilis.* Lipsiæ, 1783.

Berthollet (C.-L.). Prospectus d'un cours de matière médicale. Paris, 1779, in-8.

Plenk (J.-J.). *Pharmacologia chirurgica.* Vind., 1781, in-8.

Id. *Pharmacologia medico-chirurgica specialis*, etc. Viudob., 1804,-3 vol. in-8.

Boëhmer (D.-G.-R.). *Bibliotheca scriptorum historiæ aaturalis œconomiæ artium ac scieatiarum aliarumque*, etc. Lipsiæ, 1785-89, 9 vol. in-8.

Andria (N.). *Historia materiæ medicæ.* Neapoli, 1788; complété et traduit en italien par Tauru, 1815.

Tude et Nielsen. *Diss. de materiâ medicâ practicâ* (cité dans Murray). Copenhague?, 179...?

Baldinger (E.-G.). *Litteratura naiversa materiæ medicæ alimentariæ, toxicologiæ, pharmaciæ et therapiæ generalis medicæ et chirurgicæ*, etc. Marburgi, 1793, in-8.

Gren (IV, 261, ligne 52). Son ouvrage est répété à la page suivante à tort; il ne s'agit ici que d'une autre édition, quoique le titre soit un peu différent.

Volteleu. Son ouvrage est en 3 volumes in-8.

Brugnatelli (L.-G.). Ajoutez : Dictionnaire des préparations pharmaceutiques médicales simples et composées, etc. Pavie, 1802-1807. Traduit de l'italien par Plauche. Paris, 1811, 2 vol. in-8. (Le titre de cet ouvrage et les initiales du nom de l'auteur italien avaient été mis irrégulièrement dans le Dictionnaire (IV, 462).

Arnemann. Son ouvrage est en 2 vol. in-8 ; il a eu six éditions, la dernière de 1819.

Geoffroy (E.-F.) (et en latin S.-F.). Les figures de l'édition française sont de Gursault, et la table de l'ouvrage est de Goulin.

Seguitz (ligne 47, p. 261). Il faut ajouter : 2e édit. par C.-F. Burdach, 1812, et effacer la ligne 50, où cet ouvrage est répété sous un faux titre.

Son second ouvrage sur la matière médicale (indiqué p. 261, t. IV) doit être placé à la suite du premier, même page.

Slifft, lisez Stifft. On trouve un extrait de son Traité de matière médicale dans l'ancien *Journ. de méd.* (XCIX, 334).

Acerbi. Matière médicale (en italien). Milan, 2 vol. in-8. C'est l'abrégé de la matière médicale de Carminati, avec des notes d'Acerbi.

Ainslie (W.). *Materia medica of Iadostaa.* Madras, 1813, in-4.

Id. *Materia medica, or some accouat of those articles which are employed by the Iadoos*, etc. London, 1826, 2 vol. in-8. Indiqué t. IV, p. 263, ligne 37, sous le nom de Withelaw.

Voigtel (F.-G.). Système complet de matière médicale (en allemand), édité par Kuhn. Leipsick, 1816, 2 vol. in-8.

Martin. Essai de pharmacologie générale. Paris, 1819, in-8.

Boott's (D.-F.). Lectures pour servir d'introduction à la matière médicale, 1837, in-8 (en anglais).

Bouros (J.). *Diss. inaugur. de pharmacologiâ veterum Græcorum in genere.* Halæ, 1829, in-8.

Desmarets. Précis de chimie, de botanique et de matière médicale. Paris, 1828, in-8.

Van Mons. *Materiæ medico-pharmaceuticæ compendium.* Lovani, 1829, in-8.

Angot (A.-R.). Exposé succinct de matière médicale et de thérapeutique spéciale selon la nouvelle doctrine médicale italienne, rédigé d'après les leçons du professeur Tommasini. Paris, 1831, in-4 (Thèse).

Dierbach. Ajoutez : Traité des propriétés médicales des plantes, comparées avec leur structure et leurs propriétés chimiques. Heidelberg, 1831, in-8 (en allemand ?).

Journal des connaissances médicales pratiques et de pharmacologie. Paris, 1832, in-8 (il en paraît un volume par an).

Geiger (L.). Pharmacie botanique, 1832.

Martius (T.-W.-C.). *Grundiss der pharmakognosie der pflanzenreiches*, etc. Plan d'une pharmacognosie du règne végétal. Erlangen, 1832, in-8.

Abu Mansur. *Liber fundamentorum pharmacologiæ*, Persicè et lat., edente R. Seligmann. Viennæ, 1830-1833, 2 part., in-8.

Seligmann. Voyez l'article précédent.

Thomson (A.-T.). Éléments de matière médicale et de thérapeutique, 1835, in-8 (en anglais).

Roques. Phytographie médicale, histoire des substances héroïques et des poisons tirés du règne végétal, etc., 3 vol. in-8, 150 pl. in-4. Paris, 1835.

Cottereau (P.-L.). Traité élémentaire de pharmacologie et de l'art de formuler, de matière médicale et de toxicologie. Paris, 1836, in-8.

Galtier (C.-P.). Traité de pharmacologie et de l'art de formuler, de matière médicale. Paris, 1836-1841, 3 vol. in-8.

Trousseau et Pidoux. Traité de thérapeutique et de matière médicale. Paris, 1836, in-8; *idem* 1844, 2e édit., 2 vol. in-8.

Journal des progrès de pathologie et de matière médicale. Venise, 1837 (en italien).

Mitscherlich. Traité de matière médicale. Berlin, 1837-1843, 2 vol. in-8 (en allemand).

Pharmacologie des campagnes, in-8, 1837.

Da Sylva Mauso (A.-L.-P.). Matière médicale du Brésil. 1838 ? (en portugais).

Giacomini (G.-A.). *Trattato filosofico-sperimentale dei soccorsi terapeutici.* Padova, 1833-1843, 5 vol. in-8. — La 1re partie a été traduite en français sous le titre de : Traité de matière médicale, par MM. Mojon et Rognetta. Paris, 1840. 1 vol. in-8.

Semmola (G.). Examen critique du Traité de pharmacologie du professeur Giacomini, in-8. Naples, 1838 (en italien); 2e édit. 1841.

Bouchardat (A.). Éléments de matière médicale et de pharmacie. Paris, 1839, in-8. — 2e édition sous le titre de Manuel de matière médicale, de thérapeutique comparée et de pharmacologie. Paris, 1846, in-18.

(Son *Annuaire de thérapeutique* sera indiqué à *Thérapeutique*.)

Brande. Dictionnaire de matière médicale et de pharmacie, 1839. in-8 (en anglais).

Chargé, Pétroz, Roth, etc. Revue critique et rétrospective sur la matière médicale, etc. Paris, 1840-42, 5 vol. in-8.

Guibourt et Béral. Observations de pharmacie, de chimie et d'histoire naturelle pharmaceutique. Paris, 1838, in-8.

Ure (D.-A.). Compendium de matière médicale, 1839, in-8 (en anglais).

Pereira. Éléments de matière médicale, 2 vol. in-8, 1840 ? (en anglais).

Lanes. Compendium de matière médicale et de pharmacie. Londres ?, in-18, 1840 (en anglais).

Phœbus (P.). Manuel de pharmacologie et de matière médicale. Stolberg, 1840, 2 vol. in-8, 2e édit. (en allemand).

Delafond (V.) et Lassaigne (J.-L.). Traité de l'histoire naturelle et médicale des substances employées dans la médecine des animaux domestiques, etc. Paris, 1841, in-8.

Givaudan (N.-X). Précis de matière médicale et de thérapeutique expérimentale d'après la doctrine de Giacomini. Lyon, 1842, in 8.

Foy (F.). (Tom. IV, pag. 263, ligne 33.) La 2e édition est publiée sous le titre de Traité de matière médicale et de thérapeutique appliquée à chaque maladie. Paris, 1843, 2 vol. in-8.

Martius (C.-F.-P.). *Systema materiæ vegetabilis brasiliensis.* Lipsiæ et Vindebonæ, 1843, in-8.

Favrot. Traité élémentaire d'histoire naturelle pharmaceutique et médicale. Paris, 1843, 2 vol. in-8, fig.

Moiroud. Traité élémentaire de matière médicale vétérinaire. Paris 1843, 2e éd. in-8.
Briois. Memento pharmaceutique et posologique, ou abrégé de matière médicale. Paris, 1844, in-18.
Hartlaub et Trinks. Matière médicale pure. Leipsig, 1828-1831, 3 vol. in-8 (en allemand).
Paris (J.-A.). *Pharmacologia; or history of medical substances.* London, 1838, in-8.
Ballard (E.) et Garrod (A.). Eléments de matière médicale et de thérapeutique. Londres, 1845, in-8 (en anglais).
Diau (S.). Traité de matière médicale et de thérapeutique, etc. Metz, 1846?, tome I, in-8.
Voyez *Thérapeutique*, Dictionnaire et Supplément.

MATIÈRE RÉSINIFORME DU QUINQUINA. Voyez *Quinquina* (V, 623).

*MAURITIA. Ajoutez : Le *M. vinifera*, Mart., palmier du Brésil, donne par la perforation de son tronc un suc sucré dont on boit dans ce pays : c'est le *Buriti* ou *Bruti* des naturels. La pulpe de son fruit, confite au sucre, se mange sous le nom de *Sagetta* (Martius, *Syst. mat. med. veg. br.*, p. 22).

MAUVE JAUNE. *Sida abutilon*, L. (VI, 339).

MAVA-CURA. Poison américain que M. Boussingault a fait connaître, dont on tire un alcaloïde, la *Curarine*, d'après M. Baudrimont (*Concours de la chaire de pharmacie à la Faculté de médecine de Paris*, 1837).

MAY. Nom du vin de palmier à Sierra-Léone (*Abr. des Voyages*, II, 89).

MAYNAS (Résine de). Voyez *Résine de maynas* dans ce Supplément.

MAYS. Synonyme de Maïs. Voyez *Zea* (VI, 981).

MAYSOUR. Nom indien d'un *Mimosa* très épineux, dont on fait dans l'Inde des haies impénétrables, même aux tigres.

MECHAMECH. Nom de pays du *Convolvulus panduratus*, L. (II, 409).

MECHOACAN BLANC. Nom dn *Convolvulus mechoacan*, Vitm. (II, 407).

MÉCONINE. L'un des principes immédiats de l'opium, que M. Couerbe a fait connaître en 1830. Il accompagne la Narcéine, cristallise avec elle, et toujours se rencontre dans les eaux-mères qui ont produit les cristaux de cet alcoloïde. La Méconine est soluble dans l'éther, ce qui permet de la séparer de cette dernière. Elle est inusitée. (Voyez sur la *méconine* le Mémoire de M. J. Pelletier, inséré *Journ. de pharmacie*, XVIII, 597, et sur l'*acide méconique* celui de M. Robiquet, même ouvrage, t. XIX, 67, 1833).

*MÉDAGUE (Eaux de). Rectifiez : Elles sont situées dans la commune de Joze, canton de Maringues, arrondissement de Thiers, à trois lieues de Clermont-Ferrand. Elles sont fournies par trois sources principales, qui sont froides, limpides, incolores, répandent une odeur prononcée de bitume, ont une saveur aigrelette, et ensuite piquante, avec un arrière-goût alcalin. Elles moussent et pétillent comme du vin de Champagne, et sont douces au toucher ; leur poids est à peu près celui de l'eau distillée. Elles contiennent de l'acide carbonique, de l'azote, du bicarbonate de soude, du chlorure de sodium, du sulfate de soude, de la silice, des traces de

matière organique et de fer (*Journ. de chim. méd.*, XXVI, 171).

Perrot. Notice sur les eaux de Médague en Auvergne (*Journ. de chim. méd.*, XXVI, 171). — Bertrand (C.-H.-A.). Notice sur les eaux minérales et sur celles de Médague et de Saint-Allyre en particulier, in-8, 1843.

Médecine blanche. Voyez *Magnésie* dans ce Supplément, p. 448.

— noire. Potion purgative composée avec la décoction de 2 gros de séné, 2 gros de sel de Glauber et 2 onces de manne en sorte.

*MEDICAGO. Ajoutez : Le *M. sativa*, L., donne une graisse jaune aux bestiaux qu'on en engraisse. Cela ne gâte pas leur chair; mais il y a des personnes qui n'en veulent pas : aussi les bouchers préfèrent-ils ceux à graisse blanche. Comme on ne sait cela qu'après l'abattage, ils ne peuvent s'en préserver. Le trèfle produit le même effet, qui n'a pas lieu avec le sainfoin ni avec le foin des prairies naturelles (*Cultivateur*, VII, 40). Nonobstant cette assertion, il y a des personnes qui assurent que la graisse jaune des bœufs ou des vaches (le mouton n'y est pas sujet) n'est pas produite par la luzerne ou le trèfle, mais bien par le Maïs, puisque celle du dindon qu'on nourrit avec ce grain prend cette teinte; or, dans quelques pays, on engraisse les bêtes bovines avec le Maïs concassé, et il n'y a que ceux de ces pays qui acquièrent cette graisse jaune; effectivement, les bœufs de Normandie, pays où il n'y a pas cette céréale, n'en ont jamais de cette couleur.

*MÉDICAMENTS. Ajoutez : Le médicament est un agent modificateur de nos organes malades.

Les médicaments ont sur le corps humain une action mécanique, physique et chimique; l'action vitale ne reçoit d'eux que des secours, et parfois ils lui sont nuisibles.

M. Giacomini dit que les substances médicamenteuses, aussitôt entrées dans l'organisme, perdent, sous l'influence de la force vitale, la plupart de leurs propriétés physico-chimiques et en acquièrent de nouvelles. M. Mialhe, qui cite ce passage de l'auteur italien, pense que ce n'est pas la force vitale qui modifie les propriétés de ces agents; il croit, au contraire, que ces propriétés nouvelles sont indépendantes de la vie et dues uniquement à une suite de réactions chimiques (*Traité de l'art de formuler*, p. cccv). D'après lui, les médicaments, comme les poisons, agissent toujours immédiatement, et souvent uniquement, sur le sang, en imprimant à ce liquide organique des modifications chimiques plus ou moins profondes, et ce sont, suivant lui, ces modifications qui constituent leur action thérapeutique ou toxique. Giacomini attribue à l'action des médicaments sur les nerfs les plus grands résultats qu'on obtient de la puissance thérapeutique.

Les médicaments internes n'agissent qu'à l'état soluble ou que lorsqu'ils sont susceptibles de le devenir dans nos organes, à l'aide

de réactions chimiques, d'après M. Mialhe, qui fait une loi de cette manière d'être des médicaments. Nous avons dit depuis bien des années que ce qui était insoluble aux agents chimiques, etc., le devenait dans nos organes, sans connaître, à la vérité, la raison ni le mode de cette solubilité acquise; mais il est difficile de supposer qu'il en puisse être autrement. M. Mialhe veut que les uns deviennent solubles par l'action des acides du suc gastrique, les autres par les alcalis et les sels du suc intestinal, du sang, etc. C'est une théorie qui lui appartient et que nous n'adoptons ni ne rejettons. Elle a pour elle certains faits qui portent à la croire vraie, comme l'acidité de l'estomac détruite par la combinaison de la magnésie, qui devient soluble en se combinant avec les acides qui se trouvent dans cet organe, d'insoluble qu'elle était d'abord, et l'action des résines, plus manifeste dans le gros intestin, à cause des alcalis qui s'y rencontrent plus qu'ailleurs, etc. L'absorption des médicaments exige leur solubilité, parce que des molécules solides ne sont jamais absorbées, suivant lui : aussi niet-il qu'on ait jamais rencontré du mercure coulant à l'intérieur du corps. Un métal, un oxyde, un sel insoluble, sont ramenés, en partie du moins, à un état soluble par les humeurs du corps; le reste, non soluble, est rendu par les garde-robes, en irritant souvent le canal intestinal comme corps mécanique. C'est dans les urines qu'on retrouve parfois les substances médicamenteuses, rendues solubles ou solubles de leur nature. Il admet comme une autre loi invariable que l'action des médicaments insolubles est d'autant plus grande que la proportion d'eau ingérée est moindre.

Les médicaments et les poisons ont sur le sang quatre sortes d'actions, suivant M. Mialhe. 1° Ils en modèrent le cours, en coagulant plus ou moins le *serum*, etc., tels que l'acide nitrique, la créosote, l'alcool, le principe vénéneux des champignons, les sels métalliques, etc. Le même effet est produit par la précipitation dans le sang des corps insolubles, comme le sont les sels de strontiane, de chaux, de baryte, etc. 2° Ils fluidifient le sang et accélèrent son cours: tels sont les acétates d'ammoniaque, le nitrate de potasse, les iodures, bromures, etc. 3° Ils modifient les réactions chimiques qui ont lieu dans ce liquide, qui se font le plus souvent en s'emparant de son oxygène, phénomène qui empêche l'hématose, produit la chlorose, l'anémie, etc., comme cela a lieu par le fait de l'acide sulfhydrique, de l'hydrogène sulfuré, et surtout de l'acide hydrocyanique, qui produit la mort instantanément, d'une manière encore inexpliquée, que l'on rapporte à la force catalytique. 4° Ils y produisent des réactions chimiques

anormales. A cette section appartiennent le virus rabique, le poison des serpents, etc., qui paraissent agir à la manière des ferments, dont les alcalis caustiques, les acides puissants, le feu, etc., paraissent anéantir les effets (*idem*).

Parmi les médicaments, les uns sont assimilables à l'aide de l'oxygène et des alcalis du sang : tels sont l'albumine, la caséine, la fibrine, le gluten, la dextrine ou amidon modifié, la glucose ou sucre modifié, les corps gras, etc. Ce sont plutôt des aliments que des médicaments. D'autres ne sont pas assimilables par les alcalis du sang : ce sont principalement les alcalis et leurs carbonates, les sulfates, les nitrates, les sels métalliques non coagulants (voyez *Coagulants*, p. 186 de ce Supplément), les acides végétaux, certaines matières colorantes qui passent dans les urines, etc. D'autres sont précipités par l'albumine du sang, quoique non assimilables. On en distingue trois groupes : *a*, ceux produisant avec les alcalis du sang un composé à peu près insoluble, tels que les sels de manganèse, de strontiane, de cuivre, de bismuth, etc. ; *b*, ceux produisant avec les alcalis du sang un composé assez sensiblement solide ; exemple : les sels de chaux, de magnésie, de zinc, d'étain, d'antimoine, les acides coagulants, etc. ; *c*, ceux produisant avec les chlorures alcalins un composé assez soluble dans l'eau : tels sont les sels de plomb, de mercure, d'argent, d'or et de platine. On peut s'attendre à trouver dans les déjections les médicaments qui résistent le plus aux décompositions chimiques, comme les huiles essentielles, le copahu, la térébenthine, le musc, etc. Telle est la théorie que présente M. Mialhe sur les médicaments, et qui, dit-il avec une bonne foi bien rare de nos jours, attend la sanction de l'expérience.

On associe les médicaments : 1° pour joindre ensemble des propriétés semblables, comme lorsque l'on donne en même temps plusieurs sels solubles purgatifs ; ainsi la quinine et la cinchonine sont fébrifuges comme le double de l'un d'eux ; des extraits solubles, comme celui de ratanhia et le cachou, sont dans le même cas ; ces substances agissent isolément, mais dans le même sens, ce qui, à notre avis, est sans utilité, un seul d'entre eux pouvant produire plus simplement le même résultat ; 2° pour augmenter l'action médicamenteuse de l'un d'eux : ainsi l'huile, en divisant les résines, les rend plus actives ; la magnésie augmente aussi leur action purgative. Le calomel et le jalap associés purgent plus que le double du poids de l'un d'eux, parce qu'ils ne s'adressent pas aux mêmes dissolvants.

Les associations de médicaments sont parfois nuisibles, parce

qu'il n'y en a qu'un de dissous : tel est le cas où, la magnésie étant ajoutée à la quinine en trop grande proportion, il n'y aurait que la magnésie d'absorbée ; il en serait de même si on associait le carbonate de chaux avec celui de magnésie, donné à doses un peu élevées : le premier seul serait assimilé, parce que l'oxyde de calcium est plus basique, etc.

Quelques praticiens préfèrent les médicaments insolubles aux solubles, parce que, ne devenant solubles dans l'économie que peu à peu, leur action s'exerce plus doucement et sur une étendue plus grande, tandis que les solubles portant leur action sur un seul point, et de suite, elle est nécessairement plus forte et plus irritable si le médicament est actif; mais aussi, avec les insolubles, on ne sait jamais quelle dose est rendue soluble et sera absorbée, puisque cela dépend de la quantité des agents de solubilité, ce qui oblige d'en donner une dose plus forte, tandis qu'avec les solubles, on sait toujours la quantité juste qu'il faut prescrire, et on peut l'augmenter ou la diminuer suivant l'action qu'elle produit. Les médicaments solubles sont directement absorbables; les insolubles ne le sont qu'à la faveur d'un acide ou d'un dissolvant spécial qui les rend absorbables : aussi leur action médiate est bornée et pas toujours en proportion avec la quantité ingérée; n'étant pas toujours dissous en entier, il en reste dans les voies digestives une certaine quantité non assimilée qui peut causer, en s'agglomérant successivement, un *caput-mortuum* nuisible, comme cela arrive pour la magnésie caustique, les préparations de plomb, de fer, le ligneux des poudres végétales, etc., et donner lieu à des accidents divers. Si ces matières insolubles ne sont pas susceptibles d'être attaquées par les humeurs des premières voies, elles agissent à la manière d'un corps étranger, en irritant, enflammant les parois qui les recèlent; si elles sont susceptibles d'être enfin dissoutes par ces humeurs, augmentées ou modifiées, elles peuvent, par leur absorption, produire des accidents très graves, comme on l'a vu pour la quinine pure, la digitaline, l'acétate de plomb, le mercure métallique, etc. On a vu la limonade déterminer des vomissements chez des sujets qui avaient pris quelques jours auparavant du protoxyde d'antimoine, parce qu'il s'était formé du tartrate antimonié; de l'eau iodée a donné lieu à la salivation chez un sujet qui avait pris du calomel, etc., ce qui peut avoir lieu aussi pour quelques médicaments solubles, pris peu de temps auparavant, comme on en a de temps à autre des exemples.

Il faut donc distinguer l'*accumulation* des médicaments de leur

localisation. Nous venons de parler de ceux de la première catégorie ; parmi ceux de la seconde, de certains d'entre eux qui se portent effectivement plus volontiers vers un organe que vers un autre, les uns paraissent s'adresser à l'estomac, d'autres à la matrice, aux glandes, à la poitrine, etc. Nous avons vu que les poisons se localisaient plus volontiers dans le foie et la rate que dans d'autres viscères (voyez *Poisons* dans ce Supplément).

Il est difficile de prévoir l'issue de certains mélanges médicamenteux; par exemple, comment s'imaginer que l'*amygdaline* (principe amer des amandes amères) et la *synaptase* (susbtance albuminoïde des amandes), deux produits inoffensifs, mêlés ensemble, donneront naissance dans l'estomac à l'huile volatile d'amandes amères, et à l'acide hydrocyanique, deux poisons dangereux? Deux composants toxiques, la potasse et l'acide sulfurique, donnent naissance à un sel inoffensif, etc.

On appelle *action dynamique* ou modificatrice générale celle que possède un médicament: c'est elle qui guérit chez ceux-ci; c'est celle qui tue dans les poisons. On la distingue de l'*action chimique*, qui peut tuer aussi, comme le prouve l'ingestion des acides concentrés. On admet aussi une *action mécanique*, comme celle du verre pilé introduit dans les premières voies, etc. Le nom d'action dynamique est préférable à celui d'action sur le système nerveux, admis par quelques auteurs. Il est plus vague et ne préjuge pas une question encore indécise (Mialhe, *Opere citato*, p. XXIV).

Les substances actives solubles ou susceptibles de le devenir ne peuvent acquérir leur effet dynamique ou général qu'après leur absorption, et les plus actives appartiennent à la classe de celles immédiatement absorbables, telles que l'acide hydrocyanique, la strychnine, etc.

Depuis notre article *Médicaments* du Dictionnaire, on s'est beaucoup occupé de leur mode d'agir. Comment vont-ils porter leur action sur le lieu malade, qu'il soit tout le corps, comme dans les maladies générales, que ce mal soit localisé, comme dans celles où il se borne à une région, à un organe? Le médicament agit-il en son entier ou seulement par une partie sur le mal existant, et pour lequel on l'administre? ou bien subit-il une modification dans l'économie avant d'arriver et d'opérer sur le lieu malade? A la promptitude de l'action de certains médicaments, on serait tenté de croire qu'il n'y a aucune modification de sa nature: ainsi, un vomitif administré fait parfois vomir au bout de quelques secondes; mais d'autres, qui n'agissent pas moins vite, montrent déjà un changement dans leur nature: telle est l'asperge, qui donne aux urines

l'odeur qu'on leur connaît, lorsqu'elle est à peine ingérée. Il devient donc difficile d'expliquer ce point de thérapeutique physiologique, qui doit rester un sujet d'étude sérieuse pour nos successeurs.

La voie par laquelle se transmet l'action des médicaments, est un autre sujet de controverse. Le système sanguin, le veineux et les capillaires intermédiaires sont-ils chargés de la transmission de leurs propriétés? Il est évident que le sang reçoit d'abord la portion soluble et liquide des médicaments, puisque la saignée démontre la présence de bon nombre des agents ingérés au bout de peu d'heures. On peut donc conclure que c'est le système capillaire qui va porter ce sang jusque dans la profondeur des parties et que celles-ci en recevront une action médicatrice. Tout récemment, M. Poiseuille a émis l'opinion que c'est par l'endosmose que les liquides pénètrent dans les capillaires de l'estomac, qui transmettraient ainsi de capillaires en capillaires les propriétés médica trices jusqu'au lieu malade.

Mais les absorbants, qui viennent s'ouvrir à l'estomac et aux intestins grêles, y pompent les principes du médicament et peut-être le médicament entier, qu'ils vont porter aussi dans la profondeur des parties; ces vaisseaux absorbent tout, chyme, médicaments, substances colorantes, etc., et le répandent jusqu'aux dernières limites de l'organisme, où conséquemment leur action peut se manifester.

On a aussi admis une action directe, une sorte d'élection du médicament par la partie malade. Cette préférence ne saurait être niée, dans quelques cas du moins, tant la modification médicatrice a lieu promptement pour certaines affections; ainsi on a prétendu que, *quelques secondes* après l'ingestion du sulfate de quinine, le volume de la rate diminuait très notablement. On ne dit pas quelle est cette voie si directe!

Lequel de ces modes est celui par lequel a lieu le transport de l'action du médicament? Très probablement tous les trois y contribuent; car la nature a voulu se réserver plus d'un moyen de rétablir la santé, et y parvient souvent à notre insu et même à l'aide de ressources vitales qui sont inconnues à l'homme.

L'état de maladie permet de hausser la dose des médicaments : ainsi on donne des quantités de quinine, d'opium, etc., dans certains cas morbifiques, qui causeraient certainement de grands dommages dans l'état sain. Quelquefois les médicaments semblent avoir plus d'action dans un temps que dans un autre, ce qui faisait dire à Bouvard qu'il fallait se hâter de les employer pendant qu'ils guérissaient.

La dose des médicaments modifie leur action et parfois change leur nature. Ainsi MM. Laveran et Millon ont observé que le sel de Seignette (tartrate de soude et de potasse), pris de six à huit gros, était rendu à l'état naturel par des selles liquides, et à l'état de carbonate alcalin s'il était donné à petites doses, parce qu'il passe alors par les urines.

M. le docteur Cose, dans une lettre écrite en 1842 à l'Académie des sciences sur les effets généraux des diverses classes de médicaments, s'exprime ainsi dans ses conclusions, la seule partie qui ait été imprimée : 1° Les substances volatiles sont exhalées par la peau et les poumons, organes qui sécrètent habituellement des gaz ; 2° Les substances qui contiennent des principes identiques avec ceux que secrète un organe sont éliminés par les organes qui président à cette sécrétion ; 3° Les substances qui entrent dans la composition d'un organe, étant administrées, se portent à cet organe ; 4° Dans les substances étrangères à la composition de nos organes, il en est qui obéissent à leur caractère chimique général : ainsi les acides sont rejetés avec les sécrétions acides, etc. Cette manière nouvelle d'envisager l'action des médicaments peut ouvrir des voies nouvelles à la thérapeutique.

On peut remarquer que, dans les maladies aiguës en général, on donne des médicaments liquides, abondants, peu actifs, tandis que dans les chroniques on les prescrit sous forme solide, et en petite quantité, mais actifs.

Les médicaments qui agissent sur le système nerveux cérébral, comme les opiacés, n'agissent plus avec la même force si on n'en augmente pas la dose, et donnent lieu à l'*accoutumance ;* ceux qui agissent sur le système du grand sympathique ne produisent pas l'accoutumance : témoin l'acide hydrocyanique. Voyez *Helléboracées*.

Il y a enfin les médicaments produisant la *tolérance*, ou contro-stimulants, qui, très actifs de leur nature à petite dose, semblent perdre de cette activité, le plus souvent locale et gastrique, pour produire des effets généraux, et agir sur d'autres voies, comme sur les systèmes urinaire, exhalant, etc., et surtout sur le circulatoire et la calorification, dont ils modèrent le mouvement et l'intensité, caractères qui sont le propre des agents de tolérance ; on range parmi eux l'émétique, la quinine, le nitre, la gomme-gutte, les cantharides, etc. ; elle n'a lieu que dans l'état de maladie grave ou rebelle. M. Giacomini dit que l'opium est le remède de tous les contro-stimulants.

Montaguana. *De compositione et dosi medicinarum.* Venetiæ, 1497 (à la suite de ses

Consilia medica). — Dessenius (B.). *De compositione medicamentorum*, etc. Lugduni. 1556.— Hahnemann. *Fragmenta de viribus medicamentorum positivis in sano corpore humano*. Lipsiæ, 1805, 2 vol. in-8. — Sallé (L.). Histoire naturelle et médicale des médicaments. Paris, 1817, in-8.— Horaninow (P.). *Systema pharmacodynamicum*. Petropoli, 1829, in-4. — Jœrg (J.-C.-G.). Expériences tendant à déterminer l'action de quelques médicaments énergiques sur l'économie animale (nitrate de potasse, valériane, acide hydrocyanique, eau distillée de laurier-cerise, etc. (en allemand). On en trouve un extrait dans les *Archives générales* de médecine (XXVI, 90, mars 1831). — Baudrimont (A.) Classification des médicaments. Paris, 1831, in-4 (Thèse). — *Id.* De la dose des médicaments relativement à leur intensité et à leur mode d'action (Thèse pour le professorat). Paris, mai 1839. — Baget. Tarif des médicaments, 2e édit. Paris, 1831. — Pelletan (J.). Essai sur les différentes voies d'introduction des médicaments dans l'économie animale. Paris, 1831, in-4 (Thèse). — Bertrand (A.-V.). Essai sur l'application des médicaments sur la surface cutanée, principalement sous le rapport du traitement des fièvres intermittentes. Montpellier, 1832, in-4 (Thèse).— Roussel (J.-N.). Considérations sur la nécessité de connaître exactement la nature des médicaments que l'on emploie. Paris, 1832, in-4 (Thèse). — Rinna de Sarenbach. Répertoire général des principaux modes de traitement par les médicaments et des procédés qui ont été conseillés dans ces quarante dernières années. Vienne, 1833, in-8 (en allemand). — Matthæis (J.). De la vertu des médicaments. Rome, 1833? (en italien), traduit en français par Ferrat. — Biferi (F.). Essai sur les substances médicamenteuses zootiques, quelques réflexions sur leur emploi et leurs effets. Montpellier, 1834, in-4 (Thèse). — Lhéritier (S.-D.). Des causes qui peuvent faire varier l'action des médicaments. Paris, 1834, in-4 (Thèse).—Semmola (G.). Essai chimico-médical sur la préparation, les propriétés et les usages des médicaments. Naples, 1836, 2 vol. in-8 (en italien). — Comet. Diachirismos de médicaments simples pour le traitement des maladies. Paris, 1836, 2e édit. in-8.—Riecke. Histoire des médicaments nouveaux. Stuttgard, 1837, in-8 (en allemand).—Statistique des médicaments employés à Dublin depuis soixante ans (*Revue médicale*, avril 1837, p. 108). — Trousseau (A.). De l'influence de l'habitude sur l'action des médicaments (Thèse pour le concours du professorat). Paris, juin 1839). —Guérard (A.). Des indications que la thérapeutique peut tirer de l'action physiologique des médicaments (Thèse pour le concours du professorat, 3 juin 1839).—Cazenave (L.-A.). De l'application des divers moyens qui peuvent être employés pour connaître les propriétés des médicaments (Thèse pour le concours au professorat, 27 mai 1839). — Coze. Lettre sur les effets généraux de diverses classes de médicaments (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, 1842, p. 746). — Foy. Classification nouvelle des médicaments proposés (*Bull. de thérap.*, XXII, 107. — 1842). — Laveran et Millon. Mémoire sur le passage de quelques médicaments dans l'économie animale, et sur les modifications qu'ils y subissent (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, XIX, 347. — 12 août 1844). — Poiseuille. Recherches expérimentales sur les médicaments (*id.*, XIX, 994. — 11 novembre 1844). — Otto. Action de certains médicaments sur les facultés de l'esprit humain. Copenhague, 1845? (en danois?).

*MÉDICATION.

Alberti (M.). *Dissertatio de medicamentorum operandi modo in corpore vivo*. Halæ, 1, 1719, in-4; *idem*, 1720, II, III et IV.

MEDICINAL NAPHTHA. Nom anglais du vinaigre de bois préparé. Voyez plus bas *Naphtha*.

MÉDICINIER SAUVAGE. Un des noms du *Jatropha gossypifolia*, L. (III, 676).

MEDRE AMBOYE. Arbre d'Abyssinie, dont l'écorce est employée au tannage avec un grand avantage dans ce pays, d'après M. Lefebvre, voyageur français (*Rapport manuscrit au ministre de l'agriculture et du commerce*, 1843).

MÉDULINE. Substance plus ordinairement appelée Moelle dans les végétaux. Voyez *Sambucus* (VI, 196).

MEETLÉ. Synonyme de *Metl*. Voyez ce dernier mot (IV, 413).

*MEHADIA (Eaux de). Ajoutez: Elles sont situées sur le Bas-Danube, en Transylvanie, dans un vallon tres pittoresque et un

pays magnifique, mais désert. Les sources sont au nombre de neuf. Il y en a de sulfureuses et de ferrugineuses. Les plus chaudes ont 55° centigr. Elles sont très fréquentées par les Hongrois, les Valaques. En 1817, l'empereur d'Autriche y fit un voyage qui augmenta leur réputation. L'établissement thermal est très beau. Les Romains ont connu ces sources et les avaient dédiées à Hercule, dont on voit un bas-relief taillé dans le roc d'une des grottes. On y lit une inscription très appropriée : *Hygiæ et Veneri*, qui remonte à 12 ou 1,300 ans (Lettre de M. Saint-Marc-Girardin, *Journ. des Débats*, 19 novembre 1836 ; *Voyage du duc de Raguse*, I, 119).

*MÉJAHOÈSE. Nom arabe de l'*Acrosticum dichotomum*, Forsk. Voyez *Acrosticum* dans ce Supplément, p. 12.

MEL-SANECH. Un des noms égyptiens du *Balsamita suaveolens*, Pers. (Dict., II, 542, et p. 92 de ce Supplément).

*MELALEUCA. Ajoutez : L'huile essentielle de Cajeput, *M. leucadendron*, L. F., qui est retirée de la distillation des feuilles de cet arbre des Moluques, a une couleur verdâtre qui lui est naturelle. On a prétendu qu'on augmentait cette couleur en l'envoyant en Europe dans des vases de cuivre, et M. Guibourt dit qu'il avait retiré 1/22 de grain par gros de toutes celles qu'il avait examinées (*Journ. de pharm.*, XXIII, 79). M. Stickel a obtenu de l'huile de Cajeput d'arbres cultivés à Iéna, et elle était pareille à celle des Moluques, mais seulement d'un vert pâle et jaunâtre, de sorte qu'il pense que celle de l'Inde n'acquiert le vert qu'on lui connaît qu'à l'aide du cuivre. M. Caventou, d'accord en cela avec Brande, n'a jamais trouvé de cuivre dans celle qu'il a examinée. Nous avons dans notre droguier de l'huile de Cajeput qui nous a été donnée par MM. d'Urville et Lesson, laquelle est d'une belle couleur verte. Ils l'ont rapportée des Moluques dans des vases de verre, après l'avoir recueillie chez les fabricants aussitôt sa confection. On peut expliquer la présence du cuivre dans certaines huiles de Cajeput du commerce, en disant qu'elles sont falsifiées, à cause de leur cherté, et qu'on les a colorées avec du cuivre, pour leur procurer la belle teinte de celle des Hollandais. Si celle recueillie par le professeur d'Iéna n'avait pas la couleur de celle du pays natal, cela peut tenir à la différence du climat. Dans la droguerie, cette huile se vend en gros par petits barils. Ce que l'on appelle *Baume de Cajeput* est probablement le résidu de la rectification de l'huile essentielle.

En 1831, l'apparition du choléra en Russie, en Pologne, fit renchérir prodigieusement l'huile de Cajeput, parce qu'on lui accorda la propriété de guérir cette affreuse maladie. Son prix s'é-

leva promptement à plus de 50 fr. l'once. Nous ne voulûmes pour aucune somme nous dessaisir de celle que nous possédions; mais nous en donnâmes, le 1er septembre 1831, à un des médecins français envoyés en Pologne pour y étudier cette meurtrière épidémie, et réservâmes le reste pour nos compatriotes. Malheureusement, ce moyen n'eut pas plus de succès que les autres remèdes employés contre ce mal, c'est-à-dire qu'il n'en eut aucun.

*MELAMBO. Synonyme de *Malambo*. Voyez plus haut ce mot dans ce Supplément, p. 451.

*MELAMPYRUM.

Dizé. Expériences sur la coloration du pain par la graine de Mélampyre (*Melampyrum arvense*, L.) et sur les moyens de constater sa présence dans la farine de blé (*Mém. de l'Acad. royale de méd.*, III, 540).

MELANCORHYNCHOS. Voyez *Motacilla* (IV, 493).

MELANOXYLON BRAUNA, Schott. Arbre fort grand, de la famille des légumineuses, qui croît au Brésil. Son bois sert à la teinture rouge fauve, sous le nom de *brauna* ou *grauna* (Martius, *Syst. mat. med. veg. br.*, 125).

MELAPARIUS. Nom du *Pterocarpus flavus*, Lour., dans Rumphius. Voyez *Pterocarpus* (V, 532).

*MELIA. Ajoutez: D'après M. Ricord-Madianna, le *Melia sempervirens*, Sw., variété du *M. Azedarach*, Lilas des Antilles, n'est nullement vénéneux, ce qu'il conclut d'expériences directes sur les fleurs, les fruits, la racine et les feuilles, malgré l'assertion de quelques écrivains, qui répètent des opinions avancées sans preuves. Le fruit ou drupe, qui ressemble à une petite olive, est jaune-verdâtre à sa maturité; il renferme un noyau à cinq loges monospermes. Michaux dit que sa pulpe sert en Perse à guérir la gale et la teigne en frictions, mêlée à de la graisse. Ces fruits contiennent une très petite quantité d'huile, malgré le dire contraire. Il découle de cet arbre une sorte de gomme qui est sans action vénéneuse. Le travail de M. Ricord est exact, comme tous ceux qu'il a donnés sur la matière médicale des Antilles, qui rectifient bien des erreurs; on y trouve l'analyse de ces fruits, qui n'offre rien de particulier, et qu'on peut lire dans la notice dont nous allons donner le titre.

Ricord-Madianna. Histoire naturelle et toxique du Lilas des Antilles, etc. (*Journ. de pharm.*, XIX, 500, — 1833).

*MÉLIACÉES.

Jussieu (A.). Mémoire sur le groupe des Méliacées (*Ann. du Mus.*, 1832, in-4).

*MELILOTUS. Ajoutez: D'après les recherches de M. Guillemette, pharmacien, la matière cristalline du mélilot n'est pas de l'acide benzoïque, comme l'avait annoncé Vogel, mais un principe immédiat neutre, jouissant de toutes les propriétés de la cou-

marine, et qui, par conséquent, devra prendre ce nom. L'eau distillée de mélilot lui doit son odeur et ses propriétés. Ce principe doit s'y retrouver, car elle est fortement chargée de cette odeur (*Journ. de pharm.*, XXI, 172).

MELIPONA. Insectes hyménoptères, qui produisent dans des ruches placées sur les parties cariées des arbres, aux environs de Bogota, un miel sirupeux, jaune-verdâtre, agréable, dont se nourrissent les habitants de ce pays, et qu'on vend sur les marchés, ainsi que la cire qui recèle ce miel. Une ruche contient parfois jusqu'à 6 livres de ce sirop et 2 de cire. Le *Melipona fasciata*, Latr., est l'espèce qui donne le plus de ces produits (*Compt.-rend. hebd. des séanc. de l'Ac. des sc.*, XXII, 710, 28 avril 1846).

MÉLIPONITES. Voyez l'article précédent *Melipona*.

MÉLISSE DES ANTILLES. *Molucella spinosa* (IV, 438).

*MELOE.

Nous avions parlé de l'effet des cantharides sur la vessie. Depuis, des exemples très authentiques sont venus confirmer cette action à un degré remarquable. On croit même que ces effets sont plus fréquents depuis un certain nombre d'années qu'autrefois, ce qui peut tenir à l'emploi que quelques médecins font de ces insectes, d'après la méthode rasorienne, ainsi que nous allons le dire, ou bien parce qu'on les donne plus fréquemment comme aphrodisiaques. M. Morel-Lavallée a fait connaître quatre cas où la simple application sur la peau d'un emplâtre vésicatoire a déterminé à la surface interne de la vessie la formation de fausses membranes, lisses sur les deux faces, qui ont été expulsées par l'urètre, et qui causèrent une douleur que les malades rapportèrent au gland. M. Vidal (de Cassis) a vu la membrane interne de la vessie rouge et boursouflée chez une femme à laquelle on avait appliqué successivement plusieurs vésicatoires. Chez quelques malades, l'action ne va pas jusqu'à produire de fausses membranes; mais M. Morel a vu les urines déposer de l'albumine. Les cantharides peuvent aller jusqu'à causer une sorte d'hydrophobie, accompagnée de chaleur ardente au gosier, de soif intense, de selles sanginolentes, d'urines très abondantes, etc. C'est dans ce cas que M. Giacomini conseille comme antidote l'opium. M. Bouchardat dit que les Cantharides ont peu d'action sur les animaux à sang froid, tels que poissons, grenouilles, écrevisses, etc. On dit que les hérissons les mangent sans inconvénients! fait à constater.

Les Cantharides ont, comme la plupart des médicaments très actifs, tels que l'émétique, la gomme-gutte, etc., été donnés

comme contro-stimulants par les médecins italiens. Les hautes doses prises comme aphrodisiaques avaient déjà prouvé que la Cantharide ralentissait le pouls, caractère de tous les hyposthénisants, d'après M. Giacomini, qui en voit une autre preuve dans la circonstance de trouver dans l'opium un remède aux accidents que cause cet insecte pris en quantité toxique.

Le docteur Mandini, sur 70 sujets atteints d'inflammation du poumon, avec ou sans participation de celle de la plèvre, des gros vaisseaux, etc., a administré pendant un certain nombre d'années les Cantharides prises à l'intérieur, concurremment avec la saignée, et souvent avec quelques purgatifs. Leur action dynamique est prompte sur le système sanguin, ce qui, dans l'opinion des contro-stimulistes, apaise et détruit la fièvre dans les vaisseaux où est son siége, d'après l'école italienne, caractérisée pour elle par le sang couenneux, l'état de fréquence du pouls, la chaleur plus grande, etc. Par l'effet des Cantharides, la transpiration est augmentée, et la température périphérique diminuée; l'expectoration arrive avec facilité; la circulation est rapidement moins active, ce qui est pour Mandini l'indice d'une action médicamenteuse diamétralement opposée à la condition constituant les maladies dont il est question. Le pouvoir des cantharides est plus prononcé, plus *héroïque*, suivant ce médecin, sur les péripneumonies, que celui du tartre stibié, puisque son action dépressive est plus considérable. Il dit avoir guéri par leur moyen des broncho-pneumonies réputées incurables. Il croit même qu'on doit moins insister sur les saignées lorsqu'on les emploie qu'avec tout autre moyen. L'état de phlegmasie de l'estomac, de rougeur de la langue, etc., contre-indiquent leur emploi. Passé le second jour, les légers accidents qui se voient parfois sur la vessie cessent. La dose est de 15 grains de Cantharides par jour, en décoction dans un demi-litre d'eau, à laquelle on ajoute une livre d'émulsion d'amandes douces et quatre onces de gomme arabique (*Revue médicale*, janvier 1846, d'après les *Annali. di med.*, août 1845).

Le vinaigre dans lequel on a fait périr les Cantharides peut empoisonner, et M. Brame, pharmacien, professeur de chimie à l'école préparatoire de Tours, a communiqué à l'Académie royale de médecine, le 15 octobre 1844, la connaissance d'accidents arrivés en Touraine, pays où l'on recueille beaucoup de Cantharides, par l'usage de ce vinaigre, même à petites doses, chez des paysans. Il résulte d'expériences qu'il a faites que le vinaigre cantharidé, donné à des chiens, réduisait leur vessie à un très petit volume, de sorte que M. Brame se demande si on ne pourrait pas se ser-

vir de ce moyen dans les cas où la vessie est paralysée, lâche, molle, etc. (*Revue médicale*, octobre 1844), cas où effectivement on recommande l'usage raisonné des Cantharides, de sorte qu'ici la pratique a précédé l'expérience physiologique et cadavérique.

Le docteur Irven, cité par M. Bouchardat, a employé la teinture de Cantharides à la dose de 15 à 20 gouttes par jour pour combattre le scorbut, maladie toujours accompagnée d'une grande faiblesse.

On trouve parfois dans les Cantharides du commerce venant du midi le *Lytta syriaca*, en Moldavie surtout, d'après M. Batka. On emploie à Verceil et en Sardaigne, d'après MM. Sobrero et Lavini, les *Meloe violaceus*, *autumnalis*, *fucia*, *punctatus*, *variegatus*, *scabrosus* et *maialis* comme épispastiques, surtout dans la médecine vétérinaire. On les écrase, et on mêle le suc visqueux qui en découle avec des graisses. Cet onguent est très actif.

Pullini. Recherches sur l'action des cantharides et de la cantharidine (*Journ. de chim. méd.*, II, 560, 2e série). — Poumet (J.-Y.). Recherches sur l'empoisonnement par les cantharides (*Annales d'hygiène*, 1842, t. XXVIII, p. 347).

*Melolontha vulgaris, L. Ajoutez : Le Hanneton ne vit que dans les régions tempérées de notre pays, et il paraît qu'il ne passe guère le centre de ce pays, car le Périgord n'en a pas,[1] et dans le Midi on ne voit que de petites espèces qui diffèrent de la nôtre, et qui ne font pas de ravages. Notre Hanneton ne vit que des feuilles naissantes des arbres, de manière que, dans les pays où il n'y a pas de bois, on n'en voit pas. Son vol est lourd, et ne paraît pas s'étendre à plus d'un quart ou d'une demi-lieue, de sorte que si on en est à cette distance le Hanneton ne pourra pas y vivre. A l'état d'insecte parfait, cet animal ne peut être détruit qu'en lui faisant une chasse simultanée entre tous les voisins, et en le brûlant sur place. Plusieurs propriétaires mettent leur tête à prix. Quant à sa larve, appelée *ver blanc*, elle naît d'œufs que la femelle pond en terre, au bout de peu de jours de sa naissance (l'animal parfait ne vit guère plus d'un mois), où ils éclosent; puis le petit ver s'enfonce et met deux années à prendre son développement, rongeant les racines des plantes, dévastant les potagers, les jardins, et s'attaquant aux racines d'arbustes et même d'arbres, s'il ne trouve pas mieux, surtout lors de son accroissement complet. Il sort la troisième année et devient insecte parfait avec la forme de Hanneton. Les larves s'enfoncent en terre de plusieurs pieds, si le froid l'exige, et se rapprochent de sa surface, sans jamais paraître au dehors, lorsque la température s'adoucit, au printemps, temps où elles causent les

plus grands ravages. On a cherché le moyen de se délivrer de cet ennemi des jardins, des prairies, etc., sans avoir pu y réussir. C'est en détruisant l'insecte parfait qu'on peut espérer d'y arriver, car si on y parvenait pendant trois années, il est évident qu'on n'aurait plus de ver blanc. On n'observe pas cette larve dans les lieux aquatiques, les prairies submergées, etc., ce qui donnerait un moyen de les détruire partiellement, si on pouvait inonder le lieu qu'elles habitent pendant quelque temps; mais cela est rarement possible. On se contente de bêcher la terre qu'elles dévastent, d'en ôter ces larves par centaines, par milliers même, qu'on donne aux poules, aux canards, aux dindons, etc., qui en sont très friands.

Dans l'Inde et aux Antilles, on mange le *ver palmiste* (*Curculio palmarum*, Fab.), qui est la larve d'un coléoptère analogue au charançon, et qui acquiert jusqu'à 2 pouces de long. Elle paraît être le *Cossus* des anciens. Le père Labat la compare à la graisse de chapon (voyez *Palmiers*, II, 523; V, 173). Beaucoup de larves de coléoptères, qui mangent le bois pourri, sont recherchées dans diverses contrées comme un aliment délicat. M. A. Saint-Hilaire a vu au Brésil, dans les bambous en fleur, une larve qui, privée de la tête et des intestins, a le goût de la meilleure crème. Celle du *Tenebrio mortisuga* engraisse les femmes turques, qui en mangent matin et soir. Voyez *Tenebrio* (VI, 663). Plusieurs peuplades de la Nouvelle-Galles du Sud mangent la larve d'un insecte, appelée *Cabro* par les naturels, qui habite dans le bois vermoulu. Si les larves de notre Hanneton se trouvaient dans ce dernier pays, et peut-être dans d'autres, pas de doute qu'elles servissent d'aliment et qu'elles fussent regardées comme un bienfait; elles se nourrissent de racines fraîches au lieu de bois mort, ce qui ne saurait établir entre elles de différence quant au goût. Peut-être, à l'instar de certaines peuplades du Brésil, faudrait-il les priver de la tête et des intestins. En Europe, la répugnance pour ce genre d'aliment est trop grande pour espérer qu'on y aura jamais recours; et d'ailleurs l'abondance d'autre nourriture en éloignera toujours. Cependant, les escargots, les limaces, les sauterelles, sont des aliments qui répugnent au plus grand nombre des habitants de l'Europe, et qui sont pourtant mangés avec plaisir par d'autres. Les peuples de l'Asie se nourrissent de chien, etc., et la seule idée d'en servir à des Français les révolte. Cependant, l'astronome Lalande mangeait des araignées, et l'Espagnol fait, dit-on, ses délices d'insectes plus hideux encore !

MELOUKIÉ. Un des noms arabes du *Corchorus olitorius*, L. (II, 426).

MENDOLE. *Sparus mœna*, L. (VI, 494).

*MENISPERMUM. Il faut, pour l'intelligence de cet article, consulter *Cocculus* (*Dict.*, II, 325), et le même mot, p. 187 de ce Supplément.

*MENTHA. Ajoutez: Le *M. crispa*, L., renferme jusqu'à six variétés, dans les pharmacies d'Allemagne, qui presque toutes ont reçu des noms scientifiques de la part des botanistes de ce pays (*Archives de botanique*, II, 533). On en peut dire autant du *Mentha sylvestris*, L., dont le *M. viridis* n'est qu'une variété (*idem*). Les cultivateurs assurent que les Menthes sont nuisibles aux bestiaux, et qu'elles font avorter les vaches, notamment les *Mentha aquatiqua* et *pulegium*. A Rochefort, suivant M. Lesson, les paysans amorcent leurs lignes avec de la Menthe (*Flore rochefortine*, à *Mentha*), sans doute avec la menthe aquatique, quoique toutes aient à peu près la même odeur et la même saveur. L'huile essentielle de menthe (poivrée) est susceptible de cristalliser et de donner un *menthène* (stéaroptène) que l'on regardait autrefois comme du camphre (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, 9 avril 1838). On trouve dans le commerce une huile de menthe provenant d'Amérique qui donne une plus grande quantité de ces cristaux que celle préparée en Europe (*Journ. de pharm.*, XX, 345). Peut-être qu'on l'obtient d'une autre espèce de menthe poivrée que notre espèce européenne.

MENTHE-BAUME. *Mentha gentilis*, L. Voyez plus haut *Menthe*.

— DE CHAT (Cat-mint). Nom anglais de la Cataire, *Nepeta cataria* (L. (IV, 592).

— GENTILLE. *Mentha gentilis*, L. Voyez plus haut *Mentha*.

— FRISÉE. Un des noms du *Mentha crispa*, L. (IV, 325).

— POIVRÉE. *Mentha piperita*, L. (IV, 325). Celle dite anglaise, et dont on vend l'eau distillée au Couvent des Anglaises à Paris, nous paraît différente de celle qu'on donne en France sous ce nom. Voyez l'*Addenda* de ce Supplément à *Mentha*.

— POULIOT. *Mentha pulgium*, L. L. (IV, 327).

— RONDE, ou à feuilles rondes. *Mentha rotundifolia*, L. (IV, 327).

— VERTE. *Mentha viridis*, L.

MENYA. Nom d'une variété du *Paspalum frumentaceum*, Rottb. (V, 208).

MER (Eau et bain de). Voyez *Eau de mer* (Dict., III, 15, et *Eau de mer*, page 256 de ce Supplément).

MERCAPTAN. Corps chimique composé d'hydrogène, de carbone et de soufre, etc., qui a la propriété de transformer le deutoxyde de mercure en un corps incolore, cristallin, d'après M. Zeise (*Journ. de pharm.*, XX, 690).

MERCURIALE. Nom français du *Mercurialis annua*, L. (IV, 371).

*MERCURE. M. Alex. Colson a constaté la présence du mercure

dans le sang, selon M. Trousseau (*Concours pour le professorat*, 15 avril 1839). Voyez *Mercuriaux*.

Nous avons vu plus haut à *Médicaments*, p. 464, que M. Mialhe niait la présence de ce métal, en globules du moins, dans l'intérieur du corps.

Alley (G.). *Observations on the hydrargyria*. London, 1810, in-4, fig. — Sprengel (C.). *De hydrargyri antiquitatibus*. Halæ, 1823, in-8. — Zwicklitz (P.). *Diss. medico-histor. continens usum et preparata mercurii apud veteres*. Berolini, 1831, in-8. — Colson (Alex.). Coup d'œil sur les maladies produites par le mercure (*Journal hebd. de médec.*, 1830, t. VIII).

*MERCURIALIS. Ajoutez : Chez les Grecs, le *Mercurialis annua*, L., se nommait *Poa*. La couleur bleue qui se manifeste sur cette plante et sur sa congénère, le *M. perennis*, L., n'est pas de l'indigo, d'après M. Chevreul.

*MERCURIAUX. *Sublimé corrosif.* M. Mialhe a donné un Mémoire étendu sur les mercuriaux, où il tend à établir que toutes les préparations mercurielles administrées à l'intérieur se transforment, en partie du moins, en sublimé corrosif et n'agissent que par la portion transformée en ce sel. Cet auteur affirme que cette opinion résulte pour lui de ses observations chimiques, étendues à toutes les préparations mercurielles usitées; c'est en réagissant sur les dissolutions des chlorures alcalins de nos organes, seules ou avec le concours de l'air, que se produit cette métamorphose : seulement, la quantité de sublimé corrosif produit est variable pour chacune d'elles; les deutosels sont très actifs, les protosels le sont bien moins, puisqu'ils n'agissent que par la faible proportion de sublimé auquel leur décomposition donne naissance. Le mercure métallique lui-même, mis en contact avec les chorures alcalins aérés, se convertit en partie en sublimé corrosif, ce qui explique l'action, ignorée jusqu'à ce jour, de ce métal pur. Toutes ces réactions on lieu à la température ordinaire, et mieux encore à celle du corps humain, dans un temps assez court, les unes même instantanément. Le calomel ou mercure doux n'agit également que par la transformation d'une partie en sublimé corrosif dans nos cavités splanchniques, et son action médicale est entièrement subordonnée à la plus ou moins grande proportion de sublimé auquel sa transformation donne lieu : aussi faut-il se garder de l'associer avec des chlorures alcalins sous peine de voir naître plus de sublimé corrosif que la petite quantité qui se forme dans l'intestin, comme il est arrivé dans un fait cité par Vogel, où il y eut mort d'un enfant par cette cause. M. Berzélius partage l'opinion de M. Mialhe, que les chlorures mercureux, et le mercure lui-même et toutes ses combinaisons, ont une grande tendance à former avec les chlo-

rure alcalins des sels doubles, composés de chlorures mercuriques et d'un chlorure alcalin, dont les quantités varient selon les circonstances et selon la composition différente des combinaisons de mercure (Berzélius, *Rapport annuel sur les progrès de la chimie*, à l'Académie de Stockholm, 1843).

On dit dans la plupart des ouvrages de thérapeutique que le sublimé est décomposé par les matières organiques végétales, la gomme, l'amidon, le sucre, les extraits de plantes, l'albumine, et se réduit en calomel; il résulte des recherches de M. Soubeiran que les pilules de Dupuytren (où entrent le sublimé corrosif, l'opium et l'extrait de gayac) sont plus d'un mois sans subir la moindre décomposition, et, comme leur action est aussi sûre et plus douce que celle de la liqueur de Van-Swiéten, on voit qu'on peut s'en servir en toute confiance, puisqu'on peut n'en préparer que pour moins de temps; il faut dans toutes les formules où entre ce sel ne l'y ajouter qu'au moment d'en faire usage.

La liqueur de Van-Swiéten cause souvent des coliques, des diarrhées, etc., et c'est pour adoucir l'action de ce sel qu'on l'associe au sucre, au lait, au gluten, etc.; car la pratique avait appris que ces corps en modéraient l'action avant que la chimie en eût dit le motif. On arrive au même but, et plus sûrement encore, en ajoutant un chlorure alcalin, comme le sel marin ou le sel ammoniac (6 à 7 parties de sel sur 1 de sublimé, dans l'eau distillée, battue avec un blanc d'œuf).

Le sublimé est réduit en calomel par l'acide formique, qui provient de la décomposition du sucre ou plutôt de la glucose par les alcalins (Mialhe, *Traité de l'art de formuler*, p. CLXXIX). Relativement au cyanure de mercure, voyez *Poisons*.

Le docteur Pouqueville a connu un Turc qui s'était tellement habitué au sublimé corrosif, qu'on l'appelait *Suleyman-Yayen*, mangeur de sublimé corrosif (Byron, *Notes de Childe-Harold*).

Voici les conclusions de M. Mialhe relatives à la toxicologie de ce métal : 1° Dans un empoisonnement par un composé mercuriel, il n'est pas toujours possible de *découvrir* le corps du délit; 2° la présence du sublimé corrosif dans les organes de la victime n'autorise pas à affirmer que l'intoxication ait été produite à l'aide de ce poison.

L'antidote de toutes les préparations mercurielles est, comme nous l'avons dit ailleurs, dans ce Supplément, d'après cet auteur, le proto-sulfure de fer hydraté, à l'exception du cyanure, où il faut ajouter à ce contre-poison le quart de son poids de magnésie calcinée, qui transforme le bicyanure de mercure en deux

composés salins des plus inoffensifs, le bisulfure de mercure et le protocyanure de fer et de magnésium (*idem*, p. 155).

D'après M. Poumet, le proto-chlorure d'étain est le contre-poison du sublimé corrosif. Voyez *Étain*, dans ce Supplément.

M. le docteur Fabrège a traité et guéri un bon nombre de syphilitiques au dépôt de police de Montpellier, sans salivation ni fièvre mercurielle au moyen de bains dans lesquels il employait graduellement depuis 2 gros jusqu'à demi-once de sublimé par bain. Il a fallu jusqu'à 32 bains dans les cas les plus graves, et dans les derniers il y avait une demi-once de sublimé (*Journ. de chirurgie*, décembre 1845). Cette dernière dose de deuto-chlorure de mercure peut paraître un peu forte, mais on sait que ce sel dans l'eau se change en hydrochlorate, ce qui explique pourquoi M. Fabrège n'a éprouvé que de bons effets de ces bains, qu'on donne aussi dans les démangeaisons, etc., pourvu toutefois qu'il n'y ait pas d'ulcérations à la peau, car alors il y aurait empoisonnement, comme on le voit dans une observation consignée *Bulletin de thérap.*, décembre 1843, où un enfant mourut au 19e jour, pour avoir saupoudré une plaie de sublimé.

L'académie des sciences a donné une indemnité spéciale de 700 francs, dans sa séance publique de 1845, à M. Melsens, pour l'emploi de l'iodure de potassium, qu'il assure être propre à combattre les empoisonnements chroniques dus au mercure et au plomb (*Comptes-rend. hebd. des séances de l'Ac. des sc*, XX, 611).

Lémery (N.), Observations sur le sublimé corrosif (*Acad. des sc.*, 1709). — Dubuc. Notice chimico-toxicologique tant sur le sublimé corrosif que sur l'arsenic, etc. (*Précis de l'Acad. de Rouen*, 1825, p. 45). — A. Devergie. Moyens proposés pour reconnaître le sublimé corrosif dans les empoisonnements (*Annales d'hygiène*, t. XI, p. 411). — Orfila. Recherches sur le sublimé corrosif (*Id.*, t. XXVIII, p. 419). — Mialhe. Nouvel antidote du sublimé corrosif (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, VIII, 10. — 1842). C'est le proto-sulfure de fer hydraté. — Bouchardat et Sandros. Recherches et expériences sur les contre-poisons du sublimé corrosif (*Annu. de thérap.*, 1844, p. 88). — Danger et Flandiu. De l'empoisonnement par le mercure (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, XX, 951. — 31 mars 1845).

Onguent mercuriel. M. Barré, de Nantes, vante le succès des frictions mercurielles en général dans les inflammations. On trouve une analyse bien faite de son travail, et l'histoire complète de l'emploi de ce moyen dans les phlegmasies, dans la *Revue médicale* de décembre 1836. C'est en particulier dans l'*arachnitis*, maladie si rebelle et si meurtrière, qu'il en a fait surtout usage. M. Serres, de Montpellier, dit également que les propriétés antiphlogistiques de l'onguent mercuriel sont hors de doute (*Revue médicale*, 1837, 134). Il en frictionne fréquemment les engelures (*idem*, p. 442). M Wicz (A.) les prescrit comme moyen abortif de la méningite. M. le docteur Mazade les donne à haute dose

dans le traitement de la même maladie (*Revue médicale*, octobre 1840, p. 66), et avec un même succès contre la péritonite (*idem*, XXI, 132). M. Bonnardel administre dans certaines affections chroniques des articulations, les frictions mercurielles avec avantage. M. Bouvier a conseillé les frictions mercurielles contre le rhumatisme, dans l'ouvrage cité à la bibliographie suivante.

M. le docteur Olin-Origet cite deux guérisons de tétanos spontané à l'aide de frictions d'onguent mercuriel à haute dose (2 gros par jour). Il mentionne aussi plusieurs cas de tétanos traumatique dont il a obtenu la guérison par ce moyen (*Revue médicale*, février 1845), et le docteur Hooper un fait de rage bien déclaré guéri par le laudanum à haute dose (2 gros), autant d'esprit de camphre et 10 grains de calomel dans du miel; il renouvela cette quantité au bout d'une heure. Six heures après, l'intensité des symptômes était moindre; il diminua de moitié les prescriptions, au bout de vingt-quatre heures son malade était mieux : il avait déjà pris 300 gouttes de laudanum et 10 grains seulement de calomel, et fait des frictions de 3 gros d'onguent mercuriel, qui établirent la salivation dès le lendemain. On avait appliqué 12 sangsues à l'épigastre, etc. (Bouchardat, *Annu. de thérap.*, 1846, 182).

Depuis quelque temps, on emploie un traitement dit *traitement arabique de la syphilis*, dont on fait usage surtout dans le midi de la France. Il consiste à *éteindre* du sublimé corrosif dans partie égale de mercure coulant; on en forme des pilules en y ajoutant quelques poudres purgatives, que l'on prend, en usant de boissons sudorifiques; les aliments doivent être secs et peu substantiels, comme amandes, raisins secs, noix, figues, etc. (*Revue médicale*, mars 1839, p. 368).

Bonnardel (N.). Emploi des mercuriaux dans le traitement de certaines affections rhumatismales. Paris, 1834, in-4 (Thèse). — Bouvier (C.-M.). Dissertation sur l'emploi du mercure dans les rhumatismes. Strasbourg, 1834, in-4 (Thèse). — Wicz (A.). Essai sur l'emploi des frictions mercurielles comme moyen abortif dans quelques inflammations internes. Montpellier, 1836, in-4 (Thèse).

Cinabre.

Bucholz (C.-F.). Expériences sur la préparation du cinabre par la voie humide. Erford, 1801, in-8 (en allemand). — Veuot (J.). Nouvelle manière d'employer le cinabre en fumigations (*Revue médicale*, mars 1836, p. 402).

Calomel. M. Soubeiran a perfectionné le procédé de préparer le Calomel à la vapeur, de manière à l'avoir aussi blanc et aussi fin que celui qu'on tire d'Angleterre (*Comptes-rend. hebd. des séanc. de l'Acad. des sciences*, XIV, 665 — 3 mai 1842).

Il faut l'administrer à doses brisées plutôt qu'en une seule fois, parce que l'alcalinité des humeurs a plus de prise sur elles que sur une quantité plus forte; de sorte qu'une faible dose de Calomel agit plus qu'une grande ; ce sont celles-là qui causent

parfois le ptyalisme; celles en proportions plus fortes ont l'inconvénient de purger mécaniquement en quelque sorte, parce qu'elles ne sont pas dissoutes; ce qui fait que les enfants, qui sont moins riches en chlorures, supportent mieux le calomel que les grandes personnes, ainsi que nous l'avons dit à *Alcalis* de ce Supplément.

On lit dans le *Journal de pharmacie et de chimie*, de janvier 1845, qu'un homme auquel on donna de petites doses de Calomel, et en même temps un lavement purgatif avec le séné et une cuillerée de sel de cuisine, mourut dans la nuit, avec des ecchymoses et des signes de putréfaction, ce qui est attribué par ce journal à ce qu'il s'était formé du sublimé dans le canal intestinal de ce malade. On réfute cette assertion dans la *Revue médicale* (janvier 1846, p. 74), en observant que ce fait est trop peu détaillé pour conclure ainsi, et que de grandes doses de calomel, d'après l'assertion de M. Mialhe, agissent moins que de petites dans l'économie animale; que d'ailleurs le sublimé retarde plutôt la putréfaction qu'il ne la provoque, etc.

Le docteur Laner, médecin de l'hôpital de la Charité de Berlin, recommande comme très efficace l'emploi local du Calomel dans l'ophthalmie blennorrhagique, traitement adopté définitivement par les praticiens de cette capitale et par le professeur Siebold de Gœttingue. On charge un petit pinceau à miniature de Calomel réduit en poudre impalpable, dont on saupoudre la conjonctive à l'aide de petits chocs sur l'ongle, l'œil étant maintenu largement ouvert. Une seule application suffit ordinairement (*Bull. de thérap.*, XXIII, 149).

Proto-iodure de mercure. Le proto-iodure de mercure a été substitué par Biett au calomel; il est plus actif que celui-ci, mais moins que le sublimé corrosif; on le prend sous forme pilulaire, ce qui est plus commode pour les malades. M. Gibert a remarqué qu'il occasionne assez fréquemment des coliques, du dévoiement, plus même que le sublimé, et plus fréquemment encore la salivation. MM. Trousseau et Pidoux disent que ce médicament est appelé à dominer toute la thérapeutique des maladies syphilitiques, concuremment avec l'*iodure de potassium*. On peut l'administrer par 8 ou 10 grains par jour sans inconvénient, d'après M. Ricord; M. Mialhe assure qu'il n'est pas plus actif que le Calomel; du reste, il ne faut employer que celui qui est lavé à l'alcool bouillant (Mialhe, p. 65, de son *Mémoire sur les mercuriaux*). L'iodure de potassium transforme immédiatement le proto-iodure en bi-iodure et en mercure métallique.

D'après Smith la salivation mercurielle se distingue des autres

ptyalismes par la fétidité, ce qu'il attribue à ce que le mercure n'agit pas seulement sur les glandes salivaires, mais encore sur la membrane muqueuse, ce que ne fait pas l'iode, par exemple, qui cause parfois aussi une salivation. Nous remarquerons que ce caractère est commun à tous les ptyalismes, même à celui résultant d'une simple fluxion.

Nous n'avons rien à ajouter à l'emploi du mercure dans la syphilis, où ce médicament est spécial. Quelques uns ont soutenu la thèse qu'elle pouvait se guérir sans son administration, mais leur opinion n'a jamais été reçue parmi les praticiens qu'avec toutes réserves; elle a même perdu bien du terrain aujourd'hui, et on ne se dispense de la prescription de ce spécifique que dans quelques affections locales ou légères; encore n'agit-on pas toujours prudemment en se conduisant ainsi.

Utilité, dans quelques cas, de l'administration du mercure à doses rapidement croissantes (*Bull. de thérap.*, XXII, 66). — Mialhe. Recherches chimiques, thérapeutiques, physiologiques et toxicologiques sur les mercuriaux (*Ann. de chim. et de phys.*, juin 1842; réimprimé en 1845, à la suite de son Traité de l'art de formuler).

MERCURIO-VÉGÉTAL. Nom que donnent au Brésil les Européens au *Francisca uniflora*, Pohl. (III, 289).

MERDE A COLAS, MERDE A MARIE GAILLARD. Noms populaires de la Mélasse. Voyez *Sucre* (VI, 151).

MÈRE AUX POUX. Nom du *Blaps sulcata*, Fabr. (I. 613).

MÉRÉ. Plante grimpante de Vanicoro que les naturels disent s'opposer à l'action toxique des flèches empoisonnées; ils la mâchent et l'appliquent sur les blessures (d'Urville, *Voyage de l'Astrolabe*, V, 335).

MERESIC. Un des noms du raifort, *Cochlearia armoracia*, L. (II, 336).

MÉRIGEANE. Synonyme de mélanzane ou mélongène, *Solanum melongena*, L.

MERISE. Fruit du *Cerasus avium*, Moënch. (II, 179).

— D'AMÉRIQUE. Nom des fruits du genre *Malpighia* (VI, 202) dans quelques auteurs.

*MERLANGE (Eaux de). Rectifiez : Ce n'est pas un village, mais un château, qui porte ce nom. Nous trouvons dans les bibliographes la thèse de M. Bourru sur ces eaux inscrite ainsi :

Bourru. (E.-C). *De aquis medicatis ad Merlanges*. Parisiis, 1765, in-4.

MEROÏS. Pline désigne cette plante (*lib.* XXVI, *c.* 9, 4) (1), d'après les sorciers, comme capable de dessécher les marais Pontins, et de rendre ainsi à l'Italie cette portion de terre qui s'étend jusqu'aux portes de Rome.

MERRAIN. Nom de la base des cornes du cerf (II, 190).

MESCOUTINE (Eaux de). Voyez *Hamman-mez-Koutine* (Eaux de), p. 348 de ce Supplément.

---

(1) Nous citons d'après les auteurs. Dupinet, dans sa traduction, t. II, p. 249, place cette assertion *lib.* XXIV, *c.* XVII.

*MESEMBRYANTHEMUM. Ajoutez : Le *M. copticum*, L., espèce annuelle de l'Égypte, fournit, par son incinération, la *soude d'Alexandrie*, que les Vénitiens recherchaient beaucoup autrefois, alors qu'ils fabriquaient les plus belles glaces de l'Europe. Le *M. crystallinum*, L., qui croît en Barbarie, en Corse, et même presque spontanément près d'Agen, se mange étant jeune comme les épinards, d'après M. Mutel (*Flore franç.*, t. 1, p. 400). Aux Canaries, où il est très abondant, surtout à Lancerotte, île dépourvue d'eau, il donne par incinération des milliers de quintaux de soude, d'après M. T. De Buch. Le *M. nodiflorum*, L., est rejeté par les animaux, à cause de son âcreté. Les Arabes font de la farine et du pain avec ses semences (Descript. de l'Égypte, *Hist. nat.*, II, 9).

MESPILODAPHNE PRETIOSA, Nées et Martius. L'écorce de ce grand arbre du Brésil, de la famille des Laurinées, appelé *Canehilla* par les habitants, a une saveur aromatique poivrée, tirant sur le doux, qui répond assez à celle de la cannelle ; elle contient une huile éthérée plus lourde que l'eau ; ses propriétés sont à peu près celles du sassafras ; elle convient dans les débilités vénériennes surtout, dans le catarrhe chronique, l'hydropisie, la goutte, les flueurs blanches, etc. On s'en sert en décoction, en infusion et en bain (Martius, *Syst. mat. med. bras.*, p. 111).

*MESPILUS. Ajoutez : *M. amelanchier*, L., petit arbrisseau qui croît dans les rochers de nos coteaux, à feuilles rondes, entières, blanches en dessous, et qui produit de petits fruits subpyriformes, que quelques enfants mangent. Il est connu sous le nom d'*Amelanchier*, et son fruit sous celui de *Poire de roche*.

M. oxyacantha, L. Épine blanche. Arbuste épineux qui croît dans les haies, où il fleurit au printemps, en répandant une odeur très agréable d'amande amère. Ses feuilles lavées, essuyées, séchées et un peu rôties, sont usitées dans quelques localités pour remplacer le thé (*Annal. de la soc. d'hort.*, XII, 90).

*MÉTAUX. Suivant M. Mialhe, aucun métal n'est vénéneux à l'état pur, pas même l'arsenic; mais la plupart peuvent le devenir par suite des combinaisons qu'ils contractent dans les premières voies ou dans la circulation en se combinant avec l'oxygène, le sel marin et le sel ammoniac, ou avec l'acide carbonique du sang, les acides gastriques des premières voies, les alcalis des gros intestins, etc.

Les sels métalliques agissent après avoir été seulement décomposés par les bases alcalines du sang, ou après avoir été décomposés, puis transformés en chlorures par le sel marin et le sel am-

moniac existant dans le sang à l'état de chlorures doubles ; tels sont pour les premiers les sels de zinc, d'étain, de cuivre, de bismuth, d'antimoine, et pour les seconds, ceux de plomb, de mercure, d'argent, d'or et de platine (Mialhe, *Traité de l'art de formuler*, CCXCIV). On trouve dans les déjections les portions de ces sels qui résistent aux décompositions par les humeurs du corps, d'autant plus abondantes qu'ils seront moins solubles (*idem*, p. CCLVI).

Les métaux colorent parfois nos tissus lorsque nous les mettons en contact avec eux. Ainsi le cuivre colore en vert les cheveux; le mercure les teint parfois en noir (IV, 380). La peau, après un usage abondant du nitrate d'argent, devient parfois olive ou bleuâtre; le soufre la colore en jaune, etc. Les serruriers ont le pouls dur, etc. Voyez chaque métal en particulier pour les détails.

MÉTÉOROLOGIE. Un médecin doit connaître les faits principaux de la météorologie, ou étude des phénomènes atmosphériques, à cause de leur influence sur l'homme en santé et en maladie. On a dit que l'homme était un laboratoire de chimie vivant; on peut affirmer, à plus forte raison, que c'est un Baromètre et un Hygromètre vivants. L'influence des orages, des vents, de l'électricité, de la température, etc., sur le corps humain est un fait hors de doute, et certains individus éprouvent des phénomènes dus à leur influence, alors même que nos instruments *morts* n'en reçoivent pas encore l'impression. L'étude de la météorologie met à même d'éviter certains effets atmosphériques et de prendre des précautions pour s'en garantir, ce qui, dans quelques cas, modifie la thérapeutique. Un médecin doit donc être pourvu des principaux instruments de météorologie, afin d'étudier cette science avec soin, ce qui lui permet de voir la coïncidence de certaines affections avec certains états de l'atmosphère, etc.

Retz (de Rochefort). Météorologie appliquée à la médecine. Paris, 1779, 2e édition. Il y a la suite la description d'un nouvel hygromètre. Voyez *Climat*, p. 185.

MÉTHODE ÉPIDERMIQUE. Voyez *Iatraleptique* (III, 582).

— HÉMOSPASIQUE. C'est ainsi que M. le docteur Junod nomme le mode qu'il propose pour traiter les maladies à l'aide de la révulsion qu'il opère au moyen de l'application qu'il fait de ses grandes ventouses à certaines régions du corps. Il faut le distinguer de celui opposé, où il les traite à l'aide de la compression de l'air à la surface du corps en se servant d'une machine à compression. Voyez *Air comprimé*, p. 18 de ce Supplément.

Le poids de l'air supporté par le corps, ou d'une atmosphère, est de trente-six mille pesant. M. Junod soustrait ce poids à l'aide de sa machine à pompe ou ventouse, ce qui fait affluer les fluides intérieurs du corps à la périphérie et les déplace du centre à la circonférence, notamment le sang, la lymphe. Des révulsions considérables, promptes, se manifestent là où cette machine est appliquée, conjurent l'apparition de maladies imminentes, en guérissent d'autres déjà manifestées. L'auteur assure avoir ainsi éloigné des attaques d'apoplexie, en avoir guéri, ainsi que des congestions du poumon; remédié à la chlorose, rappelé les règles, etc. Il peut modifier la circulation jusqu'à appeler tout le sang à la périphérie du corps et causer ainsi des lipothymies, effet qu'il n'est pas nécessaire de provoquer aussi complétement, quoique ce soit toujours sans danger. M. Junod a obtenu un prix Montyon de l'Académie des sciences pour ses grandes ventouses, sur le rapport de M. Magendie en 1836.

Letellier (F.). Lettre sur l'emploi des grandes ventouses ou appareils pneumo-hémostatiques et sur leur application au traitement des maladies. Paris, 1841, in-12. — Bonnard. De l'hémospasie ou déplacement mécanique du sang. Paris, 1840, in-8.

MÉTHODE IATRALEPTIQUE. Voyez *Iatraleptique* (méthode) (tom. III, p. 582).

MÉTOMBAS. Arbre abondant au Louango, qui sert à faire des étoffes (on ne dit pas avec quelle partie de l'arbre) dont tout le monde est vêtu. On retire de son tronc un liquide qui passe à l'état vineux, moins fort que celui de palmier. On fait de ses branches des solives, des bois de lit, des lattes; on couvre les toits avec ses feuilles (*Abr. des Voyages*, III, 6).

*METOPIUM. C'est aussi le nom d'un Sumac, *Rhus metopium*, L. (VI, 77).

MEVA. Un des noms du *Bassia butyracea*, Roxb. (I, 555).

MEYE. Un des noms du Cocotier à *Ticopia*. Voyez *Cocos* (II, 339), et p. 191 de ce Supplément.

MEZ. Nom de l'hydromel en Abyssinie.

MICANIA. Voyez *Mikania* et *Eupatorium* (III, 175), et ce Supplément à ce même mot *Eupatorium*, p. 279.

*MIEL. Ajoutez : Dans les forêts du Brésil, on récolte le miel fourni par plusieurs insectes, tels que l'*Urusu*, grande abeille rougeâtre, qui dépose ses nids au pied des arbres; la *Mambusa*, qui est noire, ainsi que la cire qu'elle fait. La *Mandosaia* donne une cire jaunâtre; celle de *Jataï* est très blanche. Aucun de ces insectes n'a d'aiguillon et n'est du genre abeille; quelques uns lancent par l'anus une liqueur caustique, comme le *Caga-fogo*, le *Jandaira*, le *Tubihu*. Leur cire est noire et leur miel épais. L'*Arapua* se défend en mordant. Il y a aussi au Brésil des abeilles à aiguillou

qu'on y nomme *Marimbondo* (*Mém. de l'Acad. de Lisbonne*, II, 99). Voyez plus haut *Melipona*.

M. le docteur Bonafous nous a fait goûter du miel recueilli dans la vallée de Chamouny, qui nous a paru excellent.

Chateaubriand dit qu'on lui a donné à manger du miel du mont Hymette ; qu'il lui a trouvé une odeur de drogue qui lui déplut beaucoup (*Itinéraire à Jérusalem*).

M. Furster a employé le miel en grande quantité et sous toutes les formes dans le carreau ; il le donne par la bouche, en lavements, en frictions locales, avec succès. Celui de Narbonne est le plus propre à cet usage (*Bull. de thérap.*, VII, 381). Voyez *Gossypium* dans ce Supplément, p. 337.

Miel de colbaschi. Synonyme du miel d'Athènes. Voyez *Miel* (IV, 419).

— de maguey. On donne ce nom à l'extrait rapproché du suc qui s'écoule par incision de l'*Agave americana*, L. (I, 107), dont on fait un grand usage au Mexique, d'après M. de Humboldt.

*Miellat.

Tessier. Mémoire sur le miellat du peuplier (*Acad. des sc.*, 1783).

Miellin. Un des noms du *Boletus juglandis*, Bull. (I, 444).

*MIER ou MIERS (Eaux de). Ajoutez : Cette source minérale, située dans le département du Lot, est assez fréquentée ; elle est chargée de matières salines, et les sels purgatifs y prédominent. M. Boullay l'a examinée au nom de la commission des eaux minérales de l'académie de médecine, et son rapport est inséré dans le tome I, page 310 des *Bulletins* de cette compagnie, 1836.

*Mikania. Synonyme de *Micania*. Voyez *Eupatorium* (III, 175), et ce Supplément au même mot, p. 279.

Mil d'Afrique. *Holcus sorghum*, L. (III, 517).

— des Canaries. *Phalaris canariensis*, L. (V, 254).

— (gros mil d'Italie). *Holcus sorghum*, L. (III, 517). Voyez *Millet*.

Mil-homeus. Nom brésilien de l'*Aristolochia grandiflora*, Gomès (I, 413), et de l'*A. ringens*, Sw., suivant Riedel. Il écrit *Milhomeus* d'un seul mot.

Milan de mer. *Trigla milvus*, Lacép. (VI, 769).

Milia. Il est dit, dans le tome II, p. 413, du *Voyage des découvertes aux terres australes* par Péron, que les Anglais emploient l'écorce d'un arbre de la Nouvelle-Hollande de ce nom contre les fièvres intermittentes, bilieuses, muqueuses ou putrides, avec succès. On ne s'explique pas davantage.

Millefleurs. Un des noms de la bouse de vache dans les anciens auteurs. On trouve une analyse de cette substance *Journ. de chimie médicale*, IX, 657.

*Millepieds. C'est encore le nom du genre *Scolopendre* (insecte). Voyez *Scolopendra* (VI, 264).

Millet de Cananor. Ce nom, qu'on trouve dans l'*Abrégé des Voyages* de

Laharpe (II, 129), désigne probablement une des localités du mil ordinaire, *Panicum miliaceum*, L. (V, 182).

— LONG. Un des noms du *Phalaris canariensis*, L. (V, 254).

— A PANICULE. *Panicum miliacum*, L. (V, 182), ainsi appelé pour le distinguer de celui à épi, *Panicum italicum*, L.

— DES NÈGRES. *Holcus spicatus*, L. (III, 518).

MILLUBINES. Nom que porte à Manille le fruit de l'*Averrhoa carambola*, L. (I, 508).

*MIMOSA. M. Alcide d'Orbigny, qui nous a communiqué des notes sur plusieurs substances utiles en médecine, etc., qu'il a recueillies dans son long séjour dans l'Amérique centrale et anstrale, dont nous avons enrichi notre travail, nous a rapporté qu'il y a en Patagonie, sur les bords de la mer, une espèce du genre *Mimosa*, laquelle est rampante, et dont la gousse est contournée en spirale, très estimée des colons espagnols, comme un purgatif très efficace. Le même naturaliste nous a signalé un grand arbre des rives du Panama du même genre, appelé *Curupahu* par les naturels, dont l'écorce sert au tannage des cuirs (ce qui lui est commun avec plusieurs *Mimosa*). Le tannin y est très abondant, et on le mêle avec celui d'un autre arbre appelé *Laurel*. On en fait un grand commerce à Corrientès et à Buénos-Ayres. En incisant les grosses branches de cet arbre, on en retire une gomme analogue à celle d'Arabie, de couleur jaunâtre, employée aux mêmes usages dans le pays que cette dernière en Europe. Le père Labat (*Voyage*, IV, 512) donne la description et indique les vertus de trois espèces de *Mimosa*, surtout d'une espèce épineuse, qui rentrent sans doute dans les plantes décrites et nommées de ce genre.

M. pudica, L.

Mairan. Observations sur la sensibilité de la plante nommée Sensitive (*Mém. de l'Acad. des sc. de Paris*, 1729, hist., p. 35 et 47). — Dufay. Observations sur la sensitive (*idem*, 1736, hist., p. 73; Mém., p. 87 et 120). — Comparetti (A.). Nouvelles recherches sur la structure organique relativement à la cause des mouvemnts de la sensitive commune (*Mém. de l'Acad. de Turin*, V, p. 209). On trouve des détails curieux dans l'Encyclopédie botanique sur la mobilité de cette plante (t. I, p. 16), d'après le chevalier de Jaucourt.

M. scandens, L. Voyez *Acacia scandens*, Willd. (I, 14), et dans ce Supplément, p. 4.

MIMUSOPS ELENGI, L. Ajoutez: Le fruit de ce végétal se trouve dans quelques uns des sarcophages égyptiens, ainsi qu'on peut le voir au cabinet égyptien du Louvre. Cette circonstance prouverait que les Égyptiens avaient des relations avec les îles Moluques.

*MINÉRAUX.

Lindhult (J.). *Materia medica lapidea* (Amœnit. Acad., III, 1752). — Stephenson (D.-J.). Minéralogie médicale, 1838, in 8 (en anglais). Ce traité est joint à celui de la Zoologie médicale du même auteur.

MINGAU. Nom de la bouillie de cassave au Brésil. Voyez *Caarina* (II, 2).

MINGUAR. Nom du fruit du *Minquartia guianensis*, Aubl. (IV, 430).

*MIRABILIS. Ajoutez et rectifiez : Le *M. jalappa*, L., plante annuelle chez nous, sous le climat de Paris, est vivace au Mexique : aussi sa racine, même dans nos jardins, est grosse et montre qu'elle ne peut être celle d'une plante annuelle. C'est parce qu'elle gèle chez nous qu'elle ne donne pas de tige l'année d'ensuite : car l'hiver de 1845 à 46 ayant été très doux, un pied a survécu et à parfaitement réussi en 1846 dans notre jardin. La racine, telle qu'elle se montre à l'automne chez nous, est noire en dehors, très blanche en dedans, un peu rameuse et terminée par un prolongement presque filiforme, en queue de rat. Elle a plusieurs pouces de tour en haut, et souvent 10 à 12 de long. Elle ressemble alors beaucoup au *Raifort des Parisiens*. Elle a l'odeur du navet. Au goût elle est d'abord insipide, puis laisse de l'âcreté dans la bouche. Cette racine a passé longtemps pour être celle du jalap, et on ne peut nier que, séchée, elle en a quelque apparence. On la dit purgative. Comme la plante est cultivée abondamment dans les jardins, on pourrait facilement l'essayer à l'état frais, car ce que dit de son action purgative M. Desvaux ne regarde que l'état sec et pulvérisé de cette racine. Il y a lieu de croire qu'on pourrait s'en servir comme purgative étant fraîche, et que, séchée au four, elle pourrait se conserver pour le même usage : nous en ferions ainsi un purgatif indigène.

MIRASOLE. Nom italien du *Ricinus communis*, L. (VI, 86).

MISCHERI. Arbre à gros tronc, dont on fait des planches à bois incorruptible (*Abr. des Voyages*, II, 120).

MISHME TEETA. Le 26 décembre 1837, M. Wallich, directeur anglais du jardin botanique de Calcutta, a adressé à l'Académie des sciences une note écrite en anglais sur une drogue de l'Inde portant ce nom. C'est probablement le *Misimée teeta*, mentionné (IV, 431) par nous d'après l'*Abrégé des Voyages*.

MISPICKEL. Combinaison d'arsenic et de fer (I, 429).

MITRE. Nom français du champignon nommé par Linné *Helvella mitra* (III, 474).

MJER-AMMAR (Eaux de). Elles sont situées en Algérie, à l'ouest de la route de Bone à Constantine, à sept lieues de Ghelma. Elles sont chaudes et sulfureuses (*Compt.-rend. hebd. des séanc. de l'Acad. des sc.*, 16 oct. 1837, p. 555).

*MOCHAYET. Ce nom égyptien se trouve aussi écrit *Mochait* et *Mokhaita* : c'est le *Cordia myxa*, L., le Sebesten des Arabes. Voyez *Cordia*, p. 211 de ce Supplément.

Modera canni. Nom de l'*Hugonia mystax*, L. (III, 531), dans l'Inde.

Modoros. Nom japonais du Fusain. Voyez *Evonymus* (III, 194).

*Moelle de pierre. Ajoutez aux renvois de cet article : *Terres comestibles* (VI, 693).

*Mogorium sambac, L. Ajoutez : Le suc de la racine de cet arbrisseau, ou 2 gros de sa poudre, accélèrent l'accouchement. On mâche cette racine contre le mal de dents. Les feuilles détergent les vieux ulcères. L'eau distillée est bonne pour la vue. On en retire une huile essentielle (*Trans. phil. abr.*, I, 142).

Moha de Hongrie. Un des noms du *Panicum germanicum*, L. Dans le Berry, on l'appelle *Moha* tout court.

*Mokos. Ajoutez : Ce cétacé fournit l'ambre gris d'après Kœmpfer. Voyez *Catodon macrocephalus*, Lacép.

*Mollène ou mieux Mollaine, qui vient de *Mollis lana*, de la nature drapée des feuilles du *Verbascum thapsus*, L. (VI, 863), auquel on donne ce nom.

*Mollète a berger. Un des noms du *Thlaspi bursa pastoris*, L. (VI, 732).

Molina latifolia, Ruiz et Pavon. Ce végétal, placé aujourd'hui dans le genre *Baccharis*, croît au Pérou, où on le nomme *Estiva nervios*, parce que ses feuilles pilées sont appliquées avec succès, dit-on, sur les luxations pour les raffermir, et sur les hernies pour les maintenir, sans doute par suite de la propriété astringente qu'on lui accorde.

Mollo. On donne aussi ce nom au Mollé, Poivrier du Pérou, *Schinus molle*, L. (VI, 249).

Molucane. Ce nom est probablement celui d'une espèce du genre *Molucella*. L'*Abrégé des Voyages* (t. VI, p. 163) dit que sa seconde écorce est un puissant vulnéraire ; qu'elle guérit les ulcères invétérés, malins, arrête le sang, calme les douleurs, etc. On l'appelle le *remède des pauvres* aux Moluques.

*MOMORDICA. Ajoutez : On a retiré du *M. elaterium*, L, une sorte de résine verte, à laquelle on a donné le nom d'*élatérine*, qui possède toutes les propriétés de cette plante. Voyez *Élatérin*, p. 260 de ce Supplément, et *Abobrinha do mato*, à la p. 2 de ce même Supplément. Le docteur Porri a guéri plusieurs ictériques en leur faisant aspirer par les narines le suc des fruits de cette plante, mêlé avec du lait (*Extrait des journaux italiens* de 1836). L'extrait de la plante se nomme *Elaterium*. Le Codex recommande de le préparer en rapprochant le suc du fruit jusqu'à consistance convenable ; mais comme l'*élatérine* est insoluble et non purgative, il vaut mieux la laisser se précipiter et rapprocher ensuite (*Annu. de thér.*, 1843, 113). Bright rapporte deux cas d'albuminurie avec hydropisie guéris par l'*Elaterium*, qui produisit des selles abondantes, des sueurs considérables, etc. (*idem*).

MONCHIRI. Racine du Congo, qui sert à y faire la boisson appelée *Ouato* (V, 126) avec le *Luco* ou *Sorgho*.

*MONDO. C'est encore le nom de la Benoite au Japon.

MONÉSIA. Nom de l'écorce du *Chrysophyllum buranhem*, Riedel. Voyez *Chrysophyllum* dans ce Supplément, p. 175.

MONGO. Synonyme de *Mungo* (radix) (IV, 610).

*MONNINA. Ajoutez : C'est dans l'écorce de la racine du *Monnina polystachya*, R. et P.. que résident ses propriétés médicales et économiques. Cette racine est fusiforme, simple, longue de 2 pieds ; sa partie corticale est d'un jaune paille, quelquefois parsemée çà et là de taches grisâtres ; elle a des fibres distinctes, est épaisse de 2 lignes, en tout elle a un demi-pouce de diamètre. Sa cassure est fibreuse, son odeur nauséeuse, très faible. Sa saveur, d'abord douceâtre, mucilagineuse, devient ensuite un peu âcre, mais très peu amère. Cette racine a la propriété, étant mâchée, de produire une abondante sécrétion des glandes salivaires et du mucus nasal. Elle a également des qualités astringentes très énergiques. Elle est expectorante. Sa décoction fait mousser l'eau comme le savon ordinaire (*Bulletin de thérapeutique*, VIII, 309), ce qui indique de la Saponine dans sa composition.

*MONNOYÈRE. C'est encore le nom du *Thlaspi arvense*, L., à cause de la forme arrondie de ses fruits (VI, 732).

MONOE. Nom que porte à Taïti l'huile de Coco, dans laquelle les insulaires font infuser des herbes odorantes.

*MONT D'OR, ou mieux MONT-DOR (Eaux du). Ajoutez et rectifiez : Les monts d'Or forment la plus haute chaîne de montagnes du centre de la France, dont le Puy-de-Sancy est le point culminant (1888 mètres au-dessus du niveau de la mer). C'est du pied de ce pic élevé que s'échappe la Dor, qui, unie bientôt à un autre ruisseau nommé la Dogne, forme la Dordogne, qui va se jeter dans la mer au-dessous de Bordeaux. Le village des *Bains*, où sont les sources, est dans la petite vallée formée par l'abaissement de cette localité, et renferme l'établissement le plus magnifique que la France possède parmi tous les thermes qui se voient dans son étendue. Nous avons publié sur ces eaux un *Manuel*, fruit de l'usage que nous fîmes de ces sources en 1832, où nous disons tout ce qu'il est utile de savoir sur le voyage à faire, l'habitation et les curiosités du pays, l'emploi des bains, leurs propriétés, etc., guide que nous eussions désiré trouver pour notre propre compte lorsque nous allâmes pour notre santé recourir à ces sources.

M. le docteur Bertrand, médecin des eaux du mont d'Or, a réclamé contre une opinion que nous avons émise au nom de

la commission des eaux minérales de l'Académie royale de médecine dans le rapport que nous fîmes à cette compagnie en 1838, qui consistait à déclarer que, vu l'activité des eaux de ces sources, il était à craindre qu'elles ne fussent nuisibles dans la phthisie, pour laquelle on les conseille souvent. M. Bertrand est d'accord avec nous que, lorsque cette maladie est confirmée, cet usage ne peut avoir aucun avantage, et nous l'avons vu sur les lieux faire cesser leur administration dans ce genre de lésion; mais il croit que, dans celle au deuxième degré, elles peuvent avoir quelque efficacité. La phthisie, une fois que les tubercules pulmonaires qui la caractérisent sont formés, ne peut plus recevoir de solution heureuse que par des moyens dont la nature seule s'est réservé le secret et l'exécution. Dans tous les cas, une eau aussi active que celle que ce savant médecin dirige nous semble aller précisément contre le but de l'art et n'être pas d'un emploi rationnel. Que si on mitige son administration à tel point que l'eau disparaisse, alors ce n'est plus elle que l'on administre. Quant au premier degré, c'est-à-dire à l'époque où la maladie n'est pas caractérisée, où on ne sait pas à quelle affection on s'adresse, nous convenons qu'on peut essayer alors ces eaux, mais avec prudence, avec timidité même, en petite quantité et coupées par moitié avec du lait. Il est bien convenu que nous n'entendons parler, dans tous ces cas, que des eaux prises à l'intérieur.

Chomel. Examen des eaux du Mont-d'Or en Auvergne (*Hist. de l'Acad. des sc.*, 1702). — Delarbre. Essais topographiques et d'histoire naturelle du Mont-d'Or. Clermont, 1785. — Mossier. Essai d'un mémoire ayant pour titre : Analyse des eaux minérales de Vichy, de Néris, du Mont-d'Or, etc. (*Journ. gén. de méd.*, VIII, 431. — 1800). — Berthier. Analyse du Bain de César au Mont-d'Or (*Ann. de chim. et de phys.*, XIX, 25). — Lecoq (H.). Le Mont-d'Or et ses environs. Paris, 1835, in-8, fig. — Bertrand (père). Sur la température des eaux du Mont-d'Or (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, 1, 604. — 1836). — Méral (F.-V.). Manuel des eaux du Mont-Dor, in-18. Paris, 1838.

MONTE SECCO. Voyez *Aguano* (I, 113).

*MONTMIRAIL. Cette source, appelée aussi *Eau verte de Montmirail* à cause de son aspect verdâtre, est située près de Vaqueyras (Vaucluse). Elle a des propriétés purgatives énergiques. Sa saveur est amère, et sa température de 16,50, d'après M. F. Boudet. Elle contient des bicarbonates de chaux, de soude, de magnésie, surtout du chlorure de magnésie et du sulfate de soude, etc.; quoiqu'elle recèle moitié moins de sels que l'eau de Sedlitz, elle purge mieux (*Journ. de pharm. et de chim.*, mars 1846).

MOPAMOPA. Résine qui distille à Popayan de plusieurs arbres. On en fait des vernis, des laques, etc. (*Abr. des Voyages*, XII, 32).

MORELLA RUBRA, Loureiro. Arbrisseau de la Cochinchine, de la

famille des Amentacées, qui a ses fruits (drupes) comestibles dans ce pays.

MORENA. Voyez *Bisenna* dans ce Supplément, p. 108.

MORICHE (palmier). Il croît à l'embouchure de l'Orénoque, et est célèbre parmi les Indiens, à ce que dit l'instruction donnée aux voyageurs par le Muséum d'histoire naturelle.

*MORINGA. Bowdich dit que, dans l'île de Benjole, on broie les feuilles du *M. arabica*, Pers.. et qu'on les applique sur les contusions (*Excursions*, etc., p. 393). On peut lire un article étendu dans les *Annales des sciences naturelles* (IV, 203 — 1825) sur ce sujet.

MOROCHA. Nom du *Rubus chamæmorus*, L., au Kamtschatka.

MORONOBEA. Voyez plus haut *Mani*.

*MORPHINE. Cet alcaloïde est, après la quinine, celui qui a eu le plus de succès et qui occupe un des premiers rangs dans la thérapeutique. Il offre le principe calmant par excellence de l'opium, dépouillé de celui qui cause le narcotisme, et qui produit, même à faible dose, dans quelques individus, des accidents considérables, qui ne sont plus occasionnés aujourd'hui que par des proportions exagérées de ce composant; son action, toujours la même, permet de l'employer avec plus de sécurité et de sûreté, à l'état d'hydrochlorate ou d'acétate, car il est remarquable que, comme la quinine, ce n'est qu'à l'état salin que la médecine s'en sert, parce que son effet est alors plus doux et plus constant. A l'intérieur, on n'a guère administré la morphine que dans les cas où on prescrivait l'opium, et on n'en a fait que l'usage de celui-ci. On cite son administration dans le *Cholera-morbus* indien, maladie si rebelle à tous les modes de traitement, et dans lequel M. le docteur Gérard (F.) dit avoir employé l'acétate de morphine avec tant de succès, que, sur 99 malades, il assure avoir obtenu 81 guérisons! La dose, chez ses malades, a varié d'un grain à un grain trois quarts par jour (*Gazette méd.*, 1836, p. 633).

Suivant M. le professeur Forget, le sirop de morphine à petites doses est le meilleur remède à employer contre la bronchite chronique. On prescrivait autrefois dans ce cas le sirop de pavot, plante où Liebig a trouvé effectivement du méconate de morphine.

C'est surtout l'application sous-épidermoïque de la morphine qui a été mise en pratique avec succès, usage qu'on ne faisait guère de l'opium. La méthode endermique a trouvé dans ce médicament un de ses plus beaux triomphes, et plusieurs auteurs ont recommandé cette manière de l'employer surtout pour les douleurs locales, les

névralgies, les affections articulaires de nature rhumatismale, etc. On place un épispastique de petite dimension vers le lieu dolorifié, et au bout de douze à quinze heures on en enlève la pellicule et on panse avec du cérat sur lequel on applique un huitième de grain d'acétate de morphine; on renouvelle le pansement au bout de vingt-quatre heures, et on continue une semaine environ s'il est nécessaire, en portant la dose de sel de morphine jusqu'à un quart et même un demi-grain en allant graduellement. Si on administrait cette dernière dose de suite, il pourrait en résulter des phénomènes de narcotisme, comme la pâleur, des faiblesses, des lipothymies, des vomissements même, etc., ainsi que nous l'avons observé plusieurs fois. Dans ce cas, on lève l'appareil et on met du cérat pur, pour revenir à des doses moins élevées. Dans les névralgies frontales et dentaires, M. Ebrard, médecin à Bourg, emploie l'hydrochlorate de morphine sur la gencive du côté malade à un quart de grain, appliqué avec le doigt promené pendant deux à trois mintes, et presque toujours avec succès; on renouvelle l'application en augmentant un peu la dose s'il est besoin le lendemain.

Il est remarquable que l'absorption de la morphine est très prompte et bien plus énergique que celle de la quinine, car il ne se montre pas d'accidents après l'application de ce dernier alcaloïde, quoiqu'on en emploie des doses bien autrement considérables. C'est, de tous nos alcalis végétaux usités, celui qui a cette propriété à un degré plus marqué. On a proposé contre ces accidents l'iodure de potassium, l'hydriodate de potasse, de fortes décoctions de café, etc.; mais ils durent peu, et au bout d'une heure ou deux ils cessent spontanément si la dose de morphine n'est pas exagérée.

M. le docteur Jaques, d'Anvers, a proposé de substituer à la méthode d'appliquer la morphine sur les vésicatoires dans les névralgies, celle de son inoculation à l'aide de la lancette. Il fait dissoudre un demi-grain de sulfate de morphine dans 2 ou 3 gouttes d'eau, et après l'avoir bien mêlé sur un morceau de verre, comme pour le vaccin, il fait des piqûres à l'endroit douloureux, sur le trajet des nerfs siége du mal, au nombre de 20, 30 ou 40, n'employant d'abord que le quart ou la moitié de la dose du sel; il s'ensuit un soulagement marqué, ce que l'on répète pendant plusieurs jours. Chaque piqûre est suivie immédiatement d'une élévation blanchâtre qui est dissipée dès le lendemain. On modère l'irritation locale à l'aide d'un cataplasme émollient s'il le faut. Ce traitement a été employé par ce médecin dans

la névralgie sus-orbitaire, la sciatique, et peut l'être dans toutes les maladies de cette nature, où il procurera un soulagement plus prompt que par l'ancien procédé. On pourra l'appliquer à d'autres maladies et à d'autres médicaments.

Bell, de Carlisle, donne la morphine en potion jusqu'à causer de la stupeur, dans les hernies, et cherche alors à les faire rentrer, et dans trois cas il a réussi à vaincre la résistance des parties, assouplies, sans doute, par l'effet du sel opiacé. On a usé d'un moyen semblable, à l'aide du vin, pour réduire des luxations. Celui de Bell pourrait le remplacer avec avantage.

Ray (E.). Réflexions sur le rhumatisme articulaire et sur l'emploi de l'hydrochlorate de morphine, d'après la méthode endermique, etc. Montpellier, 1836, in-4 (Thèse). — Leconte (J.-M.). Emploi thérapeutique du chlorhydrate de morphine. Paris, 1837, in-4 (Thèse). — Rougier (L.-A.). De la morphine appliquée par la méthode endermique dans quelques affections nerveuses. Lyon, 1842, in-8.

MORS DU DIABLE. Nom français de la *Scabieuse succise* (VI, 239).

MORSES. Genre de mammifères carnassiers amphibies voisin des phoques. Voyez *Trichecus* (VI, 765).

MORT DE FROID. Un des noms de l'*Agaricus procerus*, Schæff. (IV, 90).

MORUE (Huile de foie de). Voyez *Gadus morrhua*, L. (III, 319), et l'article *Gadus* dans ce Supplément, p. 315.

MORUGHE BLANCHE. *Moringa aptera*, Gærtn. (IV, 460).

MORUNGA, MORYNGA. Noms du *Moringa pterigosperma*, Gærtn. (IV, 459).

*MORUS. Ajoutez : Le mûrier (à fruit) est le plus tardif de tous les arbres dans son bourgeonnement ; c'est pourquoi Pline l'appelle *sapientissima arborum*. Dans le Curdistan on fait fermenter les fruits du mûrier pour en obtenir une sorte d'alcool qui marque 19 degrés. Les soldats turcs en boivent (*Voyage manuscrit de M. Branzeau*, adressé à l'Acad. de méd. en 1839).

On trouve une analyse des fruits du *Morus alba* dans le *Journal de chimie médicale*, tome X, page 676.

On doit à M. Perrottet une nouvelle variété de mûrier, qu'il a rapporté de la Chine (elle existait déjà en Italie), nommé par lui *Morus multicaulis*, très propre à la nourriture des vers à soie, qui croît avec une grande facilité, reprend de boutures plus facilement encore, mais est un peu tendre à la gelée dans nos provinces du Nord. Ses grandes et larges feuilles se reproduisent facilement, et l'arbre peut se tenir en buisson ou monter, à la volonté des cultivateurs. Son fruit ne se mange pas, non plus que celui des autres espèces, à l'exception de ceux de *M. nigra*.

Chaussier (F.). Observations sur la manière de transplanter les mûriers, de semer leur graine, etc. Dijon, 1786, in-8.

Il faut ajouter à l'article *Morus*, le *M. indica*, qui est traité à *Jean Lopez* (racine de) (III, 680).

Nous avons parlé du *Morus tinctoria*, L., à *Broussonetia tinc-*

toria, Kunth (I, 674) : c'est le *Maclura tinctoria* Don; et du *Morus papyrifera* à *Broussonetia papyrifera* L. (I, 673).

Delile. Mémoire sur le Mûrier multicaule. Montpellier, 1835.

*MOSCHUS. Ajoutez : Le Musc est un médicament dont la puissance sur le système nerveux est très marquée. Nous lui avons vu produire les meilleurs effets dans l'hypochondrie, le spleen, etc. La *Revue médicale* le préconise beaucoup contre la tympanite, maladie souvent rebelle, uni avec 3 fois son poids de gomme ammoniaque. On y assure qu'après 10 jours de son usage, à 3 grains par jour, on est guéri de cette maladie (*Revue médicale*, II, 126.—1836). Brillat-Savarin vante beaucoup ce médicament comme un aphrodisiaque puissant, propre à provoquer très efficacement les forces génératrices (*Physiologie du goût et de l'odorat*, II, 311, 2e édit.).

On ajoute parfois du Musc dans le sirop d'orgeat, dans les loochs, et on s'est aperçu qu'il y perd une partie de son odeur, ce qui est dû à la petite quantité d'acide hydrocyanique que contiennent ces médicaments; car s'il n'y a que des amandes douces, l'odeur reste entière. L'acide hydrocyanique, dans les potions où il y a de l'eau de laurier-cerise, fait disparaître l'odeur de Musc avec plus de promptitude encore, ainsi que l'ont remarqué M. Hauln, et après lui MM. Soubeiran et Fauré. Cependant l'odeur n'est que masquée; car, après l'ingestion de ces médicaments, elle reparaît peu à peu chez celui qui en a fait usage (*Bull. de thérap.*, XXII, 304).

Kuhn (C.-G.). *Moschi antiquitates*. Lipsiæ, 1835, in-4.

MOSPILA. Nom des feuilles du *Laser* chez les anciens. Voyez *Laser* (IV, 43).

MOTEUX. Oiseau du genre *Motacilla* (IV, 492).

MOTHA-GHAS. Nom indien du *Cyperus rotundus*, L. (II, 568).

MOU. Suc récent provenant de la pression du raisin, de la canne à sucre, etc. (VI, 150).

MOUCOU-MOUCOU. Nom des semences de l'*Arum arborescens*, L., à la Guiane (I, 456).

MOUFLON. Type du mouton sauvage naturel à la Corse (V, 128).

*MOUSSACHE. Voyez pour cet article *Arrow-root* (I, 428), et ce mot, p. 63 de ce Supplément; *Fécules* (III, 222): et *Jatropha* (III, 676). Ce nom appartient surtout à la fécule la plus pure du manioc; elle a ses granules (au microscope) plus petits que ceux de l'arrow-root et du blé, tous sphériques et très égaux. Nous avons dit que le *Tapioka* est la moussache séchée et granulée sur des plaques chaudes.

— DES BARBADES. On croit que c'est la fécule du *Maranta arundinacea*. Voyez pour la forme de ses granules l'*Histoire abrégée des drogues simples*, II, 453.

— DE L'INDE. Elle provient du *Maranta indica*, Tussac (IV, 235).

MOUSSE D'IRLANDE ou CARRAGAHEN, *Fucus crispus*, L. Voyez ce dernier nom, p. 311 de ce Supplément.

— PERLÉE D'IRLANDE. *Peal moss* des Anglais. Voyez *Fucus crispus*, L., p. 311 de ce Supplément.

MOUSSE DE PLATINE. Voyez *Platine* (V, 369).

MOUSSERON. Ce nom se donne à l'*Agaricus ericeus*, Bull. (I, 104).

— D'AUTOMNE. *Agaricus tortilis*, DC. (IV, 446).

— DE DIEPPE. Le même que celui d'automne.

— GODAILLE. *Agaricus tortilis*, DC. (IV, 446). Nous avons nommé ces 3 dernières espèces *Agaricus pseudo-mousseron*, Bull. à *Agaricus* (I, 105). Nous les nommons ici (IV, 498) *A. tortilis*, d'après De Candolle. C'est cette dernière acception qui paraît la vraie. Souvent le même champignon a reçu deux noms et même plus qui deviennent ainsi synonymes.

MOUTARAS. Nom d'une sorte de Cacao à Bogota. Voyez *Theobroma* (VI, 720).

MOUTARDE DU DIABLE. Nom qu'on donne à l'ail pilé avec de l'huile (I, 184).

— DU LEVANT. Nom du *Cleome ornithopodioides*, L. (II, 313).

— DE MOINE. *Cochlearia armoracia*, L. (II, 336).

— NOIRE. *Sinapis nigra*, L. (VI, 351).

— OFFICINALE. *Sinapis nigra*, L. (VI, 351).

— SAUVAGE. On donne encore ce nom au *Sinapis arvensis*, L. (VI, 350).

*MOXA. Ajoutez : On en fait de très bons avec du calicot (qui est un tissu de coton) non gommé, trempé dans de l'extrait de saturne, d'après M. Guépratte, qui l'appelle *Moxa de Marmorat*, du nom de son inventeur. Pour le confectionner, on roule une petite bande de ce linge trempée dans de l'extrait de saturne de la largeur qu'on veut donner au moxa, qu'on fixe par un point. On la place sur le lieu où on veut opérer, enduit de gomme arabique dissoute pour la fixer; puis avec une allumette on met le feu, et le petit rouleau brûle tranquillement jusqu'à la fin (*Abeille médicale*, mars 1846).

MUCU. Nom brésilien du *Trichiurus lepturus*, L. (VI, 767).

MUCURA. Un dés noms brésiliens du *Petiveria alliacea*, L. (V, 248).

MULOS. Un des noms de l'if, *Taxus baccata*, L. (VI, 651).

MUNJEET. Synonyme de Mantjith, *Rubia mantjith*, Roxburg (VI, 124) (1). On le nomme aussi *Chaya-Veyr*, improprement suivant nous, car ce nom appartient à l'*Hedyotis umbellata*, Lam. (III, 458).

MUNTJAC. Nom de pays du *Cervus muntjac*, Pennant (II, 191).

*MURÆNA. Ajoutez : A l'Ile de France, les anguilles, *Muræna anguilla*, L., deviennent monstrueuses. Les noirs ont horreur de ces animaux dans cet état, les prenant sans doute pour des serpents; ils les regardent comme nuisibles, diaboliques, etc. (d'Urville, *Voyage de l'Astrolabe*, V, 523).

MURAT-LEQUAIRE (Eaux de). Synonyme de *La Bourboule* (I, 657).

MURIER DU VER A SOIE. *Morus alba*, L. (IV, 479).

---

(1) Fleming, dans le *Catalogue des plantes médicales de l'Inde*, écrit *Munjith*; Roxburg, *Majista*; Voyez le *Journal de botanique* de Desvaux, II, 247. — 1814.

*Mus. Ajoutez : Les Chinois mangent le Rat, et c'est pour eux un mets recherché et fort délicat, disent-ils. Nos préjugés s'opposent à ce qu'on en fasse autant chez nous, et nous nous laissons pour ainsi dire dévorer par ces animaux, dont nous diminuerions le nombre et les dégâts si nous avions le bon esprit de ne nous en tenir qu'à nos organes dégustatifs. On mange le Rat d'eau, qui n'en diffère que peu, et qui a un goût de poisson que n'a pas le rat ordinaire, qui est carnivore à peu près. Nous engageons donc à imiter les Chinois, et à ne pas rejeter un aliment facile à se procurer, et qui sauva la vie au capitaine Cook, malade par la privation de viande fraîche. Nos matelots ne s'en font pas faute à bord des vaisseaux, et s'en régalent. Quant à la propriété du Rat contre l'incontinence d'urine nocturne des enfants, nous sommes obligé d'avouer qu'elle est nulle, et cela d'après notre propre expérience.

*MUSA. Ajoutez : On lit dans le *Voyage de l'Astrolabe*, par d'Urville (t. I, 1[re] partie), qu'à Tongatabou, les naturels s'éclairaient avec des éclats de bananier; ils coupent des parties de ce végétal pour en recevoir la sève dont ils se frottent les mains, etc. La lessive des cendres de bananier sert à blanchir la soie dans quelques lieux des Indes. On cultive dans les serres, à Paris, une variété naine du bananier (*Musa nana*, Lour.), qui rapporte davantage, et qui donne un fruit plus délicat que l'ordinaire; on en vend les produits chez les marchands de comestibles, ainsi que des Ananas, vers les mois de mai et juin. M. Boussingault a examiné chimiquement la sève et le fruit du bananier (*Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Acad. des sciences*, 1836, p. 440).

A Oualan il y a une variété à gros fruit de la figue banane, *Musa sapientium*, L., qu'on y nomme *Ounc-kalasse*, à chair âpre et safranée. On ne peut la manger que cuite, et elle colore instantanément en jaune safran les urines (Lesson, *Voyage médical*, 128), comme la *figue caque* le fait en rouge. Voyez plus haut *Cactus*, page 129.

Le *Musa textilis*, Perrottet, appelé *Abaca* par les voyageurs, est un arbre textile précieux. On a, à tort, attribué aux fils spiraux de cette espèce la propriété de former des cordes : ils sont cassants et impropres à cet emploi; ce sont les fibres droites situées près du *liber* qui servent à cet usage, ainsi qu'à d'autres tissus (A. de Jussieu, *Éléments de botanique*, 580). Le chanvre fourni par ce végétal est assez bon, mais il ne prend pas le goudron et gonfle beaucoup à l'eau, de sorte que l'on ne peut pas s'en servir

pour des câbles de marine, attendu qu'il ne glisse pas dans les poulies. Comme il ne pourrit pas à l'eau, on peut l'utiliser pour des amarres. On prépare cette sorte de chanvre à Manille, et les Anglais en font déjà quelque emploi (*Voyage de la Favorite*, I, 551). A Mindanao, on fait avec l'écorce du bananier des espèces d'étoffes; on la lève sur la longueur du tronc coupé par morceaux en tirant ses fils, etc. (*Abr. des Voyages*, VI, 169).

Tenore. Mémoire sur diverses espèces du genre *Musa* Naples, 1830 (en italien).

*Musc. Nom français du *Moschus*. Voyez *Moschus* plus haut, p. 497.

*Muscades. Dans la droguerie, on distingue les muscades rondes, ou mâles en nues et en coques, et les longues sont aussi nues ou en coques; on attribue les premières au *Myristica moschata*, Thunb., et les secondes au *M. tomentosa*, Thunb. Mais M. Royer assure qu'elles viennent sur le même arbre. Voyez plus bas *Myristica*.

Musculia. Nom du *Muscari ambrosiacum*, Moënch, à Samos (IV, 525).

Musculus. Nom latin de la souris, *Mus musculus*, L. (IV, 518).

Muscus cinereus terrestris. Un des noms du *Lichen* (peltigera) *caninus*, L., dans les anciens auteurs (IV, 99).

Muscus cranii humani. Voyez *Lichen saxatilis*, L. (IV, 106).

Musique (comme moyen de guérison des maladies).

Bouvier (A.-M.-J.). *An musica per se medicas habeat vires?* Paris, 1776 (Thèse).

Muskajan. Racine qui sert en Virginie à teindre en rouge (*Abr. des Voyages*, XII, 337).

*Musquée (Petite). *Adoxa moschatellina*, L. Voyez ce dernier nom dans ce Supplément, p. 13.

Mussænda stadmanni, Lam.

Riche (A.). Description de l'arbre de quinquina indigène de l'Ile de France, avec une notice sur ses propriétés médicales et sur son histoire naturelle (*Journal de la Société de santé et d'hist. nat. de Bordeaux*, II, 59).

*MUSTELA.

Clary (F.). La description de la belette en vers français. Lyon. 1578.

Muxana. Nom du fruit d'un palmier de la côte de Coromandel, d'une odeur suave, petit, conoïde, qui est réservé pour la classe aisée (*extrait d'une lettre de l'abbé Schmidt écrite de l'Inde*, le 7 mai 1833).

*Mwey-chu. Ajoutez : Nous soupçonnons que le fruit ainsi nommé à la Chine pourrait bien être celui du *Nandina domestica*, L. Voyez ce mot dans le Dictionnaire (IV, 565).

*Myosotis. Ajoutez : Le *M. palustris*, L., passe pour être nuisible aux moutons, ce qui serait une exception dans la famille des borraginées à laquelle appartient cette plante.

*MYRICA. Ajoutez : La cire brute, telle qu'on la recueille de l'ébullition des fruits du *M. cerifera*, est verte et cassante. Purifiée, elle est jaune-verdâtre, et plus liée. Elle fond à 47 degrés centigrades, d'après M. Léwy (*Comptes-rendus hebdomad. des séances de l'Académie des sciences*, XX, 38. — 1845).

*MYRISTICA. Ajoutez : Dans l'état actuel de la science, ce genre n'a pas moins de 41 espèces. Le *M. moschata*, Thunb., a parfois des pieds monoïques, d'après M. Royer, colon de Cayenne, mais ils ne donnent que des fruits petits qui ne germent pas. (L'amiral d'Urville dit que dans les cultures on ne laisse à Amboine qu'un individu mâle pour 50 femelles.) Le même M. Royer assure que les muscades rondes et longues viennent sur le même arbre, et que c'est sans raison qu'on préfère ces dernières. Il a donné un mémoire sur cet arbre qui contient de bons renseignements sur la conservation de la muscade, la préparation du macis, etc. M. Hombron, chargé de la partie botanique du *Voyage au pôle sud de la Zélée*, dit que les muscades prises en trop grande quantité sont vénéneuses : elles stupéfient le système nerveux, causent l'ivresse et même la léthargie (d'Urville, *Voyage au pôle sud*, VI, 307).

Le *M. officinalis*, Martius, est le *bicuiba redonda* des Brésiliens, et le *myristica bricuhyba*, Schott. Il donne une cire d'un blanc jaunâtre, très estimée, qui se fond à 35 degrés centigrades. Martius dit qu'on s'en sert dans la colique et la dyspepsie. On retire de ses noix une huile odorante usitée contre le rhumatisme, les tumeurs goutteuses, etc. (*Syst. mat. med., br.*, 19).

Le *M. philippensis*, Lam., croît aussi à Banda, et donne une muscade plus longue que l'ordinaire et veloutée, qui lui ressemble pourtant, mais elle n'a ni le goût ni l'odeur parfumée de cette dernière ; elle est portée sur de courts pédicules (d'Urville, *Voyage au pôle sud*, VI, 307).

Il y a à la Guiane française une *Myristica otoba*, Humb., dont on retire une cire d'un blanc jaunâtre qui entre en fusion à 35,5 centigrades, d'après M. Léwi (*Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, XX, 38).

Royer. Mémoire sur le muscadier de Cayenne (*Annales maritimes*, août 1823, p. 254).

MYROBALAN BELLERIC. *Terminalia bellirica*, Roxb. (IV, 539).

— CHEBULE. *Terminalia chebula*, Roxb. (IV, 539).

— CITRIN. *Terminalia citrina*, Roxb. (IV, 540).

— D'ÉGYPTE. Les fruits de plusieurs plantes ont porté ce nom : 1° le *Balanites Egyptiaca*, Delile ; 2° le Prunier d'Amérique, *Chrysobalanus icaco*, L. On le donne parfois au Monbin, *Spondias lutea*, Lam.

— EMBLIC. *Emblica officinalis*, Gaertn. (III, 71).

— INDIEN OU INDIQUE. Individus jeunes du *Myrobalan chebule.*

— MONBIN. *Spondias lutea*, Lam. (VI, 511).

MYROBOLAN. Nom que porte un prunier du Canada, *Prunus myrobolana*, Desf. (V, 523).

*MYROXILUM. Ajoutez : Il résulte d'une notice de M. A. Bazin, négociant français, établi à Guatimala, et imprimée dans le

tome XX, p. 522, du *Journal de pharmacie*, que la plus grande partie du baume du Pérou qui est apportée dans ce pays, se recueille à San Salvador, et nous arrive par le cap Horn, tandis qu'il pourrait nous venir d'une manière plus directe. Il résulte aussi du fruit envoyé par ce droguiste français, que le baume de San Salvador provient d'un *Myrospermum* différent du *M. peruiferum*, L. F. Ce baume, envoyé par lui, est le même que le baume blanc, dit du Pérou, du commerce, mais il diffère de l'autre baume demi-liquide, granuleux, noir-brun, renfermé dans des petits cocos (baume en coque) que l'on trouvait il y a quelques années dans le commerce ; c'est à celui-ci qu'il faut laisser le nom de *baume du Pérou*, parce qu'il en provient selon toute probabilité. De sorte que nous aurions sous ce dernier nom deux baumes produits par deux arbres d'espèces différentes, du genre *Myrospermum*, genre qui rentre dans le *Myroxilum* de Linné. Il est probable que c'est ce dernier qui est le *Caburaia*, de Pison, appelé aussi *Capureuva*, etc.

Le docteur Raicken, de Bruxelles, a traité avec succès un diabète sucré avec le baume du Pérou, en 1841, dont il portait la dose à 60 gouttes trois fois par jour en solution éthérée (*Journ. de méd.*, de Bruxelles, cité dans l'*Abeille médicale*, mars, 1846).

Quant au *M. toluiferum*, Rich., M. H. Deville a présenté à l'Académie des sciences une analyse chimique sur les résines, et en particulier sur le baume de tolu, insérée dans les *Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences*, du 30 août 1841 (XIII, 470); on en trouve un extrait dans le *Journal de pharmacie* (XXVII, 626).

MYRRHA AMINNEA. C'est dans Dioscoride le nom d'une myrrhe très inférieure, d'où vient peut-être celui de *Résine animé*.

— IMPERFECTA. Un des noms du *Bdellium* (I, 563). Voyez ce mot *Bdellium*, p. 97 de ce Supplément

*MYRRHE. *Balsamodendron myrrha*, DC.

On trouve une nouvelle analyse de la myrrhe *Annuaire de chimie*, 1846, p. 632.

Gretzer (J.). *Mantissa de vino myrrhota et vasis murrhinis*. Ingolstadt, 1608, in-4.

MYRRHOIDE. Nom donné par M. Planche à une substance naturelle exotique simulant la myrrhe, où il a rencontré un principe particulier (*Journ. de pharmacie*, XXVI, 504. — 1840).

MYRTE SAUVAGE. On donne aussi ce nom à des espèces d'*Eugenia* (III, 74).

*MYRTUS. Ajoutez : *M.* (Eugenia) *jambos*, L. On le cultive dans les serres chez nous, à cause de ses fruits, qui y mûrissent parfois.

Le Jambos, ou Pomme rose, a des racines qui passent aux

Antilles pour délétères, ce qui paraît s'appliquer à l'espèce appelée par Willdenow *M. jambolana*, et confondue avec l'*Eugenia jambos*, L. (Voyez IV, 556). Ni l'un ni l'autre ne le sont; car M. le docteur Rufz a donné la décoction de trois onces de cette racine à un chien qui n'en a nullement souffert, et celle d'une livre à une vache dont le résultat a été le même (Rufz, *Des empoisonn. pratiqués par les nègres* (*Annales d'hygiène*, t. XXXII, p. 395).

M. nummularia, Poiret: c'est le *Lucet musqué* de Bougainville, des îles Malouines (*Voyage*, I, 108); petit arbrisseau qui a presque la taille et le port du serpolet; il est rampant comme lui, a de petites feuilles rondes; de petites baies blanches qui ont la grosseur d'un pois, sont colorées du côté du soleil; elles sont aromatiques, et ont, ainsi que les feuilles, l'odeur de la fleur d'oranger; on les mange à l'automne. L'infusion des feuilles est agréable à boire. Ce végétal, qui ne croît pas à Bourbon, comme le dit Poiret par erreur, avait été pris pour le *Mirtus ugni*, Mol., dans l'*Encyclopédie botanique*, lequel est un arbrisseau du Chili, qu'on n'observe pas aux Malouines.

M. pseudo-caryophyllus, Gomès. Nous avons déjà parlé de cette plante (II, 38) pour la distinguer du *Calyptranthes aromatica*, parce que toutes les deux portent au Brésil le nom de *Craveiro da terra.*

M. (Syzigium) *calyptranthes*. Voyez *Syzigium* (VI, 622).

Myrtile. Nom d'un extrait qui se préparait chez les anciens avec les baies du myrte. Voyez *Mirtus* (IV, 556).

Myte. Nom d'un fruit du Tonquin, qui paraît être le Jaca, *Artocarpus integrifolia*, L. F. (I, 454).

N

*Naba. Il paraît que c'est le nom général des champignons au Japon ; l'*Agaricus campestris*, L., y est nommé *Naba-tan.*

Nacascol. Nom du *Cœsalpinia coriaria*, W., à Guatimala. Voyez ce nom, p. 130 de ce Supplément.

Naga. Synonyme d'*Asana*. Voyez ce mot, p. 70 de ce Supplément.

Nagaramastac. Racine parfumée de l'Inde, employée pour la toilette, etc. (*Journ. de pharm.*, XIX, 607).

Nagu. Nom du noyer dans l'Écriture. Voyez *Juglans* (III, 687).

Nagul-motha. Nom de pays du *Cyperus perferus* (II, 567).

Naizoni. Un des noms du café dans la Bible. Voyez *Kali* (III, 704).

Naka. Variété d'orange, ainsi nommée en Égypte.

Nalla-mulla. Nom indien du *Mogorium sambac*, Lam., dans Rhéede. Voyez *Mogorium* (IV, 435).

— -WAHLAGILLIPAM. Nom indien de l'*Hydrus bicolor*, Sch. (III, 565).

NAMBOK. Un des noms chinois du laurier camphrier (II, 46).

NANG-KAUVAGAN. Synonyme de Bonga, *Areca catechu*. L., aux Philippines.

NANGUÉ. Plante du Congo dont le suc sert à empoisonner les flèches des habitants; il fait périr presque subitement ceux qui en sont atteints (Douville, *Congo*, II, 197).

NANI. Voyez *Adolia* (I, 78).

NANTI. C'est aussi le nom du pavot d'Égypte (de la Thébaïde), qui donnait l'opium si estimé des anciens.

*NAPÆA LÆVIS, L. Le *Journal d'agriculture pratique*, I, 139, recommande cette plante comme textile.

NAPHTHA. Nom du vinaigre de bois en Angleterre et surtout de l'esprit pyro-acétique qu'on en retire, qui est incolore, transparent, d'odeur alcoolique, que l'acide nitrique ne change pas, qui ne blanchit pas à l'eau distillée, ne rougit pas le papier de tournesol, brûle sans laisser de résidu, etc. Il prend alors le nom de *Medicinal naphtha*, et est usité dans la phthisie, d'après les docteurs Hastings, Hocken et Ure. On l'administre à la dose de 6 à 7 gouttes dans une cuillerée à bouche d'eau trois fois par jour. La dose croît jusqu'à 15 gouttes.

Hastings (J.). *Pulmonary consumption success fully treated with* naphtha. London, 1843; 2e édition augmentée en 1845. — Hocken (E.). *A practical eaquiry in to the value of* medicinal-naphtha *in tubercular phthisis*. London, 1844. — Ure. Sur l'emploi du *medicinal-naphtha* (en anglais) (in *Pharmaceutical Journal*, vol. III, p. 35). — Sales-Girons. La phthisie traitée par les fumigations de goudron et le *mediciaal-naphtha*. Paris, 1846, in-8.

*NAPHTALINE. Ce bicarbonate d'hydrogène, découvert par Reichenbach, parmi les produits de la distillation du goudron, possède, suivant le docteur Possignon, beaucoup des propriétés du camphre. Il pourrait le remplacer dans certains usages d'agriculture, comme pour éloigner les insectes, ce que son prix beaucoup moins élevé que celui du camphre permet. On peut également l'employer comme camphre dans la médecine vétérinaire, à l'état de pureté, soit en solution dans l'alcool, soit en pommade. On l'a même donné comme vermifuge chez l'homme. On s'en est encore servi en pommade dans l'inflammation chronique des paupières (1 partie sur 15 d'axonge), contre les dartres, etc. (*Annu. de thér.*, 1843, p. 64). La *Naphtaline* a été indiquée dans le traitement du psoriasis, par M. Émery, avec avantage. Suivant M. Dupasquier, qui a vu la *Naphtaline* produire une sensation d'âcreté et de chaleur étant appliqué sur la langue, suivie d'expulsion de mucosité, c'est un expectorant énergique supérieur à la gomme ammoniaque, aux baumes de tolu, du Pérou, etc.; propre, suivant lui, à combattre les catarrhes muqueux anciens,

chez les vieillards, etc. Il la prescrit en looch, où il en met de 12 à 36 grains; en sirop, en tablettes, etc. (*Bull. de thér.*, XXIV, 152). Disons pourtant que la scille, et surtout les antimoniaux, nous paraissent les expectorants par excellence, et que ces derniers surtout sont propres à exercer sur les dernières ramifications bronchiques une sorte de spécialité sous ce rapport.

NAPHTE. Cette substance s'obtient d'une distillation de la houille purifiée; elle contient la *Naphtaline*, et diffère peu ou point du *Pétrole*, qui est une naphte naturelle. Elle a également de grands rapports avec la naphtaline, qui n'est en quelque sorte que la naphte plus pure. On a fait divers emplois en médecine de cet hydro-carbone pur, presque identique avec la naphte des bords de la mer Caspienne, de la Perse, etc., employée dans les temps les plus reculés contre la goutte, mentionnée par Hérodote, Dioscoride, Bontius, etc. C'est de celle qu'on trouve à Sumatra que ce dernier dit : *Partibus affectis illitum miraculi instar ægros consolatur*. Appliquée localement, la naphte détermine un sentiment de chaleur, accompagné quelquefois de légers élancements, augmente la contractilité des capillaires, la rapidité de la circulation, et accélère l'absorption des liquides épanchés. Passée avec les barbes d'une plume sur une tumeur goutteuse, cette huile arrête parfois le mal. Le docteur Ure, qui a étudié son action, dit que jamais il ne lui a vu déplacer la goutte (*Gazette médicale*, septembre, 1845).

Le docteur Bennett (J.-H.) recommande la naphte dans la phthisie. Suivant lui, cette maladie est due à l'absence du carbone et de matières oléagineuses dans le chyle et le sang, et dans les tissus, et à l'excès des matières azotées ou albumineuses; à la présence des acides dans le canal intestinal. Il affirme qu'on trouve des traces de phthisie guéries dans un tiers ou moitié des cadavres qu'on ouvre après quarante ans! Il assure aussi que la naphte arrête des vomissements qui avaient résisté à tous les traitements employés. Il prescrit dans la phthisie, avec la naphte, d'après ces idées, des aliments légers, riches en principes oléagineux et albumineux, tels que le lait, les œufs, etc. Il y fait concourir l'habitation d'un climat égal, qui diminue l'excès d'oxygène (à quoi il attribue les tubercules). Il prescrit aussi des saignées locales, des ventouses, l'huile de foie de morue, etc. Finalement il donne le mercure, doux, comme altérant, suivant la méthode anglaise, pour provoquer l'absorption des produits sécrétés, etc. (*Écho du monde savant*, 16 octobre 1845, d'après le *Journal de médecine d'Édimbourg*).

Il ne faut pas confondre la naphte dont il est ici question avec l'eau de naphte des Provençaux, etc., qui est l'eau distillée des fleurs d'oranger (II, 303), ni avec le *Naphtha* des Anglais.

Voyez à *Bitumes*, p. 109 de ce supplément, ce qui y est dit du *Pétrole*, qui est une *Naphte* naturelle.

*NAPLES (eaux de).

Attumonelli (M.). Mémoire sur les eaux minérales de Naples et sur les bains de vapeur. Paris, 1799?, in-8. — Guarini. Analyse chimique et usage des eaux minérales les plus employées du royaume de Naples. Naples, 1801, in-8 (en italien).

*NARCÉINE. Principe immédiat de l'opium, découvert par M. Pelletier, et dont nous avons déjà dit quelques mots dans notre article *Opium*, d'après les communications que ce chimiste nous fit de son travail, alors inédit, sur cette substance. On l'obtient au moyen de l'alcool dont on a séparé la morphine, et qu'on rapproche ; en cet état, il dépose des cristaux très blancs, en aiguilles, soyeux, sans odeur, un peu amères, avec une sensation métallique. La narcéine est soluble dans 375 parties d'eau froide et 230 de bouillante ; fusible à 92 degrés centigrades ; elle prend une couleur bleue magnifique en se combinant avec les acides un peu affaiblis, etc. (Pelletier, *Journ. de pharm.*, XVIII, 616, 1832). Elle est inusitée, et tout-à-fait inconnue dans sa manière d'agir sur l'homme et les animaux.

NARCISSE A BOUQUET. *Narcissus tazetta*, L. (IV, 574).
— DES POÈTES, DES JARDINS. *Narcissus poeticus*, (IV, 570).

*NARCISSUS. Le Narcisse, dit Plutarque, endort les nerfs, d'où le nom de ναρκη, stupeur, qu'il portait chez les Grecs. La qualité antispasmodique de ce végétal avait donc été reconnue par les anciens ; les modernes n'ont fait que la retrouver. Morgagni, dans sa 48e lettre, présente le Narcisse des prés, *Narcissus pseudo-narcissus*, L., comme provoquant l'accouchement, en infusion dans de l'huile, dont on fait des frictions sur l'abdomen ; on en boit aussi. Il dit que son usage est répandu en Italie sous ce rapport.

M. Passaguay a pris pour sujet de sa dissertation inaugurale l'emploi du Narcisse des prés dans la dysenterie. En voici les conclusions : 1° La dysenterie simple, aiguë ou chronique, avec ou sans déjections sanglantes, sans symptômes inflammatoires très intenses, guérit le plus souvent très rapidement par l'emploi du Narcisse des prés ; 2° on peut en espérer le même succès quand la dysenterie est compliquée d'accidents nerveux ou autres, si ces accidents paraissent être sous la dépendance de la maladie principale ; 3° la dose la plus généralement convenable est, pour un adulte, d'un gros (des fleurs en poudre), donné en 3 ou 4 fois dans la journée ; progressivement on peut aller

jusqu'à un gros et demi et même deux gros; 4° enfin le Narcisse des prés doit être considéré comme un puissant modificateur de la sécrétion intestinale, et comme produisant un effet antispasmodique.

Passagnay (J.-C.-V.-A.). Observations sur l'emploi du Narcisse des prés dans le traitement de la dysenterie, précédées de quelques détails sur son administration dans d'autres maladies. Paris, 1833, in-4 (Thèse).

NARCITINE. Principe particulier retiré du narcisse des prés (*Journ. de chim. médic.*, VI, 330, 2e série).

*NARCOTINE. Pure, cette substance est d'une grande innocuité. Voyez sur la Narcotine le travail de M. Robiquet (*Journal de pharm.*, XIX, 58. — 1833).

*NARCOTIQUES. M. Bouchardat observe avec raison que les narcotiques se composent de végétaux de familles diverses et de propriétés parfois différentes. Il veut qu'on distingue les *narcotiques* des *opiacés*, mais il ne donne aucun caractère valable propre à autoriser cette séparation (et il faut convenir, comme il l'avoue, que leur différence n'est que dans leur intensité d'action). Ainsi l'opium produit le délire aussi bien que la jusquiame et la belladone; témoins ces Indiens furieux, gorgés d'opium, qui massacrent dans les rues les passants, etc. Les *vireux* même s'y rattachent, jusqu'à un certain point. Quant aux *tétaniques*, nous ne voyons pas pourquoi il veut les y joindre, car leur action est toute spéciale, et ne se rapproche des narcotiques que par la catalepsie et l'éclampsie, lésions fort différentes du tétanos. Le tétanos asphyxie par la constriction des intercostaux, les solanées par la paralysie où elles les jettent. Rien n'est plus opposé que ce résultat en apparence semblable. Le même assure que les solanées vireuses agissent sur les animaux avec d'autant plus d'énergie qu'ils se rapprochent plus de l'homme. Pour M. Bouchardat, les narcotiques et les solanées vireuses agissent sur l'encéphale; les ombellifères vireuses et les tétaniques sur la moelle épinière; les helléboracés sur l'ensemble du système nerveux sans localisation spécifiable, et sur tous les êtres. Quant aux *cyaniques*, ils agissent non seulement sur tout le système nerveux, mais tout ce qui a vie, l'être ne se composât-il que d'une cellule organique! (*Annu. de thér.*, 1842, I).

Williams (J.). *An essay on the use of narcotics and others remedials agents*, etc. London, 1845, in-8.

*NARD. Le vrai nard indien, que Dioscoride dit venir dans les montagnes de l'Inde, est la racine du *Valeriana* (nardostachys), *jatamansi*, Roxb. (VI, 829); il est fort rare dans le commerce. Il est figuré par Lambert, *Illust. of the genus cinebrona* (p. 177).

Faber (J.). *De nardo et epithymo adversus J. Scaligerum disputatio.* Romæ, 1607, in-4.

NARD FOLIACÉ DE L'INDE. C'est le même que le nard radicant, mais plus jeune (Guibourt, *Hist. abr. des drogues simples*, I, 536).

— CHAMPÊTRE. *Valeriana montana*, L. (VI, 829).

— DU DAUPHINÉ (Faux). Bulbes de l'*Allium victoriale*, L. (I, 186).

— DU GANGE. Synonyme de *Nard radicant.*

— RADICANT DE L'INDE, FAUX NARD INDIEN DE POMET. An *Fedia* (nardostachys) *grandiflora*, Wallich? Il est figuré dans le VII[e] *Mémoire de botanique* de De Candolle, pl. 2).

— SAMPARITIQUE. Un des nards indiqués comme venant de l'Inde, par Dioscoride.

— SAUVAGE. *Asarum europœum*, L. (I, 463).

NARDUS CELTICA, Off. *Valeriana celtica*, L. (VI, 828).

— CRETICA, Off. *Valeriana phu*, L. (VI, 835).

— GANGETICA, Off. *Valeriana jatamansi*, Roxb. (VI, 829).

— INDICA, Offic. *Andropogon nardus*, L. C'est celui des anciens d'après Loureiro (*Flora cochinchinensis*, 57).

— MONTANA. *Valeriana celtica*, L.

— RUSTICA, Offic., ou SYLVESTRIS. *Asarum europœum*, L. (I, 463).

*NASITOR. On nomme encore ainsi, mais à tort, le Cresson de fontaine. Voyez *Sisymbrium* (VI, 365).

NATRO. Nom africain du *Dolichos labblab*, L. (II, 666).

*NATRON.

Brigel. *De sale veterum Alosanthos seu natro Pannoniæ*. Vindebonæ, 1777.

*NAUCLEA. Complétez cet article par celui de *Kino* (Dictionnaire, III, 717, et Supplément, 409).

NAUKONI. L'écorce de ce végétal de Sierra-Leone a le goût du poivre étant desséchée (*Abr. des Voyages*, II, 124).

NAUTA. Nom que les Hottentots donnent au *Zygophyllum herbaceum*, Thunb. (VI, 1013).

NAVET JAUNE ou de SUÈDE. Un des noms du *Rutabaga* (VI, 143).

NEBEK. Nom arabe du *Zizyphus lotus*, suivant Burkhardt (*Voyage*, I, 85). Les botanistes donnent ce nom au *Zizyphus nabeca*, Forsk.

*NECTAIRE. (Eaux minérales de Saint-).

Rigal (P.). Notice sur les eaux minérales de Saint-Nectaire. Clermont-Ferrand, 1845, in-8.

NECTANDRA RODIEI. Bebeern des naturels. Arbre de la Guiane anglaise, de la famille des Rosacées, dans lequel le docteur Rodie a trouvé un alcaloïde qu'il nomme *Bébéerine*, que le docteur Macaglan a signalé comme fébrifuge, et se rapprochant de la quinine. On emploie le sulfate de bébéerine, à dose double de l'alcaloïde de quinquina, mais son prix revient à moitié de celui-ci. On dit aussi que son action est moins rapide, et qu'à une dose un peu élevée il n'aurait pas les inconvénients prêtés à la quinine. Ces derniers résultats ont besoin d'être confirmés par de nouvelles expériences (*Abeille médicale*, novembre 1845, p. 288). Le même médecin indique encore, dans cette écorce, un autre alcaloïde qu'il nomme *Popéerine*, et un acide particulier

qu'il appelle *Bébéerine*. Nous observerons que le genre *Nectandra* est de la famille des Laurinées, et que le nom de *N. rodiei* ne se trouve pas dans le *Nomenclator* de Steudel. C'est un genre voisin de l'*Ocotea* (V, 4).

NEDUM-SCHETTI. Nom d'une espèce d'*Ixora*, usitée (III, 666).

NÈFLE D'AMÉRIQUE. Un des noms du fruit de l'*Achras sapota*, L. (I, 24).

NEKAI. Nom de pays de l'*Angyopteris evecta*, Hoffm. (I, 298).

NELICA. Rectifiez : Nom du fruit d'un *Sapium*, mais non du *S. aucuparium*, L. Voyez *Sapium* (VI, 219).

NEOUFAR. Nom arabe du *Nymphea lotus*, L. (IV, 641).

*NEPETA. Ajoutez : Le docteur Guastamacchia se sert avec avantage du *Nepeta cataria* L., contre l'odontalgie causée par un refroidissement ou par la carie : il fait mâcher les feuilles de la plante par la dent malade, ce qui détermine une salivation abondante, laquelle fait cesser la douleur au bout de quelques minutes (*Journ. de chimie médicale*, VII, n° 7, 2e série).

*NEPHELIUM LAPPACEUM, L., Rambutan ou Ramboutan des Malais. Ajoutez : Son fruit approche par la saveur du *Litchi* ; il est agréable et rafraîchissant d'après l'usage qu'en a fait l'amiral d'Urville (*Voyage de l'Astrolabe*, VI, 419).

*NERIS (Eaux de).

Robiquet. Réflexions sur les eaux de Néris (*Journ. de chim. méd.*, I, 617, 2e série. — 1835). — Falvard-Montluc. Précis sur l'aménagement des eaux de Néris (*Revue médicale*, 1841, p. 161).

NETZIN. Sorte de caviar usité dans le Brandebourg. Voyez *Esox* (III, 151).

NEZ COUPÉ. Un des noms du *Staphylea pinnata*, L. (VI, 526).

N'GRIARR. Nom que porte au Congo l'*Unona Æthyopica*, Dunal (VI, 805).

*NHANDIROBA. Martius donne aussi ce nom au *Feuillea* (fewillea) *triloba*, L. ; il ajoute que dans le Brésil boréal on appelle *Nandiroba* le *Carapa guianensis*, Aublet, qu'on nomme plus communément *Andiroba* et *Angiroba*.

NICKE-CARONDE. Nom malais de l'écorce du *Laurus burmanni*, Blum. (IV, 52).

NICOLAÏ. Nom des dattes à Jérico, d'après Chateaubriand (*Voyage à Jérusalem*, II, 191). Bélon en parle sous ce nom. De là vient celui de l'*Électuaire Nicolaï*, où effectivement il entre des dattes.

*NICOTIANA. Ajoutez : On confond encore avec le *Nicotiana tabacum*, L., le *N. macrophylla*, Sprengel, dont les *Nicotiana fruticosa*, L. ; *N. Lehmanni*, Agh., et *N. chinensis*, Fisch., ne paraissent différer que peu ou point. On cultive le second en grand pour l'usage, parce que les feuilles sont plus grandes ; les nervures latérales sont à angle droit dans celui-ci, tandis qu'elles forment des angles aigus dans le *N. tabacum* (*Archives de bota-*

nique, II, 534). Fischer remarque que les tabacs (le *N. tabacum* et ses variétés) sont annuels, bisannuels ou vivaces, suivant qu'on les cultive en pleine terre, en orangerie et en serre-chaude (*Ann. des sc. nat.*, XIV, 377).

L'usage du tabac a encore augmenté depuis l'époque où nous écrivions son article dans ce dictionnaire. Si en 1832 on en usait en France quatre fois plus qu'en 1788, en 1845 on en consomme trois fois plus qu'en 1832, puisque le chiffre du bénéfice *net* de ce monopole est aujourd'hui de 80 millions, outre la contrebande, au lieu de 30 brut qu'il était alors; on peut dire effectivement que son usage est à peu près général; on voit les classes éclairées de la société fumer, tandis qu'autrefois c'était une habitude de mauvais goût, reléguée dans le peuple ou les gens grossiers; des jeunes gens à peine pubères fument; des femmes, des demoiselles même, ne dédaignent pas le cigare; on fume jusque sur les marches du trône, et on ne peut aller dans aucun lieu public sans être empesté par l'horrible fumée du tabac. On a calculé qu'il se consommait en France environ une livre de tabac par individu, puisqu'on porte à 32 millions de livres celui vendu par la régie, et que 9 mille hectares des meilleures terres de France sont employées à cette lucrative culture. Un tiers du tabac usité l'est en poudre, les deux tiers sont fumés; celui consommé par la médecine est très peu considérable. La préparation des tabacs dans les dix manufactures que le fisc entretient pour cette manutention, nécessite un grand nombre d'ouvriers; celle de Paris, seule, en emploie treize cents, dont 800 au moins sont des femmes. Bien que la plupart des travaux se fassent maintenant à l'aide de machines à vapeur, et que sous ce rapport il y ait une amélioration sensible dans sa préparation, ils n'en exercent pas moins une influence délétère sur la santé de ces ouvriers, surtout de ceux qui sont occupés dans les salles de *fermentation*, à cause de l'ammoniaque que dégage le tabac; ils contractent presque tous une teinte grise, blafarde, ont des douleurs de tête, etc., et ceux employés dans les salles mentionnées sont parfois pris de dyspepsie, de coliques, de nausées, sont agités, dorment mal, maigrissent, et dans quelques cas ils éprouvent des diarrhées abondantes, des étouffements, etc., et la plupart sont asthmatiques le restant de leurs jours; c'est donc au total un métier dangereux que celui d'être employé à la préparation des tabacs; aussi le peuple ne prend-il cette profession que faute d'autre. M. le docteur Mélier a donné sur ce sujet un travail qui a jeté le plus grand jour sur les inconvénients attachés à ce genre d'in-

dustrie, que nous citerons à la bibliographie de ce supplément, et qu'on lira avec intérêt.

Nous allons ajouter quelques observations de thérapeutique sur l'action et l'emploi du tabac, à celles énoncées dans notre dictionnaire.

Empoisonnement. On peut regarder l'action délétère du tabac accumulé en grande quantité dans les manufactures de la régie comme causant à la longue un véritable empoisonnement *lent*, et les accidents que nous venons d'énumérer comme produits par les feuilles de cette plante, en seraient la preuve, car ils sont à peu près ceux de l'empoisonnement ordinaire par les poisons végétaux. La nicotine (Voyez ce mot *Dict.* et *Suppl.*) existe dans les feuilles de tabac non travaillées en plus grande abondance que dans celles qui l'ont été, car elle est volatilisée pendant la préparation de celles-ci, bien que l'on assure que 250 degrés centigrades (Fontan) soient nécessaires pour cette volatilisation; il en existe certainement dans les parties pulvérulentes au milieu desquelles travaillent les ouvriers, et on en a retrouvé des traces évidentes (E. Boudet) dans les urines des malades. Dans le tabac *préparé* l'odeur plus forte est due à la nicotine libre, tandis qu'elle ne l'est pas dans les feuilles simplement séchées, qui en contiennent pourtant en plus grande quantité, mais combinée, d'après MM. Boutron et Henry (*Bull. de l'Acad. roy. de méd.*, IX, 874). L'observation d'empoisonnement par le tabac pris en lavement, de feu le docteur Chantourelle, dont nous parlons, page 616, du tome IV de notre dictionnaire, a été imprimée depuis dans les *Archives générales de médecine*, XXVI, 376). Le tabac tue les sangsues sur lesquelles on en jette en poudre.

Gale. Le docteur Bécu préconise le traitement de la gale par les lotions de tabac (Voyez sur le traitement de la gale par le tabac, le rapport de M. Mélier, *Bull. de l'Acad. de méd.*, t. X, p. 606).

Douleurs locales. Les ouvriers de la manufacture de tabac disent que l'influence de cette plante les guérit de rhumatismes, et le docteur Heurtaux, médecin de celle de Paris, affirme aussi avoir observé le même fait (Voyez le rapport cité de M. Mélier, p. 604). Le docteur Berthelot a vu des sciatiques améliorées, guéries même, sous l'influence des émanations du tabac ou de son contact (Mélier, rapport, p. 604). Wetch a appliqué les feuilles de tabac sur les tumeurs goutteuses avec succès (*Bull. des sc. méd. de Férussac*, XXVI, 190; et depuis, M. Reveillé-Parise a aussi employé le tabac dans cette affection

avec quelque avantage (Voyez son ouvrage intitulé: *Guide pratique des goutteux et des rhumatisants*).

Fièvres intermittentes. Quelques médecins attachés aux manufactures de tabac, pensent que l'influence de cette plante garantit les ouvriers des fièvres intermittentes, et le plus grand nombre de ceux-ci ont également cette croyance, qu'aucun fait bien constaté ne confirme encore.

Phthisie. 5 sur 10 des médecins attachés aux manufactures de tabac ont émis l'opinion que le séjour dans les ateliers paraissait avoir une action avantageuse sur les ouvriers atteints de phthisie; aussi l'administration centrale a-t-elle ordonné une enquête exacte sur ce point de doctrine thérapeutique, que les autres n'admettent point, et que M. Mélier combat également. Il serait bien étonnant, effectivement, qu'une plante qui produit des dérangements si marqués de la santé, et surtout des fonctions de la poitrine, comme l'étouffement, l'asthme, puisse guérir la tuberculisation du poumon! Si on voit peu de phthisiques parmi les ouvriers employés dans ces manufactures, c'est qu'on n'admet pas ceux qui se présentent avec des signes de cette maladie, ou plutôt c'est que ceux-ci, qui connaissent les mauvais effets du tabac sur la santé, en redoutent l'action et s'éloignent de ce travail. On peut lire les réflexions très judicieuses de M. le docteur Mélier, page 606 de son rapport, sur la prétendue propriété qu'aurait le tabac de guérir la phthisie, ou même d'en éloigner le développement.

Le docteur Szerlecki, qui a écrit une monographie sur l'emploi du tabac dans certaines maladies, le vante contre la coqueluche à petites doses (18 grains pour 7 onces d'eau, édulcorée, par cuillerée à café de deux heures en deux heures); contre la paralysie (1 gros pour 8 onces d'eau bouillante, une cuillerée à bouche toutes les demi-heures); contre les hémoptysies (2 onces 1/2, alcool 12 onces, à prendre par dose de une à trois gouttes); dans l'hydropisie (1 once, eau bouillante une livre, alcool deux onces à prendre deux fois par jour, 40 gouttes à chaque), contre laquelle on donne aussi le tabac en pilules par tiers de grain, dont on prend 3 ou 4 fois par jour, 3 à chaque.

Fowler, auteur de la première de ces deux dernières recettes, rapporte 22 cas de guérison d'hydropisies par son moyen. Il indique aussi le tabac en liniment dans les hydropisies, associé à la scille, à la digitale et à l'essence de térébenthine. Enfin on a appliqué des fomentations alcalines de tabac (2 gros, dans une livre d'eau, avec carbonate de potasse un gros) sur la teigne. Dans toutes

ces formules, on emploie les feuilles de tabac seulement séchées. Le docteur French dit que les lotions de tabac sont utiles contre le prurigo (un gros par livre d'eau), les démangeaisons, l'ophthalmie purulente, etc.

Le docteur Sully a publié des observations desquelles il résulterait que le tabac a une propriété astringente notable. On a remarqué que les priseurs de tabac n'ont jamais d'hémorrhagie nasale, sans doute à cause du *racornissement* de la muqueuse de cette région.

Le docteur Hinard recommande les fumigations de tabac contre la goutte à tous les états, où il réussit *admirablement*, dit-il, d'après l'expérience de l'abbé Girard. Il les répète 2 ou 3 fois par jour, en exposant le lien malade à la fumée de la feuille jetée sur les charbons. Dans l'intervalle des accès, il fait prendre un pédiluve tous les mois avec la décoction d'une once de feuilles (*Bull. de thérapeutique*, XXIV, 287. — 1843). D'autre part, on peut contester aux fumigations et aux lavements de tabac d'être utiles dans l'asphyxie des noyés; on préfère à ces derniers ceux d'eau salée ou vinaigrée. Abercrombie regarde les lavements de tabac comme le meilleur remède contre l'*ileus*, les hernies étranglées, les resserrements spasmodiques de l'anus, la colique métallique, etc., à la dose d'un demi-gros ou un gros. On en a même donné de cette sorte comme contre-stimulant dans la péripneumonie; on les a également vantés beaucoup contre le tétanos.

Tessier. Culture du tabac en France. Paris, 1791, in-8. — Becu (F.-J.). Mémoire sur la décoction de tabac employée au traitement de la gale, ou méthode de guérir cette maladie sans onguent. Paris, 1793, in-12.— Fodéré. Extrait d'un Mémoire sur la culture du tabac, par J.-B.-N.-L. Husson (*Mém. de la Soc. d'agricult. du Bas-Rhin*, I, 226).—Welch (J.). Emploi du tabac en application dans la goutte (extrait *Bull. des sc. méd.* de Férussac, XXVII, 190). — Sully. Observations tendant à prouver la propriété astringente du tabac (*Bull. de thérap.*, XIX, 181). — Ruef (M.). De l'influence de la fabrication des tabacs sur la santé des ouvriers (*Gazette médicale de Strasbourg*, 1836). — *Id.* Nouvelle note sur l'influence du tabac sur la santé des ouvriers (*Gazette médicale de Strasbourg*, mars 1845). — *Id.* Lettre de M. le docteur Ruef, médecin de la manufacture de tabac de Strasbourg (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, X, 677. — 1845). — Davi. Valeur comparative du tabac d'Irlande et de Virginie, traduit de l'anglais par Planche (*Journ. de pharm.*, XXII, 18). — Montain (G.). Quelques considérations sur le tabac, de son abus, de son influence sur la santé, spécialement sur les fonctions intellectuelles, surtout chez les jeunes gens. 1840, in-8. — Szerlecki. Monographie de l'emploi de la *nicotiana* dans les maladies (*Annu. de thérap.*, 1841, p. 19). — Loiseleur-Deslongchamps et Mélier. Rapport touchant la santé des ouvriers en tabac (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, X, 63. — 1845).—Dieudonné. Note sur les ouvriers qui travaillent le tabac en Belgique (*idem*, 785). — Barral. Premier Mémoire sur le tabac (extrait *Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Acad. des sc.*, XXI, 1374. — 1845). — Larrieu (E.). De la question du tabac. Paris, 1846, in-8, 2e édit.

NICOTIANE. Un des noms du tabac. Voyez *Nicotiana* (IV, 605) et l'article ci-dessus.

*Nicotine. Ajoutez : M. Barral l'a obtenue pure, mais toujours liquide, par un procédé très compliqué. Elle cristallise avec les hydracides, mais difficilement. Il en a retiré une demi-once de quarante livres de tabac sec d'Alsace ; elle se volatilise à 250 degrés centigrades; une goutte sur la langue d'un chien le tue en trois minutes. On n'a encore fait aucun usage en médecine de ce violent poison.

D'après MM. Boutron et Henry, la nicotine ne peut être obtenue cristallisée, à moins qu'on n'agisse sur des quantités considérables, autrement elle attire trop promptement l'humidité de l'air; elle est très soluble dans l'eau, l'alcool, l'éther, l'essence de térébenthine et les acides étendus. Chauffée dans un creuset de plâtre, elle se volatilise sous forme de fumée blanche très irritante (*Bull. de thérapeutique*, XII, 256).

Cet alcaloïde du tabac existe en plus grande abondance dans les feuilles seulement desséchées que dans celles qui ont subi des préparations dans les manufactures établies par le gouvernement. C'est la portion libre de la nicotine qui fait que le tabac en poudre a plus d'odeur que celui seulement séché. Elle est latente dans le tabac frais, non récolté. Cette substance est plus active encore que l'acide prussique, puisque quelques gouttelettes sous la peau tuent un chien en un instant. On peut voir une série d'expériences faites avec la nicotine dans l'excellent rapport de M. le docteur Mélier, sur la santé des ouvriers qui travaillent le tabac, inséré dans le tome X des *Bulletins de l'Académie de médecine*, pag. 585. La nicotine paraît être, par son absorption, la cause des accidents qu'éprouvent les ouvriers qui travaillent cette feuille; c'est surtout sur ceux qui sont employés dans les salles où on la fait fermenter, et qui sont occupés à la vider de case en case, que ces accidents se manifestent le plus fréquemment : aussi y restent-ils le moins qu'ils peuvent, et quittent-ils ce travail aussitôt qu'ils trouvent d'autres occupations. M. Mélier a rencontré des traces de nicotine dans les urines, d'après les essais de M. E. Boudet; M. Stoltz, dans les eaux de l'amnios d'une femme qui était ouvrière dans un magasin de tabac (mémoire cité de M. Ruef). Il paraît que l'organisme s'imprègne de ce principe, et comme il est des plus violents parmi ceux que nous présentent les végétaux, il n'est pas étonnant qu'il produise les accidents généraux et particuliers indiqués ci-dessus, à l'article *Nicotiana*.

Barral. Notice sur la nicotine ou alcali du tabac (*Comptes-rendus hebd. des seances de l'Acad. des sc.*, XIV, 224. — 31 janvier 1842).

Nicou. Nom que porte à la Guiane le *Robinia nicou*, Aubl. VI, 100).

*NIEDERBRONN (Eaux de).

Cunier (D.-G.-N.). Niederbronn dans la Basse-Alsace. Description topographique, sanitaire, etc. Strasbourg, 1827, in-12. — Kuhn. Description de Niederbronn et de ses eaux minérales, à l'usage des médecins et des malades qui les fréquentent. Strasbourg, 1835, in 8.

*NIGELLA. Ajoutez : M. Hussem, Égyptien, qui nous a remis des semences du *Nigella sativa*, L., qu'il avait apportées d'Égypte, nous a assuré qu'outre ses autres usages on en extrayait de l'huile (2 octobre 1836).

Nigelline. Nom donné par M. Reinsch à une matière qu'il regarde comme particulière et qu'il extrait du *Nigella sativa*, L. Grossièrement concassée, épuisée par sa digestion dans l'alcool à 80 degrés, etc., elle se présente sous forme d'un liquide jaunâtre, de consistance de térébenthine, devient solide par la dessiccation, a une saveur amère particulière, et offre une odeur qui rappelle faiblement celle de la nigelle ; elle est soluble dans l'eau et dans l'alcool en toute proportion, insoluble dans l'éther ; elle prend feu après avoir été fortement chauffée, etc. (*Journ. de pharmacie et de chimie*, II, 129. — 1842). On n'en a pas encore fait d'usage médical.

Night-shade. Nom anglais de la Morelle, *Solanum nigrum*, L. (VI, 417).

*NIL. Ajoutez : L'eau de ce fleuve produit des pustules lorsqu'on la boit impure dans les premiers jours de la crue, d'après Pococke et Halsessquist. Lucrèce a même prétendu qu'elle causait alors l'éléphantiasis (Paw, *Recherches philos. sur les Égyptiens*, etc. I, 137).

*Ningilan. Ajoutez : En examinant les semences de ce nom, elles nous ont paru être celles du *Sesamum orientale*, L.

*Niopo. Nom de l'*Acacia niopo*, Kunth., dans les missions de l'Orénoque (I, 13).

Nircpousée. Racine usitée à Siam. Voyez *Soug-koong* (VI, 439).

Nissoubus. Nom des *Suillus* dans le midi de la France (VI, 597).

Noctiluca ærea. Un des noms du phosphore dans les livres des alchimistes (V, 272).

Noir d'Espagne. Suie qui résulte de l'incinération du liége. Voyez *Quercus* (V, 590).

— de fumée. Voyez *Résine* (VI, 43).

Noiret. Un des noms de l'*Agaricus dimidiatus*, Bull. (I, 104).

Noirot. Un des noms français du *Blatta orientalis*, L. (I, 614).

Noisettes franches. Fruit d'une variété du *Corylus avellana*, L. (II, 444).

*Noix de bancoul. Outre l'article *Aleurites* (I, 161), consultez aussi *Croton* (II, 476).

— de Canari. Fruit du *Canarium commune*, L. (II, 57).

*— d'enfer. Rectifiez : C'est le fruit d'un *Sapium*, mais non du *S. aucuparium*, L. Voyez *Sapium* (VI, 219).

— de kalmouk. Nom du fruit de l'*Amygdalus nana*, L. (I, 266).

NOIX PURGATIVE. Un des noms du fruit du *Jatropha multifida*, L. (III, 678).

NOKOKO. Ce nom, qui veut dire : Excellente bête, est celui que porte au Congo l'Élan (*Abr. des Voyages*, III, 62).

NOLI TANGERE ou NOLI ME TANGERE. Noms de l'*Impatiens noli tangere*, L. (III, 595).

NOMBRIL DE VÉNUS. C'est encore le nom du *Cynoglossum omphalodes*, L. (II, 564).

*NOOK. On dit dans le *Journal de Pharmacie* (XXIII, 349) que c'est le nom du *Guizotia oleifera* en Abyssinie. Voyez ce nom, p. 345 de ce Supplément.

NOBEMBEGA. Nom que porte en Virginie la pomme de terre. Voyez *Solanum* (VI, 424).

NOSOCRATIQUE. M. le docteur Requin fait ce mot synonyme de *spécifique*, et le préfère.

NOSTLIG (Eaux de). Il est dit, dans le rapport sur les eaux minérales pour 1834, fait à l'Académie de médecine, qu'on ne possède pas de renseignements sur ces eaux.

*NOSTOCH.

Dujardin. Des noslochs. Paris, 1838, fig.

NOUZILLIER. Nom du noisetier à Rochefort. Voyez *Corylus* (II, 443).

NOVOLI. Nom des Oronges en Italie. Voyez *Amanita* (I, 218).

NOYAU D'AMÉRIQUE. Nom du *Prunus occidentalis*, Sw. Voyez *Padus* dans ce Supplément.

*NOYAUX, *Nuclei*. On donne ce nom à la loge ossifiée des drupes charnus qui renferment une amande. Pris dans leur ensemble, ils ont quelques propritës communes. Leur coque osseuse est marquée quelquefois d'impressions profondes, comme dans le pêcher, l'amandier, qui sont les attaches des fibres charnues du fruit, ainsi qne cela a lieu ponr les attaches musculaires dans les animaux, dans les coquilles surtout; d'autres sont lisses, et offrent des rainnres sur leur bord seulement, dues à la même cause : tels sont les noyaux de l'abricot, dn prunier; d'autres n'en ont que sur un point peu marqué, comme la cerise, etc. La plupart de ces coques contiennent de l'acide hydrocyanique, un peu d'huile essentielle : aussi brûlent-elles avec une flamme colorée, en répandant une odeur qui décèle cet acide; mais il faut pour cela qu'elles soient récentes et sèches. Plus tard, l'huile rancit, l'acide s'évapore, et il ne reste plus que du bois.

C'est lorsqu'elles sont récentes et sèches qu'on s'en sert pour faire des ratafiats de noyaux; excellentes liqueurs de table, propres à aider à la digestion, et qui n'acquièrent toutes les qualités dont elles sont susceptibles qu'en mettant une demi-livre de noyaux (d'abricots, pêches, prunes, cerises, les premiers sont les meilleurs) par pinte d'alcool, qu'on laisse infuser un mois au moins; on ajoute un sirop de sucre, et on filtre, en adoucissant la force alcoolique par de l'eau, si celle du sirop ne suffit pas. Les

amandes de ces noyaux contiennent beaucoup d'huile grasse, surtout l'amande douce, qu'on en extrait pour l'usage pharmaceutique; elle n'est pas assez abondante dans les autres pour qu'on l'en retire avec profit. La plupart de ces amandes contiennent un peu d'acide hydrocyanique, surtout l'amande amère (*amygdalus*), telles sont celles de pêcher, d'abricotier, etc. : cependant il ne faut pas les mettre avec les coques en infusion, pour fabriquer la liqueur appelée *noyau*, parce que l'huile grasse rancit, quoique beaucoup de personnes le fassent lorsque les amandes sont encore fraîches, et alors il y a peu d'inconvénient, peut-être même y a-t-il de l'avantage. On mange les amandes fraîches de la plupart des fruits à noyaux assez volumineuses pour cela; mais la difficulté de casser leur enveloppe fait qu'on les rejette le plus souvent (l'amandier présente seul une exception). Cependant, comme celles des amandes amères contiennent plus d'acide hydrocyanique, il ne faut en manger qu'en petite quantité.

Les noyaux sont parfois avalés, surtout ceux de petit volume; les enfants commettent souvent cette imprudence, et si le plus souvent il n'y a pas d'inconvénient, surtout pour les moins volumineux, tels que ceux de cerises, dans plus d'une occasion on les a vus en causer de terribles, et même la mort. Nous avons recueilli dans l'ancien *Journal de médecine* (Bacher, etc., in-12) les cas les plus remarquables pour ceux qui voudraient les étudier; plus d'une fois on a trouvé le cœcum rempli de noyaux, produire une occlusion de l'intestin, et faire naître des inflammations mortelles, des perforations, etc. Ainsi on peut voir dans ce journal, tome VI, p. 15, le fait de noyaux de prunes et de cerises être cause de mort; tome XXXVII, p. 134, de graves accidents dus à des noyaux de prunes; dans le même volume, p. 137, de graves désordres causés par des noyaux de cerises; tome XLIII, p. 519, *idem;* tome L, p. 519, la mort d'une jeune fille par des noyaux de cerises; tome LI, p. 524, une mort être le fait d'un noyau de pêche; tome LII, p. 447, celle d'une jeune fille par des noyaux de cerises, et tome LIII, p. 424, on lit les funestes effets des noyaux de prunes avalés, etc.

NOYER DU JAPON. Nom français du *Ginkgo biloba*, L. (III, 377).

NUMIDA MELEAGRIS, L., pintade. Oiseau de l'ordre des gallinacées, originaire d'Afrique, où il vit en grandes troupes près des marécages. Sa chair est assez bonne étant jeune, et ses petits œufs assez délicats. On l'élève volontiers, pourvu qu'on le tienne renfermé l'hiver et chaudement. Il est criard et niais; il querelle les

autres volatiles, comme les poules, etc. On élève aussi parfois les *Numida cristata* et *mitrata*, mais plus rarement.

NUX MEDICA. C'est encore le nom du fruit du *Lodoicea sechellarum*, Labill., dans quelques vieux auteurs. Voyez *Lodoicea*, p. 439 de ce Supplément.

*NYMPHÆA. Ajoutez : Hérodote dit qu'on mange en Égypte les racines du *Nymphæa lotus*, L., et Saviguy mentionne des tubercules nutritifs qui viennent à sa surface (*Notice sur les deux* Lotus *du Nil*). Dès le temps d'Hérodote, on mangeait aussi les semences de cette plante, qui ressemblent, dit-il, à celles du pavot (quant à l'emploi sans doute). On les pile et on en fait du pain qu'on cuit au four (*Hérodote*, lib. II), coutume que les Égyptiens de nos jours ne suivent plus, bien qu'ils se nourrissent toujours de cette graine, en bouillie, etc. Quant à ce qu'assure Paw, que le *Lotus* a disparu des eaux de l'Égypte, il se trompe; il veut parler du *Nymphæa nelumbo*, L., qui y croissait effectivement du temps du père de l'histoire, mais qui a disparu de ce pays depuis longtemps, et qu'on ne voit plus que dans l'Inde. Les semences de celui-ci ont le volume des noisettes de notre pays, et sont comestibles sous le nom de *fèves d'Égypte*, *fèves pontiques*, etc. (IV, 642).

NYONS (Eaux de). Situées à Nyons, chef-lieu d'arrondissement (Drôme), où elles coulent d'une montagne gypseuse. Elles sont froides, légèrement ferrugineuses. Les habitants en font usage, quoique le principe minéralisateur soit le sulfate de chaux.

O

*O'CHAR. Nom arabe de l'*Asclepias procera*, Aiton (Dictionnaire, I, 466, et Supplément, p. 74).

OAUASSU. Nom brésilien de l'*Attalea spectabilis*, Mart. Voyez *Attalea*, p. 83 de ce Supplément.

*OBERSALZBRUNN. Article à supprimer. Voyez *Salzbrunn* (VI, 194).

*OCYMUM. Voyez au sujet de l'*Ocymum basilicum*, L., *jeuo abra*, dans ce Supplément, page 402.

L'*Ocymum crispum* est le *Sisò* des Japonais. Kæmpfer dit que cette labiée sert à teindre la soie de leur pays en noir. Thunberg ne lui donne pas ce nom de *Sisò*, et ne parle pas de sa propriété tinctoriale. On sait aujourd'hui que le *Patchouli*, que l'on croyait un *Ocymum*, est un *Plectranthus*, genre très voisin.

*OCOTEA. Ajoutez : L'*Ocotea puchury*, Martius (*Syst. mat. med. br. veget.*, 109) est pour lui aujourd'hui le *Nectandra puchury*, Nées, *Puchury* des Brésiliens, dont les Européens ont fait *Pichu-*

rim. Il en admet un *major* et un *minor*, figurés dans ses *Plantæ medicinales*, f. 35 et 36, qui sont les deux formes du commerce où cette dernière s'appelle parfois *Fève pichurine bâtarde*. L'huile volatile de leur cotylédon a le goût de celle de la muscade, et leur fruit se nomme parfois au Brésil muscade de pays : *noz muscada da Terra*. M. Bonastre en a donné une histoire chimique dans le tome XXV, 169. — 1837, du *Journal de pharmacie*. Les naturels usent de ces fèves dans l'apepsie, la diarrhée atonique, la leucorrhée, la dysenterie, en poudre, ou à l'extérieur en fomentation ou en cataplasme. Les végétaux qui les produisent croissent dans le haut Orénoque.

*OCRE. Les Nouveaux-Zélandais s'enduisent le corps d'une couche d'ocre rouge, mêlée avec de l'huile; on nomme celle-ci dans leur pays : *Kokoaï* (d'Urville, *Voyage de l'Astrolabe*, II, 486).

OCUBA (Cire). Elle provient d'un arbuste très répandu sur les bords de l'Amazone, et qui paraît aussi se rencontrer à la Guiane française, dans les lieux marécageux, Son fruit, qui a la grosseur d'une balle de fusil, a une enveloppe qui teint en rouge pourpre; le noyau est noir. On réduit celui-ci en pulpe; on le met bouillir, et la cire surnage. Elle a la couleur de celle des abeilles; à l'épuration elle devient d'un blanc éclatant; façonnée en bougie, elle donne une lumière très vive, et on s'en sert depuis longtemps à Belem, capitale du Para (Brésil). De 16 livres de noyaux on obtient 3 livres de cire (*Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, XVII, 1332. — 18 décembre 1843).

OCULINA VIRGINEA, Lam. Nom linnéen du *Corail blanc*, qui habite la Méditerranée, etc., et qui a les propriétés du *Corail rouge*. On l'a attribué au *Madrepora ocellata*, L.

*ODEURS. Ajoutez : Au nombre des plantes qui prennent de l'odeur par la dessiccation, il faut ajouter l'*Asperula odorata*, L., appelé *Reine des bois*, *Petit muguet*, et surtout le *Thé*, dont les feuilles, absolument sans odeur étant fraîches, en prennent par la dessiccation lente une si agréable et si connue, ainsi que nous l'avons observé, et surtout à l'aide d'une préparation particulière. Voyez *Thea* dans ce supplément.

Wahlin. *Odores medicamentorum*, 1752 (*Amenit. Academicæ*, I. 111). Nous n'avons cité que la traduction française). — Vallot, Notice sur les plantes qui prennent de l'odeur par la dessiccation (*Mém. de l'Acad. de Dijon* pour 1835, p. 94). — Trinchinetti de Monza (A.). *De odoribus florum observationes*, etc. Bruxelles, 1838, in-8.

OEGYLOPS. Voyez *Ægylops* (I, 84). C'est aussi le nom du *Quercus ægylops*, L., (V, 578).

Œil de bœuf. C'est encore le nom de plusieurs *Buphtalmum* (I, 688).

*OENANTHE. Ajoutez : Nous avons cité des empiriques qui frottaient les hémorrhoïdes avec le suc jaune de l'*OE. crocata*, L. Nous avons parlé aussi de l'emploi du suc de cette espèce contre la lèpre, tout en conseillant une grande prudence dans cette administration. Nous pouvons citer, à l'appui de nos craintes, plusieurs cas d'empoisonnement par cette plante, qui ont eu lieu à Anglet, près Bayonne, chez des sujets qui s'en frottèrent pour se guérir de la gale. De cinq personnes qui eurent cette malheureuse idée, deux en moururent (*Revue médicale*, février 1837, p. 245). On trouve aussi dans le *Journal de chimie médicale*, janvier 1845, un cas d'empoisonnement par l'*OE. crocata*. Cette plante est parfois appelée, à tort, *Cicuta aquatica* dans quelques vieux auteurs.

On a figuré dans la *Flore médicale*, l'*OEnanthe fistulosa*, L., espèce très commune chez nous, peut-être délétère, mais dont les auteurs ne disent rien sous ce rapport. Quant au texte, il est relatif à l'*OE. crocata*, et montre l'inconvénient d'avoir un dessinateur que le médecin botaniste ne dirige pas, ou un médecin qui ne soit pas botaniste, ou un botaniste qui ne soit pas médecin.

OEnocarpus. Ajoutez : Ce genre de palmier brésilien a des fruits dont la chair est comestible ; elle contient beaucoup d'huile et de mucilage ; les naturels les font cuire dans l'eau, et le sédiment est séché et mis en réserve pour l'époque où ils manquent d'autre nourriture ; ils le délaient alors dans l'eau. Les *OE. bacaba*, *batana*, avec le *distichus* que nous avons cité, sont les trois espèces qui ont surtout cet emploi (*Ann. des scienc. nat.*, XII, 225).

*OESTRUS.

Clower (J.). Observations sur l'*OEstrus equi*, L.—Clarke (B.). Observations sur l'OEstre (*Trans. lin. de Londres*, 1790).

Œufs de bufle. Nom impropre du fromage du *Bos bubalus*, L. (I, 648).

Ognon d'Égypte. Nom de l'*Allium scorodoprasum*, L. (I, 186).

Oiseau trompette. Un des noms du *Psophia crepitans*, L. (V, 528).

*OLDENLANDIA. Ajoutez : M. Gaultier de Claubry a rectifié l'erreur où sont tombées plusieurs personnes en assurant que l'*O. umbellata* teignait en jaune ; c'est en rouge, ainsi que nous l'avons dit, qu'il teint (*Journ. de pharm.*, XVIII, 461. — 1832). M. Gonfreville s'est assuré que le *chayaver* colore en rouge par lui-même et non par avivage, comme on le dit dans quelques ouvrages (*Séances publiques de la Soc. d'émul. de Rouen*, de 1823. Rouen, 1824, p. 111).

*OLEA. Ajoutez : Le docteur Graberg a publié à Florence,

en 1841, des observations sur l'efficacité de l'huile d'olive contre la peste ; il la dit spécifique contre cette maladie.

L'huile retirée du fruit de l'*O. europæa* a été employée avec avantage en onction dans la petite-vérole confluente, dans le service de M. Broussais père, par les soins de M. Robert, chef de clinique, et on est parvenu par ce moyen à rendre les cicatrices moins profondes (*Annal. de la méd. physiologique*, XXI, 553. — Mai 1832).

L'emploi heureux des feuilles d'olivier, comme fébrifuge, a été confirmé par M. le docteur Giadarou, de Sabenico, en 1822; il en donnait 2 onces en décoction dans 8 d'eau, après les avoir un peu contuses, à prendre en trois fois par jour; il substitua ensuite les feuilles en poudre, à la dose de 1 à 3 gros, suivant l'âge, en bols avec de l'eau ou du vin, par portion, de deux heures en deux heures, pendant l'apyrexie; chez plusieurs adultes 3 onces ont suffi pour arrêter les accès. Enfin, le même a administré la gomme d'olivier dans le même cas avec plus de succès encore à une once et demie, divisée en six portions, à prendre de deux heures en deux heures, en bols avec s. q. d'eau, de manière que tout soit pris trois heures avant l'accès; son action est plus marquée, quoiqu'à dose moindre, que celle des feuilles en décoction et en poudre. Cette résine agit à la manière de la rhubarbe, étant tonique et purgative, à raison du principe amer (olivile) et de l'acide benzoïque qu'elle renferme (*Annali univers di di medicina*, juin 1831. Extrait : *Archiv géné. de méd.*, XXVI, 546).

On prend en plusieurs lieux de l'Espagne, et notamment à Barcelone, des bains avec le marc des olives. On l'entasse en sortant du pressoir, il s'échauffe, et alors on y place des personnes affectées de douleurs, de rhumatismes, de faiblesse des membres, de névralgies, etc., qui souvent s'en trouvent bien. M. Laure, de Toulon, dit que la chaleur du marc d'olives peut s'élever à 60 et 65 degrés (centigrades); il en administra en faisant placer ce marc jusqu'à moitié d'une baignoire où une malade se plaça, puis on en ajouta jusqu'aux épaules : elle y resta trois-quarts d'heure la première fois, et après quelques bains semblables, elle fut guérie (*Bull. de l'Académie royale de médecine*, I, 230. — Février 1837). Le marc d'olives sert à faire des mottes dont on se chauffe en Provence (Tournefort, *Voyage*, III, 107). En Espagne, on brûle dans les braseros les noyaux des olives, ce qui fait un feu très agréable (*Lettres du duc de Villars*).

Lehr, *De oleâ europeâ*. Gottingæ, 1779, in-4, fig. — Amoreux (P.-J.). Traité de l'oli-

vier. Montpellier, 1784, in-8, 2e édit. — Gasparin. Mémoire sur l'olivier (dans ses *Mém. d'agriculture et d'économie rurale*, t. II). Paris, 1835. — Soubeiran et Blondeau. Observations sur les essais d'huile d'olive (*Journ. de pharm.*, XXVII, 65. — 1841). — Graberg de Hemso. Observations authentiques sur la peste du Levant et l'efficacité de l'huile contre cette maladie. Florence, 1844, in-8. — Sobrero (A.). Sur la résine de l'olivier et sur l'olivile (*Annales de pharm.* de Liebig et Wohler, no 4, 1845 (en allemand). *Revue scientif.*, juin 1845).—Recherches sur la résine de l'olivier et l'olivile (*Annu. de chimie*, 625. — 1846).

OLÉO-RÉSINES. Ce sont des résines fluides qui conservent l'huile volatile qui les tenait en dissolution dans le végétal qui les produit, ce qui explique leur fluidité. On leur donnait le nom de *Baumes*, qui est réservé aujourd'hui aux résines liquides ou solides qui sont combinées naturellement avec l'acide benzoïque. Les oléo-résines renferment le baume de la Mecque et ses variétés, le baume de copahu, les térébenthines, et autres produits liquides des pins et des sapins; les vrais baumes sont le benjoin, le liquidambar, le baume du Pérou, celui de tolu, et les styrax solide (storax) et liquide.

Oleo-tartrates. Synonyme d'*Oleo-margarates*. Voyez ce mot (V, 30), et *Stéarates* (VI, 528).

Oleum cicinum. Nom présumé être celui de l'huile de ricin chez les anciens. Voyez *Ricinus* (VI, 93).

— nigrum. Nom donné par les Européens à une composition indienne faite avec le benjoin, le girofle, la muscade, le macis et l'huile de sésame, avec laquelle on traite dans cette région plusieurs maladies (*Revue médicale*, février 1837, p. 272).

Olio d'aveto, huile de sapin. Nom italien de la térébenthine du sapin, *Abies pectinata*, DC.

Olive a grosse peau. Voyez *Zizyphus* (VI, 1011).

Olivier du nord. Un des noms que M. Rausch donne au Hêtre. Voyez *Fagus* (III, 210).

— de Normandie. Nom qu'on donne parfois au Cornouiller sanguin en Normandie. Voyez *Cornus* (II, 436).

Olonga. Nom d'une espèce de Bananier à Tongatabou.

Olus album sajor pati. Nom présumé être celui d'un myrthe dans Rumphius. Voyez *Naravolo* (IV, 568).

— squillarum. Ces mots désignent l'*Illecebrum sessile*, L., dans Rumphius (Voyez *Dictionnaire*, I, 296, et III, 592).

— vagum. Nom de l'*Ipomea reptans*, L., dans Rumphius (II, 410).

*OLYRA. Ajoutez : Ce nom est chez les anciens celui d'une céréale, sans qu'on puisse précisément dire laquelle. Nous avons cité l'opinion de Dioscoride. On croit que l'*Olyra* d'Hérodote était notre *Triticum spelta*, L., l'épeautre; il dit qu'on mangeait du pain fait avec sa graine; mais d'autres ont pensé que l'*Olyra* était le riz ou *Oryza*. Le sentiment de Paw est que le riz n'a été introduit, venant de l'Inde, dans la Basse-Égypte, que du temps des califes, de sorte que ces écrivains ne peuvent avoir raison; c'est

dans les environs de Damiette qu'il a été cultivé d'abord (Paw, *Recherches sur les Égyptiens*, I, 133).

Ombu. Arbre du Brésil, épais, bas, qui porte un fruit rond, jaunâtre, qui ressemble à nos prunes. Les racines sont sucrées, raffraîchissantes, et se donnent dans les fièvres, les inflammations, etc. (*Abr. des Voyages*, XII, 230).

*Ongles. Complétez ce qui est dit ici (V, 36) par l'article *Ongles de l'homme* (III, 520).

*ONGUENTS. Ajoutez : L'Académie de chirurgie, pénétrée de l'inutilité des onguents, des emplâtres, appela sur ce point l'attention des gens de l'art, qui répondirent par des mémoires qui mirent cette doctrine en évidence, et depuis ce temps il se fit à ce sujet une révolution en chirurgie, aujourd'hui complétement opérée, et qui n'éprouve d'opposition que dans les gens du monde qui tiennent encore à des onguents *de famille* avec lesquels ils guérissent force plaies, qui eussent été terminées bien plus vite si on ne les eût pansées qu'avec de l'eau pure et de la charpie. Voici les titres des mémoires qui combattirent les abus des onguents et des emplâtres dans le pansement des plaies.

Champeaux. Mémoire sur les abus des onguents et des emplâtres, etc. (*Prix de l'Acad. de chirurgie*, III, 654). — Camper. Mémoire sur les abus des onguents et des emplâtres (*idem*, p. 727). — Chambon. Mémoire sur les abus des onguents et des emplâtres, etc. (*idem*, p. 927).

Onipou. Nom américain d'un aliment préparé avec la farine de manioc. Voyez *Jatropha* (III, 674).

Ononine. Nom donné par M. H. Reinsh à un principe végétal que renferme la racine de l'*Ononis spinosa*, L., qu'il obtient en traitant cette racine par de l'alcool chaud, qu'il filtre aussi chaud que possible, etc. (*Journ. de pharm. et de chimie*, II, 424.—1842). La Bugrane étant une plante sans propriétés actives et sans mauvais goût, on ne voit pas trop pourquoi on emploicrait son alcaloïde plutôt que la plante même.

Ontis. Sorte de banane très estimée des îles Célèbes. Voyez *Musa* (IV, 519).

Oobée. Nom des ignames à l'île des Amis ; on les appelle *Oofée* dans la plupart de celles de l'Océan Pacifique.

Ooroo. Nom de l'arbre à pain à Taïti. Voyez *Artocarpus incisa*, L. (I, 454).

Opah. *Zeus luna*, L. (VI, 989), sorte de poisson.

*Openawch. Un des noms de la pomme de terre au Pérou. Voyez *Solanum* (VI, 424).

Ophidium viride. L. Voyz *Uernak* (VI, 798).

*OPHIOGLOSSUM. Ajoutez : L'*Ophioglossum scandens*, L., est la *Fougère odorante* (III, 284) mentionnée à *Angant-Singont* (I, 296). Voyez p. 12 de ce Supplément à *Acrosticum*. On avait renvoyé au Supplément du dictionnaire, où il n'en a été rien dit.

*OPHIORRHIZA MUNGOS, L. Nous avons déjà dit que Kaempfer avait donné, comme *Radix-mungo*, une plante qui n'est pas l'*Ophiorrhiza mungos*, L., végétal annuel. On donne la racine indiquée par l'auteur hollandais, et qui est pour plusieurs un bois de couleuvre, comme l'antidote du venin de serpents, de celui des chiens enragés. Grimmius, qui a pratiqué longtemps dans l'Inde et à Ceylan, dit en avoir fait beaucoup d'usage. C'est le principal ingrédient de la *pierre de Goa* (*Revue des écrits de Linné*, I, 339).

*OPHIOXYLON. Ajoutez à la liste des végétaux serpentaires, le *Viola ovata*, Nuttal. Voyez *Viola* dans ce Supplément.

OPIAN. MM. Liebig et Wohler donnent ce nom à un nouveau corps organique retiré de la narcotine. Il se produit lorsqu'on expose dans de certaines circonstances cet alcaloïde à des influences oxygénantes. L'opian (acide opianique) cristallise en prismes très fins, à éclat soyeux, de forme indéterminée; il est peu soluble dans l'eau froide, plus soluble dans celle qui est chaude, soluble dans l'alcool. Il ne paraît pas être volatil. Chauffé à l'air, il répand absolument la même odeur aromatique que la narcotine. Il est, comme cette dernière, aisément inflammable, et brûle avec une flamme brillante, fuligineuse, etc., etc. (*Journ. de pharm. et de chimie*, II, 498. — 1842).

*OPIUM. Dans l'Inde, on estime celui de *Bénarès;* celui de *Patna*, qui vient du Bengale; celui de *Maloua*, des environs de Bombay, et celui de *Damouns*, vanté par les Portugais à Goa. On fait des boules d'opium de la grosseur d'une orange; on en met quarante dans une caisse que l'on scelle. On estime à 15,000 le nombre de ces caisses qui sortent tous les ans, au prix moyen de 600 piastres (3,150 fr.), dont la majeure partie va en Chine par contrebande, puisqu'il y est défendu sous peine de mort (*Voyage de la Favorite*, I, 227). En 1838, l'Angleterre a fait ainsi entrer pour 67 millions de francs d'opium en Chine, ce qui prouve que le nombre de 15,000 caisses avait été dépassé. Il paraît que ce chiffre le fut tellement dans ces dernières années, et le nombre des victimes devient si grand, que le gouvernement de cet immense et paisible pays s'en émut enfin, et redoubla de soins pour empêcher cet état de choses : il fit saisir l'opium, etc. Ce fut alors que les Anglais, irrités de voir qu'on ne voulait plus de leur poison, et que leur commerce allait être privé d'un si gros lucre, déclarèrent la guerre à la Chine, et la lui firent d'une manière si destructive, que le souverain du céleste empire aima mieux traiter avec eux, et racheta pour ainsi dire le droit que cette nation croyait lui appartenir, de vendre le poison de l'opium aux Chi-

nois moyennant une forte rançon. Il faut remarquer que pour diminuer les dangers de l'opium, les Anglais vendent aux Chinois une qualité si inférieure, qu'elle ne contient qu'un 1/2 pour cent de morphine, d'après M. Payen, sans doute parce que c'est de l'opium de décoction. Ainsi leur gain n'en est que plus immense, car il est d'à peu près 5 francs par livre, le prix de vente calculé sur le poids des boules d'opium estimé une livre. On prépare, outre l'opium chinois dont nous venons de parler, un *opium médical*, que l'on obtient de Patna. Il contient 10 pour cent de morphine, et est préparé par incision. Il est en pains rectangulaires.

Si l'opium de l'Inde est aussi faible, cela peut expliquer le grand usage qu'on en fait dans ce pays, où les Marattes en donnent, dit-on, à leurs chevaux pour les animer au combat (Paw, *Recherches sur les Égyptiens et les Chinois*, II, 302).

L'usage de fumer l'opium, si commun en Orient, et devenu presque général à la Chine (on en met sur la pipe), paraît s'introduire aussi parmi les marchands de cette substance, car on lit dans *la Presse* du 26 janvier 1840, qu'en Angleterre, on commence à fumer l'opium. Le docteur John Pons a signalé à la réunion annuelle de Wesminster onze individus qu'il avait eu l'occasion de voir dans sa clientèle, malades par ce fait. C'est sans doute par suite de cet abus qu'un procès assez singulier a été jugé il y a quelque temps par la Cour du jury, à Édimbourg. La question principale qu'il s'agissait de résoudre, était de savoir si l'habitude de prendre de l'opium journellement, et à hautes doses, comme un assez grand nombre de personnes ont l'habitude de le faire en Angleterre, a une influence fâcheuse sur la santé et la durée de la vie. Cette question fut posée par une compagnie d'assurances sur la vie. Plusieurs médecins distingués d'Édimbourg furent donc consultés, à la requête de cette compagnie, pour savoir quelle influence l'habitude d'user de l'opium pouvait avoir sur la longévité. Tous s'accordèrent à déclarer qu'elle devait tendre à détériorer la santé de l'homme, et à abréger la vie; mais tous avouèrent aussi n'avoir pas d'idées arrêtées sur ce point, à défaut d'expériences directes. Le jury condamna la compagnie, qui s'y refusait, à payer aux demandeurs la somme de 3,000 livres sterling, montant de l'assurance (*Edinburgh med. and surgical Journ.*, janvier, 1832).

Aujourd'hui on a un moyen certain de s'assurer de la qualité de l'opium, par l'appréciation de la quantité de morphine qu'il renferme. Nous venons de dire que l'opium chinois contient un demi pour cent de morphine; celui de Constantinople en donne

5; celui d'Égypte 7 à 8; celui de Smyrne 10, et il est le plus estimé du commerce; en Algérie celui essayé par M. Hardy ne donnait d'abord que 5 de morphine, et cependant il provenait des seules incisions du végétal qui le produit; mais depuis on a obtenu 12 pour cent de celui récolté par M. Simon. Enfin, M. Caventou assure avoir obtenu 14 pour cent d'un opium récolté dans le département des Landes, en 1828, sur la propriété du général Lamarque (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des scienc.*, XVII, 1075. — 6 novembre 1843). Il a même trouvé jusqu'à 22 pour cent, et *même plus*, de morphine brute dans d'autres quantités d'opium récoltées par le général Lamarque. Quoique M. Payen ait contesté ce chiffre, il y a lieu de croire qu'un chimiste aussi pratique que M. Caventou ne s'en sera pas laissé imposer : aussi ce dernier conclut-il que l'opium récolté en France est supérieur à celui qui nous vient d'Orient, et que nous devons nous appliquer à en produire chez nous, pour nous passer de celui que le commerce retire de ces contrées éloignées (*Bull. de l'Acad. roy. de méd.*, IX, 472). Cette différence entre l'opium étranger et l'indigène s'explique en ce que le premier est le plus ordinairement préparé avec le suc de pavot exprimé à la presse, et peut-être est fait avec la décoction de la plante, tandis que l'indigène provient toujours du suc résultant des incisions opérées sur les têtes de pavot, ce qui est très différent : aussi ce dernier est-il constamment en petite quantité. D'après des données basées sur les dernières récoltes de l'Algérie, on pourrait concevoir la possibilité d'en préparer suffisamment, ou au moins une bonne partie de celui nécessaire à la France (1). Jusque là, nous au-

(1) Au moment de mettre sous presse, nous croyons devoir faire connaître par extrait le travail suivant, que nous lisons dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences* qui ont paru aujourd'hui.

M. Aubergier a cultivé dans la Limagne le pavot pour en extraire l'opium. Il choisit de préférence le pavot blanc à tête ronde plus cultivé dans le Midi, et qui donne plus d'opium, tandis que celui à tête longue, préféré au Nord, donne un opium plus actif : aussi sème-t-on le premier pour en extraire l'opium. Il fait les incisions sur les capsules vertes, avant qu'elles passent à la couleur feuille morte, avec un instrument ayant quatre pointes parallèles de 1 à 2 millimètres de saillie, de manière qu'elles ne percent jamais la capsule d'outre en outre, ce qui fait que l'on peut tirer parti de la graine, qui périt si on ouvre l'endosperme, par suite de l'accès de l'air. M. Aubergier fait ses semis en ligne, parce qu'il a remarqué que les pavots donnent plus de suc de leurs capsules. Il recueille immédiatement le suc au lieu de le laisser sécher sur la capsule, ce qui remédie aux intempéries brusques qui perdent parfois le suc en voie de dessiccation. La variété du pavot blanc à graines noires lui a donné 17,833 pour cent de morphine pure, de l'opium ob-

rons besoin de celui du commerce pour en extraire la morphine. Voyez sur les opiums du commerce une notice de M. Berthemot, que nous citons ci-dessous, à la bibliographie supplémentaire de cet article, ainsi que le travail de M. Lecanu, sur leurs préparations : et enfin de M. Merch, sur leur falsification, dont le titre est au même endroit.

Quant aux autres principes contenus dans l'opium, comme la codéine, la thébaïne, la narcéine, la narcotine, substances encore peu connues (Voyez l'*Histoire chimique de l'opium*, par M. Leblanc), l'acide méconique, l'opian, etc., et aux autres principes que l'on trouve dans l'opium d'après Pelletier, qui en indiquait 12 et M. Lecanu 15, on ne s'en sert pas à part, mais seulement lorsqu'on emploie l'opium brut ; car dans celui purifié il n'y a déjà plus que quelques uns d'entre eux (1). Ces autres produits ont été peu étudiés sous le rapport médical, parce qu'on a trouvé dans la morphine le principe calmant de l'opium, qui est celui que l'on recherche surtout, dépouillé du principe vireux, qui est peut-être un être imaginaire; car si on donne de la morphine en quantité suffisante, on produit les accidents que causait l'opium entier; mais on a avec la morphine, sous un très petit volume et à l'état salin, pour qu'elle soit soluble, un agent sans odeur, agissant sûrement et constamment, parce qu'il a toujours le même degré de pureté, qualités que l'opium ne pouvait pas offrir, puisqu'il diffère suivant le mode de préparation, le pays, l'année où il a été recueilli, les falsifications qu'on

tenu de cette variété ; le produit de la seconde récolte a été de 14,780 de cet alcaloïde. Il conclut de ses expériences que la qualité de l'opium dépend de la variété du pavot qui l'a produit, et la quantité de l'époque plus ou moins avancée de la capsule au moment de la récolte ; la morphine diminue à mesure que le fruit mûrit ; il affirme que le climat a peu d'influence sur la qualité de l'opium, et que nous pouvons sur notre territoire en Algérie produire une meilleure qualité, et surtout une qualité plus constante d'opium que celui que nous fournit le commerce. Il croit qu'à l'aide de ses procédés peu dispendieux on pourrait gagner 500 fr. par hectare sur la production de l'opium (à 30 fr. le kilo), en retirant, à la vérité, l'huile de ses semences (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des Sc.*, 18 mai 1846).

(1) D'après M. Bouchardat l'opium agit avec trois ou quatre fois plus de force, à poids égal, sur les poissons que la morphine. Il observe que ce n'est pas à la *codéine* qu'il faut attribuer ce résultat, puisque son action est absolument celle de la morphine : seulement, il en faut quatre ou cinq fois autant pour produire le même effet sur l'homme : aussi la préfère-t-on lorqu'on craint les plus faibles doses de morphine. La narcotine est presque inerte étant pure ; c'est donc quelque autre principe de l'opium qui agit sur les poissons, avec cette force que n'ont pas les alcaloïdes que nous venons de citer (*Annu. de thérap.*, 1844, p. 1).

y a opérées, etc. (Voyez le travail de M. Lecanu) : seulement, il y a l'inconvénient d'un plus haut prix que l'opium, car une substance dont on ne retire pas la centième partie doit en représenter la valeur. On ne se sert pourtant de la morphine que dans quelques cas, et il faut même souvent en déguiser le nom, car il y a des gens qui n'en voudraient pas prendre, croyant que c'est un poison auquel rien ne peut résister, comme si l'opium n'était pas dans le même cas. On la prescrit le plus ordinairement en application topique contre les douleurs locales, dans la médecine endermique, et nous avons éprouvé sur nous-même qu'un demi-grain d'acétate de morphine peut provoquer la lipothymie, des vomissements, un commencement de narcotisme ou d'empoisonnement, car le narcotisme n'en diffère pas (Voyez l'*Essai toxicologique sur l'opium*, par Aucher). C'est par 1/16, 1/8 de grain qu'il faut l'appliquer sur l'épiderme dénudé à l'aide d'un petit vésicatoire qu'on lève au bout de cinq à six heures, etc.

La plupart des indications thérapeutiques sur l'emploi de l'opium en médecine ont été confirmés par de nouvelles observations, notamment son mode d'action générale par M. Houtang, ainsi que par M. Lefrançois, dans un mémoire ayant le même but. Nous donnerons ici les conclusions du travail du premier.

1° L'opium est un stimulant. 2° Son action stimulante a d'abord lieu sur le système nerveux ganglionnaire. 3° Ce système fournissant à chaque capillai e une espèce de réseau, il en résulte que ce système est secondairement excité. 4° C'est à l'excitation d.s capillaires que l'on doit l'accélération des mouvements du cœur et de tout le système circulatoire. 5° Tous les symptômes de narcotisme sont dus à l'excitation des capillaires du cerveau et à leur engorgement. 6° L'opium n'a pas d'action directe sur le cerveau, ni même d'action spéciale. 7° Il n'a qu'une manière d'agir à quelque dose qu'on l'emploie. 8° La stimulation qu'il opère est subordonnée à la quantité que l'on emploie et à la susceptibilité de l'individu. 9° L'opium agit de la même manière sur les nations de l'Orient que sur les Européens.

Comme ci-devant, l'opium a été donné à haute dose dans le tétanos par M. Parquissau. M. le docteur Lemarchand, qui a pratiqué longtemps à l'Ile de France, où le tétanos est très commun, traite cette maladie par le laudanum de Sydenham, dont il donne un gros par jour dans une tisane prise dans la journée, 2 gros le lendemain, puis 2 gros 1/2 le troisième jour, etc.,

et jusqu'à 6 gros dans les vingt-quatre heures. On le diminue si les symptômes perdent de leur intensité. On purge avec l'huile de ricin s'il y a de la constipation (*Annu. de thér.*, 1842, 8). M. Stoker veut aussi qu'on le prescrive à dose forte dans la péritonite ; M. Vergne le recommande instamment dans le rhumatisme aigu, et M. Clément dans la syphilis. M. Forget l'a vu réussir dans l'hémoptysie. M. Ponet a exposé différents cas de médecine légale dont l'opium est le sujet.

Comme emploi non encore indiqué, nous pouvons signaler l'usage de l'opium dans les contractions utérines spasmodiques, simultanément avec la saignée, ainsi que le prescrit M. Chailly, et surtout son union avec l'iode, recommandée par M. Le Masson, dans un mémoire déjà cité à la bibliographie d'opium, contre les scrofules ulcérés, maladies si fréquentes dans la classe pauvre, surtout dans certaines contrées humides et froides. Nous donnerons seulement les conclusions de son travail sur l'union de ces deux puissants médicaments. 1° L'iode, convenablement administré, n'est pas nuisible à l'économie comme beaucoup de praticiens l'avaient cru. 2° L'iode est le plus puissant de tous les anti-scrofuleux. 3° Pour les cas de scrofules ulcérés, l'union de l'opium à l'iode donne aux préparations iodurées une vertu qu'elles n'avaient pas, soit que l'opium agisse alors par ses propriétés toniques, soit qu'il diminue les sécrétions, soit que l'union de ces médicaments exalte leur action réciproque.

Dans la dysenterie, M. le docteur Guirault donne l'opium à haute dose : un grain de 5 heures en 5 heures, jusqu'à 6 grains en 36 heures. A l'Ile de France, M. Lemarchand l'associe au simarouba, après avoir combattu les premiers symptômes par les sangsues, les émollients, etc., ce qui est une méthode toute différente, analogue à celle suivie le plus ordinairement.

Le docteur Triberti, de Milan, donne l'opium à 3 grains par jour contre la colique métallique, qu'il guérit en trois ou quatre jours avec 9 à 12 grains, parfois 15 d'opium en tout; chaque dose doit être divisée en 6 portions par jour, en faisant boire à chacune de l'émulsion d'amandes douces édulcorée avec 2 onces de sirop diacode par pinte et par jour (*Gazette médicale de Milan*, III, 445 ; IV, 63 ; en italien).

Le docteur Smith signale cinq cas où les règles furent supprimées pendant l'usage de l'opium ; dans quatre, il avait été donné comme calmant, dans le cinquième pour remédier à un trop grand écoulement du sang menstruel, et dans ces cinq cas la suppression ne fut suivie d'aucun accident. Chez deux, les règles revin-

rent aussitôt qu'on cessa l'opium; dans le dernier, où l'opium fut continué un an à l'insu du médecin, les règles, après avoir graduellement diminué, cessèrent complétement au bout de l'année (*Annu. de thér.*, 1845, p. 3). Ces exemples montrent l'emploi avantageux que les femmes pourraient faire de l'opium lors de leur temps critique.

M. Taylor donne l'opium dans la gangrène sénile à dose modérée, un demi-grain par jour, par exemple, qu'on augmente les jours suivants; en même temps il fait garder le lit au malade, et enveloppe la partie malade de flanelles épaisses, parce qu'il a remarqué que la chaleur aide plus puissamment à la guérison que l'opium même. Il cite un cas où le gros orteil pâle, livide, froid, avec une rougeur qui s'étendait plus loin, fut ramené à la chaleur et à la concentration du mal, qui se borna à cet orteil, lequel tomba, et la plaie se cicatrisa (*Abeille médicale*, mai 1846). Mais il faut remarquer que cette variété de la gangrène sénile est bien moins grave que celle où l'ulcération se montre au milieu des parties, comme sous le pied, etc., qui guérit rarement, tandis que celle des doigts se borne parfois à la partie du doigt qui en est le siége et à la perte d'un orteil ou deux.

M. le docteur Verdier propose de panser les plaies traumatiques avec le cérat opiacé, au lieu de cérat ordinaire, afin de modérer l'inflammation qui se manifeste souvent dans ces plaies et la fièvre de réaction qui s'ensuit, méthode dont il a retiré un plein succès. Il ajoute qu'il préfère ce mode d'agir à celui des médecins de Montpellier, qui donnent dans ce cas l'émétique à haute dose, comme contre-stimulant, afin d'empêcher le développement de l'inflammation, comme on le fait pour la péripneumonie, etc. : c'est dans un de ces derniers traitements qu'il assure avoir vu le pouls descendre à 27 pulsations (*Journ. de la Soc. de méd. pratique de Montpellier*, extrait dans l'*Abeille médicale* de mai 1846).

Nous rappellerons de nouveau qu'il faut donner l'opium et ses préparations le moins possible, et toujours à très petites doses, aux enfants en très bas âge, depuis la naissance jusqu'à un ou deux ans, par exemple. Le docteur Sobolka ne veut pas qu'on dépasse une goutte de laudanum dans les premiers mois de l'existence, et il assure avoir vu naître le narcotisme, qui a quelquefois produit la mort, pour en avoir donné trois gouttes. Il indique comme moyen de combattre ce narcotisme chez les enfants le camphre en julep et la tisane de salep (*Abeille médicale*, avril 1846). Les docteurs Clarke, Masley, Poeck et Beck, sont aussi de cet avis.

Klupsch (J.-S.). *De affectibus opii analecta medica historia*. Kal., 1804, in-8. — De-

courdemanche. Des préparations de l'opium (Thèse de l'École de pharmacie de Paris). 1821. — Dublanc jeune. Observations pour servir à l'histoire chimique de l'opium, lues à l'Académie royale de médecine le 13 mai 1826 (*Ann. de chim. et de phys.*, XLIX, 5). — Barquissau (J.). Examen des principaux caractères de l'opium et de son emploi dans le traitement du tétanos. Montpellier, 1831, in-4 (Thèse). — Harment (L.-N.). Essai sur l'opium. Strasbourg, 1841, in-4 (Thèse). — Aucher (J.-J. B.-P.). Essai toxicolog. sur l'opium. Strasbourg, 1831, in-4 (Thèse). — Discussion médico-légale sur l'influence de l'usage de l'opium sur la santé et la durée de la vie (*Edinburg medic. and surgical Journal*, 1832). — Lefrançois. Du mode d'action de l'opium sur l'économie animale, et indications de quelques maladies dans lesquelles il est utile ou nuisible (*Annales de la médecine physiol.*, 1832). — Pelletier (J.). Nouvelles recherches sur l'opium (*Journ. de pharm.*, XVIII, 597. — 1832). — *Id.* Nouvelles recherches pour servir à l'histoire de l'opium et de ses principes, présentées à l'Académie des sciences le 3 août 1835 (*Journ. de chim. méd.*, I, 449, 2e série, et *Journ. de pharm.*, XXI, 555. — 1836). — Hatot-Rosière (N.-F.). Quelques mots sur l'opium et sur son emploi en médecine. Montpellier, 1832, in-4 (Thèse). — Robiquet. Nouvelles observations sur les principaux produits de l'opium (*Journ. de pharm.*, XIX, 57, — 1833). — Cailliot. De l'action de l'extrait aqueux d'opium sur le bichlorure de mercure (*idem*, p. 221). — Houtang (C.). Essai sur l'opium, son importance et son emploi thérapeutique. Paris, 1833, in-4 (Thèse). — Lecanu. Observations sur les préparations de l'opium en général (*Journ. de pharm.*, XX, 605. — 1834). — Prestandrea. Note sur l'opium de Sicile (*Journ. de chim. méd.*, I, 357, 2e série. — 1835). — Bouchon (P.-C.). Emploi de l'opium dans le traitement des maladies vénériennes. Paris, 1835, in-4 (Thèse). — Ollier (E.). Essai sur l'opium. Paris, 1835, in-4 (Thèse). — Salles (D.-G.). Note sur la teinture d'opium (*Journ. de pharm.*, XXI, 50). — Vergne (E.-W.). Du rhumatisme aigu traité à haute dose par l'opium. Paris, 1836, in-4 (Thèse). — Pouet (F.-L.). De l'opium considéré sous le rapport de la médecine légale. Montpellier, 1836, in-4 (Thèse). — Berthemot. Observations sur les opiums qui se trouvent dans le commerce, de l'attention que l'on doit apporter dans leur choix et dans celui de la morphine et autres produits qui en dérivent (*Journ. de pharm.*, XXIV, 441). — Chailly (C.). Influence de l'opium et de la saignée sur les contractions utérines. Paris, 1838, in-4 (Thèse). — Merck (E.). Note sur les falsifications de l'opium du commerce (traduit de l'allemand, *Journ. de pharm.*, XXV, 297). — Stokes. De l'opium à haute dose dans la péritonite (*The Dublin journ. of med. and chim.*). — Limouzin (F.-F.). Faits pour servir à l'histoire des préparations d'opium (*Journ. de pharm.*, XXVII, 670). — Payen. Rapport sur l'opium de l'Algérie, etc. (*Compt.-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, XVII, 845). — Caventou. Note sur l'opium (*idem*, XVII, 1075, 6 novembre 1843). — *Id.* Notice pour servir à l'histoire et à la récolte de l'opium indigène (*Bull. de l'Acad. royale de médecine*, IX, 472). — Girault. De l'emploi de l'opium à haute dose dans la dysenterie (*idem*, X, 973. — 1845). — Bonafons (M.). Sur l'opium en larmes obtenu en Piémont (*Comptes-r. hebd. des séanc. de l'Ac. des sc.*, XX, 1436. — 1845). — Faits pour servir à l'histoire de l'opium (extrait *Écho du monde sav.*, 31 mai 1846). — Verdier. Du pansement des plaies par le cérat opiacé, etc. Paris, 1846.

*Opopanax. Le *Pastinaca opopanax*, L., est l'*Opopanax orientale*, Boissier, plante de Perse. Koch et d'autres auteurs y accolent comme synonyme le *Laserpitium chironium*, L., plante d'Italie, mais à tort, suivant nous.

Oporo-maa. Nom taïtien du poivre, d'après Bougainville (*Voyage*, II, 433). Voyez *Piper* (IV, 328).

*Or. Le chlorure d'or est un poison énergique; l'hydrate de proto-sulfure de fer est son antidote (Mialhe, *Traité de l'art de formuler*, p. CXCIII). L'iodure d'or est assez rarement employé, quoiqu'il y ait lieu de croire qu'il serait utile dans les affections syphilitiques tertiaires, à l'instar de l'iodure de potassium. MM. Ferdos et Meillet ont donné un bon procédé pour le préparer, que l'on trouve dans l'*Annu. de thérapeutique* de M. Bou-

chardat, 1842, p. 104. Au surplus, comme le remarque M. Payan, l'emploi des préparations d'or tombe de plus en plus; il propose de n'en tenter l'emploi que dans les cas où la syphilis ne cède pas aux mercuriaux, ou lorsqu'elle est compliquée de scrofules, ou s'il y a sursaturation mercurielle, et encore, dans tous ces cas, l'iodure de potassium lui paraît bien préférable à employer.

Anthony (F.). *Medicinæ chymicæ et veri potabilis auri assertio.* 1610, in-4. — Bonnaud (J.). Quelques mots sur l'emploi de l'or en médecine. Montpellier, 1834, in-4 (Thèse). — Legrand (G.). Essai sur les préparations d'or employées en médecine. Montpellier, 1834, in-4 (Thèse). — *Id.* De l'or dans le traitement des scrofules. Paris, 1837, in-8 (extrait *Bull. de thérap.*, XV, 21). — Nicolle (J.-C.). De l'or comme moyen thérapeutique dans les maladies vénériennes. Paris, 1835, in-4 (Thèse). — Figuier (O.). Mémoire sur le cyanure d'or. Montpellier, 1836, in-8. — Figuier (L.). Recherches sur les combinaisons oxygénées de l'or, le pourpre de Cassius et l'or fulminant. Montpellier?, 1844. — Duhamel. Considérations pratiques sur les maladies scrofuleuses, et leur traitement par les préparations d'or. Paris, 1839, in-8.

ORANGE DE MER. Sorte de polypier. Voyez *Alcyonium* (I, 159).

*ORCANETTE. Ajoutez : C'est dans l'écorce de la racine de l'*Anchusa tinctoria*, DC., qu'on a trouvé l'*acide phocénique* (I, 41). M. Pelletier a extrait aussi de cette écorce un autre principe colorant qu'il nomme *anchusine*, appelé *orcanettine*, et *acide anchusique* par d'autres.

*ORCHIS. D'après les recherches de M. Lindley, le salep n'est pas de la fécule, mais de la *bassorine*, de la véritable gomme adraganthe, ainsi que l'avait déjà remarqué Berzélius. Il y a toujours un peu de fécule que l'iode colore en bleu, mais c'est la partie de beaucoup la moins abondante, et elle est emportée en grande partie lors de l'immersion des tubercules d'orchis dans l'eau bouillante pour leur préparation.

Wendt a écrit à Copenhague, en 1820, un mémoire où il cherche à prouver que le salep de la Perse, fait avec des bulbes d'orchis, est différent de celui de l'Inde occidentale, qui est analogue à la fécule de pommes de terre, qu'on peut lui substituer sans inconvénient. Nous avons vu, nous, des tubercules d'orchis entiers, venus directement de l'Inde orientale, et qui ne nous ont pas paru différer de ceux qui nous arrivent de Perse et de ceux de notre pays. M. Wendt dit que le salep des Indes occidentales est l'arrow-root.

Brandes a observé que vingt grains de salep dissous dans quatre onces d'eau, dans laquelle on avait mis 30 grains de magnésie, donne un mélange qui se solidifie au bout de quelques heures, semblable à de la colle, qui, un mois après, n'offrait aucun signe de putréfaction. Il n'a pu produire cet effet avec aucun autre corps. Le carbonate de magnésie donne le même résultat, mais d'une manière moins marquée. Ceci a pu donner l'idée de solidi-

fier le copahu avec la magnésie, et est devenu un fait important de thérapeutique, puisqu'il permet d'administrer cette térébenthine, dont la saveur est des plus désagréables, en pilules, tandis que cette solidification est sans portée pour le salep (*Journ. de pharm.*, IX, 378).

Désessarts. Notice sur le salep (citée dans le Cours de botanique médicale comparée de Bodard, II, 356). — Wendt (J.-B.-W.). Sur la racine appelée salep et sur les substances propres à la remplacer. Copenhague, 1820, in-8 (en danois). — Brandes. Sur le salep et la magnésie (*Nouv. Bibl. méd.*, IV, 106). — Benzon. Du salep des Indes occidentales, de la récolte, de la préparation et des propriétés générales de cette plante (*Bull. des sc. méd.* de Férussac, II, 185). —Chevallier. Note sur le salep indigène (*Journ. de chim. méd.*, V, 515, octobre 1829).—Sur le salep indigène d'Allemagne (*Journ. de pharm.*, XV, 70.—1829).

Ordéal. Synonyme d'arbre à l'épreuve du Congo. Voyez *Erytrophleum* (III, 148).

Oreille d'ours. *Primula auricula*, L. (V, 508).

Orembourg (gomme). Gomme presque analogue à celle d'Arabie, sécrétée par le *Pinus larix*, L. Voyez ce nom (V, 324) et ce *Supplément* au même article *Pinus*.

Orfota. Nom arabe du *mimosa orfota*, Forsk. (I, 13).

Orge céleste. *Hordeum nudum*, L. (III, 527).

— **de nampto.** *Hordeum hexastichum*, L., var. *Celeste*. Voyez *Hordeum*. p. 367 de ce Supplément.

Orgibao. Un des noms du *Verbena jamaicensis*, L. (VI, 865).

Orheto. Un des noms mantchoux du *Gen-seng* (III, 356). Voyez aussi ce dernier mot, p. 324 de ce Supplément.

ORIOL (Eaux minérales de). Elles sont situées à Oriol, petite ville distante de quelques lieues de Grenoble (Isère). Elles sont ferrugineuses, assez analogues à celles de Bussang et de Spa, mais plus riches en fer, de température froide, ainsi que la grande majorité des eaux de cette nature. Il faut les boire sur place, car le voyage et la lumière les décomposent, et le métal se précipite. Celle d'Oriol renferme des carbonates de fer, terreux et alcalins; du chlorure de sodium; de la silice; un peu de matière organique accompagne une portion de fer, ce que M. Henry, auteur de l'analyse de cette eau, appelait, dans un premier travail sur cette source, crénate ferrique (rapport de M. Henry à l'Académie royale de médecine sur les eaux d'Oriol, et sur la notice envoyée par MM. Leroy et Gueymard sur ces eaux (*Bull. de l'Acad.*, X, 758. — 1845).

Orme a trois feuilles. *Ptelea trifoliata*, L. (V, 530).

Ormskirck. Nom allemand du carbonate de chaux (II, 26).

*OROBANCHE.

Micheli. Notice sur les orobanches. Florence, 1723. — Guettard. Mémoire sur les orobanches (*Acad. des sc.*, 1746, p. 190). — Duhamel. Mémoire sur les parasites (*Physique des arbres*, lib. 1. c. 1, p. 227). — Jaume Saint-Hilaire. Mémoire sur les orobanches, lu à l'Institut en 1808. — Vaucher. Mémoire sur les orobanches (*Mém. du Mus.*, X, 1823) — Hussou. Des orobanches et de leur influence sur les plantes qu'elles affectionnent.

ORONGE BLANCHE. *Amanita ovoidea* (I, 218).

OROZUZ. Nom d'un *glycyrrhiza*, de la rive droite du Rio-Negro, d'après M. A. D'Orbigny. Voyez *Glycyrrhiza*, p. 331 de ce Supplément.

OROZUZ. Nom d'un *Glycyrrhiza* de la rive droite du Rio-Negro, d'après M. A. d'Orbigny. Voyez *Glycyrrhiza*, p. 331 de ce Supplément.

*ORPIMENT. Voyez *Arsenic*. p. 63 de ce Supplément.

ORSEILLE DE TERRE. *Lichen* (umbilicaria) *pustulatus*, L. Voyez ce Supplément au mot *Lichen*, p. 429, et *Herba tramontana*, p. 354 de ce Supplément.

— (FAUSSE). *Lichen miniatus*, L. Voyez ce Supplément au mot *Lichen*, p. 428.

ORTECH (Source d'). L'une de celles des Eaux-Bonnes (I, 639).

ORTIE (Petite). *Urtica urens*, L. (VI, 815).

— A PILULES. *Urtica pilulifera*, L. (VI, 814).

— ROUGE. *Stachys palustris*, L. (VI, 520).

*ORYZA. *O. sativa*, L. Ajoutez: Le riz contient, d'après MM. d'Arcet et Payen, une matière azotée dans une forte proportion, qui explique la qualité éminemment nutritive de cette céréale, reconnue longtemps avant que les chimistes nous eussent dit pourquoi.

Le contre-amiral d'Urville dit qu'à Manado, l'une des Célèbes, on cultive le riz barbu et le riz mutique (riz de montagne), dans des lieux aquatiques, à la manière des Javans. Il assure que ce dernier ressemble sur pied à un champ d'orge, et qu'il est plus particulier aux Célèbes (*Voyage de l'Astrolabe*, V, 458). A Benjole on cultive un riz mutique dont le grain est jaune, aplati, marqué d'un sillon. Il devient rouge en cuisant (Bowdich, *Excursions*, etc., 383). M. Bonafous ayant soumis le riz mutique ou de montagne appelé encore *Riz sec* (*Oryza sativa mutica*), que lui avait adressé M. A. Thouin, à la même culture que le riz de Piémont, qui croît dans des terrains inondés, ce riz s'est propagé dans ce pays sous le nom de *rizo bertone* (riz chauve), et dans les États romains sous celui de *rizo cinese* (riz de Chine). Cette variété donne un grain grisâtre, moins recherché à cause de cette couleur que le riz barbu, mais qui a l'avantage de résister à l'espèce de brûlure (*brusone*) qui frappe parfois ce dernier. Aussi le riz introduit par M. Bonafous entre-t-il pour un tiers dans le produit des rizières d'Italie.

Le riz lombard ou de Piémont paraît préférable pour l'usage à celui de Caroline, qui est après lui le plus estimé; il gonfle plus vite et absorbe plus d'eau que ce dernier, qui est beaucoup plus blanc (*Journ. de chimie médicale*, IX, 221).

Le 9 décembre 1834 M. le docteur Arnal proposa à l'Académie de médecine d'examiner la composition d'un pain où il entrait

2 parties de riz cuit dans 13 d'eau, pétries convenablement avec 2 parties de levain de pâte et 13 de farine de froment, en ajoutant pendant le pétrissage un peu de sel et de levure de bière. Le tout cuit convenablement a donné, en prenant la livre pour unité, et les 10 livres de levures retirées, 25 livres 4 onces de pain, ce qui est un rendement d'un quart plus fort que le pain ordinaire; ce pain était blanc, bien aréolé, léger, savoureux, et ne différait en rien du pain de boulanger bien fait. La grande quantité d'eau nécessaire pour fabriquer ce pain, tient à l'extrême sécheresse du riz, sécheresse qui n'existe pas dans le froment, lequel contient beaucoup d'eau de végétation; de sorte qu'il y a autant d'eau dans le pain de froment que dans celui de riz. Ce dernier est plus nourrissant, car le riz contient 97 parties de fécule sur 100, et le froment seulement 71 (la pomme de terre 30 environ). Un pain, dans lequel il entre 1/6 de riz et 3 parties de froment, nourrit donc autant que celui qui est composé de 6 parties de froment et une d'eau. Il en résulte donc que si on usait de ce pain de riz, on pourrait épargner en France un sixième de froment, et que le sixième des terres destinées à sa culture pourrait recevoir une autre destination, etc. Ce pain, qui se conserve frais plus longtemps que l'ordinaire, revient à un sixième de moins, ce qui ferait pour la seule ville de Paris une économie annuelle de 19 millions, sur la quantité de trois mille sacs de froment qu'elle emploie par jour (en 1835), époque où ce pain a été examiné. Nommé commissaire de l'Académie, avec MM. Desgenettes et Chevallier, nous proposâmes à cette compagnie d'approuver la fabrication de ce pain; l'Académie remit à se prononcer à une époque ultérieure pour connaître sa force nutritive. Nous devons dire qu'elle hésita surtout à déranger des habitudes prises, dans la crainte de troubler la boulangerie dans ses relations ordinaires, et qu'elle eut la crainte d'émeutes populaires fort fréquentes à cette époque. Cela est d'autant plus à regretter, qu'il y avait tout à gagner à user de ce pain, plus agréable, moins dispendieux, aussi nourrissant que l'ordinaire, d'après l'usage qu'en ont fait les commissaires pendant environ une semaine qu'ils ont été à même de s'en nourrir.

A Java, on donne le riz en place d'avoine aux chevaux, qui se nourrissent très bien de toutes les céréales.

Spolverini, *La cultivazione del riso*. — Biroli. *Del riso trattato economico-rustico*. Milan, 1807, in-8. — Arnal. Mémoire sur le pain fait avec 1/6 de riz. — D'Arcet et Payen. Sur l'analyse du riz (*Journ. de chim. méd.*, IX, 221). — Il y a des monographies de MM. Tidyman, Bisset, Gonsier et de Céré sur le riz, dont nous ne connaissons pas les titres; elles sont citées dans le Mémoire de M. Arnal.

ORYZA GERMANICA. Un des noms de l'*Hordeum Zeocriton*, L., dans les vieux auteurs.

*OSIER BLANC. *Salix alba*, L. (VI, 179).

— FRANC. *Salix alba*, var. *vitellina*, L. (VI, 184).

— JAUNE. *Salix vitellina*, L. (VI, 184).

— PALE. *Salix amygdalina*, L. (VI, 182).

— ROUGE. *Salix pentandra*, L. (VI, 184).

*— VERT. Rectifiez : *Populus nigra*, Var. (V, 433).

*OSMUNDA. Ajoutez : L'Osmonde royale, autrefois employée comme astringente et vulnéraire dans les hydropisies, les chutes, les coupures, les blessures, vient d'être employée dans la cure radicale de la hernie, par le docteur Heidenreich. Il rapporte 50 cas de hernies simples guéries radicalement, d'après la méthode de P. Simon, en donnant la racine grossièrement pulvérisée dans du vin. On applique aussi sur l'anneau qui a donné passage aux parties herniées des compresses imbibées de la décoction de la plante (*Journ. de chim. médic.*, VIII, 395, 2e série. — 1842).

OSTÉOCOLLE. Voyez *Carbonate de chaux* (I, 26), *Morocktas* (IV, 462), et *Stéléchites* (VI, 530).

OTTONG. Espèce d'orge qui croît à Boëro, dans la Nouvelle-Bretagne (Bougainville, *Voyage*, II, 270).

OUARACHA. Nom du fruit du jaquier lorsqu'il est mûr, dans le royaume de Candy (*Abrégé des voyages*, III, 268). Voyez *Artocarpus* (I, 454).

OUIENTA. Aliment brésilien préparé avec la farine de manioc. Voyez *Jatropha manihot*, L. (III, 676).

OULARLIMPI. Nom que porte à Java l'*Hydrus granulatus*, Sch. (III, 565).

OUNE. Nom de la figue banane à Ualan. Voyez *Musa* (IV, 519).

— KALASSE. Variété de la banane à Ualan. Voyez ce Supplément à *Musa*, p. 499.

OUOI-RANDRA. Nom que porte à Madagascar l'*Ouvirandra* des botanistes ou *Hydrogeton*. Voyez plus bas *Ouvirandra*.

OUPAS, synonyme de *Upas*. Nom de l'*Antiaris toxicaria*, Lesch., à Java (Dictionnaire, I, 333, et *Antiar*, p. 48 de ce Supplément).

OURIOL. Nom de la châtaigne écorchée et séchée en Limousin.

OURS BRUN. *Ursus arctos*, L. (VI, 810).

— MARIN. *Ursus maritimus*, L. (VI, 811).

— NOIR. *Ursus americanus*, L. (VI, 810).

OUVIRANDRA. Genre de plante de la famille des hydrocharidées, qui habite les eaux à Madagascar, remarquable par ses racines tuberculeuses comestibles, ses fleurs en épis grêles et bifurqués, et surtout par ses feuilles qui ont leur réseau à nu, sans parenchyme qui le recouvre, et comme fenêtrées, ce qui a fait appeler

la seule espèce qui constitue ce genre *Ouvirandra fenestralis* par Dupetit-Thouars : c'est l'*hydrogeton fenestrale*, Pers.

Ouvirandrou. Nom malgache de l'*Ouvirandra.*

Ocycou. Boisson fermentée faite avec la cassave, dont on fait usage aux Antilles.

Ovighan. Un des synonymes du mollé, *Schinus molle*, L., au Chili (VI, 249).

*Owoando. Un des noms du *Cytisus cajan*, L., au Congo. Voyez *Cajanus* (II, 12).

*OXALIS. L'acide oxalique, qui s'obtient, comme nous l'avons dit, de l'*Oxalis acetosella*, L., se donne dans les inflammations des membranes muqueuses, d'après le docteur Nardo ; il résulte de ses expériences, continuées pendant douze ans, que cet acide a des propriétés plus antiphlogistiques qu'aucun autre acide végétal, qu'il calme les douleurs des inflammations, surtout celles de l'angine, de la gastrite, de la stomatite, et il remarque que son usage rendrait moins nécessaires les saignées. Il est utile dans les affections aphtheuses de l'enfance, etc. La dose est de deux grains dans une once d'eau.

M. Mialhe assure qu'à haute dose, l'acide oxalique tue en moins d'une heure, quoiqu'il ne coagule pas le *sérum* du sang : aussi fait-il partie, suivant lui, des poisons immédiatement solubles (*Traité de l'art de formuler*, p. XXXVIII). Voyez *Poisons* dans ce Supplément.

On observe dans les urines des personnes qui ont un rhumatisme aigu, de l'oxalate de chaux, en cristaux octaèdres très fins, d'après MM. Jones et Golding Bird; le premier a remarqué que lorsque l'on rendait de ces cristaux sans rhumatisme, les voies urinaires étaient très douloureuses, et que les urines étaient très abondantes, et que d'autres fois elles étaient fréquentes et en petites quantités, comme s'il y avait des petits calculs dans les reins. La présence de ces cristaux explique la formation des calculs d'oxalate de chaux (Bouchardat, *Annu. de thér.*, 1845, 220).

Depuis que notre article a été écrit, on a introduit dans les jardins deux espèces d'*Oxalis* à racines tuberculeuses comestibles, dont on a prétendu faire un légume nouveau. L'une d'elles, l'*O. crenata*, Jacq., plante du Pérou et du Chili, où on la nomme *Papita*, a été présentée comme pouvant remplacer la pomme de terre (*Journ. de pharm.*, XIX, 311), par ses tubercules; on a dit de plus que ses feuilles pouvaient se manger comme celles de l'épinard. Deux ou trois ans ont suffi pour faire justice de ces assertions. Les tubercules de cet *Oxalis* sont jaunes, et blancs dans une variété, inégaux, ayant depuis le volume d'un pois jusqu'à celui d'une noix, acidules, et n'offrent que le goût aigrelet de la

plante même; ils sont peu nombreux, à moins qu'on ne la cultive sur couche, et alors même tous les tubercules d'une racine n'égalent pas en poids celui d'une pomme de terre moyenne. Après avoir été beaucoup vantée, la plante est abandonnée aujourd'hui. Quant aux feuilles, elles ont la sapidité de l'oseille, sans en avoir ni le volume ni l'agrément. Il en faut d'ailleurs une masse pour faire un plat : on les a aussi laissées là. La seconde espèce, l'*Oxalis tuberosa*, Mol., plante du Chili, a des racines plus grosses, longues de 2 à 3 pouces, sur 6 lignes d'épaisseur à peu près, au nombre de 3 à 4 sur chaque tige; elles sont noueuses, tortues, recouvertes d'une peau mince, jaune, rouge, ou variée de ces deux couleurs. On les mange bouillies ou frites. On prétend qu'elles ont le goût de la châtaigne (*Abr. des voyages*, XII, 29). Molina (*Hist. nat. du Chili*, p. 109) dit que cet *Oxalis* ressemble à l'*O. corniculata*. Nous n'avons pas appris que la culture de cette espèce ait fait quelques progrès en France, et nous croyons même qu'elle n'existe que chez quelques rares amateurs. Dans plusieurs régions du Pérou, de la Bolivie, etc., on mange ses tubercules, qu'on y nomme *Oca*, plus fréquemment encore que ceux de la pomme de terre, d'après M. A. d'Orbigny. Il y a une autre espèce d'*Oxalis*, à racines tubéreuses, appelée *O. crassicaulis* (*oxalis aracatcha* des jardiniers, qu'il ne faut pas confondre avec l'*aracacha*, I, 375), qu'on cultive aussi, mais plus rarement, pour ses tubercules que l'on dit nourrissants. Cet *Oxalis* est du Pérou et du Mexique. M. Montain estime le suc de ses feuilles astringent, utile dans les métrorrhagies et autres flux hémorrhagiques passifs, les flux muqueux chroniques. Ce suc, très acide, se conserve bien, et se donne sous forme de limonade.

Morren (C.). Sur l'excitabilité et le mouvement des feuilles d'*Oxalis* (*Annales des sc. nat.*, XIV, 330). — Jacques. Notes sur l'*Oxalis crenata*, Jacq. (*Annales d'horticult.*, XVI, 197. — 1835). — Payen. Analyse chimique des tubercules et des tiges de l'*Oxalis crenata* (*idem*, 200). — Poiteau. Note sur l'*Oxalis crenata* (*idem*, 201). — Moreau. Lettre sur la culture et le produit de l'*Oxalis crenata* (*idem*, XX, 254). — Quiclet et Mérat. Notice sur les feuilles de l'*Oxalis crenata* (*idem*, XXII, 44 et 45). — Jacquin aîné. Résultats d'une culture d'*Oxalis crenata* (*idem*, p. 77). — Battereau d'Anet. Note sur l'*Oxalis crenata* (*idem*, p. 170).

*OXYDES. Les oxydes métalliques forment, étant ingérés, des composés salins avec l'acide gastrique et carbonique du sang, d'où dérivent leurs propriétés (Mialhe, *Traité de l'art de formuler*, p. CCXCIV).

P

PACARI. Végétal de la famille des salicariées, qui couvre de grands espaces au Brésil, dont le bois est propre à la teinture en

jaune. Il est décrit dans la 24e livraison de la *Flore du Brésil* de M. A. Saint-Hilaire sous le nom de la *Foensia pacari*.

*PACORA. Martius dit qu'on donne ce nom à l'*Alpinia nutans*, Roscoë, plante de l'Inde cultivée au Brésil, qui est le *Zerumbet speciosum*, Jacq. Sa racine, aromatique, est estimée carminative, stomachique, alexipharmaque, etc., à la dose de 10 à 20 grains. Ses semences ont les propriétés de celles du Cardamome de l'Inde (Martius, *Syst. mat. med. bras.*, p. 106).

PACTA-VALAM. Nom malabare du *Trichosanthès cucumerina*, L. (VI, 767).

PADA. Nom brésilien de l'*Erythroxylon coca*, Lam. (III, 148). Voyez aussi *Erythroxylon*, p. 276 de ce Supplément.

PADOUE (Eaux de).

Montaguana (B.). *De balneis patavinis* (à la suite de ses *Consilia medica*. Venise, 1497, in-folio).

PADUS. Ajoutez : D'après le docteur Dudon, l'eau de laurier-cerise (*Padus lauro-cerasus*, Mill.), ajoutée à des amandes douces et amères, pilées ensemble, et appliquées fréquemment sur le creux de l'estomac, guérit les douleurs épigastriques (*Gazette médicale*, 18 août 1832, no 73). Sa propriété névralgique est également vantée par le docteur Broglia (*Transact. méd.*, XIV, 99). En Italie, on bat les feuilles de laurier-cerise, et lorsqu'elles sont amorties, on les applique sur le lieu douloureux des rhumatismes ; à la première ou deuxième application, elles guérissent au bout de quatre à cinq heures, en augmentant d'abord le mal (*Récit*). M. L. Winkler a donné une note sur la constitution chimique des feuilles et de l'eau du *Padus lauro-cerasus* (*Journ. de pharm.*, XXV, 189). Comme l'huile de laurier-cerise est plus lourde que l'eau, il est inutile de filtrer cette eau si elle est claire.

P. mahaleb, Borchk. Il a, étant en fleurs, une odeur très marquée d'amandes amères, que la dessiccation semble augmenter, au moins dans les premiers temps. Ses semences se trouvent dans le commerce, et servent à la teinture.

On trouve une analyse de l'écorce du *Padus oblonga*, Moënch, par Stéphens Proctor, dans le *Journ. de chim. médic.* (X, 674). On y observe de la fécule, de la résine, du tannin, de l'acide gallique, une matière grasse, une colorante rouge, de l'acide hydrocyanique, du ligneux et de l'oxide de fer.

Le *Padus* (Prunus) *occidentalis*, Swartz, a une forte odeur d'amande amère. On se sert de son noyau, aux Antilles, pour préparer la liqueur de table de ce nom.

PADY. Nom du Riz en javanais; on y joint un adjectif pour indiquer la qualité de cette céréale.

PÆONIA. Le *P. arborea*, Donn (*P. moutan*, Sims), se cultive en pleine terre dans nos jardins, qu'il orne au mois de mai de ses

belles fleurs doubles. Il résiste à des froids de 10 et 12° Réaumur.

Hunerwolffius (J.-A.). *Anatomia Paenoniæ*. Arusteti, 1680, in-12.

PAGEL. Nom du pagre, *Sparus pagrus*, L., à Rome (VI, 494).

PAIDOLINE. Un des noms du colchique. Voyez *Colchicum* (II, 355).

PAIN. Ajoutez : M. Kopckynski, chimiste polonais, ajoute 40 grains de bicarbonate de magnésie par livre de farine, même gâtée, sans levain, et en a fait un pain excellent, à Bruxelles. Ce sel est préférable au bicarbonate neutre proposé par E. Dawy, qui n'améliore pas la mauvaise qualité de la farine, et dont il faudrait mettre une dose qui rendrait ce pain laxatif (*la Presse*, 4 mars 1840).

Kuhlemann. Considérations sur l'emploi du sulfate de cuivre et de diverses autres matières salines dans la fabrication du pain. 1830, in-8. — Thieullen. Notice sur la présence du cuivre dans le pain, par suite de l'emploi des machines dans les moulins (*Journ. de chim. méd.*, XIV, août 1838). — Parisot et Robine. Essai sur les falsifications qu'on fait subir aux farines au pain, et sur les moyens de les reconnaître. Paris, 1840, in-8. — H. Gaultier de Claubry. Sur la fabrication du pain à bras et par les machines (*Ann. d'hygiène*, 1839, t. XXI, p. 5 et suiv.). - Des travaux sur diverses falsifications et altérations du pain sont consignés dans le même recueil, t. I, IV, V, VII, IX, XI, XII, XIII, XIV, XVIII, XXV, XXVII, XXIX.

PAKCHOI. Sorte de poirée de Chine dont on mange les pétioles, apportées récemment en France par les missionnaires (Vilmorin).

PALACINUM. Nom présumé être celui du *Biserrula pelecinus*. L., dans Dioscoride (VI, 279).

PALAMOUTE. Préparation du gland de chêne en Turquie. Voyez *Quercus*.

PALAO. Sorte de Menthe du Chili. Voyez *Mentha* (IV, 329).

PALICUREA. Ajoutez: Le *P. densiflora*, Martius, est un arbuste du Brésil, où il se nomme *cotocotó*, très estimé contre la syphilis invétérée, dans les douleurs rhumatismales, le gonflement des articulations, etc. On le prescrit en infusion à petites doses, avec addition de sirop de cannelle. A haute dose, il donne des tranchées, procure de copieuses déjections alvines et des vomissements (Martius, *Syst. mat. med. bras.*, 69). Plusieurs autres espèces de *palicurea* du Brésil, où on les nomme *Erva do rato* et *douradinha do Campo* (le *P. rigida*, Kunth, surtout), y sont employés comme diurétiques, diaphorétiques, à réprimer les mouvements du cœur, à l'instar de la digitale. On s'en sert aussi dans les maladies de la peau, de la vessie, la paresse des urines, l'induration de la prostate, etc., de source vénérienne (*idem*). Suivant une note de M. le docteur Guillemin, insérée *Annales des sciences naturelles*, XII, 219, il dit que le nom d'*herva*, ou *erva*, ou *erba do ratto*, est donné au Brésil à des *Psychotria* et à des *Hamelia*.

PALISSANDRE. Synonyme de Palixandre. On le rapporte à un *Dalbergia* (Jussieu, *Élém. de botanique*, 632).

PALMA VINIFERA SECUNDA. C'est dans Rumphius l'*Arenga saccharifera*, Labill. (VI, 160). Voyez aussi *Arenga* dans ce Supplément, p. 55.

PALMIERS. Ajoutez : Hérodote dit qu'à Babylone, les pal-

miers (le Dattier) croissent de tous côtés, et que la plupart portent des fruits dont on fait du pain, du vin et du miel; il ajoute qu'il y en a parmi eux qui sont mâles, et dont on attache les fleurs à ceux qui rapportent des dattes, pour les faire fructifier par la sortie d'un moucheron qui part d'elles pour aller au fruit, de même, dit-il, que dans les figues (Hérodote, I, 236). Ainsi les sexes des palmiers et la caprification étaient connus il y a plus de 2,240 ans. Un colon français établi à Pondichéry a extrait du sucre cristallisé du suc de palmier (de l'*Arenga saccharifera* probablement), dans la proportion de 50 pour 100. L'année 1843, il en a fabriqué plus de 300,000 kilog. qui était aussi beau que celui de la Martinique, d'après les échantillons présentés à la Société d'horticulture, le 8 juin 1844 (*Annales de la Soc. d'horticulture*, juin 1844, XXXIV, 385). Il en a retiré de plusieurs autres palmiers. On vend les racines du palmier nain, *Chamærops humilis*, L., à Alghero, en Sardaigne, et on les y mange, dans les temps de disette, comme une sorte de pomme de terre, sous le nom de *margallions velus* (Valéry, *Voyage en Corse*, II, 353).

PALMITTO. Nom brésilien du palmier brésilien, nommé par les botanistes *Euterpe oleracea*, Mart. Voyez *Euterpe*, p. 284 de ce Supplément.

PALO BLANCO. C'est aussi le nom du *Quassia glauca*, Humb. (V, 572).

— DE MALAMBO. Voyez *Malambo* (IV, 199) et ce Supplément, 451.

— DE LUZ. Arbre de l'Amérique méridionale, dont l'atmosphère s'enflamme, etc., comme il arrive à la fraxinelle (II, 628). C'est à tort qu'à ce mot *Palo de Luz* (V, 174) nous avons dit que c'était la fraxinelle elle-même.

PALOMARIA. Ajoutez à cet article : Voyez *Tacamahaca* (VI, 626).

PAMET. Nom du *Donax elongata*, Lam., dans Adanson. Voyez *Donax* (II, 669).

PANACOCO. Nom que porte à la Guiane le *Robinia* (Swartzia) *panacoco*, Aublet (VI, 100).

PANASSOU (Eaux de). Il y a dans le Sarladais, près le bourg de Saint-Cyprien (Dordogne), des boues jaunâtres, froides, employées par les gens du pays contre les douleurs rhumatismales; elles ne contiennent aucune partie sulfureuse; elles sont composées de silice 2,5; alumine 3,29; chaux 1,23; magnésie 1, 11. Nous n'avons pu nous procurer le titre d'un ouvrage écrit sur ces boues très peu fréquentées, quoique les seules du département de la Dordogne.

PANDECAQUE. Pilé et appliqué chaudement sur le ventre, ce végétal des Philippines facilite l'accouchement (*Abrégé des voyages*, III, 455).

PANIC NOIR. Un des noms de l'*Holcus spicatus*, L. (III, 518).

PANICUM. Ajoutez : M. Desvaux appelle *P. teff* le *Poa abyssinica*, L., le Teff d'Abyssinie, que l'on avait cru appartenir au genre *Poa*; il le regarde comme une variété du *Panicum colora-*

tum des *Illustrations* de l'Encyclopédie botanique (*Opusc. sur la sc. phys. et nat.*, p. 43, Anvers, 1831). Voyez *Teff*, VI, 656.

Le *Panicum italicum*, L., a des semences appelées *Panis* dans les landes du Lot-et-Garonne, où on nomme *mil* celles du *panicum miliaceum*, L. Avec la farine de celui-ci on fait une bouillie appelée *cruchade* ou *escaoutou*. Les tiges séchées du panis forment un excellent fourrage après la moisson, bien supérieur à la paille du Mil et à celle du Seigle (*Mémoire manuscrit de M. Barteyrès*, 31 mai 1842). A la Chine on fabrique avec du millet une eau-de-vie appelée *San chou*, dont les habitants font un grand usage.

PANMORIUM. Nom d'un *Anethum* usité dans l'Inde (I, 295).

PANOMA. Bois des Moluques, purgatif, qui résiste aux venins, guérit les blessures empoisonnées, les fièvres, la migraine, le squirrhe, les écrouelles, excite l'appétit, à la dose de 4 à 18 grains (*Abrégé des voyages*, VI, 164). Nécessairement un végétal qui a tant de propriétés sera toujours inconnu!

PAUSIPANE. Herbe des Philippines, à fleurs blanches, qui a la propriété de chasser les vers des plaies, étant appliquée pilée dessus (*Abr. des Voyages*, III, 454).

PANTAGRUELION. Nom du chanvre dans Rabelais. Par ce qu'il en dit, on voit que les deux sexes de cette plante étaient connus de son temps.

PANTOUFLIER. Nom de l'*Euphorbia myrtifolia* aux Antilles. Voyez *Euphorbia* dans ce Supplément, p. 282.

PAO BALSAMO. Nom brésilien d'un *myrospermum*? indéterminé qui donne un baume analogue à celui du Pérou (*Annal. des sc. nat.*, XII, 224). Martius, dans son *Systema materiæ medicæ vegetabilis brasiliensis*, page 115, donne quelques détails sur ce baume, qui est le *cabucricica* de Pison (le vrai baume s'appelle *cabureiba*); il a la couleur et l'odeur de ce dernier, et les Indiens l'envoient dans des petits vases qui sont de jeunes fruits d'un *Eschweilera*. Il soupçonne qu'il provient d'un arbre fort célèbre des Guaranis appelé *Ânguai* et *Ybira-payé*, dont il distille une résine d'une odeur et d'une vertu admirable, etc.

PAO DE SANGRE. Nom de l'arbre sang-dragon à la côte d'Afrique.

— -MI. Nom chinois du maïs mantchoux.

— PEREIRA. Nom brésilien d'une espèce nouvelle, non nommée, du genre *Vallesia*, de la famille des Apocynées. Voyez *Vallesia* dans ce Supplément.

PAPALISSA. Espèce de *Solanum* voisin de la pomme de terre, dont on mange aussi les tubercules en Bolivie, etc., ainsi nommée de ce que sa peau est si mince qu'on ne l'ôte pas pour la manger, d'après M. A. d'Orbigny.

PAPAS. Un des noms de la pomme de terre au Pérou. Voyez *Solanum* (VI, 423).

PAPAVER. Ajoutez : Le *P. orientale*, L., est une espèce vivace qu'on n'aurait pas besoin par conséquent de renouveler si on pouvait le cultiver en grand ; mais il exige une terre si meuble

et si profonde qu'il est bien difficile d'en trouver une qui lui soit propre, si ce n'est dans quelques localités bornées, ou les jardins, car il s'enfonce en terre jusqu'à 3 pieds.

Le *Papaver rhœas*, L., Coquelicot, a reçu en Provence plus de 18 noms provençaux, d'après le docteur Honorat, qui les rapporte dans un catalogue de plantes de Provence, imprimé dans le tome II, page 123 des *Annales des sciences et de l'industrie du midi de la France*. Qu'on juge de leur totalité pour la France seulement, si on y joint ceux des autres provinces!

Quant au *Papaver somniferum*, L., il faut ajouter l'article consacré à l'*Opium*, qui en fait partie, à celui réservé exclusivement à cette substance (*Dictionnaire*, V, 48, et *Supplément*, p. 524). Suivant M. Boivin, le pavot aveugle officinal, le pavot à grosses têtes, le pavot à semences noires, est celui cultivé pour en extraire l'huile, tandisque celui qui est perforé sous la capsule est le *P. setigerum*, DC., le pavot blanc, qu'on cultive surtout dans les jardins, parce qu'il double plus facilement; il a les têtes plus petites et les semences grises à leur maturité. Ses pédoncules, au lieu d'être glabres, sont ordinairement garnies de cils un peu rudes, plus ou moins nombreux; il a aussi une variété aveugle; mais les petites têtes et les semences grises le font reconnaître. Toutes les deux donnent de l'Opium, celui à grosse tête davantage que l'autre.

M. le docteur Bonafous a remarqué que quoique le principe narcotique se retrouvât dans toutes les parties du pavot somnifère, il ne s'y développe qu'un peu tard, ce qui explique comment les paysans du Tyrol, qui cultivent aux environs de Trente le pavot blanc, peuvent manger sans accident les tiges et les feuilles de cette plante encore jeune (*Note communiquée*). Il en résulte aussi qu'il ne faut extraire le suc du pavot que lorsque la plante a acquis toute sa croissance, afin qu'il ait toutes les propriétés dont il est susceptible, et que l'opium y soit plus abondant.

M. Andral veut qu'on prépare l'extrait de pavot avec l'alcool, pour en composer ensuite le sirop diacode, afin de l'avoir toujours égal.

Les lapins mangent le pavot sans en être incommodés, d'après l'observation de M. Lafarge de St-Émilion. Il a même fait avaler une solution de 5 gros d'acétate de morphine, en solution dans 6 fois autant d'eau, mêlé à du son, à un lapin, qui n'en a été nullement incommodé (*Écho du monde savant*, 22 mai 1845).

Bastien et Chevallier. Sur les tourteaux de graine de pavot (*Journ. de chim. médic.*, IX, 664).

PAPAYER. Végétal qui donne le fruit appelé *Papaye*. Voyez *Carica* (II, 406), et ce Supplément, p. 147, au même mot *Carica*.

PAPEPILLO. Arbuste du Pérou, dont on retire une sorte d'Amadou qui sert à préparer des moxas (*Journ. de pharm.*, XX, 521).

PAPIER. Ajoutez : On en fabrique avec le *Papyrus*, avec l'écorce du Mûrier à papier, celle d'Orme, d'*Æschynomene paludosa*, Roxb, d'*Agave cubensis*, Jacq, de Tilleul, avec la paille des céréales, le Chanvre, le Houblon, la Guimauve, l'Ortie, le Roseau, la Mousse, le Chiendent, les Conferves, le *pappus* des chardons, le Coton, etc., etc. (*Musée Delessert*, p. 542). On a préparé des papiers dont on s'est servi comme serviette, nappe, mouchoir, linge à pansement, etc. L'huile de papier brûlé a de l'analogie avec la Créosote. Voyez ce dernier mot, p. 218 de ce Supplément.

PAPITA. Nom chilien de l'*Oxalis crenata*, Jacq. Voyez plus haut *Oxalis*.

PARAGUATAN, PARAQUATA. Noms américains de l'écorce de *Macrocnemum tinctorium*, Kunth (IV, 175). On trouve quelques détails sur cette écorce dans le *Journal de pharmacie*, XIX, 199.

PARAHIBA. Synonyme de *Paraiba*, *Simaruba versicolor*, A. Saint-Hil.

PARANCURA. Nom indien de l'*Andropogon parancura*, Blume (I, 290).

PARAQUATA. Synonyme de *Paraquatan*, *Macrocnemum tinctorium*, Kunth.

PARATUDO. Synonyme de Paratodo. Martius rapporte ce nom au *Gomphrena officinalis*, Mart., et au *Canella* (cinnamodendron) *axillaris*, Nées, en écrivant pour le premier *Para tudo*, et pour le second *Paratudo* (*Syst. mat. med. bras.*, 45, 46). Plusieurs ont confondu le *Canella axillaris* avec le *Drymis granatensis*, L. F., qui fournit l'écorce appelée *Melambo* ou *Malambo*. Aussi, d'après Martius, on donne encore ce nom de *Malambo* au *Bignonia aurea*, Manso, qui est probablement le *B. chrysantha*, Jacq., qu'on nomme *Ipé* au Brésil (*Ann. des sc. nat.*, XII, 216). Voyez *Paratodo* (V, 200). M. Guibourt (*Hist. abr. des drogues simples*, II, 43) dit que le *paratodo* a les caractères de l'écorce du *Drimys granatensis*, Sprengel, qui n'est pas celui de Linné, lequel est du Brésil. (Dans Steudel le premier est un *Persea*.)

PAREIRA. Un des noms portugais du *Botria africana*, Lour. (I, 649).

— BRAVA. On croit aujourd'hui que ce bois ou racine est celui du *Cissempelos ovalifolia*, DC., et non celui du *C. pareira*, L. Voyez *Cissempelos*, p. 182 de ce Supplément.

PARIETARIA. Ajoutez : La pariétaire est, assure-t-on, excellente pour nettoyer les cristaux les plus sales, et les rendre nets comme s'ils étaient neufs, ce qui peut tenir à la présence du nitre et du soufre dans cette plante.

PARILLA. Nom espagnol de la vigne (VI, 378).

PARILLINIQUE (Acide). M. Batka donne ce nom au principe actif de la salsepareille, que M. Palotta dit résider dans la

parigline (V, 203). Voyez le *Journal de chimie médicale*, XX, 43. — 1844. Il ressemble à des écailles de poisson, est insoluble à l'eau froide, et se dissout en quantité notable dans l'eau bouillante, qu'il fait mousser, etc. Il forme avec les alcalis des combinaisons solubles, mais incristallisables, qui donnent toutes aussi à l'eau la propriété de mousser. M. Poggiale le dit identique avec la *salseparine* de M. Thubeuf (Voyez *Salsepareille* dans ce Supplément) et avec la *Smilacine* de M. Folchi.

PARIPEROBA. Synonyme de *Pariparoba, Piper umbellatum*, L. (V, 341).

*PARIS (Eaux minérales de). En 1843, M. Lacarrière, faisant pratiquer des fouilles pour établir un hôtel rue de Vendôme, n° 2, au Marais, découvrit à 5 mètres une source d'apparence sulfureuse; elle existait dans un terrain de remblais qui paraissait avoir fait partie des fossés de l'ancien Paris, aux XVe et XVIe siècles. On crut que cette eau était due à la décomposition des anciennes matières organiques déposées là; mais ayant continué d'avoir le caractère sulfureux, malgré un puisement continuel, le propriétaire fit analyser cette eau par MM. Barruel, Chevallier, Henry et Pelouze, qui la reconnurent pour une eau sulfureuse naturelle et la regardèrent comme due à la décomposition du gypse dont les montagnes à l'est de Paris sont formées, de sorte qu'à leurs yeux c'est une eau hydratée calcaire, dont la force va en augmentant à mesure du puisement. Ils la déclarent donc analogue à celle d'Enghien, et très capable de fournir à un établissement thermal, car on n'obtint pas moins de 322,000 litres en 24 heures, d'un puits creusé à 10 mètres au voisinage du lieu où on avait trouvé la première eau. Cependant la commission des eaux minérales de l'Académie de médecine, à laquelle le ministre soumit la question d'autoriser l'emploi de cette eau, fut d'avis de ne pas permettre sa vente ni son usage, attendu qu'elle se mélangeait à la source même avec d'autres eaux de filtration qui l'affaiblissaient notablement et la rendaient presque semblable à des eaux d'égout. La discussion du rapport fait par M. Henry devant l'Académie fit connaître que, dans ce quartier, ce cas s'était présenté sur différents points, ce qui paraît dû aux marais qui y existaient autrefois, aux voiries et dépôts d'animaux qu'on y établissait (*Bulletin de l'Académie de médecine*, X, 152. — 29 oct. 1844). Nous rappellerons, quant à nous, qu'on voit au cabinet du Jardin du Roi des cristaux de soufre recueillis dans les fondations de la maison Beaumarchais, à la porte Saint-Antoine, lorsqu'on la bâtit vers 1778; ce qui prouve que ce quartier est imprégné de soufre, attribué à d'anciens dépôts de vidanges,

quoiqu'il soit peu probable qu'on ait établi de ces dépôts sur une aussi grande étendue de terrain.

*PARIS (herbe à). Ajoutez : On trouve dans l'ouvrage homœopathique du docteur Beauvais (*Effets toxiques et pathogénétiques de plusieurs médicaments.* Paris, 1845, p. 159) un article sur le *P. quadrifolia*, L, de onze pages, qui détaille minutieusement les phénomènes produits par cette plante, d'après les différents traités écrits sur cette sorte de médecine, qui en définitive n'apprennent rien.

PARLON. *Trigla hirundo*, L. (VI, 769).

PARMENTIERA EDULIS. DC. Arbre du Mexique, où il se nomme *Quanuxilotl*, de la famille des Bignoniacées, qui porte des fruits comestibles ressemblant un peu à des concombres, que les habitants mangent avec plaisir. M. De Candolle l'a dédié à Parmentier, dont on a aussi donné le nom au *Solanum tuberosum*, L.

*PAROBO. Cette écorce, qui est celle du *Simaruba versicolor*, A. Saint-Hil., passe chez quelques auteurs pour appartenir à un *Costus* (II, 449), ce qui est très peu probable.

PARRUCA. Nom sicilien du *Papyrus*. Voyez ce nom, Dictionnaire (II, 567).

PAS DE CHEVAL. Un des noms du *Tussilago farfara*, L., appelé plus ordinairement *Pas d'âne*.

*— D'ANE (Grand). *Tussilago petasites*, L. (VI, 794).

*PASSERAGE (Grande). *Lepidium latifolium*, L. (IV, 89).

PASSIFLORA. Ajoutez : Selon M. Poiteau, le fruit du *Passiflora fœtida*, L., est bon à manger ; c'est celui de toutes les passiflores qu'il préférait lorsqu'il était à Saint-Domingue. Suivant le docteur Rufz, qui habite depuis huit ans à la Martinique, la racine du *Passiflora quadrangularis*, L., n'est point vénéneuse, comme on l'a prétendu (*De l'empoisonn. pratiqué par les nègres*, dans *Annales d'hygiène*, 1844, t. XXXII, p. 399).

*PASSY (Eaux de).

Chenu. Essai sur l'action thérapeutique des eaux ferrugineuses de Passy. Paris, 1841, in-12 ; 2e édit. 1844 ; 3e édit. 1845.

PASTEL D'ÉCARLATE. Préparation de Kermès. Voyez *Coccus* (II, 333).

PASTENAGUE. Synonyme de *Pastenago*, etc., *Raia pastinaca*, L. (VI, 108).

*PASTÈQUE. *Cucurbita citrullus*, L. (II, 491). C'est à tort qu'on avait renvoyé de ce mot à *Citrullus*.

*PAT-KOLA OU KOLLA. Complétez cet article par ceux *Argile* (I, 410), et *Terres comestibles* (VI, 690).

PATARRA. Racine d'une plante grimpante de Taïti, qui est nourrissante, à la manière de la patate ou de l'igname. Elle ne vaut rien vieille, parce qu'elle devient ligneuse (*Cook, troisième voyage*, XXIII, 160).

*PATCHOULY. Voyez *Plectranthus*, Dictionnaire, et *Pogostemon* dans ce Supplément.

PATÉ ou PASTÉ. Noms de la Menthe coq, qu'on employait autrefois dans la pâtisserie, d'après J.-J. Rousseau.

PATERNA DE LA RIVERA. Village d'Espagne, à 9 ou 10 lieues N.-E. de Cadix, où sont des eaux sulfureuses, ainsi que sur le chemin qui y conduit. M. Alibert (*Précis*, etc., 496) cite un cas d'ulcère rongeant du nez amélioré momentanément par leur usage.

PATIRA. Un des noms du *Pécari*, *Sus tajassus*, L. (VI, 608).

PATMA. Voyez *Argile* (I, 410).

PATSJOTTI. Nom d'une plante dans Rumphius, voisine de l'*Acalypha spiciflora*, Lam. (VI, 200).

*PAULLINIA. Ajoutez : Le *P. asiatica*, L., est figuré dans l'*Hortus Malabaricus* (tome V, p. 8, t. 41), sous le nom de *Kaka toddali*, son nom indien, d'où on a tiré celui de *Toddalia*. Willdenow a nommé cette plante *Scopolia aculeata*. Les tainouls (médecins indiens) considèrent la racine de cet arbrisseau buissonneux du Malabar, qui est amer, chaud, aromatique, comme tonique, stomachique ; on la donne en infusion légère, ainsi que celle de ses feuilles (Ainslie, *Mat. med. ind.*, II, 201). Il paraît que les nègres de Madagascar, où croît le *Paullinia Asiatica*, ainsi qu'à Bourbon, en font usage contre les fièvres, sans distinction d'espèces (*Nouveau journ. de méd.*, III, 38). Il serait curieux d'essayer si le *Toddalia* réussirait aussi bien contre les fièvres d'Europe que contre celles des climats chauds. Nous ne mentionnons le *Paullinia cururu*, L., qu'à cause de la singulière méprise dont il a été le sujet de la part d'un auteur de matière médicale ; un peu de conformité de noms lui a fait dire que c'était de ce végétal que l'on retirait le poison appelé *Curare*. Voyez *Curare* (II, 521). Le *Paullinia pinnata*, L. (*Serjania lethalis*, A. S.-Hilaire?), est une plante malfaisante du Brésil, où elle se nomme *Timbo*. Sa racine est âcre et vénéneuse, et c'est son extrait dont on se sert pour étourdir le poisson et le prendre à la main. Les nègres en font parfois un usage coupable en en mêlant aux aliments de leurs maîtres ; qui le prennent sans s'en apercevoir, car il n'a pas de saveur. On dit ce végétal puissant contre la mélancolie, l'hydrophobie, l'amaurose (*Journal de chim. méd.*, III, 445. — 1837). Martius assure qu'il a à peu près les propriétés de l'Aconit (*Syst. mat. med. br.* 73). Le *Paullinia grandiflora*, A. Saint-Hil., a les mêmes propriétés (*idem*).

Le *Paullinia sorbilis*, Mart., sert à préparer le mélange connu sous le nom de *Guarana*, que nous avons le premier fait connaître en France (Voyez ce mot, III, 436), et sur lequel on

avait avancé des erreurs curieuses, que l'on a rectifiées d'après notre article (*Journ. de pharm.*, XXVI, 514. — 1840). Nous ajouterons ici des détails sur l'origine de ce médicament, célèbre chez les Indiens Mauhe, qui habitent la partie inférieure du cours de la Madeleine, et qui le préparent avec les semences de ce végétal. Cette liane du haut Amazone, au Brésil, a la graine amère, légèrement huileuse; on la sèche et on en retire l'arille rouge qui l'entoure. On forme alors de ces semences pilées avec de l'eau des masses cylindriques, mêlées à l'amande du cacao et à la farine de manioc, puis on les fait sécher. Ces cylindres sont alors durs, pesants, d'un goût astringent. Pour s'en servir, on les réduit en poudre, que l'on étend d'eau, et on boit cette eau comme rafraîchissante et nutritive. Les Indiens mâchent les graines du *Paullinia sorbilis* pour se préserver des fièvres intermittentes qui désolent leur pays. L'arille rouge, dont on dégarnit les semences, sert à teindre les dents des naturels, chez lesquels cette couleur est une beauté (*Annal. dcs scienc. natur.*, XII, 223). En 1826, le chimiste T. Martius, frère du botaniste C.-F.-P. Martius, découvrit une substance particulière dans ce produit, qu'il appela *Guaranine*, qui en était la partie efficace, laquelle est la *Théine* d'Oudry, découverte en 1827, et la *Coffêine* de Liébig en 1837. Conférez à ce sujet les *Annales* de Wœhler et Liébig (XXXVI, 93). Les Brésiliens emploient les magdaléons de *Guarana* pulvérisés et mêlés à l'eau sucrée dans une multitude de cas, comme stomachiques, antifébriles et aphrodisiaques, dans les affections nerveuses de l'estomac, du tronc cœliaque, qu'il excite ou modère. Il diminue les flux muqueux en raffermissant l'estomac et les intestins; il calme les mouvements du cœur et des artères, augmente les sueurs. Cet excellent remède est aussi indiqué lorsqu'il se joint une grande sensibilité au frisson de la fièvre, dans les agitations du corps, les souffrances de l'âme, les veilles continues, ainsi que dans la colique, la tympanite, l'anorexie, l'hémicrânie, la sécheresse de la peau, etc. Il est contre-indiqué dans la réplétion des viscères abdominaux, l'état saburral, la congestion cérébrale; il excite l'appétit vénérien, mais on soupconne qu'il diminue la quantité de la liqueur spermatique (Martius, *in Buchner Repertorium*, etc., XXXI, 370).

Gravelle. Sur une nouvelle substance médicale extraite du *Paullinia sorbilis*, Mart. Paris, 1840, in-8 (extrait *Journ. de chim. méd.*, VI, 401, 2e série).

*Payco. Ajoutez : C'est probablement l'*Herniaria payco*, Molina. Voyez *Herniaria* (III, 488).

Pé de gallinha. Nom d'un chiendent du Brésil. Voyez *Capiipuba* (II, 76).

PÉ DE PERDIS. Nom brésilien du *Croton antisyphilitieus*, Mart. (II, 473).

— -TSAIE. Nom chinois du *Brassica chinensis*, L.

PEA. Nom taïtien d'un végétal dont la racine fournit une colle ou mucilage qui sert à la confection des étoffes de ce pays (Cook, *Premier voyage*).

PEAU DE CHAGRIN. Nom de la peau préparée du Requin, *Squalus carcharias*, L. (VI, 517).

— DE CHIEN DE MER. Nom de la peau préparée du *Squalus canicula*, L. (VI, 517).

— DE ROUSSETTE. Nom de la peau préparée du *Squalus canicula*, L. (VI, 517).

PECH-KOUTOU. Nom de l'Angélique à la baie de l'Angle (*Voyage de La Pérouse*, III, 63).

PÊCHE-BICOUT. *Silago acuta*, Cuv. (VI, 344).

— LAIT. *Scomber lactuarius*, Schneid. (VI, 266).

— MADAME. *Silago dominica*, Cuv. (VI, 344).

PÊCHER. Nom français du *Persica vulgaris*, Miller (VI, 244).

PECTINE. Nom donné à la gelée végétale par M. Braconnot, en 1825 (Voyez *Gelée végétale*, III, 348), sur laquelle on a les recherches suivantes.

Frémy (E.). Recherches sur la pectine et l'acide pectique (*Journ. de pharm.*, XXVI, 368).—Chodnew. De la pectine, de l'acide pectique, etc. (*Annu. de chim.*, 1845, p. 350).

PEDICULARIA. Nom du *Delphinium staphysagria*, L., dans quelques auciens auteurs.

*PEGANUM HARMALA, L., Ajoutez: Ses semences ont été prônées comme propres à la teinture, et le ministre de l'agriculture et du commerce en a fait venir d'Orient, il y a 7 à 8 ans, pour les cultiver à cet effet, ce qui n'a en aucun résultat. Dans notre opinion, et d'après la culture que nous avions faite de cette plante, il y a 20 ans, c'est dans la racine que nous croyons qu'on peut trouver un principe tinctorial. Voyez *Harmaline*, dans ce Supplément, p. 350.

*PEKIA. On dit dans le Voyage de Barrow qu'on nomme ainsi, au Brésil, l'Arbre à boulet, *Couroupita Guiannensis*, Aubl. (II, 450).

PELADERO. Sorte d'Ergot du maïs. Voyez *Zea* (VI, 981).

PÈLERINE. Coquille qui appartient aujourd'hui au genre *Pecten* (V, 225).

PÉLOSINE. Principe immédiat découvert dans le *Cissempelos pareira* par Wiggers.

PELOTE ANIMALE. Voyez *Antilope* (I, 337), *Bézoard* (I, 591), et ce dernier mot dans ce Supplément, p. 104.

*— MARINE, PELOTE DE MER. Voyez *Ægagropile* (I, 83), *Conferva* (II, 382) et *Zostera* (VI, 1013).

PELUDA. Nom du quinquina jaune royal sans épiderme. Voyez *Quinquina jaune* (V, 620).

PEMMICAM. Nom allemand de la viande pressée et séchée au four, dont on se sert dans les voyages de long cours. Voyez *Sarquè* (VI, 226).

*PENAMACOR (Eaux de). Ajoutez : Ces eaux, situées en Portugal, sont ferrugineuses, suivant ce que nous écrit M. Jeronimo

José de Mello, médecin de Coïmbre, et non sulfureuses, ainsi que nous l'avions dit d'après M. Alibert.

Pendejera. Nom du *Solanum indicum*, L., à Cuba (VI, 415).

Pensée a grandes fleurs. *Viola calcarata*, L. (VI, 902).

Pentaphyllon. Synonyme de *Pentaphyllum* ou Quintefeuille, *Potentilla reptans*, L. (V, 491).

Penticosa. Un des noms de l'*Hypericum lanceolatum*, Lam. (III, 576).

Pepo, Pepino de la tierra. Noms que portent au Pérou les fruits du *Solanum muricatum*, Dun. (VI, 417).

Peralu. Nom que porte dans l'*Hortus Malabaricus* le *Ficus benghalensis*, L. (III, 257).

Perdrix de rivière. Un des noms de la Tanche, *Cyprinus tinca*, L. (II, 572). — rouge. *Tetrao rufus*, L. (VI, 702).

Periardra dulcis, Mart. Ce végétal, de la famille des légumineuses, qui croît au Brésil, y remplace notre Réglisse (Martius, *Syst. mat. med. bras.*, 24).

*PÉRIGUEUX (Eaux de). Ajoutez : La fontaine chaude, comme on la nomme, est située au sud de la ville, dans le pré Saint-Clair ou Sainte-Sabine. Il en sort des bulles qui font croire qu'elle bouillonne; la saveur de l'eau est fade, un peu odorante dans les temps froids. Refroidie (elle a 16 degrés Réaumur), elle n'est pas désagréable à boire. L'été, elle est à sec. On la dit utile dans les irritations chroniques des entrailles, en boisson, en bains et en boue ou tourbe (*Renseignements donnés par M. de G..., habitant de Périgueux*).

Perino. Nom d'une boisson faite avec la Cassave à la Barbade.

Perle rouge. Voyez *Peninim* (V, 234).

Peroba. Nom d'un bois du Brésil, excellent pour les constructions, d'après Acunha, cité par Barrow (*Voyage*, I, 178). Peut-être veut-il parler du Parobo, *Simaruba versicolor*, A. Saint-Hilaire.

*PERSICA. Ajoutez : M. Delile a donné, dans les *Annal. de la Soc. d'hort.*, t. XXVII, 186, une notice sur l'antiquité du pêcher, *Persica*, et du *Persea*, confondus avant lui par quelques écrivains. Il réfute avec Pline (lib. XV, c. 13) la tradition que le pêcher était poison en Perse. Il y a en Syrie des pêchers qui ont l'amande douce, comme cela se voit chez nous pour l'amandier ordinaire. Le docteur Antony dit avoir obtenu les plus grands succès de l'administration, en infusion, des feuilles du pêcher dans une fièvre à type rémittent, compliquée d'une irritation gastrique très vive; il assure aussi avoir retiré de bons effets de l'application sur l'épigastre des feuilles qui avaient servi à faire l'infusion. Le même moyen a réussi également entre ses mains pour arrêter les vomissements dans le cas de choléra!

Le docteur Dongos avance également avoir obtenu de bons effets de l'emploi de cette infusion dans le traitement de la coqueluche, à la dose d'une pinte par jour pendant une semaine environ (*Journ. de pharm.*, XXIII, 357). Il faut pour l'usage interne ne donner que des infusions peu chargées, comme celle de deux gros de feuilles fraîches, ou une demi-once de sèches, pour une pinte de liquide, car *la Revue médicale* (juillet 1836, p. 99) cite un cas d'empoisonnement par les feuilles de pêcher. M. Crouseille, qui a éprouvé aussi l'action fébrifuge des feuilles de pêcher, y a trouvé un corps particulier (*Journ. de chimie médic.*, VII, 22), qu'il regarde comme un principe immédiat auquel elles doivent leur propriété, et non à l'acide hydrocyanique qu'elles renferment, ainsi qu'on le pensait.

PERSICAIRE AMPHIBIE. Nom français du *Polygonum amphibium*, L. (V, 430).

PERSICARIA ACIDA. Nom du *Polygonum amphibium*, L. (V, 430), dans quelques anciens auteurs.

*PERSIL DES MARAIS. C'est encore le nom du *Selinum palustre*, L. (VI, 294).

PERVENCHE DU CAP. *Vinca rosea*, L. (VI, 898).

PÉSAL. Les embaumeurs, en Égypte, se lavaient avec l'infusion de cette plante, qu'on croit être l'*hyssope* (Paw, *Recherches philosophiques sur les Égypt.*, I, 108).

*PESSE. Rectifiez et ajoutez : La pesse est le *Pinus abies*, L., *Abies excelsa*, DC. Les antiquaires prétendent que Linné, en appelant le sapin *Pinus picea*, a commis une erreur, parce que Pline dérive le nom de la pesse de *Picea*, poix ; qu'ainsi le naturaliste suédois a interverti les noms anciens de ces végétaux. Cette confusion en a amené dans la dénomination et la synonymie de ces deux arbres ; mais dans l'état actuel de la science, il faut prendre la nomenclature de ces deux arbres ainsi que Linné l'a admise, puisque d'ailleurs on ne trouve rien de bien nettement exprimé dans l'auteur latin à ce sujet. Ainsi, pour nous, le Sapin est le *Pinus picea*, L. (*Abies pectinata*, DC.), quoique donnant la térébenthine, et la pesse, le *Pinus abies*, L. (*Abies excelsa*, DC.), bien que fournissant la poix.

*PET D'ANE. Il faut remonter jusqu'à Pline pour trouver l'origine de ce nom ; ce grand naturaliste dit (*lib.* XXIV, c. 12) que l'âne qui mange l'*Onopordum acanthium*, L., ne cesse de péter.

PÉTANIELLE. Une des variétés du *Triticum sativum*, L. (VI, 772).

PETIT BASILIC SAUVAGE. *Thymus acynos*, L. (VI, 736).

— COUSIN. Nom du *Triumphetta heterophylla*, Lam. (VI, 777).

— GRIS. Nom d'un écureuil ou plutôt de sa fourrure. Voyez *Sciurus* (VI, 262).

PETITE DIGITALE. Un des noms de la Gratiole dans le Rochelais.

— FRÉGATE. Un des noms de l'*Holothuria physalis*, L. (V, 294).

*PETIVERIA. Martius pense que le *Petiveria tetrandra*, Gomès, est distinct du *P. alliacea*, L. Il rapporte au premier tout ce que nous croyons, avec Gomès, appartenir au second. Ainsi, pour lui, c'est l'*Erva de Pipi*, le *Raiz de Guinée* (*Syst. mat. med. bras.*, 72); d'autres veulent que l'*Ibirarema* (III, 585) soit le même végétal que le *P. alliacea*, et même que le *Mucuru* des Brésiliens soit encore le *P. alliacea* (*Ann. des sc. nat.*, XII, 214).

L'*Ambuyembo* (Martius écrit *embvayembo*) de Margrave serait, au contraire, le *Petiveria tetrandra*, Gomès. Feu M. le docteur Garnot nous a envoyé de la Martinique le *Petiveria alliacea*, L., où on le nomme *Uroda*, en nous mandant qu'il y est employé comme diurétique.

PÉTROMYRON. Voyez *Pétromyzon* ou *Lamproie* (V, 249).

Panizza. *Sulla lampreda* (*Mém. de l'Institut lombardo-vénitien*, 1844, in-4).

*PEUCEDANUM AMMONIACUM, Nées. Un des noms linnéens de la gomme ammoniaque. Voyez *Ammoniaque* (gomme), Dictionnaire et Supplément, et *Dorema* dans ce Supplément, p. 250.

PÉVATTI. Nom que porte dans l'*Hortus malabaricus* le *Physalis flexuosa*, L. (V, 295).

PEYTOU. Nom d'une espèce de bière faite avec le maïs en Guinée.

*PEZIZA AURICULA. Cet article, qui devait être intitulé TREMELLA AURICULA, doit être reporté, t. VI, p. 764, à son ordre alphabétique : car il n'y a pas de *Peziza auricula* dans Linné.

*PHALARIS CANARIENSIS, L. Ajoutez : Dubuc, de Rouen, avait présenté les semences de cette graminée comme fournissant un *parement* aux tisserands, qui leur permettrait de travailler à *ciel ouvert*, et d'éviter ainsi les maladies qu'ils contractent dans les caves où ils sont forcés de placer leur métier, pour que la colle du parement ne sèche pas trop tôt. Il reçut même un prix de 3,000 fr. en 1830, de la fondation Montyon, pour cet objet. Il paraît que ce succès ne s'est pas soutenu, car on ne s'en sert plus à Rouen (*Précis des travaux de l'Acad. de Rouen*, 1838, p. 186). Il nous semble que si on ajoutait à cette colle de millet des Canaries une proportion de cassonade grossière ou de mélasse, qui attirent l'humidité de l'air, on obtiendrait le résultat qu'on désire. Cette cassonade, unie à de la gomme arabique, forme avec l'eau une colle qui attire plutôt l'humidité de l'air que de sécher. Étendue sur du papier, cette colle y reste molle et poisseuse longtemps, et se ramollit facilement au moindre contact de l'eau ou de la salive : aussi s'en sert-on pour fixer sur le papier les plantes sèches et autres objets.

*PHALLUS. Le *P. impudicus*, L, croît dans les champs sablonneux exposés au couchant, disposés en colline, où il se montre en septembre. Nous l'avons récolté plusieurs années de suite au-

près de Nemours, dans une localité semblable. Il répand, étant frais, une bave gluante et fétide, et a l'apparence d'un pénis humain. On le dit délétère.

Pharmaceutique (la). M. le docteur Requin préférerait employer ce nom, proposé par M. Cap et d'autres, pour l'usage des médicaments, à celui de *Pharmacologie*, réservé à l'histoire des médicaments mêmes.

Cap. Principes élémentaires de pharmaceutique, etc. Paris, 1839, in-8.

*PHARMACIE.

Penicher (L.). *Collectanea pharmaceutica seu apparatus ad novam pharmacopœam.* Parisiis, 1695, in-4. — Hahnemann. Dictionnaire de pharmacie. Leipsick, 1793-95, 2 parties in-8. Va jusqu'à la lettre K (en allemand). — Jourdan (A.-J.-L.). Pharmacopée universelle ou conspectus des pharmacopées. 2e édition augmentée. Paris, 1840, 2 vol. in-8.

Pharmacodynamie. Partie de la pharmacologie qui traite des propriétés des médicaments.

Golfin (H.). Études thérapeutiques sur la pharmacodynamie. Montpellier, 1845, in-8.

Pharmacographie. Description des médicaments.

Lesson (R.-P.). Manuel d'histoire naturelle médicale et de pharmacographie. Paris, 1832, in-18 (*Manuels Roret*).

Pharmacomathie. Partie de la pharmacologie qui traite des substances simples.

Pharmacotechnie. Art de préparer les médicaments. Cette partie constitue, avec la pharmacomathie et la pharmacodynamie, la pharmacologie pour les Allemands (*Revue médicale*, octobre 1835, p. 151).

*PHASEOLUS. Ajoutez : On mange, en Égypte surtout, les semences du *P. mungo*, que l'on cultive aux environs de Syène; elles sont rondes, grosses comme des grains de poivre ou de coriandre (*Description de l'Égypte*, hist. naturelle, II, 24). On y mange aussi le Lablab, *Dolichos lablab*, L., que Prosper Alpin appelle *Phaseolus niger*, et qu'il a représenté, p. 75 de son traité *De plantis Ægypti*, etc.

*PHELLANDRIUM. Relativement au *P. aquaticum*, L., le docteur Rothe affirme que ses semences sont un moyen très précieux dans le cas de toux chronique, due à une augmentation de l'irritabilité de la membrane muqueuse des voies aériennes, compliquée d'une sécrétion de pus plus ou moins abondante, ainsi que dans la toux catarrhale entretenue par la dégénérescence tuberculeuse; suivant lui, elles contiennent un principe narcotique doux qui calme, comme l'opium, sans avoir ses inconvénients; ce médecin les regarde comme particulièrement indiquées chez les sujets débiles, irritables, les femmes hystériques, qui ont des toux d'irritation inquiétantes, opiniâtres, etc. Il donne 10 à 12 grains des semences en poudre, chaque dose en 2 ou 3 fois par jour, etc., en pilules ou en infusion (*Abeille médicale*, octobre 1845).

PHILIPPODENDRUM REGIUM, Poiteau. Cet arbre, du Népaul, de la famille des Malvacées, dont les feuilles ressemblent à celles de notre bouleau, a les fibres de son écorce textile. On possédait cet arbre dans les serres à Paris, sans qu'on en connût la famille et le nom ; à sa fleuraison, M. Poiteau l'a caractérisé et nommé, en le dédiant au roi Louis-Philippe.

PHLORIDZINE. Alcaloïde extrait de l'écorce du pommier, du poirier, du prunier, du cerisier sauvage, par MM. Koninck, de Louvain et Stas (J.-S). C'est une substance qu'on dit agir avec efficacité alors que le sulfate de quinine a échoué dans les fièvres intermittentes (*Revue médicale*, septembre 1836, p. 387), à la dose de 15 à 20 grains. L'écorce du tronc contient moins de phloridzine que celle de la racine : aussi en a-t-il tiré son nom de φλοιος, écorce, et de ῥιζά, racine; écorce de la racine. Ce principe a une saveur très amère ; il cristallise en aiguilles soyeuses, d'un blanc jaunâtre; est très peu soluble dans l'eau froide, beaucoup plus dans l'eau chaude, très soluble aussi dans l'alcool et peu dans l'éther. Il est sans action sur les papiers réactifs. Le docteur Koninck dit l'avoir employé avec un succès marqué dans plusieurs cas de fièvres intermittentes (*Journ. de chimie médicale*, I, 259, 2e série. — 1835).

Bonaparte (L.-L.). Sur les propriétés thérapeutiques de la phloridzine (*Annu. de thér.* de Bouchardat, 1843, 203).

*PHOENIX. Ajoutez : Avant d'être mûres, les Dattes, fruit du *P. dactylifera*, L., sont acerbes ; elles mûrissent hors de l'arbre et deviennent sucrées. On en donne aux chevaux en Arabie lorsqu'elles sont abondantes, à la place d'orge (Burkhard, *Voyage*, III, 152). On en prépare une pâte appelée *Adjoué*, en les pressant dans des paniers jusqu'à ce qu'elles soient en masse solide. La datte fait une partie de la nourriture de toutes les classes d'Arabes; on en délaie dans de l'eau, ce qui fait une boisson salutaire (*idem*, I, 40).

Il résulte des expériences de M. Bonastre que la datte contient du mucilage, de la gomme, de l'albumine, du sucre cristallisable, analogue à celui de canne, du sucre incristallisable et du parenchyme,

Bonastre. Examen des dattes et du sucre cristallisable qu'elles contiennent (*Journ. de pharm.*, XVIII, 724).

PHONIQUE (Acide). C'est le même que l'acide valérianique (Chevreul).

*PHORMIUM TENAX, Forst. Ajoutez : Dans l'été très chaud de 1834, ce végétal a sécrété à Rouen, chez M. Tongard, de l'aisselle de ses feuilles une gomme assez abondante (*Annal. de la Soc. d'hort.*, XV, 284, — 1835), dont on trouve l'analyse

même ouvrage (tom. XVI, 218. — 1836). La culture du Lin de la Nouvelle-Zélande n'a pas fait de progrès en France depuis l'impression de l'article qui le concerne dans le *Dictionnaire universel de matière médicale* (V, 271).

*PHOSPHORE. M. Mialhe en attribue l'action thérapeutique à l'hydrogène perphosphoré, qui se forme par les alcalis de nos humeurs aux dépens de l'oxygène libre du sang.

Quand il est très divisé, il s'enflamme tres facilement au contact de l'air, et quand il est en morceaux, une légère élévation de température produit le même effet. On doit exclure, suivant cet auteur, toutes les préparations où il est en trop grande proportion ou dans un état de division incomplet. Dans la pommade phosphorée il ne faut pas mettre le phosphore au-delà du 50e, et toutes les préparations doivent être tenues bien bouchées (*Traité de l'art de formuler*, p. LXXII). Un chien injecté avec de l'huile phosphorée rend de la vapeur blanche par les urines (hydrogène perphosphoré) et meurt avant que l'injection soit terminée, d'après M. Magendie (*Mémoire sur la transpiration pulmonaire*).

Dans l'article *Phosphore* du Dictionnaire, un seul point avait été omis, c'était d'indiquer le remède contre sa brûlure extérieure, car dire qu'on doit la traiter comme toutes les brûlures n'est pas exact. L'eau appliquée sur les brûlures par le phosphore les augmente, ou au moins ne les calme pas, parce que ce corps ne le dissout pas. Le vrai remède est d'appliquer de l'huile, la première venue, sur la plaie causée par le phosphore, surtout si une portion de cet agent y adhère encore, parce que l'huile le dissout; il suffit d'exercer quelques frottements dessus avec cette huile, pour le faire disparaître et cesser la douleur, d'après MM. Guersant et Rattier (*Écho du monde savant*, 25 mai 1845). Il est probable qu'en donnant des boissons huileuses dans le cas où le phosphore pris à l'intérieur causerait des accidents, on arriverait aussi à les calmer par la même raison.

Notre opinion est, plus que jamais, que le phosphore et ses composés doivent être exclus de l'usage médical. Nous devons cependant ajouter que le docteur Rufz, de Stockholm, regarde l'acide phosphoreux comme le meilleur moyen de modérer les sueurs et la diarrhée dans la dernière période de la phthisie.

Reinlien (J.). *Dissert. de phosphoris.* Vindebonæ, 1768, in-8.

*PHYSALIES. On accuse les nègres de la Martinique de donner la galère (*Holothuria physalis*, L.) en poudre pour empoisonner les animaux et même les gens. M. le docteur Rufz s'est assuré que ces zoophytes ne sont nullement délétères lorsqu'on en nour-

rit les animaux ou qu'on leur en donne en poudre. En s'en frottant un endroit du corps, lorsqu'ils sont vivants, on y cause une légère vésication qui dure plusieurs heures, mais qui cesse sans causer d'autre accident (Rufz, *Des empoisonnements pratiqués par les nègres*, dans *Annales d'hygiène*, 1844, t. XXXII, p. 386).

*PHYSIQUE MÉDICALE.

Boerner (F.). *Relationes de libris physico-medicis partim antiquitatis, partim raris*, fasciculus 1. Wittembergæ, 1756, in-4. (Il n'a paru que ce fascicule, où il décrit 50 ouvrages de physique médicale.) — L'ouvrage de M. Pelletan a eu une 3e édit. en 1838.

PHYTELEPHAS MACROCARPA, Ruiz et Pavon. Ce végétal, que ces botanistes plaçaient dans les Palmiers, mais que *R. Brown* met dans les Pandanées, s'observe au Pérou; il a, d'après une note publiée par M. Lankester, l'albumen de ses semences tellement blanc, corné et dur, qu'on lui a donné le nom d'*Ivoire végétal*; la germination même ne le ramollit pas. On appelle l'arbre *Tagua* (*Tagua plant*) dans son pays natal (*Écho du monde savant*, 24 juillet 1845). Le fruit que nous avons vu avait le volume d'une noix, et dépouillée de son enveloppe externe, qui est lisse, l'amande possédait le blanc et le poli de l'ivoire le plus pur. On la dit nutritive lorsqu'elle n'est encore qu'à l'état laiteux ou non encore mûre; car, comme dans beaucoup de Palmiers, elle est d'abord laiteuse au centre, et peu à peu devient solide, mais à un degré plus remarquable que les autres espèces. Complétement sèche, elle est susceptible d'être tournée etc.: aussi en fait-on de petits ouvrages, comme boîtes, étuis, etc., en Angleterre; et en France on espère en fabriquer de fausses dents (*Note de M. Marcescheau, consul de France*).

Derheims. Note sur l'ivoire végétal (*Bull. de l'Acad. roy. de méd.*, XI, 86. — 1845). — Baumhauer. De la semence du *Phytolephas* de Ruiz (*Annu. de chim.*, 1845, p. 455).

*PHYTOLACCA. Ajoutez: M. Dubuc, dans une note à la suite de son travail sur le *Phytolacca decandra*, L., que l'on cultive assez souvent dans les jardins, dit que ses feuilles sont rarement attaquées par les insectes, ce qui peut tenir à l'activité de ce végétal: aussi ne veut-il pas qu'on les emploie comme aliment, parce que, suivant lui, comme les Solanées, elles paralysent les intestins (*Précis des travaux de l'Académie de Rouen*, p. 188. — 1838). Les recherches de Braconnot, de Nancy, et ceux de Kuhlmann, de Lille, ont précédé celles du chimiste de Rouen. Le suc des baies de cette espèce colore les vaisseaux des pétales de certaines fleurs qu'on y met tremper, d'après M. Biot, qui a répété les expériences de M. Delabaisse à ce sujet, insérées dans le tome IV des prix de l'Académie de Bordeaux, de 1843 (*Comptes-rend. hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, janvier 1837; IV, 12).

D'après MM. Feret et Galinier, naturalistes-voyageurs en Abyssinie, les semences du *Phytolacca abyssinica*, L., servent, dans ce pays, à nettoyer le linge, parce qu'elles sont douées d'une propriété savonneuse dont ils ont été témoins sur place (*Annal. des sc. nat.*, XX, 88). On pourrait essayer si celles du *Phytolacca decandra*, L., cultivé chez nous dans les jardins, et presque naturalisé dans le midi de la France, ont la même propriété.

M. Rochet d'Héricourt nous a remis un végétal appelé *Hamarare* en Abyssinie, et dont le suc des baies sert aux femmes de ce pays à se farder. Il nous paraît un *Phytolacca*.

PI-TAN. Nom chinois des œufs de canard.

PIACABA. Nom de l'*Attalea funifera*, Mart. Voyez *Attalea* dans ce Supplément, p. 83.

PIAKIMINE. Fruit du piakiminier ou plaqueminier, *Diospyros kaki*, L. (II, 657). Végétal de l'Amérique septentrionale : c'est la *Figue-caque*.

PIAPI. Nom indien du *Bungalon*, espèce de manglier. (Voyez I, 687).

PICACUAN. Un des noms de pays de l'ipécacuanha. Voyez ce mot (III, 638).

PICAMARE. Nom donné par Reichenbach à un principe que l'on obtient par la distillation du goudron de bois de hêtre. Il est presque incolore et de consistance d'huile un peu épaisse, gras au toucher, d'une odeur faible particulière, d'une amertume insupportable, brûlante, puis fraîche comme la Menthe poivrée, qui persiste longtemps. Il jouit d'un pouvoir réfringent considérable, et disperse d'une manière assez marquée les rayons lumineux. C'est le principe amer de tous les produits empyreumatiques des corps organiques. Son nom vient de *Pica amara* (*Journ. de pharm.*, XX, 362. — 1834). Voyez plus haut *Naphtaline* et *Naphte*.

PICAO DA PRAYA. Nom brésilien de l'*Acanthospermum Xanthioides*, Kunth. Voyez page 5 de ce Supplément.

PICDICROCE (Eaux de). Voyez *Orezza* (Eaux de) (V, 96).

PICNOCOMON. Nom que l'on a cru être celui de la Pomme de terre dans Dioscoride. Voyez *Solanum* (VI, 424).

*PICHURIM. Sur cet article consultez les mots *Litsæa* (II, 135), *Laurus pichurim* (IV, 667, et p. 246 de ce Supplément) et *Litsea* (IV, 135).

PICROLICHENINE. Principe amer cristallisable des lichens. Voyez *Variolaria* (VI, 847) et *Lichénées*, p. 231 de ce Supplément.

PIED DE CHEVAL. Un des noms français d'une grosse espèce d'huître, *Ostrea hippopus*, Lam. (V, 118).

— DE LIÈVRE. Nom du *Plantago lagopus*, L. (IV, 22), et du *Trifolium arvense*, L. (VI, 766).

PIÉMONT (Eaux minérales du).

L'ouvrage de Bertini a une 2e édition, 1843, sous le titre de *Idrologia minerale degli stati sardi*, etc. Il renferme l'indication de 186 sources minérales de ce pays.

PIERRE D'ARABIE. Un des noms du *Molochites* (Voyez ce nom, IV, 487).

— BLEUE. Nom du sulfate acide de cuivre (II, 509).

— A CHAMPIGNONS. Nom du *Boletus tuberaster*, Jacq. (I, 636; V, 444), et p. 115 de ce Supplément.

*— DIVINE. C'est encore un des noms du sulfate acide de cuivre. Voyez ce mot (II, 509).

— INDIQUE. Un des anciens noms de l'indigo. Voyez *Indigo* et *Indigofera* (Dictionnaire, III, 600; Supplément, 375).

— MIRACULEUSE. Un des noms du sulfate de cuivre (II, 509).

*— DE PORC. Outre les renvois indiqués à ce nom, ajoutez-y *Sus* (VI, 612). Les Portugais, à Java, le donnent à une concrétion biliaire de l'*Erinaccus malaccencis*, L. (Voyez ce mot dans ce Supplément, p. 274).

*— SAMIENNE. Ajoutez : Tournefort dit qu'elle servait à polir l'or, et qu'elle était d'un grand usage en médecine (*Voyage*, II, 113).

*— DE SERPENT. Ajoutez : Une des compositions de ce nom est fabriquée secrètement par les bramines. Elle a la forme d'une fève; sa couleur est blanchâtre au centre, bleu céleste dans les autres parties. On lui accorde la propriété d'attirer les poisons des plaies, et de tomber lorsqu'elle s'en est imprégnée. On la met alors dans du lait, qu'elle rend jaune. On peut la réappliquer pour se charger de nouveau de venin. Kolbe a vu faire l'expérience au cap de Bonne-Espérance sur un enfant mordu par le serpent à chapeau (*cobra de capello*), avec une pierre de la grosseur d'un œuf. Ce serpent à chapeau, ou à chaperon, a lui-même une concrétion derrière son chapeau, dont on se sert aussi pour chasser les venins du corps (*Abrégé des Voyages*, III, 146; VI, 194), sans doute parce qu'on a cru qu'elle avait les propriétés de celle de Goa, propriétés qui sont loin d'être prouvées.

PIERRE DE SAINT-PAUL. Pierre du Paraguay qu'on emploie en ce pays comme antidote du venin des vipères, avec le Bézoard et l'Ail (*Abr. des Voyages*, XII, 57).

*— DE TIVOLI. Voyez *Pisolithes* (V, 348).

PIETRA FUNGARIA. Nom que porte à Naples la pierre à champignon, *Boletus tuberaster*, Jacq. (I, 636). Voyez ce Supplément à ce même mot *Boletus*, p. 116.

*PIETRAPOLLA (Eaux de). Ajoutez : M. Valery dit que dès le XVe siècle on recourait à ces eaux; leur chaleur s'élève à 46 degrés Réaumur; on les conseille dans les paralysies, les maladies cutanées, le rhumatisme, les névroses, les affections chroniques, etc. Il ajoute que le célèbre Vacca y envoyait de Toscane ceux de ses malades que les eaux de ce pays n'avaient pu guérir. Il forme le désir qu'on y soit mieux logé (*Voyage en Corse*, I, 269).

PIGNE, PINHES. Nom de l'ananas aux Antilles. Voyez *Bromelia* (I, 671).

*PIGNON D'INDE. Le vrai est le *Croton tiglium*, L. (II, 477).
*PILA MARINA. Consultez aussi sur ce nom l'article *Zostera* (VI, 1013).
PILCHARD. Nom du *Clupea pilchardus*, L. (II, 319).
PILE A AUGE. Sorte d'appareil galvanique (III, 330).

PILLUEN (Eaux de). Elles sont situées en Bohême, et indiquées dans le rapport des eaux minérales fait à l'Académie royale de médecine en 1834.

PILO. Sorte de terre qu'on observe dans l'île de Chio. Voyez *Terres comestibles* (VI, 691).

PILULES ANGÉLIQUES, DE CLÉRAMBOURG, DE FRANK, DE FRANCFORT, GRAINS DE VIE, etc. Noms donnés à l'aloës réduit en pilules de 2 à 3 grains. Lorsqu'elles sont trop anciennes, elles passent par les selles sans y produire aucune action, ce qui arrive d'ailleurs à toutes les vieilles pilules, surtout à celles de nature résineuse ou gommo-résineuses. C'est donc une obligation aux pharmaciens de les ramollir, ou plutôt de les renouveler souvent. Du reste, on n'use plus guère que de pilules magistrales, c'est-à-dire de celles préparées d'après une ordonnance *ad hoc*.

PILULES LUMINEUSES. Ce sont celles où il entre du phosphore. Voyez ce mot (V, 272).

PIMENT. Ce nom tout court indique encore le *Mirthus pimenta*, L. (IV, 557).
— COURONNÉ. *Mirthus aromatica*, N. (IV, 554).
— DU MEXIQUE. *Mirthus pseudo-caryophyllus*, Gomès (IV, 554).
— DE TABASON. Synonyme de Piment du Mexique.

PIMPINELLA. Suivant M. Mathieu, médecin à Vitry-le-Brûlé, la grande Boucage, *Pimpinella magna*, L., contient de la gomme, du sucre cristallisable, de la mannite, de l'huile essentielle, une résine qu'il appelle *Boucagine*, qu'il croit excitante et diurétique (*Comptes-rendus des séances de l'Acad. des sc.*, 6 octobre 1845).

PIN. Nom donné à une écorce de Barbarie, appelée aussi *Fausse garance*. Voyez *Rubia* (VI, 126).
— ALVIEZ. Un des noms du *Pinus cembra*, L., Pin cimbro (V, 323).
— CEMBRO. *Pinus cembra*, L.
— DU LEVANT. *Pinus orientalis*, (V, 326).
— VULGAIRE. *Pinus sylvestris*, L. (V, 327).

PINCEMENT DE LA PEAU. M. le docteur Ducros présente le pincement vigoureux de la peau comme un remède propre à guérir certaines douleurs névralgiques. Il l'exécute à l'endroit de la douleur, et seulement lorsqu'elle est voisine de la peau. Il indique certaines régions où on doit l'exécuter plutôt que dans d'autres. (Voyez *Compression*, dans ce Supplément, p. 197.) Une douleur névralgique intense, située au-dessous du genou, a été supprimée une nuit entière après un pincement qu'il nous a fait, en y employant toutes ses forces, au-dessus et au-dessous de la douleur; il est vrai que celle qu'il nous fit équivalait presque à

celle que nous éprouvions, mais elle était d'une autre nature et plus supportable. Nous savons qu'il se sert souvent de ce procédé contre les névralgies, et assez souvent avec succès.

PINCHBECK. Alliage de cuivre et de zinc. Voyez ce dernier mot (VI, 991).

PINES. Nom de l'Ananas à la Barbade. Voyez *Bromelia* (I, 671).

*PINGUICULA VULGARIS, L. Ajoutez : C'est le *writ-root*, tue-brebis, des Anglais, d'après Bosc. En Danemark, son suc gluant sert à lisser les cheveux. Le *tate* des Norwégiens est une infusion de cette plante dans du lait bouilli (*Flore Rochefortine*, p. 408).

*PINHAO. On donne encore ce nom au Brésil au *Jatropha curcas*, L. (III, 674), qu'on appelle aussi *Pinhao paraguai* et *Pinhao da praya*.

PINK-ROOT. Synonyme de *Pinc-root*, *Spigelia anthelmia*, L. (VI, 502).

*PINNICUS. Les Grecs donnaient ce nom à une espèce de perle rouge. Voyez *Peninim* (V, 234).

*PINUS. Ajoutez et rectifiez : *Pinus abies*, L. (*Abies excelsa*, DC.). Cet arbre, qui est la Pesse des modernes, ou faux-sapin, paraît être le *Picea* de Pline, d'après les antiquaires, M. de Théis, et les recherches de M. Schouw, professeur de botanique à Copenhague, qui a étudié les conifères d'Italie et de l'Europe dans ses voyages. Linné donnerait au contraire le nom de *Pinus picea* à l'*Abies* des anciens, qui ne fournit pas de poix. C'est Pline à la main que le savant Danois examine cette opinion déjà présentée par d'autres (Voyez *Pline*, cap. XVI, sect. 18). Ce dernier arbre, qui est le sapin des modernes, habite l'Italie ainsi que le précédent; ils se voient l'un et l'autre chez nous. La confusion introduite par Linné, si elle est réelle, ce qu'il est bien difficile de prouver, a fort peu d'inconvénient, de nos jours, où on doit suivre la nomenclature linnéenne, sous peine de s'égarer, comme cela est déjà arrivé souvent. Le *Pinus abies*, L. (*abies excelsa*, DC.), a les feuilles quadrangulaires, aiguës, unicolores, éparses, etc.; le *P. picea*, L. (*abies pectinata*, DC.), les a planes, obtuses, échancrées, blanches en dessous, distiques, etc. L'*abies excelsa* fournit la poix-résine dont on prépare la poix de Bourgogne, et l'*Abies pectinata* la térébenthine. Voyez *Térébenthine* dans ce Supplément.

P. dammara. Voyez *Dammara alba* dans ce Supplément.

P. laricio, Pin de Corse; il a une résine usitée, en Russie, en fumigation dans les appartements. Elle est en larmes irrégulières, fragiles, rougeâtres à la surface, d'une odeur forte et balsamique, tenant un peu du *Castoreum*. On l'envoie parfois comme une sorte de *tacamahaca*, sous le nom d'*encens de Russie*, dans de l'écorce d'*epicia* (*Pinus abies*, L.); sa cassure rougit à l'air, et sa poudre a la couleur de la brique pilée. M. Guibourt, dans la

2ᵉ édition de son *Traité abr. des drogues simples*, la regardait comme une sorte de *tacamahaca* ; il n'en parle plus dans sa 3ᵉ édition. Le pin laricio existe aussi aux États-Unis : c'est le *pin rouge* de Michaux. On nous envoie aussi sa résine de ce pays. Le pin laricio s'élève jusqu'à 150 pieds en Corse, et en atteint 24 de tour.

P. larix, L. La gomme qu'il donne, et qui serait mieux nommée *Gomme de mélèze* que d'*Orembourg*, est abondante en Russie, où elle remplace l'arabique. Pallas, qui en a parlé le premier, la signale dans les monts Oural. Elle est roussâtre, un peu transparente, entièrement soluble dans l'eau, mais moins collante que celle d'Arabie, d'une saveur un peu résineuse. Il assure qu'on ne l'obtient que lorsqu'on brûle le tronc des mélèzes, et que le feu atteint le centre de l'arbre, alors elle coule le long de son tronc. On estime cette gomme antiscorbutique; les montagnards russes la mangent. On ne la connaît pas en France ni dans le reste de l'Europe, à ce qu'il paraît : aussi M. Guibourt ne la mentionne-t-il pas dans son *Histoire abrégée des drogues simples*.

L'écorce du mélèze peut servir au tannage des cuirs, et est estimée astringente. Les couches les plus intérieures de cette écorce servent de levain, et, en Sibérie, les chasseurs de zibelines l'emploient à cet usage (Gmelin, *Flora Sibirica*, I, 177). Son bois a été employé dans le traitement de la lèpre.

C'est le mélèze qui fournit la térébenthine de Strasbourg, celle employée ordinairement en pharmacie. Voyez *Térébenthine* dans ce Supplément.

Letourneux. Mémoire sur les avantages que l'on peut retirer de la plantation du mélèze (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, XX, 1751. — 15 juin 1845).

P. maritima. Nous devons d'abord observer que trois espèces de pins ont reçu le nom de *maritima*, nom qui ne se trouve pas dans Linné, qui n'en faisait qu'une variété de son *Pinus sylvestris*. 1° Celui appelé ainsi par Miller et Lambert, qu'on ne voit guère que dans le midi de l'Europe, est le *P. halepensis*, Miller, appelé *pin de Jérusalem* ; 2° le *maritima* de Pallas, lequel est le *Pinus laricio*, Poiret, ou *Pin de Corse*, remarquable par ses longues feuilles divariquées, lâches, et ses cônes courts et ovoïdes, et enfin le *maritima* de Lamarck et de De Candolle, qui est le *Pinus pinaster* d'Aiton, qui désigne notre grand pin de Bordeaux. C'est surtout à celui-ci qu'il faut conserver l'adjectif de *maritima*, adopté par Duhamel, qui a toujours désigné ainsi notre pin des Landes, où il est si abondant, caractérisé par ses longues feuilles montantes, roides, et ses gros cônes lancéolés. Il est bien entendu que tout ce que nous avons dit dans notre article sur le pin maritime se rapporte à celui-ci. Ajoutons qu'on distingue dans les jardins et même

dans l'ouest de la France un pin maritime à plus grandes porportions appelé *Major* par Duhamel, et un à plus petites appelé *Minor* par le même, qui sont peut-être deux espèces distinctes. Koch appelle ce dernier, à tort suivant nous, *Pinus laricio* dans la 2e édition de son *Synopsis*. On assure que, planté sur une montagne ou en plaine, l'arbre a un port très différent, surtout de celui qui croît dans les dunes. On avait planté il y a trente ans beaucoup de pins maritimes, mais on y a substitué partout le pin sylvestre, qui croît plus vite et donne un produit plus avantageux.

Le pin maritime, qui est planté si abondamment dans la forêt de Fontainebleau, y donne à peu près autant de résine que dans les Landes, d'après M. Lerminat; mais le *saignement* des arbres les rend moins propres aux constructions : ils ne servent plus qu'à faire des échalas ou à brûler. On peut extraire des amandes de ce pin une huile fixe qui sert à l'éclairage dans les Landes. M. le docteur Caillau a donné une notice sur l'emploi de l'écorce de pin maritime contre les fièvres intermittentes (Bordeaux, 1805, 8°). M. Nardo a communiqué en 1834, au congrès scientifique de Stuttgard, de nouveaux renseignements sur l'emploi de cette écorce dans les mêmes maladies. C'est ce pin qui fournit la térébenthine commune, ou de Bordeaux. Voyez *Térébenthine* dans ce Supplément.

Pinus picea, L. (*Abies pectinata*, DC.). Sapin commun ou argenté. Il a les feuilles planes, obtuses, ou même échancrées au sommet, distiques, blanches en dessous. Il croît à des hauteurs différentes : sa limite est 1,800 mètres dans les Pyrénées, 1,720 sur le Mont Ventoux, 1,500 en Auvergne, 1,425 sur les Carpathes; il en atteint plus de 1,800 en Suisse, où il est très variable (*Ann. des sc. nat.*, 1838, p. 240). Au Kamtschatka, il est rabougri et nain (*Voyage de La Pérouse*, III, 173). Il fournit la térébenthine au citron, appelée aussi de Venise, de Briançon, etc. Voyez *Térébenthine* dans ce Supplément. Voyez ci-dessus *Pinus abies*.

P. pinea, L. Le pin pignier, ou pinier, ou pin parasol, n'est pas très commun dans l'ouest de la France, où on ne le cultive guère que comme un arbre d'agrément; c'est dans le midi de ce pays, et surtout en Italie, en Espagne, etc., qu'on le voit en grande quantité : on y mange ses amandes fraîches. Les Romains les faisaient confire, d'après Pline. On en fait des pâtes, des émulsions, etc., contre le rhume, la coqueluche, etc.

P. sylvestris, L. En Bothnie on se nourrit de l'écorce des Pins; on la recueille sur les branches les plus tendres, tandis qu'elles sont en sève; on la fait sécher d'abord au soleil, puis en la pla-

çant dans de grands paniers mis sur un feu doux, ce qui lui donne une couleur assez agréable (*Voyage de Regnard*, I, 85). En Grèce, on met au fond des cuves des pommes de pin, ce qui donne au vin de l'amertume et une odeur qui n'est pas agréable pour ceux qui n'y sont pas habitués (Chateaubriand, *Itinéraire à Jérusalem*, I, 176). Il paraît que cette coutume vient des anciens Grecs, et explique pourquoi la pomme de pin était consacrée à Bacchus. Le pin sylvestre ne donne que peu de résine dans la forêt de Fontainebleau, où il est planté en abondance, et sur lequel on a souvent greffé le pin laricio (*Ann. de la soc. d'horticulture*, 6 février 1833). C'est de ce pin qu'on obtient la résine qui sert à préparer la poix noire dans les Landes, etc.

Varnhagen (F.-L.-G.). Instruction pratique sur la culture, etc., des pins. Lisbonne, 1836, in-12 (en portugais). — Bouché-Doumenq. Convient-il de cultiver les pins dans le Midi? Montpellier, 1839. — Schouw (J.-F.). Les Conifères d'Italie (*Ann. des sc. nat.*, III, 230, 3e série. — 1845). — Il y a à rectifier à la bibliographie de *Pinus*, l'article d'Axtius, dont l'ouvrage est in-12; celui de Tschudi est in-8.

*PIPER. Ajoutez : *P. cubeba*, L. Voici l'analyse de ce poivre par M. Monheim, faite sur mille parties. Matière cérumineuse, 30; huile volatile verte, 25; *idem* jaune, 10; cubébin, 45 (Voyez *Cubébin*, p. 225 de ce Supplément, p. 225); résine balsamique, 15; chlorure de sodium, 10; extractif, 60; ligneux, 650; perte, 155 = 1000 (*Journ. de pharmacie*, XX, 403. — 1834). M. Muller, pharmacien à Aix-la-Chapelle, a obtenu, en distillant le Cubèbe, des cristaux qui, selon toute probabilité, sont du *cubébin* (*Bull. de thérap.*, octobre 1832).

Piper matica, Mérat. Ce que nous avions appelé ainsi et décrit à l'article *Matica* (IV, 254), serait le *Piper asperifolium*, Ruiz et Pavon, d'après quelques personnes; le *P. hispidum* ou le *P. angustifolium*, suivant d'autres; noms qui ne peuvent convenir, car les feuilles de cette espèce ne sont ni hispides ni étroites. Cette plante astringente est célèbre au Pérou, où elle est connue sous ce nom de *Matica*. M. le docteur Sommé, médecin de l'hôpital civil d'Anvers, nous a écrit, à la date du 17 mars 1835, en nous envoyant de ces feuilles, dont il est, dit-il, arrivé une grande quantité dans le port de cette ville, sur un bâtiment venant du Pérou, qu'il les a employées dans plusieurs cas d'hémorrhagie avec succès, à la dose d'un gros et demi par jour. Outre cette qualité anti-hémorrhagique, déjà si considérable, si elle se vérifiait, le capitaine qui les a apportées dit qu'on s'en sert aussi au Pérou contre les blennorrhagies chroniques, à la même dose d'un gros et demi par jour. Il les nomme encore *Mutica*, *mutico*, *mattico*, ce qui n'offre que des variantes de son nom de

Matica. Il est possible, d'après le docteur Lane, que la vertu astringente de ce poivre ait aussi de l'action sur les écoulements de l'urètre, dans les leucorrhées, la dysenterie, outre que la plupart des poivres ont cette propriété ; il rapporte seize observations de réussite dans ces derniers cas. Il n'a pu constater l'action aphrodisiaque et emménagogue qu'on attribue encore à ce poivre. Cette espèce serait-elle le *P. reticulatum*, L., le *Jaborandi* des Brésiliens? (IV, 341). On trouve l'analyse du *Matica* dans l'*Annu. de chimie*, 1846, 629).

Piper nigrum, L. Poivre ordinaire, Poivre commun. Voyez *Piperin*. M. le docteur Cazenave emploie une pommade composée de 1 partie de poivre sur 15 d'axonge contre le *Prurigo favosa* avec avantage.

Jaume Saint-Hilaire. Mémoire sur la culture du poivre noir. Paris, avec 2 planches in-folio.

P. umbellatum, L. On le nomme au Brésil *Caapeba*, nom qu'on applique à tous les poivres qui y croissent, qu'on donne aussi aux *Cissempelos*, d'après Martius (*Syst. mat. med. br.*, 42 et 99). Sa racine, charnue, amère, aromatique, est employée dans ce pays comme sudorifique et stomachique (*Ann. des sc. nat.*, XII, 213).

Piper longum. Alpin (de *Plant. Ægypt.*, p. 96) appelle *Pipere longo*, la plante qu'il désigne aussi sous le nom de *Fetel-tavil*. Nous en avons parlé à ce mot (III, 224). Uslingius en traite aussi dans ses observations sur les plantes d'Égypte d'Alpin, placées à la suite de son livre (page 34 du Mémoire d'Uslingius), et entre à son sujet dans plus de détails que le premier.

Piper siliquastrum. Nom que porte dans Pline (XX, 17) le *Capsicum annuum*, L., d'après Sprengel.

*PIPERIN.

Bertini. Sur le piperin.

Pyraya. Nom brésilien du *Salmo rhombeus*, L., dans Marcgrave (IV, 186).

Pircun. Racine d'une joncée ? d'après M. C. Gay, qu'il dit avoir vu employer comme drastique au Chili (*Rapport oral*, mars 1833).

PIRENTA (Eaux minérales de). Cette eau, que l'on rencontre à Calliano, en Piémont, en remontant la chaîne des montagnes vers le Pô, est limpide, transparente, et a une forte odeur d'hydrogène sulfuré. Sa saveur est d'abord douceâtre, puis légèrement salée, en laissant dans la bouche un goût d'œufs pourris. Elle se trouble par son exposition à l'air et donne lieu à un dépôt d'un blanc sale. Sa température est de 12,5 Réaumur (*Journal de chimie médicale*, 1, 24, 2e série. -- 1835).

*PISTACIA. *P. atlantica*, Desf. Il sort de son tronc et de ses rameaux, dans divers temps de l'année, et surtout en été, un suc résineux qui se solidifie à l'air, de couleur jaune pâle, d'o-

deur et de saveur aromatique, qui n'est pas désagréable, que l'on a peine à distinguer du mastic, et que les Maures appellent *Heulc*; il affecte diverses formes, est en globules irréguliers, en masse de la longueur des doigts, du pouce, etc.; on le trouve au pied des arbres. Les Arabes le ramassent l'automne et l'hiver et s'en servent comme du Mastic de Scio, pour donner bonne odeur à la bouche et se nettoyer les dents. Le *P. atlantica* est un des plus volumineux arbres de tout l'Atlas. Il a des drupes acides appelés *Tum* par les Arabes; ils les pétrissent entre les doigts et les mangent (Desfontaines, *Flora atlantica*, II, 367).

P. lentiscus, L. Tournefort dit que dans l'île de Scio on incise les Lentisques le 1[er] jour d'août; il ajoute qu'on retire de l'huile de leurs amandes, qu'on estime contre les cours de ventre, la colique, les maladies de la peau, etc. (*Voyage*, I, 256; II, 69, 71).

P. terebinthus, L. M. de Férussac (*Journal de botanique* de Desvaux, III, 162) a donné un mémoire sur les térébinthes et sur les excroissances qu'y produisent les pucerons (*Aphis pistaciæ*, L.). Celles-ci s'observent tantôt sur les feuilles, tantôt sur d'autres parties de ce végétal; elles prennent diverses formes arrondies ou allongées, etc. : aussi les appelle-t-on galles, pommes ou cornes, suivant leur grosseur ou leur forme (V, 352). Elles ont une cavité intérieure où il y a parfois une sorte de miellat résineux. Celles qui sont allongées et courbes ressemblent au fruit du Caroubier : aussi les appelle-t-on *Caroubes de Judée* dans quelques ouvrages (Voyez ce Supplément, p. 147); on assure qu'elles naissent à l'extrémité du pédoncule, ainsi que le représente M. Hoffmaun de Hoffmannsthal, dans un mémoire qu'il a adressé à l'Académie de médecine, en 1844 (en allemand), mais avec une traduction française, sur la *Caroube de Judée*, avec figure. Déjà mentionnée par Lobel, Clusius et Bélon, et, depuis notre article *Pistacia*, dans le journal anglais (*Pharmaceutical Journal*, tom. III, n° 8), cette production ne figurait pas encore dans les prescriptions des médecins, parce que, comme le dit M. le docteur Martin-Solon, dans son rapport sur le mémoire que nous venons de citer, ses propriétés médicales n'étaient nettement indiquées nulle part, lorsque ceux de Vienne les mirent en usage. Moscati, au rapport de M. Hoffmann, les prescrivait contre l'asthme humide aux habitants de la Dalmatie. Il y a 30 ans que le docteur Wertheim, de Vienne, en Autriche, et plusieurs autres praticiens de cette capitale, prescrivent les fumigations de la Caroube de Judée à la dose de 36 grains à un gros, brûlée sur des charbons ardents, ou fumée dans des pipes, contre le catarrhe pul-

monaire, la bronchorrée, l'asthme essentiel ou symptomatique, etc., qu'elles guérissent ou calment à la manière de l'opium, d'après M. Schiffner. Depuis 1838, M. Hoffmann, attaché au même hôpital que M. Wertheim, a été témoin des avantages de cette administration, plus particulièrement chez les personnes lymphatiques, nerveuses, au commencement des accès morbides. Cependant ce médecin ne rapporte aucune observation pratique à l'appui de ses assertions générales, ce qui laisse planer de l'incertitude sur l'efficacité de ces fumigations. Au surplus, chez nous, il n'y a pas moyen de vérifier le mérite de ce médicament, puisque nos officines ne renferment ni la variété rougeâtre, ni la noirâtre, de la Caroube de Judée, communes à Vienne, et qu'on mêle ensemble, parce qu'elles ne sont que des modifications d'âge, de développement ou de l'exposition de cette galle du *Pistacia terebinthus*. Son prix y est de 1 fr. 50 c. la livre, de sorte qu'il serait très facile de s'en procurer. La seule tentative faite avec la petite quantité que possédait M. le rapporteur du travail de M. Hoffmann, et envoyée par ce dernier, ne lui a donné d'autre résultat que de pouvoir affirmer que cette substance n'est pas nuisible. On peut présumer, dit-il, qu'agissant à la manière des balsamiques, elle aura, comme eux, des avantages dans la bronchite chronique.

Duhamel dit que le térébinthe a trois sortes d'individus, des mâles, des femelles et des androgins; les arbres femelles fournissent seuls des fruits complets, qui ressemblent presque aux pistaches, remarque qui avait déjà été faite par Théophraste. La térébenthine qu'on obtient du *Pistacia terebinthus*, L., est presque solide, à peu près inodore, sans saveur marquée, d'un jaune verdâtre, nébuleuse, parfois compacte. Renfermée, elle prend une odeur assez agréable de fenouil ou de résine élémi; elle a alors une saveur parfumée qui rappelle celle du Mastic. Elle se dissout entièrement dans l'éther, etc. (Guibourt, *Mémoire sur les térébenthines*, p. 26).

Hoffmann de Hoffmannsthal. De la Caroube de Judée et de son emploi contre l'asthme et les autres maladies de poitrine. Vienne, 1844 (en allemand). — Rapport sur ce travail, par M. Martin-Solon (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, 1145. — 1844).

*PISUM. Dès le temps de l'école de Salerne, on avait reconnu que l'enveloppe des pois, surtout des secs, est indigeste : aussi conseille-t-elle de l'enlever ; de là ce vers : *Pellibus ablatis sunt pisa bona satis.* Nous avons vu des enfants rendre des pois entiers, et on retrouve toujours les pellicules des verts, et surtout des secs, dans le résidu des matières alimentaires. Il en est de même des lentilles et des haricots : aussi conseillons-nous aux personnes

délicates de manger ces légumes en purée, plutôt qu'entiers, surtout étant secs. La lentille est la graine qui laisse le plus de son, proportion gardée de volume.

Pitaiaya ou Pitahaïa. Nom d'un fruit dont on se nourrit en Californie, d'après Buffon, qui paraît être celui d'un *Cactus*.

Pithecollobium. Voyez *Écorce astringente du Brésil*, p. 259 de ce Supplément.

*Pithyuse. On a aussi donné ce nom à l'*Euphorbia cyparissias*, L. Voyez *Alypon* (I, 212) et *Euphorbia* (III, 179).

Pitilo. Nom espagnol d'un *Aristolochia*, de la province de Corientès, dans l'Amérique du Sud. Voyez *Aristolochia* (Dictionnaire, I, 411, et ce Supplément, p. 61).

Pito. Boisson préparée avec le Maïs à la Côte d'Or (Guinée) (VI, 984).

*Pitte. On retire de la filasse, Pitte en espagnol, du *Bromelia ananas*, mais surtout du *B. pigna*, Perrottet.

Pivoine en arbre. *Pæonia arborea*, Donn (IV, 160).

*Pivoulade de saule. *Agaricus translucens*, DC. Voyez *Pleuropes* (V, 372).

PLAN DE PHAZI (Eaux minérales de).

Fodéré. Analyse de l'eau minérale de Plan de Phazi (Molard. *Éloge de Fodéré*, p. 19). —Tripier. Mémoire sur les eaux minérales de Plan de Phazi, près Mont-Dauphin, Hautes-Alpes (*Journ. de pharm.*, XXIII, 57).

Planera crenata, Desfontaines; *Planera richardi*, Mich. Orme de Sibérie (qu'il ne faut pas confondre avec le *Planera aquatica*, arbre de l'Amérique septentrionale). Il constitue un genre nouveau, que M. Spach appelle *Zelkova*, à cause du nom de *zelkoua* que porte ce végétal dans le pays où il croît. L'espèce est le *Z. crenata*; pour lui, c'est le même végétal que le *Planera carpinifolia*, Watson (Spach, *Annal. des sc. nat.*, XV, 349). Nous disons quelques mots du *P. crenata*, Desf., parce que nous l'avions mentionné à *Orme de Sibérie* (V, 101).

*PLANTAGO. Dubuc indique le *Plantago major*, L., comme propre au tannage (Voyez *Tan*, V, 585). On attribue à ses feuilles des propriétés anti-vénéneuses très énergiques, étant frottées sur les plaies (*Revue médicale*, juin, 1837, p. 399).

Plantain a serpent. Voyez *Viola* dans ce Supplément.

Plantane. Nom traduit du *Platanos*, des Espagnols, pour désigner le Bananier, d'où on l'a appelé Plantain, appellation tout-à-fait impropre, et à laquelle l'expression de Plantane est bien préférable.

Plante a bière. Ce nom, donné par Bougainville à un végétal des Malouines, est celui du *Baccharis tridentata*, Gaudich.

— des eunuques. Nom donné par les pythagoriciens à la *Laitue*. Voyez *Lactuca* (IV, 14).

*PLANTES.

A ajouter à la note 1re de la page 363.

Linné. *Officinales suecicæ plantæ* (*Amœnitates academicæ*, II, 8. — 1741). — Riedel

(C.). Tableau synoptique des plantes les plus usitées dans l'économie et la médecine domestiques du Brésil, traduit par extrait avec des notes, par le docteur Guillemin (*Ann. des sc. nat.*, XII, 212). — Figueirado (J.-J.). *Flora pharmaceutica et alimentar Portuguera.* Lisboa, 1825, in-4. — Les ouvrages de Ximénès et de Hernandez sur les plantes de l'Amérique du Sud sont cités à *Matière médicale*, IV, 258, et le premier est répété dans la note de la page 363, no 1, du tome V. Celui de Sylva Manso sur les plantes du Brésil est placé dans ce Supplément, à la bibliographie de *Matière médicale*, p. 462.

A ajouter à la note 1re de la page 364 :

Hiorth (J.). *Plantæ esculentæ patriæ* (Suède) (*Amœnitates academicæ*, III, 1752). — Forster (G.). *De plantis esculentis insularum australis commentatio.* 1786, in-8. — De Candolle (A.). Distribution géographique des plantes alimentaires. Genève, 1836, in-8.

A ajouter à la note 1re de la page 366 :

Guy de la Brosse. De la nature, vertu et utilité des plantes et des simples du Jardin royal de Médecine. Paris, 1628, in-8; 1640, in-folio, 50 planches. — L'ouvrage de Pleuck a été publié à Vienne, de 1788 à 1812, avec 758 planches; il forme 8 centuries ou 8 volumes. C'est à la planche 751 que se trouve l'ipécacuanha, sous le nom de *Cephælis ipecacuanha.* — L'ouvrage de Hayne a été publié de 1805 à 1837, en 13 vol. in-4 avec 48 pl. par volume.—L'ouvrage de Nées d'Esenbeck et Ebermayer sur les plantes médicinales est en 3 vol. in-folio. Dusseldorf, 1830-1832. — Bischoff (G.-W.). Éléments de botanique médicale (en allemand). Heidelberg. 1831, in-8; 2e édit. in-8, Erlangen, 1843. — Brandt et Ratzeburg. Plantes médicinales de la pharmacopée prussienne. Berlin, 1829-1830, 2 vol. — Kunth. Plantes officinales des pharmacopées de Prusse (en allemand). — Endlicher. Plantes officinales des pharmacopées d'Autriche (en allemand). — Lindley. Structure, classification et usage des plantes. Londres, 1846, in-8, 960 figures (en anglais).

A ajouter au no 2 des notes de la page 366 :

Dierbach (J. H.?). Plantes colorantes, surtout en bleu. 1831?.

A ajouter à la note 3 de la page 366 :

Kerner (J.-S.). Plantes économiques (en allemand).—Fodéré. Note sur les plantes oléagineuses (citée dans la *Notice sur Fodéré* par Mottard).

A ajouter à la note no 4 de la page 366 :

Roques. Nouveau traité des plantes usuelles. Paris, 1837, 4 vol. in-8.—Meyer. Éléments de géographie des plantes, avec des recherches sur l'origine et la culture des végétaux utiles à l'homme. Berlin, 1836, in-8 (en allemand).

A ajouter à la note no 5 de la page 366 :

Halle. Plantes vénéneuses d'Allemagne. Berlin, 1801, 2 vol. (en allemand). — Brandt et Ratzeburg. Description et figures des plantes vénéneuses qui croissent librement en Allemagne, etc. Berlin, 1834, in-4 (en allemand). — Duchesne (E.-A.). Répertoire des plantes utiles et vénéneuses du globe, etc. Paris, 1838?, in-8.

A ajouter à la note no 3 de la page 368 :

Oribase. *De simplicibus.* — Benoît Rini ou Rinio a publié à Padoue dans le xve siècle un livre *De simplicibus*, qu'on ne trouve mentionné dans aucun catalogue. M. Valery en a vu le manuscrit dans la bibliothèque de cette ville, accompagné de 432 dessins faits par André Amadio, peintre vénitien, qu'il compare pour la beauté du crayon et la conservation à ceux de Redouté (*Voyage en Italie*, I, 386. — 1831).

A ajouter aux ouvrages publiés sur le rapport entre les propriétés des plantes et leurs formes extérieures, p. 367.

Helg (F.-J.). *Dissert. de botanices systematicæ in medicinâ utilitate.* Argentorati, 1770, in-4 (on attribue cet ouvrage à J. Herman).— Rivin. *De medicamentorum proprietatibus, in ejusdem dissertationibus.* — Bunge. *Diss. de relatione inter methodum plantarum naturalem et vires vegetabilium medicas.* Dorpat, 1825. — Kieseritsby. *De relatione quæ inter systema plantarum naturales earumque vires medicinales obtinet.* Rigæ, 1826.

PLANU-ESPIS (Eaux de). Elles sont situées en Sardaigne, au pied du mont Cerci, et très fréquentées : elles sont froides,

et ne déposent rien après plusieurs années de bouteille. On les conseille dans les maladies causées par le mauvais air (Valéry, *Voyage en Corse*, etc., II, 288).

PLASTIQUES. Synonyme de *Coagulants*. Voyez ce mot, p. 186 de ce Supplément.

*PLATANE. Synonyme de *Plantane* ou *Bananier*. Voyez *Musa* (IV, 519).

*PLATANUS. Ajoutez : L'assertion de Dioscoride sur le duvet des feuilles et des pousses du *Platanus orientalis*, L., qui le regarde comme nuisible, a été vérifiée comme telle aussi par les modernes. M. Morren a écrit une brochure où il dit que ce duvet, examiné à la loupe, est crochu, et qu'il pénètre dans les voies aériennes lorsqu'on se promène sous ce feuillage dans la chaleur du jour; il fait alors tousser, irrite la gorge, selon lui, ce qui doit empêcher de le cultiver dans les lieux publics (*Annal. de la Soc. d'hortic.*, XXIII, 43). Cependant les jardins d'Académus, à Athènes, étaient plantés de Platanes, et c'est par oubli sans doute que ceux de la cour de l'Institut de France ne le sont pas de ces arbres. Dans le choléra de Naples, au commencement de 1837, on a donné, mais sans succès, contre cette maladie, l'infusion vineuse du fruit du Platane d'Orient, sans doute parce que les anciens employaient quelques unes de ses parties contre les venins.

Bouché Doumenq. Notice sur le platane. Montpellier, 1840.— *Id.* Quel nom faut-il donner au platane que nous cultivons? Montpellier, 1841.

*PLATINE. Ajoutez : D'après l'auteur d'un mémoire inséré dans la *Gazette de santé* de 1840, p. 763, le platine doit être rangé dans les médicaments altérants, à côté de l'iode, de l'or, de l'arsenic. Il diffère du mercure en ce qu'il agit après une excitation préalable, et en ce que son administration n'entraîne aucun des accidents qu'on reproche au mercure. Les sels d'or, qui paraissent être vénéneux à des degrés beaucoup moins élevés que les sels de platine, ne sont, suivant les auteurs, efficaces que dans certains cas de syphilis constitutionnelle. Suivant les mêmes, les sels de platine sont préférables, comme médicament, à ceux d'or et de mercure (*Gazette médicale*, 1840, p. 763). On emploie le perchlorure sec, à la dose de 2 grains dans une potion gommeuse de 6 onces, à prendre en vingt-quatre heures, dans les affections syphilitiques anciennes, et le chloro-platinate dans les récentes, à dose double.

Hoefer (F.). Observations et recherches expérimentales sur le Platine comme agent physiologique et thérapeutique, in-8. 1840?. — Il y en a un extrait dans l'*Annuaire de thérap.* de Bouchardat, 1842, p. 103.

*PLECTRANTHUS. Ajoutez : Le *P. crassifolius*, Vahl, qui est le *Zatarhendi* de Forskal, figuré à la page 95 de ses plantes d'Égypte, est utile, d'après lui, contre la toux, la difficulté de res-

pirer, pour provoquer les urines et les menstrues; il a de petites feuilles rondes, épaisses, semblables à celles de l'origan. La *Patchouly* est un *Pogostemon* et non un *Plectranthus*. Voyez plus bas *Pogostemon*.

PLEURITIS. Un des noms du *Scordium*, dans les vieux auteurs, de ses propriétés prétendues contre la pleurésie. Au moyen-âge, on donnait souvent aux plantes le nom des maladies qu'on les croyait susceptibles de guérir.

*PLEUTONECTES. Ajoutez : Le *P. platessa*, L., remonte dans la Loire jusqu'à Decise (Nièvre), où nous en avons mangé, pêché dans ce fleuve.

PLEURS DE LA VIGNE. Voyez *Vitis* (VI, 928).
PLIE. *Pleuronectes platessa*, L. (V, 371).

*PLOMB. M. Mialhe s'est assuré que tous les sels de plomb, et le sulfate lui-même, sont transformés, en tout ou en partie, en chlorures par les chlorures alcalins contenus dans les liquides de l'économie animale (aussi a-t-on remarqué que les grands mangeurs de sel marin sont plus sujets à la colique des peintres que ceux dans des conditions contraires); d'où il conclut que la spécificité de l'acide sulfurique contre la colique saturnine est très douteuse. Il préconise les préparations hydro-sulfureuses comme l'agent prophylactique par excellence de cette maladie, employées à l'intérieur et à l'extérieur. Toutes les préparations de plomb ne sont pas vénéneuses au même degré ; celles qui forment le plus de chlorure double, dans les premières voies, le sont plus que celles qui sont moins décomposées : ainsi la céruse est plus active que le *minium*, malgré l'opinion contraire. D'après cet auteur, dont nous rapportons presque les paroles, la céruse, le *minium*, la litharge sont solubles en partie dans l'eau, à cause d'une faible proportion de carbonate plombique qui les accompagne toujours; de là le danger de boire une eau qui a séjourné dans un réservoir de plomb aéré, alternativement vide ou plein. M. Mialhe établit fort bien que la colique saturnine est due seulement aux émanations du plomb, ou à ce métal ingéré, même à dose thérapeutique, soit qu'elles se répandent en poussière, comme chez les cérusiers, soit en gaz, comme chez les peintres, et que la lésion produite par les essences seules est de nature asphyxiante. L'analyse retrouve le plomb dans les humeurs des malades atteints de la colique : aussi la sueur en porte-t-elle à la peau, qu'on nettoie avec raison, aujourd'hui, par des bains sulfureux, renouvelés autant de fois que la peau se noircit de nouveau (*idem*). Cette facilité qu'ont les préparations de plomb de se répandre dans les

humeurs, sans qu'on voie beaucoup d'efficacité de leur administration, devrait faire cesser leur emploi intérieur. M. Chatain a retrouvé, ainsi que nous l'avions fait il y a quarante-trois ans (*Dissert. sur la colique métallique*, Paris, 1803), du plomb dans les excréments des malades attaqués de colique saturnine.

A la page 377, à la suite de l'article *Iodure*, il faut placer l'article bibliographique suivant :

Denol. Mémoire sur les iodures de plomb (*Journ. de pharm.*, XX, 1. — 1834).

A la page 378, *Carbonate de plomb*, ajoutez :

M. Ruolz, à qui on doit une des manières de dorer les métaux par la voie humide, ce qui ôte à l'art du doreur tous ses dangers, propose de remplacer la céruse, ou blanc de plomb, dans la peinture en bâtiment, par les fleurs argentines d'antimoine, ce qui garantirait le cérusier qui le fabrique, et le peintre, qui l'emploie, des dangers de leur profession, en même temps que cette substance coûterait moins cher (*séances de l'Acad. des sciences*, 13 novembre 1843).

Page 379. Le nitrate de plomb conserve les matières animales, d'après M. le Maître de Rabodanges (*Acad. des sc.*, 8 juin 1846).

On lit dans le *Journal de pharmacie* (XX, 603) qu'on emploie *avec le plus grand succès*, contre les névralgies faciales, une application topique sur le lieu douloureux, composée d'une once de céruse avec un gros ou deux d'oxyde blanc de plomb phorphyrisés. On fait une pâte molle, dont on applique une couche d'une demi-ligne sur le lieu douloureux, ce qui fait diminuer promptement l'intensité du mal et l'a bientôt fait disparaître. On ne dit ni l'auteur de cette prétendue efficacité, ni l'ouvrage d'où on a tiré cette indication, ce qui en ôte toute la valeur.

Page 390, articles : *Fièvres*, etc., ajoutez :

Le docteur Nasse a employé avec succès le sous-acétate de plomb dans les fièvres typhoïdes (*Revue médicale*, mai, 1837, p. 266). Le docteur Krimer a publié plusieurs observations pratiques sur l'emploi de l'acétate de plomb dans le traitement des hémorrhagies (*Bull. de thér.*, XI, 179).

Page 392, article *Catarrhe pulmonaire*, etc., ajoutez :

L'acétate de plomb, décomposé par le carbonate de soude, se donne avec succès contre la diarrhée des phthisiques. Suivant la méthode du docteur Duvergier, il faut le prescrire en lavement, à 2 grains contre 1 de carbonate de soude, dans l'eau suffisante pour un demi-lavement (*France médicale*, 29 novembre 1836). M. le docteur Barthez a donné avec succès le sous-acétate de

plomb en lavement contre la dysenterie ; il est arrivé à prescrire jusqu'à 80 ou 100 gouttes d'extrait de saturne sans inconvénient, et la dysenterie s'arrêtait presque subitement après deux ou trois lavements pris de deux heures en deux heures, et continués un ou deux par jour jusqu'à guérison (*Abeille médic.*, décembre 1845). M. Brachet, de Lyon, a employé avec avantage aussi l'acétate de plomb, ou sucre de saturne, associé avec un peu d'opium, contre la salivation mercurielle, dans huit cas qu'il rapporte, et il ajoute avoir réussi dans plus de cinquante (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, novembre, 1837, p. 757).

Le contre-poison des préparations de plomb est la limonade sulfurique (1 gros dans 1 litre d'eau); on donne aussi le sulfate de soude à dose purgative, le soufre, l'eau de puits. Selon M. Bouchardat, le persulfure hydraté humide de fer, à la dose de 2 onces et plus dans une pinte d'eau sucrée, est le meilleur remède des empoisonnements par le *plomb*, le *cuivre*, le *mercure* et l'*arsenic*. M. Melsens a proposé, contre les empoisonnements du plomb et du mercure, l'iodure de *potassium*.

Aikin. Son ouvrage sur l'emploi extérieur de l'extrait de saturne a été traduit en français par Verlac, 1787, in-12. — Rauque. Mémoire sur les empoisonnements par les émanations de plomb. Paris, 1827, in-8. — Orfila. Empoisonnement par les sels de plomb (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, III, 161. — 1838).—Mialhe (H.). Mémoire sur les émanations du plomb et l'absorption des médicaments. Paris, 1844, in-12.—On lit un résumé des différentes méthodes d'employer le plomb ou de combattre son intoxication dans l'*Annuaire de toxicologie*, 1846, p. 215.

*PLOMBIÈRES (Eaux de).

Turck (L.). Du mode d'action des eaux minérales-thermales de Plombières. Strasbourg, 1834, in-4 (Thèse). — Guersaut. Notice sur les eaux de Plombières (citée *Bull. de l'Acad. de méd.*, mars 1839, p. 497).

PNNHÈTE (Eaux de). Elles sont situées en Portugal, sur le Zézère, très près d'Abrantès; leur nature est ferrugineuse; elles sont estimées utiles dans les maladies de l'estomac et des intestins, d'après ce que nous mande M. José de Mello, dans une lettre datée de Coïmbre, le 3 janvier 1835. Elles sont froides, comme le très grand nombre des eaux ferrugineuses.

*POA. Ajoutez : Le *P. abyssinica*, Aiton, est le *Teff* d'Abyssinie (Voyez *Teff*, VI, 650). Suivant M. Desvaux, ce serait un *Panicum* (variété, suivant lui, du *P. coloratum*, Lam.), qu'il appelle *Panicum teff*, lequel fournirait le *teff* et non le *Poa abyssinica*. Enfin, M. Link, de Berlin, veut que ce soit un *Eragrostis*, qu'il désigne sous le nom d'*E. abyssinica*; il en résulte qu'aujourd'hui il y a du doute sur la plante qui fournit le Teff, ou si cette semence est fournie par plusieurs végétaux de la famille des graminées. Son herbe est fine; elle épuise peu la terre et donne 30 grains pour un, ce qui est le double du blé et de l'orge dans

le même pays. On le cultive beaucoup en Abyssine pour sa semence et sa paille fine; il arrive à maturité en cinq mois. C'est un grain très fin, ovoïde, semi-transparent, lorsqu'il est privé de son enveloppe; il donne un pain blanc, et très nourrissant. Les Abyssins en comptent onze variétés. M. Lefebvre, voyageur, dont nous tenons ces détails, extraits de son rapport au ministre de l'agriculture et du commerce, en 1843, confirmés par ceux que nous donne M. Rochet d'Héricourt qui nous a remis de cette semence, dit que, son voyage n'eût-il eu que l'avantage de faire connaître et de propager le Teff en France, il se croirait assez récompensé.

Poenammoo. Nom du talc vert (d'après Cook, 3e voyage), dont on fait des figurines, etc., pour parure ou amulette, à la Nouvelle-Zélande. Voyez *Talc* (VI, 631), et surtout *Jade* (III, 668).

Poerou. Nom de l'*Hibiscus tiliaceus*, L., à Taïti (Cook, *Premier voyage*).

Pogostemon. Genre de plantes de la famille des Labiées, voisin des *Plectranthus* et des *Mentha*, dont une espèce fournit le *Patchouly*, que l'on a prétendu, à tort, être le *Plectranthus graveolens*, R. Brown, plante de la Nouvelle-Hollande, tandis qu'il est de l'Inde : aussi (p. 507 du seul volume publié de sa Flore de la Nouvelle-Hollande) cet auteur ne dit nullement que son *P. graveolens* soit le *Patchouly*. On a, sous ce nom de *Patchouly*, dans la parfumerie, les sommités d'une plante dont les feuilles sont excessivement odorantes, grandes, pétiolées, ovales, sinuées, crénelées, pubescentes, surtout en dessous, ainsi que sur la tige. On les place dans les hardes pour les préserver des teignes et de leur ravage. Mais l'odeur de ce végétal est si forte, que les vêtements qui en sont imprégnés incommodent beaucoup de personnes. Ce n'est que depuis 1844 que le *Patchouly* a pu être reconnu botaniquement, ayant fleuri dans les serres de M. Vignat-Parelle, à Orléans (*Ann. de la Soc. d'horticulture*, août 1845).

Pohuc. Végétal de Taïti propre à la teinture (Cook, *Premier voyage*).

Poils a gratter. On donne ce nom aux poils qui garnissent les fruits de plusieurs *Cnetis* (II, 321).

*Poinciana. Ajoutez : On trouve une analyse des fleurs du *P. pulcherrima*, L., par M. Ricord-Madianna, dans le *Journal de pharmacie* (XIX, 625). Les gousses du *P. coriaria*, W., employées au tannage, ont été introduites dans le commerce depuis quelques années comme matière propre à la teinture, sous le nom de *Libidibi* (*Précis des travaux de l'Académie de Rouen*, 1839, p. 26). Le fruit de quelques *Acacia* a le même usage. Voyez *Bablah* à l'*Addenda* de ce Supplément.

Poire d'avocat ou d'avocatier. Fruit du *Laurus persea*, L. (IV, 64).

— de coumier. Fruit du *Couma guianensis*, Aubl. (VI, 454).

— piquante. Waffen donne ce nom à un fruit comestible de Panama, qui vient sur un végétal épineux qu'on croit un *Cactus* (*Abr. des Voyages*, XI, 420).

— de roche. Nom que les paysans donnent au fruit de l'Amelanchier, *Mespilus amelancheir*, L. Voyez *Mespilus*, p. 485 de ce Supplément.

Poireau de mer. Un des noms du *Fucus porroidea*, Bory (III, 306).

Poirier piquant. Synonyme de Poirier épineux. Voyez *Cactus opuntia*, L.

Pois blanc. Un des noms du *Cicer arietinum*, L. (II, 278).

— a bouquet. *Lathyrus latifolius*, L. (IV, 47).

*— pigeons. C'est encore le nom des semences du *Sophora tomentosa*, L. (VI, 441), aux Antilles.

— carré de l'Ile de France. Voyez *Botor* (I, 649).

— sabre. Un des noms du fruit du *Dolichos ensiformis*, L. (II, 666).

— de senteur. *Lathyrus odoratus*, L. (IV, 47).

— vivace. *Lathyrus latifolius*, L. (IV, 47).

*Poison américain. Voyez *Lama* (IV, 33). Son remède, suivant La Condamine, qui a fait connaître le premier cette préparation des sauvages, est le sucre ou le sel pris à l'intérieur (*Abrégé des Voyages*, XI, 204).

— des coliques. Nom de la Scammonée dans Hoffmann. Voyez *Scammonée* (VI, 243).

— enragé. Un des noms de l'*Amaryllis disticha*, L. (I, 222), au cap de Bonne-Espérance.

*POISONS. M. Magendie assure que les poisons sont absorbés par les veines et non par les chylifères, tandis que les aliments le sont seulement par les chylifères. M. Chatin n'a retrouvé l'acide arsénieux que dans les veines (*Revue scientifique*, 1845, p. 485). Voyez *Aliment* dans ce Supplément, p. 25.

D'après Black, il existe toujours un rapport direct entre le temps que met un poison à agir et la rapidité de la circulation. Il s'écoule entre l'introduction du poison dans le système vasculaire et les symptômes produits un intervalle suffisant pour que le sang, altéré par le poison, parvienne aux capillaires du tissu sur lequel il exerce son action.

Les poisons, comme les médicaments, agissent, soit comme coagulants du sang, soit parce qu'ils y produisent des précipités (Voyez *Médicaments*, p. 464 de ce Supplément). Leur action immédiate ou prochaine est toujours due à des phénomènes chimiques, d'après M. Mialhe (*Traité de l'art de formuler*, pag. ccxlii). M. Liebig établit que les poisons inorganiques les plus énergiques sont ceux qui ont le plus d'aptitude à se combiner avec les tissus, les membranes, les fibres musculaires, tels que les sels de peroxide de fer, de plomb, de bismuth, de

cuivre, de mercure, etc., tandis que les sels à base alcaline se combinent au contraire avec les liquides de ces tissus, etc. (*Idem*, p. ccc). Le cyanure de mercure, appliqué sur la peau dénudée, ou introduit dans l'estomac, tue plus promptement, sans laisser des traces sensibles, que le bichlorure de mercure (sublimé corrosif), parce qu'il est coagulé par le *serum* du sang, et qu'il est au nombre des poisons immédiatement absorbables (*Idem*, pag. XXXVIII, XL et XLI). L'acide oxalique et l'acide nitrique sont dans le même cas; mais l'acide azotique exerce une action coagulante qui l'empêche d'être absorbé aussi promptement, et qui le rend moins dangereux, au moins aussi rapidement (*Idem*).

Parmi les poisons métalliques, celui qui, d'après MM. Flandin et Danger, est le premier saisissable dans les urines, est l'antimoine, puis l'or, l'arsenic, l'argent, et enfin le cuivre, dont il est fort douteux qu'on ait pu retrouver des traces dans ce liquide excrété d'après eux.

C'est surtout dans le foie qu'on observe des traces des poisons, parce que le sang de la veine porte, qui y circule avec lenteur, les y dépose avec plus de facilité que dans les autres organes; c'est aussi dans ce viscère qu'on trouve plus qu'ailleurs les composés insolubles que déposent certains poisons dans le sang.

Tous les poisons métalliques sont combattus efficacement par l'hydrate de sulfure ferreux, c'est-à-dire le plus grand nombre, puisque les intoxications produites par les alcalis et les acides ne forment pas le quart de ceux qu'on observe. On le trouve maintenant tout préparé dans la plupart des pharmacies, et on l'administre à la dose de 1 à 2 onces et plus, car il faut l'employer en excès. Il transforme dans le corps un composé soluble toxique et absorbable en un composé insoluble, non absorbable, et par conséquent non toxique (*Traité de l'art de formuler*, p. LXXXVIII).

Depuis les douze années qui se sont écoulées depuis notre article *Poisons*, plusieurs d'entre eux ont été le sujet de travaux considérables. Nous pouvons citer l'arsenic, l'émétique, le cuivre, etc. L'art a fourni des moyens de mieux reconnaître les métaux dans le corps des animaux. A l'aide de la chimie et d'appareils particuliers, on les a découverts jusque dans les tissus les plus profonds de l'organisme, lors même qu'ils y seraient en quantité minime. M. Orfila est toujours celui qui a marché, sous ce rapport, à la tête de la science, et malgré l'antagonisme, souvent plus passionné qu'éclairé, ses doctrines ont prévalu, et font aujourd'hui loi en médecine légale et devant

les tribunaux. Il a publié de nombreux écrits pour établir les faits, et donner les preuves de ses opinions, afin d'arriver à la vérité et de porter la lumière dans une partie si délicate et si épineuse de la science. C'est à l'article de chacune des substances réputées poisons, comme arsenic, cuivre, etc., que nous avons donné un aperçu de ces travaux, avec l'indication des sources où on pourra puiser des détails que notre ouvrage ne comporte pas.

Ce savant nous a affirmé que le meilleur de tous les contre-poisons était le vomissement ou les évacuations alvines, mais que celles-ci sont bien moins efficaces. Il a l'expérience qu'il est assez rare de voir les empoisonnements faire succomber les sujets si ceux-ci ont vomi, et que le danger est d'autant moins grand que le vomissement est plus prompt et plus complet. Il faut donc dans tous les cas provoquer les vomissements par tous les moyens possibles, tels que des vomitifs, des boissons abondantes, des chatouillements du gosier, etc.

Nous nous contenterons d'indiquer ici une remarque qui s'applique à tous les poisons. M. Orfila ne veut pas que, dans les procès criminels d'empoisonnements, on pose aux jurés la question de la quantité de poison observé dans le corps, parce qu'elle ne fait rien à l'intention qui la fait donner, et qu'elle est d'une solution souvent impossible d'une manière autre qu'approximative. Il veut qu'on ne se borne pas à analyser une petite portion d'un organe séparé, mais au contraire qu'on soumette à l'examen le plus possible de cet organe; ainsi il veut qu'on analyse le foie, l'estomac ou les intestins, s'il est possible, ou les uns et les autres, mais à part (Orfila, *Erreurs sur les recherches des poisons*, *Annales d'hygiène et de médecine légale*, 1845, t. XXXIII, p. 346).

Plusieurs médecins ont inventé des espèces de pompe pour aller puiser dans l'estomac le poison qui peut y avoir été ingéré. Outre celle dont M. Jules Cloquet a parlé sous le nom de *pompe à double courant*, M. le docteur Lafargue en a établi une autre qui fait plus directement l'office d'une véritable pompe, dont il a donné connaissance à l'Académie des sciences (*Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Acad. des sc.*, 1836, 2e semestre, p. 140), et M. Hanf a publié un mémoire sur l'usage des pompes dans la pratique médicale et chirurgicale. Aussitôt donc que quelqu'un a avalé contre sa volonté un poison, il faut faire boire par dessus une certaine quantité de liquide et retirer tout ce qui est dans l'estomac avec une de ces pompes, dont il est indispensable que chaque médecin soit pourvu, ou au moins qu'on doit trou-

ver dans chaque hôpital, afin d'en faire l'application immédiatement, ou dans leurs pharmacies.

Ardoini ou Arduino. On trouve le nom de Ardnynis écrit de ces deux façons, avec le prénom de Santis au lieu de Santes. Son ouvrage sur les poisons a été publié par D. Canali; il y en a une autre édition, Basileæ, 1562. — Prestwich. *Dissertation af mineral, animal, vegetable poisons.* London, 1775, in-8, fig. — Christison (D.-R.). *A treatise on poisons*, etc. Édimbourg, 1826, in-8 (en anglais); 1832, 2e édit.; 1836, 3e édit.; 4e, 1844. — Addison and Morgan. Essai sur la manière d'agir des poisons, in-8, 1829 (en anglais). — Mutel. Des poisons considérés sous le rapport de la médecine pratique, etc. Paris, 1830, in-8. — Chiaje (E.). Abrégé de toxicologie pratique. Naples, 1835, 2e édit. (en italien).— Gieezewicz (C.). Traitement de l'empoisonnement (causé) par les narcotico-âcres, Montpellier, 1840, in-4 (Thèse). — Williams (R.). *Elements of medicine on morbid poisons.* London, 1841, 2 vol. in-8. — Chatin (A.). Recherches expérimentales et considérations sur quelques principes de la toxicologie. Paris, 1844, in-4 (Thèse). — Rosian (J.-J.). Secours à donner aux empoisonnés, aux asphyxiés, etc, in-8 (?). — Orfila. Toxicologie générale, 4e édition. Paris, 1843, 2 vol. in-8, et un grand nombre de Mémoires dans les *Annales d'hygiène.*—Galtier. Traité de toxicologie médico-légale et de la falsification des aliments, des boissons et des médicaments, 1 vol. in-8, 1845.— Oppermann (C.-F.). Considérations sur les poisons végétaux. Strasbourg, 1845, in-8 (Thèse).— Bouchardat. Toxicologie comparée. Sur l'action des poisons et substances diverses sur les plantes et les poissons (*Annu. de thérap.*, 1846, p. 265).

POISSON LUNE. *Zeus luna*, L. (VI, 989).

— NOIR. *Silurus anguillaris*, L. (VI, 344).

*POIVRE DE GUINÉE. Ce nom s'étend aussi à la *Maniguette.* Voyez *Amomum* (I, 257).

*— LONG. C'est encore le nom du *Piper longum*, L. (V, 334).

*— DES NÈGRES. Ce nom se donne encore à l'*Amomum granum paradisi*, L. (I, 257).

*— A QUEUE. Sous ce nom on comprend plusieurs piper, tels que le *P. caudatum*, Vahl; le *P. cubeba*, L.; le *P. capense*, L. F., etc. Voyez *Piper* (V, 329).

*— SAUVAGE. On donne aussi ce nom, en Sibérie, au *Daphne mezereum*, L. (II, 584).

*— DES SINGES. On désigne encore la Maniguette, *Amomum granum paradisi*, L., sous ce nom (I, 257).

POIVRÉ. Un des noms de l'*Agaricus acris*, Bull. (I, 103).

*POIX. Voyez, pour toutes les espèces de poix, et en général les produits des pins, l'article *Thérébenthine* (VI, 679), et ce Supplément au même mot, où nous avons réuni tout ce qui concerne les produits résineux des conifères, à cause de leur analogie de composition et de celle de leurs propriétés.

*POIX DE BOURGOGNE, POIX BLANCHE, POIX JAUNE. Elle provient de l'*Abies excelsa*, DC. Voyez *Térébenthine* dans ce Supplément.

*— NOIRE. Elle provient surtout du *Pinus sylvestris*, L. Voyez *Térébenthine* dans ce Supplément.

— BLANCHE FACTICE. Provient du *Pinus maritima*, DC.

— —VRAIE. Provient de l'*Abies excelsa*, DC.

— DES VOSGES. Provient de l'*Abies excelsa*, DC.

POLLEN JUTLORUM. Nom du pollen du Noisetier dans quelques anciens formulaires.

POLLO. Herbe des Philippines semblable au Pourpier, qui guérit en peu de temps beaucoup de maux au dire des habitants (*Abr. des Voyages*).

POLOS. Nom du fruit du Jacquier, lorsqu'il commence à pousser, dans le royaume de Candi (*Abr. des Voyages*, III, 268). Voyez *Artocarpus.*

*POLYGALA. M. Quevenne s'est occupé de nouveau de l'analyse du *Polygala senega*, L.; il y a observé : 1° des acides polygalique (découvert par Peschier), virginéique, pectique, tannique, une matière colorante jaune amère, de la gomme, de l'albumine, de la cérine, de l'huile fixe (*Journ. de pharm.*, XXII, 449). Les acides, comme on le voit, sont nombreux dans cette racine; et dominent les autres principes. Le même pense, d'après ses recherches, que l'acide polygalique pourrait bien ne pas différer de la *saponine* (*Journ. de pharm.*, XXIII, 270, 1837). M. Guibourt (*Hist. abr. des drogues simples*), dit qu'on trouve dans le Polygala des morceaux de *Gen-seng*, reconnaissables à leur collet étranglé, etc., ce qui prouve que le Gen-seng provient du *Panax quinquefolium*, L., plante de l'Amérique septentrionale, comme le *Polygala.*

*POLYGALÉES.

Saint-Hilaire (A.) et Moquin-Tandon. Mémoires (1 et 2) sur la famille des Polygalées (*Ann. des sc. nat.*, XX, 253). — Queveune (T.-A.). Mémoire sur la famille des Polygalées et analyse du *Polygala* (*Journ. de chim. méd.*, II, 583, 2e série. — 1836).

*POLYGONUM. Ajoutez : Feu M. le docteur Bourgeois a annoncé à la Société de médecine du département de la Seine, le 17 avril 1840, avoir appris que le *Polygonum aviculare*, L., était un excellent fébrifuge dont on se servait dans le midi de la France et en Algérie, comme d'un des meilleurs succédanés du quinquina, et qu'il réussissait même où celui-ci échouait. Comme la personne qui lui a avancé ce fait n'est pas médecin, il doute de cette assertion, que nous ne rapportons ici que pour qu'on soit à même de la vérifier. L'aviculaire croît entre les pavés des routes, où les voitures et les chevaux la foulent sans la détruire, ce qui la fait appeler par les gens de la campagne *herbe de fer.*

M. le docteur Levrat Perroton, de Lyon, donne l'aviculaire comme un excellent moyen de guérir la diarrhée chronique; il en administre une forte décoction pendant un mois et plus, et, dans trois cas qu'il rapporte, il a obtenu la guérison de plusieurs dérangements de cette nature qui avaient résisté à l'eau de gomme, à l'eau de riz laudanisée, etc. La plante étant des plus communes, rien n'est plus facile à employer (*Revue médicale*, novembre, 1845).

Le *Polygonum fagopyrum*, L, Sarrasin, a été apporté en France, dans le VIIIe siècle, par les Maures, lors de leur invasion sous Charles Martel : aussi le nomme-t-on dans quelques provinces du midi *Mil des Maures* (*Pyrénées françaises*, p. 154). Cette version sur

l'introduction de cette plante dans notre pays est bien plus vraisemblable que celle qui la faisait apporter par les croisés, et lui est antérieure de cinq siècles, la première croisade n'ayant eu lieu que sous Philippe-Auguste, en 1248, puisque d'ailleurs ce *Polygonum* ne vient pas dans le Levant, ainsi que nous l'avons dit d'après Volney.

Le *Polygonum chinense*, Thunb. (*P. tinctorium*, Lour.), a exercé beaucoup la chimie et les industriels depuis les treize années écoulées de la publication de notre tome V. On l'a cultivé en France pour essayer d'en retirer l'indigo. Napoléon ayant promis un prix de 100,000 francs à tous ceux qui trouveraient le moyen de remplacer une substance exotique utile par une indigène ; le désir d'avoir cette prime fit penser à ce *Polygonum*. M. Jaume Saint-Hilaire fut un des premiers à attirer l'attention sur cette plante et à essayer sa culture. Il présenta à l'Académie des sciences une liste de végétaux indigofères, dont plusieurs pouvaient être essayés en France, et parmi eux figurait le *Polygonum tinctorium*. Cette plante annuelle vient très bien et très facilement en France, surtout dans nos provinces du Midi. On cultive en plaine, à la Chine, le *lan*, ou *ka-yong-moa*, ses noms dans le pays des mandarins, par 39 degrés, dans des régions dont la chaleur moyenne est de 12° Réaumur, à peu près la température de Marseille. M. Chevreul en a obtenu plus d'indigo que des autres indigofères. M. Baudrimont en a aussi recueilli de beaux produits pour la qualité et la quantité. Nous avons déjà indiqué le procédé de Thunberg pour obtenir l'indigo de ce *Polygonum*. En Chine, on en suit un autre ; on exprime le suc d'une portion des feuilles vertes qu'on verse sur l'autre portion de feuilles écrasées; on mêle; on y jette de la chaux tamisée ; on exprime à travers un sac clair, et on forme des pains de la fécule bleue qui se dépose (*Journ. de Paris*, 2 octobre, 1837). M. Stanislas Julien a publié une notice traduite de plusieurs auteurs chinois sur la manière de préparer l'indigo avec cette plante. M. Turpin a publié des études microscopiques sur le gisement de la matière bleue dans le *Polygonum tinctorium*, avec des détails sur l'analyse chimique et la préparation de l'indigo qu'il fournit. Le meilleur procédé à suivre nous semble être celui publié par M. Chapel, de Montpellier (*Ann. de la Soc. d'hortic.*, XXII, p. 51, 1838), et au moyen duquel il obtient une once à peu près d'indigo de chaque deux livres de feuilles vertes, c'est-à-dire plus que l'Anil le plus productif n'en donne. Cette plante aime les lieux frais comme le *Polygonum persicaria*, L., qui en est fort voisin, et qui donne aussi de l'indigo. Il paraît que

les plantes de ce genre, de la section des persicaires, en contiennent plus ou moins, si ce que l'on rapporte du *Polygonum persicaria* est exact, et même celles de la section des aviculaires. Malgré tous les avantages que présente la culture du *Polygonum tinctorium*, on a le regret de voir qu'elle n'est pas étendue, et que jusqu'ici on n'en retire pas chez nous de produit en grand.

Stanislas Julien. Procédés usités en Chine pour l'extraction de la matière colorante du *Polygonum tinctorium*, traduit du chinois de divers auteurs (*Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Acad. des sc.*, octobre 1838, p. 703). — Turpin. Études microscopiques sur le gisement de la matière colorante bleue du *Polygonum tinctorium* (*idem*, 12 novembre 1838, p. 806). — Chapel. Notice sur l'indigo qu'on peut retirer du *Polygonum tinctorium* (*Ann. de la Soc. d'horticult.*, XXII, 51. — 1838). — Joly. Études sur les plantes indigofères en général, et en particulier sur le *Polygonum tinctorium*, Lour. Paris, 1839, in-8. — Morren (C.). Mémoire sur la formation de l'indigo dans les feuilles du *Polygonum tinctorium*. Bruxelles, 1839, in-4. — Bonafous. *Sull' introduzione di una nova pianta indigofera* (Polygonum tinctorium). Torino, 1839, in-8. — Robiquet. Notice sur le *Polygonum tinctorium* (*Journ. de pharm.*, XXV, 62. — 1839). — Philippar et Colin. Mémoire sur la renouée des teinturiers. Paris, 1840, in-8. — Rapport sur le concours proposé pour l'extraction de l'indigo du *Polygonum tinctorium* (*Journ. de pharm.*, XXVI. 274. — 1840). — Hervy. Mémoire sur le *Polygonum tinctorium* (*id.*, XXVI, 290). — Girardin et Preisser. Essai chimique et technologique sur le *Polygonum tinctorium* (*id.*, XXVI, 344. — 1840).

Le *Polygonum salicifolium*, Delile, sert, à Bona-Vista, à faire des matelas, des coussins, etc. On l'y appelle *frooli* (Bowdich, *Excursions*, etc., p. 378).

Il y a à Benjole un *Polygonum* (non décrit) dont on emploie les semences contre les vers, sous le nom de *Semen contra* (Bowdich, *Excursions*, etc., p. 385).

*POLYPODIUM. Ajoutez : *P. barometz*, L. Loureiro (*Flor. cochinch.*, p. 829) écrit *Baromez*.

P. bulbiferum, L., espèce de l'Amérique septentrionale; ses feuilles portent sur leur bord et en dessous des bulbilles dont le père Charlevoix dit qu'on se nourrit.

P. filix mas, L. Depuis notre article sur cette plante, M. le docteur Ronzel a de nouveau préconisé l'emploi de la fougère mâle contre le ver solitaire; il donne la poudre de la racine en bols, à la dose prescrite par Nouffer, faits avec s.q. de sirop de fleurs de pêcher; puis il fait prendre de l'huile de ricin, et, par ce traitement, il prétend que depuis quarante ans il n'a pas échoué une seule fois. Or, on voit par la lecture de son travail, inséré *Revue médicale* (octobre 1840, p. 55), que *guérir* est pour lui synonyme de faire rendre des portions de ténia, puisque les mêmes sujets en ont rendu jusqu'à trois fois, tandis que ceux véritablement guéris n'en rendent plus. Il préfère, dit-il, cette méthode de traitement à celle par le grenadier, *qu'il n'a jamais employée*, et qui n'échoue, suivant nous, que lorsqu'on ne sait pas s'en servir,

et qu'on veut changer quelque chose à la manière que nous avons indiquée de l'administrer (voyez *Punica*), de sorte que M. Ronzel a parlé d'un traitement qu'il ne connaît pas. Nous avons répondu à sa note, et notre réplique a été insérée dans le même journal que son article.

Mérat (F.-V.). Quelques réflexions sur un article de M. le docteur Rouzel, relatif au traitement du ver solitaire par la fougère mâle (*Revue médicale*, sept. 1844, p. 27).]

Nous avons dit à *Afé* (I, 93) qu'il y avait un Polypode de l'Inde dont on mangeait les racines. Nous n'avons aucun renseignement sur son espèce; mais comme nous savons qu'à la Nouvelle-Zélande on se nourrit de la racine d'une fougère (*Pteris esculenta*, Forster), et que celle de notre fougère (*Pteris aquilina*, L.) peut également être mangée, nous n'avons aucune répugnance à croire qu'il en est peut-être de même de l'*afé*.

Polyporus. L'Agaric blanc ou Agaric médicinal est le *Polyporus* (boletus) *laricis*, L., et l'Amadou, le *P.* (boletus) *igniarius*. Ce genre est un démembrement du genre *Boletus*, de Linné.

Pomatia. Dioscoride et Pline appellent de ce nom une espèce du genre *Helix*, qui est l'*Helix naticoides*, Chemn. (III, 463). Il ne faut pas le confondre avec l'*Helix pomatia*, L.

Pomme de chêne. Voyez plus bas *Quercus pyrenaica*, DC.

— coui. Les nègres appellent ainsi aux Antilles le fruit du *Passiflora maliformis*, L. (V, 210).

— épineuse du Pérou. Ce nom est cité dans l'*Abrégé des Voyages* (XII, 338) sans autre explication.

— hémorrhoïdale. Nom qu'on donne à la galle du Chardon hémorrhoïdal. Voyez *Carduus arvensis*, L. (II, 105).

— de James-Town. Fruit de Virginie qui produit le délire, des actions extravagantes, etc. (*Abr. des Voyages*, XII, 338).

— de la mer Morte. Synonyme de *Pomme de Sodome*.

— mousseuse. Un des noms du Bédéguar de la rose.

*— d'or. On donne encore ce nom au fruit du *Solanum lycopersicon*, L.

Amoreux (P.-J.). Dissertation sur la pomme d'or des Hespérides. Montpellier, 1800 ?, in-8.

— rose. *Myrtus* (Eugenia) *jambos* (IV, 556).

*— de Sodome. On ne sait pas exactement ce que les auteurs ont appelé de ce nom. Nous avons dit avec plusieurs que c'était la galle arrondie du *Pistacia terebinthus*, dont la forme allongée s'appelait *Caroube de Judée* (Voyez ce Supplément à *Pistacia*). Tacite dit qu'il croît sur les bords du lac Asphaltite des arbres portant des fruits très beaux en dehors, qui ne contiennent à l'intérieur que de la cendre (Tacite, *Histoire*, I-V-VII). Voici ce que dit le duc de Raguse dans ses *Voyages*, tom. III, p. 77 : « Sur le bord de la fontaine d'Élisée, près Jéricho, on trouve sur un arbuste le fruit appelé *Pomme de Sodome*; il a l'apparence et la

couleur d'un petit citron. Sa saveur est amère, et il est rempli de graines noires qui se détachent facilement.» D'après ce passage il faut peut-être en revenir à l'opinion de ceux qui regardent la pomme de Sodome comme le fruit d'un *Solanum*, et probablement du *S. sodomeum*, L., lequel est épineux, a le fruit arrondi et jaune, du volume d'une prune, et qui contient beaucoup de semences. Mais comme on dit que ce *Solanum* croît au cap de Bonne-Espérance, on pourrait peut-être voir dans la pomme de Sodome le fruit du *Solanum sanctum*, L., qui vient en Palestine. M. de Chateaubriand, dans son *Itinéraire du voyage à Jérusalem*, t. II, p. 180, a écrit une dissertation sur la pomme de Sodome.

POMME DE TERRE SAUVAGE. Un des noms du *Convolvulus panduratus*, L. (II, 409). — DE TERRÈTE. Excroissance venant sur le Lierre terrestre. Voyez *Cinips* (II, 561) et *Glechoma* (III, 380).

POMPE. Cet instrument, réduit à de petites proportions, est très utile dans la pratique de la médecine. Avec lui on retire des liquides accumulés ou introduits dans une cavité et qui pourraient nuire; la ventouse se fait parfois à l'aide d'une pompe; on vide le lait des seins avec une pompe à sein; on en a proposé une pour retirer de l'estomac des liquides dangereux, des poisons qui pourraient avoir été avalés. Il y a la pompe à double courant de M. Jules Cloquet, pour *laver* la vessie, l'estomac, etc. On a proposé de retirer les gaz des cavités du corps à l'aide d'une pompe, comme on le pratique avec la seringue commune pour ceux accumulés dans le gros intestin lorsqu'une lésion de cet orifice en empêche la sortie, etc.

Hauff. Mémoire concernant l'usage des pompes dans la pratique médicale, etc. Paris, 1836, in-8. — Lafargue. Pompe propre à enlever les poisons de l'estomac (*Comptes-rend. hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, 1836, p. 140, 2e semestre).

POMPION. Nom que porte au Sénégal le Melon d'eau. Voyez *Cucurbita citrullus*, L. (II, 494).

POMPONA. Variété de vanille. Voyez *Vanilla aromatica* (VI, 840).

PONC. Nom d'une espèce de Sapin au Tonquin, dont on fait des ouvrages qu'on vernit avec la laque (*Abr. des Voyages*, VI, 187).

PONOSI. Nom d'une plante de Cuba employée dans les maladies des femmes (*The medici botanic*, etc., 1830, p. 10).

PONTIQUE. Hérodote a parlé d'un *Arbre pontique*. Voyez ce nom dans ce Supplément, p. 55. Les anciens ont indiqué une *Absinthe pontique*. Voyez *Artemisia pontica*, L. (p. 68 de ce Supplément). La rhubarbe pontique est le *Rheum rhaponticum*, L. Voyez *Rheum*.

POPULARES. Nom que Pline donne aux Châtaignes. Voyez *Castanea* (II, 133).

PORCHEFONTAINE (Eau de). Cette eau, située sur le bord du chemin de la Ferme, près Versailles, est ferrugineuse et froide. Analysée par Bouillac, médecin des enfants de Louis XV,

il déclara qu'elle valait celle de Passy (Dulaure, *Histoire des environs de Paris*, I, 382).

PORTA (Eaux minérales de). Elles sont situées en Corse, arrondissement d'Orezza, à 850 mètres au-dessus du niveau de la mer; elles sortent d'un rocher granitique; leur température est de 15° centigrades; leur volume de 4,320 litres par jour; leur nature acidule ferrugineuse; leurs propriétés physiques sont celles des eaux d'Orezza. Il y a peu ou point de logement à ces sources (Godineau, *Rapport manuscrit au ministère de la guerre*, 1845). Il n'y a ni établissement thermal ni médecins inspecteurs à Porta.

PORTE-GLAIVE. Nom du *Scomber gladius*, Bloch. Voyez *Scomber* (VI, 266).

POSITION DES PARTIES. Elle n'est pas indifférente à la santé, au traitement et à la guérison des maladies. Dans les affections lipothymiques, les fièvres graves, la perte des forces, etc., il faut le *décubitus*, la position horizontale. Dans les congestions cérébrales, les névroses avec dyspnée, les lésions organiques du cœur, les maladies catarrhales, etc., la position assise est préférable, ou du moins couchée avec la tête très élevée. Dans les épanchements de la poitrine, le malade préfère être couché sur le côté où ils ont lieu, afin de respirer par l'autre poumon, etc. Dans les plaies, les luxations, les fractures, le corps et les membres ont des positions favorables ou obligées, connues des gens de l'art, propres à favoriser leur guérison : c'est ainsi que M. Gerdy guérit les ulcères des jambes en faisant tenir le membre sur un plan incliné, le pied plus haut, etc.

POSO. On donne ce nom, à la baie de Campêche, à une boisson préparée avec le Maïs. Voyez *Zea* (VI, 984).

POSOLOGIE MÉDICALE. Connaissance des poids usités en médecine. Il est très important, pour la sûreté des formules et de leur exécution, de bien connaître la valeur des poids dont on se sert. Lorsqu'on possède bien la valeur de ceux employés, on risque moins de se tromper et de commettre de ces erreurs, d'où il peut naître les résultats les plus fâcheux. Bien que les médecins ne soient pas obligés de formuler des poids décimaux, il faut pourtant qu'ils sachent le rapport qu'il y a entre les anciens poids et les nouveaux. La Cour de cassation a sagement fait en n'exigeant pas des médecins l'exécution de l'article 3 de la loi du 4 juillet 1837, dont il serait résulté trop de malheurs, tant ils sont enracinés à prescrire suivant les anciens poids. D'un autre côté, les pharmaciens, et surtout les élèves, peuvent ne pas connaître ces nouveaux poids, ce qui eût été une double source

d'erreurs. Dans cet état de choses, la Cour a compris qu'il ne fallait peut-être pas exiger rigoureusement, surtout dans les commencements, qu'on exécutât, dans la pratique de la médecine, la loi sur les nouveaux poids et mesures dans toute sa rigueur. Au surplus, on pourrait concilier les exigences de la nouvelle loi avec la sûreté des malades, en mettant à côté des poids décimaux les anciens. Mais, quel que soit le système dont on se serve, il faut toujours écrire les poids en toutes lettres et en français, de même que le nom des médicaments.

Au demeurant, on ne se sert réellement en pharmacie que de trois poids, le centigramme, dont cinq valent un grain; le décigramme, qui vaut deux grains, et le gramme, qui en vaut dix-huit; quatre un gros, et trente-deux une once, avec quelques différences insignifiantes. Ainsi, en quelques minutes on peut se mettre au courant de ce que ce nouveau système exige pour la pratique de la médecine et de la pharmacie.

Double. Rapport sur la nouvelle loi des poids et mesures, considérée dans son application à l'exercice de la médecine (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, III, 981. — 1839). — Corpet (E.-F.). Priscien, poëme en vers sur les poids et mesures. Paris, 1844?, in-8.

*POTASSIUM. Ajoutez :

Page 476. M. Martin Solon a employé le nitrate de potasse à haute dose dans le rhumatisme aigu, et a obtenu des succès non équivoques de l'administration de ce sel. Il le prescrit à la dose de 4 à 6 gros par jour (sans saignée), dose à laquelle il est *toléré*, et dans l'espace de 8 à 10 jours, le plus souvent en sept, il guérit sans qu'on voie d'action thérapeutique notable, si ce n'est la diminution de la fréquence du pouls, celle de chaleur, la production de sueurs, etc. A cette dose il apaise les douleurs lorsqu'elles se portent sur d'autres articulations, s'il y a transport du rhumatisme, et par sa rapidité, ce traitement diminue la fréquence des endocardites, rend la convalescence très courte et les rechutes moins fréquentes. Cette médication est suffisante et conserve toute son efficacité lorsque le rhumatisme est compliqué d'une faible endocardite. Le nitrate de potasse serait, suivant ce médecin, un adjuvant utile contre quelques arthrites aignës, rebelles à la saignée, et une acquisition précieuse pour la thérapeutique de certains cas de rhumatismes articulaires aigus, qui ne comportent pas l'usage des émissions sanguines (comme chez les sujets débiles, infiltrés, etc.).

Précédemment le docteur Aran, dans douze cas de rhumatisme articulaire aigu, a eu du succès en donnant le sel de nitre (1 once dans 3 litres d'eau, pris en vingt-quatre heures); la maladie s'est terminée en huit jours, terme moyen, à partir du trai-

tement, après avoir employé, aussi terme moyen, 11 à 12 onces de sel, sans avoir éprouvé aucun effet toxique, mais seulement d'abondantes transpirations, parfois des déjections alvines copieuses, moins souvent des urines abondantes. Sous son influence, le pouls a perdu de sa fréquence, de sa dureté; le plus souvent l'amélioration s'est fait sentir du jour au lendemain, bien que chez trois de ces malades il y eût péricardite rhumatismale ou endocardite. Depuis, MM. Gendrin, Stoeber et Forget ont également vérifié les bons résultats du nitre à haute dose, dans le rhumatisme articulaire aigu; ce dernier trouve qu'il réussit surtout dans les affections d'une intensité moyenne, chez les sujets lymphatiques, peu vigoureux, irritables, etc. La dose ordinaire est de 3 à 4 gros dans deux pintes d'eau à boire en vingt-quatre heures, qu'on ne devra guère dépasser dans la crainte d'accidents (*Annu. de thérap.*, 1842, 186; 1844, 55).

Le docteur Delcourt, de Vervins, a éprouvé l'efficacité du nitrate de potasse contre l'incontinence nocturne des urines, d'après la méthode du docteur Young, de Chester; il prescrit 25 grains de nitre à prendre de trois heures en trois heures, ce qui amena la guérison, chez un enfant de dix ans, par la stimulation de la vessie et de son sphincter, suivant l'auteur anglais, au bout de sept jours. M. Delcourt a réussi onze fois sur quinze à guérir cette dégoûtante infirmité, contre laquelle on a employé successivement les bains froids, les bains aromatiques alcoolisés, les immersions courtes et répétées dans l'eau froide (Lallemand), les cantharides, la noix vomique, le seigle ergoté, etc., sans avantage aussi marqué (*Journal de médecine de Bruxelles*, 1844; *Abeille médicale*, janvier 1845).

Il résulte de nouvelles expériences toxicologiques faites avec le nitrate de potasse par MM. Mojon et Rognetta : 1° que 3 gros de ce sel dans 4 onces d'eau, injectés dans le tissu cellulaire souscutané, tuent un lapin de taille moyenne en huit à dix heures; 2° que trente-six grains dans 4 onces d'eau, injectés dans l'estomac à l'aide d'une sonde, tuent un lapin en trente à quarante heures; que 50 grains le font périr en quatre ou cinq heures (moitié ne le tue pas), sans laisser de traces d'inflammation ni d'érosion dans l'estomac ou les intestins, dans les reins, ou ailleurs, mais offrent seulement une sécrétion extraordinaire des urines; 3° que le vin ou les liqueurs alcooliques sont le contrepoison du nitrate de potasse. 36 grains, dissous dans 4 onces de vin léger, n'ont pas tué, ce qui eût eu lieu si le sel eût été dissous dans l'eau (*Revue médicale*, 1843, t. II, p. 580).

Page 485, *Sulfate de potasse.*

M. Bayard a publié, dans les *Annales d'hygiène*, 1842, le fait d'une femme empoisonnée par une once de sulfate de potasse (*sel duobus*), que l'on employait autrefois fréquemment pour purger les femmes à la suite de couches. Quoi qu'on ait peut-être été aussi loin dans sa prescription, il n'y avait encore aucun exemple d'un pareil événement, qui donna lieu à des poursuites judiciaires, et on trouva des traces d'irritation dans l'estomac et les intestins. Quoi qu'il en soit, ce résultat doit rendre prudent, et il ne faut pas dépasser 1 gros dans la prescription de ce sel; il faut lui préférer les sulfates de soude et de magnésie, toujours plus purs et plus *innocents*, et le pharmacien doit soumettre à différents essais le sulfate de potasse avant de le vendre; sa solution doit, par exemple, être neutre avec le tournesol et le sirop de violette, et ne précipiter ni par l'ammoniaque ni par l'acide gallique, etc.

Martin Solon. De l'emploi du nitrate de potasse à haute dose dans le traitement du rhumatisme articulaire aigu, etc. Paris, 1823 (*Bull. gén. de thérap.*, septembre 1843).

Quant à l'emploi de l'iodure de potassium, voyez *Iode* et *Iodure*, p. 388 de ce Supplément.

M. Guion, chirurgien de l'armée d'Afrique, a informé l'Académie des sciences, le 18 avril 1842, qu'une once de bi-oxalate de potasse (sel d'oseille), pris par inadvertance, a causé la mort à Alger, en produisant d'abord la paralysie, etc.

Bayard (H.). Rapport médico-légal sur un empoisonnement par le sulfate de potasse (*Ann. d'hygiène*, Paris, 1842, t. XXVII, p. 397). — Pesier. Recherches sur les potasses du commerce, leurs falsifications par la soude, etc. Paris, 1844, in-4.

*POTENTILLA. Le *Potentilla* (Tormentilla) *erecta*, Nestl., a été employé avec succès par M. le docteur Morin dans le traitement des panaris. Il fait avec la poudre de la racine et un jaune d'œuf une pâte dont il enveloppe le doigt malade qu'il entoure d'un linge, recouvert d'un cataplasme, pour tenir la pâte fraîche. Il assure que ce moyen lui a réussi plusieurs fois (*Journal de chimie médicale*, VI, 254, 2e série).

POTIAS. Nom des Ananas aux Philippines. Voyez *Bromelia*.

POU DE BOIS. Nom des insectes du genre *Termes* (VI, 683).

POUDRE A CANON. Voyez ses usages en médecine à *Potassium* (V. 477).

— DE PILO. Un des noms du Quinquina.

*POUGUES (Eaux minérales de). Voici les conclusions de l'ouvrage du docteur Crozant sur les eaux de Pougues, que nous citons à la suite de cet article. 1° L'action des eaux de Pougues sur les organes urinaires est tout aussi manifeste dans les cas de catarrhe de la vessie que dans celui de gravelle. (Sous ce rapport, l'auteur place ces eaux en première ligne, puis celles de Contrexe-

ville; celles de Vichy ne sont qu'en troisième.) 2° Cette action locale est si évidente que, dès le dixième jour, il y a un état subaigu tout-à-fait semblable à celui qui a lieu dans les dyspepsies catarrhales ou pituiteuses par les mêmes eaux; c'est après cette exacerbation que la muqueuse tend à guérir rapidement. 3° Le soulagement que les calculeux éprouvent dépend surtout de l'amendement des symptômes d'irritation que le calcul et la gravelle déterminent dans les organes génito-urinaires. 4° C'est la tendance à la suppression de la formation des graviers que les calculeux doivent chercher à supprimer par l'usage de ces eaux, qui sont les plus efficaces de toutes sous ce rapport. 5° Par l'effet de cette sédation, le calculeux, s'il fait extraire son calcul, se trouve dans les circonstances les plus favorables à l'opération. En en continuant l'usage, il s'assure contre une récidive toujours à redouter.

Ces eaux ne sont pas moins préconisées dans la dyspepsie et les scrofules que dans les maladies des voies urinaires.

De Crozant (E.). De l'emploi des eaux minérales de Pougues dans le traitement de quelques affections chroniques de l'estomac, etc. Paris, 1846, in-8.

Poulard. Nom d'une variété du *Triticum turgidum*, L.

Poule d'eau. Nom français du *Pulica chloropus*, L. (III, 340).

— d'Inde. Nom de la femelle du dindon, *Meleagris gallopavo*, L. (IV, 288).

— qui pond. Un des noms du fruit du *Solanum melongena*, L.

Pouliot de montagne. *Teucrium montanum*, L. (VI, 705).

Poulque. Synonyme de Pulque.

Pouo-chang. Sorte de Thé noir assez estimé.

*Pourpre. Une couleur analogue à celle de l'ancienne pourpre de Tyr se trouve dans un coquillage de Panama de la grosseur d'une noix. On l'extrait en retirant complétement l'animal de sa coquille et en l'exprimant convenablement, ou en l'y laissant et en pressant légèrement, ce qui peut avoir lieu jusqu'à quatre fois. On réunit la liqueur, qui est d'abord blanche, puis verte, puis passe au pourpre, car cette belle teinte ne se développe qu'en séchant; si on y trempe un fil, il prend une couleur si vive qu'on ne peut l'enlever par aucun moyen; elle sert à teindre le fil, le coton, la soie, etc. (*Abr. des Voyages*, XII, 8). Voyez *Fucus* (*Dict.* et *Supplém.*).

Columna (F.). *De purpurâ, ab animali testaceo fusâ, de hoc ipso animali aliisque rarioribus testaceis quibusdam tractatus*. Romæ, 1616, in 4, fig.; 2e édit. 1678, Kiel.

Poutou-tan. Nom que porte à Java le *Ficus paludosa*, Perr. (III, 256).

*POUZZOLES (Eaux de).

Bartoli. Courte notice sur les eaux minérales de Puzzuolo. Naples, 1667, in-4 (en italien). — Conté (G.). Essai sur l'eau thermale minérale du temple de Sérapis de Pouzzoles. Naples, 1826, in-8 (en italien).

Prangos pabularia, Lindl. MM. Lindley et Wallich ont publié en 1825 dans les *Annales de l'agriculture française*, d'après

ce qu'en avait écrit M. Moorcroft, une notice sur cette plante fourragère de la province montagneuse de Ladak ou Ladath, royaume de Thibet. Sa touffe a quelquefois 18 pieds de tour, tant la plante est vigoureuse. Le végétal frais et n'ayant pas toute sa croissance n'est touché par aucun animal; ils ne le supportent qu'à l'état sec ou de foin; il n'est pas difficile sur les terres, à l'exception de celles trop humides. M. Piddington adressa en France des graines de cette ombellifère au Jardin du Roi et à M. Vilmorin, pour essayer sa culture chez nous; il en envoya aussi en Angleterre, aux États-Unis, à la terre de Van-Diemen, etc. Nous ignorons quels sont les résultats obtenus, mais nous croyons qu'ils ont été peu importants, puisqu'elle ne s'est pas répandue; en France, la plante n'a pas vécu une année. On dit qu'à l'état de foin elle engraisse un mouton en vingt jours, et qu'il périt d'obésité en deux mois, si on lui en donne à discrétion. Elle n'augmente pas le lait des vaches, mais elle engraisse les bœufs. Elle rend le cheval paresseux, etc. (*Sentinelle des campagnes*, 7 avril 1844, Bruxelles). Le général Allard a aussi apporté en France des graines de ce végétal, afin de le propager (*Ann. d'hort.*, XVII, 193).

*Prasion. Nom du Marrube blanc, *Marrubium album*, L., dans Dioscoride (IV, 245).

*Précipité. Nom donné à certaines préparations obtenues à l'aide de la précipitation. Voyez *Præcipitatum* (V, 503).

Principe oxygine. Un des noms donnés par Lavoisier à l'oxygène (V, 136).

Procosempic. Nom chinois du *Polypodium barometz*, L. (V, 437).

Pronodjicio. Nom javanais de l'*Andira Horsfieldii*, Lesch. (I, 287).

PROPIAC (Eaux de). Elles sont situées arrondissement de Nyons (Drôme). L'eau est froide, et assez riche en principes salins; elle ne renferme qu'un peu d'air et tout juste la quantité d'acide carbonique nécessaire pour saturer le carbonate de chaux à l'état de bicarbonate et le rendre soluble. Elle a sa place parmi les eaux sélénito-magnésiennes et non dans les eaux alcalines, comme on l'a dit. Elle est purgative, et c'est évidemment aux sulfates de soude et de magnésie et au muriate de magnésie qu'elle renferme qu'elle doit cette propriété. Son analyse a été faite par MM. Boullay et Henry (*Bull. de l'Acad. royale de médecine*, I, 429. — 1837).

*PROPRIÉTÉS DES MÉDICAMENTS.

Fersius ou Fersch. *De viribus in materiam medicam*, etc. Uratislariæ, 1594. — Linné. *Index virium medicamentorum*, à la fin de sa *Materia medica*. Halæ, 1749, in-8. — Kittel (C.). *Doctrinæ de viribus medicaminum fata*. Halæ, 1792, in-4.

Protium javanicum, Burm. Voyez *Amyris* (I, 273).

Provatura. Nom italien du fromage de lait de buffle (I, 648).

*PROVINS (Eaux de).

Opoix. Traité des eaux minérales de Provins. Paris, 1816, in-12.

*PRUNE D'AMÉRIQUE. On donne ce nom à plusieurs fruits d'Amérique qui ressemblent à notre prune, tels que celui du *Chrysobalanus icaco*, L. (II, 272), celui du *Spondias lutea*, Lam. (VI, 511), appelé aussi *prune des anses* (V, 519), *prune d'Espagne*. On l'applique encore au *Prunus occidentalis*, Sw., dont le noyau sert à préparer une liqueur de ce nom aux Antilles. Voyez *Padus* dans ce Supplément, p. 539.

— DES MANDINGUES. Fruit d'un arbre d'un genre non connu de Bowdich; les naturels le mangent en quantité; il est peu sapide et farineux. Le bois de l'arbre est excellent pour le chauffage (Bowdich, *Excursions*, p. 404).

PRUNIER DES ALPES. Un des noms du *Prunus brigantiaca*, Vill. (V, 521).
— DE BRIANÇON. *Prunus brigantiaca*, Vill. (V, 521).
— DES INDES. *Diospyros virginiana*, L. (II, 657).
— DE SAINTE-LUCIE. *Padus mahaleb*, Zorchk (V, 158).
— DE VIRGINIE. *Padus oblonga*, Moënch (V, 159).

*PRUNUS. *P. cocumiglia*, Ten.

Semmola (G.). Analyse du fruit du *Prunus cocumiglia*. 1827 (en italien).

P. domestica, L. A Bucharest en Valachie, la principale boisson des habitants est l'eau-de-vie de prunes (*Voyage de Demidorff*, p. 145).

P. mahaleb, L. Voyez *Padus mahaleb*, Zorchk. (V, 158).

P. occidentalis, Sw. Voyez *Padus* dans ce Supplément, p. 539.

P. spinosa, L. Un sieur Mafaretta a proposé de préparer avec les feuilles du *prunus spinosa*, L., et même du *prunus domestica*, L., une sorte de thé, qui a véritablement un peu d'odeur, et surtout la forme de celui de la Chine, mais dont l'infusion est nauséeuse, de sorte qu'il est impossible d'en faire usage comme boisson. Cette infusion est purgative; mais, pour l'employer sous ce rapport, il est inutile de lui donner la forme de thé.

P. trichocarpa, Bunge. Les fruits de cette espèce nouvelle sont alimentaires dans le nord de la Chine.

*PRUSE (Eaux de). Ajoutez : Il y a, dans cette ville de l'Asie-Mineure, des eaux minérales d'une grande réputation et dont l'établissement est magnifique. Les diverses sources (5) varient de température, depuis 42 jusqu'à 84 degrés centigrades, d'après le duc de Raguse (*Voyage*, II, 144), qui vit un homme se baigner assez longtemps dans une source dont l'eau marquait 78 degrés centigrades. Ces eaux renferment du sulfate de soude, de l'argile, de la chaux et des gaz acide carbonique et sulfureux. Les malades en font usage sans guide et d'après leurs idées (*Idem*). Ce que M. Alibert a dit de ces eaux est extrait en entier de Tournefort, qui en parle t. I, p. 194, et t. III, p. 345 de son *Voyage au Levant*.

Sur les cinq sources, deux sont alcalines acidulés, comme celle de Vichy, et trois sulfureuses; ce sont les plus suivies. Ces cinq sources alimentent jusqu'à trois mille bains publics ou particuliers. Ce pays est marécageux à cause des rizières qui y existent, mais qu'on supprime d'après les conseils de M. Bernard; les légumes y sont chétifs, mais les grandes vertus des eaux y attirent un monde considérable de Constantinople, Smyrne, etc. Les environs sont très agréables et remplis de monuments historiques.

Bernard (C.-A.). Les bains de Brousse ou Pruse, en Bythinie, avec une vue des bains. Constantinople, 1842, in-8.

*PRUSSE (Eaux minérales de la). Il y a une seconde édition de l'ouvrage de E. Osann sur ces eaux, de 1834, in-8° (en allemand).

PSEUDO-BUNIUM. Voyez *Bunium* (I, 687).

— MELANTHIUM. Un des noms de la Nielle des blés, *Agrostemma githago*, L. (I, 115), dans quelques vieux auteurs.

— QUINA. On donne ce nom au *Solanum pseudo-quina*, Aug. Saint-Hil. (VI, 420), et au *Strychnos pseudo-quina* du même auteur (VI, 564).

*PSORALEA. Ajoutez : D'après le dictionnaire d'histoire naturelle de Levrault, le *P. americana*, L., est appelé *Thé des jésuites*.

PTARMIQUE. Un des noms de l'*Achillea ptarmica*, L. (I, 23).

*PTARMIQUES. Rectifiez et complétez cet article par celui de *Sternutatoires* (VI, 533).

*PTELEA. Ajoutez : On emploie les feuilles du *P. viscosa*, Burmann (*Dodonea burmanniana*, DC., appelé *Veraulle*, au Malabar), étant cuites, en cataplasmes, pour guérir les ulcères, apaiser les douleurs, dissiper les tumeurs, etc. (*Transact. philosoph. abr.*, I, 172).

*PTERIS. Ajoutez : L'amiral Durville dit que les Nouveaux-Zélandais préparent la racine de *Pteris esculenta*, Forster, en la faisant chauffer, puis ils la battent, ce qui la ramollit, et dans cet état ils la sucent ou en font un pain grossier (*Voyage de l'Astrolabe*, III, 594).

*PTEROCARPUS. Ajoutez : L'écorce du *P. indicus*, Willd., et du *P. marsupium*, Roxb., servent à teindre en orange durable à la Nouvelle-Guinée (Baie du Triton). Les fleurs du premier sont employées à mettre dans les cheveux à Macassar, à Amboine. Il coule de son tronc un suc gommeux astringent, qui sert, comme le cachou, à raffermir les gencives, diminuer le volume des amygdales engorgées, etc.; son bois durcit en terre, de sorte qu'on en fait des poteaux, etc. Sa décoction est utile contre la dysenterie, et l'Aubier, étant mâché, est un aromate très agréable (d'Urville, *Voyage au pôle sud*, VI, 307). Le *Pterocarpus santalinus*, L. F., fournit le vrai Santal rouge; on le trouve dans toutes

les Moluques ; il passe pour être sudorifique, et n'est qu'astringent. On retire la *santaline* de ses copeaux (*idem*, p. 308).

PTEROSPERMUM. Ce genre, de la famille des Malvacées, renferme entre autres espèces le *P. diversifolium*, Blume (qui est un *Dombeya* pour Sprengel), appelé *Walan* par les Indiens, végétal décrit et figuré par Rumphius (*Amboin.*, III, 214, t. 139) ; l'écorce de sa racine réduite en poudre sert aux habitants pour enivrer le poisson, lorsqu'on en jette dans l'eau, sans le rendre délétère. On ajoute à la pulvérisation de cette écorce des cérémonies superstitieuses. Les personnes qui se baignent dans cette eau en éprouvent une légère démangeaison à la peau.

PUCHO PAT. Voyez *Misimee teeta* (IV, 431).

Wallich. Notice sur les drogues appelées *Pucho-pat* et *Mishme-teeta* dans l'Inde (en anglais), offerte à l'Académie des sciences le 26 décembre 1837). *Pucho* veut dire *cachou* dans l'Inde.

PUKOVICH (Eaux de). Elles sont situées en Servie (*la Presse*, 15 juillet 1841).

PUKOON. Racine de Virginie qui sert à teindre en rouge.

*PULLNA (Eaux de).

Welzler (J.-E.). De l'usage des eaux du Pullna. Augsbourg, 3e édit.

*PUNICA. Le *P. granatum*, L., est un arbuste qui paraît avoir joui d'une grande renommée dans l'antiquité, sans doute à cause de la beauté de ses fleurs ou des propriétés merveilleuses qu'on lui attribuait, puisqu'on trouve des grenades dans les sarcophages des momies égyptiennes qui remontent à 3,000 ans, et l'on sait que ce peuple ne s'entourait, après la mort, que des objets les plus précieux par leur utilité, etc. Encore aujourd'hui l'écorce de grenadier sert en Égypte à la teinture en jaune clair doré du maroquin, d'après ce que nous écrit M. Figari. Depuis, l'usage que nous avons conseillé de l'écorce de racine de grenadier comme ténifuge, et pour lequel l'Académie des sciences nous a accordé un prix Montyon, en 1832, pour avoir introduit le premier cet emploi en France, ce remède a été généralement adopté et a fait bannir de la pratique les remèdes secrets des Darbon, des Petitgars, etc., dont le moindre inconvénient était de coûter fort cher, sans certitude de guérir radicalement. Le grenadier *ne manque jamais* de faire rendre *tout le ver* si on prend le remède convenablement, c'est-à-dire si on se sert d'écorce de la racine fraîche, et qu'on en administre la décoction de deux onces dans une pinte d'eau, réduite d'un tiers, le jour où le lendemain d'un jour où on a rendu des anneaux de ténia, en trois fois, à une demi-heure de distance, et si cette boisson n'a pas été vomie. Si ces conditions ne sont pas remplies, on peut

ne pas rendre le ver; mais nous sommes encore à voir, depuis 22 ans, un cas d'insuccès si elles ont été fidèlement remplies. Les médecins qui veulent ajouter au traitement quelque chose de leur façon, ou qui ne l'observent pas complétement, ne réussissent pas toujours, mais c'est leur faute et non celle du remède. Je citerais au besoin des malades auxquels on avait administré sans succès l'écorce de grenadier, et auquel nous avons fait rendre, *toujours en une seule fois*, le ver; témoin le docteur Retzius, Suédois, qui, n'ayant pu y parvenir dans son pays, où le grenadier ne vient qu'en serre chaude, passa en Angleterre pour subir ce traitement, qui y fut aussi sans succès. Arrivé à Paris, nous lui annonçâmes que, puisqu'il avait rendu des anneaux le matin, son ver serait rendu *entier* le lendemain, ce qui fut vrai, car on expulse toujours le ténia *entier* avec l'écorce de grenadier. Un autre étranger, un Anglais, qui avait pris plus de 30 fois le grenadier inutilement, rejeta son ver de suite lorsque nous le lui eûmes administré de la manière indiquée ci-dessus. Chez ces sujets les conditions n'avaient pas été observées : ainsi l'Anglais prenait tous les jours deux gros d'écorce de racine, qu'il rendît ou non des anneaux; d'autres prenaient des purgatifs avant ou après le remède; d'autres, enfin, buvaient des tisanes, se *préparaient*, etc., en un mot, ne faisaient pas convenablement le traitement. Les insuccès du grenadier en Angleterre ont engagé la Société médico-botanique de Londres à proposer un prix sur le grenadier et ses propriétés ténifuges pour 1834. Nous ignorons s'il a été donné; peut-être que le climat plus froid du pays diminue les vertus de ce végétal; cependant nous croyons que les insuccès tiennent plutôt à sa mauvaise administration qu'à sa nature; car, en Portugal même, où le grenadier croît dans les haies, M. J. José, médecin de Coïmbre, nous a écrit que, l'ayant donné dans 8 cas, il n'a jamais pu faire rendre que des anneaux, mais il ajoutait la térébenthine au grenadier, qu'il préconisait de préférence, et en faveur de laquelle il a écrit dans le *Diario de governo* de 1821, contre Gomès, qui défendait, à si juste raison, le grenadier, dont il a obtenu de si grands avantages. Notre expérience nous confirme de plus en plus dans la croyance de la vertu *spécifique* de l'écorce de racine de grenadier contre le ver solitaire, et nous croyons que la manière de l'administrer doit rester telle que nous l'avons formulée. M. Dublanc a proposé, en 1834, un sirop d'écorce de grenadier par un procédé de concentration immédiate (*Journ. de chimie médicale*, X, 542), dont nous n'avons pas été à même d'appré-

cier le résultat; mais comme notre mode de traitement est *certain*, et qu'il n'est pas à notre connaissance qu'il ait jamais causé d'accidents un peu sérieux, nous croyons devoir nous y tenir, de même que nous n'employons pas non plus l'extrait de cette écorce proposée, ainsi que nous l'avons dit, par M. Deslandes (*Bull. de thérap.*, IV, 1re livraison). Aujourd'hui, grâce à l'emploi de cette écorce, dont l'usage est devenu populaire, le ver solitaire est une maladie rare! On avait admis un alcaloïde de l'écorce de la racine de grenadier, sous le nom de *Grenadine*, mais MM. Boutron-Charlard et Guillemette ont prouvé son identité avec la *Mannite* (*Journal de pharmacie*, XXI, 169.— 1835). Voyez *Brayera* et *Cusso* ou *Cousso*, Dictionnaire et Supplément.

Chevanne (J.). Des *tænias* et des diverses méthodes employées pour les détruire, de leur cure radicale par l'écorce de la racine de grenadier. Montpellier, 1834, in-4 (Thèse).

PURGA DE GENTIO. Un des noms brésiliens du *Jatropha curcas*, L. (III, 674).

*PURGATIFS. Les purgatifs, ainsi que l'observe M. Bouchardat (*Annu. de thérap.*, 1846, 120), sont tirés de familles bien différentes, puisqu'on en observe dans les *Euphorbiacées*, qui sont les plus actifs, et qui vont même jusqu'à être vésicants, comme le *Croton*; dans les *Cucurbitacées*, exemple, la Coloquinte, etc.; dans les *Rhamnées*, comme le Nerprun, etc.; dans les *Convolvulacées*, qui fournissent les Jalaps, la Scammonée, etc.; dans les *Légumineuses*, où on trouve le Séné, etc., etc. Les purgatifs salins occupent aussi un rang considérable dans la thérapeutique. Nous avons présenté à leur sujet une classification fondée sur leur effet physiologique, qui nous paraît plus convenable que celle basée sur leur degré de force, car on pourrait montrer qu'on peut passer graduellement depuis le plus doux jusqu'au plus actif, de la manne à l'huile de croton, par des degrés insensibles. On est revenu depuis un certain nombre d'années à l'emploi des purgatifs, surtout depuis que la frayeur des gastro-entérites que la médecine dite physiologique voyait partout est passée. C'est surtout dans la fièvre typhoïde qu'on en fait un usage plus spécial. MM. De Laroque, Andral, etc., les ont particulièrement administrés avec succès contre cette affection, même alors que la langue est rouge, sèche, noire, etc. Le premier employait surtout l'eau de Sedlitz gazeuse (à une once pour une livre d'eau par jour), ce qui la rend plus facile à être supportée; le sulfate de magnésie a également une action assez douce sur les muqueuses intestinales même, et agit en débarrassant le tube digestif des matières putrides qui entretiennent la fièvre, y déterminent un afflux de sérosité dont l'effet dérivatif ne peut qu'être salutaire. M. Becquerel a publié le résumé des observations

de quarante-sept malades traités par les purgatifs dans le service de M. Andral; tous ont été soumis au même traitement : un vomitif d'abord; un purgatif d'eau de Sedlitz tous les jours ensuite, sans interruption; on n'a jamais été au-delà de dix-huit purgatifs, qu'on augmentait vers la fin jusqu'à une dose et demie de sel lorsque le remède ne faisait plus d'effet, purgatif qu'on a rarement varié. Ce traitement n'a pas abrégé en général la durée de la fièvre, mais elle a été plus douce dans le plus grand nombre des cas. Dans les douze de fièvres les plus légères, tous les sujets ont guéri; dans vingt et une de moyenne intensité, il y a eu guérison en dix-sept jours, terme moyen; dans quatorze cas graves, il y a eu six morts, les autres ont guéri en vingt et un jours et demi; en tout, un mort sur huit. On ajoutait parfois des lavements camphrés. Il n'y a que l'hémorrhagie intestinale ou le flux cholériforme qui puisse faire cesser ce traitement, ainsi que l'observe M. Crozant.

Les drastiques, bien plus négligés encore que les purgatifs moins forts, ont été remis en honneur par M. Andral, qui les a employés avec succès dans une foule de maladies aiguës ou chroniques; il cite pour son compte un *psoriasis* rebelle qui céda aux drastiques après avoir résisté à tous les autres moyens. Nous pourrions y ajouter pour le nôtre la colique métallique, l'hystérie, l'hypochondrie, la paralysie, certaines congestions cérébrales, etc., etc.

L'abus des purgatifs, en produisant de la bile en abondance, maigrit le corps et en fait disparaître la graisse (*Comptes-rendus de l'Académie des sciences*, XVII, 805).

Dodoens (A.). *Purgantium aliorumque eò facientum tuum et radicum convolvulaceorum*, etc. Anteverpiæ, 1554, in-8.—Andral. Rapport sur le traitement de la fièvre typhoïde par les purgatifs (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, 1837, t. 1, p. 482). — *Id.* De l'emploi des purgatifs dans les maladies aiguës (*Revue médicale*, III, 257). — Videcoq (P.-A.). Emploi des purgatifs dans les maladies. Paris, 1835, in-4 (Thèse). — Manso (S.). Mémoire sur les substances purgatives du Brésil (il indique les *Convolvulus operculatus*, *pes capræ*, *maritimus*, *paulistanus*, *paniceus*, *pendulus*, *giganteus*, ces quatre dernières espèces de M. Sylva Manso, et l'*Ipomæa maritima*, Brotero); en portugais (*Revista fluminense*, décembre 1838, janvier et mars 1839). — Requin (A.-C.). Des purgatifs et de leur principale application (Thèse pour l'agrégation, mai 1839).—Becquerel (A.). Recherches sur les purgatifs, etc; il faut ajouter à la lecture de cet ouvrage une rectification de M. De Laroque (*Bull. de thérap.*, 1842).

PURGATIF MERVEILLEUX. Préparation aloétique (I, 198).

PURGATION DES ÉTOILES. Un des noms du Nostoch (IV, 635).

PURRÉE. Matière colorante brune qu'on trouve dans le commerce et qui fournit le jaune d'Inde. C'est un suc végétal évaporé jusqu'à siccité, d'après Stenhouse (*Annu. de chim.*, 1845, 44).

PUT-SU. Synonyme de *Put-sai*, *Scirpus tuberosus*, Roxb., à la Chine (VI, 261).

*PUZICHELLO (Eaux de). Ces eaux, situées en Corse, près d'Aleria, sont de nature sulfureuse. Elles ont été analysées par M. Loetscher, qui y a trouvé par litre : acide silicique, 0,0999;

carbonate de chaux, 0,2174; carbonate de manganèse, 0,1010; chlorure de sodium, 0,0692; chlorure de magnésium, 0,0124; sulfate de chaux, 0,0999; de soude, 0,1314; de magnésie, 0,0407; matière bitumineuse, 0,0045; glairine et azote, quantité indéterminée. M. Blanqui, page 73 de son rapport sur la Corse, les regarde comme très puissantes; il y avait en 1841 six cents malades. Il y a deux sources, l'une laiteuse, l'autre claire et plus abondante. Il n'y avait ni établissement thermal, ni médecin inspecteur, ni maison pour se loger à ces eaux, en 1836, époque à laquelle M. Vanucci faisait part à l'Académie de médecine de trois cas de guérison de maladies de la peau par leur moyen.

Loetscher (J.-B.). Examen des eaux minérales sulfureuses de Puzzichello. Ajaccio, 1842, in-8.

PYGARGUE. Nom de pays du *Cervus pygargus*, Pallas (II, 491).

*PYRÉNÉES (Eaux minérales des).

Forbes. Sur la température et les rapports géologiques des sources thermales et principalement de celles des Pyrénées, etc. (en anglais. *Transact. de la Soc. d'Édimbourg*, 1852). —Anglada. Traité des eaux minérales et des établissements thermaux du département des Pyrénées-Orientales. Paris, 1833, 2 vol. in-8. — Camus. Réponse à M. P. L., ou considérations sur l'action thérapeutique des eaux des principales sources des Pyrénées, 1834?, in-8.—Fontan. Recherches sur les eaux minérales des Pyrénées et en particulier sur celles de Luchon. Paris, 1838 (Thèse). Le manuscrit avait été présenté à l'Académie des sciences; M. Richard en fit un rapport le 3 septembre 1838, où il discute sur les espèces végétales microscopiques qui se développent, selon l'auteur, dans ces eaux, d'après leur nature sulfureuse, saline, froide ou chaude. Un second rapport, au point de vue chimique, fut fait sur ce même ouvrage par M. Pelouze à la même séance. L'un et l'autre sont imprimés dans les *Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, septembre 1838, p. 504. — *Id.* Fragment d'un travail sur les eaux sulfureuses naturelles des Pyrénées (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, X, 692.— Mai 1845). — Bertrand (P.). Voyage aux eaux des Pyrénées. Clermont-Ferrand, 1838, in-8. — Boullay. Première lettre adressée à M. O. Henry sur les sources minérales des Pyrénées (*Journ. de pharm.*, XXIX, 659.— 1839).

PYRÉNÉINE. Synonyme de *Barégine*. Voyez ce dernier mot, p. 94 de ce Supplément.

*PYRETHRUM. Ajoutez : On doit une nouvelle analyse chimique de la racine de Pyrèthre à M. Koën, qui l'a trouvée composée: 1° d'une substance brune très âcre, d'une apparence résineuse; 2° d'une huile fixe d'un brun foncé, âcre; 3° d'une huile fixe jaune, âcre; 4° de traces de tannin; 5° d'une substance gommeuse; 6° d'inuline; 7° de sulfate, hydrochlorate et carbonate de potasse; de phosphate et carbonate de chaux; d'alumine, de silice, d'oxyde de fer et de manganèse; enfin, de ligneux (*Journal de pharmacie*, XXII, 88. — 1836). Précédemment, M. Parisel avait donné une autre analyse de cette racine (*idem*, XIX, 251. — 1833).

PYRRHOCORAX. Nom du Geai dans Lémery. Voyez *Corvus* (II, 443).

*PYRMONT.

Harnier (R.). *Medical sketch of Pyrmont*. Francfort, 1842, in-12.

PYTHONIA. Bauhin dit que c'est le nom que Théophraste donne à la Tulipe. Voyez *Tulipa* (VI, 787).

Q

Qua quaare. Nom chinois de la Squine. Voyez *Smilax* (VI, 373).

Quai-ko. Nom japonais de l'Anis étoilé. Voyez *Illicium* (III, 592).

QUAKERS (Eaux des). Voyez *Saratoga Spring* (*Eaux de*) (VI, 224).

Quamiay. Arbre à bois dur, dont on fait des pilons pour piler le riz à la Chine; c'est probablement le Guayac.

Quamoclit. Voyez *Convolvulus* (II, 700).

Quantargum. Nom arabe de la petite Centaurée, que les Arabes emploient comme tonique, d'après M. Figari.

Quaquara. Un des noms de la Squine, *Smilax china*, L., au Japon (V., 375).

Quañuxilotf. Nom mexicain du *Parmentiera edulis*, DC. Voyez ce mot dans ce Supplément, p. 546.

*QUASSIA. Ajoutez : On diminue l'amertume du *Quassia amara*, L., en mâchant une portion du fruit du caroubier, après avoir avalé la prise ordonnée de *Quassia*, au dire du docteur Guastamacchia (*Revue médicale*, janvier 1838, p. 116).

Quelques faits pour servir à l'histoire pharmacologique du *Quassia* (*Journ. de pharm.*, XXIII, 342).

Quassia simaruba, L. F.

Note sur le *Simarouba* (*Journ. de chim. méd.*, III, 235, 2e série. — 1837).

Quassia amer. *Quassia amara*, L. (V, 669).

— de la Jamaïque. *Quassia excelsa*, Sw. (V, 572).

— de paraensis ou Tupurupo. *Tachia guiannensis*, Aubl. Voyez *Tachia* dans ce Supplément.

Quassite. Nom donné par Wiggers au principe amer du *Quassia amara* et du *Q. excelsa*, qui paraît distinct de la *Quassine* de Winkler. Elle se présente en petits prismes blancs très peu solubles dans l'eau, dont elle est précipitée par le tannin. L'iode et l'éther ne font subir à cette solution aucun changement, non plus que le chlore. L'éther dissout à peine la quassite. Le meilleur de tous ses dissolvants, c'est l'alcool, et toutes ses dissolutions sont incolores. La quassite est un corps neutre; les acides sulfurique et nitrique la dissolvent, mais ne se combinent pas avec elle. Elle est composée de carbone, 66,312; hydrogène, 6,827; oxygène, 26,271 (*British Annals of medicine*, mai 1837; extrait *Journal de chimie médicale*, III, 601, 2e série. — 1837), tandis que la *Quassine* est composée, suivant Winkler, de carbone, 20; hydrogène, 12, et oxygène, 6.

Quatre fruits rouges. On nomme ainsi la groseille, la fraise,

la cerise et la framboise. On les nomme encore *fruits horaires* (III, 301).

QUATRE PETITES SEMENCES CARMINATIVES. Outre les semences que nous avons indiquées comme en faisant partie, quelques auteurs y placent celles du *Sison amomum*, L. (VI, 364).

QUAZUMA. Voyez *Guazuma* (III, 437).

QUEFELS. Un des noms arabes de la Cannelle, καρφη des Grecs.

QUENA QUENA. Nom américain des semences d'un *Annona*, réputées fébrifuges (*Journal de pharmacie*, XIX, 249).

*QUERCUS. Le *Quercus abelicea*, Lam., appartient au genre *Zelcova*, Spach. Smith en avait fait le genre *Abelicea*. On regardait aussi ce végétal comme un *Planera*; mais il est distinct, comme espèce et comme genre, du *Planera aquatica*, Mich., végétal de l'Amérique septentrionale (Smith, *Dissertation sur l'Abelicea cretica*, Sm.). Voyez *Planera*, dans ce Supplément, p. 567.

Quercus ægylops, L. Cet arbre, petit, rabougri, se plante espacé, en Orient, entre les cultures; on mange le gland de ce chêne cuit, lorsqu'il est jeune et non mûr; lorsqu'il est très mûr, on le donne au bétail. La cupule, appelée *velani*, *velanide*, *valoné*, etc., est employée au tannage, à la teinture; son prix est de 10 à 12 francs le quintal (lors du voyage de Tournefort, il y a cent quarante-cinq ans, il valait un écu). Dans l'Asie-Mineure, à Smyrne, à Ténédos, etc., on en charge cent cinquante à deux cents tonneaux (*Voyage du duc de Raguse*, II, 182). Cet arbre peut croître sur les côtes de Provence, où ses glands mûrissent rarement; il ne conserve pas ses feuilles, qui ont une teinte grisâtre l'hiver. Du temps de Tournefort, on mettait le *velani* en poudre, à Venise, pour le tannage des cuirs (*Voyage*, II, 109).

Quercus esculus. Ténore dit qu'il faut rapporter au *Quercus castagnara*, variété du *Quercus robur*, le chêne *Esculus* de Pline (nous ne trouvons pas le nom de *castagnara* dans Steudel), dont on mange les gros glands, et le véritable *Esculus* de Théophraste est, suivant lui, le *Quercus esculus* de Linné (Ténore, *Essai sur la géographie physique*, etc., *de Naples*, p. 79). Ce ne sont là que des conjectures.

Quercus ballota, Desf. Les Arabes mangent beaucoup du gland de cette espèce de chêne, qu'ils nomment *Racahout*, et les Français *glands doux*; ils en font une sorte de farine dont ils se nourrissent habituellement, surtout en l'absence d'autres aliments (France, *Relation d'un voyage en Algérie*, 2 vol. in-8, 1837). Nos soldats sont souvent trop heureux d'en trouver en Algérie.

Quercus coccifera, L. Il donne beaucoup de kermès en Algérie, où il vaut 500 francs le quintal d'Alger (*idem*).

Quercus cuspidata, Siebold. Son fruit se mange grillé au Japon, où on nomme l'arbre *sji noki*.

Quercus ilex, L. On lit dans Bentham (*Voyage*, t. Ier) que dans les provinces méridionales de l'Amérique septentrionale on engraisse les volailles et autres animaux avec le gland de chêne vert, qui est bon à manger étant grillé. Nous croyons qu'il s'agit ici d'un gland de chênes verts, c'est-à-dire de chênes qui conservent leurs feuilles, dont il y a plusieurs espèces aux États-Unis, mais non de notre chêne vert, *Quercus ilex*, L., qui est un végétal du midi de la France et du nord de l'Afrique.

Quercus pyrenaica, DC. Un insecte qui pique l'ovaire de cette espèce produit une galle, appelée *pomme de chêne* dans les landes de Bordeaux, grosse comme un petit œuf de poule. Elle est sans usage. Elle est unie, présente une couronne de six pointes au sommet, et est spongieuse à l'intérieur.

Quercus robur, L. La décoction de glands légèrement torréfiés du chêne ordinaire a été donnée dans la dysenterie aiguë (*Bull. de thér.*, XXIV, 305).

Dubuc (G.). Des plantes ou végétaux indigènes et exotiques de nature à pouvoir suppléer le Tau ordinaire pour l'apprêt du cuir (*Précis des travaux de l'Académ. de Rouen*, 1838, 1839).

Quercus suber, L. En Algérie, les Arabes ne recueillent pas l'écorce du liége : aussi tombe-t-elle de vétusté (Poiret, *Voyage*, II, 258).

Mohl (H.). Dissertation sur le développement du liége et du faux liége ; respons. C.-R. Hutten-Schmidt de Schorundorf (en allemand). — Aurran. Mémoire sur le chêne-liége (*Bull. des séances de la Soc. royale d'agric.*, IV, 234. — 1844).

Quercus marina, ou marinus. Nom que portait chez les anciens le *Fucus vesiculosus*, Gmelin (III, 308).

Quermez. Nom synonyme de *Kermès*. Pour l'animal, voyez *Coccus* (II, 333); et pour le végétal, voyez *Quercus coccifera* (V, 579).

Quernus. Nom du Chêne dans la basse latinité. Voyez *Quercus* (V, 577).

Queue d'hirondelle. Un des noms de la *Sagittaire*. Voyez *Sagittaria sagittifolia* (VI, 153).

*Quina. Il y a au Brésil plusieurs espèces du genre *Cinchona*, savoir : le *C. bergeniana*, Martius ; le *C. lambertiana*, Mart. ; le *C. macrocnemia*, Mart., et le *C. firmula*, Martius. M. le docteur Riedel ajoute à ces espèces de *Cinchona* une espèce venant à *Cujaba* (le *Cinchona cujabensis*, Manso) ; trois à Minas-Géraës, le *C. ferruginea*, A. Saint-Hilaire (qui donne le *Quinquina de remijo*); le *C. vellozii*, A. Saint-Hil., et le *C. remijiana*, A. Saint-Hil.), et une de

Rio-de-Janeiro. Il croit même que plusieurs autres existent dans les provinces du nord du Brésil. Celles du centre en fournissaient autrefois pour l'usage; mais les falsifications qu'on y faisait les ont discréditées, et on n'en retire plus de cette région (*Annales des sciences naturelles*, XII, 217). Voyez aussi le *Syst. mat. med. bras.* de Martius, p. 57.

*QUINA BICOLORATA. Voyez, outre l'article *Kina bicolorata* (III, 714), l'article *Quina bicolorata* (V, 651). On avait dit, à tort, qu'il était le même que le quinquina *pitaya*. Voyez ce dernier mot dans ce Supplément, plus bas.

— BLANC DE LOXA. Sorte de Quinquina qu'on emploie en Allemagne (V, 648).

— DE CUJABA. *Cinchona cujabensis*, Manso. Voyez *Quinquina* dans ce Supplément.

— DE DIEGO, DE DIEGO DE SOUZA. *Exostema souzanum*, Mart. C'est un synonyme du *Quina piauhy* ((V, 593).

— DO CAMPO. Martius dit que c'est le *Cinchona ferruginea*, A. Saint-Hilaire (qu'il fait synonyme de *Quina de remijo* et de *Quina da serra*), tandis que ce dernier donnait ce nom à l'écorce de son *Strychnos pseudo-quina*. Or, comme on se sert de cette écorce comme succédané du *quinquina* au Brésil, il y a probabilité que ce nom brésilien a été attribué par erreur à cette dernière plante par le botaniste français, d'autant que les *Strychnos* sont délétères.

*QUINA DO MATO. Suivant le docteur Riédel, ce serait l'écorce de l'*Exostema floribundum*, DC. (*Ann. des sc. nat.*, XII, 218), et non celle de l'*E. cuspidatum*, comme le dit M. A. Saint-Hilaire, et nous d'après lui et Martius. Son écorce, suivant le premier, est amère comme celle du *Quassia*, et on la mêle souvent aux véritables quinquinas; mais comme elle ne contient pas de quinine, l'analyse les distingue, outre leurs caractères propres. En voyant le même nom brésilien donné à plusieurs végétaux différents par des savants du pays, ou qui y ont résidé, on comprend combien il est difficile d'être certain de l'origine des substances exotiques. Nous devons, si la traduction du travail de M. Riédel par M. le docteur Guillemin est fidèle, dire qu'il nous paraît parfois faire confusion dans les noms : témoin le *Quina de piauky*, qu'il attribue à l'*Exostema cuspidatum* (quina do Mato), et non à l'*Exostema souzanum*, Martius. A cet endroit même il cite plusieurs autres *Exostema* comme fournissant aussi le *Quina de piauhy*.

*QUINA DO REMIJO, DE REMIGO. Synonymes de *Quina do campo* et *da sarra*, *Cinchona* (Remigia, DC.) *ferruginea*, A. Saint-Hil.

*— DO RIO DE JANEIRO, OU DE RIO DE JANEIRE. Suivant Martius,

ce serait l'écorce de l'*Exostema formosum*, Cham.; d'autres l'ont attribué à l'écorce du *Portlandia hexandra*, Jacq., et d'autres à celle du *Solanum pseudo-quina*, A. Saint-Hilaire. Martius dit qu'on appelle encore de ce nom l'*Exostema formosum*, Pohl.

Quina nova. M. Guibourt dit qu'il est fourni par le *Cinchona oblongifolia*, Mutis.

Quines. Sorte de bois rouge du royaume de Loango propre à la teinture (*Abr. des Voyages*, III, 4).

Quinidine. Nouveau principe alcaloïde, découvert par MM. O. Henry et A. Delondre, qui se trouve dans les eaux jaunâtres qui surnagent la quinine et la cinchonine après la distillation des teintures alcooliques dans leur préparation. Il est blanc, cristallisable en aiguilles prismatiques, d'une grande amertume, etc. (*Journ. de pharm.*, XIX, 623). Inusité.

*QUININE. La *quinine* agit plus sur le système nerveux que la morphine, et elle est plus vénéneuse qu'elle sur les animaux d'un ordre inférieur. Comme la plupart des alcaloïdes, *pure*, elle est à peine soluble dans l'eau; mais à la faveur des acides lactique, chlorhydrique et autres, contenus dans le suc stomacal, elle le devient facilement. Il faut la donner à petite dose plutôt qu'à grande, pour que chacune d'elles puisse être salifiée et absorbée en totalité. Donnée par l'anus, elle serait sans effet, à moins qu'on ne l'acidifiât, suivant M. Mialhe, qui n'est pas en cela complétement d'accord avec les praticiens. C'est du reste toujours à l'état salin qu'on administre la quinine, afin qu'elle soit absorbable par toutes les voies où on l'administre.

Suivant le même auteur, les sels de quinine enraient la fièvre, par l'obstacle matériel qu'ils apportent à la circulation, au moyen du précipité insoluble qu'ils produisent, résultant de la décomposition du sel de quinine d'une part, et d'autre part par la combinaison momentanée qui résulte de l'association de la quinine avec les éléments albumineux de nos liquides (*Traité de l'art de formuler*, p. CCXXVII). En effet, tous les sels de quinine, après être entrés dans la circulation générale, éprouvent l'action décomposante des carbonates alcalins contenus dans le sang; par suite de cette décomposition, la quinine est mise en liberté. Elle se précipite, et, de même que tous les corps insolubles, elle détermine dans la circulation du sang un ralentissement très sensible, lequel sera d'autant plus marqué que la dose du sel de quinine sera plus forte. La présence dans le sang de ce précipité, d'ailleurs, dure assez longtemps, puisqu'il ne peut être que lentement

expulsé, ce qui est une condition favorable à son action. Il ne faudrait pourtant pas porter cette dose trop haut, puisqu'on a des exemples malheureux en ce genre (*idem*, p. CCXXVIII).

Comme c'est par l'alcali organique que les sels qu'elle forme agissent, il s'ensuit que tous les sels de quinine ont à peu près la même propriété, et que, sous ce rapport, les lactates, les valérianates, etc., de quinine, agissent comme le sulfate de quinine, s'ils ont la même quantité de cet alcaloïde pour base.

L'usage de la quinine est aujourd'hui universel, et si la découverte du Quinquina a pour ainsi dire changé la face de la médecine, en en améliorant la pratique, on peut dire que celle de son alcaloïde n'a pas été un moindre bienfait pour l'humanité. Les travaux successifs des savants qui ont amené cette découverte, que ceux de MM. Pelletier et Caventou ont achevée, en nous donnant pures et propres à être administrées la quinine et la cinchonine, méritent la reconnaissance de tous les siècles pour les heureux résultats qu'on en obtient en médecine, et que l'expérience confirme tous les jours de plus en plus. C'est sur des masses énormes de quinquina, sur des vaisseaux entiers chargés de cette écorce, qu'on opère aujourd'hui l'extraction de la quinine; car il n'y a guère de lieu dans l'univers où on ne se serve de nos jours de cette substance, devenue l'objet d'un commerce immense. Par suite du perfectionnement de la chimie, qui obtient en quinine la 33ᵉ partie du quinquina jaune employé, et la 50ᵉ des quinquinas communs, et peut-être aussi par la concurrence, le prix un peu élevé de ce médicament a baissé de moitié environ, et diminuera encore avec le temps. Aujourd'hui on prescrit très peu de quinquina en nature, et considérablement de quinine, parce que celle-ci est plus facile à prendre, et d'un effet plus certain et toujours le même.

On borne presque aujourd'hui l'usage de cet alcaloïde au seul sous-sulfate de quinine, qu'on nomme *sulfate de quinine*, ou tout simplement *quinine* dans la pratique. Ce n'est pas qu'on ait proposé de rendre la quinine, insoluble à l'eau dans son état naturel, soluble en la donnant dans de l'eau acidulée d'acide sulfurique, à l'imitation d'Elliotson. Ainsi M. Gérhard en a prescrit un demi-gros dans une eau acidulée d'acide sulfurique, à un ouvrier que cette dose ne guérit pas, et qui ne put l'être que par la salicine (*Concours de la Faculté de médecine de Paris*, 19 avril 1839). MM. Adet et Bariot disent qu'il faut un excès d'acide dans l'eau où l'on met la quinine pure pour qu'elle puisse s'y dissoudre, et qu'alors elle cause des accidents; ils citent à l'appui de leur dire

un cas de cette sorte arrivé à M. Trousseau, et l'expérience a prouvé que la quinine, jointe aux acides, irrite l'estomac. Quant à ce dernier, il prétend posséder un moyen de procurer cette solubilité à l'aide d'une préparation non nuisible qu'il ne publie pas. Nous croyons que, lors même que ce secret serait divulgué, cela ne devrait rien changer aux habitudes des médecins, qui trouvent dans le sel de quinine dont ils se servent journellement tout ce qu'ils peuvent désirer.

C'est surtout à l'intérieur et en pilules que l'on donne le sulfate de quinine à cause de son amertume et de son goût nauséeux. On pourrait pourtant neutraliser une partie de cette amertume à l'aide des poudres de valériane, d'anis, de fenouil, d'écorce d'oranger, etc., d'après les expériences de M. Schuseinberg (*Revue médicale*, janvier 1838, p. 116), et le prendre en bols, en poudre, en suspension dans un liquide, une potion, etc.; mais à quoi bon, puisque par la forme si simple de pilules on l'administre si facilement? Nous avons observé sur nous-même, qui avons fait un fréquent usage de quinine pour combattre des névroses et des névralgies dont nous sommes souvent atteint, qu'après son ingestion (à 10, 15 et 20 grains par jour) elle donne des renvois nauséeux, amers; plus tard, les mucosités expectorées sentent le quinquina (la quinine est inodore). Lorsqu'on a usé de ce sel à cette dose pendant plusieurs jours, tout le corps sent le quinquina, les sueurs, les urines particulièrement; c'est surtout alors que nous disons que le corps en est saturé, et que nous croyons qu'on peut en cesser l'usage. Nous annoncions depuis longtemps qu'on trouverait de la quinine, après cette saturation, dans les sueurs et les urines, et déjà M. Quévenne, pharmacien en chef de la Charité, a constaté cette présence en 1838 (*Bulletin de thérapeutique*, XV, 114). MM. Piorry (qui affirme que 2 ou 3 heures après son ingestion on en retrouve dans les urines à l'aide de la solution iodurée rubéfiante dont la recette est dans plusieurs formulaires, indiquée par M. Bouchardat (*Annu. de thérap.*, 1845, p. 176), et Lavallée l'avaient reconnue aussi en 1836, et depuis elle l'a été par M. Mêlier, etc. Nous sommes certain qu'on en trouvera également dans les sueurs, le sang, et même dans les tissus des malades qui succomberaient après en avoir pris une grande quantité. En lavement, la quinine n'est pas facilement gardée à cause de son action un peu excitante sur la muqueuse du rectum, plus irritable que celle de l'estomac à certains médicaments, comme on le voit pour l'opium. Aussi, chez les jeunes enfants, où on ne peut administrer des pilules, est-on parfois

embarrassé pour leur faire prendre cet alcaloïde, de même que cela se présente dans certaines circonstances chez les adultes qui ne peuvent avaler. Il faut alors le donner en frictions ou l'appliquer sur la peau, ou, s'il faut agir promptement, sur la plaie vive d'un vésicatoire qu'on pratique *ad hoc.* On en prescrit une dose bien plus forte que prise à l'intérieur; car il n'y en a qu'une partie d'absorbée, ou plutôt parce qu'elle est en partie décomposée par les carbonates alcalins de nos humeurs, d'après la remarque de M. Mialhe. On peut pourtant en administrer en lavement de petites doses, dans un peu d'eau, pour que la quinine puisse être gardée; car cette voie est très favorable à l'absorption de ce sel, et nous avons vu quelques jeunes enfants atteints de fièvre cérébrale revenir à la santé après des lavements de quinine, ou de quinquina à l'époque où on ne possédait pas encore cet alcaloïde, si la maladie n'était pas à sa dernière période.

Quelques praticiens ont avancé que la quinine n'était pas aussi efficace dans les régions tropicales que dans les nôtres, opinion que nous croyons peu fondée, ou du moins fort exagérée. On a dit (M. Gérhard) que la quinine réussissait moins bien dans les pays chauds, en Italie, à Alger, aux Antilles, etc., que dans notre climat; qu'il est nécessaire, dans ces régions, de l'associer au quinquina, parce que seule elle y cause des gastralgies et des accidents cérébraux. Nous n'avons pas appris que cette assertion ait été confirmée; et comme nous ne voyons pas en France cette substance réussir moins bien l'été que l'hiver, nous sommes porté à croire qu'il y a peut-être erreur dans les renseignements donnés au savant dont nous rapportons l'opinion. On veut aussi que cet alcaloïde ait moins de propriétés dans les régions humides: ainsi M. l'amiral d'Urville rapporte qu'à l'île de Vanicoro, où vint se perdre l'infortuné Lapeyrouse, pays insalubre, humide, marécageux, sur 90 matelots qui composaient l'équipage de *l'Astrolabe*, 80 eurent des fièvres intermittentes. Le sulfate de quinine qui, d'abord, les suspendait, ne faisait plus rien à la rechute, ce que l'on attribua à l'humidité du climat; l'antipériodique ne pouvait plus surmonter la périodicité qui se montrait là sous forme de fièvre (*Voyage de l'Astrolabe,* V, 363). L'humidité seule est une des causes productrices de la fièvre et de ses rechutes, à tel point qu'on est obligé parfois de quitter un pays de cette nature pour en guérir.

Parmi les accidents causés par la quinine, on ajoute un nouveau cas de surdité (*Gazette des hôpitaux*, 15 mai 1834)

à celui cité par M. Chalupt; on en cite aussi arrivés en Algérie, avec tintement d'oreilles, et même une sorte d'ivresse, après en avoir usé à haute dose. Mais si on veut réfléchir que la surdité se déclare quelquefois dans le cours de certaines fièvres graves, et pour notre compte nous l'avons observée plus de vingt ans avant qu'il fût question de quinine, épiphénomène qu'on regarde même comme avantageux, on sera porté à croire que la quinine peut n'être pas toujours cause de cette surdité. M. Géry a cité aussi un fait d'amaurose après l'administration de la quinine, mais elle cessa promptement.

On a continué de prescrire la quinine dans toutes les circonstances où on donnait le quinquina, et dans une multitude d'autres où on ne pouvait l'administrer, tant à cause de son amertume que de la répugnance qu'éprouvaient les malades de le prendre, et de la difficulté d'administrer les doses considérables qu'il fallait en ingérer pour obtenir l'effet désiré. Il devient aujourd'hui inutile de spécifier les cas où on emploie la quinine, et de les compter, tant ils sont nombreux. Il n'y a guère de médecin qui soit un jour sans en prescrire. Ainsi il va sans dire qu'on la conseille *ex abrupto*, dans les fièvres intermittentes, et à grandes doses si elles sont de nature à compromettre les jours du malade; car les craintes de ces grandes doses qui existaient lorsque son administration commençait n'ont plus lieu, parce qu'on a limité d'après le raisonnement et le besoin celles à employer. On la donne dans les fièvres miasmatiques, dans le typhus, dans les pyrexies graves avec exacerbation ou intermittence, etc. M. E. Martenet a surtout vu son efficacité dans les fièvres de marais du nord de l'Afrique (*Thèse de Montpellier*, n° 15. — 1837).

Le docteur Alquié, médecin en chef des hôpitaux militaires de l'Algérie, en 1831 et 1832, a eu à traiter un très grand nombre de fièvres intermittentes de tous les types, de toutes les formes, de toutes les gravités, dans les hôpitaux de ce pays; le sulfate de quinine ne lui a jamais fait défaut, et dans les fièvres quotidiennes et tierces simples, 8 à 16 grains par jour ont suffi dans l'immense majorité des cas pour supprimer les accès après la 2e ou 3e dose. Dans les fièvres intermittentes pernicieuses il en donnait 16 grains dans une potion, et 20 à 30 en injection intestinale dans un quart de lavement. Jamais il ne dépassait ces deux doses, qu'il suffisait de placer à propos pour en obtenir d'heureux résultats (*Bulletin de l'Académie royale de médecine*, VIII, 917).

MM. Bacqua et Saint-Laurent ont pratiqué le traitement de la

fièvre typhoïde par le sulfate de quinine donné à grandes doses; ils n'en ont pas obtenu de succès, et ont eu tous les inconvénients qui résultent de la prescription de cet alcaloïde pris en quantité considérable.

Le docteur Broqua a retiré aussi de bons effets de la quinine à haute dose dans la fièvre typhoïde, surtout dans celle des enfants (*Bulletin de thérapeutique*, XXI, 126). C'est en frictions dans le creux de l'aisselle qu'on l'a administrée chez ceux-ci lorsqu'ils étaient affectés de fièvres intermittentes (4 grains de sel pour 8 d'axonge), faites en deux fois dans la journée (*Bulletin de thérapeutique*, XVI, 273).

Quant aux maladies intermittentes à courtes périodes (Mêlier, Des affections intermittentes à courtes périodes, *Mémoires de l'Académie royale de médecine*, X, 551), comme on les nomme maintenant, on a réussi à les guérir avec le sulfate de quinine lorsque leur type était réellement de cette nature. Il place parmi les maladies périodiques qu'on doit traiter avec le sulfate de quinine certaines convulsions des enfants, certains cas d'éclampsie, quelques douleurs utérines et toutes les névralgies proprement dites (*Bull. de l'Acad. roy. de médecine*, VIII, 841.— 4 avril 1843).

M. Duparcque joint aux maladies que le sulfate de quinine peut guérir certains délires aigus intermittents, le hoquet de même nature; il a même obtenu du succès, par l'usage du sulfate de quinine, d'une névralgie pharyngienne qu'on avait prise pour une angine chronique (*Gazette médicale*). Enfin, M. Beaugrand (dans le *Journal des connaissances médicales pratiques*) a rappelé que, bien antérieurement, Tulpius avait montré des épilepsies cédant au quinquina, et que Casimir Medicus a disserté sur une foule de maladies *larvées*, qui n'étaient au fond que des maladies périodiques, que le quinquina pouvait guérir.

M. Petitjean, médecin à Seurre, Côte-d'Or, a remarqué que le sulfate de quinine donné à des femmes enceintes, atteintes de fièvres intermittentes, avait souvent provoqué chez elles l'avortement, de sorte qu'aujourd'hui, lorsqu'il est appelé à traiter ces fièvres, fréquentes dans ce pays, il en abandonne le traitement à la nature chez ces femmes (*Revue médicale*, octobre 1845). M. le docteur Dubébat, chirurgien à Bouglon (Lot-et-Garonne), a employé la quinine avec succès dans plusieurs cas d'hystérie périodique (*Bull. de thérap.*, X, 100). Le docteur Géry a publié également une observation de guérison d'une hystérie à accès rapprochés, qui avait résisté à tous les moyens, et qui fut guérie

par ce sel (*Revue médicale*, 1843, p. 550, t. II). Le docteur Sandras a été aussi heureux avec ce moyen contre des hémorrhagies intermittentes (*idem*, VII, 46). Le docteur Gigaud a écrit une dissertation sur les avantages de son emploi dans ces maladies, que nous citons plus bas à la bibliographie.

C'est surtout le rhumatisme articulaire aigu, maladie si rebelle, qui a été présentée comme cédant promptement et sûrement à l'usage de la quinine. M. le docteur Briquet a offert à l'Académie de médecine le résultat de ses observations sur le traitement qu'il a fait de ce rhumatisme à l'hôpital Cochin, avec ce sel à haute dose; il assurait être parvenu à guérir en 3 ou 4 jours cette maladie en donnant de 36 à 60 grains de ce sel par jour (il en donnait 90 à 180 dans l'origine), qu'il ne faut jamais administrer qu'en friction et à des distances convenables. Depuis plusieurs mois il n'avait plus rencontré un rhumatisme articulaire chronique qui fût demeuré rebelle au sulfate de quinine. Pour lui, c'est un fait incontestable que, sous l'empire de ce traitement, le pouls descend à 45 et même à 40 pulsations.

Effectivement, depuis le 26 septembre 1842, que M. Briquet employa, à l'exemple du docteur Broqua, le sulfate de quinine à haute dose dans le rhumatisme articulaire aigu jusqu'au 25 octobre, date de la lettre qu'il écrivit à l'Académie, pour lui annoncer ce traitement, 9 malades avaient été traités par lui dans son hôpital; il leur en donnait de 90 à 180 grains en solution dans une potion gommeuse, administrée par cuillerée à bouche toutes les heures. Il n'a prescrit cette quantité que pendant deux jours, puis il a diminué de 18 à 36 grains par jour. Après 24 heures, chez tous les malades, il y avait cessation complète ou presque complète de toutes les douleurs; au bout de 48, chez tous les malades, il y avait cessation complète de la fièvre et du gonflement articulaire, ce qui avait lieu plus complétement encore le 3e jour; la guérison se montrait le 4e. Les seuls accidents étaient des bourdonnements d'oreilles, des vertiges, des obscurcissements passagers de la vue, quelques vomissements ou diarrhées passagères. M. Briquet, pour donner une connaissance complète de sa méthode, lut un mémoire sur ce sujet le 15 novembre de la même année à l'Académie de médecine, et le 4 avril suivant un autre également relatif à l'emploi du sulfate de quinine à haute dose, sur lesquels M. le docteur Guéneau de Mussy fit un rapport à cette compagnie le 9 mai 1843 (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, VIII, 898), relativement à la dose nécessaire de

quinine à employer dans le rhumatisme. Le rapport sur les autres points de ce mémoire n'a pas encore été fait, et regarde même une autre commission.

M. le docteur Monneret a aussi appliqué ce traitement à plusieurs cas de rhumatisme articulaire aigu ; 27 sujets qui y ont été soumis pendant 3 mois lui font conclure que le sulfate de quinine ne mérite ni la haute réputation qu'on lui a faite dans cette maladie, ni la défaveur qu'il a auprès de quelques médecins. Il commence par 18 grains pour aller jusqu'à 54, et il le dissout dans une potion acidulée, pour que l'absorption du sel se fasse plus facilement; mais ce mode d'administration était si désagréable aux malades, qu'il a été obligé d'y renoncer et de revenir aux pilules. Dans la moitié des cas la douleur a cédé le lendemain ou le surlendemain ; la première dose à souvent suffi pour calmer ou faire cesser les douleurs, qui, en général, avaient disparu le quatrième jour. Dès qu'on suspendait le sel, elles avaient de la propension à reparaître, sans doute parce que la cause intime du mal persistait après que les douleurs avaient cessé. Il a vu l'amaurose survenir dès le lendemain de l'administration de la quinine chez une femme où elle ne disparut que le 6e jour ; il a observé une hématurie passagère se déclarer pendant le traitement. A 36 grains par jour, les malades éprouvaient de la sécheresse à la gorge, sans soif remarquable ; il y eut même quelques cardialgies, quelques vomissements ; chez la moitié des malades il y eut des coliques et un dévoiement en général peu rebelle. Les sujets qui n'avaient pas d'accidents n'ont pas guéri plus rapidement que les autres; les convalescences ont été longues et accompagnées d'une grande faiblesse. Il conclut que si le sulfate de quinine n'est pas un moyen curatif de rhumatisme aigu articulaire, il peut néanmoins, dit-il, rendre de grands services en diminuant et enlevant la douleur (*Revue médicale*, p. 585, t. II, de 1843). Dans l'excellent rapport fait à l'Académie de médecine par M. Guéneau de Mussy, il a fait connaître la méthode du docteur Haygarth, qui traitait déjà le rhumatisme à Londres, au commencement de ce siècle, par le quinquina (*Bulletin de l'Acad. de méd.*, VIII, 944).

Nous n'avons pas appris que le traitement du rhumatisme aigu par le sulfate de quinine ait été suivi, à cause, dit-on, de quelques accidents graves arrivés par de trop fortes doses de sulfate de quinine, accidents, au reste, exagérés par des antagonistes de ce traitement. Celui de la même maladie par de hautes doses d'émétique, celui par de hautes doses d'opium ne nous pa-

raissent pas avoir été plus goûtés de l'universalité des médecins.

On a employé quelques sels de quinine, autres que le sulfate de cet alcaloïde. MM. Bonnet et Péreira, de Bordeaux, disent avoir prescrit l'*hydro-ferrocyanate de quinine* dans des cas où le sulfate ne réussissait pas, à la dose de 2, 3 ou 4 grains, ou lorsqu'il causait des accidents, tels que vertiges, éblouissements, etc. Suivant M. Pelouze, ce sel n'existe pas; aucun pharmacien ne peut le préparer, et ce que l'on donne à la place n'est qu'un mélange de quinine pure et de bleu de Prusse, ou prussiate ferrugineux de potasse (*Écho du monde savant*, 4 mai 1845).

M. Adet de Roseville, médecin, et M. Bariot, pharmacien, proposent le *quino-lactate de fer* dans deux brochures que nous citons plus bas, dans les maladies scrofuleuses, la chlorose, les fièvres intermittentes, d'après sa triple composition.

M. Louis Bonaparte, dans un Mémoire lu au congrès scientifique de Florence en 1841, conseille l'*acétate de quinine* préférablement au sulfate ordinaire, et, dès 1839, les médecins de la Maremma (Marais pontins) l'ont employé avec efficacité contre les fièvres si communes sur leurs bords. Cet auteur réclame l'antériorité de la prescription de ce sel sur M. Conté (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, XV, 1216—26 décembre 1842). A son tour, M. Conté réplique que dès le mois de septembre 1840 il a adressé à l'Académie des sciences une lettre sur le traitement des fièvres intermittentes par cet acétate, comme le constate le procès-verbal de l'Académie du 15 septembre de cette année 1840 (*Idem*, XVI, 93.—9 janvier 1843). M. le professeur Béraudi rapporte, dans le *Bulletin thérapeutique* (XV, 277), plusieurs observations relatives à l'emploi avantageux du *Citrate de quinine* dans les fièvres intermittentes. Dans ces derniers temps on employait un *valérianate de quinine*, et M. B. Pavia a annoncé à l'Académie des sciences qu'il a formé près de Milan une fabrique de ce sel, ce qui suppose que l'emploi en est fréquent dans cette partie de l'Italie (*Comptes-rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences*, XX, 1641 à 1845). Nous manquons de données sur ce sujet. On trouve au surplus des renseignements sur l'emploi des *arséniate*, *formiate*, *lactate*, *picrate*, etc., de quinine, dans l'*Annuaire de thérapeutique*, 1842, 192, etc., et 1846, 208.

Le docteur Vrancken propose d'associer le sulfate de quinine avec le double de sulfate de fer dans le traitement des fièvres intermittentes. Ainsi il donne 20 grains de sulfate de quinine mêlés à 40 de sulfate de fer, en trois fois, avant l'accès. Il croit que

de cette manière il faut moins de quinine et que la fièvre est moins sujette à récidiver; il continue ensuite à dose décroissante, comme pour le quinquina. Il fait prendre les plus fortes en huit ou dix prises fractionnées. Il emploie cette méthode surtout contre les fièvres quartes si sujettes à reparaître (*Abeille médicale*, mars 1845, p. 57).

M. le docteur Désidério, médecin à Venise, a fait des recherches sur les effets toxiques du sulfate de quinine chez les animaux adultes. Quarante grains suffisent pour empoisonner un lapin en moins de cinq heures; un lapereau, en six heures avec quinze grains. Il a vu ce sel causer l'assoupissement, la difficulté à garder la station, la tendance à l'immobilité, l'obscurcissement de la vue, l'abaissement des paupières. L'eau distillée de laurier-cerise, la saignée, la digitale pourprée, peuvent combattre et guérir ces symptômes, tandis que la morphine et l'alcool accélèrent les accidents. Il regarde les effets du sulfate de quinine comme étant de nature inflammatoire (*Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, 21 octobre 1839; *idem*, XX, 370; 10 février 1845; *Abeille médicale*, mars 1845, p. 65).

M. Bouchardat dit que, chez les lapins, l'alcool étendu d'eau est le contre-poison de la quinine. Nous ferons remarquer pourtant que M. Magendie s'est assuré que dix grains de cet alcaloïde injectés dans les veines d'un chien ne produisent aucun effet vénéneux chez cet animal (*Journ. de pharm.*, VII, p. 8).

On voit qu'il règne une grande incertitude sur la dose à laquelle la quinine devient toxique pour l'homme. Il est certain qu'il en faut une moins grande quantité pour les animaux, puisque trois gros pris en une seule fois n'ont pas causé la mort chez un individu cité par Giacomini, tandis que trente-six grains suffisent pour tuer des chiens; quarante-cinq pour les lapins, d'après le même; mais aussi, dans un cas cité par M. Briquet, quatre-vingt-dix grains ont causé la mort d'un homme, inégalité qui peut tenir, comme le dit M. Guéneau de Mussy, à une susceptibilité individuelle, à un estomac vide ou plein, contenant plus d'acide, à ce qu'il est donné en une seule dose ou par fraction, en solution ou en poudre, etc. Il faut conclure de ces différences d'action qu'on ne doit pas dépasser certaines doses moyennes de quinine qui, heureusement, suffisent dans toutes les maladies, c'est-à-dire dix-huit, trente-six grains par jour, par fractions éloignées, données en pilules.

Nous n'ajoutons rien à ce que nous avons dit de la cinchonine et de son sulfate, attendu que son usage est à peu près nul en mé-

cine. Nous n'avons rien trouvé dans les auteurs à son sujet, depuis la publication de notre article. Le pouvoir rotatoire de la cinchonine est à gauche, celui de la quinine est à droite.

Semmola (G.). De l'usage médicinal de la quinine et de la cinchonine, etc. 1825 (en italien). — Carminati (B.). *De nuovi chinici alcali ei solfati di cinconina e chinina e di nuovi usi boro medicinali.* Milan, 1829, in-8. — Slambio. De la propriété du sulfate de quinine à l'intérieur. Milan, 1830, in-8 (en italien). — Delabigne Villeneuve (A.-M.). Emploi et effets thérapeutiques du sulfate de quinine. Paris, 1834, in-4 (Thèse). — Gigaud (P.-M.-G.). Considérations générales sur le sulfate de quinine et sur son emploi dans le traitement des maladies périodiques. Montpellier, 1834, in-4 (Thèse). — Giacomini. Recherches expérimentales sur le sulfate de quinine considéré comme poison chez les animaux et chez l'homme. Padone, 1835; *id.* 1838 (en italien) (*Annal. universali di medicina*, mars 1841).—Romuald (W.-R.). Emploi du sulfate de quinine. Paris, 1837, in-4 (Thèse). — Bouvier (E.). Note sur l'emploi du sulfate de quinine et de quelques autres préparations de quinquina dans le traitement des fièvres intermittentes (*Gazette médic.*, 1841, p. 8).— Adet de Roseville et Bariot. De l'emploi du quino-lactate de fer, du quino-lactate ioduré, etc. Paris, 1841, in-8.—*Id.* Exposé des différentes sortes de quino-lactate de fer ioduré. Paris, 1841, in-8.—Calvert (F.-C.). Mémoire sur l'extraction de la quinine et de la cinchonine (*Journ. de pharm. et de chim.*, II, 388. — 1842). — Pereira (A.). Recherches chimiques sur l'emploi du sulfate de quinine à haute dose dans le traitement de la fièvre typhoïde. Paris, 1842. in-4 (Thèse). — Mêlier (T.). Expériences et observations sur les propriétés toxiques du sulfate de quinine (*Mémoires de l'Acad. royale de méd.*, X, 722).— Jacquot (F.). Essai d'une analyse thérapeutique des effets du quinquina (*Arch. gén. de méd.*, septembre 1844).—Désidério (A.). Expériences faites sur des animaux relativement au sulfate de quinine. Venise, 1840, in-8. — *Id.* Examen d'un jugement émis sur quelques faits relatifs au sulfate de quinine, et nouvelles expériences sur le même médicament. Venise, 1843. — *Id.* Sur quelques applications thérapeutiques du sulfate de quinine. Venise, 1844, in-8. — *Id.* La vertu spécifique du sulfate de quinine ramenée dans les limites du vrai. Venise, 1844, in-8. Ces quatre ouvrages du même auteur sont en italien.

Quino do mato. Martius donne ce nom à deux végétaux brésiliens différents : au *Cestrum pseudo-quina*, Mart., et à l'*Exostema cuspidatum*, A. Saint-Hil.

*Quinoidine. Voyez *Chinoïdine* (II, 234). L'existence de cet alcaloïde est révoquée aujourd'hui. Voyez un Mémoire de MM. Henry et A. Delondre (*Journ. de pharm.*, XVI, 144).

*QUINQUINA. Présentement le quinquina occupe bien moins de place en thérapeutique que jadis; parce que son emploi médical est peu étendu, et borné seulement à quelques prescriptions externes, comme fomentations, opiats, saupoudrements des plaies gangréneuses, etc. On ne recherche aujourd'hui l'écorce du Pérou que pour la transformer en quinine, et comme le quinquina jaune, ou calisaya, est celui dont on en extrait le plus, il en résulte que les *sortes* fines, comme le quinquina gris, le quinquina royal, le quinquina rouge, etc., autrefois si recherchées, le sont beaucoup moins actuellement. On obtient du quinquina jaune sans écorce, près d'une demi-once de quinine par livre, tandis que les autres espèces n'en donnent qu'un gros et demi ou trois gros au plus, selon leur bonté, d'après MM. Caventou, Henry, Soubeiran, Chevallier, etc.

Ainsi donc, on donne à peine la 33e partie, et quelquefois seu-

lement la 50[e], en poids du quinquina qu'on prescrivait il y a vingt-cinq ans, et aujourd'hui c'est une substance facile à ingérer, qui dispense d'avaler une quantité énorme du bois qui recélait les propriétés de ce médicament, et qui n'en laisse pas percevoir l'amertume, etc.

Le quinquina (ou la quinine), ainsi que nous l'avons dit, est le remède antipériodique par excellence, qualité que nous distinguons de sa propriété *Fébrifuge* (voyez ce mot, p. 289 de ce Supplément); il est en outre le pondérateur de nos fonctions morbifiquement dérangées, ce qui peut dépendre jusqu'à un certain point de son action régulatrice. Un désordre inaccoutumé se montre-t-il; un dérangement insolite a-t-il lieu, le quinquina les modifie, et ramène bien souvent l'organisme à son type normal. Que de fois n'avons-nous pas administré, dans l'hôpital de Clinique de la Faculté de médecine de Paris, le quinquina, sans autre but que de nous éclairer sur la nature du mal que nous avions sous les yeux, lorsque son obscurité ne nous permettait pas de le caractériser; et plus d'une fois nous sommes parvenu à le ramener à un mode plus régulier, plus reconnaissable. Des troubles nerveux, des phénomènes insolites s'apaisaient souvent comme par enchantement sous son action bienfaisante, et la maladie, dégagée de ces incidents, de ces épiphénomènes, nous apparaissait sous ses véritables caractères, ce qui nous permettait de la traiter plus en connaissance de cause. Peut-être même que l'action du quinquina dans les fièvres d'accès n'est que régulatrice. Primitivement cette écorce était appelée antifébrile; nous avons démontré le premier qu'elle était antipériodique; peut-être doit-on encore modifier son appellation et la nommer régulatrice.

Nous allons présenter quelques additions et quelques rectifications à notre article Quinquina.

P. 618. A ajouter à la bibliographie du Quinquina.

Velloso (F.-J.-M.). *Quinografin portugaza*. Lisboa, 1799, in-12.—Don (D.). Sur les modifications de l'estivation rapportées au genre *Cinchonn* (*Société linnéenne de Londres*). — Delondre (A.). Notice sur les arbres de quinquina (*Journ. de pharm.*, XXI, 505. — 1835).

Quinquina jaune. C'est celui dont on extrait le plus de quinine et que l'on recherche par cette cause, surtout la variété sans écorce, *Quina peluda* des Péruviens. M. Pelletier a trouvé en 1829, conjointement avec M. Coriol, dans une sorte de ce quinquina, un alcaloïde nouveau, dont nous avons déjà dit quelque chose, d'après la connaissance de leurs premiers travaux; depuis ils l'ont nommé *Aricine*, attendu qu'elle s'approche plus de la quinine que de la cinchonine, et l'ont décrite dans un mémoire lu à

l'Académie de médecine dans une de ses séances. Il est remarquable qu'ils ne trouvèrent dans ce quinquina jaune ni l'un ni l'autre de ces derniers alcalis végétaux (*Journ. de pharmacie*, XIX, 101. — 1833). Voyez ce que nous en disons (V, 594). La même année, MM. Henry et A. Delondre découvrirent également, mais cette fois dans les eaux jaunâtres qui surnagent la quinine et la cinchonine, après la distillation des teintures alcooliques dans la préparation de la quinine, et qu'on observerait peut-être aussi dans les eaux-mères incristallisables de la préparation de sulfate de quinine, un autre principe alcaloïde, qu'ils nommèrent *Quinidine* (Voyez *Quinidine*, p. 600 de ce Supplément), dont la composition intime n'est pas publiée (*Journal de pharmacie*, XIX, 623). Ce nouvel alcaloïde végétal est accompagné d'une substance jaune (qui est peut-être la *quinoléine* observée par Gerhardt, en 1842).

Sertuerner a encore signalé dans le quinquina jaune un principe qu'il désigne sous le nom de *Chinoioïdine*, et mieux de *Quinoïdine* (II, 234), et dont MM. Henry et Delondre pensent que leur *Quinidine* peut faire partie. Enfin, le professeur italien Badana dit avoir aperçu, en 1843, encore deux nouveaux alcaloïdes dans le quinquina jaune, différents sans doute des précédents, qu'il a dû connaître, leur publication remontant à plus de dix ans.

On sera peu étonné de tant de principes nouveaux trouvés dans le seul quinquina jaune, puisque c'est sur lui que se font journellement les travaux d'extraction de la quinine, et que ses eaux-mères sont ensuite livrées à l'examen des chimistes au lieu d'être rejetées.

Delondre (A.) et Henry. Examen chimique de plusieurs produits appartenant au quinquina calysaya (*Journ. de pharm.*, XXI, 508. — 1835). — Guibourt. Note sur les caractères distinctifs du quinquina calisaya (*Journ. de pharm.*, XXII, 614. — 1836). — Badana. Découverte de deux alcaloïdes nouveaux dans l'espèce de quinquina jaune appelé *Chiaa filosa*, publié par Jory. Reggio, 1843, in-4 (en italien).

Phlegmasies, p. 636.

La prétendue action antiphlogistique du quinquina et celle de son alcaloïde condamnée par la seule raison... 1838, in-8 (en italien).

Rhumatisme, p. 636. Voyez, quant à l'emploi du quinquina dans la goutte et le rhumatisme, ce que nous en disons dans ce Supplément à *Quinine*, article où il faut recourir (*Dictionnaire* et *Supplément*) pour les maladies traitées autrefois par l'écorce du Pérou.

Contre-indications du quinquina, p. 641.

Pomme. Observations sur l'abus du quinquina (dans la 3e édition de son Traité des *maladies vaporeuses*).

Préparation, administration du quinquina, p. 642.

Boullay (père et fils). Préparation du quinquina (*Journ. de pharm.*, XIX, 395. — 1833).

On prépare, au Pérou, un extrait de quinquina que l'on finit par dessécher au soleil de ce pays. Il est léger, brillant dans sa cassure, d'une amertume franche lorsqu'on le met fondre dans la bouche, où il ne laisse aucun débris sensible. M. le docteur Guéneau de Mussy nous a remis un fragment d'un morceau de cet extrait que lui avait donné une dame péruvienne, laquelle lui a rapporté qu'on en usait, surtout comme tonique, contre les maux d'estomac, etc., dans son pays (10 mai 1839).

A ajouter à la bibliographie terminale de quinquina, p. 648.

Biett (C.). Sur le quinquina (*Mém. de Trévoux*, 1707).— Fodéré. Sur le quinquina. 1800 (cité par M. Motard dans l'Éloge de ce médecin, p. 41).—Fabroni (J.-V.-M.). Recherches sur le quinquina. Florence, 1805 (en italien). — Pinel de Golleville. Action du quinquina dans les fièvres intermittentes. Paris, 1837, in-4 (Thèse).

Succédanés du quinquina, p. 653.

Double (F.-J.). Quelques réflexions sur les fébrifuges succédanés du quinquina (*Journal gén. de méd.*, XXXVI, 35). — Herbet (F.-E.). Des principaux succédanés du quinquina, etc. Paris, 1835, in-4 (Thèse). — Hermel (L.). Névralgies traitées par le quinquina et ses préparations (il y en a un extrait *Revue médicale*, mars 1846).

QUINQUINA D'ANTIOQUIA. Voyez plus bas *Quinquina pitayo*.

*— DU BRÉSIL. Voyez plus haut *Quina*.

— BICOLOR (V, 651). M. Lherminier père, pharmacien à la Guadeloupe, pense que l'écorce d'un grand arbre de ce pays, où on l'appelle *Bois jaune*, et qu'il a nommé *Melanea* (qui est un *Stenostomum*), pourrait bien être le *quinquina bicolor*. Cependant il émet quelques doutes (Guibourt, *Traité abr. des drogues simples*, II, 106) à ce sujet, fondé sur de légères différences qu'il aperçoit entre le *Quinquina bicolor*, dont on possédait une certaine quantité il y a une quinzaine d'années dans la droguerie, et celle du *Bois jaune de la Guadeloupe*, qui fournit à l'eau une belle teinture de cette couleur. Aucune de ces deux écorces n'est usitée en médecine actuellement. On trouve le *Quinquina bicolor* indiqué comme appartenant au *Stenostemum? acutatum*, DC., dans le *Catalogue de droguerie* du droguiste Ménier, p. 182, publié à Paris en 1845, in-8.

— BLANC DE LOXA. On croit qu'il provient du *Cinchona pubescens*, Vahl, ou du *C. ovata*, R. et P., variété du *C. pubescens*, de sorte qu'il ne serait qu'une variété du *Quinquina jaune de Carthagène* (Guibourt, *Hist. abr.*, etc., II, 94).

— — DE MUTIS. *Cinchona ovalifolia*, Mutis. Il est décrit, t. II, p. 98 de l'*Hist. abr. des drogues simples* par M. Guibourt.

— DE CALIFORNIE, appelé aussi *Paraguatan* (V, 648). Voyez aussi ce mot dans ce Supplément, p. 544.

— CALISAYA. Nom que portent les *Quinquinas jaunes*, mais surtout une variété estimée de cette sorte (V, 620).

— CARAIBE. *Exostemma caribæum*, Jacq. Voyez Guibourt (*Hist. abr. des drogues simples*, II, 102).

— DE CARTHAGÈNE. Il appartient au *Cinchona ovalifolia*, Humb. Nous en avons indiqué deux variétés : le *Carthagène ligneux* (V, 620), et le *Carthagène*

sec (*idem*). M. Guibourt en distingue quatre, qu'il désigne sous les noms de *Carthagène brun*, *Carthagène jaune*, *Carthagène rouge* et *Carthagène spongieux*. Le premier appartient au *Cinchona cordifolia*, Mutis ; le deuxième n'a pas encore été rapporté à une espèce de *Cinchona* connue ; le troisième est un quinquina rouge ; le quatrième est le *Cinchona lancifolia*, Mutis. Voyez pour ces articles de droguerie Guibourt (*Hist. abr. des drogues simples*, II, 96, 95, 92 et 78).

QUINQUINA DE LA COLOMBIE. C'est le même que le *Quinquina pitoya*, et on en trouve une analyse sous le premier nom dans le cinquième volume de la traduction française du *Traité de chimie* de Berzélius, p. 223, faite par Kulhmann. M. Guibourt en indique une variété? sous le nom de *Quinquina de la Colombie ligneux* (*Hist. abr.*, etc., III, 78). Voyez plus bas *Quinquina pitaya*.

— COLORADA. Variété du *Quina nova*, ce qui le fait appeler *Quina nova colorada*. Quelques uns le croient identique avec le *Quinquina du Brésil* ou de *Rio-de-Janeire*. Voyez *Kina bicolorata*, p. 409 de ce Supplément.

— DE CORONA. Quinquina connu en Allemagne sous ce nom (V, 648). Peut-être est-ce le suivant?

— DE LA COURONNE. Synonyme du *Quinquina loxa gris-brun* (Guibourt, *Hist. abr. des drogues*, II, 50).

— DE CUCHERO (Voyez le *Voyage au Chili* du docteur Poepig, extrait *Journal de chimie médicale*, III, 2e série, p. 16. — 1837).

— DE CUJABA, *Cinchona cujabensis*, Manso. Ce quinquina, qui se trouve sur les confins du Pérou et du Brésil, est employé dans ce dernier pays, où il est un objet de commerce (Martius, *Syst. mat. med. veget br.*, 57).

— DE CUMANA. *Cusparia febrifuga*, Humb. (I, 300) ; il est synonyme de *Quinquina de camanu* et de *Quinquina de caroni*. Dans une instruction donnée par le Muséum d'histoire naturelle de Paris aux voyageurs, on y dit que le *Quinquina de cumana* est le *Cuspa*, qu'il ne faut pas confondre avec le *Cuspare*. Il y a lieu de croire que cette assertion est une erreur ; car tous les auteurs disent que le nom de *Cuspare* a été fait de *Cuspa*, qui ne paraît même qu'une orthographe différente du même mot. L'instruction dit encore que le *Cuspa* est le *Cortex angusturæ* ; or, l'*Angusture* est le *Cusparia febrifuga*.

— GRIS FIN LIMA. *Cinchona scrobiculata*, Humboldt et Bonpl. (V, 647). Végétal que Sprengel regarde comme une variété du *C. condaminea*, Humb.

— HUAMALIE dit de LA HAVANE. Nom commercial d'une sorte de Quinquina inusité. Il y a le Huamalie ferrugineux (Voyez Guibourt, *Hist. abr. des drogues simples*, II, 58, 60).

*— HUANACO, HUANACO DE LIMA. Sorte de Quinquina gris.

— INDIGÈNE. On donne parfois ce nom au *Gentiana lutea*, L. (III, 362).

— DE JAEN. On le récolte au Pérou, dans les montagnes de Puzazu et de Panao. Pendant longtemps on s'en est servi pour falsifier les bons quinquinas, et les indigènes l'appelaient alors *Quinquina patte de canard*. Il est présumable que cette écorce a fait partie des premiers quinquinas arrivés en Europe sous Louis XIV ; ce n'est que vers la fin du dernier siècle qu'on en a fait une sorte commerciale distincte. Quoi qu'il en soit, il est aujourd'hui fort répandu dans le commerce, mais il a toujours

été peu estimé, à cause de son aspect pâle et de sa légèreté. On l'attribue au *Cinchona ovata*, R. et P., variété du *C. cordifolia*, Mutis. C'est de lui qu'on a retiré le principe appelé *Cinchovatine* ou *Cinchovine*. Voyez le premier mot dans ce Supplément, p. 179. On croit que c'est le *quinquina blanc* de La Condamine.

Manzini (J.). Note sur une sorte de quinquina très répandu dans le commerce (*Journ. de pharm.*, XXV, 659).

QUINQUINA JAUNE ROYAL. Synonyme de *Quinquina calisaya*, qui provient du *Cinchona lancifolia*, Mutis (V, 620).

— JAUNE CARTHAGÈNE. Sorte de *Calisaya*; on croit qu'il provient du *Cinchona ovalifolia*, Humb. (V, 620). Il y a aussi le *Jaune dur*, le *Jaune de Mutis*, qui sont des synonymes.

*— LIMA. On distingue comme variété le *Lima blanc*, appelé aussi *Gros lima*; M. Guibourt dit qu'il faut peut-être distinguer ce dernier du premier (*Hist. abr. des drogues simples*, II, 50).

*— LOXA. Il y a des variétés de cette sorte appelées *Loxa cendré*, *Loxa fibreux*. Voyez Guibourt (*Hist. abr. des drogues*, II, 50, 54).

— DE MADAGASCAR. Voyez *Bela aye*, qu'on écrit aussi *Bela bahe* (I, 569). C'est abusivement qu'on lui donne le nom de *Quinquina*; M. Guibourt prétend que c'est le *Costus amer*. Voyez ce Supplément à *Costus*. p. 245.

— DE MARACAIBO. Sorte de Quinquina qu'on vend aux États-Unis. Voyez *Maracaibo* dans ce Supplément, p. 455, et *Quinquina* (V, 648).

— DU MEXIQUE. Un des noms de l'*Iva frutescens*, L. (III, 665).

*— NOVA. Voyez *Quina nova* (Dict., V, 641) dans ce Supplément, p. 600.

*— ORANGÉ DE MUTIS. C'est le Quinquina, appelé d'abord *Quinquina de Carthagène spongieux* par M. Guibourt, qui provient du *Cinchona lancifolia*, Mutis; il a peu de propriétés. On l'appelle encore *Orangé de Santa-Fé*. Il y a encore un *Orangé plat* dans la droguerie.

— DE L'ORÉNOQUE. Voyez plus bas *Quinquina tinctorial de l'Orénoque*.

— *PITAYA OU PITOYA. Rectifiez. Ce quinquina provient du *Cinchona lancifolia*, Mutis (ainsi que le *C. calisaya*), et croît dans les monts Pitaya ou Pitayo, dans la Nouvelle-Grenade, et la chaîne centrale des Andes, province de Popayan. Il est le plus usité dans ce pays : aussi Ruiz l'avait-il appelé *C. officinalis*. M. Lorenzana, chargé d'affaire de la Nouvelle-Grenade auprès du pape Grégoire XVI, en remit à notre ambassadeur, à Rome. L'Académie de médecine, à qui le ministre en fit présenter, le 24 juillet 1838, le fit examiner par une commission, qui exposa à la Compagnie que cette écorce était très riche en alcaloïdes, surtout en cinchonine, mais qu'elle ne contenait pas un principe nouveau, ainsi que le prétendait M. Peretti, chimiste italien, qui le nommait *Pitayne*, et qui prétendait, à tort, que parfois il ne donnait ni quinine ni cinchonine, ce qui paraît tenir à la méthode qu'il employait pour les rechercher. Il serait à désirer que ce quinquina pût être employé chez nous. C'est un quinquina jaune, le même que le quinquina dit d'*Antioquia*; mais il est très distinct

des *Quina nova* et *bicolorata*, avec lesquels on l'avait d'abord confondu : c'est le *Quinquina de la Colombie* du commerce. La brochure italienne parle de deux Quinquinas pitayo, mais l'Académie n'en a reçu qu'un, et on voit par la lecture de la description de M. Torrès, que ces deux écorces pourraient bien être identiques ou fort voisines. M. Matthaeis a employé le pitoya sur 30 malades et tous ont été guéris, de fièvres intermittentes, avec 2 onces 1/2 au plus. Cette écorce est compacte, à fibres fines, d'un jaune orange foncé, couverte d'un épiderme blanchâtre, mince et foliacé, de saveur amère et désagréable. M. Guibourt la regarde comme une 4e variété de *Calisaya*, et l'a décrite comme telle (*Journal de pharmacie*, XVI, 239).

Folchi. *Notizie sulla nuova china di Pitayo.* Romæ, 1838. (Ce Mémoire se compose de 3 parties : la 1re, de M. Folchi, contient l'historique et la description de ce quinquina ; la 2e, de son analyse par M. Peretti ; la 3e, de M. Matthaeis renferme des observations cliniques sur son usage. M. G. Torrès, botaniste colombien, traducteur français de ces premières notices, qui a vu sur les lieux l'arbre qui produit cette écorce, y a joint la description et un dessin de cet arbre, et a accompagné sa traduction de notes critiques.) — Chereau. Recherches sur le *quinquina pitaya* de MM. Folchi et Peretti (*Journ. de pharm.*, XXI, 513). — Mérat, Planche et Guibourt. Rapport sur le quinquina de Pitayo (*Bull. de l'Ac. de méd.*, IV, 245. 1839).

QUINQUINA DE PYAUHI. On soupçonne que c'est l'écorce de l'*Exostemma souzanum*, Mart. (V, 593). Voyez *Exostemma*, p. 285 de ce Supplément.

— DE RIO-DE-JANEIRE. *Portlandia hexandra*, L. Voyez *Quina de Rio-de-Janeiro* dans ce Supplément, p. 599.

*— ROUGE. Il a une variété appelée *rouge pâle*, et une autre à épiderme blanc et micacé (Voyez Guibourt, *Hist. abr. des drogues simples*, II, 91, 92). On distingue encore le *rouge verruqueux* pour le distinguer du rouge ordinaire dont l'écorce est unie. Il paraît établi aujourd'hui que cette écorce n'est pas celle du *Cinchona oblongifolia*, Mutis, qui fournirait celle appelée *Quina nova*. Quant au quinquina rouge, on ne sait pas exactement l'arbre dont on le retire. M. De Candolle croit qu'il est l'écorce du *Cinchona scrobiculata*, H. et B.

*— DU SÉNÉGAL. Ajoutez à cet article l'observation faite à la fin de *Swietenia* (VI, 615).

— TACAMEZ OU ATACAMEZ. Quinquina ainsi nommé par Brera, inconnu chez nous.

— TINCTORIAL DE L'ORÉNOQUE (V, 648). Voyez *Macrocnemum* (IV, 175).

— TEN FONCÉ. Variété du *Quinquina loxa gris-brun* (Guibourt).

— TEN PALE. Synonyme de *Quinquina loxa cendré* (Guibourt).

— VERRUQUEUX. Variété du Quinquina rouge.

— (NON VERRUQUEUX). Un des noms du Quinquina rouge ordinaire.

QUMQUIO. Un des noms de l'*Elaïs guineensis?* (*Journ. de pharm.*, XXI, octobre 1835).

QUOTNEH. Nom arabe du *Plantago psyllium*, L. (V, 360).

QWETSCHENWASER. Nom allemand que porte dans l'Oberland l'eau-de-vie de prunes.

R

Rabienta. Un des noms du *Lobelia longiflora*, L., à Saint-Domingue (IV, 137).

Racahout. Ce nom veut dire *Glànd* en arabe, et on a appelé en France *Racahout des Arabes* un composé fait avec le gland torréfié (ce devrait être le gland doux, le fruit du *Quercus ballota*, Desf., qui croît dans le Levant) de nos forêts, du sucre et un peu de storax. Au dire des promoteurs de ce mélange, on le donne à Constantinople aux sultanes pour les engraisser, parce que dans ce pays la graisse fait le plus grand mérite des femmes. Le ministre du commerce, avant d'autoriser le débit de cette marchandise, consulta l'Académie de médecine pour savoir si le gland torréfié était *une substance nuisible;* la commission nommée par l'Académie, dont nous fûmes le rapporteur, ne put que répondre *non*, et l'Académie dit *non*. Mais l'Académie n'a jamais été consultée sur la valeur de ce composé, et n'a jamais approuvé, par conséquent, ce mélange, sur lequel elle n'a pas été appelée à se prononcer. Il en résulte donc qu'on trompe le public quand on dit de ce prétendu aliment *qu'il a été approuvé par l'Académie de médecine*. Toutefois, cet artifice a fait fortune; toutes les femmes qui voulaient avoir de l'embonpoint, et il paraît que le nombre en est grand, ont acheté du Racahout, et le marchand s'est grandement enrichi en faisant manger du gland à nos petites maîtresses.

Racine d'alun, Racine alumineuse. Noms français de la racine de l'*Heuchera americana*, L. (III, 490). Voyez aussi *Alum root*, son nom anglais (I, 211).

— de canna. Nom donné au Cap à la racine du *Mesembri anthemum emarcidum*, Thunb. (IV, 410).

*— de drake. Synonyme de Racine de Drac (VI, 2). Voyez *Dracæna* (II, 681).

*— jaune. Sur cette racine, outre *Mungo* (IV, 510), il faut de plus consulter *Thalictrum* (VI, 708). On l'appelle encore *Racine jaune de la Chine*, *Racine amère de la Chine*.

— a tous maux. Un des noms de la racine du *Cocculus palmatus*, DC. (II, 330).

Radeizera. Nom allemand de la Salsepareille. Voyez *Smilax* (VI, 375).

*Radix chinæ. Un des noms latins de la Squine, peut-être par corruption du *Radix squinæ*. Voyez *Smilax* (VI, 375).

— pseudo-china. Voyez aussi *Smilax* (VI, 326).

*RAIA. Ajoutez : L'huile de foie de Raie, *Raia clavata*, L., a les

mêmes propriétés que celle de foie de morue, *Gadus morrhua*, L. (*Dictionnaire*, III, 319, et *Supplément*, p. 315), et les doit aux mêmes principes, l'iodurate de potassium qu'elle contient. M. Gouzé a publié dans le *Bulletin médical* belge plusieurs observations relatives au bon emploi de cette huile dans le rachitisme, les tumeurs blanches et la carie des enfants lymphatiques. L'huile de foie de raie a une couleur d'un jaune brunâtre, une saveur fade qui laisse dans la bouche un goût désagréable et une odeur de poisson très prononcée. M. Gouzé la fait prendre sans adjuvant, matin et soir, à la dose d'une cuillerée à café pour les enfants et d'une cuillerée à bouche chez les adultes, puis il augmente peu à peu jusqu'au double (*Bulletin de thérapeutique*, XIV, 279). Le *Raia batis*, Raie blanche, qui est bien plus gros, a l'huile de son foie blanche. On trouve une analyse chimique de ces deux huiles dans les *Comptes-rendus hebd. des séances de l'Académie des sciences* (tome XIV, page 618. — 21 avril 1842). On pourrait employer en place d'huile, et à son défaut, le foie de raie, et en donner tous les jours en aliment aux petits enfants. A Paris, et dans tous les ports de mer, on peut s'en procurer de frais tous les jours. Nous pensons qu'une once ou deux chaque jour serait la dose suffisante de ce médicament, qui serait aussi agréable à prendre que l'huile l'est peu, et qu'on a même de la peine à se procurer pure et fraîche chez nous.

Le docteur Piffard a employé cette huile (celle de Raie) contre les scrofules, et surtout dans l'ophthalmie scrofuleuse, où il en donne une cuillerée à café aux enfants, qu'il augmente, et en la prescrivant matin et soir pendant un mois au moins. Le docteur Roger donne en potion l'huile de foie de Raie, 3 parties de l'huile (2 onces 1/2) contre autant d'eau, et une demi-once de gomme arabique avec quelques gouttes de laudanum, à prendre en trois jours, en trois doses chaque jour, dans la pneumonie chronique (*Annu. de thér.*, 1841, p. 134 et 135; 1844, 140; 1845, 178; 1846, 227).

M. Gobley, pharmacien, a donné un procédé facile pour obtenir l'huile de foie de Raie. Il consiste à mettre le foie dans une terrine et à le faire bouillir à nu jusqu'à ce que l'huile nage à la surface; puis on jette le tout sur un tissu de laine, en remuant, pour que toute l'huile passe; on la laisse ensuite déposer pendant quelques jours avant de s'en servir. Elle est d'une belle couleur dorée, au lieu que celle préparée par l'eau est jaune clair. Une goutte d'acide sulfurique fait passer la première au violet, tandis que la seconde tourne au rouge (*Journal de pharmacie*,

V, 306, 3e série). Le foie de Raie donne le quart de son poids d'huile.

RAIE BLANCHE OU CENDRÉE. *Raia batis*, L. (VI, 7).

— CHARDON. *Raia fullonia*, L. (VI, 8).

— RONCE. *Raia rubus*, L. (VI, 8).

RAIFORT D'EAU. Synonyme de Raifort aquatique, *Sisymbrium amphibium*, L. (VI, 365).

RAINHA (Eaux de). Voyez *Caldas da Rhina* ou *da Rainhas* (II, 30).

*RAIS DA COBRA. Martius dit qu'on appelle ainsi, au Brésil, le *Jatropha opifera*, Mart. (III, 679). Voyez aussi *Ophioxylon* (V, 46). Ce nom est encore celui de l'*Adenoropium opiferum*, Pohl, de la famille des Euphorbiacées. Voyez dans ce Supplément ce dernier mot, pag. 13.

*— DA CHINA BRANCA et RUBRA. Synonymes de *Raiz de china biancha*, *Smilax glauca*, Mart. (VI, 377).

— DE LAGARTO. Synonyme de *Rais de Tiuh*. Voyez *Adenoropium*, p. 13 de ce Supplément.

— DE MUNGO. Voyez *Mungo* (IV, 510).

*— DE PIPI. Martius, qui lui donne pour nom brésilien *Erva de pipi*, dit que c'est le *Petiveria tetandra*, Gomès; il est vrai que Sprengel regarde cette espèce comme une variété du *Petiveria alliacea*, L., et nous sommes de son avis.

*— PRETA. Ce nom s'étend aussi, d'après Martius, au *Chiococca densifolia*, Mart.

*— DE TIUH. Un des noms brésiliens de l'*Adenoropium opiferum*, Martius, qui était d'abord pour cet auteur son *Jatropha opifera* (III, 679). Voyez *Adenoropium* dans ce Supplément, p. 13.

*RAISIN. Rectifiez : On distingue trois sortes de raisins secs dans le commerce : celui de *Caisse*, qui est de nos départements du Midi ; il est jaunâtre ; on le trempe dans de la lessive de soude avant de le sécher et on l'envoie en caisse de 12 à 30 livres : le *Raisin de Damas*, qui est gros et bleu-rougeâtre, et qu'on appelle encore de *Syrie*, etc., qui nous vient du Levant, de Calabre, etc. : de *Corinthe*, qui est petit et en grains détachés ; il vient de la Grèce ; on en use beaucoup en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, etc., pour la pâtisserie et pour divers mets.

RAISIN DE CAMARONA. Nom du fruit du *Thibaudia macrophylla*, Kunth (VI, 731), parmi les naturels de Popayan.

— DE MADAGASCAR. Nom du fruit d'une sorte de vigne appelée *Voua-lomba* (Rochon, *Voyage*, 28).

*— DE MER. Sous ce nom on comprend, outre l'*Ephedra* que nous avons mentionné, le *Fucus natans*, L. (III, 305), et parmi les animaux le *Bothryllus stellatus*, Pall. (I, 649), et les œufs de la Sèche, *Sepia officinalis*, L. (II, 105).

*RAISINÉ. Ajoutez à cet article son complément, qui est à *Vitis* (VI, 933).

RAM-TIL, *Ram-tillâ*, *Ramtilla*. Noms indiens du *Verbesina sativa*,

Roxb., dont De Candolle a fait le *Guizotia oleifera*. On retire de ses semences une huile fixe employée au Bengale. Voyez *Verbezina* (VI, 867) et *Guizotia*, dans ce Supplément, p. 345.

RAMENLAIQUE. Sorte de résine. Voyez *Arendrante* (I, 394).

RAMOON. En 1838, les journaux politiques parlèrent d'une plante de la Martinique de ce nom, propre à nourrir les vers à soie.

*RANUNCULUS. Ajoutez : Les Renoncules sont d'autant plus vénéneuses qu'elles sont dans la force de la végétation. Trop jeunes, elles ne le sont pas encore; desséchées, elles ne le sont plus. Elles causent le météorisme aux moutons, etc., qui s'en nourrissent; le remède est de leur faire boire de l'eau, qui paraît adoucir le poison en l'étendant; c'est donc en quelque sorte le contre-poison du principe nuisible des Renoncules; leur cuisson annule ce principe, mais l'eau le contient, et serait dangereuse à boire.

En Égypte, les Bédouins du Fayoum se servent du *R. sceleratus*, L., comme rubéfiant; ils cautérisent avec son suc les verrues, d'après le docteur Figari (*Lettre manuscrite*). Selon le docteur Rossi Fioraventi, appliqué sur le talon dénudé de ses callosités, on guérit la sciatique du même côté; il le remplace par de la poudre de cantharides dans la saison où la plante n'existe plus (*Annali univ. di medic.*, mai 1843).

RAPABACA. Un des noms du *Spigelia anthelmia*, L., au Brésil.

RAPHANUS SYLVESTRIS, Off. *Cochlearia armoracia*, L. (II, 336).

RAPHIA VINIFERA, Pal. Voyez *Sagus vinifera*, Pers. (VI, 160).

*RAPOLANA ou RAPOLANO (Eaux de).

Targioni-Tozzetti (A.). Analyse chimique des eaux thermales sulfureuses de Rapolano. Florence, 1833, in-8 (en italien). — *Id.* Sur les nouvelles sources thermales de Sainte-Marie-des-Neiges à Rapolano. Florence, 1840, in-8 (en italien) (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. royale des sc.*, février 1841, p. 384).—*Id.* Des Oscillaires qui naissent dans les eaux de Rapolano, traduit par M. Cap. Florence, 1841 (*Journ. de pharm.*, XXVII, 302).

RARABÉ. Ajoutez : Les naturels de Madagascar se frottent le corps, lorsqu'ils ont des humeurs froides, avec cette huile de muscadier sauvage, arbre qui croît dans cette île (Rochon, *Voyage*, p. 273).

RAS EL WAD. Nom d'un arbre qui fournit la gomme de Barbarie (III, 394).

RASCASSES. Nom des espèces du poisson du genre *Scorpæna* (VI, 269).

RASCHAT-GUÉBELI. Nom arabe du *Lunaria parviflora*, Delile (IV, 158).

RASSA MALA, ROSA MALA et RASA MALA, et même ROSA MALOS, sont des variantes du nom de pays du *Canarium commune*, L. (II, 57; VI, 114).

RAT D'EAU. *Mus aquaticus*, L. (IV, 518).

RATANHIA DES ANTILLES. *Krameria ixina*, L. (III, 726).

— DU PÉROU. *Krameria triandra*, Ruiz et Pavon (III, 726, et dans ce Supplément le même mot *Krameria*, p. 411).

RAVE PLATE. Un des noms français des Turneps, *Brassica rapa*, L.

*RAVELANA MADAGASCARIENSIS, Ræuscli. Ajoutez et rectifiez : Cet arbre est de la famille des Musacées (et non *Rosacées*, comme il a été imprimé). Il a le tronc droit, simple, un peu conique, et renferme, dans la base dilatée de ses feuilles, une eau assez abondante, ce qui lui a valu son nom d'*Arbre du voyageur*. Suivant la remarque de M. Gaudichaud, il croît dans les lieux humides, et ordinairement sur le bord des ruisseaux, où l'eau ne manque pas, ce qui ôte un peu de la poésie qu'on avait faite à son sujet, en le représentant comme apaisant la soif des voyageurs, etc. (*Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Acad. des sciences*, XXI, 391. — 18 août 1845).

RAVEN. Palmier de Madagascar très élevé, dont le tronc sert à bâtir et les feuilles à couvrir les cases, les plats, les assiettes, etc. On trouve une gomme d'un goût délicieux dans les enveloppes de la fleur, analogues au miel, et que mangent les naturels (Rochon, *Voyage à Madagascar*, etc., p. 265). Est-ce qu'il serait question ici du *Ravelana madagascariensis*, végétal monocotylédoné comme les palmiers?

RAVET. Un des noms de la Blatte. Voyez *Blatta* (I, 615).

*RÉALGAR. Voyez *Arsenic*, p. 63 de ce Supplément.

— DE L'AIR. Un des noms du *Nostoch*. Voyez *Nostoch* (IV, 635).

— FAUX. Nom de l'Arsenic rouge. Voyez *Arsenic* (I, 434).

RÉBÉNAC (Eau de). Cette eau, située près de Rébénac (*Basses-Pyrénées*), est limpide, sans dépôt ochracé, fade, nullement atramentaire, n'offrant aux réactifs que des traces calcaires et magnésiennes sans importance; sa température, de 18° centigrades, n'est pas assez élevée pour lui mériter le nom de thermale. Cette eau, envoyée sous le nom d'*Eau du Pic*, et présentée par le sieur Ganos, son propriétaire, comme ayant une certaine analogie avec celles de Luxeuil et de Plombières, n'a pas paru à la commission des eaux minérales de l'Académie de médecine avoir des qualités vraiment médicinales.

Henry. Analyse d'une eau envoyée sous le nom d'*eau du Pic*, découverte à Rébénac (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, X, 1000. — 1845).

*RECOARO (Eau de).

Sur les propriétés lithontriptiques des eaux de la fontaine royale de Recoaro. Venise, 1839, in-4 (en italien).

RED-GOMME, GOMMIER ROUGE. Un des noms anglais de l'*Eucalyptus resinifera*, White (III, 171).

REDJOSSO. Nom de l'*Elæocarpus redjosso*, Horsf., à Java (III, 57).

RÉGENCE. Nom d'une variété de la Mâche. Voyez *Valerianella*.

REGIA. Un des noms de la Pivoine dans les vieux auteurs, de l'importance de cette plante. Il y a lieu de croire qu'il en est

de même du Noyer, *Juglans regia*, L., et qu'on peut traduire par *herbe royale*, *arbre royal*, et cela à cause des grandes vertus ou de la grande utilité de ces végétaux.

RÉGLISSE D'AMÉRIQUE. Un des noms de l'*Abrus præcatorius*, L. (I, 7).

— DES ANTILLES. Synonyme de Réglisse d'Amérique.

— DE RUSSIE. *Glycyrrhiza echinata*, L. Tout le suc du réglisse du commerce est extrait du *G. glabra*, L.

REILBAN. Sorte de garance du Chili dont la racine teint en rouge (*Abrégé des Voyages*, XII, 94).

REINWARDTIA. Voyez *Alyxia* (I, 212).

*REMÈDE STÉPHENS. Voyez sur cet article *Lithontriptiques* (Dictionnaire, IV, 133, et Supplément, p. 436).

— TALBOT. Un des noms du Quinquina lors de son introduction en France. Voyez *Quinquina* (V, 627).

REMEDIO DI VAQUERIO. Nom brésilien de l'*Ocymum incanescens*, Martius (V, 8).

REMOLON (Eau de). Cette eau minérale froide, salée, acidule, limpide, incolore, est située dans les Hautes-Alpes; elle est incrustante et d'une saveur légèrement amère, ce qu'elle doit au sulfate de magnésie qu'elle renferme. Elle est remarquable par l'absence des hydrochlorates, et est chargée d'acide carbonique, mélangé d'une très faible proportion d'hydrogène sulfuré libre : aussi présente-t-elle une faible odeur de ce gaz. Cette eau contient en outre des carbonates de chaux, de magnésie et de soude (*Journ. de pharm.*, XXIII, 70. — 1837).

*RENNES (Eaux de).

Henry (O.). Analyse des eaux minérales de Rennes, département de l'Aude (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, III, 905. — 21 mai 1839). Il y a une copie de cette analyse dans le tome XXV du *Journ. de pharm.*, p. 613 et 697).

*RENONCULACÉES.

Turnbull. *On the medical properties of the natural order of ranunculaceæ*, etc. Londres, 1835, in-8. — Polli. Emploi des renonculacées (*Annu. de thérap.*, 1842, p. 33).

*RÉPERCUSSIFS. Rectifiez : C'est à tort qu'à la bibliographie de cet article (VI, 39) nous avons cité Alary et Kulbel comme auteurs du même mémoire sur les répercussifs; ils sont distincts et doivent être indiqués ainsi :

Alary. Mémoire sur les répercussifs (*Prix de l'Académie de chirurgie*, I, 301). — Kulbel (J.-A.). *Propositæ de remediis repellentibus* (*idem*, p. 323).

RESH. Nom de la grande Ciguë (*Conium maculatum*, L.) dans l'Écriture-Sainte, d'après l'*Hierobotanicon* d'Oléus Celsius.

RÉSINE COPALME OU DE LIQUIDAMBAR. Voyez *Liquidambar* (IV, 129).

— COWDIE. Elle est produite par un pin de la Nouvelle-Zélande (an *Dammara australis*, Lamb.?) de ce nom; elle est couleur d'ambre claire, et exhale une forte odeur de térébenthine; une partie seulement se dissout dans l'alcool chaud et l'essence de térébenthine, et est appelé *Acide dammarique* par Thompson; la partie insoluble est nommée par le même *dammarane*. En la

distillant, on en obtient une huile couleur d'ambre (*Annales de chimie et de physique*, IX, 499).

— DE GUATIMALA. On trouve dans le tom. XX, p. 554, du *Journal de pharmacie*, l'indication de plusieurs résines de Guatimala sans nom et inusitées.

— DE LA NOUVELLE-HOLLANDE. Péron dit qu'il y a dans ce pays des arbres connus sous le nom de *Gommier jaune*, *rouge*, *vert*, qui donnent des résines dont l'odeur n'est pas moins agréable que celle du benjoin, outre, dit-il, la gomme résine brune employée contre la dysenterie (celle de l'*Eucalyptus resinifera*, Withe, qui est un *Kino*) (Péron, *Voyages de découvertes aux terres Australes*, II, 413). Il est probable que la jaune provient du *Xantorrhea hastile*, R. B. (VI, 970). Quant au Gommier vert, nous ignorons de quel végétal il veut parler. Voyez ces différents mots.

— DE MANI. Voyez *Mani*, p. 454 dans ce Supplément.

*— MAYNAS. Nom de la résine du *Calophyllum calaba*, L., ainsi nommée de la province de Maynas, dans l'Amérique centrale. Voyez, pour les détails de ces résines inusitées, les *Annales de chimie et de physique*, X, 380.

— DES MOLUQUES. On donne ce nom à celle du *Canarium balsamiferum*, L. (I, 57).

— TUGGKADA. On trouve sur le tronc du Pin, en Suède, une résine sous forme globuleuse, de cassure lactescente, à laquelle on donne ce nom; elle est employée, dans quelques contrées de ce pays, comme masticatoire, pour nettoyer les dents et entretenir la fraîcheur de la bouche, à l'instar du Mastic de Scio. On ramasse ces globules, que l'habitude apprend à distinguer de ceux de la résine ordinaire du pin; on les met ramollir dans l'eau chaude pour les agglomérer et les conserver. Le tuggkada est cassant, mais il se ramollit par la mastication, en même temps qu'il développe dans la bouche une odeur aromatique et une saveur acide. Il devient rose quelque temps après. M. Bertin en a retiré un acide organique auquel il n'a pas encore donné de nom (*Journal für prakt chemie*, XXXI, 214), mais qu'il appellera sans doute *Tuggkadarique*. L'usage de cette résine est tout-à-fait analogue à celui du mastic de Scio, et borné à la Suède.

*RÉSINES. Elles sont immiscibles à l'eau, mais les alcalis libres ou carbonatés les rendent solubles en tout ou en partie; elles forment avec eux de véritables combinaisons savonneuses. Les Résines qui deviennent plus facilement solubles sont par cela plus actives. Les Résines n'opèrent que sur le gros intestin, parce que

le suc intestinal y est plus alcalin. L'addition aux Résines d'une petite quantité d'alcali rend leur action plus douce et plus générale. A ce sujet on peut remarquer, avec M. Mialhe, dont nous reproduisons l'explication sur la manière dont se comportent les Résines dans l'économie animale, que la pratique avait devancé la théorie chimique de plusieurs siècles, puisque dans quelques préparations résineuses on associait une petite quantité d'alcali aux Résines pour en faciliter l'action.

Il faut consulter, au sujet des Résines, l'article *Térébenthine* (*Dict.*, VI, 678 et Supplément), car les Térébenthines sont aussi des Résines nommées *Oléo-résines*.

Nauche. Mémoire sur la manière dont les substances résineuses agissent sur l'économie, à la suite du Traité des végétaux résineux de Duplessis).—Deville (H.). Mémoire sur les résines et en particulier sur le baume de Tolu (*Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Acad. des sc.*, XIII, 476. — 30 août 1841).

*RÉSOLUTIFS.

Mémoire sur les résolutifs (*Prix de l'Académie royale de chirurgie*, I, 421).— Hugon. Mémoire sur les résolutifs (*idem*, I, 447). — Mopilier. Essai sur les résolutifs (*idem*, I, 490).

*RÉVULSIFS.

Piffard (P.). Emploi des révulsifs dans quelques maladies de poitrine. Paris, 1835, in-4 (Thèse).—Pichenot (F.). Des agents thérapeutiques connus sous le nom de révulsifs. Paris, 1836, in-4 (Thèse).

REX AMARORIS. Nom du *Soulamea amara*, Lam. (VI, 485), dans Rumphius.

REYNE. Un des noms de l'Ananas à la Barbade.

*RHAMNÉES. Ajoutez : Un arbrisseau de cette famille, décrit dans Bodwich (*Excursions*, p. 399), a ses racines employées comme émétiques à Benjole, sur la côte ouest d'Afrique, où il est connu sous le nom de *Bouqui* et de *Sedem*.

Brongniart (A.). Histoire naturelle et médicale des plantes qui composent le groupe des Rhamnées. Paris, 1825, in-4 (Thèse).

*RHAMNINE. Ajoutez : Le principe cristallisable des baies de Nerprun, appelé *Rhamnine* par M. Fleury, pharmacien à Pontoise, se présente sous plusieurs aspects, tantôt sous forme de flocons légers, tantôt sous celle de petits grains, ou de cristallisations en choux-fleurs ; sa couleur est jaune, et sa saveur particulière et peu prononcée; il n'éprouve pas la fermentation spiritueuse, est insoluble dans l'éther et l'alcool froid, très peu soluble dans l'eau froide, beaucoup dans l'alcool bouillant, etc. (*Journ. de pharm.*, XXVII, 666).

*RHAMNUS. *R. Catharticus*, L.

Dubuc. Mémoire sur les baies, le suc et le sirop de *Rhamnus catharticus*, L. (*Bull. de pharm.*, IV, 36).

R. frangula, L. Son écorce est présentée comme purgative, par Gumprecht (*Annu. de thérap.*, 1846, 125).

R. paliurus, L. Ajoutez : C'est Samuel Dale qui a parlé le pre

mier de la propriété lithontriptique des semences de cet arbrisseau contre la gravelle, en ces termes: *Fructus incidendi vim obtinet calculos vesica comminuit* (Pharmacologia, etc.). On a présenté à l'Académie des sciences, le 19 août 1839, une espèce de soie filée par une chenille qui vient sur un Nerprun? en Moravie, appelé *Vogelberbau*; on en fait des tissus dont on a offert des échantillons à cette compagnie. Des curieux disent avoir trouvé une soie semblable sur le *Cerasus padus*, L., et sur le Rosier (*Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, de 1839, p. 275 et 329).

Les *graines de Perse*, d'*Andrinople*, de *Morée*, qui sont plus estimées que celles d'*Avignon*, proviennent des *Rhamnus amygdalinus*, *oleoides* et *saxatilis*, d'après M. Guibourt (*Traité des drogues simples*, II, 335) : ce ne peut être de sa part qu'une conjecture.

RHAPONTICUM BEHEN. C'est le *Behen rouge* que l'on croit être le *Statice limonium*, L. (VI, 527).

RHARHA-HORAC. Sorte de Noix muscade sauvage de Madagascar, d'après Rochon (*Voyage*, 273).

*RHEUM. La rhubarbe paraît agir particulièrement sur le foie, augmenter la sécrétion et l'évacuation de la bile; elle s'emploie dans les affections dyspepsiques non fébriles, à la fin des maladies aiguës, surtout chez les enfants; c'est un purgatif tonique, doux; l'aloës, qui a quelque analogie d'action avec elle, convient surtout à l'âge mûr, et agit sur les gros intestins.

R. emodi, Wallich.

Henry (O.). Analyse de la racine de *Rheum australe*, Col., (*R. emodi*, Wall.), cultivée près Paris (*Journ. de pharm.*, XXII, 393. — 1836).

R. ribes, L. Il sort du collet de la racine une sorte de gomme que M. Jacques, jardinier du roi, a recueillie à Neuilly, et dont il nous a remis un morceau. Elle est noirâtre, transparente, insipide, en morceaux arrondis, inodores, et ressemble beaucoup à certaines gommes de pays.

Sur la rhubarbe officinale, sans désignation d'espèce botanique, on a publié :

Paravey. Note sur ce que les livres chinois disent de la rhubarbe officinale (*Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Acad. des sc.* de 1836, p. 286 et 336). L'auteur prétend que les Chinois ne veulent pas qu'on prenne cette racine crue et en poudre. — Brande. (R.). Matériaux pour servir à l'histoire de la composition chimique de la rhubarbe. Lemgo, 1836, in-4 (en allemand. Extrait *Journ. de pharm.*, XXV, 264). — Delasteyrie. Note sur la culture de la rhubarbe en Chine (*Ann. de la Soc. d'horticult.*, XX, 107; janvier 1837). Il est dit dans cette note que la Rhubarbe officinale ne graine jamais en Chine, fait déjà connu du père Parennin en 1737, où on ne la propage jamais que de racines. M. Paravey assure que les Russes ont offert un prix de trente mille roubles à celui qui leur procurera de la graine de Rhubarbe officinale. S'il en est ainsi, nous n'aurions pas la vraie rhubarbe, car toutes les espèces que nous cultivons nous viennent de graines. — Duck. Note sur la Rhubarbe. Kœnigsberg, 1828? (en allemand. Extrait *Journ. de pharm.*, XXV, 261. —

1839). — Soulange-Bodin. Culture de plusieurs espèces de Rhubarbe comme aliment (*Le Cultivateur*, XVI, 438.—1840).— Guibourt. Notice sur quelques nouvelles sortes de Rhubarbe présentées par M. le docteur Pereira (*Journ. de pharm.*, novembre 1845). — Bouchardat. Aloës et rhubarbe (*Annu. de thérap.*, 1847, p. 130).

*Rhodes (Bois de). On dit dans cet article (VI, 72), d'après Pococke, que le *bois de Rhodes* du Levant provient du *Liquidambar styraciflua*, L.; c'est une erreur, car ce végétal ne croît que dans l'Amérique septentrionale; ce ne pourrait être que du *L. orientale*, Miller, qui est de l'Asie-Mineure, qu'on le retirerait.

Rhododendros. Nom du *Rhododendrum ponticum*, L. (VI, 75), dans Pline.

*RHODODENDRUM. Ajoutez : Ce n'est pas seulement en Perse que le *Rhododendrum ponticum*, L., est vénéneux, ainsi que le dit Chardin. A Paris, on a vu des chèvres périr pour avoir mangé des feuilles de ce rosage. M. Pépin, chef des cultures de l'École de Botanique au Jardin du Roi, a rapporté à la Société royale d'horticulture que quatre de ces animaux furent empoisonnés et moururent au bout de quatre jours dans des souffrances horribles, avec des traces d'inflammation dans l'estomac et les intestins, par ce fait. Une autre chèvre et un bouc, qui mangèrent aussi de ces feuilles vertes, n'en moururent pas, ayant bu de lait; ils furent huit jours à se remettre (*Annal. de la Société d'horticulture*, XXX, 410.—Juillet 1845). Le même dit encore avoir vu, en 1842, que de cinq brebis mérinos qui mangèrent des feuilles de *Rhododendrum ponticum*, L., une mourut le même jour, deux autres deux jours après, et les deux autres guérirent après quelques jours de souffrances, et ayant bu du lait; enfin, M. Pépin raconte encore qu'une chèvre ayant brouté du *Rhododendrum ponticum*, parut fort souffrante, mais qu'au bout d'une heure lui ayant fait avaler du lait, elle guérit en deux jours (*Revue agricole*, mai 1842).

Rhubarbe d'Alexandrette. Synonyme de Rhubarbe de Perse ou de Chine.

*— blanche. C'est encore le nom du *Rheum leucorrhizum*, Pall. (VI, 59); variété du *R. compactum*, L., selon Sprengel.

— noire. Nom donné autrefois au Jalap. Voyez *Convolvulus* (II, 403).

*— des pauvres. On appelle encore de ce nom l'*Euphorbia cyparissias*, L. (III, 179).

— plate. Variété à racine aplatie de la Rhubarbe de Chine ou de Perse.

*— sauvage. C'est encore le nom du *Convolvulus panduratus*, L. (II, 409).

Rhue. Synonyme de *Rue*, *Ruta graveolens*, L. (VI, 140).

Rhuibarbo do campo. Nom brésilien du *Ferraria purgans*, Martius, employé comme rhubarbe dans ce pays, à la dose de 4 drachmes de ses racines, ainsi que celles d'une autre espèce, le *Ferraria cathartica*, Mart., qui s'appelle du même nom brésilien (Martius, *Syst. mat. med. br.*, 77). Dans les *Annales des sciences*

naturelles (XII, 215), on donne ce nom de *Rhuibarbo do campo* à une autre iridée du genre *Moræa*. Il y a lieu de croire que c'est par erreur, et qu'il s'agit d'un de ces *Ferraria*.

*RHUS. Ajoutez : En Sicile, on fait un commerce assez considérable des feuilles du *Rhus coriaria*, L., qu'on emploie au tannage des cuirs. La culture de cet arbrisseau occupe vingt-six mille hectares de terres rougeâtres; il dure 30 à 32 ans et ne demande aucuns soins; chaque hectare rapporte annuellement pour 60 à 70 fr. de feuilles à 12-50 le quintero (79 kilog.). On vendait autrefois ces feuilles en poudre, mais comme on y mêlait celle de lentilles, on a renoncé à ce mode de vente (Gasparin, *Coup d'œil sur l'agriculture de la Sicile*, p. 22. — 1839).

Trommsdorf (J.-B.). Sur les substances salines contenues dans les fruits du Sumach des corroyeurs (*Journ. de pharm.*, XX, 694).

R. cotinus, L. D'après ce que nous a rapporté le docteur Bally, qui a séjourné aux États-Unis, ce végétal y est prescrit aussi contre les fièvres intermittentes, ainsi que le *R. glabrum*, L. Il l'a vu employer aux environs de Grenoble, où ce *Rhus* est presque naturalisé, pour la teinture. On se sert de la feuille sèche. On pourrait en faire autant à Paris, car le parc de Malesherbes renferme plusieurs arpents de cet arbrisseau, qui s'y propage spontanément. Enfin le même a émis l'idée, d'après la connaissance des principes aromatiques et chimiques que renferme ce végétal, qu'il pourrait remplacer la salsepareille, et qu'on devrait l'essayer dans la maladie syphilitique (Bally, *les Eaux thermales de Lamothe-les-Bains*, *près de Grenoble*, p. 23. — 1844).

R. succedaneum, L. La cire qu'on obtient par l'ébullition de ses semences est d'un blanc éclatant; elle est cristallisée et ressemble par les caractères extérieurs au Blanc de baleine. Elle est composée, d'après M. Lewi, de carbone 80,60; hydrogène 13,13; oxygène 6,27. On recueille au Japon des galles sur ce *Rhus* et sur le *R. tinctoria*, qui servent probablement à la teinture. M. Siebold en a remis à M. Delile, à Leyde (Delile, *Notice sur un voyage horticole*, etc., p. 61. — 1838).

Lewi (S.). Note sur la cire de Chine (*Comptes-rendus hebdomadaires de l'Académie des sciences*, XVII, 978. — 30 octobre 1843).

R. toxicodendrum, L. M. le docteur Baudelocque emploie avec succès, contre les ophthalmies chroniques des enfants scrofuleux, un collyre fait avec la teinture alcoolique de ce *Rhus* (de la *Pharmacopée de Saxe*), 4 gouttes dans 2 onces d'eau, qu'il augmente avec le temps, d'après Elzholz et Scheibler (*Revue médic.*, novembre 1836, p. 254).

On indique à *Verbena* (VI, 866), comme remède contre l'érysipèle causé par ce *Rhus*, le *Verbena urticæfolia*, L.

Haworth (A.-H.). Histoire du *Rhus toxicodendrum*, L. (dans l'*Essai médical* du docteur Alderson. Londres, 1793). — Cantu. Note sur l'application du *Rhus coriaria* et du *Morus cucullata* à la laine (en italien). Turin. 1837. Traduit par M. Girardin (*Journ. de pharm.*, XXIV, 185). — Millon. Notice sur le *Rhus toxicodendrum*, L.

R. vernix, L. Thunberg dit qu'on extrait des graines du vernis (*Rhus vernicifera*, DC.), une huile qui se fige à l'air, où elle prend la consistance du suif. On en fait des chandelles qui jaunissent et rancissent bientôt : la mèche en est de papier roulé. L'arbre s'appelle *fasi-noki* (Thunberg, *Voyage*, VI, 15). Il ne faut pas confondre ce vernis, que Thunberg appelle aussi *vernis du Japon*, et qui croît surtout à la Chine, où on le nomme *vernis*, avec le produit de l'*Aylanthus* (ou Ailanthus) *glandulosa*, qui porte parfois aussi ce nom. On assure que ce n'est que pendant l'été qu'il est dangereux de manier le feuillage de ce *Rhus*, et que l'hiver il est sans inconvénient.

Rhus luzonis. Voyez *Ananapla* (I, 279).

*RIBES. Le *R. aureum* donne à Turin des fruits comestibles assez agréables, d'après M. Bonafous.

R. rubrum, L. On éprouve quelque difficulté à faire le suc de groseilles clair, par la seule fermentation, mais il se prépare très bien en mettant 5 parties de groseilles avec les rafles du fruit et une de cerises rouges, et écrasant le tout. Ce suc passé, mêlé avec une livre de sucre pour 10 onces de suc, on fait jeter au tout un seul bouillon, et on passe de nouveau. On a alors un sirop excellent (*Journ. de pharm.*, XX, 368), dont nous donnons ici la recette, parce que l'on en fait avec de l'eau une agréable boisson domestique, utile dans la plupart des maladies.

Richès. Arbre aromatique du Japon, dont on emploie les feuilles comme condiment.

*Ricin (Gros). C'est encore le nom du *Ricinus inermis*, Jacq. (VI, 95).

*RICINUS. *R. communis*, L. Depuis la publication de notre article (1834), l'huile de ricin a beaucoup perdu de sa réputation comme purgatif. Cela tient, d'une part, à ce qu'elle purge irrégulièrement; trop, si elle est mal préparée; pas assez, ou point, si elle est fabriquée à froid et bien dépurée, faite avec des ricins de France; de l'autre, de son extrême désagrément à être prise : elle est grasse et nauséabonde seule, et trop épaisse pour peu qu'elle soit battue avec un sirop, du bouillon, une infusion de thé, etc. L'emploi de l'huile de ricin est tombé avec la médecine dite physiologique. Ainsi que nous l'avons dit, l'amande du ricin purge plus que son huile (*Dict.*, VI, 94), ce qui est l'opposé

du *Croton tiglium*, opinion qu'on a rapportée à M. Soubeiran, et que nous ne voyons pas mentionnée dans son mémoire sur les semences de quelques euphorbiacées, à l'article *Ricin* (*Journ. de pharmacie*, XV, 507); de même qu'on avait attribué à MM. Boutron et Henry notre opinion sur le germe du ricin, imprimée depuis quatre ans, ainsi que nous l'avons expliqué dans ce Dictionnaire; *suum cuique*. C'est le contraire du *Hura crepitans*, où l'embryon seul paraît délétère (III, 554). Il en résulte que, n'entraînant pas toute la résine de l'amande, l'huile purge moins que l'émulsion de celle-ci, qui la contient toute. Il faut donc être très réservé sur l'emploi des émulsions de semences de ricin, car quatre grains (à peu près deux amandes fraîches) produisent un effet éméto-cathartique très prononcé. Une émulsion faite avec un gros de semences sèches dépouillées de leur écorce, procura 28 vomissements et 18 selles, d'après M. Mialhe (*Art de formuler*, p. CCXXI). Comme ce mode d'administrer le ricin est le plus agréable de tous, il faut n'employer que deux à trois semences fraîches de ricin de France par émulsion, pour un adulte, à étendre dans 6 onces au moins de liquide. Le ricin en émulsion est contre-indiqué toutes les fois que les vomissements peuvent être nuisibles, car il les provoque souvent.

Il reste tant de résine dans les tourteaux de ricin, qu'il est mortel pour les animaux, et M. Audibert, de Tonnelle, près Beaucaire, a vu mourir quatre-vingts moutons pour en avoir mangé (*Société royale et centrale d'agriculture*, 3 janvier 1844). M. le docteur Parola dit que, de toutes les préparations du ricin comme purgatif, c'est la teinture alcoolisée qui est la plus sûre et la plus égale, et celle qui conserve le plus longtemps ses propriétés.

Ainsi que nous l'avons dit dans le Dictionnaire, à notre article *Ricin*, l'antiquité l'a employé à faire une huile propre à l'éclairage. Hérodote dit qu'on la préparait, soit en faisant chauffer les semences, soit en les pilant à froid; il fait observer que cette huile a de l'odeur en brûlant. On s'en oignait la peau pour se préserver de la piqûre des moustiques (*Hérodote*, I, 367). Tournefort a vu en Arménie, auprès de l'Ararat, cultiver le ricin pour cet usage (*Voyage*, III, 192). A Benjole, sur la côte ouest d'Afrique, on prescrit l'infusion de la racine du *Ricinus viridis*, Willd., contre les vers; la plante s'y nomme *Badasabala* (Bowdich, *Excursions*, p. 394).

Voyez, au sujet de la composition intime de l'huile de ricin, le travail de M. Bussy, dans le *Compte-rendu hebdomadaire des séances de l'Académie des sciences*, XX, 543.

RJUGAN. Synonyme de *Djugan*. Voyez ce dernier mot dans ce Supplément, p. 218.

RJUNO-FIGA. Nom japonais du *Convallaria japonica*, L. (II, 398).

ROA. Nom du grenadier, *Punica granatum*, L., dans Théophraste. Voyez *Punica* (V, 538).

ROANNE (Eaux de). Les sources, au nombre de deux, sont situées dans les propriétés de M. Pitre : elles sont froides, limpides, ont une odeur sulfurique; elles contiennent par litre 2 grains de substances fixes, chlorure et sulfate de soude, carbonate et crénate de soude, de l'acide crénique, du protoxyde de fer, etc., d'après l'analyse faite par M. Barruel. C'est à ce dernier acide que M. le docteur Gouindard attribue l'action de ces eaux sur le tube intestinal et les voies urinaires; elles sont laxatives, et conviennent, d'après ce médecin, dans l'atonie des viscères, les engorgements lymphatiques, la chlorose, la leucorrhée. Il y avait à ces eaux, inconnues jusqu'ici, et dont l'Académie de médecine a autorisé l'usage, assez de monde, au dire du propriétaire, en 1836.

Chevallier. Rapport sur les eaux minérales de Roanne, Loire (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, II, 738. — 1838).

ROB. Voyez *Robs* (VI, 103).

*ROBINIA. D'après le dire de plusieurs vétérinaires, des chevaux ayant rongé l'écorce du *Robinia pseudo-acacia*, L., en éprouvèrent de fortes coliques, et l'un d'eux en mourut (*Séance de la Société royale et centrale d'agriculture*, juillet 1842). Ceci ne doit pas étonner d'après ce que nous avons rapporté de l'effet produit par cette écorce sur des enfants qui en avaient sucé. On dit que les mets cuits avec le bois ont une amertume remarquable qui les rend désagréables à manger (*idem*).

Loubat Bohau (F.-P.). Note sur l'*Acacin robinia*. Bourg, 1803, in-8. — Camuset. Notice sur les *Robinia pseudo-acacia*, L., *viscosa*, Vent., et *hispida*, L. (*Ann. de la Soc. d'horticult.*, XVII, 210. — 1835). — Giobert (J.-A.). *Sugli usi della scorza della robinia* (*Mém. de la Soc. d'agric. de Turin*, 1836). — Withers (W.). *The acacia*, Robinia pseudo acacia, L. London, 1842, in-8. — D'Haussez. De l'acacia et de ses usages (*Écho du monde savant*, 12 juin 1845).

ROBINIER. Nom français du *Robinia pseudo-acacia*, L. (VI, 100).

ROBINSONIA THURIFERA, Decaisne. Ce végétal, de la famille des radiées, appelé par notre infortuné ami Bertero *Senecio thurifer*, est dioïque, et croît à l'île de Juan-Fernandez, d'après les renseignements que contient la lettre qu'il nous écrivit du Chili. Il en suinte une résine, employée par les naturels en topique contre la migraine, sous le nom de *resino*, ou *resinello*, que lui donnent les Espagnols.

On s'en sert au Pérou et au Chili. Le nom de *Thurifer*, qu'on

lui impose, indique qu'elle a l'odeur d'encens, ou qu'on s'en sert comme d'encens.

Robolo. Nom de pays du *Lepidosteus robolo*, Lacép. (IV, 90).

*ROBORANTS.

Meurer. *Diss. de verâ corroborandi ratione.* Lipsiæ, 1555, in-4.—Heinrici (H.). *Diss. de roborantibus.* Halæ, 1711, in-4.

Roca malha. Nom chinois d'une sorte de benjoin.

Roi des fourmilliers. *Turdus rex*, Gmelin (VI, 795).

Romarillo. Un des noms de l'*Hypericum laricifolium*, Juss. (III, 576).

*ROMEYER (Eaux de). Eaux sulfureuses froides, situées dans l'arrondissement de Saint-Dié (Drôme).

*Rondier ou Roudier. Rectifiez : Ce palmier n'est pas l'*Arenga saccharifera*, Labill., comme nous l'avions dit ; ce n'est pas non plus le *Raphis vinifera*, Paliss. On ne sait pas positivement le végétal auquel ce nom français appartient. Il paraît même qu'il a été donné à plusieurs palmiers. Le père Labat appelle ainsi un palmier épineux de la côte ouest d'Afrique, qui produit des fruits de la grosseur d'une noix, dont on mange l'amande. On en tire une huile douce qui se rancit promptement, de sorte qu'on s'en sert pour brûler. Elle pourrait se tirer sans feu, et serait mangeable fraîche. On extrait de son tronc un suc qui se change en une sorte de vin par la fermentation (Labat, *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, III, 28).

Roquette sauvage. *Sisymbrium tenuifolium*, L. Voyez *Sisymbrium* dans ce Supplément.

*ROSA. Ajoutez : Lorsque nous avons dit que toutes les espèces du genre *Rosa* étaient de l'ancien monde, cela exprimait la grande majorité, car c'est à peine s'il y en a une vingtaine d'Amérique sur plusieurs centaines d'espèces que l'on connaît aujourd'hui. Nos jardins sont envahis actuellement par celles de l'Inde et de la Chine, appelées de *Bengale*, et qui forment plusieurs races, telles que celles des îles Bourbon, les thés, les noisettes, etc. ; on fait surtout choix des espèces *remontantes*, et, parmi celles-ci, celles dont le semis a offert les plus belles variétés par la couleur, le volume et l'odeur, toutes greffées sur notre églantier. On trouvera une multitude de renseignements sur les roses, dans les 36 volumes des *Annales de la Société d'horticulture*, publiés depuis sa fondation, en 1827, résumés dans l'ouvrage de notre ami M. le docteur Loiseleur-Deslongchamps, que nous allons citer.

Loiseleur-Deslongchamps (L.-A.). La rose, son histoire, sa culture, sa poésie, etc. Paris, 1844, in-12.

*Rosa Malla. Ce n'est pas le Styrax que donne le *Liquidambar orientale*, mais une sorte de baume qui a de l'analogie avec lui,

qu'on appelle *Rosa malla*, ainsi que nous l'avons déjà énoncé dans ce Supplément à *Liquidambar orientale*, p. 435.

ROSA SINENSIS. Nom de l'*Hibiscus rosa sinensis*, L. (III, 494), dans quelques auteurs.

*ROSE DE NEIGE, DE SIBÉRIE. *Rhododendrum chrysanthum*, L. (VI, 73).

ROSEAU DE PROVENCE. *Arundo donax*, L. (I, 461).

— A QUENOUILLE. Un des noms de l'*Arundo donax*, L. (I, 461).

ROSÉE DU LIBAN. Un des noms de la Manne du cèdre (IV, 226).

*ROTIN. Synonyme de *Rotang*, *Calamus rotang*, L. (II, 16). Voyez aussi ce Supplément à *Calamus*, p. 131, et à l'*Addenda*.

*ROUEN (Eaux de).

Dubuc. Analyse de l'eau minérale des fontaines de la Marcquerie, situées à l'ouest et dans la ville de Rouen (*Annal. de chim.*, XLVI, 18).

ROULETTE. Un des noms du *Thymus acynos*, L. (VI, 736).

ROUMI. Nom arabe du Maïs. Voyez *Zea* (VI, 982).

ROUSSETTE NOIRE. *Pteropus edulis*, Geoffr. (VI, 884).

ROUZA. Nom de l'*Arundo phragmites*, L., à Rochefort (I, 462).

RUBETTE. Un des noms de la Garance, *Rubia tinctorum*, L. (VI, 125).

*RUBIA. Ajoutez : La racine de Garance (*Rubia tinctorum*, L.) d'Alsace, colore plus que celle d'Avignon, parce qu'elle contient plus de *purpurine* que l'autre, et que ce principe colore plus que l'*alizarine*, d'après M. Robiquet (*Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Acad. des sciences*, avril 1840, p. 572). Outre les garancières instituées au XVIII[e] siècle, aux environs d'Avignon, par le Persan Althen, on en a établi, depuis que nos armées emploient le drap couleur garance, dans un assez grand nombre de départements, et partout elles sont une source de prospérités. La garance ne vient naturellement que dans les pays chauds de l'Europe, à Madère, en Italie, dans l'Orient, etc.

M. De Candolle cite le *Rubias corymbosa*, DC., du Pérou, comme ayant des racines tinctoriales.

Gasparin aîné. Traité de la garance (dans le 2e volume de ses *Mémoires d'agriculture et d'économie rurale*. Paris, 1835). — Bastel (J.-A.). Essai sur la culture, la chimie et le commerce des garances de Vaucluse. Orange, 1835, in-8. — *Id.* Essai sur la culture et l'histoire naturelle de la Garance. Orange, 1839, in-8.— Decaisne (J.). Recherches anatomiques et physiologiques sur la garance. Bruxelles, 1837, in-4. On en trouve un extrait par M. Girardin, *Journ. de pharm.* (XXIV, 424, — 1838). — Girardin. Technologie de la garance. Rouen, 1843, in-8. — Durri (E.). De la culture de la garance dans le Bas-Rhin (extrait : *Écho du monde savant*, 31 mai 1846).

RUBIACÉES.

Richard (A.). Monographie des rubiacées, in-4. (Thèse.)

RUBRICA SINOPICA. On doit encore consulter sur cette sorte d'Ocre rouge le mot *Ocre* (V, 5).

*RUBUS. Ajoutez : Les gens de la campagne emploient souvent les feuilles du *Rubus cæsius*, L., en place de celles du *R. fruticosus*, L., ainsi que le remarque M. Désestangs. La Ronce bleue a les feuilles plus minces, plus ténues, et par conséquent ayant peu

de parenchyme ; il en résulte que ses décoctions sont moins chargées, différence que l'on peut faire disparaître en ajoutant davantage du *R. cæsius*. Du reste, nous croyons qu'il n'y a aucun inconvénient à employer les feuilles de nos Ronces champêtres les unes pour les autres, tant les espèces sont rapprochées entre elles.

RUIVINHO. Nom de la Garance, *Rubia tinctorum*, L., à Madère, où elle croît naturellement (Bowdich, *Excursions*, etc., p. 181).

RUKO. Nom japonais du Prunier, *Prunus domestica*, L. (V, 522).

*RUM ou RHUM. Voyez *Sucre* (VI, 150) et *Taffia* (VI, 629).

*RUMEX. Ajoutez : Rousseau dit qu'en Suisse on mange les feuilles de patience, qu'on les y appelle *choux gras*. Cette plante croît spontanément dans les jardins et autour des maisons, est très printanière, et est potagère dans quelques cantons.

*RUSMA. Poudre dépilatoire employée par les Orientaux. Voyez *Dépilatoires* (II, 617).

*RUTA. Tournefort remarque que les anciens croyaient que la Rue était l'antidote de la ciguë (et de tous les poisons) ; et Théopompe rapporte qu'on n'allait faire la cour à Cléarque, tyran d'Héraclée, qu'après en avoir pris, dans la crainte qu'il ne vous fît boire la ciguë (Tournefort, *Voyage*, III, 30).

Hellie (T.). Considérations sur l'action toxique et abortive de la rue (*Bull. de thérap.*, XV, 75). Il rapporte des exemples d'avortement provoqués par cette plante.

RUZOT. Extrait qu'on prépare dans le Lahore, d'après M. Royle, botaniste anglais, avec le bois jaune de plusieurs *Berberis* (Mahonia), qu'il compare à une sorte de cachou ; on l'emploie dans l'Inde (Guibourt, *Hist. abr. des drogues simples*, II, 423).

S

SABOCIRO. Nom de pays du *Sapindus senegalensis*, Perrottet, (VI, 219).

SABUTIS. Tortue de terre usitée comme aliment. Voyez *Testudo* (VI, 695).

*SACCHAROLÉS.

Mouchoo (E.). Traité complet des saccharolés liquides. Paris, 1839, in-8. — Deschamps. Traité des saccharolés liquides et des méliolés, in-12. 1841 ?.

SACCHARON. Nom du sucre dans Pline et Galien. Voyez *Saccharum* (VI, 146, et l'article suivant).

*SACCHARUM OFFICINARUM, L. La Canne à sucre fut longtemps sans être employée à faire du sucre chez les anciens, parce qu'on ne savait pas le préparer. A la Chine, en Égypte, on ne faisait que la sucer. C'est l'Inde qui a appris à le fabriquer (Paw, *Recherches sur les Égyptiens*, I, 153). En Espagne on fabrique, suivant M. Ramon de la Sagra, deux millions de kilogr. de sucre

en Andalousie, de 15 millions pesants de kilogr. de cannes. L'Espagne, qui consomme seulement 15 millions de kilogr. de sucre, espère arriver à produire cette quantité (*Lettre de M. Ramon de la Sagra à l'Académie des sciences*, dans les *Comptes-rendus hebd.*, XX, 1792; 23 juin 1845). On en a consommé en France 120 millions en 1836; la fabrication indigène en donne 50 millions par an, fait avec la betterave (*Journ. des Débats*, 19 juin 1837). On distingue celui-ci en ce qu'il est plus léger, qu'il cristallise en plus longues aiguilles. Le préjugé qu'il sucre moins est fondé sur ce que, à poids égal, on a un plus gros volume de sucre de betterave que de celui de canne, ce qui fait que dans les cafés on le préfère pour l'usage du public, qui prétend qu'il est *soufflé*.

Le sucre de canne doit passer à l'état de glucose, ou de sucre de raisin, pour pouvoir être assimilable, ce qui a lieu à l'aide du suc gastrique, et la glucose reçoit des alcalis du sang les qualités assimilatrices; c'est ce qui fait que les diabétiques ne peuvent la digérer, et en rendent considérablement, sans doute parce que d'autres substances alimentaires végétales se changent en cette substance à l'aide de l'excès d'acidité qui existe chez eux. De là l'excellence de l'emploi des alcalis dans cette maladie (Mialhe, *Traité de l'art de formuler*, p. IX). L'action des alcalis sur la glucose y forme de l'acide formique, acide qui fait passer le sublimé corrosif à l'état de calomel, c'est-à-dire le chlorure mercurique à l'état de chlorure mercureux. Cette réduction arrive dans les compositions pharmaceutiques faites par ébullition, telles que le sirop de Cuisinier, le rob de Laffecteur, le Sirop de salsepareille, etc., tandis que le Sublimé reste intact dans les sirops simples faits à froid et récemment composés (*idem*, p. CLXXIX).

L'urine des diabétiques donne un sucre incristallisable analogue au sucre de raisin, que M. Dumas a vu s'élever au 15[e] de l'urine rendue, et aller à deux livres par jour. En enlevant l'hydrogène au sucre, on le transforme successivement en acide formique, oxalique, carbonique, etc.: aussi les diabétiques doivent-ils éviter de boire et de manger des substances végétales qui se changent facilement en sucre. La gomme n'a pas cet inconvénient, d'après M. Bouchardat (*Concours de la chaire de pharmacie à la Faculté de médecine de Paris*, 13 mars 1838). Au surplus, on distingue facilement le sucre cristallisable de celui qui ne l'est pas, au moyen de la polarisation de la lumière, découverte due à M. Biot : si le sucre en solution est susceptible de cristalliser, elle est déviée à droite; à gauche, s'il ne l'est pas.

Le sucre, pris seul pour nourriture, maigrit les animaux (les

pigeons, etc.), abaisse leur température, cause souvent des évacuations abondantes, et, si on le continue, il y a de la stupeur, de la prostration, des mouvements convulsifs, et la mort s'ensuit. On trouve alors le poumon augmenté de volume; s'il y a eu dévoiement bilieux, le foie est gras, et il y a absence de graisse dans le restant du corps. Si le sucre a favorisé la formation de la graisse, il y a constipation (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sciences*, XVII, 805, 16 octobre 1843).

On obtient une sorte de cire, appelé *Cérosie*, en raclant la tige de la canne à sucre, surtout de la violette; elle est insoluble dans l'eau et l'alcool à froid, soluble en totalité dans l'alcool bouillant. Quatre onces de cette substance suffisent pour solidifier une once d'alcool à 36 degrés. Dans l'état naturel, elle a une teinte jaunâtre, un peu terne, et est très dure; elle a une cassure nette, et est très facile à réduire en poudre. Elle est alors aussi blanche que la cire et le *Spermaceti;* elle fond à 82 degrés (Avequin, *Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sciences*, XX, 39, 5 janvier 1845).

M. Trousseau emploie le saccharate de chaux dans la diarrhée chronique des enfants.

Salmasius. *De saccharo et mannâ.* Parisiis, 1663, in-8. — Avequin. Notice historique sur l'introduction des variétés de la canne à sucre à la Louisiane, et leur analyse comparée (*Journ. de chim. méd.*, II, 26, 2e série. — 1836). — Peligot. Renseignements sur la composition du sucre (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, p. 349; 9 septembre 1839). — Ritter. Recherches historiques sur la culture de la canne à sucre dans les deux continents, in-8. 1840? (en allemand). — Hervy (O.). Examen comparatif de la canne à sucre venue aux Antilles et en France, suivi de considérations sur la fabrication du sucre (*Journal de pharmacie*, XXVII, 1; 1841). — Baudrimont. Du sucre et de sa fabrication, etc. Paris, 1841, in-8, figures. — Chossat (C.). Recherches expérimentales sur les effets du régime du sucre (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, XVII, 805. — 1843).

SÆLTING. Voyez *Sœlting* plus bas.

SACKI. Bière faite dans l'Inde avec le riz. Voyez *Oryza* (V, 107) et *Saki* (VI, 167).

*SAFRAN BATARD. Outre le Carthame, on donne encore ce nom au Colchique, *Colchicum autumnale*, L. (II, 355).

SAFRANUM D'ESPAGNE. *Carthamus tinctorius*, L. (II, 115).

SAGITTAIRE. Nom de la flèche d'eau, *Sagittaria sagittifolia*, L. (VI, 153).

SAGAPENUM. Ajoutez : Cette gomme-résine, molle, demi-transparente, ne paraîtrait différer du *Galbanum* mou que par sa couleur plus foncée, si ce n'était sa saveur et son odeur, qui sont celles de l'*Asa fœtida* affaibli, et parce qu'il ne se colore pas en rouge par le contact de l'air et de la lumière; il s'enflamme facilement (Guibourt). Voyez *Ferula persica*, W. (III, 247).

*SAGITTARIA. On mange aussi à la Chine la racine du *S. Sagittifolia*, L. On la récolte comme aliment. Elle s'y nomme

Succoji-fa, d'après Paw (*Recherches sur les Égyptiens et les Chinois*, I, 177). Il est probable qu'il est question ici du *S. chinensis*, Sims, confondu par Loureiro avec le *S. sagittifolia*, et qui lui ressemble beaucoup effectivement.

*SAGOU. Le sagouier, ou palmier à sagou, appelé par Labillardière *Sagus genuina*, est figuré planche 42 de son *Voyage à la recherche de Lapérouse.* Il donne le *Sagou des Moluques*, dont nous avons traité à *Sagus genuina*, Labill. (VI, 156). Nous répétons qu'il ne faut pas confondre ce végétal avec le Sagouer ou Saguier, qui donne un vin très recherché, et qui est l'*arenga saccharifera*, Labill., pour lequel il faut consulter ce Supplément à *Arenga*. Le *S. rumphii*, Willd., donne aussi du Sagou.

Un arbre à sagou de belle grosseur donne 5 à 600 livres hollandaises de cette substance. On l'obtient par le lavage et le décantage de la moelle du palmier. Les fibres qui restent sur le filtre sont données aux cochons, aux volailles. Quant au sagou, on en pétrit des galettes, qu'on fait cuire, on les imbibe parfois de beurre. C'est la nourriture aux Moluques, comme le pain de manioc aux Antilles, mais il est plus savoureux. On en fait aussi de petites boules qu'on envoie en Europe (d'Urville, *Voyage au pôle sud*, V, 358).

Le temps et des recherches nouvelles n'ont fait que confirmer cette idée que nous avions mise en avant, que le sagou n'était pas une véritable fécule, quoiqu'il contienne beaucoup d'amidine. Ainsi, la torréfaction qui rend les fécules solubles à l'eau froide ne produit pas le même effet sur le Sagou, etc.

Le nom de *Sagou* est donné à la fécule de plusieurs cycadées, à celle de l'*Arum esculentum*, du *Tacca pinnatifida*, qui donne le *sagou blanc perlé* du commerce, du *jatropha manihot*, etc. ; de sorte qu'on ne peut assigner la forme de ses globules de fécule. M. Planche a donné une notice sur différentes espèces de sagou qu'il a eu l'occasion d'observer dans les droguiers et le commerce. Il en décrit 6 et même 7 espèces. Il est évident qu'il aurait pu en indiquer le double et plus, car dans l'immense étendue de l'Inde, où cette sorte de fécule sert d'aliment, on ne l'obtient pas toujours de la même variété de palmier, ni on ne la prépare pas constamment de la même façon. Pour l'usage, outre la variété rose, il y a la variété grise, qui provient aussi des Moluques, et est la sorte la plus employée, et la variété blanche, qui est tres estimée aussi, que l'on colore parfois en rose vineux avec un peu de carmin. Les deux premières variétés sont extraites vraisemblablement du même arbre, et doivent leur changement

de couleur à des procédés particuliers de préparation; ils diffèrent par le volume; le blanc est celui qui a les grains les plus petits, et le rose les a le plus durs; le premier absorbe le plus d'eau, et par conséquent est celui qui grossit le plus par la macération, puisque son volume triple presque pendant cette opération: aussi est-il alors translucide. Comme toutes les fécules, le sagou est insoluble dans l'eau froide (la torréfaction même ne le rend pas soluble dans l'eau froide, comme cela arrive pour les vraies fécules) et soluble dans l'eau bouillante; il n'y a que le sagou blanc qui, plus poreux, cède un peu de son amidine à l'eau foide, ce qui peut engager, ainsi que le fait observer M. Planche, à s'en servir de préférence pour les tisanes et les potages à administrer aux malades. La coloration naturelle du sagou paraît due à un principe colorant qui lui est inhérent.

Il a été introduit en France, en 1832, époque du choléra, 28.000 kilog. de sagou; terme moyen, il en entre 12,000 kilogr. On a cherché à imiter le sagou avec la fécule de pomme de terre que l'on colore et que l'on granule; mais il est moins délicat, moins dur, et se décolore plus facilement que le vrai. Du reste, il a à peu près les mêmes propriétés et revient moins cher.

Vu au microscope, le sagou est entièrement composé de grains amylacés, tous entiers, souvent soudés ensemble et diversement comprimés (Guibourt).

Planche. Recherches pour servir à l'histoire du Sagou, et examen de la substance dite sagou de Cayenne (*Mém. de l'Acad. royale de méd.*. VI, 605; 1837. Il est aussi inséré *Journ. de pharm.*, XXIII, 115).

Sagou d'Allemagne. On a donné improprement ce nom au *Sagou de la Nouvelle-Guinée*, parce que pendant la guerre continentale il nous arrivait par les villes anséatiques, ainsi que plusieurs autres substances médicinales, qui ne pouvaient venir chez nous que par cette voie. On a aussi donné ce nom à un *Sagou factice* fait avec la fécule de pomme de terre, en Allemagne, et mieux préparé chez nous depuis.

Sagou blanc. Variété de Sagou des Moluques; on le dit provenir du *Tacca pinnatifida*. Voyez ci-dessus *Sagou*.

— de Cayenne. Voyez *Sagus poitei*, Mérat, dans ce Supplément.

— de Chine. Il est en grains ronds, ovoïdes ou pyriformes, parfois agglomérés au nombre de 3 ou 4, d'une couleur grise plus foncée que celle du Sagou gris des Moluques, quelques uns d'un jaune fauve ou d'un blanc grisâtre, etc. Il n'existe que chez quelques amateurs (Planche, *Mém. cité*, p. 615).

— gris. Variété du Sagou des Moluques. Voyez *Sagou* dans ce Supplément.

— des Maldives. Il est en grain couleur de terre cuite, souvent plus foncée d'un côté; on le prépare aux Maldives d'un palmier de l'ile de Mahé, la plus considérable de ce groupe. Il n'est pas usité, et se voit chez quelques curieux seulement.

SAGOU DES MOLUQUES. Il renferme trois variétés, rose, grise et blanche. Voyez *Sagou*, Dictionnaire et Supplément.

— DE LA NOUVELLE-GUINÉE. C'est le même que le *Sagou d'Allemagne*.

— ROSE ou ROSÉ. Variété du Sagou des Moluques.

— DE SUMATRA. Il est en grains tout-à-fait ronds, très petits (il à 2 millimètres) : les uns blancs, les autres d'un blanc jaunâtre sale ; il exhale une légère odeur de musc qui se perd par le lavage. Il provient d'un palmier qui croît à la côte Est de Sumatra, en face de Malacca. Il a été rapporté par le docteur Busseuil, et remis à M. Planche en 1827. Il est inconnu en France.

*SAGOUIER DE MADAGASCAR. C'est le *Sagus ruffia*, Willd. D'après M. Poiteau et d'après nos observations, expliquées p. 159 du tome VI, celui que nous avons nommé *Sagus poitei*.

SAGOUMANDA. Un des noms indiens du Sagouier, *Arenga saccharifera*, Labill. Voyez ce nom dans ce Supplément, p. 55, et plus haut *Sagou*, et l'article suivant.

*SAGUS. Ajoutez : *Sagus genuina*, Labill. Voyez plus haut dans ce Supplément *Sagou*.

Sagus poitei. Mérat. Nous avons expliqué dans le Dictionnaire (VI, 159) les raisons qui nous faisaient croire que le *palmier* nommé *de Madagascar*, par M. Poiteau, n'était pas le *Sagus ruffia*, Jacq., comme il le croyait, et pourquoi nous lui avons donné celui de *Sagus poitei*. Ce botaniste l'a décrit dans le *Journal de chimie médicale* (I, 390. — 1825), ainsi que la fécule qu'on en retire, et qu'il regarde comme une espèce de Sagou. M. Planche, qui a examiné la substance extraite de ce palmier, rapportée par M. Poiteau, conclut de l'examen qu'il en fait que ce n'est pas un sagou ; elle ne se précipite pas dans l'eau ; elle se granule sur le bois, même exposée au soleil, en grains gros comme 3 ou 4 têtes d'épingles, irréguliers, mêlés de ligneux, couleur de chocolat ; ils fondent dans la bouche lentement, mais complétement, sans viscosité et sans offrir de saveur. Essayée par l'iode, on n'y a pas trouvé d'amidon (Planche, *Mémoires de l'Académie de médecine*, VI, 623).

Sagus rumphii, Willd. D'après M. Planche, M. Lesson lui aurait dit que ce palmier sert à préparer le sagou gris des Moluques dans l'île de Bourou (*Mémoire cité*, p. 613).

Sagus vinifera, Pers. Nous ne voulons que répéter ici de ne pas confondre ce palmier de la côte ouest d'Afrique, qui donne un vin, avec l'*Arenga saccharifera*, Labill., qui en fournit aussi dans les Moluques, ainsi que du sucre.

*SAIGNÉE. M. le docteur Boudin veut, pour ménager le sang des sujets, et obtenir les bénéfices de la saignée ordinaire, ouvrir la veine, les malades étant debout, les pieds dans un pédiluve sinapisé. Après une station de cinq à quinze minutes, le sujet

est saigné d'un ou des deux bras; souvent, après avoir perdu quelques onces de sang, la syncope arrive, et avec elle la sueur et le sentiment de froid. On le place alors sur son lit, la tête élevée, et on entretient la sueur à l'aide de boissons délayantes. Il indique ce mode surtout chez les sujets débiles, ou atteints de fièvre typhoïde, etc. Il assure en avoir retiré de grands avantages, comme d'empêcher l'appauvrissement du sang et l'affaiblissement du malade. Voyez le *Traité des fièvres* de ce médecin, page 326.

*SAIL LÈS CHATEAU MORAND (Eaux de). Ajoutez : Cette commune, appelée aussi *Sail lès Bains* (de *salio*, je jaillis), *Sail lès Château*, est située canton de la Pacaudière, arrondissement de Roanne ; les débris romains qu'on y trouve prouvent sa haute antiquité. L'eau de la seule source qu'on y trouve a 27 degrés centigrades, est limpide, sans odeur sensible, de saveur légèrement alcalescente et un peu fade ; aucun vestige de principe sulfureux ne s'y rencontre, de sorte qu'on peut la regarder comme une eau thermale légèrement saline. Elle renferme une assez faible proportion de chaux, de magnésie, de chlorures, de sulfates de soude, de potasse, de traces sensibles de nitrates, etc. Elle est fort employée dans le pays contre les maladies cutanées. Le propriétaire actuel, le comte Duhamel, se proposait de faire des réparations à la source et à l'établissement thermal, qui en ont l'un et l'autre le plus grand besoin.

Henry (O.). Analyse de l'eau minérale naturelle de Sail lès Château Morand (*Bull. de l'Acad. de méd.*, X, 635, — 13 mai 1845).

*SAIL SOUS COUZAN (Eaux de). Cette eau est acidule, alcaline-terreuse ; à côté de ses principes minéralisateurs les plus importants, se trouve une faible proportion de fer qui doit ajouter à ses propriétés médicinales. Elle est aigrelette et assez agréable à boire ; elle pétille et mousse vivement, en laissant échapper une partie de l'acide carbonique qui n'y est pas en combinaison, ce qui est encore plus sensible à la source, où ce dégagement a lieu à jets continus. A l'air, elle se trouble, et il se forme à sa surface une croûte cristalline, jaune nankin, formée de carbonate terreux et d'un peu d'oxyde de fer. L'eau contient des carbonates de chaux, de magnésie, de soude (anhydre), de potasse (anhydre), de strontiane (des traces), des sulfates, des silicates, des chlorures de soude, de chaux, de potasse, etc. On doit remarquer la rencontre rare du bicarbonate de potasse à côté de celui de soude. Il se rend chaque année un assez grand nombre de buveurs des alentours à ces eaux, qui ont toutes les propriésés des sources de

Saint-Galmier, de Roanne, de la Charbonnière, situées dans le même département, qui sont de même nature.

Henry (O.). Analyse chimique de l'eau minérale acidule de Sail-sous- ou en Couzan (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, IX, 492).

SAINFOIN D'ESPAGNE. *Hedysarum coronarium.* Voyez *Hedysarum* dans ce Supplément, p. 351.

SAJOR BAGUALA. Nom que porte dans Rumphius le *Plukenetia volubilis*, L. (V, 401).

— CANCONG. Nom indien de l'*Ipomœa reptans*, L. (II, 410).

SAK ou SARCK (Boues de). Petit village tatare, de la partie occidentale de la Crimée, près de Kosloff, où l'on prend des bains de boues, de juillet à septembre; on les observe sur les bords d'un lac qui se dessèche en été. Il se forme sur ces bords des efflorescences blanches salines, composées de sel marin, dont on obtient chaque année plusieurs millions de kilogrammes. C'est sous ce sel que se trouve la terre noire vaseuse composée de sel marin, de soufre, de fer, qui acquiert au soleil jusqu'à 45 degrés de chaleur qu'elle conserve longtemps, dans laquelle on fait des trous qu'on laisse ouverts la plus grande partie de la journée; puis le malade s'y plonge, et on l'entoure de la même boue que l'on a retirée auparavant. Il y éprouve de la chaleur, des démangeaisons, et même des douleurs assez vives, des irritations à la peau, qui font parfois tomber l'épiderme, et forcent le malade à sortir. On y reste depuis un quart d'heure jusqu'à une heure ou deux. On fait chauffer cette boue dans des baignoires s'il fait froid. On lave ensuite les malades dans l'eau de mer pour les nettoyer. Ces boues s'administrent contre le rhumatisme, la goutte, la paralysie, les scrofules, etc. (Demidoff, *Voyage en Russie*, p. 65, et *Voyage du duc de Raguse*, I, 305).

SAKIVA. Nom japonais de la Squine, *Smilax china*, L. (VI, 375).

SALAISON DE CADIX. Nom que l'on croit être celui du *Scomber colias*, Cuv., dans Hippocrate (VI, 266).

*SALICINE. Ajoutez à cet article ce qui en est dit à *Salix* (VI, 181). Elle existe dans tous les saules amers, surtout les *S. viminalis*, *alba*, etc. Braconnot l'a trouvée aussi dans le *Populus tremula*, L., où elle est accompagnée d'un principe analogue appelé *Populine* (*Pharmacopée raisonnée*, II, 563).

Richelot (G.). Mémoire sur les propriétés fébrifuges de la salicine. Paris, 1833 (*Archiv. gén. de méd.*). — Elliot (V.-L.). Considérations sur la salicine et ses propriétés fébrifuges. Strasbourg, 1834, in-4 (Thèse). — Robiquet, Pelouze et Dumas. Rapport sur le Mémoire de M. Piria, intitulé : Recherches sur la salicine et les produits qui en dérivent (*Comptes rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, 1er avril 1839, p. 479). — Piria. Nouvelles recherches sur la salicine (*idem*, XVII, 186, juillet 1843). — *Id.* Recherches sur la salicine (*idem*, XX, 1632. — 2 juin 1845). — Bouchardat. Sur le pouvoir moléculaire rotatoire de la salicine et de ses dérivés (*idem*, 1635; 1845).

SALINS EN TARENTAISE (Eaux de). D'après le docteur Savoyen, inspecteur de ces eaux, près Moutiers, elles contiennent du gaz acide carbonique; des carbonates de fer, de chaux; des sulfates de magnésie, de soude, de chaux; des hydrochlorates de soude, de magnésie; on y a découvert aussi de l'iode. Leur température est de 37 degrés centigrades. On les conseille dans les scrofules et les affections qui en sont compliquées, les rhumatismes, les affections cutanées, l'asthénie générale chez les enfants, les tumeurs blanches ulcérées ou non, l'aménorrhée par atonie, etc. (*Gazette médicale*, 1841, p. 217).

Gosse (L.-A.). Notice sur les eaux thermales salées ferrugineuses de Salins, près Moutiers en Tarantaise (*Journ. de pharm.*, XXIV, 642). — Savoyen. Note sur l'établissement des bains salés de Salins, près Moutiers. 1841, in-8?.

SALITRE. C'est encore le nom du Sulfate de soude effleuri. Voyez *Paipa* (V, 166).

*SALIX. Le *S. babylonica*, L., croît sur les rives du Jourdain, d'après MM. Michaud et Poujoulat, comme nous le disent les livres sacrés. M. Bové l'a vu à Damas. Il paraît se trouver dans tout l'Orient, puisqu'il habite la Perse, et même Taïti d'après un passage du voyage de Bougainville, où il s'appelle *Eaere*. On assure qu'à la Chine c'est le seul qui existe. On y détruit, dit-on, les individus femelles à cause de la bourre des capsules qui salit les jardins (*Ann. des sc. nat.*, II, 124, 1834). Chez nous, au contraire, ainsi que nous l'avons dit, c'est le seul sexe que nous possédions.

*SALMO. Ajoutez : Le *Salmo trutta*, L., truite saumonée, habite les petites rivières, comme l'Eure, le Loing, etc., où elle acquiert parfois le poids de deux à quatre livres. Sa chaire rose, tendre, est fort délicate, moins grasse et moins lourde que celle du saumon. Elle a des taches étoilées sur ses écailles. Elle fraie après décembre et janvier, car à cette époque elle a de fort gros œufs, du volume des graines de vesce, supérieurs par ce volume à ceux de tous les poissons qu'on voit en France, d'après ce que nous avons observé sur ces animaux à cette époque de l'année.

SALSEPAREILLE BLONDE, DE TAMPICO (Voyez *Journal de pharmacie*, XXIII, 139).

*— DU BRÉSIL OU DE PORTUGAL. Cette espèce est sans Souche, et en bottes cylindriques; ses brins fort longs sont rouge terne à l'extérieur, de la grosseur d'une plume, très serrés, enveloppés par une liane; elle est un peu amère, blanche à l'intérieur. On la tire du Para et de Maranhan (Guibourt, *Traité abr. des drogues simples*, I, 578). Elle est estimée, quoique inférieure

à celle de Honduras ou du Mexique. On ne sait pas positivement le *Smilax* qui la produit.

*SALSEPAREILLE CARAQUE. On connaît dans le commerce deux sortes de salsepareille de ce nom, l'une à longues racines tenant à la souche enveloppées dans de la toile, etc., comme celle de Honduras ou du Mexique, tantôt blanche, tantôt rose à l'extérieur, avec le cœur ligneux blanc; elle est presque insipide et peu estimée; la seconde est en petites bottes de 18 pouces de long, liées avec du cuir, dans des surons de peau; elle a les couleurs de la précédente variété, mais est plus chevelue, plus difficile à fendre, etc.; ses tiges sont quadrangulaires, verdâtres, non épineuses, etc. On ne connaît pas l'espèce de *Smilax* qui les produit (Guibourt, *Hist. abr. des drog. simples*, I, 576).

SALSEPAREILLE D'EUROPE. *Smilax aspera*, L. (VI, 574).

*— GRISE DE VIRGINIE (Fausse). *Aralia nudicaulis*, L. (I, 378).

— DE L'INDE (Fausse). On croit qu'elle appartient au *Periploca indica*, et non au *Smilax aspera*, plante d'Europe. C'est le *Nunnari* des Indiens.

*— DE LA JAMAÏQUE. Synonyme de *Salsepareille rouge*.

— LIGNEUSE. Elle est volumineuse dans toutes ses parties, à épiderme brun ou noirâtre, à écorce rouge, peu épaisse, desséchée, profondément sillonnée, avec un cœur ligneux; la tige est aiguillonnée et non épineuse, etc. Cette sorte est âcre et amère, rare dans le commerce, où elle est peu recherchée (Guibourt, *Hist. abr. des drog. simples*, I, 576).

*— DU MEXIQUE OU DE HONDURAS. On la croit produite par le *Smilax salsaparilla*, L., espèce épineuse; elle arrive en ballots de toile pesant de 100 à 200 livres; les racines sont grises à l'extérieur, blanchâtres à l'intérieur, salies de terre noirâtre à leurs nœuds; elles sont cannelées; l'écorce est rose à l'intérieur, et souvent d'une amertume assez prononcée. La plante croît autour de Mexico et dans la province de Honduras, et nous vient par Bordeaux. C'est la plus estimée pour l'usage.

La *Salsepareille de la Vera-Crux* paraît être la précédente, de qualité inférieure (Guibourt, *Histoire abr. des drogues simples*, I, 574).

— NATIONALE. Nom donné au Houblon par M. Willemet. Voyez *Humulus* (III, 551).

— DES PAUVRES. Nom du pétiole de l'*Anacardium officinarum*, Gaërtn., à Fernambouc.

*— ROUGE (Fausse). *Agave cubensis*. Jacq. (I. 108).

SALSEPARINE. Principe actif retiré de la salsepareille, par M. Thubeuf, qu'on obtient en faisant cristalliser la teinture al-

coolique de salsepareille, traitée par le charbon animal. Très pure, elle est blanche, inodore, parfaitement neutre, d'une saveur presque nulle à l'état anhydre, peu soluble dans l'eau froide, se dissolvant en totalité dans l'eau bouillante, mais s'en précipitant par le refroidissement. L'alcool la dissout en toute proportion, à froid et à chaud. Elle y cristallise par évaporation, se dissolvant très bien à chaud dans un mélange d'éther et d'alcool, à parties égales, cristallisant en paillettes par le refroidissement. Elle ne paraît pas contenir d'azote. Ce corps vu au microscope est un assemblage cristallin, radié, dont les lames sont convergentes à leurs extrémités (*Journal de pharmacie*, XX, 162 et 179. — 1834). L'acide parillinique de M. Batka est identique avec la salseparine de M. Thubeuf (*idem*), ainsi que la parigline de M. Paletta (Voyez *Parigline* (V, 203), et la *Smilacine* (VI, 373) de M. Folchi, d'après M. Poggiale.

M. Cullerier a essayé la salseparine, qui lui a paru produire un effet antisyphilitique réel, mais dont il n'a pu constater les avantages par un assez grand nombre d'essais, cette substance n'ayant pas été fournie en suffisante quantité par M. Thubeuf.

Thubeuf. De la salseparine ou principe actif de la salsepareille (*Journ. de pharm.*, XX, 162. — 1834). — *Id.* Extrait d'un Mémoire sur la salsepareille (*idem*, p. 679). — Poggiale. Recherches sur le principe actif de la salsepareille (*idem*, p. 553).

*SALSIFIS. M. C'est, comme on sait, le *Trapogon porrifolium*, L., plante de nos champs que la culture a améliorée, tandis que la scorzonère est le *Scorzonnera hispanica*, L., qui est du midi de la France. On cultive ces deux plantes très voisines pour leur racine alimentaire, dont l'une est blanche à l'extérieur (le salsifis), et l'autre noire (la scorzonère).

— SAUVAGE. Un des noms du *Tragopogon pratense*, L. (VI, 761).

*SALSOLA. Notre *Salsola beril* est le *Salsola setifera*, de Lagasca (*Nova genera*, etc., p. 12). Cet ouvrage était à peu près inconnu en France à l'époque où nous avons nommé le *béril*, et nous avions bien jugé en le disant non décrit.

Lagasca. *Memorie sopre las plantas berilleras di Espana*. Madrid, 1817, in-4.

SALUT (Fontaine de). Nom d'une des sources de Bagnères (I, 524).

SALUTH. Nom suisse du *Silurus glanis*, L. (VI, 345).

*SALVADORA PERSICA, L. Ajoutez : On brûle par le bout, dont on frotte les dents, les petits morceaux de cet arbrisseau, qui servent à faire des brosses à dents.

*SALVIA. *S. trifoliata*, L. Cette espèce croît en Morée, à Syra, etc., où on la nomme *Phascomille* ou *Vascomille*. Un insecte qui pique ses feuilles y fait naître une galle de la grosseur d'un

pois vert, d'une teinte rougeâtre d'un côté, dont les Grecs se parfument l'haleine; on en offre aux dames, etc. (*Description scientifique de la Morée*, relation, I, 322).

SALZHAUSEN (Eaux minérales de). M. Liébig a donné une analyse de ces eaux froides et salines, où il existe un peu d'acide carbonique libre, dans les *Annalen der chemie und pharmacie*, XLVIII, 28; on en trouve le résumé, *Annuaire de chimie*, I, 220.

SALZSCHLUZT (Eaux de). Elles sont situées près de Fulde, dans une vallée où prédominent les roches basaltiques; elles sont salino-gazeuses, légèrement amères. MM. Fresenius et Willy ont trouvé de l'acide carbonique, des chlorures d'ammonium, de sodium, de magnesium, de l'iodure de magnesium, des sulfates de potasse, de soude, etc. (*Annalen der chemie und pharmacie*, LII, 66, extrait *Ann. de chimie*, 1846, 358).

SAM-TCHEN. Nom chinois d'une boisson enivrante dangereuse à la Chine.

*SAMBUCUS, *S. nigra*, L. Le sureau s'appelle, dans quelques campagnes, *Arbre de la Saint-Jean*, parce qu'il fleurit à cette époque de l'année. La moelle du bois sert à faire des moxas et à une multitude de petits ouvrages où il faut une substance légère et élastique. On peut retirer de l'alcool de son fruit; on peut aussi en faire des confitures. Une haie de sureau de cent pieds peut donner 30 à 40 litres d'alcool (*Journal d'agriculture pratique*, I, 142). Le rob que l'on en prépare peut être apprécié par les paroles suivantes de Quarin : « Je n'ai pas trouvé dans les affections rhumatismales de remède plus puissant que le sureau à la dose de 3 à 4 onces par jour, qui pousse à la diaphorèse et aux évacuations » (*Quarin*, p. 219 de sa traduction française).

M. Simon, pharmacien de Berlin, conclut de ses recherches que le principe actif du sureau consiste dans une résine molle qui ne contient pas de matière cristallisable (*Journ. de pharm.*, XXVI, 247. — 1840).

Depuis que M. le docteur Martin Solon a remis en usage le suc de la seconde écorce de sureau, ou d'yèble, qui a plus de force, dans le traitement de l'hydropisie, plusieurs autres praticiens l'ont également employé dans le même cas. Ainsi Birdt, en Allemagne, rapporte plusieurs observations de l'utilité de cette écorce dans des hydropisies anciennes, résultat de désorganisations profondes. Il prépare ce remède de la manière suivante. Il prend les racines de sureau encore tendres, les lave, leur enlève l'écorce noire, ou première écorce, puis il sépare du bois de la racine l'enveloppe épaisse et molle qui vient après, ou seconde écorce, qui est celle qu'on emploie; il lave encore

cette seconde écorce, puis l'exprime dans un linge. Le suc abondant qui en découle a un goût amer, terreux, nauséabond, et une couleur foncée. Il en fait prendre une, deux et même trois onces par jour (*Heidelberger Klinische annalen*, 1833). Le docteur Bergé a vu dans plusieurs cas de bons effets du suc de l'écorce de sureau dans l'ascite à la dose de deux onces avec une once de sirop de fleurs de pêcher (*Bull. de thérap.*, VII, 99 et 370). On lit de nouveaux faits propres à confirmer l'efficacité du suc de la racine de sureau dans ces maladies dans le tome X du même *Bulletin*, p. 10.

Il y a à Benjole un arbre assez semblable au sureau, dont l'infusion des feuilles est donnée contre l'amaigrissement, à la suite de maladies (Bodwich, *Excursions*, etc., p. 404).

Labesque (F.-A.). Note sur les usages du sureau (*Revue médicale*, mai 1836, p. 398).

SAMOENS (Eaux de). Cette eau, située en Savoie, est froide, sulfureuse, légèrement laxative. Analysée par M. Soubeiran, elle lui a montré du gaz hydrogène sulfuré libre : 16 millimètres sur un litre; de plus, chlorure de sodium 0,012, sulfates de soude 0,754, de chaux 1,420; bicarbonates de magnésie 0,020, de chaux 0,449; matière organique des traces. Elles sont conseillées dans les maladies de la peau, les toux chroniques, les engorgements du foie, de la rate, etc., en un mot, dit le *prospectus* dont nous extrayons ces détails, dans tous les cas où on emploie celles des Pyrénées. Nous n'avons pas appris qu'on s'en servît en France.

SAMPAGOU. Nom chinois du *Michelia sampaca*, L. (IV, 406).

SAMPALU. Nom du Tamarinier aux Philippines. Voyez *Tamarindus* (VI, 633).

SAMPSU. Nom chinois d'une sorte de boisson faite avec le riz fermenté, et qu'on nomme encore *Skietesaon*. On la boit chaude. Paw prétend que c'est une sorte d'eau-de-vie tirée du meilleur riz, du millet, du froment, que l'on fait fermenter ensemble (*Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*, II, 181).

SAMSEC. Synonyme de *Sampsu*. Voyez *Oryza* et *Saky*.

SAN. Nom japonais du Poireau. Voyez *Allium porrum*, L. (I, 183).

— CHOU. Nom chinois de l'eau-de-vie de millet.

SANATODOS. Nom du Bédéguar de la rose (I, 566).

*SANDARAQUE. On trouve parfois dans les droguiers venant de Guatimala une résine en larmes irrégulières, jaunâtres, translucide étant pure, grise et opaque par altération, d'une odeur forte, suave, de saveur douce et parfumée, qui est désignée sous le nom de Sandaraque par M. Bazire (*Journ. de pharm.*, XX, 524). Voyez *Thuya articulata* (VI, 734).

SANDARAQUE DES GRECS. Nom que l'on donnait dans l'antiquité au *Réalgar* ou *Sulfure d'arsenic rouge.* Voyez *Arsenic* (I, 434).

*SANDARON. Nom donné au Copal tendre. Voyez *Journal de pharmacie*, V, 119.

SANDAT. Nom du *Perca lucio-perca*, Bl. (V, 237).

SANERA. Arbre de Sierra-Leone, dont le bois sert aux constructions, qui durcit dans l'eau; les abeilles se réfugient volontiers sur ce végétal, de sorte qu'on y récolte du miel et de la cire (*Abrégé des Voyages*, II, 116).

*SANG. Nous n'avons rien à ajouter à l'emploi du sang sous le rapport thérapeutique et alimentaire: seulement nous dirons que, sous ce dernier point de vue, on ne devrait pas laisser perdre une parcelle de celui des boucheries; qu'on devrait le recueillir et le fricasser, ainsi qu'on le fait dans plusieurs localités. C'est un mets assez savoureux et très nutritif, que le bon marché met à la portée des plus petites bourses. Les charcutiers en ajoutent à celui du porc, dont ils font des boudins, surtout de celui de veau, etc. Le sang a été le sujet de plusieurs travaux importants depuis l'impression de notre sixième volume, mais tous ont rapport à ses fonctions, aux parties qui le composent, ou à ses altérations pathologiques, de la part de MM. Lecanu, Letellier, Raspail, O'Shaughnessy, Babington, Forget, P. Denis, Andral et Gavarret, Donné, Mandl, Becquerel et Rodier, etc.

SANG-DRAGON. Outre les sortes de Sang-dragon en *baguettes* ou *roseaux*, en *galettes* ou *petits pains* et en *masse*, on distingue encore dans le commerce celui en *roseau rond*, variété de celui en *roseau long*. Voyez dans Guibourt, *Hist. abr. des drogues simples*, les détails sur ces différentes sortes de *sang-dragon*.

On en tire de l'île de Soccotra, où il est un objet de commerce (*Écho du monde savant*, 16 novembre 1843).

On en extrait un principe appelé *draconyle* (voyez *Annuaire de chimie*, 1845, p. 367).

Glinard (A.) et Boudault (C.). Mémoire sur les produits de la distillation sèche du sang-dragon (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, XVII, 505, sept. 1843; XIX, 505, septembre 1844, et *Annu. de chimie*, 1845, p. 364).

*SANGA. Pour compléter cet article, voyez *Hernandia* (III, 487), *Vernis* (VI, 873), et ce dernier mot dans ce Supplément.

*SANGLIER. C'est encore le nom du *Zeus asper*, L., poisson de la Méditerranée (VI. 989).

SANGNAMOU-BATOU. Plante qui, étant broyée, enivre le poisson, à Madagascar, d'après Rochon (*Voyage*, p. 284).

SANGSUE BATARDE. *Sanguisuga obscura.* Voyez *Hirudo*, p. 359.

SANSJO. Nom japonais de l'Alkekenge. Voyez *Physalis* (V, 295).

SANSONET. Nom du *Scomber trachurus*, L. (VI, 268).

*SANTAL. Comme bois aromatique, pouvant être brûlé dans les appartements des riches habitants de la Chine et de l'Inde,

c'est le santal ou sandal citrin qui est le plus recherché et le seul employé des Chinois, qui vont le chercher aux Fidjis, où les Américains le prennent aussi pour le leur porter, ce qui fait quelquefois appeler ces îles *Iles de Sandal*. Le blanc est plus commun et moins estimé. On le réduit en sciure avec la râpe pour en faire une sorte de bouillie dont on s'enduit le corps lorsqu'on est en sueur, etc. (Voyez sur les variétés de santal l'*Histoire abrégée des drogues simples*, I, 643).

SANTALUM RUBRUM, Offic. Nom du *Pterocarpus santalinus*, L. F. (V, 532), dans les formulaires.

*SANTENAY (Eaux de). Elles sont froides, désagréables au goût, et purgatives. On en boit jusqu'à dix et douze bouteilles par jour, mais habituellement beaucoup moins, puisqu'on est purgé dès la seconde. On n'en use qu'un seul jour, si on ne veut être que purgé, pour se donner de l'appétit, etc. Il y a dans la belle saison jusqu'à trois et quatre cents baigneurs par jour à ces eaux (*Rapport d'un baigneur*, en 1834).

SANTO-PALO. Nom américain d'une espèce de gayac fort estimé.

SANTOLINA. Le *S. fragrantisima*, Vahl, figuré planche 42 de la *Flore d'Égypte*, de M. Delile, est une plante commune dans ce pays. On la trouve chez tous les droguistes du Caire sous le nom de *babouneg*, ou *qeysoûn*; ses fleurs sont très odorantes, d'après M. Delile.

SANTONICA. Nom de l'*Artemisia santonica*, L. (VI, 300), dans les anciens auteurs.

SANTONICUM GALLICUM. Nom de l'*Artemisia palmata*, L. (VI, 304), dans Bauhin.

*SANTONINE. Ajoutez : Cette substance, qu'il ne faut pas confondre avec l'huile essentielle de *Semen contra*, qui est vermifuge, se présente en prismes brillants, incolores, sans saveur ni odeur. Exposée aux rayons du soleil, elle y jaunit fortement; les acides faibles n'ont point d'action sur elle; mais bien qu'elle ne soit point acide, elle forme avec les bases de véritables sels, dont quelques uns cristallisables, d'après M. Merck, dont nous extrayons ces détails. Une livre de *Semen contra*, soumis à l'action de la chaux vive hydratée, et de l'alcool, fournit 2 gros à 2 gros 1/2 de santonine, qui est vermifuge à la dose de 3 à 4 grains au plus, deux fois par jour par fractions. A dose plus élevée, elle produit des douleurs de ventre et d'estomac. M. Guillemette a donné un nouveau mode de préparer la santonine. Quelques heures après l'ingestion de cette substance, les urines se colorent en jaune chez quelques enfants, d'après M. Calloud, pharmacien à Annecy. Un médecin de Villefranche va même jusqu'à avancer qu'après le

même temps, les objets que l'on aperçoit sont colorés en jaune verdâtre (*Abeille médicale*, avril 1846).

Merck. Lettre à M. Robiquet sur la santonine (*Journ. de pharm.*, XX, 44; 1834). — Guillemette (A.). Note sur la préparation de la santonine (*idem*, XXVI, 152; 1840). — Le *Journal de chimie médicale* donne (X, 564) le mode de préparation de ce principe d'après Kahler; il y en a un extrait dans l'*Annuaire de thérapeut.* de Bouchardat, 1844, p. 159).

Santor. Arbre des Philippines dont le fruit a la couleur d'une pêche un peu aplatie, à écorce douce. Il contient cinq pepins aigres et blancs. On le confit au sucre et au vinaigre. On en fait d'excellentes confitures. Il donne bon goût au potage. Les feuilles ont des propriétés médicinales. Le bois est très bon pour la sculpture, d'après Carréri (*Abr. des Voyages*, III, 448).

Sao. Nom japonais du Poivrier du Japon, *Fagara piperita*, Lam., figuré dans Kœmpfer.

*Sape. Ajoutez : M. A. Saint-Hilaire dit que ce nom, qu'il écrit *sapé*, est celui d'un *Saccharum* du Brésil (*Tableau de la végétation primitive*, p. 11), où Martius n'indique que le *S. officinarum*, L. Suivant d'autres, c'est le nom indien de l'*Anatherum* (andropogon) *bicorne*, Palis. Beauvois.

Sapin gentil. Un des noms de l'*Epicea*, *Abies excelsa*, DC.

*Sapinette. C'est aussi un des noms de l'*Anatifa lævis*, Brug. (I, 283). Ce nom se donne encore à une sorte de bière préparée avec les feuilles de différents *Abies* américains, et dont on use aux États-Unis. Voyez *Bière* (I, 598) et *Baccharis*, p. 88 de ce Supplément.

*Sapium. Ajoutez : Les *Sapium aucuparium*, Jacq., et *S. illicifolium*, Willd., fournissent du caoutchouc (*Ann. des sc. nat.*, XII, 222). Deux ou trois amandes de ce dernier, appelé *Caxim* au Brésil, purgent fortement d'après Martius (*Syst. mat. med. bras.*, 84).

*Saponaire. Ameilhon, dans un mémoire intitulé : l'*Art du foulon chez les anciens*, dit que le *Struthium* dont ils se servaient était notre saponaire, et que du temps de Dioscoride le chardon à bonnetier n'était pas encore découvert (*Mémoires de l'Institut*, t. I, 1798). Il y a lieu de douter de ces deux assertions. On se sert du *Gypsophila struthium*, qui est maintenant un article de droguerie, et de notre saponaire, pour le nettoyage des châles, de la flanelle, et des tissus de laine en général, en place de savon. On devrait cultiver en grand notre saponaire pour cet usage, car elle dégraisse mieux les laines que le savon même, qui *mange* la couleur et durcit leur tissu. C'est du reste ce que l'on commence à faire, et cette plante a doublé de prix chez nous depuis deux ans. On l'emploie entière pour le dégraissage, après l'avoir mise tremper pendant une nuit dans l'eau chaude. Le *Phytolacca*, le *Behen blanc*, l'*Indote*, etc., sont des savonneux,

de même qu'un *Achyranthès* de l'Abyssinie, etc. Les marrons d'Inde, qui contiennent de la saponine, pourraient peut-être servir aussi au dégraissage de la laine. On appelle *Saponaire*, à l'Ile de France, le *Vinca rosea*, L. (VI, 898); peut-être a-t-il la propriété de nettoyer le linge comme cela a lieu pour une multitude de plantes. Voyez *Sapindus*, *Struthium* ou *Saponaire d'Orient*, *Gypsophila struthium*, L., etc. (*Dict.*, III, 447, et *Supplément*, p. 346).

SAPONAIRE D'ORIENT. *Gypsophila struthium*, L. (Dictionnaire, III, 447, et Supplément, p. 346).

*SAPONINE. Ajoutez : L'avantage de ce principe et en général des végétaux savonneux qui lui doivent cette qualité, c'est de ne pas contenir d'alcali, comme les savons, et de ne pas agir sur les couleurs des tissus, qu'il laisse souples, tandis que les alcalis, et par conséquent le savons, les rendent secs et durs. Voyez les articles précédents.

Moutillart. Notice sur la saponine (*Annales de la Soc. d'horticult.*, XXII. 48. — 1838). — Pétermann a publié il y a peu d'années un ouvrage sur les plantes savonneuses.

SAPPAN (Bois de). *Cæsalpinia sappan*, L. (II, 10).

SAPOTE. M. de Mirbel dit dans son rapport sur la partie botanique du *Voyage de la Bonite*, due à M. Gaudichaud, que la *Sapote* est une capparidée arborescente du Pérou, qui donne un produit qui peut remplacer la gomme arabique (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, 16 avril 1838, p. 487).

SAQUAMELT. Un des noms de l'*Agave americana*, L., dans l'Amérique méridionale (I, 107).

SARANA, SARANNE. Synonymes de *Saranna*, *Lilium camchatense*, L. (IV, 116). Voyez aussi *Lilium* dans ce Supplément, p. 433.

*SARCOCOLLE. Thomson place cette substance, autrefois regardée comme une résine, entre la gomme et le sucre. Il y signale le *Sarcocolline* (*Bull. de pharm.*, V, 5).

SARCK (Eaux de). Voyez plus haut.

SARDINE. Nom qu'on donne à Rochefort au *Ray-grass*, *Lolium perenne*, L.

SARI ou SARY. Nom du roseau du Nil qui est gravé sur la table isiaque (*Arundo isiaca*, Delile?) avec le jonc, *Achoriis* en arabe (Paw, *Recherch. philos. sur les Égypt.*, etc., 154); d'autres y voient le *Cyperus papyrus*, L.

SARRA. Nom de la Ronce en espagnol. Voyez *Rubus* (VI, 129).

SARRASIN DE TARTARIE. *Polygonum tataricum*, L. (V, 435).

SARZARILLA. Nom espagnol du *Smilax officinalis*, Kunth (VI, 378).

*SASSA. Voyez *Acacia sassa*, N. (I, 13).

SASSAFRAS DU BRÉSIL. *Ocotea cymbarum*, Kunth (V, 4).

— DE GUATIMALA. Écorce de ce pays, aromatique, à odeur de sassafras et d'anis, où elle est employée comme sudorifique et antivéuérienne sous le nom de Sassafras (Guibourt, *Hist. abr. des drogues simples*, I, 590).

SATURNIN (Eaux de Saint-). Village de Sardaigne, près de Benedutti, qui offre plusieurs sources ayant de 15 à 32 degrés

de calorique; elles sont sulfureuses et efficaces dans les maladies de la poitrine et du foie. On a trouvé dans ces bains, aujourd'hui sans maisons pour les baigneurs, une pierre sur laquelle étaient gravées les maladies qu'elles guérissaient. Un médecin la fit jeter dans la rivière. Les baigneurs campent sous des cabanes de feuillages. On trouve aux environs des débris d'anciennes constructions (Valéry, *Voyage en Corse*, *en Sardaigne*, etc., II, 314).

SATYRION ERITHRONIUM. On lit dans les *Annales de la Société d'horticulture* que Gesner donnait ce nom à la Tulipe. Voyez *Tulipa* (VI, 787).

SAUGE DU PORT DE LA PAIX. Un des noms du *Croton eluteria*, Sw. (II, 475).
— DES PRÉS. *Salvia pratensis* (VI, 193).

SAULE A FEUILLES DE LAURIER. *Salix pentandra*, L. (VI, 184).

SAUPE. *Sparus salpa*, L. (VI, 495).

*SAUTERELLES. Insectes du genre *Acridium*. Voyez ce mot dans ce Supplément, p. 11.

SAUVAGESIA. Genre de la famille des violarées, dont une espèce, le *S. adima*, Aubl. (*S. erecta*, L.), est usitée comme condiment par les nègres galibis (I, 76).

*SAUVEUR (Eaux de Saint-). Ajoutez : La température de la source unique est de 28 à 37 degrés Réaumur d'après M. Fabas; la quantité qu'elle donne est de 144 mètres cubes en 24 heures. L'eau est grasse et onctueuse, de sorte qu'on en boit très peu, ce qui est un préjugé suivant M. le médecin inspecteur, qui assure qu'elle passe très bien. Il y a aux environs 7 sources minérales, chaudes ou froides, dont une ferrugineuse. Aucune n'était analysée en 1835.

La présence de petites couleuvres qui sortent avec l'eau de la source effraie les baigneurs, tout innocentes qu'elles sont, et éloignent les malades de leur usage, bien que ces eaux soient excellentes contre le rhumatisme et la goutte chronique, le catarrhe de la vessie, etc. On a placé une grille pour les recevoir à l'endroit où l'eau sort de la source, mais il se glisse toujours quelques unes de ces petites couleuvres dans les bains. En 1815, ayant entendu parler de cet ophidien, nous priâmes le pharmacien établi à Saint-Sauveur de nous en faire parvenir. Nous le communiquâmes alors à MM. Lacépède, Duméril et H. Cloquet, qui le reconnurent pour une espèce nouvelle; les deux premiers l'appelèrent *Coluber thermalis*, et le dernier *C. thermarum*; comme celui-ci publia peu de temps après sa *Faune des médecins*, il le décrivit le premier, et son nom a prévalu. Nous avons appris depuis que plusieurs eaux minérales chaudes recélaient aussi ce petit reptile, telles que celles de Néris, d'Aix en Savoie, etc. Cette eau guérit la pousse des chevaux et les en préserve.

Fabas. Aperçu sur les propriétés de la source thermale sulfureuse de Saint-Sauveur (*Revue médicale*, mai 1846).

SAVON VÉGÉTAL. Principe savonneux qu'on trouve dans quelques plantes. Voyez *Gypsophila*, *Phytolacca indote*, *Saponaire*, *Saponine* et *Struthium*, Dictionnaire et Supplément.

SAVONNEUX. On donne ce nom à des médicaments dont le savon fait la base, auquel on ajoute l'usage de boissons faites avec certaines plantes réputées contenir un *savon végétal*, telles que la saponaire, le *Lychnis dioica*, L., et quelques autres caryophyllées, qui contiennent de la saponine. Ces plantes ont la propriété de faire mousser l'eau dans laquelle on les met tremper quelque temps, ce qui y décèle la saponine. Les savonneux auxquels on associe souvent des sucs d'herbes, des bains et de doux purgatifs, s'administrent dans les obstructions des organes du bas-ventre, du foie, de la rate, du mésentère. Ils doivent être longtemps continués, et leur administration favorisée par un régime végétal, l'usage de bons fruits mûrs, l'air de la campagne, de l'exercice modéré, etc. On employait autrefois fréquemment ce mode de traitement, au printemps surtout.

SAVONNIÈRE. Un des noms de la Saponaire, *Saponaria officinalis*, L. (VI, 220).

*SAVONS.

Bucholz. Dissertation sur les savons minéraux. Ienæ, 1763, in-4.

SAXH. Nom que porte dans les landes de Gascogne une variété du *Boletus æreus*, Bull. (VI, 598).

*SAXIFRAGA. Le *S. sibirica*, L., cultivé dans les jardins pour ses beaux thyrses de fleurs rouges qui paraissent au printemps, ont de belles feuilles épaisses, larges, pérennes, qui peuvent servir à panser les cautères. M. le docteur Rousseau, qui les a expérimentées pendant neuf ans, les a trouvées bien supérieures à celles de lierre, qui sont plus dures, plus petites, et qui sont moins fraîches sur les plaies, ce que celles-ci doivent à leur suc abondant et doux (*Gazette de santé*, 1834, p. 23).

*SAXIFRAGA ALBA, Offic. Nom pharmaceutique du *Saxifraga granulata*, L. (VI, 237).

SAYA-VER ou VAYER (racine de *Chaya*). Synonyme de *Chaya-vayr*. Voyez *Oldenlandia* (V, 21).

SCABIOUS. Nom corrompu de la Scabieuse dans quelques provinces de France. Voyez *Scabiosa* (VI, 238).

*SCAMMONÉE.

Champerius (J.). *Diss. de græcorum atque arabum scammoneo*. 1537, in-8.

SCAMMONÉE D'EUROPE. On donne parfois ce nom à l'extrait du *Convolvulus sepium*, L. (II, 410).

*SCARABÆUS. Ajoutez : Le scarabée sacré des anciens Égyptiens, qu'on trouve dans les tombeaux des momies, existe encore en Égypte, et, suivant M. Pariset, c'est le plus puissant des aphrodisiaques. Les anciens Égyptiens connaissaient bien cette

propriété, car cet insecte est sculpté dans les tombeaux de Thèbes, laissant tomber une humeur de son bec dans la bouche d'un homme, et cet homme est en érection; on voit sortir de son pénis de petits enfants, etc. L'interprète qui fait voir ces tombeaux vend un élixir qui est une teinture alcoolique de ce scarabée, et il en trouve un bon débit, car dans les pays où la pluralité des femmes est admise, on est souvent obligé de recourir à cette classe de médicament, et les médecins voyageurs sont souvent consultés pour remédier à l'épuisement des excès vénériens et redonner aux hommes la vigueur qui leur manque.

SCARABÉE DISSECTEUR. *Dermestes lardarius*, L. (II, 619).

— PILULAIRE. *Scarabœus stercorarius*, L. (VI, 245).

SCHAIAKA. Boisson excitante, mais douce, où entre le *Piper Siriboa*, L., à Ualan, d'après M. Lesson.

SCHERU BULA. Nom de l'*Achyranthes lanata*, Roxb., dans Rhéede (*Hort. malab.*, X, 57). Plante mucilagineuse qui sert de savon au royaume de Choa en Abyssinie, d'après M. Rochet d'Héricourt.

— -KATU VALLI CANIRAM. Nom du *Strychnos colubrina*, L., dans Rhéede (VI, 552).

SCHISTE (Huile de). Sorte de bitume liquide. Voyez *Bitume* (I, 606), et le même mot dans ce Supplément, p. 109.

*SCHOENANTHE. Les feuilles du Schœnanthe officinal du commerce ont une odeur agréable, analogue à celle du bois de Rhodes. Il paraît très commun en Arabie, sur le Liban, etc., où il sert de fourrage aux chevaux. Il y a à Bourbon, où on l'appelle *Esquine*, et dans l'Inde, une autre espèce de Schœnanthe, qui paraît être l'*Andropogon schœnanthus*, L. : c'est le plus commun dans les herbiers; mais ce n'est pas celui d'Arabie, qui est l'officinal; il en est différent, et n'a pas encore reçu de nom botanique. M. Guibourt propose, avec raison, de l'appeler *Andropogon Bovei*, du nom de celui qui l'a fait connaître scientifiquement le premier en Europe (*Hist. abr. des drogues simples*, II, 212).

SCHŒNANTHE DE BOURBON. Synonyme de *Schœnanthe de l'Inde.*

— DE L'INDE. *Andropogon schœnanthus*, L.

— OFFICINAL. *Andropogon Bovei*, Guibourt.

*SCHUBERTIA DISTICHA, Mirbel. Cyprès chauve, Cyprès de la Louisiane. Ce grand arbre est cultivé en France dans plusieurs localités aquatiques. Nous l'avons observé dans le parc de Malesherbes en abondance; il s'y élève déjà à une hauteur considérable, et y pousse de ses racines de petites bornes. On dit que ses semences contiennent une substance odoriférante, qu'on regarde comme une sorte de baume pour les coupures (*Abr. des Voyages*, XIII, 396).

Cabières (S.-L.-P.). Mémoire sur le cyprès de la Louisiane. Paris. 1803. in 8.

*SCILLA. Ajoutez : On rendait un culte, au temple de Péluse, à l'oignon marin, ou scille maritime, sans doute à cause de ses grandes propriétés (Paw., *Recherches philos. sur les Égyptiens*, etc., I, 127). C'est probablement là l'origine du culte des oignons chez les habitants du Nil. Ce que nous avons appelé scille d'Italie, qui a les squames blanches, est regardé comme une espèce distincte de celle d'Espagne, qui a les squames rouges, par M. Steinheil, qui la nomme *Scilla pancration*, parce que les anciens en ont parlé sous ce dernier nom (*Ann. des sc. nat.*, 1836, p. 272) qui a été donné par Linné à un genre de la famille des Iridées, et dont une espèce, le *Pancratium maritimum*, L. (V, 179), s'appelle *Scille blanche*, et a été employée par les anciens. Il pourrait bien y avoir confusion entre ces derniers végétaux.

Sciuris corymbosa, Spreng. C'est un synonyme de *Galipea cusparia*, DC., et de *Sciuris multiflora*, Nées. Voyez *Angusture*, I, 300), et ce même mot dans ce Supplément, p. 46).

*Scolymus hispanicus, L. On assure que cette plante, de la famille des Carduacées, est alimentaire dans quelques unes de ses parties, ses racines surtout.

*Scoparia dulcis, L. Ajoutez : Martius dit que c'est un remède souverain contre les douleurs hémorrhoïdales ; on en donne la décoction en clystère au Brésil (*Syst. mat. med. br.*, p. 10).

Scorps. Un des noms du *Strix scorps*, L. (VI, 541).

*SCORZONNERA. On assure qu'en Chine on nourrit parfois les vers à soie avec une plante analogue à la Scorzonnère, *Scorzonnera hispanica*, L. Trois éducateurs de ces animaux ont nourri depuis leur naissance 150 vers à soie avec la feuille de cette plante : 3-4 sont morts ; les cocons des autres ne différaient, ni par le poids ni par la forme, de ceux nourris avec la famille du mûrier (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sciences*, 31 juillet 1837). D'autres conviennent que ces vers mangent volontiers les feuilles de scorzonnère, mais ils affirment qu'elles leur profitent moins que celles du mûrier (*Ann. de la société linn. de Lyon*, 1836, p. 15). Quoi qu'il en soit, on ne pourra jamais s'en servir que pour une petite quantité de ces insectes, tant il faudrait cultiver en grand cette plante pour suffire à une éducation de quelques milliers de vers à soie.

Scorzonnère. Un des noms de la racine du *Craniolaria annua*, L. (II, 458), dans le Venezuéla, de l'usage qu'on en fait sans doute.

*SCROPHULARIA. On lit dans la *Flore rochefortine*, par M. Lesson, que, lors du siége de La Rochelle, en 1623 (c'est en 1658 qu'il a eu lieu), les assiégés firent du pain avec la racine du

Scrophularia aquatica, L., plante très commune dans les fossés de la ville (*Loco citato*, p. 369).

SCROPHULARIA INDICA, Offic. Un des noms du *Curanga amara*, Wahl (II, 521).

— TERTIA. Rumphius donne ce nom au *Panax fruticosum*, Lour. (V, 177).

SECACOUL. Synonyme de Secacul, *Pastinaca dissecta*, Vent. (V, 216).

*SECALE. Les grains du *S. cereale*, L., ne sont mangés ni par les oiseaux ni par les poules, tandis que les uns et les autres mangent très bien le froment.

— CORNUTUM. Nom latin de l'ergot du seigle (III, 131).

*SECHIUM EDULE, Sw. Son fruit est très nourrissant et très sain; on l'assaisonne comme la pomme de terre. M. Ledanois en a fait l'analyse (*Journal de chimie médicale*, X, 104); il est blanc, jaune-vert, lisse ou épineux; il a la grosseur d'un œuf de poule, et pèse parfois jusqu'à deux livres; sa forme est ovoïde, mais il y en a de globuleux. Lorsqu'il est mûr, il sécrète une matière gommeuse qui se ramollit dans la bouche, mais s'y fond imparfaitement, et n'a ni saveur ni odeur. La racine du *Sechium edule* est également alimentaire; elle contient de 20 à 25 p. 100 de fécule. M. Ledanois croit qu'on pourrait cultiver cet utile végétal en France, et en indique les moyens (*idem*).

*SECUA. Ce n'est pas le *Fevilla javillea* de Kunth, comme nous le soupçonnions, qui porte ce nom, mais le *Paullinia sorbilis*, Martius, avec lequel on fabrique le *Guarana*. Voyez *Guarana* (III, 436) et *Paullinia sorbilis* dans ce Supplément, p. 547.

*SEDUM. *S. album*, L. Viridet (*Traité des vapeurs*, p. 151, cité par Tissot, *Traité des nerfs*, III, 204), conseille l'infusion de cette plante dans les maladies nerveuses. En voyant le *Sedum âcre*, L., utile dans la plus formidable de toutes, l'épilepsie, on peut croire à cette propriété, et on ne comprend pas pourquoi on ne conseille pas celui-ci de préférence dans les névroses et les névralgies.

Dans les instructions pour le voyage de La Pérouse on dit que le *Sedum telephium* est préféré, au Groënland, au *Cochlearia* contre le scorbut, et on recommande à ce navigateur de s'enquérir de ce fait.

SEEGROS. Un des noms du *Zostera marina*, L., le long de la Baltique.

*SEGRAY (Eaux de). Cette eau dégage souvent, dit-on, à la source de l'hydrogène sulfuré, ce qui n'a jamais lieu sur celle envoyée, qui est acidule au goût, sans odeur; elle a une saveur à peine atramentaire. Elle devient louche à l'air, et y dépose un sédiment jaune et ochracé; elle est minéralisée par des carbonates de chaux, de magnésie et de fer; elle n'en renferme qu'une petite quantité; il n'y a ni iodure, ni nitrate, ni fluate, ni bromure alcalin, dont M. Guinard, inspecteur de cette eau,

présumait pourtant l'existence (*Analyse chimique de l'eau de Segray*, par M. Henry, *Bull. de l'Acad. royale de médecine*, III, 903, 1839; elle a été insérée *Journ. de pharmacie*, XXV, 613.

SEGUIERA ALLIACEA, Mart. C'est un des *Ibirarema* (III, 585). Cette plante appartient à la tribu des Phytolaccées; toutes ses parties ont une odeur alliacée tirant sur celle de l'*asa fœtida*. On prépare avec son bois et ses feuilles des bains, qu'on emploie au Brésil dans différentes maladies exanthématiques, les rhumatismes, les douleurs hémorrhoïdales; on applique en fomentation des feuilles sur les parties hydropiques, etc. (Martius, *Syst. mat. med. bras.*, 72).

SEIGLE DE POLOGNE, D'ASTRACAN. *Triticum polonicum*, L.

SEL DE BADEN. Dépôt que forment les eaux minérales de ce nom (I, 520).

— BLANC. Sel marin purifié. Voyez à *Sodium* l'article du *Chlorure de sodium* (VI, 396).

*— D'EPSUM OU D'EPSOM. Voyez *Sulfate de magnésie* à *Magnesium* (IV, 188).

— GRIS. Sel marin impur. Voyez ses sophistications (VI, 397).

— PERLÉ DE PROUST. Synonyme de *Sel admirable perlé* (VI, 402).

— DE RHINOCÉROS. Voyez *Rhinocéros* (VI, 70).

— DE DEROSNE. Un des noms de la Narcotine (IV, 574).

*— DE SEIDCHUTZ. Synonyme de Sel d'Epsom.

— DE SEGUIN. Un des noms de la Morphine (IV, 463).

*SELAGO. M. Lesson, dans ses *Lettres sur la Saintonge*, dit que le *Selago* était la Verveine des druides.

*SELTZ (Eaux de). Nous avons en France, et surtout en Auvergne, une multitude de sources gazeuses acidules qui ont toutes les qualités de l'eau de Seltz; mais elles sont en France!

Henry (O.). Résumé des travaux sur plusieurs analyses d'eaux minérales naturelles, savoir, de Seltz, Saint-Galmier, etc. (*Journ. de pharm.*, XXV, 613.—1839).— Jacquemin (E.). Mémoire sur l'eau de Seltz naturelle. Paris, 1841, in-8.

*SEMECARPUS. Le *S. anacardium*, L., F., Anacarde des officines, est l'*Anacardium officinarum*, Gærtn. Voyez *Anacardium*, *Dict.* (I, 274), et ce Supplément, p. 42, à ce mot. L'*Anacardium occidentale*, L., *Acajou à fruit*, *Acajou à pomme*, est le *Cassuvium pomiferum*, Lam. (II, 131). Ces deux végétaux portent le nom d'Acajou dans les auteurs, ce qui produit quelque confusion dans leurs produits. Ainsi M. Martius (*Syst. mat. med. bras.*, 33) attribue à l'*Anacardium occidentale*, L., ce que M. A. Saint-Hilaire accorde à l'*Anacardium officinarum*, Gærtn, de pouvoir servir à faire du vin, de la limonade, etc., avec le pédoncule du fruit. La *Résine d'acajou* (qui est retirée de la coque du fruit par des procédés chimiques) est également attribuée aux deux végétaux. La thèse de M. do Mattos, citée à *Anacardium* de ce Supplément, est relative à l'*Anacardium occidentale*, L., et l'article de M. A. Saint-Hilaire, indiqué à côté, à l'*Anacardium officinarum*, Gærtn.

*SEMEN-CONTRA. Rectifiez : Suivant M. Delile, ce n'est pas l'*Artemisia fragrans*, Willd., qui fournit le *Semen-contra* de Barbarie, mais l'*Artemisia fragrantissima*, Desf. L'*Artemisia suaveolens*, que nous avions dit à *Artemisia*, en donner, n'est pas dans ce cas non plus, pas plus que l'*A. judaica*.

SEMMERIA (Eaux de). Elles sont situées dans le Kordofan (*Écho du monde savant*, 29 août 1844).

SEMI-HOMO. Un des noms de la Mandragore, à cause de la forme de sa racine. Voyez *Atropa* (I, 498).

SENCHY. Fruit comestible de la Cochinchine, d'après Rochon (*Voyage*, 299).

SÉNÉ D'ARABIE. Un des Sénés indiqués par Forskal, imparfaitement connu.

— DE LA JAMAÏQUE. On donne ce nom aux feuilles du *Poincinia pulcherrima*, L. (V, 409).

— DE NUBIE. *Cassia ovata*, Mér. (VI, 311), et non le *C. acutifolia*.

— DE LA PIQUE. M. Guibourt le fait synonyme de *Séné de la palthe*, *Cassia acutifolia*, Delile.

— DE SYRIE. Synonyme de *Séné d'Alep*.

— DU SÉNAAR. Le même que celui de *Nubie*.

SENNA DO CAMPO. Nom que les Portugais donnent, au Brésil, au *Cassia cathartica*, Martius, et même à plusieurs autres espèces des genres *Cassia* et *Dalbergia* (*Ann. des sc. nat.*, XII, 220).

SENNEGRAIN. Un des noms du Fenugrec, *Trigonella fenum græcum*, L. (VI, 769).

SEP. Nom du Sapin dans les Vosges.

*SEPIA. Un des noms de l'encre de Chine, qui est aussi celui de l'animal qui la fournit. Voyez *Sepia* (VI, 323); voyez aussi le *Journal de pharmacie* (XX, 36). On fait entrer, dit-on, du noir de fumée et de l'huile de *Bignonia tomentosa*, L., dans la composition de cette encre.

SERENTE. Nom du *Pinus abies*, L., *Abies excelsa*, DC., dans quelques cantons de la France. Voyez *Pinus* dans ce Supplément, p. 560.

SERINGEIRA. Nom brésilien du *Siphonia cahuchu*, Rich., qui est l'*Hevea guianensis*, Aublet, et le *Siphonia elastica*. L. F. Voyez ce dernier nom (VI, 361).

SERINX. Un des noms africains du Lilas, d'où on a fait *Seringa* (VI, 620).

SERPENT NOIR. Nom de l'*Acanthophis tortor*, à la Nouvelle-Hollande (I, 19).

SERPENTAIRE FEMELLE. *Polygonum bistorta*, L. (V, 431).

SERPENTAIRES. Médicaments employés contre la morsure des serpents. Voyez la liste que nous en avons donnée à *Ophioxylon* (V, 46).

*SERPENTINE. Synonyme de *Serpentaire de Virginie*. Ce nom se donne à quelques plantes dont la racine sinueuse imite la forme du serpent, comme la bistorte, l'estragon, etc.; d'autres fois à cause de la propriété attribuée à des végétaux d'être utiles contre la morsure des serpents, tels que l'aristoloche, etc.

SERQUIS. Nom d'une qualité d'indigo, ainsi appelée autrefois en Égypte (Vansleb, *Nouvelle relation d'Égypte*, p. 199).

SERRONIA JABORANDI, Gaud. et Guill. (*Ottonia anisum*, Spreng.). Plante de la famille des Pipéritées, du Brésil, qu'il faut distinguer du *Jaborandi* de Marcgrave. Elle a ses racines amères, aromatiques, employées comme sudorifiques et stomachiques dans ce pays (*Ann. des sc. nat.*, XII, 213). Elles sont aussi prescrites comme sialagogues et diurétiques, d'après Martius (*Syst. mat. med. bras.*, 100).

*SESAMUM ORIENTALE, L. Le Sésame est devenu depuis quelques années l'objet d'un commerce considérable. Les fabricants de savon de Marseille font venir la semence, qui ne paie que de faibles droits, comme drogue médicinale, en retirent l'huile, et s'en servent à la fabrication du savon en remplacement de celle d'olive, ce qui leur procure des bénéfices considérables. Le gouvernement, averti, a augmenté le droit, ce qui a dû faire diminuer la quantité de semence importée, qui s'élevait à 10 ou 12 millions de kilo, au détriment des huiles de colza qu'on tirait du Nord. Aujourd'hui on ne peut plus entrer que l'huile frappée de 5 francs l'hectolitre à la douane. Les tourteaux de sésame forment un riche engrais et une bonne nourriture pour les bestiaux; mais les Belges et les Anglais les achètent presque tous pour s'en servir à la fumure de leurs terres. L'huile est loin de valoir, pour la finesse et le goût, celle d'olive, comme nous l'avons avancé d'après quelques auteurs, mais elle la remplace souvent, et elle est propre à une infinité d'usages. Il est fâcheux que cette plante ne puisse être cultivée en France; pourtant il paraît qu'en Algérie cela ne serait pas impossible, d'après les essais de M. Hardy (*Revue agricole*, avril 1845, p. 177). En Palestine, on sème ses semences sur le pain.

*SESBANIA. Ajoutez : M. le docteur Figari nous écrit qu'en Égypte les feuilles du *S. ægyptinca*, Pers. (*Æschynomene sesban*, L.), sont employées comme purgatives presque aussi souvent que le séné.

*SÈVE DES VÉGÉTAUX.

Langlois. Examen chimique de la sève de quelques végétaux (*Comptes rendus hebdom. des séances de l'Acad. des sc.*, XVIII, 505. — 11 septembre 1843).

SEWEL CORONDE. Nom indien d'une variété de Cannelle.

SEXH. Un des noms du Cep noir, *Boletus æreus*, Bull., en Gascogne (I, 633).

SHARMUTH. Nom du *Silurus anguillaris*, L., en Égypte et en Syrie. Voyez *Silurus* (VI, 344).

*SHEA-TOULON. Nom du beurre de Galam sur les bords de la Gambie, provenant d'un *Bassia* que M. Gaudichaud appelle *S. parkii* (*Comptes-rendus hebdom. de l'Acad. des sciences*, 15 juin 1846, XXII, 982).

SIALA. Nom chinois du Trépang ou *Tripang* (VI, 764). Voyez aussi ce mot plus bas.

SIBIPIRA MAJOR, Martius. Arbre du Brésil, de la famille des Légumineuses, dont l'écorce est légèrement astringente et l'aubier amer. Le fruit renferme une huile très amère, employée au Brésil contre la colique (*Ann. des sc. nat.*, XII, 218).

SIBOA. Synonyme de *Ciboa*. Voyez *Ciboa* (II, 276).

SICAROST. Sorte de Manne des Indes (IV, 226).

*SICYOS EDULIS, Jacq. Rectifiez : C'est un synonyme de *Sechium edule*, Sw.; ainsi que nous l'avions dit à ce dernier nom. Voyez *Sechium* (Dict. et Suppl.). Le *Sicyos parviflora*, Willd., croît à Madère, où on le nomme *Tchu-Tchu*. Bowdich dit que ce serait une acquisition précieuse pour l'Europe (*Excursions*, etc., p.181). Il est du Pérou suivant d'autres auteurs.

*SIDA. Ajoutez : A Madère on boit l'infusion des feuilles du *Sida carpinifolia*, L., comme du thé, d'après Bowdich (*Excursions*, p. 48). M. le docteur Figari nous mande d'Égypte que les Arabes de la Nubie se servent de graines du *Sida mutica*, Delile, qu'ils nomment *Gargydân*, comme de café. Est-ce que les semences de nos mauves auraient le même avantage? Il y a au Pérou un *Sida* appelé *Ancouancha*. Voyez ce mot (I, 285). A Benjole il y en a une espèce nouvelle, appelée par les naturels *Sany sany* (merveilleux), qui y est regardée comme un bon remède contre les vers (Bowdich, *Excurs.*, 391).

SIDE. Nom phénicien du Grenadier, *Punica granatum*, L. (V, 538).

SIDRA. Un des noms du *Rhamnus spina christi*, L. Voyez *Zyziphus napeca*, Lam. (VI, 1009), et plus bas *Zizyphus*.

SIGER. Nom malais du Giroflier, *Caryophyllus aromaticus*, L. (II, 119).

*SILÈNE. Ajoutez : Le *S. viscosa*, Pers. (*Cucubalus viscosus*, L.), est le *Viscago* des anciens auteurs, et de Lemery, qui parle de ses qualités adoucissantes à ce mot. Quelques modernes, comme Moënch, ont même fait un genre *Viscago* de cette plante.

SILPHION. Synonyme de *Sylphion* (VI, 616).

*SILURUS. Le *S. callichtys*, Bloch, est traité à *Tamoatá* (VI, 638).

SILVER-BARK. Nom anglais du Quinquina Lima.

*SIMABA. Ce genre, de la famille des Simaroubées, a des espèces dont les racines sont très amères, et employées comme fébrifuges au Brésil ; telles sont : 1° le *Simaba ferruginea*, A. Saint-Hil., *Calunga* des naturels, d'après Martius, qui l'appelle *Picrodendron calunga*, dans l'édition allemande, donnée par M. Kunth, de la *Botanique médicale* de M. Richard (II, 1140); 2° le *Simaba columbo*, Riédel (qu'il ne faut pas confondre avec le *Columbo d'Afrique*, qui provient du *Cocculus palmatus*, DC., ni avec celui de *Mariette*, *Frasera waltheri*, Mich. Il faudrait l'appeler

Columbo d'Amérique), et 3° le *Simaba humilis*, Riédel (*Annal. des sc. nat.*, XII, 214).

SIMARONNA. Sorte de Vanille. Voyez *Vanilla* (VI, 842).

SIMAROUBA. Un des noms donnés à la racine de *Bela-aye* (I, 569).

SINAPINE. Nom donné par Berzélius au principe nommé *sulfo-sinapisine* de la Moutarde. Voyez *Sinapis*.

*SINAPIS. Les botanistes classent aujourd'hui parmi les *Brassica*, le *Sinapis nigra*, L., qui n'a qu'une seule nervure sur chacune des valves de ses siliques, tandis que le *S. alba*, qui reste dans les *Sinapis*, en a de 3 à 5. Ces deux plantes demeurent des moutardes pour la thérapeutique, qui ne peut s'arrêter à de si minutieuses distinctions, quand les propriétés médicales montrent tant d'affinités, et lorsque les auteurs les ont toujours confondues dans leurs écrits.

On consomme environ 100 mille kilogr. de farine de moutarde par an à Paris; on la colore avec 2 p. 0/0 de *curcuma* pour lui donner une couleur *brillante*, ou avec de l'ocre; cette dernière substance lui ôte de sa force. On la falsifie avec la farine de maïs, d'orge, de tourteaux, de colza, de navette, etc. (Chevallier, *Recherches sur la falsification des farines de moutarde*, Journal de chimie médicale, IX, 230). La farine de moutarde grise, c'est-à-dire celle non colorée, doit être préférée pour l'usage. On reconnaît la présence de l'ocre par l'incinération de la farine altérée, et celle des farines d'orge, de maïs et les fécules par l'iode; mais on n'a aucun moyen de s'assurer de l'altération par les tourteaux de colza et de navette (*idem*).

Les semences du *Sinapis alba*, L., plante que l'on cultive en grand comme fourrage, et que l'on sème après la moisson dans les terres dont on vient de retirer du blé, fournissent une huile épaisse qui sert à la cuisine, et à laquelle on donne surtout le nom d'*Huile de beurre*.

M. Simon a vérifié que la *Sulfo-sinapisine* (Voyez ce mot, VI, 348) réside dans la moutarde noire, mais non dans la moutarde blanche. Elle se présente sous forme de cristaux blancs, brillants, semblables à des écailles de poisson, analogues à l'acétate d'argent ou au proto-acétate de mercure, susceptibles de sublimation, solubles dans les huiles grasses et essentielles, dans l'alcool et l'éther, insolubles dans les acides et les alcalis, se colorant en jaune avec ces derniers, et développant par le mélange avec l'émulsine retirée de la moutarde noire par la chaleur une odeur manifeste d'huile essentielle de moutarde (*Journal de pharmacie*, XXV, 366). Suivant le même M. Simon, la moutarde blanche contiendrait un principe qu'il nomme *érucine* (*idem*).

Au Caire, d'après M. Delile, on vend sur les marchés les feuilles du *Sinapis allionii*, Jacq., qu'on y mange en guise de cresson (*Flore d'Égypte*, hist. nat., II, 247).

M. Gilbert de Caen a fait connaître une nouvelle espèce de graines de moutarde, importée au Havre de Calcutta, introduite dans le commerce de la droguerie sous le nom de *Moutarde rouge*. Elle présente plusieurs des caractères de la moutarde officinale; ses grains sont la plupart sphériques, brun-grisâtre (vus à la loupe) avec un tégument rougeâtre très lucide, à surface chagrinée; leur saveur est moins marquée que celle de la moutarde noire; l'amande est d'un jaune pâle; son action sur la peau est à peu près nulle, de sorte qu'on ne peut en faire aucun usage médical, et qu'on doit s'abstenir de s'en servir dans la pratique pour préparer des sinapismes, des pédiluves, etc. On a attribué cette graine au *Sinapis brassicata*, Roxb. (*Journ. de pharm.*, VII, 139, 3e série); mais si notre mémoire ne nous trompe pas, nous qui avons vu cette plante vivante il y a bien des années, au Jardin du Roi, elle a les siliques grosses et des graines fortes et noires, qui ne ressemblent nullement à celles de la moutarde rouge.

M. Robinet s'est assuré que la graine de moutarde dont on a extrait l'huile grasse est d'une activité bien plus grande que celle où elle est restée; 5 à 6 minutes suffisent, lorsqu'on emploie la farine de moutarde sans huile grasse, pour faire produire leurs effets aux sinapismes, tandis qu'il en faut 30 et plus à la farine ordinaire. M. Bussy, qui a fait des recherches sur les composants des semences de moutarde, y a trouvé un acide *myronique*, combiné dans les semences avec la potasse. C'est ce myronate qui, par la réaction d'un autre principe, la *Myrosine*, sorte d'émulsine, à l'aide de l'eau, lors de la préparation des sinapismes, donne lieu à la formation de l'essence de moutarde après 5 à 6 minutes, principe de l'odeur de la moutarde qui pique si vivement, etc., et qui, n'étant pas libre avant cette opération, ne se faisait pas sentir; c'est alors qu'on peut l'extraire par la distillation. Le mieux est que l'eau du mélange ait 60 degrés centigr. de température; la froide opère moins promptement le dégagement; la bouillante, les acides et les alcalis, ne donnent lieu à aucun dégagement, et les sinapismes n'agissent que comme des cataplasmes.

Bussy. Note sur la formation de l'huile essentielle de moutarde (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, décembre 1839, p. 815; *Journ. de chim. méd.*, XXVI, 29; 1839). — Robiquet et Bussy. Notice sur l'huile essentielle de moutarde (*Journ. de pharm.*, XXVI, 116; 1840). — Boutron et Frémy. Recherches sur les semences de moutarde noire et blanche (*Journ. de chim. méd.*, VI, 125. 2e série; 1840).

*SINAPISMES. Ajoutez : Dès le temps d'Ætius on reconnaissait que le vinaigre nuit à la force des sinapismes : *Acetum sinapis vim discutit* (Trousseau, *Mémoire sur les sinapismes*, septembre 1830). Voyez l'article précédent *Sinapis*.

Sindrie-mal. Fleur de Ceylan qui s'ouvre depuis quatre heures du soir jusqu'au lendemain, et peut servir d'horloge (*Abr. des Voyages*, III, 274).

Sinope. Synonyme de terre ou bol d'Arménie.

Sioku. Nom japonais du Millet. Voyez *Panicum miliaceum* (V, 182).

Sipo. Il y a dans Martius (*Syst. mat. med. br.*) 16 plantes qui ont ce nom, souvent avec un adjectif. Toutes sont rapportées dans le Dictionnaire ou le Supplément à leur nom linnéen ou à *Cipo*. Voyez ce dernier mot dans ce Supplément, p. 180.

— d'alho. *Seguiera alliacea*, Mart. Voyez *Seguiera* dans ce Supplément, p. 655.

Sipo de chumbo. Martius indique ce nom comme étant celui des Cuscutes au Brésil. Il n'est guère possible que le *Sipo de champo* que nous avons mentionné appartienne à ce genre ; l'auteur de la Matière médicale du Brésil n'en parle pas.

Siponcles. Voyez *Sipunculus* (VI, 361).

Siredj. Un des noms arabes du Sésame. Voyez *Sesamum* (VI, 332).

Sirène. Nom français du *Trichecus dugong*, Gmelin (VI, 766).

Sirium album. Ce nom dans Rumphius est celui du *Piper album*, Vahl. (V, 328).

Sisai. Nom japonais, qui veut dire *Mousse de mer*, d'un petit *fucus* comestible. C'est probablement un *Gelidium*. Kæmpfer dit qu'on en mange encore un autre appelé *Firomé*.

Sisarum. Synonyme de *Sisaron*. Voyez *Sium sisarum* (VI, 369).

*SISYMBRIUM. Le *S. tenuifolium*, L. (*Diplotaxis tenuifolia*, DC.), Fausse Roquette, Roquette sauvage, est une plante des plus communes chez nous dans les lieux sablonneux, incultes, aux environs des lieux habités, que la fétidité de ses feuilles distingue entre toutes nos autres crucifères ; on n'en fait aucun usage, sans doute à cause de cette odeur, qui semble indiquer pourtant quelques propriétés, ne fût-ce que celle antihystérique. Voyez à *Brassica eruca*, L. (I, 662), ce que nous en avons dit.

Sizygium. Voyez *Myrtus* (IV, 556) et *Syzigium* (VI, 612).

Sjaden. Nom japonais du Plantain. Voyez *Plantago* (V, 358).

Sji noki. Nom japonais du *Quercus cuspidata*, Siebold, dont les fruits se mangent grillés dans ce pays (*Ann. des sc. nat.*, août 1836, p. 76).

Sjokusa. Un des noms japonais du Maïs. Voyez *Zea* (VI, 982).

Sjooro. Nom japonais de la Truffe.

Skietesaon. Synonyme de *Sampsu*. Voyez ce dernier mot dans ce Supplément, p. 645.

Smegmadermos. Voyez *Quillaja* (V, 591).

Smiki. Nom japonais de l'*Illicium religiosum*, Siebold.

*SMILACINE. Ajoutez : D'après M. Poggiale, la smilacine de

M. Folchi; l'acide parillinique de M. Batka et la salsepariue de M. Thubeuf sont identiques, et un principe unique, ainsi que nous l'avons dit au dernier de ces mots dans ce Supplément.

*SMILAX. Il y a toujours de l'incertitude sur les plantes qui fournissent les salsepareilles employées. Ainsi Martius indique huit espèces de *Smilax* qui croissent au Brésil, et qui tous fournissent des racines usitées dans ce pays comme celles dont nous nous servons chez nous; ce sont : les *Smilax papyracea*, Poiret, qui est le *sipo ém* des naturels (*Smilax syphilica*, Martius, *non* Humb.), la vraie salsepareille, suivant lui; le *S. officinalis*, Kunth; le *S. japicanga*, Griseb.; le *S. syringoides*, Griseb., *jupicanga*, de Pison; le *S. brasiliensis*, Humb., et puis les racines de *Herrcria salsaparilha*, Mart., dont nous avons parlé (III, 488, à *Hcrreria*), et celle de l'*H. parviflora*, Lindl. (*Syst mat. med. bras.*, p. 64). Les salsepareilles les plus efficaces sont celles qui croissent le plus près de l'équateur.

Une espèce de *Smilax*, figurée dans Sloane, t. 143, et qui croît dans les parties sud de l'Union, contient tant de fécule dans ses racines, qu'on l'en extrait en les broyant et lavant ensuite; celle qu'on obtient est mêlée avec du miel pour s'en nourrir (Bartram, *Voyage*, I, p. 411).

On prétend, dans le *Journal de pharmacie* (XX, 574), qu'on a porté de l'île Maurice aux Philippines le *Smilax borbonica*, où il est employé dans la syphilis; sur quoi nous observerons: 1° qu'il n'y a pas de *S. borbonica*; 2° que ces îles possèdent dans le *Macabubay*, ou *Macabucha*, que nous avons nommé *Smilax macabucha* (VI, 377), nom qui veut dire *donner la vie*, parce que les habitants croient ce végétal un antidote contre les poisons, en l'appliquant pilé contre les plaies vénéneuses (*Abr. des Voyages*, III, 456), une plante sudorifique dont les propriétés doivent être analogues à celle des salsepareilles, et qui dispense les naturels d'en avoir d'autres.

Un des inconvénients de l'usage de la salsepareille, c'est que ses décoctions et son sirop décomposent le sublimé corrosif, de manière que l'association fréquente de ce sel mercuriel et de ces préparations n'a pas l'efficacité qu'on en attendait. Voyez à ce sujet l'article *Mercure* (IV, 354), et celui de *Mercuriaux* de ce Supplément, p. 479. M. Guibourt affirme que la salsepareille décompose très peu le sublimé, et que les sirops de squine, de bardane, de gaïac, le décomposent bien davantage, de sorte que c'est encore cette plante qu'il faut préférer à toute autre pour administrer ce sel mercuriel. Le sirop de sucre simple le décompose

encore moins, mais on n'a pas l'action de la salsepareille (*Société de médecine de Paris*, séance du 18 mars 1838).

La salseparine, qui est, dit-on, le principe d'action de la salsepareille, réside dans l'écorce de cette racine et dans le *meditullium*; mais celui-ci en fournit moins. On savait, avant que la chimie l'eût prouvé, que la vertu de cette racine réside surtout dans son enveloppe extérieure. M. Thubeuf, qui a reconnu la *salseparine* dans le *Smilax sarsaparilla*, y a aussi rencontré une huile grasse, et entre autres sels, beaucoup de nitrate de potasse (*Journ. de pharmacie*, XX, 164).

Monteggia (J.-B.). *Diss. sull' uso della salsaparaglia.* Milan, 1806, in-8.

Snow-berry. Nom anglais du *Chiococca anguifuga*, Mart. (II, 235).

Soa kiel. Un des noms anglais du *Crambe maritima*, L. (II, 458).

Soc. Un des noms chinois du *Bois de garo*, sorte de bois d'aloès, *Aquilaria secundaria*, DC.

Soccombid-gi-kuh. Nom que porte à Java, à Maduré, etc., l'arbre à pain, *Artocarpus incisa*, L. (I, 454).

*SODIUM.

Ajoutez à la page 393, 2e alinéa :

MM. Mialhe et Contour ont guéri le diabète sucré par l'usage des alcalis et des sudorifiques (les diabétiques ne suent jamais). Le malade prenait 2 gros de bicarbonate de soude, puis 3, 4, 5, et enfin 6, toutes les 24 heures; il usait concurremment de magnésie calcinée, demi-gros par jour, qu'il diminua plus tard. On lui administrait en même temps des bains de vapeur et on le revêtait de flanelle. Après deux mois de ce traitement, le sucre, qui avait diminué peu à peu dans les urines, a cessé aussi peu à peu de s'y rencontrer. Il se nourrissait de toute espèce d'aliments.

Le sous-carbonate de soude a été considéré comme antidote des sels de cuivre (*Bull. de thér.*, XXI, 191).

Ajoutez à la page 399, 1er alinéa :

Le docteur Munaret présente le chlorure de sodium, sel de cuisine, comme un fébrifuge aussi assuré que le quinquina (*Acad. des sciences*, 4 mai 1835). A la même séance, MM. Ysenbach et Brailow ont dit avoir donné avec succès le sel commun dans le choléra asiatique, 2 cuillerées dans 6 onces d'eau, après la saignée. Ils n'ont perdu qu'un malade sur cinquante!! (*idem*, p. 452).

Ajoutez à la page 403, au 5e alinéa :

L'efflorescence fait perdre au sulfate de soude 33 p. 100 de son poids.

Dupasquier (A.). Recherches sur l'action thérapeutique de l'hyposulfate de soude. Lyon, 1843, in-8.

Soelting. Nom suédois du *Triglochin maritimum*, L. (VI, 769). C'est probablement le *Gramen marinum* dont il est parlé page 339 de ce Supplément.

*Soie. M. Rochon (*Voyage à Madagascar*, p. 101) dit qu'il y a dans cette île quatre espèces de cocons, appartenant par conséquent à quatre espèces d'insectes fileurs, et qui donnent de la soie de bonne qualité : 1° l'*Andévé*, ver semblable à celui de notre ver à soie ; 2° l'*Andé-voratagua*, qui a une soie plus belle que celle de la Chine ; 3° l'*Andévé anacon*, du nom de l'arbre où elle se trouve ; les cocons sont suspendus par de petits filaments aux branches : ils sont petits, mais ils ont une soie fine et forte ; 4° l'*Andésaracha*, dont le sac renferme des centaines de petits cocons.

Soie végétale. On donne ce nom aux fibres préparées de l'*Agave cubensis*, Jacq ; le chanvre est gros, mais paraît très solide : c'est le *pite* des Américains. On en fait des sacs, des cordonnets, des toiles, etc. Il est probable qu'on se sert de même des fibres de plusieurs autres *Agave*, et probablement de celles de l'*A. americana*, espèce presque naturalisée sur nos côtes de la Méditerranée.

Sola. Nom de l'*Æchynomene aspera*, L., à la Chine (I, 86).

*SOLANÉES. Les solanées vireuses fournissent jusqu'ici quatre alcaloïdes principaux : l'*Atropine*, la *Daturine*, l'*Hoscyamine* et la *Solanine*. On n'a pas encore pu les isoler complétement de manière à les employer pour l'utilité de la thérapeutique. Elles sont très rapprochées par leurs propriétés : cependant la *Solanine* paraît en différer un peu. Voyez Bouchardat, *Annu. de thér.*, 1842, p. 16.

Louisia (J.). Coup d'œil rapide sur quelques solanées employées en médecine. Paris, 1834, in-4 (Thèse).

SOLANINE. Ajoutez : Suivant le docteur J. Otto, la Solanine existe déjà dans les germes de la pomme de terre (*Journal de chimie médicale*, X, 246).

*SOLANUM. Ce genre immense, puisqu'il comprend près de cinq cents espèces, est un des plus célèbres de la botanique par les végétaux utiles, alimentaires ou médicamenteux qu'il renferme : sans aucun doute, la pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L., en est le plus précieux. On a célébré à Munich, en 1844, la trois-centième année de son introduction en Europe, par Drake (nous croyons que c'est Raleigh). Un grand festin a eu lieu où tous les mets étaient préparés avec la pomme de terre. Le buste de Drake ornait la table du festin. Outre tous les avantages pour la nourriture de l'homme et des animaux, on a cru reconnaître à la pomme de terre des qualités antiscorbutiques, parce que sur les navires où on pouvait en donner aux matelots, on ne voyait pas cette maladie, et il suffisait d'en manger pour

s'en guérir, d'après le docteur Roussel de Vauzème (*Revue médicale*, XV, 445). Nous croyons ces assertions un peu exagérées; ce tubercule a assez d'avantages sans lui en prêter qu'il n'a pas. C'est comme nourriture fraîche et végétale que la pomme de terre s'oppose au scorbut, et non par une propriété particulière. On a été plus loin encore. Une femme du nord de la Russie a assuré à M. le docteur Robert que l'usage de la pomme de terre lui faisait expulser le tænia lorsqu'elle en mangeait (*Bull. de l'Acad. de médecine*, VI, 659, mai 1841). (Nous dirons à ce sujet que la culture de la pomme de terre en Russie souffre des difficultés, et une princesse de ce pays a fait proposer à l'Académie des sciences et à celle de médecine de faire les fonds d'un prix où on démontrerait les inconvénients de la pomme de terre pour la nourriture de l'homme. Cette puissante dame, obligée de nourrir ses serfs, préférait leur donner la carotte, qui vient mieux apparemment sur ses terres que la pomme de terre.)

Si ce tubercule dans le pain est en trop grande proportion, il le rend compacte et pâteux; il n'en est pas ainsi de la fécule; plusieurs boulangers de Paris préparent un pain où ils mettent 50, 60, jusqu'à 70 pour cent de fécule, ce qui lui donne de la délicatesse et le tient frais. Les pâtissiers s'en servent dans beaucoup de leurs gâteaux, et notamment pour confectionner des biscuits très estimés des gourmets. Au Pérou, on coupe la pomme de terre par tranches, que l'on fait sécher au soleil de ce pays, ce qui la rend très facile à conserver, de manière à en avoir en tout temps: c'est le *Chugna* des Péruviens. Nous pourrions imiter ce mode de conservation en en faisant sécher sur des claies au four ou à l'étuve, coupées en rouelles; ceci en augmenterait le prix à la vérité. On peut encore les conserver par un autre procédé : on trempe les tranches dans l'eau, où il y a 1/1000 d'acide sulfurique, puis on les sèche à l'étuve. On les met tremper dans l'eau avant de s'en servir C'est par un procédé à peu près semblable que Liébig réduit la pomme de terre en farine.

On prépare encore la pomme de terre dans la Colombie en la laissant exposée à l'air, où elle gèle et dégèle alternativement. Ensuite on la presse pour en faire sortir l'eau; on achève de la sécher au soleil, et on la conserve sous le nom de *Chuno*. On peut la conserver de même en France, d'après M. Vilmorin.

On s'était flatté que la pomme de terre était exempte de maladies. Depuis on a acquis la certitude qu'il n'en était pas ainsi. M. Martius a fait connaître à l'Académie des sciences, le 16 août 1842, qu'un champignon microscopique, le *Fusisporium solani*,

Mart., envahissait ses tubercules et les rendait durs et pierreux (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, XV, 314). L'année 1845, ayant été signalée par des froids prolongés jusqu'en avril et mai, par des pluies fréquentes en été, et une température très irrégulière et peu élevée, les pommes de terre de presque toutes les contrées de l'Europe ont été envahies par la même maladie, au grand détriment des populations pauvres, dont ce tubercule fait une grande partie de la nourriture. Ce cryptogame microscopique se développe d'abord sur un ou plusieurs points de sa surface, pénètre à l'intérieur, s'étend dans tous les sens et finit par l'envahir complétement; dans ce dernier état, la substance de la pomme de terre, qui devient colorée et brunâtre-violet, se ramollit, se putréfie, et acquiert une odeur fétide. Elle est alors impropre à la nourriture. Si le mal est moins avancé ou léger, on peut manger les portions non altérées sans qu'il en résulte d'inconvénient, car la fécule n'est pas détruite, même dans les endroits qui ne sont que légèrement malades. On peut consulter sur cette maladie des pommes de terre les *Comptes-rendus hebd. de l'Acad. des sciences*, des six derniers mois de 1845; la *Revue agricole*, octobre 1845; le *Bulletin des séances de la Société royale et centrale d'agriculture*, tome V, cahier d'août et mois suivants; la *Revue botanique*, septembre et octobre 1845, et tous ces journaux pendant les six premiers mois de 1846.

Il ne faut pas jeter les pommes de terre gelées, car on peut en obtenir moitié et plus de la quantité habituelle de fécule.

On assure que les pommes de terre dont les folioles de la tige sont arrondies ont plus de fécule dans leurs tubercules que les autres.

M. Alcide d'Orbigny a indiqué (ainsi que M. Boussingault), une maladie qui attaque de temps immémorial la pomme de terre dans la Bolivie, les Andes, etc., où les habitants la connaissent, sans s'en effrayer, sous le nom de *Casagui*; elle se montre dans les années pluvieuses ou dans les terrains humides: aussi préfèrent-ils ceux en pente pour la cultiver. Le remède qu'ils emploient est de faire écouler les eaux, de déchausser un peu le pied de la plante pendant les jours chauds, de labourer la terre alentour, pour que le soleil la sèche, etc. (*Écho du monde savant*, 22 et 26 février 1846). Jusqu'ici les années pluvieuses étaient en Europe celles où la pomme de terre prenait le plus de volume, et jamais on n'avait vu de maladie se déclarer dans ce tubercule.

Il y a eu, en avril 1846, une épidémie de contractures mus-

culaires dans les hôpitaux des prisons de Gand, de Namur, d'Anvers, que le docteur Mareska attribue à l'usage des pommes de terre malades, ce qui les a fait supprimer de leur nourriture (*Bulletin de la soc. médic. de Gand*). On pourrait voir là un des symptômes de l'ergotisme où ce phénomène se montre aussi, car l'année pluvieuse de 1845 a été très fertile en ergot, et il pouvait y en avoir dans le pain de ces prisonniers !

Les germes de pommes de terre contiennent de la *Solanine* ; ainsi il faut les ôter avec soin lorsqu'on mange ces tubercules germés, qui sont tout aussi innocents que les autres lorsqu'on les en a débarrassés, mais moins délicats peut-être.

On a annoncé que la pellicule de la pomme de terre torréfiée et réduite en poudre a l'odeur du tabac à tel point qu'on pourrait s'y tromper (*Journal des Débats*, 8 janvier 1836). Nous avons essayé cette préparation, et nous pouvons assurer qu'elle n'a aucune ressemblance avec lui.

Suivant M. Krauss, l'eau-de-vie de pommes de terre est nuisible, ce qui était déjà l'opinion de Fodéré, sans qu'il pût bien expliquer pourquoi ; le chimiste allemand nous l'apprend. Elle contient, suivant lui, de l'huile âcre et de la solanine, et même dans quelques cas de l'acide hydrocyanique (*Acad. des sciences*, 28 août 1837). Si la science montre le danger, l'usage rassure, car on consomme des quantités énormes de cet alcool sans qu'on y connaisse d'inconvénient.

Les cataplasmes de feuilles de pommes de terre ont été vantés pour calmer les hémorrhoïdes douloureuses et les spasmes de la vessie, par le docteur Piuskal.

On donne le nom de *Papa lisa*, d'après M. Alcide d'Orbigny, à une espèce de *Solanum* de la Bolivie, voisine du *Solanum tuberosum*, mais bien distincte. Son nom de *Lisa* vient de ce que la peau du tubercule est si mince, qu'on la mange sans l'enlever. Elle résiste mieux au froid et nourrit aussi bien que la pomme de terre ordinaire (*Écho du monde savant*, 26 février 1846). Nous ne la connaissons pas en Europe.

Crevecœur (J.-H. Saint-John). Traité de la culture de la pomme de terre. Caen, 1782 (publié sous le nom de *Normano-Americanus*).—Krauss (G.). *Dissertatio de spirituosis e tuberibus Solani confectis*. Berolini, 1836?, in-4. — Cahours. Analyse de l'huile essentielle de pomme de terre (*Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Acad. des sc.*, février 1837, p. 341). — Notice sur la farine de pomme de terre, son extraction, ses usages, etc. (*Travaux de la Société d'agriculture de Rouen*, II, 37).—Girardin et Dubreuil fils. Mémoire sur la pomme de terre (extrait dans les *Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, XIII, 431 ; 8 août 1841). — Doebereiner. De la désinfection des eaux-de-vie de pommes de terre (*Journ. de chim. méd.*, X, 171. — 2e série). — Tibierge. Mémoire sur l'analyse des pommes de terre. Versailles, 1844, in-8. — Decaisne (J.). Histoire de la maladie des pommes de terre en 1845. Paris, 1845, in-8. — Morren (Ch.). Nouvelles

instructions sur les moyens de combattre et de détruire la maladie actuelle des pommes de terre. Paris, 1845, in-12. — Bonjean (J.). Monographie de la pomme de terre envisagée dans ses rapports scientifiques et industriels. Chambéry, 1846, in-8.

On mange à Benjole les fruits des *Solanum æthiopicum* et *lycopersicon*, L., d'après Bowdich (*Excursions*, p. 387).

S. nigrum, L. Modifiez l'article bibliographique relatif à Bromsfield, ainsi :

Bromsfield. Observations sur les vertus des différentes espèces de *Solanum* qui croissent en Angleterre. Londres, 1767, in-8 (en anglais); traduit en français par Bromsfield fils. Paris, 1760, in-12.

S. ptereocaulon, Dunal. Ajoutez : C'est l'*Aguara-guia-acu* des Brésiliens, d'après Martius (*Syst. mat. med. bras.*, p. 119).

S. coagulans, Forsk. M. le docteur Figari nous écrit d'Égypte que les baies de cette espèce sont très âcres et agissent à la manière des drastico-émétiques. Les Arabes, suivant lui, ne les emploient pas.

Solfatara. Voyez *Aguano* (I, 112).

Solenostemma arghuel. Nom synonyme de *Cynanchum arghuel*, Delile.

*SOLIDAGO. Ajoutez : Une espèce voisine du *S. virga aurea*, L., et qui croît dans la province de Corrientès, à la frontière du Paraguay, est employée par les naturels à teindre la laine en jaune d'après une Note que nous a remise M. A. d'Orbigny.

*SONCHUS. Ajoutez : le *S. gummifer*, Lam., plante des Canaries, suinte de ses calices une gomme filamenteuse, jaunâtre, d'après M. L. de Buch (*Archiv. bot.*, I, 494).

Sonchus volubilis. C'est dans Rumphius le *Cacalia procumbens*, Lour. (II, 4).

Sondi-fa-fat. Les Malgaches se frottent le corps avec les feuilles de cette plante maritime lorsqu'ils sont fatigués; ils les appliquent aussi sur les plaies. Ils les croient incorruptibles (Rochon, *Voyage*, 314).

*Sone. Rectifiez : C'est la peuplade africaine poul, ou poule, qui aime le fruit du végétal appelé *Sone.*

Songe. Nom de l'*Arum esculentum*, L., à l'Ile de France.

Sonnen-thau. Nom vulgaire des *Drosera* en Allemagne.

Soo. C'est encore un des noms d'une variété de Bois d'aloès. Voyez plus haut *Soc.*

Soon-koong. Nom d'une racine usitée à Siam. Voyez *Nira-poosie* (IV, 626).

*SOPHORA.

Giobert (J.-A.). *Sulla sofora giappone* e *sua qualitata tintoria* (tome II des *Mémoires de la Soc. d'agriculture de Turin*, 1826).

*SORBUS. Ajoutez : M. Dubois, pharmacien à La Flèche, indique les fruits du *S. domestica*, L., pour remédier au graissage des vins. On pile 3 ou 4 livres de ces fruits (des Cormes), on les introduit par la bonde dans le tonneau de vin *gras* (état qui est dû au développement de la *Glayadine*); on agite le liquide, puis on laisse re-

poser. Au bout de quinze jours, un mois au plus, le vin est parfaitement clair et rétabli : on peut le mettre en bouteilles. Le tannin fait aussi cesser le filage, mais lui donne une saveur étrangère, ce que ne fait pas la corme. Ce sont les vins blancs qui sont surtout sujets à cette maladie.

Dubois. Note sur l'emploi des fruits de Cormier encore verts pour le dégraissage des vins (*Journ. de pharm.*, XVI, 420. — 1850).

*SORGHO. Nom des semences du genre *Sorghum*, section pour nous du genre *Holcus* (III, 517). L'une des espèces, qui s'appelle en Abyssinie *Machilla*, paraît être le *Sorghum bicolor*, variété du *Sorghum vulgare*, *Holcus sorghum*, L.

SORGHUM. Voyez *Holcus* (III, 517), et ce Supplément au même mot, p. 364.

*SORINDEIA PINNATA, Desf. Complétez cet article par celui de *Spondias mangifera*, Willd. (VI, 510), son synonyme.

SORREL. Nom anglais de l'Oseille. Voyez *Rumex* (VI, 131).

SORVEIRA. Nom brésilien du *Collophora utilis*, Martius. Voyez ce nom dans ce Supplément, p. 196.

SOU-PING. Sorte de fruit comestible de la Chine.

SOUCHET SULTAN. Un des noms du *Cyperus esculentus*, L., dans Lémery.

*SOUFRE. Au XXIII[e] livre de l'*Odyssée*, Ulysse fait apporter du soufre et du feu pour le brûler, et purifier la salle où il a tué tous les prétendus de Pénélope, ce qui prouve qu'il y a plus de deux mille cinq cents ans que les fumigations sulfureuses sont connues. Au Paraguay, on emploie le soufre sur les plaies venimeuses des vipères (*Abrégé des Voyages*, XII, 57).

Le Soufre est représenté insoluble, et conséquemment ne devant produire aucun effet étant pur, d'après MM. Milon et Laveran : cependant l'expérience de tous les temps a montré qu'il agit à l'intérieur, même pur. Ce résultat, pour M. Mialhe, est la preuve qu'il est dissous par les humeurs du corps, et par conséquent absorbé, bien qu'il ne soit ni modifié ni absorbé par les urines, selon MM. Milon et Laveran (*Annu. de thérap.*, 1845, p. 219). Ce sont les carbonates alcalins des sucs intestinaux qui le fluidifient et le réduisent en sulfures, d'après la théorie de ce chimiste si souvent reproduite dans cet ouvrage, et dans les propres termes de l'auteur, dans son *Traité de l'art de formuler*. Le soufre, non dissous, purge comme corps étranger, par une sorte d'irritation, ainsi que le fait le charbon, etc. Les personnes qui usent abondamment du soufre le sentent, et Vogt a même observé que parfois leur corps jaunit. A la dose de une livre, le soufre devient poison pour les chevaux, à cause de la plus grande alcalinité de leurs humeurs, en quoi ils participent des autres herbivores. Le foie

de soufre doit son efficacité au trisulfure de potassium qu'il renferme. Il est plus efficace que l'hydrosulfate de soude, qu'on a voulu lui préférer, mais qui est plus irritant (Mialhe, *Traité de l'art de formuler*, p. LXV). Les pommades et les bains soufrés n'agissent que lorsqu'on y joint un alcali, parce qu'ils sont absorbables alors.

MM. Chaussier et Brachet assurent pourtant avoir guéri la gale en saupoudrant le soir les draps de soufre en poudre ; mais il faut jusqu'à deux mois par cette méthode, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'alcalinité de la sueur en ait sulfuré une certaine proportion ; tandis qu'une demi-once de *pommade d'Hemerieh*, où le carbonate de potasse sec est uni au double de soufre, employé soir et matin, suffit pour guérir cette maladie en peu de jours. On a cité aussi le soufre en canon placé dans le lit pour guérir les douleurs de goutte ; mais il faut avouer que les preuvesde l'efficacité de ce moyen sont encore à trouver.

De petites doses de soufre, comme de tous les corps peu solubles, ont souvent une action plus marquée que de grandes, parce qu'elles sont rendues solubles, tandis que les autres ne peuvent être rendues assimilables qu'en partie.

Page 484, à *Sulfite de soude* :

A l'aide de la solution de ce sel, on injecte les cadavres pour leur conservation (voyez *Alun* (I, 205), et *Alun* dans ce Supplément, p. 30), procédé qui n'a pas l'inconvénient de détruire les scalpels comme celui de M. Gannal : il est dû à M. le docteur Sucquet. Il est employé dans les pavillons de la Faculté de médecine de Paris, où il permet aux élèves de disséquer un sujet sans laisser sentir la moindre odeur, ce qui leur évite des maladies putrides, etc.

M. Bobierre assure avoir mis en usage avant M. Sucquet, et dès 1844, la solution de sulfite de soude, pour la conservation des cadavres et leur désinfection, mode qu'il a publié en 1845 (*Revue médicale*, mars 1846).

Si après que le cadavre a été préparé, on le laisse exposé à l'air pendant une quinzaine, il se putréfie ; c'est alors qu'on le lotionne avec le chlorure de zinc qui le met à l'abri de toute putréfaction, car il possède au plus haut degré la faculté conservatrice. Les matières animales les plus infectes sont rendues inodores à l'instant par leur contact avec ce liquide, et reprennent leur couleur. etc. (*Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Acad. des sciences*, 2 février 1846 ; XXII, 222).

Page 458, à *Acide sulfurique :*

M. le professeur Velpeau a imaginé un nouveau caustique qu'il prépare à l'aide de l'acide sulfurique, qu'il solidifie avec le safran ; ce qui forme une pâte noire, ductile, qu'il applique sur les plaies qu'il veut cautériser, par couche de 3 à 4 millimètres. Cette pâte se conserve peu, parce qu'elle se ramollit à l'air : aussi faut-il la préparer à mesure des besoins. Elle forme sur les chairs une croûte sèche (*Annu. de thérap.*, 1844).

Page 464, article de la *Limonade :*

M. le docteur Gendrin traite la colique métallique avec la limonade minérale ou sulfurique. Vingt-cinq cas de cette maladie ont été soignés à l'hôpital Beaujon, dans le service de M. Martin Solon, avec des succès variés, mais évidents (*Revue médicale*, août 1840, p. 263).

Page 463, article de l'*Empoisonnement par l'acide sulfurique :*

Orfila. Recherches expérimentales sur l'empoisonnement par les acides sulfurique et azotique. Paris, 1842, in-8, 16 pages. — Chevallier et Barse. Monographie de l'empoisonnement par l'acide sulfurique. Paris, 1846, in-8.

SOULTZ-LES-BAINS (Eau minérale de). Elle est claire, transparente, non gazeuse, d'une saveur saline, ne forme point de dépôt par son exposition à l'air ; concentrée, elle laisse précipiter une poudre blanche, qui est principalement formée de carbonate de chaux et de magnésie ; évaporée lentement, elle donne naissance à une abondante cristallisation de sel marin et à quelques cristaux de sulfate de soude. Sa température est de 12,5 centigrades. On doit l'analyse de cette eau froide et saline à M. le docteur Kopp (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sciences*, XVIII, 875). Les gaz recueillis à la source sont, pour 100 parties, acide carbonique 3, azote 97.

Source d'alun. Une des fontaines des eaux d'Aix en Savoie. Voyez *Aix* (I, 131).
— du roc. Une des fontaines des eaux de Saint-Amand (Lozère) (I, 214).

*Sowa. Rectifiez : C'est le nom de l'*Anethum sowa*, Roxb. (I, 295), et non de l'*A. graveolens*, L.

*SPA (Eaux de).

Lezaack (L.). Traité des eaux minérales de Spa. Liége, 1837. — Plateau (J.). Analyse des eaux minérales de Spa, etc. Bruxelles, 1844, in-8. — Abrégé des vertus des eaux minérales de Spa. Verviers, in-12.

SPARADRAPS. On trouve dans l'*Annuaire de therapeutique* de M. Bouchardat de 1844, p. 185, diverses formules de sparadraps.

Spargirisme. Application de la chimie à l'art de guérir.

*Spart. Ajoutez : Le vrai Spart est le *Stipa tenacissima*, L. Voyez ce mot (*Ditionnaire* et *Supplément*).

*SPÉCIFIQUES.

Mercé. Mémoire sur les spécifiques (*Revue médicale*, juin 1836).

SPEIRON. Nom qu'on croit être dans Pline celui du *Viburnum lantana*, L. (VI, 506). Voyez *Spiræa*.

SPELTRE. Ancien nom du *Zinc*.

SPHOEROCOCCUS ACICULARIS. Voyez *Lichen* dans ce Supplément, p. 428.

*SPHRAGIS OU SPHRAGIDE.

SAXUS (C.). *Epistola de veteris medici ocularii gemma sphragide*, etc. Trajecti ad Rhenum, 1774, in-8.

*SPHONDILIS. Ajoutez : Cette larve pourrait bien être celle du Hanneton, appelée *Ver blanc*. Voyez *Melolontha* (Dictionnaire, IV, 332, et Supplément, p. 476).

*SPICANARD. *Valeriana jatamensi*, Roxb. (VI, 829).

— (FAUX). Nom de l'*Allium victoriale*, L., dans quelques ouvrages.

*SPIGELIA. Le docteur Rufz fit manger à une vache 6 livres du *Spigelia anthelmia*, L., fraîche, sans qu'il en résultât aucun inconvénient pour elle. 6 onces de poudre sèche de la plante, mêlée à du sirop, et entonnée, causèrent un peu de tristesse et de somnolence; mais ces accidents n'eurent aucune suite. Un cheval mangea aussi, sans difficulté, 6 livres 1/2 de la plante sans en rien éprouver que des urines plus fréquentes et des selles rares. Deux jours après on lui entonna une bouteille 1/2 de suc de *Spigelia*, obtenu de 10 livres d'herbes, ce qu'on répéta les jours suivants; ainsi il prit jusqu'à 37 livres de la plante fraîche: aucun accident ne se manifesta. Ces expériences montrent que M. Ricord avait été trompé sur le compte de ce végétal lorsqu'il le représenta comme très dangereux pour le bœuf et le cheval. Une once de suc, et le lendemain 2 onces 1/2, ont tué un chien de 6 mois une heure après l'ingestion de cette dernière dose en causant une forte injection du cerveau, mais pas de traces d'inflammation dans l'estomac ou les intestins. Il paraît que la Brinvilliers est aussi mortelle pour les moutons. On en empoisonne les rats. On est porté à croire que cette plante est un poison pour l'homme, mais aucun exemple authentique ne vient confirmer cette croyance d'après M. Rufz, et le sirop de Brinvilliers, très employé aux Antilles, n'a jamais causé d'accidents, si ce n'est dans un cas que cite ce médecin, où il fit périr une petite fille qui en avait pris par mégarde une trop grande dose (Rufz, *Des empoisonnements pratiqués par les nègres*, 89-103).

SPINA ARABICA. Nom de l'*Acacia arabica*, Willd., dans Plukenet.

— CHRISTI. Nom d'une sorte de *Zizyphus* (VI, 1009).

— SITIENS. Nom de l'*Acacia seyal*, Delile, dans Pline, d'après cet auteur.

SPINACIA OLERACEA, L. Ajoutez : Il contient de l'acide oxalique, et M. Ségalas a dit à l'Académie de médecine avoir fait manger avec avantage ses feuilles à des calculeux. Cependant il y a des calculs dont l'acide oxalique fait partie, de sorte que cette nourriture pourrait avoir des inconvénients, ce qui a déjà été

remarqué au sujet de l'*Oxalis acetosella*, L. (V, 132) et de l'oseille, *Rumex acetosa*, L. (VI, 134).

*SPIRÆA. Ajoutez : M. Chibayen dit que le *S. ulmaria*, L., peut être employé avec succès contre l'hydrophobie (Lettre à l'Académie des sciences, mentionnée sans autre détail dans les *Comptes-rendus* du 31 mars 1845).

Dumas. Note sur l'huile essentielle de Reine des prés (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, 20 novembre 1858), détails purement de haute chimie. — Etling (C.). Recherches sur l'huile essentielle de *Spiræa ulmaria*, L., etc. (traduit de l'allemand dans le *Journ. de pharm.*, XXVII, 360).

SPISSANTIA. Nom latin des incrassants. Voyez ce dernier mot (III, 597).

*SPONDIAS. Ajoutez : *S. birrea*, Guill., arbre de la Sénégambie appelé *Birr* par les naturels; son fruit, de la grosseur d'une prune de mirabelle, est de saveur douce ; on le mange ; on retire de son suc fermenté une liqueur alcoolique usitée et de l'huile de son amande (*Flore de Sénégambie*, I, 152, fig. XLI). C'est avec le fruit du *Spondias cytherea* que les Taïtiens préparent une sorte d'eau-de-vie. Ils nomment ce végétal *vi*.

*SPONGIA. On pêche beaucoup, à Rhodes, l'éponge (*S. communis*, L.), ce qui est un métier très dangereux, car il faut plonger jusqu'à cent pieds de profondeur dans la mer et y rester 5 à 6 minutes pour saisir ce polypier, en descendant le long d'une longue corde blanche attachée au bateau. Les hommes remontent chargés, et s'ils le sont trop, on les tire avec cette corde. On presse ensuite les éponges dans l'eau pour les purger des graviers, des mucosités qu'elles contiennent, puis on les met dans le commerce, etc. (*Voyage du duc de Raguse*, II, 256).

L'éponge contient plus d'iode que les *Fucus ;* il entre pour un centième dans sa composition; les *Fucus*, l'eau de mer, etc., en possèdent à peine 1/150 : aussi est-ce la substance qu'il convient surtout d'employer contre le goître, etc., ce que l'on faisait avant que la chimie nous en eût dit la raison. Il faut qu'elle soit seulement desséchée sur des plaques, mais non calcinée, parce que l'iode s'évapore. L'usage de l'iode de cette façon est sans danger et peu dispendieux, aussi peut-on le continuer longtemps. M. Bouchardat, auquel nous empruntons ces réflexions, conseille la mousse de Corse, qui est un composé de *Fucus*, etc., mêlée à poids égal à la poudre d'éponge (*Annu. de thérap.*, 1845, p. 183).

Croockewicl. De la composition de l'éponge (*Annuaire de chimie*, 1845, 521).

SPONGIOLA CYNORRHODON. Nom du Bédéguar dans Pline. Voyez *Bédéguar* (I, 566).

SQUINE ROUGE. *Smilax pseudochina*, L.? (VI, 376).

— (FAUSSE). Racine de plusieurs plantes assimilées à la vraie Squine, *Smilax china*, L.; telle est la racine du *Smilax zeylanica*, L., celle du *Smilax pseudochina*, etc.

*Ssi ou Tsi. C'est encore en japonais le nom du *Limonia trifoliata*, L. Voyez *Limonia* (Dictionnaire (IV, 119) et Supplément, p. 434).

Ssio. Nom japonais du Camphre, d'après Kœmpfer.

Stagnotique. Synonyme d'hémostatique.

Monterossi (P.). Mémoire sur l'origine, la découverte et l'usage médicinel des eaux hémostatiques, vulgairement appelées *Eaux stagnotiques*. Naples, 1842, in-4 (en italien).

*STALAGMITIS. La gomme-gutte forme avec l'eau une émulsion naturelle, et n'a pas besoin, comme les résines, d'un alcali ou d'un autre corps pour s'émulsionner et pour pouvoir être absorbée: aussi agit-elle dans l'estomac et procure-t-elle fréquemment le vomissement, tandis que les résines, qui ont besoin de l'action du suc intestinal pour former des émulsions absorbables, n'agissent qu'après être parvenues dans le gros intestin (Mialhe, *Traité de l'art de formuler*, p. CCXIII).

Rasori a publié un essai sur l'emploi avantageux de la gomme-gutte dans l'inflammation et le flux des intestins. Le docteur Castiglioni croit aussi que dans les inflammations les plus graves des intestins, et indépendamment de tout flux, la gomme-gutte produit d'excellents effets. Il la regarde comme le plus puissant moyen de vaincre les phlogoses intestinales les plus graves. Ses effets varient suivant la dose administrée; à 6 grains en une seule fois, elle produit des nausées, plus rarement des vomissements, avec augmentation momentanée d'un point douloureux, phénomènes non constants, et qui deviennent moindres par l'adjonction d'un peu de gomme arabique; après quelques symptômes de malaise, de nouvelles nausées, un pouls petit et lent, surviennent des déjections de matières liquides, puis le ténesme, parfois des urines copieuses, plus rarement des sueurs abondantes. Mais ordinairement, au bout d'une heure ou deux, les symptômes se calment, les douleurs cessent, un sommeil réparateur se manifeste, etc. S'il y a plus de nécessité d'une action générale que d'un effet cathartique rapide, on donne la gomme-gutte à plus petites doses, unie à de l'émulsion d'amandes, à la gomme arabique, ce qui retarde les nausées. Lorsque les doses de gomme-gutte sont bien supportées, les premières déjections alvines sont très abondantes, puis cessent peu à peu. A 18 grains dans la journée, elle apaise en peu de temps toutes les douleurs dont nous venons de parler. En 5 ou 6 jours, une dysenterie est changée en diarrhée, que l'on fait céder avec les médicaments ordinaires. Dans les plus graves, on a porté la dose de gomme-gutte jusqu'à 24 grains et plus dans les 24 heures, et Castiglioni en rendait l'effet plus certain en faisant des applications réitérées de sangsues. Dans ces derniers cas, les résultats, quoique plus tardifs, étaient les mêmes. Ce médecin regarde la gomme-gutte

comme douée d'une action dynamique générale et ayant une action relative dans les maladies *irritatives* du tube digestif. Thommasini a guéri de graves entérites avec la scammonée (*Revue médicale*, janvier 1846, d'après l'*Annali di med.*, octobre 1845).

*STAPELIA.

Jacquin (N.-J.). *Stapeliæ cultæ fasciculi*. Vindebonnæ, 1806-1815, in-folio.

STAPHYSAIN. Principe actif du staphysaigre obtenu par M. Couerbe, qui est de la delphine impure suivant Berzélius (Voyez *Delphine*, II, 610, et le *Journal de pharmacie*, XIX, 223).

STARODOUBKA. Nom russe des *Adonis vernalis* et *apennina*, L. (I, 78).

*STATICE. Ajoutez : Suivant Ebers, le *S. armeria*, L., serait un diurétique énergique à la dose d'une once en décoction dans une pinte d'eau (*Revue médicale*, p. 268. — 1837). Quant au *S. limonium*, L., il faut consulter, sur cette plante, *Behen* (I, 568) et *Limonium* (IV, 120).

STATISTIQUE. Sous le rapport de la thérapeutique, cette science n'est à peu près d'aucune application. Dire qu'un médicament a réussi 20 fois sur 30, c'est ne rien apprendre, parce qu'il y a tant de circonstances qui peuvent faciliter ou empêcher l'action de ce médicament, impossibles à mettre en ligne de compte, qu'il devient difficile de décider si c'est à cette action seule qu'est due la guérison qui a eu lieu, ou si c'est par toute autre cause. La statistique dans ce cas s'appelle expérience, et celle-ci pèse tout, tandis que la statistique est aveugle, compte et ne voit que des chiffres là où il y aurait tant d'autres choses à voir. De là le proverbe qu'il faut peser et non compter en fait de statistique, ce qui est à peu près dire qu'il n'y a pas de statistique médicale. Il en est tout autrement pour les statistiques à chiffres matériels, comme pour les morts, les naissances, etc., qui n'exigent que de l'exactitude et nulle appréciation pathologique.

Risueno d'Amador. Mémoire sur le calcul des probabilités appliqué à la médecine, et discussion au sein de l'Académie de médecine (*Bull. de l'Acad. roy. de médec.*, 1837, t. Ier, p. 622 et suiv.). — Gasté. Du calcul appliqué à la médecine. Montpellier, 1838, in-8. — Gavarret (J.). Principes généraux de statistique médicale. Paris, 1840, in-8. — Broussais (C.). De la statistique appliquée à la pathologie et à la thérapeutique. Paris, 1840, in-8. — Mêlier. Quelques remarques sur les statistiques (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, IX, 700 ; 1843).

*STEATORNIS CARIPENSIS, Humb. On trouve quelques détails sur cet oiseau de la Colombie, envoyé en Europe par M. Lherminier, pharmacien de la Guadeloupe ; les semences de son jabot sont fébrifuges, ainsi que nous l'avons indiqué. M. Roulin dit qu'il existe dans la province de Bogota (*Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Académie des sciences*, septembre 1834 et 1836, p. 67 et 94).

STECCHERIUS. Un des noms de l'*Hyderum repandum*, L., en Toscane (III, 557).

STENOSTOMUM. Voyez plus haut *Quinquina bicolor*, p. 613.

*STERCULIA. M. le docteur Busseuil nous a remis, à son retour d'Afrique, des notes manuscrites sur différents végétaux de ce pays; ce qui concerne la noix de gourou, fruit du *Sterculia acuminata*, diffère par quelques détails de ceux des autres voyageurs; ainsi il dit que l'amande, qui se divise en deux parties, a la saveur du gland, et qu'elle est blanche au dedans. Il en a usé pour rendre la sapidité de l'eau plus agréable, et il a éprouvé qu'effectivement elle est plus douce après avoir mâché cette amande que sans cette mastication. L'*Abrégé des Voyages* assure que les nègres mâchent successivement cette amande pour obtenir ce résultat, et que, entière, elle sert de monnaie courante dans le pays (*Abr. des Voyages*, II, 91).

STERCUS NIGRUM. Nom officinal des crottes de rat et de souris (IV, 518).

*STIPA. Ajoutez: En Russie le *Stipa pennata*, L., cause aux brebis une maladie qui y est connue sous le nom de *Kovis*, d'après M. Choumakoff; les longues barbes de la fleur s'attachent à la toison, endommagent la laine et tourmentent le pauvre animal: cette plante s'empare des pâturages et étouffe les autres herbes, de manière qu'à la fin de juillet les brebis ne trouvent presque rien dans les steppes de la Russie méridionale; c'est après les hivers rudes qu'elle est le plus abondante. M. Choumakoff a proposé un prix pour la destruction de cette plante (*Rapport des travaux de la Société impériale de Moscou* en 1838 et 39, p. 32). On a remarqué pendant l'épidémie de fièvre jaune de Barcelone que la seule maison qui ait été épargnée fut celle où on vendait de la sparterie (*Ce dernier renseignement donné par M. Pariset*).

*STORAX. Les *Storax* sont solides, les *Styrax* liquides.

M. A. Bazire dit qu'on appelle improprement *Storax* ou *Storaqué* une résine *copal*, dite *de Santo*, que M. Guibourt assure venir d'un *Rhus*, voisin du *R. copalinum* (*Journ. de pharm.*, XX, 523). Voyez, au sujet des sortes de Storax du commerce, l'*Histoire abr. des drogues simples*, II, 591.

STORAX AMANDE. Synonyme de *Storax amygdaloïde*.

— BLANC. Variété du Storax calamite.

— DE BOGOTA. Nom du Storax américain ou Styrax (VI, 570).

— DE CAYENNE. Voyez *Icica* dans ce Supplément, p. 378.

— GRANATA. Nom du Storax blanc dans le Codex (VI, 569).

— EN SARILLES. Storax falsifié de sciure de bois, etc.

— ROUGE-BRUN. C'est le Storax rouge du Codex.

STRAMEN CAMELEORUM, poil de chameau. Un des noms du *Schœnanthe*.

STRANDGROS. Un des noms du *Zostera marina*, L., le long de la Baltique.

*Strigmenta. Voyez au sujet de cet article : *Omphacine* (V, 34).

Struma. Nom que portent dans Pline les Renoncules (VI, 48).

*Struthium. Complétez cet article par *Gypsophylla struthium*, L. (*Dict.* (III, 447) et *Supplém.* à *Gypsophila*, p. 346), et par *Sapindus* (*Dict.*, VI, 221), *Saponaire* et *Saponine* dans ce Supplément, p. 548.

STRYCHNINE. M. le docteur Bally en a éprouvé de bons effets dans la paralysie, surtout dans celle indépendante de la lésion de la moelle de l'épine; elle ne lui paraît pas non plus sans efficacité contre la colique saturnine (*Bull. de thérap.*, février 1838). M. Pétrequin, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, a obtenu plusieurs guérisons de l'amaurose par l'emploi de la strychnine appliquée par la méthode endermique, à la dose de 1/5 de grain à la fois, d'après les indications de Valson, de Liston, de Middlemore, etc., et de la noix vomique (*idem*, XV, 28 et 286); M. le docteur Foulhioux, médecin du même hôpital, a reconnu son efficacité dans le traitement de la chorée (*Gazette médicale*, 1841, p. 698), éprouvée aussi par M. Trousseau, à la dose de 1/5 de grain à l'intérieur, ou d'un grain d'extrait alcoolique.

L'administration de la strychnine cause des accidents tétaniques dans le système musculaire qui nous ont fait penser qu'on pouvait peut-être appliquer ici l'axiome *similia similibus curantur*, comme on voit un vomitif guérir certains vomissements, le quinquina provoquer et pourtant guérir la fièvre, etc. La strychnine, qui contracte parfois surtout les muscles paralysés, n'ajouterait probablement rien à ceux qui sont déjà contractés; la contraction des muscles qui ne le sont pas dégagerait peut-être ceux qui le sont déjà, soit en éparpillant et égalisant la source du principe morbifique sur tous les muscles, soit par une sorte de diversion; peut-être que ce dégagement serait complet si on insistait avec prudence sur ce moyen. C'est la difficulté ou plutôt l'impossibilité de la guérison du tétanos par les moyens connus qui nous fait proposer celui-ci, qu'il conviendrait d'essayer sur les animaux affectés de spasmes, de convulsions, etc., car ce n'est pas une affection rare chez les jeunes chiens; puis on l'appliquerait à l'homme si on obtenait quelques succès chez ces quadrupèdes, avec toutes les précautions convenables bien entendu. Quel service la strychnine ne rendrait-elle pas à l'humanité si on parvenait par son moyen à guérir le tétanos! M. Padroni a remarqué que le tétanos causé par la strychnine est intermittent, tandis que celui par la brucine est continu (*Annales de thérap.*, 1845,

p. 46). Ce phénomène ne laisserait-il pas entrevoir une action particulière de la strychnine favorable à notre idée?

La strychnine a beaucoup d'affinité avec la brucine ; les deux alcaloïdes ont le pouvoir rotatoire à gauche; seulement il est plus fort dans la première. L'action de la brucine paraît analogue à celle de la strychnine, mais moint violent, et on la prescrit de la même manière.

Influence de la strychnine sur les fonctions de la moelle épinière. Paris, 1840, in-4 (Thèse).

*STRYCHNOS. Ce nom désignait un *Solanum* chez les Grecs, ou plutôt une plante de la famille des Solanées, qui était réputée utile contre la rage. Il est certain qu'ils n'indiquaient pas par cette appellation notre noix vomique, laquelle ne leur était pas connue, car J. Bauhin est le premier qui en ait parlé dans ses ouvrages; mais il est avéré aussi que les Arabes l'ont employée.

Le *Strychnos nux vomica*, L., est présenté par M. Schwartz comme spécifique dans la chute du rectum à petites doses à l'intérieur; il assure l'avoir vue produire depuis plusieurs années les meilleurs effets, non seulement chez les enfants, mais encore chez les adultes, où cette affection négligée était devenue habituelle. Pour les jeunes enfants, il prescrit l'extrait délayé dans l'eau distillée, dans la proportion de 1 à 2 grains pour deux gros de véhicule, dont on administre 6 à 10 gouttes de 4 heures en 4 heures. Chez les enfants plus âgés on porte la dose jusqu'à 15 gouttes (*Bull. de thérap.*, XI, 31). Ne pourrait-on pas lotionner la portion tombée du rectum avec l'extrait aqueux étendu d'eau de noix vomique?

Cette même puissance l'a fait indiquer contre la constipation par M. Tessier, sans doute parce qu'elle est souvent produite par la faiblesse des parois intestinales. On la donne aussi contre la diarrhée.

M. le docteur Schlesier représente également la noix vomique comme un spécifique de la fièvre typhoïde; il mêle un grain de noix vomique en poudre avec un gros de sucre de lait, qu'il divise en 16 paquets, dont il fait prendre un toutes les deux ou trois heures (*Abeille médicale*, décembre 1824, d'après un journal allemand). Dans le numéro de juillet 1845 du même journal on cite le docteur Barez, de Berlin, comme employant avec succès le même moyen contre la même affection.

Perussel. Observations sur l'emploi de la noix vomique dans le traitement de la paralysie des membres inférieurs (*Gazette médicale*, 1834, p. 595). — Pétrequin. Nouvelles recherches sur l'action thérapeutique de la noix vomique et de ses préparations dans les affections paralytiques (*idem*, 1838, p. 677).

Strychnos pseudo-quina, A. Saint-Hil. Voyez *Copalchi* dans ce Supplément, p. 210.

Strychnos tieute, Lesch. Voyez *Antiaris* dans ce Supplément, p. 49.

STRYPHNODENDRON. Voyez *Écorce astringente* dans ce Supplément, p. 259.

*STYRACINE. Substance que M. E. Simon, pharmacien à Berlin, a extraite du Styrax (*Journ. de pharm.*, XXVI, 249).

*STYRAX. Nom du genre végétal *Aliboufier*, qu'il faut distinguer du Styrax, suc liquide provenant du *Liquidambar styraciflua*, L. Le baume que donne le *Styrax officinale*, L., est le *Storax*. M. Adrien de Jussieu dit qu'aujourd'hui on doute que le Storax provienne de cet arbre, sans s'expliquer davantage (*Éléments de botanique*, 649). Les *Styrax reticulatum*, Martius; *ferrugineum*, Pohl, et *S.* (Pamphilia) *aureum*, Mart., qui croissent dans la province de Bahia, et celle des Mines au Brésil, déjà mentionnés par nous, donnent une résine balsamique qui se rapproche beaucoup de celle du Styrax officinal pour l'odeur et les propriétés. Plusieurs insectes de l'ordre des Ichneumons et des Curculionides piquent leur écorce, et il s'en écoule goutte à goutte un baume que les naturels ramassent avec soin; on s'en sert dans les églises; on en met dans les emplâtres fortifiants, etc. (Martius, *Syst. mat. med. bras.*, 113).

Simon (E.). Sur le styrax liquide (*Annalen der pharm.*, XXXI, 265. Extrait *Journ. de pharm.*, XXVI, 240).

SUBSTITUTIFS. Médicaments propres à produire le même résultat que d'autres, quoique d'une nature différente. Ainsi un vomitif peut mettre fin à des vomissements, à une diarrhée, comme un astringent, tel que des acides minéraux, certains sels, l'alun, par exemple; ceux-ci peuvent être substitués au tannin, etc. Les succédanés diffèrent des astringents, en ce qu'ils sont de nature analogue à ceux qu'ils remplacent: ainsi les amers indigènes sont succédanés des amers exotiques (voyez sur ce sujet le *Dictionnaire des sciences médicales*, XLVI, 495).

*SUC GASTRIQUE. Le suc gastrique (qu'il faut distiuguer du fluide gastrique analogue à celui des intestins) est, d'après la théorie chimico-thérapeutique de M. Mialhe, un agent médicateur dans plus d'une occasion; il rend solubles et assimilables des substances insolubles et conséquemment inertes. La magnésie, la chaux, le fer, le zinc, le bismuth, l'antimoine, les alcalis végétaux, etc., exigent l'intervention de l'acide du suc gastrique pour être amenés à l'état soluble. Dans la gastrite chronique, l'acidité du suc gastrique est plus grande, et la solution de ces substances est portée à son *maximum*; cette acidité plus marquée a lieu aussi dans l'hypochondrie, la goutte, le diabète et les affections vermineuses, etc. (on ne connaît pas les signes de diminution de l'acidité). L'alumine, anhydre dans les terres bolaires, est inactive,

parce qu'elle est insoluble ; mais, par l'action dissolvante des sucs acides de l'estomac, elle acquiert des propriétés astringentes très marquées (*idem*, p. xcv). Les sucs de l'estomac contiennent de l'acide lactique, de l'acide chlorhydrique et autres.

La section des nerfs pneumo-gastriques arrête instantanément la production du suc gastrique (Bernard), et paralyse le sentiment et le mouvement de l'estomac. Voyez *Aliments*, p. 25 de ce Supplément.

Fabroni (J.-V.-M.). Lettre à M. Smith sur l'usage du suc gastrique. Naples, 1796-1798 (en italien).—Bernard (C.). Du suc gastrique et de son rôle dans la nutrition. Paris, 1843, in-4 (Thèse).

*SUCCIN. On sait que Pline regardait le succin comme le produit des résines des pins du Nord minéralisées par l'eau de la mer. Cette opinion se trouve confirmée par une découverte assez récente. On a trouvé du succin entre le bois et l'écorce d'arbres pétrifiés à Auteuil, près Paris, parmi des couches de lignites. M. Giuseppe Alessi, auteur d'un mémoire intitulé *De la véritable origine du succin*, établit qu'il provient d'une espèce de pin ou d'un arbre analogue résineux ; que cette résine, qui transsude du bois ou de la partie interne de l'écorce, s'amasse entre ces deux parties du végétal; qu'uni au bois ou détaché, le succin se minéralise, ce qui explique pourquoi il fait corps avec eux. Liquide d'abord à l'air libre, il passe plus tard à l'état concret; de là l'origine des mouches ou autres insectes qu'on y trouve entiers. M. Alessi rapporte en outre que la résine minéralisée a tous les caractères du succin, couleur, odeur, cassure conchoïde, transparence, etc. La chimie trouve dans la distillation de la térébenthine des produits analogues à ceux du succin (*Journal de pharmacie*, XX, 104, 1834.

Il y a quelquefois dans les cavités vésiculeuses du succin un liquide appelé *succin gluant*, qui paraît avoir une réaction acide, d'après Glocker.

Par la réaction de l'acide nitrique sur le succin, on obtient du camphre, d'après M. Depping, identique avec celui du *Laurus camphora*.

M. A. Gérard a adressé à l'Académie de médecine une observation sur l'efficacité du succin dans une maladie nerveuse convulsive (*Bull. de l'Acad. de méd.*, VI, 377).

D'Arcet (F.). De l'acide succinique et ses combinaisons (*Journ. de pharm.*, XX, 656). — Aycke (J.-C.). Fragments sur l'histoire naturelle des succins. Dantzick, 1835, in-8 (en anglais).

SUCCIN GLUANT. Voyez l'article précédent.

*SUCCION. Ajoutez : La pompe à sein, la ventouse, la seringue qu'on insinue vide et dont on retire le manche, etc., opèrent de véritables succions, à l'aide desquelles on retire des liquides, des

gaz de l'intérieur des parties, et surtout des corps nuisibles, comme des venins, des virus, si on fait la succion assez à temps et assez longtemps. C'est parfois avec la bouche qu'on opère la succion. On a vu de nos jours un médecin faire une succion sur la plaie mortelle du duc de Berri, dans la crainte qu'elle ne fût empoisonnée; un autre sur la sous-clavière ouverte, afin d'en retirer l'air qui s'y précipitait. Nous avons même vu une dame l'opérer pour vaincre la constipation d'un oiseau qu'elle chérissait, et y parvenir, etc. Un chirurgien opéra, à l'aide d'une succion singulière, la sortie d'un pois entré dans l'oreille. Une sangsue qu'il y plaça alla s'attacher au pois, et il le tira avec la sangsue. Dans cette occasion, il s'assura qu'un de ces annélides pouvait porter, à l'aide de la succion, un poids de trois onces (*Revue médicale*, III, 423). Nous croyons que l'effort de traction exigé pour détacher certains de ces animaux semble indiquer un poids bien plus considérable encore.

Succoji-fa. Nom chinois de la *Sagittaire.* Voyez *Sagittaria* (VI, 153).

Suçottes. Nom donné au *Trifolium repens*, L., dans quelques provinces, parce qu'il y a un liquide sucré au fond du tube de leur corolle, et que les enfants les sucent (VI, 769).

*SUCRE.

Chossat. Expériences sur les effets du régime du sucre (*Ann. d'hygiène*, 1844, t. XXXI, p. 449). — Bagot. Recueil d'observations pratiques sur les bons effets du sucre dans le traitement des hydropisies, etc. Paris, 1845, in-8. — Bouchardat. Digestion des sucres (*Annu. de thér.*, 1846, p. 81, suppl.). — Soubeiran. Expériences sur la glucose et le sucre des fruits. Paris, 1846, in-8.

Sucre de betterave. Voyez *Beta*, *Saccharum* et *Sucre* (Dictionnaire et Supplément) ; il est identique en tout avec celui de canne.

— brulé. Voyez *Caramel* (II, 85).

— des Chinois. Nom du bois du *Laurus cassia*, L. (IV, 52).

— de palmier. Voyez *Palmier* (Dictionnaire et Supplément) et *Arenga* (Dictionnaire et Supplément).

Sudatorium. Nom de l'étuve chez les Romains. Voyez *Étuves* (III, 172).

*SUDORIFIQUES. Ajoutez : L'eau froide, bue à haute dose, le sujet étant bien couvert, est un puissant sudorifique, comme le prouve l'*hydrothérapie*.

Kosciakiewicz. Observations sur l'emploi des sudorifiques et de la poudre de Dower à haute dose (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, IX, 833).

Sucmina. Nom qui paraît être celui de la Verveine chez les anciens. Voyez *Verbena* (VI, 866).

*SUIE. Cette substance, qui peut servir d'engrais, étant mêlée en petite quantité à la terre, tue les plantes si on l'y ajoute en trop grande proportion, ainsi que nous nous en sommes assuré ; elle est excellente pour éloigner les insectes, comme limaces, fourmis, etc., du pied des végétaux autour duquel on en place un cercle.

Depuis la publication de notre sixième volume, la suie a été indiquée contre plusieurs maladies, et employée avec assez de succès dans la plupart des cas où on conseillait la créosote. Le docteur Gibouin a employé une décoction de 2 onces de suie, préalablement mise en poudre et lavée, dans une livre d'eau, et donnée en injection filtrée, portée dans la vessie qu'on répétait deux fois par jour. Des catarrhes de la vessie, qu'il traita ainsi, et qui avaient résisté aux émollients, guérirent avec promptitude; les douleurs cessèrent d'abord, les urines s'éclaircirent, etc. Chez deux sujets atteints, en outre, d'ulcères à la vessie, et qui ne guérirent pas, il y eut amélioration de leur état (*Bull. de l'Acad. royale de médecine*, I, 407; 1837). Le rapport que M. Civiale fit à l'Académie sur le travail de M. Giboin (inséré tome VI, p. 360 de son *Bulletin*.—1840) présente une variante sur l'extrait donné tome Ier: c'est qu'il est question de 4 onces de suie au lieu de 2 pour la décoction. Le rapporteur a fait un essai de cette méthode, et n'a pas réussi complétement à guérir les sujets affectés de catarrhe; mais il a parfois diminué et fait même cesser les douleurs, et ramené le sommeil. Il a remarqué qu'il ne faut faire les injections de suie que lorsque le catarrhe est à l'état chronique, parce que dans le début les émollients suffisent souvent; il remarque encore que les premières injections augmentent parfois les douleurs. M. Frémy, qui a examiné la décoction de suie, y a trouvé du chlorure de potassium, de l'acétate et du sulfate de potasse, du sulfate de chaux, des ulmates de potasse et d'ammoniaque, et une certaine quantité d'osboline. Quoiqu'il n'y ait pas découvert de créosote, ce chimiste reste persuadé qu'elle en contient une petite quantité. Finalement, M. Civiale n'est pas favorable à l'emploi des injections de suie dans le catarrhe vésical. Nous croyons pourtant, nous, qu'il y a encore des expériences à faire sur ce point de thérapeutique avant de le condamner complétement.

M. Vigneron, pharmacien, propose de mêler une partie de suie lavée, qu'il appelle alors *fuligine*, avec quatre parties d'axonge, et de se servir de cette pommade contre la gale, les dartres, et diverses maladies de la peau, et assure en avoir vu de très bons effets (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, I, 698, 1837). M. Marinus, de Gand, ne met qu'une partie d'axonge sur une de suie seulement tamisée, et traite la teigne et les ulcères cutanés avec succès au moyen de cette pommade, employée en frictions; préalablement il lave les parties malades avec la décoction de deux poignées de suie dans une livre d'eau (*Revue médicale*, juin 1839, p. 425).

MM. A. Latour et Louis ont employé la suie dans le traitement de la phthisie sans succès (1844). M. Blaud a fait imprimer (*Revue médicale* (XV, 379) son mémoire sur la suie, considérée comme succédané de la créosote, dont il nous avait envoyé un extrait en 1834 ; il y mentionne des guérisons de dartres, de teigne, et même d'ulcérations soupçonnées cancéreuses, à l'aide de la décoction ou de la pommade de suie. Il remarque à cette occasion que les ramoneurs sont exempts de maladies cutanées chroniques, dartreuses, psoriques, etc. Enfin on a indiqué la décoction de suie contre la brûlure. On voit que la suie, dans tous les cas précédents, n'a jamais été administrée qu'à l'extérieur. Ce n'est qu'en petite quantité d'ailleurs qu'on pourrait la donner intérieurement, car c'est une substance amère et vomitive.

SUING. Nom de pays du Gommier blanc. Voyez *Gomme arabique* (III, 393).

SULFATE D'AZADIRINE. Voyez *Melia* (IV, 289).

*SULFO-SINAPISINE. Outre cet article (VI, 600), voyez *Sinapis* (VI, 448), et plus haut ce mot dans ce Supplément.

SULLA. Nom espagnol et sicilien de l'*Hedysarum coronarium*, L., Sainfoin d'Espagne. Voyez *Hedysarum* dans ce Supplément, p. 351.

SULPHUR NATIVUM CRUDUM, VIRGINEUM. Soufre natif. Voyez *Soufre* (VI, 445).

SULTANÉ. Nom d'une qualité de soufre à Rosette, d'après Savari (*Lettres*, etc., I, 57).

SUMA. Nom brésilien de l'*Anchiata salutaris*, A. Saint-Hil. (I, 284) ; c'est aussi celui du *Cocculus suberosus*, DC. (II, 330).

SUMAC DES CORROYEURS. *Rhus coriaria*, L. (VI, 76).

— A LA GALE. *Rhus toxicodendron*, L. (VI, 78).

— A LA PUCE. *Rhus toxicodendron*, L. (VI, 78).

— VÉNÉNEUX. *Rhus toxicodendron*, L. (VI, 78).

*SUPPOSITOIRES. M. Gaudriot conseille des suppositoires de l'urètre, du vagin, etc., composés de médicaments appropriés aux maladies de ces parties, enveloppés dans un corps graisseux (*Annu. de thérap.*, 1842, p. 231).

*SUPPURATIFS.

Grashuis (J.). *De generatione puris* (Prix de l'Académie de chirurgie, II, 279). — Essenbach. *De supurantibus tractatio* (idem, 361).

*SUREN. Ajoutez : C'est le *Cedrela febrifuga*, Blume (II, 167).

*SUS. La graisse sous-cutanée du Porc, *S. scrofa*, L., ou lard, est un des meilleurs remèdes du diabète sucré, d'après M. Chossat, qui ajoute que tous les aliments hydro-carbonés sont dans le même cas (*Comptes-rendus hebdomad. des séances de l'Acad. des sciences*, XVII, 808). M Pilsbury (E.-A.) fait faire des frictions de lard chaque jour pendant une demi-heure sur la poitrine, le dos, les côtes, dans la phthisie pulmonaire, et dit en avoir éprouvé de bons effets dans cinq ou six cas (*Revue médicale*, juin 1836). L'axonge, suivant qu'elle est rance ou fraîche, apporte

une différence dans l'action des pommades; M. Sauvan a observé que celle de vératrine est bien plus active lorsque la graisse est rance que récente (*Annu. de thérap.*, 1843, p. 43).

SUTILES. Sorte de Limon (*Citrus*) de l'isthme de Panama. Voyez *Citrus* dans ce Supplément, p. 183.

SWALOPPS Sorte de glu ou écume dont les Chinois font grand cas, et qu'ils tirent de Soloc ou Tafara, une des îles Papous (*Voyage de Bougainville*, II, 376). On la nomme aussi Trépan : c'est probablement l'*Holothurie*. Voyez ce mot dans ce Supplément, p. 365.

*SWIETENIA. On fait un gros commerce du bois du Cail-cédra, *Swietenia* (khaya) *Senegalensis*, Desv., sous le nom d'*Acajou femelle*; cependant on le refuse sur la plupart des marchés d'Europe (*Précis des travaux de l'Acad. de Rouen*, 1837, p. 110).

SYKARAN, synonyme arabe de Sikran. Nom arabe de la Jusquiame, ou plutôt du *Datora* suivant M. Bonastre.

SYLLICI-PRIA. Nom du Palma-Christi dans Hérodote. Voyez *Ricinus* (VI, 86).

*SYLPHION. Voyez *Ferula* dans ce Supplément, p. 298.

SYMORON. Nom d'une sorte de Cacao à Bogota. Voyez *Theobroma* (VI, 720).

SYMPLOCOS. Voyez *Alstonia* (I, 201).

*SYMPLOCARPUS FOETIDUS, Nutt. Synonyme de *Pothos fœtidus*, Mich. (V, 493).

Mémoire sur le *Symplocarpus* (*Journ. de chim. méd.*, III, 372).

SYNAPTASE. Substance albuminoïde des amandes douces et amères, appelée aussi *Émulsine*. Voyez ce dernier mot, p. 265.

SYNODON. *Sparus synodon*, Bloch. (VI, 494). Voyez l'article suivant.

SYNODONTITES. Concrétions de la tête du *Sparus cynodon*, Bloch., suivant Lémery. Voyez *Sparus*, VI, 494.

SYNONYMIE. Nom d'un bois de l'île de la Guadeloupe, d'après M. Lherminier (*Journ. de chimie méd.*, X, 225).

SYRINGINE. Principe actif du lilas; il cristallise en prismes blancs, brillants; on le retire de la décoction des feuilles et des branches vertes de ce végétal. Trois livres de ces parties donnent deux gros de Syringine; elle est soluble dans l'eau et l'alcool, insoluble dans l'éther, plutôt douceâtre et âcre qu'amère. Elle donne une belle couleur avec l'acide sulfurique concentré. Elle ne paraît pas contenir d'azote (Bouchardat, *Annu. de thérap.*, 1843, p. 206).

T

TABAC.

Goupil. Mémoire sur les acides du tabac (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, XXIII, 51. — 6 juillet 1846).

TABAYBA. Un des noms de l'*Euphorbia balsamifera*, Aiton, à Madère. Voyez cette espèce dans ce Supplément, p. 282.

TABERNÆMONTANA. Voyez *Mata-palo* dans ce Supplément, p. 458.

*TACAMAHACA. Le commerce, mais surtout la droguerie, offre des résines tacamaques qui varient par le surnom, la couleur, et probablement leur origine; celles qui proviennent des *Icica* sont en larmes ou en bâtons, etc., de couleur jaune, huileuse ou terreuse, et sont vendues comme *Résine animé;* celles qui proviennent d'arbres qui n'appartiennent pas à ce genre sont plus inconnues encore dans leur origine. Sous le rapport de la thérapeutique nous avons peu à nous en occuper, car aucune de ces résines n'est employée. Voyez sur ce sujet Guibourt, *Histoire des drogues simples*, II, 164, en prévenant qu'il a changé le nom ou l'origine de quelques unes à chacune de ses trois éditions. On envoie parfois de Russie la résine du *Pinus laricio*, Poiret, comme une sorte de *Tacamahaca*. Voyez *Pinus laricio* dans ce Supplément, p. 560.

TACAMEZ. C'est probablement le *Quina bicolorata* (V, 651).

TACFOVE. Plante à racine comestible cultivée à Cayenne (*Revue médicale*, XV, 238). Serait-ce un *Arum?*

TACHI. Nom que porte à la Guiane le *Tachia* d'Aublet.

TACHIA GUIANENSIS, Aublet. On lit dans l'*Histoire abrégée des drogues simples*, de M. Guibourt (I, 640), qu'il a reçu de M. T. Martius, pharmacien, une racine qu'il décrit (M. Martius) sous le nom de *Quassia paraensis*, ou *Tupurupo*, lequel ressemble beaucoup au *Quassia amara*; mais que son frère, C.-F.-P. Martius, auteur du *Systema materiæ medicæ vegetabilis brasiliensis*, croit être celle d'un végétal grimpant, de la famille des gentianées, appelé par Aublet *Tachia guianensis*. Le botaniste allemand, dans l'ouvrage que nous citons, postérieur à celui de M. Guibourt, dit, p. 150, que cette racine est amère et tonique, sans en indiquer d'emploi.

TACHINÉ, TAHINÉ. Noms d'un aliment où entre le Sésame (VI, 333).

TAGAL. Nom indien du *Rhizophora tagal*, Perr. (VI, 73).

TAGAREY-VEREY. Plante tinctoriale de l'Inde, apportée à Rouen en 1830 par M. Gonfreville; elle y a levé (*Séance publique de la Société d'émulation de Rouen*, 1830).

*TAGERA. Cette plante est le *Cassia tagera*, L. (II, 130).

*TAGETES. Ajoutez : Le *Tagetes glandulifera*, Schrank, plante du Brésil, où elle est appelée *Cravo de defunto*, est amère et porte des glandules qui contiennent une huile essentielle estimée anthelmintique. On emploie ce végétal comme diurétique et diaphorétique (Martius, *Syst. mat. med. br.*, p. 104). Les oiseaux mangent les semences des *Tagetes* cultivés dans les jardins (*Tagetes patula* et *T. erecta*), ce qui prouve qu'ils ne sont pas toxicofères, pour eux du moins.

TAHEINOU. Nom taïtien d'un *Tournefortia* qui sert à la teinture (*Premier voyage* de Cook).

TAI-HOANG. Un des noms chinois de la Rhubarbe.

TAIJUIA, TAYOIA, TAYUYA. Noms de plusieurs Bryones du Brésil, dont Martius a fait son genre *Trianosperma*. Voyez ce dernier nom dans ce Supplément.

TAIJUYA. Nom brésilien du *Broussonetia tinctoria*, Kunth.

TAJABUSSA, TAJUS, TAYA. Noms brésiliens du *Caladium esculentum*, Vent.; *Colocasia esculenta*, Schott.

TAJOBA. Nom brésilien que portent dans Pison plusieurs *Arum* (I, 460). Martius dit que c'est un de ceux que l'on donne aussi aux *Broussonetia* (*Syst. mat. med. bras.*, 123).

TAKKA. Un des noms malabares du *Tectona grandis*, L. F. (VI, 656).

TALLANO (Eaux de). Eaux minérales de Corse, encore peu connues, employées par les médecins du pays.

TAMANU. Végétal de Taïti qui sert à y teindre en jaune (Cook, *Premier voyage*). Ce n'est pas le *Morinda*, qu'on y nomme *Nono*.

TAMARINIER. Nom français du *Tamarindus indica*, L. (VI, 633).

*TAMARIX. Montaigne raconte (*Voyages*, II, 365) qu'on fait en Italie des gobelets avec le bois du tamarix, et qu'on y met de l'eau la veille, que l'on boit dans l'espoir qu'elle sera utile contre la gravelle. M. Bové (*Cultures de l'Égypte*, dans son voyage au Sinaï) a vu ramasser la manne qui s'écoule des branches du *Tamarix mannifera*; elle est en grains arrondis, de la grosseur d'un pois, jaune-pâle, transparente, sucrée, et un peu gommeuse; on la clarifie dans l'eau, et on la mange ensuite comme le meilleur miel. Elle est très abondante au Sinaï, et le voyageur français pense que c'est plutôt cette manne que celle de l'*Alhagi* qui est celle des Hébreux, dont parle l'Écriture. Il appelle l'arbre *Terfeh*, au lieu de *Turfet*, comme l'écrivent les autres auteurs. Les galles de la variété *Orientalis* du *Tamarix gallica* servent à la teinture en noir, d'après ce que rapporte Clot-Bey (*Aperçu général sur l'Égypte*, II, 82). M. Figari nous écrit qu'elles sont estimées styptiques et détersives, et employées à l'extérieur. Voyez *Citrum* (II, 300).

TAMBOUR (Eaux de). Il est dit dans le rapport sur les eaux minérales fait à l'Académie de médecine en 1834, qu'on ne possède pas de rapport du médecin-inspecteur de ces eaux, situées dans le Puy-de-Dôme.

TAMINIA. Nom du Taminier, *Tamnus communis*, L., dans Pline.

TAMINIER. Un des noms français du *Tamnus communis*, L. (VI, 638).

TAN. Nom japonais des Champignons en général, et surtout de celui de couche, *Agaricus edulis*, Bull.

TAN. Voyez un Mémoire sur les moyens de remplacer le Tan, cité à *Quercus robur* de ce Supplément.

TANCASSON. Liane de Madagascar (Cissus?) très élevée, à fruit

âcre, estimée des naturels pour sa racine diurétique (Rochon, *Voyage à Madagascar*, p. 279).

TANCHE DE MER. Nom français de l'*Abrus tinca*, L. (IV, 3).

TANCONG. Voyez *Cantong* (II, 71).

TANGAY. Synonyme d'*Adyao* (I, 83).

*TANGHINIA VENENIFERA, Poiret. Nous croyons devoir entrer dans quelques nouveaux détails, vu l'importance du sujet, sur ce végétal de Madagascar, d'après MM. Boyer et Hilsenbey. L'arbre atteint 30 pieds; il a les feuilles lancéolées, entières, un peu ressemblantes à celles du laurier-rose; la fleur est rose, et le fruit est un drupe qui ne s'ouvre pas à sa maturité, de la forme et de la grosseur d'un citron, lisse, jaune et rayé çà et là de rouge à sa surface; il devient rouge en vieillissant. Dans le centre il est marqué par une sorte de flétrissure qui le ride à sa surface. C'est à l'état de maturité qu'on en prépare le breuvage judiciaire: si le sujet qui le boit survit, il n'était pas coupable; s'il meurt, son crime est démontré (*Journal de chimie médicale*, III, 593, 2e série). Son bois est employé en menuiserie et en marqueterie (Rochon, *Voyage*, p. 277).

TANGLE. Un des noms anglais du *Fucus esculentus*, L. (III, 305).

TANGOMOKONOMINGUÉ. Écorce de Virginie qui sert à la teinture.

TANGUEM. Un des noms madécasses du *Tanghinia venenifera*, Poiret (Dictionnaire et Supplément).

*TANNA (Eaux de). Il y a une source de ce nom qui a 191 degrés Fahrenheit dans l'océan Pacifique; elle cuit les coquillages, etc.; elle va parfois jusqu'à 202° 1/2, qui est presque le degré de l'eau bouillante. Le voisinage d'un volcan paraît lui donner cette température; elle n'est pas sulfureuse (Cook, 2e *voyage*).

*TANNIN. Le tannin n'est pas parfaitement identique dans tous les astringents qui en renferment. Celui de la *Ratanhia* est plus doux, suivant MM. Trousseau et Pidoux, que celui de la noix de galle. M. Dumas dit que celui de la *Ratanhia*, du quinquina, du rocou, du kino, etc., précipite en vert les sels de peroxyde de fer, tandis que celui de l'écorce de chêne et de la noix de galle, du sumac, de l'aune, de la busserole, du grenadier, précipite en noir les sels ferriques. Le tannin gallique forme avec les liquides albumineux un précipité qui diffère essentiellement de celui du tannin de la *Ratanhia* (Mialhe, *Traité de l'art de formuler*, p CCXLV).

Le tannin obtenu par M. Pelouze peut être appelé médicamenteux (Voyez sa préparation, *Journal de pharmacie et de chimie*, 3e série, mars 1844, p. 231). Il a été soumis à des expériences par M. Cavara, médecin sicilien, dont il a communiqué le

résultat à l'Académie de médecine par extrait (inséré *Bull. de l'Académie*, I, 285. — 1836). Il exprime le désir qu'on puisse l'obtenir assez abondamment pour l'employer au tannage des cuirs, qu'il opère en 2 ou 3 heures, tandis qu'il faut aux autres tans plusieurs semaines, et qu'avec le jus de tan ordinaire il faut 18 mois. Il ne se prononce pour aucune des deux opinions sur l'imperméabilité du cuir provenant du tannage, qu'elle soit due au composé insoluble de la gélatine, de la peau et du tannin, ou au composé insoluble de tannin et de la peau entière. Il se borne à dire que le composé imperméable qui a lieu est insoluble. Il a mis en contact le tannin pur avec des tissus vivants et il lui trouve la même action chimico-mécanique qu'avec les tissus privés de vie. Il produit sur les membranes muqueuses de l'urètre, du vagin, des intestins, du poumon, un resserrement qui empêche les glandes dont elles sont parsemées de sécréter le mucus ordinaire. Il ne détermine pas d'empoisonnement; l'auteur en a pris jusqu'à 2 grains 1/2 sans en ressentir le moindre inconvénient. A 3 ou 4 il excite quelquefois des nausées et même des vomissements. L'effet immédiat de l'usage du tannin est la constipation, suite obligée de l'arrêt de la sécrétion muqueuse des intestins; il rétrécit, il tanne pour ainsi dire les parties. Il guérit les flueurs blanches, les gonorrhées, les catarrhes pulmonaires les plus obstinés, ainsi que l'a observé M. le docteur Cavarra. Le tannin, qui, dans ces diverses maladies, est absorbé, guérit encore les diarrhées, l'hémoptysie, certaines hémorrhagies de la matrice, et les ulcères commençants de cet organe, aujourd'hui si fréquents, dit-on, chez les jeunes femmes après leur première couche. Il guérit aussi les toux nerveuses les plus obstinées, et exerce une action bienfaisante sur la phthisie. Aussi M. Cavarra affirme-t-il que le médecin retirera les plus heureux effets du tannin pur.

M. Chansarel indique le tannin comme étant l'antidote des champignons vénéneux (*Revue médicale*, juin 1839). M. le docteur Charvet se loue de l'emploi du tannin pur contre les sueurs abondantes qui tourmentent certains malades; il le prescrit sous forme pilulaire à la dose de 1/2 à 2 grains dans les vingt-quatre heures, associé ou non à l'opium (*Journ. de chim. méd.*, VII, 379, 2e série, 1841). Suivant M. Cavarra le tannin est absorbé dans l'estomac et le duodénum; rarement on en trouve dans le reste de l'intestin grêle, et jamais dans les gros. Il n'en a jamais observé dans le canal thoracique, mais bien dans la veine porte.

Le tannin décompose l'émétique, plus encore que ne le fait le

quinquina, qui ne produit ce résultat que par le tannin qu'il contient.

Toulmouche. De l'action du tannin sur l'émétique. Paris, 1831, in-8 ?. — Henry (O.). Mémoire sur l'action du tannin sur les bases salifiables organiques et les applications qui en dérivent (*Journ. de pharm.*, XXI, 213; 1835). — Leconnet. Note sur le tannin (*idem*, XXII, 149; 1836). — Béral. Note sur le tannin (*Journ. de chim. méd.*, V, 225, 2e série, 1839). — Dominé. Préparation du tannin (*Journ. de pharm. et de chim.*, 3e série, 1844).

Tannin oriental. Un des noms du Bablab ou fruit d'*Acacia*. Voyez *Bablab* dans l'*Addenda*.

Tanroujou. Espèce de Benjoin de Madagascar, d'après Rochon (*Voyage*, 282).

Tapinahoam. Nom d'un bois du Brésil excellent pour les constructions, d'après Acunha, cité par Barrow (*Voyage*, I, 178).

Taquara. Nom qu'on donne au Brésil au Bambou.

*TARASP (Eau minérale de). Elle est située en Suisse, froide, acidule et saline. M. Casselmann en a donné l'analyse insérée *Annuaire de chimie*, 1845, p. 222.

Tarassum. Sorte d'eau-de-vie que l'on boit à Pékin.

*Tarate. Nom francisé de Taratti, *Nymphœa nelumbo*, L. (IV, 642).

Taratouffi. Un des noms de la Pomme de terre en Italie. Voyez *Solanum* (VI, 423).

Taraxacine. Principe extrait du *Leontodon taraxacum*, L., par M. Pollex, qui se présente en cristaux arborescents ou stellés. Leur saveur est amère et un peu âcre; il faut classer la *Taraxacine* parmi les principes immédiats neutres, privés d'azote.

Tarrais. Nom du *Tamarix canariensis*, Willd., à Forte-Aventure (VI, 636).

*Tarfa. Voyez *Manna* (IV, 226) et *Tamarix* (Dictionnaire et Supplément).

Tarmeric. Nom anglais du *Curcuma*.

Tartorah. Nom arabe du genre *Datura* (II, 590).

Tartufolli. Un des noms de la Pomme de terre en Italie (VI, 423).

Tartufolo. Nom italien de la Truffe, surtout de celle du Piémont.

*Tatai-iba. Bois qui sert à la teinture en jaune, d'après Marcgrave : c'est le *Broussenetia tinctoria*, Kunth.

Tavara da arena. Nom sarde du *Tuber arenarium*, Moris (VI, 785).

*TAXUS. Au dire de Virgile (*Eclog.* IX, vers 30), les abeilles qui butinaient sur l'if de Corse donnaient un miel vénéneux. Paw assure (*Recherch. philos. sur les Égypt.*, I, 308) que le suc de l'if servait aux anciens à nettoyer les pierres précieuses. En août 1840, un âne ayant brouté l'extrémité de quelques branches d'ifs, près desquels on l'avait attaché, enfla, et mourut au bout d'une heure (*Revue agricole*, IV, 220). M. Hurt rapporte qu'un enfant fut empoisonné et mourut pour avoir mangé des fruits de l'if (*Revue médicale*, 1837, p. 394). Sans doute il en avait mangé une grande quantité, car le docteur Zenpinelli, de Bergame, a obtenu de l'emploi du fruit de l'if de très bons résultats. Il s'est convaincu qu'à des doses très minimes ce fruit à l'intérieur jouissait d'une action sédative constante, à tel point qu'il conseille

de le substituer à la digitale pourprée. Il doit être employé très mûr, c'est-à-dire lorsque le cercle réceptaculaire est rouge vif; alors on ôte ce dernier, et c'est avec la graine qu'on prépare une poudre, un extrait ou un alcoolat, etc. (*Bull. de thér.*, XXIII, 444). On tire au Japon, d'après Kempfer, une huile de l'amande du *Taxus nucifera*, L., qu'on appelle *Fi* dans ce pays. On en pourrait retirer aussi des semences de notre *Taxus baccata*, L.

TAYA. Nom du Tabac en huron (Voltaire, *l'Ingénu*).

TAYUYA. Nom brésilien des *Bryonia* et de quelques Cucurbitacées voisines de ce genre. Voyez *Bryonia* (II, 677).

TAZARD. Sorte de Thon qu'on pêche et sale à Motra dans le Zanzibar, et dont on mange à Bourbon et sur la côte arabique la plus voisine.

TCHA-TCHOU. Nom d'un des aromates du Thé (II, 193).

TCHAAD, TCHAI. Végétal de l'Abyssinie, dont les feuilles remplacent, dans ce pays, le thé, et sont très excitantes (*Comptes-rendus hebd. de l'Acad. des sciences*, XIX, 885. — Octobre 1844). C'est le *Celastrus edulis;* les habitants les mâchent comme un excitant agréable du système nerveux. M. Rochet d'Héricourt nous en a remis. Voyez *Celastrus*, p. 155 de ce Supplément.

TCHAGBAN. Herbe du Kamtschatka, dont la décoction s'emploie contre l'enflure aux jambes.

TCHAI. Voyez *Tchaad* plus haut.

TCHECHUM. Un des noms des graines du *Cassia absus*, L., en Afrique. Voyez *Cassia* (II, 138).

TCHICOMAME. Nom d'un Sapotillier de Manille, *Achras tchicomama*, Perrot. (I, 25).

TCHOLEN. Un des noms présumés de la Saponaire d'Orient, *Gypsophila struthium*, L.

TCHU-TCHU. Nom du *Sicyos parviflora*, Willd., à Madère. Voyez *Sicyos* dans ce Supplément, p. 658.

— -KOU. Nom du Mûrier à papier à la Chine. Voyez *Broussonetia* (I, 673).

TCHUVI-OVI. Sorte de *Périploca* vomitif, dont on se sert comme d'ipécacuanha à Madagascar (Rochon, *Voyage*, 281). Serait-ce le *Periploca mauritiana*, Poiret? (V, 240).

TEATINA. Nom de l'*Ionidium parviflorum*, Vent., à Popayan.

TECOMAJACA. Résine jaunâtre, friable, ressemblant au galipot, recouverte d'une croûte mince, opaque, blanche ou noircie, provenant de Guatimala (*Journ. de pharm.*, XX, 524); serait-ce le produit de l'*Amyris tecomaca*, DC.?

*TECTONA. Voyez *Jatus* dans ce Supplément, p. 402.

TEEL. Synonyme de Ramtilla, *Guizotia oleifera*, DC. Voyez *Ram-til* et *Guizotia* dans ce Supplément, et *Verbesina* dans le Dictionnaire (VI, 867). Quelques auteurs ont appelé *Til* la semence du sésame.

*Teff. Voyez *Poa abyssinica*, L. (Dictionnaire et ce Supplément au même mot, p. 572).

Teguixin. Nom de pays du *Lacerta teguixin*, L. Voyez *Lacerta* (IV, 9).

Teige. Nom que porte au Chili le *Salix chilensis*, Molina (VI, 183).

Teigne. On donne encore ce nom aux fleurs de la Bardane, dont les calices à folioles crochus s'attachent aux vêtements, à la laine des animaux, etc. Voyez *Arctium* (I, 389).

*Teintures. Voyez *Plantes tinctoriales* (V, 366, dans la note 2), et l'addition à cette note, dans ce Supplément au même mot, p. 568.

Joly. Observations générales sur les plantes qui peuvent donner une couleur bleue à la teinture. Montpellier, 1840, in-4.

Teinturier de la vigne. Variété de vigne dont le suc du raisin très noir colore les mains en rouge. Voyez *Vitis* (VI, 926).

Teiu. Synonyme de *Teguixin*. Voyez plus haut.

Teka. Synonyme de *Tectona* pour Lamarck. Voyez ce dernier nom.

Temps. Ce qui distingue un *Traité de droguerie* d'un ouvrage de thérapeutique, c'est non seulement parce qu'on indique dans celui-ci les cas morbifiques où il faut employer les médicaments, et qu'on y relate leurs effets sur les malades, mais c'est encore parce qu'on y signale une multitude d'agents physiques impondérables, moraux, etc., dont ces traités ne peuvent parler, eux dont la mission spéciale est de décrire les substances médicinales très en détail sous le rapport extérieur, en indiquant leur origine, leurs caractères physiques, leur moyen de conservation, leur prix, etc. Ainsi l'âge, l'air, l'électricité, le galvanisme, la température, etc., etc., doivent être comptés parmi les agents médicinaux dont la pratique observe les effets, ainsi que la puberté, le mariage, certaines maladies, etc., qui agissent aussi à leur manière et modifient certains états pathologiques. C'est à ce titre que le *Temps* peut figurer dans un traité semblable au nôtre. Voltaire l'a appelé *celui qui console;* les médecins peuvent l'appeler souvent *celui qui guérit;* il est vrai que c'est plus certainement encore *celui qui tue*. Le temps est le meilleur moyen à employer dans les affections inconnues, douteuses, au-dessus des ressources de l'art; il guérit parfois des maladies qui avaient résisté à tous les traitements mis en usage; son emploi est le plus certain de tous les remèdes pour remettre les malades fatigués de traitements longs, intempestifs, etc. Gagner du temps dans maintes maladies c'est obtenir des chances de guérison. La médecine expectante, qui est l'emploi raisonné du temps, est souvent la plus sûre et la plus utile de toutes. Concluons que le temps est un des grands moyens qui sont à la disposition du médecin. Les jeunes médecins sont

prodigues de médicaments, les vieux ne sont pas avares de temps.

TEREBENTHINA PICEA, Off. Nom de la Térébenthine provenant de l'*Abies excelsa*, DC.

— BALSAMEA, Off. Elle provient du *Pinus balsamea*, L.

*TÉRÉBENTHINE. Nous avons renvoyé à ce mot pour traiter des sucs résineux liquides ou concrets des arbres de la famille des conifères, usités en médecine ou dans les arts, à cause de l'analogie de leurs propriétés, et pour éviter les redites autant que possible. Ainsi nous parlerons dans cet article, outre la térébenthine proprement dite, etc., et son essence, du goudron, de la poix, de la résine, etc., etc.

Térébenthine. Nous allons extraire d'un mémoire sur les térébenthines publié par M. Guibourt ce que nous allons dire sur les caractères physiques de celles actuelles du commerce.

On trouve dans le commerce trois espèces de térébenthines.

1° La commune, ou térébenthine de Bordeaux; elle est épaisse, grenue, opaque, d'une odeur forte, très usitée pour la peinture à l'huile grossière; sa saveur est âcre et amère. Elle provient du Pin maritime, *Pinus maritima*, Duham. On la reçoit de Bordeaux, etc. La portion qui coule en hiver est appelée *Galipot.*

2° La térébenthine ordinaire, ou de Strasbourg ou de Suisse, est la seule employée en pharmacie; on la tire surtout de Suisse. On l'obtient du Mélèze, *Larix europea*, L. Elle est odorante, visqueuse, presque couleur de miel jaune, nébuleuse, très amère au goût. On la filtre, car elle ne dépose pas par le repos; elle devient avec le temps comme vitreuse, sans se durcir complétement. On la distingue alors du *Baume de la Mecque*, dont elle a un peu l'aspect, en ce qu'une goutte de celui-ci jetée sur l'eau s'y étend, tandis qu'une de térébenthine va au fond; conservé dans un bocal, le baume forme une croûte à sa surface, ce que ne fait pas la térébenthine. Cette espèce a été parfois regardée comme provenant du sapin (*Abies pectinata*), et celle de celui-ci comme issue du mélèze. Cette confusion en a amené dans la distinction des sortes de térébenthine du commerce et leur origine, rectifiées ici.

3° La térébenthine au citron, d'Alsace, des Vosges, de Briançon, de Venise, et anciennement *Bigeon*, la plus belle de toutes; elle est liquide presque comme de l'eau distillée, d'une odeur suave, d'un prix élevé, rarement employée; elle provient du sapin, *Abies pectinata*, DC. (*Pinus picea*, L.). On crève, pour l'obtenir, les cicatricules de l'écorce où elle est contenue, que l'on n'incise pas jusqu'au cœur de l'arbre, comme pour retirer la

résine ou térébenthine solide de l'*Epicea*. Bélon avait déjà dit qu'elle provenait du sapin.

On a encore la *térébenthine de Chio*, qui provient du *Pistacia terebinthus*, dont on ne trouve plus dans le commerce. Elle est presque solide, inodore, sans saveur marquée, d'un jaune verdâtre, non transparente, nébuleuse, parfois opaque. On la remplace souvent par celle du mélèze. Voyez *Pistacia* (V, 352).

On a aussi la *Térébenthine de Boston*, usitée en Angleterre, et qui paraît provenir du *Pinus autralis*, Mich. (*P. palustris*, Willd.), pin à 3 feuilles, des bords du Mississipi.

Guibourt. Mémoire sur l'origine et les caractères distinctifs des térébenthines. Paris, 1839, in-8.

La térébenthine de Bordeaux et son essence ont le pouvoir rotatoire à gauche, c'est-à-dire que les rayons solaires qu'on laisse tomber sur ces substances, placées dans un appareil convenable, se dévient à gauche; la térébenthine de Venise l'exerce à droite, et son essence à gauche. L'essence de térébenthine qu'on tire de la Caroline, par l'Angleterre, et qui provient du *Pinus tæda*, L., a la déviation à droite, tandis que la térébenthine du même arbre l'a à gauche, ce qui est l'inverse de celle de Venise (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sciences*, XXI, 1. — 7 juillet 1845). Voyez aussi sur ce sujet une note de MM. Guibourt et Bouchardat (*Annu. de thérap.*, 1844, 52).

La térébenthine bouillie donne une des sortes d'*eau* appelée *hémostatique*, employée dans les hémorrhagies, sans beaucoup de succès suivant nous.

La magnésie solidifie la térébenthine comme elle solidifie le copahu; on la solidifie encore par un procédé chimique indiqué par M. Mège, pharmacien de Paris, appliqué également au copahu, qui consiste à séparer l'huile de la térébenthine, et à n'y laisser que la partie balsamique (*Bull. de l'Acad de méd.*, VI, 167). Cette préparation la fait mieux digérer, et son effet thérapeutique n'est pas moins efficace contre les gonorrhées, etc. On a remarqué que l'effet des térébenthines est d'autant plus efficace qu'elles sont mieux digérées; car lorsqu'elles agissent en purgeant, le mal s'accroît souvent, ou du moins revient plus violent après avoir été un instant suspendu pendant la purgation causée par le médicament. Si ces procédés facilitent la formation des pilules de térébenthine, ce serait un avantage de plus; car rien n'est difficile comme d'en préparer avec cette substance, même en agissant dans l'eau, comme on est obligé de le faire pour la térébenthine dans son état naturel.

Une partie de la térébenthine pure passe dans les garde-robes, faute d'une suffisante alcalinité des humeurs, qui n'en rendent soluble qu'une petite portion. Voyez *Copaïfera*, page 208 de ce Supplément.

Fauré et Mouchon fils. Solidification de la térébenthine (*Journ. de chim. méd.*, juillet 1834). — Thierry. De la solidification du baume de copahu et de la térébenthine (*Journal de pharm. et de chim.*, 1, 210. — 1842).

Nous ne voyons d'emploi nouveau proposé de la térébenthine que celui du docteur Elliotson, qui la prescrit en lavement, à la dose d'une demi-once, sans doute délayée à l'aide d'un jaune d'œuf, pour rappeler les règles; il fait précéder ce moyen d'une saignée; ordinairement elles reparaissent du 4 au 5ᵉ jour de sa prescription (*Revue médicale*, janvier 1836). Depuis il préfère se servir de l'essence à la dose d'un demi-gros aussi en lavement (*Bulletin de thérapeut.*, X, 39).

Voyez dans la *Bibliothèque de thérapeutique*, publiée par M. Bayle, ce qui concerne l'emploi de la térébenthine et de son essence. Paris, 1837, t. IV, p. 364 à 369.

De l'essence de térébenthine. L'analyse de cette huile essentielle donne les mêmes résultats que celle de l'essence de citron (carbone 88,9; hydrogène 11,1): aussi en falsifie-t-on les huiles essentielles de marjolaine, de menthe, de lavande, de sauge, etc. On reconnaît sa présence dans ces huiles en y ajoutant de l'huile d'œillet (ou toute autre huile grasse). S'il y a de l'essence, le mélange reste clair, parce que l'essence de térébenthine dissout l'huile grasse, ce que ne font pas les autres huiles essentielles; dans le cas de pureté, le mélange devient laiteux, d'après M. Méro, distillateur à Grasse (*Écho du monde savant*, 25 mai 1845).

On sait que l'essence de térébenthine sert à dissoudre le caoutchouc. M. Bouchardat a étudié ce sujet, et a publié à cette occasion un écrit ayant pour titre : *Sur la modification moléculaire de l'essence de térébenthine, qui est la plus propre à dissoudre plus facilement le caoutchouc* (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sciences*, XX, p. 1836. — 30 juin 1845) et *Annuaire de thérap.*, 1844, 61).

Le camphre artificiel, ou hydrate d'essence de térébenthine, s'obtient cristallisé au moyen d'un mélange de 8 parties d'essence, 2 d'acide nitrique, et 1 d'alcool. Le camphre se dépose au bout de 15 jours en couches cristallines, ce qui continue pendant 5 à 6 mois (*Ann. de chim. et de pharm.*).

Le mélange d'essence de térébenthine avec l'alcool a été proposé pour l'éclairage (*Journal de chimie médicale*, IX, 717, 2ᵉ série).

Quant à l'emploi médical de l'essence de térébenthine, nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous en avons dit. On fait

rarement usage aujourd'hui du traitement de la sciatique par l'essence de térébenthine, indiqué par M. le docteur Martinet, d'après M. Récamier. M. Foville la prescrit dans l'épilepsie, pour en éloigner les accès, plutôt que comme moyen de guérison. Le docteur José de Mello nous écrit de Coïmbre, le 3 janvier 1835, qu'il a employé plus de 30 fois l'essence de térébenthine contre le tænia et avec succès, et sans avoir vu d'accidents de ce traitement; il mêle parties égales d'essence et de miel (sans dire quelle dose), et y ajoute quelques gouttes d'éther, ce qui fait rendre, dit-il, ordinairement le ver en une demi-heure. Il est fâcheux qu'il n'ait pas indiqué la dose d'essence qu'il fait prendre. Il ajoute qu'ayant employé 7 ou 8 fois l'écorce de racine de grenadier, il n'a réussi à faire rendre aucun tænia. Nous avouons que nous doutons du succès de l'un par l'insuccès de l'autre. Il a eu à ce sujet une polémique avec le docteur Gomès, son compatriote, qui prit vivement la défense de ce dernier remède, dont il a si bien prouvé les grands avantages. Voyez *Punica* (*Dictionnaire* et *Supplément*).

Un correspondant de l'Academie des sciences écrivait à cette compagnie, le 28 juin 1836, qu'on venait d'éprouver l'efficacité de l'essence de térébenthine contre la morsure des serpents venimeux; il ajoutait que peut-être serait-elle efficace dans la rage, à quoi M. Huzard répondit à la séance suivante qu'elle avait été essayée sur les animaux enragés, et qu'elle avait toujours été sans efficacité. On lit dans la thèse de M. le docteur Bodard, soutenue à Paris en août 1844, que les Anglais vantent l'essence de térébenthine dans la tympanite.

Les vapeurs d'essence de térébenthine respirées pendant longtemps produisent de la céphalalgie, et un état de malaise qui ne se dissipe qu'au bout de quelques jours, d'après l'expérience qu'en a faite M. Bouchardat sur lui-même (*Annu. de thérap.*, 1844, 66).

Deville (H.). Études sur l'essence de térébenthine (*Journ. de pharm.*, XXVI, 652. — 1840). — Deville (St.-Cl.). Recherches, etc., sur les essences et résines. Paris, 1843, in-4 (Thèse).

De la résine, ou *poix-résine*. Suc résineux qu'on obtient de la Pesse ou mieux *Pece*, *epicea* ou *épicen* (*Pinus picea*, L., *Abies excelsa*, DC.) au moyen d'entailles profondes; il sort presque solide, et se solidifie presque de suite en tombant le long de l'arbre jusqu'à terre, ce qui oblige de racler celui-ci pour l'obtenir; on le passe à travers une toile: c'est la *poix de Bourgogne*, la *poix jaune*, la *poix blanche* (Voyez ces mots, *Dict.*, V, 419, et *Pinus*, *Supplément*, 560). C'est surtout en Lorraine et en Alsace qu'on prépare cette poix; l'odeur en est forte, particulière; la saveur douce, non amère, parfumée. On lui substitue presque partout

un mélange de galipot (résine qui provient du pin maritime) fondu et mêlé avec la térébenthine de Bordeaux (qui vient du même arbre) pour lui donner la consistance naturelle. Voyez pour la composition chimique de la résine, par Gay-Lussac, *Poix-résine* (VI, 44). Le docteur Beck prescrit la poix de Bourgogne, mêlée au soufre, en pilules, contre la lèpre vulgaire (*la Lancette*, 7 juillet 1835).

Hugues. Système d'extraction de la résine avec un réservoir, etc. Bordeaux, 1845, in-4 (inséré *Revue agricole*, 7e année, p. 384).

De la poix noire. Nous venons de dire ce que c'était que la poix blanche ou jaune, etc. La noire s'obtient du *Pinus sylvestris*, L., lors de l'incinération des souches ou des bûches de cet arbre : aussi est-elle carbonisée en partie. Le docteur Wardleworth emploie avec succès la poix noire à la dose de deux grains, en pilules, contre les hémorrhoïdes (*The Lancet*, 1840).

Du goudron. C'est, comme on sait, la partie la plus liquide de la poix noire, qui s'écoule pendant l'incinération du bois des pins sylvestres, par une sorte de distillation *per descensum*. Il contient toujours une certaine proportion de résine, combinée à l'acide acétique, ainsi qu'à de la colophane ; il doit sa liquidité à une huile pyrogénée qui dissout la résine, etc. Le docteur Slight a publié l'observation de l'empoisonnement d'un matelot anglais par l'huile de goudron à la dose d'un quart de pinte ; il éprouva des douleurs violentes d'entrailles, des vomissements, puis, plus tard, des déjections alvines, sans céphalalgie ni battement des temporales. On le fit vomir, on le purgea, etc. Toutes ses excrétions sentaient le goudron. Il fut guéri dès le lendemain, mais resta plusieurs jours très faible. Un capitaine de marine cité par le même, qui avait bu aussi de l'huile de goudron par méprise, fut moins heureux, et succomba à cet empoisonnement (*Journal de chimie médicale*, X, 238).

Le goudron, mêlé avec le triple de son poids d'axonge, est employé avec avantage à l'hôpital Saint-Louis dans les maladies de la peau. M. le docteur Emery dit avoir guéri 240 psoriasis et 120 lèpres vulgaires à l'aide de cette pommade, sans qu'il en soit résulté d'inconvénient dans aucun de ces cas ! Très rarement le psoriasis résistait quatre mois.

On donne le goudron en pilules avec partie égale d'alun, du poids de 6 à 8 grains, dont on prend cinq à dix par jour, dans les gonorrhées, ce qui forme un traitement très économique de cette maladie. D'après M. Berton, on a mêlé aussi le goudron à l'anis en poudre, quantité égale, et à la magnésie, q. s. pour

la même maladie, dans le cas de bronchorrée, dans la cystorrhée et la leucorrhée.

M. Bermon dit avoir employé le goudron avec avantage contre les scrofules, ainsi que M. Mignot, qui l'associe au baume du Pérou et à l'iris de Florence, en quantité égale, sous forme d'électuaire, dont on prend un demi-gros par jour.

L'usage de l'eau de goudron est recommandé, à la dose d'un demi-verre à deux verres, contre les démangeaisons hémorrhoïdales de l'anus, par le docteur M. Jaffé; il affirme qu'on les guérit en 5 à 6 semaines (*Abeille médicale*, mars 1846). On met fin aux gerçures des mamelles avec l'eau de goudron, d'après le docteur Marcus, en les lotionnant, même avant l'allaitement, en les suspendant quelques jours si les gerçures étaient trop douloureuses; elle est recommandée dans toutes les affections de poitrine.

Le sirop de goudron a été prescrit avec succès à l'hôpital Saint-Louis, et ailleurs, dans le catarrhe des bronches et les affections muqueuses de la vessie, de l'urètre, etc. (*Annu. de thérap.*, 1841, 35).

L'eau de goudron, les fumigations de goudron, le goudron lui-même, ont été préconisés comme le meilleur remède contre la phthisie, surtout en Angleterre, où cette maladie atteint, dit-on, près du quart de la population. La chambre du malade doit être imprégnée et baignée des vapeurs du goudron, même comme moyen préservatif, vapeurs qui n'ont d'ailleurs nul inconvénient, puisque dans quelques pays du Nord on s'en sert comme parfum. L'eau de goudron peut se boire à la place d'eau ordinaire, et les pauvres peuvent en user facilement (il suffit de mettre l'eau sur le goudron) à cause de la modicité de son prix. C'est, d'après l'expression d'un auteur moderne, la sauvegarde des trois degrés de la phthisie, suivant en cela l'opinion de Berkeley. Elle augmente le ton de l'estomac et des intestins, déterge les ulcérations tuberculeuses, prévient la colliquation, et la réduit si elle est commencée; enfin, elle adoucit tous les symptômes de la phthisie, et le *Medicinal naphtha*, dont une préparation de goudron fait partie (Voyez *Naphtha*, page 504 de ce Supplément), s'y donne avec plus d'avantages encore. Enfin, l'auteur de celui-ci, dans son enthousiasme pour les propriétés du goudron, voudrait que les malades habitassent des lieux plantés de sapin, de pins (il indique la ville de *Pau*), et se nourrissent de leurs amandes.

Voici des résultats obtenus par le docteur Pétrequin d'après les expériences comparatives qu'il a faites sur l'eau de goudron et la

créosote. L'eau de goudron facilite l'expectoration, calme la toux, l'oppression, soulage les douleurs de poitrine ; elle apaise parfois la soif, n'irrite pas le canal intestinal, se boit sans dégoût, excite l'appétit, diminue la diarrhée, procure du sommeil. Dans cette comparaison tout est à l'avantage de l'eau de goudron (*Revue médicale*, 1836, IV, p. 231).

Péraire (E.). Sur la constitution du goudron, sa résinéone, etc. (*Gazette médicale*, janvier 1845).

De l'huile de goudron ou *de cade*. Elle résulte de la distillation de la poix avec de l'eau ; en distillant de nouveau le produit obtenu une ou deux fois, on l'obtient incolore. C'est un mélange d'essence ou huile de térébenthine avec beaucoup d'huile pyrogénée et un peu de pyrétine. Elle a une odeur désagréable, les propriétés du goudron et est employée aux mêmes usages. Les vétérinaires se servent depuis longtemps de cette huile de goudron contre les affections herpétiques des animaux.

Du galipot ou *garipot*. Pendant la mauvaise saison, il s'écoule des entailles faites au pin de Bordeaux, *Pinus maritima*, Duhamel, un suc résineux qui s'épaissit sur l'arbre et à son pied, où il s'amasse sous forme de croûtes demi-opaques, solides, sèches, fragiles, comme cristallines, jaunâtres, d'une odeur semblable à la térébenthine de cet arbre, de saveur amère, entièrement soluble dans l'alcool. Elle sert dans les arts à peu près comme la poix-résine.

TÉRÉBENTHINE D'ALSACE. Provient de l'*Abies pectinata*, DC. Voyez plus haut *Térébenthine*.

— ANGLAISE. Synonyme de Térébenthine de Caroline.

*— DE BORDEAUX. Effacez : et aussi du *Pinus sylvestris*, L.

— DE CAROLINE. Elle provient du *Pinus tæda*, L.

*— COMMUNE ou DU PIN. Rectifiez ainsi : Elle provient du *Pinus maritima*, Duhamel.

— AU CITRON. Provient de l'*Abies pectinata*, DC. Voyez *Térébenthine* dans ce Supplément.

— DE L'EPICEA ou PESSE. Provient de l'*Abies pectinata*, DC. (*Pinus picea*, L.). Voyez *Térébenthine* dans ce Supplément.

— DE LIBYE. Synonyme de Térébenthine de Chio, qui provient du *Pistachia terebenthus*, L.

*— DU SAPIN. Provient de l'*Abies pectinata*, DC. (*Pinus picea*, L.). Voyez plus haut *Térébenthine*.

*— DE STRASBOURG. Provient du *Larix europæa*, L. Voyez plus haut *Térébenthine*.

*— DE SUISSE. Provient du Mélèze, *Larix europæa*, L.

*— DE VENISE. Provient de l'*Abies pectinata*, DC. Voyez plus haut *Térébenthine*.

— DES VOSGES. Synonyme de *Térébenthine au citron*.

TERES. Nom du Pin dans l'Écriture-Sainte.

TERFEH. Un des noms arabes du *Tamarix mannifera*, Ehrnh.

*TERMINALIA. Ajoutez : *T. macroptera*, Guillemin et Perrottet, *Flore du Sénégal*, I, p. 276, f. 63. Cet arbre du Sénégal est celui que nous avons indiqué à *Rebreb* (VI, 26), lequel est appelé *Rebreb* dans la *Flore du Sénégal*. Ses racines sont purgatives. Il croît sur ses branches des espèces de galle, remplies au centre d'un miel liquide, qui pourraient servir à la teinture, comme les mirobalans chébules, fruits d'un autre *Terminalia*.

TERMITES. Insectes pris pour des fourmis. Voyez *Termes* (VI, 683).

TERRE D'ALMAGRO. Tournefort dit qu'on trouve dans cette ville d'Espagne un bol très beau, comparé par les anciens à la *Terre de Sinople*. Voyez plus bas ce mot.

— DE BETHLÉEM. Terre blanchâtre qu'on observe près de la grotte où la Vierge se cacha, à laquelle on attribue de rendre le lait aux nourrices, en en mettant quelques parcelles dans leur boisson (*Voyage du duc de Raguse*, IV, 60).

*— DE LIGNIÉ. Voyez, outre *Terre sigillée*, *Moelle de la lune* (IV, 434).

— DE ROSSA. Sorte de terre d'Italie qui paraît analogue au *Rubrica febrilis* de Matthiole (VI, 129).

— DE MAQUIMAQUI. Voyez *Maquimaqui* dans ce Supplément, p. 455.

— DE BOUCAROS. Sorte de terre bolaire comestible en Portugal. Voyez *Terres comestibles* (VI, 691).

*— DE SAMOS. Tournefort dit qu'elle est de couleur de rouille, ou rouge foncée, sèche; il ajoute que c'est un safran de mars naturel (*Voyage*, II, 112).

*— DE SINOPE. Ajoutez : C'est un bol plus ou moins foncé qu'on trouve autour de cette ville, qui n'est pas vert comme quelques uns l'on dit, à cause du mot *Sinople*, terme de blason qui veut dire vert. Dioscoride, Pline et Vitruve ont parlé de cette terre, et l'ont comparée à celle d'*Almagro*, en Espagne (Tournefort, *Voyage*, III, 54).

TERROOT. Nom d'un Poivre aux Sandwich, peut-être le *Piper methysticum*, Forst. Voyez *Piper* (V, 335) et *Ywer-a* (VI, 977).

TERSEZ. Nom de la Truffe blanche en Afrique, d'après Paulet. Voyez *Tuber*, Dictionnaire et Supplément.

*TESSIÈRES-LES-BOULIES (Eaux de). Cette source, située près d'Aurillac (Cantal), est froide, très gazeuse à sa sortie, où elle dégage une grande quantité d'acide carbonique; l'eau a une saveur aigrelette agréable, un peu alcaline, mousse vivement lorsqu'on débouche les bouteilles qui la contiennent. Exposée à l'air libre, elle se recouvre au bout de quelques jours d'une croûte formée de carbonate de chaux. Au feu, elle dégage une grande quantité de gaz acide carbonique, dépose quelques flocons ochracés, puis se trouble, et laisse précipiter des carbonates terreux.

On n'y trouve aucune trace de bromure, d'iodure, de nitrate ou de fluate. Elle contient de l'acide carbonique libre, des bicarbonates de chaux, de magnésie et de soude, des sulfates de soude et de magnésie, du chlorure de magnésium, de la silice, de l'albumine, des traces de phosphate, d'oxyde de fer, et une certaine quantité de matière organique ne paraissant pas azotée. Cette eau, estimée à l'égal de l'eau de Seltz, dans le pays, s'en rapproche par l'acide carbonique libre qu'elle contient, mais les bicarbonates y sont moins abondants, et on n'y observe pas le chlorure de sodium qui se rencontre dans celle-là. Toutefois elle peut la remplacer jusqu'à un certain point, ainsi que les eaux voisines de Pont-Gibaud, de Sainte-Marie, et une multitude d'autres eaux alcalines gazeuses qui se voient en Auvergne.

Henry (O.). Analyse de l'eau minérale naturelle de Tessières-les-Boulies, arrondissement d'Aurillac (Cantal) (*Bull. de l'Acad. de méd.*, III, 900. — 1839).

TÉTANIQUES (Plantes). On donne ce nom aux végétaux qui produisent le tétanos, comme ceux des genres *Stychnos*, *Coriaria*, etc.

TÊTE D'ADAM. Un des noms de la Mandragore. Voyez *Atropa* (I, 499).

*— DE MÉDUSE. Consultez : *Hydnum* (III, 556).

*— DE MORT. C'est encore le nom du noyau du fruit du *Sideroxylum cinereum*, Lam. (VI, 340) à Bourbon. Linné écrit *Sideroxylon*.

— ROUSSE. Un des noms du Cepe, *Boletus edulis*, L. (I, 633).

*TETRACERA. Ajoutez : le *T. volubilis*, L. (*Davilla brasiliana*, DC.), et le *T. oblongata*, DC., sont usités au Brésil comme purgatifs ; à l'extérieur on les donne en bains comme résolutifs des tumeurs du testicule, et en fumigations. Martius ne parle que de ce dernier usage (*Syst. mat. med. bras.*, 56).

THA. Un des noms chinois du Thé.

*THALICTRUM. Ajoutez : Tournefort dit que de son temps on employait la racine du *T. flavum*, L., contre le cours de ventre (*Voyage*, III, 141).

THALPHUSA. Genre de Cancre d'eau douce, appelé *Potamophile*, qu'on trouve en Grèce, en Syrie, en Italie, etc., qu'on mange cuit à la manière des écrevisses. Les anciens lui accordaient de grandes vertus médicinales contre la rage, etc. (*Expédition scientifique en Morée*, Voyage, I, 194).

*THEA. On a obtenu des renseignements plus positifs sur l'habitation du thé. On sait qu'il vient à la Chine jusque dans les régions très froides, où on trouve des gens gelés sur les routes, suivant l'expression de l'abbé Voisin, missionnaire français, qui a résidé dix ans dans ce pays, avec lequel nous avons pu nous entretenir à ce sujet. Les Anglais en ont trouvé dans le royaume d'Assam, qui est une dépendance de l'Inde anglaise, et un pays plus froid que la France à cause de son élévation. Ces circonstances nous ont fait penser qu'on pourrait essayer la culture

du thé chez nous, dans les provinces où la température moyenne s'élève entre 15 ct 25 degrés centigrades, ce qui comprend la Provence, la Corse, l'Algérie, etc. Déjà on savait que le thé, en pleine terre, supporte les hivers de notre climat, où le thermomètre ne s'abaisse qu'à 8 et 10 degrés centigrades. M. le ministre de l'agriculture et du commerce envoya au Brésil, en 1838, d'après cette opinion, M. le docteur Guillemin, qui fut chargé d'apporter des pieds de l'arbre à thé; dans ce pays, cet arbrisseau de la Chine y prospère depuis une douzaine d'années, et y est cultivé en grand. Comme la semence du thé est trop huileuse pour se conserver au-delà de quelques jours susceptible de germination, il en revint avec de jeunes pieds au nombre de mille à quinze cents, dont la majeure partie périt, malheureusement, pendant la traversée; le reste fut distribué à différentes localités du Midi, où il n'a guère prospéré, faute de soins sans doute, et de connaissances sur la culture qu'exige cet arbisseau. Au surplus on est parvenu aujourd'hui, à l'aide de la greffe sur le *camellia*, du bouturage et du couchage, à se procurer tous les pieds de thé nécessaires à sa propagation en grand, car on trouve, au prix de 40 à 50 francs le mille, des pieds de thé propres à cette culture, ce qui évite d'en aller chercher au loin. Mais elle est encore dans l'enfance chez nous; il faut du temps et de la pratique pour arriver à la mettre sur un bon pied. Le thé fleurit en Provence et en Algérie, mais il n'y mûrit pas généralement de graines (quelques pieds en ont donné de bonnes aux environs d'Angers chez M. Leroy), ce qui au surplus, comme nous venons de le dire, n'est pas indispensable à sa reproduction. Un des plus grands inconvénients qu'on lui trouve chez nous, c'est qu'il ne produit que peu de feuilles, tandis qu'à la Chine chaque pied en donne environ quatre livres par an, dans les trois cueillettes qu'on en fait; en France, on en a à peine quelques onces dans la seule qu'on puisse opérer, et s'il devait en être toujours ainsi, il faudrait renoncer à l'espoir d'en obtenir en assez grande quantité pour jamais l'exploiter. Le temps prononcera sur ce point comme sur quelques autres encore, entre autres sur la préparation de ses feuilles pour les mettre en état de servir. Nous avons fait quelques essais à ce sujet, où, nous devons le déclarer, nous n'avons que faiblement réussi; mais ce point secondaire mérite de nouvelles expériences faites en dehors du charlatanisme qui a voulu déjà exploiter nos essais, et dont pourtant les manœuvres ont trouvé des gens qui les ont récompensées par des prix et des couronnes. Nous avons résumé tous nos travaux et ceux de quelques praticiens éclairés sur ce qui

concerne le thé, et la possibilité de sa culture en France, dans une brochure que nous avons publiée en 1844, où nous avons discuté tout ce qui concerne cette intéressante question; on en trouvera le titre à la bibliographie de cet article.

L'analyse chimique du thé a été faite avec soin par les chimistes les plus distingués de notre époque; elle a démontré que c'était une des plantes les plus azotées du règne végétal, et par conséquent une des plus nourrissantes, ce qui explique pourquoi certains peuples de l'Asie mangent les feuilles avec leur infusion, comme les Turcs boivent le marc de café avec la boisson qu'ils en préparent. D'après M. Péligot, le thé contient du tannin, une huile essentielle qui lui donne son odeur, et qui a une grande influence sur sa valeur commerciale, de la théine, substance cristallisable, riche en azote, qui existe dans le café (caféine), etc. Elle y est depuis 1 1/2 p. 100 jusqu'à 1,27, suivant l'espèce de thé. La quantité d'azote diffère suivant la variété de thé : le *Pékoë* en a 6,58 p. 100 (de thé desséché à 110 degrés de l'étuve); le thé *poudre à canon*, 6,15; le *Souchong*, 6,15; l'*Assam*, 5,10; celui de France, 4,37, etc., ce qui fait que le thé le meilleur contient 27 p. 100 de matières azotées, proportion supérieure à celle de toutes les plantes connues. Il contient aussi de la caséine.

Les thés verts secs contiennent encore 10 p. 100 d'eau en moyenne, et les noirs 8; l'eau bouillante enlève en parties solubles 47,1 au thé vert, 43,2 au thé noir. Le premier, formé de feuilles plus jeunes, contient plus de principes solubles, ce qui explique pourquoi il agite plus (*Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Acad. des sc.*, XVII, 107, juillet 1843). Frank a aussi analysé les thés. Voici le résultat de l'examen qu'il a fait du thé vert: tannin, 34,6; gomme, 5,9; albumine, 5,9; fibre ligneuse, 51,3; perte, 2,5. Quant au thé noir, il y trouve : tannin, 40,6; gomme, 6,5; albumine, 6,3; fibre ligneuse, 44,6; perte, 2,0. Berzélius remarque dans cette analyse que Frank a pris pour tannin tout ce que l'alcool dissout. Il ne trouve dans le thé vert que 10 parties de tannin et 8 dans le thé noir. Liébig a aussi inséré dans sa *Chimie organique* des analyses très détaillées du thé, que nous ne pouvons rapporter ici.

On voit, d'après ce que nous venons de dire de l'action de l'eau bouillante sur le thé, combien elle se charge de ses principes, et combien il faut peu l'y laisser si on veut qu'elle contienne le moins possible de quelques uns d'entre eux. Comme le plus ordinairement on ne prend le thé que pour en avoir l'arome et par agrément, il faut à peine l'y laisser séjourner une minute, et la pre-

mière tasse d'infusion est toujours la plus agréable et la plus légère, la moins excitante; c'est un choix que les gourmets ne manquent pas de faire. Il est même nécessaire de transvaser dans une seconde théière, qu'on tient chaude, l'infusion du thé qui a eu lieu pendant une ou deux minutes, afin qu'elle ne se charge pas davantage de principes amers, âcres et styptiques. La précaution de remettre de l'eau sur le thé est mauvaise, car il n'a plus d'arome, et on n'a plus que de l'extractif dont les éléments agitent et troublent le système nerveux, tout comme si on laissait la première eau infuser 8 à 10 minutes et plus. La précaution de jeter d'abord un peu d'eau bouillante sur le thé, pour le laver en quelque sorte avant d'y verser l'eau d'infusion, est très déplacée aussi, car cette petite quantité d'eau retient toujours une portion de l'arome de la feuille chinoise.

L'usage du thé, ou plutôt son abus, a été accusé de causer la stérilité. Nous croyons cette opinion très peu fondée, car à la Chine, en Hollande et en Angleterre, etc., où on en use beaucoup, la population est au contraire considérable, et tend toujours à s'augmenter. D'autres ont dit, au contraire, que la laxité des tissus que cette boisson trop abondante cause, facilite l'accouchement. Duncan et Tronchin prétendent même que cela va jusqu'à provoquer des fausses couches. Enfin on a voulu voir dans l'excès de l'usage du thé la cause de la mollesse du caractère chinois, le peu de courage de ce peuple, etc.; il est certain qu'il les pâlit, leur rend les chairs flasques, etc. (Paw, *Recherches sur les Égypt. et les Chinois*, I, 170). M. de ..... vient de nous écrire pour nous dire que l'infusion de thé est un bon antiphlogistique en topique. Il a vu guérir un phymosis, un panaris, etc., après avoir baigné les parties malades dans une infusion de cette plante (mai 1845). D'un autre côté, M. Leuret vient de la donner avec succès pour faire cesser la diarrhée chronique des insensés de Bicêtre qui périssaient en grand nombre par suite de cette maladie. Ici c'est l'infusion forte qu'il faut administrer, comme dans presque tous les cas où il est nécessaire de mettre en jeu ses propriétés toniques et astringentes. Guy Patin rapporte que le cardinal Mazarin prenait du thé, alors fort rare, contre la goutte (*Lettres de Gui Patin*, nouvelle édition. Paris, 1846, t. II, p. 292).

Nous avons dit que le thé avait des semences huileuses; il paraît qu'on en extrait, surtout du *Thea oleosa*, Lour., espèce voisine des *Thea bohea*, L., et *T. viridis*, L., qui n'en forment qu'une pour plusieurs botanistes, une huile aussi bonne que celle d'olive : elle est inodore, jaune-paille, insoluble dans l'alcool, et peu soluble dans

l'éther; brûle avec une flamme claire et tranchée. Elle ne se fige qu'au-dessous de 4,44 centigrades. Il paraît que les semences du *Camellia* en donnent également (*Journal de chimie médicale*, III, 409, 2e série, 1837).

Il se consomme mille livres environ de thé par jour tant en Angleterre qu'aux États-Unis, en Russie, en Hollande, en Belgique, en France, sans parler de celui consommé à la Chine et dans le reste de l'Asie.

On a calculé qu'il se consomme 846 millions de livres de thé à la Chine; juste pour la valeur que les Anglais y importent d'opium! (Dobel, *Sept années passées à la Chine*, p. 347).

Le prix moyen est de 1-25 à 1-50 la livre, prix d'achat en Chine, plus les frais de transport, impôts de douane, etc. En France, le plus médiocre coûte 6 francs, le bon 12 et 15 francs; il y en a à 20 et même à 40 francs. D'après M. Warington, ils sont mélangés avec une poussière bleue pâle, composée de plâtre et de bleu de Prusse, pour leur donner plus de fraîcheur. Les Chinois n'usent pas de ces thés *vernis* (*Philoph. Magazine*, XXIV, 507, 3e série).

Cressé. An *arthritide The sinensium?* affirm. 1657 (Thèse). — Moteux (P.-A.). Poëme sur le thé (*Spectateur anglais*). — Berries (J.). Histoire naturelle du thé, du café, etc., 1683 (en anglais). — Petit. Poëme latin sur le thé. Paris?, 1685. — Cunningham. Des diverses espèces de thé. 1718 (en anglais). — Short. Dissertation sur la nature et les propriétés du thé. 1730 (en anglais). — Lefebvre. De la nature et des propriétés du thé. 1737 (en anglais). — Buc'hoz. Dissertation sur le thé. 1775. — Newnhand (nous trouvons aussi ce nom écrit Newham). Son Mémoire cité est écrit en anglais; il a été donné par extrait et traduit en français. — Physiologie du thé. Londres. 1827 (en anglais). — Voisin (l'abbé). Lettre à M. S. Julien sur la température nécessaire à la culture du thé (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, 16 avril 1834). — Vigoir. Des accidents causés par le thé à haute dose (*Journ. de chim. méd.*, X, 165). — Wallich. Découverte du genre Thé dans le royaume d'Assam (*Journal asiatique*, janvier 1835, — en anglais). — De Candolle fils. Traduction du Mémoire de Wallich (*Bibliothèque de Genève*, juin 1835, insérée par extrait dans les *Annales des sc. nat.*, février 1836, V, 99). — Clelland. Conditions physiques de l'arbre à Thé d'Assam. Calcutta, 1838, in-8 (en anglais). — Sigmond. Du thé, de ses effets médicinaux et moraux. 1839 (en anglais). — Guillemin. Rapport à M. le ministre de l'agriculture et du commerce sur sa mission au Brésil ayant pour objet des recherches sur le thé. Paris, 1839, in-8. — Rapport sur les manufactures de thé, etc. (*Bibliothèque universelle de Genève*, XXV, 120. — 1840). — Houssaye (J.-G.). Monographie du thé. Paris, 1843. — Peligot (E.). Analyse des thés (*Compt.-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, XVII, 107. — 1843). — Mérat (F.-V.). Mémoire sur la possibilité de cultiver le thé en pleine terre et en grand en France. Paris, 1844, in-8. — Voyez l'*Annuaire de chimie*, de 1845, page 457, pour le résumé des diverses analyses du thé de Mulder, Stenhouse, etc.

*THÉ D'AMÉRIQUE. C'est aussi le nom du *Capraria biflora*, L. (II, 80).

— ANISÉ. Nom qu'on donne à un *Thymus* (*T. serpyllum*, L.?) de Terre-Neuve, d'après M. A. Lesson (*Lettre* du 21 novembre 1835).

— EN BRIQUE. Une des formes du *Thé*.

*— DES CANARIES. On donne encore ce nom au *Dracocephalum canariense*, L. (II, 682).

THÉ DES CORDILIÈRES. *Simplocos alstonia*, l'Hér. Voyez *Alstonia theæformis*, L. F. (I, 201).

— D'ESPAGNE. *Chenopodium ambrosioides*, L. (II, 223).

— DE LA GRÈCE. Un des noms du *Salvia officinalis*, L. (VI, 192).

*— DE LA NOUVELLE-HOLLANDE. On donne encore ce nom aux feuilles du *Correa alba*, Sm. (II, 439).

— DE LA MARTINIQUE. Un des noms du *Capraria biflora*, L. (II, 80).

— DES MONGOLS. *Saxifraga crassifolia*, L. (VI, 237).

— DU PORT DE LA PAIX. Un des noms du *Croton eluteria*, Sw. (II, 475).

— DE POULET. Nom qu'on donne parfois au bouillon léger de poulet. Voyez *Phasianus* (V, 260).

— ROUGE. Synonyme de *Thé de Terre-Neuve*, *Gaultheria procumbens*, L. (III, 339).

— DES SULTANES. Voyez *Serkis* (VI, 326).

THÉBAÏNE. Nouvel alcaloïde végétal trouvé dans l'opium par M. Couerbe. Il est parfaitement blanc et très alcalin; soluble dans l'alcool et l'éther, il cristallise en petites membranes dans le premier véhicule, et en prismes rhomboïdaux aplatis et brillants dans le second. A la température de 130 degrés, il fond, et ne se fige ensuite qu'à 110; les acides concentrés le résinifient et l'altèrent, tandis que, convenablement étendu, il s'y combine et forme des sels cristallisables. La thébaïne frottée s'électrise résineusement, comme la plupart des matières résinoïdes (*Gazette médicale*, 1836, 363).

THECA. Boisson préparée au Chili avec les fruits du *Cornus chilensis*, Mol. (II, 435).

THEF. Synonyme de Tef ou Teff. Voyez *Poa Abyssinica* dans ce Supplément, p. 572, et le même mot *Poa* à l'*Addenda*.

*THÉINE. Son existence est aujourd'hui reconnue, et plusieurs chimistes ne la distinguent pas de la *caféine*. 100 parties de différents thés fournissent depuis 1,37 jusqu'à 0,98 de cet alcaloïde, d'après John Stenhouse. L'*Ilex paraguensis* en donne 0,70. Il sera curieux de savoir si le *Celastrus edulis* en contient. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le *Camellia*, plante si voisine du thé, que quelques auteurs placent dans le même genre, n'en fournit pas à l'analyse! (*Philosophical Magazine*, XXIII, 426; *Annu. de chimie*, 1845, 436).

*THEOBROMA. On fabrique des chocolats médicinaux en y associant le fer, l'amande douce, etc., etc.; on en fait de blanc, c'est-à-dire où on ne met que le beurre de cacao; on prépare d'une multitude de façons, à l'usage des amateurs et des malades, ce délicieux aliment, surtout depuis qu'on le broie à l'aide de la machine à vapeur, qui mélange ses composants dans la perfection, et le rend d'une finesse extrême.

Les cacaos se divisent en *terrés*, c'est-à-dire dont les se-

mences ont été mises en terre, pour leur faire perdre leur âcreté, et ceux qu'on n'y a pas mis et qui sont luisants et moins gris; les cacaos *caraque* et *de la Trinité* sont terrés; le *Maragnon de Para*, le *Soconusco*, et celui *des îles*, ne le sont pas. Ces derniers sont d'un prix inférieur et servent à préparer les chocolats communs et le beurre de cacao. Le *Soconusco*, qui est d'un gros volume, bien qu'ayant peu d'odeur, est assez estimé; il vient du Guatimala.

Boussingault. Note sur la culture du cacao (*Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Acad. des sc.*, 1836, p. 510). — Delcher (E.). Recherches historiques et chimiques, etc., sur le cacao. Paris, 1837, in-8.

*THÉRAPEUTIQUE. Ajoutez :

La thérapeutique est la connaissance de l'action des médicaments dans les maladies. Leur action dans l'état de santé est différente ; elle est seulement physiologique. L'explication de l'action thérapeutique, fort importante pour quelques uns, nous paraît, à nous, l'être très peu, si toutefois elle est possible. Cette action varie suivant les individus, suivant la maladie, etc., et l'explication, suivant les systèmes que l'on suit, et la nature particulière de ses connaissances en chimie, physique, etc., suivant qu'on est vitaliste, etc. La chimie, dans ces dernières années, a fourni beaucoup d'explications à la thérapeutique, comme la physique avait fait précédemment. On a été jusqu'à avancer que notre corps était un laboratoire de chimie vivante. Pour nous, nous sommes fort sobres d'explications, attendu qu'on peut dire de l'action thérapeutique que nous n'avons que des doutes à son sujet, comme on a prétendu que la matière médicale consistait en une suite de doutes sur la nature, l'origine, etc., des substances employées. Au total, la thérapeutique se simplifie de jour en jour; ce qu'on doit attribuer à l'étude plus approfondie de la nature des maladies, et aux analyses plus correctes de la chimie, un peu trop subtiles à nos yeux, et que nous déclarons ne pas toujours pouvoir suivre, ce qui d'ailleurs est sans importance au point de vue du sujet que nous traitons (1).

Carminati (B.). *Opuscula therapeutica*. Pavie, 1788. Il n'a paru que le tome Ier, qui a été traduit en allemand.

Achard-Lavort. Principes de thérapeutique appliquée aux maladies internes. Paris, 1816, in-8.

Semmola (G.). Des principales erreurs de la philosophie thérapeutique. Cinodia, 1825 (en italien).

---

(1) On le voit donc, nous ne partagerons nullement l'opinion de M. Rostan, lorsqu'il s'écrie en parlant de la matière médicale : « Aucune science humaine n'a été et n'est encore infectée de plus de préjugés que celle-là ; chaque dénomination de classes de médicaments, chaque formule même est pour ainsi dire une erreur.

Semenolla. Essai médico-thérapeutique sur les médicaments. Naples, 1832, in-8.
Poajol. Essai de thérapeutique basée sur la méthade des analytiques. Paris, 1832, in-8.
Martin (A.-J.). De la thérapeutique en général, et en particulier de celle appliquée aux maladies du système nerveux. Paris, 1834, in-4 (Thèse).
Maas. *De ratione therapeuticâ Boerhaavii cum recentiorum preparatâ*. Lugduni-Batavorum, 1834, in-8.
Martinet. Traité élémentaire de thérapeutique médicale. Paris, 1834, in 8; 2e éd. 1837.
Grœsig. Thérapeutique. 1835.
Giacomini (G.). Traité philosophique et expérimental de la thérapeutique. Padoue, 4 vol. in-8, 1835-1839.
Richand (J.-B.). Généralités sur la thérapeutique. Paris, 1836, in-4 (Thèse).
Montain. Mémoire de thérapeutique médico-chirurgicale. Paris, 1836, in-8.
Lagasquie. Introduction à la thérapeutique naturelle (*Revue médicale*, janvier 1836, p. 43).
Sarenbach (R. Von). Répertoire des principaux remèdes, méthodes de traitement et procédés opératoires des quatre derniers siècles, IV vol. in-8. 1836.
Journal de thérapeutique mensuel, no 1, avril 1837 (en anglais).
Szerlecki. Dictionnaire abrégé de la thérapeutique. 1837, 2 vol. in-8.
Bayle. Bibliothèque de thérapeutique, tame III, 1836; tome IV, 1837.
Saiotoar (J.). De la thérapeutique en général. Paris, 1837, in-4 (Thèse).
Juvin (J.). Sur la matière médicale et la thérapeutique. Paris, 1837, in-4 (Thèse).
Buffalini. Journal pour servir aux progrès de la thérapeutique, etc. Venise, 1838, nos 1 et 2, janvier et février 1838, in-8.
Guérard. Inductions que la thérapeutique peut tirer de l'action physiologique des médicaments (*Concours pour la chaire de pharmacologie?*).
Siméon (E.). Considérations sur la thérapeutique. Paris, 1838, in-4 (Thèse).
Bareaud-Rioffrey. Revue médicale britannique et continentale de thérapeutique. 1838, in-8 (en anglais).
Golfin. De l'occasion et de l'opportunité en matière de thérapeutique. Montpellier, 1839, in 8. — *Id.* Études thérapeutiques, etc. Montpellier, 1845.
Bouchardat (A.). De l'influence que les méthodes thérapeutiques peuvent exercer sur la durée des maladies. Paris, 1839 (Thèse pour le *Concours à la chaire de chimie pharmaceutique*, 14 juin 1839). — *Id.* Annuaire de thérapeutique et de matière médicale. Paris, 1841, 42, 43, 44, 45, 46; 6 vol. in-32, avec 1 de supplément pour 1846.
Jolly. Rapport sur un Mémoire de M. Onstallet, relatif à la thérapeutique des anciens (*Bull. de l'Acad. de méd.*, V, 462. — 1840).
Maire. Repertoire complet de thérapeutique, etc. Paris, 1840, in-4.
Dunglison. Principes de thérapeutique générale et de matière médicale, in-8 (en anglais).
Reveillé-Parise. Essai de thérapeutique morale (*Revue médicale*, 15 et 30 mai 1841).
Bulletin général de thérapeutique médicale et chirurgicale, publié par le docteur Miquel. Paris, juillet 1831 à 1846, 31 vol. in-8. Journal mensuel.
Rognetta. Annales de thérapeutique et de toxicologie. Paris, 1843-1846, in-8. Journal mensuel.
Debreyne (P. J.). Thérapeutique appliquée aux maladies chroniques. Paris, 1844, in-12.
Moure (A.) et Martin (H.). Précis de thérapeutique spéciale, etc. Paris, 1845, in-18.
Wahu (A.). Mémorial thérapeutique et pharmaceutique des officiers de santé. Paris. 1846, 8 feuilles 1/2 in-18.

Theriaca. Un des noms du *Reseda luteola*, L. (VI, 39), dans les vieux auteurs.
— **articulorum.** Un des noms de l'Hermodacte chez les anciens. Voyez *Colchicum* (II, 357) et *Hermodacte* (III, 385).

Thériaque du foie. Un des noms de la Rhubarbe. Voyez *Rheum* (VI, 66).
— **de mer.** Un des noms du *Fucus plocamium*, L. (III, 306), dans Nicander.

Éloignons nos regards de ces objets pénibles, etc. » (*Cours de médecine pratique*, I, 84). M. Rostan parle là de cette science comme elle était il y a encore cinquante ans; mais des travaux modernes, faits par des hommes instruits et laborieux, donnent à ses assertions une teinte paradoxale.

THÉRIAQUE DES PAUVRES. Un des noms de l'Ail (I, 184), dans quelques anciens ouvrages.

THERMIE (Eaux de). Il y a dans cette île de l'archipel Grec des sources chaudes très salées, ce qui faisait penser à Tournefort, qui les a visitées, qu'elles viennent de la mer, dont elles ne sont pas éloignées. Elles blanchissent l'huile de tartre et ne changent pas la solution de sublimé corrosif. Elles bouillonnent à leur surface. Il y vient des malades que toutes les eaux du monde ne sauraient guérir, dit Tournefort; ils vont suer ensuite dans une maison voisine. Le nom de l'île vient de θερμος, Eau chaude (Tournefort, *Voyage au Levant*, II, 11). Ces eaux contiendraient-elles de l'*iode*, comme celles de *Tourabula*?

THESPESIA MACROPHYLLA, Blume. Malvacée de Java, que Rumphius (*Amb.*, II, p. 226, f. 74) a figurée (figure qu'on rapportait au *T.* (hibiscus) *populnea*, Corr.), et dit salutaire dans la pleurésie spasmodique et les fièvres bilieuses. Le *thespesia* d'Afzelius, qui est synonyme de *baphia* (I, 546), n'est pas le même végétal que celui-ci.

THEVETIA. Les noix du *T. ahouai* servent à certains peuples de l'Amérique méridionale à former des ceintures qu'ils portent, et qui, agitées avec force, font un bruit éclatant.

THIL. Un des noms du *Laurus fœtens* à Madère, selon Bowdich.

THIM-HIO. Un des noms chinois du *Bois de garo*, sorte de bois d'aloès.

THIMOTY. Nom anglais de l'Ivraie, *Lolium perenne*, L. (IV, 141). Le *Thimoty grass* est le *Phleum pratense*, L., qui est estimé un excellent fourrage.

THONINE. Nom que l'on donne au Thon salé (VI, 268).

*THORA. C'est encore le nom du *Ranunculus thora*, L. (VI, 21).

THRAUSTON. Sorte de gomme ammoniaque dans Pline. Voyez *Ammoniaque* (I, 253).

THRÔNE DE LA TERRE. Un des noms du *Nostoch*. Voyez ce mot (IV, 435).

THRYALLIS. Nom que les Grecs donnaient au *Verbascum lychnitis*, L.? (VI, 863).

THYM DES ANCIENS. *Satureia capitata*, L. (VI, 229).

THYMBRA. Nom d'un Thym chez les anciens, dont Linné a fait son *Satureia thymbra* (VI, 229).

*THYMUS. Ajoutez: En Provence on met parfois dans le potage la poudre de *Thymus serpyllum*, L., en poudre, sous le nom de *Pousset* (*Bulletin de la Société d'agriculture de l'Hérault*, janvier 1836).

THYON. Synonyme de *Citrus* (II, 300).

*TIBURON. Un des noms du Requin. Voyez *Squalus carcharias*, L. (VI, 517).

*TICOREA FEBRIFUGA, A. Saint-Hil. D'après M. A. de Jussieu, ce serait encore un synonyme de l'arbre qui fournit l'angusture (*Éléments de botanique*, 622). Voyez *Angusture*, pag. 46 de ce Supplément.

TIERKER. Nom que porte au Sénégal le *Tephrosia leptostachya*, DC. (VI, 664).

TIEUTÉ. Sorte de poison indien provenant du *Strychnos tieuté*, Lesch. (VI, 565); on le nomme aussi *Upas*.

TIL. Un des noms de la semence du Sésame.

*TILIA. Dans le gouvernement de Kostroma, en Russie, l'écorce de tilleul sert à une multitude d'usages. Ces arbres y croissent en immenses forêts; on enlève des plaques aux vieux pieds, dont on couvre les maisons; on en fait des traîneaux; de ceux de moyen âge (50 ans), on prépare avec cette écorce des lanières qu'on appelle *Motchalo*, dont on fabrique des nattes, des tapis, des cordes, des chaussures, des corbeilles, des boîtes, des sacs, etc. On en bourre aussi des matelas, des chaises, etc. Pour des tissus plus fins on la fait rouir dans des eaux vives, non courantes autant que possible, ce qui la blanchit (*Écho du monde savant*, 21 juillet 1845).

Courtois. Mémoire sur les tilleuls d'Europe. Bruxelles, 1835, in-4, figures.

*TIMBO. C'est encore le nom d'une espèce d'*Inga*. Voyez ce nom (III, 604).

TIMOTHY. Synonyme de *Thimoty*. Voyez plus haut ce mot.

TINGULONG. Nom indien de l'*Amyris protium*, L. (I, 273).

TIRELARDON. Un des noms de la Bardane, d'après Vaillant.

*TISANES.

Norgau (G.-E.). Code thérapeutique. Méthode d'imbibition ou Traité des tisanes, etc. Paris. 1846.

*TITAN-KOTTE. Synonyme de *Titan-cotte*. Voyez *Strychnos* (VI, 563).

TOA. Nom du *Casuarina* à Taïti (II, 142).

TOBEL. Nom de pays du fruit du *Borassus flabelliformis*, L. (I, 569).

TOBIRA. Nom chinois du *Pittosporum tobira*, Ait. (V, 356).

TODDY. C'est le nom d'une liqueur fermentée, obtenue par incision des spathes du Cocotier (A. de Jussieu, *Élém. de botanique*, 575).

*TOEPLITZ (Eaux de).

John (J.-D.). Les bains de Tœplitz en Bohême, etc. Dresde, 1792, in-8.

TOKASSE. Céréale d'Abyssinie, différente du teff, et sur lesquelles le docteur Fresenius a communiqué des détails au congrès scientifique de Stuttgard en 1834.

TOL. Nom de la moelle comestible d'une plante des Antilles (II, 87).

*TOLÉRANCE. Ajoutez : Elle n'a lieu que dans l'état de maladie. Complétez cet article par les détails exposés à *Émétique* (III, 85). Voyez aussi *Médicaments* dans ce Supplément, p. 464.

TOLOMANE. Un des noms du *Canna coccinea*, Rosc., dont la racine fournit une fécule.

TOMABULA (Eaux de). Source salée de l'Amérique méridionale, sur le chemin de Guyaquil à Quito, contenant de l'iode, d'après MM. Boussingault et Paravey. On s'en sert dans le goître (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sciences*, 13 janvier 1840).

TAMALLO. Nom taïtien de la Patate. Voyez *Convolvulus batatas*, L. (II, 401).

*TONGA. C'est encore le nom d'une boisson faite avec le *Datura sanguinea*, Ruiz et Pavon (II, 592).

TONGMONNAM. Arbre de Madagascar dont le bois rouge ou jaune-

brun, lourd et pesant, est employé en marqueterie (Rochon, *Voyage*, etc., p. 315).

TONLOLA, TOLOMANE. Noms de l'*Herbe à la flèche* (III, 480) aux Antilles.

TOO SEI. Nom d'un arbre dont les Japonais tirent de la glu.

TOOKIBI. Un des noms japonais du Maïs. Voyez *Zea* (VI, 982), et ce mot dans ce Supplément.

TOONA. Un des noms javanais du *Cedrela febrifuga*, Blume (II, 167).

TOOTH ACHE TREE (arbre au mal de dents). Un des noms américains du *Zanthoxylum fraxineum*, Willd. (VI, 979).

TOPAZE DES ANCIENS. Voyez *Chrysolithe* (II, 273) et *Chrysopase* (II, 274).

TOPHUS BOVINUS. Concrétions ou bézoards de l'estomac du bœuf. Voyez *Bézoard* (Dictionnaire, I, 593, et Supplément, p. 104).

TOPOGRAPHIE MÉDICALE. Étude des localités où se développent le plus fréquemment les maladies, des causes de ce développement, de la salubrité ou de l'insalubrité des agents universels dont l'homme a besoin, etc.

Hippocrate. Des eaux, des airs et des lieux. — Mezler (F.-X.). Essai d'une topographie médicale, etc. Fribourg, 1822, in-8 (en allemand).

TORD-COU. Un des noms français du Porion ou Porillon, *Narcissus pseudonarcissus*, L., à Rochefort (V, 455).

TOUGNI-TOUGNI. Genre de palétation usité à Tongatabou. Voyez *Palétation* (V, 168).

TOULOUCOUNA. Nom que porte dans la Sénégambie le *Carapa guineensis*, Sw. (*Carapa touloucouna*, Perrottet). Voyez *Carapa* dans ce Supplément, p. 145.

TOURANABY. Sorte d'écorce qui entre dans le *Woorara* (VI, 967).

* TOURNESOL. Dans un mémoire adressé à l'Académie des sciences, le 28 juin 1841, après avoir établi la différence des deux tournesols en drapeaux et en pain, M. Gélis dit que cette différence tient à la présence d'un carbonate alcalin soluble dans le tournesol en pain, et que tout ce qui tient de l'orseille peut faire du tournesol en pain; il ajoute que ce tournesol ne doit pas sa couleur à une substance unique, mais à 4 matières colorantes qu'on peut distinguer et séparer par l'art des dissolvants, savoir: le puce, le cramoisi, amorphe, et rouge très foncé (*Compt.-rend. hebdom. des séanc. de l'Acad. des scienc.*, XII, 1231. — 28 juin 1841).

Brugnatelli (L.-G.). De l'action du tournesol sur les matières végétales. Pavie, 1800 (en italien).

TOUTENAGUE. Nom de la composition appelée aussi *Cuivre chinois*. Voyez *Zinc* (VI, 992).

TOUVOIS (Eaux de). Village de la Loire-Inférieure, canton de Saint-Légé, à 8 lieues de Nantes. Cette eau ne diffère de l'eau commune que par plus d'oxygène que contient l'air qu'elle renferme, et par la présence d'un peu de matière animale (*Académie royale de médecine*, séances des 29 juillet et 23 septembre 1826).

TOUZELLE. Variété de froment. Voyez *Triticum* (VI, 772).

Toxicologie. Voyez *Poisons*. Supplément, p. 515.

Anglada. Traité de toxicologie générale. Paris, 1835, in-8. — Guérin de Mamers. Nouvelle toxicologie ou traité des poisons; in-8. — Galtier. Traité de toxicologie médico légale, etc. Paris, 1845, 2 vol. in-8.

Tragacanthum indicum venereum. Nom des nids du Salangane dans Camelli. Voyez *Hirundo* (III, 510).

Traitement arabique. On donne ce nom à un mode particulier de traiter la syphilis usité à Marseille, etc., signalé par le docteur Payan, connu dans cette ville depuis plus de 50 ans, dont les formules paraissent venir d'une ancienne pharmacopée espagnole, qui les aurait reçues d'un médecin arabe. Il consiste dans l'emploi de préparations mercurielles en pilules, avec addition de pyrèthre et d'agaric blanc (dont la recette est dans l'*Abeille médicale* de mars 1845). On boit en même temps d'une tisane sudorifique, et on use de la diète sèche pendant tout le traitement, qui dure de 30 à 50 jours.

Tralhuen. Nom que porte au Chili le *Colletia tralhuen*, Bert. Voyez *Colletia* dans ce Supplément, p. 196.

Tramhu. Nom du calambac à la Cochinchine. Voy. *Aloexylum* (I, 198); *Tramhu ong* est le nom du bois d'aigle, d'après Barrow (*Voyage*, II, 352). Voyez *Excœcaria* (III, 197).

Transfusion. Passage du sang de la veine d'un individu dans celle d'un autre comme moyen thérapeutique. Il faut la pratiquer de bras à bras, pour ainsi dire, c'est-à-dire lorsque le sang est chaud, et en chauffant le vase (seringue) qui le tire d'un sujet pour le reporter à un autre. Le sang refroidi caillerait et ne pourrait que difficilement être introduit, puisqu'il ne pénétrerait pas les capillaires (il en serait de même d'un liquide visqueux, épais). Cela rendrait la transfusion difficile et parfois très dangereuse, car M. Magendie a vu des animaux périr par cette circonstance. Il faudrait avoir un moyen de faire passer immédiatement le sang d'un individu dans un autre, mais la chose est impossible; il y aurait équilibre, lors même qu'à l'aide d'un tube on mettrait les deux veines en continuité; il se pourrait même que le sang du malade, si sa circulation était plus active, allât à l'homme sain, contre la volonté du médecin, etc. Voyez *Injections dans les veines*, Dictionnaire (III, 609), et dans ce Supplément, p. 389.

Trascalan perforé. Un des noms du Millepertuis en Provence.

***Trasi.** Un des noms du *Cyperus esculentus*, L., dans Lémery.

Travellers tree. Nom anglais du *Ravellana madagascariensis*, Comm. (VI, 25). Voyez aussi *Ravellana* dans ce Supplément, p. 621.

Treeak farook. Nom indien de la Thériaque.

Trèfle a la fièvre. Un des noms du *Menyanthes trifoliata*, L. (IV, 329).

*TRÈFLE JAUNE. C'est encore le nom du *Medicago lupulina*, L. (IV, 271).
— DES PRÉS. *Trifolium pratense*, L. (VI, 768).
— DE ROUSSILLON. *Trifolium incarnatum*, L. (VI, 769).

*TREMELLA. C'est à tort que Steudel (*Nomencl. bot.*, édit. 1re, p. 318) dit que le *Peziza auricula* est de Linné, erreur de synonymie que nous avions commise. Le botaniste suédois nomme cette plante *Tremella auricula*.

Les Russes font de l'eau-de-vie avec ce champignon (*Discours sur la botanique*, par Troufflot, professeur à l'école centrale de la Nièvre, Nevers, 1794), en le faisant fermenter dans l'eau. Il est probable qu'on pourrait en faire autant avec la plupart de nos champignons, et qu'on tirerait ainsi parti de végétaux inutiles, même des nuisibles. Il y a peut-être là une source de richesse! Voyez *Peziza auricula* (V, 251).

TRÈPAN ou TRÈPANG. Voyez *Holothurie* dans ce Supplément, p. 365.

TRÉPAN. Synonyme de *Swalopps*. Voyez ce dernier mot dans ce Supplément, p. 684.

TREPOERAVA. Un des noms brésiliens du *Tradescantia diuretica*, Mart. (VI, 760).

TRIANOSPERMA. Ce genre, de la famille des Cucurbitacées, est composé de plusieurs végétaux appartenant auparavant au genre *Bryonia*. Les racines de trois espèces qui se trouvent au Brésil, les *Trianosperma tayuya*, Mart.; *T. arguta*, Mart., et *T. glandulosa*, Mart., sont employées dans ce pays comme purgatives, d'après cet auteur. La plus célèbre est le *T. ficifolia*, Mart. (*Bryonia ficifolia*, Lam.), plante anciennement connue. On use de la décoction de ses racines dans les fièvres malignes, putrides, la morsure des serpents; leur extrait est usité dans les maladies chroniques, la syphilis, l'hydropisie, l'engorgement des viscères, surtout du foie, dans la goutte, les névroses, l'éléphantiasis, etc. (Martius, *Syst. mat. med. bras.*, p. 79).

TRICHILIA. Le *T. catigoa*, A. Saint-Hilaire, a son écorce, appelée *Achite*, au Brésil, employée dans ce pays comme tinctoriale en rouge (Martius, *Syst. mat. med. bras.*, 125).

*TRIFOLIUM. Ajoutez : Le *T. incarnatum*, L., appelé *farouch* par les agriculteurs, colore parfois les urines des animaux en rouge, ce qui fait croire qu'elles sont sanguinolentes; mais il n'en est rien, et cela est sans inconvénient, et ne doit pas empêcher de cultiver ce très bon fourrage.

TRIFOLIUM CABALLINUM. Un des noms du *Melilotus officinalis*, Lam. (IV, 293).

TRIGONNELLA. Ajoutez : On mange les semences du *Trigonella fenum græcum*, L., en vert en Égypte. Feu M. Bourgeois, médecin à Saint-Denis, voulant essayer si cette semence engraissait, comme

elle en a la réputation, en fit la nourriture de volailles pendant quelque temps, qui réussit effectivement beaucoup. Il voulut aussi la faire manger à quelques femmes fort curieuses de prendre de l'embonpoint; mais l'amertume de ces graines, qu'aucun des moyens mis en usage ne put détruire, le fit renoncer à ce projet. Il faudrait se servir du procédé des Égyptiens, qui les font germer dans l'eau chaude avant de s'en nourrir, ce qui y développe un commencement de principe sucré, comme dans toute germination. Il ne put se servir de ce moyen que nous lui fîmes connaître, sa mort étant arrivée à peu de temps de là. A la Chine, plusieurs semences ne se mangent que germées, sans doute par la même raison.

TREMENIA, dont on a fait Trémois. Variété du *Triticum durum*.

TRIMBAREILLE. Village des Pyrénées, renommé par ses eaux savonneuses (Desault, *Voyage à Barèges*, I, 88).

TRIOLET. Nom du *Trifolium repens*, L. (VI, 769).

*TRIPAN. Voyez *Holothurie* (Dictionnaire, III, 519, et Supplément, p. 365).

*TRIPOLIUM. On a renvoyé d'*Aster* (I, 475) à ce mot, dont on n'a pas parlé, mais qu'on a eu en vue à *Tripolion* (VI, 771). Il n'y a rien à mentionner de médical sur l'*Aster tripolium*, L., que ce renvoi indiquait.

*TRITICUM. L'antiquité du blé est prouvée par des monuments irréfragables; ainsi on en trouve dans les cercueils des momies égyptiennes, ce qui fait remonter son usage à quatre mille ans, et sans doute les habitants du Nil n'en usaient pas que depuis la veille. Une circonstance, signalée par M. Marcel de Serres, nous montre le blé existant avant les catastrophes qu'a subies notre planète, puisqu'il dit, dans les *Annales statistiques des sciences et de l'industrie du midi de la France* (t. I, p. 198), qu'il a trouvé une empreinte de blé sur des pierres schisteuses, aux environs de Lodève (Hérault). Que l'on cherche l'origine du blé d'après un pareil fait!

Nous avons parlé des extrêmes de température que supportait le blé; ils sont tels, que du Caire à Stockholm cette céréale croît et prospère entre les mains de l'homme, c'est-à-dire dans un espace de plus de 18 degrés parallèles Il a une telle viabilité, qu'il supporte, suivant De Saussure, une dessiccation de 70 degrés centigrades sans perdre sa faculté germinative, et qu'il résiste à une germination plusieurs fois (il dit jusqu'à cinq) arrêtée par le froid, ou d'autres circonstances destructives. Il a une merveilleuse facilité à produire de nouvelles racines lorsque les premières sont détruites, brûlées ou gelées. Nous l'avons vu les étendre à près de deux pieds pour aller trouver de bonne terre. D'un autre côté, il résulte d'expériences de M. Loiseleur-Deslongchamps

qu'il peut germer à la seule température de 3 degrés 1/2 au-dessus de zéro, et nous savons qu'il ne gèle pas par des hivers où le thermomètre descend à 10 et 11 degrés au-dessous de zéro, et qu'il ne gèle à aucune température si la neige le couvre. Il conserve toute sa faculté germinative deux ou trois ans; mais après dix, il est rare qu'il soit susceptible de se reproduire. Entre ces deux extrêmes il en lève toujours une partie. Nos cultivateurs sèment habituellement le froment de l'année, autant que faire se peut. Le blé cesse de croître à 1,600 mètres de hauteur, à Montpellier du moins, et l'époque de sa maturité indique pour ainsi dire la différence d'élévation des lieux où il croît. Ainsi M. Honorat a remarqué qu'on moissonne à Arles le 23 ou le 24 juin, et à Digne, seulement le 19 juillet : or il y a 328 toises de différence en hauteur entre ces deux villes, ce qui, à un degré de température qu'il y a en moins par cent toises d'élévation, explique juste cette différence dans les récoltes (*idem*, t. II, p. 124).

Nous avons dit que les blés durs contenaient plus de gluten, ce qui explique pourquoi leur farine est plus nourrissante. On les cultive de préférence dans le Midi, parce qu'ils exigent et supportent mieux la chaleur; leur paille est pleine. Les blés tendres ont leur paille creuse et craignent plus le froid, surtout ceux à feuilles pubescentes, mais leur grain est plus gros, leur farine plus abondante, plus blanche, et on les choisit pour faire de beau pain : tels sont les blés de la Brie, de la Beauce, etc. Le blé de mars est cultivé en France depuis le grand hiver de 1709, qu'on en fit venir d'Espagne, d'après Peuchet (*Botanique appliquée*, I, p. 127). Prosper Alpin mentionne le chaulage des blés par l'arsenic, chez les Egyptiens (Paw, *Recherches*, etc., I, 148). A Montpellier, on le chaule avec la solution de sulfate de cuivre: un kilog. de ce sel dans un hectolitre d'eau suffit pour chauler deux hectolitres de blé, qui est la semence d'un hectare. Le meilleur chaulage se fait avec le mélange de sulfate de cuivre, de sulfate de soude et de chaux.

Depuis peu de temps on a cherché à utiliser le gluten, que l'on sépare de la fécule lorsqu'on prépare l'amidon. MM. Véron frères, de Poitiers, ont fabriqué une sorte de pâte de gluten, en incorporant celui-ci dans la farine en plus grande proportion qu'il n'y est naturellement, et en en portant la quantité au tiers du poids total au lieu du 10e à peu près qui y existait (Voyez *Gluten* dans ce Supplément, p. 330). Ce résultat montre que l'opinion de quelques chimistes, qui prétendaient que le gluten ne servait qu'à la panification et nullement à la nourriture, est erronée.

Aujourd'hui on le regarde comme plus nutritif que la fécule ou amidon, de sorte que la bonté de la nouvelle pâte, dite de *gluten granulé*, dépend du maintien de la quantité de ce principe, qui doit être dans cette pâte de 1 sur 2 de farine.

Le blé de la Chine que nous avons vu était de la plus mauvaise qualité, ainsi que le riz; les riches de ce pays préfèrent le pain de blé à l'usage du riz, qui est pour le peuple. Voyez *Paille* (V, 164).

Tessier. Expériences relatives à la carie des blés. Paris, 1785, in-8. — Poncelet. Histoire naturelle du froment. Paris, 1789, in-8. — Lecouteur (J.). Sur les variétés du froment, les propriétés de chacune d'elles et leur classification. Jersey, 1836, in-8 (en anglais). — Loiseleur-Deslongchamps. Considérations sur les céréales et principalement sur les froments. Paris, 1842 et 1843, in-8 (2 parties, l'une historique, et l'autre pratique). — Furstenberg. Analyse du seigle et du son de froment (*Revue scientifique*, juin 1845).

TRIXIS. Voyez *Triptilion* (VI, 771).

TROCART. Un des noms du *Triglochin palustre*, L. (VI, 769).

TROU (Le). Nom d'une des sources d'Aigues-Caudes (I, 117).

TRUFFOLA. Nom italien de la Truffe de Piémont (VI, 785).

TRUIE DE MER. *Scorpœna scrofa*, L. (VI, 270).

TSAO-KEOU. Nom indien du fruit du Cardamome rond.

TSI-JU. Synonyme de Tsi-chu, *Aylanthus glandulosa*, Desf. (VI, 873).

TSIBOCO. Nom du Céleri sauvage, *Apium graveolens*, L., à la baie de Langle (*Voyage de La Pérouse*, III, 163).

TSIAD. Nom d'un vernis à la Chine (VI, 872).

TSIN-PHI. Sorte de Pois usité à la Chine, où il y en a plusieurs espèces qui servent de nourriture.

TSJAM-CUMUL. Nom malabare de l'*Æginetia indica*, Roxb. (I, 84).

TSJERU-KATU-VALLI CANIRAM. Nom d'une sorte de bois de couleuvre dans Rheede. An *Strychnos colubrina*, L.?

*TUBER. Les spores du genre tuber ne diffèrent que par le volume de la truffe entière, d'après M. Turpin, ce qui les lui fait appeler trufinelles.

On trouve dans le désert, auprès de Damas, une sorte de truffe, appelée *Kemma* ou *Kemmaié*; dont il y a trois variétés : la noire, la rouge et la blanche. On les récolte à la fin de mars; elles sont parfois si abondantes, que chaque famille en ramasse quatre ou cinq charges de chameau. Pour les manger, on les fait cuire dans l'eau jusqu'à ce qu'elles forment une pâte qu'on assaisonne avec du beurre fondu. On en conserve séchées au soleil. Ce sont les enfants qui vont à leur récolte; ils les tirent de la terre à l'aide d'un petit bâton. Elles sont d'autant plus abondantes que les pluies l'ont été en hiver. Elles ne valent qu'un sou la livre. Les chameaux n'en veulent pas manger (Burckard, *Voyage*, etc, III, 44). Ces truffes ressemblent en cela aux nôtres, qui sont d'autant plus communes qu'il a plu davantage en été, car on ne les récolte qu'aux gelées, celles du Périgord du moins. Nos communications

avec Damas sont aujourd'hui assez fréquentes et assez promptes pour qu'on introduise ce mets si recherché en France, s'il approche de celui que nous y récoltons. Serait-ce le *Tuber niveum*, Desfont. ?

Le poëme latin de Vigo sur les truffes a été traduit en vers italiens. — Les lettres de Borch sur les truffes sont avec figures.—Bouché-Doumenq. Essai sur la reproduction spontanée des truffes. — *Id.* Nouvelles observations sur les productions des truffes. Montpellier, 1841. — Voyez la bibliographie de *Tubéracées*.

TUBÉRACÉES. Sous ce nom, on a établi une famille des genres compris parmi nos Lycoperdacées, qui se rapprochent par leurs caractères de la truffe comestible, *Tuber cibarium*. Ce sont des tubercules aphylles, ordinairement sans racines, plus ou moins arrondis, durs, inégaux, raboteux parfois, etc., dont les spores sont contenues à l'intérieur, et qui n'en sortent qu'à la pourriture de la plante entière. Elle comprend des plantes que l'on regardait comme des truffes, et qui n'en ont été distinguées bien complétement que depuis une douzaine d'années; tels sont les genres *Tuber*, *Scleroderma*, *Elaphomycés*, *Rhizopogon*, *Balsamia*, *Genea*, *Melanogaster*, *Hysterangium*, etc. Il n'y a que les deux premiers qui intéressent la médecine. On les trouvera décrits et figurés, ainsi que les espèces qu'ils renferment, dans l'ouvrage suivant.

Vittadini (C.). *Monographia tuberacearum*. Milan, 1833, in-4, figures.

TUCARI. Un des noms du *Bertholletia excelsa*, Bonpl. (I, 579).

TUE-DIABLE. Un des noms de l'eau-de-vie de sucre aux Antilles; elle est faite avec l'écume des chaudières fermentée.

TUGGKADA (Résine). Voyez dans ce Supplément, p. 623, *Résine tugghada*.

*TULIPA. Les oignons de la tulipe ordinaire sont un poison pour certains animaux. M. Tougard, horticulteur à Rouen, a vu les musaraignes empoisonnées par les oignons du *Tulipa gesneriana*, L., qu'elles mangent dans les gelées faute de mieux. Ouvertes par son compatriote, le docteur Pouchet, celui-ci a trouvé leur estomac rouge, et contenant une pulpe rougeâtre; la membrane muqueuse était violette, avait ses vaisseaux injectés, etc. Ces oignons sont donc une sorte de poison corrosif pour eux (*Ann. de la soc. d'hort. de Paris*, XVI, 289).

TULPAZ. Nom péruvien du *Clarisia racemosa*, Ruiz et Pavon (II, 310).

TUPURUPO. Voyez *Tachia*, p. 685.

TURBADT, TURBUDT. Noms arabes de Turbith, *Convolvulus turpethum*, L. (II, 412).

TURBITH ROUGE. Voyez *Carbonate de mercure* (IV, 360).

TURFET, synonyme de Terfeh, p. 698.

TURMERIC. Une des noms à Ualan du *Curcuma* (Lesson, *Mém. sur Ualan*).

TURQUIE (Eaux minérales de la). Voyez dans les *Comptes-rendus hebdomad. des séances de l'Acad. des sciences* (octobre 1846, p. 452), une lettre de M. Boué, où il nomme plusieurs eaux minérales de ce pays.

TUSSAC. *Dactylis flabellata*, L. Plante fourragère des Malouines, qu'on propose de cultiver en France.

TUTIE. Synonyme de *Tuthie*. Voyez *Zinc* (VI, 993).

TUKIRA. Nom brésilien de la racine d'une plante de la famille des Iridées, employée comme purgative dans ce pays (*Ann. des sciences nat.*, XII, 215). Martius ne la mentionne pas.

TYN. Nom arabe de la Figue. Voyez *Ficus* (III, 253).

— FRENGHI (Figue française). Nom arabe du fruit de la Raquette. Voyez *Cactus* dans ce Supplément, p. 129.

*TYPHA.

Lecoq. Recherches analytiques sur les racines de *Typha* comme aliment (*Annales scientifiques de l'Auvergne*, I, 41).

U

U. Graminée aquatique du Japon à racine et tige charnues, qui se mangent d'après Kœmpfer.

UBAS. Végétal à racine comestible de l'île des Cocos, dans la mer du Sud, d'après Schoutten (*Abr. des Voyages*, XV, 58).

UEBUEB. Un des noms de pays de la Gomme rousse du Sénégal. Voyez *Gomme arabique* (III, 393).

ULMARIA. Nom latin du *Spiræa ulmaria*, L. Voyez *Spiræa* (VI, 508).

*ULMUS. Suivant M. Spach, l'Orme pyramidal est l'*Ulmus campestris*, L. var. *Fastigiata* (*Ann. des sc. nat.*, XV, 301). Audibert, dans le catalogue de ses pépinières, l'appelle *U. suberoso-fastigiata*, ce qui revient au même, car l'*U. suberosa*, Willd., est aussi une variété de l'*U. campestris*, L. On le cultive dans quelques jardins. Aux Antilles, on donne le nom d'*Orme pyramidal* à des végétaux qui n'appartiennent pas au genre *Ulmus*. Voyez *Orme* (V, 101). L'*Ulmus chinensis*, Pers., dont les feuilles forment le *thé de l'abbé Galois*, est le *Microptelea parvifolia* de Spach (*Ulmus pumila* des jardiniers).

ULPU. Boisson faite avec le *Milium nigricans*, Ruiz et Pavon. Voyez *Milium* (IV, 425).

ULVA. Les *Ulva pavonina*, L.; *U. squamaria*, Gmel.; *U. lactuca*, L., se trouvent en fragments dans la *Mousse de Corse*. Voyez ce mot (IV, 496). La décoction de l'*Ulva quercus marina* (qui est le *Fucus vesiculosus*, L.), en décoction avec l'*Heracleum sphondilium*, L., ou *Herbe douce*, est usitée au Kamtschatka contre la dysenterie, d'après l'*Abrégé des Voyages*, tom. XVI, p. 341.

Tenore. Le mot *Ulva* des anciens désignait-il la généralité des plantes aquatiques des marais ou seulement le *Typha*? Naples, 1831 (en italien).

UNGUIS CATI. Nom latin de l'*Inga unguis cati*, W. (III, 607).

*— ODORATUS. Ajoutez à l'indication mentionnée à cet article celle du *Turbo* (VI, 790).

UPAGUANDO. Nom de pays du *Lycium umbrosum*, Lam. (IV, 165).

*UPAS. Ajoutez : Ce mot veut dire *poison*, à Java. Ainsi l'antiar est l'*Upas antiar*, *Antiaris toxicaria*, Lesch. (I, 333); le tieuté *l'Upas-tieuté*, *Strychnos tieuté*, Lesch. (VI, 565); l'Ubi l'*Ubi-upas*, *Dioscorea alata*, L. Patate vénéneuse, etc., d'après Barrow (*Voyage*, II, 147).

URBA (Eaux minérales d'). Elles sont situées en Corse, arrondissement de Sartène, dans une contrée pauvre ; leur température est de 35° centigrades et leur volume de 400 litres environ par heure ; elles ont le goût et l'odeur très prononcés d'œufs pourris. Comme il n'y a aucune maison près de la source, c'est à peine s'il y vient une centaine de personnes par an. On dit cette eau très bonne contre le rhumatisme, la goutte, les hémorrhoïdes, etc. Il n'y a ni établissement, ni médecin-inspecteur à ces thermes.

*UREDO.

Dubuc. Dissertation sur la carie des blés (*Précis des travaux de l'Acad. de Rouen*. 1836, p. 18).

*URIAGE (Eaux d').

Chevallier (A.). Notice historique sur les eaux d'Uriage près Grenoble, etc. Paris, 1836, in-8. — Vulfranc-Gerdy (J.). Notice sur les bains d'Uriage. 1838, in-8. — *Id.* Recherches et observations sur les eaux minérales d'Uriage. Paris, 1838, in-8.— Dupasquier. Nouvelle réponse à M. Vulfranc-Gerdy, inspecteur des eaux d'Uriage. Lyon, 1843, in-8.

*URINE. Voyez à *Bos* (I, 648) et dans ce Supplément au même mot l'emploi fait de l'urine de vache contre l'hydropisie et le calcul.

Les urines sont parfois colorées en bleu à l'aide d'une matière colorante spéciale (*Annu. de thérap.*, 1843, p. 135); d'autres fois elles sont laiteuses, ce qui a été attribué par les praticiens à du lait tenu en suspension par elles ; mais M. Rayer ne croit pas à cette cause, et soutient qu'aucun fait évident ne vient prouver son existence réelle, et qu'aucune expérience positive n'a démontré la présence du lait dans les urines (*idem*, 1844, 247).

L'urine chez les sujets se charge de divers principes médicamenteux ; c'est ainsi qu'on y a constaté, outre la quinine, de l'oxalate de chaux dans le rhumatisme, de l'acide salicinique, après avoir pris de la salicine, du sulfate de soude chez ceux qui en avaient fait usage, même à dose modérée, etc. (*idem*, 1845, 219).

*URTICA. L'*U. dioica*, L., a été présenté par M. Ginestet, médecin à Cordes Tolosanes, dans un mémoire sur la vertu hémostatique de l'*U. urens*, L., comme partageant les propriétés de celui-ci ; il est de fait que c'est l'*U. dioica* que Lusitanus, Laserme et Scopoli ont préconisé comme ayant une vertu astrin-

gente. On peut croire, d'après son récit, qu'il ne les distingue pas, dans leur emploi du moins, car dans ses trois premières notices il mentionne l'*U. urens*, et dans sa lettre c'est l'*U. dioica*, sans faire attention ni prévenir qu'il substitue l'un à l'autre. Nous pensons effectivement que ces deux plantes ont des vertus analogues, plus marquées peut-être, dans l'*U. urens*, L.

L'*Urtica nivea*, L., Chanvre de Siam; à la Chine il porte le nom d'*A-poo*, de *Panma*. C'est un végétal à tige ligneuse, à feuilles ovales-arrondies, à pétiole épais et velu; on le cultive à la Chine, où son écorce est employée comme textile à faire des cordes, de la toile très forte, des filets, etc. On peut le cultiver chez nous en pleine terre, mais ses tiges gèlent le plus souvent dans nos hivers rudes; il pousse avec vigueur sous le climat de Paris, et se multiplie par l'éclat de ses pieds et par des boutures faites des tronçons de ses branches; cette plante demande peu d'engrais. On coupe les tiges aux premières gelées, on les met rouir, on les sèche, on les bat au maillet, et on les tille comme le chanvre. Il fait des fils très fins et très forts. Il vient de l'Inde depuis quelque temps une filasse sous le nom de *chanvre de Calcutta*, qui pourrait provenir de l'*U. nivea*; cependant elle a moins de solidité. Nous sommes d'avis qu'avec le lin et le chanvre on n'a rien à envier en fait de plantes utiles aux pays étrangers. Il y a à Taïti un *Urtica* connu sous le nom d'*Erowa* avec lequel les naturels fabriquent des lignes, et qui est peut-être aussi l'*Urtica nivea*.

Pépin, Note sur la culture et les avantages que l'on peut retirer des tiges de l'*Urtica nivea*, L. (*Bull. des séances de la Soc. centrale d'agriculture*, IV, 500. — 1844).

U. urens, L. Le suc exprimé de cette plante est indiqué dans Chomel, Lange, Desbois de Rochefort, contre les hémorrhagies (Murray, *Appart. med.*, IV, 592). Sydenham le recommandait contre le flux excessif des règles. Son emploi était complétement oublié, quoique mentionné dans notre Dictionnaire, lorsque M. Ginestet, officier de santé à Cordes-Tolosanes, près Castel-Sarrasin, qui avait lu dans Sydenham qu'il donnait aussi ce suc contre l'avortement, le prescrivit dans les hémorrhagies utérines à la dose de 2 à 4 onces; dans 5 cas d'hémorrhagies de cette nature, et chez les cinq malades il réussit à arrêter presque instantanément les écoulements sanguins. Il communiqua dans trois notes ces faits à l'Académie de médecine, qui nous fit l'honneur de nous charger du rapport sur ce travail. Plus tard il écrivit une lettre (21 janvier 1845) où il communiqua un nouveau fait sur l'efficacité du suc d'ortie dans une hémorrhagie utérine qui durait depuis 2 mois, et qui avait résisté à tous les

autres moyens employés. Ce médecin dit l'avoir donné aussi avec succès dans l'hématémèse, l'épistaxis et d'autres flux de sang.

Dans le tome XXVIII, p. 355 du *Bulletin de thérapeutique*, M. le docteur Kosciakiewicz combat cette prétendue action thérapeutique du suc d'ortie, qu'il affirme avoir vu administrer à la dose d'un verre, et causer des vomissements et des serrements d'estomac sans mettre fin aux hémorrhagies; il le croit pourtant utile dans les flueurs blanches qui ne dépendent d'aucune lésion organique. Mais M. Ginestet, dans une lettre qu'il a écrite le 5 juin 1845 à l'Académie de médecine, et que nous avons eue entre les mains, cherche à atténuer l'opinion du docteur polonais, en faisant remarquer qu'il n'a pas vu les malades dont il parle, qu'il n'en raisonne que par ouï-dire, tandis que lui n'a cité que des faits qui lui sont personnels.

Il ajoute, à l'appui de ce qu'il a avancé sur les vertus astringentes du suc de l'*Urtica urens*, l'opinion du docteur Ducasse, de Toulouse, qui en a obtenu le même résultat que lui dans les hémorrhagies utérines, et même les leucorrhées chroniques (*Comptes-rendus de la société de médecine de Toulouse*, mai 1845, p. 93).

Le docteur Attibio Menicucci, de Rome, a fait usage du suc de cette ortie depuis plusieurs années avec un grand succès comme hémostatique; il s'en sert aussi avec avantage contre les relâchements de l'utérus; pour cela il imbibe une éponge de ce suc, il la place dans le vagin pendant un certain temps, renouvelant le suc au moins une fois par jour (*Abeille médicale*, mai 1846).

Enfin, nous pouvons joindre notre témoignage à tous les précédents. Une jeune femme, au moment d'accoucher de son quatrième enfant, eut une hémorrhagie nasale considérable que rien n'arrêta; elle saigua pendant toutes les douleurs de l'enfantement; à peine si l'écoulement utérin de sang qui succéda à la sortie de l'enfant la suspendit deux heures; le sang reparut au nez, et la malade, très faible, fut saignée, mit de l'eau froide sur la tête, respira de l'alun en poudre, du vinaigre, etc., rien n'y fit. Nous arrivâmes lorsque son état était réellement inquiétant. Nous prescrivîmes une once et demie de suc d'ortie, puis autant deux heures après; une heure après la première prise le sang cessa de couler par les narines, celui des lochies continua, mais faiblement. On donna encore plusieurs onces de ce suc pendant les jours suivants. Le sang ne reparut plus, mais la convalescence fut de plusieurs mois, tant l'épuisement sanguin avait été grand.

Pour se servir de l'*Urtica urens*, on le cueille, on le pile avec addition d'un peu d'eau, on passe et on en donne 2 à 4 onces du suc, ce que l'on peut réitérer le lendemain et même le surlendemain, mais ce qui est presque toujours inutile, suivant M. Ginestet. Il pense que la vertu de l'ortie réside dans le suc âcre que contiennent ses poils, de sorte qu'il faut employer la plante fraîche; c'est ce suc qui coagule le sang à la manière des sucs toxicofères, comme celui du venin des vipères, etc. Espérons que l'expérience confirmera ces heureux résultats.

Ajoutons que M. Ginestet affirme qu'il suffit de verser quelques gouttes de suc d'ortie sur les piqûres des sangsues, après en avoir essuyé le sang, pour arrêter l'hémorrhagie causée par elles.

M. Ginestet n'a pas été aussi heureux que le professeur de Toulouse dans deux cas de leucorrhée.

Amussat, Chevallier et Mérat. Rapport sur l'emploi du suc d'ortie comme anti-hémorrhagique, par M. Ginestet (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, IX, 1015. — 1845). — *Id.* Lettre sur une hémorrhagie utérine existant depuis deux mois, guérie par l'emploi du suc de l'*Urtica dioica*, L. (*idem*, X, 364. — 1845).

Nous allons mentionner maintenant un cas qui nous paraît incompréhensible d'après les faits rapportés ci-dessus. M. le docteur Fiard affirme avoir vu une dame empoisonnée par la décoction concentrée de deux onces d'*Urtica urens*, L., prise en deux tasses le soir. On avait conseillé à cette dame, âgée de 36 ans, éprouvant habituellement des gastralgies et de la leucorrhée, deux onces de suc d'ortie blanche (*Lamium album*, L.); elle prit celui d'*Urtica urens*. Dans la nuit, à quatre heures du matin, elle éprouva un fourmillement général, de l'engourdissement; le visage enfla démesurément, ainsi que la moitié supérieure du corps seulement, mais elle ne ressentit à l'intérieur, ni fièvre, ni respiration gênée, etc. On scarifia les parties enflées, qui rendirent plusieurs litres d'eau, etc. Deux autres phénomènes remarquables eurent lieu: les mamelles se remplirent de lait, bien que cette femme n'eût pas eu d'enfants depuis trois ans, et les urines cessèrent de couler. Le troisième jour, la face était désenflée, le cinquième elle desquamait; mais les urines ne reparurent qu'au bout de douze, malgré les boissons sudorifiques nitrées, prescrites depuis le sixième. La malade d'ailleurs mangeait et allait à la garde-robe comme à l'ordinaire.

M. le docteur Fiard, qui a fait part de cette observation à l'Académie de médecine (15 avril 1835), pense qu'on pourrait donner la décoction d'ortie brûlante, 1° dans le diabète sucré,

puisqu'elle supprime les urines, et qu'à plus petite dose elle les diminuerait seulement; 2° pour augmenter le lait des nourrices; 3° dans l'hydrothorax et l'hydrocéphale, à cause de l'urtication et presque la vésication générale qu'elle produit sur les parties supérieures du corps. On a lieu d'être étonné des effets étranges de la décoction de deux onces d'ortie fraîche, lorsqu'on voit 4 onces et plus du suc de cette plante ne produire aucun dommage, aucun symptôme particulier et agir de la manière la plus inoffensive. Remarquons même que dans le suc exprimé il y a toutes les parties de la plante, et que dans la décoction il n'y a que les solubles. Assurément il s'élève des doutes dans l'esprit sur de pareils résultats, et la chose vaut bien la peine qu'on fasse des expériences sur les animaux, pour leur vérification, tant les accidents indiqués ont été insolites. Il y a, il est vrai, des accidents très graves causés par plusieurs *Urtica* de l'Inde, que nous avons cités dans notre Dictionnaire et dans notre rapport sur les Notices de M. Ginestet, relatif aux propriétés anti-hémorrhagiques du suc de nos orties, mais leur excessive activité est connue de tout temps, et personne jusqu'ici ne s'était aperçu de l'effet toxique d'une plante indigène des plus vulgaires. Du reste, si les résultats des expériences qu'on pourra entreprendre répondaient à ceux décrits par M. Fiard, on posséderait un moyen précieux à employer dans les indications qu'il signale au moyen du plus commun de nos végétaux indigènes.

Urtica (Boehmeria) *utilis*, Blume. Ortie de Chine; elle a les feuilles blanches en dessous, comme l'*U. nivea*, et est cultivée pour les fibres textiles de ses tiges, dont la base a la grosseur du petit doigt, qu'on fait rouir dans deux eaux (dans des baquets); le chanvre qu'on en obtient est nacré blanc. A Java on appelle cette espèce *Ramie*. On en fait des étoffes préférées à celles du lin, et on en a fabriqué dans les Pays-Bas, où les Hollandais ont parfois apporté de ce chanvre. Celui de l'*U. nivea* est blanc-verdâtre (Decaisne, Recherches sur la *Ramie*, dans le *Journ. d'agricult. pratique*, etc., de Bixio, avril 1845).

Fiard. Cas d'empoisonnement par la décoction d'*Urtica ureus* (*Journ. de pharm.*, XXI, 290.—1835). Il n'a pas été fait de rapport à l'Académie sur l'observation de M. Fiard, et comme elle n'imprimait pas alors de *bulletin de ses séances*, nous en avons pris l'extrait sur la pièce manuscrite déposée aux Archives de cette compagnie.

URTICA RUBRA. On nomme ainsi dans quelques anciens auteurs l'*Urtica dioica*, L. (VI, 813, et ce Supplément, p. 718).

URU. Nom taïtien du fruit de l'Arbre à pain. Voyez *Artocarpus incisa*, L. (I, 455).

UUA-HE-TAITCHOU. Fruit comestible de Madagascar, d'après Rochon (*Voyage*, p. 280.

UVA CAMARONA. Nom espagnol du fruit du *Thibaudia macrophylla*, Kunth (VI, 820).

*— MARINA. C'est encore le nom du *Botryllus stellatus*, Pall. (I, 649).

UVERO. Arbre de Saint-Domingue, dont les feuilles servent de poivre : c'est le *Guiabara* de quelques auteurs.

UVIÇA. Nom de pays du *Cestrum tinctorium*, Jacq. Voyez *Cestrum* (II, 192).

V

VAASSOU VOURA. Nom du fruit du *Clusia alba*, L., à Madagascar (II, 320).

VACCINIA RUBRA. Nom du *Vaccinium vitis idæa*, L., dans quelques vieux auteurs (VI, 826).

*VACCINIUM. Ajoutez : Le docteur Reisse recommande l'emploi sous forme d'extrait, de teinture alcoolique ou de sirop des baies, du *Vaccinium myrtillus*, L., dont il a éprouvé les bons effets dans la diarrhée chronique ; il donne l'extrait sous forme de pilules, à la dose de cinq ou six par jour, du poids de quatre grains chacune (*Journ. de méd.*, avril 1843). Le général Chassenon a fabriqué dans la province de Luxembourg un vin avec les baies de ce myrtile, qu'il dit propre à être bu, dont on peut retirer de l'alcool, ainsi qu'on le pratique au Kamtschatka, et à faire du vinaigre (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sciences*, XIII, 805, 12 octobre 1841). On donne encore les préparations des baies de myrtile dans la dysenterie, l'hémoptysie, le scorbut, etc., d'après le même médecin.

*VACHE MARINE. C'est encore un des noms de l'*Hippopotame*. Voyez ce mot (III, 498).

VACHES. Nom qu'on donne aux grosses Sangsues. Voyez dans ce Supplément *Hirudo*, p. 358.

VAEMBU. Nom d'un végétal de l'Inde, qui est peut-être le *Calamus aromaticus* des anciens (II, 18), plante inconnue des modernes, et sur laquelle par conséquent on a fait mille commentaires.

VAGUINANG-BOUA. Arbuste de Madagascar, dont la racine guérit les blessures, d'après les naturels (Rochon, *Voyage*, p. 286).

*VAL-DA-MO (Eaux de). Ces eaux, des plus célèbres du Portugal, d'après le docteur Jéronimo José de Mélo, sont situées à quatre heures de Coïmbre ; elles sont ferrugineuses, et contiennent du carbonate de fer. C'est tout ce que nous en dit ce médecin par sa lettre du 3 janvier 1835.

VALDIER ou VANDIER (Eaux de). Ces eaux, sulfureuses thermales, sont situées en Piémont, dans la province de Côni, et on y a trouvé une inscription romaine qui prouve l'ancienneté

de sa fréquentation (Bertini, *Idrologia*, p. 165). M. De Candolle dit dans sa *Physiologie végétale* (I, 136) qu'il y a dans ces eaux une grande quantité de conferves qu'on emploie en topique comme émollientes, sur les régions douloureuses des malades.

*VALERIANA. M. Dhuc a employé la valériane dans l'épilepsie. Il a réussi, chez six des sept sujets traités par lui, à guérir cette maladie, en la donnant en poudre, à haute dose, ou l'extrait, à celle d'un ou deux gros par jour. Dans les cas où M. Ferrus, rapporteur des observations de ce médecin à l'Académie royale de médecine, a répété l'emploi de ce même moyen, il n'a pas eu de succès, et chez aucun de ses malades, il n'a eu d'amélioration notable en donnant la valériane en extrait. Il remarque à ce sujet que la poudre de cette plante avait moins d'action que l'extrait sur l'estomac; mais il fait observer avec raison qu'il est difficile d'apprécier au juste un médicament si mal administré qu'à Bicêtre, où les épileptiques sont occupés à différents travaux toute la journée, ce qui est pour eux un grand sujet d'amélioration dans leur maladie. M. Dhuc continue la poudre de valériane chez les épileptiques avec des succès variés, avoue-t-il. Nous répétons, comme nous l'avons déjà dit dans le Dictionnaire, que la valériane est encore le remède le plus assuré que nous possédions contre l'épilepsie.

Ferrus. Rapport sur l'emploi de la valériane dans le traitement de l'épilepsie (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, II, 759. — 15 juin 1838).

VALÉRIANIQUE (Acide). Lorsque nous disions, il y a treize ans, qu'on ne manquerait pas de trouver un principe particulier dans la valériane, nous étions bien inspiré; car, effectivement, M. Grote, quelques années après, découvrit dans l'eau distillée de valériane un acide qu'il appela *valérianique*, qui fut étudié par M. Pentz (Berzélius, *Chimie*, V, 98), sur lequel M. Trommsdorff a fait de nouvelles observations, et dont Louis-Lucien Bonaparte a fait connaître des modifications à ses préparations (*Annu. de thér.*, 1843, 57). Il est liquide, incolore, limpide et oléagineux, et a beaucoup d'analogie par son odeur avec celle de la racine et de l'huile essentielle de valériane. Sa saveur est très acide, très forte, persistante et très repoussante. Il est soluble dans 30 parties d'eau à 12 degrés centigrades. L'alcool le dissout en toutes proportions : il ne paraît soluble ni dans l'huile d'olive ni dans celle de térébenthine, mais il l'est complétement dans l'acide acétique (*Journal de chimie médicale*, X, 472). On peut voir à l'endroit cité la manière de le préparer, ainsi que le *valérianate de zinc* (*idem*, 2[e] série, 560), d'après MM. Gossard,

Rabourdin et Bulund. M. Chevreul prétend que l'acide valérianique n'est pas distinct de l'acide phonique.

Trommsdorf. De l'acide valérianique (*Journ. de pharm.*, XX, 516. — 1834).

Des sels que forme cet acide, deux ont été employés : l'un, le *valérianate de zinc*, qui cristallise en lames par le refroidissement de la dissolution faite à chaud, se présente en aiguilles lorsqu'on l'obtient par l'évaporation spontanée. On l'emploie contre les névralgies, surtout les rhumatismales, ainsi que dans les chlorotiques, mais seulement après que l'élément anémique a été détruit à l'aide de préparations ferrugineuses ; on l'a aussi conseillé dans l'épilepsie, mais on n'a pas fait assez d'expériences pour prononcer sur ce point (*Revue scientifique*, mars 1841, p. 505). Ce sel, qui a été préconisé comme le plus puissant des antispasmodiques, a depuis été abandonné ou très peu ordonné. On s'en servait parce qu'on supposait que réunissant deux de nos meilleurs médicaments antispasmodiques, il devait avoir une puissance double. Le docteur Fario a publié une brochure où il vante aussi l'efficacité du valérianate de zinc, qui a été un moment (en 1844) à la mode à Paris. Voyez la manière de le préparer par M. Chamel (*Annu. de chimie*, 1846, 444), et plus bas *Zinc.*

Fario. De l'efficacité du valérianate de zinc (*Mem. della med. contemp.;* extrait *Gazette médicale*, janvier 1845).

L'autre sel qui a été mis en usage est le *Valérianate de quinine*, qui a été regardé aussi comme un puissant antipériodique, par Devay (F.), de Lyon (*Gazette méd.*, 1844), et *Ann. de chim.*, 1845, 345); il est également à peu près délaissé. Voyez *Quinine*, p. 608.

VALÉRIANE DES JARDINS. *Valeriana phu*, L. Le *Valeriana rubra*, L., mériterait mieux ce nom.

VALLEZIA ou VALLESIA (comme l'écrit Steudel). Ce genre de Ruiz et Pavon, de la famille des apocynées, a une espèce nouvelle, qui est un grand arbre du Brésil, d'après Riédel, dont l'écorce est utile contre les scrofules, au dire de M. le docteur Ildefonse Gomès. M. le docteur Guillemin avait rapporté du Brésil cette écorce pour la faire analyser en France ; mais sa mort, arrivée depuis son retour, a empêché de connaître les résultats obtenus par la chimie à son sujet : c'est le *Paupeira* des Brésiliens (*Annales des sciences natur.*, XII, 217). Martius ne mentionne ni ce nom ni celui de *Vallesia* dans son *Syst. materiæ med. veg. brasiliensis.*

*VALS (Eaux de).

Dupasquier. Notice chimique, médicale et topographique, sur une nouvelle source d'eau minérale alcaline, ferrugineuse et gazeuse acidule, découverte à Vals (Ardèche). Lyon, 1845, in-8.

*VANDELLIA DIFFUSA, L. Aucune plante n'a subi plus de muta-

tion dans l'orthographe de ses noms de pays que celle-ci; nous allons les indiquer pour montrer combien peu on s'attache à écrire soigneusement les noms. M. Guillemin dit qu'on l'appelle *Douradinha*, qu'il écrit ailleurs *Douradhina*. Or, le *Douradhina* du Brésil est le *Waltheria douradhina*, A. Saint-Hil., et non le *Vandellia diffusa*, d'après Martius. Celui-ci est le *Caa-atica* de Pison; et Martius, au lieu de suivre ce mode de le peindre aux yeux, l'ortographie *Caa-ataya*; il s'appelle encore *Mata canna*, que M. Guillemin imprime *Matacana*. Martius écrit également comme un de ses noms vulgaires *Orelha de rato*, M. Guillemin *Oreillia do rata*; pourtant *Purga de joao paez* est écrit de la même manière par les deux. On voit par là combien le travail de M. Guillemin, fait un peu à la hâte, apporte de différence dans la manière d'écrire le même nom, et combien les auteurs, Pison, A. Saint-Hilaire, Martius et Guillemin, ayant tous les quatre voyagé au Brésil, mettent de différence dans leur manière d'orthographier les mêmes mots, puisque souvent ils les impriment tous les quatre d'une manière différente, remarque que nous avons déjà faite ailleurs. Suivant Martius, ce *Vandellia* est amer, mucilagineux, purgatif, et peut remplacer dans ce pays notre gratiole (*Syst. mat. med. bras.*, p. 36).

*VANILLA. La vanille, *V. aromatica*, Sw., est mal connue, quoique figurée par Plumier, figure citée par Linné à son *Epidendrum vanilla*; c'est à tort aussi que Mérian et Aublet la citent. Celle que ces derniers figurent est l'*Epidendrum* (Vanilla), *Guiannensis*, qui a de gros fruits, tandis que la plante de Swartz les a petits, grêles et cylindriques. Plumier dit que sa plante, qui est de Saint-Domingue, est sans odeur, et on sait que celle du commerce (le fruit) en a une exquise (*Flore du diction. des sciences médicales*, art. *Vanille*). La plante représentée dans ce dernier ouvrage, par Turpin, n'est ni l'une ni l'autre de ces espèces, et doit former un genre à part. Morren et Splitgerber disent que la vanille longue du commerce est le *Vanilla planifolia*. Précisément ce *V. planifolia*, cultivé dans les serres à Liége et au Jardin du Roi à Paris, fécondé artificiellement par le pollen d'une autre espèce, a donné à l'âge de cinq ans des fruits qui ont mûri de février à juillet; le pied des serres de Paris, qui avait plus de trois mètres de haut, a donné, en 1840, cent dix-sept gousses, et de plus des fleurs qui n'ont pas noué. Du reste la plante était très fatiguée, et ne paraissait devoir produire que tous les deux ans. Cette culture peut devenir, même en Europe, un objet lucratif, car la livre de vanille du commerce, qui est inférieure à celle de nos serres, vaut

de 30 à 100 francs et plus la livre, suivant les années, et M. Morren dit que ses différentes tiges lui ont produit 600 francs dans une seule année. Nous avons vu les gousses, ou siliques, obtenues au Jardin du Roi de Paris; elles avaient l'odeur la plus suave de vanille, et ne mûrissaient qu'au bout d'un an. On enduit d'huile le fruit pour empêcher les valves de se séparer, ce qui leur ferait perdre leur arome. Au Brésil, on conserve les gousses de vanille dans le sucre.

Carminati (B.). Dissertation sur les usages médicaux et économiques de la vanille. Milan, 1830 (en italien).—Morren (C.). Sur la première fructification du vanillier en Europe (*Ann. de la Soc. d'hort.*, XX, 331. — 1837). — *Id.* Note sur la vanille indigène. Liége, 1837, in-8. — *Id.* Sur la vanille cultivée en Belgique (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, 16 avril 1838, p. 489). — Poiteau. Note sur la vanille (*Annales de la Société d'horticulture*, XXIII, 99. — 1838). — Splitgerber (F.-L.). Notice sur une nouvelle espèce de vanille, le *V. guiannensis*, Split. (*Annales des sc. nat.*, XV, 279).—Visiani. Sur la culture et la fécondation de la vanille dans les serres. Padoue? (en italien).

*VANILLE (Odeur de). Nous pouvons joindre aux plantes sentant la vanille l'*Allium fragrans*, Vent., l'*Asclepias syriaca*, L.; la fleur du *Capparis spinosa*, L., étant fraîche, le *Cestrum vespertinum*, L., etc.

*VAPEURS.

Notice sur l'introduction des principes médicamenteux dans l'économie animale au moyen de la vapeur administrée en bain et en douches. Paris, 1843, in-36.

VARENGEANE. Un des noms du *Solanum esculentum*, Dunal. Voyez *Solanum* (VI, 415).

VARETA. Nom brésilien de la racine d'une Iridée appartenant aux genres *Cipura* ou *Cypella*, d'après Martius, employée comme purgative au Brésil (*Ann. des sc. nat.*, XII, 215).

VARINGNI. Arbre sacré des Javans, reconnu pour un *Ficus*, devenant monstrueux, d'après l'amiral d'Urville, qui ne dit pas que ce soit le *F. religiosa.* Il croît aussi à Tongatabou, où il est également l'objet d'un culte religieux (*Voyage de l'Astrolabe*, V, 44).

*VARIOLARIA AMARA, Achar. On l'a donné à la dose de 12 grains en poudre, en opiat, etc., contre les névralgies intermittentes, les vers, etc.

Alms. Sur un nouveau principe du *Variolaria amara* (*Ann. pharm.* de Brandes, 1, 61; extrait *Archives botan.*, II, 380).

VARIOLE. Nom français du *Perca nilotica*, L. (V, 236).

VARIOLE.

Verdé de Lisle. De la petite vérole considérée comme agent thérapeutique des affections scrophuleuses Paris, 1839, in-8.

VATADAGOU. Une des variétés de la plante appelée *Adolia* (I, 78).

VATTI. Boisson qu'on prépare avec les semences de l'*Abrus præcatorius*, L. (I, 7).

*VAUDIER (Eaux de). Voyez *Valdier*, dans ce Supplément.

VAUGARNY ou VEAUGERNY (Eaux de). Situées en Bre-

tagne, près Saint-Servan, citées sans autre détail dans le journal *la Charte*, du 19 juin 1838. Elles sont plus connues sous le nom de *Saint-Servan* (Voyez ce dernier nom VI, 332).

VELANÈDE, VELANI, VELANIDE, VELANIDES. Nom des fruits du *Quercus ægylops*, L., et surtout de leur cupule. Voyez *Quercus* (V, 578), et ce même mot dans ce Supplément, p. 597.

*VENTOUSES. Ajoutez : M. Heulhard d'Arcq propose d'appliquer les ventouses en jetant dans le verre quelques gouttes d'éther, qu'il enflamme avant de l'appliquer, avec du papier, ce qui fait rapidement le vide, et est bien préférable à celui fait à l'aide du papier enflammé seul, de l'étoupe imbibée d'alcool, qui brûlent souvent le malade, et de la pompe, qui se dérange souvent et occasionne des secousses douloureuses (*Abeille médicale*, septembre 1844).

On a employé les ventouses à la réduction des hernies étranglées. Le docteur Delaporte, appelé près d'un malade affecté d'une hernie inguinale étranglée, et qu'aucun moyen n'avait pu réduire, essaya, avant d'opérer, d'appliquer une ventouse, ce qu'il fit à l'aide d'un verre placé sur le ventre à côté de la tumeur, puis tirant avec une main sur le verre qui soulevait le ventre en opérant le taxis avec l'autre; après quelques tractions alternatives, l'intestin rentra (*Bull. de l'Acad. royale de médecine*, I, 129. — 1836). Le docteur Koëler a connaissance de 23 cas d'hernie étranglée guéris par l'emploi de la ventouse, dont plusieurs lui sont propres. Dès 1821, il avait obtenu la réduction d'une hernie, étranglée depuis trois jours, par l'application d'une seule ventouse; en 1832, le docteur Busch ayant lu dans le journal de Hufeland les observations publiées sur les avantages de l'application de la ventouse dans le cas de hernie étranglée, la remit de nouveau en pratique; à la première application d'une ventouse sur l'anneau, une autre hernie étranglée depuis trois jours rentra. Successivement dans six autres cas il eut le même résultat : sauf un seul où il fallut quatre applications de ventouses, toutes les autres hernies rentrèrent en quelques instants. Le professeur Janikowski a vu un cas de hernie ombilicale rentrer par le même moyen (*Revue médicale*, septembre 1836, p. 402).

On a employé les ventouses scarifiées à la guérison des fièvres intermittentes. Van Mons les appliqua deux fois sur le dos avec succès, mais il y avait en même temps une douleur locale; il fallut six ventouses chez le premier, une seule répétée le surlendemain chez le second, parce que la première ne fit que diminuer

l'accès. Il les a vues réussir dans le cas où la quinine avait échoué chez une femme à laquelle on l'avait inutilement donnée ; mais toujours il y avait une douleur rachidienne au lieu où il appliquait les ventouses, presque constamment au nombre de 6 (*Revue médicale*, novembre 1836, p. 248).

M. le docteur Nonat veut qu'on applique les ventouses scarifiées en même temps qu'on donne le sulfate de quinine dans les fièvres intermittentes simples, et il les place de préférence sur les organes engorgés, sur la rate intumescente, par exemple (Mémoire lu à la séance du 5 mai 1840 de l'Académie de médecine, *Bulletin*, V, 198).

M. Junod (Voyez *Air comprimé* dans ce Supplément) a proposé des ventouses d'une grandeur gigantesque pour y placer tout un membre, sur lequel on fait le vide. Il dit en obtenir des effets prodigieux, à l'aide desquels il opère une multitude de modifications de l'économie, dont on peut voir les détails dans les notices un peu enthousiastes qu'il a publiées sur ce sujet. Avec les ventouses, il appelle le sang à la périphérie de la partie ventousée ; il déplace ainsi des congestions faites ou prêtes à se faire, prévient des apoplexies cérébrales et pulmonaires, etc.

M. Gondret a aussi employé les ventouses dans différents ordres de maladies indiqués dans un mémoire qui a paru en 1819.

Hauff (C.). *De usu ollæ pneumatice in arte medicâ*. Francf. ad Mænum, 1818.—Delaporte. Observations en faveur de l'emploi des ventouses dans les hernies étranglées (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, I, 129).—Letellier. Lettre sur l'emploi des grandes ventouses de dérivation. Paris, 1841, in-12.

VÉRATRE BLANC. Un des noms du *Veratrum album*, L. (VI, 857).
— NOIR. Un des noms du *Veratrum nigrum*, L. (VI, 860).

*VÉRATRINE. Elle a été employée avec succès par Turnbull dans le traitement de l'hydropisie, du rhumatisme et du tic douloureux (*Gazette médicale*, 1834, p. 74). M. Florent Cunier s'en est servi avantageusement en frictions, et incorporée dans une pommade, dans le traitement des névralgies (*Bull. de thérap*, XV, 329). Tout récemment le docteur Calvé, de Montpellier, vient également de la prescrire avec la même efficacité dans plusieurs cas de névralgies faciales (*Journal de pharmacie et de chimie*, II, 155).

M. Terrier s'est convaincu de l'efficacité de la vératrine dans les névralgies de l'œil, l'amaurose, l'amblyopie, etc., en frictions sur les tempes et le front alternativement, faites matin et soir pendant dix minutes, frictions qui picotent, mais n'amènent pas d'éruption.

Dans l'amaurose et la cataracte secondaire, le docteur Thurn-

bull a prescrit la vératrine, l'aconitine et la delphine successivement en frictions sur les sourcils, mêlées à de l'axonge; il emploie, au lieu de cette pommade, la teinture alcoolique de ces alcalis (18 grains sur 6 gros d'alcool et quatre onces de ce dernier pour l'aconitine). Au surplus, l'efficacité de ces alcaloïdes n'est pas parfaitement démontrée (*Abeille médicale*, août 1845). Pour les doses, il faut recourir à l'article *Vératrine* (VI, 855) de notre Dictionnaire.

*VERATRUM. M. Chamisso a pu observer la plante appelée Cévadille (Voyez *Sabadilla*), et l'a nommée *Veratrum officinale*. Lindley en a fait le genre *Asagræa*, et a appelé l'espèce *A. officinalis*.

Le docteur Stevenson recommande de faire des frictions sur le sacrum, dans le cas de menstruation difficile, avec un mélange de demi-once de *veratrum* (blanc, le seul employé) et de six onces d'axonge (*Revue médicale*, février 1841).

Le docteur Fouilloux, médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon, a répété l'emploi de l'extrait de cévadille dans la rage, sans beaucoup plus de succès que ses prédécesseurs (*Bull. de thérap.*, XXII, 196). Cependant il cite un cas de rage guéri par l'usage de la cévadille, employée à l'instar des Mexicains; il la donnait par 12 grains. Il y a quelques circonstances équivoques dans ce fait consigné par M. Bouchardat (*Annu. de thérap.*, 1843, 42). Cette espèce a été de nouveau l'objet de recherches chimiques. M. Merck a reconnu un nouvel acide, qu'il nomme *Acide vératrique*, dans ses semences; ses cristaux sont incolores, disposés en aiguilles fines ou en prismes tétraèdres; il est insoluble dans l'éther, soluble dans l'alcool, plus soluble dans l'eau bouillante, etc. (*Journal de pharmacie*, XXV, 295).

Schubel. *De affectibus venenis radicis veratri albi et hellebori nigri*. Tubingæ, 1817 (Thèse).

*VERBASCUM. Ajoutez : M. J. Rossignol a trouvé du nitrate d'ammoniaque en quantité considérable dans le bouillon blanc (*Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Acad. des sciences*, XIV, 614.—25 août 1842). On observe sur les feuilles de quelques uns d'entre eux, du *V. pulverulentum* surtout, des galles ayant depuis le volume d'une graine de vesce jusqu'à celui d'une noisette; les petites paraissent produites par un Eulophe et les grosses par une Cécidomye, d'après M. Vallot (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, XXIII, 110.—13 juillet 1846). Nous n'avons pas appris que ces galles eussent encore aucun emploi en médecine ou dans les arts.

VERINNUA. On dit, dans le *Journal de pharmacie* (XXIII, 349), que c'est un des noms indiens du *Guizotia oleifera*, DC.

*VERNET (Eaux minérales de). M. Lallemand, professeur à la Faculté de Montpellier, propose de se servir des eaux minérales pendant l'hiver, à l'aide d'établissements préparés exprès, afin que les malades guéris puissent se remettre pendant la belle saison, idée déjà mise en avant par M. Chevallier en 1845, et dès 1731 par Marier. Il a employé ceux de Vernet (en Conflent) dans cette intention, et le fils du pacha d'Égypte a usé de ces eaux avec avantage pendant le mois de janvier 1846. En Italie, cela se pratique dans plusieurs thermes de cette manière, et il a voulu étendre à la France l'usage de ce moyen, etc.

Lallemand. Note sur l'établissement thermal de Vernet, etc. (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, 26 janvier 1846; XXII, 167).

*VERNIS. Nous ajoutons à la liste des végétaux dont on retire du vernis, le *Condaminea utilis* (Voyez ce nom dans ce Supplément, p. 199, et le *Sampang* des Malais (VI, 201). La résine du genévrier porte le nom de vernis dans quelques ouvrages. Voyez *Juniperus* (III, 692).

— DE CORSAMA. Il est fabriqué avec le suc de l'*Anacardium officinarum*, Gmel. Voyez p. 42.

— DE PASTO. Sorte de Copal tendre décrit par M. Boussingault (*Ann. de physique et de chimie*, LVI, 216).

— DE SIAM. Synonyme de Vernis de *Corsama*.

— DE SYLHET. Synonyme de Vernis de *Corsama*.

VÉRONIQUE CRESSONÉE. Un des noms du *Veronica beccabunga*, L., (VI, 874).

VERRAT. Cochon mâle. Voyez *Sus* (VI, 609).

VERVEINE DU PÉROU. Voyez *Aloysia* (I, 199) et *Verbena* (VI, 866).

*VÉSICANTS.

Parat (P.). *Animadv. quædam circa generales epispasticorum affectus et usum.* Monspeliensis, 1790, in-4.

*VÉSICATOIRES. Il s'est opéré une véritable réforme dans l'emploi des vésicatoires. On en applique aujourd'hui très peu dans les fièvres malignes et putrides où on les employait autrefois presque constamment. On s'est aperçu qu'ils modifiaient rarement en bien la maladie, que souvent ils l'aggravaient, et que souvent aussi ils se transformaient en plaies gangréneuses, etc.

Caius (B.). *De vesicantium usu et de sanguinis effusione.* Venetiis, 1606, in-4.—Sainte-Colombe. De l'action du vésicatoire et de son emploi dans quelques maladies. Paris, 1836, in-4 (Thèse). — Quiet. De l'abus des vésicatoires chez les jeunes enfants (*Gazette médicale*, mars 1846).

*VÉSONE (Eaux minérales de). Voyez *Périgueux* (V, 238) et ce Supplément au même mot, p. 550.

*VESOUL (Eaux minérales de).

Billard (J.-P.). Histoire, analyse et propriétés des eaux minérales de Répes, près Vesoul (dans les *Dissertations françaises* de Billard fils, Vesoul, 1820).

*VESPERTILIO. Les excréments des chauves-souris sont recueillis dans la caverne de Manlamyang, dans le royaume des Birmans, pour en faire du salpêtre (*Bibl. universelle de Genève*, octobre 1838, p. 307). Nous avons en France des cavernes où se réfugient les chauves-souris, et où elles passent l'hiver et une partie de l'année, pendues par les pieds, et où leurs excréments s'amassent également. Nous citerions au besoin les grottes d'Arcy, près d'Auxerre, où nous avons pu observer, en 1804, ces animaux ainsi disposés.

*VETIVERIA ODORATISSIMA, Bory. M. Chapel l'a cultivé à Montpellier, et a recueilli 4 hectogrammes de ses semences, c'est-à-dire de quoi propager amplement cette graminée. Nous avons vu la plante entière adressée par lui à la Société d'horticulture de Paris; elle était fort odorante. On paraît aujourd'hui lui préférer le *Patchouli*, dont l'odeur insupportable incommode tous ceux qui n'y sont pas habitués, et qui sera abandonné pour cette cause.

*VETONICA. Ce nom, dans Dioscoride, est synonyme de *Britannica* (VI, 669).
VI. Nom taïtien du *Spondias cytherea*, Lam. (VI, 510).

*VIANDE. M. Weis, de Saint-Pétersbourg, a conseillé tout récemment de donner contre la diarrhée des enfants nouvellement sevrés de petits morceaux de chair crue; il veut aussi qu'on leur donne du bouillon pour suppléer à l'insuffisance du lait de la mère, cause fréquente de lésions gastro-intestinales chez eux (*Annu. de thérap.*, 1846, 147). Voyez *Aliment*, dans ce Supplément, p. 25; voyez aussi, sur le danger des viandes fumées, *Créosote*, p. 219 de ce Supplément.

Ollivier (d'Angers). Mémoire et consultation médico-légale sur l'empoisonnement causé par des viandes altérées (*Annales d'hygiène*, XX, 420).

*VIBURNUM. Voyez, sur l'acide végétal du *V. opulus*, L., l'*Annuaire de chimie*, 1846, 507).

*VIC-EN-CARLADEZ ou VIC-SUR-CERRE (Eau de). Elle sourd par 4 points qui forment 4 sources, dont 2 à droite et 2 à gauche; elle est identique dans toutes; elle contient beaucoup de chlorures de sodium et de potassium, du bicarbonate de soude, du sulfate de soude, du sulfate de magnésie, de la matière organique; parmi les sels insolubles on y observe des bicarbonates de chaux et de magnésie, des traces de sulfate calcaire, de silice, d'alumine, de fer. C'est une eau acidule gazeuse, laissant dégager à la source beaucoup d'acide carbonique; elle est froide, nullement sulfureuse, mais on y a constaté par des essais récents la présence d'un bromure alcalin, etc. Cette eau, limpide à la source, conserve, étant bien bouchée, sa transpa-

rence ; à l'air, elle se trouble un peu, et laisse déposer des plaques cristallines de carbonate calcaire; chauffée, elle dégage du gaz acide carbonique, se trouble peu à peu, etc. Elle a la plus grande analagie avec l'eau de seltz.

Henry (O.). Analyse de l'eau naturelle de Vic-sur-Cerre (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, III, 896. — 1839).

*VICHY (Eaux de). Cette source célèbre, l'une des plus fréquentées de France, où il va plus de deux mille malades par été, est devenue dans ces dernières années le sujet de discussions nombreuses entre les médecins; elles remontent à la nomination du successeur de l'honorable M. Lucas, M. le docteur Prunelle, ou plutôt à celle de son adjoint, le docteur Ch. Petit; car le premier, nommé en 1834, quoique ayant une opinion bien formée sur la question en litige, qu'il exprimait toutes les fois qu'il lui paraissait nécessaire pour la santé des malades, est resté à peu près en dehors des écrits publiés, sauf la lettre dont nous parlerons plus bas.

En 1833, M. Petit, ayant placé de petits graviers dans de l'eau de Vichy, crut s'apercevoir que cette eau les attaquait, les corrodait, les faisait diminuer de volume; il montra alors ces graviers presque imperceptibles à plusieurs médecins de Paris, et nous fûmes de ceux à qui il les soumit. Après les avoir observés à la loupe, nous n'y vîmes qu'un peu de rugosité, d'efflorescence même, mais rien de bien caractérisé, et ce peu pouvait même être le résultat de l'action de l'air, outre qu'il y a loin entre mettre ces petits corps dans cette eau, et celle qui peut arriver à la vessie, trajet pendant lequel elle subit des modifications que l'art n'apprécie que difficilement. M. Petit n'en persista pas moins dans son opinion, que l'eau de Vichy dissolvait les graviers, et que ce que les malades avaient de mieux à faire était de prendre les eaux de Vichy, dont il était un des médecins inspecteurs. De tout temps l'eau de Vichy a eu la réputation de *faire rendre* des graviers, ce qui est fort différent de les dissoudre. MM. Lucas et Prunelle sont d'accord sur ce point.

En 1834, M. Petit publia sa première brochure intitulée : *du Traitement médical des calculs urinaires, et particulièrement de leur dissolution par les eaux de Vichy et les bicarbonates alcalins;* Paris, 1834, in-8°. On remarquera qu'il ne s'agit déjà plus seulement des graviers, mais encore des *calculs;* et comme le calcul se trouve souvent lié à la goutte, qu'on voit parfois ces deux affections se succéder dans les familles, M. Petit regarda aussi les eaux de Vichy comme très utiles dans la goutte. En 1835, il pu-

blia une seconde brochure sous ce titre : *Quelques considérations sur la nature de la goutte, et son traitement par les eaux thermales de Vichy;* Paris, 1835, in-8°. Ainsi voilà les eaux de Vichy indiquées comme guérissant la gravelle, le calcul et la goutte, d'après M. Petit, sous-inspecteur de ces eaux.

Les chirurgiens, et surtout les chirurgiens lithotriteurs, MM. Amussat, Civiale, Ségalas, Leroy d'Étioles, réclamèrent, en 1835, contre les assertions de M. Petit, relatives à la puissance des eaux de Vichy contre le calcul; ils citèrent des malades où leur usage n'avait produit aucun bon effet, et même d'autres où le calcul avait augmenté de volume pendant cet usage, disant qu'il y avait dû danger parfois à en retarder l'extraction en faisant espérer aux malades qu'on le fondra, etc. Nouvelle réclamation de M. Petit, dans une lettre adressée à l'Académie de médecine, le 13 février 1835 (insérée *Bulletin de l'Académie*, III, 535), sur cette opinion des chirurgiens, et surtout des lithotriteurs, et où il affirme de nouveau les avantages de l'eau de Vichy contre le calcul et la goutte. En 1836, troisième brochure de M. Petit avec ce titre : *de l'Efficacité, et particulièrement du mode d'action des eaux thermales de Vichy dans les maladies désignées sous le nom d'obstructions ou d'engorgements chroniques;* Paris, 1836, in-8°. Ici M. Petit était dans le véritable domaine des eaux de Vichy, préconisées de tout temps contre les maladies indiquées, mais dont l'administration a besoin d'une direction convenable à cause de leur activité : aussi ce sujet ne souleva-t-il aucune discussion. Tout le monde fut d'accord. En 1837 et 1838, M. Petit crut devoir revenir sur les propriétés antilithiques des eaux de Vichy, que les observations de MM. les chirurgiens avaient un peu affaiblies dans l'esprit des malades. Il mit au jour les deux brochures suivantes : 1° *Nouvelles guérisons de calculs urinaires au moyen des eaux thermales de Vichy, suivies d'autres observations sur l'efficacité de ces mêmes eaux employées contre la goutte;* Paris, 1837; 2° *Suite des observations relatives à l'efficacité des eaux de Vichy contre la goutte;* Paris, 1838. C'est alors que M. Prunelle écrivit à l'Académie de médecine la lettre (imprimée tome III, p. 811, de son *Bulletin*, 1838), lue à la séance du 7 mai. Il y est dit que le traitement de la gravelle par les eaux de Vichy est populaire depuis plus de deux siècles; mais il n'a jamais vu que ces eaux eussent la moindre action sur elle ni sur les calculs qu'on y met tremper. Il a administré pourtant l'eau de Vichy à des calculeux, mais c'était pour combattre des catarrhes de la vessie qui existaient en même temps, et nullement avec l'idée de dis-

soudre leur calcul. La sortie des graviers est un effet consécutif des eaux de Vichy, qui expulsent ceux existant par l'action de contractilité qu'elle imprime aux tissus, en même temps qu'elle procure aux reins une modification telle, que la matière de la gravelle ne se sécrète plus. Il n'y a là ni fonte, ni corrosion des concrétions, et toutes les eaux qui font rendre des graviers, comme celles de Spa, de Bussang, de Contrexeville, etc., agissent de même. Il termine en réclamant contre ce que lui fait dire la commission des eaux minérales dans son rapport : « que les eaux de Vichy étaient plus nuisibles qu'utiles dans la goutte. » Ici on a changé son opinion ; il ne redoute que l'abus des eaux de Vichy contre la goutte. Il dit qu'elle prévient les *jetées* goutteuses sur les entrailles. Il les croit contraires dans la goutte articulaire, qu'elles font rentrer et porter sur les organes (*loco citato*). A la saison suivante, les nombreux malades de Vichy se trouvèrent dans une position très perplexe. Les chirurgiens leur disaient : les eaux de Vichy ne fondront pas vos calculs ; quant aux graviers, comme il n'y a aucun inconvénient à boire cette eau, buvez-en, puisque d'ailleurs ils sortiront spontanément. Le médecin en chef, de son côté, ne croyant pas à la possibilité de la fonte des calculs par les eaux qu'il dirige, et pensant que leur usage était nuisible dans la goutte articulaire, ne pouvait leur conseiller d'en boire. Les malades, ne sachant quel parti prendre, s'adressèrent à l'Académie de médecine, par une lettre en date du 5 septembre 1839, signée de quarante-deux goutteux, et pour la prier de les éclairer sur ce qu'ils avaient à faire *entre deux médecins divisés d'opinion sur les effets des eaux de Vichy* (*Bull. de l'Acad. de médecine*, IV, 118). Cette compagnie nomma une commission pour lui faire un rapport au sujet de cette lettre. Le 24 mars 1840, cette commission lui soumit son travail par l'organe de M. Patissier, l'un de ses membres ; il est très étendu, presque un traité de la goutte ; on y croit voir percer une opinion favorable à l'emploi de ces eaux dans cette maladie. La commission n'ayant pu voir la goutte dans les hôpitaux, où elle n'existe pas, pria MM. Prunelle et Petit de lui fournir leurs observations à ce sujet. M. Prunelle, qui ne croit pas à l'efficacité de l'eau de Vichy dans la goutte articulaire, n'a pu en fournir d'exemples ; M. Petit, au contraire, lui a présenté quatre-vingts observations où, sauf dix, dont les cas de goutte se sont aggravés par l'usage des eaux de Vichy, tous les autres ont été guéris ou soulagés. Mais pour obtenir ces résultats, que la commission dit avoir vérifiés, *autant qu'il a été en son pouvoir*, M. Petit

veut qu'on boive pendant presque toute la vie des eaux alcalines de Vichy, ou l'équivalent, qu'on y vienne tous les ans; qu'on vive de régime, c'est-à-dire qu'on ne boive que de l'eau (de Vichy de préférence), qu'on se prive de viandes, de café, de thé, de liqueurs, par conséquent qu'on use de moyens qui, à eux seuls, guérissent la goutte, au dire de la plupart des médecins. Les aliments azotés produisent, selon lui, de l'acide urique en abondance; cet acide va alors se rendre à la vessie, où il se dépose en graviers rouges, ou aux articulations, où il produit les nodosités, les tophus, etc., que les alcalis, surtout les bicarbonates, fondent. On comprend pourquoi, avec cette théorie, il insiste tant sur l'usage des alcalis. Il veut que l'urine et les humeurs soient toujours alcalines: aussi bannit-il complétement les acides du régime des goutteux. La commission conclut de son examen et de ses recherches que les goutteux peuvent prendre sans crainte les eaux de Vichy; qu'il n'y a aucun danger dans le plus grand nombre des cas à en user dans la goutte articulaire, mais qu'elle manque de faits pour se prononcer dans les gouttes autres que l'articulaire. Une discussion s'engagea sur ce rapport ; quelques membres craignirent qu'on en tirât parti, parce que le public ne pouvait en peser les termes, la valeur et les correctifs; qu'il pourrait dès lors devenir une source d'inconvénients et d'abus, dont on rendrait l'Académie responsable. En définitive, la conclusion fut modifiée de la manière suivante : « Les faits, quelque importants qu'ils nous paraissent, ne suffisent pas pour décider une question si difficile et si compliquée; mais, tels qu'ils sont, ils permettent du moins d'établir que les eaux de Vichy ont été jusqu'ici plutôt utiles que nuisibles...... » dans la goutte, sans doute, quoique le rapport ne le dise pas, ce qu'il eût été essentiel de préciser, puisque c'était sur ce point que les goutteux de Vichy demandaient une réponse catégorique. Dès le lendemain, ce que l'on craignait arriva ; le rapport de l'Académie fut imprimé, et son annonce affichée en grosses lettres dans toutes les rues de Paris, contre la volonté, sans aucun doute, de la commission et de M. Petit.

On voit qu'il n'est plus question dans ces conclusions de la propriété des eaux de Vichy pour fondre le calcul; c'est à peine même si on insiste sur leur puissance contre la gravelle. Toute l'attention fut portée sur la goutte, maladie des gens riches, très fréquente et de très longue durée, puisqu'il faut la traiter toute la vie.

Ceux qui voudraient connaître le curieux document dont nous venons de tirer ces derniers renseignements peuvent le lire, im-

primé dans le *Bulletin de l'Académie royale de médecine*, t. V, p. 60, année 1840.

Nous avons connu M. Lucas. La dernière année de sa vie il avait le bras droit goutteux, et pourtant il alla à Vichy. Il nous dit que cette eau pourrait lui être utile, mais par une raison qui n'a aucun rapport avec les idées actuelles : c'est, dit-il, parce que *nos eaux sont des eaux sulfureuses déguisées*. Il nous engagea à faire le voyage avec lui pour y trouver le terme des souffrances névralgiques que nous éprouvions depuis longtemps, invitation que nous ne crûmes pas devoir accepter.

Aujourd'hui, à Vichy, les malades sont divisés en deux camps : les uns, les goutteux, espérant dans les eaux, sous la direction de M. Petit ; les autres, qui en craignent l'effet, sous celle de M. Prunelle. Nous croyons que le premier a abandonné ses idées sur la *fonte* des graviers et des calculs, et qu'il pense, comme son chef, que les eaux de Vichy les expulsent seulement, ce qui est une satisfaction *actuelle* pour les malades.

La Notice sur les eaux minérales de Vichy, de M. Lucas, est insérée dans l'ouvrage sur l'analyse des eaux de Vichy de M. Longchamps. Paris, 1825. Il ne dit pas un mot sur leur emploi contre la goutte. — Lecoq. Vichy et ses environs (*Annales scientif. de l'Auvergne*, IX ; publié à part, in-8, avec 8 planches). — Noyer. Guide de l'étranger aux eaux minérales de Vichy et sur leur propriété dans le traitement de la goutte et de la gravelle. Paris, 1836, in-8. — Patissier. Rapport sur l'emploi des eaux minérales de Vichy, etc., suivi d'une réponse de M. Ch. Petit à quelques allégations contre la dissolution des calculs urinaires. Paris, 1840, in-8. — Petit (Ch.). Nouveaux résultats de l'emploi des eaux de Vichy pour le traitement de la goutte. 1842, in-8. — *Id.* Lettre à M. Civiale sur l'efficacité des eaux de Vichy dans les maladies calculeuses, et remarques sur leur action. Paris, 1838, in-8. — *Id.* Des eaux minérales alcalines de Vichy, considérées comme moyen fondant et résolutifs dans les affections chroniques des organes abdominaux. Paris, 1843, in-8.

*VICIA. Ajoutez : La semence du *Vicia sativa*, L., contient de l'asparagine, d'après M. Menici, de Pise (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sciences*, 31 octobre 1844).

VICTORIA REGIA, Schomb. Voyez *Euriale* dans ce Supplément, p. 284.

VICTORIALE, OU FAUX NARD DU DAUPHINÉ. Un des noms de l'*Allium victoriale*, L. (I, 186).

— LONGUE. *Allium victoriale*, L. (I, 186).

VIÉDASE ou VIÉDAZE. Noms de l'Aubergine, *Solanum melongena*, L., en Provence.

VIEUX-OING. Nom de la graisse de porc de la plus mauvaise qualité, et rance. Voyez *Sus* (VI, 611).

VIGNAU. *Turbo littoreus*, L. (VI, 790). C'est le synonyme de *Bigorneau* (I, 600).

*VIGNE BLANCHE. C'est encore le nom du *Clematis vitalba*, L. (II, 312).

— A CAOUTCHOUC. Nom de l'*Urceola elastica*, Roxb. (II, 73).

VIGNEMENT. Nom de la source de l'eau minérale d'Ascain (I, 464).

VIGNIATICO. Nom que l'on donne aux Canaries au bois de *Laurus indica*, L. (Supplément, 424).

VILLA VECOSA (Eau de). Eau ferrugineuse très usitée, située dans l'Alentejo, en Portugal, d'après ce que nous mande M. José de Mello, par sa lettre du 3 janvier 1835.

Vin de genevrier. Boisson faite avec les baies de genièvre. Voyez *Juniperus* (III, 693).

*Vinaigre. Voyez plus haut, à *Meloé*, ce que nous avons dit du *Vinaigre cantharidé*, p. 475, et du *Vinaigre de bois*, à *Naphtha*, p. 504.

Chevallier et Gobley. Essai sur le vinaigre, ses falsifications, les moyens de les reconnaître, d'apprécier sa valeur, dans *Annales d'hygiène*, t. XXIX, pag. 55; t. XXX, pag. 455. Paris, 1843. — Chevallier. Note sur la présence de l'arsenic dans le vinaigre. Paris, 1846, in-8.

*Vinaigrillo. C'est encore le nom de l'*Oxalis dodecandra* au Pérou. Voyez *Oxalis* (V, 133).

Vins médicinaux. Ajoutez : C'est parce que le vin de Malaga a la propriété de ne pas se décomposer, étant en vidange, qu'on le préfère pour la composition des vins médicinaux, tels que le *Laudanum* de Sydenham, etc.

*VIOLA. *V. ovata*, Nuttal (*Viola primulæfolia*, Pursh, *non* Linné). Violette à Serpent. Cette espèce, de l'Amérique septentrionale, a reçu ce nom parce que sa décoction remédie, dit-on, à la morsure du serpent à sonnettes; on en verse aussi dans la plaie. Les docteurs Williams, qui signalent cette propriété, disent avoir réussi dans deux cas à sauver par son moyen de la morsure de ce terrible animal. On l'appelle aussi *Plantain à serpent* (*Journ. de chim. méd.*, X, 667.—1834). Malgré le récit des deux médecins que nous venons d'indiquer, nous doutons beaucoup de la vertu serpentaire de cette violette, dont le succès aurait grandi depuis 1833 qu'il a été publié dans l'*American journal*, tandis qu'il n'en a plus été question depuis cette époque. Il serait surprenant de rencontrer, d'ailleurs, cette propriété dans un tel genre, qui est encore à trouver dans tous les végétaux indiqués jusqu'ici comme le possédant.

Lablée (madame). Les violettes. Paris, 1836, in-8.

Viola matronalis. Nom de la Julienne, *Hesperis matronalis*, L. (III, 489), dans quelques vieux auteurs.

— purpurea. Nom de la Violette ordinaire dans Pline, de sa couleur. Voyez *Viola* (VI. 903).

*Viorne. Rectifiez : La *Viorne* est le *Viburnum lantana*, L. (VI. 887); la *Viorne des pauvres* est le *Clematis vitalba*, L. (II, 312).

Vioületta. Nom qu'on donne dans les montagnes d'Auvergne à l'*Erythronium dens canis*, L. (III, 147).

*VIPERA. D'après M. Rousseau, l'iris de la vipère commune, qui est rouge doré, se contracte en fente comme celui du chat, tandis que dans la couleuvre il est rond (*Revue médic.*, X, 136.—1836). La chair de vipère et le bouillon qu'on en prépare étaient usités chez les anciens dans l'éléphantiasis (Paw, *Recherches sur les Égyptiens*, etc., I, 109).

Vipera lanceolata, Daudin. Vipère fer-de-lance de la Mar-

tinique. Voyez *Trigonocephalus* (VI, 914). On a dit que le venin de ses crochets conservait longtemps ses propriétés malfaisantes. Il résulte des expériences de M. Rufz que c'est une erreur. Il a piqué des animaux avec des crochets frais, il en a inséré sous leur peau, et n'a jamais vu que des plaies locales en résulter. Il en est de même des piqûres faites avec des instruments chargés de ce venin. Il paraîtrait donc que cette humeur perd cette propriété vénéneuse lorsque l'animal est mort, ainsi que l'ont déjà avancé MM. Blot et Guyon dans leur thèse inaugurale sur ce sujet. M. Rufz, qui avait envoyé autrefois à l'Académie de médecine (*Bull. de l'Acad. de médecine*, II, 27) une dent de ce serpent qu'on trouva dans l'estomac d'un enfant dont la mort fut attribuée à cette cause, assure aujourd'hui que cette histoire était controuvée et qu'on lui en avait imposé. Il est acquis aujourd'hui à la science que l'ingestion du venin des serpents dans les voies digestives est inoffensive (Rufz, *Des empoisonnements pratiqués par les nègres*, dans *Annales d'hygiène*, t. XXXII, p. 382). Il y a plus, selon ce médecin la morsure même ne serait pas aussi fâcheuse qu'on le dit, et de vieux nègres la guérissent à l'aide de ventouses entretenues par une mèche soufrée (*Bull. de l'Acad.*, loc. cit.).

Palazzini (G.). Reflexions sur la morsure de la vipère. Bergame, 1834 (en italien). — Guyon (J.-L.-G.). Des accidents produits dans les trois premières classes d'animaux vertébrés, et plus particulièrement chez l'homme, par le venin de la vipère fer-de-lance. Montpellier, 1834, in-4 (Thèse).

VIPÈRE FER-DE-LANCE. *Trigonocephalus lanceolatus.* Voyez *Vipera lanceolata*, Daudin (VI, 914), et l'article précédent.

*— JAUNE DES ANTILLES. Le même que le *Trigonocéphale.*

VIPERINE DE VIRGINIE. Synonyme de Serpentaire de Virginie, *Aristolochia serpentaria*, L. (I, 415).

*VIROLA SEBIFERA, Aubl. C'est encore l'*Ucuuba* des Brésiliens, d'après Martius (*Syst. mat. med. bras.*, p 19).

VIROU. Boisson fermentée faite avec le Manioc. Voyez dans ce Supplément *Jatropha*, p. 400.

VISCAGO. Nom du *Silene viscaria*, L., dans les anciens auteurs.

VISCHIO DI MASTICOGNA. Nom sicilien du suc résineux qui découle de l'*Atractylis gummifera*, L. (I, 487). Voyez *Atractylis*, dans ce Supplément, p. 78.

*VISCINE.

Macaire. Mémoire sur la viscine (*Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève*, VI, part. 1).

*VISCUM. Le *V. album*, L., Gui, Gui de chêne, a été employé avec avantage en décoction et en poudre ou sous forme d'extrait dans le traitement de certaines toux convulsives, à la dose d'un à deux gros, à prendre en deux ou trois fois dans le jour, ou en décoction, 2 onces de la plante pour un litre d'eau,

à boire dans la journée, le plus ordinairement en prenant la poudre ou l'extrait concurremment (*Bull. de thérap.*, XXI, 207).

*VISOS (Eaux de). Ajoutez : On y trouve les *bains de la reine* (Dussaulx, *Voyage à Baréges*, I, 88).

*VITIS. A ajouter à la page 937 : Le vin fut longtemps à Rome si rare, que le consul Papirius, près de livrer bataille aux Samnites, fit, au rapport de Pline (*lib.* XIV, *c.* 13), vœu d'offrir à Jupiter une petite coupe de vin (*Pocillum vini*) s'il était vainqueur.

A la page 926 : M. Parrot a donné une dissertation en allemand sur la patrie de la vigne dont on trouve un extrait dans *Annal. des sc. nat.*, IV, 243. Le nom de *Pineau*, peut-être la meilleure espèce de plant de vigne de Bourgogne, vient du verbe grec πινω, je bois, d'après M. Lesson (*Flore rochefortine*). M. Bové a vu à Damas des grappes de raisin pesant 5 et 6 livres, dont les grains étaient gros comme des bigarreaux (*Voyage en Syrie*; extrait, *Ann. des sc. nat.*, I, 232).

Et à la page 941 : Il y a à Madagascar une vigne qui s'appelle *Voua lomba*, qui produit un fruit appelé *Raisin de Madagascar*, dont la saveur est un peu âcre ; la racine est une espèce d'igname, c'est-à-dire une racine qui est comestible, d'après Rochon (*Voyage*, p. 280).

Boussingault. Des influences météorologiques sur la culture de la vigne (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, 6 mars 1837). — Schonberg. Procédés de Sœmmering pour améliorer les vins, 1839 ?. — Bellingeri. De l'influence du vin sur la génération (*Journ. des sc. médic. de Turin*, in-8, 1843, *en* italien). — Delarue. De la vinification (*Bulletin scientifique*, XXIII, 104. — 1845).

VITRIOL FUMANT. Voyez *Soufre* (VI, 460).

VITTIE VAYR. Nom indien du Vetiver (VI, 885). Voyez p. 732 de ce Supplément le mot *Vetiveria*.

VIVERRA.

Columna (F.). *De animali cibetto* (lettre adressée par Faber à Columna, citée dans la *Biographie universelle* de Michaud, LXIII, 481).

VOAGANGA. Végétal de Madagascar dont on retire de la glu (III, 384).

VOAI-MARANG. Arbuste de l'Inde, dont l'écorce arrête les cours de ventre, d'après Rochon (*Voyage*, p. 313).

VOATANGHING. Nom du *Tanghinia venenifera*, Poiret, à Madagascar.

VOILIER. Nom du *Scomber gladius*, Bloch (VI, 266).

VOLANG-RONDI-POUNI. Bois rouge de Madagascar propre à la teinture (Rochon, *Voyage*, p. 287).

VOLONTÉ (comme moyen thérapeutique). M. le docteur Jolly a lu à l'Académie royale de médecine, le 26 janvier 1836, un mémoire sur la volonté *comme moyen thérapeutique*, où il cite plusieurs maladies guéries par la puissance de cette faculté. Il est imprimé dans la *Revue médicale*, janvier 1837, p. 28.

VORRA CABACOURRA. Végétal qui entre dans la composition du *Voorara* (VI, 967).

*VOSGES (Eaux minérales des).

Fodéré. Des eaux minérales des Vosges (*Journ. compt. des sc. méd.*, 1820).

*VOUA AZIGUÉ ou VOUAZIN. Nous ajouterons que c'est un arbre rès droit de Madagascar, dont le bois est jaune, dur et pesant, u'on emploie aux constructions, même pour la marine; que la ésine jaune qui en découle est sans odeur et gluante. Les naturels retirent, du fruit sans doute, une huile très claire, agréable, qui leur sert à accommoder le riz (Rochon, *Voyage à Madagascar*, p. 315).

VOUA-LOMBA. Vigne sauvage de Madagascar. Voyez *Vitis* dans ce Supplément. *'oua* ou *Vua* veut dire roi dans cette île, et s'applique à des végétaux précieux.

— SORINDI. Nom que porte à Madagascar le *Sorindia pinnata*, Du Petith. VI, 443).

— -FAO. Nom écrit par Rochon, au lieu de *Vua sao*.

— HONDA. Concombre de Madagascar qui sent le coing (Rochon, *Voyage*, . 284).

— NAMBOUAVON. Végétal de Madagascar, dont les feuilles sont ituées deux à deux, et sont employées contre les coupures et les ulnères dans cette île (Rochon, *Voyage*, p. 285). An *Bauhinia*?

— TOULOUC ou TOUTOUC. Arbuste à fruit rouge, comestible, qui le goût de la fraise, ce qui le fait appeler *fraise de Madagascar*, l'après Rochon (*Voyage*, p. 283 et 316).

VUENDRANG. Espèce de *Galanga* de Madagascar (Rochon, *Voyage à Madagascar*, p. 313).

VUTMAB'HU. Nom sanscrit d'un poison de l'Inde. Voyez *Meat'ha zuhur* (IV, 470).

W

WALAN, WALEN. Noms malais du *Pterospermum diversifolium*, Blume. Voyez ce nom dans ce Supplément, p. 591.

WALLENPAREI. Nom tamoul du *Caranx Kleinii*, Lacép. Voyez *Scomber* (VI, 268).

*WALTHERIA. Il faut noter à ce genre le *W. indica*, L., dont les racines servent à l'instar de la guimauve à l'île Bourbon et au Brésil. Voyez *Althæa* (I, 204).

*WAMPÉE ou WAMPI. *Cookia punctata*, Retz (II, 414).

WAROUCOMBANG. Nom javanais de l'*Hibiscus populneus*, L. (III, 491).

WEBA. Écorce d'Abyssinie qui donne une couleur jaune très belle, très fixe (Lefebvre, *Rapport au ministre de l'agriculture et du commerce*, 1843).

WÉHÉE. Nom de la Banane sauvage à Taïti. On l'écrit parfois avec un V simple. Voyez *Musa* (IV, 519).

WEILBACH (Eaux minérales de). Elles sont situées au pied méridional du Taurus. M. Amsler en a fait l'analyse insérée dans le journal allemand *Annalen der chemie und pharmacie*, LV,

246. Le résultat consiste en chlorures de sodium, de potassium, d'ammonium ; en sulfate de soude ; en carbonates de soude, de magnésie et de chaux, et en acides silicique, crénique, apocrénique ; en brome (*Annuaire de chimie*, 360 ; 1846).

Werinnua. Un des noms indiens de l'huile, provenant du *Guizotia oleifera*, DC. Voyez *Verbesina* (VI, 867) et *Guizotia* dans ce Supplément, p. 345.

Werm-seed-oil. Nom anglais de l'huile essentielle du *Chenopodium anthelminticum*, L. (II, 224).

Wharra. Nom d'un *Pandanus* dans les Iles de la Société (Cook, *Troisième voyage*). Dans le premier voyage, on le nommait *Wharrou*.

WIESBADEN.

Richter (G.-H.). Wiesbade et ses Thermes. Berlin, 1839, in-12. — Thomas. Remarques sur les sources thermales de Wiesbaden, in-8. — 1845.

WILDEG (Eaux de).

Robert. Notice sur l'eau minérale de Wildeg, canton d'Argovie. Strasbourg, 1846? in-8.

Winter-green. Nom du *Gaultheria procumbens*, L., dans l'Amérique septentrionale. Voyez plus haut, p. 324.

*Wiskey. Eau-de-vie d'avoine. Voyez *Avena* (I, 507).

Wooddy Carthagena. Nom anglais du Quinquina de Colombie fibreux (Guibourt).

Woodiam-pultay. Un des noms anglais du *Melia azadirecta*, L. (IV, 289).

Wooginos. Nom du *Brucea antidysenterica*, Mill. (I, 674), en Arabie.

Wouatta-pana. Un des noms indiens du *Cœsalpinia coriaria*, Willd. Voyez ce nom, p. 130 de ce Supplément.

Wurali. Synonyme de *Wouraly*. Voyez *Voorara* (VI, 967).

X

Xara. Nom espagnol du *Ladanum* (IV, 18).

Ximenia laurina, Delile. On mange en Abyssinie le fruit de ce végétal, de la famille des orangers, d'après les *Annales des sciences naturelles*, XX, 89. Cet arbre croît à une grande hauteur, près des neiges ; on le nomme *Mélo* dans le pays, suivant M. Lefebvre, voyageur français, que nous avons eu occasion de citer déjà plusieurs fois, et dont M. Delile a examiné les plantes.

Xircust, Xirquest. Sorte de manne de l'Inde. Voyez *Manne* (IV, 226).

Xylocarpus. Voyez *Carapa* (II, 85).

Xylophages. Mangeurs de bois. On donne ce nom à des larves qui rongent l'intérieur des bois, et dont plusieurs sont comestibles. Voyez *Cérambix* (II, 177).

*XYLOPIA. M. Auguste Saint-Hilaire pensait que son *X. sericea* était l'*Ibira* de Margrave ; mais M. Martius dit que c'est le *X. frutescens*, Aubl., qui est cet *Ibira*. Le botaniste allemand nomme *Pindaiba* les quatre espèces de *Xylopia* du Brésil. Leur fruit remplace, suivant lui, le *poivre d'Éthiopie*, dont il a l'âcreté aroma-

tique ; et l'un d'eux, le *X. grandiflora*, A. Saint-Hilaire, est appelé *Pimenta do mato*, *da terra*, *do sertao*, par les Brésiliens.

XYLOPICRON. Nom des espèces du genre *Xylopia* (VI, 973), à cause de l'amertume de leur bois.

Y

YALLHOY. Synonyme d'*Yalhoe*, *Monnina polystachya*, R. et P. (IV, 446).

YAT. Nom de pays du *Voluta æthiopica*, L. (VI, 948).

YATI. Nom du Tabac à Saint-Domingue et du Tek, *Tectona grandis*, L., daus la Malaisie.

YBIRA-PAYÉ. Voyez *Pao balsamo* dans ce Supplément, p. 542.

— -REMA. Voyez *Ibirarema*, p. 378 de ce Supplément.

YERBA MATICA. Voyez *Matica*, *Piper matica* (Supplément, p. 459 et 563).

— NAIUREVE. Un des noms indiens du *Melilotus indica*, L. (IV, 293).

YERVA MORADERA. Un des noms du *Mesembryanthemum glaciale*, L. (IV, 400).

YORRE (Eau de Saint-). Eau minérale du département de l'Allier ? Visitée par M. Chevallier, et mentionnée sans autre détail dans sa lettre à l'Académie du 24 septembre 1836.

YOUPTU. Sorte de pain fait au Chili par les indigènes avec de la gomme, du sucre et la semence (on a mis les cendres) d'un végétal qu'on ne nomme pas. Serait-ce celle du *Chenopodium quinoa?*

YPADU ou YPADA. Noms brésiliens de l'*Erythroxylon coca*, Lam. (III, 148) ; voyez ce dernier nom dans ce Supplément, p. 276.

YPU. Voyez *Convolvulus operculatus*, Gom., dans ce Supplément, p. 207.

Z

ZABBARA. Un des noms siciliens de l'Aloès (I, 189).

ZAHAFARAN. Nom arabe du Safran, *Crocus sativus*, L. (II, 467).

*ZANTHOXYLUM. Ajoutez : Le *Z. nitidum*, Bunge, espèce nouvelle du nord de la Chine, a ses feuilles et ses fruits qui y servent de condiment (*Ann. des sciences nat.*, II, 124).

ZARZA PARILLA PRIMA. Nom qui paraît être, dans Hernandez, d'après M. Guibourt, celui de la Salsepareille du Mexique (I, 574).

*ZEA. *Zea*, chez les anciens, est tantôt l'épeautre, *Triticum spelta*, L., tantôt le locular, *Triticum monococcum*, L. Dans Hérodote, le *Zea* est encore l'épeautre, que l'on appelait plus volontiers *Olyra*. On ne cultive plus aucun de ces deux blés en Égypte. Dans la haute Égypte, le froment n'y vient plus à cause de l'excessive chaleur ; c'est le *Sorgho*, ou Dourah, qu'on y sème. Le Riz n'est cultivé dans la Basse-Égypte que depuis le temps des califes (*Description de l'Égypte*, histoire naturelle, t. II, p. 15).

Le Maïs a une tige dont la moelle a été employée à faire des *moxas*, en l'imprégnant d'une solution de sel de nitre, après l'avoir coupée en cylindres. M. Ygouin, médecin à Lyon, en a préparé d'après le conseil de M. Bonafous. La semence d'un an du Maïs est plus nutritive, et se vend un tiers de plus que celle récente : 15 francs 50 cent. l'hectolitre contre 10 francs 50 cent. Il contient beaucoup d'huile, et celui de la précédente récolte presque le double de celui de la nouvelle : à peu près 7,850 pour 100 contre 3,400, d'après des expériences faites à Strasbourg. Le Maïs procure aux foies d'oie un poids cinq à six fois plus fort que celui qu'ils avaient (*Comptes-rend. hebd. des séanc. de l'Acad. des sciences*, XVIII, 345). Il colore en jaune la graisse des volailles, suivant le rapport que nous en a fait un propriétaire du Périgord. On voit souvent à Paris des bœufs dont la graisse est jaune, et qui doivent cette coloration à la même nourriture. Quant aux volailles dont la peau et tout le corps est jaune, cela tient à une véritable ictère, car elles sont amères partout, ce qui n'existe pas chez les animaux à graisse jaune seulement. La *polenta* du maïs s'altère parfois par le développement d'une cryptogame que M. Bizio appelle *Serratia marcescens* (*Comptes-rendus hebdomad. des séances de l'Académie des sciences*, 1844, p. 951).

Bonafous. Du maïs considéré dans ses rapports avec l'hygiène et la médecine. Montpellier, 1834, in-4 (Thèse). — *Id.* Histoire naturelle, agricole et économique, du maïs. Paris, 1836, in-folio, avec 19 planches. Traduit en italien, par Laméni, Milan, 1838, in-8 ; en hollandais par Wries, et en arabe. — Rapport sur un Mémoire de M. Pallas, relatif au sucre et au parenchyme de la tige du maïs (*Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Acad. des sc.*, 461. — 1836). — Pallas (E.). Recherches chimiques, agricoles et industrielles sur le maïs. Saint-Omer, 1837, in-8 — Brown. Essai sur le maïs. Philadelphie, 1837, in-8 (en anglais).

Zelkoua. Un des noms du *Planera crenata*, Desf. Voyez *Planera* dans ce Supplément, p. 567.

*ZINC. C'est un astringent, ainsi que ses composés, pour M. Mialhe ; l'absorption de ses chlorures ne donne lieu à aucun symptôme grave : cependant le *coagulum* astrictif qu'il produit dans nos humeurs est plus profond que celui de l'acétate de plomb. Le sulfate de zinc est un astringent dont l'action peut se faire sentir profondément dans les tissus lorsqu'on l'administre dans beaucoup d'eau (4 à 5 fois son poids d'eau distillée), autrement il augmente la sécrétion du flux contre lequel on l'emploie (Mialhe, *Traité de l'art de formuler*, p. CXXXIV, CCXXXVI et CCXLIII).

L'oxyde de zinc, insoluble dans l'eau, est très soluble dans les acides des premières voies et dans les liquides alcalins; il arrive assez promptement dans la circulation et dans les urines. Déjà dans notre ouvrage (VI, 994), nous avions signalé l'action

émétique du zinc, par suite de la présence d'acides dans les premières voies.

Hanke, de Breslau, a détruit par l'application du chlorure de zinc des *nævi materni*, des ulcères syphilitiques qui paraissaient carcinomateux, des *fungus hematodes*, même la pustule maligne, etc. (*Bull. des sciences méd. de Férussac*, XI, 74). C'est de ce chlorure dont, plus tard, M. Cancoin forma son caustique, et dont l'application fort douloureuse cause parfois des accidents très graves; on l'a vu détruire la peau et causer de larges cicatrices, ainsi que le caustique dit *caustique de Vienne* (Lisfranc, *Précis de méd. opérat.*, 3ᵉ livraison). Il est composé de chlorure de zinc, 40 parties; farine, 100; eau, 50. On en forme une pâte élastique comme le caoutchouc, qu'on coupe de la grandeur de la plaie sur laquelle on l'applique. Il faut enlever l'épiderme qu'elle ne détruit pas avant de l'appliquer; elle cause, suivant M. Cancoin, peu de douleurs dans son action et excite peu d'effets sympathiques (*Revue médicale*, 419. — Juillet 1843). M. Lisfranc, au contraire, prétend que le chlorure de zinc enflamme les téguments et occasionne, six à huit heures après son application, une escarre grisâtre dont la chute est un peu plus prompte que celle fournie par les alcalis caustiques.

M. le docteur Babington, qui a fait des recherches sur l'épilepsie, a surtout expérimenté le sulfate de zinc comme moyen curatif de cette maladie, il a réussi souvent par son moyen à éloigner et à retarder les accès; il commence par 2 à 4 grains par jour, qu'il porte graduellement à 12, 15, 18, et même 36 grains, sans causer aucun accident (nausées, vomissements, etc.), en les prenant en plusieurs fois et les discontinuant de temps en temps. Il a obtenu un succès complet chez un malade où il avait admitré ce sel pendant neuf mois. M. Levrat-Perroton a aussi constaté une réussite par ce même moyen (*Annu. de thérap.*, 1843, p. 230).

M. le docteur Devay a beaucoup préconisé le valérianate de zinc (Voyez plus haut *Valérianique (Acide)*, p. 725), sel qui n'a présenté que peu d'effets physiologiques, mais qui n'en a pas moins eu de bons résultats dans les névralgies faciales, la migraine, etc., si elles sont purement nerveuses, car dans les névralgies rhumatismales il n'a plus le même succès; il réussit dans les affections larvées, dont la périodicité est marquée. Il a réussi dans un cas de satyriasis, et a eu quelques avantages contre l'épilepsie, mais non assez constatés, parce que cette préparation est jusqu'ici d'un prix élevé. La dose est d'un demi-grain, et on peut aller

jusqu'à 2 et 3 grains, pour *brider*, dit M. Devay, un accès de névralgie (*Annu. de thérap.*, 1845, p. 86).

M. le docteur Martin-Solon a retiré des avantages de la pommade de zinc, dans l'eczema (*Bull. de thérap.*, 276. — 1841).

On a observé que les pilules de Méglin, dont les fleurs de zinc font la base, devaient être faites récemment, parce que les vieilles font vomir; cependant, même à l'état récent, elles occasionnent parfois des nausées (*Journal général de médecine*, mars 1828, p. 334).

Dès 1786, M. Vincent Montpetit avait proposé de substituer le blanc de zinc à celui de plomb pour la santé des ouvriers dans la peinture à l'huile, fait rapporté dans le travail de M. Chevallier, sur la colique métallique.

On couvre maintenant beaucoup de bâtiments en zinc (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sciences*, 12 juin 1837). M. Boutigny s'est demandé si l'eau qui s'écoule sur ces toits est potable (Evreux, 1837, 8°); à quoi on peut répondre que oui.

Le chlorure de zinc, ou plutôt le chlorhydrate de zinc se prépare avec l'acide chlorhydrique du commerce versé sur des rognures de zinc, etc. Il possède au plus haut degré la faculté conservatrice des matières animales; il suffit de les en imbiber, de les en laver, pour faire cesser toute putréfaction. On en bassine les cadavres qu'on veut ouvrir et préparer, s'ils sont avancés. On s'en sert journellement dans les amphithéâtres de la Faculté de médecine de Paris, etc. Il coagule immédiatement l'albumine, la fibrine, et les matières solubles pestilentielles pour en former un précipité insoluble et imputrescible, même dans l'eau et sous une température de 15 à 20 degrés centigrades, d'après M. le docteur Sucquet (*Comptes-rendus hebdomad. des séances de l'Acad. des sciences*, 2 février 1846; XXII, 222).

ZINGIBER MELEGUETTA, Gaertn. C'est l'*Amomum angustifolium*, Sonnerat; probablement le *Cardamomum majus*, Off. (I, 255).

— RUBRUM. Une des sortes de gingembre. Voyez au sujet des *Gingembres* Guibourt, *Histoire abrégée des drogues simples*, I, 240, 496, 605, 606; II, 289, 290.

*ZIZYPHUS. Le *Zizyphus* (Rhamnus) *Spina christi*, L., *Nabq* ou *Sidr* des Arabes, suivant M. Figari (*Nebquah*, d'après Clot-Bey), croît en Égypte, où on applique les feuilles pilées sur les ophthalmies commençantes. Elles sont très mucilagineuses et un peu stypiques, d'après ce que nous mande M. Figari. Dans ses *Aperçus sur l'Égypte*, II, 92), Clot-Bey dit que son fruit, qui a le volume d'un gros grain de raisin de Damas, est très acerbe d'a-

bord, puis devient agréable au goût à sa maturité. Les Arabes l'aiment beaucoup. Ce dernier se demande si c'est là le Lotos d'Homère? Voyez *Rhamnus*, Dictionnaire et Supplément.

ZODIAQUE. Galien dit qu'on se préserve de certaines maladies en portant sur soi une lame de bronze, sur laquelle sont gravés les signes du zodiaque (Lesson, *Lettres sur la Saintonge*, p. 118). Cette amulette a du moins quelque chose de plus grandiose que la queue de lézard, le sang de rat ou la crotte de souris, etc., recommandés dans la médecine du moyen âge; toutes ont pour avantage la tranquillité qu'elles inspirent à ceux qui y ont confiance. Ne sait-on pas que la parole du médecin, et la confiance qu'elle inspire, guérissent un grand nombre de maladies!

Lélut. L'Amulette de Pascal, pour servir à l'histoire des hallucinations. Paris, 1846, in-8.

ZOLHAFOE. Sorte de Tortue du Liban. Voyez *Testudo* (VI, 694).

ZOOLOGIE MÉDICALE. Partie de la matière médicale qui traite des animaux usités en médecine.

Cloquet (H.). Faune des médecins, etc., 29 livraisons, 6 vol. in-8, 58 planches. Paris, 1822. — Brandt (J.-F.) et Ratzeborg (J.-T.-C.). Zoologie médicinale. Berlin, 2 vol. in-4.— 1833 (en allemand). — Stephenson (O.-J.). Zoologie et minéralogie médicales. 1838, in-8 (en anglais).—Voyez l'ouvrage de Biferi, indiqué dans les notes de *Médicaments*, intitulé : *Essai sur les substances médicamenteuses zootiques*. Montpellier, 1834, in-4 (Thèse), et *Faune médicale* (III, 218).

*ZOSTERA OCEANICA, L. En Danemarck, à Hambourg, etc., on fait des matelas avec les poils de la base des tiges de cette plante, et M. Bory, qui a couché dessus pendant longtemps, dit qu'ils sont préférables à ceux de crin et de laine, et prétend qu'il serait très économiques et très sain de les employer dans les hôpitaux (*l'Institut*, 8 septembre 1834). Ramond et Draparnaud ont eu une polémique au sujet de boules que rejette la mer, et qui sont formées de ces mêmes poils, ce qui les fait appeler *Pelotes marines*. Voyez *Ægagropiles* dans ce Supplément, p. 14.

SWETSCHKEN-WASSER. Nom flamand de l'alcool tiré de la prune fermentée. Voyez *Prunus* (V, 523).

*ZYGOPHYLLUM. Ajoutez : Les semences du *Z. coccineum*, Delile, sont vendues comme épices aux droguistes du Caire (Delile, *Description de l'Égypte*, hist. nat., II, 9).

*ZYTHUM. Bière des anciens faite avec l'orge et le lupin. On l'accusait de causer l'éléphantiasis et la lèpre (Dioscoride). On en faisait en Égypte du vinaigre, qu'on transportait en Europe. Aujourd'hui on lui substitue le *Bousac*, qui est une boisson fermentée faite avec des tranches de pain de teff, de sorte qu'elle s'aigrit au bout de peu de temps faute d'amer. Voyez ci-dessus *Sampsu*.

*ZYTHUS. Pour le plus grand nombre des auteurs, c'est le synonyme de *Zythum*, bière, dans Pline (*lib.* XXII). Quelques uns les distinguent, sans dire nettement en quoi elles diffèrent.

ADDENDA.

—

A

ABOULSCHAMM, ABRESCHAM. Synonymes de *Baskam* (Supplément, p. 95).
ACEITE OU ACEYTE DI MARIA INCOLORUM. Résine du *Calophyllum calaba.*
ACHORIIS. Nom arabe des Joncs. Voyez *Sari*, p. 649.

*ACHYRANTHES LANATA, L.? Cette plante, de la famille des Amaranthacées, paraît avoir de la saponine parmi ses composants : car on s'en sert en Abyssinie, étant trempée dans l'eau, pour se nettoyer la tête ; elle produit par le frottement une mousse très forte, et les habitants s'en frictionnent chaque matin, d'après le récit de M. Rochet d'Héricour, voyageur français.

*ACONITUM. Sur 44 cas de névralgies traités par l'aconit et cités par le docteur Fleming, 30 ont été soignés par lui-même; sur ce nombre, 17 ont guéri radicalement, 13 n'ont eu qu'un soulagement passager.

Sur 41 cas de douleurs dentaires traités soit par des frictions sur les gencives avec la teinture d'aconit, soit en en introduisant dans la dent sur du coton, il y a eu 27 guérisons, 7 soulagements et 7 résultats nuls.

Les 22 cas de rhumatisme aigu traités par ce médecin anglais ont tous guéri dans un intervalle moyen de 5 à 6 jours; dans trois le succès a été complet au bout de deux, etc. Même réussite dans le rhumatisme chronique, le lombago, etc. Souvent une heure après l'ingestion des premières doses les douleurs étaient déjà moindres.

Pour obtenir un effet calmant, la dose de teinture d'aconit est de 5 gouttes trois fois par jour, et l'on augmente chaque jour d'une goutte jusqu'à ce que l'on aperçoive des effets physiologiques; si c'est pour obtenir une action anti-phlogistique, on donne aussi cinq gouttes de teinture, mais on les répète toutes les heures, de manière à arriver au second degré d'intoxication. On soutient cet effet sédatif en donnant ensuite 2 gouttes 1/2 de teinture toutes les trois ou quatre heures, suivant l'effet produit et en surveillant beaucoup le malade Pour l'usage externe, M. Fleming l'emploie à la dose d'un ou de plusieurs dragmes par jour, en frictions, trois fois par jour.

M. Bertini, de Turin, a confirmé les bons effets de l'aconit et

a de plus donné ce médicament dans plusieurs maladies chroniques de l'appareil respiratoire, qui s'accompagnent d'expectoration puriforme ; dans des maladies arthritiques ou rhumatismales invétérées, à la dose de 2 à 3 grains dans les 24 heures, qu'il augmente successivement jusqu'à 2 et 4 grammes dans le même laps de temps, sans remarquer de troubles dans l'économie. Ce médecin piémontais n'emploie que l'extrait alcoolique d'aconit des montagnes, préparé avec les feuilles, renouvelé chaque année (*Écho du monde savant*, 7 mai 1846).

*ACROSTICUM. L'*Acrosticum huacsaro* est figurée planche 2 des *Amœnitates italicæ* de Bertoloni.

*ACUPUNCTURE.

Pelletan fils. Notice sur l'acupuncture, son historique, ses effets et sa théorie. Paris, 1828, in-8.

Addoes. Synonyme d'*Eddas, Arum esculentum*, L. (Supplément, p. 259).

Ageratum conyzoides, L. Cette plante, de la famille des Composées, section des Eupatoriées, qui croît au Brésil, est amère, mucilagineuse et d'une odeur résineuse ; on y donne souvent son infusion comme tonique dans la diarrhée et comme rafraichissante dans la colique venteuse. On l'appelle *Mentrasto* au Brésil.

*Agu, Agueul, Agoul. Noms arabes de l'*Alhagi.* Voyez ce mot, p. 24 de ce Supplément.

Aguillon. Un des noms de l'*Uvaria longifolia*, Lam.

Aizoon canariense, L. Ses fleurs servent, dit-on, à préparer le carmin sous le nom de *Kali* ou *Fleurs de Turquie* (Guibourt, *Hist. abr. des drog. simples*, II, 259).

Ajava. Sorte d'abeilles du Brésil qui produisent la *Cire des Andaquies.* Voyez cette cire, p. 181.

ALEZZANI (Eaux de). Situées en Corse, canton du même nom, commune de Parelli; ces eaux sont acidules, ferrugineuses; leur température est de 13 degrés centigrades; leur volume de 4320 litres en 24 heures; elles sont situées dans un pays pauvre, froid et dénué de toutes ressources ; elles sourdent d'un rocher granitique (Gaudineau, *Rapport manuscrit au ministre de la guerre*, 1845). Il n'y a ni établissement thermal, ni médecin inspecteur à ces eaux.

ALPINIA. Relativement à l'*A. nutans*, Rosc., *Globba nutans*, L. (III, 382), voyez *Pacova* (et non *Pacora*, comme on a imprimé), page 539 de ce Supplément.

*Ambuia ambo. Nom de l'*Aristolochia grandiflora*, Gomès, dans Marcgrave, au Brésil.

*Ambuyembo. Nom brésilien du *Petiveria tetrandra*, Gomès (Supplément, p. 552).

AMETTO ou de BORACCI (Eaux minérales de). Elles sont ferrugineuses, situées en Corse, arrondissement de Sartène, et sortent d'une mare, aux eaux de laquelle elles se mêlent. C'est dans cette mare que les malades se plongent pour en faire usage, ce qui rend leur effet incertain. On ne peut par conséquent estimer leur volume; leur odeur est celle de l'hydrogène sulfuré et leur chaleur va à 37° centigrades. Il est fâcheux qu'on ne sépare pas les eaux de cette source à l'aide d'un travail approprié, et qu'on ne donne pas un cours aux eaux marécageuses, car le pays est magnifique et chaud; l'oranger y vient très bien; mais les marécages rendent cette localité fiévreuse, malgré le dire des médecins des environs (Gaudineau, *Rapport manuscrit au ministre de la guerre*, 1845). Il n'y a ni établissement ni médecin inspecteur à ces thermes.

AMSLE. Herbe mexicaine qui guérit de la rage, selon un article inséré dans la *Gazette de Mexico*, de 1806 à 1807, sous la rédaction de Cancelada, d'après des expériences faites dans l'hôpital royal de Paebula des Anges (*Relation en espagnol d'un Mexicain*, qui donne les propriétés de l'*amsle*, envoyée par M. Gosse de Bayonne, à M. J.-B. Baillière, qui l'a communiquée à l'Académie en mars 1846. L'Académie nous l'a renvoyée pour savoir ce que c'est que cet *amsle*, que nous ne trouvons dans aucun recueil. Il est probable que si une herbe du Mexique guérissait de la rage, depuis 40 ans que cette propriété a été signalée, elle serait connue du monde entier.

ANAMIRTA. Voyez *Cocculus* (Supplément, p. 186).

ANDAA-CU. Nom brésilien de l'*Anda*, dout on a fait un genre de la famille des Euphorbiacées.

ANDÉ, ANDÉVÉ. Noms de plusieurs espèces d'insectes fileurs de soie à Madagascar. Voyez *Soie*, p. 664 de ce Supplément.

*ANDROPOGON. Voyez ce mot page 44, et *Schœnanthe*, page 652 de ce Supplément.

ANGENSI ABIFESSO. Nom de la racine d'un bois de teinture au Louango. Voyez *Bifesse* dans ce Supplément, p. 105.

ANGOSTORA. Nom de l'*Esenbekia febrifuga*, A. Saint-Hil., à Bahia.

ANGUAI. Arbre célèbre des Guaranis, qui donne un baume au Brésil. Voyez *Pao balsamo*, p. 442.

ANTIDOTE COSCOON. Nom des semences du *Feuillea scandens* en Angleterre.

*ANTIMOINE. Ajoutez, p. 341 à la suite des oxydes de ce métal :

Figuier (O.). Monographie chimique et pharmaceutique des corps qui peuvent être désignés sous le nom d'*oxydes blancs d'antimoine*. 1838.

APIRINE. Voyez *Cocos*, p. 192 de ce Supplément.

ARABINE. Voyez *Gommes*, p. 335.

ARACATCHA. Un des noms de l'*Oxalis crassicaulis*. Voyez *Oxalis*, p. 538.

*ARANEA.

Quatremère-Disjonval. Aranéologie. Paris, 1797, in-8.

ARAPUU. Insecte mellifère du Brésil. Voyez *Miel*, p. 437.

ARBORE DE SANTO-THOMA. Un des noms du *Macer*.

ARBRE BIEN AIMÉ. Nom que les Indiens donnent à un *Cassine*. Voyez *Ilex*, p. 379.

— DE LA SAINT-JEAN. Un des noms du Sureau.

ARIKI-KAI. Un des noms du *Phormium tenax*, Forst., à la Nouvelle-Zélande.

*ARSENIC. Lisez à *Magnésie*, p. 448 de ce Supplément, ce qu'on dit de cette substance présentée comme contrepoison de l'acide arsénieux.

Masselot. Des fièvres intermittentes et de leur traitement par l'acide arsénieux (extrait, *Archives générales de médecine*, 1846).

*ASA-FOETIDA. Ce nom étant écrit dans Linné *Assa-fœtida*, c'est ainsi qu'il doit l'être partout.

— PEIXE. Nom du *Boehmeria cordata*, Sw., au Brésil.

ASAGRÆA. Voyez *Veratrum*, p. 730.

B

*BABLAH. Nom de certains fruits d'*Acacia* qu'on emploie pour le tannage, et qui sont devenus un article de commerce chez nous dans la droguerie. Celui d'Égypte ou de Sénégal est attribué à l'*Acacia vera*, Willd., *Mimosa nilotica*, Delile; celui de l'Inde à l'*A. arabica*, Willd. On les emploie aussi, dit-on, pour la teinture en noir. On soupçonne qu'on y mêle des fruits d'autres légumineuses (Voyez le *Bulletin des sciences médicales de Férussac*, septembre 1826, p. 103). Voyez *Dezi dezi*, p. 262 de ce Supplément.

BABONNEG. Un des noms égyptiens du *Santolina fragrantissima*, Vahl. Voyez *Santolina*, p. 647 de ce Supplément.

BADASABALA. Nom du *Ricinus viridis*, Willd., à Benjole. Voyez *Ricinus*, p. 529 de ce Supplément.

BAINFEL. Substance médicamenteuse inconnue de la côte ouest d'Afrique, citée par M. Busseuil. Voyez *Lobalo*, p. 438.

BAINS MAUDITS. Un des noms des sources de Hamman-Mez-Khoutin en Algérie (Suppl. p. 348).

BARBIACA. Nom des fleurs du *Datura metel*, L., à Madère.

BASAB. Nom d'un sirop fait avec l'*Hibiscus trionum*, L., à Benjole.

BASOURA. Nom du *Budleja brasiliensis*, Jacq., dans Pison.

*BASSORINE. Voyez *Gommes*, p. 335 de ce Supplément.

BATTA VALLI. Nom indien du *Cocculus cordifolius* (Supplément, p. 187).

BAUME DE SAINT-SALVADOR. Un des synonymes de *Baume noir du Pérou*.

BÉLI-BABOLAH. Nom indien du fruit du *Mimosa farnesiana*, Delile, à l'Ile de France.

BEN SANECH. Nom du *Balsamita suaveolens*, Desf., en Égypte.

BENJI. Nom du vin du palmier appelé *Ciboe*.

*BETA. Voyez *Pakchoi*, p. 540 de ce Supplément.

BINNY. Sorte de poisson du Nil. Voyez *Latus*, p. 423.

BIRR. Nom que les naturels donnent au Sénégal à un végétal appelé *Spondias birrea*, par MM. Perrottet et Guillemin. Voyez *Spondias*, p. 673 de ce Supplément.

*BITUME GLUTINEUX. Synonyme de *Poix minérale* ou *Pissasphalte*.

BOIGORDO. Un des noms du *Cassia fruticosa*, Manso, au Brésil.

BOIS DARTRES. *Chassalia Borbouiæ*, Comm.

— D'EVILASSO ou ÉBÈNE ROUGE (*Hist. abr. des drogues simples*, I, 628).

*— DE FER. Voyez dans l'*Histoire abrégée des drogues simples* de M. Guibourt (I, 629) une liste des différents végétaux qui fournissent de prétendus *Bois de fer*.

— DE GARO. Sorte de Bois d'aloès (Guibourt, I, 609). Voyez Supplément à *Garoa* et à *Soc*, p. 320 et 663.

*— DE RAPE. On donne encore ce nom au *Ficus politoria*, Lam.

— ROSE DES ÉBÉNISTES. On croit que c'est le *Jacaranda obtusifolia*, Humb. Voyez *Jacaranda*, p. 399 de ce Supplément.

*BONAVISTA. Page 117 de ce Supplément, nous n'avons pas dit le nom scientifique de ce végétal; un synonyme nous a appris depuis que c'était le *Cytisus cajan*, L.

**BOUGIES MÉDICINALES. Le docteur M' Donald guérit la gonorrhée en enduisant une bougie d'une pommade faite avec une partie de nitrate d'argent et huit d'axonge, qu'il enfonce à trois pouces dans l'urèthre.

*BRUCINE. Elle a les propriétés de la strychnine et peut être donnée à plus haute dose qu'elle, d'après M. le docteur Bricheteau', dans la paralysie, sans craindre les accidents funestes que cause parfois le dernier de ces alcaloïdes (*Gazette médicale*, 1846).

BUYAD CAMBIN (testicule de chien). Un des noms des semences du *Guillandina bonduc*, p. 344.

BYAROU. Nom arabe de la racine du *Nymphæa lotus*, L. (IV, 641).

C

CABUERICICA. Nom, dans Pison, d'un baume provenant d'un *Myrospermum* indéterminé. Voyez *Pao balsamo* (Supplément, p. 542).

*CABRO. Larve d'un insecte que les peuplades de la Nouvelle-Galle du sud mangent. Voyez *Melolontha*, p. 477.

*CACHOU. Au point de vue de la droguerie, on distingue 7 ou 8 espèces ou variétés de Cachou, dont on peut voir le détail dans l'*Histoire abr. des drogues simples* de M. Guibourt (II, 420). Pour le thérapeutiste il n'y en a qu'une seule, provenant de l'*Acacia catechu*, L., dont nous avons donné les caractères, qu'il soit en boule, orbiculaire, plat, en pains allongés, cubique, etc. Cette substance a souvent besoin d'être purifiée avant d'être employée, à cause des corps étrangers qui y sont ajoutés naturellement ou frauduleusement.

D'autres extraits astringents, et fort analogues au cachou par leur nature, portent improprement le nom de *cachou*, quoique celui de *kino*, sous lequel ils sont plus connus, leur convienne mieux. Les *cachous* sont solubles dans l'eau, d'un goût qui finit par être sucré; ils colorent l'eau en rouge. Les *kinos* sont très astringents au goût, sans arrière saveur sucrée; ils sont insolubles dans l'eau, où ils se gonflent; ils ont un principe colorant rouge de sang, que n'ont pas les premiers. On croit que les kinos sont extraits en recueillant et épaississant le suc qui découle de certains végétaux par des incisions pratiquées sur leur écorce, tandis que les *cachous* sont dus à la décoction du végétal d'où on les retire, et au rapprochement de cette décoction. M. Guibourt (*loco citato*, p. 433) a donné un tableau des différences chimiques existant entre les *cachous* et les *kinos*.

Le suc de l'*Eucalyptus resinifera*, que l'on regarde aussi comme un *kino*, n'est qu'un simple objet de curiosité à Paris, où on n'en trouve pas dans la droguerie, d'après le même auteur.

Pour l'emploi, les *kinos* sont plus astringents que les vrais *cachous*, parce qu'ils sont plus insolubles. L'extrait de *ratanhia*, ou plutôt sa décoction, qui se rapproche de ces deux produits, est un astringent plus certain qu'eux, parce que l'on opère avec un médicament bien connu, qu'on dose à volonté, etc.

Caga-fogo. Sorte d'Abeille du Brésil (Supplément, p. 487).

*CALAMUS. Ce genre de palmier ne renfermait qu'une espèce pour Linné, qui lui reconnaissait 8 variétés, sous le nom de *Palmjuncus*, avec un adjectif; mais les auteurs venus depuis ont fait des espèces diverses de ces variétés. L'une d'elles, le *Calamus viminalis*, Willd., fournit ces longues baguettes de 15 à 20 pieds, qui arrivent par bottes en Europe, et dont on se sert à faire des badines, à battre les habits, des sondes à dégorger les conduits, etc. On peut, en les fendant, en fabriquer des fauteuils, des chaises, etc., dits de *jonc*. Une seconde, est le *C. Scipionum*, Lour. Elle sert à faire ces cannes d'un jaune clair, un peu anguleuses d'un côté, qu'on trouve dans le commerce; on croit que celles à nœuds espacés de 12 en 12 pouces, très rondes, viennent du *C. verus*, autre variété du *Calamus rotang*.

CALDONICEIA (Eaux minérales de). Elles sont situées en Corse, arrondissement d'Ajaccio, dans un lieu très insalubre, et peu usitées par cette raison; il y a 5 sources qui se réunissent dans un seul bassin; leur température est de 37 degrés centigrades; elles offrent une odeur légère d'œuf pourri. La quantité d'eau est de 20,000 litres par heure. Il n'y a ni médecin ni éta-

blissement thermal à ces eaux abondantes, et dont on pourrait tirer un parti avantageux pour le pays (Gaudineau, *Rapport manuscrit au ministre de la guerre*, 1845).

CANNA DE MACACO. Nom de plusieurs *Costus* au Brésil. Voyez *Costus*, p. 215 de ce Supplément.

** (1) CAOUTCHOUC. Voyez *Gutta-perca*, p. 346 de ce Supplément. On commence à faire quelque emploi du caoutchouc en médecine ; on le donne en nature, coupé en petits cubes pesant 2 grains au plus, ou en pilules du même poids, qu'on prépare en râpant cette substance et liant sa poudre avec un peu de farine et d'eau.

*CAPRIFIGUIER. Nom que l'on donne en Italie au figuier sauvage; on en suspend des branches au sommet de celui cultivé pour hâter la maturité des fruits de ce dernier, opération qui a reçu le nom de *caprification*, à l'utilité de laquelle ne croit pas M. Gasparin (*Coup d'œil sur la Sicile*).

Gasparrini (G.). Recherches sur la nature du caprifiguier et sur la caprification (*Comptes-rendus de l'Acad. des sc. de Naples*, 1845; — en italien). Extrait *Revue botanique*, mai 1846.

*CAPSICUM. M. Butterlin a préconisé l'emploi de la décoction de poivre long, *Capsicum annuum*, L., en lotion, dans l'amaurose commençante. Au Brésil, on l'emploie de la même manière dans la même maladie, sous le nom de *Poivre de Cayenne*.

CARDAMOMES. Sous le rapport de la droguerie, il y a une assez notable quantité de Cardamomes, fruits de différentes espèces du genre *amomum*, ou quelquefois de genres voisins, lesquels sont encore un peu confus dans les auteurs. On en trouve de cinq sortes dans le commerce, qui, avec leurs variétés, en forment 9; nous n'avons parlé que des plus employés, encore ne le sont-ils guère dans la médecine européenne. M. Guibourt en décrit jusqu'à 15, dont plusieurs ne sont que des sous-variétés, en ajoutant à celles du commerce celles des droguiers, et il est probable même qu'il ne les connaît pas toutes. Les conjectures qu'il forme sur leur origine sont encore bien plus incertaines; ce ne sont tout au plus que de légères présomptions, car rien n'est moins connu des botanistes que les plantes de cette famille, qui croissent dans les régions les plus chaudes de la terre et dont l'emploi comme cordial et tonique paraît aussi utile dans ces régions qu'il l'est peu dans les nôtres, où ces semences

---

(1) Les deux étoiles indiquent qu'il a été traité de ce mot dans le Dictionnaire et dans ce Supplément.

seraient parfois incendiaires. On peut voir, dans l'*Histoire abr. des drogues simples* (II, 285), la description de ces cardamomes, qui ont subi avec les éditions de cet ouvrage des modifications de nom, d'origine, etc., tant est encore peu sûre l'histoire naturelle des végétaux de cette famille et de ses produits.

Careiras. Nom d'une variété de fruit de la Mangue (Supplément, p. 453).

Carellia. Voyez *Guaco* (Supplément, 280).

Cariocostin. Ce sont les plus grosses écorces de Winter que Lémery appelle ainsi.

Carogtrong. Nom donné aux Philippines aux herbes vulnéraires. Voyez *Culebras*, p. 228 de ce Supplément.

Casagui. Maladie des Pommes de terre dans les Andes. Voyez *Solanum*, p. 666 de ce Supplément.

*CASSIA. On lit dans l'*Hist. abr. des drogues simples*, de M. Guibourt (II, 219) que le *Séné de Tripoli* vient d'un *Cassia* qu'il nomme *Æthiopica*, qui est notre *Cassia ovata* (*Dict. univ.*, VI, 311). On ne voit pas les motifs de ce changement de nom, car lors même qu'une autre figure le représenterait mieux que celle que nous avons citée, cela ne pouvait devenir un motif de substituer un nom nouveau à un nom antérieur, pour la même plante, d'après les lois imposées par Linné sur la nomenclature; il suffisait de citer cette figure.

Cassia lignea, Offic. Voyez *Laurus malabathrum*, p. 424 de ce Supplément.

Castagnara. Sorte de chêne du royaume de Naples. Voyez *Quercus* dans ce Supplément, p. 597.

Cauchilla. Nom de l'écorce du *Mespilodaphne pretiosa*, Nées, au Brésil. Voyez *Mespilodaphne*, p. 485.

*Cautère actuel. Le docteur Carrigan applique un bouton de feu, chauffé à la flamme de l'esprit de vin jusqu'à ce qu'en le plaçant à 2 pouces de la peau, on le supporte avec peine, ce qui le met un peu au-dessous du degré de l'eau bouillante, sur le lieu douloureux dans les affections rhumatismales, les névralgies, etc., et les guérit au bout d'un certain temps, d'après lui; les adoucit toujours et les diminue de suite; il en applique cent s'il le faut. Le bouton a trois lignes d'épais sur 6 de diamètre, et on met la grandeur de chacun d'eux entre chaque lieu d'application. Il assure avoir guéri des paralysies locales, avec ce cautère, etc. (*Écho du monde savant*, 17 mai 1340).

Centro espigado. Nom espagnol du *Cenchrus spicatus*, L.

*Charbon animal. C'est Kehls qui, le premier, a trouvé la propriété décolorante de ce charbon (*Journ. de physique*, 1793). Les travaux de MM. Deffossés, Bussy, Chevallier et surtout de M. Payen, ont constaté que ce corps enlève à l'eau la chaux et cette base à ses sels. M. Lassaigne a vu qu'il ôtait jusqu'aux

dernières traces de cette terre dans les liquides qui en contenaient (*Abeille médicale*, mai 1846).

*CHARBON VÉGÉTAL.

Weber (G.). Mémoire sur les propriétés antiseptiques du charbon végétal pur, sur son action spécifique dans la première période des fièvres continues et intermittentes, etc. Paris, 1846, in-8.

CHOLS EL OKEB. Nom arabe du *Campanula edulis*, Forsk.

**CITRUS, L. L'eau de fleurs d'oranger, *Citrus aurantia*, L., distillée en grand est presque toujours acide, et celle distillée en petit le devient avec le temps, et, sans être précisément impropre à l'usage, elle l'est beaucoup moins que lorsqu'elle est neutre. M. Boullay avait conseillé pour cette raison d'y ajouter un peu de magnésie. Cet état d'acidité, s'il est très marqué, a l'inconvénient de donner lieu à la formation de sels de plomb et de cuivre, parce que les *stagnons* ou vases de cuivre dans lesquels les parfumeurs de Grasse envoient leur eau, sont souvent étamés avec de l'étain impur, parfois ne le sont pas du tout, ou mal, et alors il y a des accidents de produits; on cite même la colique métallique. Le zinc ou le fer battu étamés, qu'on a proposé de substituer au cuivre, ne valent pas mieux, puisque l'étamage reste le même; il faudrait qu'il eût lieu à l'étain pur, ce qui n'a jamais lieu, parce qu'il est plus cher. La police devrait tenir la main à cette opération : car l'étamage se pratique dans une multitude de circonstances importantes à la santé : telle est celle des vases de cuisine, etc. Le verre est donc la matière où on devrait conserver l'eau de fleurs d'oranger, comme cela a lieu pour l'eau-forte, dût-on prendre la précaution d'enfermer dans de l'osier ces grosses bouteilles (Guibourt, etc., *Rapport sur une note relative aux eaux distillées de fleurs d'oranger, de roses, etc., et sur la présence de sels métalliques de cuivre et de plomb dans ces liquides*, Bull. de l'Acad., XI, 583, 14 mai 1846).

M. Foldi présente comme un bon fébrifuge l'infusion d'un citron coupé par tranches, et infusé dans une bouteille de vin blanc jusqu'à fermentation, passé alors avec expression, et dont on boit un verre chaque matin (*Abeille médicale*, août 1846).

**COCCUS. On élève à Alger le *C. cacti* sur le *Cactus cochinilifer*, L., et non sur le *Cactus opuntia*, L., figue de Barbarie, comme nous l'avions dit page 129. Cette dernière espèce indigène du pays fait périr les *Coccus cacti* qu'on veut y élever; on a fait venir de Malaga des *Cactus cochinilifer* qui se sont bien acclimatés, et qui ont permis alors d'élever la cochenille à Alger. Il résulte d'un mémoire de M. Hardy, directeur des pépinières de l'Algérie,

adressé en juillet 1846 à la Société royale et centrale d'agriculture, que 2 hectares plantés de ce nopal, et sur lesquels on a élevé des cochenilles, ont donné après 7 ans un bénéfice net de 66,437 fr., ce qui fait en moyenne 9,726 fr. par an. En 1845, on a recueilli 46 livres de cochenille sèche. On peut donc espérer de pouvoir *cultiver* la cochenille en Algérie, puisqu'elle exige peu de place et peu de frais, et d'en tirer un profit considérable, car c'est une matière colorante fort recherchée.

Thierry de Menonville. Traité de la culture du nopal et l'éducation de la cochenille, 2 vol in-8. — Mémoire sur la culture du nopal et l'éducation de la cochenille en Algérie (*Revue agricole*, juillet et août 1846).

*CODÉINE. Elle représente exactement les propriétés de la morphine, mais il faut en donner au moins cinq fois autant pour produire le même effet. Elle réussit très bien toutes les fois qu'il faut agir faiblement, comme dans les gastralgies, les affections spasmodiques de l'appareil respiratoire, etc. (*Annuaire de thérapeut.*, 1844, p. 2).

**COFFEA.

Trifel. Histoire et physiologie du café. Paris, 1845, in-8?. — Payen. Mémoire sur le café (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, 6, 20 juillet et 3 août 1846, XXIII).

*Colombo d'Amérique. C'est le *Simaba colombo*, Riedel, qu'il faut distinguer du *Colombo de Mariette*, qui provient du *Frasera Waltheri*. Voyez *Simaba*, p. 649.

Columbo. Voyez *Colombo* (II, 367).

**COMPRESSION. Un des moyens faciles de vaincre la constipation, qui dépend le plus souvent d'une constriction spasmodique du sphincter anal, est d'opérer une forte pression latérale (à gauche de préférence) sur un des côtés du cône que forment les fèces à expulser pendant les premiers efforts de la défécation ; pression mécanique qui force le spasme, et n'a pas la malpropreté de la traction digitale et la douleur de l'instrumentale, à laquelle on est forcé parfois de recourir.

**CONTRE-POISON. Voyez outre ce mot, p. 203, *Poisons*, p. 574 de ce Supplément.

**CONVOLVULUS. On trouve une analyse de la résine de jalap, par Kayser, dans l'*Annuaire de chimie* de 1845, p. 381. On y dit qu'on rencontre dans le commerce deux sortes de résines de jalap, l'une provenant du *Convolvulus* (ipomea) *orizabensis*, Pelletan, et l'autre du *Convolvulus* (ipomea) *schiedeana*, Zucchar. (Steudel dit Hamilton), plante de Mexico. M. Kayser a fait l'analyse surtout de la dernière, et il y trouve un principe particulier, appelé par MM. Buchner et Heberger *jalapine*, et qu'il

désigne lui par celui de *rhodeozétine*, parce qu'il se colore en rouge carmin, sous l'influence de l'acide sulfurique concentré, ce que ne fait aucune autre résine, suivant lui, et peut la faire reconnaître partout. Voyez l'article *Convolvulus* de ce Supplément, page 206).

Copal du Brésil ou Copal tendre. Il paraît être le produit d'un *Amyris*. Voyez *Hymenæa*, p. 366 de ce Supplément.

Corsinion. Nom de la racine du *Nymphæa lotus*, L., dans Théophraste.

Cruchade. Nom qu'on donne en Gascogne, etc., à la bouillie de maïs.

Cuedon. Nom de l'*Euphorbia canariensis*, L., à Madère (Supplément, 282).

Cyanhydrargyrate d'iodure de potassium. Voyez *Iodures*, p. 393.

**Cyanogène, pag. 281 de ce Supplément. Rectifiez : La dose du *bleu de Prusse* est depuis trois grains jusqu'à un quart de gros (18 grains) en allant graduellement. On avait imprimé: Un quart de gros qu'on élève graduellement jusqu'à une demi-once, trompé par les signes *gros* et *once*.

*Cynanchum arghuel, Delile; c'est le *Solenostemma arghuel* de Hayne. M. Decaisne en fait un genre qu'il appelle et écrit *Arguel*.

Cyprès femelle. Pline parle d'un cyprès qu'il désigne ainsi. Il paraît que c'est à la variété pyramidale que les anciens donnent ce nom, car Tournefort appelle *mas* la variété ordinaire, à rameaux étalés.

D

Doctan. Bois des Philippines qui est estimé vulnéraire. Voyez *Culebras*, p. 228.

Dummodo. Nom de l'*Hibiscus trionum* à Benjole.

E

Eau hémostatique. On donne ce nom à une eau dans laquelle on a fait bouillir de la térébenthine (Supplément, p. 693).

— verte de Montmirail. Voyez *Montmirail*, p. 493.

Éréva. Nom du *Cerbera manghas*, L., à Taïti.

Erva de Santa-Maria. Nom du *Chenopodium ambrosioides*, L., au Brésil.

— de pipi. Nom du *Petiveria tetrandra*, Gomès, d'après Martius. Voyez *Petiveria*, page 552 de ce Supplément.

Escaoutou. Un des noms de la bouillie de millet dans le sud-ouest de la France.

*Esquine. On donne encore ce nom à l'île Bourbon à un *Schœnanthus*. Voyez page 652 de ce Supplément.

**Estiva nervios. Nom péruvien du *Molina latifolia*, Ruiz et Pavon. Voyez *Molina*, p. 491.

F

Faudiane. Végétal de la famille des Pandanées, nommé ainsi par les peuples de la Gambie, et dont les fruits s'enflamment spontanément. C'est l'*Heterostigma heudelotianum*, plante probablement dioïque, d'après M. Gaudichaud (*Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Acad. des sciences*, XX, 983. — 15 juin 1846).

Faux giléad. Un des noms du *Baume* ou *Térébenthine de Canada*.

*Ficus. Voyez dans cet *Addenda*, *Caprifiguier*.

Fiel d'ane, Kersebre en persan. Nom d'un *Rhododendrum* vénéneux. Voyez *Kersebre*, p. 408.

Filets. Nom qu'on donne aux petites sangsues qui n'ont pas acquis leur développement.

Fironé. Nom d'un *Fucus* comestible au Japon. Voyez *Sisai*, p. 661.

Foin de chameau. Un des noms du *Squœnanthe*. Voyez plus haut dans cet *Addenda* : *Andropogon*.

Frooli. Nom du *Polygonum salicifolium*, Delile, à *Bonna-Vista*.

Frutta de areva. Nom du fruit de l'*Anda gomesii*. Voyez dans ce Supplément la page 44.

G

Garad. Nom égyptien de l'*Acacia farnesiana*, Willd.

Gargydan. Nom égyptien des semences du *Sida mutica*, Delile. Voyez *Sida*, p. 658.

Garoi. Nom du *Laurus nobilis* à Madère.

**GEN-SENG. M. Guibourt affirme que celui de la Chine vient du *Panax quinquefolium*, L., et celui de Corée du *Sium ninzi*. Comme il ne dit pas sur quoi est fondée son opinion, on ne peut la regarder que comme une conjecture déjà faite avant lui. Voyez *Polygala*, p. 578.

Glas. Ancien nom de la Mercuriale en Bretagne.

Gluten granulé. Sorte de pâte préparée avec le *Gluten* mêlé à de la farine. Voyez ce dernier mot, page 330 de ce Supplément.

*Gomme de mélèze. Nom que nous avons proposé de substituer à celui de Gomme d'Orembourg, pour désigner celle qui provient du *Larix europæa*. Voyez p. 551 de ce Supplément.

Goto. Nom du *Ficus panificus* en Abyssinie. Voyez *Ficus*, p. 300.

Graines de baume. Voyez *Busskam* dans ce Supplément, p. 95.

Graisse de palme. Huile concrète du *Cocos nucifera*, L.; solidification qui a lieu dans nos climats l'hiver.

Gramen marinum. Il est probable que c'est le Sælting, *Triglochia maritimum*, L.

— odoratum. Cypéracée du Brésil, ainsi désignée par Pison, dont le genre n'est pas connu. Voyez *Junca*, p. 405.

Guano. M. Peixoto, médecin à Rio-de-Janeiro, dit avoir guéri en peu de temps sept cas de lèpre en faisant coucher les malades sur du *Guano*, et leur en donnant un scrupule ou deux par jour à l'intérieur de cette substance qui ne servait que d'engrais jusqu'ici (*Revue médicale*, mai 1846, p. 150).

Guduché. Nom sanscrit du *Cocculus cordifolius*, DC. (Supplément, p. 187).

Gulanelia. Nom indien du *Cocculus cordifolius*, DC. Voyez p. 187 de ce Supplément.

H

Hamahare. Nom d'un *Phytolacca?* en Abyssinie. Voyez ce mot, p. 556.

Herba cardui flavi. Un des noms de l'*Argemone mexicana*, L., parmi les Espagnols du Mexique. Voyez p. 57 de ce Supplément.

Hêtre moucheté de Cayenne. Sorte de bois de marqueterie, qui paraît être l'Ébène rouge du Brésil (Guibourt).

**HIRUDO. D'après M. Rodes, pharmacien à Leuzbourg, on peut conserver les sangsues en les immergeant pendant 12 à 15 minutes dans de l'eau contenant deux gouttes de chlore par livre de ce liquide (*Revue médicale*, 1846, p. 151).

Hui-tsai. Synonyme de *Chin-chou*. Voyez *Fucus*, p. 312.

HYPOSTÉNISANTS. Médicaments opposés aux stimulants, synonymes de contro-stimulants ; ils ralentissent en général la circulation, etc.

I

Ibicuiba. Nom du *Ceroxylon andicola*, Humb., parmi les naturels des Andes.

*Icirariba. Nom brésilien des *Icica*.

Imbonda. Voyez *Erythrophleum*, p. 275 de ce Supplément.

Inciense. Un des noms chiliens de la résine du *Balbisia berterii*, DC. Voyez p. 94 de ce Supplément.

*Injections.

Velpeau. Des injections médicamenteuses dans les cavités closes. Paris, 1846, in-8.

Iodhydrargyrate de chlorure mercureux. Voyez *Iodure*, p. 392.

**IODURES. La grande consommation qui s'est faite depuis 3 ou 4 ans de ces sels en a élevé le prix jusqu'à 130 et 140 fr. le kilogr., de 24 fr. qu'il coûtait auparavant. Les bromures, au contraire, ont baissé de valeur et sont tombés de 80 à 56 : aussi en a-t-on falsifié l'*iodure de potassium*, le plus employé de tous, et dans le commerce il n'est pas rare de donner le bromure de potassium pour l'iodure de la même base, d'après M. Ménière (*Écho du monde savant*, 18 mai 1846). M. Guibourt a signalé dans le *Journal de chimie médicale*, mars 1846, le moyen de reconnaître cette fraude.

M. Gérard indique des lotions d'iodure de potassium répétées plusieurs fois sur les taches de la peau produites par l'usage à trop haute dose du nitrate d'argent à l'intérieur. Il soupçonne que, donné à l'intérieur, l'iodure de potassium détruirait la co-

loration de la peau par le même sel mercuriel (*Abeille medicale*, août 1846).

La suite du Mémoire de M. Payan sur l'emploi de l'*iodure de potassium* dans les *maladies syphilitiques* a continué d'être publiée dans le n[o] de mai, de juin et de juillet 1846 de la *Revue médicale.*

J

*Jagre. Nom du sucre de palmier.

Jandaira. Insecte mellifère du Brésil. Voyez *Miel*, p. 487.

Jatai. Insecte mellifère du Brésil. Voyez *Miel*, p. 487.

K

*Kali. On donne encore ce nom aux fleurs de l'*Aizoon canariense* (Supplément, p. 749).

Kallurju. Nom japonais du *Bignonia catalpa*, L.

Karataz-banna. Un des noms du *Limonia trifoliata*, L., au Japon (Supplément, p. 434).

*Kemma, Kemmaié. Noms d'une sorte de truffe des environs de Damas. Voyez *Tuber*, p. 715.

Kerlhalid. Nom abyssinien d'un arbre de petite taille, croissant dans des endroits rocailleux du Choa, à écorce lisse, mouchetée de petits points blancs, à feuilles alternes, glabres, ovales-lancéolées, dentées en scie ; à fleurs agglomérées, en grelot, à un style aplati au sommet ; à fruit supère, enveloppé par le calice et la corolle, employé contre le ténia dans ce pays, d'après M. Rochet d'Héricourt, qui nous en a remis un exemplaire. Cette plante, trop avancée pour être déterminée avec sûreté, paraît appartenir à la famille des Éricinées. On ne peut s'empêcher de remarquer que si l'Abyssinie est le pays du *ténia*, c'est aussi la patrie des ténifuges, dont on compte au moins cinq espèces. Voyez *Abbatsjogo*, p. 1 ; *Bisemma* ou *Bisenna*, p. 108 ; *Brayera*, p. 121 de ce Supplément, etc.

Khaya. Voyez *Swietenia*, p. 684.

Kokoai. Huile dont se servent les Nouveaux-Zélandais pour se tatouer. Voyez *Ocre*, p. 519.

Koonaky. Nom du *Chenopodium caudatum*, Willd., en Guinée.

Koory. Nom du *Guilandina bonducella*, L., à Benjole.

L

Lafoensia pacari, A. Saint-Hil. Voyez *Pacari*, p. 538 de ce Supplément.

*Laurel. Nom d'un arbre qui sert au tannage sur les rives du Panama. Voyez *Mimosa*, p. 489.

*LAVARDENS (Eau minérale de). Située dans la commune de ce nom (Gers) ; elle est saline et très faiblement ferru-

gineuse ; sa température est de 19° centigrades, ce qui la fait appeler *source chaude*. Elle est peu riche en principes minéralisateurs, et ne paraît pas avoir de propriétés bien marquées (*Bull. de l'Acad. de méd.*, XI, 941).

Lentilles de Péluse. Qualité de lentilles distinguée par les anciens Égyptiens.

Lepto-centaurea. Nom présumé être celui d'une centaurée dans Pline.

Litammani. Nom d'un *Bauhinia* en Afrique. Voyez *Bauhinia*, p. 96 de ce Supplément.

Lythine. Substance que le docteur Ure considère comme le meilleur dissolvant de l'acide urique qui soit connu. Elle est très rare. Voyez ce que nous en disons (IV, 132). L'opinion du médecin anglais semble indiquer qu'il en a fait usage.

M

Macauba. Fruit du palmier appelé *Acracomia sclerocarpa*, Mart. Voyez page 11 de ce Supplément.

Macoucana. Nom de pays de l'*Ilex macoucana*, Pers. Voyez *Ilex*, page 379.

**Magnésie. Voyez à *Térébenthine*, p. 693 de ce Supplément, la propriété qu'a la magnésie de la solidifier, et plus haut *Arsenic* dans cet *Addenda*.

Lepage. Lettre à M. Bussy sur un cas d'empoisonnement par l'acide arsénieux, combattu avec succès par la magnésie (*Bull. de l'Acad. royale de méd.*, XI, 1001. — 30 juin 1846).

Malejas. Un des noms de la Mangue. Voyez *Mangue*, p. 553.

Mambusa. Insecte du Brésil qui donne un miel noir. Voyez *Miel*, p. 487.

Mandosaia. Insecte du Brésil qui fournit une cire jaune. Voyez *Miel*, p. 487.

Mandogaia. Sorte d'abeille du Brésil (Supplément, p. 487).

**Manga. Ce nom malais s'applique au fruit du *Mangifera indica*, L., et à celui du *Cerbera manghas*, L. (*Tanghinia venenifera*, Poiret). Le fruit du premier végétal est comestible (la mangue), celui de l'autre est vénéneux. Le *Mangas bravas* de l'Inde est probablement ce dernier (*Supplément*, 453).

Manioc-agouti. Nom de l'écorce du *Fillæa caribæa*, Lherm., à la Guadeloupe. Voyez *Fillæa*, p. 301.

Margallions velus. Nom qu'on donne en Sardaigne aux racines comestibles du *Chamærops humilis*, L. Voyez *Palmiers*, p. 541.

Marimbondo. Insecte mellifère du Brésil. Voyez *Miel*, p. 487.

Mata canna, Matacana. Noms du *Vandellia diffusa*, L., au Brésil (Supplément, p. 719).

Mate. On appelle de ce nom, ou plutôt de celui de *Matei* à Taïti, le suc rouge d'un *Cordia* (dans le premier voyage de Cook on disait un *ficus*), dans lequel on trempe des végétaux que l'on applique ensuite sur une sorte de tissu ou d'écorce battue, de manière à y laisser leur impression ; c'est tantôt une fougère,

tantôt l'*Abrus præcatorius*, etc. Voyez *Matei* (IV, 253) et dans ce Supplément, *Cordia* 211 et *Maté* 459.

**MÉDICAMENTS.

Pisani. Sur l'usage inopportun des médicaments. Traduit de l'italien sur la 2e édition, par M. Desmouceaux. Naples, 1846, in-12.

MEL SANECH. Un des noms du *Balsamita suaveolens*, Desf., en Égypte.

MENTHE, MENTHE ANGLAISE, *Mentha piperita*, Smith. L'espèce véritable a des épis oblongs-ovoïdes; le calice et son pédoncule sont parfois noirâtres, le premier est pourvu de glandules dorées; les étamines sont incluses; les feuilles pétiolées, ovales, dentelées en scie; la tige, qui est légèrement hispidiuscule, est dressée, a baucoup de rejets rampants, etc. La plante a une odeur très forte et sent le camphre. Elle est vivace, et cultivée dans les jardins. Nous ne la connaissons sûrement à Paris qu'au jardin des apothicaires et au couvent des Anglaises. On donne souvent le *Mentha sylvestris*, L.. à sa place, qui est bien moins odorant.

MENTRASTO. Nom brésilien de l'*Ageratum conyzoides*, L. Voyez *Ageratum* dans cet *Addenda*.

**MERCURE. M. Velpeau touche les vieux ulcères syphilitiques avec le nitrate acide de mercure, et les guérit avec facilité par ce moyen (*Abeille médicale*, août 1846).

MIL DES MAURES. Un des noms du Sarrazin, *Polygonum fagopyrum*, L. Voyez *Polygonum*, p. 578 de ce Supplément.

MIROSINE. Principe observé dans la moutarde par M. Bussy, qui y a aussi trouvé un acide qu'il nomme *Mironique* (Supplément, p. 600).

*MORINGA.

Valter (P.). Recherches chimiques sur l'huile de Beu (*Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Acad. des sc.*, XXII, 1143. — 29 juin 1846).

MOTCHALLO. Nom qu'on donne aux lanières d'écorce de tilleul dans quelques provinces de Russie (Supplément, p. 709).

MOTU. Nom du *Bidens paniculata*, Hook., à Taïti.

MURENNA. Un des noms du *Besemma* ou *Bisenna* en Abyssinie. Voyez page 108 ce dernier mot.

MURIER DES OSAGES. Un des noms du *Maclura aurantiaca*, Nutt.

MUSCADE ACCAWAI. Fruit de l'*Acroclidium camara*, Schomb. Voyez p. 11 de ce Supplément.

N

NABQ. Un des noms du *Napeca, Zizyphus spina christi*, L. Voyez *Zizyphus*, page 746 de ce Supplément.

NAGA. Bois des Philippines, où on le nomme encore *Asana*. Voyez ce Supplément, p. 70.

NBOUM. Sorte de *Lathyrus* de Benjole employé contre les douleurs. Voyez plus haut *Lathyrus*, p. 423.

NERNADAL. Nom du *Cissus pedata*, L., à Pondichéry.

Netsjatam. Nom du *Cocculus cordifolius*, DC., dans l'Inde (Supplément, p. 187).

Netsjatam, seu batta valli. Nom que porte, dans l'*Hortus malabaricus*, le *Cocculus bachys*, Leprieur.

Nicolas. Nom d'une variété de la Mangue aux Antilles.

Nopal de Castille. Un des noms du *Coccus cochilinifer*, L., parce qu'on l'a acclimaté dans cette province d'Espagne et celle de Malaga, d'où on le tire en Algérie pour l'éducation de la cochenille. Voyez *Coccus*, p. 757.

O

Ojos del cato. Nom espagnol des semences du *Guilandina bonduc*, L.

Omomi. Nom que Plutarque donne à une plante qui procure l'immortalité.

Orelha do rato. Un des noms brésiliens du *Vandellia diffusa*, L. (Supplément, page 720). On écrit aussi *Oreillia do rata*.

Ozozuz. Espèce de réglisse des bords du Rio-Negro. Voyez *Glycyrrhiza*, p. 331.

P

Palmiers-joncs. Nom du *Calamus rotang*, L., et de ses variétés; sorte de palmier qui fournit les cannes appelées *joncs*. Voyez *Calamus* dans cet *Addenda*.

Palo di aceito. Nom de la résine du *Calophyllum calaba*, dans le Canco (Amérique centrale).

Pamma. Un des noms chinois de l'*Urtica nivea*, L.

Paupeira. Nom du *Vallesia* au Brésil (Supplément, p. 725).

Paya, Payaouarou. Noms américains de boissons fermentées faites avec le manioc. Voyez *Jatropha*, p. 400.

*Payco. C'est le nom péruvien du *Chenopodium payco*, Molina, qui est le *Chenopodium multifidum*, L.

Peal moss. Un des noms anglais du *Fucus crispus*, L. Voyez *Fucus*, p. 311.

Phascomille. Nom du *Salvia trifoliata*, L., en Morée (Supplément, p. 648).

PIERREFONDS (Eau minérale de). Elle est située dans la commune de ce nom (Oise); sa nature est sulfureuse; sa température de 9 à 10 degrés centigrades; son volume équivaut à 21,000 litres en 24 heures. Sous le rapport des propriétés, elle égale les eaux de Baréges, de Bonnes, de Cauterets, etc. L'Académie de médecine a autorisé M. Deflubé, son propriétaire, à l'exploiter (*Bulletin de l'Académie royale de médecine*, XI, 939; 15 juin 1846).

Pinheiro de purga. Synonyme de *Pinhao*. Voyez *Jatropha*, p. 400.

**POA. Nous ajouterons, d'après de nouveaux détails que nous donne M. d'Héricourt, que le Teff, *Poa abyssinica*, Bruce, se sème deux fois par an, qu'on en fait deux récoltes comme de la plupart des productions végétales de l'Abyssinie; qu'il y en a des champs

immenses, puisque la moitié de la population, c'est-à-dire plus de trois millions d'hommes se nourrissent de cette céréale. On la coupe un peu avant la maturité de la plante, en la laissant deux jours sur la terre, puis on la bat dans des tonneaux pour ne pas perdre de ses semences, que l'on tamise; puis on moud ces graines sur des pierres, à la manière des Romains; on en fait ensuite des galettes d'environ 18 pouces de diamètre sur un pouce à 15 lignes d'épais, qu'on fait cuire dans des fours portatifs, dont chacun est muni dans ce pays, où il n'y a pas de boulanger, cuisson qui se fait en peu de temps. Les naturels aiment beaucoup cette sorte de pain, et le préfèrent à celui de froment, dont on use aussi dans cette région de l'Afrique.

Pois de Saint-Christophe. Noms des graines du *Cytisus cajan*, L., à la Barbade.

Poison d'ane. Voyez *Kersebre*, p. 408 de ce Supplément.

*POPULUS. M. Vilmorin (L.) a retiré de l'écorce des jeunes peupliers d'Italie une teinture jaune égale à celle du quercitron, mais inférieure à celle de la gaude.

Pousset. Nom sous lequel on désigne en Provence le Thym pulvérisé (Supplément, p. 708).

Purga du joao paez. Un des noms du *Vandellia diffusa*, L., au Brésil (Supplément, p. 719).

PUY-DE-DOME (Eaux du).

Nivet (V.). Dictionnaire des eaux minérales du Puy-de-Dôme. Clermont-Ferrand, 1846, in-8.

Q

Qcysoun. Nom arabe du *Santolina fragrantissima*, Vahl. Voyez p. 647.

Quercus.

Loiseleur-Deslongchamps. Notice sur le chêne vélani (*Ann. forestières*, 1846).

Quina. Nom qu'on donne au Brésil au *Discaria febrifuga*, Mart. (Supplément, p. 247).

— peluda. Variété de Quinquina jaune, sans écorce, ainsi nommé par les Péruviens, recherché pour en extraire la quinine (Supplément, p. 611).

— da serra. Synonyme de *Quina do campo*, d'après Martius (Supplément, p. 599).

Quinquina patte de canard. Synonyme de *Quinquina de jaën*. Voyez p. 614.

— Carthagène spongieux. Synonyme de Quinquina orangé de Mutis. Voyez p. 615.

R

Racine amère de la Chine. Synonyme de *Racine jaune*. Voyez p. 617.

*RÉFRIGÉRANTS. Tous les phénomènes produits par l'application du froid sur le corps peuvent s'expliquer d'une ma-

nière toute physique, par la condensation qu'il produit dans les tissus et par le retard qu'il apporte à la progression du sang dans les petits vaisseaux.

Robert Latour. Du mode d'action de la médication réfrigérante appliquée sur toute la surface du corps, et conditions qui en rendent l'emploi inoffensif (*Comptes-rendus hebd. des séances de l'Acad. des sc.*, XXIII, 46. — 15 juillet 1816).

Resinello, Resino. Noms que donnent les Espagnols de l'île de Juan-Fernandez à la résine que sécrète le *Robinsonia thurifera*, Decaisne. Voyez ce nom, p. 530 de ce Supplément.

Resino imbra ou Hembra. Nom de la résine du *Balbisia Berterii*, DC. Voyez p. 91 de ce Supplément.

ROUZAT (Eau minérale de). Elle est située dans le domaine de ce nom (Puy-de-Dôme); la source fournit 300,000 litres par jour; sa température est de 31 degrés centigrades, et sa nature alcaline gazeuse, sorte d'eau très fréquente dans les terrains granitiques et volcaniques de l'Auvergne, comme sont celles de Vichy, du Mont-Dore, de Saint-Myon, etc., qu'elle égale en bicarbonate alcalin. On y trouve même des traces d'*iodure de potassium*. On y a observé les débris d'une vaste piscine romaine.

Rriam. Nom du *Campanula edulis*; Forsk., en Arabie.

S

Sandoval. Plante de Cuba, de saveur amère, qu'on donne dans les fièvres. Voyez *Dona anita*, p. 249 de ce Supplément.

*Santo. Un des noms du *Laurus indica*, L. (VI, 215). Voyez *Laurus*, p. 423.

Sany sany. Nom d'un *Sida* à Benjole. Voyez *Sida*, p. 658.

Sapientissima arborum. Nom du Mûrier dans Pline.

Satias. Nom d'une variété de la Mangue. Voyez ce mot, p. 453.

Semen contra. Voyez *Polygonum*, page 580 de ce Supplément.

Sola. Nom de la moelle de l'*Æschynomene aspera*, L. Voyez p. 14 de ce Supplément.

Soude d'Alexandrie. Soude provenant de l'incinération du *Mesembryanthemum copticum*, L. (Supplément, p. 485).

Sulfhydromètre. Voyez p. 258 de ce Supplément.

T

Tagua. Nom péruvien du *Phytelephas* (Supplément, p. 556).

*Tamma. Nom de la racine d'un *Bauhinia* d'Afrique; l'arbre s'appelle *Tammani* (Supplément, p. 96).

Taté. Nom norvégien de l'infusion de grassète dans du lait (Supplément, p. 560).

Thokobessa. Nom de l'écorce du *Carissa edulis*, Vahl., en Guinée (Supplément, p. 147).

Toffs. Nom arabe du *Centaurea acaulis*. Forsk. (Supplément, p. 156).

*Tsi. Un des noms du *Limonia trifoliata*, L., au Japon (Supplément, p. 434).

*Tuba baccifera. Nous avions, avec tous les auteurs, rapporté la plante nom-

mée ainsi dans Rheede, au *Menispermum* (Cocculus) *lacunosum*, Lam.; nous la rapportons aujourd'hui, avec M. Leprieur, à son *Cocculus bachys* (ou bakis). Le *Tuba flava* n'en est point un synonyme, comme on le croyait: ce dernier nom est celui du *Cocculus flavescens*, DC.

TUBAROY. Nom de la racine du *Dalbergia heterophylla*, Willd. (Supplément, p. 236).

TUBERARIA. Noms du *Cistus tuberaria*, L., dans les vieux auteurs (Supplément, p. 183).

TUEIHU. Sorte d'Abeille du Brésil (Supplément, p. 487).

TUCKATROO. Nom du *Lycopodium solidum*, L., en Virginie (Supplément, p. 443).

TUI JUVA. Nom brésilien du *Broussonetia tinctoria*, Kunth (Supplément, p. 124).

TUREYS. Nom que portent à Bordeaux les tubercules qui croissent sur le *Cistus guttatus*, L. (Supplément, p. 182).

U

URODA. Nom du *Petiveria alliacea*, L., à la Martinique (Supplément, p. 552).

URUSU. Sorte d'abeille du Brésil (Supplément, p. 486).

V

VAPEURS. M. Becker écrit de Moscou à l'Académie des sciences que deux ouvriers atteints de phthisie avancée ont été guéris après un séjour de quelques mois dans une usine où ils étaient exposés à l'action des vapeurs de l'eau chargées de sel marin et de sel ammoniac (*Comptes-rendus hebdom. des séances de l'Acad. des sc.*, 3 août 1846 (XXIII, 264).

VASCOMILLE. Synonyme de *Phascomille*. Voyez ce dernier mot dans cet *Addenda*.

VERAULLE. Nom que porte au Malabar le *Ptelea viscosa*, Burm. (Supplément, p. 590).

VIGNIATICA. Un des noms du *Laurus indica*, L., à Madère.

*VINCENT (Eau de Saint-). Ce village, situé dans la vallée d'Aoste, au pied d'une haute montagne qui l'abrite contre les vents du nord, possède une source d'eau minérale acidule, dont la température est invariablement de 10° Réaumur. Analysée, en 1778, par Gioanetti, et soumise à un nouvel examen, en 1838, par Cantu, les résultats indiqués par les deux chimistes ne diffèrent les uns des autres que par les variations survenues dans le langage de la science. Ces résultats sont : acide carbonique, gr. 15 + 27/32 ; sulfate de soude privé de l'eau de cristallisation, 57 + 83/00 ; hydrochlorate de soude, 3 + 1/2 ; sous-carbonate de soude, 8 + 7/36 ; sous-carbonate de fer, 0 + 1/7 ; alumine, 0 + 79/84. On peut ajouter à ces substances, selon M. Cantu, quelques traces d'azote, d'oxigène, de sous-carbonate de magnésie, de silice et de matière organique. M. Bonafous soupçonne que

cette eau n'est point dépourvue de brome ou d'iode à en juger par son action manifeste sur le système glandulaire. Elle se prend en boissons dans les affections morbides du foie, des entrailles, des voies urinaires, de l'organe utérin, etc. En 1846, sur la proposition de ce savant, une pierre monumentale a été élevée à la mémoire de l'abbé Perret, qui découvrit cette source en 1770.

Gioanetti. Analyse des eaux minérales de Saint-Vincent et de Courmayeur. Turin, 1779. — Bertini. *Irologia minerale degli stati di S. M. il Re di Sardegna*, in-18. — Sacheio. *Sulle acque minerali acidulo saline di san Vincenzo.* Turin, 1840. — Gnia (J.). *San Vincenzo d'Aosta e le sue acque minerali.* Turin, 1845.

W

Wabba. Nom de *Cerbera manghas*, L., à Amboine (Supplément, p. 156).

Z

Zib el ard. Nom arabe du *Cinomorium coccineum*, L. (Supplément, p. 234).

**Zyziphus. Le Jujubier se cultive en abondance aux environs de Toulon; il y a des propriétaires de ce pays qui vendent pour plus de 3,000 fr. de Jujubes sèches chaque année.

INDEX MORBORUM

OU

INDICATION ALPHABÉTIQUE

DES MÉDICAMENTS EMPLOYÉS DANS LES PRINCIPALES MALADIES, AVEC LE RENVOI AU VOLUME ET A LA PAGE OU IL EN EST TRAITÉ DANS CET OUVRAGE, AINSI QUE DES PRINCIPALES CLASSES DE CES MÉDICAMENTS (1).

A

---

(1) Nous donnons ici une indication très abrégée des principales substances employées dans quelques maladies, pour les rappeler à la mémoire, et afin qu'on puisse recourir au lieu de notre ouvrage où il en est parlé avec plus de détails. On comprend que cette liste ne peut être que fort incomplète.

B

C

D

F

G

M

N

O

R

T

U

V

ERRATA GÉNÉRAL

DES SIX VOLUMES ET DU SUPPLÉMENT.

N. B. On a rapporté ici les *Errata* des suppléments publiés à la fin de chacun des six premiers volumes.

TOME PREMIER.

Pag. Lig.
3— 7. ABAREMO, lisez : ABAREMOTEMO; et au lieu de *cochleocarpos*, lisez : *cochliocarpos*.
6—29. *Ajoutez* : mais à tort.
10—30. Après pulpe, *ajoutez* : ou farine.
14—15. *Senegalensis*, lisez : *Senegal*.
15—40. Vulgare, *lisez* : VULGARE.
18— 6. *Campestris*, lisez : *campestre*.
20—16. *Ajoutez* : et quelquefois de l'*oxalis acetosella*, L.
25—27. Dix livres, *lisez* : deux livres de 5,760 grains chacune.
30—22. *Bull.*, lisez *journal*.
31—24. *Agaricus*, lisez : *Boletus*.
31—33. *Cimifuga*, lisez : *cimicifuga*.
41—26. Surtartrate, *lisez* : suroxalate.
56—14. V., lisez : *Voyez*.
57—17. *Acammarum*, lisez : *A. cammarum*.
59—17. Rapporte, *lisez* : dit.
64—1 et 14. *Acorus*, lisez : *Calamus*.
67— 2. *Alcicorne*, lisez : *A. alcicorne*.
67—33. *Cimifuga*, lisez : *cimicifuga*.
74— 1. Franck, *lisez* : Frank.
75—14. Rapporte, *lisez* : reporte.
76—15. Formi, *lisez* : formy.
76—19. *Melanocaulon*, lisez : *melanacaulon*.
86—30. Salies, *lisez* : séchées.
87— 3. Du, *lisez* : des.
87—31. Divisées, *lisez* : digitées.
95—28. *Symphitum*, lisez : *symphytum*.
95—31. *Peziza*, lisez : *tremella*.
108—19. DC., *lisez* : *décade*.
111— 4. *Drimys*, lisez : *drymis*.
111—24. *Mat. méd.*, lisez : *mat. med.*
125—39. AIMIT, lisez : AIMET.
132—35. AJAVACID, lisez : AJAVANID.
138—25. *Albula*, lisez : *alburnus*.
141—39. (L. C.), lisez : *loco citato*.
147—27. Ferraria, *lisez* : ferrara.
147—28. Dix livres de France, *lisez* : deux livres.
148—26. Lettte, *lisez* : lette.
148—36. *Hispida*, lisez : *ispida*.
150—25. Alchornoque, *lisez* : alcornoque.
155— 4. *Mettez* : comme dans les, avant : scrophules.
158—22. *Bodwigia*, lisez : *Bowdichia*.
158—30. Qu'il ne le conseille, *lisez* : qu'il le conseille.
159—16. 297, *lisez* : 299.
160—11. *Hispida*, lisez : *ispida*.
160—21. Supprimez les mots : dans le gosier et.
161—33. Monographie des euphorbiacées, lisez : *Euphorbiacearum generibus*, etc.
162—22. *Ajoutez* : avec des, avant les mots : des gants.
167—10 et 36. Dix livres de France : *lisez* : deux livres de 5,760 grains chaque.
176— 1. Tome XX, 100, *lisez* : tome XXVIII, 85.
176— 2. Cumin, *lisez* : cuming.
176—18. *Terminalis*, lisez : *torminalis*.
176—30. *Effacez* : ne.
179—21. *Flore*, lisez : *Flora*.
190—12. *Méd.*, lisez : *med*.
194—30. Mettez une virgule après : angéliques.
196— 9. Venimeuses, lisez : vermineuses.
214—18. *Sericea*, lisez : *holosericea*.
221— 1. A pétales, *lisez* : apétales.
223—32. *Charamei*, lisez : *charameis*.
223—39. Guyane, *lisez* : Guiane.
224—11. *Incisus*, lisez : *incisa*.
256— 4. *Alletari*, lisez : *allettari*.
261—35. *Effacez* : à l'esprit.
269—21. *Méd.*, lisez : *med*.
270— 1. Le baume, *lisez* : le faux baume.
273— 7. *Cancame*, lisez : *cancamum*.
273— 9. Garcias, Abhorto, *lisez* : Garcias ab horto.
273—10. Animéi, *lisez* : animé.
281— 2. *Chenocopus*, lisez : *chenocoprus*.
283—24. Storms, *lisez* : Sturms.
289—41. *Ivarancurha*, lisez : *ivarancusa*.
290— 5. Même correction.
290—12. *Muricatus*, lisez : *muricatum*.
290—24. *Jatamensis*, lisez : *jatamansi*.
290—29. *Méd.*, lisez : *med*.
291—19. *Kodi-palla*, lisez : *Kodi-pulla*.
296— 2. *Parégoriques*, lisez : *anodins*.
296—16. Est, *lisez* : sont.
298—35. Ajoutez avant : *evecta* : *A*.
298—37. Duperret, *lisez* : Duperrey.
299—33. Elle est, *lisez* : où elle est.
308— 1. Reportez les mots : *Anisum officinale*, Moench, après le mot ANIS de la ligne suivante.
309—40. Douleurs, *lisez* : coliques.
312—11. ANODYNS, lisez : ANODINS.
312—29. Même correction.

Pag. Lig.
312—40. *Myrobolnns*, lisez : *myrobalnns*.
314—32. *Pnrthenion*, lisez : *parthenium*.
316—00. An titre courant, au lieu de : ANTOPHYLLUS, lisez : ANTHOPHYLLUS.
316— 9. *Vires*, lisez : *De viribus*.
317—29. Effacez l'R au deuxième mot ANTROPOMORPHUM.
323—18. Ajoutez à la fin de cette ligne : temps coutinues, et effacez les deux lignes perdues qui suivent.
359—32. *Ambnlam*, lisez : *ambulam*.
368—23. Mettez une virgule après le mot : naturelle.
373—28. *Strix*. lisez : *Falco ossifingus*, L.
374— 4. Ajoutez après le nom latin : Ancolie.
375— 8. Ajoutez avant le mot : *nobis*, une virgule.
376—25. *Hypogea*, lisez : *hypogœa*.
378—40. Effacez la virgule après : nouvelles.
385—25. *Snponarius*, lisez : *saponarin*.
386—34. *Jackes*, lisez : *jackas*.
391—26. Centil., *lisez* : ceutigr.
393—29. *Betel*, lisez : *betle*.
393—30. Alimcut, *lisez* : condimeut.
395— 1. Effacez ARENC et laissez ARENCA.
395— 6. *Gaula-itan*, lisez : *goula-itnn*.
395—25. *Eleodendrum*, lisez : *Elaeodeudrum*.
417— 6. *Clematitis*, lisez : *bulbosa*.
425—14. Rétablir l'état, *lisez* : se rétablir de l'état.
454—26. Artichaud, *lisez* : artichant.
457— 1. *Coladium*, lisez : *caladinm*.
462—38. Racine, *lisez* : résine.
463—28. *Arum*, lisez : *asnrum*.
467— 9. Effacez : *nied*.
474—32. Après Doradille, *ajoutez* : de muraille.
474—35. Après : *A. trichomnnès*, L., ajoutez : Politric des boutiques.
476—35. *Gtycyphyllos*, lisez : *glyciphyllos*.
477— 9. Arnabase, *lisez* : Anazarbe.
480—18. Six, *lisez* : quatre.
491—11. Mettez une virgule après : extrait.
491—18. *Ajoutez* : en, an eommeneement de la ligne.
503— Avant-dernière ligne, dorade, *lisez* : daurade.
505—32 RAMA, lisez : REMO.
508—21. Racine, *lisez* : fruit.
509—26. *Myrobolan*, lisez : *myrobalan*.
512—42. Ni cide, *lisez* : ni acide.
518—23. Desfontaines : *lisez* : Persoon.
518—34. *Effacez* : au.
518—35. *Effacez* : si.
519—32. *Tremata*. Ce mot doit être écrit en romain.
535—18. Vallisniert. *lisez* : Vallisnieri.
575 38. Plussiart, *lisez* : plauiart.
538—41. 289, *lisez* : 269.
543—37. *Arundiuaria*, liscz : *arundinacea*.
544—41. Même correction.
546—19. La Société, *lisez* : l'Académie.
553—17. *Crenata*, lisez : *crenulata*.
553—43. BARSIM, lisez : BABSINE.
560—16. *Calnba*, lisez : *inophytlum*.
561—18. Ajoutez : FAUX, devaut GILEAD.
570—17. Baris, *lisez* : Paris.
574—21. Dryand, *lisez* : driander.
574—27. Même correction.
581—19. Effacez le mot : soit.
586—23. Aux deux mots : le, *substituez* : la.
588— 8. Rochefort, *lisez* : Roquefort.
591—20. Mettez le mot : acacia en italique.
593—34. *Histrix cristatus*. lisez : *hystrix cristatn*
594— Ligne finale, fait, *lisez* : fit.
600—20. Ricoard, *lisez* : Ricord.
600—40. *Littoralis*, lisez : *littoreus*.
614—43. *Terminalis*, lisez : *torminnlis*.
622—15. *Malncensis*, lisez : *malarcensis*.
622—38. *Bachia nitida*, Ledeb., lisez : *Baphin nitida*, Lodigg
623—13. *Crythalis*, lisez : *Erythalis*.
623—39. *Chassalia*, Poiret, lisez : *fragrnns*, Lam.
624—25. *Erytrhyua*, lisez : *Erythriun*.
624—40. Effacez cette ligne perdue.
625— 1. *Tococo*, lisez : *Tococa*.
627—30. BOIS DE TAM, *lisez* : BOIS TAN.
631—29. *Nostra*, lisez : *nostras*.
632—21. Leslog, médecin, *lisez* : Lesson. phaimacien.
634—26. *Hypodris*, lisez : *hypodrys*.
636— 2. Au lieu de 1785, *lisez* : 1784, et ajoutez : Mantoue, 1785.
636—16. Bonnafoux, *lisez* : Bonafous.
637— 6. BOMBAX CEIBA, *njoutez* : Fromager.
638—42. *Sericeum*, lisez : *sericum*.
639—37. Ossan. *lisez* : ossau.
649— 2. Diandrie, *lisez* : décandric.
649—12. Otez la barrc après Thorntou.
655—33. Pavis, *lisez* : Puvis.
656— 9. Jacquemot, *lisez* : Jacquemont.
662—21. La première, *lisez* : la seconde.
662—21. Ellc, *lisez* : celle-ci.
667—26. 1784, *lisez* : 1785.
674—18. Dix livres de France, *lisez* : deux livres de 5,760 grains chaque.
676—25. Mettez les mots : *brunsfelsia americana* en grandes capitales.
685—44. Dix livres de France, *lisez* : deux livres de 5,760 grains chaque.
690—20. XIII, *lisez* : XII.
693—10. Feuilles, *lisez* : tiges.
694—3. Après le nom latin, *ajoutez* : Buis.

TOME II.

2— 2. *Auiuga pari*, lisez : *auinga pnri*.
8— 9. *Gada pilava*, *codn pilnva*, lisez : CADA CALAVA.
8—29. A CADIA, ajoutez : PURPUREA. Forsk.
11— 9. Au lieu de : *inga biglobosa*, lisez : *sterculia acuminata*.
11—43. CAITIA, lisez : CAIACIA.
11—45. CAICUA, lisez : CAIGNA.
13—46. *Edulis*, lisez : *carendas*.
14— 3. CALAT, CHALAT, lisez : CALAF, CALAÑF.
18—27. Guibourt, *lisez* : Fée.
37— Ligne dernière, *myrthus*, lisez : *mirthus*.

Pag. Lig.

38—34. V., *lisez* : Voyez. Nous n'insisterons plus sur cette explication.

56— Ligne dernière, dix livres de France, *lisez* : deux livres de 5,760 grains chaque.

57— 3. Après CANANG, nom, *ajoutez* : CANANGA, noms, etc.

72— 6. Campanulées, *lisez* : lobeliacées.

72—23. *F. elastica*, L., lisez : *Ficus elastica*. Roxb.

72—29 et 30. *Urccolaria*, lisez : *urceola*.

73— 4. Même correction.

74—36. Juliaans, *lisez* : jullians.

84—39. *Bicalyculata*, lisez : *paniculata*, L.

85—28. *Caragne*, lisez : *caragne*.

85—34. Commencez la parenthèse par ces mots : le nom de *Persoonia* a été, etc.

103—10. CARBANA, lisez : CARDONA.

103—10. *Pleuropus*, lisez : *pleuropes*.

103—35. Après le mot : *halicacabum*, ajoutez : L.

105— 9. *Poliacantha*, lisez : *polyacantha*.

106—20. Amboise, *lisez* : Amboine.

108—38. Il l'a, *lisez* : il la.

111—14. Ce fait, *lisez* : ce dernier fait.

111—41. Potasse, *lisez* : soude.

111—42. Rétablit, *lisez* : rétablissent.

112—36. *Ceroxylum*, lisez : *ceroxylon*.

112—37. Bomplaod, *lisez* : Bonpland.

126—29. Darrib, *lisez* : DARRIZA.

128—20. V. : *Senna*, lisez : Voyez *Sennés*.

129—24. Même correction.

130—7, 8, 9, 10, 11, 12. Même correction.

135—21. De leur, *lisez* : par leur.

136—11. Glaisine, *lisez* : glairine.

144—11. Faites, *lisez* : faite.

150—40. *Physeter catodon*, lisez : *physeter macrocephalus*, Shaw (non L.).

156—35. Barthès, *lisez* : Barthez.

157—30. De, *lisez* : da.

157—33. Fluides, *lisez* : vaisseaux.

172— 1. Pulmarius, *lisez* : palmarius.

174—10. *C. raponthica*, lisez : *C. rhaponticum*.

176— 1. Rich., *lisez* : tussac.

180—10. Des genres : *lisez* : du genre.

192—15. Les baies du suc, *lisez* : le suc des baies.

194—41. Ovoides, allongées, *lisez* : ovoïdes-allongées.

197—37. *Xylosteon*, lisez : *Xylosteum*.

198— 4. *Hamædrys*, lisez : *chamædrys*.

204—14. *Peziza*, lisez : *tremella*.

216—34. VER, lisez : VAYR.

218— 8. LH, *lisez* : Thuill.

223— 1. 603, *lisez* : 600.

223— 3. ROUGE, lisez : ROURE.

225—37. *Flore*, lisez : *Flora*,

226—27. Mais toutes, *lisez* : Toutes.

226—28. Égal, *lisez* : semblable.

226—36. CHERMASEL, lisez : CHERSAMEL.

234—6 et 12. CHINIOIDINE, lisez : CHINOIDINE.

235—24. Ricard, *lisez* : Ricord.

235—27. Le, *lisez* : la.

238—41. V, 11, *lisez* : II, 252.

285—10. Dix livres de France, *lisez* : deux livres de 5,760 grains chaque.

287—31. Artichaud, *lisez* : artichaut ; *cinara*, lisez : *cynara*.

269— 8. CISMÉ, lisez : CISHMÉ.

309—43. CIVETTE, lisez : CIVELLE.

321— 8. Euphorbiacées, *lisez* : térébenthacées.

321—19. Mettez une virgule après le mot : vésicant.

386—29. Otez la virgule après : tige.

386—29. Mettez une virgule après : supérieures.

341— 7. Au lieu de point et virgule, mettez : deux points.

346—33. Tressac, *lisez* : Tussac.

360— 9. Kunh, *lisez* : Kunhe.

362—39. Ajoutez, L. après : *procumbens*.

366—34. Mettez : solanum pseudo-quina, en italique.

367—37. Après nom, ajoutez : de la résine.

375—19. Reportez les mots, après la virgule, à la ligne 17, après : vivaces.

391—27. Qu'elle, *lisez* : qu'il.

392—30. Vivenzi, *lisez* : Vicenti?

398—22. Hamelet, *lisez* : mamelet.

404— 1. Rai, *lisez* : Ray.

409— 7. Durante (G.), *lisez* : Durantes (C.).

410—28. *Calystega*, lisez : *calystegia*. Même correction à tous les mots écrits *calystega*.

412—26. Mettez une virgule après : maintenant.

414—24. *Bourache*, lisez : *pimprenelle*.

414—26. *Bourache*, I, 164, lisez : *poterium* (V, 492).

420— 4. Miale, *lisez* : Mialhe.

421— 7. Auguste de Saint-Hilaire, *lisez* : Auguste Saint-Hilaire.

422— 5. *Copalina*, lisez : *copaline*.

423—17. Après bruyères, *ajoutez* : (grand).

424—18. *Monedila*, lisez : *moneduta*.

432— 2. De la première case au bas de la page, Delille, *lisez* : Delile.

433—12. Qu'on doit à M. Guibourt; reportez ces mots à la ligne précédente après : chimique.

446—29. Nous assiéger, *lisez* : l'assiéger.

450—23. *Major*, lisez : *suaveolens*.

450—26. 47, *lisez* : 45.

455—28. COURCOUCAN, lisez : COURCOUCOU.

457—16. *Cocos*, lisez : *coco*.

457—32 et 33. Voyez *Magnésie*, lisez : Voyez *Talc*.

461—14. Noire, *lisez* : blanche.

462— 5. CRAVITTA, lisez : CRAVETTE.

464—13 et 26. *spilanthus*, lisez : *spilanthès*.

464—15. Delile, *lisez* : Delille.

467—31. Boisue, *lisez* : Boesse.

469—15. Acocrde, *lisez* : accorde.

469—41. Ils l'appelaient, *lisez* : il était appelé.

470— 4. La, *lisez* : le.

472—31. Boicinininga, *lisez* : boiciningа.

479— 1. Cromwel, *lisez* : Couwel.

480—40. XII onces, *lisez* : deux onces. Correction essentielle !

480—41. Huile, *lisez* : alcool.

481—35. Conwel, *lisez* : Couwel.

484—40. Csongrad, *voyez* : Tsongrad.

486—29. *Chajor*, lisez : *Chaja*.

492—27. Scr, *lisez* : Ser.

493—26. Ces dernières, *lisez* : les premières.

494— 3. Saint-Maurice, *lisez* : Maurice.

Pag. Lig.
503—39. Deutoxyde, *lisez :* métal.
506— Ligne dernière. 1692, *lisez :* 1694.
514—42. Drouard, *lisez :* Drouard.
514—46. Emploi, *lisez :* empoisonnement.
515—38. Saline, *lisez :* salive. Ce paragraphe tout entier doit terminer l'article.
519—39. Fougerouse, *lisez :* Fougeroux. Supprimez la virgule après : avantage.
556—37. Japons, *lisez :* Japonais.
560—31. 464, *lisez :* 463.
562—15. *Perennis*, lisez : *tomentosa*.
564—23. Après *cynoglossum omphalodes*, L., ajoutez son nom français : Nombril de Vénus.
564—36. CAULIFERA, *lisez :* CAULIFLORA.
584—15. Après mezereum, *ajoutez :* L.
589— 4. DAQUEJOABITE, lisez : DAYMJAABITE.
594—ligne dernière. Fait, *lisez :* fit.

Pag Lig.
597—30. *Burlado*, lisez : *burladora*.
601— 7. Effacez le mot : encore.
616—37. Caiées, *lisez :* cariées.
617—12. Mettez une virgule avant le mot : dans.
663—16. Baiguant tout ce système, il; *lisez :* les baignant, il, etc.
664—32. DJIRAX, lisez : DJIRAK.
666— 9. Ignames, *lisez :* ignamas; mettez ces deux noms en italique.
668—31. (Voyez ce mot), mettez : (*Voyez* Cahoubana, II, 11).
673— 7. Supprimez la virgule après le mot : lentes.
686—25. A *Mnranta cachibou*, mettez, au lieu de L. (Linné) : Jacquin.
687— 1. Au lieu de *Kœmpfevia*, lisez : *maranta*.
687— 7. *Amonum*, lisez : *amomum*.
687— 8. Ajoutez un point de doute (?) après *id*.

TOME III.

14—33. Chair, *lisez :* écorce.
22— Placez l'article EAU D'ORME, avant : EAU OXYGÉNÉE.
54—ligne dernière. ORFRAYE, lisez : FRESAIE.
58—11. ÉLAIS, lisez : ÉLÆIS.
58—17. Concentre, *lisez :* concrète.
59—19. Copale, *lisez :* copal.
67—15. Persil, *apium petroselinum*, lisez : Ache, *apium graveolens*, L. Voyez *Selinum*.
69—28. Arserum, *lisez :* Ersernm.
111—24. Turbith globulaire, *lisez :* Globulaire turbith.
111—25. *Thurpethum*, lisez : *alypum*.
112—18. Schulge, *lisez :* Schulze.
118—40. Après : Lambert (A), ajoutez : et le sieur.
118—41. Au lieu de 1828, *lisez :* 1823.
134— 5. Au lieu de : nourrices, *lisez :* femmes grosses.
148—20. *Tanghuinia*, lisez : *tanghinia* (VI, 641).
149—12. Fermez la parenthèse après le mot : Pavou.
153—40. *Anthelmia*, L., lisez : *glabrata*, Mart.
167— 9. La méthode de M. Bonrdier, substituez à ces mots ceux-ci : dans quelques cas particuliers.
170—39. Anodyns, *lisez :* anodins.
179— 7. Mettez une virgule après *cyparissias*.
181— 5. Coquilles d'autruche, *lisez :* coques d'œuf d'autruche.
185—10. Otez la première virgule.
187—29. *Pityusa*, lisez : *pithyusa*.
194—26. *Evonymis*, lisez : *evonymi*.
202— ligne dernière. Mettez une virgule après : que.
210—23. *Troigla*, lisez : *triglia*.
210—34. De la Ware, *lisez :* Delaware.
218— 8. Synonyme de, *lisez :* nom du fruit du.
219—31. Substituez à cette ligne : nom des espèces du genre *Thapsia* chez les anciens.

224—35. FELFAT, lisez : FELFEL.
252—17. *Lotus*, lisez : *Nelumbo*.
259—26. *Pnradisiacn*, lisez : *sapientium*.
259—40. Au nom : T. Lembert, *ajoutez :* et Lesueur.
264— 7. Époiguy, *lisez :* Appoigny.
264—34. Avant le mot : trois, mettez : une fleur de.
269— 6. (I, 598), lisez : (II, 598).
269—32. Sulfate de chaux, *lisez :* fluate de chaux.
272—37. *Tinctoria*, lisez : *Tinctorum*.
284—23. *Acrosticum*, lisez : *ophioglossum*.
285— 1. *Asplenium furcntum*, lisez : *acrosticum alcycorne*.
293—28. *Clnvatum*, L., lisez : *fraxineum*, Willd.
297—11. Assur (I, M.), *lisez :* Alberti (M.).
302—17. Myroholans, *lisez :* myrobalans.
302—41. Erhr, *lisez :* Molina.
306— 4. Ajoutez : MIRI, après : ANTEUIBA.
314—43. ISTRICA, lisez : ISTRICO.
315—11. *Peziza*, lisez : *Tremelln*.
315—18. A la résine euphorbe, *lisez* à l'Euphorbe (III, 184).
317—14. Aigrefin, *lisez :* Églefin.
321—30. *Heya-hya*, lisez : *hyn-hya*.
323—16. Phthisisie, *lisez :* phthisie.
323—22. Galicie, *lisez :* Galice.
325—23. Rellius, *lisez :* Ruellius.
328— 8. Après : chêne, ajoutez : et aussi.
334— 5. *Ximensia*, lisez : *Ximenia*.
336— 4. OGUEN, lisez : OQUEN.
339— 9. *Areng*, lisez : *arenga*.
350— 4. *Hirudo*, lisez : *hirundo*.
350—48. *Communis*, lisez : *vulgaris*.
352—37. GENETTA, lisez : GENETTE.
354— 7. Au lieu de : la suivante, lisez : du *G. scoparia*.
354—18. au lieu de : la précédente, lisez : le *purgans*.
359— 3. Thumb. lisez : Thunb.
359—22. Ajoutez une virgule après le mo- dentées.
361—22. Ajoutez : et à tort.

Pag. Lig.
362— 3. *Bullet. des Sc. philos.*, lisez : *Bull. de la Soc. philomatique.*
370—11. Glacis, *lisez* : glaciers.
371—17. comme aussi, *lisez* : aussi comme.
371—25. *Méd.*, lisez : *med.*
377—25. Ginseng, *lisez* : Genseng.
377—40. Le nom GIRASOLO doit être reporté à la ligne au-dessus (GIRASOLO TUBEROSO), et la barre à celle-ci (—BRASIL).
379—33. Le, *lisez* : les.
383—25. *Calcifrage*, lisez : *calcifraga.*
384—18. Des baies, *lisez* : de l'écorce.
384—27. Le mot : *Veat.* doit être écrit en romain.
386—41. *Glaber*, lisez : *glabra.*
387—20. Bois de suc, *lisez* : extrait.
391—39. GOILMELLE, lisez : GOIMELLE.
393— 6. *Arabicum*, lisez : *arabica.*
391—26. *Torrédonease*, lisez : *torredonensis.*
393—29. *Senegalensis*, lisez : *Senegal*, Willd.
396—30. Même correction.
400—32. *Mimora*, lisez : *mimosa.*
404—36. Ne lisons, *lisez* : n'en lisons.
405— 8. *Armemiaca*, lisez : *armeniaca.*
410—45. Otez le trait d'union entre *Goupia* et *glabra.*
413—29. Sont, *lisez* : est.
414— 8. 447, *lisez* : 477.
426—36. Placez après cette ligne celle commençant à quatre lignes plus bas par : GRIFFE DE LOUP, etc.
430—15. Bictt, *lisez* : Barrère.
439—15. GUILDIRE, lisez : GUILDIVE.
439—44. Guiues de côtes, *lisez* : guigues de côtes.
439—44. Relladoue, lisez : belladone.
446— 1. Après la première date : 1748, ajoutez : in-4°.
446— 7. Londé, *lisez* : Londe.
446—31. Palomat, *lisez* : palomet.
453—34. Parte, *lisez* : partie.
453—38. Après : HASTULA *regis*, ajoutez : HASTULA REGIA.
473—21. Hubnenzaum, *lisez* : Hahnemann.
473—37. Linke, *lisez* : Link.
479—25. L., *lisez* : All.
479—31. Au lieu de : au Supplément, *lisez*: (1, 669).
481—39. *Zedoaria*, Roxb., lisez : *longa.* L.
482—11. *Mate paraguaianensis*, lisez : *ilex paraguensis.*
482—49. *pulicaris*, lisez : *dysenterica*
490—15. HEULO, lisez : HEULC.
490—16. L. F., *lisez* : Pers.
494—34. *Mancinilla*, lisez : *mancinella.* Faites partout cette correction ; mettez un point après : Mancenilier.
503—avant-dernière ligne. Ajoutez : francs après : trois millions.
509—20. Adranganthe, *lisez* : Adraganthe.
510— 4. Le noble, *lisez* : Noble,
524—23. Organoa, *lisez* : organou.
527—14. *Sativum*, lisez : *vulgare.*
527—26. 7, *lisez* : 14.
530—49. HUDHUD, lisez : HUDOHUD.
531—23. Oléine, *lisez* : Élaïne.
531—42. A. cotylédons, *lisez* : Acotylédous.
537—11. Poucelet, *lisez* : Pomet.
540—27. *Abies*, lisez : *abies*, et mettez une virgule après ce dernier mot.
550—30. Et, *lisez* : d'où.
550—38. Lupulite. Voyez : LUPULINE (IV, 60), *et* LUPPULITE (IV, 161).
555—10. Joubarde, *lisez* : joubarbe.
555—14. HUTS'ELLE, lisez : HUTS'ELLA.
557— 3. Odorato, *lisez* : dorato.
557—10. i, *lisez* : il.
558— Tous les articles commençant par : HYDRARGYRUM, doivent être placés après : HYDRAGOGUM BOYLEI.
576—14. *Flore*, lisez : *Flora.*
579—16. L., *lisez* : Erbrt.
579—20. Ambaville, *lisez* : Amblaville.
585—44. *Ptii*, lisez : *pipi* (racine ou rais de).
591—25. *Paragua*, lisez : *peragua.*
592— 5. Même correction.
595—12. *Osthrutium*, lisez : *ostruthium.*
598— 5. Téuacité, *lisez* : ténuité.
600—19. Cette privation momentanée fut réellement, *lisez* : il résulta de cette privation momentanée.
601—13. Laënnec, *lisez* : Liuné.
620—19. Davi, *lisez* : Davy.
622—33. Sansy, *lisez* : Sancy (ainsi écrit tome III, p. 989, du *Bull. de l'Acad. royale de médecine*).
641—25. Ou fait, *lisez* : on a fait.
653— 5. Tud., *lisez* : Tuss.
653— 6. Commencez la ligne en ajoutant : FAUX.
653— 7. Les mots après la parenthèse doivent être reportés à la ligne suivante.
653—29. Moutzel, *lisez* : Mentzel.
653—45. IREXCHIS, lisez : IREXHIS.
661—17. Ajoutez au *Traité de Giobert sur le pastel* : 8°, figures.
667— 5. *Jabuticaba*, lisez : *cauliflora.*
668—12. *Spicatus*, lisez : *spiralis.*
670—43. *Caryophylifolia*, lisez : *caryophylifolia.*
682—25. Écartez le mot JÉRUSALEM du suivant ; au lieu de : la patate, *lisez*: la racine de.
702—25. *Procumbens*, lisez : *pendula.*
703— 4. *Aloes*, lisez : ALOE.
703—20. *Kœmpfera*, lisez : *Kæmpferia.*
713— 9. KARCHOUF, lisez : KARCHIOF.
714—34. *China*, lisez : *quina.*
715— 4. *Contarea*, lisez : *contarea.*
716— 2. *Pan*, lisez : *pao.*
717— 7. *Méd.*, lisez : *med.*
727— 2. De la, *lisez* : d'une autre.

TOME IV.

26—18. Do, *lisez* : de.
32—30. Breytiius, *lisez* : Breynius.
38—13. LANGOU, lisez : LANGON.
38—23. *Vulgare*, lisez : *vulgatum.*
39—32. *Macrophylla*, lisez : *microphylla.*
45—43. Saraciue, *lisez* : sa racine.
56—23. Mettez une virgule après : emménagogue.

Pag. Lig.
80—12. D'autres l'ont attribué, *lisez* : d'autres ont attribué cette propriété.
81— 1. *Ge lapide*, lisez : *de lapide*.
81—27. *Edulis*, lisez : *scaber* et *B. aurantiacus*.
88— 4. Terre foliée, *lisez* : tartrite de chaux.
97—26. *Alata*, Ait., lisez : *laurifolia*, L.
98—23. Delisle, *lisez* : Delise.
111—19. LIEN-HOU, lisez : LIEN-HOA.
114—16. *Metopospermum*, lisez : *melospermum*.
120—4. 11, *lisez* : I.
122— 9. LINNÆA, lisez : LINNÆA.
130—23. Tulipe de Virginie, *lisez* : Tulipier de Virginie.
131—21. Llithi, *lisez* : Llichi. Voyez *Molter*.
131—29. Après : ROSE, *ajoutez* : DU NIL ; et au lieu de : *formosum*, mettez : *speciosum*.
139— 2. Anc., doit être mis en italique.
144—34. *Coccinea*, lisez : *Didyma*.
152—21. Mettez une virgule au lieu d'une barre après : LUCIO.
158—11. *Tetrodon*, lisez : *tetraodon*.
164—36. *Afrum*, lisez : *carnosum*.
165—30. *Verrucosum*, Bull., lisez : *cervinum*, L.
170—17 Brongniard, *lisez* : Brongniart.
180—23. *Magaesia*. lisez : *magnesium*.
195—28. *Plumerii*, lisez : *plumieri*.
196—14. *Capitata*, Lam. (III, 378), lisez : *hirta*.
196—32. Pomme d'amour, *Solanum lycopersicum*, L., lisez : mélongène, *Solanum melongena*, L.
199—30. *Winteri*, lizez : *granatensis*, L. (III, 181).
199—30. Bompland, *lisez* : Bonpland.
200—29. *Antirrhœa*, lisez : *antirrhea*.
200—32. *Nux behen*, lisez : *pterygospermum*, Gaertn.
201—25. *Malanc toddali*, lisez : MALLAM TODDA VADDI.
201—26. MALLEAMOTHE, lisez : MALLEA MOTHA.
212—ligne dernière. MANGÁOI, à reporter après : MANGANESIUM, p. 216.
218—36. *Manis*, lisez : *manil*.
227—37. *Apocynum syriacum*, lisez : *Asclepias syriaca*.
233— 1. *Kœmpfera*, lisez : *kœmpferia*.
243—24. MARMELEYRA, lisez : MARMELEYRO.
245—21. *Dicolocyathidon*, lisez : *diacolocynthidos*.
254—19. Mettez une virgule avant : de.
258—13. *Pantsao*, lisez : *Pen-tsao*.
258—37. 1667, *lisez* : 1669.
260—49 et 50. Ces deux lignes sont à effacer.
262—49. (L. V.), *lisez* : (L. G.).
262—49. ed, *lisez* : et.
265—14. (C. E. P.), *lisez* : (C. F. P.).

Pag. Lig.
268—16. Mettez une virgule après : moriche.
286— 5. MALANEA, lisez : MELANEA.
286—10. MELANORRHÆA USITATA, lisez : MELANORRHOEA USITATISSIMA.
287—26. *Pari*, lisez : *peri*.
289—28. Des fleurs, *lisez* : à fleurs.
290—10. L'antiquité, *lisez* : autiquité.
291—19. Bozy, *lisez* : Bory.
296— 4. Gros, *lisez* : gras.
300—38. Wauterz, *lisez* : Wauters.
301—28. *Méd.*, lisez : *med.*
322—29. MELOPEPO, lisez : MELOPEPON.
325—31. Mill., *lisez* : Lam.
357—15. Supprimez la citation de la bibliothèque médicale.
372—antépénultième ligne. Delille, *lisez* : Delile.
419—40. Hoaran, *lisez* : Hoaran.
425—15. 1763, *lisez* : 1765.
426— 6. Cette ligne est à rayer, la plante n'étant pas usitée.
433—15. L'article : MOCE, doit être reporté sept articles plus bas.
436—10. Lam., *lisez* : Ruiz et Pavon.
447—11. Elles, *lisez* : ils.
464—ligne dernière. Faire, *ajoutez* : bouillir.
478—32. *Alsiae media*, L. (1, 201), lisez : *Anagallis arvensis*, L. (1, 276).
482— 2. Bonnafous, *lisez* : Bonafous.
487—27. Douleur, *lisez* : odeur.
492—13. MOSSE, lisez : MOSSE SOUCOSSA.
495—31. *Oleifera*, Lam., lisez : *Pterygospermum*, Gaertn.
500—40. (II, 555), *lisez* : (1, 555).
501—39. Ponteau, *lisez* : Pouteau.
521—25. Bacave, *lisez* : Bacove.
523—39. *Pruaastri*, lisez : *plicatus*.
524— 3. *Pyxidatus*, lisez : *pyxioides*.
531—39. *Conbicurbo*, lisez : *combicuibo*.
541—28. *Montbrin*, lisez : *monbin*.
556—37. *M. Jambos*, L., lisez : *M.* (Eugenia) *Jambos*, L.
557— 7. *Jamberosade*, lisez : *jamerosade*.
565— 1. NALUGN, lisez : NALUGU.
567— Placez le mot : NAPHTALINE, après : NAPHTA.
582—26. *Jatamensi*, lisez : *jatamansi*.
583—37. 88, *lisez* : 89.
584—10. NAT-CLEH, lisez : NAT-ELEH.
585—27. *Alba*, lisez : *dioica*.
585—31. *Rapa*, lisez : *napus*.
589—16. NELAM PAREUBA, lisez : NELAM PARENDA.
591—29. Compteut, *lisez* : compte.
591—33. *Daturu*, lisez : *datora*.
601—38. Mettez point-et-virgule après : passée.
604— 3. NEXIQUEM, lisez : NEXIQUEN.
607—15. France, *lisez* : ferme.
621—26. Paris, 1818, *lisez* : Lyon, 1828.
623— 2. *Carbo*, lisez : *rubigo vera*.
628—44. LONGA, lisez : TOXA.
631—22. 460, *lisez* : 461.
642—33. L. *lisez* : Willd.

TOME V.

5— 2. OCIMUM, lisez : OCYMUM.
6—41. Procurer, *lisez* : prouver.
9—40. Ratafia, *lisez* : ratafiat.
22—17. III, *lisez* : II, 101.

Pag. Lig.
31—52. IV, *lisez* : V.
32—36. *Cecale*, lisez : *secale*.
34—36. Le mot : et, doit être placé après : patate.
38—30. Nubray, *lisez* : Auhray.
38—31. IV, *lisez* : III.
45—21. Ophyoglosse, *lisez* : ophioglosse.
46— 3. Pouvait, *lisez* : ne pouvait.
48—15. *Meconium*, lisez : *mécon*.
67—avant-dernière ligne. 1827, *lisez* : 1817.
89— ORCANETTE, après ce mot ajoutez : *Anchusa* et *lithospermum*.
95—28. *Symphitum*, lisez : *symphylum*.
95—31. *Peziza*, lisez : *tremella*.
97—31. *Sativum*, lisez : *vulgare*.
101—36. Mich., *lisez* : Desfontaines.
104— 5. Après : ORPHIE, ajoutez : ORPHISE ; et au lieu de : nom vulgaire, *lisez* : noms vulgaires.
108—10. yeux, *lisez* : cieux.
113— 9. — (*bothrichium*), lisez : (*botrychium*).
168—41. Tongatabon, *lisez* : Tongatahou.
186—19. d'en donner, *lisez* : en donner.
189—38. Effacez la citation.
195—25. *Botaniste*, lisez : *bolanique*.
196—46. John, *lisez* : Arthur.
206—37. *Paraiba*, lisez : *versicolor*.
210— 5. D'après, *lisez* : selon.
210— 6. Mettez une virgule après le mot : petit.
210—24. Dit, *lisez* : prétend.
216—31. Après panais, mettez : point-et-virgule.
225—29. Après le mot : polyandrie, *ajoutez* : créé par Cavanilles.
227—12. Ajoutez : grand, avant : nombre.
232—41. 382, *lisez* : 592.
249— 7. *Ambuya ambo* : lisez : *ambuayembo*.
251—40 Le mot PEZIZA doit être remplacé par TREMELLA, ce qui reporte cet article au volume VI, page 671.
254—23. Monthyou, *lisez* : Montyon.
255—40. Le mot PEZIZA, doit être remplacé par : TREMELLA, ce qui reporte cet article au volume VI, p. 764.
256—33. Pharuac, *lisez* : pharuace.
264— Transportez au bas de cette page l'article : PHYLLIREA LATIFOLIA, placé à tort p. 294.
272—avant-dernière ligne. Qu'on le regarde, *lisez* : qu'on regarde.
276—18. Dent, *lisez* : dont.

Pag. Lig.
298—avant-deruière ligue. Bonnafoux, *lisez* : Bonafous.
300— 8. PIAMICH, lisez : PIAMIK.
300—15. Mettez : PIAPAN une ligne plus haut.
300—47. PICHUA, *lisez* : PICHNA.
312—40, 42, 43, 44, 45, mettez au lieu de : 614, 674.
328— 1. PIPAL, lisez : PIPA.
344—31. *Tabal*, lisez : *trébel*.
349—16. *Lum*, lisez : *tum*.
349—18. *Heulc*, lisez : *heule*.
360—28. (I, 519), *lisez* : (IV, 519).
366—22. Esembeck, *lisez* : Esenbeck.
366—47. PICHUA, lisez : PICHNA.
409—22. *Flavicans*, Lam., lisez : *flavum*.
412—18. De Albano (P.), *lisez* : d'Abeno (P.)
412—20. Santes, *lisez* : Santis.
412—33. *Nec satis apta*, lisez : *nec foro satis apta*.
421— 6. POLISTE, lisez : POLISTES.
421—38. POLON, lisez : POLOU.
438— 3. L'article : *Polypodium filix-mas*, L., devrait être placé p. 437, après : *P. filix fœmina*, L.
438—38. Audry, *lisez* : Andry.
439— 3. Retiré, *lisez* : obtenu.
440—38. Écorce, *ajoutez* : de la racine.
444— 3. *Pictra*, lisez : *pietra*.
445— 5. Communes, *lisez* : connues.
448—11. VOUTAC, lisez VONTAC.
448—11. *Nux vomica*, lisez : *spinosa*, Lam.
449— 9. PONOPINITO, *lisez* : POSOPINILO.
453—41. PORCINO, lisez : PORCINI.
456— 6. *Turucasa*, lisez : *turucusa*.
457—40. *Spinosa*, lisez : *speciosa*.
485—13. *Glauber*, lisez : *glaber*.
490—19. Cettei, *lisez* : cette ; frache, *lisez* : fraîche.
499—22. *Flavicans*, Lam., lisez : *flavum*, L.
499—48. POURDELE, lisez : POURDALE.
531—15. Aleston, *lisez* : Alston.
564—19. *Chimaphila*, lisez : *chimophila*.
564—36. même correction.
566—40. *Lycium*, lisez : *lycion*.
585—22. Châtaigner, *lisez* : châtaignier.
589—33. Bonnafous, *lisez* : Bonafous.
589—34. Ajoutez à la fin de la ligue : pays.
609—25. Monthyon, *lisez* : Montyon.
617—25. *Danaïs*, lisez : *Dais*.
654—17. Mettez : *tenore* en romain.
655—32. (VI, 654), *lisez* : (V, 654).

TOME VI.

17— 9. Dehaiue, *lisez* : de l'aigle.
18—37. Ranuuculcs, *lisez* : Renoncules.
23—36. MADASCARIENSIS, lisez MADAGASCARIENSIS.
37— 5. Ajoutez : morbifiques, après le mot : produit.
37— 7. ces, *lisez* : les.
39—26. REQUIM, lisez : REQUIEN.
78—21. *Succedanea*, lisez : *succedaneum*.
97—15. Riguoche, *lisez* : Rignoche.
108—42. Mettez une virgule après : nombreuses.
114— 6. Le styrax, *lisez* : une sorte de.
115—34. *Patula*, lisez : *erecta*.
116— 6. *Tiphas*, lisez : *typha*.
124—14. Royal, *lisez* : royat.
129—33. FABRILIS, lisez : FEBRILIS.
143— 9. Villem., *lisez* : Vilm,
143—42. *Apocynum syriacum* (I, 227), lisez : *asclepias syriaca*, L. (I, 187).
160—17. *Areng*, lisez : *Arenga*.
180—24. Otez la première parenthèse de cette ligne.

Pag. Lig.

193—42. *Matri salvia*, lisez : *matris salvia.*
201—44. Il, lisez : I.
203— 6. HANTOS, lisez : HANTOL.
203—38. *Umbellatn*, lisez : *umbellifera.*
204— 4. Sand-dragon, *lisez* : sang-dragon.
218—33. *Saponarius*, lisez : *saponaria.*
224—43. Des, *lisez* : de.
228—24. 3, *lisez* : 4.
233— 1. Des plantes, *lisez* : des médicaments.
241— 3 de la note. Bas plus, *lisez* : plus bas.
261—40. 169, *lisez* : 179.
271—30. 510, *lisez* : 530.
314—16 et 17. Celles, *lisez* : ceux.
322—34. (III, 428), *lisez* : (IV, 428).
335—20. *Djallo djallo*, lisez : *djallo djalla.*
360—19. Qui est le S., *lisez* : qui est le G.
366—19. Même correction.
373—35. *Schabeschi*, lisez : *schabuschi* (VI, 638).
377—13. *Juapacanga*, lisez : *juapecanga.*
385— 8. 305, *lisez* : 303.
396—26. Rayez : Bourbon-Lancy.
405— Mettez au dernier *alinéa* : 5o.
409—15. Effacez : du monde.
425—23. Mettez : *de Clusius*, en romain.
427— 4. Effacez : de la bonté et.
427—32. il, *lisez* : elle.
430—29. tirage, *lisez* : cirage.
439—37. Après : Poules, mettez entre parenthèses (sorte de peuple de ce pays).
442—36. Belettes, *lisez* : blettes.
443—18. SORINDIA, lisez : SORINDEIA.
443—18. Du Petitt-Th., *lisez* : du Petit-Th.
444—45. *Soda*, lisez : *beril*, N.
452—17. Fors, *lisez* : fort.
501— 4. Un chien, *lisez* : ce chien.
510—38. *Damara*, lisez : *damera.*
583—39. Rayez le mot : dangers.
615—22. Guilemin, *lisez* : Guillemin.
623—12. (V, 137), *mettez* : (IV, 130).
627—33. *Tacamahoca*, lisez : *Tacamahaca.*
645—31. *Manioc*, lisez : *manihot.*
651— 8. Son, *lisez* : ce.
665— 8. Ajoutez après : terres : comestibles (VI, 690).
691—31. Bazards, *lisez* : bazars.
693— 3. Girardin, *lisez* : Gérardin.
693—42. BOULIERS, lisez : BOULIES.
709—15. Voyez aussi THÉS, *lisez* : voyez THÉ, à la suite de THÉRAP., 717.
718—15. *Coccinea*, lisez : *Didyma.*
718—49. MAREVADA, lisez : MAREVARA.
733—28. Alalunga, *lisez* : alalonga.
734—28. THUYA, lisez : THUIA, ce qui reporte ce mot un peu plus haut.
764—34. *Peziza*, lisez : *tremella.*
771—28. Ajoutez au commencement de cette ligne : TRIPANG.
774—33. Effacez : ce quadrupède devient très vorace.
780—28. TRUNSCHIBIT, lisez : TRUNCHIBIL.
781—40. Chinois, *lisez* : Japonais.
786—36. Pagger, *lisez* : Caegger.
786—37. *Tuberarum*, lisez: *tuberacearum.*
798—12. Mettez un point de doute (?) après : L.
805—24. *Umbra*, lisez : *cyrrhosa.*
806—13. UNSTCTLA, lisez : UNSTETLA.
807—11. *Madascariensis*, lisez : *Madagascariensis.*
809—40. *Mavalisco*, lisez : *malvavisco.*
825—29. Exspuition, *lisez* : expuition.
859—27. 404, *lisez* : 414.
862—39. Après : Bradsley, *ajoutez* : dans l'hydropisie.
862—42. L'épizootie, *lisez* : la maladie.
948—44. *Nux vomica*, lisez : *spinosa.*
948—44. 556, *lisez* : 963.
973—38. XYLOSTEON, lisez : XYLOSTEUM.
975— 5. Tirez une barre devant le mot : Kiu.
975—14. COLEBRA, lisez : COULEBRA.
990— 2. *Zibetta*, lisez : *zibethn.*
1013—7. ZOPTEMA, lisez : ZOPLÊMA.

TOME VII (SUPPLÉMENT).

7— 1. Vohler, *lisez* : Voëbler.
44— 3. Margraff, *lisez* : Marcgrave (1).
46—15. AUGUSTURE, lisez : ANGUSTURE.
56— 8. *Goulam*, lisez : *goula.*
74—32. Forster, *lisez* : Swartz.
103—7 et 12. Prieur, *lisez* : Lepricur.
106—38. Tuub, *lisez* : Thunb.
109—22. Ferreux, hydrate, *lisez* : ferreux hydraté.
119— 5. Effacez: de.
128—22. CAA-ATAJA, lisez : CAA-ATAYA.
130—au titre courant. CÆSALPINA, *lisez* : CÆSALPINIA.
130—25. *Nozura*, lisez : *nozara.*
130—25. *Opuntia*, lisez : *Cochinilifer.*
139—ligne dernière. *Tolula*, lisez : *Tonlola.*
150—31. *Singène*, lisez : *singhène.*
163—20. *Essai sur*, lisez : *Traité de.*
176—31. Tel, *lisez* : telle.
179—42. *Chincona*, lisez : *cinchona.*
183—16. Froissac, *lisez* : Foissac.
187— 1. *Essai sur*, lisez : *Traité de.*
206—18. *Schiadeana*, lisez : *schiudeana.*
212—12. *Mokhayet*, lisez : *mokhny.*
214—40. *Cornoubn*, lisez : *carnauba.*
231— 5. Voyez dans l'*Addenda* CYANOGÈNE.
257—45. 1843, *lisez* : 1845.
282—31. *Tabayba*, ajoutez : *dolce.*
284—31. Les Corrieutès, *lisez* : des Corrientes.
285—22. *Lavengeira*, lisez : *lavengeza.*
291—38. Margrave, *lisez*: Marcgrave.
299— 6. *Oppoponax*, lisez : *opopanax.*
306— 2 et 31. Ciszeville, *lisez* : Cisseville.

(1) La *Biographie universelle* et la *Biographie médicale* ont écrit à tort ce nom Marggraf, qui est celui d'un chimiste allemand, auteur de la découverte du sucre de betterave, en 1747; notre médecin voyageur brésilien s'appelait *Marcgravius.*

Pag. Lig.
307—7 et 8. Ciszeville, *lisez* : Cisseville.
333—11. *Gonakès* ou *gonatiès*, lisez : *gonakè* ou *gonatié*.
368—11. HUACSERO, lisez : HUACSARO.
407—14. TODDALIE, lisez : TODDALI.
422— 4. *Guilbaqui*, lisez : *guilboqui*.
426—45. *loa*, lisez : *hoa*.
435—26. *Molla*, lisez : *malla*.
438— 8. *Dongour*, lisez : *dougour*.
442—23. Lupuline, *lisez* : lupinine.
444—17. LITHRUM, lisez : LYTHRUM.
459— 4. MATÉ, lisez : MATAI.
498—29. MUCURA, lisez : MUCURU.

Pag. Lig.
509—21. NATBO, lisez : NATOO.
521—11. Vohler, *lisez* : Voèhler.
537— 6. OWOANDO, lisez : OWENDA.
539— 3. PACORA, lisez : PACOVA.
542—33. Admirable, *lisez* : admirables.
560— 5. PINES, lisez : PINHES.
572— ligne dernière. 30, *lisez* : 80.
641—20. *Eacre*, lisez : *eaere*.
644—31. Le, *lisez* : la.
649—31 Le, *lisez* : la.
658—24. *Sidra*, lisez : *Sidr*.
667—28. *Lisa*, lisez : *lissa*.
765—28. *Ferestières*, lisez : *forestières*.

Par une erreur de pagination, la feuille 49 porte les folios 749 à 764 au lieu de 769 à 784.



FIN.